

LE  
CORAN











Photo HARCOURT

## LE CHEIKH SI ҲAMZA BOUBAKEUR

*Recteur de l'Institut musulman de la mosquée de Paris*

professeur agrégé de l'Université de France,  
docteur en droit honoris causa de l'Université de Mexico,  
membre associé du Conseil suprême des Affaires islamiques (Le Caire),  
membre correspondant de l'Académie des recherches islamiques d'Al Azhar,  
ancien membre du Comité constitutionnel français,  
ancien vice-président de la Commission des Affaires étrangères  
de l'Assemblée nationale française,  
membre d'honneur de l'Académie d'études et de recherches  
européennes (Belgique)













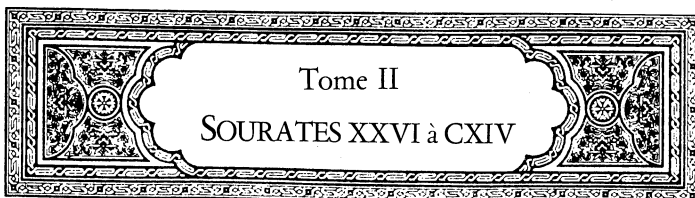


Texte, traduction française et commentaire  
d'après la tradition, les différentes écoles de lecture, d'exégèse,  
de jurisprudence et de théologie, les interprétations mystiques,  
les tendances schismatiques et les doctrines hérétiques de l'Islâm,  
et à la lumière des théories scientifiques, philosophiques  
et politiques modernes

par

LE CHEIKH SI ҲAMZA BOUBAKEUR

*Recteur de l'Institut musulman de la mosquée de Paris*



Tome II

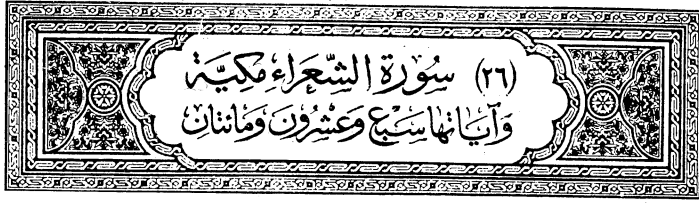
SOURATES XXVI à CXIV

Fayard



*Tous droits réservés*

© Librairie Arthème Fayard, 1979.



## Sourate XXVI

### Les poètes (Ash-shu'arâ')



Quarante-septième dans l'ordre chronologique, deux cent vingt-sept versets révélés à La Mekke, sauf le verset 197 et les trois derniers qui sont d'inspiration médinoise. Elle tire son titre du verset 224 où il est question des poètes.

Avec la poésie nous abordons un des aspects les plus caractéristiques et les plus séduisants de la vie arabe avant et après l'Islâm. Aussi convient-il de donner à ce titre toute la signification qu'il mérite et de préciser les circonstances dans lesquelles le verset dont il est tiré fut révélé.

Bien avant l'Islâm, les Arabes ont connu un extraordinaire mouvement poétique. Si le contenu de cette poésie a été contesté quant à son authenticité depuis un siècle, il n'en demeure pas moins vrai qu'elle a, durant des siècles, dominé le désert et joué dans la vie arabe le même rôle que la presse et la radiodiffusion de nos jours. Elle a toujours été conçue comme une force mystérieuse qui conjure un sort, frappe d'anathème, crée ou ruine une réputation, soutient le courage, brise l'adversaire et perpétue, sous les tentes et dans les cités, un idéal élevé de l'amour, de l'honneur, de la générosité et de la fidélité. Elle chante les ruines et les combats, l'orgueil tribal, la dure existence du désert. Elle n'est ni originellement épique, ni foncièrement moralisatrice. Au contraire, le mal, le crime, le péché revêtent dans cette poésie le caractère d'un simple tort causé à quelqu'un et donc à tout son clan, tort qui appelle une réparation (*thâr*) sous peine de sombrer dans le déshonneur (*zamm*), l'infamie (*'ar*). Du moins elle chante la gloire et la beauté qui, selon les Arabes, trouve son meilleur reflet en deux choses, « une belle tente en poil de chameau ou un vers bien tourné ».

Les Arabes disent volontiers qu'ils ont reçu du ciel quatre dons : le turban, supérieur aux couronnes, la tente, plus pratique et plus légère à transporter qu'un palais, le sabre, plus sûr qu'une citadelle, et la poésie (*shâ'r*) pour extérioriser leur état d'âme et servir de musée à leurs souvenirs. Sa spontanéité est attribuée à des esprits invisibles, car le poète est un « possédé » (cf. ESSM, p. 38).

Et cette poésie est essentiellement une poésie de terriens, vivant dans un pays sans nuances, sans forêts, sans eaux vives ou dormantes. Si la campagne, les jardins, le ciel lumineux ou obscurci, les dunes et les lits ensablés des rivières y trouvent une place prédominante, la mer y est absente, de même que les lacs et les fleuves. Les immenses espaces et les horizons sans fin, qui servent de cadre à la vie et aux randonnées souvent sans but du poète, rendent à peine perceptible pour lui le sentiment du temps dont le déroulement ne lui est révélé que par les campements abandonnés, les ruines et les exploits mémorables. Cette poésie est bédouine : elle ne doit rien à la vie citadine. Elle est l'œuvre de poètes nomades rudes, errants, attachés aux paysages où ils promènent leur faim, leur amour et leur mélancolie. « Les chevaux, la nuit, le désert les connaissent, ainsi que le sabre et la lance », selon les vers bien connus d'Al Mutannabi. Les décors somptueux, les manières raffinées des cités policées leur sont tout à fait étrangers. La vie sédentaire n'exerce sur eux aucune attirance : son éthique conventionnelle, le bien-être qui y règne, la fixité de ses « demeures trop lourdes » suscitent chez eux autant de méfiance que de mépris.

Or, cette poésie tribale — et l'Islâm devait le lui reprocher — a toujours desservi l'unité arabe. Elle n'apparaît chez aucun ancien poète arabe comme un instrument au service d'une cause commune, d'une même religion (*dîn*), d'une nation (*qawm*) ou d'un peuple (*shâ'b*), mais une force au service de la généalogie, de la cohésion et de la solidarité tribales. Elle a entretenu l'indivision et l'anarchie chez les



Arabes en faisant de l'esprit de clan (*ʿaṣabiyya*) un thème et un facteur permanent de dissociation de leur communauté.

Le poète dont l'influence sur les masses arabes dépassait celle d'un chef de clan (*sayyid*) ou d'un héros (*baṭl*) a toujours créé, maintenu ou continué un état de guerre entre les groupements arabes, par ses poèmes satiriques (*ḥijā*) « plus meurtriers que des coups d'épée ». Or, la mission de l'Islām, qui entendait fonder l'unité arabe sur une idée religieuse, était en opposition totale avec le rôle diviseur que jouait le poète.

Dès le début de la prédication, les poètes mekkois et leurs collègues stipendiés des autres tribus alliées ou amies des qurayshites, prirent à partie le nouvel apôtre.

La fuite du Prophète et de ses compagnons vers Médine (622) devait, en créant un état de guerre entre les deux vieilles cités, accentuer leur virulence. De part et d'autre, les poètes entendirent participer à la guerre. En face des détracteurs du Prophète, comme 'Abû Sufiyan, Dirâr et Zib'âra imités par tout le chœur des poétesses et des rimailleurs mekkois, il y avait à Médine des poètes partisans qui défendirent le Prophète, comme Ka'b b. Mâlik, 'Abdallah b. Rawâḥa, et surtout Ḥassân b. Thâbit. (N'oublions pas que le verset 224 est de révélation médinoise.) La piété musulmane ne nous a conservé que peu de chose — le diwân de Ḥassân mis à part — de ces joutes poétiques dont la fureur redoubla d'ardeur après les batailles de Badr et de 'Uḥud qui avaient coûté des morts et des captifs.

La poésie devint alors une arme politique, le support d'une propagande pour ou contre l'Islām. Le poète n'était plus le chantre traditionnel d'un clan, mais l'agent militant d'une cause opposant deux forces antagonistes : l'oligarchie mekkoise conservatrice, menacée dans ses moyens d'existence, ses traditions, son prestige et ses vieilles croyances, et la cause d'une religion nouvelle, avec sa conception de la vie, son éthique, son monothéisme prêché par un Prophète qui se défendait d'être un poète, qui avait mission de briser l'esprit tribal, d'organiser une masse humaine séculièrement errante et anarchique dans sa grande majorité et de l'unir autour d'un idéal nouveau.

Comme tous les Arabes, Muḥammad était sensible aux railleries des poètes et souffrait de la campagne dont il était victime. Il s'en plaignait à ses compagnons et à ses partisans médinois : « Qu'est-ce qui empêche ceux qui ont secouru l'envoyé de Dieu par leurs armes de le secourir aussi par leur langue ? » Et il ajoutait : « Mieux vaut avoir le ventre plein de pus que de l'avoir plein de poésie. » (BMIS, VIII, 45 et suiv.)

La tradition nous rapporte aussi d'autres ḥadīths qui expriment la même irritation et la même indignation. Interrogé sur le célèbre poète du paganisme, Imrû-l-Qays, il déclara : « Il se présentera, le jour du Jugement dernier, comme le porte-drapeau des poètes et sera précipité dans la géhenne. » Pour marquer son dédain pour la poésie, il citait les vers sans tenir compte de leur mesure. Il y avait à Médine un poète réputé pour sa poltronnerie aussi bien que pour la violence de son langage : Ḥassân b. Thâbit. Le Prophète, après l'avoir comblé de faveurs, lui dit : « Compose donc des satires contre les qurayshites. Je suis convaincu que tes vers les atteindront plus cruellement que des flèches lancées contre eux en pleine nuit. » Le poète ayant accepté, le Prophète craignit cependant que les vers composés contre sa tribu ne le touchassent indirectement. Il lui demanda comment il allait procéder pour éviter une telle méprise. « Je vous extrairai d'eux, comme on retire un cheveu de la pâte » (*ʿajin*).

Il l'invita alors à aller trouver 'Abû Bakr pour qu'il lui signalât quelques points particuliers pouvant exciter sa verve.

Le verset 224 qui condamne les poètes à gages et leurs *qasida* (poèmes) imprégnés d'idolâtrie devait créer une prévention contre les poètes, non contre la poésie elle-même. Mais cette prévention n'était ni définitive, ni systématique. Elle fait place peu à peu à une certaine réhabilitation. On peut noter en effet, dans les ḥadīths, une évolution nettement favorable, au fur et à mesure que des poètes de renom, comme Ka'b b. Zuhayr, se rallient à l'Islām et font l'éloge du Prophète. La tradition nous rapporte que celui-ci appréciait la poésie de Labid pour ses sentences morales et prenait plaisir à écouter les vers de 'Umayya b. 'Abi-ṣ-Ṣalt. Il recommandait de « couper la langue aux poètes... par des largesses » et ajoutait : « Certes, la poésie est source de sagesse. » Il disait encore : « Il y a sous la poésie un trésor dont les clefs sont les langues des poètes. »

Le Coran, d'ailleurs, restreint la rigueur du verset 224 par les deux derniers versets de la même sourate. (Voir BMIS, t. VIII, pp. 45 et suiv., trad., t. IV, pp. 188 et suiv. ; RASU, pp. 11 et suiv. ISFA, XIII, pp. 63 et suiv. ; GUIA, pp. 37-48 ; BLAL, t. I, pp. XVIII-XXXIII, t. II, pp. 304-357.)

## CANEVAS

Dieu : Ses attributs ; Créateur disposant de la vie et de la mort ; fait ce qu'Il veut ; Témoin de la prière : 68, 78-82, 103, 132, 140.

Les signes de Dieu : un enseignement auquel les hommes ne prêtent pas attention : 4, 8, 67, 103, 139, 174, 190, 198.

La création, œuvre de Dieu : 7.

Satan et ses armées : 95, 210-212, 221-227.

Poètes et sorciers : suppôts des démons (*djinn*), exception faite des poètes qui croient en Dieu, respectent la vérité et font le bien ; les poètes qui errent en disant qu'ils éprouvent ce qu'en réalité ils n'éprouvent pas ne sont suivis que par les dévoyés ; ils doivent s'attendre, s'ils mentent, à une grande mésaventure : le feu de l'enfer : 227.

Le Coran : une révélation qui n'est communiquée ni par les démons, ni empruntée aux judéo-chrétiens, mais transmise par l'Esprit fidèle (l'archange Gabriel) à un Prophète sincère et déposée en son cœur. Les Écritures saintes (*Zubûr*) qui l'ont précédé l'ont annoncé et annoncé son transmetteur, Muḥammad, messenger de Dieu qui n'est ni enseigné par quelqu'un, ni possédé par un djinn, ni un poète, ni un menteur : 3, 5, 192-199, 210-219.

Muḥammad : ne doit pas s'attrister de l'hostilité et de l'impiété de son peuple. Tous les prophètes qui l'ont précédé ont connu les mêmes épreuves ; doit avertir les siens qu'il ne saurait les garantir contre le châtement de Dieu, le cas échéant ; faire confiance à Dieu, être bienveillant envers les croyants et ne prier que le seul et vrai Dieu : 2, 192-199, 213.

Les autres prophètes : les peuples qui les traitent de menteurs sont anéantis ; Moïse et Pharaon ; Abraham et les Babyloniens ; Noé et son peuple ; Hud et 'Ad ; Ṣaliḥ et Thamûd ; Loth et Sodome ; Choïb et Madyan : 2-191.

Les idoles : fictions qui ne peuvent rien pour elles-mêmes, ni pour leurs adorateurs : 71-77, 93-102.

Les croyants : 90.

Les impies : traitent invariablement les prophètes d'imposteurs ; se moquent des menaces et s'étonnent quand elles se réalisent ; se dressent irréductiblement contre Dieu et raillent Ses envoyés. Leur châtement ne fait aucun doute : 6, 91-102, 136-139, 200-209.

Le jugement dernier : 87-89.

Le paradis : 85, 90.

L'enfer : 91.



## ( سورة الشعراء )

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

طَسَمَ ﴿١﴾ تِلْكَ آيَاتُ الْكِتَابِ الْمُبِينِ ﴿٢﴾ لَعَلَّكَ  
 بَلِغٌ نَفْسِكَ أَلَّا يَكُونُوا مُؤْمِنِينَ ﴿٣﴾ إِنْ نَشَأْ نُزِّلْ  
 عَلَيْهِمْ مِنَ السَّمَاءِ آيَةٌ فَظَلَّتْ أَعْنَاقُهُمْ لَهَا خَاضِعِينَ ﴿٤﴾  
 وَمَا يَأْتِيهِمْ مِنْ ذِكْرٍ مِنَ الرَّحْمَنِ مُحَدَّثٍ إِلَّا كَانُوا عَنْهُ

*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. T. S. M. (Tâ-Sîn-Mîm).
2. Voici les versets du livre qui éclaire.
3. Peut-être te consumeras-tu de chagrin s'ils ne croient pas [en nous] ?
4. Si nous voulons, nous ferons descendre du ciel sur eux un signe devant lequel leurs nuques resteront courbées.
5. Mais aucune mémoration nouvelle ne leur parvient du Tout-Miséricordieux sans qu'ils s'en détournent.

V. 1 : *T.S.M.* Sur ces sigles voir S. II, 1. Selon une opinion rapportée Ṭab. (XIX, 58), il s'agit d'un nom mystérieux de Dieu et le verset constitue un serment. Selon d'autres, il s'agirait plutôt d'un nom du Coran.

V. 3 : *Ils* : tes concitoyens qurayshites.

V. 5 : *Mémoration* : le Coran (Râz., XXIV, 119 ; Jalâl, p. 485).



## (الجزء التاسع عشر)

مُعْرِضِينَ ﴿٦﴾ فَقَدْ كَذَّبُوا فَسَيَأْتِيهِمْ أَنْبَاءُ مَا كَانُوا بِهِ  
 يَسْتَهْزِئُونَ ﴿٧﴾ أَوَلَمْ يَرَوْا إِلَى الْأَرْضِ كَمَا أَنْبَتْنَا فِيهَا  
 مِنْ كُلِّ رَوْحٍ كَرِيمٍ ﴿٧﴾ إِنَّ فِي ذَلِكَ لَآيَةً وَمَا كَانَ  
 أَكْثَرُهُمْ مُؤْمِنِينَ ﴿٨﴾ وَإِنَّ رَبَّكَ لَهُو الْعَزِيزُ الرَّحِيمُ ﴿٩﴾  
 وَإِذْ نَادَى رَبُّكَ مُوسَى أَنْ أَنْتِ الْقَوْمَ الظَّالِمِينَ ﴿١٠﴾  
 قَوْمَ فِرْعَوْنَ أَلا يَتَّقُونَ ﴿١١﴾ قَالَ رَبِّ إِنِّي أَخَافُ أَنْ  
 يُكَذِّبُونِ ﴿١٢﴾ وَيَضِيقُ صَدْرِي وَلَا يَنْطَلِقُ لِسَانِي فَأَرْسَلْ  
 إِلَى هَارُونَ ﴿١٣﴾ وَلَهُمْ عَلَى ذَنْبٍ فَأَخَافُ أَنْ يَقْتُلُونِ ﴿١٤﴾  
 قَالَ كَلَّا فَادْهَبَا بِآيَاتِنَا إِنَّا مَعَكُمْ مُسْتَمِعُونَ ﴿١٥﴾ فَاتَّيَا  
 فِرْعَوْنَ فَقُولَا إِنَّا رَسُولُ رَبِّ الْعَالَمِينَ ﴿١٦﴾ أَنْ أَرْسَلْ  
 مَعَنَا نَبِيَّ إِسْرَائِيلَ ﴿١٧﴾ قَالَ أَلَمْ نُرَبِّكَ فِينَا وَلِيدًا وَلَبِثْتَ  
 فِينَا مِنْ عُمُرِكَ سِنِينَ ﴿١٨﴾ وَفَعَلْتَ فَعَلْتِكَ الَّتِي فَعَلْتَ

6. Ils traitent de mensonges [tout ce qui leur vient du Seigneur] et bientôt ils auront des nouvelles de ce dont ils se gaussent.
7. N'ont-ils donc pas vu la terre [et] combien nous y avons fait croître de couples [de plantes] généreuses ?
8. Il y a, en vérité, en cela, un signe, mais la plupart d'entre eux ne croient pas.
9. En vérité, ton Seigneur est le Tout-Puissant, le Tout-Compétent.
10. Et [souviens-toi] lorsque ton Seigneur appela Moïse [et lui dit] : « Rends-toi auprès du peuple injuste, le peuple de Pharaon [et dis-lui] : “Ne craignez-vous pas le Seigneur ?”
11. — Je crains, Seigneur, qu'ils ne me traitent de menteur, dit Moïse,
12. de m'énervier, [en conséquence], au point de ne pouvoir articuler [le moindre mot]. Mande plutôt Aaron !
13. « Au surplus, j'ai à leur répondre d'un crime et je redoute qu'ils ne me tuent. »
14. Dieu dit : « Que non pas ! Partez tous les deux, [nantis] de nos signes. Nous serons avec vous et écouterons.
15. « Rendez-vous auprès de Pharaon et dites : “Nous sommes les envoyés du Seigneur des mondes, [chargés de te dire] de laisser partir avec nous les fils d'Israël.” »
16. ... Pharaon dit : « Ne t'avons-nous pas, [Moïse], élevé tout enfant ? N'as-tu pas passé des années parmi nous
17. et commis le forfait que l'on sait ? Tu es un impie !

V. 7 : *Généreuses* : qui produisent des fruits abondants. Le qualificatif noble généreux (*karim*, fém. *karima*) s'emploie en général pour l'olivier, le figuier et surtout le palmier (Tab., XIX, 63).

V. 18 : Nous avons déjà signalé ce caractère du style narratif coranique. Tout ce qui se comprend se laisse deviner facilement ou ce que l'on sait devient superfétatoire et est éludé. Nous dirions en français : « ils obéirent, allèrent chez Pharaon, celui-ci les reçut et leur dit ». Cette manière de conter paraît en arabe lourde, fastidieuse et insupportable pour l'auditeur. On gagne à se passer de tous les détails inutiles, fait remarquer Tab. (XIX, 65).

V. 19 : *Commis le forfait...*, text. : « tu as fait ton fait que tu as fait », tournure amusante en français, mais très arabe.

*Impie, kâfir* (incrédule, infidèle, ingrat). L'exégèse hésite entre ces sens. Il pouvait être traité d'infidèle parce qu'il ne professait pas la religion de Pharaon ou d'ingrat parce qu'il avait rendu le mal pour le bien (Tab., XIX, 66).



## ( سورة الشعراء )

وَأَنْتَ مِنَ الْكَافِرِينَ ﴿١٩﴾ قَالَ فَعَلَيْهَا إِذَا وَاَنَا مِنَ  
 الضَّالِّينَ ﴿٢٠﴾ فَفَرَرْتُ مِنْكُمْ لَمَّا خِفْتُمْ فَوَهَبَ لِي رَبِّي  
 حُكْمًا وَجَعَلَنِي مِنَ الْمُرْسَلِينَ ﴿٢١﴾ وَتِلْكَ نِعْمَةٌ تَمُنُّهَا  
 عَلَىٰ أَنْ عَبَّدتَّ بَنِي إِسْرَائِيلَ ﴿٢٢﴾ قَالَ فِرْعَوْنُ وَمَا رَبُّ  
 الْعَالَمِينَ ﴿٢٣﴾ قَالَ رَبُّ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ وَمَا بَيْنَهُمَا  
 إِنْ كُنْتُمْ مُوقِنِينَ ﴿٢٤﴾ قَالَ لِمَنْ حَوْلَهُ أَلَا تَسْمِعُونَ ﴿٢٥﴾  
 قَالَ رَبُّكُمْ وَرَبُّ آبَائِكُمُ الْأُولِينَ ﴿٢٦﴾ قَالَ إِنَّ رَسُولَكُمْ  
 الَّذِي أُرْسِلَ إِلَيْكُمْ لَمَجْنُونٌ ﴿٢٧﴾ قَالَ رَبُّ الْمَشْرِقِ  
 وَالْمَغْرِبِ وَمَا بَيْنَهُمَا إِنْ كُنْتُمْ تَعْقِلُونَ ﴿٢٨﴾ قَالَ لَنْ  
 أَخَذَتِ إِلَهًا غَيْرِي لِأَجْعَلَنَّكَ مِنَ الْمَسْجُونِينَ ﴿٢٩﴾  
 قَالَ أَوْلَوْجِئْتِكَ بِسَيِّءٍ مِّمَّنْ بَيْنَ أَيْدِي عَصَاهُ فَإِذَا هِيَ ثُعْبَانٌ  
 مُنْقَلَبٌ مِّنَ الْمَوْتِ حَيًّا ﴿٣٠﴾ فَالْقِيَامَةُ لَإِنَّكُمْ لَعِندَ رَبِّكُمُ  
 الْمَوْتَىٰ وَالْحَيَاتَىٰ ﴿٣١﴾ فَالْقِيَامَةُ لَإِنَّكُمْ لَعِندَ رَبِّكُمُ  
 الْمَوْتَىٰ وَالْحَيَاتَىٰ ﴿٣٢﴾

20. — [Oui], dit Moïse, je l'ai commis quand j'étais encore du nombre des égarés.
21. « Je me suis enfui par crainte de vous. [Maintenant] mon Seigneur m'a accordé le pouvoir de juger et a fait de moi un prophète.
22. « Est-ce là un bienfait que tu me reproches, alors que tu as asservi les fils d'Israël ?
23. — [Mais] qui est [ce] maître des mondes [dont tu parles] ? demanda [Pharaon].
24. — [C'est] le Seigneur des cieux et de la terre et de ce qui est entre eux, si vous [voulez] croire avec certitude.
25. — Avez-vous entendu ? » dit Pharaon à son entourage.
26. [Moïse coupa : « C'est] votre Seigneur et le Seigneur de vos premiers ancêtres. »
27. [Pharaon reprenant] : « Certes, le messager dépêché auprès de vous est, en vérité, un fou. »
28. [Moïse continuant : « C'est] le Seigneur de l'Orient et de l'Occident et de ce qui existe entre eux, si vous [vouliez] raisonner.
29. — Si tu adoptes une divinité autre que moi, [trancha Pharaon], je t'enverrai sûrement [grossir] le nombre des détenus.
30. — Et si je vous apportais une preuve édifiante ? demanda Moïse.
31. — Fournis-la, dit Pharaon, si tu es du nombre des véridiques. »
32. Moïse jeta son bâton et voici [qu'il se changea] en un dragon véritable.

V. 21 : *Juger* (Râz., XXIV, 126). C'est à tort, sans doute, que Tab. (XIX, 67) interprète *ḥukm* (jugement, autorité, sagesse, etc.) par « prophète », l'idée de prophétie étant exprimée par le mot qui suit.

V. 22 : *Un bienfait* : l'éducation que tu m'as prodiguée (Tab., XIX, 68).

V. 30 : *Une preuve édifiante*, text. : « une chose éclairante, un fait explicite ».

## ( الجزء التاسع عشر )

مُبِينٌ ﴿٣٣﴾ وَنَزَعَ يَدَهُ فَإِذَا هِيَ بَيْضَاءُ لِلنَّاظِرِينَ ﴿٣٤﴾  
 قَالَ لِلْمَلَآئِكَةِ حَوْلِي إِنَّ هَذَا السَّاحِرُ عَلِيمٌ ﴿٣٥﴾ يُرِيدُ أَنْ  
 يُخْرِجَكُمْ مِنْ أَرْضِكُمْ بِسِحْرِهِ فَمَاذَا تَأْمُرُونَ ﴿٣٦﴾ قَالُوا  
 أَرْجِهْ وَأَخَاهُ وَأَبْعَثْ فِي الْمَدَائِنِ حَاشِرِينَ ﴿٣٧﴾ يَا تَوَكُّ  
 بِكُلِّ سَحَابٍ عَلِيمٍ ﴿٣٨﴾ جُمِعَ السَّحَرَةُ لِمِيقَاتِ يَوْمٍ  
 مَّعْلُومٍ ﴿٣٩﴾ وَقِيلَ لِلنَّاسِ هَلْ أَنْتُمْ مُجْتَمِعُونَ ﴿٤٠﴾ لَعَلَّنَا  
 نَبْعِ السَّحَرَةَ إِنْ كَانُوا هُمُ الْغَالِبِينَ ﴿٤١﴾ فَلَمَّا جَاءَ السَّحَرَةُ  
 قَالُوا لِفِرْعَوْنَ أَإِنَّا لَنَأْتِيَنَّكَ الْغَالِبِينَ ﴿٤٢﴾  
 قَالَ نَعَمْ وَإِنَّكُمْ إِذَا لَمِنَ الْمُقَرَّبِينَ ﴿٤٣﴾ قَالَ لَهُمُ مُوسَى  
 أَلْقُوا مَا أَنْتُمْ مُلْقُونَ ﴿٤٤﴾ فَأَلْقَوْا حِبَالَهُمْ وَعِصِيَّهُمْ وَقَالُوا  
 بِعِزَّةِ فِرْعَوْنَ إِنَّا لَنَحْنُ الْغَالِبُونَ ﴿٤٥﴾ فَأَلْقَى مُوسَى  
 عَصَاهُ فَإِذَا هِيَ تَلْقَفُ مَا يَأْفِكُونَ ﴿٤٦﴾ فَأَلْقَى السَّحَرَةُ

33. Il exhiba sa main et soudain elle [devint] blanche pour les assistants.
34. « C'est un savant magicien, dit Pharaon aux dignitaires qui l'entouraient.
35. « Il veut vous chasser de votre pays par magie ! Que prescrivez-vous ?
36. — Fais-les attendre, lui et son frère, dirent-ils, et dépêche dans [toutes] les villes des recruteurs pour t'amener tout magicien averti. »
37. Au moment fixé du jour connu les magiciens furent réunis.
38. On dit [également] aux gens : « Voulez-vous venir assister en foule [à la compétition annoncée] ?
39. — Peut-être suivrons-nous les magiciens, s'ils sont vainqueurs. »
40. Lorsque les magiciens arrivèrent, ils demandèrent à Pharaon : « Aurons-nous certainement une récompense, si nous sommes vainqueurs ?
41. — Bien sûr ! dit Pharaon, et vous ferez partie de mes courtisans !
42. — Jetez ce que vous avez à jeter », leur dit Moïse.
43. Ils jetèrent [aussitôt] leurs cordes et leurs verges en disant : « Par la puissance de Pharaon !... En vérité, nous sommes les vainqueurs ! »
44. Alors Moïse jeta son bâton et voici qu'il happa leurs artifices.
45. Les magiciens tombèrent alors, face contre terre



V. 38 : *Du jour connu* : sans doute le jour de la fête du Nil au cours de laquelle tout le monde pavoisait. Elle débutait après le lever du soleil (Tab., XIX, 72).

V. 44 : La suspension marque également ici un fait censé connu et qu'il est superflu de narrer : les bâtons et les cordes des magiciens se changèrent en serpents. Ils s'écrièrent alors : « Nous sommes les vainqueurs ! »

## ( سورة الشعراء )

سَلْعِدِينَ ﴿٤٧﴾ قَالُوا آمَنَّا بِرَبِّ الْعَالَمِينَ ﴿٤٧﴾ رَبِّ مُوسَى  
 وَهَارُونَ ﴿٤٨﴾ قَالَ آمَنْتُمْ لَهُ قَبْلَ أَنْ آذَنَ لَكُمْ إِنَّهُ  
 لَكَبِيرٌ كَرِيمٌ الَّذِي عَلَّمَكَ السِّحْرَ فَلَسَوْفَ تَعْلَمُونَ لَا تَقْطَعَنَّ  
 أَيْدِيَكُمْ وَأَرْجُلَكُمْ مِنْ خَلْفٍ وَلَا صَلِّبْكُمْ أَجْمَعِينَ ﴿٤٩﴾  
 قَالُوا لَا ضَيْرَ إِنَّا إِلَىٰ رَبِّنَا مُنْقَلِبُونَ ﴿٥٠﴾ إِنَّا نَطْمَعُ  
 أَنْ يَغْفِرَ لَنَا رَبُّنَا خَطِيئَاتِنَا أَنْ كُنَّا أَوَّلَ الْمُؤْمِنِينَ ﴿٥١﴾  
 \* وَأَوْحَيْنَا إِلَىٰ مُوسَىٰ أَنْ أَسْرِ بِعِبَادِي إِنَّكُمْ مُتَّبِعُونَ ﴿٥٢﴾  
 فَارْسَلْ فِرْعَوْنَ فِي الْمَدَائِنِ حَاشِرِينَ ﴿٥٣﴾ إِنَّ هَؤُلَاءِ  
 لَشِرْذِمَةٌ قَلِيلُونَ ﴿٥٤﴾ وَإِنَّهُمْ لَنَا لَغَائِظُونَ ﴿٥٥﴾ وَإِنَّا لَجَمِيعٌ  
 حَاطِرُونَ ﴿٥٦﴾ فَأَنحَرَجْنَاهُمْ مِنْ جَنَّاتٍ وَعَيْوُنَ ﴿٥٧﴾  
 وَكُنُوزٍ وَمَقَارٍ كَرِيمٍ ﴿٥٨﴾ كَذَلِكَ وَأَوْرَثْنَاهَا بَنِي  
 إِسْرَائِيلَ ﴿٥٩﴾ فَاتَّبَعُوهُمْ مُشْرِقِينَ ﴿٦٠﴾ فَلَمَّا تَرَاءَ الْجَمْعَانِ



47. en disant : « Nous croyons au Seigneur des mondes,  
 48. le Seigneur de Moïse et d'Aaron !  
 49. – Vous lui faites crédit avant que je ne vous autorise ? En vérité, c'est votre chef, il vous a enseigné la magie ! Vous allez apprendre ! Je vous couperai [à chacun] la main d'un côté et le pied de l'autre, après quoi je vous ferai tous pendre.  
 50. – Ce n'est pas grave, dirent-ils, nous retournerons [ainsi] vers notre Seigneur.  
 51. « Nous espérons qu'il nous pardonnera nos fautes, étant les premiers à croire. »  
 52. Nous révélâmes à Moïse : « Pars, la nuit, avec mes serviteurs ! Vous serez poursuivis ! »  
 53. Pharaon envoya des hérauts dans les villes  
 54. pour [annoncer] : « Ces gens ne sont qu'une faible bande  
 55. décidée à nous irriter,  
 56. alors que nous sommes tous sur nos gardes ! »  
 57. Nous fîmes sortir Pharaon et les siens des jardins et des sources,  
 58. des trésors et des fastueuses demeures [où ils vivaient].  
 59. Il en fut ainsi. Et nous donnâmes [tout cela] en héritage aux fils d'Israël.  
 60. Au lever du soleil, ils se mirent à leur poursuite.  
 61. Lorsque les deux groupes furent en présence l'un de l'autre, les compagnons de Moïse s'écrièrent : « Nous voilà rejoints.

V. 49 : *Pendre*, text. : « crucifier ».

V. 51 : *Nous espérons*, text. : « nous convoitons ».

*Les premiers à croire*, en notre pays, au message de Moïse (Tab., XIX, 74). Pour le reste du récit, cf. S. XX, 59-79.

V. 53 : *Hérauts*, *básbirína*, text. : « rassembleurs ». Nous l'avons traduit, au verset 36, par « recruteur » d'après le contexte.

V. 55 : (Tab., XIX, 76 ; Jalâl, p. 489 ; Râz., XXIV, 137.) Ce serait commettre un contresens que de traduire par « courroucés contre nous » (MASC, p. 144 ; BLAC, p. 396). Il s'agit d'un participe actif qui ne prête à aucune confusion. L'irritation des coptes contre les juifs était motivée par deux faits rapportés par la tradition musulmane : la veille de leur exode, les juifs avaient simulé la célébration d'une de leurs fêtes pour justifier la vente de leurs biens et avoir des liquidités et aussi pour se faire prêter des bijoux par leurs amis égyptiens. Ayant fui dans de telles conditions, ils provoquèrent l'irritation dont parle Pharaon. Selon une autre opinion, les juifs avaient massacré, avant leur fuite, les enfants des Égyptiens pour venger les leurs et avaient souillé de leur sang les portes des maisons de leurs ennemis (Tab., XIX, 76 ; Râz., XXIV, 137).

V. 58 : *Fastueuses demeures*, text. : « noble lieu de séjour ». Nous traduisons d'après Râz. (XXIV, 138).

## (الجزء التاسع عشر)

قَالَ اصْحَبْ مُوسَىٰ إِنَّا لَمَدْرُكُونَ ﴿٦٢﴾ قَالَ كَلَّا إِنَّ مَعِيَ  
 رَبِّي سَيَهْدِينِ ﴿٦٣﴾ فَأَوْحَيْنَا إِلَىٰ مُوسَىٰ أَنْ أَضْرِبْ بِعَصَاكَ  
 الْبَحْرَ فَانْفَلَقَ فَكَانَ كُلُّ فَرَقٍ كَالطُّورِ الْعَظِيمِ ﴿٦٤﴾  
 وَأَزَلْنَا تَمَّ الْآخَرِينَ ﴿٦٥﴾ وَأُنْحَيْنَا مُوسَىٰ وَمَنْ مَعَهُ  
 أَجْمَعِينَ ﴿٦٦﴾ ثُمَّ أَغْرَقْنَا الْآخَرِينَ ﴿٦٧﴾ إِنَّ فِي ذَلِكَ لَآيَةً  
 وَمَا كَانَ أَكْثَرُهُمْ مُؤْمِنِينَ ﴿٦٨﴾ وَإِنَّ رَبَّكَ لَهُو الْعَزِيزُ  
 الرَّحِيمُ ﴿٦٩﴾ وَأَتْلُ عَلَيْهِمْ نَبَأَ إِبْرَاهِيمَ ﴿٧٠﴾ إِذْ قَالَ لِأَبِيهِ  
 وَقَوْمِهِ مَا تَعْبُدُونَ ﴿٧١﴾ قَالُوا نَعْبُدُ أَصْنَامًا فَنَنْظِلُ لَهَا  
 عَزِيزِينَ ﴿٧٢﴾ قَالَ هَلْ يَسْمَعُونَكُمْ إِذْ تَدْعُونَ ﴿٧٣﴾  
 أَوْ يَنْفَعُونَكُمْ أَوْ يَضُرُّونَ ﴿٧٤﴾ قَالُوا بَلْ وَجَدْنَا آبَاءَنَا  
 كَذَلِكَ يَفْعَلُونَ ﴿٧٥﴾ قَالَ أَفَرَأَيْتُمْ مَا كُنْتُمْ تَعْبُدُونَ ﴿٧٦﴾  
 أَنْتُمْ وَإِبَادُكُمْ الْأَقْدَمُونَ ﴿٧٧﴾ فَإِنَّهُمْ عَدُوٌّ لِي إِلَّا رَبَّ

62. – *Que non pas ! dit Moïse, mon Seigneur est avec moi, en vérité, il me guidera. »*
63. *Nous révélâmes à Moïse : « Frappe la mer de ton bâton. » La mer se fendit [alors en deux] et chacune [de ses] parties était pareille à un imposant massif montagneux.*
64. *Nous fîmes approcher du lieu les autres,*
65. *tandis que nous sauvions Moïse et tous ceux qui étaient avec lui.*
66. *Puis nous engloutîmes les autres.*
67. *Il y a en cela sûrement un signe, mais la plupart d'entre eux ne croient pas.*
68. *Ton Seigneur est le Puissant, le Compatissant.*
69. *Fais-leur le récit d'Abraham,*
70. *lorsqu'il questionna son père et son peuple sur ce qu'ils adoraient.*
71. *« Nous adorons, dirent-ils, les idoles [dans les temples où] nous faisons chaque jour une retraite spirituelle.*
72. *– Vous entendent-elles, demanda Abraham, quand vous les priez ?*
73. *« Vous sont-elles utiles ? [Peuvent]-elles vous nuire ?*
74. *– Non, dirent [les idolâtres], mais nous imitons nos ancêtres qui procédaient ainsi.*
75. *– Avez-vous remarqué ce que vous adorez, leur demanda-t-il encore,*
76. *vous et vos plus lointains ancêtres ?*
77. *« En dehors du Seigneur des mondes, je tiens ce que vous adorez pour un ennemi.*



V. 63 : Selon la tradition musulmane, chacune des douze tribus juives accompagnant Moïse eut un passage particulier à travers la mer, comme chacune devait avoir, dans la suite, sa source (Tab., XIX, 80).

V. 64 : *les autres* : Pharaon et son armée (Jalâl, p. 489).

V. 67 : Ici prend fin le récit partiel de l'exode. Ce verset qui sert de transition concerne les Mekkois (*La plupart d'entre eux ne croient pas*) (Tab., XIX, 82). Selon une autre opinion, il s'agit des générations d'hommes ayant vécu après cet événement (Jalâl, p. 489).

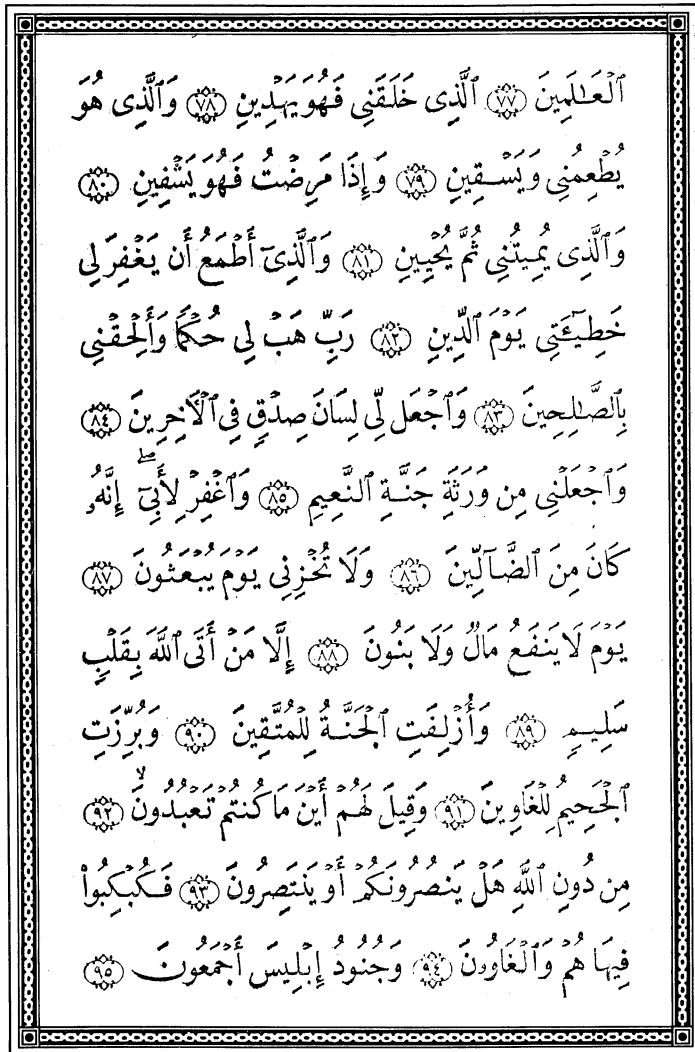
V. 69 : Text. : « Récite-leur (aux Mekkois) la nouvelle d'Abraham. »

V. 71 : (Raz., XXIV, 142 ; Jalâl, p. 490) Autre sens : « Nous passons notre journée à assurer le service de leur culte » (Tab., XIX, 83). Dans un cas comme dans l'autre, il est intéressant de noter que les offices religieux babyloniens étaient diurnes.

V. 74 : Nous traduisons très librement ce passage. Text. : « nous avons trouvé (*sic*) nos ancêtres ainsi il faisaient ».

V. 77 : Text. : « Ils (vos faux dieux) sont pour moi des ennemis sauf le Seigneur des mondes. » L'exégèse fait remarquer, par référence à la S. XIX, 75, que des statues de bois, de fer et de cuivre ne sauraient être considérées comme des ennemies pour un homme, elles seraient pour lui des ennemies le jour de la résurrection s'il les adorait. Autre interprétation : « entre elles et moi, pas de rapport, je n'adore que Dieu » (Tab., XIX, 84).

## (سورة الشعراء)



78. « [C'est le Seigneur des mondes] qui m'a créé et c'est lui qui me guide,  
 79. me nourrit et me donne à boire,  
 80. me guérit quand je suis malade,  
 81. me fera mourir et me rappellera à la vie,  
 82. [et c'est de] lui que j'espère le pardon de ma faute, le jour du Jugement.  
 83. « Seigneur ! accorde-moi le pouvoir de juger [avec discernement] et fais-moi rejoindre les saints !  
 84. « Fais que ma langue [ne dise que] la vérité, pour les générations futures !  
 85. « Fais que je sois du nombre des héritiers du jardin des délices !  
 86. « Accorde ton pardon à mon père qui était du nombre des égarés.  
 87. « Ne m'accable pas d'ignominie lorsqu'ils seront ressuscités,  
 88. au jour où la richesse et les enfants ne seront d'aucune utilité,  
 89. sauf pour celui qui se présentera devant Dieu avec un cœur pur. »  
 90. Le paradis sera rapproché des hommes pieux  
 91. et la fournaise apparaîtra aux errants.  
 92. On leur dira : « Où sont [les idoles] que vous adoriez, en dehors de Dieu ?  
 93. « Peuvent-elles vous secourir [maintenant] ou se secourir elles-mêmes ? »  
 94. [Idoles] et dévoyés y seront précipités  
 95. ainsi que les armées de Satan, tous !

V. 82 : *Ma faute*, le mot est au singulier dans le texte, avec un sens général. Les prophètes étant impeccables (*ma'sūmūna*), il va sans dire que l'expression traduit plutôt une humilité appelant la grâce divine qu'un péché précis (Râz., XXIV, 146 ; Zam., III, 119).

V. 83 : *Discernement* : la science, selon Râz. (XXIV, 148).

V. 84 : Text. : « accorde-moi une langue de vérité dans les autres » (c'est-à-dire pour ceux qui viendront après) (Jalâl, p. 490).

V. 85 : *Jardin des délices* : le paradis.

V. 86 : Ce verset semble antérieur à la S. IX, 114.

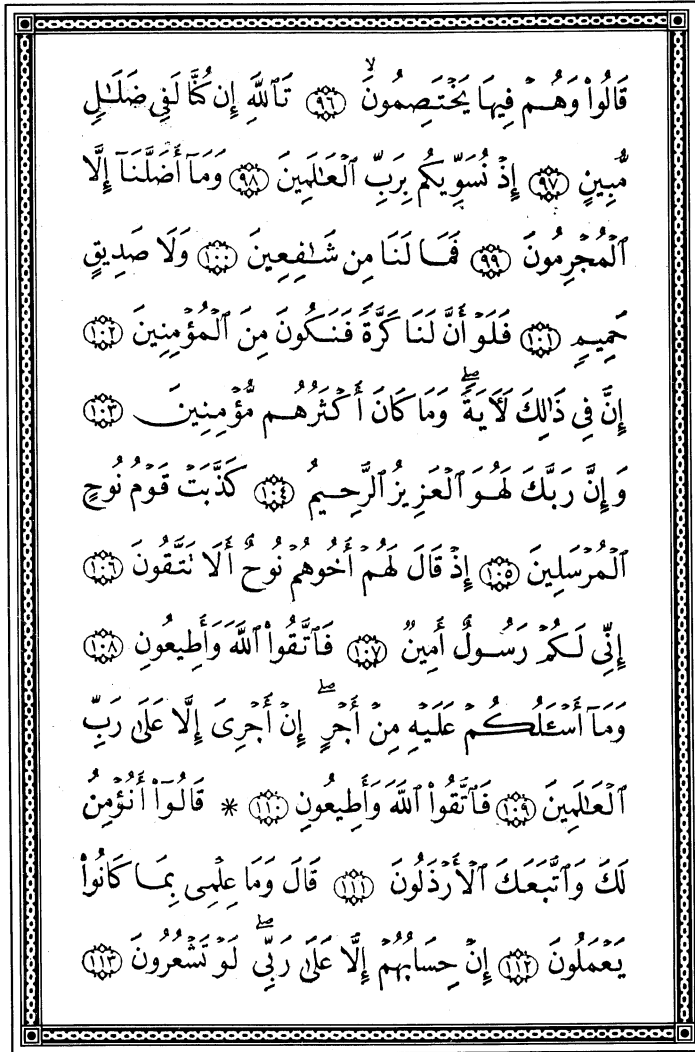
V. 87 : *ils* : tes serviteurs (Tab., XIX, 86).

V. 88 : *D'aucune utilité* : pour les mécréants (*id.*, 87).

V. 91 : *Errants* : ceux qui auront été induits en erreur, les polythéistes et les mécréants (Jalâl, p. 491).

V. 94. : [*Idoles*], Râz. XXIV, 152.

## (الجزء التاسع عشر)



96. Ils diront [dans la fournaise] en se querellant :  
 97. « Par Dieu ! nous étions, en vérité, dans un égarement évident,  
 98. en vous mettant sur le même rang que le Seigneur des mondes !  
 99. « Seuls les criminels nous ont induits en erreur.  
 100. « [Maintenant] nous n'avons ni intercesseur  
 101. ni ami chaleureux.  
 102. « Si seulement un retour sur terre était [possible] pour nous, nous serions du nombre des croyants. »  
 103. Il y a, en cela, sûrement un signe, mais la plupart d'entre eux ne sont pas croyants.  
 104. En vérité, ton Seigneur est puissant et compatissant.  
 105. Le peuple de Noé a traité [lui aussi] les envoyés [de Dieu] d'imposteurs,  
 106. lorsque leur frère Noé leur dit : « Or ça, ne craignez-vous pas [Dieu] ?  
 107. « Je suis pour vous un messager vraiment digne de confiance.  
 108. « Craignez Dieu et obéissez-moi !  
 109. « Je ne vous demande aucun salaire [pour la peine que je me donne pour vous], car mon salaire  
 n'incombe qu'au Seigneur des mondes.  
 110. « Craignez Dieu et obéissez-moi !  
 111. — Te croirons-nous, répondirent-ils, alors que [seuls] les vicieux te suivent ?  
 112. — Est-ce que je sais ce que [ces gens] faisaient ? dit [Noé].  
 113. « C'est à mon Seigneur qu'ils auront des comptes à rendre ! Si seulement vous en étiez conscients !



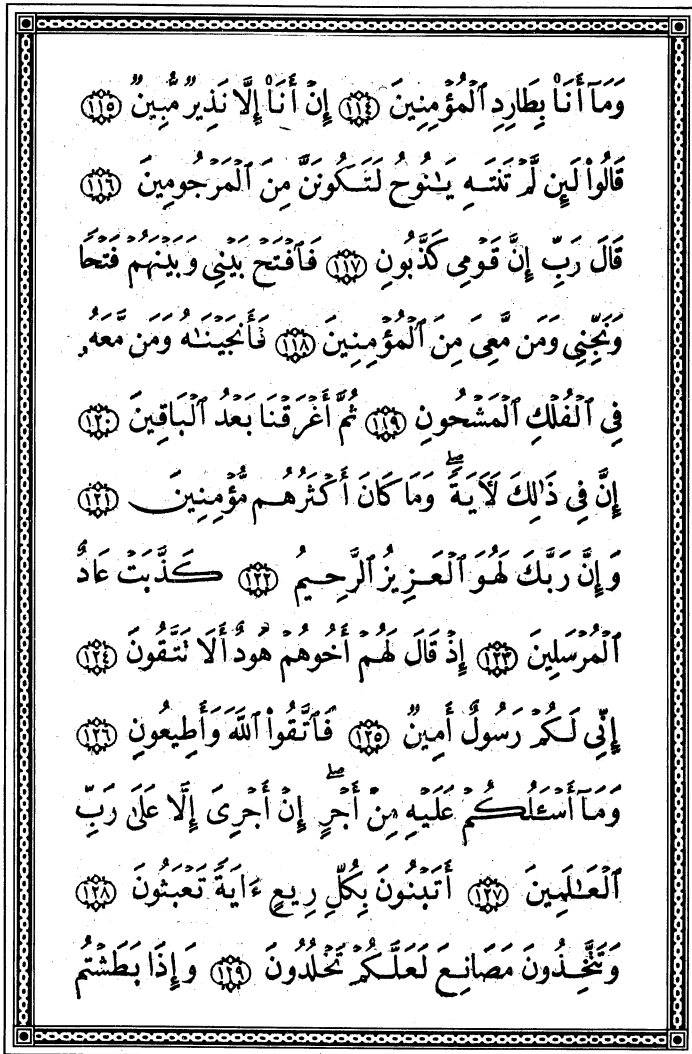
V. 98 : *En vous mettant...* Ce sont les idolâtres qui disent cela à l'adresse des fausses divinités.

V. 103 : *La plupart d'entre eux* : les Mekkois.

V. 104 : On remarquera que ce verset sert de transition entre deux récits, destinés à rappeler au Prophète qu'il n'avait pas à s'attrister de l'impiété de ses concitoyens, car d'autres prophètes avant lui avaient connu les mêmes difficultés.

V. 106 : *Leur frère*. Nous avons signalé le sens qui s'attache aux termes qui marquent une parenté chez les Sémites en général et les Arabes en particulier. Par « frère », il faut entendre ici, concitoyen ou contribule.

## ( سورة الشعراء )



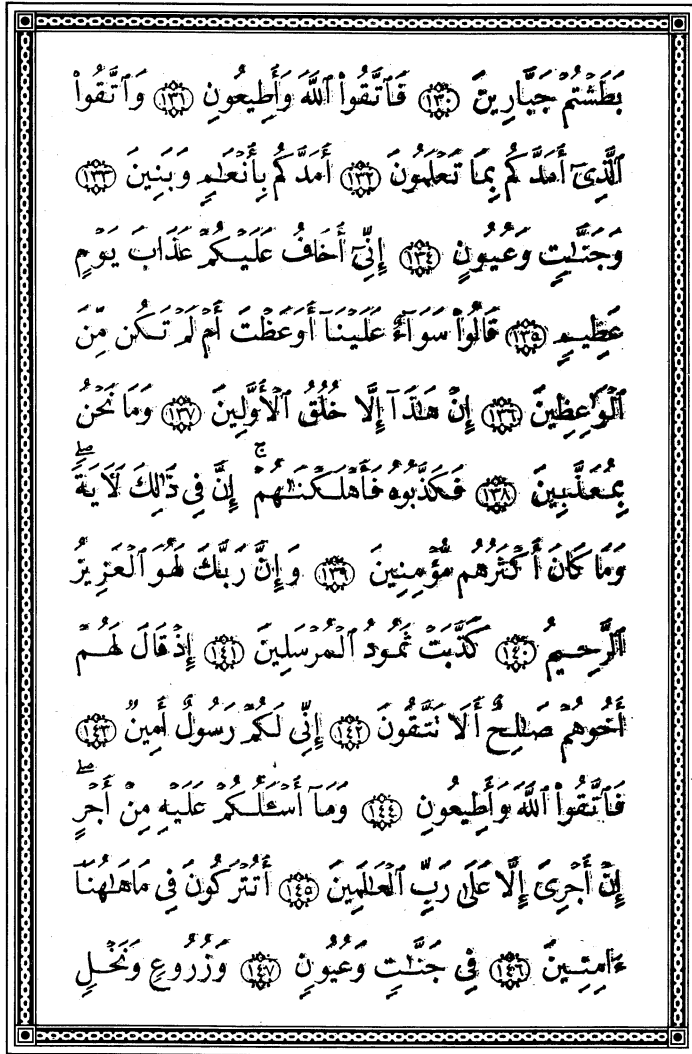
114. « Et ce n'est pas moi qui chasserai les croyants.  
 115. « Je ne suis rien d'autre qu'un avertisseur [parlant] clairement. »  
 116. On lui dit : « Noé ! ou tu cesses [de prêcher] ou tu seras certainement lapidé !  
 117. — Seigneur, dit-il, mon peuple me traite d'imposteur !  
 118. « Tranche ouvertement entre nous et préserve-moi ainsi que les croyants qui sont avec moi ! »  
 119. Nous le sauvâmes, ainsi que ceux qui étaient avec lui dans l'arche archicomble.  
 120. Ensuite, nous engloutîmes le reste.  
 121. En cela, il y a sûrement un signe, mais la plupart d'entre eux ne sont pas croyants.  
 122. En vérité, ton Seigneur est puissant et compatissant.  
 123. Les 'Adites ont traité [eux aussi] les envoyés de [Dieu] d'imposteurs.  
 124. Lorsque leur frère Hûd leur dit : « Or ça, ne craignez-vous pas [Dieu] ?  
 125. « Je suis pour vous, en vérité, un messager digne de confiance !  
 126. « Craignez Dieu et obéissez-moi !  
 127. « Je ne vous demande [pour la peine que je me donne pour vous] aucun salaire, mon salaire n'incombant qu'au Seigneur des mondes.  
 128. « Bâtiiez-vous [encore] sur chaque colline un édifice pour vous divertir  
 129. et des monuments ? Peut-être [espérez-vous] vivre éternellement.  
 130. « Et quand vous userez de violence, en userez-vous [toujours] impitoyablement ?

V. 114 : On a vu que les qurayshites faisaient le même reproche à Muḥammad et que sa réponse est celle de Noé : « Je ne chasserai pas les croyants, quels que soient leur passé et leur condition. »

V. 128 : *Édifice, 'aya (signe)*, ici point de repère (Tab., XIX, 94). L'exégèse propose d'autres acceptions : édifices élevés le long des routes et sur les hauteurs pour guider les voyageurs, station thermale, belvédère (Zam., III, 121). Seulement on ne comprend pas en quoi et pourquoi de telles constructions pouvaient soulever la réprobation d'un homme de Dieu. L'hostilité du prophète Hûd, qui prêchait le monothéisme et qui est cité comme exemple à ce titre, ne peut s'expliquer que comme opposition au polythéisme et à l'idolâtrie régnant parmi les 'Adites et c'est d'autant plus vraisemblable que les 'Adites devaient être des astrolâtres et connaissaient une civilisation avancée.

Semblable à celle des Chaldéens, cette race de magiciens (au dire d'Eschyle) qui avait inventé les signes du Zodiaque, construit les premières tables astrologiques et dont la civilisation aurait sombré au cours d'une nuit d'orgie, après quatre cent mille années. Comme eux, les 'Adites devaient s'adonner à la plus vieille science du monde, l'astrologie. Les édifices honnis par le prophète Hûd pouvaient être aussi bien des observatoires astrologiques analogues aux observatoires de la Chaldée dont Hérodote nous a donné de suggestives descriptions, avec leurs sept étages, les curieuses zigurat (ou ziqqurat), au sommet desquelles les prêtres montaient pour réciter les hymnes à l'adresse du soleil à son lever, lorsqu'il était au zénith, et à son coucher.

## (الجزء التاسع عشر)

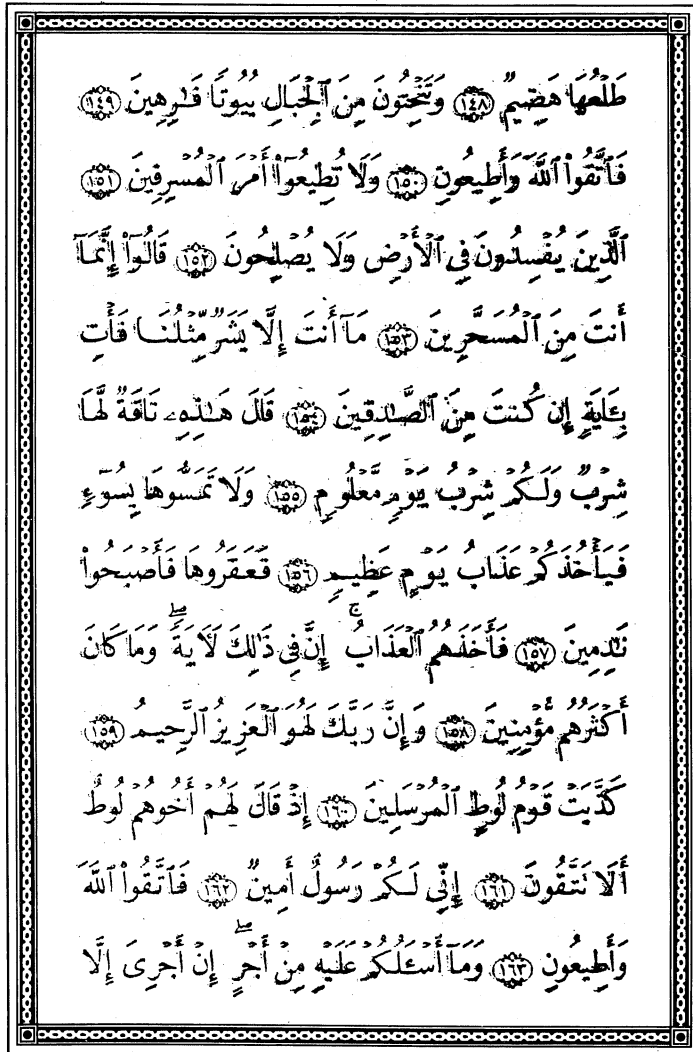


131. « Craignez Dieu et obéissez-moi !  
 132. « Craignez celui qui vous a pourvus de ce que vous savez,  
 133. de troupeaux et d'enfants,  
 134. de jardins et de sources !  
 135. « Je crains pour vous le châtement d'un grand jour. »  
 136. On lui dit : « Il nous est égal que tu nous exhortes ou non !  
 137. « Nos mœurs ne sont que celles de nos ancêtres.  
 138. « Nous ne serons donc pas châtiés »  
 139. Ils le traitèrent [ainsi] d'imposteur. Nous les fîmes périr. En cela, il y a sûrement un signe, mais la plupart d'entre eux ne sont pas croyants.  
 140. Ton Seigneur est en vérité puissant et compatissant.  
 141. Les Thamûdites ont [également] traité les envoyés [de Dieu] d'imposteurs.  
 142. Lorsque leur frère Salîh leur dit : « Or ça, ne craignez-vous pas [Dieu] ?  
 143. « Je suis pour vous un messager fidèle !  
 144. « Craignez Dieu et obéissez-moi !  
 145. « Je ne vous demanderai [pour la peine que je me donne pour vous] aucun salaire, mon salaire n'incombant qu'au Seigneur des mondes.  
 146. « [Pensez-vous que] vous serez laissés ici-bas en sécurité  
 147. parmi des jardins et des sources,  
 148. des champs cultivés et des palmiers-dattiers aux régimes surchargés

V. 148 : *Surchargés, baḍīm*, autre sens : « frais, mûrs, gracieux », etc. (Râz., XXIV, 159 ; Tab., XIX, 99-100).



## ( سورة الشعراء )



149. et que vous creuserez [toujours] des demeures, avec art, dans les montagnes ?  
 150. « Craignez donc Dieu et obéissez-moi !  
 151. « N'obéissez pas à l'ordre des outranciers  
 152. qui sèment la corruption sur terre et n'améliorent [rien] ! »  
 153. Ils lui répondirent : « Tu n'es qu'un ensorcelé,  
 154. rien d'autre qu'un être humain comme nous. Mais montre-nous un signe si tu es véridique.  
 155. – Voici, dit-il, une chamelle. Elle boira un [jour] et vous boirez un autre jour convenu.  
 156. « Ne lui faites aucun mal, sans quoi vous aurez à endurer le châtement d'un grand jour. »  
 157. Or, ils coupèrent les jarrets [de la chamelle] et eurent le lendemain à le regretter.  
 158. Le châtement leur fut infligé. En cela, il y avait sûrement un signe, mais la plupart d'entre eux n'étaient pas croyants.  
 159. En vérité, ton Seigneur est puissant et compatissant.  
 160. Le peuple de Loth traita [lui aussi] les envoyés [de Dieu] d'imposteurs.  
 161. Lorsque leur frère Loth leur dit : « Or ça, ne craignez-vous pas [Dieu] ?  
 162. « Je suis pour vous un messager digne de confiance !  
 163. « Craignez Dieu et obéissez-moi !  
 164. « Je ne vous demande aucun salaire [pour la peine que je me donne pour vous], mon salaire n'incombant qu'au Seigneur des mondes.

V. 154 : *Signe* : prodige, miracle, preuve.

V. 155 : *Voici... une chamelle*. Il la fit sortir d'un rocher (Tab., XIX, 104). Cette chamelle buvait toute l'eau de la source qui les alimentait. Šāliḥ leur proposa de disposer de l'eau de cette source pour leurs troupeaux et leurs besoins, un jour, et de laisser cette chamelle boire le jour suivant et ainsi de suite.

V. 162 : *Digne de confiance*, autre sens : « fidèle ».

## (الجزء التاسع عشر)

عَلَى رَبِّ الْعَالَمِينَ ﴿١٦٥﴾ أَتَأْتُونَ الذُّكْرَانَ مِنَ الْعَالَمِينَ ﴿١٦٥﴾  
 وَتَذَرُونَ مَا خَلَقَ لَكُمْ رَبُّكُمْ مِنْ أَزْوَاجِكُمْ بَلْ أَنْتُمْ  
 قَوْمٌ عَادُونَ ﴿١٦٦﴾ قَالُوا لَئِنْ لَمْ تَنْتَهِ يَلُوطُ لَتَكُونَ مِنَ  
 الْمُخْرَجِينَ ﴿١٦٧﴾ قَالَ إِنِّي لِعَمَلِكُمْ مِنَ الْقَالِينَ ﴿١٦٨﴾ رَبِّ  
 نَجِّنِي وَأَهْلِي مِمَّا يَعْمَلُونَ ﴿١٦٩﴾ فَنجيناه وأهله واجمعين ﴿١٧٠﴾  
 إِلَّا جُوزًا فِي الْغَابِرِينَ ﴿١٧١﴾ ثُمَّ دَمَرْنَا الْأَخْرِينَ ﴿١٧٢﴾  
 وَأَمْطَرْنَا عَلَيْهِمْ مَطَرًا فَسَاءَ مَطَرُ الْمُنذَرِينَ ﴿١٧٣﴾ إِنَّ فِي  
 ذَلِكَ لَآيَةً وَمَا كَانَ أَكْثَرُهُمْ مُؤْمِنِينَ ﴿١٧٤﴾ وَإِنَّ رَبَّكَ هُوَ  
 الْعَزِيزُ الرَّحِيمُ ﴿١٧٥﴾ كَذَّبَ أَصْحَابُ الْمِرْثَلِينَ ﴿١٧٦﴾  
 إِذْ قَالَ لَهُمْ شُعَيْبٌ أَلَا تُتَّقُونَ ﴿١٧٧﴾ إِنِّي لَكُمْ رَسُولٌ  
 أَمِينٌ ﴿١٧٨﴾ فَاتَّقُوا اللَّهَ وَأَطِيعُوا أَمْرًا ﴿١٧٩﴾ وَمَا أَسْأَلُكُمْ  
 عَلَيْهِ مِنْ أَجْرٍ إِنْ أَجْرِيَ إِلَّا عَلَى رَبِّ الْعَالَمِينَ ﴿١٨٠﴾

165. « Dans tout l'univers, serez-vous [les seuls] à vous livrer sur des mâles à des actes contre nature et délaisserez-vous vos épouses que Dieu a créées pour vous ? Assurément vous êtes un peuple transgresseur. »
166. « Seigneur, préserve-moi ainsi que les miens de ce qu'ils font. »
167. Ils lui répondirent : O Loth ! si tu ne cesses pas [tes admonitions], tu seras sûrement expulsé.
168. — J'exècre, dit-il, ce que vous faites.
169. « Seigneur, préserve-moi ainsi que les miens de ce qu'ils font. »
170. Nous le sauvâmes, lui et les siens, tous,
171. hormis une vieille femme restée parmi les attardés.
172. Les autres, nous les anéantîmes.
173. Nous fîmes pleuvoir sur eux ! Quelle abominable pluie [que celle qui tombe] sur ceux qui sont avertis [vainement] !
174. En cela, il y avait sûrement un signe, mais la plupart d'entre eux n'étaient pas croyants.
175. Et en vérité, ton Seigneur est puissant et miséricordieux.
176. Les gens d'Al ' Ayka avaient [de même] traité d'imposteurs les envoyés [de Dieu].
177. Lorsque Choai'b leur dit : « Or ça, ne craignez-vous pas [Dieu] ? »
178. « Je suis pour vous un messager digne de confiance ! »
179. « Craignez Dieu et obéissez-moi ! »
180. « Je ne vous demande aucun salaire [pour la peine que je me donne pour vous], mon salaire n'incombant qu'au Seigneur des mondes.

V. 171 : *Une vieille femme*, qui signalait aux Sodomites les étrangers de passage chez eux (Tab., XIX, 106).

V. 176 : *'Ayka* : un bois touffu, surnom de Madyan.

## (سورة الشعراء)



\* أَوْفُوا الْكَيْلَ وَلَا تَكُونُوا مِنَ الْمُخْسِرِينَ ﴿١٨١﴾  
 وَزِنُوا بِالْقِسْطِاسِ الْمُسْتَقِيمِ ﴿١٨٢﴾ وَلَا تَبْخَسُوا النَّاسَ  
 أَشْيَاءَهُمْ وَلَا تَعْتُوا فِي الْأَرْضِ مُفْسِدِينَ ﴿١٨٣﴾ وَاتَّقُوا  
 الَّذِي خَلَقَكُمْ وَالْحَيَلَةَ الْأُولِينَ ﴿١٨٤﴾ قَالُوا إِنَّمَا أَنْتَ مِنَ  
 الْمُسْحَرِينَ ﴿١٨٥﴾ وَمَا أَنْتَ إِلَّا بَشَرٌ مِثْلُنَا وَإِنْ نَظُنُّكَ  
 لَمِنَ الْكَاذِبِينَ ﴿١٨٦﴾ فَاسْقِطْ عَلَيْنَا كِسْفًا مِّنَ السَّمَاءِ إِنْ  
 كُنْتَ مِنَ الصَّادِقِينَ ﴿١٨٧﴾ قَالَ رَبِّيَ أَعْلَمُ بِمَا تَعْمَلُونَ ﴿١٨٨﴾  
 فَكَذَّبُوهُ فَأَخَذَهُمْ عَذَابُ يَوْمِ الظُّلَّةِ إِنَّهُ كَانَ عَذَابَ  
 يَوْمٍ عَظِيمٍ ﴿١٨٩﴾ إِنَّ فِي ذَلِكَ لَآيَةً وَمَا كَانَ أَكْثَرُهُمْ  
 مُؤْمِنِينَ ﴿١٩٠﴾ وَإِنَّ رَبَّكَ لَهُو الْعَزِيزُ الرَّحِيمُ ﴿١٩١﴾ وَإِنَّهُ  
 لَتَنْزِيلُ رَبِّ الْعَالَمِينَ ﴿١٩٢﴾ نَزَلَ بِهِ الرُّوحُ الْأَمِينُ ﴿١٩٣﴾  
 عَلَى قَلْبِكَ لِتَكُونَ مِنَ الْمُنذِرِينَ ﴿١٩٤﴾ بِلِسَانٍ عَرَبِيٍّ

181. « Donnez la juste mesure ! Ne soyez pas des fraudeurs !  
 182. « Pesez avec une balance exacte !  
 183. « Ne spoliez pas les gens dans leurs biens et ne commettez pas d'abus sur la terre, en corrupteurs !  
 184. « Craignez celui qui vous a créés, vous et les premières générations ! »  
 185. Ils lui répondirent : « Tu n'es qu'un ensorcelé !  
 186. « Tu n'es qu'un être humain comme nous et nous pensons que tu mens.  
 187. « Fais tomber sur nous des fragments du ciel, si tu es véridique !  
 188. – Mon Seigneur sait bien ce que vous faites », dit-il.  
 189. Ils le traitèrent d'imposteur. Le châtement du jour de l'ombre leur fut infligé et ce fut le châtement d'un grand jour.  
 190. En cela il y avait sûrement un signe mais la plupart d'entre eux n'étaient pas croyants.  
 191. En vérité, ton Seigneur est puissant et compatissant.  
 192. En vérité, ce [Coran] est une révélation émanant du Seigneur des mondes,  
 193. déposée par l'Esprit fidèle  
 194. en ton cœur pour que tu sois du nombre des avertisseurs.  
 195. [Révélation faite] en langue arabe claire,



V. 189 : *L'ombre*. Ils avaient quitté leurs demeures par un jour de chaleur torride en quête d'un peu de fraîcheur, un épais nuage leur apparaissant au loin. Ils s'y dirigèrent. Le nuage voila le soleil, les plongeant dans une demi-obscurité, puis se changea en nuée ardente qui les anéantit (Tab., XIX, 110).

V. 192 : *Une révélation*, text. : « une descente ».

V. 193 : *Déposée par l'Esprit fidèle*, text. : « une descente avec l'Esprit fidèle » (l'ange Gabriel).

V. 194 : *Tu* : Muḥammad.

## (الجزء التاسع عشر)

مَبِينٍ ﴿١٩٥﴾ وَإِنَّهُ لَنِي زُبُرِ الْأَوَّلِينَ ﴿١٩٦﴾ أَوْلَىٰ يَكُنْ لَهُمْ  
 آيَةٌ أَن يَعْلَمَهُرُ عَلَيْهِمْ عِلْمُ رَبِّهِمْ إِبْرَاهِيمَ ﴿١٩٧﴾ وَلَوْ نَزَّلْنَاهُ  
 عَلَىٰ بَعْضِ الْأَعْجَمِينَ ﴿١٩٨﴾ فَقَرَأَهُ عَلَيْهِمْ مَا كَانُوا بِهِ  
 مُؤْمِنِينَ ﴿١٩٩﴾ كَذَلِكَ سَلَكْنَاهُ فِي قُلُوبِ الْمُجْرِمِينَ ﴿٢٠٠﴾  
 لَا يُؤْمِنُونَ بِهِ ۖ حَتَّىٰ يَرَوْا الْعَذَابَ الْأَلِيمَ ﴿٢٠١﴾ فَيَأْتِيهِمْ  
 بَغْتَةً وَهُمْ لَا يَشْعُرُونَ ﴿٢٠٢﴾ فَيَقُولُوا هَلْ نَحْنُ مُنظَرُونَ ﴿٢٠٣﴾  
 أَفَعَدَّائِنَا لَمَّا جَاءُوا أَمْ عَدِّئَتِنَا سَاعَةَ ﴿٢٠٤﴾ أَفَرَأَيْتَ إِنْ مَتَّعْنَاهُمْ  
 سِنِينَ ﴿٢٠٥﴾ ثُمَّ جَاءَهُمْ مَا كَانُوا يُوعَدُونَ ﴿٢٠٦﴾ مَا أَغْنَىٰ  
 عَنْهُمْ مَا كَانُوا يُمْتَعُونَ ﴿٢٠٧﴾ وَمَا أَهْلَكَا مِنْ قَرْيَةٍ إِلَّا مَا  
 مُنذَرُونَ ﴿٢٠٨﴾ ذِكْرَىٰ وَمَا كُنَّا ظَالِمِينَ ﴿٢٠٩﴾ وَمَا نُنزِّلُ بِهِ  
 إِلَّا السَّيْلُطِينَ ﴿٢١٠﴾ وَمَا يَنْبَغِي لَهُمْ وَمَا يَسْتَظِيلُونَ ﴿٢١١﴾  
 إِيَّاهُمْ عَنِ السَّمْعِ لَمْعَزُولُونَ ﴿٢١٢﴾ فَلَا تَدْعُ مَعَ اللَّهِ

196. et certes, elle est [mentionnée] dans les écrits [sacrés] des anciens.  
 197. N'est-ce pas un signe pour eux que les docteurs juifs en soient instruits ?  
 198. Si nous l'avions révélé à un [prophète] non arabophone  
 199. et qu'il le leur eût récité, ils n'y auraient pas cru.  
 200. C'est ainsi que nous avons introduit le [doute] à son sujet dans le cœur des criminels.  
 201. Ils n'y croiront pas tant qu'ils n'auront pas ressenti le douloureux châtement  
 202. [qui] fondra brusquement sur eux sans qu'ils le pressentent.  
 203. « Aurons-nous un délai ? » s'écrieront-ils.  
 204. Trouveront-ils, alors, notre châtement trop prompt ?  
 205. Si nous leur permettions de jouir quelques années [encore de la vie d'ici-bas]  
 206. et que les menaces proférées contre eux les atteignaient finalement,  
 207. à quoi leur aurait servi d'avoir tant joui ?  
 208. Nous n'avons détruit aucune cité qui n'ait eu ses avertisseurs  
 209. pour l'exhorter, car nous ne sommes pas du nombre des injustes.  
 210. Ce ne sont pas les démons qui ont transmis [cette révélation] :  
 211. [une telle mission] n'aurait été ni dans leur intérêt, ni dans leurs possibilités.  
 212. Ils sont, en vérité, écartés de l'audition [du Coran].  
 213. N'invoque avec Dieu aucune autre divinité, sinon tu serais du nombre de ceux qui seront châtiés.

V. 196 : *Elle est [mentionnée]*. Selon tous les commentateurs, et Tabari en particulier, le Coran affirme qu'il est fait mention de la révélation islamique — quant à son annonce et non à son contenu — et du Prophète de l'Islâm, dans les Écritures saintes révélées auparavant.

Cette thèse, étayée aussi par le verset 6 de la S. LXI, est importante, non seulement sur le plan du dogme et de la théologie comparée, mais plus encore sur le plan historique. Elle est à la base de la polémique islamo-chrétienne. Comme preuve historique, les théologiens de l'Islâm citent surtout ce passage de l'Évangile selon saint Jean (XVI, 1-14) : « Je vous ai dit ces choses afin qu'elles ne soient pas pour vous une occasion de chute... Maintenant je vais vers celui qui m'a envoyé... Je vous dis la vérité : il vous est avantageux que je m'en aille, car si je ne m'en vais pas, le Consolateur ne viendra pas vers vous ; ... Et quand il sera venu, il convaincra le monde, en ce qui concerne le péché, la justice et le jugement... J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez pas les porter maintenant. Quand le Consolateur sera venu, l'Esprit de vérité, il vous conduira dans toute la vérité, car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira ce qu'il aura entendu et il vous annoncera les choses à venir. Il me glorifiera parce qu'il prendra de ce qui est à moi et vous l'annoncera. »

Ce Consolateur, pour les musulmans, est précisément Muḥammad. La controverse a porté naturellement sur le mot grec qu'on traduit en latin et ensuite dans toutes les langues parlées par les chrétiens par « Consolateur ». Ce recours au grec s'explique par le fait qu'aucun Évangile araméen — langue du Christ — ne nous est parvenu. *Parakletos* signifie, à proprement parler, « invoqué » (traduit par « avocat » par référence à la première épître de saint Jean, I, 10). Puis transposé et traduit par « Consolateur ».

Or, la forme du mot et le sens évolué qu'il a reçus sont contestés par les théologiens de l'Islâm qui soutiennent qu'il faut lire dans l'original grec de l'Évangile non pas *parakletos*, mais *pariklytos*, « digne d'être loué, glorifié », soit en arabe *Muḥammad* (Mahomet).

Notre ignorance du sanscrit ne nous permet pas de citer les textes sacrés de Zoroastre et de Bouddha. Nous empruntons la note suivante au professeur Hamidullah (HAMC, 359 note) : « [Le] Livre zoroastrien prédit (*Zend-Avesta yacht*, I 3, XXVIII, 129) un iconoclaste qui s'appellera « le comblé de louanges » ainsi que « miséricorde pour tous ». (Entre autres passages de l'*Avesta* et du *Dāsarīr*.) La Pourouna et les véda des Hindous brahmanistes prédisent un sage surgi du désert appelé « le digne de louanges » ; son chariot touchera le ciel (*mi rāj*) ; un sage aux chameaux ; deux de ses grandes victoires avec trois cents et dix mille saints (à Badr et à La Mekke).

Ailleurs dans le *Kalukī Pourouna* (manifestation guerrière, la dernière incarnation de Dieu), son père s'appellera « esclave de Dieu » et sa mère « digne de confiance » ('Abdallah et Amina en arabe). De même il doit naître dans le pays de sable et se réfugier au nord de sa ville natale, etc. Rappelons que *pourouna* signifie littéralement « écrits anciens » Nous aurons à revenir sur cette question.

V. 197 : *Pour eux* : pour les incrédules de La Mekke.

La tradition et l'exégèse enseignent que ce verset est de révélation médinoise. L'exégèse nous apprend que, parmi les docteurs juifs (text. : les savants des fils d'Israël), 'Abdallah b. Sallām avait reconnu le Prophète comme envoyé de Dieu et s'était converti à l'Islâm.

V. 199 : *Leur* : aux arabophones, en particulier aux Mekkois (Tab., XIX, 115 ; Râz., XXIV, 169 ; Jalâl, p. 497).

V. 207 : *A quoi*. Faisons remarquer, en raison des contresens relevés dans à peu près toutes les traductions, que *mā* n'a pas ici une valeur négative, mais interrogative (Jalâl, p. 497 ; Tab., XIX, 117 ; Zam., III, 128).

## (سورة الشعراء)

إِلَهَاءَ لَعْرَفْتَكُونِ مِنَ الْمُعَلِّدِينَ ﴿٢١٤﴾ وَأَنْذِرْ عَشِيرَتَكَ  
 الْأَقْرَبِينَ ﴿٢١٥﴾ وَأَخْفِضْ جَنَاحَكَ لِمَنِ اتَّبَعَكَ مِنَ  
 الْمُؤْمِنِينَ ﴿٢١٦﴾ فَإِنَّ عَصَاكَ فُقُلٌ إِنِّي بَرِيءٌ مِمَّا  
 تَعْمَلُونَ ﴿٢١٧﴾ وَتَوَكَّلْ عَلَى الْعَزِيزِ الرَّحِيمِ ﴿٢١٨﴾ الَّذِي  
 يَرِنُّكَ حِينَ تَقُومُ ﴿٢١٩﴾ وَتَقْلِبُكَ فِي السَّجِدِينَ ﴿٢٢٠﴾  
 إِنَّهُ هُوَ السَّمِيعُ الْعَلِيمُ ﴿٢٢١﴾ هَلْ أَنْشِئُكُمْ عَلَىٰ مَنْ تَنْزَلُ  
 الشَّيَاطِينُ ﴿٢٢٢﴾ تَنْزَلُ عَلَىٰ كُلِّ آفَاكٍ أَثِيمٍ ﴿٢٢٣﴾ يُلْقُونَ  
 السَّمْعَ وَأَكْثُرُهُمْ كَاذِبُونَ ﴿٢٢٤﴾ وَالشُّعْرَاءُ يَتَّبِعُهُمُ  
 الْغَاوُونَ ﴿٢٢٥﴾ أَلَمْ تَرَ أَنَّهُمْ فِي كُلِّ وَادٍ يَمِيمُونَ ﴿٢٢٦﴾  
 وَأَنَّهُمْ يَقُولُونَ مَا لَا يَفْعَلُونَ ﴿٢٢٧﴾ إِلَّا الَّذِينَ ءَامَنُوا وَعَمِلُوا  
 الصَّالِحَاتِ وَذَكَرُوا اللَّهَ كَثِيرًا وَانْتَصَرُوا مِن بَعْدِ مَا ظَلَمُوا  
 وَسَيَعْلَمُ الَّذِينَ ظَلَمُوا أَيَّ مُنْقَلَبٍ يَنْقَلِبُونَ ﴿٢٢٨﴾

214. Avertis les [membres] les plus proches de ton clan  
 215. et sois bienveillant envers les croyants qui te suivent.  
 216. Si [les membres de ton clan] te désobéissent, dis-leur : « Je me déclare irresponsable de vos actes ! »  
 217. Mets ta confiance en [Dieu] tout-puissant, tout-compatissant,  
 218. qui te voit quand tu te lèves [pour prier]  
 219. et quand tu officies parmi [les fidèles] prosternés.  
 220. [Dieu] entend et sait tout.  
 221. Vous apprendrai-je sur qui descendent les démons ?  
 222. [Ils descendent] sur tout imposteur chargé de péchés.  
 223. Ils communiquent [ce] qu'ils ont entendu, mais la plupart sont des menteurs.  
 224. Et les poètes... les dévoyés les suivent.  
 225. Ne vois-tu pas qu'ils errent en chaque vallée  
 226. et qu'ils disent ce qu'ils ne font pas,  
 227. exception faite de ceux qui [parmi eux] croient, font le bien, se souviennent fréquemment de Dieu, qui  
 [usent de leurs vers] pour se défendre lorsqu'ils sont victimes d'une injustice. Les provocateurs sauront le  
 revirement qu'ils éprouveront.

V. 214 : Après la conquête de La Mekke, le Prophète réunit les siens, quarante hommes valides, sans compter les femmes, et après leur avoir offert un repas plantureux, il les mit solennellement en garde de transgresser les prescriptions divines, en espérant qu'en raison de leur parenté, leurs péchés leur seraient pardonnés par Dieu. « Demandez-moi ce que vous voudrez, sauf d'être un argument suffisant pour vous devant Dieu. » Cette mise en garde, selon d'autres opinions, aurait été faite avant l'hégire et l'arrogance d'Abû Lahab, à cette occasion, serait à l'origine de la révélation de la S. XI (Tab., XIX, 118-123 ; Zam., III, 129).

Parmi les membres de la famille du Prophète qui furent ainsi mis en garde, il y avait Fâtima, sa fille ; Şafia, sa tante ; 'Abbâs, son oncle.

V. 125 : *Sois bienveillant*. Dans le texte, l'expression est imagée : « incline ton aile sur eux... »

V. 218 : [*Pour prier*], Tab., XIX, 123.

V. 219 : *Quand tu officies*, text. : « ton changement » ; c'est-à-dire les différents gestes rituels que tu accomplis durant la prière : station debout, inclination, genuflexion, prosternation, etc.

V. 221 : *Sur qui descendent*, avec le sens de « pactiser ». Les commentateurs influencés par la tradition selon laquelle les démons cherchent à écouter ce qui se dit au ciel, s'empressent, dès qu'ils ont saisi quelques bribes, de les communiquer aux sorciers et aux devins, pensent que le verset vise les magiciens. Il se peut aussi que ce verset et les suivants visent plutôt les poètes traités d'imposteurs et de pécheurs et servent ainsi d'introduction à leur condamnation. Les Arabes croyaient, en effet, que chaque poète avait « son djinn » (démon) qui lui inspirait ses vers.

V. 224 : *Dévoyés*. Nous avons rencontré ce mot (*ghâwîn*) au verset 94. On serait presque tenté de le traduire ici, compte tenu du contexte, en forçant un peu le texte, par « aventurier ». Les commentateurs interprètent ce mot par démon au sens propre et au sens figuré. Un fait peut en préciser un peu le sens. A l'époque où le Prophète était à Médine, un conflit opposa deux poètes dont les noms ne sont pas indiqués. Ils composèrent des satires l'un contre l'autre et eurent chacun un auditoire qui devint vite un parti de soutien pour lui, composé en majorité de dévoyés et de faibles d'esprit (Tab., XIX, 127).

V. 225 : *Ils errent, hâma* : « aimer passionnément, errer çà et là, avoir une grande soif ».

*En chaque vallée*, au propre et au figuré. Dans ce dernier cas : « cultiver tous les genres poétiques » (Jalâl, p. 498), et aussi « ne reculer devant aucune exagération » (Zam., III, 131), « critiquer les uns et les autres arbitrairement, par intérêt ou par vengeance » (Tab., XIX, 127).

V. 226 : Ils s'attribuent des qualités et des exploits purement imaginaires. Ils se disent généreux alors qu'ils sont avares, amoureux alors qu'ils n'ont jamais aimé ; ils disent qu'ils ont livré des combats épiques alors qu'ils sont pleutres, en un mot : ils sont menteurs !

V. 227 : Ce verset, très clair, a été cependant dévié de son sens par R. Blachère. Il s'agit ici des poètes partisans du Prophète que nous avons mentionnés dans notre introduction. Cette exception a été, depuis, étendue à tous les poètes qui ont la foi et qui sont, en conséquence, scrupuleux.

*Les provocateurs* : les poètes qui mettent leur art au service du mal, de l'erreur ou de la délation calomnieuse. Le trait vise les poètes qui s'étaient acharnés contre le Prophète.







## Sourate XXVII

### *Les fourmis (an-Naml)*



Quarante-huitième dans l'ordre chronologique ; quatre-vingt-treize versets (quatre-vingt-quatorze ou quinze, selon Râz., XXIV, 177) révélés à La Mekke ; tire son nom du verset 18 où il est question de fourmis.

### CANEVAS

Dieu : Créateur suprême, a tout perfectionné et établi l'harmonie dans l'univers ; aucun mystère ne Lui échappe, ni celui des cieux, ni celui de la terre, ni celui des cœurs. Nul ne peut pénétrer Sa science. Il a fixé tout destin dans un livre primordial ; Il est seul digne de louange. Ses bienfaits ; rien ne L'égalé : 54-75, 73-78, 86, 93.

La création et les signes de Dieu : 13, 83.

Le Coran : révélation divine claire dissipant l'erreur et établissant la vérité ; il est pour les croyants une bonne nouvelle et une miséricorde ; donne une solution aux problèmes qui divisent les Israélites : 1-3, 6, 76-77.

Muhammad : n'a pas à s'affliger du comportement des mécréants. Doit mettre sa confiance en Dieu et être certain d'être sur la voie de la vérité. Sa mission est de prêcher, d'adorer et de se sentir musulman (= soumis à Dieu en s'abandonnant à Sa volonté) : 70-72, 79-81, 91-93.

Les autres prophètes : Moïse, David, Salomon et la reine de Sabâ' ; Sâlih et les Thamûdites ; Loth et Sodome : 7-14, 15-44, 45-53, 54-58.

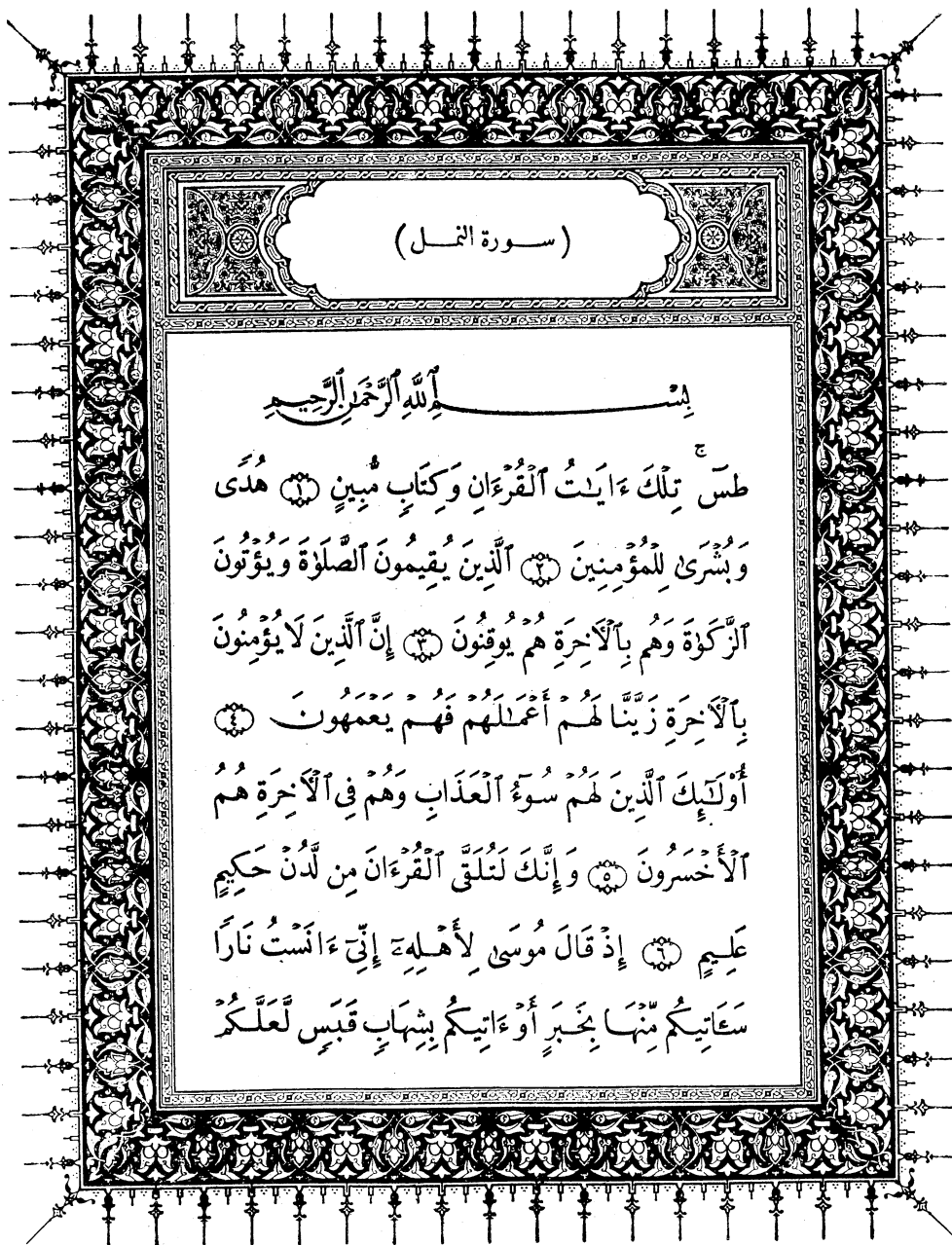
Les croyants : 1-3, 89.

Les mécréants : sans foi, leur vie est vide et ressemble davantage à la mort qu'à la vraie vie ; sourds, aveugles, ils vivent dans un égarement évident ; leurs objections et leur attachement à la vieille idolâtrie ; un châtimeur les attend : 4-5, 65-75, 80-85.

Le Jugement dernier : la Bête et la trompe : 82, 87-90.

Le paradis : récompense des justes et des bienfaiteurs de l'humanité : 89.

L'enfer : lieu de rendez-vous et de sanction pour les criminels : 90.



De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.

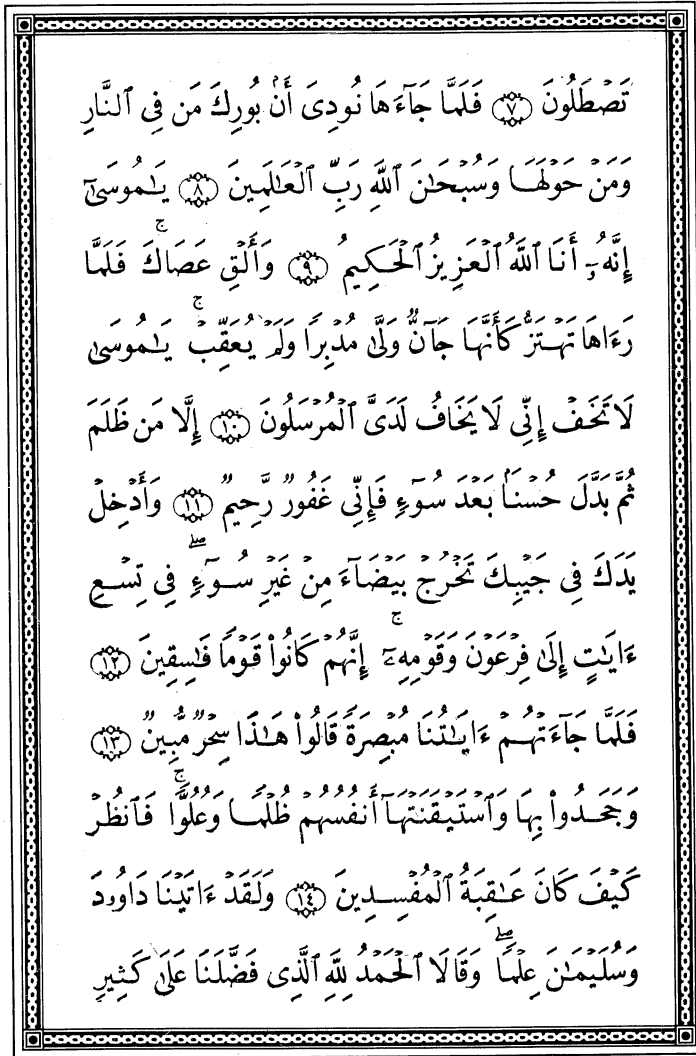
1. T.S. (Tâ-Sin). Voici les versets de la Lecture et d'une Écriture claire.
2. [Ils serviront] de bonne direction et de bonne nouvelle pour les croyants
3. qui accomplissent la prière, acquittent l'aumône légale et sont convaincus de la vie future.
4. En vérité, nous donnons une [fausse] beauté aux actes de ceux qui n'y croient pas. Aussi sont-ils dans l'errance.
5. Ce seront ceux-là qui subiront le pire châtement et ce seront ceux-là qui, dans la vie future, seront les plus grands perdants.
6. En vérité, tu reçois le Coran de la part d'un Sage omniscient.
7. [Souviens-toi] lorsque Moïse dit à sa famille : « J'aperçois au loin un feu ! [J'y vais] pour vous apporter quelques nouvelles [au sujet de notre route] ou un tison [pour faire du feu et vous permettre] de vous réchauffer. »

V. 1 : T.S. sur ces sigles, cf. S. II, 1.

V. 7 : [*Au sujet de notre route*]. Cf. Jalâl, p. 499 et S. XVII, note introductive. Moïse en se rendant en Égypte pour voir sa mère en compagnie de sa famille avait perdu sa route à la suite d'une tempête de neige.

*Un tison*, autre sens : « une torche, une flamme ».

## (سورة التمل)



8. *Lorsqu'il fut à proximité de ce feu, il fut interpellé : « Béni soit celui qui est au centre de la lumière et qui est autour d'elle ! Gloire à Dieu, Seigneur des mondes !*
9. *« O Moïse ! Je suis Dieu, le Tout-Puissant, le Sage !*
10. *« Jette ton bâton ! » Moïse, voyant son bâton s'agiter comme un serpent, tourna le dos [pour fuir], mais ne put rebrousser chemin.*
11. *« O Moïse ! n'aie pas peur ! Devant moi les messagers n'ont rien à craindre. [Ce sont les autres hommes, qui doivent me craindre], excepté ceux qui, ayant commis une injustice, substituent ensuite la bonne à la mauvaise action, car j'absous et fais miséricorde.*
12. *« Introduis ta main dans l'encolure de ta tunique. Elle ressortira blanche sans [que cette blancheur résulte] d'une maladie. [Ce sera] l'un des neuf signes [destinés] à Pharaon et à son peuple, qui sont des gens pervers.*
13. *« Lorsque nos signes leur furent présentés pour leur ouvrir les yeux, ils prétendirent que c'était manifestement de la magie.*
14. *« Quoique convaincus de leur [véracité], ils les nièrent [autant] par iniquité que par orgueil. Médite ce qu'il est advenu des corrupteurs. »*
15. *Nous avons donné une science à David et à Salomon qui dirent : « Louange à Dieu qui nous a favorisés par rapport à bon nombre de ses serviteurs qui ont la foi ! »*

V. 8 : *La lumière*. L'exégèse est hésitante dans l'interprétation du mot *nâr*, « feu » (sens étymologique), « lumière » (sens métaphorique) (Tab., XIX, 133-134 ; Râz., XXIV, 182). Quant à Zam., il propose : « Béni soit celui qui se trouve en ce lieu où il y a du feu. »

*Qui est autour d'elle* : les anges (Tab., XIX, 135).

V. 10 : *Un serpent, jann (djinn)*. Tous les commentateurs donnent à ce mot le sens de serpent qui rampe, qui frétille (Tab., XIX, 135 ; Jalâl, p. 500).

V. 11 : Ce passage n'a pas été bien compris par la plupart des traducteurs. R. Blachère, par exemple, reproche, à propos de ce verset, aux commentateurs musulmans, leur embarras et leur insuffisance. Ses remarques donnent à croire que ces commentateurs ont tenté d'expliquer l'inexplicable, de passer sous silence les contradictions et de rendre artificiellement cohérent ce qui est diffus. En vérité, il n'en est rien. Certes, dans ce verset il y a une difficulté. Elle réside dans l'emploi inattendu d'une particule d'exception au début d'une proposition. Une traduction littérale créerait effectivement une contradiction. Le style coranique est plein de suspensions et de sous-entendus et c'est le cas. En fait, à la lumière de la phrase sous-entendue et restituée, le texte ne présente plus de difficulté. Râz. explique (XXIV, 284) l'exception en cause en faisant remarquer qu'elle pourrait viser Moïse, qui s'était rendu coupable d'un meurtre commis sur la personne d'un Égyptien et qui, s'étant repenti, avait obtenu de Dieu le pardon de son crime.

Tab. (XIX, 137) explique ainsi la phrase : « Les prophètes n'ont pas à avoir peur de moi. Seul le reste des mortels peut avoir peur de moi, excepté ceux d'entre les hommes qui, après avoir péché, se repentent... »

V. 12 : *Encolure, jayb* : « ouverture, échancrure d'une tunique ». Autre sens : « poche ». Le même mot indique un rapport de trigonométrie et a été rendu en latin par sinus et le rapport du côté adjacent à l'hypoténuse (*tamâm jayb*) par cosinus. Rappelons que, par déduction, l'exégèse islamique a été amenée à supposer que Moïse devait être brun ou noirâtre et porter une longue tunique sans manches (*kumm*, plur. *akmâm*).

V. 14 : *Médite*, text. : « regarde ».

V. 15 : *Une science* : entre autres connaissances particulières, la faculté de comprendre les différents modes d'expression (langage) des animaux (Tab., XIX, 140).

## (الجزء التاسع عشر)

مِنْ عِبَادِهِ الْمُؤْمِنِينَ ﴿١٥﴾ وَوَرِثَ سُلَيْمَانُ دَاوُدَ وَقَالَ  
 يَا أَيُّهَا النَّاسُ عَلِمْنَا مِنْتُمْ أَنْ تُلَاقُوا رِجَالَكُمْ مِنْ كُلِّ شَيْءٍ  
 وَإِن هَذَا هُوَ الْفَضْلُ الْمُبِينُ ﴿١٦﴾ وَحَشَرَ لِسُلَيْمَانَ  
 جُنُودَهُ مِنَ الْجِنِّ وَالْإِنْسِ وَالطَّيْرِ فَهُمْ يُوزَعُونَ ﴿١٧﴾  
 حَتَّى إِذَا أَتَوْا عَلَى وَادِ النَّمْلِ قَالَتْ تَمَلَّهُمْ يَا أَيُّهَا النَّمْلُ  
 ادْخُلُوا مَسَكِنَكُمْ لَا يَحْطَمَنَّكُمْ سُلَيْمَانُ وَجُنُودُهُ وَهُمْ  
 لَا يَشْعُرُونَ ﴿١٨﴾ فَتَبَسَّمَ ضَاحِكًا مِنْ قَوْلِهَا وَقَالَ رَبِّ أَوْزِعْنِي  
 أَنْ أَشْكُرَ نِعْمَتَكَ الَّتِي أَنْعَمْتَ عَلَيَّ وَعَلَى وَالِدَيَّ وَأَنْ أَعْمَلَ  
 صَالِحًا تَرْضَاهُ وَأَدْخِلْنِي بِرَحْمَتِكَ فِي عِبَادِكَ الصَّالِحِينَ ﴿١٩﴾  
 وَتَفَقَّدَ الطَّيْرَ فَقَالَ مَا لِيَ لَا أَرَى الْهُدْهُدَ أَمْ كَانَ مِنَ  
 الْغَائِبِينَ ﴿٢٠﴾ لَأُعَذِّبَنَّهُ عَذَابًا شَدِيدًا أَوْ لَأَذْبَحَنَّهُ  
 أَوْ لِيَأْتَنِي بِسُلْطَانٍ مُبِينٍ ﴿٢١﴾ فَكَتَبَ غَيْرَ بَعِيدٍ فَقَالَ

16. Salomon hérita de David. Il dit : « O hommes ! Nous avons été initiés au langage des animaux et [une part] de chaque chose nous a été accordée. Voilà bien, en vérité, une insigne faveur ! »
17. Les armées de Salomon [formées] de djinns, d'hommes et d'oiseaux furent rassemblées et groupées [en régiments].
18. [Elles se mirent en marche] et, arrivant à la vallée des Fourmis, l'une de celles-ci s'écria : « Entrez, fourmis, en vos demeures [de peur] que Salomon et ses armées ne vous écrasent sans s'en apercevoir. »
19. Salomon sourit de ce qu'elle avait dit et implora : « Seigneur, permets-moi de te rendre grâce pour le bienfait dont tu nous as comblés, mon père, ma mère et moi-même, d'accomplir une action qui te plaise et admets-moi au sein de ta miséricorde, parmi tes saints serviteurs. »
20. Portant son attention sur les oiseaux [et s'apercevant de l'absence de la huppe] il dit : « Pourquoi ne vois-je pas la huppe ? Serait-elle absente ? »
21. « Certes, je la châtierai sévèrement ou je l'égorgerai sûrement, à moins qu'elle ne me fournisse une justification valable ! »
22. Il demeura peu de temps [et voici que la huppe se présenta et] dit : « Je sais ce dont tu n'as pas connaissance et je t'apporte une nouvelle sûre des Sabâ'.

V. 16 : *Hérta de David* : son savoir, sa sagesse et les marques particulières de la bienveillance divine envers lui. Rappelons, à propos de ces versets, le passage du livre II des Chroniques : « Dieu apparut à Salomon et lui dit : ... La sagesse et l'intelligence te sont accordées Je te donnerai, en outre, des richesses, des biens et de la gloire comme n'en a jamais eu aucun roi avant toi et comme n'en aura jamais aucun après toi » (I, 7, 11, 12). Néanmoins, la place que Salomon occupe dans l'Ancien Testament et dans la tradition juive ne correspond pas à celle qu'il occupe dans la tradition de l'Islâm. Les souvenirs de Salomon qu'on retrouve dans le Coran et le folklore musulman correspondent beaucoup plus à l'image que donne de lui le livre II des Chroniques que le livre I des Rois, qui lui est nettement défavorable. Son auteur anonyme apprécie fort peu la politique étrangère du plus libéral et du plus universaliste des rois d'Israël, encore moins ses tendances syncrétistes, sa sympathie et ses prières pour les non-juifs (I Rois, VIII, 42-43) et surtout ses unions exogamiques. Il désapprouve son penchant pour les étrangères et dénonce l'influence qu'auraient exercée sur lui ses sept cents épouses et ses trois cents concubines, influence qui l'aurait amené à se prosterner devant Astarté, déesse des Phéniciens, et à ériger des temples pour le culte des divinités (abomination) des Moabites (Kemosch), des Ammonites (Moloc), etc. « L'Éternel fut irrité contre Salomon parce qu'il avait détourné son cœur de l'Éternel, le Dieu d'Israël, qui lui était apparu deux fois... » (I Rois, XI, 1-10). Il n'y est même pas fait mention du repentir de Salomon et du pardon que Dieu lui accorda, alors que le livre II des Chroniques, enseigne en fin de chapitre (IX, 22-23) : « Le roi Salomon fut plus grand que tous les rois de la terre par les richesses et par la sagesse. »

En tout cas, la sagesse de Salomon cadre assez mal avec sa prétendue idolâtrie. On a imaginé que « le Prophète Muhammad a jugé à propos de supprimer, dans l'intérêt du culte unitaire qu'il prêchait, l'histoire de la chute d'un prince aussi célèbre par sa sagesse » (KAZC, pp. 11, 25). Sûrement pas, car, pour dénoncer l'idolâtrie, le Prophète n'a pas manqué de pleurer sur la tombe de sa mère et d'avouer que son sort ne saurait être différent de celui de tous les idolâtres. Il fut d'ailleurs rappelé à l'ordre par une révélation, quand il pria Dieu de lui pardonner. Non ! Ce qui est vrai dans cette histoire, c'est que la prétendue chute de Salomon est en contradiction avec la sagesse et l'intelligence qu'il avait reçues de Dieu et que le livre II des Chroniques atteste explicitement. C'est son universalisme qui est en réalité à l'origine des réserves défavorables qu'on relève contre lui dans certains chapitres de la Bible.

V. 19 : *Implora*, litt. : « dit ».

*Ma mère* : Beth-Scheba.

V. 20 : [*S'apercevant de l'absence...*], *tafaqqada* : se rendre compte d'une absence ou d'une disparition et par extension chercher ; la traduction de ce verbe par « passer en revue » ne nous paraît pas exacte.

Dans le folklore sémitique, la huppe passe pour avoir le don de savoir où se trouve l'eau souterraine. D'autres vertus magiques lui sont attribuées. A l'inverse des oiseaux de proie et du corbeau, elle n'est pas néfaste. Son plumage multicolore, son cri et son vol sont réputés propitiatoires. (En ce qui concerne les croyances qui s'attachent dans l'Islâm à ce volatile, cf. Tab., XIX, 143-144 ; Zam., III, 138 ; Jalâl, p. 501 ; JADK, t. III, pp. 510-514, 518, 523 ; DAMH, t. II, pp. 413 et suiv. ; WESS, pp. 53, 135 ; DOUM. En ce qui concerne les Sémites en général, cf. entre autres, LENM ; COND.)

V. 21 : Cette déclaration surprend chez Salomon. Si Dieu lui a donné le pouvoir sur les oiseaux, il ne lui a pas permis pour autant de disposer de leur vie.

V. 22 : *Il*. Le sujet est Salomon, non la huppe (Tab., XIX, 147).

*Je sais*. Le verbe *'ahâta* (cerner) suivi de *'ilman* (de science), mot sous-entendu ici, signifie embrasser de son savoir, connaître d'une façon complète et certaine.

*Sabâ'* : nom d'un peuple de l'Arabie méridionale dont les origines remontent, selon certaines hypothèses, à 2500 avant Jésus-Christ. Les plus anciens documents qui attestent son existence remontent au VIII<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ. Il est mentionné dans l'Ancien Testament, dans le Coran, dans la littérature grecque et dans les documents fournis par les fouilles entreprises dans le sud de l'Arabie. Le nom « Sabâ' », dont l'étymologie est incertaine, désigne cette communauté et son pays. C'est ce qu'attestent des commentateurs comme Tab. (XIX, 147-148) et aussi les inscriptions sud-arabiques. Un modèle de travail scientifique a été consacré au peuple de Sabâ' dans l'*Encycl. de l'Islâm* par J. Tkatsch, s. v. « Sabâ' », suivi d'une excellente bibliographie. La reine des Sabâ' connue dans les annales de l'Islâm sous le nom de Bilqis, était fille unique d'un monarque yéménite du nom de Sharkh (ou Sharâhil ou Shurahbil, l'orthographe est variable), fils de Makik b. Rayyân. Sa mère s'appelait Fâri'â ou Balta'a. A la mort de son père, à une date non précisée, elle s'empara du pouvoir et s'imposa comme reine aux douze tribus formant la communauté des Sabâ'. Sa capitale, dans la région de Ma'rab, était non loin de l'emplacement de San'a, capitale actuelle du Yémen. Son palais était construit d'une façon telle qu'avec ses trois cent soixante fenêtres elle pouvait, chaque matin, se prosterner en face du soleil à son



lever durant toute l'année. Elle avait un conseil de gouvernement comprenant trois cent douze membres ; chacun (*qayl*) avait sous ses ordres dix mille hommes, chiffre qui paraît excessif. Elle avait à son service six cents femmes. La magnificence de son trône dépassait tout ce qu'on pouvait imaginer. Sa richesse, le faste de sa cour, le bien-être régnant dans son royaume sont restés légendaires autant que sa sagesse (cf. I. Kath., III, 360-361 ; Tab., XIX, 151 ; Zam., III, 139 ; ILYB, pp. 165-171). On se reportera à l'Ancien Testament (Gen., X, 28 ; I Rois, X ; *Encycl. Isl.*, s. v. « Bilkis » de Carra de Vaux). On sait que la dynastie éthiopienne, qui vient de s'effondrer (1976), donne comme souche à son arbre généalogique le mariage de Salomon avec la reine des Sabâ'.



## (سورة النمل)

أَحَطُّ بِمَا لَمْ تُحِطْ بِهِ، وَجِئْتُكَ مِنْ سَبِيلٍ بَنِيَّ يَقِينٍ ﴿٢٣﴾  
 إِنِّي وَجَدْتُ أُمَّرَأَةً تَمْلِكُهُمْ وَأُوتِيَتْ مِنْ كُلِّ شَيْءٍ وَلَهَا  
 عَرْشٌ عَظِيمٌ ﴿٢٤﴾ وَجَدْتَهَا وَقَوْمَهَا بِسُجُودٍ لِلشَّمْسِ  
 مِنْ دُونِ اللَّهِ وَزِينُ لَهُمُ الشَّيْطَانُ أَعْمَلَهُمْ فُصِدْهُمْ عَنِ  
 السَّبِيلِ فَهُمْ لَا يَهْتَدُونَ ﴿٢٥﴾ أَلَا يَسْجُدُونَ لِلَّهِ الَّذِي يُخْرِجُ  
 الْخَبْءَ فِي السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ وَيَعْلَمُ مَا تُخْفُونَ وَمَا  
 تُعْلِنُونَ ﴿٢٦﴾ اللَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ رَبُّ الْعَرْشِ الْعَظِيمِ ﴿٢٧﴾  
 \* قَالَ سَنَنْظُرُ أَصَدَقْتَ أَمْ كُنْتَ مِنَ الْكَاذِبِينَ ﴿٢٨﴾  
 أَذْهَبَ بِكِتَابِي هَذَا فَأَلْقَاهُ إِلَيْهِمْ ثُمَّ تَوَلَّى عَنْهُمْ فَانظُرْ  
 مَاذَا يَرْجِعُونَ ﴿٢٩﴾ قَالَتْ يَا أَيُّهَا الْمَلَأُوْا إِنِّي أَنزِلُ  
 إِلَيْكُمْ كِتَابٌ كَرِيمٌ ﴿٣٠﴾ إِنَّهُ مِنْ سُلَيْمَانَ وَإِنَّهُ بِسْمِ اللَّهِ  
 الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ ﴿٣١﴾ أَلَا تَعْلَمُونَ عَلَىٰ وَأَتُونِي مُسْلِمِينَ ﴿٣٢﴾



23. « J'ai découvert qu'une femme comblée de toute chose et possédant un trône magnifique règne sur eux.
24. « Je l'ai trouvée, ainsi que son peuple, adorant non pas Dieu, mais le soleil. Satan a embelli à leurs yeux leurs actions et les a détournés du droit chemin. Ils ne se dirigeront pas.
25. « Que ne se prosternent-ils devant Dieu qui fait sortir ce qui est caché dans les cieux et la terre, connaît leurs secrets et ce qu'ils divulguent,
26. « Dieu en dehors de qui il n'y a point de divinité, le Seigneur du Trône sublime.
27. — Je verrai, dit Salomon, si tu dis la vérité ou si tu es une menteuse.
28. « Emporte ma lettre que voici, lance-la vers eux ; tiens-toi à l'écart et observe leur réaction. »
29. La reine [ayant réuni ses conseillers leur] dit : « Dignitaires ! Une noble missive m'a été lancée.
30. « Elle est de Salomon [et en voici la teneur] : "De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.
31. « Ne soyez pas orgueilleux envers moi et venez à moi pleins de soumission." »

V. 25. : *Que.* Nous traduisons la particule 'allâ (bi'an) d'après la lecture de Médine et de La Mekke ('alâ).

A la récitation de ce verset, le musulman doit se prosterner.

*Leurs.* Ce possessif et le pronom personnel suivant (vous) doivent être rendus à la troisième personne du pluriel puisque la huppe parle des Sabâ' et de leur culte. Text. : « connaît vos secrets et ce que vous divulguez ».

## (الجزء التاسع عشر)

قَالَتْ يَا أَيُّهَا الْمَلَأُوْا أَفْتُونِ فِي أَمْرِي مَا كُنْتُ قَاطِعَةً  
 أَمْرًا حَتَّى تَشْهَدُوْنَ ﴿٣٢﴾ قَالُوا نَحْنُ أَوْلُو قُوَّةٍ وَأَوْلُو بَاسٍ  
 شَدِيدٍ وَالْأَمْرُ إِلَيْكِ فَانظُرِي مَاذَا تَأْمُرِينَ ﴿٣٣﴾ قَالَتْ إِنَّ  
 الْمُلُوكَ إِذَا دَخَلُوا قَرْيَةً أَفْسَدُوهَا وَجَعَلُوا أَعْرَآءَ أَهْلِهَا  
 آذِلَّةً وَكَذَلِكَ يَفْعَلُوْنَ ﴿٣٤﴾ وَإِنِّي مُرْسِلَةٌ إِلَيْهِمْ بِهَدِيَّةٍ  
 فَنَظِرَةٌ بِمِ يَرْجِعُ الْمُرْسَلُونَ ﴿٣٥﴾ فَلَمَّا جَاءَ سَلِيمَنَ قَالَ  
 أَمْدُونِي بِمَالٍ فَمَّا أَتَلْنِي ۗ اللَّهُ خَيْرٌ مِّمَّا ءَاتَلَكُمْ بَلْ أَنْتُمْ  
 بِهَدِيَّتِكُمْ تَفْرَحُونَ ﴿٣٦﴾ أَرْجِعْ إِلَيْهِمْ فَلِنَأْتِيَنَّهُمْ بِجُنُودٍ  
 لَّأَقْبَلْ لَهُمْ بِهَا وَلِنَخْرِجَنَّهُمْ مِنْهَا آذِلَّةً وَهُمْ صَاغِرُونَ ﴿٣٧﴾  
 قَالَ يَا أَيُّهَا الْمَلَأُوْا أَيُّكُمْ يَأْتِينِي بِعَرْشِهَا قَبْلَ أَنْ يَأْتُونِي  
 مُسْلِمِينَ ﴿٣٨﴾ قَالَ عَفْرَيْتُ مِنَ الْجِنَّ أَنَا ءَأَتِيكَ بِهِ ء  
 قَبْلَ أَنْ تَقُومَ مِنْ مَقَامِكَ وَإِنِّي عَلَيْهِ لَقَوِي ۗ أَمِينٌ ﴿٣٩﴾

32. « Dignitaires, continua la reine, conseillez-moi en cette affaire ; je ne déciderai rien sans que vous soyez témoins.
33. – Nous avons, répondirent-ils, la force et sommes doués d'un courage inébranlable. Le commandement t'appartient. Vois toi-même ce que tu as à nous ordonner !
34. – En vérité, dit-elle, lorsque les rois entrent dans une cité, ils la ruinent et jettent dans le mépris les puissants [qui y habitent]. [Habituellement] ils se comportent ainsi.
35. « Je vais leur envoyer un présent et j'attendrai les renseignements qu'apporteront [mes] émissaires. »
36. Lorsque ceux-ci furent auprès de Salomon, celui-ci leur demanda : « Voulez-vous m'aider par vos richesses ? Ce que Dieu m'a donné vaut mieux que ce qu'il vous a donné. Et pourtant, vous êtes fort satisfaits de votre cadeau !
37. « Retournez vers les vôtres ! Je vais marcher sur eux [à la tête] d'une armée contre laquelle ils ne résisteront pas. Nous les expulserons certainement de leur [cité] [et les jeterons dans] l'avilissement et le mépris. »
38. [Puis s'adressant à ses généraux] : « Lequel d'entre vous, dit-il, m'apportera le trône [de cette reine] avant qu'ils ne viennent me faire leur soumission ? »
39. Un djinn redoutable déclara : « Je peux te l'apporter avant que tu ne te lèves de ta place. Je suis à même de remplir cette mission et suis digne de confiance. »

V. 32 : *Sans que vous soyez témoins* : sans que vous soyez présents, ou encore, avec votre accord.

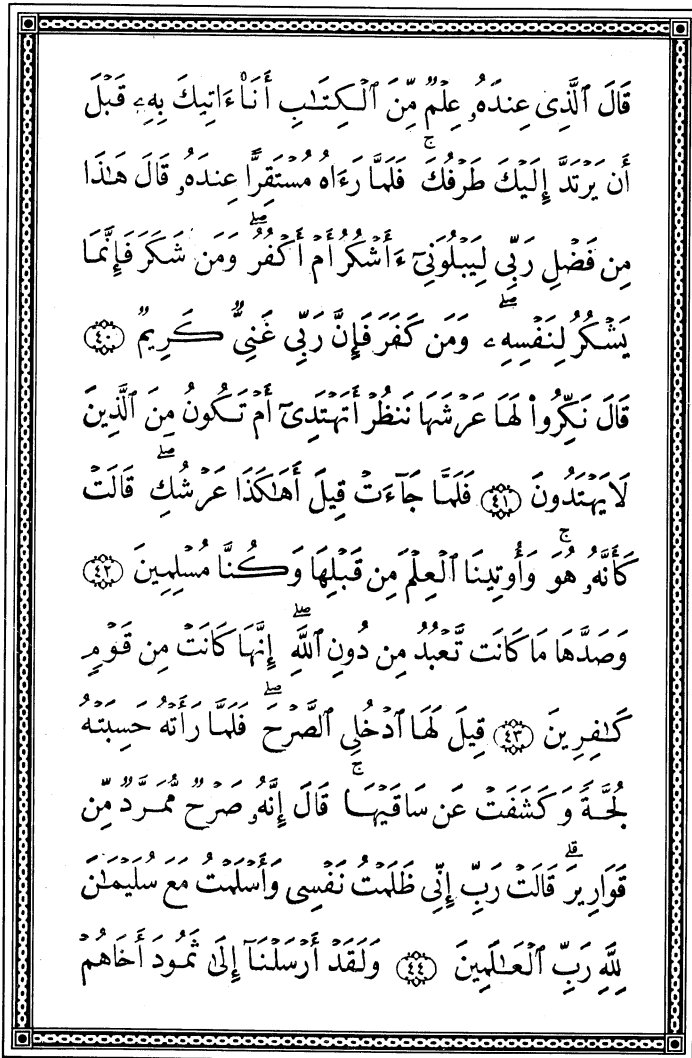
V. 34 : *La ruinent* (Tab., XIX, 154), text. : « la corrompent, y sèment le désordre ».

*Leur* : à Salomon et son armée.

Leur présent en question, qui était fabuleux, était une épreuve. Dans l'esprit de la reine, si Salomon était prophète, il le refuserait et exigerait sa conversion et celle de son peuple à la religion qu'il prêchait. S'il n'était qu'un roi, il s'empresserait de l'accepter (Tab., XIX, 155).

V. 36 : *Lorsque ceux-ci furent...*, text. : « quand vint auprès de Salomon ». Le verbe est au singulier. Le reste du verset montre bien que le sujet est un pluriel.

## ( سورة النمل )



40. Un [homme] qui avait une connaissance de l'Écriture dit [à son tour] : « Je l'apporterai quant à moi, en un clin d'œil. » [Il l'apporta donc et] lorsque Salomon vit [le trône] posé près de lui, il s'écria : « Voilà une marque de la grâce de mon Seigneur pour m'éprouver si je suis reconnaissant ou ingrat ! « Or, quiconque est reconnaissant, l'est pour soi-même, et quiconque est ingrat, mon noble Seigneur se passe [de sa reconnaissance]. »
41. Il ajouta : « Rendez ce trône méconnaissable [pour la reine]. Nous verrons [alors] si elle le reconnaîtra ou non. »
42. Lorsqu'elle arriva [auprès de Salomon], on lui demanda : « Ton trône est-il ainsi ? – On dirait que c'est lui », dit-elle.  
[Alors Salomon s'écria] : « Nous avons reçu la science avant cette [femme] et nous sommes soumis [à Dieu].
43. « [Dieu] la détourna de ce qu'elle adorait en dehors de lui, car elle était d'un peuple infidèle. »
44. On lui dit : « Entrez dans la tour ! » Lorsqu'elle la vit, elle la prit pour une eau profonde et [retroussant sa robe] elle découvrit ses jambes. Salomon lui dit : « C'est une tour [pavée] de cristal – Seigneur ! dit-elle, alors j'ai été injuste envers moi-même ! Je me déclare soumise avec Salomon, à Dieu, Seigneur des mondes. »
45. Nous envoyâmes, en vérité, aux Thamūdites leur frère Sâlih pour leur enjoindre d'adorer Dieu et voici qu'ils se scindèrent en deux groupes antagonistes.

V. 40 : *Un [homme] qui avait...* (Tab., XIX, 163) : il connaissait l'Écriture et savait le nom ineffable de Dieu (*Al Ismu-l- 'A'dham*) grâce auquel on ne peut ni souffrir, ni rencontrer de résistance et par lequel tout se produit instantanément.

*En un clin d'œil*, text. : « *avant que ton regard ne revienne vers toi* » (avant d'ouvrir et de fermer un œil).

[*Il l'apporta donc et*], phrase sous-entendue (*kalam matrük*) (Tab., XIX, 164).

V. 41 : *Si elle le reconnaîtra ou non* (Tab., XIX, 166 ; Zam., III, 144), text. : « si elle est dans la bonne direction ou si elle est de ceux qui ne sont pas dans la bonne direction ».

V. 42 : [*Alors Salomon s'écria*]. C'est Salomon qui est le sujet du verbe *qāla* (sous-entendu) et non la reine qui ne pouvait tenir de tels propos (Tab., XIX, 167 ; Zam., III, 144 ; Jalâl, p. 504).

V. 43 : [*Dieu*] (Tab., XIX, 168). Autre sujet admis : « Salomon ».

V. 44 : *Une tour...*, autre sens : « palais, citadelle », tout édifice élevé. Pour rendre ces versets intelligibles, les commentateurs rapportent plusieurs faits. La reine était excessivement velue et on chuchotait qu'elle avait les pieds de bouc ou d'âne, que sa mère était un djinn femelle, etc. Par ce subterfuge, Salomon voulait se rendre compte de la réalité de ces racontars. Il y a, en plus de cette interprétation légendaire, une autre explication : Salomon voulait se rendre compte des connaissances réelles de la reine et lui montrer le peu de valeur de la religion qu'elle professait. La suite devient alors moins obscure car, en apprenant que ce qu'elle prenait pour une eau profonde n'était qu'un jeu de lumière réfléchi, elle se sentit confuse et se convertit à la religion de Salomon avant de se marier avec lui (Tab., XIX, 169). Le passage n'est pas plus clair pour autant, il faut en convenir, et il est difficile de trouver un lien logique à toutes ces allusions.

V. 45 : Ceux qui lisent le Coran peuvent s'étonner de l'inlassable répétition des récits dans bon nombre de sourates. Ils ne doivent pas oublier, cependant, que la prédication coranique était orale, qu'elle n'était pas destinée à distraire le lecteur, mais à inciter l'auditeur à la réflexion. Au surplus, ces redites prouvent que ces récits étaient recherchés, que leur narration devait réunir autour du Prophète un auditoire considérable qui ne se lassait pas de les entendre et qui se renouvelait sans cesse.



## ( الجزء التاسع عشر )

صَلِحًا أَنْ أَعْبُدُوا اللَّهَ فَإِذَا هُمْ فَرِيقَانِ يَخْتَصِمُونَ ﴿٤٦﴾  
 قَالَ يَلْقَوْمِ لِمَ تَسْتَعْجِلُونَ بِالسَّيِّئَةِ قَبْلَ الْحَسَنَةِ لَوْلَا  
 تَسْتَغْفِرُونَ اللَّهَ لَعَلَّكُمْ تُرْحَمُونَ ﴿٤٧﴾ قَالُوا أَطِيرْنَا بِكَ وَيَمْنُ  
 مَعَكَ قَالَ طِيرُكُمْ عِنْدَ اللَّهِ بَلْ أَنْتُمْ قَوْمٌ تُفْتَنُونَ ﴿٤٨﴾  
 وَكَانَ فِي الْمَدِينَةِ تِسْعَةُ رَهْطٍ يُفْسِدُونَ فِي الْأَرْضِ وَلَا  
 يُصْلِحُونَ ﴿٤٩﴾ قَالُوا نَقَاسِمُوا بِاللَّهِ لَنُبَيِّنَنَّ لَهُمْ وَاَهْلَهُمْ  
 لَنَقُولَنَّ لِوَلِيِّهِ مَا شَهِدْنَا مَهْلِكَ أَهْلِهِ وَإِنَّا لَصَادِقُونَ ﴿٥٠﴾  
 وَمَكْرُؤًا مَكَرًا وَمَكْرُؤًا مَكَرًا وَهُمْ لَا يَشْعُرُونَ ﴿٥١﴾  
 فَانظُرْ كَيْفَ كَانَ عَاقِبَةُ الْمُكْرِمِينَ أَنَا دَمَرْنَاهُمْ وَقَوْمَهُمْ  
 أَجْمَعِينَ ﴿٥٢﴾ فَتِلْكَ بُيُوتُهُمْ خَاوِبَةٌ بِمَا ظَلَمُوا إِنَّا فِي ذَلِكَ  
 لَآيَةٌ لِقَوْمٍ يَعْلَمُونَ ﴿٥٣﴾ وَأَنْجَيْنَا الَّذِينَ ءَامَنُوا وَكَانُوا  
 يَتَّقُونَ ﴿٥٤﴾ وَلَوْطَا إِذْ قَالَ لِقَوْمِهِ أَتَأْتُونَ الْفَلْحِشَةَ وَأَنْتُمْ

46. « O mon peuple ! leur dit-il, pourquoi réclamez-vous la prompte arrivée du mal plutôt que celle du bien ? Que ne demandez-vous pardon à Dieu pour qu'il vous fasse miséricorde ! »
47. On lui répondit : « Nous vous tenons, toi et tes acolytes, pour des oiseaux de mauvais augure ! – Votre augure, répliqua Sâlih, relève de Dieu. Vous êtes un peuple soumis à une tentation. »
48. Or, il y avait dans la ville neuf personnages qui répandaient la dépravation et étaient [incapables] de faire le moindre bien.
49. Ils disaient : « Jurons par Dieu que nous tuons, la nuit, Sâlih et les siens et dirons à celui de ses proches [qui voudrait le venger] que nous n'avons pas trempé dans un tel meurtre et que nous sommes véridiques. »
50. Ils ourdirent un stratagème sans se douter que nous en ourdissions un autre contre eux, sans qu'ils s'en doutassent.
51. Considère à quelle fin aboutit leur stratagème : nous les avons tous anéantis, eux et leur peuple.
52. Voilà donc leurs demeures vides [en punition] de leurs injustices. Il y a en cela vraiment un signe pour les gens qui savent.
53. Nous préservâmes [du châtement] ceux qui croyaient et craignaient [Dieu].
54. [Nous envoyâmes de même] Loth. Lorsqu'il dit à son peuple : « Vous livrez-vous à la turpitude tout en voyant clair ? »

V. 46 : Pour comprendre cette partie du verset, il faut restituer les phrases sous-entendues. Šalih avait provoqué une scission parmi les Thamûdites : les uns avaient suivi sa prédication, les autres lui furent hostiles et lui disaient pour le défier : « Qu'attends-tu ? Fais arriver promptement les menaces que tu profères ! » (Jalâl, pp. 504-505 ; Tab., XIX, 170-171.)

V. 49 : A remarquer que ces personnages jurent par Dieu. Ils devaient être polythéistes, comme les qurayshites, et donnaient à Dieu la suprématie sur les autres divinités.

## (سورة النمل)



تُبْصِرُونَ ﴿٥٦﴾ أَيْنَكُمْ لِنَاتُونَ الرِّجَالِ شَهْوَةً مِنْ دُونِ  
 النِّسَاءِ بَلْ أَنْتُمْ قَوْمٌ جَاهِلُونَ ﴿٥٧﴾ \* فَمَا كَانَ جَوَابَ  
 قَوْمِهِ إِلَّا أَنْ قَالُوا أَنْجِرُوا آلَ لُوطٍ مِنْ قَرْنِكُمْ إِنَّهُمْ  
 أَنْاسٌ يَتَطَهَّرُونَ ﴿٥٨﴾ فَأَجْبَيْنَاهُ وَأَهْلَهُ إِلَّا أُمَّرَأَتَهُ  
 قَدَرْنَا مِنَ الْغَيْرِينَ ﴿٥٩﴾ وَأَمْطَرْنَا عَلَيْهِمْ مَطَرًا فَسَاءَ  
 مَطَرُ الْمُنذِرِينَ ﴿٦٠﴾ قُلِ الْحَمْدُ لِلَّهِ وَسَلَامٌ عَلَى عِبَادِهِ  
 الَّذِينَ اصْطَفَى ؕ اللَّهُ خَيْرٌ مِمَّا يَشْرِكُونَ ﴿٦١﴾ أَمْ خَلَقَ  
 السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضَ وَأَنْزَلَ لَكُمْ مِنَ السَّمَاءِ مَاءً فَأَنْبَتْنَا  
 بِهِ حَدَائِقَ ذَاتِ بَهْجَةٍ مَا كَانَ لَكُمْ أَنْ تُنْبِتُوا شَجَرَهَا  
 ؕ أَلَمْ يَجْعَلْ  
 اللَّهُ مَعَ اللَّهِ بَلْ هُمْ قَوْمٌ يَعْدِلُونَ ﴿٦٢﴾ أَمْ جَعَلَ  
 الْأَرْضَ قَرَارًا وَجَعَلَ خِلَالَهَا أَنْهَارًا وَجَعَلَ لَهَا رَوَاسِيَ  
 وَجَعَلَ بَيْنَ الْبَحْرَيْنِ حَاجِزًا ؕ أَلَمْ يَجْعَلْ اللَّهُ بَلْ أَكْثَرُهُمْ

55. « Certes, vous vous livrez par concupiscence à des rapports charnels avec les hommes au lieu des femmes. Vous êtes des païens. »
56. Pour toute réponse, ses concitoyens déclarèrent : « Expulsez la famille de Loth de votre ville. Ce sont des pudibonds ! »
57. Nous le préservâmes [du châtimement] lui et les siens, à l'exclusion de sa femme que nous avions prédestinée à être du nombre de ceux qui [allaient] rester.
58. Nous fîmes pleuvoir sur eux. Et quelle détestable pluie [que celle qui tombe] sur ceux qui sont [vainement] avertis.
59. Dis : « Louange à Dieu ! Paix avec ceux de ses serviteurs qu'il a choisis ! Dieu est-il le meilleur ou bien [les divinités que les idolâtres] lui associent ? »
60. Celui qui a créé les cieux et la terre, qui vous fait descendre du ciel une eau par laquelle nous faisons pousser des végétaux dans des jardins splendides dont vous n'auriez pas pu faire pousser les arbres, y a-t-il une divinité à côté de lui ? Mais ces gens s'écartent [de la vérité].
61. Celui qui a fait de la terre un séjour stable, qui l'a sillonnée de rivières, qui y a placé des [montagnes] bien ancrées, qui a mis une barrière entre les deux mers, y a-t-il une divinité à côté de lui ? Mais la plupart [des gens] ne savent pas.



## (الجزء العشرون)

لَا يَعْلَمُونَ ﴿٦٢﴾ أَمَّن يُجِيبُ الْمُضْطَرَّ إِذَا دَعَاهُ وَيَكْشِفُ  
 السُّوءَ وَيَجْعَلُكُمْ خُلَفَاءَ الْأَرْضِ أَأَلهَ مَعَ اللَّهِ قَلِيلًا  
 مَا تَذَكَّرُونَ ﴿٦٣﴾ أَمَّن يَهْدِيكُمْ فِي ظُلُمَاتِ الْبَرِّ وَالْبَحْرِ  
 وَمَنْ يُرْسِلُ الرِّيحَ بُشْرًا بَيْنَ يَدَيْ رَحْمَتِهِ أَأَلهَ مَعَ اللَّهِ  
 تَعَالَى اللَّهُ عَمَّا يُشْرِكُونَ ﴿٦٤﴾ أَمَّن يَبْدُو الْخَلْقَ ثُمَّ يَعْبُدُ  
 وَمَنْ يَرْزُقُكُمْ مِنَ السَّمَاءِ وَالْأَرْضِ أَأَلهَ مَعَ اللَّهِ قُلْ  
 هَاتُوا بُرْهَانَكُمْ إِنْ كُنْتُمْ صَادِقِينَ ﴿٦٥﴾ قُلْ لَا يَعْلَمُ مَنْ  
 فِي السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ الْغَيْبَ إِلَّا اللَّهُ وَمَا يَشْعُرُونَ  
 أَيَّانَ يَبْعَثُونَ ﴿٦٦﴾ بَلِ أَدْرَكَ عَلَيْهِمْ فِي الْآخِرَةِ بَلْ هُمْ  
 فِي شَكٍّ مِنْهَا بَلْ هُمْ مِنْهَا عَمُونَ ﴿٦٧﴾ وَقَالَ الَّذِينَ كَفَرُوا  
 أَءِذَا كُنَّا تُرَابًا وَّآبَاءُنَا أِنَّا لَمُخْرَجُونَ ﴿٦٨﴾ لَقَدْ  
 وَعَدْنَا هَذَا نَحْنُ وَّآبَاءُنَا مِنْ قَبْلُ إِنْ هَذَا إِلَّا أَسْطِيرٌ

62. Celui qui exauce le [vœu] du nécessiteux quand il l'implore, dissipe le mal et fait de vous [des générations] successives sur terre, y a-t-il une divinité à côté de lui ? Comme vous raisonnez peu !
63. Celui qui vous guide dans les ténèbres du continent et de la mer, qui envoie les vents porteurs de bonne nouvelle, devançant sa miséricorde, y a-t-il une divinité à côté de lui ? Dieu est au-dessus de ce qu'on lui associe !
64. Celui qui a commencé la création et la répète, qui vous nourrit [des richesses] du ciel et de la terre, y a-t-il une divinité à côté de lui ? Dis : « Apportez votre preuve, si vous êtes véridiques ! »
65. Dis : « Aucun de ceux qui sont dans les cieux et sur la terre ne connaît le mystère [du monde] en dehors de Dieu. Ils ne pressentent [même] pas quand ils ressusciteront.
66. « Au contraire, leur savoir sur l'au-delà est nul. Ils sont, à cet égard, plutôt dans le doute. Bien plus, ils sont, à cet égard, aveugles. »
67. Les mécréants disent : « Quand nous serons [devenus] poussière comme nos ancêtres, nous fera-t-on vraiment sortir [de nos tombes pour une nouvelle vie] ?
68. Cela nous a déjà été promis ainsi qu'à nos ancêtres avant nous ! Ce ne sont, en vérité, que des fables [remontant] aux anciens !

V. 63 : *Bonne nouvelle*. Nous lisons *bushbran* au lieu de *nushbran* (Tab., XX, 4, note).

V. 65 : [*Du monde*] : de la terre, selon Tab. (XX, 5).

*Ils* : ceux qui sont dans les cieux et sur la terre (Tab., XX, 5 ; Râz., XXIV, 211). L'interprétation de Jalâl selon laquelle ce pronom remplace les polythéistes de La Mekke ne nous paraît pas justifiée, car ces gens doivent être compris parmi « ceux qui sont dans la terre » et rien n'autorise leur particularisation, même pas le ḥadīth selon lequel ils auraient demandé au Prophète de préciser l'arrivée de l'Heure.

## (سورة النمل)

الْأَوَّلِينَ ﴿٦٩﴾ قُلْ سِيرُوا فِي الْأَرْضِ فَانظُرُوا كَيْفَ  
 كَانَ عَاقِبَةُ الْمُجْرِمِينَ ﴿٧٠﴾ وَلَا تَحْزَنْ عَلَيْهِمْ وَلَا تَكُنْ  
 فِي ضَيْقٍ مِّمَّا يَمْكُرُونَ ﴿٧١﴾ وَيَقُولُونَ مَتَى هَذَا الْوَعْدُ  
 إِنْ كُنْتُمْ صَادِقِينَ ﴿٧٢﴾ قُلْ عَسَى أَنْ يَكُونَ رِدفٌ  
 لَكُمْ بَعْضُ الَّذِي تَسْتَعْجِلُونَ ﴿٧٣﴾ وَإِنَّ رَبَّكَ لَذُو فَضْلٍ  
 عَلَى النَّاسِ وَلَكِنَّ أَكْثَرَهُمْ لَا يَشْكُرُونَ ﴿٧٤﴾ وَإِنَّ  
 رَبَّكَ لَيَعْلَمُ مَا تُكِنُّ صُدُورُهُمْ وَمَا يُعْلِنُونَ ﴿٧٥﴾  
 وَمَا مِنْ غَائِبَةٍ فِي السَّمَاءِ وَالْأَرْضِ إِلَّا فِي كِتَابٍ  
 مُبِينٍ ﴿٧٦﴾ إِنَّ هَذَا الْقُرْآنَ يَتْلُو عَلَىٰ بَنِي إِسْرَائِيلَ  
 أَكْثَرَ الَّذِي هُمْ فِيهِ يَخْتَلِفُونَ ﴿٧٧﴾ وَإِنَّهُ لَهْدَىٰ وَرَحْمَةٌ  
 لِلْمُؤْمِنِينَ ﴿٧٨﴾ إِنَّ رَبَّكَ يَقْضِي بَيْنَهُمْ بِحُكْمِهِ وَهُوَ الْعَزِيزُ  
 الْعَلِيمُ ﴿٧٩﴾ فَتَوَكَّلْ عَلَى اللَّهِ إِنَّكَ عَلَى الْحَقِّ الْمُبِينِ ﴿٨٠﴾

69. Dis-[leur] : « Parcourez la terre et méditez la fin des criminels. »
70. Ne t'afflige pas, [Prophète], sur leur sort et n'éprouve aucune angoisse au sujet de leurs manigances !
71. Les mécréants disent : « A quand cette promesse, si vous êtes véridiques ? »
72. Réponds : « Il se peut qu'une partie de ce dont vous cherchez la prompte arrivée, soit déjà à vos trousses. »
73. En vérité, ton Seigneur est plein de bonté à l'égard des hommes, mais la plupart d'entre eux ne sont pas reconnaissants.
74. En vérité, ton Seigneur connaît bien ce que recèlent leurs cœurs et ce qu'ils divulguent.
75. Il n'y a aucun mystère, dans le ciel et sur la terre, qui ne soit [inscrit] dans le livre évident.
76. En vérité, ce Coran expose aux fils d'Israël la plupart [des signes] qui les divisent
77. et il est, en vérité, une bonne direction et une miséricorde [en faveur] des croyants.
78. En vérité, ton Seigneur arbitrera entre eux selon sa sagesse. Il est tout-puissant et omniscient.
79. Mets ta confiance en Dieu ! Tu es, certes, dans une vérité éclatante.

V. 69 : On remarquera dans tous ces versets le souffle d'une puissance extraordinaire, la phrase courte succédant à la période longue, l'affirmation péremptoire alternant avec la négation, l'exclamation et l'interrogation sollicitant une réponse négative.

Comme l'a écrit R. Blachère (BLAL, II, p. 223) : « L'élan de la pensée pousse l'adversaire sans lui donner le temps de répondre, de se ressaisir. Il y a là toute une rhétorique spontanée perceptible même dans la traduction. »

V. 72 : *A vos trousses*, text. : « en croupe » [derrière vous].



## (الجزء العشرون)

إِنَّكَ لَا تَسْمَعُ الْمَوْتَى وَلَا تَسْمَعُ الصَّمَّ الدُّعَاءَ إِذَا  
 وَلَّوْا مُدْبِرِينَ ﴿٨٠﴾ وَمَا أَنْتَ بِهَادِي الْعَمَىٰ عَنِ ضَلَالَتِهِمْ  
 إِنْ تَسْمَعُ إِلَّا مَنْ يُؤْمِنُ بِآيَاتِنَا فَهُمْ مُسْلِمُونَ ﴿٨١﴾  
 \* وَإِذَا وَقَعَ الْقَوْلُ عَلَيْهِمْ أَخْرَجْنَا لَهُمْ دَابَّةً مِّنَ  
 الْأَرْضِ تُكَلِّمُهُمْ أَنَّ النَّاسَ كَانُوا بِآيَاتِنَا لَا يُوقِنُونَ ﴿٨٢﴾  
 وَيَوْمَ نَحْشُرُ مِنْ كُلِّ أُمَّةٍ فَوْجًا مِّمَّنْ يُكَذِّبُ بِآيَاتِنَا  
 فَهُمْ يُوزَعُونَ ﴿٨٣﴾ حَتَّىٰ إِذَا جَاءَ وَقَالَ أَكْذَبْتُمْ بِآيَاتِي  
 وَلَمْ تَحِطُوا بِهَا عَلَيَّ أَمَا ذَا كُنْتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٨٤﴾ وَوَقَعَ  
 الْقَوْلُ عَلَيْهِمْ بِمَا ظَلَمُوا فَهُمْ لَا يَنْطِقُونَ ﴿٨٥﴾ أَلَمْ  
 يَرَوْا أَنَّا جَعَلْنَا اللَّيْلَ لِيَسْكُنُوا فِيهِ وَالنَّهَارَ مُبْصِرًا ۗ إِنَّ  
 فِي ذَلِكَ لَآيَاتٍ لِّقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ ﴿٨٦﴾ وَيَوْمَ نَبْفِخُ  
 فِي الصُّورِ فَنُفِخَ مِنْ فِي السَّمَلَاتِ وَمَنْ فِي الْأَرْضِ



80. Tu ne saurais sûrement pas faire entendre [raison] aux morts, pas plus qu'un appel aux sourds, quand ils tournent le dos.
81. Tu n'es pas [à même] de ramener vers la bonne direction les égarés atteints de cécité. Tu ne [peux te] faire entendre que de ceux qui croient en nos versets et sont musulmans.
82. Lorsque l'arrêt [prononcé contre eux] devra être appliqué, nous ferons surgir de terre, à leur intention, une bête qui proclamera que les hommes n'étaient pas convaincus de nos signes.
83. Le jour où, de chaque communauté, nous rassemblerons une foule de ceux qui auront traité nos versets de mensonges, ils seront divisés en groupes.
84. Ils viendront à nous et nous leur dirons : « Avez-vous traité mes versets de mensonges sans aucune connaissance de cause ? Ou que faisiez-vous donc ? »
85. L'arrêt leur sera alors appliqué en punition de leurs injustices et ils n'articuleront aucun mot.
86. N'ont-ils pas vu que nous avons établi la nuit pour qu'ils se reposent et le jour pour qu'ils voient ? En cela, il y a vraiment des signes pour des gens qui croient.
87. Le jour où il sera soufflé dans la trompe [pour annoncer la résurrection], lorsque ceux qui sont dans les cieux et sur la terre seront terrifiés – hormis ceux que Dieu voudra – et qu'ils se présenteront devant lui pleins d'humilité,

V. 82 : Lorsque le mal ne sera plus réprouvé et le bien ne sera plus recommandé (Tab., XX, 14).

*L'arrêt*, autre sens : « le châtement : (Tab., XX, 13).

*De terre* : de La Mekke selon les diverses opinions (Tab., XX, 14-15).

*Une bête*. Selon la tradition de l'Islâm, la bête (*jassâsa*, « espionne »), munie du sceau de Salomon et de la verge de Moïse, sera sur la colline de Şafâ, au moment où Jésus fera la circumambulation autour du temple de la Ka'ba. Ses pattes toucheront le sol et sa tête atteindra les nuages. Personne ne pourra la rattraper, ni échapper à sa poursuite. Elle marquera d'un signe le visage des croyants et d'un autre signe celui des infidèles (Tab., XX, 14-16). Dans la tradition chrétienne, il est aussi question de la bête qui surgira de la mer (Apoc., XIII) avec dix cornes et sept têtes, semblable à un léopard (v. 1-3) et de la bête qui surgira de la terre avec deux cornes et ressemblant à un dragon (v. 11).

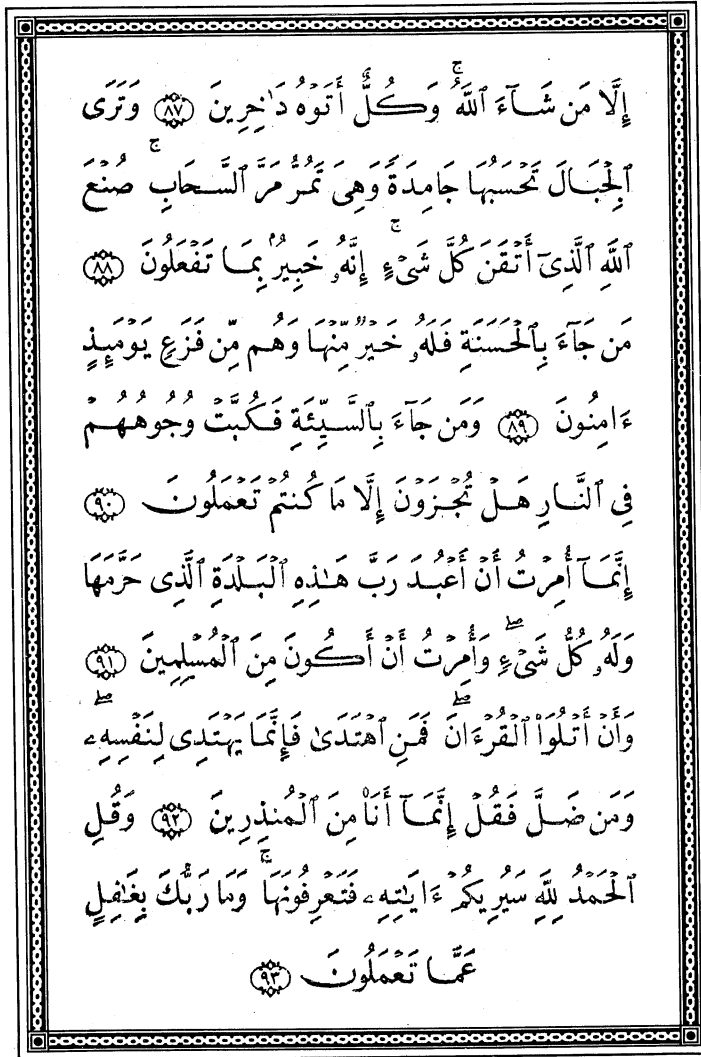
V. 83 : *Ils* : les meneurs parmi les mécréants (*ru'asâ'ubum*) (Jalâl, p. 519).

V. 84 : *A nous*, text. : « à lui ». Nous avons déjà signalé les changements de sujet et le brusque passage du style direct au style indirect, admissible en langue arabe, mais nécessitant une légère transformation dans une traduction française compréhensible.

*Sans aucune connaissance...*, text. : « sans avoir cerné de savoir ».

V. 87 : *Ceux que Dieu voudra* : les martyrs (Tab., XX, 20).

## (سورة النمل)



88. [le jour où] tu verras les montagnes que tu crois figées, filer comme filent les nuages — œuvre de Dieu qui a perfectionné toute chose [qu'il a créée] et qui est parfaitement informé de ce que vous faites — ,
89. [ce jour-là donc] ceux qui se présenteront [ayant à leur actif] une belle action recevront une récompense plus belle encore ; ils seront, ce jour-là, préservés de l'épouvante.
90. [Par contre] ceux qui se présenteront [ayant à leur passif] une mauvaise action, ils seront précipités vers le feu. « Êtes-vous rétribués [pour autre chose] que pour ce que vous faisiez ? » leur dira-t-on.
91. [Prophète, dis-leur] : « J'ai seulement reçu l'ordre d'adorer le Seigneur de cette ville qu'il a sanctifiée et à qui tout appartient. J'ai reçu l'ordre d'être du nombre des musulmans
92. et de réciter le Coran. » Quiconque suit la bonne direction ne la suit que dans son propre intérêt. Dis à celui qui s'égare : « Je ne suis qu'un avertisseur ! »
93. Et dis : « Louange à Dieu ! Il nous montrera ses signes et vous les reconnaîtrez. » Ton Seigneur n'est pas inattentif à ce que vous faites.

V. 91 : [*Prophète, dis-leur*] : Râz., XXIV, 222.

*Cette ville* : La Mekke (Jalâl, p. 510).

*Qu'* : régulièrement : *al-lati*.





## Sourate XXVIII

### Le récit (al-qaṣaṣ)



Quarante-neuvième dans l'ordre chronologique, quatre-vingt-huit versets révélés à La Mekke, sauf le verset 85 révélé à Juhfa, au cours de la fuite (hégire) du Prophète vers Médine (juillet 622) et les versets 52 à 55 révélés à Médine. Elle tire son titre du verset 20 où il est question du récit relatant les aventures de Moïse, racontées par celui-ci à Choaiïb. Le terme *qaṣaṣ* est un *maṣdar* ayant la valeur d'un participe passif (*maqṣûs*) (Jalâl, p. 514).

### CANEVAS

Dieu : crée et pardonne : les mystères de l'univers et ceux des cœurs ;

Il est seul à en détenir la clef ; unique, tout dépend de Lui : 68-73.

La création : œuvre de Dieu : 70

La vie d'ici-bas : piètre et éphémère jouissance : 60.

Le Coran : révélation divine claire, confirmant celle faite à Moïse ; c'est une miséricorde pour les hommes ; Muḥammad a l'impérieuse mission de le prêcher : 1-2, 49, 85.

Muḥammad : ne s'attendait pas à sa mission ; ne doit pas pactiser avec les polythéistes et les mécréants ; doit proclamer l'unicité de Dieu ; ne doit pas chercher à convertir ceux qu'il aime.

Dieu seul dirigeant et égarant qui il veut ; il comparaitra devant Dieu : 44-45, 56, 85, 88.

Les autres prophètes : Moïse : sa naissance ; son mariage ; le buisson ardent ; sa mission : 3-43.

Cités et générations détruites pour leur impiété : 45, 58-59.

Les croyants : 51-55.

La promesse : 61.

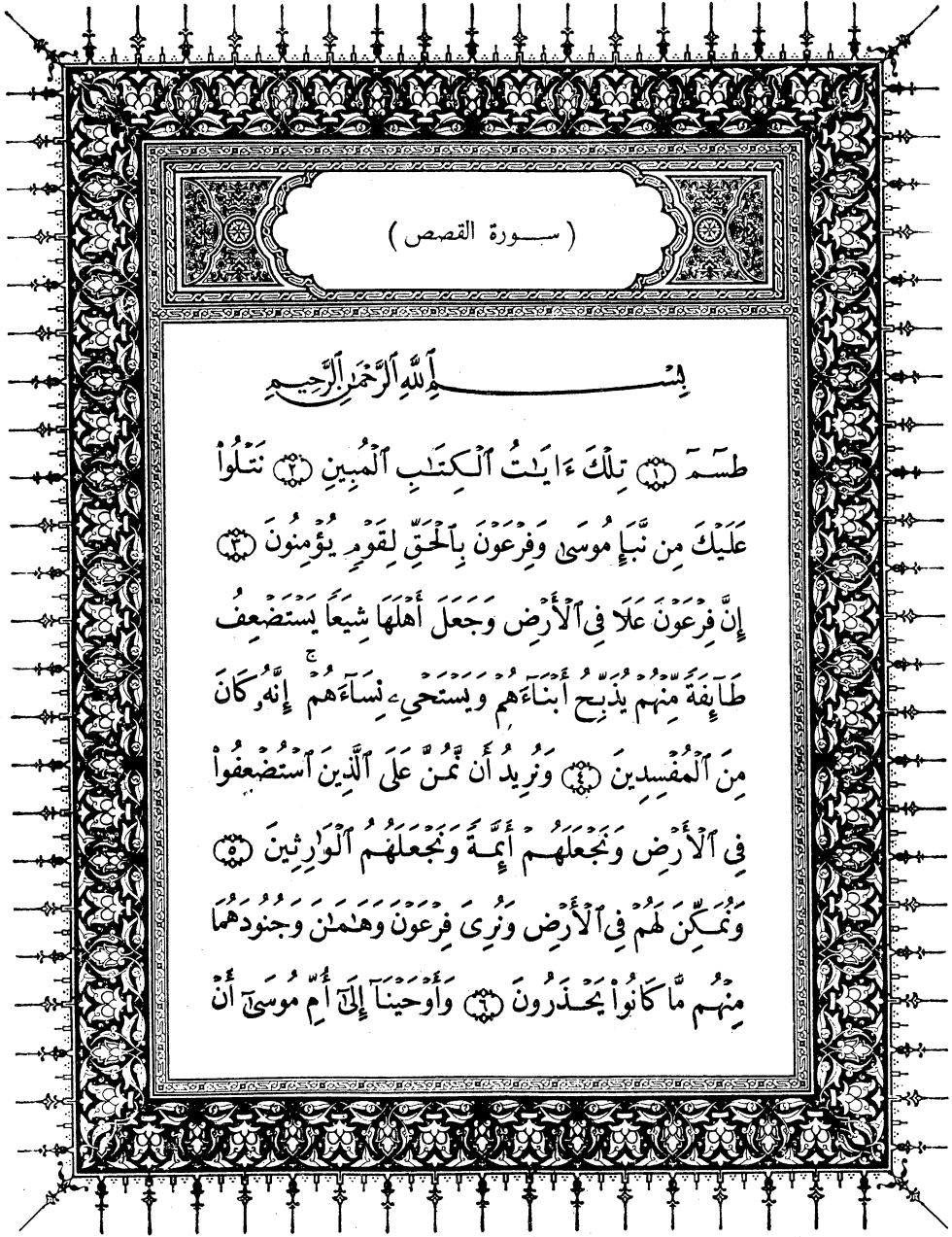
Les impies : ils ne pensent à Dieu qu'en cas de calamité ; maudits sur terre, ils seront châtiés dans l'au-delà ; leurs vaines objections ; ne suivent au fond que leurs passions : 37, 40-42, 47-50, 57, 62.

Coré : sa richesse, sa science et son orgueil ; sa vie est un exemple de la vanité, de la richesse et de la puissance d'ici-bas par rapport au bonheur de la vie future : 76-82.

Le Jugement dernier : 62-67, 70, 84.

Le paradis : 83.

L'enfer : 41.



De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant

1. T.S.M. (Tâ-Sîn-Mîm).
2. Voici les versets d'un livre édifiant !
3. Nous te narrons [en partie] une nouvelle de Moïse et de Pharaon, en toute vérité, à l'intention des croyants.
4. Pharaon était hautain en la terre [d'Égypte]. Il avait réparti ses habitants en clans. Cherchant à affaiblir l'un deux, il en égorgeait les garçons et épargnait les femmes. C'était un [être] malfaisant.
5. Or, nous voulions favoriser ceux qui étaient opprimés dans le [dit] pays et faire d'eux des dirigeants, des héritiers,
6. Établir sur la terre et faire voir par eux, à Pharaon, à Hamân et à leurs armées ce dont ils se méfiaient.
7. Nous révélâmes à la mère de Moïse de l'allaiter et en cas de danger de le jeter dans les flots [du Nil], de n'éprouver [à son sujet] ni crainte ni chagrin [ajoutant] : « En vérité, nous te le rendrons et nous ferons de lui un [de nos] messagers. »

V. 1 : T. S. M. Sur ces sigles, cf. S. II, I.

V. 2 : Nous traduisons ici, suivant le contexte, par « édifiant », alors que pour la même raison il nous est arrivé, et nous arrivera, de rendre par « manifeste, explicite, évident, lumineux, clair », etc.

V. 3 : Moïse est l'un des pôles de la prophétie, il est fréquemment cité dans le Coran.

Dans l'ordre de la prophétologie, la personne de Moïse soulève un ensemble complexe d'énigmes qui n'ont pas toujours reçu une explication scientifique sérieuse. Et c'est moins le message transmis par l'interlocuteur de Dieu qui suscite des discussions que son existence même. Il est pour tous les monothéistes de la famille d'Abraham (juifs, chrétiens, musulmans) un appui si solide de la révélation divine que si l'on fait abstraction de son existence, tout le système des religions messianistes s'écroule irrémédiablement. Or, dans l'état actuel de nos connaissances, il est plus facile de croire en l'existence et en la transcendance de Dieu qu'en l'histoire de Moïse. Ou l'on croit en Dieu, tel qu'il s'est révélé à l'homme dans la Bible, dans l'Évangile et dans le Coran, et on croit à Moïse, ou l'on doute de l'existence de Moïse et c'est tout le monothéisme judéo-christiano-islamique qui devient une mythologie incohérente.

Les sources concernant la personne de Moïse sont réduites aux données bibliques ou postérieures à la Bible (Évangiles, Actes des Apôtres, Épîtres pauliniennes, Coran).

A quelle époque s'est déroulé son apostolat ? On le situe entre 1725 (FLAA, v, p. 850) et 1220 avant Jésus-Christ, sous le règne d'un pharaon qui n'est pas identifié d'une manière sûre : Aménophis III, Aménophis IV ou Ménéphthah ? On est à peu près certain que c'est entre 1415 et 1240 avant Jésus-Christ que doit être placée la vie de Moïse. Et ces limites chronologiques montrent à elles seules toute l'incertitude qui pèse sur sa biographie.

Il est déconcertant, en effet, que son passage qui ne pouvait qu'être fulgurant en raison des signes divins (miracles) qui se sont manifestés publiquement durant son apostolat et de l'importance historique qu'il a revêtue n'ait suscité aucun témoignage écrit, avant Fl. Josèphe (né en 37 av. J.-C.).

Cinq siècles plus tôt, le génial voyageur grec Hérodote, si curieux des choses d'Égypte, du Proche et du Moyen-Orient, n'en parle pas. A juste raison, le pasteur H. Cazelles a pu écrire : « Il y a donc encore une part d'incertitude en toute vie de Moïse que l'on voudrait écrire à l'heure actuelle » (cf. *Moïse*, par un groupe d'auteurs, Paris 1955).

Les sources bibliques intéressant Moïse sont d'époques et de mains différentes. En tout cas, elles sont postérieures à Moïse.

Jérémie (IV, 1) fait de lui un simple intercesseur auprès de Dieu. Les autres livres — le Pentateuque mis à part — ne mentionnent Moïse que par allusion et par rapport à la Thora (cf. Ex. II, 10 ; X ; XIV ; Nb., XXXIII ; Eccl., XLVI, 1-5 ; Ps. CV ; CVI ; II Sam., XXII, 17, etc.).

Son nom lui-même demeure aussi bien pour son origine que pour sa signification d'une décourageante obscurité. On pense qu'il s'agit d'un mot emprunté au copte (cf. WALM ; T. Cheyne, vol. III de *Encycl. Biblica.* ; A. Gardner : *Journ. of Amer. Orient. Society*, t. LVI, pp. 196 et suiv. ; GRIE, p. 230).

L'opinion selon laquelle le nom de Moïse (en hébreu Moshe) serait un composé copte : (*mo*, eau et *yses*, préservé = le sauvé des eaux) remonte déjà à Fl. Josèphe (FLAA, p. 46).

On peut également penser à l'équivalence arabe de Mosheh, Mûsâ dérivé d'une vieille racine sémitique *asâ* qui au participe passif donne Mûsâ (le consolé, le modèle, le guéri).

Selon la tradition orale et selon les données bibliques, Moïse a réellement existé et s'apparente à la tribu de Lévi, de par son père 'Amram et sa mère Jokébed (Ex., VI, 20) ou Jocabel (FLAA). Si, sur sa naissance, la Bible est laconique (Ex., X, 1-10), elle est en revanche sur son apostolat et sur ses miracles, fort proluxe. La version coranique ne diffère de la version biblique concernant la mission de Moïse que sur quelques points : alors que selon la Bible la mission de Moïse était seulement d'obtenir de Pharaon l'autorisation pour les juifs de quitter l'Égypte, le Coran (où Moïse est cité cent trente-six fois) affirme que sa mission était double : prêcher Pharaon, s'efforcer de le ramener à Dieu, et donc être auprès de lui un témoin, et d'autre part faire sortir les juifs de l'Égypte (S. VII, 103-104 ; S. X, 77 ; S. XIV, 5 ; S. XX, 49).

Cette différence de point de vue mise à part, les principales étapes de la vie de Moïse offrent dans les deux textes sacrés des analogies frappantes : sa naissance et sa jeunesse dans le faste d'une cour impériale mais idolâtre ; le meurtre de l'Égyptien et la fuite vers Madyan, milieu arabe de tradition vaguement abrahamique où Moïse épouse la fille du chef d'une tribu ; son séjour parmi ces nomades dans un cadre où sa pensée religieuse trouve des facteurs propices à son épanouissement ; son retour en Égypte accompagné des siens, etc. Aucune discordance importante n'est à relever à propos de ces



événements, ni de ceux qui vont marquer les péripéties de la mission de Moïse jusqu'à sa mort. Il n'y a donc pas lieu de les retracer et de les comparer. Ce qui les différencie, c'est moins la narration des faits que la signification qui s'attache, selon l'une et l'autre des deux versions, aux divers épisodes de la progression spirituelle de l'illustre prophète. Aussi semble-t-il important de mettre en relief le point de vue de l'Islâm à cet égard, compte tenu de l'interprétation littérale, métaphorique ou mystique, donnée par les commentateurs, les auteurs de « récits des prophètes », les philosophes dogmatistes et les mystiques de l'Islâm aux faits essentiels qui ont marqué cette prodigieuse mission éclairée par la volonté divine et orientée graduellement vers un but préfixé par Dieu. Mais il nous semble utile de signaler d'ores et déjà qu'il est artificiel et abusif de centrer le sens que les penseurs de l'Islâm donnent aux diverses étapes de l'évolution spirituelle de Moïse sur « al-Hallâj et quelques soufis » (*cf.* ANAM, pp. 393-400).

C'est en apercevant une lueur dans le froid et la nuit que Moïse, en quête de nouvelles pour retrouver sa route, et de feu pour se réchauffer avec les siens, abandonne ces derniers et marche dans l'obscurité les yeux fixés vers la lointaine lumière. Arrivé à proximité de la mystérieuse clarté, il entend une voix qui, dans la Bible, lui interdit de s'approcher, alors que cette interdiction ne lui est pas signifiée dans le Coran. Le lieu où il parvient est particulièrement béni : c'est la vallée sainte de Tuwâ. La voix mystérieuse se fait entendre de lui, venant du « bas-fond béni », du « flanc droit » de cette vallée et lui ordonne de se déchausser. Marque extérieure habituelle de respect chez les Sémites, mais profonde quant à sa signification : elle symbolise le renoncement à ce bas-monde assimilé à ce qu'il y a de plus bas dans ce que porte l'homme, à de vulgaires sandales dont on se débarrasse aisément.

Les deux points essentiels qui, dans la rencontre de Moïse avec Dieu, ont fixé tout particulièrement l'attention des théologiens et des mystiques de l'Islâm sont : la parole de Dieu et le refus de la vision. « Dieu a véritablement parlé à Moïse » (S. IV, 164) directement et à haute voix pour lui communiquer une révélation et lui annoncer sa décision « Je suis, en vérité, moi, Dieu. Nulle divinité en dehors de moi ! Adore-moi ! Prie pour te souvenir de moi ! » (*cf.* S. XX, 13-17, et cette même sourate XXVIII, 29 et suiv.) « Je t'ai choisi [parmi] les hommes pour [exécuter] ma mission et mes messages » (S. VII, 144).

Cette mission qui, selon le Coran, doit être accomplie auprès de tous les hommes, à commencer par Pharaon et principalement parmi les fils d'Israël, est une invitation de tous les hommes à adorer le même et le seul vrai Dieu et à se conformer à ses lois.

Moïse apparaît ainsi comme le messager chargé de prêcher les hommes et de leur transmettre les lois de Dieu qui se révèle à lui non comme le Dieu de ses pères, mais son Seigneur (S. XX, 12).

Telle est la vocation de Moïse fixée par Dieu. Moïse veut cependant dépasser les limites de cette vocation et parvenir à une connaissance plus directe et plus parfaite de son Seigneur : « Seigneur, permets que je te voie ! » (S. VII, 143). Mais la demande est imprudente, car nul ne peut soutenir la vision de Dieu, ni espérer acquérir une connaissance inaccessible pour les hommes, dépassant leur nature. Et c'est le refus signifié sous forme d'une parabole à Moïse, dans son propre intérêt (S. XX, 143). Moïse comprit ainsi que la connaissance absolue et la vision directe de Dieu étaient impossibles, que l'irradiation de sa seule gloire anéantirait les montagnes, à plus forte raison les hommes plus faibles encore. Malgré sa haute mission il doit s'incliner devant cette loi immuable : nul ne peut voir Dieu, ni le connaître d'une manière absolue.

Muhammad sera conduit par l'ange Gabriel jusqu'aux approches immédiates, « à deux portées d'arc de l'essence impénétrable de Dieu », jusqu'au « lotus de la limite, à l'horizon supérieur ». Mais le respect de la transcendance et de la sublime immensité de Dieu l'incite à s'abandonner en toute confiance à sa volonté et à sa sagesse. Sa vision de Dieu sera donc tout intérieure. « Dieu révéla à son serviteur ce qu'il révéla et le cœur ne ment pas [au sujet] de ce qu'il a vu » (S. III, 7-18).

Le problème de la vision de Dieu est en lui-même un problème très complexe et, comme on sait, fort discuté en théologie musulmane. Si des théologiens sunnites ne rejettent pas a priori ou admettent la vision de Dieu par référence à la tradition (GHAH, IV, 542), si des mystiques la tiennent pour un des points essentiels de leur système, les mu'tazilites, par contre, la rejettent farouchement.

La vue, selon eux, porte essentiellement sur la forme et les couleurs, donc sur des réalités matérielles. Or, Dieu est, par définition, immatériel et échappe totalement à la vue. La vue est un sens : admettre la vision de Dieu, c'est admettre qu'il est accessible aux autres sens, odorat, toucher, ouïe, etc., ce qui serait une hérésie assimilant Dieu à sa création matérielle.

Cependant certains mu'tazilites, comme Abû Huzayl, admettent la possibilité de la vision de Dieu par le cœur (AAHK, p. 157). Sur l'ensemble des problèmes évoqués dans cette note, voir Râz., XIV, pp. 228-238, XXX, pp. 226 et suiv. ; GHAA ; TAYF ; SHAM, p. 81 ; SHAN ; AAHK ; AAHR ; HAZK, IV, pp. 15-16, V, pp. 19-20 ; KHAT ; BAGK ; KALK ; JUWM ; HALK ; FIRS ; ISKA ; JHUM ; THAQ ; CARL ; NADS ; *Encycl. Isl.*, s. v. Moïse ; MOUN, pp. 373-391.

V. 6 : Premier ministre de Pharaon.

Un prêtre magicien (Hâzin) avait prédit à Pharaon qu'un jeune enfant juif, appelé à provoquer sa mort et la destruction de son empire, naîtrait dans l'année. C'est ce qui explique le meurtre des nouveau-nés de la communauté israélite ordonné par Pharaon, sa vigilance et celle de son gouvernement à ce sujet.

## (سورة القصص)

أَرْضِعِيهِ فَإِذَا خَفْتِ عَلَيْهِ فَأَلْقِيهِ فِي الْيَمِّ وَلَا تَخَافِي وَلَا تَحْزَنِي إِنَّا رَادُّوهُ إِلَيْكَ وَجَاعِلُوهُ مِنَ الْمُرْسَلِينَ ﴿٧﴾  
 فَالْتَقَطَهُ آلُ فِرْعَوْنَ لِيَكُونَ لَهُمْ عَدُوًّا وَحَزَنًا إِنَّ فِرْعَوْنَ  
 وَهَامَانَ وَجُنُودَهُمَا كَانُوا خَاطِئِينَ ﴿٨﴾ وَقَالَتِ امْرَأَتُ  
 فِرْعَوْنَ قُرْتُ عَيْنَ لِي وَلَكَ لَا تَقْتُلُوهُ عَسَىٰ أَنْ يَنْفَعَنَا  
 أَوْ نَتَّخِذَهُ وَلَدًا وَهُمْ لَا يَشْعُرُونَ ﴿٩﴾ وَأَصْبَحَ فُؤَادُ أُمِّ  
 مُوسَىٰ قَنَرًا ۖ إِنْ كَادَتْ لَتُبْدِي بِهِ لَوْلَا أَنْ رَبَطْنَا عَلَىٰ  
 قَلْبِهَا لِتَكُونَ مِنَ الْمُؤْمِنِينَ ﴿١٠﴾ وَقَالَتِ لِأُخْتِيهِ  
 قِصِيهِ فَبَصَّرْتَهُ بِهِ ۖ عَنْ جُنُبٍ وَهُمْ لَا يَشْعُرُونَ ﴿١١﴾  
 \* وَحَرَمْنَا عَلَيْهِ الْمَرَاضِعَ مِنْ قَبْلُ فَقَالَتْ هَلْ أَدُلُّكُمْ  
 عَلَىٰ أَهْلِ بَيْتٍ يَكْفُلُونَهُ لَكُمْ وَهُمْ لَهُ نَاصِحُونَ ﴿١٢﴾  
 فَرَدَدْنَاهُ إِلَىٰ أُمِّهِ كَىٰ تَقَرَّ عَيْنُهَا وَلَا تَحْزَنَ ۗ وَلِنَعْلَمَ أَنَّ



8. Moïse [ayant été confié aux eaux du Nil] fut recueilli par la famille de Pharaon pour qu'il fût, pour eux, un ennemi et une [cause] de tristesse, car Pharaon, Hâman et leurs armées avaient commis des fautes.
9. La femme de Pharaon dit : « [Cet enfant] sera la joie de tes yeux et des miens. Ne le tue pas, car il pourrait nous être utile ou bien nous [pourrions] l'adopter comme fils. » Ils ne pressentaient [rien de ce qui allait arriver].
10. Le cœur de la mère de Moïse se trouva vide [de tout sauf du souvenir de son enfant], si bien qu'elle faillit extérioriser [sa douleur], si nous ne l'avions raffermie afin qu'elle demeurât croyante.
11. Elle dit à la sœur de Moïse : « Suis-le à la trace ! » Celle-ci [s'appliqua aussitôt à] l'observer de loin, à l'insu des [Égyptiens].
12. Or, nous lui avons interdit [le sein] de toute nourrice [autre que sa mère]. Sa sœur leur dit : « Vous indiquerai-je une famille [pouvant] se charger de lui pour vous et lui prodiguer son dévouement ? »
13. Nous le rendîmes [ainsi] à sa mère pour la réjouir, pour qu'elle ne s'affligeât plus [sur son sort] et sût que la promesse de Dieu est vraie. Mais la plupart des hommes ne [le] savent pas.

V. 8 : Selon la version musulmane (Tab., XX, 32) c'est 'Asiya, fille de Muzahim, épouse de Pharaon, qui sauva Moïse des eaux. Il est curieux que le nom de la femme de Pharaon tel qu'il est nous est fourni par la tradition et l'exégèse de l'Islâm (étymologiquement, « femme, médecin, colonne », etc.) soit de même racine que Mûsâ (Moïse), le premier étant un nom d'agent au féminin singulier et le second un nom de patient au masculin singulier sans *tanwîn*. Dans le Coran, l'épouse de Pharaon est mentionnée dans ce verset et à la S. LXVI, 11, sans être nommée (cf. THAQ, pp. 179-180 ; ATHK, I, 104). Selon l'Exode (II, 5-9) ce n'est pas l'épouse de Pharaon mais sa fille qui est mêlée à l'histoire de Moïse. Les auteurs musulmans n'ignorent pas la version biblique, mais ne la suivent pas et ne la citent que pour mémoire. C'est un point de vue et non une confusion. Aucune source ne permet de donner, par comparaison, la préférence à l'un ou à l'autre des deux points de vue.

*Pour qu'il fût, pour eux,...* Ce n'était pas son intention, mais l'intention de Dieu qui avait décidé qu'il en fût ainsi, Moïse étant appelé ultérieurement à porter dommage à l'empire égyptien (Tab., XX, 32).

V. 9 : *Joie*, text. : « fraîcheur ».

La femme de Pharaon était atteinte de lèpre. A la vue de Moïse elle en guérit. Aussi éprouva-t-elle respect et tendresse pour le bébé. Averti de ce prodige, Pharaon pensa qu'il s'agissait d'un enfant israélite et ordonna de le tuer. Sa femme s'y opposa pour les raisons indiquées dans ce verset.

V. 10 : [*De tout sauf du souvenir...*], Tab., XX, 35.

*Extérioriser* : par des lamentations et les habituelles démonstrations de tristesse, peut-être même par des cris de révolte.

V. 12 : *Nous lui avions interdit...* : par prédestination, Moïse, encore enfant, devait, non pas pour rester pur mais pour être rendu à sa mère, refuser de se laisser allaiter par une nourrice autre que sa mère (Tab., XX, 40).

## (الجزء العشرون)

وَعَدَّ اللَّهُ حَقًّا وَلَكِنَّ أَكْثَرَهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿١٤﴾ وَلَمَّا بَلَغَ  
 أَشُدَّهُ وَأَسْتَوَىٰءَ اتَيْنَهُ حُكْمًا وَعِلْمًا وَكَذَلِكَ نَجْزِي  
 الْمُحْسِنِينَ ﴿١٥﴾ وَدَخَلَ الْمَدِينَةَ عَلَىٰ حِينِ غَفْلَةٍ مِّنْ أَهْلِهَا  
 فَوَجَدَ فِيهَا رَجُلَيْنِ يَقْتَتِلَانِ هَذَا مِنْ شِيعَتِهِ وَهَذَا مِنْ  
 عَدُوِّهِ فَاسْتَنَّاهُ الَّذِي مِنْ شِيعَتِهِ عَلَى الَّذِي مِنْ  
 عَدُوِّهِ فَوَكَرَهُ مُوسَىٰ فَقَضَىٰ عَلَيْهِ قَالَ هَذَا مِنْ عَمَلِ  
 الشَّيْطَانِ إِنَّهُ عَدُوٌّ مُّضِلٌّ مُّبِينٌ ﴿١٦﴾ قَالَ رَبِّ إِنِّي ظَلَمْتُ  
 نَفْسِي فَاغْفِرْ لِي فَغَفَرَ لَهُ إِنَّهُ هُوَ الْغَفُورُ الرَّحِيمُ ﴿١٧﴾  
 قَالَ رَبِّ بِمَا أَنْعَمْتَ عَلَيَّ فَلَنْ أَكُونَ ظَهِيرًا لِلْمُجْرِمِينَ ﴿١٨﴾  
 فَأَصْبَحَ فِي الْمَدِينَةِ خَائِفًا يَتَرَقَّبُ فَإِذَا الَّذِي اُسْتَنْصَرَهُ  
 بِالْأَمْسِ يَسْتَصْرِحُهُ قَالَ لَهُ مُوسَىٰ إِنَّكَ لَعَوِيُّ مُّبِينٌ ﴿١٩﴾  
 فَلَمَّا أَنْ أَرَادَ أَنْ يَبْطِشَ بِالَّذِي هُوَ عَدُوٌّ لَّهُمَا قَالَ يَمْوَسَىٰ

14. Lorsqu'il eut atteint sa majorité et sa pleine formation, nous lui accordâmes une faculté de juger [sagement] et une science. C'est ainsi que nous rétribuons les hommes de bien.
15. ... Profitant d'un moment d'inattention des habitants de la ville, Moïse y entra. Il y avait deux hommes qui se battaient. L'un d'eux était de sa confession et l'autre était du parti adverse. Son coreligionnaire le pria de lui prêter main-forte contre son adversaire. Moïse assena un coup de poing au [copte] et le tua. [Sa colère dissipée], Moïse s'écria : « Voilà bien un acte [inspiré] par Satan ! Satan est vraiment un ennemi qui égare manifestement [l'homme] ! »
16. « Seigneur, j'ai agi injustement envers moi-même ! Pardonne-moi ! » Dieu lui pardonna [son crime]. Il est, en vérité, celui qui absout et fait miséricorde.
17. Moïse dit [encore] : « Seigneur, grâce à la bienveillance dont tu m'as comblé, je ne soutiendrai jamais plus les criminels. »
18. Le lendemain matin il [se trouvait] dans la ville, craintif et aux aguets quand [le juif] qui, la veille, avait fait appel à lui, lui demanda [de nouveau] de lui prêter main-forte. « Tu es manifestement un dévoyé », lui dit Moïse.
19. Lorsque [le juif] vit Moïse fondre sur leur ennemi commun, il s'écria : « Vas-tu me faire subir le sort de l'homme que tu as assassiné hier ? Tu ne veux donc [agir] qu'en tyran sur terre et non en réformateur ? »

V. 15 : Moïse avait eu plusieurs démêlés avec Pharaon, non seulement au sujet des juifs, mais encore au sujet de la religion pratiquée par les Égyptiens si bien qu'il fut expulsé de la ville (Memphis). Il enfreignit l'arrêt qui le frappait et s'introduisit clandestinement dans la cité (Tab., XX, 43-46). Dans toute cette affaire, l'attitude de Moïse, telle qu'elle est exposée dans l'Exode et dans le Coran, ne paraît pas, à l'échelle humaine, parfaitement compréhensible. Vis-à-vis de Pharaon, qui l'avait admis et élevé à sa cour, il ne fait nullement preuve de reconnaissance ou de respect, puisque à la suite d'un malentendu il ose porter à son royal bienfaiteur un coup de bâton. Durant son séjour au palais, il se montre hargneux, coléreux, violent et tueur.

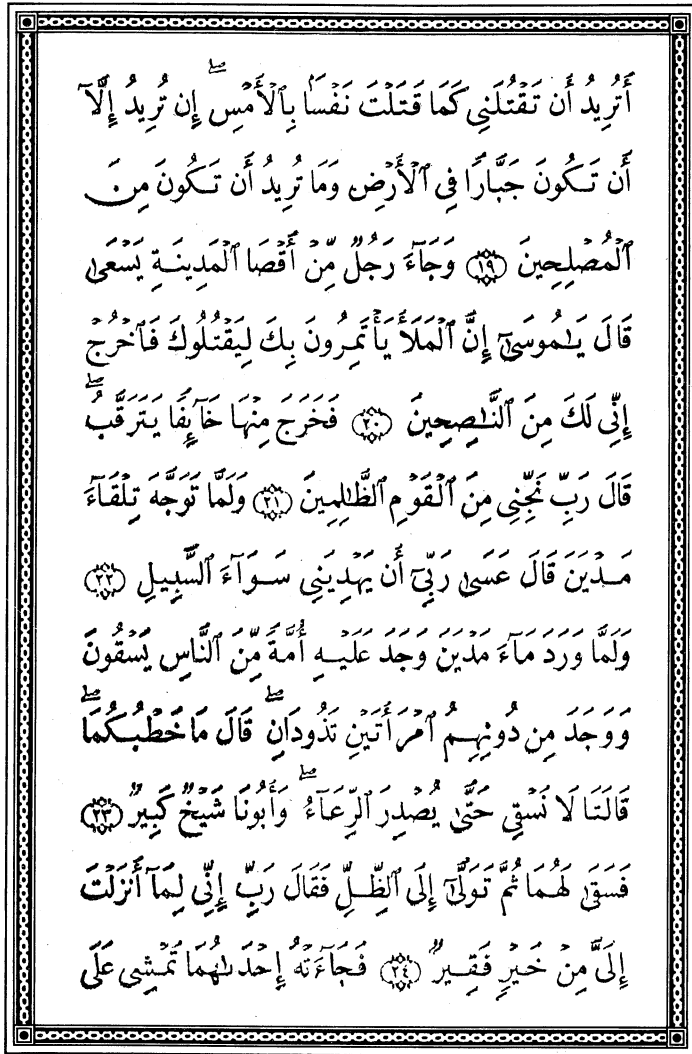
*Coreligionnaire* : ou partisan.

V. 18 : Le juif était querelleur et de nouveau aux prises avec un autre Égyptien.

La version biblique est légèrement différente : « En ce temps-là, Moïse, devenu grand, se rendit vers ses pères et fut témoin de leurs pénibles travaux. Il vit un Égyptien frapper un Hébreu d'entre ses frères. Il regarda de côté et d'autre, et voyant qu'il n'y avait personne, il tua l'Égyptien et le cacha dans le sable. Il sortit le jour suivant ; et voici deux Hébreux qui se querellaient. Il dit à celui qui avait tort : « Pourquoi frappes-tu ton prochain ? » Et cet homme répondit : « Qui t'a établi chef et juge sur nous ? Penses-tu me tuer comme tu as tué l'Égyptien ? » Moïse eut peur, ... » (Ex., II, 11-14).

V. 19 : *Vas-tu me faire subir...* : il croyait que Moïse voulait s'en prendre à lui.

## (سورة القصص)



20. Un homme venant de [l'autre] bout de la ville arriva en courant : « Moïse, dit-il, les conseillers [de Pharaon] délibèrent à ton sujet pour te faire mourir. Fuis [cette ville]. C'est un bon conseil que je te donne ! »
21. Moïse quitta la ville, craintif et aux aguets, et dit : « Seigneur, sauve-moi de ce peuple injuste ! »
22. S'étant dirigé du côté de Madyan, il dit : « Il se peut que mon Seigneur me mette sur le bon chemin. »
23. Lorsqu'il arriva au point d'eau de Madyan, il trouva un attroupement de gens abreuvant [leur bétail] tandis que deux femmes se tenaient à l'écart, retenant [leur troupeau]. Moïse [s'étant approché d'elles] leur demanda : « Qu'y a-t-il ?  
 — Nous abreuverons [notre troupeau] lorsque ceux des bergers se retireront. Notre père est un vieillard fort âgé. »
24. Moïse fit boire [le troupeau] des deux femmes et s'étant retiré à l'ombre dit [en s'adressant à Dieu] : « Seigneur, j'ai besoin [en ce moment] de [tout] bien dont tu puisses me gratifier ! »
25. L'une d'elles marchant timidement revint vers lui et lui dit : « Mon père t'appelle pour te rétribuer d'avoir fait boire [notre troupeau]. » Lorsqu'il se présenta chez lui et lui eut raconté son histoire, [le vieillard] lui dit : « Ne crains [rien]. Tu es délivré du peuple injuste. »

V. 20 : Le service de renseignements pharaonique, fort bien organisé, avait entendu les paroles de l'accusateur de Moïse. Prévenu, Pharaon ordonna de le juger. Il fut condamné à mort et on allait l'exécuter quand il fut prévenu par un juif venu en toute hâte le mettre au courant de la sentence (Tab., XX, 50-51).

V. 21 : Là encore, on ne peut comprendre, à l'échelle humaine, que difficilement la prière de Moïse. Il était recherché pour homicide ; il avait failli en commettre un autre ; on le juge par défaut et on se met à sa recherche pour lui appliquer la loi ; et voilà qu'il accuse l'ordre établi d'être injuste !

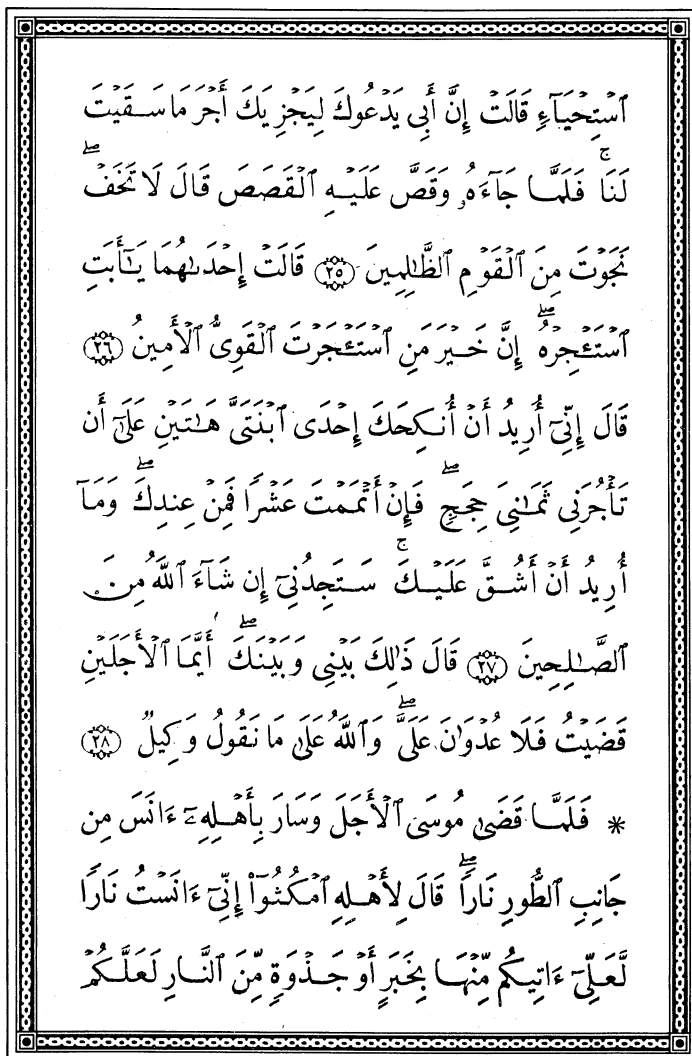
V. 23 : *Abreuvant, saqâ, yasqî* : « arroser, faire sa provision d'eau ». Nous le rendons par « abreuver », parce que le verbe *zâda* implique une idée de troupeau. C'est du reste ainsi qu'il est compris par les commentateurs : « elles faisaient boire leur cheptel » (Jalâl, p. 513).

V. 25 : *L'une d'elles* : Réuel.

*Mon père* : Choïb qui était selon la version biblique « le sacrificateur de Madyan » (Ex., II, 16). Rien n'autorise cependant à le considérer comme tel, car Madyan et ses environs étaient un centre essentiellement arabe, donc polythéiste, et rien ne nous dit avec toute la certitude requise que Choïb était juif, ni même qu'il était de religion juive.



## (الجزء العشرون)



26. L'une d'elles dit : « Père, engage-le. Le meilleur salarié que tu puisses engager doit être un homme fort et bonnête.
27. — Je voudrais, dit le vieillard, te marier à l'une de mes deux filles que voici, en échange de quoi tu seras à mon service durant huit ans. Si tu veux aller jusqu'à dix ans, ce sera de ton plein gré. Je ne t'imposerai rien de pénible et, s'il plaît à Dieu, tu trouveras en moi un homme intègre.
28. — C'est convenu entre nous, dit Moïse, mais que ce soit l'un ou l'autre de ces deux engagements, vous ne dépasserez pas les limites avec moi. Dieu est garant de ce que j'avance. »
29. ... Au terme du délai [convenu], Moïse partit [accompagné] de sa famille et aperçut au loin, du côté du mont [Sinai], un feu. Il dit aux siens : « Demeurez [ici]. J'aperçois au loin un feu. Peut-être vous en apporterais-je quelque nouvelle [si j'y allais] ou un brandon pour [faire du feu et vous permettre] de vous réchauffer. »

V. 28 : *L'un ou l'autre...* : pour huit ou dix ans.

## (سورة القصص)

تَصَلُّونَ ﴿٣٠﴾ فَلَمَّا أَتَاهَا نُودِيَ مِنْ شَلْطَنِ الْوَادِ الْأَيْمَنِ  
فِي الْبُقْعَةِ الْمُبْرَكَةِ مِنَ الشَّجَرَةِ أَنْ يَمْوِسَّ إِلَىٰ إِيَّيْنَا اللَّهُ  
رَبُّ الْعَالَمِينَ ﴿٣١﴾ وَأَنْ أَلْقِ عَصَاكَ فَلَمَّا رَآهَا تَهْتَزُّ كَأَنَّهَا  
جَانٌّ وَلَّىٰ مُدْبِرًا وَلَمْ يُعَقِّبْ يَلْمُوسَىٰ أَقْبَلْ وَلَا تَخَفْ  
إِنَّكَ مِنَ الْآمِنِينَ ﴿٣٢﴾ أَسْأَلُكَ يَدَكَ فِي جَيْبِكَ تَخْرُجُ  
بَيْضَاءَ مِنْ غَيْرِ سُوءٍ وَأَصْمَمَ إِلَيْكَ جَنَاحَكَ مِنَ الرَّهْبِ  
فَذَانِكَ بُرْهَانٍ مِنْ رَبِّكَ إِلَىٰ فِرْعَوْنَ وَمَلَئِهِ ۚ إِنَّهُمْ كَانُوا  
قَوْمًا فَاسِقِينَ ﴿٣٣﴾ قَالَ رَبِّ إِنِّي قَتَلْتُ مِنْهُمْ نَفْسًا  
فَأَخَافُ أَنْ يَقْتُلُونِ ﴿٣٤﴾ وَأَخِي هَارُونُ هُوَ أَفْصَحُ مِنِّي  
لِسَانًا فَأَرْسَلْهُ مَعِيَ رِدْءًا يُصَدِّقُنِي ۗ إِنِّي أَخَافُ أَنْ  
يُكَذِّبُونِ ﴿٣٥﴾ قَالَ سَنُنَصِّرُكَ بِأَخِيكَ وَنَجْعَلُ لَكَ  
سُلْطٰنًا فَلَا يَصِلُونَ إِلَيْكَ ۗ بِأَيْلَتِنَا أَنْتُمْ وَمَنْ آتَبَعَكُمْ

30. S'y étant rendu, il fut interpellé, du côté droit de la vallée, dans le site béni, près de l'arbre : « O Moïse ! Je suis en vérité moi, Dieu, Seigneur des mondes.
31. « Jette ton bâton ! » Lorsque le bâton s'agita tel un serpent, il tourna le dos, mais ne put fuir. « Moïse ! [continua la voix] avance et n'aie pas peur ! Tu es de ceux qui n'ont rien à craindre.
32. « Introduis ta main dans l'encolure [de ta tunique] : elle sortira toute blanche sans [que cela soit l'effet] d'une maladie. Serre contre toi le pan [de ton manteau] pour [dissiper ta] terreur. Voilà deux preuves émanant de ton Seigneur, [destinées] au Pharaon et à ses dignitaires qui sont des gens pervers.
33. — Seigneur, dit Moïse, j'ai tué un des leurs et je crains qu'ils ne me tuent.
34. « Mon frère Aaron est plus éloquent que moi. Envoie-le avec moi comme auxiliaire pour confirmer [ce que je dirai], car je crains qu'ils ne me traitent de menteur. »
35. Dieu dit : « Nous soutiendrons ton bras par ton frère et nous vous donnerons un pouvoir. Ils ne vous atteindront pas. Grâce à nos signes vous serez tous deux, ainsi que ceux qui vous suivront, les vainqueurs ! »

V. 32 : *Encolure*, autre sens : « poche ».

*Le pan*, text. : « aile ». Autre interprétation admise : « ton bras » (Jalal, p. 515).

## (الجزء العشرون)

الْغَالِبُونَ ﴿٣٥﴾ فَلَمَّا جَاءَهُمْ مُوسَى بِآيَاتِنَا بَيِّنَاتٍ  
 قَالُوا مَا هَذَا إِلَّا سِحْرٌ مُفْتَرَى وَمَا سَمِعْنَا بِهَذَا فِي آبَائِنَا  
 الْأُولِينَ ﴿٣٦﴾ وَقَالَ مُوسَى رَبِّي أَعْلَمُ بِمَنْ جَاءَ بِالْهُدَى  
 مِنْ عِنْدِهِ وَمَنْ تَكُونُ لَهُ عَاقِبَةُ الدَّارِ إِنَّهُ لَا يُفْلِحُ  
 الظَّالِمُونَ ﴿٣٧﴾ وَقَالَ فِرْعَوْنُ يَا أَيُّهَا الْمَلَأُ مَا عَلِمْتُ لَكُمْ  
 مِنْ إِلَهٍ غَيْرِي فَأَوْقِدْ لِي يَلْهَمَنُ عَلَى الطِّينِ فَأَجْعَلْ لِي  
 صِرْحًا لَعَلِّي أَطَّلِعُ إِلَى إِلَهِ مُوسَى وَإِنِّي لَأَظُنُّهُ مِنَ  
 الْكَاذِبِينَ ﴿٣٨﴾ وَأَسْتَكْبِرُ هُوَ وَجُنُودُهُ فِي الْأَرْضِ بِغَيْرِ  
 الْحَقِّ وَظَنُّوا أَنَّهُم إِلَيْنَا لَا يَرْجِعُونَ ﴿٣٩﴾ فَأَخَذْنَاهُ  
 وَجُنُودَهُ فَنَبَذْنَاهُمْ فِي الْيَمِّ فَانظُرْ كَيْفَ كَانَ عَاقِبَةُ  
 الظَّالِمِينَ ﴿٤٠﴾ وَجَعَلْنَاهُمْ أُمَّةً يَدْعُونَ إِلَى النَّارِ وَيَوْمَ  
 الْقِيَامَةِ لَا يُنصَرُونَ ﴿٤١﴾ وَاتَّبَعْنَاهُمْ فِي هَذِهِ الدُّنْيَا لَعْنَةً

36. Lorsque Moïse se présenta, nanti de nos signes éclatants, chez le [Pharaon] et les siens, ces derniers s'écrièrent : « Ce n'est qu'un artifice magique ! Jamais nous n'avons entendu nos ancêtres parler de cela. »
37. Et Moïse de rétorquer : « Mon Seigneur sait mieux [que personne] qui est venu de sa part avec la bonne direction et à qui reviendra la dernière demeure. En vérité, les injustes ne prospéreront pas. »
38. Pharaon dit : « Conseillers ! Je ne vous connais aucune divinité en dehors de moi ! Hâmân, allume-moi du feu sur l'argile et construis-moi une tour pour que je monte jusqu'au Dieu de Moïse ! Je suis persuadé que c'est un imposteur. »
39. Ils se montrèrent, lui et ses armées, pleins d'orgueil sur terre, sans droit [pourtant], pensant qu'ils ne seraient pas ramenés vers nous !
40. Nous nous emparâmes de lui et de son armée et les précipitâmes dans les flots. Considère le sort final des injustes !
41. Nous fîmes d'eux des dirigeants appelant [les hommes] vers le feu, et le jour de la résurrection ils ne seront pas secourus.
42. Nous attachâmes à leurs pas une malédiction en ce monde ; au jour de la résurrection ils seront honnis.



## (سورة القصص)

وَيَوْمَ الْقِيَامَةِ هُمْ مِنَ الْمَقْبُوحِينَ ﴿٤٣﴾ وَلَقَدْ آتَيْنَا  
 مُوسَى الْكِتَابَ مِنْ بَعْدِ مَا أَهْلَكْنَا الْقُرُونَ الْأُولَى  
 بَصَائِرَ لِلنَّاسِ وَهُدًى وَرَحْمَةً لَعَلَّهُمْ يَتَذَكَّرُونَ ﴿٤٤﴾  
 وَمَا كُنْتَ بِجَانِبِ الْغَرْبِيِّ إِذْ قَضَيْنَا إِلَى مُوسَى الْأَمْرَ وَمَا  
 كُنْتَ مِنَ الشَّاهِدِينَ ﴿٤٥﴾ وَلَكِنَّا أَنشَأْنَا قُرُونًا فَتَطَاوَلَ  
 عَلَيْهِمُ الْعُمُرُ وَمَا كُنْتَ ثَاوِيًّا فِي أَهْلِ مَدْيَنَ تَتْلُوا عَلَيْهِمْ  
 ءَايَاتِنَا وَلَكِنَّا كُنَّا مُرْسِلِينَ ﴿٤٦﴾ وَمَا كُنْتَ بِجَانِبِ الطُّورِ  
 إِذْ نَادَيْنَا وَلَكِن رَحْمَةً مِّن رَّبِّكَ لِنُنذِرَ قَوْمًا مَّا أَتَاهُمْ مِّنْ  
 نَّذِيرٍ مِّن قَبْلِكَ لَعَلَّهُمْ يَتَذَكَّرُونَ ﴿٤٧﴾ وَلَوْلَا أَن نُّصِيبَهُمْ  
 مُّصِيبَةً بِمَا قَدَّمَتْ أَيْدِيهِمْ فَيَقُولُوا رَبَّنَا لَوْلَا أَرْسَلْتَ  
 إِلَيْنَا رَسُولًا فَنَتَّبِعَ ءَايَاتِكَ وَنَكُونَ مِنَ الْمُؤْمِنِينَ ﴿٤٨﴾  
 فَلَمَّا جَاءَهُمُ الْحَقُّ مِنْ عِنْدِنَا قَالُوا لَوْلَا أَوْتِيَ مِثْلَ

43. Nous avons donné l'Écriture à Moïse après avoir anéanti les premières générations [d'impies] pour rendre les gens clairvoyants, leur [indiquer] la bonne direction et [user] de miséricorde à leur égard, afin qu'ils se souviennent.
44. Tu n'étais point sur le versant occidental [du mont Sinâï], lorsque nous dictâmes l'ordre à Moïse et tu n'étais point parmi les témoins.
45. Et [depuis] nous avons créé [d'autres] générations qui vécurent longtemps. Tu ne résidais pas parmi les Madyanites pour leur réciter nos versets. Mais, c'était nous qui envoyions.
46. Tu n'étais pas sur le versant du mont [Sinâï], lorsque nous appelâmes. Mais [nous te le faisons savoir]. A titre de miséricorde émanant de ton Seigneur, [nous t'envoyons] pour avertir des gens qui n'ont eu nul avertisseur avant toi, afin qu'ils se souviennent [de nous],
47. sans quoi, ils diraient, au cas où une calamité les accablerait en punition de leurs actes : « Seigneur, que ne nous as-tu envoyé un messenger ? Nous aurions suivi tes signes et nous serions croyants ! »
48. Mais la vérité leur étant venue de notre part [voici qu'] ils disent : « Pourquoi [Muhammad] n'a-t-il pas reçu [une Écriture] identique à celle reçue par Moïse ? » Eh quoi ! N'ont-ils pas déjà renié ce que Moïse avait reçu antérieurement ? Ne disent-ils pas : « Ce sont deux [espèces] de magie qui se soutiennent mutuellement » ? N'ajoutent-ils pas [encore] : « Nous refusons de croire et à l'une et à l'autre » ?

V. 43 : *L'Écriture* : le Pentateuque.

*Les premières générations...*, qui l'avaient précédé, comme le peuple de Noé, de 'Ad, de Thamûd, les gens de Sodome (Tab., XX, 79).

V. 44 : *Tu* : Muḥammad.

*[Du mont Sinaï]*, Tab., XX, 80.

*L'ordre* : les Dix Commandements.

V. 45 : *C'était nous qui envoyions*, text. : « nous étions les envoyeurs ». Deux interprétations possibles : « Nous leur avons envoyé un messenger autre que toi » (Moïse). Ou encore : « Tu ne savais rien de l'histoire de Madyan. C'est nous qui t'en avons informé sous forme de message, pour édifier les concitoyens » (Jalâl, p. 517).

V. 46 : *[Nous te le faisons savoir]*, Tab., XX, 82.

*Pour avertir les gens (id.)*. La mission d'un prophète prévient tout argument d'ignorance que les impies pourraient invoquer.

V. 48 : *Ils* : les Arabes de La Mekke.

*Pourquoi [Muḥammad]...* : argument inspiré aux idolâtres par les juifs (Tab., XX, 93).

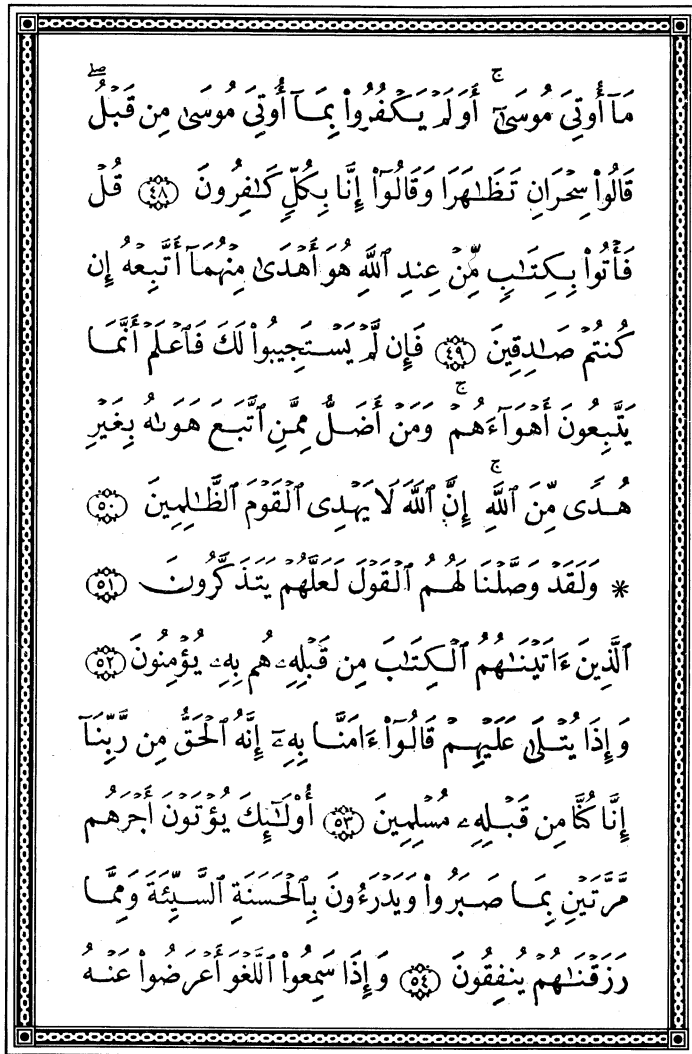
*N'ont-ils* : les juifs (*id.*).

*Ne disent-ils pas* : les mécréants.

*Deux [espèces] de magie* : le Coran et le Pentateuque (Tab., XX, 83-84). Nous traduisons d'après la lecture de Kûfa (*sibrâni*). Selon la lecture de Médine et de Bašra, il faudrait lire *sâḥirani* (deux sorciers, c'est-à-dire Moïse et Muḥammad).



## (المزء العشرون)



49. *Dis-[leur] : « Apportez donc une Écriture émanant de Dieu qui dirige mieux [vers la vérité] que les deux [livres] – je la suivrai – si vous êtes véridiques ! »*
50. *S'ils ne répondent pas à ton appel, sache qu'ils suivent leurs passions sans plus. Et qui est plus égaré que celui qui suit sa passion sans direction de Dieu ? Dieu ne met point sur la bonne voie les injustes.*
51. *Nous avons fait parvenir [aux hommes] la parole afin qu'ils réfléchissent.*
52. *Ceux à qui nous avons donné l'Écriture antérieurement y croient.*
53. *Lorsqu'on la leur récite, ils s'écrient : « Nous y croyons ! c'est la vérité émanant de notre Seigneur. Nous étions avant [cette révélation] des [gens] soumis [à Dieu].*
54. *Ceux-là recevront une double rétribution pour leur constance, pour avoir repoussé le mal par le bien, pour les aumônes qu'ils ont faites sur ce que nous leur avons attribué,*
55. *[pour] s'être détournés, lorsqu'ils entendaient des paroles offensantes [de ceux qui les proféraient] en disant : « A nous nos actes et à vous les vôtres ! Paix avec vous ! Nous ne désirons pas [entamer de controverses avec] les ignorants ! »*

V. 49 : *Les deux livres* : la Thora et le Coran. L'opinion selon laquelle il s'agirait du Coran et de l'Évangile ou de l'Évangile et de la Thora n'est pas plausible, n'étant pas autorisée par le contexte.

V. 51 : *La parole* : le Coran (Jalâl, p. 518 ; Tab., xx, 88-89).

V. 52 : Allusion aux chrétiens et aux juifs qui se sont convertis à l'Islâm dès le début de la prédication coranique.

V. 53 : *Des [gens] soumis à [Dieu]*, text. : musulmans. Comme le Coran l'Évangile et la Thora enseignent la soumission totale à Dieu. Donc en se convertissant à l'Islâm, ces chrétiens et ces juifs peuvent bien dire : « Mais nous étions déjà musulmans » (soumis à Dieu). D'où l'unité fondamentale des religions monothéistes issues du message d'Abraham (Tab., xx, 89).

V. 55 : *Offensantes*, autre sens : « vaines, oiseuses ». Il s'agit des propos désobligeants et vexatoires que les mécréants tenaient à voix haute à l'adresse des païens, des chrétiens et des juifs devenus musulmans, quand il les voyaient passer (Tab., xx, 91).

[*Entamer de controverses...*], Tab., *ibid.*

## (سورة القصص)

وَقَالُوا لَنَا أَعْمَلُنَا وَلَكُمْ أَعْمَلُكُمْ سَلِّمْ عَلَيْكُمْ لَا تَبْتَغِ  
 الْجَاهِلِينَ ﴿٥٦﴾ إِنَّكَ لَا تَهْدِي مَنْ أَحْبَبْتَ وَلَكِنَّ اللَّهَ  
 يَهْدِي مَنْ يَشَاءُ وَهُوَ أَعْلَمُ بِالْمُهْتَدِينَ ﴿٥٧﴾ وَقَالُوا إِنْ  
 تَبِعْ أَهْدَىٰ مَعَكَ نَتَخَطَّفُ مِنْ أَرْضِنَا أَوْ لَمْ نَمُكِّنْ لَهُمْ  
 حَرَمًا آمِنًا يُجْبَىٰ إِلَيْهِ ثَمَرَاتُ كُلِّ شَيْءٍ رِزْقًا مِنْ لَدُنَّا  
 وَلَكِنَّ أَكْثَرَهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٥٨﴾ وَكَرَّ أَهْلُكَا مِنْ قَرْيَةٍ  
 بَطَرَتْ مَعِيشَتَهَا فَتَلَكَ مَسَكِنُهُمْ لَمْ تُسْكَنْ مِنْ بَعْدِهِمْ  
 إِلَّا قَلِيلًا ﴿٥٩﴾ وَكَانَ نَحْنُ الْوَارِثِينَ ﴿٦٠﴾ وَمَا كَانَ رَبُّكَ مُهْلِكَ  
 الْقُرَىٰ حَتَّىٰ يَبْعَثَ فِي أُمَمٍ رَسُولًا يَتْلُوا عَلَيْهِمْ ؕ آيَاتِنَا  
 وَمَا كُنَّا مُهْلِكِي الْقُرَىٰ إِلَّا وَأَهْلُهَا ظَالِمُونَ ﴿٦١﴾ وَمَا أَوْتِيتُمْ  
 مِنْ شَيْءٍ فَمَتَّعُوهَ الْحَيَاةَ الدُّنْيَا وَزَيَّنَّا لَهَا وَمَا عِنْدَ اللَّهِ خَيْرٌ  
 وَأَبْوَىٰ أَفَلَا تَعْقِلُونَ ﴿٦٢﴾ أَفَمَنْ وَعَدْنَاهُ وَعَدًّا حَسَنًا

56. [Prophète] ! Tu ne diriges point qui tu aimes, mais Dieu dirige qui il veut, car il connaît mieux ceux qui sont dans la bonne voie.
57. Les [idolâtres de La Mekke] disent : « Si nous suivions avec toi la bonne voie nous serions arrachés à notre terre. » Or ça, ne les avons-nous pas établis sur un territoire sacré et sûr, vers lequel affluent des produits de toutes sortes [et ce] comme [marque de faveur] de notre part en vue de leur subsistance ? Mais la plupart d'entre eux ne savent pas.
58. Que de cités pétulantes de vie n'avons-nous pas détruites ! Voici [encore] les demeures de leurs [habitants] restées désertes après eux, exception faite de quelques-unes. Nous en sommes l'héritier.
59. Ton Seigneur ne détruit point les cités avant d'envoyer dans leur métropole un messager pour leur réciter ses versets. Nous ne détruisons point les cités à moins que leurs habitants ne soient injustes.
60. Tout ce que vous avez reçu n'est qu'une jouissance et une parure en la vie d'ici-bas. Ce qui est auprès de Dieu est meilleur et plus durable. Eh quoi ! ne raisonnerez-vous point ?
61. Eh quoi ! celui à qui nous avons fait une belle promesse — qui sera tenue — est-il comparable à celui que nous avons comblé des jouissances de la vie d'ici-bas et qui sera, le jour de la résurrection, parmi les comparants ?

V. 56 : Le verset fait allusion au désir du Prophète de convertir son oncle et protecteur Abû Talib à l'Islâm. Lorsque celui-ci fut à l'article de la mort, le Prophète lui demanda de confesser qu'il n'y a qu'un Dieu. Mais Abû Talib refusa en disant qu'il craignait les moqueries et les commentaires malveillants de ses compatriotes mekkois (Tab., XX, 92).

V. 57 : *Les [idolâtres de La Mekke]*, Tab., XX, 93.

*Un territoire sacré* : La Mekke et ses alentours (*id.*).

V. 58 : *L'héritier*, au pluriel dans le texte.

V. 59 : *Ses versets*, text. : « nos ».

V. 61 : *Qui sera tenue*, text. : « qu'il rencontrera ».

*Les comparants*, appelés à subir les rigueurs des lois de Dieu (Tab., XX, 97).

## (الجزء العشرون)

فَهَوَّلَقِبِهِ كَمَنْ مَتَّعْنَاهُ مَتَلَعُ الْحَيَاةِ الدُّنْيَا ثُمَّ هُوَ يَوْمَ  
 الْقِيَامَةِ مِنَ الْمُحْضَرِينَ ﴿٦٢﴾ وَيَوْمَ يُنَادِيهِمْ فَيَقُولُ أَيْنَ  
 شُرَكَاءِي الَّذِينَ كُنْتُمْ تَزْعُمُونَ ﴿٦٣﴾ قَالَ الَّذِينَ حَقَّ عَلَيْهِمُ  
 الْقَوْلُ رَبَّنَا هَؤُلَاءِ الَّذِينَ أَغْوَيْنَا أَغْوَيْنَاهُمْ كَمَا غَوَيْنَا  
 تَبَرَّأْنَا إِلَيْكَ مَا كَانُوا إِيَّانَا يَعْبُدُونَ ﴿٦٤﴾ وَقِيلَ ادْعُوا  
 شُرَكَاءَكُمْ فَدَعَوْهُمُ فَلَمْ يَسْتَجِيبُوا لَهُمْ وَرَأَوُا الْعَذَابَ  
 لَوْ أَنَّهُمْ كَانُوا يَهْتَدُونَ ﴿٦٥﴾ وَيَوْمَ يُنَادِيهِمْ فَيَقُولُ مَاذَا  
 أَجَبْتُمُ الْمُرْسَلِينَ ﴿٦٦﴾ فَعَمِيَتْ عَلَيْهِمُ الْأَنْبَاءُ يَوْمَئِذٍ  
 فَهُمْ لَا يَتَسَاءَلُونَ ﴿٦٧﴾ فَأَمَّا مَنْ تَابَ وَآمَنَ وَعَمِلَ  
 صَالِحًا فَعَسَىٰ أَنْ يَكُونَ مِنَ الْمُفْلِحِينَ ﴿٦٨﴾ وَرَبُّكَ يَخْلُقُ  
 مَا يَشَاءُ وَيَخْتَارُ مَا كَانَ لَهُمُ الْخِيَرَةُ سُبْحَانَ اللَّهِ وَتَعَالَىٰ  
 عَمَّا يُشْرِكُونَ ﴿٦٩﴾ وَرَبُّكَ يَعْلَمُ مَا تُكِنُّ صُدُورُهُمْ

62. Le jour où [Dieu] les appellera en disant : « Où sont les associés que vous prétendiez me [donner] ? »
63. Ceux qui mériteront le châtement répondront : « Seigneur, voici ceux que nous avons abusés. Nous les avons abusés comme nous l'étions nous-mêmes. Nous sommes innocents envers toi. Ce n'est pas nous qu'ils adoraient. »
64. Il sera dit [aux idolâtres] : « Appelez vos associés. » Ils les appelleront, mais ceux-ci ne répondront pas. Ils connaîtront [alors] le châtement. Si seulement ils avaient suivi la bonne voie !
65. Le jour où [Dieu les appellera], il leur demandera : « Qu'avez-vous répondu aux envoyés ? »
66. Ils seront à court d'arguments et ne se questionneront plus.
67. Cependant, celui qui se sera repenti, qui aura cru et fait œuvre pie, il se pourrait qu'il soit parmi les heureux.
68. Ton Seigneur crée ce qu'il veut et choisit pour les hommes ce qui leur convient le mieux. Gloire à lui ! Il est au-dessus de ce qu'on lui associe !
69. Ton Seigneur connaît le secret de leurs cœurs et ce qu'ils divulguent.

V. 63 : *Ceux qui mériteront le châtime*nt : (Ṭab., XX, 98), text. : « ceux contre qui sera due la parole », les démons et les notables parmi les mécréants (Zam., III, 176).

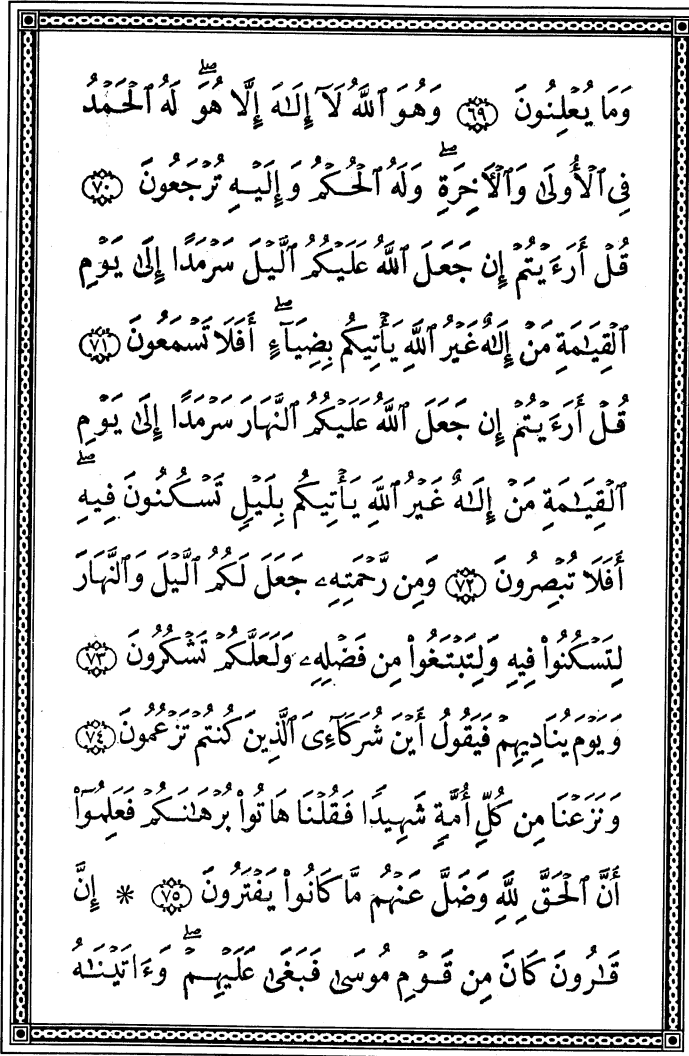
*Ce n'est pas nous...* : ils suivaient leurs propres penchants. Zam., dont le commentaire est teinté de muʿtazilisme, ajoute (III, 176) : « Ils suivaient leurs passions selon leur libre choix, c'est-à-dire librement, non par prédestination. »

V. 64 : *Vos associés* : les divinités que vous associez à Dieu.

V. 66 : *Ils seront à court d'arguments* (Ṭab., XX, 98-99), text. : « les nouvelles étaient aveuglées contre eux », vieille expression arabe signifiant « manquer de nouvelles, ne savoir que répondre ». Ce sens retenu par l'exégèse est renforcé par l'idée exprimée dans le verbe suivant : *Ils ne se questionneront plus*. Lorsqu'on se rencontre on s'informe et l'on se pose des questions sur la généalogie ou la parenté : « De quelle tribu êtes-vous ? Quoi de nouveau ? » etc. Le jour de la résurrection aucune question de ce genre ne sera posée.

V. 68 : Zam., III, 177. Un autre sens proposé par Ṭab. (XX, 100-101) et confirmé par Jalâl (p. 520) : « Ton Seigneur crée et choisit ce qu'il veut. Il n'appartient pas aux hommes de choisir. »

## (سورة القصص)



70. *Il est Dieu ! Pas de divinité en dehors de lui ! A lui la louange en la vie d'ici-bas et en la vie future. Le pouvoir de juger lui appartient et vous serez ramenés à lui.*
71. *Dis-[leur] : « Que diriez-vous si Dieu vous plongeait dans une nuit permanente jusqu'au jour de la résurrection ? Quelle divinité autre que Dieu [pourrait] vous apporter une clarté ? Eh quoi ! vous n'entendez donc pas ? »*
72. *Dis-[leur] : « Que diriez-vous si Dieu vous plongeait dans un jour ininterrompu jusqu'à la résurrection ? Quelle divinité autre que Dieu [pourrait] vous amener la nuit pour votre repos ? Eh quoi ! vous ne voyez donc pas ? »*
73. *Par miséricorde, il a établi la nuit et le jour pour que vous vous reposiez, cherchez sa grâce et soyez reconnaissants.*
74. *Et le jour où [Dieu] les appellera et leur demandera : « Où sont les associés que vous prétendiez me donner ? »*
75. *nous ferons surgir un témoin de chaque communauté et dirons : « Apportez donc votre preuve ! » C'est alors qu'ils sauront que la vérité appartiendra à Dieu et leurs illusions s'évanouiront.*
76. *En vérité, Coré était du peuple de Moïse. Il usa d'insolence envers ses [congénères], car nous l'avions gratifié de tant de trésors que les dèfes en étaient trop lourdes pour une troupe d'hommes pleins de force. Lorsqu'on lui dit : « Ne te réjouis pas [trop] ! Dieu n'aime pas ceux qui se réjouissent [trop ostensiblement],*

V. 71 : *Que diriez-vous*, text. : « Avez-vous jugé, vu ? »

*Vous plongeait*, text. : « mettait sur vous ».

V. 75 : *Nous ferons surgir* (Tab., XX, 104), text. : « arrachons ». Autre sens : « ferons comparâître ».

*Un témoin* : le prophète de chaque communauté.

*Votre preuve* : la démonstration de l'existence des fausses divinités.

*Leurs illusions s'évanouiront* : les divinités qu'ils auront associées à Dieu disparaîtront (Tab., XX, 105). Text. : « s'égarrera loin d'eux ce qu'ils inventaient mensongèrement ».

V. 76 : *Coré* : personnage bien connu de la Bible (Nb., XVI et XXVI, 10), de l'exégèse et du folklore de l'Islâm (Tab., XX, 111-120). Sa richesse est proverbialement évoquée, ainsi que ses démêlés avec Moïse contre lequel il avait dressé un parti de mécontents. Il passe pour avoir été initié à « la science de l'Inde » et serait le fondateur de l'alchimie. Cette science à laquelle il devait, dit-on, son immense fortune aurait été à l'origine de son orgueil. Ses palais aux portes d'or, sa nombreuse suite, la mule blanche couverte d'une housse brodée d'or qu'il montait, son mépris pour ses semblables devaient irriter Moïse, son cousin, contre lui et lui attirer une sanction céleste. La terre l'engloutit, malgré les appels qu'il adressa à Moïse avant de disparaître. Dieu reprocha à Moïse sa dureté en cette circonstance.

Il était de la tribu de Lévi ; son père était Yas-har (Ji'hschar) b. Qâhith (Kehath). Il est mentionné en d'autres sourates à côté de Pharaon, de Hâmân ou d'autres impies (*cf.* S. XXIX, 39 ; *Jewish Encycl.*, VII, pp. 556 et suiv. ; *Encycl. Isl.*, s. v. Karûn ; Tab., XX, 107).



## (الجزء العشرون)

مِنَ الْكُنُوزِ مَا إِنَّ مَفَاتِحَهُ لَتَنُودًا بِالْعَصْبَةِ أَوْلَى الْقُوَّةِ  
 إِذْ قَالَ لَهُ قَوْمُهُ لَا تَفْرَحْ إِنَّ اللَّهَ لَا يُحِبُّ الْفَرِحِينَ ﴿٧٧﴾  
 وَابْتَغِ فِيمَا آتَاكَ اللَّهُ الدَّارَ الْآخِرَةَ وَلَا تَنْسَ نَصِيبَكَ  
 مِنَ الدُّنْيَا وَأَحْسِنْ كَمَا أَحْسَنَ اللَّهُ إِلَيْكَ وَلَا تَبْغِ  
 الْفَسَادَ فِي الْأَرْضِ إِنَّ اللَّهَ لَا يُحِبُّ الْمُسْئِدِينَ ﴿٧٨﴾ قَالَ  
 إِنَّمَا أوتيتُهُ عَلَىٰ عِلْمٍ عِنْدِي أَوَلَمْ يَعْلَم أَنَّ اللَّهَ قَدْ  
 أَهْلَكَ مِنْ قَبْلِهِ مِنْ الْقُرُونِ مَنْ هُوَ أَشَدُّ مِنْهُ قُوَّةً وَأَكْثَرَ  
 جَمْعًا وَلَا يَسْأَلُ عَنْ ذُنُوبِهِمُ الْمُجْرِمُونَ ﴿٧٩﴾ فَخَرَجَ عَلَىٰ  
 قَوْمِهِ فِي زِينَتِهِ قَالَ الَّذِينَ يُرِيدُونَ الْحَيَاةَ الدُّنْيَا  
 يَا لَيْتَ لَنَا مِثْلَ مَا أُوتِيَ قُرُونُ إِنَّهُ لَذُو حَظٍّ عَظِيمٍ ﴿٨٠﴾  
 وَقَالَ الَّذِينَ أُوتُوا الْعِلْمَ وَيَلَكُمْ تَوَابُ اللَّهِ خَيْرٌ لِمَنْ ءَامَنَ  
 وَعَمِلَ صَالِحًا وَلَا يُلْقَاهَا إِلَّا الصَّابِرُونَ ﴿٨١﴾ فَخَسَفْنَا بِهِ

77. cherche, dans ce que Dieu t'a donné, [la récompense] de l'ultime demeure sans oublier [pour autant] la part [de bonheur qui te revient] ici-bas. Sois bon comme Dieu l'a été envers toi et n'emprunte point sur terre [le chemin] de la malfaisance, car Dieu n'aime pas les [êtres] malfaisants »,
78. Coré répondait : « Ce que je possède, [je le dois] uniquement à une science que je détiens. » Ne savait-il donc pas que Dieu avait fait périr des générations supérieures à lui en force et en nombre ? Les criminels ne seront pas questionnés sur leurs péchés.
79. Coré surgit devant son peuple avec toute sa pompe. Ceux qui étaient sensibles au [clinquant] de la vie d'ici-bas, s'écrièrent : « Plût à Dieu que nous fussions dotés d'autant de richesses que Coré. Il a une science extraordinaire ! »
80. [Par contre] ceux qui avaient reçu la science dirent : « Malheureux que vous êtes ! La récompense de Dieu vaut mieux pour celui qui croit et fait œuvre pie. Seuls ceux qui patientent la recevront. »
81. Nous fîmes englober par la terre, Coré et sa maison. Il n'eut point de partisans pour le secourir contre Dieu et ne put échapper au péril.

V. 77 : [*La récompense*] : le paradis.

*Malfaisance*, autre sens : « désordre, corruption ».

V. 78 : *Les criminels...* Plusieurs interprétations possibles : les criminels ne seront pas interrogés sur leurs péchés par Dieu qui les connaît (Jalâl, p. 522). Dieu ne pose pas de question au sujet des péchés commis par les criminels avant de faire périr leur génération (Tab., XX, 111). Il sait tout.

V. 80 : *Ceux qui patientent*, malgré les difficultés de l'existence (Tab., XX, 116).

V. 81 : *Partisans*, text. : « parti, bande ».

*Contre*, text. : « en dehors de ».

*Ne put échapper au péril* (Jalâl, p. 522 ; Tab., XX, 119), text. : « il ne fut donc pas du nombre des secourus ».

## (سورة القصص)

وَبَدَّاهِ الْأَرْضَ فَمَا كَانَ لَهُ مِنْ فِئَةٍ يَنْصُرُونَهُ مِنْ  
 دُونِ اللَّهِ وَمَا كَانَ مِنَ الْمُنْتَصِرِينَ ﴿٨١﴾ وَأَصْبَحَ الَّذِينَ  
 تَمَنَّوْا مَكَانَهُ بِالْأَيْمَانِ يَقُولُونَ وَيُكَانَّ اللَّهُ يَسْطُرُ الرِّزْقَ  
 لِمَنْ يَشَاءُ مِنْ عِبَادِهِ ۗ وَيَقْدِرُ لَوْ أَنَّ مِنَ اللَّهِ عَلَيْنَا  
 نَحْسَفَ بِنَا وَيُكَانَّهُ لَا يُفْلِحُ الْكَافِرُونَ ﴿٨٢﴾ تِلْكَ  
 آدَارُ الْأَجْرَةِ لِمَنْ يَجْعَلُهَا لِلَّذِينَ لَا يُرِيدُونَ عُلُوًّا فِي الْأَرْضِ  
 وَلَا فَسَادًا ۗ وَالْعَلَقِبَةُ لِلْمُتَّقِينَ ﴿٨٣﴾ مَنْ جَاءَ بِالْحَسَنَةِ  
 فَلَهُ خَيْرٌ مِنْهَا ۗ وَمَنْ جَاءَ بِالسَّيِّئَةِ فَلَا يُجْزَى الَّذِينَ عَمِلُوا  
 السَّيِّئَاتِ إِلَّا مَا كَانُوا يَعْمَلُونَ ﴿٨٤﴾ إِنَّ الَّذِي فَرَضَ  
 عَلَيْكَ الْقُرْآنَ لَرَأْدُكَ إِلَىٰ مَعَادٍ قُل رَّبِّ اعْلَمْ مَنْ جَاءَ  
 بِأَهْدَىٰ وَمَنْ هُوَ فِي ضَلَالٍ مُبِينٍ ﴿٨٥﴾ وَمَا كُنْتَ تَرْجُو  
 أَنْ يُلْقَىٰ إِلَيْكَ الْكِتَابُ إِلَّا رَحْمَةً مِنْ رَبِّكَ ۗ فَلَا تَكُونَنَّ

82. *Au matin, ceux-là mêmes qui avaient, la veille, envié son sort, s'écrièrent : « Voyez donc ! Il semble bien que Dieu accorde largement ou parcimonieusement ses dons à qui il veut parmi ses serviteurs. S'il n'était pas bienveillant envers nous, il nous aurait sûrement fait engloutir [par la terre]. Voyez donc ! il semble bien que les mécréants ne prospéreront pas ! »*
83. *Cette dernière demeure nous la réservons à ceux qui ne recherchent sur terre ni bonheurs ni corruption. [L'heureuse] issue sera [dévolue] à ceux qui craignent [Dieu].*
84. *[Au jour du jugement dernier] celui qui se présentera avec une bonne action [à son actif] recevra une récompense meilleure [que son œuvre]. Celui qui se présentera avec une mauvaise action [à son passif]... Ceux qui auront commis de mauvaises actions ne seront rétribués que pour le mal qu'ils auront fait.*
85. *Celui qui t'a prescrit [de prêcher] le Coran te ramènera au lieu où l'on retourne. Dis : « Mon Seigneur sait bien qui est dans la bonne voie et qui est dans un égarement manifeste. »*
86. *Tu n'espérais pas que le Livre te serait transmis. [Il l'a été] uniquement par miséricorde de ton Seigneur ; ne sois jamais un soutien pour les infidèles.*

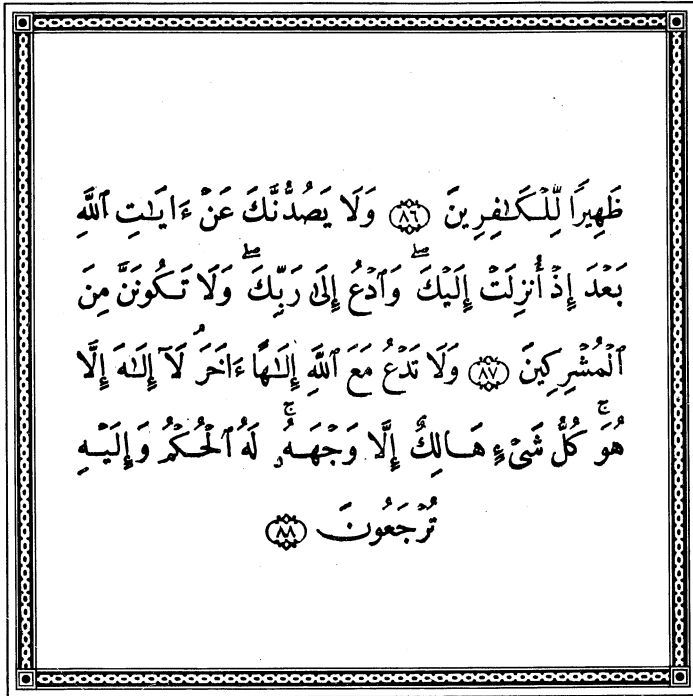
V. 82 : *Il semble bien*, *wayka'anna* = *way*, particule marquant ici la surprise et la déconvenue (Zam., III, 180) et *ka'anna* (on dirait que). Tab. lui donne (XX, 120-121) entre plusieurs interprétations celle de : « N'avez-vous pas remarqué ? » Autre sens d'après la lecture de Kûfâ : « Malheur à vous ! »  
*Parcimonieusement*, Jalâl, p. 523.

V. 83 : *Cette dernière demeure* : le paradis.  
*Honneurs*, text. : « élévation, superbe ».

V. 85 : *Lieu où l'on retourne*. Plusieurs interprétations sont proposées : La Mekke ; le paradis ; la mort ; le jugement dernier (cf. Tab., XX, 123-125).

V. 86 : *Le Livre* : le Coran.  
*Te serait transmis*, text. : « te serait lancé ».

## (الجزء العشرون)



87. *[Que les idolâtres] ne te détournent pas [de la transmission] des versets de Dieu, une fois qu'ils te sont révélés ! Invoque ton Seigneur et ne sois jamais du nombre des polythéistes.*
88. *N'invoque aucune autre divinité à côté de Dieu ! il n'y a d'autre dieu que lui ! Tout est voué à périr, sauf sa face. A lui appartient le pouvoir de juger et vers lui vous serez ramenés.*



## Sourate XXIX

### *L'araignée (Al-'ankabût)*



Quatre-vingt-cinquième dans l'ordre chronologique ; soixante-neuf versets révélés à La Mekke, sauf les onze premiers qui sont d'inspiration médinoise ; tire son titre du verset 14 où il est question de l'araignée.

Arachnide sur lequel les opinions sont partagées et le folklore peu fourni. Grâce à ses fils tissés à l'entrée de la grotte où le Prophète s'était réfugié, l'araignée induisit en erreur les idolâtres qui le poursuivaient à la trace. Un ḥadīth fait pourtant de l'araignée un insecte satanique (Cf. BASB, pp. 83 et suiv. ; DAMH, VI, pp. 132 et suiv. ; JADK, V, pp. 409-412 ; QAZA, I, p. 439).

### CANEVAS

Dieu : entend, sait, voit, peut tout ; crée et recrée ; punit et récompense qui Il veut ; enrichit selon Sa volonté ; contre Lui on ne saurait invoquer ni maître, ni jettatore, ni allié ; Sa bonté se manifeste en tout ; Il est avec ceux qui font le bien ; aucun mystère ne Lui échappe ; Il se suffit à Lui-même ; tout retourne à Lui : 5, 8, 10-11, 19-22, 52, 61, 69.

La création : 19-20, 44, 57.

Les signes de Dieu : 23, 35.

La vie : éphémère et illusoire ; simple divertissement et jeu ici-bas. La vie future est la vraie vie ; toute âme goûte la mort : 57, 64, 66.

Parabole de l'araignée : 41-43.

Muḥammad : sa mission consiste à transmettre ce qui lui est révélé ; doit se montrer courtois et affable avec les juifs et les chrétiens ; il ne sait ni lire ni écrire : 45-46, 50-52.

Le Coran : une Écriture sainte émanant de Dieu à l'intention de tous les hommes : 47-49, 51.

Les autres prophètes : Noé, Abraham, Loth, Cho'ïb : 14-15, 16-17, 28-34.

L'homme : être ingrat, versatile ; sa foi dépend de son intérêt et des circonstances qui lui sont favorables ou défavorables ; pourtant, s'il croyait et pratiquait le bien, il compterait parmi les saints : 8, 10, 65.

Peuples et générations anéantis pour leurs impiétés : 18, 20, 34-38.

Les croyants : ne doivent pas s'imaginer que leur religiosité consiste à affirmer : « Je crois », mais à supporter les épreuves, à prouver leur sincérité par l'endurance, la constance et l'effort ; à ce prix ils peuvent espérer être mis sur la voie de Dieu : 2-3, 6-7, 9-10, 56-58, 69.

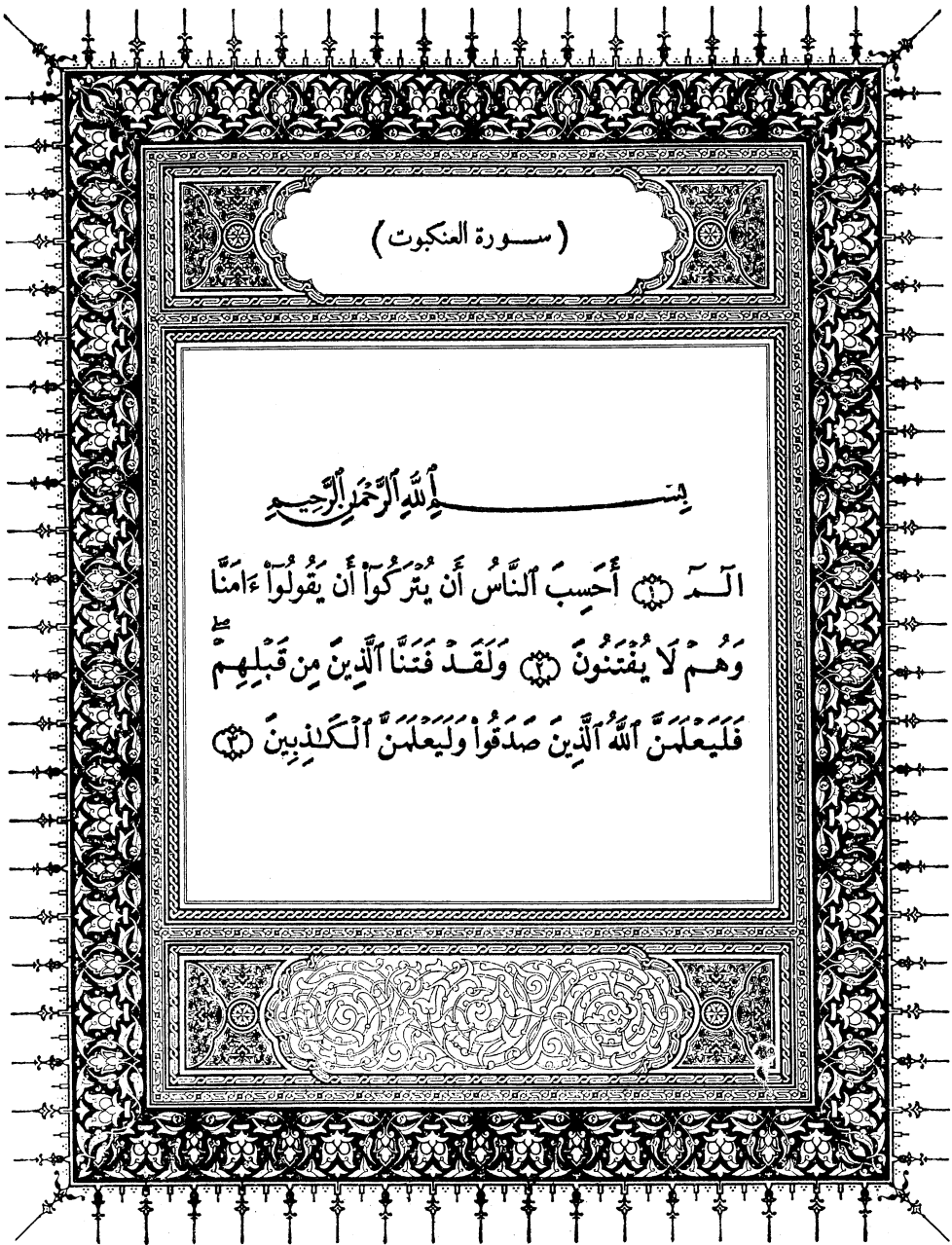
Islâm, christianisme, judaïsme : trois religions ayant le même lignage prophétique et rendant un culte au même Dieu : 46-47.

Les mécréants : ce sont des menteurs ; ils lancent de stupides défis ; espèrent-ils dans leur action criminelle échapper à la rigueur divine ? Leur sanction sera l'enfer : 4, 12-13, 23, 39-40, 65-68.

L'Heure approche : 5, 53-54.

Le paradis : 58.

L'enfer : 54-55.



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

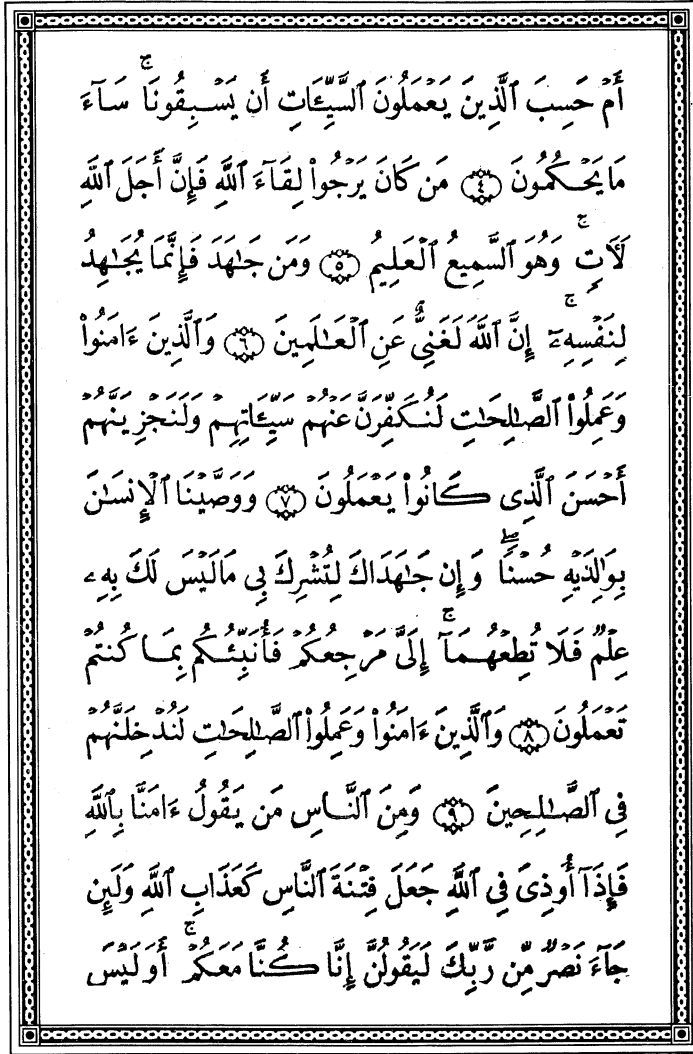
1. A.L.M. ('Alif-Lâm-Nîm).
2. Les hommes s'imaginent-ils qu'on les laissera dire : « Nous croyons », sans les mettre à l'épreuve ?
3. Nous avons déjà mis à l'épreuve leurs prédécesseurs. [Aussi] Dieu connaît-il bien ceux qui disent la vérité et ceux qui mentent.

V. 1 : *A.L.M.* (*cf.* S. II, 1) ; cependant Râz. fait observer (XXV, 26) que le sigle semble avoir ici une valeur interjectionnelle ou épellative (*tabajji*). Cette remarque, assez intéressante, est à ajouter à ce que nous avons déjà dit, au sujet du problème des sigles dans le Coran.

V. 2 : Un groupe de Mekkois, après sa conversion à l'Islâm, tenta de rallier le Prophète à Médine. Il fut rejoint en cours de route par les polythéistes qurayshites et un combat s'engagea. Les croyants eurent des pertes sévères et se plainquirent d'en être arrivés là, ajoutant que Dieu pouvait aussi bien briser leurs persécuteurs et leur épargner un sort aussi malheureux (Tab., XX, 129).



## (سورة النكبات)



4. Ceux qui commettent de mauvaises actions s'imaginent-ils [pouvoir] nous gagner de vitesse ? Comme ils jugent mal !
5. Celui qui espère rencontrer Dieu [doit savoir] qu'en vérité le terme fixé par lui approche sûrement et que c'est lui qui entend et sait tout.
6. Quiconque lutte pour la cause de Dieu, ne lutte [en réalité] que pour lui-même, car Dieu se passe volontiers de l'univers.
7. Nous effacerons les péchés de ceux qui croient et font le bien et nous les rétribuerons pour les meilleures œuvres qu'ils auront accomplies.
8. Nous avons recommandé à l'homme d'être bon envers son père et sa mère. [Nous lui avons aussi recommandé ceci] : « Si ton père et ta mère te poussent à m'associer ce dont tu n'as nulle connaissance, ne leur obéis pas. Vous retournerez [tous] à moi et [alors] je vous tiendrai informés de vos actes.
9. Nous ferons, certes, entrer parmi les saints, ceux qui auront cru et accompli de bonnes œuvres.
10. Il y a des hommes qui disent : « Nous croyons en Dieu ! » Mais, dès qu'ils subissent un dommage [pour la cause] de Dieu, ils font de l'épreuve [infligée] par leurs semblables un châtiment [infligé] par Dieu. Par contre, si un secours est accordé par ton Seigneur, ils disent aussitôt : « Nous étions avec vous ! » Or ça, Dieu ne connaît-il pas parfaitement les secrets des mondes ?

V. 4 : *Ceux qui commettent...*, par impiété, désobéissance ou inclination au mal.

*Nous gagner de vitesse* : que nous ne pourrions pas les rattraper, comme dans une poursuite, pour leur infliger ce qu'ils méritent.

V. 6 : *De l'univers*, text. : « des mondes ».

V. 7 : *Qu'ils auront accomplies*, avant leur conversion à l'Islâm, pour le bien qu'ils faisaient, alors qu'ils étaient encore idolâtres (Tab., XX, 131).

V. 8 : *Si ton père et ta mère...* L'allusion vise un compagnon fort bien connu du Prophète, Sa'd b. 'Abî Waqqâs, qui eut des démêlés avec sa mère, lorsqu'il se convertit à l'Islâm et suivit Muḥammad.

V. 10 : *Or ça, Dieu ne connaît-il pas...*, et à plus forte raison ce qui est dans leur cœur. Text. : « ce qui est dans les poitrines des mondes ». L'allusion vise quelques hésitants mekkois qui passaient tour à tour du polythéisme à l'Islâm et inversement, suivant les circonstances (Tab., XX, 132).

## (الجزء العشرون)

اللَّهُ بِأَعْلَمَ بِمَا فِي صُدُورِ الْعَالَمِينَ ﴿١١﴾ وَلَيَعْلَمَنَّ اللَّهُ الَّذِينَ  
 ءَامَنُوا وَلَيَعْلَمَنَّ الْمُنَافِقِينَ ﴿١٢﴾ وَقَالَ الَّذِينَ كَفَرُوا لِلَّذِينَ  
 ءَامَنُوا اتَّبِعُوا سَبِيلَنَا وَلْنَحْمِلْ خَطَايَكُمْ وَمَا هُمْ بِحَامِلِينَ  
 مِنْ خَطَايَاهُمْ مِنْ شَيْءٍ ﴿١٣﴾ إِنَّهُمْ لَكَاذِبُونَ ﴿١٤﴾ وَلَيَحْمِلُنَّ  
 أَثْقَالَهُمْ وَأَثْقَالًا مَعَ أَثْقَالِهِمْ وَلَيَسْأَلُنَّ يَوْمَ الْقِيَامَةِ عَمَّا  
 كَانُوا يَفْتَرُونَ ﴿١٥﴾ وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا نُوحًا إِلَىٰ قَوْمِهِ فَلَبِثَ  
 فِيهِمْ أَلْفَ سَنَةٍ إِلَّا خَمْسِينَ عَامًا فَأَخَذَهُمُ الطُّوفَانُ وَهُمْ  
 ظَالِمُونَ ﴿١٦﴾ فَأَنْجَيْنَاهُ وَأَصْحَابَ السَّفِينَةِ وَجَعَلْنَاهَا آيَةً  
 لِلْعَالَمِينَ ﴿١٧﴾ وَإِبْرَاهِيمَ إِذْ قَالَ لِقَوْمِهِ أَعْبُدُوا اللَّهَ وَاتَّقُوهُ  
 ذَٰلِكُمْ خَيْرٌ لَّكُمْ إِنْ كُنْتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿١٨﴾ إِنَّمَا تَعْبُدُونَ  
 مِنْ دُونِ اللَّهِ أَوْثَانًا وَتَخْلُقُونَ إِفْكًا ﴿١٩﴾ إِنَّ الَّذِينَ تَعْبُدُونَ  
 مِنْ دُونِ اللَّهِ لَا يَمْلِكُونَ لَكُمْ رِزْقًا فَابْتَغُوا عِنْدَ اللَّهِ

11. Certes, Dieu connaît aussi bien ceux qui croient que ceux qui sont hypocrites.
12. Les mécréants disent à ceux qui ont la foi : « Suivez la voie [religieuse] que nous suivons et nous porterons [le poids] de vos fautes. » [Mais] ils ne pourront rien supporter de leurs fautes. En vérité, ce sont des menteurs.
13. Certes, ils porteront [dans l'au-delà] leurs [propres] fardeaux et [d'autres] fardeaux en plus des leurs. Le jour de la résurrection, ils seront questionnés sur leurs inventions mensongères.
14. Nous chargeâmes Noé d'une mission auprès de son peuple. Il resta chez eux mille ans moins cinquante ans. Puis le Déluge les emporta, en état d'iniquité. Nous le sauvâmes, lui et ceux qui étaient dans l'arche, dont nous fîmes un signe pour les mondes.
16. [Et souviens-toi] d'Abraham lorsqu'il dit à son peuple : « Adorez Dieu et craignez-le. Ce sera plus avantageux pour vous, si vous sachiez ! »
17. Ce que vous adorez en dehors de Dieu, ce ne sont que des idoles. Vous blasphémez ! En vérité, [les divinités] que vous adorez en dehors de Dieu ne sauraient [vous procurer votre] nourriture. Recherchez-la donc auprès de Dieu ! Adorez-le ! Remerciez-le ! Vous serez ramenés vers lui !

V. 12 : Allusion à ceux des polythéistes qui disaient aux musulmans : « Il n'y a pas de vie future. Croyez comme nous et si, par impossible, il y avait une résurrection, nous nous déclarons d'ores et déjà responsables de vous avoir détournés de l'Islâm et aurons à répondre de vos fautes à votre place et à en subir les conséquences » (Tab., XX, 132).

V. 13 : *Leurs fardeaux* : le poids de leurs propres péchés.

[*D'autres*] *fardeaux* : le poids des péchés de ceux qu'ils auront induits en erreur. La même idée est exprimée à la S. XVI, 25 (Jalâl, p. 526).

V. 14 : *Nous chargeâmes Noé...*, text. : « nous envoyâmes Noé à son peuple ».

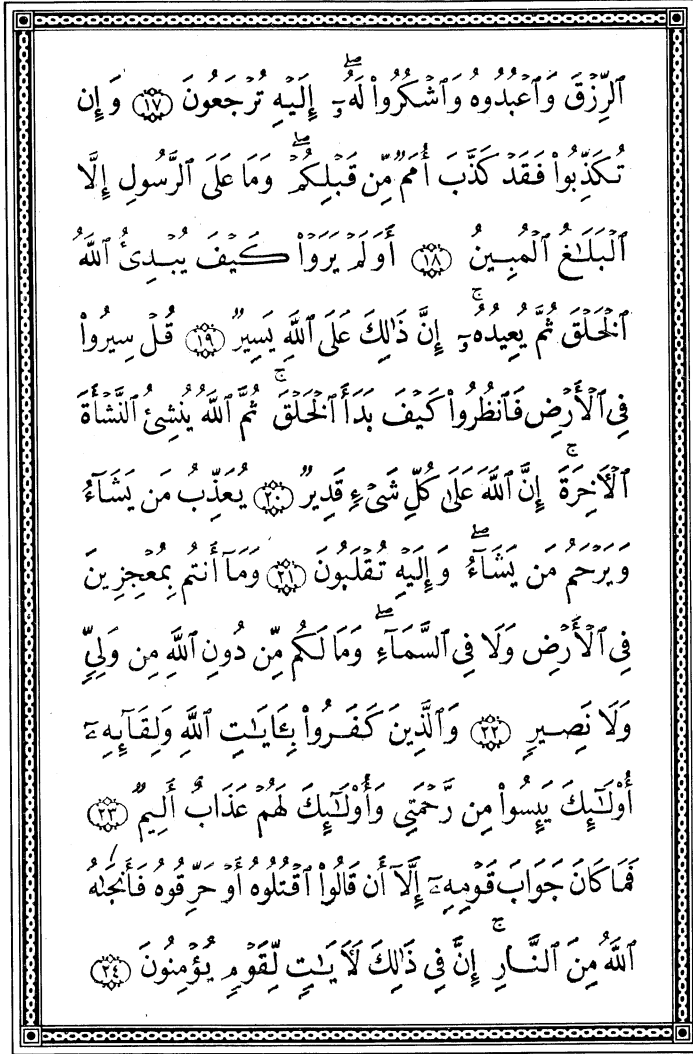
*Il resta chez eux* : pour leur prêcher l'unicité de Dieu (Tab., XX, 135).

*Mille ans moins cinquante ans* (Gen. IX, 29). Les médecins musulmans affirment qu'un organisme humain ne peut résister en aucun cas à la destruction interne plus de cent vingt ans. Il s'agit ici d'une longévité miraculeuse.

*Déluge, Tûfân*. Le mot est utilisé deux fois dans le Coran, est déjà employé dans la sourate VII, verset 133, sourate classée chronologiquement trente-neuvième, donc de révélation antérieure à cette sourate-ci qui est classée quatre-vingt-cinquième. Le mot appartient au sémitique commun sans qu'on puisse dire, avec la moindre certitude, qu'il appartient à l'araméen plutôt qu'à l'arabe. Ce qui est certain c'est qu'il s'agit d'un vocable très ancien et d'un usage courant en arabe. Il désigne originellement tout ce qui constitue un péril collectif : inondation, épidémie, catastrophe mortelle, destruction (Tab., XX, 135), voire une obscurité épaisse (Zam., III, 186 ; AUBM, I, p. 184 ; *Encycl. Isl.* s. v. « Nûh »).

V. 16 : Nous fermons ici les guillemets, car le dialogue entre Abraham et son peuple ne reprendra, après une courte exhortation insérée dans le récit, qu'au verset 24.

## ( سورة العنكبوت )



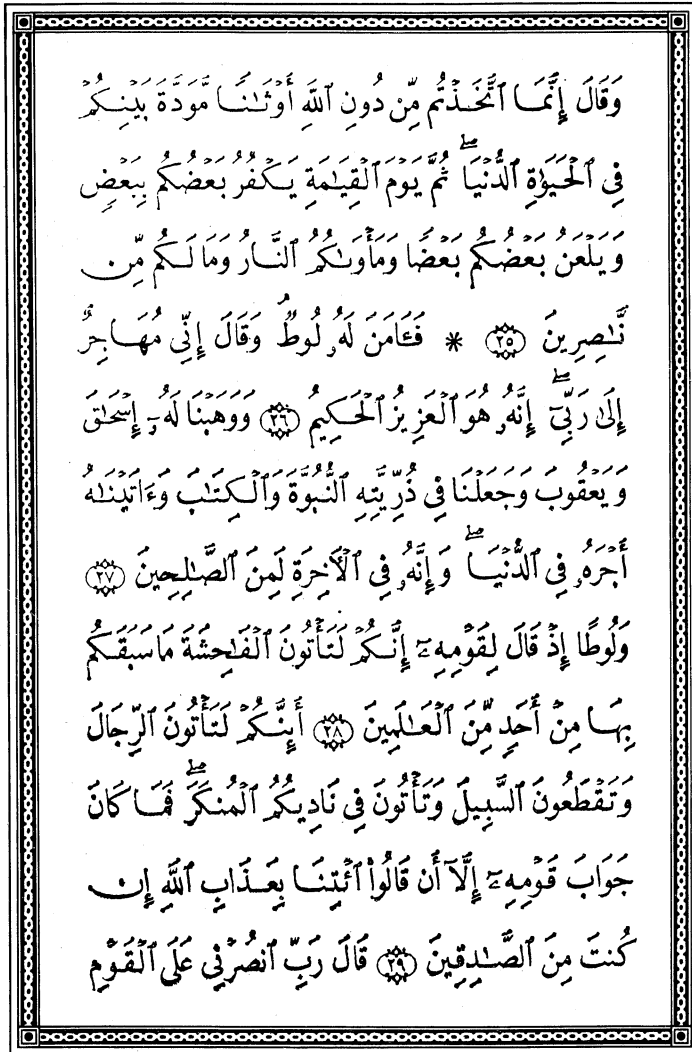
18. Si vous criez au mensonge, d'autres peuples avant vous l'ont déjà fait. N'incombe à l'envoyé qu'une transmission claire.
19. Eh quoi ! Ne voient-ils pas comment Dieu commence la création et la recommence ? C'est facile pour Dieu, en vérité !
20. Dis : « Parcourez la terre et voyez comment il a commencé la création, comment il la fera renaître ensuite [après son anéantissement] pour la dernière fois. » En vérité, Dieu est omnipotent !
21. Dieu châtie qui il veut et accorde sa miséricorde à qui il veut. Vous lui serez rendus.
22. Vous n'êtes pas à même de réduire [Dieu] à l'impuissance, ni sur terre ni dans le ciel. En dehors de Dieu vous n'avez ni protecteur ni auxiliaire.
23. Ceux qui nient les versets de Dieu aussi bien que sa rencontre, ceux-là auront à désespérer de sa miséricorde. Ceux-là auront un douloureux supplice [à subir].
24. Pour toute réponse, son peuple s'écria : « Tuez-le ou brûlez-le ! » Dieu le sauva du feu. En cela il y a des signes pour des gens qui ont la foi.

V. 18 : *L'envoyé* : Muḥammad.

V. 23 : *Sa*, text. : « ma ».

V. 24 : Le récit d'Abraham et de son peuple reprend ici après la courte interruption signalée ci-dessus (v. 16).

## (الجزء العشرون)



25. Abraham ajouta : « Vous n'avez pris des idoles, en dehors de Dieu, que par amitié entre vous, en ce bas-monde. Mais le jour de la résurrection, vous vous renierez et vous vous maudirez les uns les autres ; votre refuge sera le feu et vous n'aurez pas d'auxiliaires [pour vous en délivrer]. »
26. Loth se fia à lui et déclara : « Je fuis [ce pays pour me réfugier] auprès de mon Seigneur. C'est lui, en vérité, le Tout-Puissant, le Sage. »
27. Nous donnâmes à [Abraham] Isaac et Jacob et instituâmes en sa postérité la prophétie et l'Écriture. Nous lui accordâmes son salaire en ce monde et il sera, certes, parmi les saints, dans la vie future.
28. [Souviens-toi] de Loth lorsqu'il dit à son peuple : « Vous vous livrez à une turpitude sans précédent dans l'univers.
29. « Eh quoi ! Vous pratiquez l'homosexualité, le brigandage et commettez entre vous des abominations. » Pour toute réponse, son peuple dit : « Fais donc venir le châtement de Dieu [dont tu nous menaces] si tu es véridique ! »
30. « Seigneur, dit Loth, prête-moi secours contre ces corrupteurs ! »

V. 25 : Nous traduisons littéralement d'après la lecture de Médine, Damas et quelques lectures de Kûfa : « Vous avez pris ces idoles comme divinités pour communier dans leur culte. Vous devenez, en les adorant, des amis, des coreligionnaires. » Autre sens d'après la lecture de La Mekke et de Başra : « Le culte que vous portez à ces idoles n'est qu'un attachement à la vie d'ici-bas » (Tab., XX, 141).

V. 26 : *Se fia à lui* : à Abraham et crut à son message (Jalâl, p. 527). Text. : « J'émigre. » On sait que Loth était le neveu d'Abraham et que tous deux avaient émigré de la Babylonie vers la Syrie-Palestine (Gen., II, 1-9).



## (سورة العنكبوت)

الْمُفْسِدِينَ ﴿٣١﴾ وَلَمَّا جَاءَتْ رُسُلُنَا إِبْرَاهِيمَ بِالْبُشْرَى  
 قَالُوا إِنَّا مُهْلِكُوا أَهْلَ هَذِهِ الْقَرْيَةِ إِنَّ أَهْلَهَا كَانُوا  
 ظَالِمِينَ ﴿٣٢﴾ قَالَ إِنَّ فِيهَا لُوطًا قَالُوا نَحْنُ أَعْلَمُ بِمَنْ فِيهَا  
 لَنُنَجِّيَنَّهُ وَأَهْلَهُ إِلَّا أُمَّرَأَتَهُ كَانَتْ مِنَ الْغَابِرِينَ ﴿٣٣﴾  
 وَلَمَّا أَنْ جَاءَتْ رُسُلُنَا لُوطًا سِيءَ بِهِمْ وَضَاقَ بِهِمْ ذَرْعًا  
 وَقَالُوا لَا تَحْفَ وَلَا تُحْزِنْ إِنَّا مُنْجُونَكَ وَأَهْلَكَ إِلَّا أُمَّرَأَتَكَ  
 كَانَتْ مِنَ الْغَابِرِينَ ﴿٣٤﴾ إِنَّا مُنْزِلُونَ عَلَى أَهْلِ هَذِهِ الْقَرْيَةِ  
 رِجْرًا مِنَ السَّمَاءِ بِمَا كَانُوا يَفْسُقُونَ ﴿٣٥﴾ وَلَقَدْ تَرَكْنَا  
 مِنْهَا آيَةً بَيِّنَةً لِقَوْمٍ يَعْقِلُونَ ﴿٣٦﴾ وَإِلَى مَدِينِ أَخَاهُمْ  
 شُعَيْبًا فَقَالَ يَلْقَوْمِ اعْبُدُوا اللَّهَ وَارْجُوا الْيَوْمَ الْآخِرَ  
 وَلَا تَعْتُوا فِي الْأَرْضِ مُفْسِدِينَ ﴿٣٧﴾ فَكَذَّبُوهُ فَأَخَذْتُمُ  
 الرَّجْفَةَ فَأَصْبَحُوا فِي دَارِهِمْ جَلِيمِينَ ﴿٣٨﴾ وَعَادًا وَثَمُودًا

31. Lorsque nos émissaires vinrent chez Abraham, porteurs de la bonne nouvelle, ils déclarèrent : « Nous [allons] faire périr les habitants de cette cité. En vérité, ils sont iniques.
32. — Mais Loth y est ! dit Abraham.  
— Nous savons mieux [que toi] qui y est, dirent les [émissaires] ; nous le sauverons ainsi que sa famille, sauf sa femme qui sera parmi ceux qui s'attarderont. »
33. Lorsque nos émissaires arrivèrent chez Loth, celui-ci fut consterné à leur sujet et [se sentit] impuissant pour les protéger. [Mais les anges le rassurèrent] disant : « N'aie pas peur et ne t'afflige point : nous te sauverons ainsi que les tiens, à l'exclusion de ton épouse qui sera parmi les retardataires.
34. « Nous allons faire tomber du ciel, sur les habitants de cette ville, une calamité [pour les punir] de leur perversité. »
35. [De cette cité] nous avons laissé un signe évident pour les gens qui raisonnent.
36. [Aux habitants] de Madyan, nous avons envoyé leur concitoyen Choai'b. « O mon peuple, leur dit-il, adorez Dieu et attendez-vous au jour dernier ! Ne commettez plus de crimes sur terre en hommes malfaisants ! »
37. Ils le traitèrent d'imposteur. Aussi furent-ils frappés d'un séisme et au matin, ils gisaient sans vie en leurs demeures.
38. [Souviens-toi] de 'Ad et de Thamud dont les demeures [en ruine] sont encore là pour vous éclairer. Satan avait embelli pour eux leurs actions et les avait détournés du [bon] chemin. [Pourtant] ils étaient clairvoyants.

V. 31 : *Nos émissaires* : les anges chargés de détruire Sodome et Gomorrhe.

## (الجزء العشرون)

وَقَدْ تَبَيَّنَ لَكُمْ مِنْ مَسَكِنِهِمْ<sup>ط</sup> وَزَيْنَ لَهُمُ الشَّيْطَانُ  
 أَعْمَلَهُمْ فَصَدَّهُمْ عَنِ السَّبِيلِ وَكَانُوا مُسْتَبْصِرِينَ ﴿٣٩﴾  
 وَقُرُونِ وَفِرْعَوْنَ وَهَلْمُنَ<sup>ط</sup> وَلَقَدْ جَاءَهُمْ مُوسَى بِالْبَيِّنَاتِ  
 فَأَسْتَكْبَرُوا فِي الْأَرْضِ وَمَا كَانُوا سَابِقِينَ ﴿٤٠﴾ فَكَلَّا  
 أَخَذْنَا بِذَنبِهِ<sup>ط</sup> فَنُفِثَ مِنْ أَرْسَلْنَا عَلَيْهِ حَاصِبًا وَمِنْهُمْ مَنِ  
 أَخَذَتْهُ الصَّيْحَةُ وَمِنْهُمْ مَنْ خَسَفْنَا بِهِ الْأَرْضَ وَمِنْهُمْ مَنْ  
 أَغْرَقْنَا<sup>ج</sup> وَمَا كَانَ اللَّهُ لِيُظْلِمَهُمْ وَلَكِنْ كَانُوا أَنْفُسَهُمْ  
 يَظْلِمُونَ ﴿٤١﴾ مَثَلُ الَّذِينَ أَخَذُوا مِنْ دُونِ اللَّهِ أَوْلِيَاءَ  
 كَمَثَلِ الْعَنْكَبُوتِ اتَّخَذَتْ بَيْتًا وَإِنَّ أَوْهَنَ الْبُيُوتِ لَبَيْتُ  
 الْعَنْكَبُوتِ لَوْ كَانُوا يَعْلَمُونَ ﴿٤٢﴾ إِنَّ اللَّهَ يَعْلَمُ مَا يُدْعُونَ  
 مِنْ دُونِهِ مِنْ شَيْءٍ وَهُوَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ ﴿٤٣﴾ وَتِلْكَ  
 الْأَمْثَلُ نُضِرُّهَا لِلنَّاسِ وَمَا يَعْقِلُهَا إِلَّا الْعَالِمُونَ ﴿٤٤﴾

39. [Souviens-toi] de Coré, de Pharaon, de Hâmân, auxquels Moïse a fourni les preuves. Ils se montrèrent orgueilleux sur la terre et ne purent échapper à [notre sanction].
40. Nous punîmes chacun d'eux pour son péché, déchaînant un ouragan contre les uns, terrifiant les autres par un grondement. Il y en eut que nous fîmes engloutir par la terre, il y en eut qui furent noyés par nous. Ce ne fut pas Dieu qui les lésa ; ce furent eux-mêmes qui se lésèrent.
41. Ceux qui se sont donné des maîtres en dehors de Dieu sont comparables à l'araignée qui prend [sa toile pour] demeure. En vérité, la plus frêle des demeures est bien celle de l'araignée. Si seulement ils savaient !
42. Quoi qu'ils invoquent en dehors de lui, Dieu le sait ; il est le Tout-Puissant, le Sage.
43. Ces exemples, nous les citons aux hommes. [Cependant] seuls ceux qui savent [sont à même] de les comprendre.

## ( سورة العنكبوت )

خَلَقَ اللَّهُ السَّمٰوٰتِ وَالْاَرْضَ بِالْحَقِّ ۗ اِنَّ فِيْ ذٰلِكَ لٰاٰيَةً  
 لِّلْمُؤْمِنِيْنَ ﴿٤٤﴾ اَتْلُ مَا اُوْحِيَ اِلَيْكَ مِنَ الْكِتٰبِ وَاَقِمِ  
 الصَّلٰوةَ اِنَّ الصَّلٰوةَ تَنْهٰى عَنِ الْفَحْشَآءِ وَالْمُنْكَرِ ۗ وَلَذِكْرُ  
 اللَّهِ اَكْبَرُ ۗ وَاللَّهُ يَعْلَمُ مَا تَصْنَعُوْنَ ﴿٤٥﴾ \* وَلَا تُجٰدِلُوْا اَهْلَ  
 الْكِتٰبِ اِلَّا بِالَّتِي هِيَ اَحْسَنُ ۗ اِلَّا الَّذِيْنَ ظَلَمُوْا مِنْهُمْ  
 وَقُولُوْا ءَاٰمَنَّا بِالَّذِيْ اُنزِلَ اِلَيْنَا وَاُنزِلَ اِلَيْكُمْ وَاِلٰهِنَا  
 وَاِلٰهَكُمْ وَاِحْدٌ وَّوَحْدٌ ۗ وَنَحْنُ لَهُ مُسْلِمُوْنَ ﴿٤٦﴾ وَكَذٰلِكَ اُنزَلْنَا  
 اِلَيْكَ الْكِتٰبَ ۗ فَالَّذِيْنَ ءَاتَيْنٰهُمْ الْكِتٰبَ يُوْمِنُوْنَ  
 بِهٖ ۗ وَمِنْ هٰؤُلَاءِ مَنْ يُّؤْمِنُ بِهٖ ۗ وَمَا يَجْحَدُ بِآيٰتِنَا اِلَّا  
 الْكٰفِرُوْنَ ﴿٤٧﴾ وَمَا كُنْتَ تَتْلُوْا مِنْ قَبْلِهٖ مِنْ كِتٰبٍ وَلَا  
 تَخْطُوْهُ بِيَمِيْنِكَ ۗ اِذَا لَا رَتٰبَ الْمُبْطَلُوْنَ ﴿٤٨﴾ بَلْ هُوَ آيٰتٌ  
 بَيِّنٰتٌ فِىْ صُدُوْرِ الَّذِيْنَ اُوْتُوْا الْعِلْمَ ۗ وَمَا يَجْحَدُ بِآيٰتِنَا



44. Dieu a créé, par la vérité, les cieux et la terre. En cela il y a, certes, des signes pour les croyants.
45. Récite ce qui t'est révélé du Livre et accomplit la prière. En vérité, la prière empêche [de se livrer à] la turpitude et [de commettre] des abominations. Et, certes, la mémorisation de Dieu est très grande. Dieu sait ce que vous fabriquez.
46. Avec les juifs et les chrétiens ne discutez que de la manière la plus [affable] – sauf [quand il s'agit] de ceux qui commettent des injustices parmi eux. Dites-[leur] : « Nous croyons en ce qui nous a été révélé et en ce qui vous a été révélé. Notre Dieu et le vôtre est le même Dieu et nous lui sommes soumis.
47. Nous t'avons ainsi révélé le Livre. Ceux à qui nous avons donné l'Écriture y croient. Parmi ceux que voici, il y en a qui croient. Seuls les mécréants récusent nos versets.
48. Avant [le Coran] tu ne [pouvais] lire aucun livre, ni tracer [de ligne] de ta dextre, car alors les négateurs auraient été pris de soupçon.
49. Ce [Coran] est au contraire [un ensemble] de versets clairs dans les cœurs de ceux qui ont reçu la science. Seuls les injustes récusent nos versets.

## ( الجزء الحادى والعشرون )

إِلَّا الظَّالِمُونَ ﴿٥٠﴾ وَقَالُوا لَوْلَا أَنْزَلَ عَلَيْهِ آيَاتٌ مِّن رَّبِّهِ  
 قُلْ إِنَّمَا آيَاتُ عِنْدَ اللَّهِ وَإِنَّمَا أَنَا نَذِيرٌ مُّبِينٌ ﴿٥١﴾ أَوَلَمْ  
 يَكْفِهِمْ أَنَّا أَنْزَلْنَا عَلَيْكَ الْكِتَابَ يُتْلَىٰ عَلَيْهِمْ إِنَّ فِي ذَٰلِكَ  
 لَرَحْمَةً وَذِكْرَىٰ لِقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ ﴿٥٢﴾ قُلْ كَفَىٰ بِاللَّهِ بَيْنِي  
 وَبَيْنَكُمْ شَهِيدًا يَعْلَمُ مَا فِي السَّمٰوٰتِ وَالْأَرْضِ وَالَّذِينَ  
 ءَامَنُوا بِالْبَاطِلِ وَكَفَرُوا بِاللَّهِ أُولَٰئِكَ هُمُ الْخٰلِصُونَ ﴿٥٣﴾  
 وَيَسْتَعْجِلُونَكَ بِالْعَذَابِ وَلَوْلَا أَجَلٌ مُّسَمًّى لَّجَاءَهُمُ  
 الْعَذَابُ وَلِيَأْتِيَنَّهُمْ بَغْتَةً وَهُمْ لَا يَسْعُرُونَ ﴿٥٤﴾ يَسْتَعْجِلُونَكَ  
 بِالْعَذَابِ وَإِنَّ جَهَنَّمَ لَمُحِيطَةٌ بِالْكَافِرِينَ ﴿٥٥﴾ يَوْمَ  
 يَعْتَلُهُمُ الْعَذَابُ مِنْ فَوْقِهِمْ وَمِنْ تَحْتِ أَرْجُلِهِمْ وَيَقُولُ  
 ذُو قُوَّةٍ مَا كُنْتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٥٦﴾ يٰعِبَادِىَ الَّذِينَ ءَامَنُوا إِنِّ  
 أَرْضِىٰ وَسِعَةٌ فِىَّ لِىَ فَاَعْبُدُونِ ﴿٥٧﴾ كُلُّ نَفْسٍ ذٰئِقَةٌ الْمَوْتِ

50. [Les mécréants] disent : « Que n'a-t-il été nanti par son Seigneur d'un pouvoir surnaturel [pour que nous ayons confiance en lui] ? » Dis-[leur] : « Les miracles sont du ressort de Dieu. Je ne suis [quant à moi] qu'un avertisseur explicite. »
51. Eh quoi ! Ne leur a-t-il pas suffi [comme miracle] que nous te révélions le Coran qui leur est oralement transmis ? Il y a [pourtant] là une miséricorde et un rappel pour les gens qui croient !
52. Dis-[leur] : « Dieu suffit comme témoin pour nous départager. Il sait ce qui est dans les cieux et sur la terre. Ceux qui croient aux fictions, ceux-là seront perdants. »
53. Ils te demandent de hâter [l'arrivée] du châtiment. N'eût été un terme fixé [à l'avance par Dieu] il les aurait déjà atteints. En vérité le châtiment les surprendra à l'improviste, sans qu'ils le pressentent.
54. Ils te demandent d'en hâter [l'arrivée] alors qu'en vérité la gébenne cernera les mécréants,
55. le jour où le châtiment les enveloppera d'en haut et sous leurs pieds et où [on leur] dira : « Goûtez [le fruit] de vos œuvres ! »
56. O mes serviteurs qui avez la foi ! Ma terre est vaste ! Adorez-moi !
57. Toute âme goûtera la mort et vous serez ramenés vers nous.

V. 53 : *Ils*, les polythéistes de La Mekke.

V. 55 : *D'en haut...* Nous dirions : des pieds à la tête.

*On* : Dieu (Tab., XXI, 8).

V. 56 : Si vous n'êtes pas libres de m'adorer en un pays où l'injustice et la corruption règnent, quittez-le et établissez-vous ailleurs, car ma terre est vaste. En vertu de ce verset, la théologie enseigne qu'il est interdit au musulman d'habiter ou de voyager dans un pays où règne l'intolérance religieuse. Les croyants, par exemple, qui vivent dans les pays musulmans dominés par des régimes athées, sont tenus de s'expatrier. Ils ne peuvent se considérer comme non concernés par ce verset que dans la mesure où les autorités politiques leur interdisent d'émigrer.

## ( سورة العنكبوت )

ثُمَّ إِنَّا نَرْجِعُهُمْ ۖ وَالَّذِينَ ءَامَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ  
 لَنُبَوِّئَنَّهُمْ مِنَ الْجَنَّةِ غُرًّا فَتَجْرَى مِنْ تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ خَالِدِينَ  
 فِيهَا نِعَمٌ أَجْرَ الْعَمَلِينَ ۖ الَّذِينَ صَبَرُوا وَعَلَىٰ رَبِّهِمْ  
 يَتَوَكَّلُونَ ۖ وَكَانَ مِنْ دَابَّةٍ لَا تَحْمِلُ رِزْقَهَا اللَّهُ يَرْزُقُهَا  
 وَإِيَّاكُمْ وَهُوَ السَّمِيعُ الْعَلِيمُ ۖ وَلَئِن سَأَلْتَهُمْ مَنْ خَلَقَ  
 السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضَ وَنَخَرَ الشَّمْسَ وَالْقَمَرَ لَيَقُولَنَّ اللَّهُ  
 فَأَنَّىٰ يُؤْفِكُونَ ۖ اللَّهُ يُسْطِرُّ الرِّزْقَ لِمَنْ يَشَاءُ مِنْ عِبَادِهِ  
 وَيَقْدِرُ لَهُ ۚ إِنَّ اللَّهَ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمٌ ۖ وَلَئِن سَأَلْتَهُمْ  
 مَنْ نَزَّلَ مِنَ السَّمَاءِ مَاءً فَأَحْيَا بِهِ الْأَرْضَ مِنْ بَعْدِ مَوْتِهَا  
 لَيَقُولَنَّ اللَّهُ قُلِ الْحَمْدُ لِلَّهِ بَلْ أَكْثَرُهُمْ لَا يَعْقِلُونَ ۖ  
 وَمَا هَذِهِ الْحَيَاةُ الدُّنْيَا إِلَّا لَهْوٌ وَلَعِبٌ وَإِنَّ الدَّارَ الْآخِرَةَ  
 هِيَ الْحَيَاةُ لَوْ كَانُوا يَعْلَمُونَ ۖ فَإِذَا رَكِبُوا فِي الْفُلِكِ

58. Ceux qui croient et font œuvre pie, nous leur assignerons dans le paradis des résidences à l'étage [supérieur], au bas desquelles couleront des ruisseaux et où ils séjourneront. Qu'il est beau, le salaire des [bons] ouvriers,
59. qui patientent et qui placent leur confiance en leur Seigneur !
60. Que de bêtes qui ne se chargent nullement de leur nourriture ! Dieu leur assure cependant leur subsistance ainsi que la vôtre. C'est lui qui entend et sait tout.
61. Si tu leur demandes : « Qui a créé les cieux et la terre et soumis le soleil et la lune ? » ils répondront certainement : « [C'est] Dieu ! » Pourquoi mentent-ils alors ?
62. Dieu dispense largement ou parcimonieusement ses dons à qui il veut parmi ses créatures. En vérité, Dieu est omniscient !
63. Si tu leur demandes : « Qui fait descendre l'eau du ciel grâce à laquelle est revivifiée la terre morte ? » ils te répondront certainement : « [C'est] Dieu ! » Dis [alors] : « Louange à Dieu ! » Et pourtant, la plupart d'entre eux ne raisonnent pas.
64. La vie d'ici-bas n'est que divertissement et jeu. La vie future, c'est bien elle la vraie vie. S'ils savaient !
65. Quand ils montent sur un bateau, ils invoquent Dieu, en lui vouant un culte sincère. Lorsqu'il les sauve [des dangers de la mer en les ramenant] sur la terre ferme, les voilà lui donnant des associés

V. 60 : A propos de la même idée, cf. Lc, XII, 22-28.

V. 61 : *Leur* : aux incrédules.

Pourquoi mentent-ils alors, en adorant d'autres divinités.

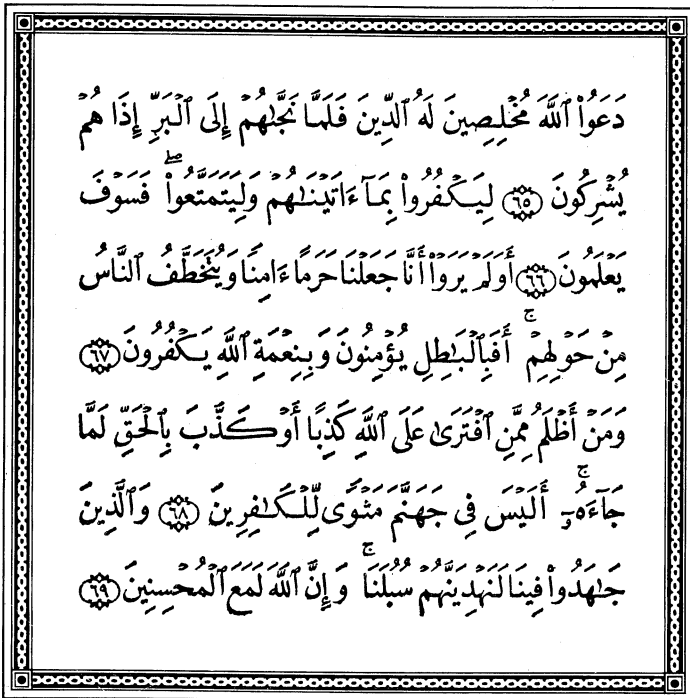
V. 63 : *Est revivifiée*, text. : « Il (Dieu) vivifie... »

*Louange à Dieu*. Cette expression équivaut à l'expression française : « Je suis heureux de vous l'entendre dire ! » « Nous y voilà, enfin ! »

V. 64 : *La vie future*, text. : « la dernière demeure ».



## (الجزء الحادى والعشرون)



66. pour nier la [faveur] que nous leur avons [ainsi] témoignée. Qu'ils jouissent donc [de ce qui est éphémère] ! Certes, ils sauront !
67. Eh quoi ! Ne voient-ils pas que nous avons fait [de leur ville] un territoire sacré et sûr, alors qu'autour d'eux on enlève les gens ? Croiront-ils donc aux fausses [divinités] et méconnaîtront-ils les bienfaits de Dieu ?
68. Qui donc est plus injuste que celui qui use d'imposture à l'égard de Dieu ou qui nie la vérité quand elle lui parvient ? N'y aurait-il pas, dans la géhenne, un asile pour les mécréants ?
69. Nous dirigeons assurément sur nos chemins ceux qui combattent pour notre cause et, en vérité, Dieu est avec ceux qui font le bien.

V. 66 : Tab., XXI, 12. Ce verset est subordonné au précédent par la construction et par le sens.

Nous traduisons d'après la lecture de Kûfa (*wal yatamatta 'û*) et non d'après celle de Médine et de Başra (*wa liyatamatta 'û*).

V. 67 : *Ne voient-ils pas* : les idolâtres qurayshites.

*De leur ville* : La Mekke (Tab., XXI, 14).

*On enlève les gens* : on capture les gens pour en faire des esclaves.



### Sourate XXX

#### *Les Byzantins (Ar-Rûm)*



Quatre-vingt-quatrième dans l'ordre chronologique, soixante versets révélés à La Mekke, sauf le dix-septième révélé à Médine ; tire son titre du deuxième verset où il est question des Byzantins.

La défaite byzantine à laquelle fait allusion le verset est connue. La réaction qu'elle suscita en Arabie et en particulier à La Mekke appelle quelques précisions.

Les Arabes suivaient avec un vif intérêt les péripéties du long conflit qui opposait Byzantins et Persans. Leur lutte était un sujet de veillée sur le parvis de la Ka'ba. Leur sympathie allait aux Persans, depuis le légendaire Chosroès Anùshirwân surnommé le Juste (mort en 579). Le prestige de ces derniers s'était encore accru sous le règne de Chosroès Parviz à qui Bahram, vainqueur des Turcs, avait donné le trône de Perse (589). Il avait tout pour éblouir les Arabes : le prestige de sa capitale, Al-Madâ'in (Ctésiphon), le faste extraordinaire de sa cour, la puissance de son armée, sa munificence et l'éclat de ses victoires. N'avait-il pas chassé les Abyssins du Yémen, étendu son influence jusqu'aux régions les plus reculées de l'Arabie et menacé l'usurpateur Phocas jusqu'à ses terres (603) ? Avec l'avènement, en 610, d'Héraclius, l'Empire byzantin sembla se ressaisir et un redressement fut entrepris dans tous les domaines. La situation dans le Proche-Orient appelait une reprise des hostilités. Un affrontement semblait inévitable : il se produisit à Jérusalem en 614. Ce fut pour Héraclius une grave défaite. Son armée fut presque anéantie, la Syrie fut annexée par le vainqueur ainsi que l'Égypte. Les roitelets ghassanides, ses vassaux, durent se réfugier en terre byzantine. Le monarque sassanide avait détruit les églises, pillé le Saint-Sépulcre, profané les reliques et emporté la vraie croix. De telles destructions devaient fatalement donner une signification nouvelle au vieux duel opposant l'Empire persan à l'Empire byzantin : une lutte héroïque entre la croix et le feu, entre le christianisme et le zoroastrisme.

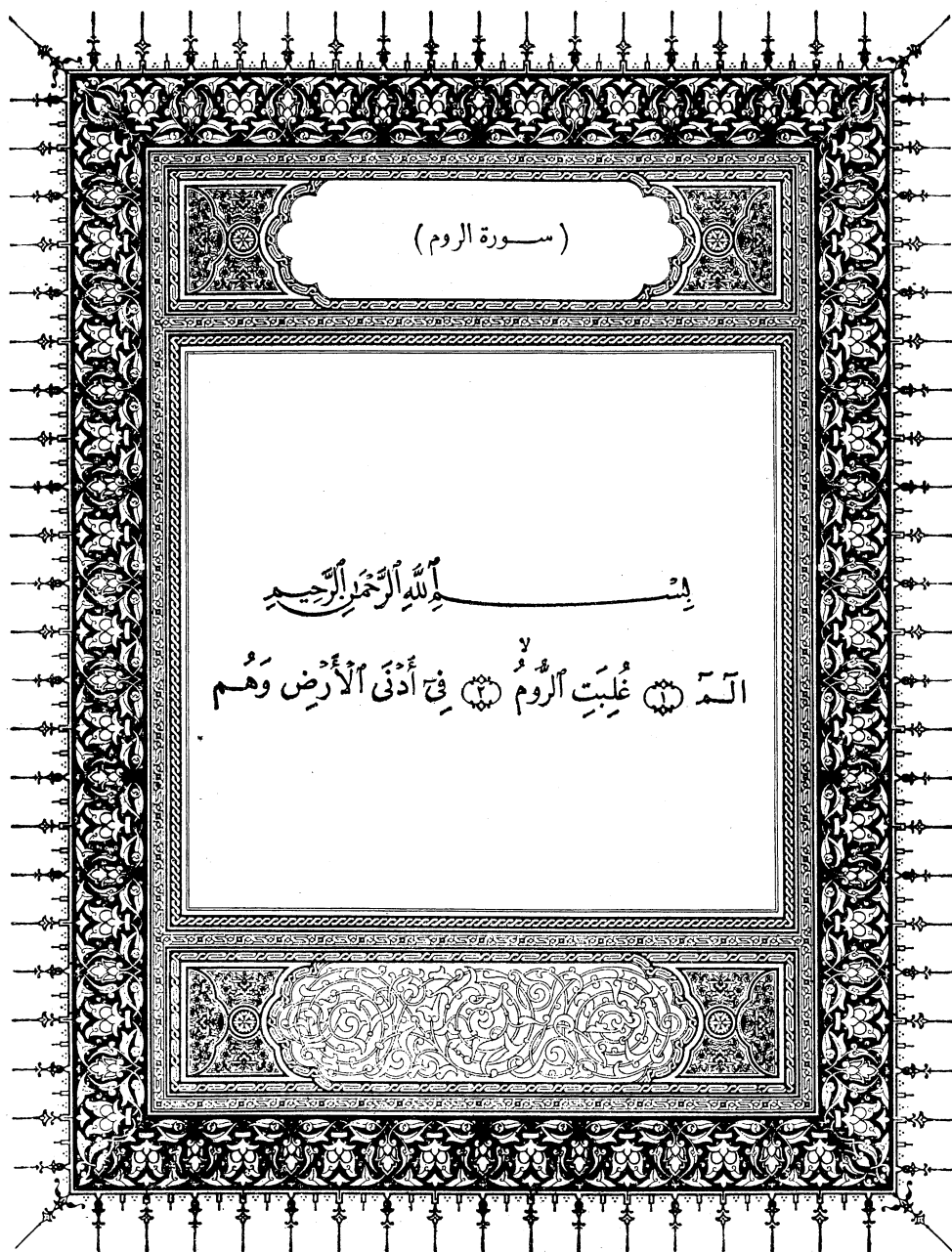
A La Mekke, la nouvelle du désastre byzantin fit sensation. Elle souleva un immense enthousiasme chez les qurayshites idolâtres. Par contre, la consternation des chrétiens fut partagée par le Prophète et les premiers musulmans (cf. Tab., XXI, 17 et suiv.).

Sur le plan des relations arabo-persanes et en raison du renom du prestigieux monarque sassanide, leurs sympathies allaient aux Iraniens. Mais la défaite de Byzance avait à leurs yeux une autre signification : la déroute des Ahlu-l-Kitâb devant les zoroastriens. Au-dessus du combat mettant aux prises deux races, deux civilisations, deux puissances politiques éprises l'une et l'autre d'hégémonie, il y avait à leurs yeux, comme symbole et enjeu du duel, le monothéisme et son avenir.

Cette sourate devait ranimer leur courage et les remettre en confiance. On vit alors à La Mekke deux partis : celui des Byzantins scripturaires (faible minorité) et celui des Persans zoroastriens. La discussion fut vive lorsque le verset prédit une victoire éclatante des Byzantins sur les Persans. On fit des paris. Sur la foi de son ami, 'Abû Bakr gagea cent chameaux sur la défaite des zoroastriens. Il devait gagner son pari en 625, date à laquelle Héraclius délivra Byzance de l'emprise sassanide et refoula les Persans hors de son territoire. Poursuivant son offensive, il pénétra en Perse et infligea, en décembre 627, non loin des ruines de l'antique Ninive, une sanglante défaite au Sassanide Siroès. Entre autres clauses du pacte intervenu, il y avait la remise de la vraie croix. Elle fut rendue à l'empereur chrétien.

## CANEVAS

- Dieu : Ses attributs ; tout dépend de Sa souveraine Volonté ; n'aime pas les mécréants ; Il est au-dessus de tout ce que les impies peuvent concevoir ou décrire : 4-6, 17-18, 26-27, 37, 40, 45-46, 48, 50, 54.
- La création : œuvre immuable de Dieu ; ne subit pas de modification profonde ; Dieu l'a commencée et la recommence ; elle procède du principe : la vie résulte de la mort et la mort de la vie : 11, 17-19, 27, 30, 50.
- Les signes de Dieu : 10, 20, 40-46, 48-51, 55-56.
- L'homme : être ignorant, instable, ingrat, se réjouit et désespère suivant les circonstances et selon son intérêt ; il prie dans le malheur et se montre insolent dans le bien-être ; ne connaît que l'apparence des choses ; sème la corruption sur terre et sur mer. Que de générations anéanties pour leur incrédulité et leurs crimes ; brièveté du passage de l'homme sur terre : 6-10, 30, 33-34, 36, 41-42, 47, 59.
- La vraie religion ; immuable, éternelle : 30, 43.
- Paraboles proposées aux hommes : 28, 58.
- Muhammad : doit s'acquitter des obligations qu'impose la nouvelle religion, patienter, être constant et ne pas se laisser ébranler par les incrédules ; il n'a pas pour mission de guider les aveugles, ni de faire entendre la prédication aux sourds et aux morts : 30, 38, 52-53, 60.
- Les musulmans : 53.
- Les croyants : la foi doit être complétée par la bonne action ; le croyant pieux est charitable : 15, 31, 44-45, 47.
- Les chrétiens et les juifs : autour de leurs doctrines ; ils ont multiplié les schismes et les sectes : 32.
- Les mécréants : aveugles, sourds, s'adonnent à l'idolâtrie sans s'appuyer sur la moindre référence divine ; ne suivent au fond que leurs passions : 8-10, 13, 15, 29, 35, 44, 55, 57, 59.
- Les cadeaux n'ont de valeur que s'ils sont désintéressés : 41.
- Droit des pauvres, des voyageurs et des proches parents : 38.
- Les Byzantins : vaincus, ils vaincront : 2-6.
- L'Heure : quand elle sonnera, l'homme sera frappé de stupéfaction et de mutisme : 12, 14, 55, 57.
- La résurrection : 25, 43, 55, 57.

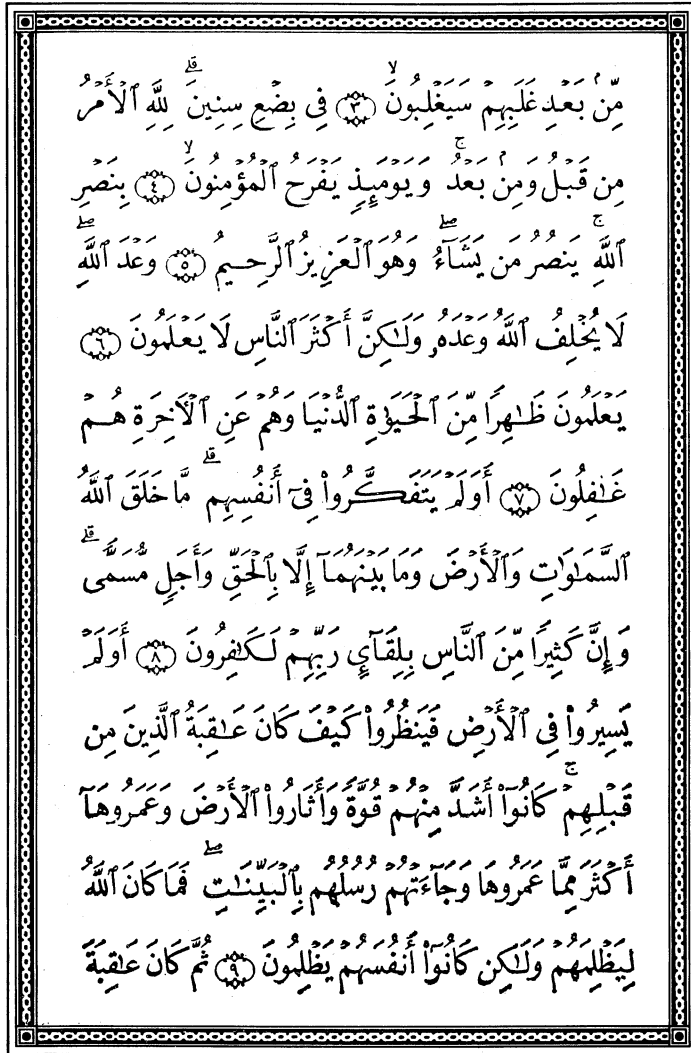


*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compassant.*

1. 'A. L. M. ('Alif-Lâm-Mîm)
2. Les Byzantins ont été vaincus
3. dans une région voisine [de notre pays]. Mais après leur défaite, ils seront vainqueurs,

V. 1 : *A.L.M.*, (*f. S. II, 1*).

## (سورة الروم)



4. dans quelques années. A Dieu appartient l'ordre, avant comme après, Ce jour-là les croyants [monothéistes] se réjouiront
5. du secours de Dieu qui accorde le succès à qui il veut, étant tout-puissant et tout-compatissant.
6. C'est une promesse de Dieu ! Et Dieu ne manque pas à sa promesse, quoique la plupart des hommes ne le sachent point.
7. Ils connaissent un aspect de la vie d'ici-bas, mais deviennent insouciants [dès qu'il s'agit de la vie future].
8. Eh quoi ! N'ont-ils pas réfléchi profondément ? Dieu n'a créé les cieux, la terre et ce qui est entre eux que pour un [but] sérieux et pour un terme fixé. Cependant, la plupart des hommes refusent de croire à leur rencontre avec leur Seigneur.
9. Ne se sont-ils pas déplacés sur terre pour constater l'issue [à laquelle ont été conduits] leurs devanciers qui étaient plus robustes qu'eux, qui avaient labouré la terre et l'avaient peuplée mieux qu'ils ne l'ont fait [eux-mêmes] ? Leurs prophètes leur avaient apporté des preuves. Dieu ne [pouvant] les léser, ce sont eux qui furent injustes envers eux-mêmes.
10. Mauvaise fut la fin de ceux qui faisaient le mal, ayant traité les versets de Dieu de mensonges et les ayant raillés.

V. 5 : *Succès*, text. : « secours ».

V. 8 : *Pour un but sérieux*, text. : « avec la vérité ». Autres sens : « en toute justice, pour confirmer la vérité » (Tab., XXI, 24).



## (الجزء الحادى والعشرون)

الَّذِينَ اسْتَفْتُوا السَّوَائِيَ أَنْ كَذَّبُوا بِآيَاتِ اللَّهِ وَكَانُوا  
 بِهَا يَسْتَزِيدُونَ ﴿١١﴾ اللَّهُ يَبْدَأُ الْخَلْقَ ثُمَّ يُعِيدُهُ ثُمَّ إِلَيْهِ  
 تُرْجَعُونَ ﴿١٢﴾ وَيَوْمَ تَقُومُ السَّاعَةُ يُبْلِسُ الْمُجْرِمُونَ ﴿١٣﴾  
 وَلَمْ يَكُنْ لَهُمْ مِنْ شُرَكَائِهِمْ شُفَعَاتٌ وَكَانُوا بِشُرَكَائِهِمْ  
 كَافِرِينَ ﴿١٤﴾ وَيَوْمَ تَقُومُ السَّاعَةُ يُنْفِقُونَ ﴿١٥﴾  
 فَأَمَّا الَّذِينَ ءَامَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ فَهُمْ فِي رَوْضَةٍ  
 يُحْبَرُونَ ﴿١٦﴾ وَأَمَّا الَّذِينَ كَفَرُوا وَكَذَّبُوا بِآيَاتِنَا وَلِقَاءِ  
 الْآخِرَةِ فَأُولَئِكَ فِي الْعَذَابِ مُحْضَرُونَ ﴿١٧﴾ فَسُبْحَانَ  
 اللَّهِ حِينَ تُمْسُونَ وَحِينَ تُصْبِحُونَ ﴿١٨﴾ وَلَهُ الْحَمْدُ  
 فِي السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ وَعَشِيًّا وَحِينَ تُظْهِرُونَ ﴿١٩﴾  
 يُخْرِجُ الْحَيَّ مِنَ الْمَيِّتِ وَيُخْرِجُ الْمَيِّتَ مِنَ الْحَيِّ وَيُحْيِي  
 الْأَرْضَ بَعْدَ مَوْتِهَا وَكَذَلِكَ تُخْرَجُونَ ﴿٢٠﴾ وَمِنْ ءَايَاتِهِ

11. Dieu commence et recommence la création. Vous serez, ensuite, ramenés à lui.
12. Le jour où sonnera l'heure, les criminels seront accablés.
13. [Les divinités] qu'ils associent à Dieu n'intercéderont nullement en leur faveur. [Les idolâtres] nieront ceux qu'ils associent [à Dieu].
14. Le jour où l'heure sonnera [les hommes] se diviseront en deux :
15. ceux qui auront cru et fait œuvre pie se réjouiront, en un jardin luxuriant ;
16. quant aux mécréants qui auront traité nos versets de mensonges et refusé de croire à la vie future, ceux-là seront exposés au châtement.
17. [Dites] au crépuscule et au matin : « Gloire à Dieu !
18. Louange à lui dans les cieux et sur la terre, à la tombée de la nuit, comme à midi ! »
19. Il fait sortir le vivant du mort et le mort du vivant. Il revivifie la terre morte. Ainsi on vous fera surgir.

## (سورة الروم)

أَنْ خَلَقَكُمْ مِنْ تُرَابٍ ثُمَّ إِذَا أَنْتُمْ بَشَرٌ تَنْتَشِرُونَ ﴿٢٠﴾  
 وَمِنْ آيَاتِهِ أَنْ خَلَقَ لَكُمْ مِنْ أَنْفُسِكُمْ أَزْوَاجًا لِتَسْكُنُوا  
 إِلَيْهَا وَجَعَلَ بَيْنَكُمْ مَوَدَّةً وَرَحْمَةً إِنَّ فِي ذَلِكَ لَآيَاتٍ  
 لِقَوْمٍ يَتَفَكَّرُونَ ﴿٢١﴾ وَمِنْ آيَاتِهِ خَلْقَ السَّمَوَاتِ  
 وَالْأَرْضِ وَأَخْتِلَافِ أَلْسِنَتِكُمْ وَالْوَالِدَاتِ إِذَا حَمَلْنَ فِي ذَلِكَ  
 لَآيَاتٍ لِلْعَالَمِينَ ﴿٢٢﴾ وَمِنْ آيَاتِهِ مَنَامُكُمْ بِاللَّيْلِ وَالنَّهَارِ  
 وَابْتِغَاؤُكُمْ مِنْ فَضْلِهِ إِنَّ فِي ذَلِكَ لَآيَاتٍ لِقَوْمٍ  
 يُسْمِعُونَ ﴿٢٣﴾ وَمِنْ آيَاتِهِ يُرِيكُمُ الْبَرْقَ خَوْفًا وَطَمَعًا  
 وَيُنزِلُ مِنَ السَّمَاءِ مَاءً فَيُحْيِي بِهِ الْأَرْضَ بَعْدَ مَوْتِهَا  
 إِنَّ فِي ذَلِكَ لَآيَاتٍ لِقَوْمٍ يَعْقِلُونَ ﴿٢٤﴾ وَمِنْ آيَاتِهِ  
 أَنْ تَقُومَ السَّمَاءُ وَالْأَرْضُ بِأَمْرِهِ ثُمَّ إِذَا دَعَاكُمْ دَعْوَةً  
 مِنَ الْأَرْضِ إِذَا أَنْتُمْ تَخْرُجُونَ ﴿٢٥﴾ وَلَهُ مَنْ فِي السَّمَوَاتِ

20. [Un exemple] de ses signes : il vous a créés de poussière. Et vous voilà [devenus] des hommes vous répandant sur la terre.
21. [Un exemple] de ses signes : il a créé de vous, pour vous, des épouses pour que vous vous reposiez auprès d'elles. Entre elles et vous il a suscité affection et bonté. En vérité, il y a en cela des signes certains pour des gens qui réfléchissent.
22. Parmi ses signes il y a la création des cieux et de la terre, la diversité de vos idiomes, de vos couleurs. En cela, il y a en vérité des signes certains pour les savants.
23. [Autres] signes de Dieu : votre sommeil la nuit et le jour, votre désir [d'avoir des marques] de sa faveur. En cela il y a, en vérité, des signes certains pour des gens qui entendent.
24. [Autres] signes [de Dieu] : il vous montre l'éclair [qui suscite en vous autant] de crainte que de convoitise ; il fait descendre du ciel une eau par laquelle il redonne vie à la terre morte. Il y a en cela, en vérité, des signes certains pour des gens qui raisonnent.
25. C'en est encore un que le maintien du ciel et de la terre, par son ordre, et qu'ensuite vous surgirez soudain de terre, à son premier appel.
26. A lui appartiennent ceux qui sont dans les cieux et sur la terre. Tous lui obéissent.

## (الجزء الحادى والعشرون)

وَالْأَرْضِ كُلُّ لَهَا قَلْبَتُونَ ﴿٢٧﴾ وَهُوَ الَّذِى يَبْدُؤُا الْخَلْقَ  
 ثُمَّ يَعِيدُهُمْ وَهُوَ أَهْوَنُ عَلَيْهِ وَلَهُ الْمَثَلُ الْأَعْلَىٰ فِي السَّمٰوٰتِ  
 وَالْأَرْضِ وَهُوَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ ﴿٢٨﴾ ضَرَبَ لَكُمْ مَثَلًا مِّنْ  
 أَنْفُسِكُمْ هَلْ لَّكُمْ مِّنْ مَّٰلِكَةٍ أَيْمَنُكُمْ مِّنْ شُرَكَاءَ  
 فِي مَارَزَقِنَاكُمْ فَمَا تَمَّ فِيهِ سِوَاءُ تَخَافُونَهُمْ تَخِيفَتِكُمْ أَنْفُسُكُمْ  
 كَذٰلِكَ نَفِصِّلُ الْآيٰتِ لِقَوْمٍ يَعْقِلُونَ ﴿٢٩﴾ بَلِ اتَّبَعَ  
 الَّذِينَ ظَلَمُوا أَهْوَاءَهُمْ بِغَيْرِ عِلْمٍ فَمَنْ يَهْدِىٰ مِنْ أَضَلِّ اللَّهُ  
 وَمَا لَهُمْ مِّنْ نَّٰصِرِينَ ﴿٣٠﴾ فَأَقِمَّ وَجْهَكَ لِلدِّينِ حَنِيفًا  
 فِطْرَتَ اللَّهِ الَّتِى فَطَرَ النَّاسَ عَلَيْهَا لَا تَبْدِيلَ لِخَلْقِ اللَّهِ  
 ذٰلِكَ الدِّينُ الْقَيِّمُ وَلٰكِنَّ أَكْثَرَ النَّاسِ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٣١﴾  
 \* مُنْبِئِينَ إِلَيْهِ وَاتَّقُوهُ وَأَقِيمُوا الصَّلٰوةَ وَلَا تَكُونُوا مِنَ  
 الْمُشْرِكِينَ ﴿٣٢﴾ مِنَ الَّذِينَ فَرَّقُوا دِينَهُمْ وَكَانُوا شِعَابًا



27. C'est lui qui commence et recommence la création. Cela lui est très aisé. Il est l'idéal dans les cieux et sur la terre, puissant, sage.
28. Il vous propose une parabole [tirée] de vous-mêmes : avez-vous associé vos esclaves à ce que nous vous avons attribué en sorte que vous ayez un droit égal, et que vous les craigniez [autant] que vous vous craignez vous-mêmes [qui êtes libres] les uns les autres ? Nous exposons ainsi en détail nos versets à ceux qui raisonnent.
29. Néanmoins, les injustes suivent inconsciemment leurs passions. Qui [saurait] donc guider ceux que Dieu a égarés ? Personne ne viendra à leur secours.
30. Lève la tête, en monothéiste sincère, pour [professer] la religion, selon la nature que Dieu a originellement donnée aux hommes — pas de modification dans la création de Dieu ; voilà la religion dans sa rectitude, mais la plupart des hommes ne savent pas —,
31. ... en vous repentant à lui. Craignez-le ! Priez ! N'associez rien à Dieu,
32. comme [l'ont fait] ceux qui ont fractionné leur religion, formé des sectes, chaque fraction exultant de ce qu'elle professe.

V. 28 : *Les uns les autres*, Tab., XX, 39 ; Zam., III, 203.

Le sens de cette parabole est le suivant : Vous n'associez pas vos esclaves à vos affaires et vous ne les craignez pas. Pourquoi alors donnez-vous à Dieu des associés sachant que vous êtes ses esclaves et qu'il n'est pas dans vos habitudes de mettre sur un pied d'égalité les esclaves et les maîtres ?

V. 30 : *La tête*, text. : « ton visage ».

*Selon la nature...*, Dieu ayant prédisposé les hommes à lui être soumis (*muslim*) (Tab., XXI, 40 ; Zam., III, 204).

Selon certains commentateurs (Ràs., XXV, 120) le verset concerne l'immutabilité du destin ou encore condamne toute idée d'incarnation ou de métempsycose. Il se peut aussi que le verset ne vise que l'immutabilité de la création en général et de la nature humaine en particulier, qui, malgré les transformations extérieures qui en conditionnent l'existence, les différentes formes de civilisation auxquelles elle est soumise, demeure inchangée et interchangeable physiquement et moralement, semblable à elle-même dans ses tendances, ses qualités et ses défauts (Zam., III, 204).

Cependant, il semble bien que le verset vise, en dépit de sa portée générale, le corps humain en particulier. C'est ainsi que l'un des meilleurs interprètes du texte coranique, Tabari, y voit (XXI, 41) une interdiction frappant les fards, les tatouages, la castration et, d'une manière générale, toute altération, transformation ou ablation pouvant porter atteinte à l'intégrité physique de l'homme.

Le respect de l'intégrité du corps humain mort ou vivant est, en effet, un principe que l'Islâm prescrit hautement. Malgré les dérogations prévues par l'école hanafite et shâfi'ite dans des cas précis, la doctrine et la jurisprudence de l'Islâm font de ce respect une règle fondamentale. Règle qui ne saurait évidemment faire obstacle aux peines physiques applicables en vertu de la loi, ou aux opérations chirurgicales pratiquées sur le corps de l'individu à son profit exclusif et avec son consentement personnel.

Tant que l'individu est vivant, il est lui-même responsable de son corps. Mais il n'en est plus de même après sa mort. Son corps a droit à un respect absolu et la société doit en garantir l'observance.

Un hadîth bien connu, rapporté par presque tous les traditionnistes, assimile toute fracture, tout démembrement, tout dépeçage pratiqués sur un cadavre humain à ceux infligés à un organisme humain vivant et en fait un péché grave. Il s'ensuit que l'Islâm frappe d'interdiction la dissection et l'incinération des dépouilles mortelles. Le même verset et le même hadîth peuvent être invoqués comme référence pour résoudre des problèmes de médecine moderne : les transplantations d'organes humains et en particulier la greffe du cœur.

« Il faut distinguer deux cas : celui du bénéficiaire et celui du donneur. En ce qui concerne le bénéficiaire, il n'y a en réalité aucun problème, l'Islâm prescrivant des devoirs stricts vis-à-vis du corps et enseignant doctrinalement que l'homme est imparfait et qu'il est perfectible en son intelligence et sa sensibilité, en sa conscience morale, et en son physique.

« L'Islâm prescrivant impérativement le respect du corps, la vie durant et *post mortem*, la mutilation ou l'ablation d'un membre quelconque d'une dépouille mortelle sont assimilées, on le répète, à une mutilation ou à une ablation faite sur le corps de son vivant et entraînant de ce fait les mêmes péchés. Si le donneur consent de son vivant à donner son cœur au profit d'une tierce personne malade et si l'opération doit être pratiquée quelques secondes avant sa mort, son geste équivaut à un suicide que l'Islâm interdit formellement. Si son consentement intéresse son cœur après sa mort, il n'a pas le droit de le faire, car la mort entraîne pour lui l'extinction de tout droit sur sa personne et ses biens. Si le donneur n'a pas exprimé explicitement sa volonté de donner son cœur pour une fin utile et donc de survie, qui peut disposer de son cadavre après sa mort ?

« En droit islamique, selon toutes les écoles juridico-théologiques (*madhâbib*), c'est toute la communauté musulmane (sa famille et ses proches en premier lieu) qui est l'héritière légale de sa dépouille mortelle et elle est tenue de pourvoir à ses obsèques, s'agissant d'une obligation communautaire (*fard kifâya*). Qui est en droit de disposer du cœur d'un décédé pour une opération de « rechange » ?

« A quel moment précis le praticien pourrait-il disposer de cet organe essentiel à la vie ? Si la transplantation du rein ou d'un œil ou d'un tissu peut être, à la rigueur, tolérée quand elle n'entraîne pas la mort, pour le cœur il en est tout autrement. Sa transplantation doit, si le patient est vivant ou moribond, entraîner ou hâter sa mort. Même si le patient doit être opéré immédiatement après son décès, toutes dispositions étant préalablement prises, l'incertitude subsiste. Les médecins ne nous ont pas dit de façon formelle à quel moment précis cesse la vie dans le processus du passage de vie à trépas. Et ce point important divise non seulement les théologiens et les juristes, mais encore les médecins eux-mêmes.

« Les chirurgiens nous disent que l'extinction de la vie se constate médicalement par la cessation de toute activité cérébrale (professeur Barnard en particulier). Mais, ils ne nous affirment pas que cette

cessation est irréversible et certains d'entre eux reconnaissent eux-mêmes qu'un encéphalogramme « plat » (absence de toute activité cérébrale consciente, inconsciente ou subconsciente) n'est pas un indice infaillible de l'extinction de la vie humaine. D'ailleurs, les médecins ne sont pas unanimes pour nous dire que la cessation de toute activité cérébrale est antérieure, concomitante ou postérieure à l'arrêt du cœur.

« Et c'est là le point capital. Car, si le cœur est mort trop longtemps avant sa transplantation, il ne peut plus servir de "pièce de rechange", ses modifications chimiques devenant irréversibles.

« Comme les accidents mortels ne se produisent pas toujours au "bon moment" et selon le vœu des chirurgiens, on est obligé d'envisager toutes les causes possibles de la mort, au lieu de discuter dans l'abstrait et d'après une mort idéale. D'où une zone d'incertitude intellectuelle et d'insécurité morale.

« On pourrait même être enclin à croire, en une telle hypothèse, qu'il faudrait maintenir au cœur sa valeur fonctionnelle en abrégant la vie du donneur, pour que l'opération puisse être tentée avec quelques chances de succès.

« Mais, au regard de la loi et de la religion islamiques, une telle ablation équivaut à un assassinat.

« On voit jusqu'où pourrait conduire cette manière de procéder pour faire survivre un être humain défaillant, moyennant une opération *ante* ou *juxta mortem*, par "meurtre utile" ou par euthanasie. On peut prévoir des donneurs intéressés qui, pour une raison ou une autre (famille, dégoût de la vie), n'hésiteraient pas à offrir ni à monnayer le sacrifice de leur vie. On assisterait alors au nom du progrès de la médecine au commerce organisé de la vie humaine et les condamnés à mort seraient eux-mêmes "récupérés", pour faire survivre quelques patients au prix de leur existence. Nous aurions ainsi, sinon des "garages de réparation", du moins des "banques de cœurs" pour la mise en route d'un individu "cardiaquement" ou "cordialement" en panne, moyennant finance.

« Le décès au regard des médecins, des juristes et des théologiens de l'Islâm résulte — sans aucune divergence — du constat, non des signes précoces ou immédiats (arrêt de la circulation, de la respiration, abolition des réflexes sous-cervicaux, etc.), mais des signes tardifs plus édifiants de la mort (lividité, hypostase, chute thermique par rapport au niveau de la température ambiante, rigidité). Autant dire que le cœur est alors, selon les chirurgiens eux-mêmes, d'une utilité opérationnelle nulle. »

(Extrait de notre déclaration en qualité de recteur de la mosquée de Paris, à un congrès de médecins et chirurgiens, faculté de médecine de Paris, juin 1969.)

Invoquant ce verset, l'Islâm, en sa doctrine et en sa jurisprudence, s'appuyant sur divers propos prêtés au Prophète par des traditionnistes dignes de foi, à ses anciens médecins, à ses légistes et à ses théologiens, est réticent, voire hostile, à la greffe du cœur actuelle, en raison de l'irrespect de l'intégrité du corps humain qu'elle implique, des aléas et de l'information encore fragmentaire concernant un problème aussi vital. En conclusion, la question de la greffe du cœur est encore mal posée. Elle ne peut recevoir de réponse qu'à la lumière d'un long échange de vues, réunissant théologiens, juristes et médecins.

V. 31 : *En vous repentant* : le passage du singulier (prophète) au pluriel est, selon l'exégèse, une extension de l'ordre qui lui est donné au début du verset (*lève la tête...*) à sa communauté, aux musulmans (Zam., III, 204 ; Tab., XXI, 12).

V. 32 : *De ce qu'elle professe*, text. : « de ce qu'elle a devant elle », se réjouissant de sa thèse et des innovations qu'elle a introduites dans la religion. Le passage vise les sectes juives (Tab., XXI, 43) et aussi les schismes chrétiens.



## (سورة الروم)

كُلُّ حَزْبٍ بِمَا لَدَيْهِمْ فَرِحُونَ ﴿٣٣﴾ وَإِذَا مَسَّ النَّاسَ ضُرٌّ  
 دَعَوْا رَبَّهُمْ مُنِيبِينَ إِلَيْهِ ثُمَّ إِذَا آذَاهُمْ مِنْهُ رَحْمَةٌ إِذَا  
 فَرِيقٌ مِنْهُمْ بِرَبِّهِمْ يُشْرِكُونَ ﴿٣٤﴾ لِيَكْفُرُوا بِمَا آتَيْنَاهُمْ  
 فَتَمْتَعُوا فَسَوْفَ تَعْلَمُونَ ﴿٣٥﴾ أَمْ أَنْزَلْنَا عَلَيْهِمْ سُلْطَانًا  
 فَهُوَ يَتَكَلَّمُ بِمَا كَانُوا بِهِ يُشْرِكُونَ ﴿٣٦﴾ وَإِذَا آذَقْنَا  
 النَّاسَ رَحْمَةً فَرِحُوا بِهَا وَإِنْ تُصِيبَهُمْ سَيِّئَةٌ بِمَا قَدَّمَتْ  
 أَيْدِيهِمْ إِذَا هُمْ يَقْنَطُونَ ﴿٣٧﴾ أَوَلَمْ يَرَوْا أَنَّ اللَّهَ يَبْسُطُ  
 الرِّزْقَ لِمَنْ يَشَاءُ وَيَقْدِرُ إِنَّ فِي ذَلِكَ لَآيَاتٍ لِقَوْمٍ  
 يُؤْمِنُونَ ﴿٣٨﴾ فَعَاتِبِ الَّذِينَ حَقَّ عَلَيْهِمُ الْمَسْكِينُ وَابْنَ  
 السَّبِيلِ ذَلِكَ خَيْرٌ لِلَّذِينَ يُرِيدُونَ وَجْهَ اللَّهِ وَأُولَئِكَ هُمُ  
 الْمُفْلِحُونَ ﴿٣٩﴾ وَمَاءٌ آتَيْتُم مِّن رَّبِّالْيَرْبُوعِ فِي أَمْوَالِ النَّاسِ  
 فَلَا يَرْبُوعُ عِنْدَ اللَّهِ وَمَاءٌ آتَيْتُم مِّن زَكَاةٍ تُرِيدُونَ وَجْهَ اللَّهِ

33. Quand un malheur frappe les hommes, ils prient leur Seigneur en se repentant. Sitôt qu'il leur fait éprouver un effet de sa miséricorde, ils lui associent [d'autres divinités]
34. pour manifester leur ingratitude envers les bienfaits dont il les a comblés. Jouissez donc ! Bientôt vous saurez. [ce qu'il vous en coûtera] !
35. Leurs avons-nous fourni un argument en faveur de ce qu'ils associent à Dieu ?
36. Lorsque nous faisons éprouver aux hommes [l'effet] de notre miséricorde, ils s'en réjouissent. Éprouvent-ils une catastrophe, en punition de leurs œuvres, aussitôt ils [sombrent] dans le désespoir.
37. Ne voient-ils pas que Dieu dispense largement ou parcimonieusement ses dons à qui il veut ? En vérité, il y a en cela des signes certains pour des gens qui croient.
38. Acquitte-toi [de ce qui], pour le proche parent, le pauvre et le voyageur [constitue sur toi] un droit. C'est un avantage pour ceux qui recherchent la face de Dieu et ceux-là seront heureux.
39. Ce que vous donnez en vue d'un accroissement aux dépens des biens de vos semblables ne s'accroît pas auprès de Dieu. [Par contre], ce que vous offrez comme aumône, désirant [ce faisant] la face de Dieu... Voilà ceux qui auront un double avantage [dans l'au-delà].

V. 34 : *Il les a*, text. : « nous les avons ».

V. 35 : Interrogation sollicitant une réponse négative (Jalâl, p. 538). Text. : « Leur avons-nous fourni un argument parlant de ce qu'ils associent à Dieu ? »



## (الجزء الحادى والعشرون)

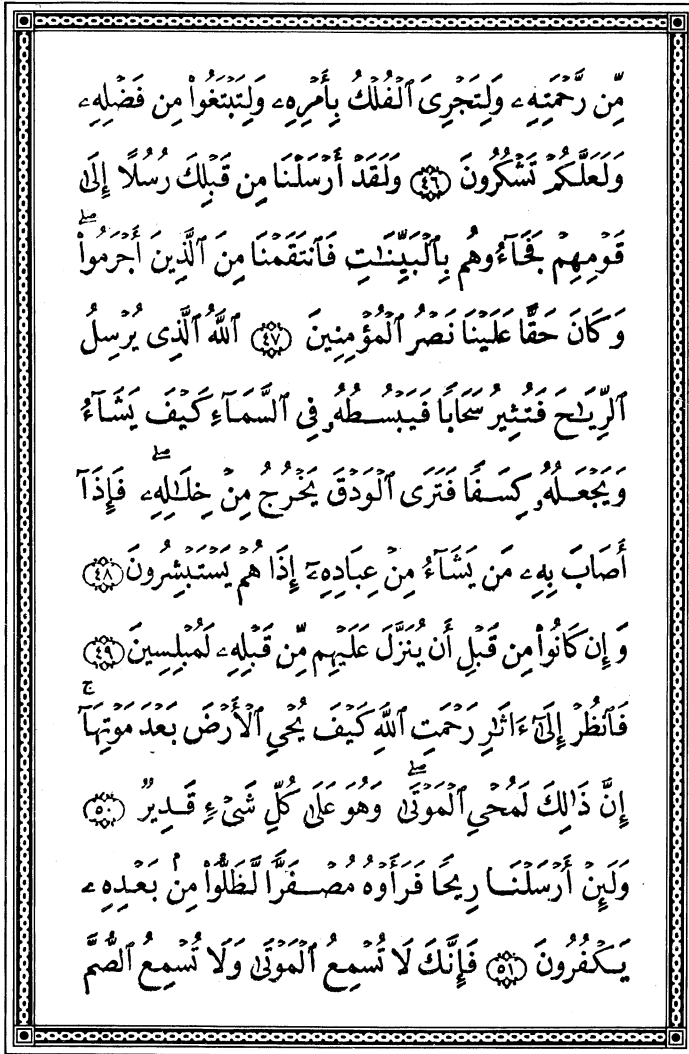
فَأُولَٰئِكَ هُمُ الْمُضَعِفُونَ ﴿٤٠﴾ اللَّهُ الَّذِي خَلَقَكُمْ ثُمَّ  
 رَزَقَكُمْ ثُمَّ يُمِيتُكُمْ ثُمَّ يُحْيِيكُمْ ۗ هَلْ مِنْ شُرَكَائِكُمْ مَن يَفْعَلُ  
 مِنْ ذَٰلِكُمْ مَن شَيْءٍ سُبْحٰنَهُ ۚ وَتَعَلَّىٰ عَمَّا يُشْرِكُونَ ﴿٤١﴾  
 ظَهَرَ الْفَسَادُ فِي الْبَرِّ وَالْبَحْرِ بِمَا كَسَبَتْ أَيْدِي النَّاسِ  
 لِيُذِيقَهُمْ بَعْضَ الَّذِي عَمِلُوا لَعَلَّهُمْ يَرْجِعُونَ ﴿٤٢﴾  
 قُلْ سِيرُوا فِي الْأَرْضِ فَانظُرُوا كَيْفَ كَانَ عَاقِبَةُ الَّذِينَ  
 مِن قَبْلَ ۚ كَانَ أَكْثَرُهُمْ مُّشْرِكِينَ ﴿٤٣﴾ فَأَقِمَّ وَجْهَكَ لِلدِّينِ  
 الْقَدِيمِ مِن قَبْلِ أَن يَأْتِيَ يَوْمَ لَا مَرَدَّ لَهُ مِنَ اللَّهِ يَوْمَئِذٍ  
 يُصَدِّعُونَ ﴿٤٤﴾ مَن كَفَرَ فَعَلَيْهِ كُفْرُهُ ۖ وَمَن عَمِلَ صَالِحًا  
 فَلَا نَفْسِهِمْ يُمَّهِّدُونَ ﴿٤٥﴾ لِيَجْزِيَ الَّذِينَ ءَامَنُوا وَعَمِلُوا  
 الصَّالِحَاتِ مِن فَضْلِهِ ۗ إِنَّهُ لَا يُحِبُّ الْكَافِرِينَ ﴿٤٦﴾  
 وَمِن ءَايَاتِهِ ۗ أَن يُرْسِلَ الرِّيَّاحَ مُبَشِّرَاتٍ وَلِيُذِيقَكُمْ

40. [C'est] Dieu qui vous a créés et vous nourrit, qui vous donnera la mort et vous fera ensuite revivre. En est-il, parmi [les divinités] que vous lui associez, [une seule] qui fasse quoi que ce soit de cela ? Gloire à lui ! Il est au-dessus de ce qu'on lui associe !
41. La corruption est apparue sur terre et sur mer à cause de ce que les hommes ont accompli de leurs mains, afin que Dieu leur fasse goûter une partie de leurs méfaits. Peut-être reviendront-ils [à lui].
42. Dis : « Parcourez la terre et voyez quelle fut la fin des [hommes] de jadis. La plupart d'entre eux étaient des associeurs. »
43. Lève la tête pour [professer] la religion dans toute sa rectitude avant l'arrivée d'un jour [parmi les jours] de Dieu [qu'il sera] impossible de repousser. Ce jour-là les hommes seront divisés ;
44. ceux qui auront nié Dieu et auront à répondre de leur mécréance, et ceux qui auront fait une œuvre méritoire et se seront ainsi préparé un lit de repos.
45. Ainsi Dieu rétribuera de sa grâce les croyants qui auront pratiqué le bien, car il n'aime pas les mécréants.
46. Autre signe [de la Providence] : Dieu vous envoie des vents porteurs de bonnes nouvelles. Par eux, il vous fait éprouver un peu de sa miséricorde, fait voguer les vaisseaux [sur les flots] et [vous permet] de rechercher quelque effet de sa bonté, afin que vous soyez reconnaissants.

V. 46 : *Par eux*, Tab., XXI, 52.

*Il vous fait éprouver...*, vieille expression arabe signifiant, par euphémisme, « faire pleuvoir » (Tab., XXI, 53).

## ( سورة الروم )



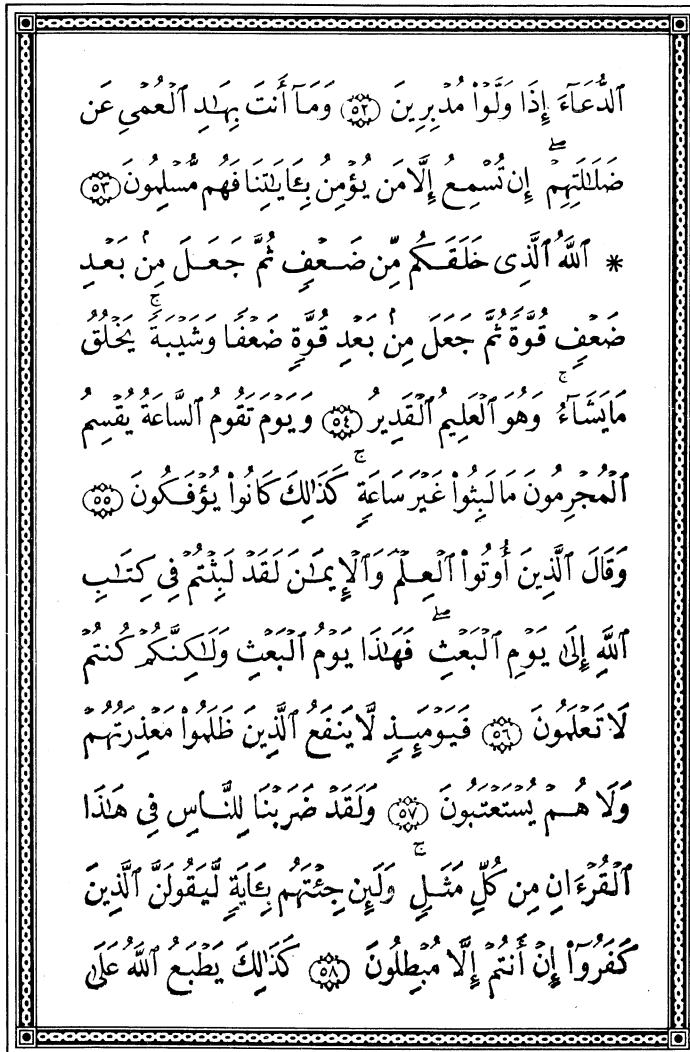
47. Avant toi, nous avons déjà envoyé des messagers munis de preuves vers leur peuple. Nous avons usé de représailles à l'égard de ceux qui commirent des crimes, car c'était pour nous un devoir que de prêter secours aux croyants.
48. [C'est] Dieu qui déchaîne les vents, qui soulève des nuages. Il étend ces [derniers] dans le ciel selon sa volonté, en les fragmentant, et de leurs profondeurs on voit sortir l'ondée. Quand cette ondée parvient à ceux qu'il veut de ses serviteurs, ces derniers se l'annoncent aussitôt comme une heureuse nouvelle,
49. même si, avant la chute de cette ondée, ils étaient plongés dans le désespoir.
50. Regarde les traces de la miséricorde de Dieu [et] comment il redonne la vie à la terre morte. Tel est, en vérité, celui qui fait revivre les morts. Il est omnipotent.
51. [Mais] si nous envoyons un vent [néfaste] et qu'ils voient jaunir [ce qui est vert], ils se montrent assurément ingrats après son passage.
52. Tu ne peux, évidemment, faire entendre cet appel aux morts, pas plus qu'aux sourds lorsqu'ils rebroussement chemin pour [te tourner] le dos.

V. 50 : *La miséricorde de Dieu* : la pluie (cf. V. 46).

V. 51 : *Ils voient jaunir*. On ne peut traduire, sans commettre un faux sens, par vent jaune ou vent chargé de sable, car le mot vent est du féminin en arabe et le nom d'agent (IX<sup>e</sup> forme), qui lui sert de qualificatif, eût été *musfarratan* et non *musfarran*.

V. 52 : *Cet appel* : les versets du Coran (Tab., XXI, 56).

## (الجزء الحادى والعشرون)



53. Tu ne peux [servir de] guide aux aveugles [pour les arracher] à leur aberration. Tu ne [saurais] faire entendre [cet appel] qu'à ceux qui, étant musulmans, croient à nos versets.
54. [C'est] Dieu qui vous a créés d'un élément de faible consistance. Après la faiblesse il a fait [de vous] une force, après laquelle il [vous a réduits à un état] de faiblesse et de vieillesse. Il crée ce qu'il veut, étant omniscient et omnipotent.
55. Le jour où l'Heure sonnera, les criminels jureront qu'ils ne sont demeurés qu'un moment dans leurs sépulcres. C'est ainsi qu'ils faussaient la vérité, [durant leur passage sur terre].
56. Cependant, ceux qui possèdent la science et la foi [leur] diront : « Vous êtes demeurés [le temps prévu] dans le livre de Dieu, jusqu'au jour de la résurrection. Or, c'est aujourd'hui le jour de la résurrection. Mais vous ne saviez pas. »
57. Ce jour-là l'excuse des injustes sera inutile et on ne leur demandera pas de chercher à plaire à Dieu.
58. Dans ce Coran, nous avons proposé aux hommes des paraboles de toute sorte. Certes, si tu apportes un signe aux mécréants, ils diront : « Vous n'êtes que des imposteurs ! »

V. 53 : *Aveugles*, par le cœur : les mécréants.

*Étant musulmans*, text. : « nous étant soumis ». Le mot *muslin* est dans le texte.

V. 54 : *De faible consistance*, text. : « d'une faiblesse ». Nous traduisons d'après l'interprétation de Jalâl (p. 541). Il s'agit du liquide séminal.

V. 55 : *Un moment*, text. : « une heure ». Nous avons traduit par « moment » pour éviter une répétition.

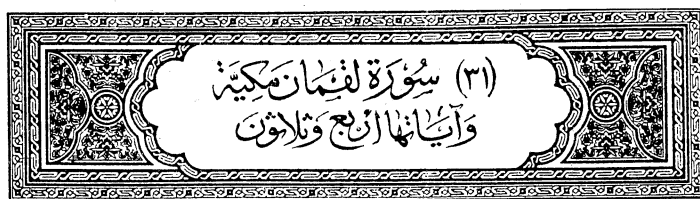
V. 56 : *Le livre de Dieu* : le livre du destin.

V. 57 : *De chercher à plaire à Dieu* : de reconnaître leur tort et de se repentir pour se faire pardonner (Zam., III, 208-209 ; Tab., XXI, 58 ; Jalâl, p. 542).

## (سورة لقمان)



59. *C'est ainsi que Dieu scelle le cœur des ignorants.*
60. *Patiente ! La promesse de Dieu est vraie. Que ceux qui ne sont pas convaincus ne t'ébranlent point !*



## Sourate XXXI

### Luqmân



Cinquante-septième dans l'ordre chronologique, trente-quatre versets d'inspiration mekkoise, sauf les versets 27-29 révélés à Médine. Elle tire son titre du verset 12 où il est question de Luqmân. Dans la plupart des sourates, le titre retenu par les premiers recenseurs du Coran et respecté par la tradition n'a qu'une valeur indicative. Il facilite pour la mémoire la désignation d'une sourate (qui ne constitue nulle part un chapitre) grâce à la mise en relief d'un mot qui paraît caractéristique dans le texte. Si habituellement le titre n'est ni un argument, ni un leitmotiv, ni un rappel d'événement ou de circonstance, ni une précision du thème développé, ici, il est assez justifié par le personnage évoqué : plusieurs versets (13-19) relatent son dialogue avec son fils et donnent un aperçu sur son enseignement.

Luqmân est en effet un personnage dont le nom, les aventures et les apologues sont liés à un ensemble complexe d'hypothèses, de traditions contradictoires, de légendes confuses. Malgré les recherches et les controverses que son identité, sa vie et sa doctrine morale ont suscitées depuis longtemps, et en dépit du travail presque exhaustif que le regretté savant René Basset lui a consacré (BASL), nous demeurons encore à son sujet dans le vague. Il est cité parmi ceux qui eurent le privilège de la longévité (*mu'ammârûn*), parmi les fabulistes, les poètes moralistes, les gnomonistes, les éducateurs, les héros de la sagesse, les rois, les vizirs, les esclaves, etc.

A l'incertitude qui pèse sur son appartenance à une catégorie donnée parmi les célébrités antiques, s'ajoute celle de son ethnicité. Il est rattaché tantôt aux 'Adites de l'Arabie méridionale anéantis par un cataclysme, tantôt aux Nubiens, tantôt aux Abyssins. A quelle époque et en quel pays vivait-il ? Quelle profession exacte exerçait-il ? Était-il un roi himyarite du Yémen ou un vulgaire esclave d'un dégraisseur juif d'Aïla ? On lui attribue une foule de métiers : charpentier, tailleur, pâtre, domestique, cuisinier, juge, ministre, roi... prophète ! Autant dire que par sa légendaire polyvalence il intéresse tous les hommes.

L'orientalisme s'est vivement intéressé à Luqmân, surtout depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans l'intention de découvrir, dans les aphorismes, les dictons, les sentences, les gnomes, les apophtegmes, les maximes et les proverbes que la tradition islamique attribue à l'énigmatique personnage, un lien ou un rapport entre le paganisme arabe et le Coran (cf. HORK, p. 133 ; *Encycl. Isl.*, s. v. « Luqmân »). L'examen de la poésie pré-islamique fournit quelques vagues allusions à un individu mythique de même nom présenté tantôt comme un aventurier vivant de rapines et moraliste à ses heures — dans le genre de Shanfara ou de Ta'abbata Sharran, bien connus dans l'ancienne littérature arabe comme poètes-brigands —, tantôt comme roi himyarite, frère de Shaddâd b. 'Ad, célèbre par sa richesse et son insolence, auquel ledit Luqmân aurait succédé à la tête de sa confédération tribale. Sa vie se trouve aussi mêlée à celle d'une épouse nommée Barqîsh, d'une fille nommée Suhr, d'un neveu ou d'un fils nommé Târân ou Mathrân ou encore 'Anâm (cf. HERB, III, 489). Les incertitudes et les confusions relevées dans les rares sources utilisables (ancienne poésie arabe, commentaires coraniques, anthologies, légendes orales, etc.) s'ajoutant aux développements souvent stupides de certains traditionnistes, ont conduit les chercheurs aux conclusions les plus contradictoires. Bon nombre d'auteurs déroutés par l'insuffisance des références et la complexité du sujet ont purement et simplement nié l'historicité de l'existence de Luqmân. D'autres plus prudents ou mieux informés l'admettent (cf. BASL, XXI-XXX) tout en la plaçant à une époque très reculée et en considérant l'enseignement et les aventures qui lui sont attribués comme un amalgame



d'éléments moraux et folkloriques disparates qui s'est constitué, au cours des siècles, à travers les peuples et les générations de la péninsule arabe et s'est ajouté à un fonds originel.

D'autres orientalistes, en raison de l'analogie frappante qui existe effectivement entre les apologues et les sentences attribués à Luqmân et ceux qu'on trouve dans le folklore d'autres peuples lointains ou voisins des Arabes, ont été amenés à assimiler ce personnage à d'autres héros légendaires mythologiques, ou bibliques, et notamment à Prométhée, Alcméon, Lucien, Salomon et enfin à l'identifier avec Balaam ou Ésope (BASL, p. LXIX). Autant substituer un mythe à un autre dans le désir de découvrir à tout prix quelque chose. Cette substitution trouve son origine dans les données aussi incertaines que contradictoires des sources arabes et surtout dans les assertions fantaisistes de l'exégète compilateur al-Baydâwi — auteur que nous citons rarement, et pour cause, dans notre travail — qui dans son commentaire du verset 12 de la présente sourate (cf. BAYT, p. 544) nous dit que « Luqmân est fils de Bâ'ûrâ, descendant d'Azir, neveu de Job par sa mère » (*sic*). Selon d'autres auteurs aussi dépourvus d'esprit critique, Luqmân serait le fils de Nahûr b. Târâkh. Or, dans un cas comme dans l'autre l'erreur est absolue. Al-Baydâwi ne donne aucune référence à l'appui de son affirmation. Selon son habitude, il pille ses devanciers sans jamais l'avouer et en particulier Zamakhshari. Et c'est Zamakhshari qui rapporte l'opinion selon laquelle « Luqmân serait fils de Bâ'ûrâ et neveu ou cousin par sa mère, de Job. On dit aussi qu'il était un descendant d'Asir. » Cette dernière phrase marque bien le doute du célèbre commentateur sur l'ethnicité exacte de Luqmân. Il est à remarquer que les commentateurs sérieux comme Ṭabari, Râzi, I. Kathîr, Jalâl, ne font nullement état de cette généalogie, mais sont tous d'accord pour affirmer que Luqmân était un esclave noir affranchi, originaire de Nubie ou d'Éthiopie. Cette filiation également erronée a amené le juif converti Pétrus Alphonsis à écrire : *Balaam, qui lingua arabica vocatur Lucanium* (il veut dire Lucmaniam) (cf. PETD, p. 35). Certes cette assertion trouve son origine dans un apocryphe hébreu attribué à Hénoche qui dit, d'après Carmoly (CARP, p. 47) : « Balaam le philosophe qui est nommé en arabe Loqmân. »

Quoique mieux informé et habituellement plus prudent, J. Derenbourg opte pour la même identification (cf. DERF, pp. 5-10). Cette hypothèse se heurte pourtant à une sérieuse contradiction. Autant Luqmân est cité dans le Coran comme exemple de la sagesse humaine, autant Balaam y est représenté, comme nous l'avons vu (S. VII, 175), comme un personnage détestable. L'identification de la légende de Luqmân avec celle d'Ésope par R. Basset soulève autant d'objections. Il est certain que divers apologues attribués à Luqmân, notamment celui de la langue symbolisant ce qu'il y a de meilleur et de pire, sont également attribués à Ésope. Or, Ésope est lui-même un personnage légendaire. Les auteurs grecs de l'époque classique le tiennent pour un sage plutôt mythique. Ni Plutarque ni, beaucoup plus tard, le moine orthodoxe Planude (XIV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) ne nous fournissent le moindre renseignement sérieux sur son époque exacte, ni sur son pays d'origine. Tout ce que l'on sait c'est qu'il était subtil, sage, laid, qu'il mourut à Delphes et que, sous son nom, circulait en Grèce, au V<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, un recueil de fables que Démétrios de Phalère reprit et compléta un siècle plus tard sous le même titre.

Pourtant une remarque s'impose : on ne peut, en vertu de l'analogie de certaines fables, soutenir sérieusement que leur auteur fût le même. Cette hypothèse semble d'autant plus invraisemblable, que les apologues en question sont de transmission orale, en des langues différentes ; leurs rapporteurs ont bien pu, soit intentionnellement, soit par ignorance, fausser leur paternité. Elle est d'autant plus insoutenable que les Arabes n'ont pu avoir une connaissance écrite des fables d'Ésope que fort tardivement, alors que d'un bout à l'autre du monde arabe, depuis des siècles, on citait Luqmân comme sage et comme fabuliste. Les fables d'Ésope ne furent traduites du syriaque en arabe qu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, par le chrétien orthodoxe Barsûmâ (an 1016 des Martyrs = 1299). Selon le témoignage d'Ibn Qutayba (cf. QUTK, p. 27) le traditionniste Wahb b. Munabbih affirmait, non sans exagération, avoir lu dix mille chapitres (*bâb*) sur la sagesse de Luqmân et ajoutait : « En regardant de près, j'ai vu que les gens les inséraient dans leurs conversations et s'en servaient dans leurs lettres. » René Basset lui-même, partisan avec Derenbourg et Éd. Meyer de l'identification de Luqmân avec Ésope, écrit (BASL, XLIV) : « Il eût été plus exact de dire que l'on mettait sous le nom de Loqmân une foule de maximes et de proverbes appartenant au fonds commun à tous les peuples. » Quoi qu'il en soit et bien que les deux personnages soient légendaires, ce que nous savons de la vie du Phrygien n'a que peu de rapports avec ce que nous savons de celle de Luqmân surnommé l'« Ésope des Arabes ».

En outre, il paraît arbitraire de postuler a priori que les échanges culturels ou folkloriques se faisaient entre les Arabes et les Grecs à sens unique, que les Grecs n'ont rien emprunté aux Orientaux et que ceux-ci doivent une partie importante de leur morale et de leur culture aux Grecs. Un tel postulat découle évidemment du culte voué par l'Europe à l'antiquité grecque depuis la Renaissance. Culte que la splendeur d'une grande civilisation justifie amplement, mais qui ne saurait peser comme un impératif catégorique sur l'esprit des chercheurs. Une telle attitude intellectuelle est à tout le moins outrancière, car les auteurs grecs trop intelligents et dégagés de tout parti pris n'ont jamais rien affirmé de semblable. Au

contraire, l'un d'eux et non des moindres, Hérodote, n'a pas hésité à écrire : « Au demeurant, peu s'en faut que tous les noms des dieux ne soient venus d'Égypte en Grèce... après que je me suis enquis pourquoi les Grecs disent que tous les noms des dieux leur viennent des Barbares... Neptune, lequel ils ont appris des Africains. » (HERH, p. 137).

Mais que nous rapporte au juste la tradition musulmane au sujet de Luqmân ? Comme nous avons indiqué ci-dessus, la version qu'elle nous fournit est à la fois fragmentaire, confuse et souvent contradictoire (voir Tab., I, pp. 218-224, 302 ; Zam., III, p. 211 ; BADT, II, p. 253 ; THAQ, pp. 220-222 ; SIJK, p. 2 ; ABFM ; I, p. 21 ; DAMH, II, 183 ; KHAI, II, p. 20 ; MASO ; NABD, p. 194 ; RABI, I, p. 292 ; MAYA, II, pp. 89-90 ; IBSM ; QUTK, p. 27 ; QUTU, t. IV, p. 215 ; TURS, p. 240 ; ALUB, t. I, index).

À l'analyse, les sources révèlent de prime abord une grave confusion. La plupart des auteurs confondent Luqmân surnommé le Sage avec un roi mythique yéménite de même nom. Nous devons donc écarter a priori de la vie et de la doctrine de Luqmân tout ce qui se rapporte à ce dernier personnage. Une telle élimination est d'autant plus fondée que les auteurs musulmans sérieux ne se sont nullement mépris sur une telle homonymie.

C'est ainsi qu'Abûl Fidâ' a pu écrire : « On rapporte qu'il y avait parmi le peuple de 'Ad un individu nommé Luqmân. Il n'est pas à confondre avec Luqmân le Sage qui vivait à l'époque de David » (ABFM, I, p. 21). Le malheur, c'est que si l'on élimine ces données disparates et si l'on tient rigoureusement compte de la concordance des témoignages qui se réfèrent tous au même informateur, Wahb b. Munabbih, on s'aperçoit qu'il reste fort peu de chose concernant la véritable identité de Luqmân. On peut néanmoins retenir de l'étude serrée de ces sources quelques faits saillants qui jettent un peu de lumière sur le sujet. « C'était un esclave noir, affirment de nombreux auteurs musulmans, un esclave noir affranchi, aux lèvres épaisses et aux pieds plats. »

Ce rattachement à la race noire est-il bien fondé ? La question mérite d'être posée parce que l'Islâm est, de toutes les religions du monde, la plus favorable aux Noirs. Les Noirs d'hier et d'aujourd'hui se sont souvent plaints que les prophètes, les anges soient tous réputés de la race blanche (congrès inter-culturel de Beaugency, juillet 1951). L'Islâm, qui est étranger au racisme, a du moins fait de cet esclave noir le symbole de la sagesse et d'un autre esclave noir affranchi, Bilâl, le premier homme qui ait appelé, en qualité de muezzin, du haut du minaret de la première mosquée du Prophète à Médine, les hommes à la prière et au culte de Dieu. Il semble que le rattachement de Luqmân à la race noire soit fort plausible. Mais si, selon toute probabilité, Luqmân était de race noire, à quelle époque vivait-il au juste ? Diverses traditions affirment qu'il était contemporain de David. Mas'ûdi est un des rares auteurs musulmans qui aient cherché réellement à préciser ses coordonnées historiques et géographiques. Selon lui (MASO, I, pp. 110-111), Luqmân serait né à Aïla, en la deuxième année du règne de David. Un autre auteur, Ilyâs Abû-l-Barakât donne (AMIB, p. 176) quelques précisions à son sujet. Son nom serait Luqmân b. Anqa b. Mazîd b. Sarûn. Dieu lui ayant permis de choisir, pour récompenser sa piété, entre la sagesse et la prophétie, Luqmân, tout en témoignant de sa soumission totale à la volonté de Dieu, opta pour la première. Ce choix aurait fait dire à David : « Luqmân a choisi la sagesse et nous le malheur ! » Dieu lui ayant accordé la faveur de fixer lui-même le temps qu'il désirait passer sur terre, il sollicita, disent les sources, de vivre autant que sept vautours (sept fois quatre-vingts ans). Il mourut le même jour que le septième vautour, à l'âge de cinq cent soixante ans. Un autre récit aussi légendaire que le précédent fait enterrer, autour du sépulcre de Luqmân, soixante prophètes juifs tous morts de faim.

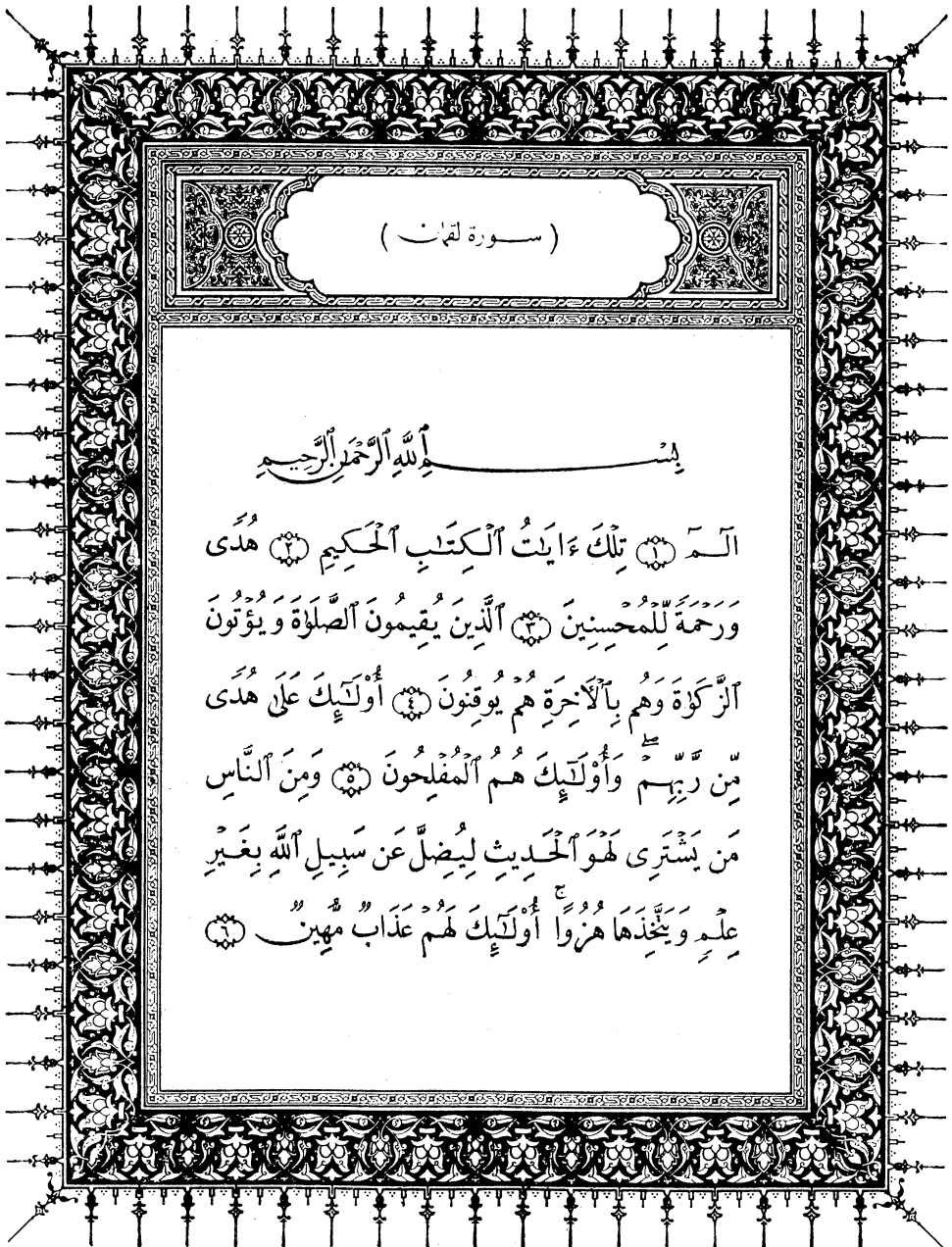
Il était, selon toutes les sources, fort laid, mais on recherchait sa société à cause de son éloquence, de son expérience de la vie et de ses sentences. On admirait les réponses qu'il donnait aux questions qui lui étaient posées, car on le consultait volontiers et on lui demandait conseil. C'était des « recettes morales » dictées par une longue expérience de la vie et du commerce quotidien des hommes. Les mêmes récits nous le représentent comme un croyant convaincu. Cependant sa confession n'est pas précisée. Sans doute appartenait-il à cette catégorie de monothéistes indépendants (*hanîf*) qu'on signale un peu partout dans le Proche-Orient ancien.

Les auteurs musulmans, en raison de l'hommage rendu par le Coran à la sagesse de Luqmân, en ont fait un prophète sans mission. C'est une exagération manifeste, car rien dans le Coran n'autorise à le supposer. Nous aurons, au verset 12 de la présente sourate, à revenir sur sa doctrine morale.

## CANEVAS

- Dieu : Ses attributs ; Se suffit à Lui-même ; Sa parole est inépuisable ; Seul à connaître l'avenir et le secret de l'heure de la résurrection ; vers Lui est le devenir de la création dans ses multiples formes ; Il est la vérité et Sa promesse sera tenue : 9, 20, 26-27, 33-34.
- La création : œuvre de Dieu , les impies eux-mêmes en conviennent : 10-11, 25, 28-31.
- Satan : séducteur du genre humain : 21, 33.
- Les signes de Dieu : soleil, lune, jour, nuit, vaisseaux voguant en mer : 29, 31-32.
- L'homme : relativité de son savoir, ingrat, inconstant ; épris de divertissements ; s'éloigne volontiers de la voie tracée par Dieu ; n'a pas connaissance de l'avenir ; ne sait ni où ni quand il meurt ; Dieu l'appelle à la foi : 6, 33-34.
- Le Coran : témoignage de la grâce et de la miséricorde de Dieu : 3.
- Muhammad : ne doit pas s'affliger de l'impiété de ses semblables qui retourneront tous à Dieu, leur Juge-Souverain : 23.
- Luqmân : gratifié de la sagesse par Dieu ; quelques-unes de ses sentences : 12-13, 16-19.
- Les croyants : sont mis sur la bonne voie par leur Seigneur ; ils seront heureux ; Dieu tiendra Sa promesse envers eux : 4-5, 8-9, 22.
- Les impies : dédaigneux, sourds aux avertissements, pleins de superbe, attachés aux fausses croyances de leurs ancêtres. Dieu les laisse jouir quelque temps des biens de ce monde et les châtie finalement : 7, 21, 23-25.
- Les parents : respect qui leur est dû ; ils doivent être obéis, sauf s'ils cherchent à éloigner leurs enfants de Dieu : 14-15.
- L'Heure : Dieu seul connaît son arrivée : 34.
- Le Jugement dernier : 16, 33.
- Le paradis : séjour éternel des justes : 8.
- L'enfer : châtement des mécréants : 21, 24.





*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. A.L.M. ('Alif Lâm Mîm).
2. Voici les versets du livre [plein] de sagesse
3. [constituant] une direction et une miséricorde pour les hommes de bien
4. qui prient, font l'aumône et sont convaincus de la vie future.
5. Ceux-là sont sur la bonne voie de par leur Seigneur. Ceux-là seront les bienheureux.
6. Tel, parmi les hommes, se paie des propos divertissants et s'égare ainsi, à son insu, du chemin de Dieu dont il fait un sujet de plaisanterie. A ceux-là est réservé un châtement avilissant.

V. 1 : *A.L.M.* (cf. S. II, 1). A remarquer que le début de la présente sourate rappelle par le ton, les mots et la succession des versets le début de la sourate II.

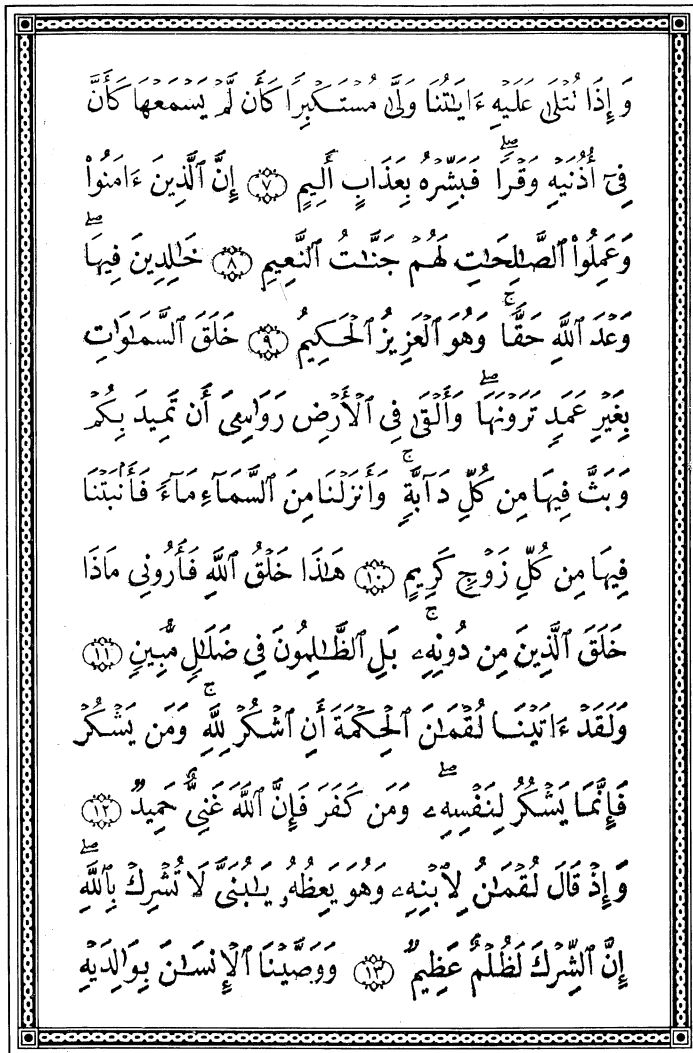
V. 2 : *Du livre* : le Coran.

V. 3 : *Les hommes de bien* : ceux qui observent les prescriptions du Coran (Ṭab., XXI, 60).

V. 6 : *Des propos divertissants*, text. : « la distraction du propos ». Cette expression s'applique, selon Ṭab. (XXI, 60), aux chants ou à l'achat des esclaves chanteuses, et, d'une manière générale, à tout ce qui distrait et détourne de Dieu.

*Dont il fait un sujet de plaisanterie.* Nous traduisons d'après les lectures de Médine et de Baṣra. Selon d'autres lectures, la traduction serait : « et prennent les versets du Coran pour un sujet de raillerie ».

## (الجزء الحادى والعشرون)



7. Lui r crite-t-on nos versets, il se d tourne bouffi d'orgueil, comme s'il ne les avait pas entendus ou comme s'il  tait afflig  de surdit . Annonce-lui un ch timent douloureux !
8. Ceux qui croient et font  uvre pie [auront] les jardins du d lice
9. comme s jour  ternel. C'est, en v rit , une promesse de Dieu qui est tout-puissant et sage !
10. Il a cr e les cieux sans piliers visibles pour vous, jet  sur la terre des [monts] immobiles pour qu'elle ne branle pas sous vous. Il y diss mine toutes sortes d'animaux. Du ciel, il fait descendre [de l'eau] par laquelle il fait pousser des v g taux de toute esp ce par couples g n reux.
11. Voici la cr ation de Dieu ! Montrez-moi donc ce qu'ont cr e [les divinit s] que vous adorez en dehors de lui. Non, mais les injustes sont dans un  garement  vident !
12. Nous avons donn , en v rit , la sagesse   Luqm n [en lui prescrivant] : « Sois reconnaissant envers Dieu ! Quiconque est reconnaissant l'est pour lui-m me ; quiconque [se montre] ingrat, Dieu se passe [de sa gratitude]. Il est digne de louanges. »
13. [Rappelle-toi] lorsque Luqm n exhorta son fils en lui disant : « Mon cher enfant ! N'associe rien   Dieu ! Le polyth isme est une immense injustice [envers Dieu]. »
14. Nous avons [par ailleurs] recommand    l'homme au sujet de ses ascendants – sa m re, [quoique de nature] fragile le portant tout fr le en son sein et le sevrant au bout de deux ans – ceci : « Sois reconnaissant envers moi et envers tes p re et m re ! Le devenir sera vers moi !

V. 7 : *Comme s'il était affligé de surdité*, text. : « comme si une lourdeur était dans son oreille ».

V. 10 : *Sous vous*, text. : « avec vous ».

*Il*, text. : « nous ».

V. 12 : Cette sagesse est essentiellement morale. Elle n'est pas à confondre absolument avec la sagesse de l'Islâm. L'Islâm est vie, action et esprit. Sa doctrine offre un aspect moral, certes, mais sa base est essentiellement spirituelle. Elle recommande d'être sincère envers soi-même, de concilier sa vie et sa pensée (Râz., XXV, 145) et donc de réaliser son équilibre, d'être charitable et compréhensif envers autrui, de triompher du mal par la bonté ; mais le fond de la sagesse islamique est dans le sens même du mot Islâm, l'abandon complet à la volonté de Dieu. Cette sagesse consiste à se rapporter en tout à Dieu (*tawakkul*) et de concevoir la vie ici-bas comme un *jihâd* (lutte), un effort persévérant sur soi pour se perfectionner, se dépasser, sortir de son égoïsme et être digne de la grâce (*fadl, lutf*) divine. Cette grâce qui féconde l'effort, élève le croyant à des joies spirituelles supérieures et l'amène à ne concevoir la vie d'ici-bas que comme « un jeu, une distraction, une vaine parure » (S. VI, 32 ; S. XXIX, 64 ; S. XLVII, 36 ; S. LVII, 20. Cf. KATS, pp. 209-254).

La sagesse de Luqmân est une sagesse de prudence : elle n'est à confondre ni avec la résignation de Job, ni avec la philosophie désabusée de l'Ecclésiaste. C'est la sagesse qui dicte à l'homme moyen son comportement parmi ses semblables. Elle est une sagesse essentiellement individuelle et sociale. Elle relève, non pas d'une doctrine définie avec ses principes et ses conséquences, mais d'un ensemble de préceptes, de règles, tirés d'une conception positive de la vie et de l'expérience des hommes, et destinés à assurer à l'homme paix et quiétude sur terre.

A ce titre, on pourrait dire que la sagesse de Luqmân est l'art de vivre heureux et tranquille ici-bas, parmi les hommes, et non dans l'isolement que Luqmân considère comme un malheur. Cet art requiert dix qualités : la noblesse du cœur, la droiture, l'impartialité envers autrui et envers soi-même, la modestie, le contentement de ce que l'on a, la douceur préférable à la violence, l'aspiration à tout ce qui est élevé, la patience, le désintéressement, la reconnaissance. Le monde doit être conçu selon Luqmân comme une mer agitée où ont péri les anciens et les modernes : la crainte de Dieu y sert de vaisseau, la confiance en lui d'agrès, les bonnes œuvres de provisions, mais seule la miséricorde de Dieu peut y assurer le salut.

Luqmân enseigne aussi à son fils Târân de « vendre le monde ici-bas pour l'autre monde », s'il veut les gagner tous les deux, et se garder de troquer la vie future contre celle-ci, car il les perdrait toutes les deux. Il lui recommandait aussi : « Il n'y a pas de richesse qui vaille la santé, ni de bien qui vaille la pureté de l'âme. » « Cherche un refuge auprès de Dieu contre la méchanceté des hommes et méfie-toi même des meilleurs. » On demanda à Luqmân : « Quelle maladie est incurable ?

- La sottise ! répondit-il.
- Quelle est la blessure la plus meurtrière ?
- Une méchante femme !
- Quel est le fardeau le plus lourd ?
- La colère !
- De qui as-tu appris la politesse ?
- Des gens impolis !
- Comment es-tu parvenu à autant de sérénité ?
- En ne m'occupant pas de ce qui ne me regarde pas ! »

La misogynie de Luqmân, qui n'est pas rapportée par le Coran, s'exprime en d'autres aphorismes. Il est d'ailleurs curieux de constater que chez la plupart des peuples, sauf peut-être chez les Grecs, la méfiance à l'égard des femmes et l'idée de leur moindre valeur par rapport à l'homme paraissent à travers les maximes, les proverbes et les gnomes comme inséparables de la sagesse (MALD, pp. 185-205 ; MAYA ; CASG ; BENP ; GIAR ; CHEP ; NIMP ; MAYL ; SACC).

Le fond d'ailleurs de cet enseignement moral, de cette sagesse expérimentale, se dégage de ses quarante et une fables qui nous sont parvenues, dont on retrouve quelques-unes dans Phèdre et La Fontaine et dont beaucoup rappellent celles d'Ésope. Ces fables ont été traduites dans la plupart des langues européennes depuis Th. Erpenius (*Locmani Sapientis Fabulae et selecta quaedam Arabum adagia*, Leyde, 1615) jusqu'à Cherbonneau (CHEF), sans parler des éditions et des traductions partielles dont on trouvera la liste dans Basset (BASL, p. LXXXII-LXXXV).

V. 13 : [*Rappelle-toi*]. Tab., XXI, 68.

*Mon cher*. Parmi les sens que la forme diminutive confère en arabe à un mot, il y a, comme en allemand, l'affection, la tendresse.

*Enfant, Târân* (cf. note sur Luqmân).



*Le polythéisme est une immense injustice...* Cette définition éclaire le sens des termes *zulm* et *zalim* dans le Coran où ils sont souvent employés : être *zalim* (injuste) c'est être mécréant, idolâtre ou polythéiste, car la véritable injustice vis-à-vis de Dieu, c'est de l'offenser dans sa déité et se rendre ainsi coupable d'un crime que Dieu ne pardonne pas (*min al-kaba'ir*).

V. 14 : [*Quoique de nature*] fragile, (Tab., XXI, 69, 2<sup>e</sup> interprétation). Autre sens : « avec peine sur peine », c'est-à-dire à grand-peine.

Ce verset et le début du suivant rappellent les versets 8 de la S. XXIX et les versets 14-15 de la S. XXXI. L'allusion concerne un incident qui opposa un des compagnons du Prophète, Sa'd b. Waqqâs, à sa mère. Lorsque le premier se convertit à l'Islâm, sa mère fit la grève de la faim, jurant de ne se remettre à manger et à boire que lorsque son fils reviendrait à l'idolâtrie, à la religion de ses ancêtres. Sa'd refusa et au bout de trois jours, sa mère mit fin, en désespoir de cause, à sa grève (Tab., XXI, 70).



## (سورة لقمان)

حَمَلْتُهُمْ وَأَمْرٌ وَهَنَا عَلَيَّ وَهِنْ وَفِصْلُهُ فِي عَامِينَ أَنْ أَشْكُرَ لِي  
 وَلَوْلَا دَيْكَ إِلَى الْمَصِيرِ ﴿١٥﴾ وَإِنْ جَاهَدَاكَ عَلَى أَنْ تُشْرِكَ  
 بِي مَا لَيْسَ لَكَ بِهِ عِلْمٌ فَلَا تُطِعْهُمَا وَصَاحِبُهُمَا فِي الدُّنْيَا  
 مَعْرُوفٌ وَاتَّبِعْ سَبِيلَ مَنْ أَنَابَ إِلَيَّ ثُمَّ إِلَيَّ مَرْجِعُكُمْ  
 فَأُنَبِّئُكُمْ بِمَا كُنْتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿١٦﴾ يَلْبِنِي إِنِّي إِنْ تَكُ  
 مِتْقَالِ حَبَّةٍ مِنْ نَجْدَلٍ فَتَكُنْ فِي صَخْرَةٍ أَوْ فِي السَّمَوَاتِ  
 أَوْ فِي الْأَرْضِ يَأْتِيهَا اللَّهُ إِنْ اللَّهُ لَلطَّيْفُ خَبِيرٌ ﴿١٧﴾  
 يَلْبِنِي أَقِمِ الصَّلَاةَ وَأْمُرْ بِالْمَعْرُوفِ وَانْهَ عَنِ الْمُنْكَرِ  
 وَأَصْبِرْ عَلَى مَا أَصَابَكَ إِنَّ ذَلِكَ مِنْ عَزْمِ الْأُمُورِ ﴿١٨﴾  
 وَلَا تُصَعِّرْ خَدَّكَ لِلنَّاسِ وَلَا تَمْشِ فِي الْأَرْضِ مَرَحًا  
 إِنَّ اللَّهَ لَا يُحِبُّ كُلَّ مُخْتَالٍ فَخُورٍ ﴿١٩﴾ وَأَقْصِدْ فِي مَشْيِكَ  
 وَأَغْضُضْ مِنْ صَوْتِكَ إِنَّ أَنْكَرَ الْأَصْوَاتِ لَصَوْتُ

15. « Mais s'ils s'efforcent de [t'amener] à m'associer ce dont tu n'as aucune connaissance, alors ne leur obéis pas, tout en les soutenant de ton mieux en ce bas monde. Suis le chemin de celui qui reviendra repentant vers moi, [car] vers moi est votre retour et je vous aviserai de ce que vous faisiez [sur terre]. »
16. [Luqmân disait encore] : « Mon cher enfant ! [La faute] fût-elle du poids d'un grain de sénévé [caché] en un rocher, dans les cieux ou sur la terre, Dieu l'apportera, car il est plein de grâce et bien informé. »
17. « Mon cher enfant ! prie, conseille le bien, déconseille le mal, supporte patiemment ce qui t'atteint. Telle est la résolution [à prendre] en toute entreprise. »
18. « Ne te renfroge point [en accostant] les gens et ne foule pas la terre avec insolence ! En vérité, Dieu n'aime aucun fat présomptueux. »
19. « Sois modeste en ta démarche et parle sur un ton modéré, car le plus détestable des cris est bien le braiement de l'âne. »

V. 15 : *Ce dont tu n'as aucune connaissance*, autre interprétation : « ce que tu sais ne pas être » (Jalâl, p. 544).

*Tout en les soutenant...* Nous avons traduit un peu librement le passage pour en dégager le sens. Text. : « accompagne-les en ce bas monde de manière convenable ».

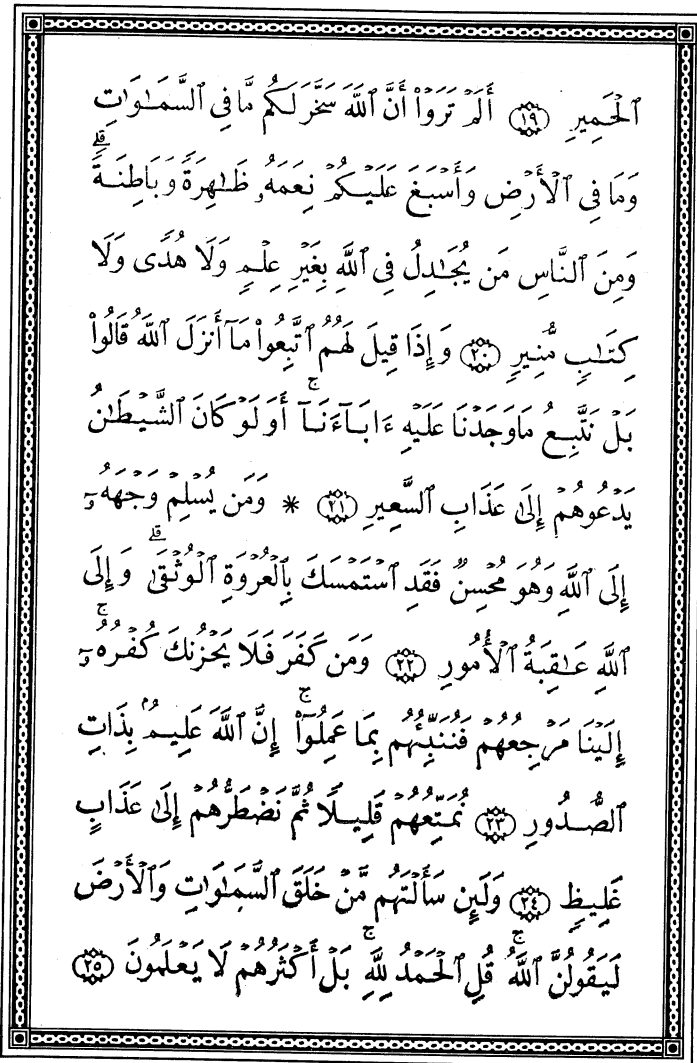
V. 16 : [*La faute*], Tab., XXI, 71.

*L'apportera* : en fera état au grand jour, le jour du Jugement dernier.

V. 18 : *Ne te renfrogne point*, text. : « ne tords pas ta joue », c'est-à-dire ne fais pas grise mine. Autre sens : « ne te détourne pas des gens » (Tab., XXI, 75).

Cette sentence, la suivante et quelques autres (NAUH) ont amené des orientalistes comme Rundel Harris (HARS, VII) à identifier la légendaire Akhiqâr — qui aurait vécu sous le règne de Sennacherib à Ninive — avec Luqmân, opinion combattue par Heller dans son article sur ce dernier, déjà cité. Compte tenu de toutes les hypothèses émises sur la vie et l'œuvre de Luqmân et aussi de la ressemblance de certaines de ses maximes et préceptes avec ceux de Tobie (I et XI), on doit reconnaître que le mystère de Luqmân demeure entier.

## (الجزء الحادى والعشرون)



20. Ne voyez-vous [donc] pas que Dieu vous a soumis ce qui est dans les cieux et sur la terre, qu'il a répandu sur vous ses bienfaits visibles et cachés ? [Et pourtant] il y a des gens qui disputent à son sujet sans aucune science, sans direction et sans [se référer à] une Écriture luminescente.
21. Leur dit-on de suivre ce que Dieu a révélé, ils répondent : « Nous suivons [la religion] que nous avons héritée de nos ancêtres ! » Et [que diraient-ils] si le démon les appelait au châtiment du brasier ?
22. Quiconque se fait musulman et pratique le bien se saisit de l'anse la plus solide, car c'est de Dieu que [dépend] l'issue des choses.
23. Ne t'afflige pas de la mécréance des impies. Ils reviendront vers nous et nous les aviserons, alors, de ce qu'ils faisaient. Dieu connaît le secret des cœurs.
24. Nous les laisserons jouir [des biens de ce monde] peu de temps, puis nous les acculerons à un châtiment cruel.
25. Certes, si tu leur demandes : « Qui a créé les cieux et la terre ? » Ils te répondront sûrement : « [C'est] Dieu ! » Dis-leur, alors : « Louange à Dieu ! » Mais la plupart d'entre eux ne savent pas.



## (سورة لقمان)

لِلَّهِ مَا فِي السَّمٰوٰتِ وَالْاَرْضِ اِنَّ اللّٰهَ هُوَ الْغَنِيُّ  
 الْحَمِيْدُ ﴿١٦﴾ وَلَوْ اَنَّ مَا فِي الْاَرْضِ مِنْ شَجَرَةٍ اَقْلَمٌ وَالْبَحْرُ  
 يَمْدُهُ مِنْ بَعْدِهِ سَبْعَةُ اَبْحُرٍ مَا نَفَدْتَ كَلِمَتُ اللّٰهِ اِنَّ اللّٰهَ  
 عَزِيْزٌ حَكِيْمٌ ﴿١٧﴾ مَا خَلَقَكُمْ وَلَا بَعَثَكُمْ اِلَّا كَنَفْسٍ  
 وَّاحِدَةً اِنَّ اللّٰهَ سَمِيْعٌ بَصِيْرٌ ﴿١٨﴾ اَلَمْ تَرَ اَنَّ اللّٰهَ يُوَلِّجُ اللَّيْلَ  
 فِي النَّهَارِ وَيُوَلِّجُ النَّهَارَ فِي اللَّيْلِ وَسَخَّرَ الشَّمْسَ وَالْقَمَرَ كُلٌّ  
 يَجْرِيْ اِلَىٰ اَجَلٍ مُّسَمًّى وَاَنَّ اللّٰهَ بِمَا تَعْمَلُوْنَ خَبِيْرٌ ﴿١٩﴾  
 ذٰلِكَ بِاَنَّ اللّٰهَ هُوَ الْحَقُّ وَاَنَّ مَا يَدْعُوْنَ مِنْ دُوْنِهِ الْبٰطِلُ  
 وَاَنَّ اللّٰهَ هُوَ الْعَلِيُّ الْكَبِيْرُ ﴿٢٠﴾ اَلَمْ تَرَ اَنَّ اَلْفَلَكَ تَجْرِيْ  
 فِي الْبَحْرِ بِنِعْمَتِ اللّٰهِ لِيُرِيْكُمْ مِنْ اٰيٰتِهٖٓ اِنَّ فِيْ ذٰلِكَ  
 لَآٰيٰتٍ لِّكُلِّ صَبّٰرٍ شٰكُوْرٍ ﴿٢١﴾ وَاِذَا غَشِيَهُمْ مَّوْجٌ كَاطِلٌ  
 دَعَوْا اللّٰهَ مُخْلِصِيْنَ لَهُمُ الدِّيْنَ فَلَمَّا نَجَّاهُمْ اِلَى الْبَرِّ فَنَسُوْهُم

26. A Dieu appartient ce qui est dans les cieux et sur la terre. En vérité, Dieu est celui qui se suffit à lui-même, le Digne de louanges.
27. Les paroles de Dieu ne seraient point épuisées si [pour les écrire on utilisait] tout ce qu'il y a d'arbres sur terre comme calames et la mer encore grossie de sept mers [d'encre]. En vérité, Dieu est puissant et sage.
28. Votre création et votre résurrection [à tous] sont [aussi faciles] à Dieu que s'il s'agissait d'une seule âme. Dieu entend et voit tout.
29. Ne vois-tu pas que Dieu insère la nuit dans le jour et le jour dans nuit, qu'il astreint le soleil et la lune à une course jusqu'à un terme fixé et qu'il est bien informé, en vérité, de ce que vous faites ?
30. Il en est ainsi, parce que Dieu est la vérité et que ce que [les idolâtres] invoquent en dehors de lui est erreur. Dieu est, en vérité, le Très-Haut, le Très-Grand !
31. Ne vois-tu pas que c'est par sa grâce que le vaisseau vogue en mer et que [Dieu fait cela] pour vous montrer quelques-uns de ses signes ? Il y a [en effet], en cela, des signes pour tout homme très patient.
32. Lorsque les vagues, comme les ténèbres, recouvrent [les marins], ils adressent leurs prières à Dieu, sincères dans le culte qu'ils lui vouent. Lorsqu'il les sauve, [en les ramenant] vers la terre ferme, certains d'entre eux [deviennent] réticents. Mais seul le traître ingrat nie nos signes.

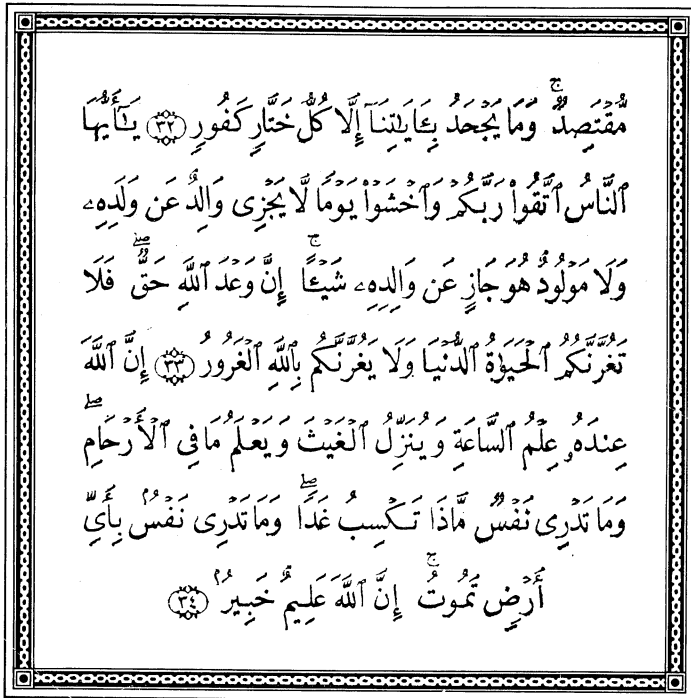
V. 27 : *cf.* S. XVIII, 109.

V. 31 : *Pour tout homme très patient.* « La patience est la moitié de la foi, et la certitude la foi dans sa totalité » (Tab., XXI, 84).

V. 32 : *Réticents* : peu loquaces, mais en eux-mêmes mécréants (Tab., XXI, 85).



## (الجزء الحادى والعشرون)



33. O hommes ! Craignez votre Seigneur et redoutez le jour où le père n'aura pas à répondre de son fils et où l'enfant n'aura pas à répondre de son père, en quoi que ce soit. La promesse de Dieu est vraie. Ne vous [laissez] pas leurrer par le bas monde et que le trompeur ne vous induise pas en erreur au sujet de Dieu.
34. Dieu détient la science de l'Heure. Il fait tomber la pluie. Il sait ce que recèlent les matrices. Personne ne sait ce qu'il acquerra demain. Personne ne sait en quelle terre il mourra. En vérité, Dieu est omniscient, très informé.



## Sourate XXXII

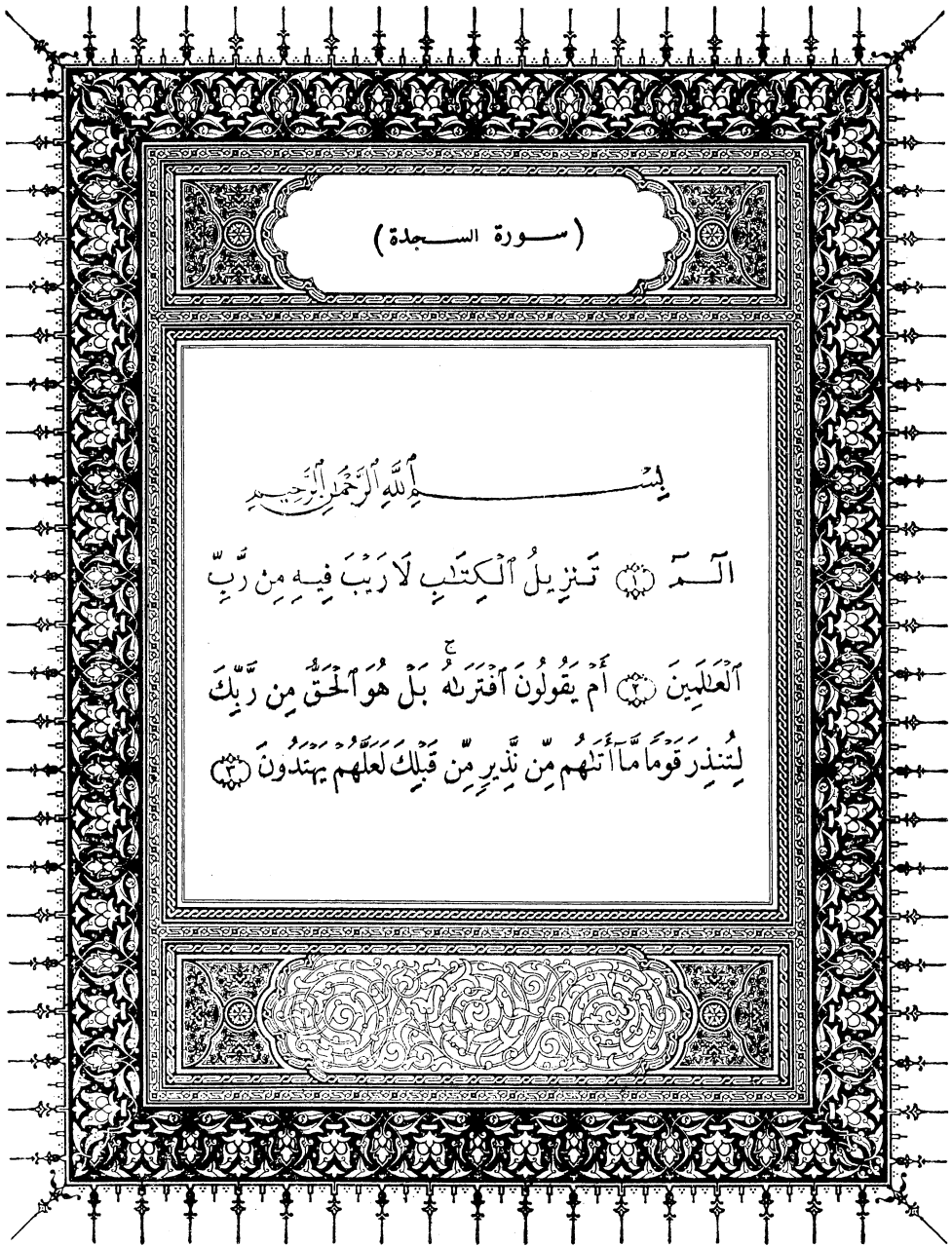
### *La prostration (As-sajda)*



Soixante-quatrième dans l'ordre chronologique, trente versets d'inspiration mekkoise, sauf les versets 16 à 20 révélés à Médine. Selon beaucoup d'auteurs (Râz., XXV, 166), elle serait d'inspiration médinoise. Elle tire son titre du verset 15. Autre titre : *Al-Madâjî*, par référence au verset 16 (Râz., XXV, 166).

### CANEVAS

- Dieu : Créateur de l'Univers ; a excellé dans Sa création ; Il connaît le mystère du monde et ce dont les hommes peuvent témoigner ; détient les secrets de l'avenir. Nul maître en dehors de Lui ; tout est soumis à Son ordre ; tout dépend de Lui ; Il est puissant et sage : 4-7, 13.
- Les signes de Dieu : n'y croient que les fidèles qui se prosternent et prient : 15, 26-27.
- L'ange de la mort : 11.
- L'homme : ingrat et ignorant ; créé d'argile originellement ; Dieu lui a donné une forme harmonieuse ; il ne sait ni quand ni où il doit mourir : 7-9, 17.
- Le Coran : révélation émanant de Dieu, destinée à servir d'avertissement aux hommes ; n'est pas une invention de Muḥammad : 2-3.
- Muḥammad : doit patienter, s'éloigner des impies et attendre : 30.
- Moïse : guide des juifs ; Dieu lui a donné comme message la Thora : 23.
- Les croyants : leur piété et leur espoir ; leur adoration nocturne ; récompense : 15-16, 18-19.
- Les juifs : Dieu a choisi parmi eux les hommes pieux pour les diriger selon Ses ordres : 24.
- Les impies : Dieu tranchera les différends qui les opposent ; ils ne croient pas à la vie future ; leurs regrets et leur foi tardifs ne pourront leur servir d'excuses ; ils seront punis, livrés à l'enfer d'où ils ne pourront s'échapper ; leur défi inlassable : « A quand l'heure ? ».
- La résurrection : 12, 29.
- Le paradis : nul ne sait en quoi il consiste ; les joies que les fidèles y trouveront sont ineffables : 17, 19.
- L'enfer : séjour des impies et des djinns : 13, 14.



*De par le nom de Dieu, tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. A.L.M. ('Alif Lâm Mîm).
2. La révélation du Livre [émane] indubitablement du Seigneur des mondes.
3. Disent-ils qui l'a inventé ? Certes non ! Il est la vérité [émanant] de ton Seigneur pour que tu avertisses un peuple qui n'a eu avant toi aucun avertisseur, afin qu'il se fraie une bonne voie.

V. 1 : *A.L.M.* (*cf.* S. II, 1).

V. 2 : Réfutation des assertions des ennemis de l'Islâm, mentionnées déjà dans S. VIII, 31 ; XVI ; XXIV ; XXV, 54-55 ; XXXIV, 42, etc.

V. 3 : *Disent-ils* : mécréants et polythéistes.

## (سورة السجدة)

اللَّهُ الَّذِي خَلَقَ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضَ وَمَا بَيْنَهُمَا فِي سِتَّةِ  
 أَيَّامٍ ثُمَّ اسْتَوَىٰ عَلَى الْعَرْشِ مَا لَكُمْ مِنْ دُونِهِ مِنْ وَلِيٍّ  
 وَلَا شَفِيعٍ أَفَلَا تَتَذَكَّرُونَ ﴿٤﴾ يَدِيرُ الْأَمْرَ مِنَ السَّمَاءِ  
 إِلَى الْأَرْضِ ثُمَّ يَعْرُجُ إِلَيْهِ فِي يَوْمٍ كَانَ مِقْدَارُهُ أَلْفَ  
 سَنَةٍ مِمَّا تَعُدُّونَ ﴿٥﴾ ذَلِكَ عَلِيمُ الْغَيْبِ وَالشَّهَادَةِ  
 الْعَزِيزُ الرَّحِيمُ ﴿٦﴾ الَّذِي أَحْسَنَ كُلَّ شَيْءٍ خَلَقَهُ وَبَدَأَ  
 خَلْقَ الْإِنْسَانِ مِنْ طِينٍ ﴿٧﴾ ثُمَّ جَعَلَ نَسْلَهُ مِنْ سُلَالَةٍ  
 مِنْ مَاءٍ مَهِينٍ ﴿٨﴾ ثُمَّ سَوَّاهُ وَنَفَخَ فِيهِ مِنْ رُوْحِهِ ۖ وَجَعَلَ  
 لَكُمْ الْأَسْمَعَ وَالْأَبْصَرَ وَالْأَفْئِدَةَ قَلِيلًا مَّا تَشْكُرُونَ ﴿٩﴾  
 وَقَالُوا إِذْ أَذَا ضَلَلْنَا فِي الْأَرْضِ أَإِنَّا لَفِي خَلْقٍ جَدِيدٍ بَلْ هُمْ

4. Vous n'avez ni maître, ni intercesseur en dehors de Dieu qui a créé les cieux, la terre, et ce qui est entre eux en six jours, puis s'est établi sur le trône. Or ça, ne réfléchirez-vous point ?
5. Il décide, dans le ciel, du sort de toute chose sur terre, puis tout remonte vers lui en un jour dont la durée est de mille ans selon votre calcul.
6. Tel est [Dieu] qui connaît le mystère du monde et ce [dont les hommes] peuvent témoigner, le Tout-Puissant et Tout-Miséricordieux.
7. [C'est lui] qui a excellé [en tout] ce qu'il a créé. Il a créé l'homme à partir d'une argile ;
8. puis d'un vil liquide il a tiré sa descendance.
9. Ensuite, il lui a donné une forme harmonieuse et a insufflé en lui de son esprit. Il vous a dotés d'une ouïe, d'une vue, d'un cœur. Rarement vous [lui] témoignez votre reconnaissance.
10. Les impies disent : « Quand nous aurons été absorbés par la terre, serons-nous [rappelés à la vie] en une nouvelle création ? » Ils ne croient nullement en la rencontre de leur Seigneur.

V. 4 : Sur l'interprétation de la création en six jours, cf. S. X, 3.

V. 5 : *Il décide...*, text. : « du ciel, il élabore l'ordre vers la terre ». Expression polyvalente dont le vague n'a pas manqué d'embarrasser les exégètes. Aucun d'eux n'a risqué une interprétation. Il est vrai que l'expression est courante et, pour cette raison, de signification difficile à saisir. Seul Râz. (XXV, 172) propose timidement, tout en s'entourant de précaution « mais Dieu sait mieux », l'explication suivante : « Son ordre descend du ciel vers ses créatures terrestres et les bonnes actions de ces dernières remontent vers lui, conformes à ses décisions. » Tabari en paraphrasant le verset (sans donner le sens précis de *dabbara-l-'amra*) conclut avec la même prudence : « C'est du moins le plus apparent de ses sens » (XXI, 93).

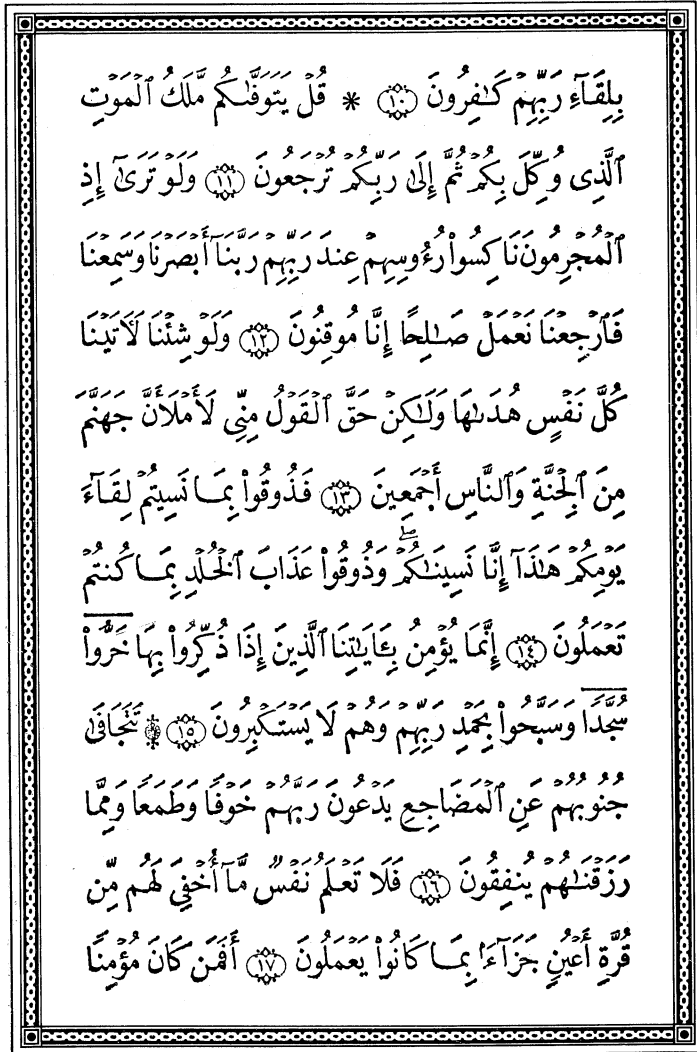
V. 7 : [*C'est lui*] *qui a excellé...* Nous traduisons d'après la lecture de Médine, La Mekke et Başra, en donnant à *'ahsana*, non le sens d'« embellir » (*ḥassana*), mais de « perfectionner » (*'atqana*).

*Il a créé l'homme...*, text. : « Il a commencé la création de l'homme d'une argile. »

V. 9 : *Insufflé de son esprit*. La même expression est employée pour Jésus : « Il a insufflé en elle (Marie) de son esprit. » La différence est dans le caractère miraculeux de la conception de Jésus. Alors qu'en l'homme la formation matérielle précède l'esprit, en Jésus l'esprit insufflé de Dieu a précédé celle-ci. D'où la nature surhumaine du Verbe de Dieu (*Kalimatu-l-Lâh*) admise par l'Islâm. (« Sois ! et il fut. »)

V. 10 : *Absorbés : dalla* n'a pas ici le sens de « s'égarer », mais de « disparaître », de « se dissoudre en quelque chose ». Tab. qui confirme ce sens (XXI, 96) ajoute une variante : *şalalmâ* (nous pourrissions) au lieu de *dalalnâ*.

## (الجزء الحادى والعشرون)



11. Dis-[leur] : « L'ange de la mort, chargé de vous, vous fera trépasser et vous retournerez ensuite à votre Seigneur. »
12. Ab ! Si tu voyais alors les criminels [comparaître] la tête basse devant leur Seigneur [en disant] : « Seigneur, nous avons vu et entendu. Ramène-nous [sur terre] ; nous [y] accomplirons une bonne œuvre. Nous sommes, certes, convaincus [maintenant]. »
13. Si nous l'avions voulu, nous aurions, certes, assigné à chaque âme sa [bonne] direction. Mais [cette] parole émanant de moi doit être réalisée : « J'emplirai la gébenne de djinns et d'hommes [mêlés] tous ensemble. »
14. [Il leur sera dit] : « Goûtez le prix de l'oubli de votre comparaison en ce jour. Nous nous désintéressons de vous, Goûtez le châtiment éternel pour ce que vous faisiez. [sur terre]. »
15. Seuls croient aux versets [du Coran] ceux qui tombent prosternés, lorsqu'on les leur rappelle, exaltent la louange de leur Seigneur et ne s'enflent pas d'orgueil.
16. Leurs flancs s'arrachent à leurs couches : ils prient leur Seigneur dans leur piété et leur espoir et font l'aumône avec ce que nous leur avons attribué.
17. Nul ne sait ce qui leur est réservé comme joie, en récompense de ce qu'ils faisaient.
18. Eh quoi ! le croyant est-il comparable au pervers ? Ils ne sont nullement égaux !

V. 13 : Ce passage plaide en faveur de la prédestination, contre la théorie du libre choix (Râz., XXV, 178).

« *J'emplirai la géhenne...* » (cf. S. VII, 18 ; XI, 119 ; XXXVIII, 89).

V. 14 : *Nous nous désintéressons de vous*, text. : « nous vous oublions », c'est-à-dire nous vous abandonnons à votre sort (Jalâl, p. 549 ; Tab., XXI, 99).

V. 15 : [*Du Coran*], Tab., XXI, 99.

Dans la liturgie, la récitation de ce verset impose au musulman de se prosterner face contre terre.

V. 16 : Allusion aux prières surrogatoires auxquelles on se livre durant le premier tiers de la nuit (*nawâfil*) ou à celles qu'on accomplit au milieu et à la fin de la nuit (*qiyâm*), notamment celles accompagnées d'une psalmodie coranique (*tabajjud*).

V. 17 : *Réservé*, text. : « caché ». C'est à tort qu'on confond ce passif de la 3<sup>e</sup> pers. masc. sing. avec un actif de la 1<sup>re</sup> pers. de 4<sup>e</sup> forme et qu'on traduit par « je leur réserve ». Dans le texte il y a *'ukbfya = kbubiya* (Jalâl, p. 550) et non *'ukbfî*. Le verset est intéressant surtout pour les joies ineffables du paradis. « Le paradis sensible de l'Islâm » devient une simple métaphore, en vertu de ce verset.



## ( سورة السجدة )

كَمَنْ كَانَ فَاسِقًا لَا يَسْتَوُونَ ﴿١٩﴾ أَمَّا الَّذِينَ ءَامَنُوا وَعَمِلُوا  
 الصَّالِحَاتِ فَلَهُمْ جَنَّاتُ الْمَأْوَىٰ نُزُلًا مِمَّا كَانُوا يَعْمَلُونَ ﴿٢٠﴾  
 وَأَمَّا الَّذِينَ فَسَقُوا فَمَأْوَاهُمُ النَّارُ كُلَّمَا أَرَادُوا أَنْ يَخْرُجُوا  
 مِنْهَا أُعِيدُوا فِيهَا وَقِيلَ لَهُمْ ذُوقُوا عَذَابَ النَّارِ الَّتِي كُنْتُمْ  
 بِهَا تُكذِّبُونَ ﴿٢١﴾ وَلَنَذِيقَنَّهُمْ مِنَ الْعَذَابِ الْأَدْنَىٰ دُونَ  
 الْعَذَابِ الْأَكْبَرِ لَعَلَّهُمْ يَرْجِعُونَ ﴿٢٢﴾ وَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّن  
 ذُكِّرَ بِآيَاتِ رَبِّهِ ثُمَّ أَعْرَضَ عَنْهَا إِنَّا مِنَ الْمُجْرِمِينَ  
 مُنْتَقِمُونَ ﴿٢٣﴾ وَلَقَدْ ءَاتَيْنَا مُوسَىٰ الْكِتَابَ فَلَا تَكُن  
 فِي مِرْيَةٍ مِّن لِّقَائِهِ وَجَعَلْنَاهُ هُدًى لِّبَنِي إِسْرَائِيلَ ﴿٢٤﴾  
 وَجَعَلْنَا مِنْهُمْ أُمَّةً يَهْتَدُونَ بِأَمْرِنَا لَمَّا صَبَرُوا وَكَانُوا  
 بِآيَاتِنَا يُوقِنُونَ ﴿٢٥﴾ إِنَّ رَبَّكَ هُوَ يَفْصِلُ بَيْنَهُمْ يَوْمَ  
 الْقِيَامَةِ فِيمَا كَانُوا فِيهِ يَخْتَلِفُونَ ﴿٢٦﴾ أَوَلَمْ يَهْدِ لَهُمْ كُر

19. Ceux qui croient et pratiquent le bien auront les jardins du refuge comme séjour en prix de leurs œuvres.
20. Quant aux pervers, leur séjour sera le feu. Chaque fois qu'ils chercheront à en sortir, ils y seront ramenés et il leur sera dit : « Goûtez le supplice du feu que vous traitiez de mensonge ! »
21. Certes, nous leur ferons goûter le supplice immédiat avant le supplice majeur. Peut-être reviendront-ils [de leur égarement].
22. Qui est plus injuste que celui à qui les signes de Dieu sont rappelés et qui s'en détourne ensuite ? Certes, nous userons de représailles à l'égard des criminels.
23. Nous avons donné l'Écriture à Moïse — ne doute point de le rencontrer — et nous en avons fait une [bonne] direction pour les fils d'Israël.
24. Nous avons choisi parmi eux des guides spirituels — en récompense de leur patience — pour [les diriger] selon notre ordre. Ils étaient convaincus de nos signes.
25. Ton Seigneur les départagera, au jour de la résurrection, [au sujet] de leurs divergences.
26. Or ça, n'est-ce point une indication pour eux que l'anéantissement par nous de tant de générations antérieures dont ils parcourent l'habitat ? Il y a en cela des signes, en vérité. Or ça, n'écoutent-ils point ?

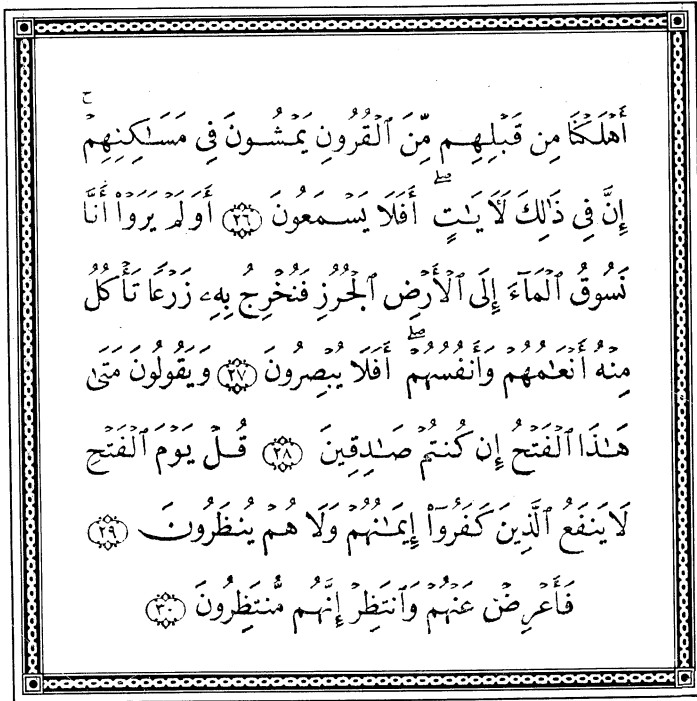
V. 19 : *Refuge, ma'wâ* : un des noms du paradis.

V. 21 : *Le supplice immédiat* : les épreuves d'ici-bas (Jalâl, p. 550 ; Tab., XXI, 109).

*Reviendront-ils* : ceux d'entre les impies qui sont encore en vie (Jalâl, p. 550).

V. 23 : Il s'agit de la rencontre du Prophète avec Moïse, lors de l'ascension du premier 'Isrâ, selon Tab. (XXI, 112) ; Râz. (XXV, 186) ; Jalâl (p. 550). Le pronom *bi* dans *liqâ'bi* ne remplace pas Dieu, mais Moïse.

( الجزء الحادى والعشرون )



27. Or ça, ne voient-ils pas que nous poussons vers la terre aride l'eau par laquelle nous faisons germer les céréales dont eux-mêmes et les bestiaux se nourrissent ? Or ça, n'observent-ils point ?
28. Ils disent : « A quand cette victoire si vous êtes véridique ? »
29. Réponds : « Au jour de la victoire, la foi [retrouvée] sera sans utilité pour ceux qui auront été infidèles et aucun délai ne leur sera consenti. »
30. Éloigne-toi d'eux et attends ! Ils attendront [eux aussi].



### Sourate XXXIII

#### *Les coalisés (Al-'ahzâb)*



Quatre-vingt-dixième dans l'ordre chronologique, soixante-treize versets d'inspiration médinoise. Elle doit son titre aux versets 20 et 22 où il est question des 'Ahzâb que nous traduisons, compte tenu du contexte, par « coalisés ».

'*Ahzâb* plur. de *hizb* (section, parti, faction) désigne dans le Coran la coalition que les juifs de Médine avaient réussi à former contre le Prophète en l'an 5 de l'hégire (627). Cette coalition comprenait en premier lieu les qurayshites et leurs mercenaires (*'ahzâbîsh*) auxquels s'étaient joints par intérêt, en vertu d'une alliance ou en raison de l'habile propagande déployée par les juifs parmi les Bédouins, de puissantes tribus guerrières comme Kinâna, Ghatafân, Fazâra, Murra, Sulaym, 'Asad, 'Ashja', etc. Cette masse humaine placée sous le commandement d'Abû Sufyân attaqua, par un hiver rigoureux, le Prophète et les premiers musulmans retranchés derrière un fossé creusé d'après le plan établi par un esclave affranchi iranien, le célèbre Salman Pak. Les 'Ahzâb formaient à eux seuls une armée évaluée à plus de dix mille hommes, épris de butin et assoiffés de vengeance. Ils avaient des complicités à l'intérieur de la ville : les Munâfiqûn excités par 'Abdallah b. 'Ubay et l'important clan juif des Banû Quraydha. A cette multitude d'ennemis qui avaient juré sa perte, le Prophète devait opposer sa petite mais vaillante armée (trois mille combattants), aguerrie, disciplinée, bien commandée.

#### CANEVAS

Dieu : Ses attributs ; dirige qui Il veut vers le droit chemin ; pas de changement à Ses lois ; Ses ordres doivent être exécutés ; Il répand Ses bénédictions sur le Prophète et les croyants : 1-6, 19, 24-25, 27, 29, 43, 56, 62, 71.

Les anges bénissent le Prophète et les croyants : 43, 56.

L'homme : n'a pas deux cœurs ; seule son intention compte ; ingrat et ignorant ; le mystérieux « dépôt » proposé par Dieu aux cieux et à la terre et dont seul l'homme a accepté de se charger : 4-5, 72, 73.

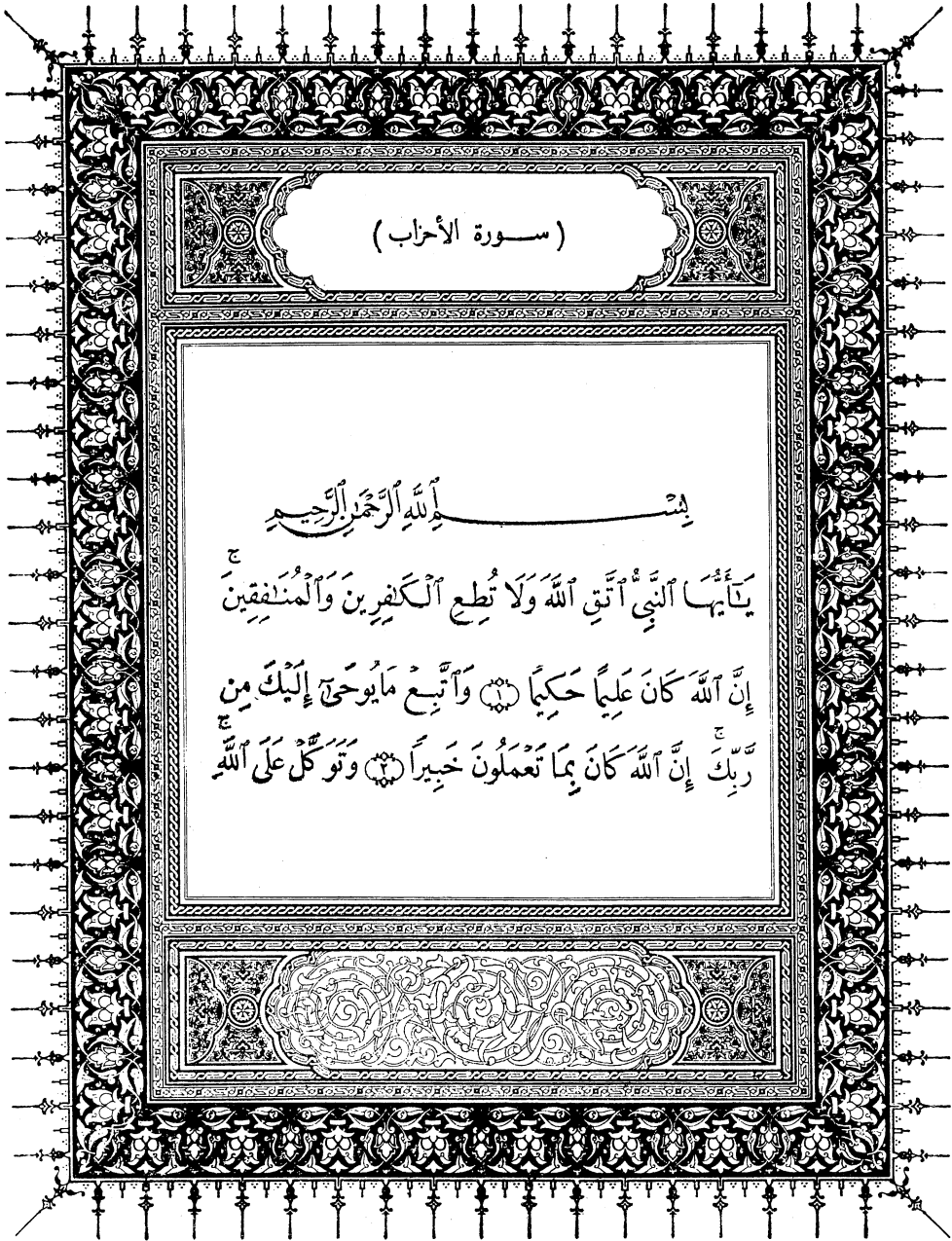
L'Heure : la connaissance de son arrivée relève de Dieu seul : 63.

Les prophètes : témoins de Dieu ; leur engagement solennel envers Dieu ; ils ont des privilèges ; leur mission ; ils ne doivent redouter que Dieu ; Noé, Abraham, Moïse, Jésus : 7-8, 39-69.

Muhammad : ne doit craindre que Dieu et ne s'appuyer que sur Lui ; se méfier des hypocrites et des mécréants ; il est souvent offensé par les croyants ; Dieu lui a consenti certains privilèges sur les autres hommes ; de quelques règles de courtoisie à observer envers lui et envers ses épouses ; il n'est le père d'aucun homme, mais témoin de Dieu, annonciateur et avertisseur ; il est le dernier des prophètes et un modèle pour les croyants : 1-3, 6-7, 40, 45-54, 57.

- Les épouses du Prophète : ne sont pas semblables aux autres épouses ; elles sont les mères des croyants ; ont à choisir entre la vie avec le prophète et le divorce consenti moyennant un don substantiel, doivent respecter dans leur conduite le prophète et ne jamais oublier sa mission, ni que la révélation se fait en leurs appartements ; divorce et remariage de Zaynab femme de Zayd : 6, 28-34, 49-52, 55.
- Pas d'adoption légale : 5, 57.
- La fraternité de sang a le pas sur la fraternité spirituelle en matière successorale : 6.
- Mariage et divorce : 4, 36-40, 49-50.
- Le voile : prescrit par décence et compte tenu du milieu dissolu de Médine, il consiste pour les femmes vertueuses en une robe ample (*jilbâb*), qu'elles doivent serrer sur elles pour échapper aux agacements des voyous de la rue : 59.
- Les croyants : ne doivent jamais oublier les bienfaits de Dieu, ni blesser Son prophète par leur attitude, leurs manières et leurs propos. Les musulmans et les musulmanes, les croyants et les croyantes, les orants et les orantes, Dieu leur réserve la plus belle des récompenses : 9, 11, 21, 23-24, 35, 41-44, 70.
- Les juifs : punition du clan des Banû Quraydha de Médine, pour avoir incité les païens à se coaliser contre Muḥammad, rompu le pacte conclu avec lui et semé la panique à Médine pendant son blocus par les idolâtres : 26-27.
- Les hypocrites : 12, 72-73.
- Les mécréants : à l'instigation des juifs et des hypocrites, forment une coalition et assiègent Médine protégée par une tranchée (*kbandaq*) ; échec des coalisés ; l'enfer sera leur châtement : 8-25, 64-68, 73.





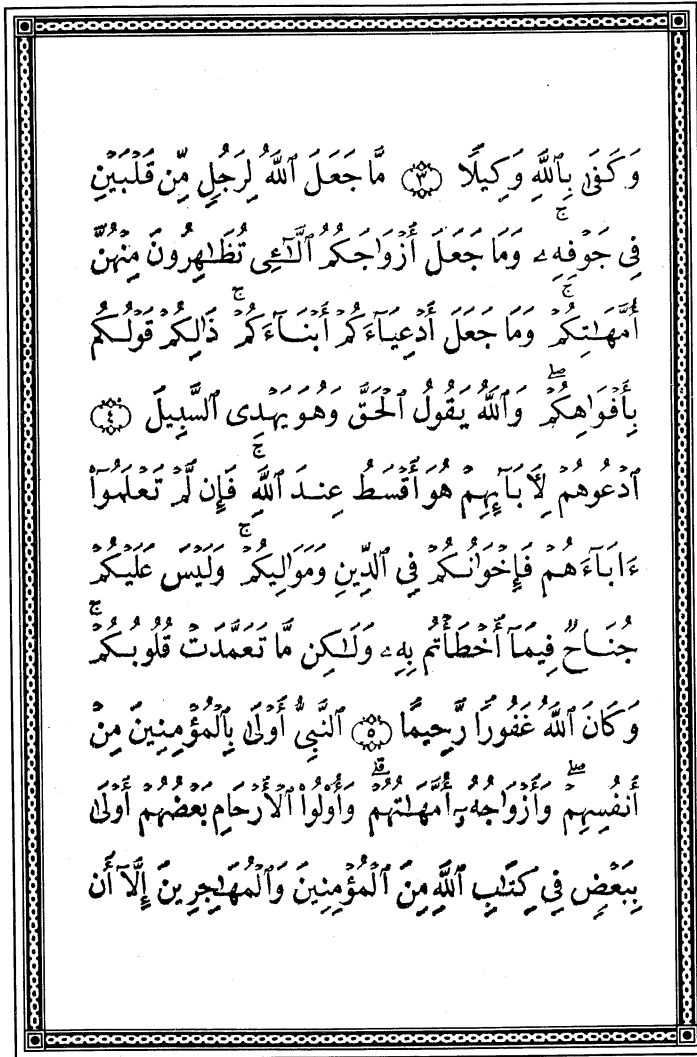
*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. *O Prophète ! crains Dieu et n'obéis ni aux mécréants ni aux hypocrites. Certes, Dieu est omniscient et sage.*
2. *Suis ce qui t'est révélé par ton Seigneur ! Dieu est, certes, bien informé de ce que vous faites.*

V. 1 : *N'obéis*, text. : « n'écoute pas, ne te fie pas ».



## (سورة الأحراب)



3. Mets ta confiance en Dieu ! Il suffit comme protecteur.
4. Dieu n'a pas placé deux cœurs dans la poitrine de l'homme. Il n'a point assimilé à vos mères vos épouses [à qui vous dites en les répudiant] : « Tu es [aussi illicite] pour moi que le dos de ma mère. » Il n'a point fait de vos enfants adoptifs vos propres enfants. Ce sont des propos [qui sortent] de votre bouche. Mais Dieu dit la vérité et c'est lui qui met [l'homme] dans la bonne direction.
5. Appelez [les enfants adoptifs] par le nom de leur père ; c'est plus équitable auprès de Dieu. Si vous ne connaissez pas leur père [considérez-les] alors comme vos frères en religion ou vos clients. Nul grief ne vous sera fait de vos erreurs, mais [seulement] de ce que vos cœurs décident sciemment. Néanmoins, Dieu est indulgent et compatissant.
6. Le Prophète a plus de droits sur les croyants qu'ils n'en ont sur eux-mêmes et ses épouses sont leurs mères. Les liens de consanguinité ont [dans les successions] la priorité sur [les liens] unissant les croyants [de Médine] et les émigrés [de La Mekke], selon le livre de Dieu, à moins qu'ils ne [testent] en faveur de leurs affiliés quelque don déjà inscrit dans le livre.

V. 3 : *Protecteur* (Ṭab., XXI, 17). Sens voisin : « mandataire, garant, curateur ».

V. 4 : *Dieu n'a pas placé deux cœurs...* La révélation de ce passage, selon les commentateurs, aurait été motivée par l'un ou l'autre des deux faits suivants. Le Prophète s'étant trompé une fois, en célébrant l'office de la prière, quelques-uns de ses adversaires médinois ironisèrent en disant : « Il a deux cœurs, l'un est avec nous et l'autre absent ! » On signale aussi qu'il y avait à La Mekke un individu du clan des Banû Fahr qu'on surnommait « l'homme aux deux cœurs » (*ʿizl qalbayni*) pour sa perspicacité. Le verset met fin à ces assertions (Ṭab., XXI, 119).

*Le dos de ma mère.* En répudiant leurs épouses, les anciens Arabes usaient de plusieurs formules. La formule de répudiation irrévocable était la suivante : « Tu es pour moi le dos de ma mère », c'est-à-dire tout rapport sexuel avec toi m'est aussi interdit qu'avec ma mère. Le verset ayant condamné cette formule ordurière, la répudiation irrévocable fut remplacée par diverses autres formules dont la plus courante est : « Tu es répudiée trois fois ! » La rigueur de l'une ou l'autre expression devait être ultérieurement atténuée pour une reprise éventuelle, après remariage de l'épouse, suivi d'un divorce, avec un autre homme. Ou encore par une expiation (*kaffāra*). (Voir S. II, 229 et S. LVIII, 2-3).

Le même verset rend juridiquement inopérante l'adoption (*tabbani*). Un enfant adoptif n'a pas, en droit musulman, de vocation successorale. Le verset visait, à l'époque du Prophète, le nom de Zayd b. Harīth (que le Prophète avait d'abord adopté), Zayd b. Muḥammad (Zayd fils de Muḥammad). Il est d'ailleurs confirmé par le 40<sup>e</sup> de la même sourate.

On exprime ordinairement la filiation d'un homme de père inconnu ou dont on veut taire prudemment le nom du père naturel, par la formule courtoise : *Ibn 'Abibi* (fils de son père). Il est des personnages historiques qui ne sont connus que sous cette appellation, comme Zayd b. Abihī (Zayd fils de son père).

V. 6 : *Le Prophète a plus de droits*, Ṭab., XXI, 122. Autre sens : « Il est plus lié aux croyants. »

*Ses épouses sont leurs mères* : elles ont droit à leur respect et à leur assistance, mais ne peuvent les épouser et le Prophète est comme leur père (Ṭab., *ibid.*).

Nous avons traduit un peu librement ce passage sans en trahir le sens pour rendre plus claire son importance dans les successions. A son arrivée à Médine, le Prophète avait créé entre les croyants de Médine et les émigrés de La Mekke un lien de fraternité (*'ikkā*) qui conférait un droit à la succession. L'émigration constituait, en effet, un privilège qui ne sera d'ailleurs aboli qu'après la conquête de La Mekke. Le lien religieux avait donc juridiquement la priorité sur le lien de parenté (S. IV, 89, et S. VIII, 72). Ce verset abroge cette disposition et rétablit comme base juridique dans les successions la consanguinité suivant les règles de partage fixes.

*Le livre, al lawḥu-l-mahfūdḥ* (la table bien conservée), archétype, livre primordial où tout est consigné, en particulier les destins (Ṭab., XXI, 125).

*Leurs affiliés*, text. : « vos proches » (par le lien de fraternité religieuse).

## (الجزء الحادى والعشرون)

تَفْعَلُوا إِلَّا أُولِيَّكُمْ مَعْرُوفًا كَانَ ذَلِكَ فِي الْكِتَابِ  
مَسْطُورًا ﴿٧﴾ وَإِذْ أَخَذْنَا مِنَ النَّبِيِّينَ مِيثَاقَهُمْ وَمِنْكَ  
وَمِنْ نُوحٍ وَإِبْرَاهِيمَ وَمُوسَى وَعِيسَى ابْنِ مَرْيَمَ وَأَخَذْنَا  
مِنْهُمْ مِيثَاقًا غَلِيظًا ﴿٨﴾ لِيَسْأَلَ الصَّادِقِينَ عَنْ صِدْقِهِمْ  
وَأَعَدَّ لِلْكَافِرِينَ عَذَابًا أَلِيمًا ﴿٩﴾ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا  
أذْكُرُوا نِعْمَةَ اللَّهِ عَلَيْكُمْ إِذْ جَاءَتْكُمْ جُنُودٌ فَأَرْسَلْنَا عَلَيْهِمْ  
رِيحًا وَجُنُودًا لَمْ تَرَوْهَا وَكَانَ اللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ بَصِيرًا ﴿١٠﴾  
إِذْ جَاءَكُمْ مِنْ فَوْقِكُمْ وَمِنْ أَسْفَلَ مِنْكُمْ وَإِذْ زَاغَتِ  
الْأَبْصَارُ وَبَلَغَتِ الْقُلُوبُ الْحَنَاجِرَ وَتَظُنُّونَ بِاللَّهِ  
الظُّنُونًا ﴿١١﴾ هُنَالِكَ ابْتُلِيَ الْمُؤْمِنُونَ وَزُلْزِلُوا زِلْزَالًا  
شَدِيدًا ﴿١٢﴾ وَإِذْ يَقُولُ الْمُنَافِقُونَ وَالَّذِينَ فِي قُلُوبِهِمْ  
مَرَضٌ مَا وَعَدَنَا اللَّهُ وَرَسُولُهُ إِلَّا غُرُورًا ﴿١٣﴾ وَإِذْ قَالَتْ

7. [Souviens-toi] lorsque nous primes l'engagement des prophètes, le tien, celui de Noé, d'Abraham, de Moïse, de Jésus, fils de Marie – et un tel engagement fut solennel – ,
8. pour interroger les véridiques sur leur sincérité. Dieu a préparé un douloureux châtement pour les impies.
9. Vous qui croyez, souvenez-vous de la bonté de Dieu envers vous, lorsque les armées marchèrent contre vous ! Nous déchainâmes contre elles un vent et des légions invisibles pour vous. Dieu observait bien ce que vous faisiez.
10. Ils vous avaient assaillis de toutes parts ; [vos] regards étaient devenus torves ; vos cœurs étaient remontés à votre gorge, [de détresse], et vous aviez sur Dieu toute sorte de pensées.
11. Les croyants, en cette circonstance, furent mis à l'épreuve et ébranlés d'une violente secousse.
12. Les hypocrites et les sceptiques disaient alors aux croyants : « Ce que Dieu et son envoyé nous ont promis n'est que duperie ! »
13. Un groupe d'entre eux s'était écrié : « O gens de Yathrib ! Ne demeurez pas ici ! Retournez [chez vous] ! » Une autre fraction demanda au Prophète la permission de désertier le champ de bataille, disant : « Nos maisons sont découvertes ! » Or, leurs maisons n'étaient point découvertes ; seulement ils voulaient fuir.

V. 8 : Les fréquents et inattendus changements de sujet au cours d'une même phrase rendent la traduction malaisée et le sens, si le texte est serré de trop près, obscur. Text. : « afin qu'il demande aux véridiques sur leur véracité ». Sens : l'engagement pris par les prophètes était de transmettre fidèlement le message de Dieu à leur peuple. Les prophètes se sont solennellement engagés à transmettre les messages de Dieu pour que celui-ci interroge plus tard les hommes véridiques, etc. (Jalâl, p. 553).

V. 9 : Après une vingtaine de jours de blocus, les coalisés commençaient à se lasser d'une guerre de position, sans duel, sans joutes poétiques, mais espéraient arriver à leurs fins à la faveur d'une attaque déclenchée par leurs partisans à l'intérieur de Médine, les amis de 'Abd. b. 'Ubay et les juifs du clan des Banû Quraydha. Du côté du Prophète, le moral des défenseurs était à son point le plus bas. Le froid de l'hiver, la faim et l'inquiétude avaient eu raison de leur vaillance. Le Prophète pria et demandait un volontaire pour espionner le camp des assiégeants, avec la promesse formelle du paradis. Personne ne répondit à son appel, ni n'accorda le moindre intérêt à une promesse aussi solennelle. Heureusement, un vent d'une violence exceptionnelle vint briser, une nuit, l'esprit combatif et la ténacité des assiégeants. Leur chef lui-même donna l'exemple de la lassitude et du découragement. Alors que tout le monde tenait et attendait ses ordres, il se leva, harangua brièvement ses partisans, plia brusquement bagages, enfourcha son chameau et prit la direction de La Mekke, bientôt suivi des Ghaṭafân puis des autres contingents de tribus mis sous son commandement. C'est ainsi que par cette « victoire du vent » sur les coalisés (mars 627) Dieu témoigna de sa bienveillance envers son prophète, bienveillance que rappelle ce verset. (cf. ABFM, II, pp. 37-38 ; GAGA, pp. 73 et suiv. ; HISS, III, p. 229 ; BIJA, pp. 57-59 ; Tab., XXI, p. 127).

V. 10 : *Remontés à votre gorge* : arabisme exprimant l'angoisse, l'épouvante.

*Vous aviez sur Dieu...* : vous suspectiez Dieu de vous avoir abandonnés.

V. 12 : *Ce que Dieu et son envoyé...*, text. : « Dieu et son envoyé ne nous ont promis que de la tromperie » (ils nous ont dupés par leurs promesses). On disait des choses plus amères encore et sous une forme ordurière. L'un de ces sceptiques auxquels le verset fait allusion (text. : de ceux qui avaient une maladie dans le cœur), nommé Mu'attib b. Qushayr, du clan de 'Awf de Médine, disait : « Allons donc ! Muḥammad nous a promis les trésors de Chosroès et de César et voilà que nous ne pouvons même pas aller tranquillement à la selle ! » Informé de ces propos, le Prophète l'appela pour une explication, mais il nia effrontément les avoir tenus (cf. S. IX, 74 ; Tab., XXI, 131, 133).

V. 13 : Ce verset comme les précédents débute par *iz̄* (lorsque), qu'on peut omettre dans une traduction française pour éviter des répétitions.

*Yathrib* est l'ancien nom de Madīnatu-n-Nabi, la ville du Prophète, surnommée par lui-même Tayba (l'Agréable). Elle a, depuis, conservé pieusement avec une fierté ostensible et combien méritée, ce nom accompagné du qualificatif *munawwara* (lumineuse ou illustre). Le mot lui-même (Yathrib) est un ancien verbe signifiant « il réprimande, il fait mal, il dépouille le malade de ses vêtements », sans doute en raison des fièvres dont la vieille cité avait la triste réputation (cf. Lisân, s. v. tharaba).

L'ancienneté de ce nom est attestée par Ptolémée, Étienne de Byzance et les inscriptions minéennes. R. Blachère (BLAC, p. 446, note 13) influencé par Buhl (*Encycl. Isl.*, s. v. Madīna) pense qu'en raison de cette apostrophe (ô gens de Yathrib) l'appellation al-Madīna (Médine) n'avait pas encore, en 627, évincé le nom de Yathrib. En réalité, les ennemis du Prophète usaient du terme Yathrib en 627, parce que dès le début ils n'avaient pas accepté ce changement de nom. Ils appelaient leurs compatriotes : « O Yathribiens ! » pour bien marquer leur hostilité envers Muḥammad et leur refus de donner son nom à leur vieille cité. Le nom Yathrib n'est mentionné qu'une fois (ce verset) dans le Coran, tandis que son nouveau nom (al-Madīna) est employé dans les S. IX, 101, 120 ; S. XXXIII, 60 ; S. LXIII, 8. (Voir SANK ; BALA ; *Bibli. geogr. arabica*, I, p. 18, II, p. 26, III, pp. 80-82 ; YAQM, pp. 82-88 ; WUSG, t. IX ; ABUH ; ABQA ; REIN ; GOLM, II, p. 37).

*Nos maisons sont découvertes*, dans le sens militaire du mot : exposées à l'ennemi, sans couverture.

## (سورة الأحزاب)

طَائِفَةٌ مِنْهُمْ يَأْهَلُ يَثْرِبَ لَا مُقَامَ لَكُمْ فَارْجِعُوا  
 وَيَسْتَعِذْنَ فَرِيقٌ مِنْهُمْ النَّبِيَّ يَقُولُونَ إِنَّ بُيُوتَنَا عَوْرَةٌ وَمَا  
 هِيَ بِعَوْرَةٍ إِن يُرِيدُونَ إِلَّا فِرَارًا ﴿١٤﴾ وَلَوْ دَخَلَتْ عَلَيْهِمْ  
 مِنْ أَقْطَارِهَا ثُمَّ سَأَلُوا الْفِتْنَةَ لَآتَوْنَهَا وَمَا تَلَبَّثُوا بِهَا إِلَّا  
 يَسِيرًا ﴿١٥﴾ وَلَقَدْ كَانُوا عَاهِدُوا اللَّهَ مِنْ قَبْلُ لَا يُؤَلُّونَ  
 الْأَدْبُرَ وَكَانَ عَهْدُ اللَّهِ مَسْئُولًا ﴿١٦﴾ قُلْ لَنْ يَنْفَعَكُمْ  
 الْفِرَارُ إِن فَرَرْتُمْ مِنَ الْمَوْتِ أَوِ الْقَتْلِ وَإِذَا لَا تُمْتَعُونَ  
 إِلَّا قَلِيلًا ﴿١٧﴾ قُلْ مَنْ ذَا الَّذِي يَعْصِمُكُمْ مِنَ اللَّهِ إِنْ  
 أَرَادَ بِكُمْ سُوءًا أَوْ أَرَادَ بِكُمْ رَحْمَةً وَلَا يَجِدُونَ لَهُمْ مِنْ  
 دُونِ اللَّهِ وَلِيًّا وَلَا نَصِيرًا ﴿١٨﴾ \* قَدْ يَعْلَمُ اللَّهُ الْمَعْوِقِينَ  
 مِنْكُمْ وَالْقَائِلِينَ لِإِخْوَانِهِمْ هَلُمَّ إِلَيْنَا وَلَا يَأْتُونَ الْبَاسَ  
 إِلَّا قَلِيلًا ﴿١٩﴾ أَشْجَاءَ عَلَيْكُمْ فَإِذَا جَاءَ الْخَوْفُ رَأَيْتُمْ



14. Si [la ville] avait été percée en certains points et [si] les [envahisseurs] leur avaient demandé d'abjurer, ils l'auraient fait ; mais ils n'y seraient demeurés que peu de temps.
15. Et cependant ils s'étaient engagés, auparavant, envers Dieu, à ne pas tourner le dos [à l'ennemi]. Ils auront à répondre de cet engagement envers Dieu.
16. Dis-[leur] : « Jamais la fuite ne vous sera utile, si c'est la mort ou le meurtre que vous fuyez. [De toute façon] vous ne jouirez [de la vie] que peu de temps ! »
17. Dis-[leur] : « Qui peut vous soustraire à [la volonté] de Dieu, qu'il veuille vous accabler d'un malheur ou qu'il veuille vous accorder une grâce ? » En dehors de Dieu, ils ne [peuvent en effet] trouver ni maître, ni auxiliaire.
18. Dieu connaît ceux d'entre vous qui créent des obstacles ainsi que ceux qui disent à leurs frères : « Venez donc ! » et n'affrontent que rarement le combat [pour la cause de Dieu]
19. par avarice envers vous. Un danger se présente-t-il, tu les vois porter sur toi des regards d'agonisants, les yeux révulsés. [Mais] aussitôt que la frayeur passe, ils vous blessent de leurs langues affilées par cupidité pour le butin. Ces gens-là ne sont pas des croyants. Dieu rend leurs actions vaines et cela est facile pour lui.

V. 14 : Passage ambigu : ils ne seraient pas restés longtemps dans leur cité ou dans le polythéisme ; les croyants auraient repris le dessus. Ou encore : ils n'auraient guère (hésité) à apostasier sur-le-champ devant les exigences de l'ennemi (Tab., XXI, 136).

V. 16 : [De toute façon], text. : « en conséquence ». Selon Tab. (XXI, 138) *'izan* = *bal* : « au contraire ».

V. 18 : *Venez donc* : venez vous reposer plutôt que d'aller soutenir une lutte inutile (Tab., XXI, 139).

V. 19 : *Par avarice*. L'exégèse n'est unanime ni sur la fonction du mot *'ashbihātan*, ni sur son sens. Nous pensons avec Tab. (XXI, 140) et Jalāl (p. 155) qu'il s'agit d'un complément d'état (*hāl*) : « Ils n'affronteront aucun combat, en refusant leur participation. » Autre sens : « Ils se montrent pleins de cupidité au moment de partager le butin » (Tab., *ibid.*).

*Pour le butin*, text. : « pour le bien », c'est-à-dire prise de guerre. Ils usent d'une éloquence enflammée pour avoir une bonne part dans le butin (Tab., XXI, 141).

## (الجزء الحادى والعشرون)

يَنْظُرُونَ إِلَيْكَ تَدُورُ أَعْيُنُهُمْ كَالَّذِي يُغْتَنَبُ عَلَيْهِ مِنَ  
الْمَوْتِ فَإِذَا ذَهَبَ الْخَوْفُ سَلَقُوكُمْ بِالسِّنَةِ حِدَادٍ أَشْحَةً  
عَلَى الْخَيْرِ أُولَئِكَ لَمْ يُؤْمِنُوا فَأَحْبَطَ اللَّهُ أَعْمَلَهُمْ وَكَانَ  
ذَلِكَ عَلَى اللَّهِ يَسِيرًا ﴿٢٠﴾ يَحْسَبُونَ الْأَحْزَابَ لَمْ يَذْهَبُوا  
وَإِنْ يَأْتِ الْأَحْزَابُ يَوَدُّوا لَوِ انَّهُمْ بَادُونَ فِي الْأَعْرَابِ  
يَسْأَلُونَ عَنِ الْأَنْبَاءِ كُمْ وَلَوْ كَانُوا فِيكُمْ مَا قَاتَلُوا إِلَّا  
قَلِيلًا ﴿٢١﴾ لَقَدْ كَانَ لَكُمْ فِي رَسُولِ اللَّهِ أُسْوَةٌ حَسَنَةٌ  
لِّمَن كَانَ يَرْجُوا اللَّهَ وَالْيَوْمَ الْآخِرَ وَذَكَرَ اللَّهَ كَثِيرًا ﴿٢٢﴾  
وَلَمَّا رَأَى الْمُؤْمِنُونَ الْأَحْزَابَ قَالُوا هَذَا مَا وَعَدَنَا اللَّهُ  
وَرَسُولُهُ وَصَدَقَ اللَّهُ وَرَسُولُهُ وَمَا زَادَهُمْ إِلَّا إِيمَانًا  
وَسُلِيمًا ﴿٢٣﴾ مِنَ الْمُؤْمِنِينَ رِجَالٌ صَدَقُوا مَا عَاهَدُوا اللَّهَ  
عَلَيْهِ فَنَهُم مِّن قَضَىٰ نَجْبِهِ وَمِنْهُم مَّن يَنْتَظِرُ وَمَا بَدَّلُوا

20. Ils pensent que les coalisés ne sont pas partis. Mais [même maintenant] si ces derniers revenaient, [les hypocrites] aimeraient nomadiser parmi les Bédouins, et [se contenter] de prendre de vos nouvelles. S'ils restent parmi vous, ils ne combattront que rarement.
21. Vous avez, dans l'envoyé de Dieu, un beau modèle pour vous, pour quiconque espère en Dieu au jour dernier et se souvient fréquemment de lui.
22. Lorsque les croyants virent les coalisés, ils s'écrièrent : « Voilà ce que Dieu nous avait promis ainsi que son Prophète ! Dieu et son Prophète ont été véridiques. » [L'arrivée de l'ennemi] n'eut d'autre effet sur les vrais croyants que de fortifier leur foi et leur abandon [à la volonté de Dieu].
23. Il est des hommes parmi les croyants qui ont tenu leur engagement envers Dieu. Certains d'entre eux ont accompli leur destin. D'autres attendent [leur tour]. Ils n'ont jamais varié [dans leur attitude ni leurs convictions],

V. 20 : *Ils pensent que les coalisés...* Autre sens : « ils pensaient que les coalisés n'allaient pas partir ». Le sens, selon Râz. (XXV, 202), serait le suivant : ils avaient tellement peur des coalisés qu'après leur départ ils les craignaient encore comme s'ils étaient toujours là ; ils auraient voulu vivre parmi les nomades dans le désert, à l'arrivée des coalisés, et donc loin de la ville assiégée.

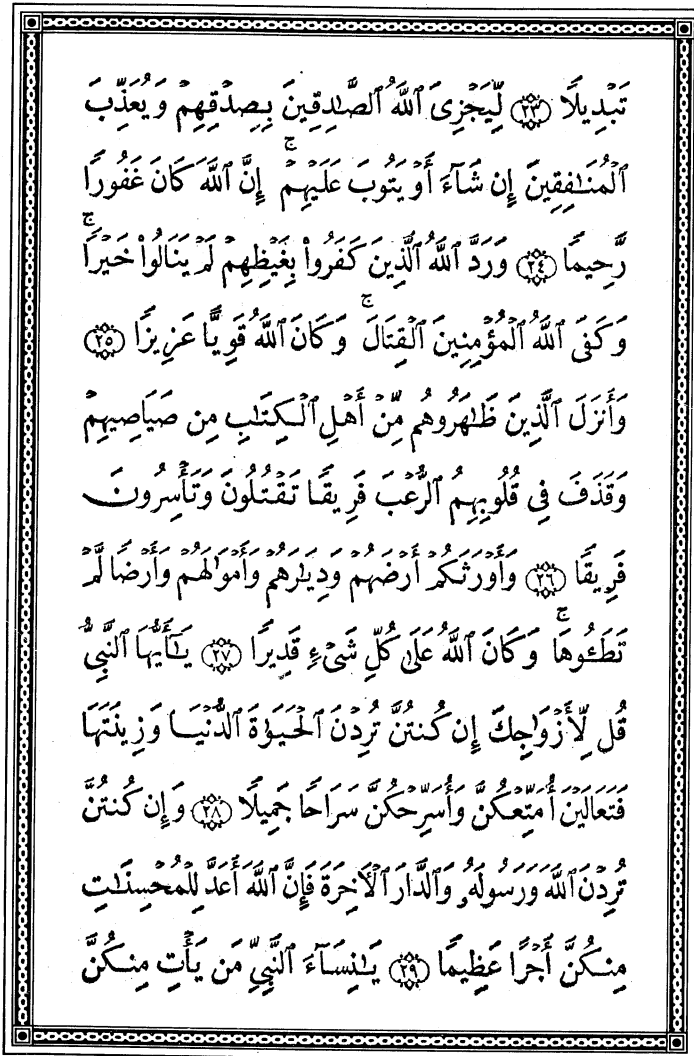
V. 22 : Réminiscence de la prédiction de la S. II, 214.

V. 23 : *Ont accompli leur destin* : sont morts en combattant.

Mourir en martyrs, honneur qui confère le privilège d'entrer directement dans le paradis. La guerre de la tranchée fut peu meurtrière. Elle coûta la vie à six musulmans et trois idolâtres.



## (سورة الأحزاب)



24. de sorte que Dieu récompensera les véridiques d'après leur sincérité et châtiara les hypocrites — s'il veut — ou agréera leur repentir. En vérité, Dieu est indulgent et compatissant.
25. Dieu a fait rebrousser chemin aux mécréants, la rage au cœur, sans qu'ils aient obtenu un succès, épargnant ainsi aux croyants un combat. Dieu est fort et puissant.
26. Dieu a fait descendre de leurs fortins ceux des gens de l'Écriture qui avaient prêté leur assistance aux coalisés. Il a jeté l'effroi en leurs cœurs. Une fraction d'entre eux a été tuée par vous ; une [autre] fraction a été réduite en captivité.
27. Il vous a fait héritiers de leur terre, de leurs demeures, de leurs richesses et d'une terre que vos pieds n'ont pas foulée. Dieu est omnipotent.
28. Prophète ! dis à tes épouses : « Si vous désirez [les biens] de la vie présente et son decorum, venez ! Je vous donnerai [les moyens] d'en jouir et vous libérerai [par un divorce] avantageux [pour vous].
29. « [Mais], si c'est Dieu que vous recherchez, ainsi que son envoyé et la vie future, [sachez] que Dieu a préparé pour les femmes vertueuses une magnifique rétribution. »
30. O femmes du Prophète ! Une double peine, deux fois applicable, sera infligée à celle d'entre vous qui commettra une turpitude. Il sera facile à Dieu [d'infliger une telle sanction].

V. 26 : *Des gens de l'Écriture*. Il s'agit des juifs Banu Quraydha qui occupaient tout un quartier de la banlieue de Médine, en relation de clientèle avec le puissant clan de 'Aws et liés au Prophète par un traité. C'est à la suite de leur campagne de propagande entreprise contre le Prophète à La Mekke et parmi les tribus nomades que la coalition se forma et mit les musulmans à deux doigts de leur perte. Durant le siège, les Banû Quraydha se rangèrent du côté de l'ennemi et excitèrent une fraction importante de la population à prendre fait et cause contre le Prophète. Ils avaient auparavant négocié avec les coalisés une action conjuguée menée de l'intérieur et de l'extérieur. Leur plan fut déjoué et les coalisés se retirèrent dans les conditions ci-dessus indiquées, leur expédition ayant complètement échoué. Dès leur départ, une action punitive fut ordonnée contre les Banû Quraydha par le Prophète. Après un siège de vingt-cinq jours ils se rendirent sans conditions. Ils devaient répondre de plusieurs chefs d'accusation : l'organisation et le financement partiel de la coalition ; l'excitation à la désertion en pleine bataille ; une attitude insolente durant le siège ; la violation de leur pacte ; les négociations entamées avec les assiégeants pour frapper les musulmans dans le dos. On leur permit de choisir eux-mêmes leur juge. Ce fut Sa'd b. Mu'az. Ils furent jugés selon les lois de l'Islâm sur la guerre et en application des lois juives réprimant les mêmes actes : « Quand tu approcheras d'une ville pour l'attaquer... si elle n'accepte pas la paix avec toi et qu'elle veuille te faire la guerre, alors tu l'assiégeras. Et après que l'Éternel, ton Dieu, l'aura livrée entre tes mains, tu en feras passer les mâles au fil de l'épée. Mais tu prendras pour toi les femmes, les enfants, tout ce qui sera dans la ville, tout son butin et tu mangeras les dépouilles de tes ennemis que l'Éternel, ton Dieu, t'aura livrés » (Deut. XX, 10-15, voir aussi GAUM, p. 152).

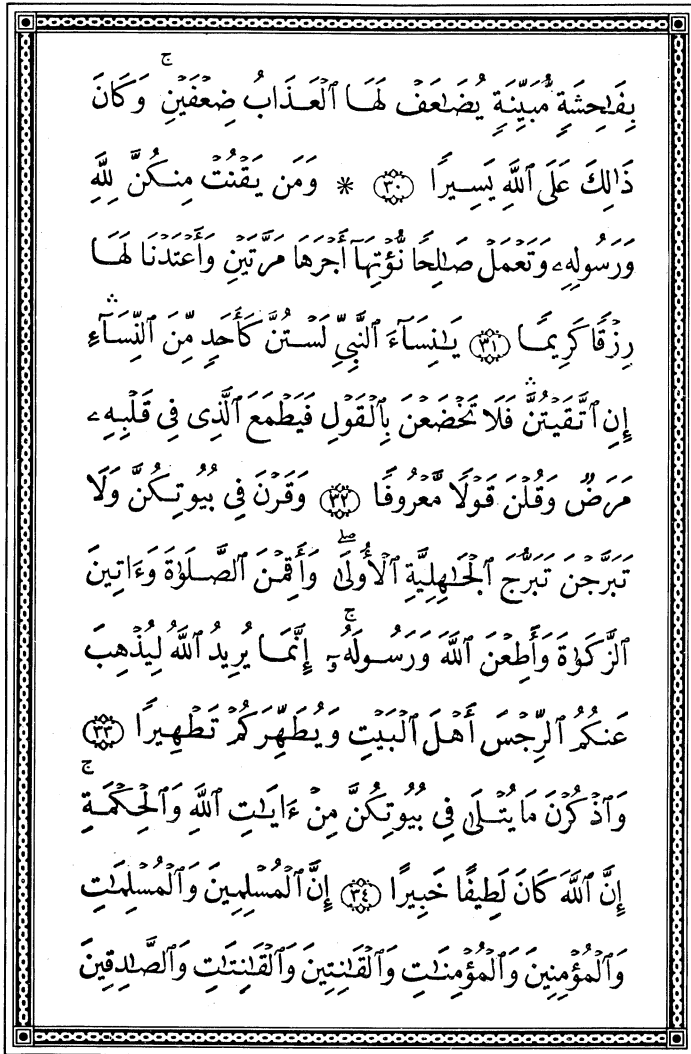
V. 27 : *Il vous a fait hériter...*, allusion à la reddition de la célèbre et riche oasis juive de Khaybar, près d'un an après, au mois de Muḥarram de l'année 6 de l'hégire (mai 628). Selon Râz. (XXV, 205) il s'agit d'une prophétie annonçant les conquêtes futures de l'Islâm, en Orient comme en Occident.

La cité de Khaybar, située au nord-est de Médine, comprenait plusieurs châteaux fortifiés habités exclusivement par des juifs, à l'époque du Prophète. Elle doit historiquement son nom à Khabr b. Saphatja b. Mahalaleil, frère de l'Armaja (cf. Bible, Nehemie XI, 4), qui s'y était fixé avec les siens, après la conquête de Jérusalem par Nabuchodonosor (cf. Dozy, *die Israeliten zu Makka*, pp. 134-37). Conquise par le Prophète, ses habitants devaient en être expulsés par le calife Omar. Ils se réfugièrent dans la zone où nomadisait la vieille tribu du Qaṭafân. Avant et après la prise de Khaybar, ils jouissaient d'un grand prestige parmi les Arabes. Lorsqu'en 402/1012, le calife fatimide Al Ḥakam prit des mesures d'humiliation contre les juifs et les chrétiens, il en excepta les Khaybari (pl. Khayâbira) terme qui signifie « habitants de Khaybar » et aussi « rusé, malin, fourbe ».

V. 28 : *Tes épouses*. Elles étaient alors au nombre de neuf : cinq épouses originaires de Quraysh : 'Aysha, fille d'Abû Bakr ; Ḥafsa, sœur de 'Omar b. al-Khaṭṭâb ; Ḥabîba, fille du chef des Mekkois 'Abû Sufyân ; Sawda bint Zam'a ; 'Umm Salama bint Abû Umayya, une juive convertie de Khaybar Saḫîya bint Ḥuyayy ; une Hilâlienne, Maymûma b. al-Ḥârith ; une 'Asadite, Zaynab b. Jahsh et une Mustalaqite, Juwayriyya b. al-Ḥârith. (Pour une étude plus approfondie, voir SADT, t. VIII, pp. 52-220.)

Mises en face d'un tel choix, elles déclarèrent toutes qu'elles préféraient la vie future à la vie d'ici-bas, en demeurant épouses légitimes du Prophète (Ṭab., XXI, 158).

## (الجزء الثاني والعشرون)



31. Nous rétribuons doublement celle d'entre vous qui se soumet à Dieu et à son prophète, et fait œuvre pie, et nous lui préparerons une généreuse attribution.
32. O femmes du Prophète ! Vous n'êtes comparables à aucune autre femme. Si vous êtes pieuses, ne vous rabaissez pas dans votre langage afin que celui dont le cœur est [miné] par une maladie ne vous convoite pas. Tenez plutôt des propos honnêtes.
33. Restez dignes en vos foyers ! Ne vous exhibez pas avec coquetterie, comme [les femmes] de la première [époque] du paganisme. Priez ! Faites l'aumône ! Obéissez à Dieu et à son Prophète. O gens de la maison du Prophète ! Dieu veut seulement éloigner de vous [toute] souillure et vous purifier pleinement !
34. Ayez en mémoire les versets de Dieu et la sagesse qui sont récités en vos demeures. Dieu est plein de grâce et bien informé.
35. Les musulmans et les musulmanes, les croyants et les croyantes, les orants et les orantes, les hommes véridiques et les femmes véridiques, les patients et les patientes, ceux et celles qui craignent Dieu, ceux et celles qui pratiquent la charité, ceux et celles qui jeûnent, ceux et celles qui sont chastes, ceux et celles qui invoquent fréquemment Dieu, à [tous et à toutes] Dieu a réservé [son] pardon et une magnifique récompense.

V. 31 : Ce verset et le précédent font allusion aux scènes dont la maison du Prophète était souvent le théâtre, aux querelles, aux exigences des femmes du Prophète et à la jalousie de 'Aysha (Ṭab., XXII, 1 ; Zam., III, 134).

V. 32 : *Dont le cœur est [miné]...*, l'expression « avoir une maladie dans le cœur » désigne, suivant le contexte, les hypocrites, les sceptiques ou les débauchés ; c'est ici le cas. Le sens est le suivant : soyez distantes dans votre conversation pour ne pas tenter les débauchés.

V. 33 : *Restez, qarna* (lecture de Médine) pour *iqirna*, par suite de la chute du premier *ra* suivant un usage fréquent. Autre lecture (Başra, Kûfa) : *qirna*. Mais il semble bien qu'il s'agisse non du verbe *qarra* (demeurer en un lieu), mais de *waqara* (rester dignement chez soi) qui, à l'impératif (3<sup>e</sup> pers. plur. fém.), devient *qirna*. Cette lecture est recommandée par Ṭab. (XXII, 3) ; Zam. (III, 235) retient comme lecture dans tous les cas *qirna*.

*La première [époque] du paganisme.* L'accord n'est pas unanime sur l'interprétation exacte de ce terme. On pense qu'il s'agit de la période comprise entre Jésus et Muḥammad ou encore de celle comprise entre Adam et Noé (Ṭab., XXII, 4-5).

*La maison du Prophète* : 'Ahlu-l-Bayt : la famille du Prophète. Ce sens fut étendu à Fâṭima, à 'Ali et à leurs deux enfants Ḥasan et Ḥusayn, ainsi qu'à leurs descendants authentiques (Ṭab., XXII, 6-8).

Au cours des siècles et en divers pays du monde musulman, des centaines d'aventuriers et d'agitateurs se sont octroyé sans aucun droit le titre de descendants du Prophète (*shérif*). Le plus curieux c'est que, l'ignorance aidant, ils ont pu assez facilement s'imposer en cette qualité, surtout en Occident musulman, pour exploiter, agiter ou dominer les masses populaires.

Pour les shi'ites qui, à l'inverse des sunnites, sont très avertis de la généalogie des descendants du Prophète, les « Ahlu-l-Bayt » (les membres de la maison du Prophète) sont non seulement entourés de la plus grande vénération, mais encore considérés comme les seuls héritiers légitimes spirituels et temporels du Prophète. Cette thèse est à l'origine de leur conception du pouvoir et de leur théorie des *imâms* cachés. D'aucuns pensent que le shi'isme est une hérésie islamique. Rien n'est plus faux ! Sunnites et shi'ites sont divisés non par des questions de dogme ou de rites, mais avant tout par la conception de la légitimité du pouvoir et du gouvernement de la communauté du Prophète.

Nous avons évoqué le point de divergence le plus important entre sunnites et shi'ites. Ajoutons que, pour ces derniers, la lumière nimbant la personne du messager de Dieu (Muḥammad) fut héritée et irradiée par sept (selon les ismaéliens), douze (selon les ja'farites) guides spirituels (*imâm*) choisis par Dieu, parmi ses descendants, pour donner à son message (*risâla*) sa véritable signification. A travers la terre et les siècles, ils servent de points de repère à la vraie voie (*hudâ*) tracée par lui et éclairent tels des pôles successifs la vie spirituelle de la communauté muḥammadienne, en une chaîne mystique et invisible dont le sceau sera le *Mahdî* attendu, futur restaurateur de la justice et de la vérité sur terre et dernier porteur, avant la fin du monde, de l'espérance des hommes. Certaines sectes shi'ites lui attribuent un rôle messianique, le confondent volontiers avec Jésus dont elles considèrent le retour « physique » impossible sur terre, avant la fin du monde (thème sunnite).

Pour les ismaéliens, cette liste d'imâm sacrés est la suivante :

1. 'Ali B. Abî Ṭâlib, 'Amîru-l-Mu'minîn. 2. Ḥasan b. 'Ali-l-Mujtabâ. 3. Ḥusayn b. 'Ali sh-Shadîd. 4. 'Ali b.-l-Ḥusayn, Zaynu-l-'Abidin. 5. Muḥammad b. 'Ali, Al Bâqir. 6. Ja'far b. Muḥammad-ş-Şâdiq. 7. 'Isma'il b. Ja'far.

Parmi les imâmites ou ja'farites, cette liste est valable jusqu'au 6<sup>e</sup> Imâm, mais elle est inexacte quant au 7<sup>e</sup> et incomplète. On doit ainsi la modifier et la compléter :

7. Mûsâ B. Ja'far, al Kadhîm. 8. 'Ali b. Mûsâ, al Murtaḏâ. 9. Muḥammad b. 'Ali, at-Taḏî. 10. 'Ali B. Muḥammad, an-Naqî. 11. Ḥasan b. 'Ali, al 'Askarî. 12. Muḥammad b.-l Ḥasan al Mahdî al Muntadhar. Cf. notre *Traité de théologie islamique*, chapitre « shi'a ».

V. 34 : *Sagesse.* Ce terme est interprété dans le sens de préceptes juridiques ou même de tradition (*sunna*) (Ṭab., XXII, 9).

## (سورة الأحزاب)

وَالصَّادِقَاتِ وَالصَّابِرِينَ وَالصَّادِرَاتِ وَالْحَاشِعِينَ  
 وَالْحَاشِعَاتِ وَالْمُتَصَدِّقِينَ وَالْمُتَصَدِّقَاتِ وَالصَّالِمِينَ  
 وَالصَّالِمَاتِ وَالْحَنِيفِينَ فُرُوجَهُمْ وَالْحَنَفِظَاتِ  
 وَالذَّاكِرِينَ اللَّهَ كَثِيرًا وَالذَّاكِرَاتِ أَعَدَّ اللَّهُ لَهُمْ مَغْفِرَةً  
 وَأَجْرًا عَظِيمًا ﴿٣٦﴾ وَمَا كَانَ لِمُؤْمِنٍ وَلَا مُمِئِنَةٍ إِذَا قَضَى  
 اللَّهُ وَرَسُولُهُ أَمْرًا أَنْ يَكُونَ لَهُمُ الْخِيَرَةُ مِنْ أَمْرِهِمْ  
 وَمَنْ يَعْصِ اللَّهَ وَرَسُولَهُ فَقَدْ ضَلَّ ضَلَالًا مُبِينًا ﴿٣٧﴾  
 وَإِذْ تَقُولُ لِلَّذِي أَنْعَمَ اللَّهُ عَلَيْهِ وَأَنْعَمْتَ عَلَيْهِ أَمْسِكْ  
 عَلَيْكَ زَوْجَكَ وَاتَّقِ اللَّهَ وَتُخْفِي فِي نَفْسِكَ مَا اللَّهُ مُبْدِيهِ  
 وَتَخْشَى النَّاسَ وَاللَّهُ أَحَقُّ أَنْ تَخْشَاهُ فَلَمَّا قَضَى زَيْدٌ مِنْهَا  
 وَطَرًا زَوَّجْنَاكَهَا لِكَيْ لَا يَكُونَ عَلَى الْمُؤْمِنِينَ حَرَجٌ  
 فِي زَوْجِ أَدْعِيَائِهِمْ إِذَا قَضَوْا مِنْهُنَّ وَطَرًا وَكَانَ أَمْرٌ

36. Le croyant et la croyante n'ont plus à choisir sur une affaire déjà tranchée par Dieu et par son envoyé. Quiconque désobéit à Dieu et à son envoyé s'égare de toute évidence.

37. [Souviens-toi], quand tu disais à celui que Dieu avait comblé de faveurs — et toi aussi tu l'avais comblé de bienfaits — : « Garde pour toi ton épouse, et crains Dieu. » [Souviens-toi] que tu cachais en ton âme ce que Dieu allait rendre public et que tu redoutais [le jugement] des gens, alors que Dieu est plus digne d'être redouté de toi. Lorsque Zayd ne la désira plus, nous te la donnâmes comme épouse, afin qu'aucun grief ne soit fait aux croyants [qui épousent] les femmes de leurs fils adoptifs, quand ceux-ci mettent fin à tout commerce avec elles. L'ordre de Dieu devait être exécuté.

V. 36 : La révélation de ce verset est liée à une affaire de mésalliance. Zaynab bint Jahsh, de la tribu de 'Asad, était cousine du Prophète par sa mère. Celui-ci lui proposa d'épouser son jeune protégé Zayd b. Hâritha. Elle refusa disant qu'elle était de condition (*hasab*) supérieure à celle du mari proposé par le Prophète. A la révélation de ce verset, elle accepta de se marier avec lui (Tab., XXII, 9-10).

V. 37 : Ce verset fait allusion à un fait divers qui a soulevé, à l'époque du Prophète, des discussions et plus tard des polémiques.

A l'exégèse islamique, cette affaire apparaît comme une solution apportée aux problèmes de la mésalliance et de l'adoption. L'Islâm avait appelé les Arabes à l'union et prêché l'égalité. Le mariage d'un homme libre avec une esclave affranchie, et inversement, demeurait l'objet d'âpres controverses au sein de la communauté musulmane. La répugnance qu'affichaient les croyants dans l'application de cette réforme conduisit le Prophète à s'offrir lui-même en exemple. Avant la prophétie, il avait acheté un jeune esclave, nommé Zayd b. Hâritha. Il l'affranchit, en fit son fils adoptif et voulut lui donner comme épouse sa propre cousine dont il a été question ci-dessus : Zaynab bint Jahsh. Celle-ci refusa d'autant plus d'épouser un esclave affranchi qu'elle aimait secrètement Muḥammad. La révélation du verset précédent finit par avoir raison de son opposition. Le ménage marcha mal et malgré de pénibles scènes de ménage, Zayd ne put divorcer par respect pour le Prophète qui était à l'origine de cette union. Néanmoins, la mésentente s'aggrava et le Prophète dut intervenir. Se rendant un jour au domicile de ses protégés, il aperçut Zaynab qui lui plut. Mais il domina ses sentiments et prêcha la concorde. Finalement Zayd répudia Zaynab et se remaria. Le Prophète qui n'était plus retenu par les liens de l'adoption — celle-ci ayant été déclarée interdite par le verset 5 ci-dessus — épousa Zaynab (Tab., XXII, 9-14).

*Que Dieu avait comblé* : Dieu en avait fait un musulman.

*Tu l'avais comblé de bienfaits* : le Prophète l'avait acheté, affranchi et élevé comme un fils.

## (الجزء الثاني والعشرون)

اللَّهُ مَفْعُولًا ﴿٣٧﴾ مَا كَانَ عَلَى النَّبِيِّ مِنْ حَرَجٍ فِيمَا فَرَضَ  
 اللَّهُ لَهُ سُنَّةَ اللَّهِ فِي الَّذِينَ خَلَوْا مِنْ قَبْلَ وَكَانَ أَمْرُ اللَّهِ  
 قَدْرًا مَقْدُورًا ﴿٣٨﴾ الَّذِينَ يَبْلِغُونَ رِسَالَاتِ اللَّهِ وَيَحْشُونَهُ  
 وَلَا يَحْشُونَ أَحَدًا إِلَّا اللَّهَ وَكَفَى بِاللَّهِ حَسِيبًا ﴿٣٩﴾  
 مَا كَانَ مُحَمَّدٌ أَبَا أَحَدٍ مِنْ رِجَالِكُمْ وَلَكِنْ رَسُولَ اللَّهِ  
 وَخَاتَمَ النَّبِيِّينَ وَكَانَ اللَّهُ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمًا ﴿٤٠﴾ يَا أَيُّهَا  
 الَّذِينَ آمَنُوا أَذْكُرُوا اللَّهَ ذِكْرًا كَثِيرًا ﴿٤١﴾ وَسَبِّحُوهُ بُكْرَةً  
 وَأَصِيلًا ﴿٤٢﴾ هُوَ الَّذِي يُصَلِّيْ عَلَيْكُمْ وَمَلَائِكَتُهُ لِيُخْرِجَكُمْ  
 مِنَ الظُّلُمَاتِ إِلَى النُّورِ وَكَانَ بِالْمُؤْمِنِينَ رَحِيمًا ﴿٤٣﴾  
 يُخَيِّتُهُمْ يَوْمَ يَلْقَوْنَهُ وَسَلَّمَ وَأَعَدَّ لَهُمْ أَجْرًا كَرِيمًا ﴿٤٤﴾  
 يَا أَيُّهَا النَّبِيُّ إِنَّا أَرْسَلْنَاكَ شَهِيدًا وَمُبَشِّرًا وَنَذِيرًا ﴿٤٥﴾  
 وَدَاعِيًا إِلَى اللَّهِ بِإِذْنِهِ وَسِرَاجًا مُنِيرًا ﴿٤٦﴾ وَبَشِّرِ الْمُؤْمِنِينَ

38. Nul grief n'est à faire au Prophète en ce que Dieu lui a imposé, conformément à la loi [instituée] par Dieu pour ceux qui vécurent antérieurement – l'ordre de Dieu étant un décret prédéterminé – ,
39. et transmettaient ses messages, le craignaient et ne redoutaient personne en dehors de lui. Dieu suffit pour [établir] le compte [des actions humaines].
40. Muhammad n'est le père d'aucun des vôtres, mais il est l'envoyé de Dieu et le sceau des prophètes. Dieu est omniscient.
41. Vous qui croyez, souvenez-vous souvent de Dieu !
42. Glorifiez-le à la pointe et au déclin du jour !
43. C'est lui qui répand ses bénédictions sur vous et ses anges [le font] aussi afin de vous faire sortir des ténèbres vers la lumière. Envers les croyants il est tout-compatissant.
44. Le jour où [les croyants] rencontreront [le Seigneur] ils seront [accueillis] par [cette] salutation : « Paix ! ». Dieu aura préparé pour eux une noble rétribution.
45. Prophète ! Nous t'avons envoyé comme témoin, annonciateur [d'une bonne nouvelle] et avertisseur,
46. appelant [les hommes] à Dieu, avec sa permission, tel un flambeau étincelant.

V. 38 : *Ceux qui vécutent antérieurement* : les anciens prophètes.

V. 40 : *Muhammad* : surnommé bien avant la prophétie *al-'Amin* (le fidèle) et *at-Tayyid* (l'aimable, l'agréable). D'autres Arabes, avant l'Islâm, avaient porté ce nom, notamment un évêque de la tribu de Tamîn (cf. SADT, I, p. 169). On sait que les Mekkois l'appelaient par dérision Muzammam (le décrié). On le surnommait aussi et familièrement 'Abû Kabsha (l'homme au tertre ou encore au bras fort). La tradition lui attribue cent un appellatifs dont le plus usité est 'Aḥmadu (« Je loue Dieu » ou « plus loué »).

Il eut quatre garçons et quatre filles : al-Qâsim, Zaynab, Ruqayya, Fâtîma, 'Umm Kulthûm (avant la prophétie), at-Tayyib et al-Mutahhar, tous nés dans l'ordre que nous avons suivi, à La Mekke. Leur mère était Khadija. Il eut de Marie la Copte un fils, après l'hégire (an 6/628), Ibrahim qui mourut comme tous ses frères en bas âge.

Le défaut de descendance masculine était, chez les Arabes, considéré comme une malchance et suscitait des moqueries. A la mort d'al-Qâsim à La Mekke, les ennemis du Prophète ne manquèrent pas de l'accabler du terme injurieux *'abtar* (avoir la queue coupée, en parlant d'un animal, mais qui, appliqué à un homme, signifie être sans héritier) (cf. S. CVIII ; SAIT, I, pp. 133-137).

Ce qu'il faut retenir de ce verset c'est l'obligation de donner à la parenté, comme base, le lien du sang à l'exclusion de tout autre lien. L'Islâm ne donne aucun effet juridique à la filiation adoptive.

*Muhammad...est...le sceau des prophètes.* Muhammad est de tous les messagers de Dieu le seul qui ait proclamé par un ḥadîth bien connu : *Lâ nabiyya ba'dî*, « il n'y aura plus de prophète après moi ».



## (سورة الأحزاب)

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا إِذَا نَكَحْتُمُ الْمُؤْمِنَاتِ  
 ثُمَّ طَلَقْتُمُوهُنَّ مِنْ قَبْلِ أَنْ يَمْسُوهُنَّ فَمَا لَكُمْ عَلَيْهِنَّ مِنْ  
 عِدَّةٍ تَعْتَدُونَهَا فَمِنَعُوهُنَّ وَسِرَّحُوهُنَّ سِرَّاحًا جَمِيلًا ﴿٤٧﴾  
 يَا أَيُّهَا النَّبِيُّ إِنَّا أَحْلَلْنَا لَكَ أَزْوَاجَكَ الَّتِي آتَيْتَ  
 أَجْرَهُنَّ وَمَا مَلَكَتْ يَمِينُكَ مِمَّا أَفَاءَ اللَّهُ عَلَيْكَ وَبَنَاتِ  
 عِمِّكَ وَبَنَاتِ عَمَّتِكَ وَبَنَاتِ خَالَكَ وَبَنَاتِ خَالَتِكَ  
 الَّتِي هَاجَرْنَ مَعَكَ وَامْرَأَةً مُؤْمِنَةً إِنْ وَهَبَتْ نَفْسَهَا  
 لِلنَّبِيِّ إِنْ أَرَادَ النَّبِيُّ أَنْ يَسْتَنْكِحَهَا خَالِصَةً لَكَ مِنْ  
 دُونِ الْمُؤْمِنِينَ قَدْ عَلِمْنَا مَا فَرَضْنَا عَلَيْهِمْ فِي أَزْوَاجِهِمْ  
 وَمَا مَلَكَتْ أَيْمَانُهُمْ لِكَيْلَا يُكَونَ عَلَيْكَ حَرَجٌ وَكَانَ اللَّهُ

47. Annonce aux croyants qu'ils [détiennent] de Dieu une grâce insigne.
48. N'obéis ni aux mécréants, ni aux hypocrites ! Néglige leurs sévices et mets ta confiance en Dieu ! Dieu suffit comme curateur !
49. Vous qui croyez ! Quand vous épousez des croyantes et que vous divorcez ensuite d'avec elles, avant de les avoir touchées, vous n'avez pas à leur imposer un délai de continence. Accordez-leur des biens [en compensation] et libérez-les avec élégance.
50. Prophète ! Nous déclarons licites pour toi tes épouses que tu as dotées, les captives faisant partie de ce que Dieu t'a accordé pour fait de guerre, les filles de ton oncle paternel, les filles de tes tantes paternelles, les filles de ton oncle maternel, les filles de tes tantes maternelles qui ont émigré avec toi, ainsi que toute croyante [non mariée] qui t'offre sa main, sous réserve de ton consentement. C'est [là] un privilège pour toi, à l'exclusion des [autres] croyants — nous savons ce que nous leur avons imposé au sujet de leurs épouses et des captives qu'ils détiennent — [et ce] afin qu'aucun grief ne te soit fait. Dieu pardonne et compatit.

V. 48 : *Leurs sévices* : leurs propos diffamatoires qui te nuisent.

V. 49 : *Délai de continence*. Après consommation du mariage, en cas de divorce, l'épouse est soumise à un délai d'attente (trois mois) pour déterminer le père d'un enfant, né éventuellement après séparation des conjoints. Un enfant, né dans les neuf premiers mois après le divorce, est réputé fils du mari divorcé. Au-delà de neuf mois, il est censé être d'un autre père. Mais en cas de divorce, sans que le mariage ait été consommé, ce délai n'a plus de raison d'être imposé. (Voir S. IV, 25).

V. 50 : *Qui t'offre sa main*, sans exiger de douaire (Tab., XXII, 21). C'est un fait exceptionnel, car en droit musulman un mariage sans douaire, conclu avec une femme non assistée d'un fondé de pouvoirs (parent ou garant choisi par elle), est réputé nul. L'allusion concerne, dans ce verset, Maymûna bint ul-Hârîth, ou 'Umm Shark ou encore Zaynab bint Khazîma qui avaient demandé au Prophète de les épouser.

A la révélation de ce verset le Prophète était marié à plusieurs femmes. Il y avait donc une situation de fait ; les épouses du Prophète eurent à choisir entre la séparation moyennant une dotation ou le maintien de leur union avec le Prophète. Toutes optèrent pour cette dernière proposition.

C'était un privilège : l'Islâm en recommandant la monogamie tolère, comme pis-aller, la bigamie, la trigamie et à la limite extrême la quadrigamie. Cette limite a été rendue caduque dans les classes aisées par le concubinat.

## (الجزء الثاني والعشرون)



غَفُورًا رَحِيمًا ﴿٥١﴾ \* تَرْجِي مَنْ نَسَاءَ مِنْهُنَّ وَتَوْرِي  
 إِلَيْكَ مَنْ نَسَاءَ ط وَمِنْ أَبْتَغَيْتِ مِمَّنْ عَزَلْتَ فَلَا جُنَاحَ  
 عَلَيْكَ ذَلِكَ أَدْنَىٰ أَنْ تَقْرَاعِيَهُنَّ وَلَا يُحْزَنَ وَيَرْضَيْنَ  
 بِمَا آتَيْتَهُنَّ كُلَّهُنَّ وَاللَّهُ يَعْلَمُ مَا فِي قُلُوبِكُمْ وَكَانَ اللَّهُ  
 عَلِيمًا حَلِيمًا ﴿٥٢﴾ لَا يَحِلُّ لَكَ النِّسَاءُ مِنْ بَعْدُ وَلَا أَنْ تَبَدَّلَ  
 بِهِنَّ مِنْ أَزْوَاجٍ وَلَوْ أَعْجَبَكَ حَسَنَهُنَّ إِلَّا مَا مَلَكَتْ يَمِينُكَ  
 وَكَانَ اللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ رَقِيبًا ﴿٥٣﴾ يَتَأْتِيهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا  
 لَا تَدْخُلُوا بُيُوتَ النَّبِيِّ إِلَّا أَنْ يُؤْذَنَ لَكُمْ إِلَىٰ طَعَامٍ  
 غَيْرَ نَظِيرٍ إِنَّهُ وَلَكِنَّ إِذَا دُعِيتُمْ فَادْخُلُوا فَإِذَا طَعِمْتُمْ  
 فَانْتَشِرُوا وَلَا مُسْتَعْسِفِينَ لِحَدِيثٍ إِنْ ذَاكَ كَانَ  
 يُؤْذِي النَّبِيَّ فَيَسْتَحِيءُ مِنْكُمْ ط وَاللَّهُ لَا يَسْتَحِيءُ مِنْ  
 الْحَقِّ وَإِذَا سَأَلْتُمُوهُنَّ مَتَاعًا فَسْأَلُوهُنَّ مِنْ وَرَاءِ جَبَابِ

51. *Aucun grief ne saurait t'être imputé, si tu fais attendre ou si tu accueilles celle que tu veux d'entre elles ou si tu reprends l'une de celles que tu as écartées. Cela est plus indiqué pour les réjouir, leur [épargner] la tristesse [de la séparation] et leur procurer par ce que tu leur donnes satisfaction à toutes. Dieu sait ce qui est dans vos cœurs ; il est omniscient et longanime.*
52. *Il ne t'est point permis [d'épouser] d'autres femmes, ni de changer d'épouses, même si leur beauté te ravit, excepté tes esclaves. Dieu observe tout.*
53. *Vous qui croyez, n'entrez dans les appartements du Prophète que si vous êtes conviés à un repas [et dispensez-vous] d'attendre [à l'extérieur] que le repas soit confectionné. Après avoir mangé, dispensez-vous sans chercher avec familiarité [un sujet] de conversation. En vérité, cela nuit au Prophète qui a honte [de vous blesser], mais Dieu n'a pas honte de la vérité. Quand vous demandez [à ses épouses] quelque chose, adressez-vous à elles derrière un rideau. C'est plus décent pour vos cœurs et pour les leurs. Vous ne devez pas offenser l'envoyé de Dieu, ni jamais épouser ses femmes après lui. Ce serait une énormité auprès de Dieu.*

V. 51 : Ce verset vise les querelles de ménage et règle les dissensions qui agitaient la maison du Prophète. On se reportera notamment à Tab. (XXII, 24-28) et Zam. (III, 243).

V. 52 : Les Arabes pratiquaient les échanges temporaires ou définitifs des épouses (Tab., XXII, 31 ; Zam., III, 243-244).

Ce verset et les recommandations que le Coran et la tradition enseignent au sujet de la propreté et de la politesse donnent une idée du portrait physique et moral des Arabes de cette époque. Ils devaient être d'une saleté repoussante et ce n'est pas sans raison que les juifs et les zoroastriens trouvaient drôle que le Prophète enseignât aux musulmans « l'art de se laver et d'aller à la selle ». Ce verset fait en tout cas allusion à une anecdote rapportée par les commentateurs, qui, quoique exceptionnelle, jette quelque lumière sur les relations du Prophète avec ses concitoyens. Il était un jour assis dans la chambre de son épouse 'Aysha quand brusquement 'Uyayna b. Hiṣn, chef de la tribu de Ghaṭâfân y fit irruption. Surpris, le Prophète lui demanda : « 'Uyayna ! Tu ne pouvais pas demander la permission d'entrer ?

— Voilà une demande que je n'ai jamais adressée à qui que ce soit ! » répondit-il avec une effronterie toute bédouine. Puis regardant 'Aysha, il dit au Prophète : « Quelle est cette belle assise près de toi ?

— C'est mon épouse 'Aysha, mère des croyants !

— Ne pourrais-je, reprit l'autre, te céder la plus belle des créatures, ma femme, en échange de la tienne ? » Avec autant de patience que de douceur, le Prophète lui dit : « Dieu a déjà interdit une telle pratique ! » Lorsqu'il sortit, 'Aysha outrée demanda : « Qui est cet énergomène ?

— C'est un sot auquel on obéit ! dit le Prophète. Malgré tout ce que tu as vu en lui, il est le chef de sa tribu » (Zam., III, 243-244).

La recommandation faite aux croyants de ne pas trop prolonger leur présence en sa demeure après avoir mangé vise un autre fait, analogue, survenu lors de son mariage avec Zaynab b. Jaḥsh (Tab., XXII, 37). Quant à l'interdiction faite à ses contemporains d'épouser ses épouses après sa mort, elle mettait fin à certains projets désobligeants pour lui. D'aucuns disaient : « Quant le Prophète mourra, j'épouserai une telle de ses femmes ! » (Tab., XXII, 40.)

## (سورة الأحزاب)

ذَلِكَ أَطَهَرَ لِقُلُوبِكُمْ وَقُلُوبِهِمْ وَمَا كَانَ لَكُمْ أَنْ تُؤْذُوا  
 رَسُولَ اللَّهِ وَلَا أَنْ تَنْكِحُوا أَزْوَاجَهُمْ مِنْ بَعْدِهِ أَبَدًا إِنَّ  
 ذَلِكَ كَانَ عِنْدَ اللَّهِ عَظِيمًا ﴿٥٤﴾ إِنْ تَبَدُّوا شَيْعًا أَوْ خَفَوْهُ  
 فَإِنَّ اللَّهَ كَانَ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمًا ﴿٥٥﴾ لَا جُنَاحَ عَلَيْهِمْ فِي  
 ءَابَائِهِمْ وَلَا أَبْنَائِهِمْ وَلَا إِخْوَانِهِمْ وَلَا أَبْنَاءَ إِخْوَانِهِمْ  
 وَلَا أَبْنَاءَ أَخَوَاتِهِمْ وَلَا نِسَائِهِمْ وَلَا مَمْلُوكَاتِ أَيْمَانِهِمْ  
 وَأَتَقِينَ اللَّهَ إِنَّ اللَّهَ كَانَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ شَهِيدًا ﴿٥٦﴾ إِنَّ اللَّهَ  
 وَمَلَائِكَتَهُ يُصَلُّونَ عَلَى النَّبِيِّ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا صَلُّوا  
 عَلَيْهِ وَسَلِّمُوا تَسْلِيمًا ﴿٥٧﴾ إِنَّ الَّذِينَ يُؤْذُونَ اللَّهَ وَرَسُولَهُ  
 لَعَنَهُمُ اللَّهُ فِي الدُّنْيَا وَالْآخِرَةِ وَأَعَدَّ لَهُمْ عَذَابًا مُهِينًا ﴿٥٨﴾  
 وَالَّذِينَ يُؤْذُونَ الْمُؤْمِنِينَ وَالْمُؤْمِنَاتِ بَغْيٍ مِمَّا كَتَبْنَا  
 فَقَدْ أَحْتَمَلُوا بِهِنَّ وَإِنَّمَا مُبِينًا ﴿٥٩﴾ يَا أَيُّهَا النَّبِيُّ قُلْ

54. Que vous divulguiez [une chose] ou que vous la cachiez, Dieu sait tout.
55. Nul grief n'est à faire [aux épouses] si elles sont vues de leurs pères, de leurs fils, de leurs frères, des fils de leurs frères et de leurs sœurs, des autres femmes et de leurs esclaves.
56. Dieu et les anges bénissent le Prophète. O vous qui croyez ! bénissez-le et adressez-lui vos salutations.
57. Ceux qui offensent Dieu et son envoyé, Dieu les maudit en cette vie et dans l'autre, et leur prépare un châtiment avilissant.
58. Ceux qui offensent les croyants et les croyantes injustement se chargent d'une imposture et d'un péché manifestes.
59. Prophète, dis à tes épouses, à tes filles, aux femmes des croyants de ramener leurs voiles sur elles. Ce sera pour elles le moyen le plus commode de se faire connaître et de ne pas être offensées [dans la rue]. Dieu est plein d'indulgence et de compassion.

V. 55 : *Des autres femmes* : des femmes qu'elles fréquentent, amies, visiteuses, domestiques.

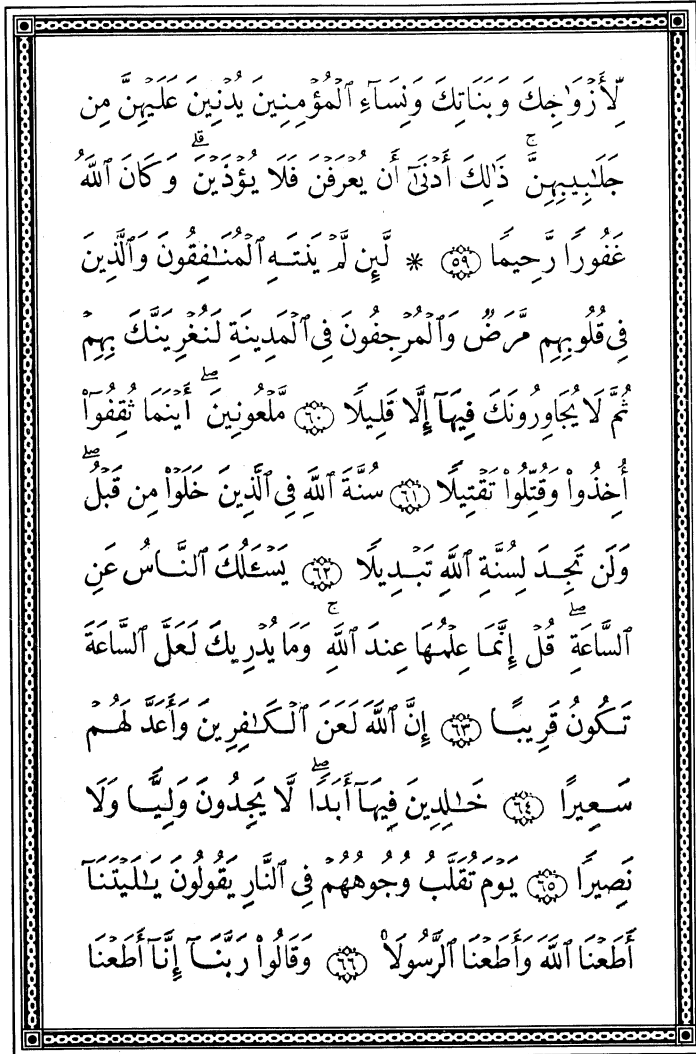
V. 56 : *Vos salutations*. La tradition donne comme formule de bénédiction et de salutation enseignée par le Prophète celle-ci : « Seigneur, bénis et sauve Muḥammad et la famille de Muḥammad comme tu as béni et sauvé Abraham. En vérité, tu es digne de louanges et glorieux ! »

V. 57 : Le verset vise les calomnies répandues sur le Prophète, lorsqu'il épousa la juive Ṣafiya bt. Ḥuyayy b. Akhtam, après la prise de Khaybar (Tab., XXII, 45).

V. 59 : *Leurs voiles* : voile couvrant tout le corps. Sur les différentes manières de se voiler selon la tradition, cf. Tab. (XXII, 46).

Nous avons signalé les ennuis qu'éprouvaient les femmes quand elles sortaient dans la rue. Même la nuit, quand les femmes sortaient pour prendre un peu d'air, les débauchés se mettaient ostensiblement sur leur passage et scandaient des vers érotiques (*ghazal*).

## (الجزء الثاني والعشرون)



60. Certes, si les hypocrites, ceux dont le cœur est atteint d'une maladie et les alarmistes de Médine ne renoncent pas [à leur scandaleux comportement], nous t'inviterons à sévir contre eux et ils ne demeureront que peu de temps en ton voisinage.
61. Ils sont maudits ! En quelque lieu qu'ils soient pris, ils seront capturés et impitoyablement tués,
62. Suivant la loi [établie] par Dieu pour ceux qui [vécurent] antérieurement. Tu ne trouveras aucun changement dans la loi de Dieu.
63. On t'interrogera sur [l'arrivée] de l'Heure. Réponds : « Sa connaissance est exclusivement [du ressort] de Dieu ! » Qu'en sais-tu [toi-même] ? Elle est peut-être proche.
64. Dieu maudit les mécréants et leur a préparé une fournaise
65. où ils [séjourneront] pour toujours, éternellement, [et n'y trouveront] ni maître ni auxiliaire.
66. Ils diront, le jour où leurs visages seront tournés et retournés dans le feu : « Plût à Dieu que nous eussions obéi à Dieu et obéi à son envoyé ! »
67. et ajouteront : « Seigneur, nous avons obéi à nos chefs et à nos grands ; [ce sont eux] qui nous ont détournés du [droit] chemin.

V. 60 : *Alarmistes* : les propagateurs de fausses nouvelles, les semeurs de panique (Zam., III, 147).

[*A leur scandaleux comportement*], Tab., XXII, 47.

*Nous t'inviterons*, text. : « Nous t'exciterons. » Zam. (III, 247) : « Nous te donnerons l'ordre. » Menace d'une mesure policière d'expulsion à l'encontre des dépravés de Médine.

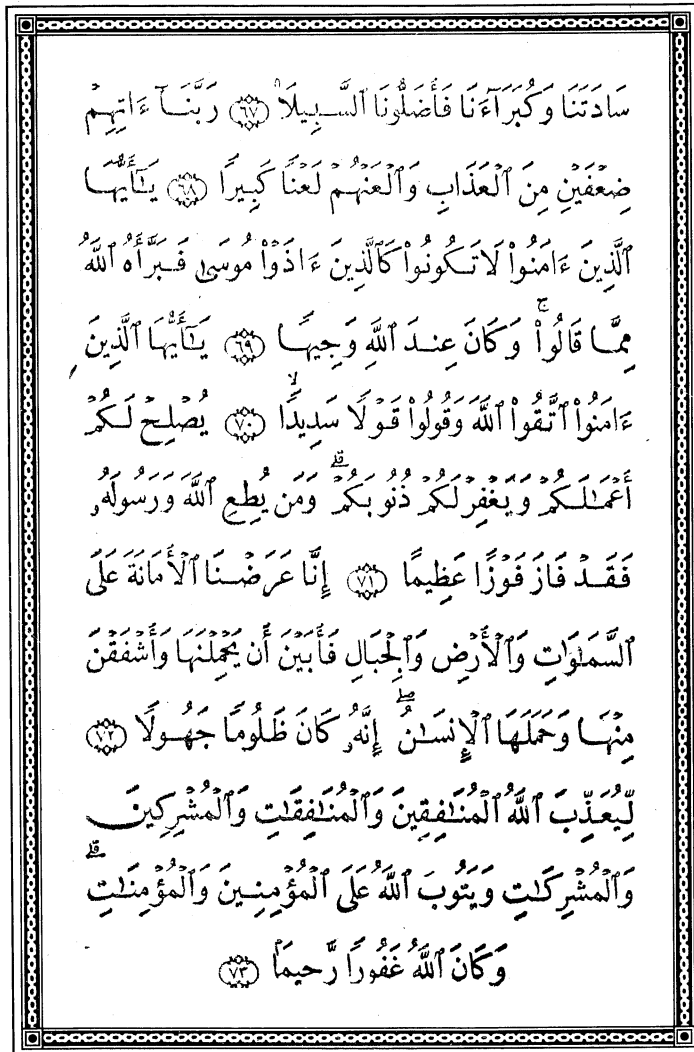
V. 61 : Le début de ce verset et la fin du précédent peuvent former un tout et donner lieu à une autre interprétation : « Ils ne demeureront que peu de temps en ton voisinage [à Médine] sauf quelques-uns [d'entre eux particulièrement] maudits. Où qu'ils soient acculés, il faudra les capturer et les tuer sans pitié » (Tab., XXII, 48).

V. 62 : *La loi*, text. : « coutume ». Mais ce terme par lequel nous traduisons le mot arabe *sunna*, à sens complexe, ne peut s'appliquer à Dieu. Autre sens : « conduite, comportement, tradition », etc. Râz (XXV, 231) ajoute, comme sens : « habitude ».

V. 65 : *Ni auxiliaire*, pour les protéger ou les délivrer.



## (سورة الأحراب)



68. « Seigneur, inflige-leur le double [de notre] châtement et lance contre eux une grande malédiction. »
69. O vous qui croyez ! ne soyez pas comme ceux qui nuisirent à Moïse [par leurs commérages], [si bien que] Dieu le mit hors de cause, car il était honorable auprès de lui.
70. O vous qui croyez ! craignez Dieu et parlez honnêtement.
71. Ainsi il améliorera vos actions et vous pardonnera vos péchés. Quiconque obéit à Dieu et à son envoyé obtiendra un énorme succès.
72. En vérité, nous avons proposé le dépôt aux cieux, à la terre, aux montagnes, mais ils refusèrent de s'en charger et en furent effrayés. L'homme [par contre] a accepté de s'en charger, car il est injuste et ignorant à l'extrême.
73. [il en est ainsi] pour que les hypocrites, hommes et femmes, les associateurs et les associatrices soient châtiés et pour que le repentir des croyants et des croyantes soit agréé par Dieu. Dieu est plein d'indulgence et de compassion.

V. 68 : [*De notre*], Jalâl, p. 564.

V. 69 : Selon une tradition diversement rapportée par les commentateurs et les traditionnistes, les juifs, qui se baignent habituellement tout nus, remarquèrent que Moïse cachait, ce faisant, sa nudité. Ils l'accusèrent, pour le tourner en dérision, d'être atteint d'une hernie testiculaire (*'âdar*). Moïse en était offensé et ne disait rien. Or, un jour qu'il se baignait tout seul, les juifs le surprirent et se rendirent compte à leur grande confusion qu'il n'avait aucune infirmité (*'ayb*). On rapporte aussi que les juifs accusaient sans fondement Moïse d'avoir la lèpre, d'avoir tué son frère Aaron, etc. (Tab., XXII, 51-53).

V. 70 : *Honnêtement* : conformément à la réalité.

V. 72 : *Le dépôt*. De quel dépôt (*'amâna*) s'agit-il ? Le sens précis de ce terme demeure mystérieux : l'obéissance à Dieu (*tâ'a*), les prescriptions divines (*farâ'id*), la raison (*'aql*), le jugement (*al hukm*), la foi (*dîn, 'aymân*), la sincérité (*sidq*), etc. (Tab., XXII, 53-58). Les mystiques proposent : la confiance en Dieu (*tawakkul*), l'adoration (*'ibâda*), l'amour divin (*hubb, gbarâm, 'isbq*) l'instinct religieux (Khâz., V, 230 ; Râz., XXV, 234-235).



## Sourate XXXIV

*La tribu des Sabâ' (Sabâ')*

Cinquante-huitième dans l'ordre chronologique, cinquante-quatre versets d'inspiration mekkoise, sauf le verset 6 révélé à Médine. Elle tire son titre du verset 15 où il est question des Sabâ'.

Sabâ', nom d'une confédération tribale du sud-ouest de l'Arabie, qui n'est pas à confondre avec celle des Minéens (*Ma'in*), ni avec celle des Himyarites. L'appellatif Sabâ' serait le nom de l'ancêtre éponyme de dix tribus arabes (Kinda, Himyar, 'Azd, 'Ash'ariyyûn, Mazhij, 'Anmâr, 'Amila, Judhâm, Lakhm, Ghasân). A une date indéterminée les six premières avaient choisi comme habitat le Yémen et les quatre dernières la Syrie (Tab., XXII, 79-80). Leur célébrité est attestée par une multitude de légendes et de documents historiques qui ne remontent pas au-delà du VIII<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ.

Nous avons, à propos de la reine de Sabâ', donné des indications sommaires, en nous référant aux sources bibliques, musulmanes, gréco-romaines et aux découvertes archéologiques faites depuis le XIX<sup>e</sup> s. Nous aurons à y revenir au verset 15 de la présente sourate. Mais signalons d'ores et déjà que les sources anciennes et modernes relatives aux Sabâ' ont été exploitées avec autorité et probité par J. Tkatsch dans son article Sabâ' de l'*Encycl. Isl.* (III, 3-19) et qu'à l'heure actuelle ce condensé est le plus riche que nous connaissions sur la question.

## CANEVAS

Dieu : Ses attributs ; détient la clef de tout mystère ; rétribue les êtres selon leurs œuvres : 1-6, 42, 47, 48.

Ses signes : 9.

Les anges : 40-41.

Satan : ennemi des hommes ; il les égare : 20-21.

Les djinns : ignorent les mystères de Dieu ; travaillaient sous les ordres de Salomon : 12, 14, 41.

Les générations passées, châtiées pour leur impiété : 45.

Les Sabâ' : ils vivaient dans l'opulence en un pays parfumé, heureux, grâce à la bienveillance de Dieu ; leur impiété ; leur digue rompue ; leur ruine et leur émigration ; ils sont devenus un thème de légendes : 15-19.

Les autres prophètes : invariablement traités d'imposteurs : David, Salomon : 10-14, 45.

Le Coran : révélation divine traitée d'œuvre magique ou mensongère : 43-44.

Muhammad : ne prêche que ce que Dieu lui a révélé ; traité injustement de fou, de sorcier, d'imposteur ; ne réclame aucun salaire, ne prêche pas par intérêt, mais sur l'ordre de Dieu : 6-8, 34, 44-51.

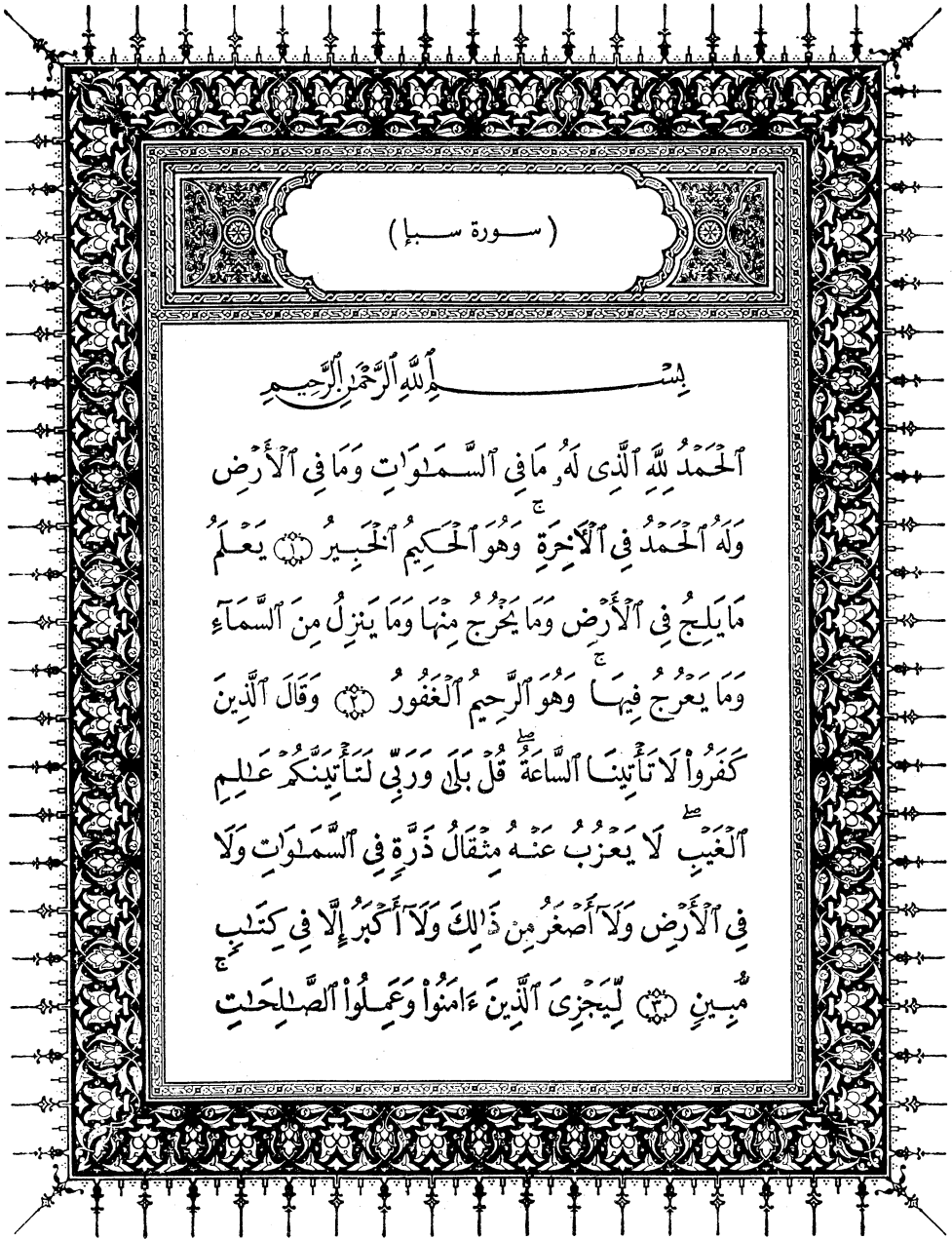
Les croyants : prient et font le bien : 4.

Les polythéistes : ce qui les exaspère c'est l'annonce d'une vie future. Leurs railleries, leur insolence ; les riches traitent toujours les envoyés de Dieu de menteurs ; se croient à l'abri du châtimeut grâce à leur richesse et à leurs enfants ; exhortation à leur adresse ; leurs répliques ; leur repentir tardif ne servira à rien ; leurs invectives réciproques le jour du jugement dernier ; leur attachement au culte de leurs ancêtres et aux fausses divinités : 3, 5, 7-9, 22-38, 42, 46-47, 51-54.

L'Heure : 3-4.

La résurrection : 29-30, 40.

L'enfer : 42.



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. Louange à Dieu à qui appartient ce qui est dans les cieux et sur la terre ! Louange à lui dans l'au-delà ! Il est le Sage, le Bien-Informé.
2. Il sait ce qui pénètre dans la terre et ce qui en sort, ce qui descend du ciel et ce qui s'y élève. Il est le Compatissant, le Clément.
3. Ceux qui ne croient pas disent : « L'Heure ne nous atteindra point ! » Dis : « Mais, si ! par mon Seigneur [qui] connaît le mystère du monde ! Elle vous atteindra, certainement ! Rien ne lui échappe [fut-il] du poids d'un atome, dans les cieux comme sur la terre. Rien de ce qui est plus petit ou plus grand que l'atome qui ne soit [inscrit] dans un livre évident.
4. [L'Heure viendra] où il récompensera ceux qui croient et font œuvre pie — à ceux-là sont réservés un pardon et une noble attribution —

V. 3 : *[Qui] connaît, 'ālimi*, qualificatif sous la dépendance de la particule de serment *wa* (lecture de Baṣra). Autre lecture (Médine) : *'ālimu* et la traduction deviendrait : « Il est le Connaisseur... »

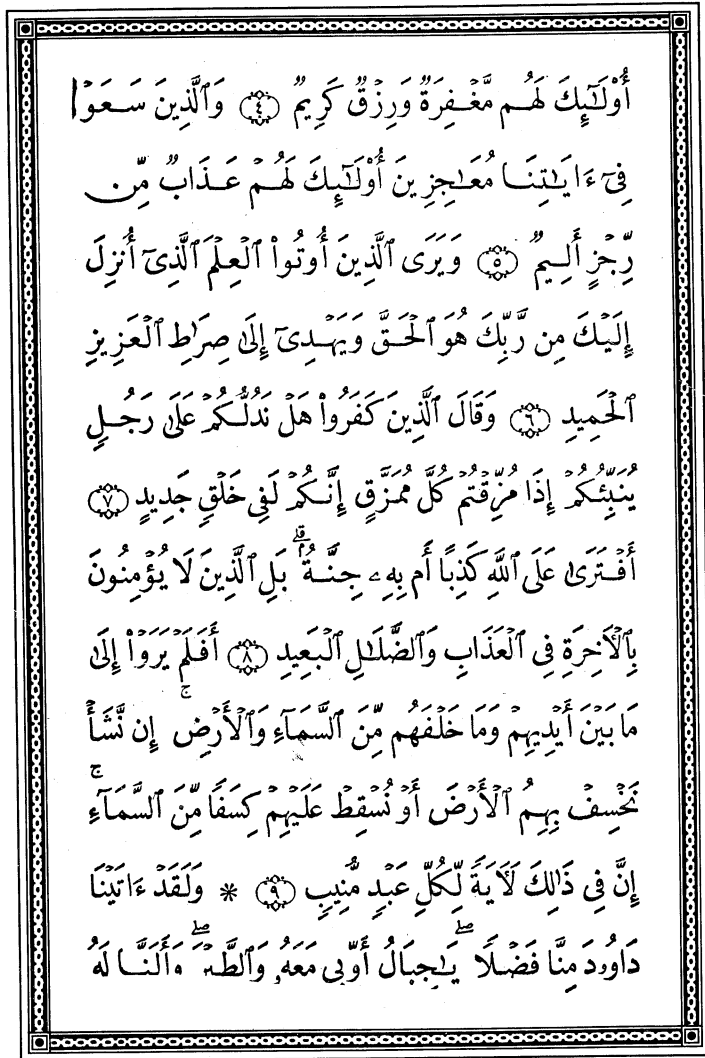
*Un livre évident* : le livre divin de la prédestination.

V. 4 : *[L'Heure viendra]*, Jalāl, p. 566.

*Une noble attribution* : le paradis.

*Li yaẓẓīya* : text. : « pour qu'il rétribue ». *Li* a ici une simple valeur coordinative, car entre ce verset et le précédent il n'y a pas de rapport de causalité.

## (سورة سبأ)



5. Quant à ceux qui s'évertuent de rendre nos versets inopérants, leur ignominieux supplice sera cruel
6. [pour que] ceux qui ont reçu la science jugent que ce qui t'est révélé de ton Seigneur est la vérité, que [le Coran] dirige [les hommes] vers la voie du Tout-Puissant et Très-Digne de louange.
7. Ceux qui ne croient pas disent : « Vous indiquerons-nous un homme qui vous prédise que, lorsque vous serez complètement désintégré, [en vos tombes] vous [ressusciterez] sous une nouvelle forme ?
8. « Invente-t-il des mensonges contre Dieu, ou est-il fou ? » Il n'en est rien, mais ceux qui ne croient pas à la vie future sont [voués] au châtimeur et à s'éloigner du droit chemin.
9. Or ça, ne voient-ils pas ce qui du ciel et de la terre est devant et derrière eux ? Si nous [le] voulons, nous les ferons englober par la terre ou ferons tomber sur eux des blocs célestes. En vérité, il y a en cela des signes certains pour un serviteur [de Dieu] repentant.
10. Nous avons nanti David d'une grâce [émanant] de nous. [Nous dîmes] : « O montagnes ! retentissez [de ses cantiques] en l'accompagnant. Et [vous aussi] oiseaux ! » Nous avons rendu pour lui le fer malléable,
11. [en lui disant] : « Façonne des cottes [de mailles] complètes ! Mesure bien les mailles ! Accomplissez une bonne action ! J'observe ce que vous faites. »

V. 6 : [*Le Coran*], Tab., XXII, 62.

V. 7 : *Disent* : dans leur persiflage.

*Sous une nouvelle forme*, text. : « dans une création nouvelle ». L'expression se retrouve dans les S. XVII, 9 et XXVI, 187.

V. 9 : *Blocs, kisaf* : « fragments, morceaux » (sing. *kisfa*).



(الجزء الثاني والعشرون)

الْحَدِيدَ ﴿١٢١﴾ أَنْ أَعْمَلَ سَلِغَتٍ وَقَدَّرَ فِي السَّرْدِ وَأَعْمَلُوا  
 صَلِحًا إِنِّي بِمَا تَعْمَلُونَ بَصِيرٌ ﴿١٢٢﴾ وَلَسَلِمْنَا مِنَ الرِّيحِ  
 غَدُوها شَهْرًا وَرَوَّاحها شَهْرًا وَأَسَلْنَا لَهُ عَيْنَ القِطْرِ وَمِنَ  
 الْجِنِّ مَنْ يَعْمَلُ بَيْنَ يَدَيْهِ بِإِذْنِ رَبِّهٖ وَمَنْ يَزِغْ مِنْهُمْ  
 عَنْ أَمْرِنَا نُذِقْهُ مِنْ عَذَابِ السَّعِيرِ ﴿١٢٣﴾ يَعْمَلُونَ لَهُ  
 مَا يَشَاءُ مِنْ مَحْرِبٍ وَتَمَثِيلٍ وَجَفَانٍ كَالْجَوَابِ وَقُدُورٍ  
 رَاسِيَتٍ أَعْمَلُوا آلَ دَاوُدَ شُكْرًا وَقَلِيلٌ مِنْ عِبَادِيَ  
 الشَّكُورُ ﴿١٢٤﴾ فَلَمَّا قَضَيْنَا عَلَيْهِ المَوْتَ مَا دَهُمْ عَلَى  
 مَوْتِهِ إِلَّا دَابَّةُ الأَرْضِ تَأْكُلُ مِنْسَأَتَهُ فَلَمَّا خَرَّ تَبَيَّنَتِ  
 الْجِنُّ أَنْ لَوْ كَانُوا يَعْلَمُونَ الغَيْبَ مَا لَبِثُوا فِي العَذَابِ  
 المُهِينِ ﴿١٢٥﴾ لَقَدْ كَانَ لِسَبَإٍ فِي مَسْكِنِهِمْ آيَةٌ جَنَّتَانِ  
 عَنْ يَمِينٍ وَشِمَالٍ كُلُّوا مِنْ رِزْقِ رَبِّكُمْ وَاشْكُرُوا لَهُ بَلْدَةٌ

12. [Nous soumîmes] à Salomon le vent qui parcourt [une distance d'] un mois [de marche], le matin et autant le soir. Nous avons fait couler pour lui la Source d'Airain. Avec notre permission des djinns travaillaient sous ses ordres. Nous aurions fait goûter le supplice du brasier à quiconque parmi eux se serait soustrait à notre commandement.
13. Ils exécutèrent pour lui tous les travaux qu'il désirait : sanctuaires, statues, des chaudrons pareils à des bassins, des marmites [solidement] ancrées. Famille de David ! Faites des œuvres de gratitude. Peu de mes serviteurs sont reconnaissants.
14. Lorsque nous décidâmes sa mort, les djinns ne s'en rendirent compte que grâce à un ver de terre qui avait rongé la boulette sur laquelle il s'appuyait. Quand il s'écroula, il devint évident pour les djinns que s'ils avaient connaissance du mystère du monde, ils ne se seraient pas astreints à [continuer] une besogne avilissante.
15. Il y avait pour les Sabâ', en leur habitat, un signe : deux jardins, l'un à droite, l'autre à gauche. [Il leur fut dit] : « Mangez de ce que votre Seigneur vous a attribué et remerciez-le ! » C'était un pays parfumé [sous l'empire d']un maître clément.
16. Ils se détournèrent [de nous]. Aussi avons-nous débainé contre eux le torrent d'al-'Arim. Nous remplaçâmes leurs deux vergers [d'arbres fruitiers] par deux autres [remplis] de plantes épineuses, de tamaris et de quelques rares jujubiers.

V. 12 : *La Source d' Airain*, cf. I Rois VII, 14 et suiv.

V. 13 : *Faites œuvres de gratitude*, autre sens : « rendez-nous des actions de grâce » (Râz., XXV, 249).

V. 14 : *Un ver de terre*, 'arada (termite), selon Ṭab. (XXII, 73). Text. : « la bête de la terre ».

Salomon fort âgé et sur le point de mourir supplia Dieu de cacher sa mort aux djinns jusqu'à ce que les édifices entrepris par lui fussent achevés. Dieu agréa son vœu. Quand il décéda, il était à genoux, en prière, appuyé sur son *mins'a'a* (houlette) (Ṭab., XXII, 73). Lorsque cette houlette, rongée par un termite, se brisa et que Salomon s'écroula, les djinns s'en rendirent compte, mais ils avaient déjà achevé les ouvrages commencés (Ṭab., XXII, 75-76).

*Besogne*, text. : « châtiment, peine ».

V. 15 : *Leur habitat* : la région traversée par le Wâdi Danna et dont la capitale était Ma'rib dont les ruines imposantes sont situées à environ cent vingt kilomètres à l'est de San'a, la capitale actuelle du Yémen du Sud.

Les Sabâ', dont les connaissances en matière hydraulique semblent avoir été sérieuses, avaient capté, canalisé et dirigé les cours d'eau vers une digue gigantesque en pierres de taille plombées (Ṭab., XXII, 80), dotée de trois vannes.

Grâce à un système d'irrigation ingénieux et à la fertilité naturelle de leur sol, ils purent créer de part et d'autre de la vallée du Wadi Danna un réseau de jardins et de champs de cultures et transformèrent ainsi leur pays en une région paradisiaque aux richesses fabuleuses. Leur économie n'était pas uniquement agricole. Ils passaient également pour d'habiles commerçants. Selon les témoignages concordants de l'Ancien Testament (Ps. LXXII, 15 ; Éz. XXVII, 22 ; I Rois, X, 1-2 ; Jér., VI, 20), les sources gréco-romaines (Strabon, Théophraste, Pline l'Ancien, Ptolémée, Diodore de Sicile), des découvertes archéologiques (*Corpus Inscriptionum Semiticarum* ; HALR ; HALE ; MULS, pp. 103 et suiv.) et les sources arabes (HAMS, pp. 103, 105, 123 ; FAQK, V, p. 34), les Sabâ' exportaient vers l'Éthiopie, l'Égypte, la Phénicie et la Syrie, toutes sortes de marchandises, de denrées, de l'or, des pierres précieuses, des épices et des aromates. L'encens était l'article le plus réputé et le plus recherché de leur commerce extérieur (YAQM, III, pp. 181-182). Pline l'Ancien (XII, p. 54) rapporte que pour les Sabâ' la récolte de l'encens s'entourait de rites religieux extraordinaires. Trois mille familles privilégiées avaient seules le droit héréditaire de posséder les arbres à encens. Il était d'usage d'encenser les morts (Pline l'Ancien, XII, p. 82) dans le Yémen alors qu'en Arabie du Nord cet usage était inconnu (DERE, III, p. 1).

V. 16 : Le verset fait allusion à la rupture de la célèbre digue de Ma'rib. Endommagée et restaurée à plusieurs reprises (540, 450, 250 av. J.-C.) elle dut, faute d'entretien, céder et l'eau ravagea tout sur son passage. Non réparée à temps, elle ne tarda pas à s'ensabler, ruinant du même coup le célèbre pays « parfumé » dont les habitants, arabes et juifs, durent émigrer en Arabie du Nord et en Syrie.

Le terme 'arim est d'un emploi ancien dans la langue de Muḍar, comme dans la langue de Qahtân. Il est toujours en usage et c'est bien gratuitement que R. Blachère (BLAC, p. 547, note 15) en attribue l'origine à la langue de l'Arabie du Sud. On le rencontrera dans la langue maḍarite ancienne et les dialectes modernes de l'Arabie du Nord (cf. QAYA, p. 43). Le Lisân en fait un pluriel de 'arma (tas de pierre, de sable, gabion et aussi construction élevée au milieu d'une rivière pour en détourner le cours). Selon Ṭab. (XXII, 79) il s'agit d'un nom propre désignant la rivière dont les eaux endiguées par le fameux barrage irriguaient en période sèche la région.

*Leurs deux vergers* : les deux zones de culture de part et d'autre de la rivière avec leur succession de vergers et de fermes. L'ensemble ressemblait à deux immenses jardins d'un seul tenant.

*Plantes épineuses*, *khamt* : genre d'arak, plantes épineuses (et vénéneuses) dont se nourrissent les chameaux (Zam., III, p. 256 ; FREL, s. v. « Khamt » ; Ṭab., XXII, p. 81).

## (سورة سبأ)

طَيْبَةً وَرَبِّ غَفُورٍ ﴿١٥﴾ فَأَعْرَضُوا فَأَرْسَلْنَا عَلَيْهِمْ سَيْلَ  
 الْعَرِمِ وَبَدَّلْنَاهُمْ بِجَنَّتَيْهِمْ جَنَّتَيْنِ ذَوَاتِ الْأَكْلِ نَحْمِطُ وَائْتِلِ  
 وَشَيْءٌ مِنْ سِدْرٍ قَلِيلٍ ﴿١٦﴾ ذَلِكَ جَزَيْنَاهُمْ بِمَا كَفَرُوا  
 وَهَلْ نُجْزِي إِلَّا الْكَافِرَ ﴿١٧﴾ وَجَعَلْنَا بَيْنَهُمْ وَبَيْنَ  
 الْقُرَى الَّتِي بَرَكْنَا فِيهَا قُرَى ظَاهِرَةً وَقَدَرْنَا فِيهَا السَّيْرَ  
 سَيْرُوا فِيهَا لِيَالِي وَأَيَّامًا آمِنِينَ ﴿١٨﴾ فَقَالُوا رَبَّنَا بَعْدَ بَيْنِ  
 أَسْفَارِنَا وَظَلَمُوا أَنْفُسَهُمْ فَجَعَلْنَاهُمْ أَحَادِيثَ وَمَزَّقْنَاهُمْ  
 كُلَّ مُمَرِّجٍ إِنَّ فِي ذَلِكَ لَآيَاتٍ لِكُلِّ صَبَّارٍ شَكُورٍ ﴿١٩﴾  
 وَلَقَدْ صَدَقَ عَلَيْهِمْ إِبْلِيسُ ظَنَّهُ فَاتَّبَعُوهُ إِلَّا فَرِيقًا مِنَ  
 الْمُؤْمِنِينَ ﴿٢٠﴾ وَمَا كَانَ لَهُ عَلَيْهِمْ مِنْ سُلْطَانٍ إِلَّا لِنَعْلَمَ  
 مَنْ يَأْتِي بِالْآخِرَةِ مِمَّنْ هُوَ مِنْهَا فِي شَكٍّ وَرَبُّكَ عَلَى كُلِّ  
 شَيْءٍ حَفِيظٌ ﴿٢١﴾ قُلِ ادْعُوا الَّذِينَ زَعَمْتُمْ مِنْ دُونِ اللَّهِ

17. Nous les rétribuâmes [ainsi] pour leur mécréance. Saurions-nous sanctionner un autre que le mécréant ?
18. Nous fîmes [surgir] entre [Saba'] et les villes que nous avons bénies [d'autres] cités à portée de regard [les unes des autres] et entre lesquelles nous rendîmes le déplacement facile : « Voyagez entre elles, des nuits et des jours, en [toute] sécurité. »
19. Les Saba' dirent : « Seigneur, rends nos étapes plus longues ! » Ils furent injustes envers eux-mêmes. Nous fîmes d'eux des sujets de légendes et nous les dissociâmes totalement. Il y a en cela des signes, en vérité, pour tout homme patient et reconnaissant.
20. Satan a réalisé ses intentions à leur rencontre. Ils l'ont suivi, excepté un groupe de croyants parmi eux.
21. [En vérité], il n'avait aucun pouvoir sur eux, mais nous voulions seulement distinguer ceux qui croient à la vie future de ceux qui en doutent. Ton Seigneur est le conservateur de toute chose.
22. Dis [aux idolâtres] : « Faites appel à ceux que vous tenez pour [des divinités] en dehors de Dieu. Elles ne possèdent même pas le poids d'un atome dans les cieux comme sur terre. [Ni dans les cieux ni sur terre] ils ne sont associés [à Dieu] qui n'a avec eux aucun [lien] d'assistance.
23. L'intercession auprès de lui n'est efficace qu'en faveur de celui à qui il le permet. Lorsque la frayeur sera bannie de leurs cœurs ils demanderont : « Qu'a dit votre Seigneur ? » L'on répondra : « La vérité ! Il est le Très-Haut, le Très-Grand ! »

V. 17 : *Saurions-nous*, lecture de Kûfa. Autre lecture (Médine) : « *yujâzâ* ».

*Un autre que le mécréant*. Dieu leur avait d'abord envoyé treize prophètes (Zam., III, 256).

V. 18 : *Les villes que nous avons bénies* : les villes de Syrie (Ṭab., XXII, 83-84).

*Nous rendîmes le déplacement facile*, text. : « nous avons rendu la marche (ou le parcours) possible ».

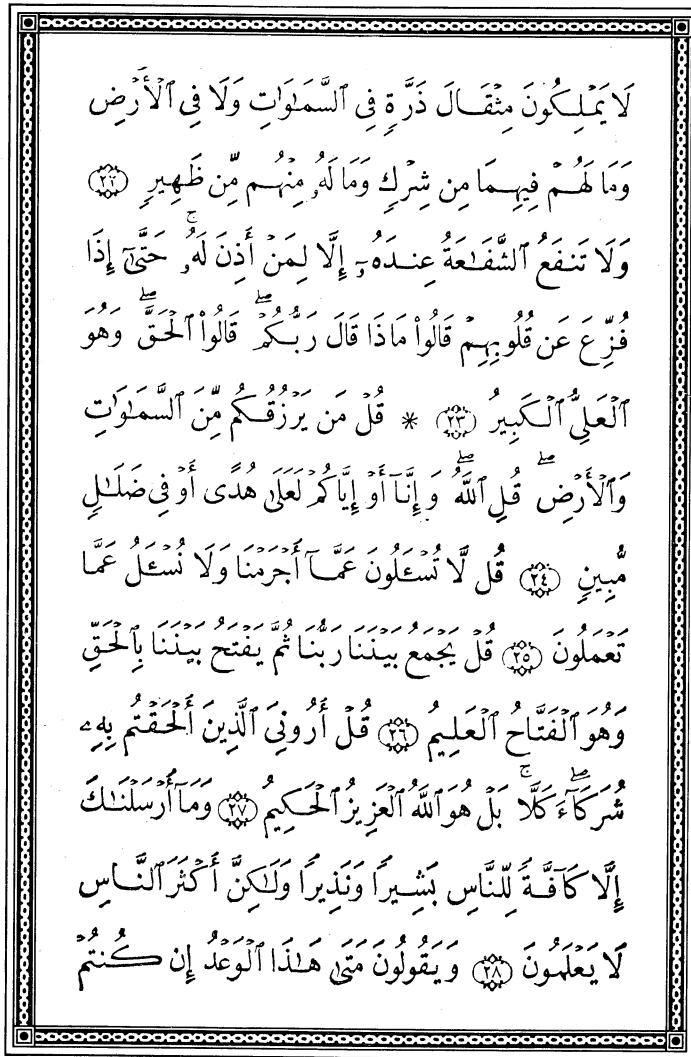
Les cités situées entre le Yémen et la Syrie étaient si proches les unes des autres que les voyageurs pouvaient se dispenser d'emporter des viatiques. La distance séparant une cité d'une autre était inférieure à une demi-journée de marche (Ṭab., XXII, 84 ; Jalâl, p. 568 ; Zam., III, 206 ; Râz., XXV, 252).

V. 19 : La catastrophe de la digue de 'Arim se produisit, selon toute probabilité, dans la deuxième moitié du III<sup>e</sup> siècle. Parmi les tribus qui émigrèrent vers le nord et dont nous avons parlé plus haut, Ghasân se réfugia en Syrie, Khazraj et 'Aws à Yathrib (les futurs 'Ansâr), Khuzâ'a dans le Tihâma (Arabie centrale) et 'Azad à 'Umân (Ṭab., XXII, 86).

V. 23 : *L'intercession auprès de lui* : cf. S. XX, 109.

Sur les différentes interprétations de ce passage, cf. Râz. (XXV, 255) et Ṭab. (XXII, 90 et suiv.).

## (الجزء الثاني والعشرون)



24. Demande [aux mécréants] : « Qui vous assure votre subsistance des cieux et de la terre ? » Ajoute : « C'est Dieu ! Certes, ou nous sommes ou vous êtes dans la bonne direction ou dans un égarement évident. »
25. Dis-[leur] : « Vous ne serez pas interrogés sur ce que nous commettrons et nous ne serons pas interrogés sur ce que vous ferez. »
26. Dis-[leur] : « Dieu, notre Seigneur, nous réunira ensemble et jugera entre nous selon la vérité. Il est le Juge omniscient. »
27. Dis-[leur] : « Montrez-moi ceux que vous lui avez adjoints comme associés ! Non, non ! Il est Dieu tout-puissant et sage ! »
28. Nous ne t'avons envoyé que comme annonciateur et avertisseur à tout le genre humain. Mais la plupart des hommes ne savent pas.
29. Ils diront : « A quand cette promesse, si vous dites vrai ? »
30. Réponds : « Votre rendez-vous sera [pour un] jour que vous ne saurez reculer ni avancer d'une heure »

V. 28 : Le Prophète disait pour affirmer l'universalisme de l'Islâm : « Je suis le premier Arabe, Suhayb le premier Byzantin, Bilâl le premier Noir, Salmân le premier Iranien à avoir embrassé l'Islâm ! » L'exégèse ajoute : « L'Islâm s'adresse aux Arabes et aux non-Arabes : (Tab., XXII, 86).

## (سورة سبأ)

صَلَدِقِينَ ﴿٣١﴾ قُلْ لَكُمْ مِيعَادُ يَوْمٍ لَا تَسْتَعْرِفُونَ عَنْهُ  
 سَاعَةً وَلَا تَسْتَقْدِمُونَ ﴿٣٢﴾ وَقَالَ الَّذِينَ كَفَرُوا لَنْ نُؤْمِنَ  
 بِهَذَا الْقُرْآنِ وَلَا بِالَّذِي بَيْنَ يَدَيْهِ وَلَوْ تَرَىٰ إِذِ الظَّالِمُونَ  
 مَوْقُوفُونَ عِنْدَ رَبِّهِمْ يَرْجِعُ بَعْضُهُمْ إِلَىٰ بَعْضٍ الْقَوْلَ  
 يَقُولُ الَّذِينَ اسْتَضَعَفُوا لِلَّذِينَ اسْتَكْبَرُوا لَوْلَا أَنْتُمْ لَكُنَّا  
 مُؤْمِنِينَ ﴿٣٣﴾ قَالَ الَّذِينَ اسْتَكْبَرُوا لِلَّذِينَ اسْتَضَعَفُوا  
 أَنَحْنُ صَدَدْنَاكُمْ عَنِ الْهُدَىٰ بَعْدَ إِذْ جَاءَكُمْ بَلْ كُنْتُمْ  
 مُجْرِمِينَ ﴿٣٤﴾ وَقَالَ الَّذِينَ اسْتَضَعَفُوا لِلَّذِينَ اسْتَكْبَرُوا  
 بَلْ مَكْرُ اللَّيْلِ وَالنَّهَارِ إِذْ تَأْمُرُ وَنُنَا أَنْ نَكْفُرَ بِاللَّهِ  
 وَنَجْعَلَ لَهُمْ آئِدَادًا وَأَسْبُوا الدَّامَةَ لَمَّا رَأَوُا الْعَذَابَ  
 وَجَعَلْنَا الْأَغْلَالَ فِي أَعْنَاقِ الَّذِينَ كَفَرُوا هَلْ يُجْزَوْنَ  
 إِلَّا مَا كَانُوا يَعْمَلُونَ ﴿٣٥﴾ وَمَا أَرْسَلْنَا فِي قَرْيَةٍ مِّنْ

31. Les impies ont déclaré : « Nous ne croyons ni à ce Coran ni à [l'Écriture] qui l'a précédé. » Puisses-tu voir les injustes arrêtés devant leur seigneur et s'interpellant : « Sans vous, nous aurions certainement cru ! diront les humbles aux superbes.
32. — Est-ce nous qui vous avons détournés de la bonne direction quand elle vous a été indiquée ? Aucunement ! [mais] vous étiez vous-mêmes des criminels ! rétorqueront ces derniers.
33. — Non ! C'est votre perfidie de [chaque] jour, [qui causa notre perte], lorsque vous nous invitiez à nier Dieu, à lui donner des rivaux ! » diront les humbles. Ils dissimuleront leurs regrets quand ils verront le châtiement, [car] nous aurons mis les carcans aux cous des impies. Seront-ils rétribués pour [autre chose], si ce n'est pour leurs actes ?
34. Nous n'avons envoyé aucun avertisseur dans une cité sans que ses riches se soient écriés : « Nous ne croyons pas [au message] que vous nous apportez ! »
35. [et sans qu'ils] aient dit : « Nous avons beaucoup de richesses et d'enfants et ne serons point châtiés. »

V. 31 : *L'Écriture* : la Thora et l'Évangile.

V. 33 : *C'est votre perfidie...*, text. : « la perfidie de la nuit et celle du jour ». Autre sens (le temps étant personnifié) : « les coups qui nous ont été portés par la nuit et le jour », c'est-à-dire notre infortune de tout temps, notre cruel destin.



## (الجزء الثاني والعشرون)

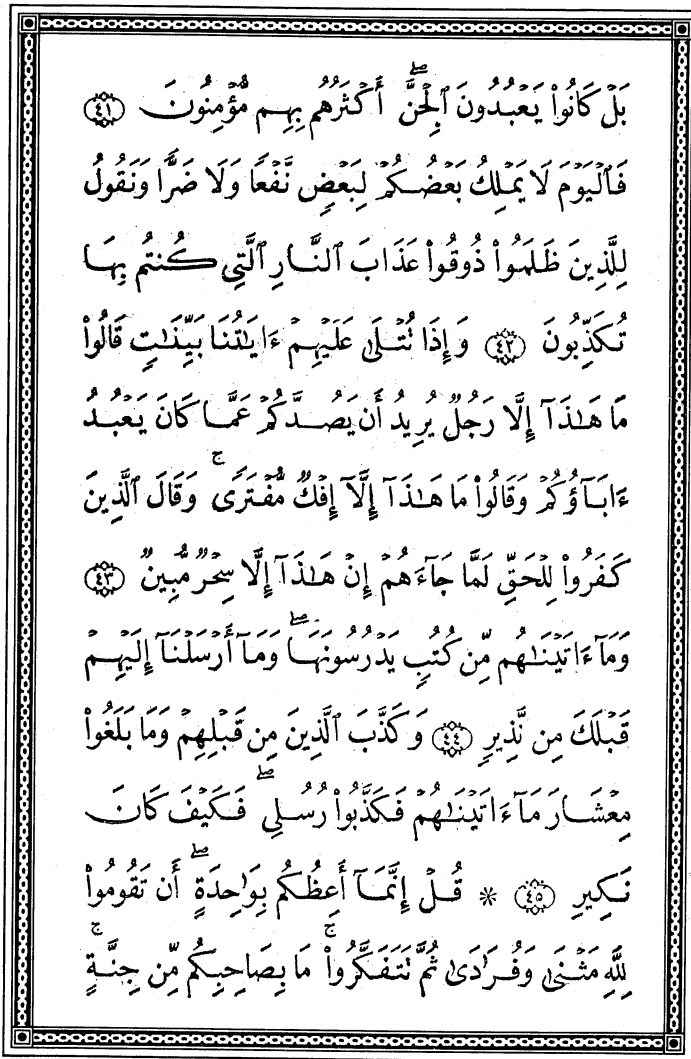
نَذِيرٍ إِلَّا قَالَ مُتْرَفُوهَا إِنَّا بِمَا أُرْسِلْتُمْ بِهِ كَافِرُونَ ﴿٣٦﴾  
 وَقَالُوا نَحْنُ أَكْثَرُ أَمْوَالًا وَأَوْلَادًا وَمَا نَحْنُ بِمُعَذَّبِينَ ﴿٣٧﴾  
 قُلْ إِنَّ رَبِّي يَبْسُطُ الرِّزْقَ لِمَن يَشَاءُ وَيَقْدِرُ وَلَكِنَّ أَكْثَرَ النَّاسِ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٣٨﴾ وَمَا أَمْوَالُكُمْ وَلَا أَوْلَادُكُمْ بِالَّتِي تُقَرِّبُكُمْ عِندَنَا زُلْفَىٰ إِلَّا مَن ءَامَنَ وَعَمِلَ صَالِحًا فَأُولَٰئِكَ لَهُمْ جِزَاءٌ أَلْفُ عَشْرِ مِائَاتٍ وَمَن كَفَرَ بَعَثْنَا فِي الْأَعْرَافِ نَارًا تَلْفُحُهُمْ فِيهَا يُجْزَىٰ الَّذِينَ ظَلَمُوا فِي أَكْثَرِ النَّوَاصِبِ أَجْرًا بِمَسْعَافِهِمْ وَأُولَٰئِكَ لَهُمُ عَذَابٌ عَظِيمٌ ﴿٣٩﴾ وَمَن يُؤْتِكُم مِّن شَيْءٍ فَهُوَ يُخْلِفُهُ وَهُوَ خَيْرُ الرَّازِقِينَ ﴿٤٠﴾ وَيَوْمَ يُحْشَرُهُمْ بِجَمْعِهِمْ يَقُولُ أَلَمْ آتِكُمْ مِّن يَّسْرٍ وَأَن مِّنْهُم مَّن يُؤْتِيكُم مِّنْهُ قُلْ إِنِّي لَمَّا أَنبَأْتُكُم بِالْكِتَابِ لَأُبَدِّلُنَّ بِهِ شَيْئًا وَلَٰكِن لَّا يَشَاءُ الَّذِينَ كَفَرُوا إِلَّا أَن يُعَذَّبَهُم بِمَا كَفَرُوا فَهُمْ لَا يَفْقَهُونَ ﴿٤١﴾ قُلْ إِنِّي لَمَّا أَنبَأْتُكُم بِالْكِتَابِ لَأُبَدِّلُنَّ بِهِ شَيْئًا وَلَٰكِن لَّا يَشَاءُ الَّذِينَ كَفَرُوا إِلَّا أَن يُعَذَّبَهُم بِمَا كَفَرُوا فَهُمْ لَا يَفْقَهُونَ ﴿٤٢﴾

36. Dis : « Dieu attribue généreusement ou parcimonieusement la richesse à qui il veut. » Mais la plupart des hommes ne savent pas.
37. Ni vos richesses, ni vos enfants ne vous mettront à proximité de nous, exception faite de ceux qui auront cru et accompli une bonne action. Ces derniers bénéficieront de la double rétribution de ce qu'ils auront accompli et ils seront en sécurité dans les étages supérieurs [du paradis].
38. Ceux [au contraire] qui s'efforcent de rendre nos versets inopérants, ceux-là seront livrés au supplice.
39. Mon Seigneur accorde généreusement ou parcimonieusement [ses biens] à qui il veut de ses créatures. Quelque dépense que vous supportiez [en aumône], il vous la rendra, car il est le meilleur dispensateur [de dons].
40. Le jour où il rassemblera [les impies] et dira aux anges : « Est-ce vous que [ces gens] adoraient ? »
41. ceux-ci répondront : « Gloire à toi ! Tu es notre maître à l'exclusion de tout. Ils adoraient les djinns. La plupart d'entre eux croient en eux. »
42. Ce jour-là vous ne saurez être utiles ou nuisibles les uns aux autres. Nous dirons à ceux qui auront été injustes : « Goûtez le supplice du feu que vous teniez pour mensonger ! »

V. 37 : L'idée selon laquelle le salut n'est possible que si l'on a eu un fils (et à défaut un enfant adoptif) est brahmanique. Il n'est pas besoin de rappeler que cette religion avait ses adeptes en Arabie avant l'Islâm. Peut-être ce verset vise-t-il cette croyance.

V. 42 : *Vous*. Selon l'interprétation de Tab. (XXII, 102) ce prénom remplace « les anges » : ce jour-là [nous dirons aux anges] vous ne saurez...

## (سورة سبأ)



43. Lorsque nos versets édifiants leur sont récités, les [idolâtres] disent : « Celui-ci n'est qu'un homme qui désire vous détourner de ce que vos encêtres adoraient ! » Ou encore : « Ceci n'est qu'une imposture toute fabriquée. » Ceux qui sont infidèles disent de la vérité qui leur est parvenue : « C'est manifestement de la magie ! »
44. [Pourtant] avant toi nous ne leur avons donné aucun livre qu'ils aient étudié et ne leur avons envoyé aucun avertisseur.
45. Ceux qui vécurent avant eux, eux aussi, avaient crié au mensonge. [Les Mekkois] n'ont [même] pas atteint le dixième de ce que les [peuples qui les ont précédés] avaient obtenu de nous. Il ont tenu mes messagers pour des menteurs. Et quelle réprobation fut la mienne !
46. Dis [aux polythéistes de La Mekke] : « Je ne vous prêche qu'une chose : levez-vous [devant Dieu] deux par deux ou un à un et réfléchissez. Votre concitoyen n'est pas [possédé] par les djnns. Il n'est qu'un avertisseur pour vous avant [que ne vous soit infligé] un terrible châtement. »
47. Dis-[leur] : « Le salaire que je [pourrais] vous réclamer, [gardez-] le pour vous ! Mon salaire n'incombe qu'à Dieu qui est témoin de tout. »

V. 46 : Le passage n'est pas clair et les commentateurs ne paraissent pas l'avoir pleinement saisi. Râz. propose (XXV, 268) : « Je vous exhorte au sujet d'une seule chose : la foi en un Dieu unique et que vous reconnaissiez cela quand vous êtes ensemble et quand vous êtes seuls. »

*Votre concitoyen*, text. : « votre compagnon .»

## (الجزء الثاني والعشرون)

إِنَّهُ هُوَ إِلَّا نَذِيرٌ لَكُمْ بَيْنَ يَدَيْ عَذَابٍ شَدِيدٍ ﴿٤٨﴾  
 قُلْ مَا سَأَلْتُكُمْ مِنْ أَجْرٍ فَهُوَ لَكُمْ إِنِ اجْرِيَ إِلَّا عَلَى اللَّهِ  
 وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ شَهِيدٌ ﴿٤٩﴾ قُلْ إِنَّ رَبِّي يَقْذِفُ  
 بِالْحَقِّ عَلَمَ الْغُيُوبِ ﴿٥٠﴾ قُلْ جَاءَ الْحَقُّ وَمَا يُبَدِي  
 الْبَاطِلُ وَمَا يُعِيدُ ﴿٥١﴾ قُلْ إِنْ ضَلَلْتُ فَإِنَّمَا أَضِلُّ  
 عَلَى نَفْسِي وَإِنِ اهْتَدَيْتُ فَمَا يُوحَىٰ إِلَىٰ رَبِّي إِنَّهُ سَمِيعٌ  
 قَرِيبٌ ﴿٥٢﴾ وَلَوْ تَرَىٰ إِذْ فَزِعُوا فَلَا فَوْتَ وَأُخِذُوا  
 مِنْ مَّكَانٍ قَرِيبٍ ﴿٥٣﴾ وَقَالُوا آمَنَّا بِهِ وَأَنَّىٰ لَهُمُ  
 التَّنَاطُوسُ مِنْ مَّكَانٍ بَعِيدٍ ﴿٥٤﴾ وَقَدْ كَفَرُوا بِهِ مِنْ قَبْلُ  
 وَيَقْذِفُونَ بِالْغَيْبِ مِنْ مَّكَانٍ بَعِيدٍ ﴿٥٥﴾ وَحِيلَ بَيْنَهُمْ  
 وَبَيْنَ مَا يَشْتَهُونَ كَمَا فُعِلَ بِأَشْيَاعِهِمْ مِنْ قَبْلُ إِنَّهُمْ  
 كَانُوا فِي شَكٍّ مُرِيبٍ ﴿٥٦﴾

48. Dis : « Mon Seigneur rayonne la vérité. [Il] connaît les mystères. »
49. Dis : « La vérité est venue. L'erreur ne peut [rien] commencer ni renouveler. »
50. Dis : « Si je m'égare c'est à mon détriment. Si je suis sur la bonne voie, c'est grâce à ce que me révèle mon Seigneur, car il entend tout et est proche. »
51. Puisse-tu les voir, lorsqu'ils seront saisis d'épouvante, sans possibilité [pour eux] d'échapper et assaillis de près !
52. Ils s'écrieront : « Nous croyons en lui ! » Mais comment atteindraient-ils [la foi] de si loin,
53. alors qu'ils ont refusé de croire auparavant et ont rejeté au loin le mystère !
54. Un [obstacle] s'interposera entre eux et ce qu'ils désirent, comme cela s'est produit avec leurs partisans qui, avant eux, étaient dans le doute et l'incertitude.

V. 48 : *Rayonne*, text. : « lance ».

V. 49 : *L'erreur*, text. : « ce qui est faux ». Autre sens : « Satan » (Tab., XXII, 106).

V. 52 : *En lui* : Dieu, le Coran, le Prophète (Tab., XXII, 109).

Comment pourront-ils se repentir et avoir la foi le jour de la résurrection, alors qu'ils ne l'ont pas fait durant leur vie sur terre ? (Jalâl, p. 573.)

V. 53 : Autre interprétation : ils repoussaient par des conjectures ou des accusations fausses ce qui leur était proposé. Ils se moquaient des mystères.

V. 54 : *Ce qu'ils désirent* : le retour à la foi (Tab., XXII, 112).

*Le doute et l'incertitude*, text. : « un doute conduisant à l'incertitude ».



## Sourate XXXV

*Créateur, ou les anges (Fâtir 'awi-l-Malâ'ika)*



Quarante-troisième dans l'ordre chronologique ; quarante-cinq versets d'inspiration mekkoise ; elle doit son titre au premier verset où il est question du Créateur et des anges.

L'Islâm admet l'existence des anges et en fait un article de foi (S. II, 92, 177, 285 ; S. IV, 136, etc.). Le catéchisme islamique enseigne : « Nous croyons en Dieu, en ses anges, en ses Livres [révélés] en ses envoyés, et au jour [du Jugement] dernier et au prédéterminisme ». Autant dire que le rejet de la croyance aux anges entraîne l'exclusion de la communauté de Muḥammad. Les anges (*malak*, plur. *malâ'ika*) sont fréquemment cités et étudiés dans la tradition et dans les textes eschatologiques par référence à leur mention dans le Coran (treize fois au singulier, deux fois au duel, soixante-treize fois au pluriel, soit en tout quatre-vingt-huit fois).

Si le sens du mot *malak* (ange) ne soulève guère de discussion, son étymologie n'est pas établie d'une manière certaine. A cet égard, on doit écarter a priori la racine *malaka* (posséder, à laquelle les particules confèrent par extension le sens de « régner, pétrir, épouser, conquérir un pays »). Par référence à des vers empruntés aux diwâns (recueils) des anciens poètes, la lexicologie (Lisân) et l'exégèse (Ṭabari, I, 198) y voient le résultat d'une évolution morphologique et sémantique de la racine *'alaka* qui par métathèse serait devenue *la'aka* (envoyer). Suivant un processus normal en langue arabe, *la'aka* par formation régulière sur le modèle *maf'al* serait devenu *mal'ak*, vocable qui, selon un phénomène bien connu en arabe (*naql*) ou par chute complète de l'occlusive glottale (*hamza*), devient *malak* (cf. SIBK, II, pp. 168-176 ; WEIB, pp. 107-120 ; CATE, pp. 76-77). Dans les anciennes langues sémitiques étroitement apparentées à l'arabe (hébreu, cananéen, phénicien, akkadien, etc.), le terme, avec le sens « messenger » est attesté par les inscriptions mises au jour par les archéologues, et aussi par l'Ancien Testament, sans qu'il soit possible, même en hébreu, de déterminer avec certitude sa racine. Or, dans ces langues, lorsque un mot n'a pas de famille, il est en général réputé étranger.

Sur la création, la nature, la mission des anges auprès de Dieu et auprès des hommes, l'Islâm apporte une sérieuse contribution. Elle ressort du texte coranique et de l'œuvre considérable des théologiens musulmans (HAZK, I, pp. 77-78, IV, pp. 32-33 ; QAZA, pp. 55-63 ; GHAN, II, p. 19, III, pp. 63, 66, 120-123).

A la lumière du Coran, du ḥadîth et de ces trois auteurs, ce qu'il convient de noter de prime abord, dans l'angéologie musulmane, c'est la nette séparation entre les anges et les djinns (démons) (cf. S. LXXII). Si pour certains commentateurs comme al-Baydawi (cf. BAYT, commentaire des S. II, 34, S. XVIII, 48 ; S. XXXVIII, 74), Satan est un ange déchu, en raison de sa désobéissance et de son orgueil, divers auteurs contestent sa nature angélique. Ibn Ḥazm (HAZK, IV, p. 34) souligne, en se référant à la S. XVIII, 50, que dans l'ordre de la création, Satan appartient à la catégorie des djinns ; les anges sont purs, parfaits, impeccables (*salimûna min kulli ra'sûla*), immortels, n'ont pas d'enfants. Le Coran enseigne que Satan a une postérité, comprenant tous les esprits malfaisants et invisibles pour l'homme, qui sont des démons. Leur nature, d'après le texte coranique, est absolument différente de celle des anges. Satan et les djinns ont été créés « d'un feu d'une chaleur ardente » (S. IV, 27) ou encore d'une « flamme sans fumée » (S. LV, 15). L'idée de la création de Satan à partir du feu se retrouve aussi aux S. VII, 12 et XXXVIII, 76.

Les anges, selon un *ḥadīth* remontant à 'Aysha et considéré par les traditionnistes et les commentateurs comme authentique, ont été créés de lumière (*nūr*). Créés de lumière, purs et au service de Dieu, vérité des vérités, les anges ne peuvent « descendre » sur terre que comme porteurs de vérité (*ḥaqq*). Ibn Ḥazm, pour cette même raison, rejette l'histoire des deux anges déçus, Harūt et Marūt, qui se seraient livrés, selon la tradition juive, à toutes sortes de vices avant d'enseigner, au fond d'un abîme babylonien, la sorcellerie. Le rejet de cette légende par un des plus grands théologiens littéralistes, s'ajoutant à tout ce que la théologie et l'exégèse enseignent sur la pureté, l'impeccabilité et la vocation des anges, a préservé l'Islām de la stérile discussion du sexe des anges. Il n'y a pas lieu, selon d'autres auteurs et notamment Nasafi (NASA, p. 133), de parler de masculinité ou de féminité des anges : ni la tradition transmise (*naql*), ni la raison (*ʿaql*) ne permettent à l'homme de tout ramener, dans la création, à sa nature, à son image ou à son rôle sur terre.

La distinction entre les anges et les démons d'une part, et d'autre part les anges et les hommes est encore plus explicite chez al-Qazwīni (ouvr. cit. plus haut). Dans le tableau qu'il brosse de l'univers avec ses sphères célestes (*ʿaflāk*) et les merveilles de la création (c'est le titre même de son ouvrage) les anges occupent une place importante. Il leur reconnaît une qualité essentielle, la vie, et leur donne comme séjour les cieux et la terre, suivant leur rôle et leur hiérarchie. Dans cette hiérarchie, sur laquelle d'autres auteurs (NASA, p. 147 ; JURs, pp. 590 et suiv.) s'étendent plus longuement, un parallèle est établi entre les anges et les hommes. Les prophètes chargés de mission (*rusul*) sont considérés comme ayant la précéllence sur les anges. Cette affirmation qui se réfère au Coran a amené les auteurs musulmans à pousser la discussion plus loin : Dieu a enseigné les « noms » à Adam ; il a invité les anges à se prosterner devant lui ; il a choisi ses plus grands missionnaires sur terre (noé, Abraham, Moïse, Jésus, Muḥammad) parmi les hommes. L'ange est créé pur et sans passion. L'homme d'une origine inférieure, doué d'appétits et soumis aux passions, déploie un immense effort pour se dominer et rester sur la voie tracée par Dieu. La communauté des hommes est donc soumise à des épreuves aussi variées que difficiles et dans la mesure où elle ne succombe pas aux tentations, sa résistance crée pour elle des titres et des mérites qui la placent au-dessus de celle des anges. D'où cette hiérarchie : 1° Dieu ; 2° ses messagers choisis parmi les hommes ; 3° ses messagers choisis parmi les anges ; 4° l'humanité ; 5° la communauté des anges ; 6° les démons.

La nature des anges et leur hiérarchie sont exposées sur un plan éminemment spirituel par l'imām al-Ghazali. Pour lui, leur création, leur nature et leur rôle relèvent d'un mystère (*sirr*) qui se rattache au mystère même de l'esprit (*rūḥ*), différent du mystère de l'homme. A l'ange n'est assigné par Dieu qu'un rôle : un rôle spécial et exclusif, exempt de toute rivalité (*mukbalaḥa*) entre eux, de même qu'il n'y a aucune rivalité entre les sens de l'homme. Ils appartiennent dans leur variété, qui dépend essentiellement de leur rôle, à trois catégories hiérarchiques. Les anges supérieurs (*ʿalawīyyūn*) porteurs du trône de Dieu, fiers d'être proches de lui (*muqarrabūn*), de l'adorer, de chanter nuit et jour sa gloire, de le louer et de se prosterner devant lui. Avec la permission de Dieu, ils assistent les fidèles dans leur lutte pour la cause de Dieu et transmettent ses messages à ses élus. Parmi les anges de cette catégorie supérieure, le Coran et la tradition mentionnent en premier lieu Gabriel (*Jibrā'il*, *Jibril*, S. II, 97-98 ; S. LXVI 4). Il est surnommé « Esprit fidèle » (*ar-Rūḥu-l-'Amin*, S. XXVI, 193-195) « Esprit de sainteté » (*Rūḥu-l-Quddūs*, S. XVI, 102). Il est le transmetteur de la révélation de Dieu aux prophètes ; il fut le « noble messenger » (*rasūl Karīm*) auprès de la Vierge Marie pour lui annoncer la naissance surnaturelle d'un fils, « un Verbe de sa part, l'Oint, Jésus fils de Marie, illustre ici-bas et dans l'au-delà et l'un des *muqarrabūn* (« rapprochés du trône de Dieu », S. III, 45). C'est lui qui fit « descendre » le Coran en une langue claire (arabe) et le confia par révélation graduelle au cœur de Muḥammad (S. LIII, 5-18 et S. LXXXI, 19-25). A Marie, comme à Muḥammad, il apparaît sous la forme blanche « d'un homme accompli ». La sourate XXXV (V.2) nous donne un bref détail sur la forme apparente des anges : ils sont ailés. Ce détail coranique est à rapprocher de ce que l'Ancien Testament nous fournit : « Ils (les séraḥīm) avaient chacun six ailes, deux dont ils se couvraient la face, deux dont ils se couvraient les pieds, deux dont ils se servaient pour voler » (És., VI, 2).

Autres anges de même catégorie : Izrā'il (Azraël), l'ange de la mort « chargé d'achever les hommes » avant leur comparution devant Dieu (S. XXXII, 11) ; Mikā'il (Michel) gouvernant les forces de la nature et plus spécialement les vents, les tempêtes, la pluie. Il est cité parfois à côté de Gabriel dans le Coran (S. II, 98).

Ces trois anges forment, avec Isrā'il — l'ange de la « trompette de la résurrection » (qui n'est pas nommé dans le Coran) — les quatre archanges au service de Dieu pour l'exécution de sa volonté sur terre.

La seconde catégorie d'anges comprend ceux qui sont affectés à la garde de l'enfer. Ils forment le corps des dix-neuf *zabānī* (gardes) dont il est question à la S. LXXIV, 30, et sont placés sous les ordres d'un chef, Malīk (S. XLIII, 77).



A ces deux premières catégories d'anges s'en ajoute pour l'imâm al-Ghazâlî (GHAH, III, pp. 120-123) une troisième : l'innombrable foule des anges terrestres qui interviennent dans tout ce qui se produit sur terre : contrôle de la vie humaine, interrogatoire de l'homme après sa mort, déroulement des phénomènes terrestres, mouvement des astres, etc. A la seule nutrition de l'homme sont affectés sept anges dont le sixième, par exemple, assure les rapports entre le sang et les os. Des centaines d'autres anges interviennent dans sa vision, son audition, ses mouvements, etc. Parmi eux, deux secrétaires dressent, chacun en ce qui le concerne, le bilan quotidien de ses actes bons ou mauvais (S. LXXXII, 10-12 ; GHAH, III, p. 63).

Dans l'eschatologie musulmane, deux anges, Munkar et Nakir, ont été l'objet de longs développements. Ils visitent le mort la nuit qui suit son enterrement et le soumettent à la question essentielle : sa foi. Il doit répondre : « Ma religion est l'Islâm, Muḥammad est mon prophète. Je témoigne qu'il n'y a qu'un Dieu ». C'est ce témoignage du dernier instant de la vie que vise la S. XIV, 32 et c'est en vue de cet interrogatoire (*su'âl*) que ceux qui assistent un musulman à l'article de la mort doivent lui rappeler, en lui faisant lever son index droit, la formule : « J'atteste qu'il n'y a qu'un Dieu et Muḥammad est son Prophète ». Si, au cours de cet interrogatoire, le mort, reprenant conscience, répond correctement, il est dans le *barzakh* pour attendre, en candidat au paradis, le jour du Jugement dernier. Dans le cas contraire, sa tombe devient un purgatoire précédant l'enfer. Il endure alors le châtiment du tombeau (*'azabu-l-qabr*) (cf. THAU, t. I, pp. 59-95 ; AZAD, pp. 16-20 ; JAWR, pp. 62-144).

Dans leur rôle céleste, comme dans les missions qui leur sont confiées sur terre par Dieu, la règle à laquelle les anges sont soumis est l'obéissance absolue. Cette obéissance (S. LXVI, 6) à Dieu est en elle-même un acte d'adoration, un hommage inlassable (S. XXI, 19-20) rendu à son omnipotence, à sa sagesse, à son omniscience. Tels sont les éléments généraux de l'angéologie coranique. (Quant aux sources européennes, voir *Encycl. Isl.*, s. v. Malâ'ika ; MENL, pp. 10-18 ; CORB, pp. 121-187 ; GUEN, pp. 324-327 ; JUNF, pp. 467-502 ; MARH, pp. 73-87).

L'angéologie islamique qui a son fondement dans le Coran et la tradition a des rapports avec l'angéologie judaïque et l'angéologie chrétienne. Mais, malgré des ressemblances extérieures, les différences qui les séparent se révèlent, à l'analyse, réelles et profondes tant au point de vue de la conception de leur nature d'anges que de celle de leur vocation.

L'angéologie judaïque par rapport à celle de l'Islâm est d'abord d'une complexité déroutante qui tient aux influences extérieures qui se sont exercées sur la notion d'anges chez les juifs, malgré l'opposition maintes fois réitérée du rabbinat. Parmi ces influences, dont les incidences sur les croyances populaires sont évidentes, celle de Babylone est à mettre au premier plan. Dans la chronologie de la composition de la Bible, on constate en effet qu'aucun ange n'est désigné par un nom propre dans la partie antérieure à Daniel (Dan., VIII, 16 ; IX, 21) et c'est à Babylone que les noms propres sont empruntés : « les noms des anges vinrent à Israël de Babylone » (Michna-Roch Hachana, 56). Le nom de la célèbre cité babylonienne d'Our ne semble pas sans rapport étymologique avec l'ange Uriel. A la même influence doit être attribuée, sans doute, l'invocation des anges, en dépit de l'ordre formel de ne s'adresser qu'à Dieu (Berakhot, 13). On connaît la prière rituelle qui précède le sommeil : « Au nom du Seigneur ; Dieu d'Israël, que Michel soit à ma droite, Gabriel à ma gauche, Uriel devant moi, Raphaël derrière moi et qu'au-dessus de ma tête demeure la divine présence de Dieu. »

Quoi qu'il en soit, l'angéologie juive reflète la conception même de l'univers selon le Talmud. Conception commune, au demeurant, à tous les Sémites : l'univers non détectable par les sens humains, l'univers invisible des Esprits, et l'ensemble des êtres et des choses qui tombent sous les sens. Ces deux univers portent chez les Arabes le nom de *ibaqalâni* (le monde des génies et des hommes). Dans le Talmud ils ont des noms distincts : le monde des anges (*'elyonim* = ceux d'en haut) et le monde des hommes (*takhtonim* = ceux d'en bas). Les premiers font partie de la cour céleste de Dieu (I Rois, XXII, 19 ; És., VII, 1, Job, I, 6). Ils se querellent parfois entre eux, ce qui a des incidences toujours fâcheuses sur la paix terrestre, d'où cette prière : « Que ta volonté, Seigneur notre Dieu, soit de maintenir la paix domestique là-haut et de même ici-bas » (Berakhot, XVI).

Dieu ne fait rien sur terre sans les consulter, tout en se réservant la décision finale (Sanhedrin, XVIII) et c'est dans ce sens que doit être expliqué son entretien avec les anges avant de créer Adam (CHOP, p. 478). Entretien qui prend le sens d'une simple information dans le Coran (S. II, 30). Qui dit monde des anges, dit multitude d'êtres invisibles, sur la création et la nature desquels il y a des divergences aussi bien dans les sources que dans les théories rabbiniques.

Du moins dans le « temps biblique » de la création, celle des anges est placée au deuxième jour ou au cinquième jour par une interprétation un peu trop sollicitée des textes (Ps. CIV, 3 ; Gen., I, I, 3, 30 ; És., XI, 2).

Sur la nature même des anges, le désaccord est encore plus accusé. Selon les interprétations de la Thora (loi, enseignement) et les conjectures rabbiniques dont le Talmud fait état, les anges sont formés

mi-partie d'eau, mi-partie de feu et possèdent cinq ailes. Selon une interprétation tardive, du Ps. XXX, 6, ils tirent leur origine de l'émission de la voix de Dieu. Selon la célèbre conversation de l'empereur Hadrien avec le rabbin Ben Khananya, ils furent créés d'un fleuve de feu par référence à David (VII, 10). Le Talmud rejette toute théorie attribuant aux anges la possibilité de perpétuer leur espèce par eux-mêmes et leur reconnaît une immortalité relative. Dieu détruit tous ceux qui parmi eux désobéissent. Les anges doivent leur subsistance à la Shekina. Ils ne s'alimentent pas et ne sont pas sujets aux passions humaines (Jetzer Hara). Selon Ézéchiél (1, 6-9) ils ont une stature d'homme, n'ont pas d'os, ont quatre faces – et peuvent ainsi voir toujours Dieu – quatre ailes (et non pas cinq), leurs pieds rappellent les pattes du veau. La seule langue qu'ils parlent est l'hébreu à l'exception de Gabriel qui parle soixante-dix langues. Leur mission principale est de louer Dieu (Job, XXXVIII, 7). Leurs autres activités ne sont pas très précisées d'une manière unanime. Du moins le Talmud rejette tout rôle angélique dans les rapports entre Dieu et les hommes.

L'ange n'est pas un intermédiaire entre Dieu et l'homme, à qui Dieu manifeste directement sa volonté, tel est du moins l'enseignement de la Thora dans sa partie antérieure à Daniel. Avec Daniel les anges reçoivent des noms et des rôles. Dans la foule d'anges qui se comptent par myriades, ceux qui sont les plus cités dans le Talmud ont des missions précises. Jurkemi est prince de la grêle (Presakhim, x), Ridya, prince de la pluie (Taanith, IV, 25), Rahab, prince de la mer (Baba Bathra x, 74), Laila, prince de la nuit (Sanh., XCVI, a) et de la conception (Nidda, VI), Duma, prince de la mort (Berakhot, XVIII), etc.

L'un deux, Métatron, joue dans l'angélogie juive un rôle de collaborateur à l'œuvre divine. Ce rôle est si complexe (Ex., XXII, 20-21 ; XXIV, 1) que certaines sectes, en particulier les sadducéens, ont cherché à assimiler Métatron à Dieu (COHT, p. 97).

De même que dans l'Islâm l'individu est assisté de deux anges secrétaires chargés d'enregistrer ses actes, de même il est admis chez les juifs que deux anges, l'un bon et l'autre mauvais, tiennent compagnie à tout individu, pour consigner ses actes quotidiens (Khagiga, 16, a ; Chabbath, 88, a).

Dans la multitude des anges que le Talmud cite, ceux qui surpassent tous les autres sont Michel, Gabriel, Raphaël, Uriel. Ils constituent dans la hiérarchie angélique juive la catégorie supérieure, celle des archanges et leur nombre correspond aux quatre divisions de l'ancienne armée israélite (Nb., II). Eux aussi résident tout près de Dieu dans le ciel. Dans le ciel, car là aussi l'influence de l'astrolâtrie babylonienne est certaine. Il fallait regarder vers le ciel pour rendre un culte à la lune, au soleil ou à d'autres astres. Toutes les religions du monde placent le sacré dans le ciel, alors qu'à vrai dire Dieu ne peut être que partout.

« Chaque nation a son ange gardien, Michel est celui d'Israël » (COHT, p. 95). Il est considéré comme l'avocat et le protecteur des juifs, l'initiateur de Moïse, l'annonciateur de la naissance d'Isaac à Sara, le défenseur auprès de Dieu du peuple juif contre Satan (Samaël). Gabriel, dont la tradition musulmane fait l'ami de Muḥammad, est du même rang et est conçu comme prince du feu. Les juifs lui préfèrent Michel, car ils le tiennent pour un annonciateur de mauvaises nouvelles pour eux, bien qu'il les ait assistés lors de la captivité de Babylone et qu'il ait favorisé les succès d'Esther auprès d'Assuérus au détriment de sa rivale Vasti. Raphaël est l'ange de la guérison, tandis qu'Uriel, l'initiateur à la Thora, est celui à qui les juifs doivent la connaissance de Dieu.

Quelle place occupe Satan dans cette angélogie ? Celle d'un ange rebelle personnifiant la méchanceté, l'incitation à « la mauvaise impulsion » (Getzer hara). Il est de coutume chez les juifs d'invoquer Dieu en faveur de son amphitryon en disant : « Qu'il prospère en tout ! Que Satan n'ait aucun pouvoir sur lui, sur son travail et sur le nôtre ! »

Satan, en effet, séduit l'homme, l'accuse devant Dieu et lui administre la mort. Il est l'instigateur de la fabrication du Veau d'or, il répand tous les maléfices sur terre, manifeste sa malfaisance au cours des voyages en mer, dans les ruines, dans la solitude. Il est l'ange de la mort et le tentateur durant l'année, sauf le jour de l'expiation (Lev., 16, Yoma, 20). Alors que l'Islâm rejette la théorie de la chute des anges, la littérature apocalyptique judaïque l'admet (LAND, p. 113). Énoch (environ 170 à 110 av. J.-C.) nous fournit à cet égard un exposé complet de la chute de Harût et Marût. Il est vrai que déjà dans la Genèse (VI, 1-4) on trouve des exemples de chutes d'anges appelés paradoxalement « fils de Dieu ».

Le Talmud et le Midrach s'étendent longuement sur la théorie des mauvais anges (absents dans l'Islâm) à laquelle elle donne comme base l'*aph* (colère) et le *kbema* (irritation) de Dieu.

C'est à cette catégorie qu'appartiennent les anges de la destruction tels que Ketzeph (courroux), Machkhit (destructeur), Mekhalé (dévastateur), leur chef est Samaël (Satan). L'Islâm distingue l'espèce angélique de l'espèce démoniaque (al-Ghazali disait : « Le cœur est entre l'ange et le démon »). Le judaïsme tient les démons pour des anges malfaisants et on notera là aussi une différence sensible de conception, comme on notera aussi, au point de vue de la ressemblance, l'idée de supériorité

conditionnelle de certains hommes sur les anges (Sahn., 59, 93 ; Nedarim, 32, Chabbath, 8). Au cours des siècles, l'angéologie juive n'a pas manqué d'évoluer. Cette évolution s'est manifestée chez le peuple israélite par des superstitions et des pratiques magiques contre lesquelles les rabbins ont courageusement élevé des protestations véhémentes. Elle s'est traduite sur le plan doctrinal, sous l'influence grecque. Le meilleur auteur à citer dans cet ordre d'idées est le philosophe dogmatique Ibn Maymûn (connu en Europe sous le nom de Maïmonide). Dans son *Avertissement aux insouciantes* (titre indifféremment traduit par *Guide des égarés*) il définit les anges comme des êtres sans corps et les assimile aux « intelligences séparées » d'Aristote. Il en fait des intermédiaires entre Dieu et les êtres par lesquels sont mues les sphères célestes et s'accomplissent la naissance et le mouvement des animaux (p. 73). Pour lui, le terme Malakh par lequel les anges sont désignés peut être aussi appliqué aux intelligences qui se révèlent aux prophètes dans leurs visions et aux facultés animales (MAIG, pp. 72-76).

Tout autrement se pose la problème de l'angéologie chrétienne (on sait que les protestants – les calvinistes mis à part – n'admettent pas l'existence des anges et des démons depuis le théologien Scheiermacher).

Alors que dans le judaïsme et dans l'Islâm l'angéologie trouve son fondement dans la Bible et le Coran, l'angéologie chrétienne est moins nette dans les Évangiles que dans les Épîtres pauliniennes, les Actes des Apôtres et l'exégèse. Assurément, on peut relever dans les Évangiles des allusions au monde angélique. Gabriel est le premier qui aurait prononcé l'Ave Maria (Lc, I, 28). Selon saint Mathieu (XVIII, 10), Jésus enseigne aux disciples que les « petits ont leurs anges dans les cieux qui regardent continuellement la face de Dieu ». L'Apocalypse de Jean fait état (ch. VIII) des sept anges avec leurs sept trompettes. Mais c'est surtout dans les Épîtres pauliniennes interprétées (Éph., I, 21 ; Col., I, 16 ; Hébr., I, 14), les Actes (X, 3 suiv.), Tobie (XII, 10) ; les Épîtres de Pierre (II Pierre, II, 14), l'Épître de Jude (6), qu'il est question des anges bons et des anges démons, sans qu'il soit possible de déduire pour autant de ces textes une tendance doctrinale relative à la nature et à la vocation des anges. Ce contraste n'a pas échappé au plus grand docteur du christianisme, saint Augustin, qui écrit dans sa *Cité de Dieu* (AUGC, p. 160) : « Dans les récits que les Saintes Lettres font du monde, on ne trouve nulle part signalés avec évidence le fait et l'ordre de la création des anges. » La création des anges et celle du monde lui apparaissent concomitantes et au lieu de situer la première en un jour parmi les « six jours », il la conçoit d'une façon très spiritualiste. Pour saint Augustin, les « anges sont eux-mêmes cette lumière qui a reçu le nom de jour ».

C'est sur cette conception qu'est fondée l'angéologie chrétienne qui prend malheureusement de moins en moins d'importance dans l'enseignement moderne de la théologie dans les instituts chrétiens. Cette base doctrinale très spiritualiste fut légèrement déviée, au cours des siècles. A la conception des « anges lumières » de saint Augustin, a succédé peu à peu celle des « essences spirituelles personnalisées » douées d'intelligence, invisibles, incorporelles, mais pouvant revêtir un corps visible en vue de fins déterminées (et la similitude de l'angéologie chrétienne et de l'angéologie islamique est ici parfaite). Ces « essences » vivent dans une félicité surnaturelle résultant de la connaissance parfaite de Dieu. Dans leur hiérarchie (neuf chœurs), le groupe supérieur est formé par les Séraphins ; les Chérubins se tiennent près du trône de Dieu et contemplant sa face. Le groupe inférieur (archanges et anges) sert d'intermédiaire entre lui et les hommes. Ils sont ses messagers et les servants de sa volonté.

Dans son développement ultérieur, l'angéologie chrétienne fut fortement influencée par celle des juifs. Un même rôle est dévolu aux archanges, sauf Uriel qui chez les chrétiens avait veillé le sépulcre du Christ. Pour les théologiens chrétiens, comme pour les rabbins, les mauvais anges sont ceux qui se sont détournés de Dieu. Ils peuvent séduire les hommes ou encore les tourmenter, les accabler de maladies (GLAC, p. 337). Mais alors que la névropathie est attribuée par la tradition de l'Islâm aux djinns qui ne sont pas de nature angélique, le christianisme a longtemps érigé en théorie « la possession » des hommes par les esprits malins, les mauvais anges, les diables, sous les ordres de Satan appelé aussi Beelzebub (Mtt., X, 25), Belial (II, Cor., VI, 15) qui « rôde dans le monde comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer » (I Pierre, V, 8). Ces mauvais anges ont reçu une hiérarchie : une hiérarchie infernale avec à sa tête Lucifer, assisté d'Asmodée (démon de la concupiscence), Mammon (démon de l'avarice), Beelzebub (démon de la magie).

On connaît les ravages que cette théorie a occasionnés au Moyen Age et les procès de sorcellerie. Si l'Islâm n'a pas livré les sorciers au bûcher, du moins la croyance aux djinns, comme nous le verrons plus loin, a été l'une des causes de la décadence de sa civilisation.

## CANEVAS

- Dieu : Créateur de l'univers qu'Il soutient et dont Il est le seul à connaître les mystères ; Maître des éléments, Il ajoute ce qu'Il veut à Sa création ; tout Lui est possible. Le devenir de ce qui existe dépend de Lui et revient à Lui ; la bonne parole et la bonne action s'élèvent jusqu'à Lui. Il dirige et égare qui Il veut ; de Lui dépendent le don et le refus de la grâce ; Il choisit les anges comme émissaires. Pas de changement à Ses Lois : 1-1, 8-10, 13, 17-18, 37, 41, 43-44.
- La création : œuvre de Dieu qui a créé l'homme de poussière, ensuite de sperme ; les merveilles de la création : la mer, les fleuves, la nuit, le jour. Dieu peut remplacer Sa création par une nouvelle création : 1, 10, 12-13, 27-28.
- Les anges : messagers de Dieu : 1.
- Satan : ennemi de l'homme : 5-6.
- Vanité du culte rendu aux faux dieux : 14, 40.
- L'homme : il est exhorté à se souvenir et à adorer Dieu ; il doit être certain de la résurrection ; la durée de sa vie est prédéterminée ; il est le dernier usufruitier de la terre ; il est faible et indigent par rapport à Dieu. Si Dieu voulait le punir pour ses crimes, il n'y aurait plus d'hommes sur terre. Le crime implique la responsabilité de son auteur. Le pécheur n'a à compter sur personne pour endurer ou partager le poids de ses mauvaises actions : 3-5, 11, 15-16, 18, 39, 44-45.
- Le Coran : vérité de Dieu confirmant les Écritures antérieures : 31-32.
- Muhammad : doit patienter, comprendre que l'aveugle (mécréant) n'est pas pareil à celui qui voit (croyant) ; si on le traite d'imposteur, les impies ont accablé tous les envoyés de Dieu de cette accusation ; son rôle est avant tout d'avertir et d'annoncer et d'être conscient d'apporter la vérité aux hommes : 4, 18-26.
- Les autres prophètes : invariablement traités d'imposteurs par les peuples auxquels ils ont été envoyés : 25.
- Les croyants : la charité complète la foi ; l'une et l'autre conditionnent le salut ; différentes catégories de croyants : 7, 18, 29-35.
- Les mécréants : traitent toujours les prophètes de menteurs ; ils seront châtiés pour leur impiété et leurs machinations ; vanité de leur repentir tardif ; ils ne tirent aucune leçon de ce qu'ils voient : 4, 7, 10, 36-37, 42-44.
- La résurrection : c'est une certitude : 5.
- Le paradis : le séjour des bienheureux ; demeure stable, exempte de tristesse : 33-35.
- L'enfer : séjour des impies : 36.

## (سورة فاطر)

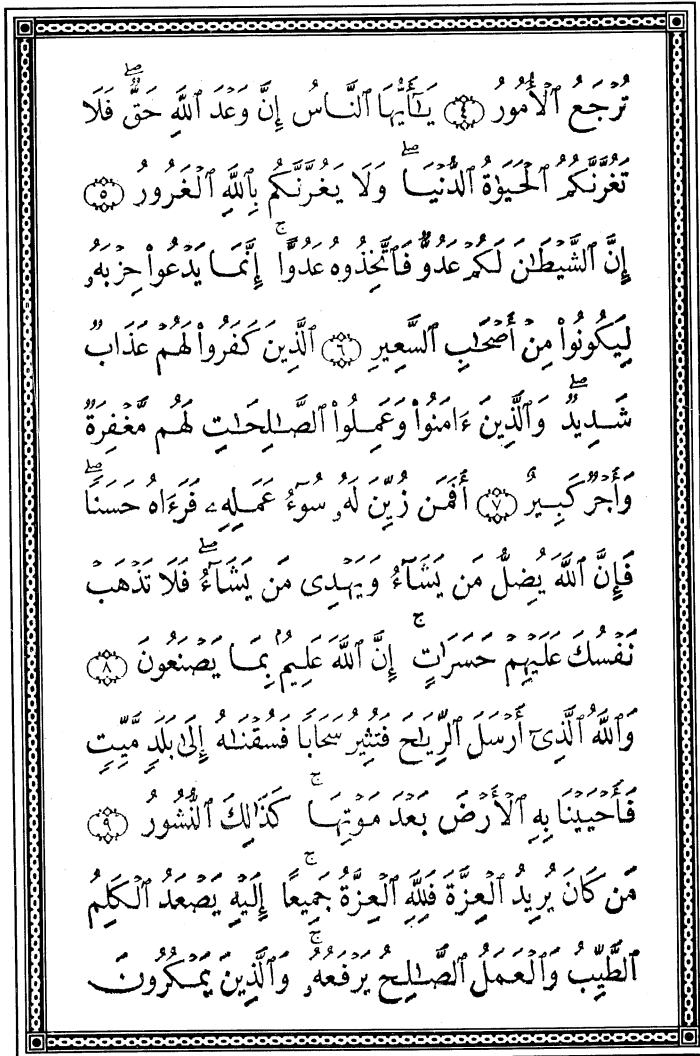
بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

أَلْحَمْدُ لِلَّهِ فَاطِرِ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ جَاعِلِ الْمَلَائِكَةِ  
 رُسُلًا أُولَى أَجْنِحَةٍ مَثْنَى وَثُلَاثَ وَرُبْعَ يَزِيدُ فِي الْخَلْقِ  
 مَا يَشَاءُ إِنَّ اللَّهَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴿١﴾ مَا يَفْتَحُ اللَّهُ  
 لِلنَّاسِ مِنْ رَحْمَةٍ فَلَا مُمْسِكَ لَهَا وَمَا يُمْسِكُ فَلَا مُرْسِلَ  
 لَهُ مِنْ بَعْدِهِ ۗ وَهُوَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ ﴿٢﴾ يَتَأْتِيهَا النَّاسُ  
 أَذْكُرُوا نِعْمَتَ اللَّهِ عَلَيْكُمْ هَلْ مِنْ خَلْقٍ غَيْرِ اللَّهِ يَرْزُقُكُمْ  
 مِنَ السَّمَاءِ وَالْأَرْضِ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ فَأَنَّى تُؤْفَكُونَ ﴿٣﴾  
 وَإِنْ يَكْذِبُوكَ فَقَدْ كَذَّبَتْ رُسُلٌ مِنْ قَبْلِكَ وَإِلَى اللَّهِ

1. Louange à Dieu, créateur primordial des cieux et de la terre, qui a fait des anges des messagers pourvus de deux, trois ou quatre ailes et ajoute à la création ce qu'il veut. En vérité, Dieu est omnipotent.
2. Il n'est personne qui retienne la grâce que Dieu accorde aux hommes [comme] il n'est personne qui [puisse] envoyer ce qu'il retient. Il est puissant et sage.
3. O hommes ! souvenez-vous des bienfaits de Dieu envers vous. Y a-t-il un créateur en dehors de Dieu qui vous attribue du ciel et de la terre votre subsistance ? Il n'y a d'autre dieu que lui. Comment [pouvez-vous] vous détourner de lui ?
4. Si [les impies] te traitent d'imposteur, [d'autres] messagers avant toi l'ont été également. Mais c'est à Dieu que les choses seront ramenées.



## (الجزء الثاني والعشرون)



5. O hommes ! La promesse de Dieu est vraie ! Que la vie d'ici-bas ne vous séduise point ! Que le séducteur ne vous induise pas en erreur au sujet de Dieu !
6. Satan est pour vous un ennemi. Prenez-le comme tel ! Il incite ses partisans à être [avec lui] les hôtes de la fournaise.
7. Les mécréants seront terriblement châtiés. Les croyants [qui] pratiquent le bien [obtiendront] le pardon [de leurs péchés] et une magnifique rétribution.
8. Eh quoi ! celui à qui la laideur de son action [paraîtra] embellie... ? Dieu égare et dirige [vers la bonne voie] qui il veut. Que ton âme ne s'épuise point en gémissements sur leur [sort]. Dieu sait bien ce qu'ils font !
9. [C'est] Dieu qui déchaîne les vents, lesquels soulèvent des nuages que nous conduisons vers une contrée desséchée. Nous revivifions par eux une terre morte. Ainsi sera la résurrection.
10. Quiconque désire la puissance... [eh bien], la toute-puissance est à Dieu vers qui monte toute parole agréable et qui hausse la bonne action. Ceux qui manigancent des actions perfides seront terriblement châtiés. Leur perfidie [est vouée] à l'échec.

V. 10 : *La puissance...*, suspension équivalant à « ne doit pas ignorer que... ».  
*Parole*, le mot est plur. fém. dans le texte et son qualificatif au masculin sing.



## (سورة فاطر)

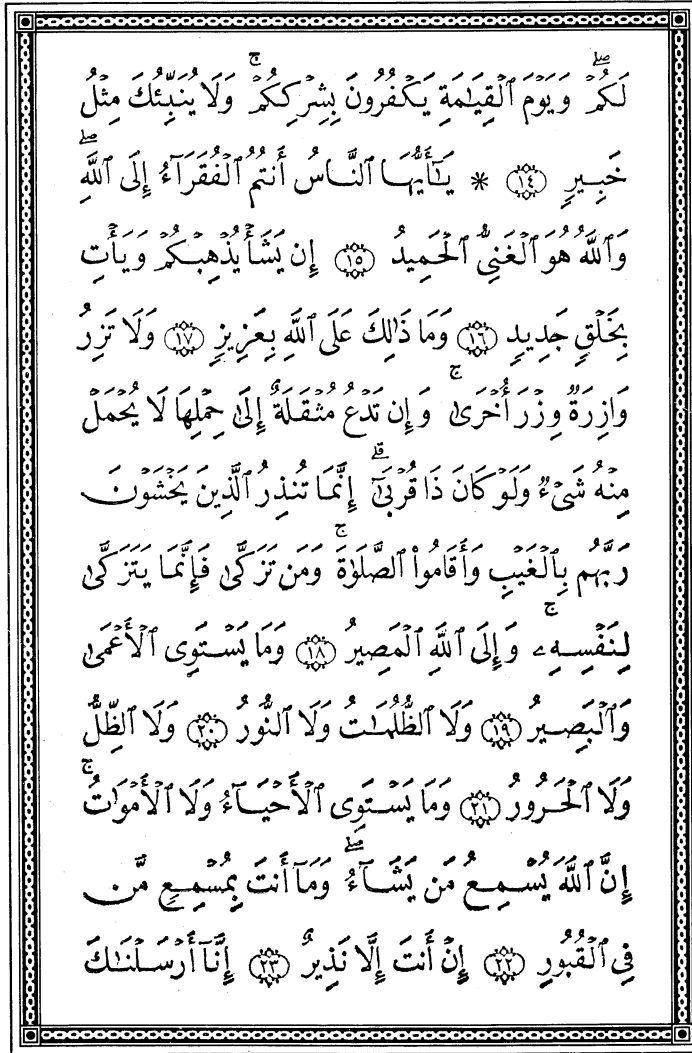
السَّعَاتِ لَهُمْ عَذَابٌ شَدِيدٌ وَمَكْرُ أُولَئِكَ هُوَ يُبَوِّرُ ﴿١١﴾  
 وَاللَّهُ خَلَقَكُمْ مِنْ تُرَابٍ ثُمَّ مِنْ نُطْفَةٍ ثُمَّ جَعَلَكُمْ أَزْوَاجًا  
 وَمَا تَحْمِلُ مِنْ أُنْثَىٰ وَلَا تَضَعُ إِلَّا بِعِلْمِهِ وَمَا يُعْمِرُ مِنْ  
 مُعَمَّرٍ وَلَا يُنْقِصُ مِنْ عُمُرِهِ إِلَّا فِي كِتَابٍ ﴿١٢﴾ إِنَّ ذَلِكَ  
 عَلَى اللَّهِ يَسِيرٌ ﴿١٣﴾ وَمَا يُسْتَوَى الْبَحْرَانِ هَذَا عَذَابٌ  
 فَرَاتٌ سَائِغٌ شَرَابُهُ وَهَذَا مِلْحٌ أُجَاجٌ وَمَنْ كُلَّ تَاكُلُونَ  
 لَحْمًا طَرِيًّا وَتَسْتَخْرِجُونَ حُلِيَةً تَلْبَسُونَهَا وَتَرَى الْفَلَكَ  
 فِيهِ مَوَاحِرٍ تَلْبَتُغُونَ مِنْ فَضْلِهِ وَلَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ ﴿١٤﴾  
 يُوَلِّجُ اللَّيْلَ فِي النَّهَارِ وَيُوَلِّجُ النَّهَارَ فِي اللَّيْلِ وَسَخَّرَ الشَّمْسَ  
 وَالْقَمَرَ كُلٌّ يَجْرِي لِأَجَلٍ مُسَمًّى ذَلِكَ اللَّهُ رَبُّكُمْ لَهُ الْمُلْكُ  
 وَالَّذِينَ تَدْعُونَ مِنْ دُونِهِ مَا يَمْلِكُونَ مِنْ قِطْمِيرٍ ﴿١٥﴾  
 إِنْ تَدْعُوهُمْ لَا يَسْمَعُوا دَعَاءَكُمْ وَلَوْ سَمِعُوا مَا اسْتَجَابُوا

11. Dieu vous a créés de poussière, puis de sperme, puis a fait de vous des couples. Aucune femelle ne porte ou ne met bas sans qu'il le sache. Aucune existence n'est prolongée ou abrégée sans que cela soit consigné dans un livre. C'est facile pour Dieu.
12. Les deux mers ne sont pas identiques : l'une est [d'une eau] agréable, douce, potable ; [celle de] l'autre est saumâtre, amère. [Néanmoins] de chacune vous [retirez pour] votre consommation une chair fraîche et des perles dont vous vous parez. On y voit le vaisseau fendre [l'eau] avec bruit, à la recherche d'une faveur divine, pour que vous soyez reconnaissants.
13. Il insère la nuit dans le jour et le jour dans la nuit ; il a soumis [à ses ordres] le soleil et la lune. [Aussi] chacun d'eux [poursuit-il] sa course jusqu'au terme fixé. Voilà [l'œuvre de] votre Seigneur à qui appartient la royauté ! Quant à ceux qu'en dehors de lui vous invoquez, ils ne possèdent même pas une pellicule de noyau de datte.
14. Si vous les priez, ils n'entendent pas vos prières et même s'ils étaient [capables] d'entendre, ils ne vous exauceraient pas. Le jour de la résurrection ils renieront votre polythéisme. Nul ne peut [mieux] enseigner que celui qui est bien informé.

V. 11 : *Dieu vous a créés de poussière*, à l'origine, puis par fécondation, dans la suite.  
*Les deux mers* : la mer et les fleuves, le terme *bahr* s'appliquant aux deux.

V. 13 : *Jusqu'au terme fixé*. Le mouvement des étoiles, des planètes et des satellites, autour de leurs axes ou suivant leurs orbites, a une durée limitée par prédestination, car les astres sont voués à disparaître.

## (الجزء الثاني والعشرون)



15. O hommes ! C'est vous qui êtes pauvres [et avez besoin] de Dieu, et Dieu est riche et digne de louange.
16. S'il veut, il vous fera disparaître et vous remplacera par de nouvelles créatures.
17. Cela n'est pas difficile pour Dieu.
18. Aucun portefaix ne portera le fardeau d'un autre. Si un porteur surchargé appelle à l'aide, sa charge n'en sera pas allégée [pour autant], quand bien même [celui qu'il appelle] est un proche parent. Tu n'as à avertir que ceux qui craignent Dieu en ce qui leur échappe et qui prient. Quant à celui qui se purifie, il le fait pour lui-même, car le devenir est vers Dieu.
19. L'aveugle et celui qui voit ne sont pas égaux,
20. les ténèbres et la lumière ne sont pas identiques,
21. pas plus que [la fraîcheur] de l'ombre et [l'ardeur de] la chaleur,
22. ni les vivants et les morts. Dieu permet à qui il veut d'entendre. Tu ne peux faire entendre ceux qui sont dans les tombes.
23. Tu es seulement un avertisseur.
24. Nous t'avons envoyé avec la vérité, comme annonciateur et avertisseur. Il n'y a pas de communauté chez laquelle aucun avertisseur ne soit passé.

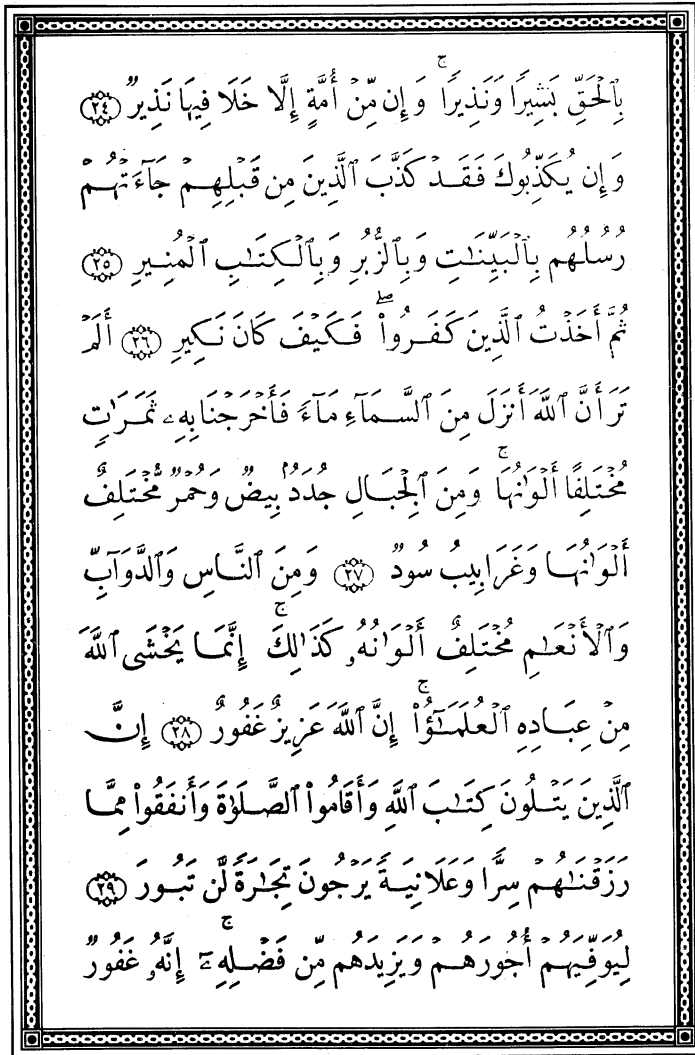
V. 18 : *En ce qui leur échappe*, text. : « par » ou « avec l'absent ». Nous avons déjà noté les différents sens du mot *ghayb* (mystère, secret, inconnaissable, irrévélation). Tab. (XXII, 127) propose comme interprétation : l'invisible comme la résurrection, le paradis, etc. Zam. (III, 273) propose *sirr* (secret, mystère).

*Se purifie, tazakka*, « se purifier » (le sens de « s'acquitter d'une aumône » n'est pas retenu par l'exégèse) qui ajoute : se purifier par les bonnes actions (Tab., XXII, 128 ; Zam., III, 273 ; Jalâl, p. 577, « se purifier du polythéisme »).

V. 19 : *L'aveugle et celui qui voit* : celui qui ne croit pas et celui qui a la foi.

V. 22 : *Dieu permet d'entendre* : l'appel à la foi.

## (سورة فاطر)



25. Si [les impies] te traitent d'imposteur, ceux qui furent avant eux ont déjà crié au mensonge [lorsque] leurs messagers se présentèrent à eux avec des preuves, les Écrits et le livre lumineux.
26. J'ai saisi ensuite ceux qui n'avaient pas cru. Et quelle réprobation fut la sienne !
27. N'as-tu point vu que Dieu fait descendre du ciel une eau grâce à laquelle il fait pousser des [plantes donnant] des fruits de couleurs variées ? Les montagnes ont des stries de diverses couleurs, blanches, rouges ou très noires.
28. Sont également de couleurs différentes, les hommes, les animaux, le bétail. Seuls les savants redoutent Dieu, parmi ses serviteurs. Dieu est puissant et clément.
29. Certes, ceux qui récitent le livre de Dieu, accomplissent la prière et prélèvent l'aumône, secrètement ou publiquement, sur ce que nous leur avons attribué, espèrent [faire ainsi] un commerce durable,
30. [en comptant] que Dieu leur donnera rétribution avec une gratification supplémentaire. Dieu est, en effet, clément et récompense les œuvres méritoires.

V. 25 : *Les Écrits (subūf)* donnés à Abraham, la Thora et l'Évangile (Jalâl, p. 577). La Thora, les Psaumes et l'Évangile (Zam., III, 274).

V. 30 : *Les œuvres méritoires*, Tab., XXII, 133.

(الجزء الثاني والعشرون)

شُكُورٌ ﴿٣١﴾ وَالَّذِي أَوْحَيْنَا إِلَيْكَ مِنَ الْكِتَابِ هُوَ  
 الْحَقُّ مُصَدِّقًا لِمَا بَيْنَ يَدَيْهِ إِنَّ اللَّهَ بِعِبَادِهِ لَخَبِيرٌ  
 بَصِيرٌ ﴿٣٢﴾ ثُمَّ أَوْرَثْنَا الْكِتَابَ الَّذِينَ اصْطَفَيْنَا مِنْ عِبَادِنَا  
 فَمِنْهُمْ ظَالِمٌ لِنَفْسِهِ وَمِنْهُمْ مُقْتَصِدٌ وَمِنْهُمْ سَابِقٌ  
 بِالْخَيْرَاتِ بإِذْنِ اللَّهِ ذَلِكَ هُوَ الْفَضْلُ الْكَبِيرُ ﴿٣٣﴾  
 جَنَّاتٌ عَدْنٍ يَدْخُلُونَهَا يُحَلَّوْنَ فِيهَا مِنْ أَسَاوِرٍ مِنْ ذَهَبٍ  
 وَوَلُؤْلُؤًا وَلِبَاسُهُمْ فِيهَا حَرِيرٌ ﴿٣٤﴾ وَقَالُوا الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي  
 أَذْهَبَ عَنَّا الْحَزْنَ إِنَّ رَبَّنَا لَغَفُورٌ شَكُورٌ ﴿٣٥﴾ الَّذِي  
 أَحَلَّنَا دَارَ الْمُقَامَةِ مِنْ فَضْلِهِ لَا يَمَسُّنَا فِيهَا نَصَبٌ وَلَا  
 يَمَسُّنَا فِيهَا لُغُوبٌ ﴿٣٦﴾ وَالَّذِينَ كَفَرُوا لَهُمْ نَارُ جَهَنَّمَ  
 لَا يُقْضَىٰ عَلَيْهِمْ فِيمَوتُوا وَلَا يُخَفَّفُ عَنْهُمْ مِنْ عَذَابِهَا  
 كَذَلِكَ نَجْزِي كُلَّ كَفُورٍ ﴿٣٧﴾ وَهُمْ يَصْطَرِحُونَ فِيهَا رَبَّنَا

31. Ce que nous t'avons révélé de l'Écriture est la vérité confirmant les [Écritures] antérieures. Certes, Dieu est très informé sur ses serviteurs ; il les observe.
32. Nous fîmes ensuite de ceux que nous avons choisis parmi nos serviteurs les héritiers du Livre. Parmi eux, il en est qui sont injustes envers eux-mêmes ; il en est qui se conforment modérément [à son enseignement] ; il en est qui, par la permission de Dieu, devancent les autres par les bonnes actions et c'est là la grande supériorité.
33. Ils entreront dans les jardins d'Éden parés de bracelets d'or et de perles. Là, leurs vêtements seront de soie.
34. Ils diront : « Louange à Dieu qui a éloigné de nous la tristesse ! Notre Seigneur est en vérité clément et reconnaît [nos mérites].
35. Il nous a installés, par sa grâce, dans la demeure de la stabilité : ni la fatigue ni la lassitude ne nous y atteignent.
36. [Quant à] ceux qui ne croient pas, [ils seront livrés] au feu de la géhenne. Ils ne seront pas condamnés à la mort [absolue] et aucun allègement ne sera porté à leur supplice. C'est ainsi que nous rétribuons tout ingrat.
37. Là, ils burleront : « Seigneur, fais-nous sortir [de la géhenne] pour que nous fassions une bonne œuvre, différente de celle que nous avons faite. » [Il leur sera dit] : Or ça, ne vous avions-nous pas donné une vie assez longue pour que celui qui réfléchit [pût] réfléchir ? [Pourtant] l'avertisseur est venu à vous !

V. 32 : *Du livre* : le Coran (Jalâl, p. 578 ; Zam., III, 275). Ṭab. (XXII, 133) étend le sens de *Kitâb* aux écritures précédant le Coran. Cependant tous les commentateurs interprètent l'expression « nous avons fait héritiers » par « communauté de Muḥammad » : les musulmans.

[*A son enseignement*] : à l'enseignement du Coran (Jalâl, *ibid* ; Zam., III, 275). Selon Râz. (XXVI, 25), il s'agit de ceux qui font tantôt le bien, tantôt le mal. Par « ceux qui sont injustes envers eux-mêmes », il faut entendre les hypocrites (Ṭab., XXII, 135).

*La grande supériorité* (Ṭab., XXII, 137). Autre sens : « la grande grâce, la faveur insigne ».



## (سورة فاطر)

أَخْرَجْنَا نَعْمَلًا صَالِحًا غَيْرَ الَّذِي كُنَّا نَعْمَلُ أَوَلَمْ نَعْمَرْكُمْ  
 مَا يَتَذَكَّرُ فِيهِ مَنْ تَذَكَّرَ وَجَاءَ كُرْهُ النَّذِيرِ فَذُوقُوا فَا  
 لِلظَّالِمِينَ مِنْ نَصِيرٍ ﴿٣٧﴾ إِنَّ اللَّهَ عَلِيمٌ غَيْبِ السَّمَوَاتِ  
 وَالْأَرْضِ إِنَّهُ عَلِيمٌ بِذَاتِ الصُّدُورِ ﴿٣٨﴾ هُوَ الَّذِي  
 جَعَلَ لَكُمُ خَلْقًا فِي الْأَرْضِ فَمَنْ كَفَرَ فَعَلَيْهِ كُفْرُهُ  
 وَلَا يَزِيدُ الْكَافِرِينَ كُفْرُهُمْ عِنْدَ رَبِّهِمْ إِلَّا مَقْتًا وَلَا  
 يَزِيدُ الْكَافِرِينَ كُفْرُهُمْ إِلَّا خَسَارًا ﴿٣٩﴾ قُلْ أَرَأَيْتُمْ  
 شُرَكَاءَ كُمُ الَّذِينَ تَدْعُونَ مِنْ دُونِ اللَّهِ أَرُونِي مَاذَا خَلَقُوا  
 مِنَ الْأَرْضِ أَمْ لَهُمْ شِرْكٌ فِي السَّمَوَاتِ أَمْ آتَيْنَهُمْ  
 كِتَابًا فَهُمْ عَلَىٰ بَيِّنَةٍ مِنْهُ بَلْ إِنْ يَعِدُ الظَّالِمُونَ بَعْضُهُمْ  
 بَعْضًا إِلَّا غُرُورًا ﴿٤٠﴾ \* إِنَّ اللَّهَ يُمْسِكُ السَّمَوَاتِ  
 وَالْأَرْضَ أَنْ تَزُولَا وَلَئِنْ زَالَتَا إِنْ أَمْسَكَهُمَا مِنْ أَحَدٍ



38. « Subissez donc votre peine ! Pas d'auxiliaire pour les injustes ! »
39. Certes, Dieu connaît le mystère des cieux et de la terre. Il connaît les secrets des cœurs. C'est lui qui a fait de vous les derniers usufruitiers de la terre. Quiconque est infidèle l'est à son détriment. L'infidélité des mécréants ne servira qu'à les rendre plus détestables auprès de Dieu. L'infidélité des mécréants ne servira qu'à rendre plus grave leur perte.
40. Dis-[leur] : « Voyez-vous vos associés que vous priez en dehors de Dieu ? Montrez-moi ce qu'ils ont créé de la terre ? Ont-ils une quote-part dans les cieux ? Leur avons-nous donné un livre leur permettant de s'appuyer sur des preuves [tirées] de celui-ci ? Non ! mais ce que les injustes se promettent les uns aux autres n'est qu'illusion. »
41. Dieu soutient les cieux et la terre pour qu'ils ne s'affaissent pas. S'ils s'affaissaient, nul ne les soutiendrait après lui. Il est, certes, longanime et clément.

## (الجزء الثاني والعشرون)

مِنْ بَعْدِهِ إِنَّهُ كَانَ حَلِيمًا غَفُورًا ﴿٤٢﴾ وَأَقْسَمُوا بِاللَّهِ جَهْدَ  
 أَيْمَانِهِمْ لَئِنْ جَاءَهُمْ نَذِيرٌ لَيَكُونُنَّ أَهْدَىٰ مِنْ إِحْدَىٰ  
 الْأُمَمِ فَلَمَّا جَاءَهُمْ نَذِيرٌ مَّا زَادَهُمْ إِلَّا نُفُورًا ﴿٤٣﴾ اسْتِكْبَارًا  
 فِي الْأَرْضِ وَمَكْرَ السَّيِّئِ وَلَا يَحِيقُ الْمَكْرُ السَّيِّئِ إِلَّا بِأَهْلِهِ  
 فَهَلْ يَنْظُرُونَ إِلَّا سُنَّتَ الْأَوَّلِينَ فَلَن تَجِدَ لِسُنَّتِ اللَّهِ  
 تَبْدِيلًا وَلَن تَجِدَ لِسُنَّتِ اللَّهِ تَحْوِيلًا ﴿٤٤﴾ أَوَلَمْ يَسِيرُوا  
 فِي الْأَرْضِ فَيَنْظُرُوا كَيْفَ كَانَ عَاقِبَةُ الَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ  
 وَكَانُوا أَشَدَّ مِنْهُمْ قُوَّةً وَمَا كَانَ اللَّهُ لِيُعْجِزَهُ مِن شَيْءٍ  
 فِي السَّمَوَاتِ وَلَا فِي الْأَرْضِ إِنَّهُ كَانَ عَلِيمًا قَدِيرًا ﴿٤٥﴾  
 وَلَوْ يَرَىٰ الَّذِينَ ظَلَمُوا أَنَّ اللَّهَ سَامِعٌ بِمَا كَسَبُوا مَا تَرَكَ عَلَىٰ ظَهْرِهِمَا  
 دَابَّةً وَلَكِن يُوَخِّرُهُم إِلَىٰ أَجَلٍ مُّسَمًّى فَإِذَا جَاءَ أَجْلُهُمْ  
 فَإِنَّ اللَّهَ كَانَ بِعِبَادِهِ بَصِيرًا ﴿٤٦﴾

42. Ils ont juré solennellement par Dieu que si un avertisseur venait à eux, ils seraient mieux guidés qu'aucune autre communauté. Or, lorsqu'un avertisseur est venu à eux [les voilà] pleins de répulsion [à son endroit],
43. par orgueil sur terre et manœuvre perfide. Or, la manœuvre perfide ne retombe que sur ses auteurs. N'attendent-ils donc rien d'autre que le sort traditionnel des anciens ? Or, jamais tu ne trouveras de changement dans la loi de Dieu.
44. Eh quoi ! n'ont-ils pas voyagé sur terre pour voir ce qu'il est advenu de ceux qui vécurent avant eux et qui étaient pourtant plus forts ? Dieu ne saurait être tenu en échec par quoi que ce soit, dans les cieux [comme] sur terre. Il est omniscient et puissant.
45. Si Dieu tirait vengeance des hommes pour les péchés qu'ils commettent, il ne laisserait à la surface de la terre aucune bête. Mais, il diffère [leur châtement] jusqu'au terme prévu. Lorsque [ce] terme arrivera... En vérité, Dieu observe ses serviteurs.

V. 45 : Pour les péchés, Tab., XXII, 147 ; Zam., III, 178.

Les commentateurs sont quelque peu embarrassés pour expliquer le rapport existant entre la destruction des animaux et le châtement infligé aux hommes pour leurs péchés. Il semble pourtant que le pécheur impénitent est comparé à une bête, car « vivre sans Dieu, dit-on communément, c'est vivre comme une bête ».



## Sourate XXXVI

## Yâ-Sîn (Y-S)



Quarante et unième dans l'ordre chronologique ; quatre-vingt-trois versets d'inspiration mekkoise, sauf le verset 45 révélé à Médine ; elle tire son titre de son sigle initial. Ajoutons que cette sourate sert de début au dernier quart du Coran, lequel porte son nom : « le quart de Yâ-Sîn » (*rubî' Y-S*).

L'exégèse s'est penchée sur le sens mystérieux de ce sigle, comme sur tous les sigles par lesquels certaines sourates débutent. Parmi les hypothèses émises, il s'agirait d'un attribut de Dieu, ou d'un surnom du Coran ou de Muḥammad, ou de l'expression *yâ 'insân* (ô homme), qui dans le parler de la tribu de Ṭayy devient *yâ 'anîsîn*, transformée par la fréquence de son emploi en *yâ sîn*. Cette « clef » est donnée sous toute réserve par Zam. (III, 279). La même expression aurait une signification identique en éthiopien. D'autres manières de prononcer ces lettres sont données par Zam. (III, 269) et reprises par Râz. (XXVI, 40).

La tradition attache beaucoup d'importance à cette sourate. Elle recommande à tous les musulmans de la savoir par cœur, car elle est considérée comme « le cœur (*galb*) du Coran ». Selon des ḥadîths connus, sa récitation est récompensée par Dieu d'une rémission des péchés commis. Aussi est-elle communément psalmodiée sur les tombes et récitée pour les agonisants. Ces traditions sont néanmoins considérées comme de faible autorité (*duf*), en raison du doute qui pèse sur leurs chaînes de transmission (I. Kath., III, 563).

## CANEVAS

Dieu : détient la suprême royauté sur tout ; Créateur ; Omniscient ; Son ordre consiste à dire, quand Il décide une chose, « Sois ! » et la chose « est » : 2, 79-83.

Les signes de Dieu : la terre morte devenant un verger, les bestiaux, les arbres, le feu, les vaisseaux, l'universalité des couples dans la création ; la nuit, la lune, le soleil : 33-46, 77-80.

Satan : ennemi déclaré de l'homme : 60, 62.

Les faux-dieux : vains espoirs qu'ils inspirent. Loin d'être d'un secours quelconque, ils seront le jour du jugement dernier des témoins à charge contre leurs adorateurs : 23-24, 74-75.

L'homme : son étrange comportement ; sourd à toutes les exhortations ; se détourne de tous les signes de Dieu. S'il vit longtemps, il finit par devenir un vieillard au dos voûté ; ingrat, rebelle, adversaire impénitent de Dieu : 30-32, 44-47, 68, 71-73, 77-78.

Le Coran : révélation du Tout-Puissant servant de direction aux hommes qui recherchent Dieu :

Muhammad : messager de Dieu, chargé d'annoncer et d'avertir ; n'est pas un poète ; ne doit pas s'affliger de ce que disent les idolâtres : 3, 69-70, 76.

Les croyants : c'est à eux que Muhammad doit s'adresser ; ils seront dans le paradis avec leurs épouses, n'y entendront que le mot « Paix » et tous les désirs y seront satisfaits : 11, 55-58.

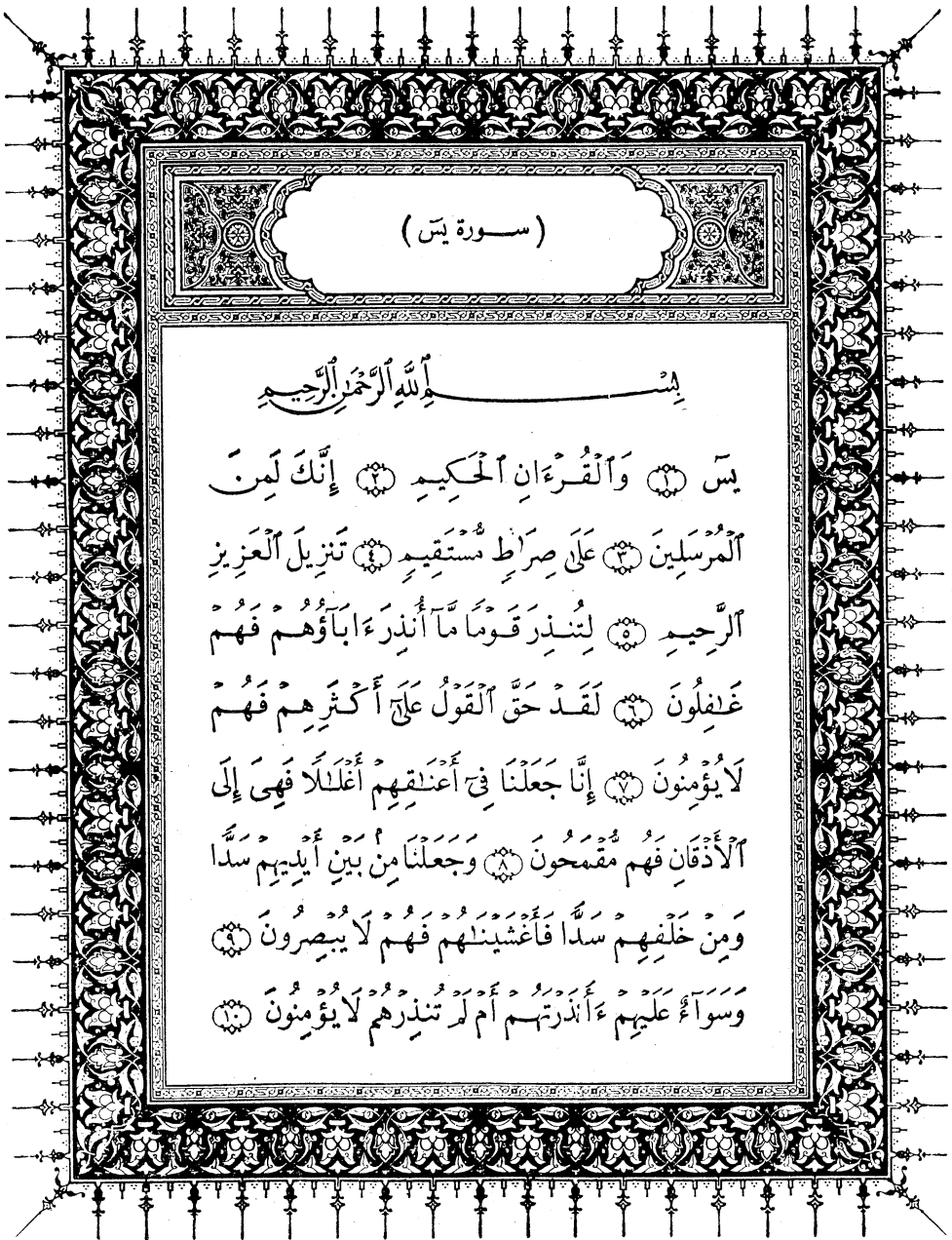
Les impies : malgré les châtements infligés aux générations impies qui les ont précédés ils demeurent sourds aux exhortations ; leur éternel défi : « A quand l'heure ! » ; Dieu diffère les sanctions qu'Il pourrait leur infliger ; ils seront condamnés par prédestination à refuser la foi.

L'enfer les attend : 7-10, 48, 64, 66-68.

L'Heure : ce sera un cri terrible : 48-51.

La résurrection : 12, 51-53.

Le jugement dernier : 54, 65.



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. Y.S. (Yâ-Sîn).
2. Par le Coran plein de sagesse !
3. Tu es, certes, du nombre des envoyés [de Dieu],
4. sur une voie droite.
5. Voici une révélation émanant du Tout-Puissant, Tout-Compatissant
6. [qui t'est confiée] pour que tu avertisses un peuple dont les ancêtres n'ont pas été avertis et qui, [de ce fait], sont insouciant.
7. La sentence [prononcée] contre la plupart d'entre eux s'est réalisée : ils ne croiront pas.
8. Nous avons mis à leur cou des carcans jusqu'au menton. Aussi [vont-] ils la tête haute [mais] les yeux baissés.
9. Nous avons mis une barrière devant eux et une autre derrière eux. Nous leur avons bandé [les yeux] : [aussi] ne voient-ils pas.
10. Il leur est égal que tu les avertisses ou que tu ne les avertisses pas : ils ne croiront pas.

V. 2 : Text. : « par le Coran sage ».

V. 3 : Tu : Muḥammad.

V. 4 : Une voie droite, l'Islâm (Ṭab., XXII, 149) ; la voie des prophètes (Jalâl, p. 581).

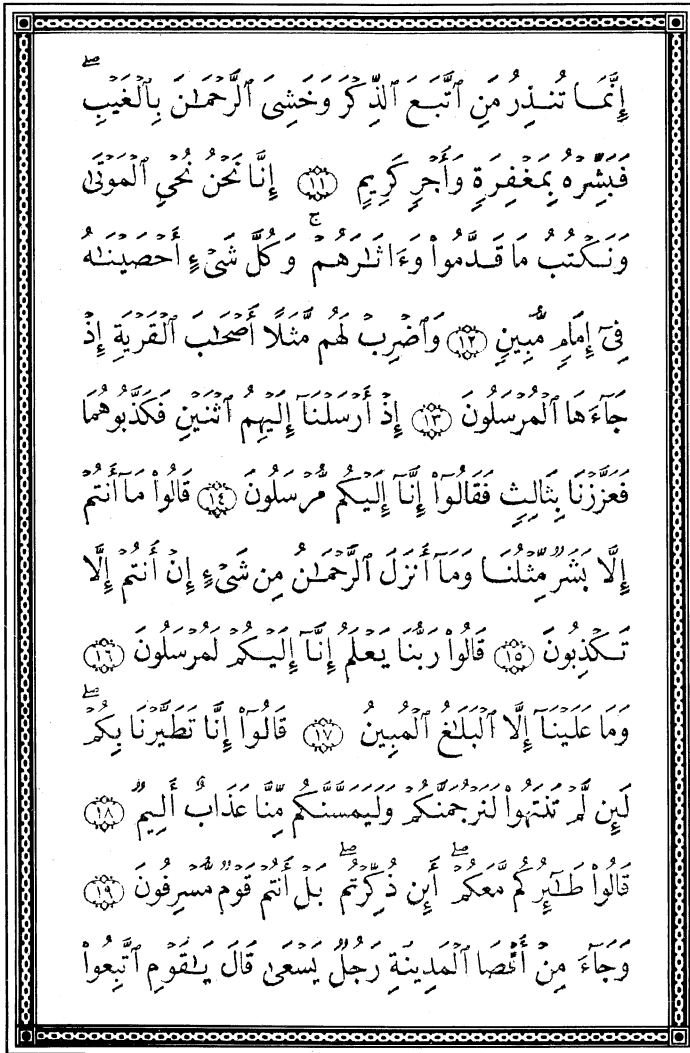
V. 5 : *Tanzîlu* = *baʿza Tanzîlu* (lecture de Médine et Baṣra). Autre lecture admise : *tanzîla* = *irsâla* (Kûfa, Damas), « envoyé émanant du Tout-Puissant... » (Ṭab., XXII, 149). On ne peut rattacher ce verset au verset 2 en raison de la discordance entre *al-Qur'âni* (génitif) et *tanzîlu* (nominatif) au point de vue de la déclinaison.

V. 6 : Nous attribuons à la particule complexe *mâ* une valeur négative, conformément aux données de l'histoire (avant Muḥammad, les Arabes n'ont eu aucun prophète) et à l'interprétation de la plupart des grammairiens de Baṣra (*mâ* = *lam*). Autre interprétation (grammairiens de Kûfa) : « Pour que tu avertisses un peuple de ce dont ses ancêtres ont été avertis : (*mâ* = *allaʿi*) (Ṭab., XXII, 150 ; Zam., III, 280).

V. 7 : La sentence [prononcée], text. : « la parole ». Il s'agit de la condamnation à la mécréance, par prédestination, de la plupart des hommes. Aussi serait-il inexact de traduire : « la parole (ce qui ne veut rien dire) s'est réalisée ou accomplie inéluctablement et dans tous les cas ».

V. 8 : Tête haute et yeux baissés ; cette attitude est exprimée par un seul mot (*muqmaḥûn*) (Ṭab., XXII, 151 ; Zam., III, 240). La richesse connue de la langue arabe permet, comme dans toutes les langues synthétiques (grec, latin, allemand), d'exprimer beaucoup de choses en peu de mots. Il s'agit là d'une métaphore : par prédestination, les infidèles sont comme enchaînés et rendus incapables de croire en Dieu ou de faire le bien (Ṭab., XXII, 151).

## (الجزء الثاني والعشرون)



11. Tu avertiras seulement celui qui suit le Coran, redoute Dieu dans [son] mystère ; tu lui annonceras le pardon [de ses péchés] et une noble rétribution.
12. En vérité, nous, nous donnons la vie aux morts. Nous inscrivons ce que leurs mains ont avancé et les traces [laissées par leurs pieds]. Nous avons dénombré toute chose dans un archétype clair.
13. Propose-leur la parabole des habitants de la cité qui reçurent [la visite] des messagers de Dieu.
14. Nous leur en avons envoyé deux. Ils les traitèrent de menteurs. Nous les renforçâmes, [dans leur mission], d'un troisième. Ils dirent [tous les trois] : « Nous sommes envoyés vers vous ! »
15. — Vous n'êtes que des hommes comme nous, s'écrièrent [les habitants de la cité]. Le Miséricordieux n'a rien révélé. Vous n'êtes que des menteurs ! »
16. Les messagers affirmèrent : « Notre Seigneur sait qu'en vérité nous sommes envoyés vers vous ! »
17. « Seule nous incombe [la transmission] du message clair.
18. — Nous vous tenons pour des oiseaux de mauvais augure, dirent les impies. Si vous ne cessez pas [vos sermons], nous vous lapiderons et vous subirez, de notre part, un cruel supplice.
19. — Votre mauvais sort est avec vous. Est-ce que, si vous étiez exhortés... Mais vous n'êtes que des gens portés aux excès. »
20. Un homme, courant de [l'autre] bout de la ville, se présenta à eux, disant : « Concitoyens ! suivez [ce que disent] les messagers ! »

V. 13 : *La cité*, le despote qui la gouvernait et les émissaires auxquels on donne comme noms Sadiq, Masduq, Salûm ; l'époque où l'événement s'est produit, est l'objet de nombreuses discussions. Si tous les commentateurs sont d'accord sur le nom de la cité (Antioche) et sur la mission (proclamation de l'unicité de Dieu) confiée aux messagers, les personnages qu'ils proposent ne sont pas précisés, car de ces envoyés il est souvent question dans le Coran (S. XI, 59 ; S. XV, 80 ; S. XXV, 27 ; S. XXVI, 105, 123, 141, 160, 176, etc.). S'agit-il des auxiliaires de Noé, des messagers dépêchés auprès des Thamûdites, ou de cette légende retenue par la tradition de l'Islâm au sujet de Jésus qui aurait, sur les ordres de Dieu, envoyé deux apôtres à Antioche pour convertir ses habitants ; leur refus incita Jésus, toujours sur l'ordre de Dieu, à envoyer saint Pierre. Grâce à un miracle (résurrection d'un bébé mort depuis sept jours), la majeure partie de la population d'Antioche devint chrétienne ; les incrédules irréductibles furent exterminés. Le père de l'enfant ressuscité mourut en martyr et son tombeau est vénéré sur le mont Silpius (Râz., XXVI, 51-55 ; Tab., XXII, 157 et suiv.). Les sources chrétiennes nous fournissent une seule indication : la prophétie d'Agabus, la famine qui ravagea Antioche sous Claude et l'intervention de Barnabas et de Saül (cf. Act., XI, 27-30).

V. 18 : *Nous vous tenons pour des oiseaux...*, autre sens : « nous avons consulté le vol des oiseaux à votre sujet ».

V. 19 : *Votre mauvais sort*, text. : « votre oiseau ». Votre sort dépend de vos actes, non de nos avertissements (Tab., XXII, 157).

Ce passage est diversement interprété. Nous le traduisons d'après Tab. (XXII, 158 ; Jalâl, p. 583) et surtout Râz. (XXVI, 53). Le sens est le suivant : « Si nous vous exhortons, nous ferez-vous subir la peine de la lapidation ? » La rapidité du récit, les faits omis et les suspensions indiquent, comme le fait remarquer Râz. (XXVI, 54), que ce récit était fort connu à l'époque du Prophète en Arabie, du moins dans le Hijâz.



## (سورة يس)

الْمُرْسَلِينَ ﴿٢١﴾ اتَّبِعُوا مَنْ لَا يَسْأَلُكُمْ أَجْرًا وَهُمْ  
 مُهْتَدُونَ ﴿٢٢﴾ وَمَالِيَ لَا أَعْبُدُ الَّذِي فَطَرَنِي وَإِلَيْهِ  
 تُرْجَعُونَ ﴿٢٣﴾ أَنَا أَخَذُ مِنْ دُونِهِ ءِالِهَةً إِنْ يُرِدْنِ الرَّحْمَنُ  
 بِضُرٍّ لَا تُغْنِي عَنِّي شَفَاعَتُهُمْ شَيْئًا وَلَا يُنْقِذُونِ ﴿٢٤﴾  
 إِنِّي إِذْ أَنَا فِي ضَلَالٍ مُبِينٍ ﴿٢٥﴾ إِنِّي ءَأَمْتُ بِرَبِّكُمْ  
 فَأَسْمِعُونِ ﴿٢٦﴾ قِيلَ ادْخُلِ الْجَنَّةَ قَالَ يَا لَلَيْتَ قَوْمِي  
 يَعْلَمُونَ ﴿٢٧﴾ بِمَا غَفَر لِي رَبِّي وَجَعَلَنِي مِنَ الْمُكْرَمِينَ ﴿٢٨﴾  
 \* وَمَا أَنزَلْنَا عَلَى قَوْمِهِ مِنْ بَعْدِهِ مِنْ جُنْدٍ مِنَ السَّمَاءِ  
 وَمَا كُنَّا مُنْزِلِينَ ﴿٢٩﴾ إِنْ كَانَتْ إِلَّا صَيْحَةً وَاحِدَةً فَإِذَا هُمْ  
 خَلِدُونَ ﴿٣٠﴾ يَلْحَسِرُونَ عَلَى الْعِبَادِ مَا يَأْتِيهِمْ مِنْ رَسُولٍ  
 إِلَّا كَانُوا بِهِ يَسْتَهْزِئُونَ ﴿٣١﴾ أَلَمْ يَرَوْا كَرَاهِلَكَا قَبْلَهُمْ  
 مِنَ الْقُرُونِ أَنَّهُمْ إِلَيْهِمْ لَا يَرْجِعُونَ ﴿٣٢﴾ وَإِنْ كُلُّ لَمَّا

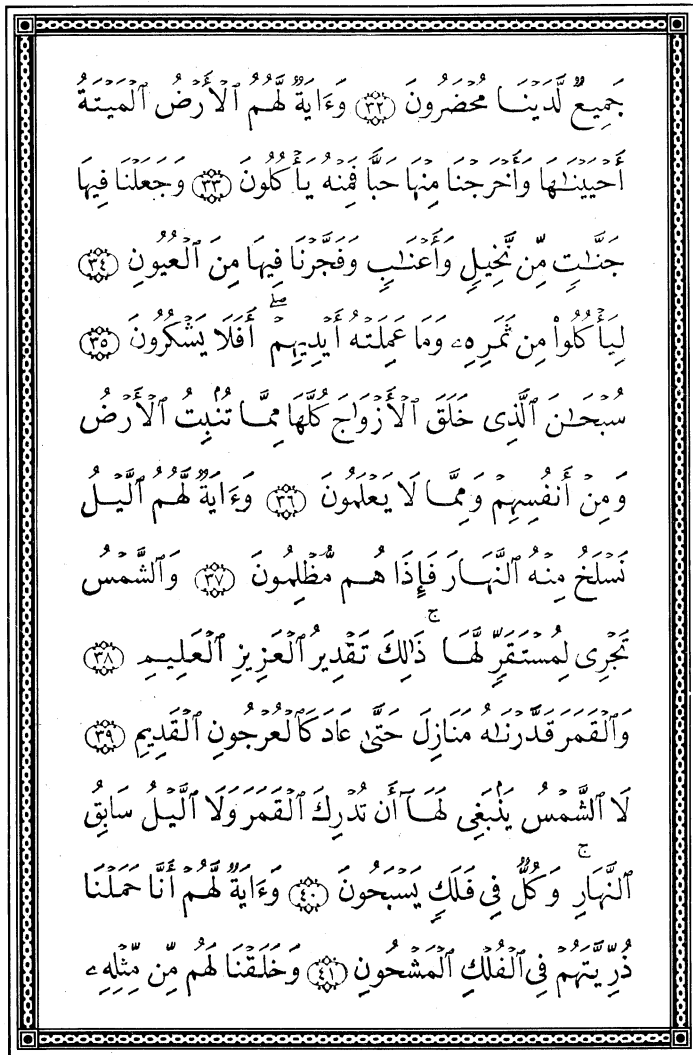


21. « Suivez ceux qui ne vous réclament aucun salaire et qui sont dans la bonne voie !  
 22. « Pourquoi n'adorerais-je pas celui qui m'a créé et vers qui vous serez ramenés ?  
 23. « Prendrai-je, en dehors de lui, des divinités dont l'intercession ne me servirait à rien si le Tout-Miséricordieux voulait [m'accabler] d'un mal, et qui ne sauraient garantir mon salut ?  
 24. « Je serais alors dans un égarement évident.  
 25. « Certes, je crois en votre Seigneur ! Entendez-moi ! »  
 26. [Il fut lapidé] et une voix se fit entendre : « Entre au paradis ! » lui fut-il dit. [En mourant] il s'écria : « Ab ! Plût à Dieu que mon peuple sût  
 27. que mon Seigneur m'a pardonné et m'a mis parmi ceux qu'il honore ! »  
 28. Après [sa mort], nous ne fîmes descendre aucune légion contre son peuple et nous n'étions nullement [enclins] à [en] descendre [une].  
 29. [Mais quand nous nous décidâmes à les punir], il n'y eut qu'un cri, un seul, et ils furent éteints.  
 30. Hélas ! Combien est affligeant [le comportement] des hommes ! Aucun messenger [de Dieu] ne vient à eux sans qu'ils le tournent en dérision !  
 31. N'ont-ils pas vu combien de générations nous avons fait périr avant eux et que ces générations ne reviendront plus [sur terre] parmi eux ?  
 32. Tous sans exception comparaitront devant nous.

V. 25 : « Écoutez-moi, soyez témoins, ô messagers, de ce que je dis » (Tab., XXII, 160). A la fin de cette déclaration, les impies se jetèrent sur lui et le tuèrent. Il mourut ainsi en martyr et c'est alors qu'une voix se fit entendre.

V. 28 : *Aucune légion, d'anges (id.).*

## ( الجزء الثالث والعشرون )



33. Un signe pour eux est la terre morte [de sécheresse] à laquelle nous redonnons la vie et d'où nous faisons sortir des grains dont ils mangent.
34. Nous y avons créé des jardins [complantés] de palmiers et de vignes et y avons fait jaillir des sources
35. pour que, de leurs fruits, ils se nourrissent, [fruits] qui ne sont pas l'œuvre de leurs mains. Eh quoi ! ne sont-ils pas reconnaissants ?
36. Gloire à celui qui a créé des couples de toutes sortes de ce que la terre fait pousser, [de ce que les hommes engendrent] eux-mêmes et de ce qu'ils ne connaissent pas !
37. Un signe pour eux est la nuit dont nous séparons le jour. Et les voilà dans les ténèbres !
38. Et le soleil court vers une halte qui lui est propre. Tel est l'arrêt du Tout-Puissant, de l'Omniscient.
39. Quant à la lune, nous avons fixé pour elle des mansions de telle sorte qu'elle apparait comme un vieux régime de palmier.
40. Il ne sied ni au soleil d'atteindre la lune, ni à la nuit de devancer le jour. Tout vogue dans une sphère.
41. Un signe pour eux est le fait que nous ayons porté leur progéniture sur un navire bondé.
42. Nous avons créé sur son modèle d'autres [vaisseaux] sur lesquels ils montent.

V. 36 : *'Azwāj* : couples, espèces, éléments (Jalāl, p. 584). Les « signes », dont ce verset et le suivant font état, ont en tant que signes de Dieu une portée générale. C'est ainsi que pour Râz. (XXVI, 69-70), les mots terre et nuit doivent être compris dans le sens d'espace et de temps.

On relèvera également l'expression « couples... de ce que... les hommes ne connaissent ». De quoi s'agit-il, sinon de la théorie primordiale des « couples » que la révélation coranique range parmi les lois universelles de la création.

Le verset 12 de la sourate XLIII est en rapport étroit avec celui-ci : *Dieu a créé les couples de toutes sortes* ou encore *les couples dans leur totalité*. Il s'agit donc d'une constante applicable à la vie, à la matière et à toutes les formes de l'énergie.

En tout état de cause, la notion de « couples » connus ou inconnus, implicite dans ce verset, nous semble en rapport avec celle de la polarité et ce, d'autant plus que le terme *'azwāj* signifie en arabe : couples semblables, de mêmes formes, paires (cf. Râz., XXVI, 32). On a pensé dans cet ordre d'idées à la découverte jusque dans l'atome de cet arrangement des éléments par couples (positif et négatif). Dans l'ordre atomique normal, en effet, l'élément central (noyau) est positif et les particules qui gravitent autour (électrons) sont négatives. On a, certes, réussi de nos jours à inverser dans cet accouplement le signe de polarité (noyau négatif, éléments gravitant positifs) pour parvenir à la notion de couple « matière-antimatière ». Mais dans un cas comme dans l'autre il s'agit de couples hier inconnus. Cette loi primordiale dont le Coran fait un signe de Dieu, est attestée aussi dans l'ordre biologique, même chez les êtres réputés asexués ; les paramécies par exemple ont un mode de reproduction asexué dans les conditions normales, c'est-à-dire dans un milieu nutritif convenable. Le produit asexué apparaît comme une division directe qui s'opère suivant un rythme régulier, deux à trois fois par jour chez certaines espèces. Le nombre d'unités s'accroît donc en progression géométrique et presque toute l'énergie produite par la cellule est utilisée pour les synthèses internes. La paramécie apparaît ainsi comme une usine de matière vivante. Mais le volume d'un milieu de culture est limité. En effet, la nourriture s'épuise et le rythme des divisions ne peut se maintenir, car théoriquement, en moins d'un mois une seule paramécie donnerait un nombre de descendants tel que leur ensemble atteindrait le poids de la terre, ce qui est absurde. En fait, le rythme des divisions se ralentit et la reproduction sexuée par conjugaison plus lente apparaît, avec le mystère de ses couples et de son épuration chromatique.

V. 38 : *Une halte*. A l'époque du Prophète et dans les siècles suivants on a donné au terme *mustaqarr* un sens local (gîte, demeure). Dans la suite, on lui a donné un sens temporel ou astronomique : le terme final vers lequel le soleil évolue (Râz., XXVI, 71). Ce terme ainsi compris, la cosmographie coranique s'écarte de celle de Ptolémée et semble (sans exagération ni désir de forcer le texte) plus conforme aux conceptions modernes.

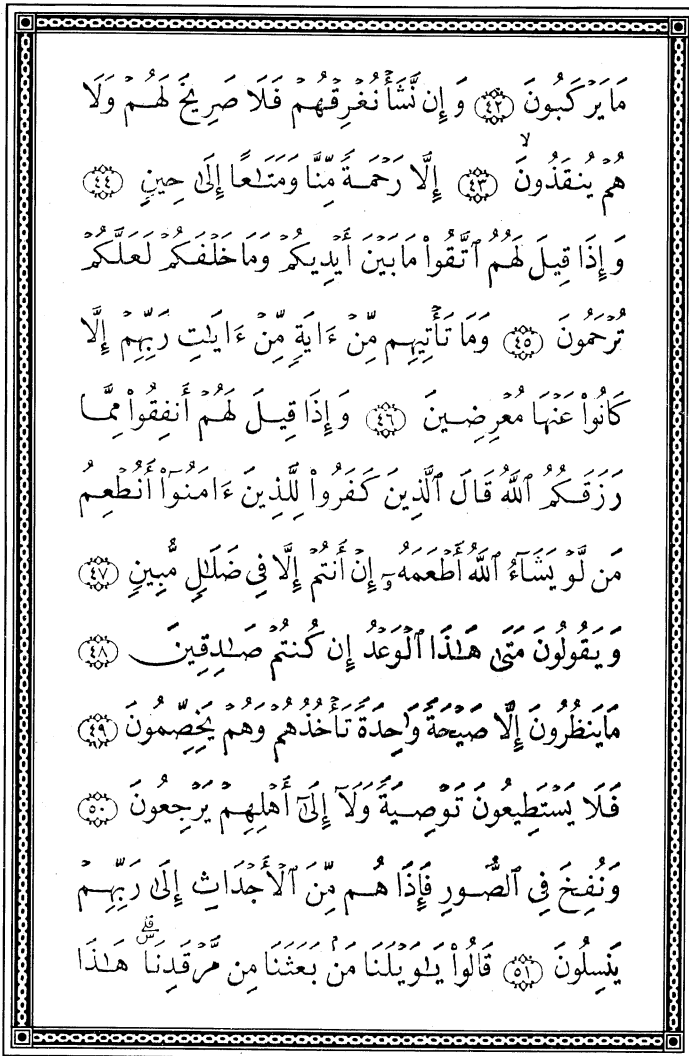
V. 39 : *Comme un vieux régime...* : mince et incurvée. Autre sens de *manazil* (mansions) : « stations, phases ».

V. 40 : *Vogue*, text. : « nage, navigue ».

V. 41 : *Bondé*, text. : « lesté, alourdi » ; allusion à l'Arche de Noé (Tab., XXII, 9) ; *zurriyya*, « descendance ». Autre lecture : *zurriyyât*, « souches originelles » (Jalāl, p. 588).

V. 42 : Selon certaines interprétations, le relatif indéfini *mâ* (ce que, lesquels) doit être compris dans le sens de « chameaux », surnommés « vaisseaux du désert » (Tab., XXIII, 11).

## (سورة يس)



43. *Si nous le voulons, nous les noyons : nul [ne répondrait alors à leur appel au] secours et ils ne seraient point sauvés,*
44. *à moins que, par une miséricorde émanant de nous, [nous leur permettions] de vivre jusqu'au moment [fixé].*
45. *Quand on leur dit : « Craignez ce qui est devant vous et ce qui est derrière vous pour que vous soit fait miséricorde »...*
46. *Aucun des signes de leur Seigneur ne leur parvient sans qu'ils s'en détournent.*
47. *Quand on leur dit : « Dépensez de ce que Dieu vous a procuré ! » les infidèles disent à ceux qui croient : « Est-ce à nous de nourrir celui que Dieu nourrirait [lui-même] s'il le voulait ? Vous êtes vraiment dans un égarement manifeste !*
48. *« A quand cette promesse [dont vous parlez], si vous êtes véridiques ? » disent-ils.*
49. *Ils n'attendent qu'un cri, un seul, qui les saisira en pleine controverse.*
50. *Ils ne pourront alors ni faire un testament ni retourner dans leurs familles.*
51. *[Lorsqu'] il sera soufflé dans la trompe, ils se précipiteront de leurs tombes vers leur Seigneur.*
52. *Ils diront : « Malheur à nous ! Qui donc nous a réveillés de nos lits ? Voilà ce que Dieu avait promis ! Les messagers étaient sincères ! »*

V. 45 : *Ce qui est devant vous...* : le châtement d'ici-bas et le châtement de l'au-delà (Jalâl, p. 585), les dangers du présent et de l'avenir.

La suspension équivaut à : « ils s'en moquent ».

V. 47 : *Dépensez*, pour les vôtres et pour les œuvres de charité (Tab., XXIII, 12).

*Vous êtes vraiment*, text. : « vous n'êtes que... »

V. 49 : Ce passage simple, que les commentateurs expliquent clairement, n'a pas été compris par bon nombre de traducteurs. Les uns ont cru — sans aucune raison — que la proposition devait être scindée en deux. D'autres donnent au verbe *madbara* (syn. *'intadbara*, « attendre »), qui n'est construit ni avec *ilâ*, ni avec *fi*, le sens de « voir » (cf. Tab., XXIII, 13 ; Jalâl, p. 586).

Le *cri* d'épouvante : le souffle de la trompe précédant la résurrection.

V. 52 : *Réveillés*, text. : « ressuscités ».

## ( الجزء الثالث والعشرون )

مَا وَعَدَ الرَّحْمَنُ وَصَدَقَ الْمُرْسَلُونَ ﴿٥٣﴾ إِنْ كُنْتُمْ إِلَّا  
 صِیْحَةً وَاحِدَةً فَإِذَا هُمْ جَمِیعٌ لَدَیْنَا مُحْضَرُونَ ﴿٥٤﴾  
 فَالْیَوْمَ لَا تُظَلِّمُ نَفْسٌ شَیْئًا وَلَا تُجْزَوْنَ إِلَّا مَا كُنْتُمْ  
 تَعْمَلُونَ ﴿٥٥﴾ إِنْ أَصْحَابَ الْجَنَّةِ الْیَوْمَ فِی شُغْلٍ  
 فَكَلِیْمُونَ ﴿٥٦﴾ هُمْ وَأَزْوَاجُهُمْ فِی ظِلِّلٍ عَلَى الْأَرَآئِكِ  
 مُتَّكِعُونَ ﴿٥٧﴾ هُمْ فِیهَا فَكَلِیْمَةٌ وَلَهُمْ مَا یَدْعُونَ ﴿٥٨﴾  
 سَلَامٌ قَوْلًا مِّن رَّبِّ رَحِیمٍ ﴿٥٩﴾ وَأَمْتَلُوا الْیَوْمَ أَیُّهَا  
 الْمُجْرِمُونَ ﴿٦٠﴾ \* أَلَمْ أَعْهَدْ إِلَیْكُمْ یَبْنَیْءَ آدَمَ  
 أَنْ لَا تَعْبُدُوا الشَّیْطَانَ إِنَّهُ لَكُمْ عَدُوٌّ مُّبِینٌ ﴿٦١﴾ وَإِنْ  
 أَعْبُدُونِی هَذَا صِرَاطٌ مُسْتَقِیمٌ ﴿٦٢﴾ وَلَقَدْ أَضَلَّ مِنْكُمْ  
 جِبِلًّا كَثِیرًا أَفَلَمْ تَكُونُوا تَعْقِلُونَ ﴿٦٣﴾ هَلْیَوْمَ جَهَنَّمَ  
 الَّتِی كُنْتُمْ تُوعَدُونَ ﴿٦٤﴾ أَصَلُّوْهَا الْیَوْمَ بِمَا كُنْتُمْ

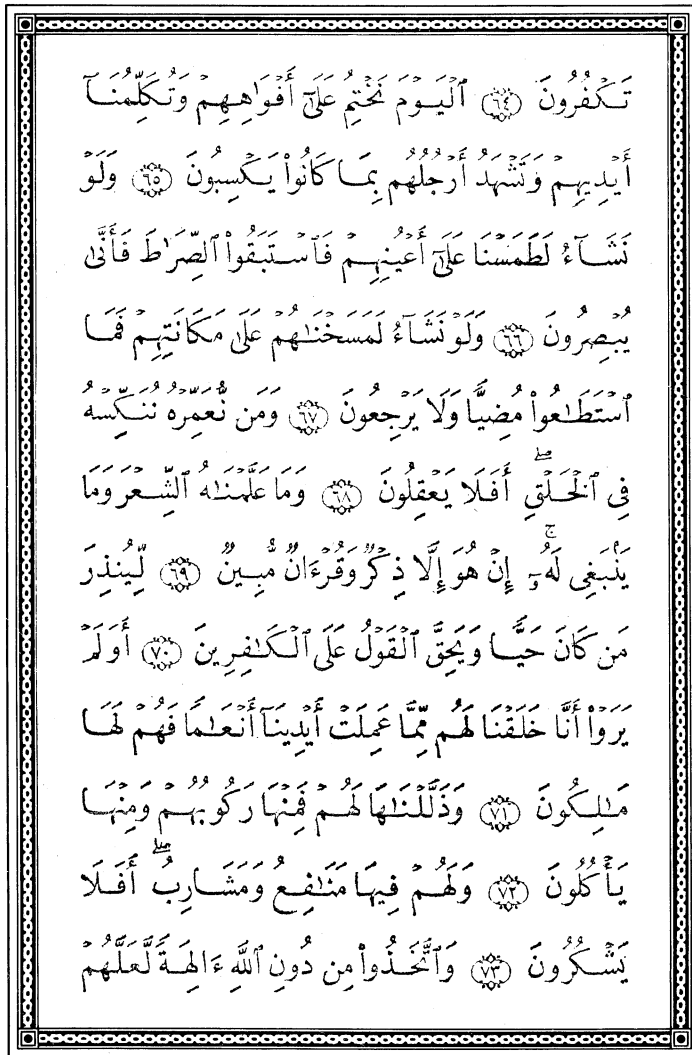


53. Il n'y aura qu'un cri, un seul et aussitôt ils seront dans leur totalité [astreints] à comparaître devant nous.
54. En ce jour-là aucune âme ne subira la moindre injustice. Vous ne serez rétribués que selon ce que vous aurez fait [sur terre].
55. Les hôtes du paradis s'adonneront ce jour-là à une tâche attrayante.
56. Ils seront ainsi que leurs épouses accoudés sur des sofas, sous des ombrages.
57. Ils y auront des fruits et tout ce qu'ils désireront.
58. [Ils y entendront] comme parole émanant de [leur] Seigneur tout-compatissant : « Paix »
59. [Il sera dit aux impies] « Vous autres criminels, tenez-vous à l'écart, en ce jour !
60. « Ne vous ai-je pas engagés, enfants d'Adam, à ne pas adorer Satan, votre ennemi déclaré
61. et à m'adorer, puisque telle est la voie droite ?
62. « Il a égaré une multitude parmi vous. Ne raisonnez-vous donc pas ?
63. « Voici donc la géhenne qui vous était promise !
64. « Jetez-vous-y aujourd'hui, pour avoir refusé de croire ! »
65. Ce jour-là nous scellerons leurs bouches, mais leurs mains nous parleront et leurs pieds témoigneront de leurs acquisitions.





## (سورة يس)



66. *Si nous le voulions, nous les frapperions de cécité ; ils se rueraient vers la route. Mais comment verraient-ils ?*
67. *Si nous le voulions, nous les pétrifierions sur place en sorte qu'ils ne sauraient ni partir ni revenir.*
68. *Celui à qui nous accordons une longue vie, nous lui courbons la taille. Ne le comprennent-ils pas ?*
69. *Nous ne lui avons pas enseigné la poésie et il ne sied point [qu'il l'apprenne]. [Le message qu'il apporte] est uniquement une mémoration et une prédication claire*
70. *[permettant à notre envoyé] d'avertir [tout homme] vivant et pour que l'arrêt de Dieu se justifie contre les infidèles.*
71. *Et quoi ! n'ont-ils pas vu que nous avons créé à leur intention, parmi ce que nos mains façonnèrent, des bestiaux dont ils sont possesseurs ?*
72. *Nous les leur avons soumis : les uns [leur servent] de montures ; des autres [ils tirent] leur nourriture.*
73. *[Ils tirent] de ces animaux [maints] profits ainsi que leur breuvage. Ne seront-ils donc pas reconnaissants ?*
74. *Ils adorent des divinités en dehors de Dieu [dans l'espoir] peut-être d'être secourus !...*
75. *Elles ne sauront leur porter secours. Elles [formeront au contraire] une armée de requis [contre] eux.*

V. 68 : *Nous lui courbons la taille* : il deviendra à la longue un vieillard décrépité, au dos voûté (d'après la lecture de Kûfa).

V. 69 : *Lui* : Muḥammad que les polythéistes accusaient de n'être qu'un poète.

[*Le message qu'il apporte*] (Tab., XXIII, 67), text. : « ceci ».

*Prédication*, autre sens : « lecture, exhortation » (Râz., XXVI, 105).

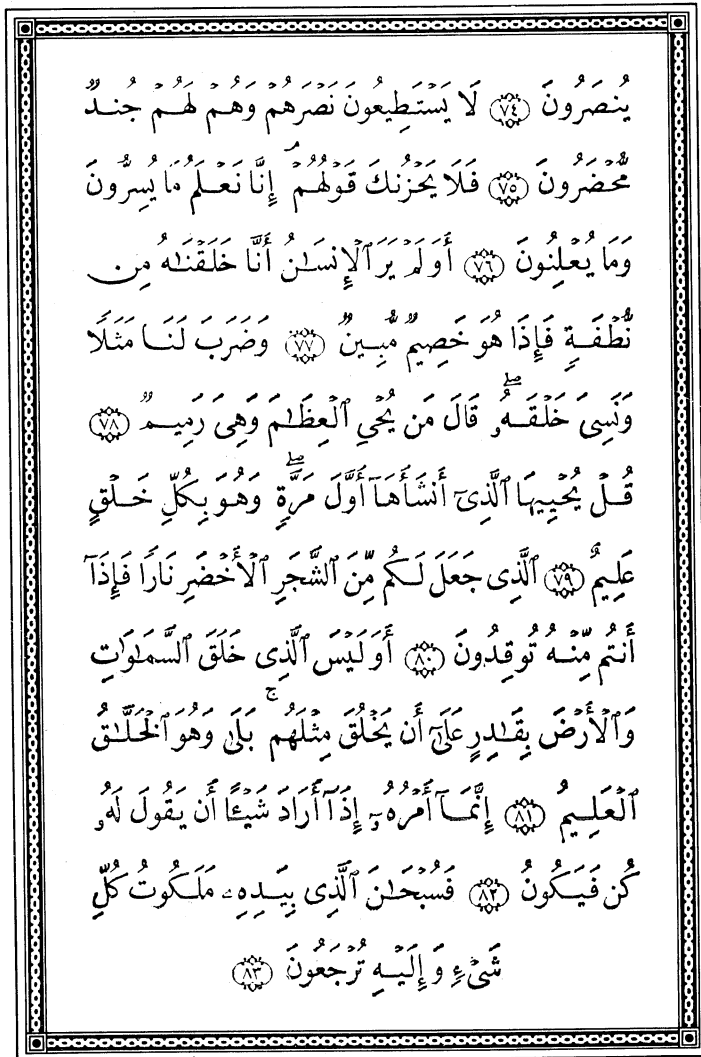
V. 70 : [*Permettant à notre envoyé*], Tab., XXIII, 27 ; Râz., XXVI, 105.

V. 73 : *Leur breuvage* : le lait.

V. 74 : *Ils adorent*, text. : « ils ont pris ».

V. 75 : Au jour du Jugement dernier, les faux dieux seront rassemblés en foule pour témoigner contre les idolâtres.

## (الجزء الثالث والعشرون)



76. Ne t'afflige pas de leurs discours! En vérité, nous savons ce qu'ils disent en cachette aussi bien que ce qu'ils disent en public.
77. L'homme ne voit-il donc pas que nous l'avons créé d'une goutte de sperme? Le voici [pourtant dressé contre vous] en adversaire déclaré!
78. Il cite pour nous une parabole, en oubliant sa création: « Qui donc, dit-il, redonnera la vie aux os cariés? »
79. Réponds: « Celui qui les a formés la première fois, leur redonnera la vie, car il a de toute création un savoir absolu!
80. «[C'est lui] qui a mis dans l'arbre vert un feu dont vous allumez [vos foyers]!
81. « Or ça, qui a créé les cieux et la terre n'est-il pas capable de créer leurs pareils? Mais oui! Il est le Créateur, l'Omniscient.
82. « Son ordre, quand il veut une chose, est de dire seulement: "Sois!" et elle est! »
83. Gloire à celui qui détient la suprême royauté sur tout! C'est devant lui que vous serez ramenés.

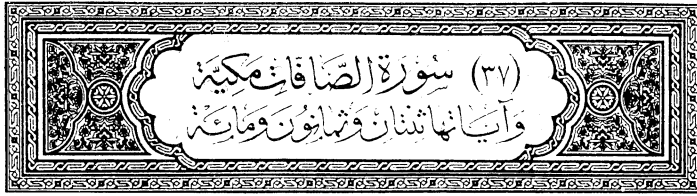
V. 76 : *T'* : Muḥammad.

V. 78 : *Une parabole*, concernant la résurrection (Jalâl, p. 588).

V. 81 : *Leurs pareils* : des êtres semblables à ceux qui disent que Dieu est impuissant à redonner la vie aux ossements (Tab., XXIII, 32).

V. 82 : Les versets 78-83 expliquent, comme les précédents, la raison pour laquelle cette sourate est récitée sur les tombes et debout près des agonisants.





## Sourate XXXVII

### Les rangs [d'anges] (As-Sâffât)



Cinquante-sixième dans l'ordre chronologique ; cent-quatre-vingt-deux versets d'inspiration mekkoise ; elle tire son titre du premier verset ; « ceux qui rangent » ou « alignent leurs pieds » ou « leurs ailes » soit en priant, soit dans l'attente des ordres de Dieu : les anges (Zam., III, 295 ; Jalâl, p. 589). Il s'agit d'un pluriel de pluriel (*sâffa*, sing. *saff*) (Tab., XXIII, 33). Sur le comportement de la finale *t*, dans la psalmodie, cf. Râz. (XXVI, 114).

#### CANEVAS

Dieu : Unique, Maître des mondes ; à Lui la toute-puissance ; n'a pas engendré ; devant Lui comparaitront les hommes. Il est au-dessus de ce que les impies décrivent : 1-5, 149-160, 180-182.

La création des cieux, des astres, de l'homme : 6, 11.

Les signes de Dieu : 14.

Les anges : se tiennent en rang devant Dieu, prient, exécutent Ses ordres et Le glorifient ; leur rang est marqué ; ils ne sont pas les filles de Dieu, comme les idolâtres le croient : 1-3, 104, 106.

Satan et les démons rebelles : 7-10.

Le Coran : mémoration de Dieu : 170.

Muhammad : porteur de vérité ; n'est pas un magicien ; doit se détourner des polythéistes pour un temps limité : 37, 174, 177.

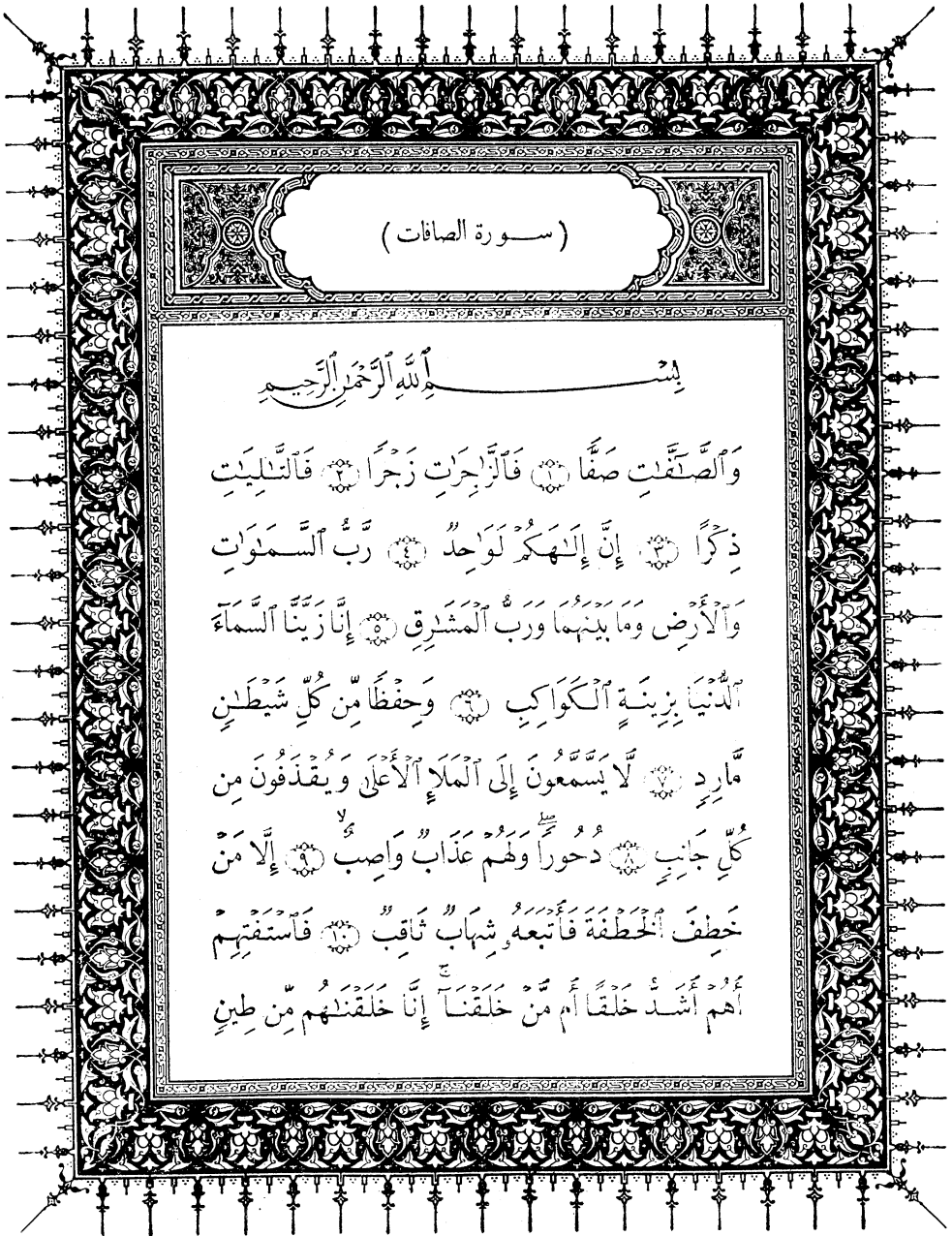
Les autres prophètes : Noé (75-80) ; Abraham (81-100) ; Ismaël (100-101) ; Isaac (112-113), Moïse et Aaron (114-122) ; Elie (123-132) ; Loth (133-138) ; Jonas (139-148). Dieu tiendra la promesse de victoire qu'Il leur a faite. Paix sur les envoyés de Dieu : 171-173, 181.

Les idolâtres et les impies : incrédules et moqueurs ; fidèles aux fausses croyances de leurs ancêtres ; réfractaires à toute idée de résurrection ; attribuant une généalogie et des filles à Dieu ; leurs objections contradictoires ; leur défi de l'imminente arrivée de l'Heure : 12-18, 69-73, 158-163, 167-170, 176-177.

L'Heure : 19-20.

Le paradis : séjour des bienheureux : 40-61.

L'enfer : fournaise réservée aux mécréants ; nourriture et boisson qu'ils y trouveront : 38, 62-68, 163.



De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.

1. [J'en jure] par les rangs [d'anges].
2. qui repoussent avec sévérité
3. et récitent une mémoriation,
4. votre Dieu est unique, en vérité !
5. [Il est] le Seigneur des cieux et de la terre et de ce qui est entre eux, le Seigneur des Orient.
6. Nous avons donné comme décor au ciel le plus proche les astres
7. [pour] le préserver de tout démon rebelle.
8. [Ainsi les démons] ne [peuvent] entendre les dignitaires suprêmes ; ils sont harcelés de tout côté,
9. [en vue] de leur refoulement. Un perpétuel supplice leur est [réserve],
10. à moins que l'un d'eux ne saisisse au vol quelque bribe [d'une conversation céleste et ne s'enfuie], poursuivi par un météore flamboyant.
11. Questionne [les idolâtres] si leur création est plus difficile [pour nous] que celle de ceux que nous avons créés. Nous les avons créés, eux, d'une [simple] argile gluante.

V. 2 : *Qui repoussent...*, ceux qui violent les lois divines (Tab., XXIII, 34) et les démons (Râz., XXVI, 116).

V. 5 : *Le Seigneur des Orient*s. Le soleil se lève, suivant les saisons, à des horizons différents (Tab., XXIII, 35). Ces horizons du lever du soleil sont au nombre de trois cent cinquante ; il en est de même de ceux du coucher du soleil, selon Râz. (XXVI, 118). Le même auteur retient comme interprétation l'horizon propre à chaque astre.

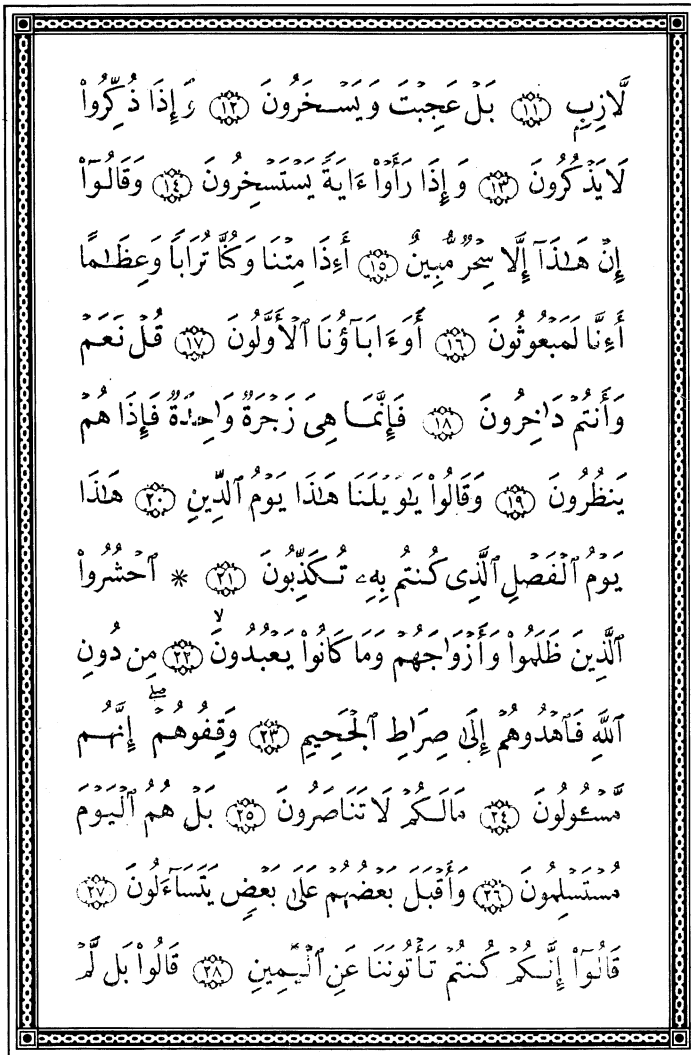
La question est cependant plus complexe et nous y reviendrons (S. LV, 17).

V. 10 : *Un météore flamboyant* : les anges célestes (Jalâl, p. 589).

V. 11 : *Questionne*, text. : « consulte ». Autre sens : « Interroge les polythéistes s'ils sont de constitution plus robuste que ceux que nous avons créés. » Par *ceux*, on peut aussi bien comprendre les anges et les démons que les cieux et la terre, etc. (cf. Tab., XXIII, 44). L'idée est la suivante : les idolâtres s'imaginent-ils par hasard que leur création d'une argile gluante présente plus de difficultés pour Dieu qui a créé les démons, les anges, la terre et les cieux ? (cf. Jalâl, p. 590).



## (الجزء الثالث والمشرون)



12. Tu t'émerveilles et ils se moquent !  
 13. Quant on leur remet en mémoire [l'œuvre de Dieu], ils ne s'en souviennent pas.  
 14. Voient-ils un signe, ils en font un sujet de plaisanterie.  
 15. « Ce n'est manifestement, disent-ils, que de la magie !  
 16. « Or ça, ajoutent-ils, quand nous serons morts et réduits en poussière et ossements, serons-nous vraiment ressuscités ?  
 17. « Et nos premiers ancêtres [aussi] ? »  
 18. Réponds : « Oui ! [vous serez ressuscités] et vous vous humilierez. »  
 19. Ce ne sera qu'un cri, un seul, et soudain ils verront [ce qui les attend].  
 20. « Malheur à nous, diront-ils, voici le jour du Jugement ! »  
 21. [Et Dieu dira] : « C'est le jour de la décision que vous traitiez d'imposture !  
 22. « Rassemblez ceux qui furent injustes, leurs épouses et ce qu'ils adoraient  
 23. en dehors de Dieu ! Montrez-leur le chemin de la fournaise !  
 24. Retenez-les, ils ont à répondre ! »  
 25. [Il leur sera dit] : « Pourquoi ne vous portez-vous pas mutuellement secours ? »  
 26. Ce jour-là, ils feront acte de soumission.  
 27. Ils se tourneront les uns vers les autres pour se poser des questions,  
 28. [les impies diront à leurs démons] : « Certes, vous veniez à nous du côté droit.  
 29. — Mais, diront les démons, vous n'étiez pas des croyants !

V. 12 : Tu t'émerveilles de l'œuvre de Dieu, mais eux s'en moquent ou se moquent de ton émerveillement (Jalâl, p. 590).

V. 17 : 'Aw (ou) a ici une valeur coordinative (*wa*).

V. 19 : *Un cri* : le son de la trompe (Ṭab., XXIII, 45-46).

[*Ce qui les attend*], Jalâl, p. 590.

V. 20 : *Voici le jour du Jugement*, Ṭab., XXIII, 45.

V. 21 : *Décision*, text. : « séparation ». C'est le jour au cours duquel le différend sera tranché, où la sentence sera prononcée.

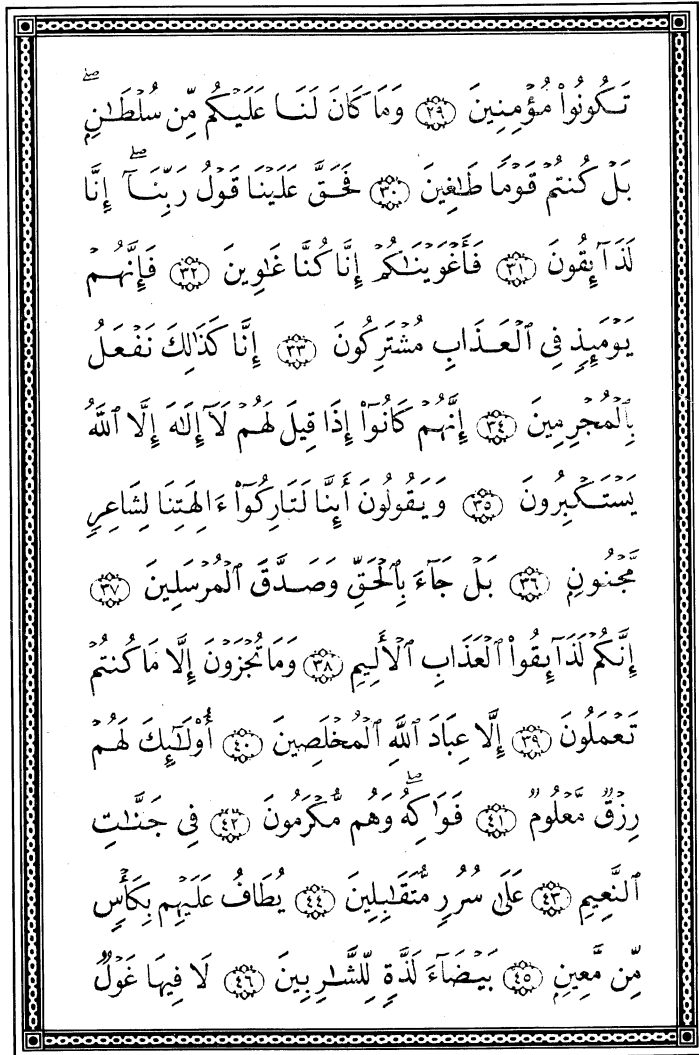
V. 22 : *Rassemblez* : l'ordre est destiné aux anges (Râz., XXVI, 131).

*Épouses*, 'azwâj : terme d'une signification complexe (cf. S. XXXVI, 36). Entre autres interprétations les commentateurs ont retenu celle d'épouses. Mais les fautes des époux ne retombent pas sur les épouses en vertu de la responsabilité personnelle des péchés, de l'exclusion de leur transfert ou de leur copartage (cf. S. III, 185 ; S. XVI, 111 ; S. XX, 15 ; S. XXI, 47 ; S. XXXVI, 54, etc.) Autres interprétations proposées : « eux et les polythéistes », car par « injustes » il faut entendre, comme nous l'avons déjà dit, « impies », dans le Coran (Râz., XXVI, 132) ; ou encore « eux et les démons qui les ont égarés », en vertu de la S. VII, 202 et du verset 28 de la présente sourate ; ou encore « eux et leurs épouses qui ont pu être aussi injustes qu'eux ».

V. 28 : [*Les impies diront...*], Ṭab., XXIII, 49.

*Vous venez du côté droit*. Le côté droit symbolise, pour les Arabes, le bien, la vérité, la religion, la puissance ; le côté gauche, un mauvais présage, la malchance, les passions, la faiblesse ; le devant, l'affrontement, le risque, l'audace ; le dos, la crainte, l'imprévu, l'incertitude. Le démon qui vient vers l'homme du côté droit s'interpose entre lui et la vérité, exerce sur lui un pouvoir de séduction et le détourne de la religion (Zam., III, 299 ; Ṭab., XXIII, 49). Autre sens non admis : « serment ».

## (سورة الصافات)



30. - Nous n'exercions sur vous aucun pouvoir. C'est plutôt vous qui étiez des rebelles !  
31. - La parole de Dieu se réalise à notre détriment. Nous allons goûter...  
32. « Nous vous avons induits en erreur. En vérité, nous l'étions nous-mêmes. »  
33. Ce jour-là, ils seront donc associés dans le supplice.  
34. C'est ainsi, en vérité, que nous traiterons les criminels.  
35. En vérité, quand on leur disait : « Il n'y a d'autre dieu que Dieu ! » ils s'enflaient d'orgueil  
36. et disaient : « Allons-nous abandonner les dieux de nos pères, pour [celui qu'annonce] un poète possédé [des démons] ? »  
37. Bien au contraire, il apporte la vérité, donnant ainsi raison aux messagers [qui l'ont précédé].  
38. Vous allez, certes, goûter un châtiment douloureux.  
39. Néanmoins, vous ne serez rétribués que selon vos œuvres.  
40. Mais les serviteurs sincères de Dieu  
41. auront, eux, une attribution connue,  
42. des fruits, et ils seront honorés  
43. dans les jardins du délice ;  
44. [ils reposeront] sur des sièges se faisant face.  
45. On fera circuler entre eux une coupe [d'une liqueur provenant d'une source] vive,  
46. limpide, délicieuse à boire,  
47. [ne provoquant] ni ivresse ni ébriété.

V. 31 : *A notre détriment* : contre nous tous, vous et nous (Tab., XXIII, 50). La suspension est explicitée par le verset 38.

V. 36 : *Un poète possédé...* C'est ainsi que les idolâtres de La Mekke traitèrent Muḥammad : un poète fou.

V. 37 : [*Qui l'ont précédé*], Tab., XXIII, 31.

V. 40 : *Mais*, text. : « sauf, excepté ». Il s'agit de ce qu'on appelle, en grammaire arabe, une « expression de rupture » avec ce qui précède et qui donne à l'expression le sens de : naturellement, bien entendu, ou encore : « mais les serviteurs de Dieu » (Zam., III, 300 ; Jalâl, p. 591).

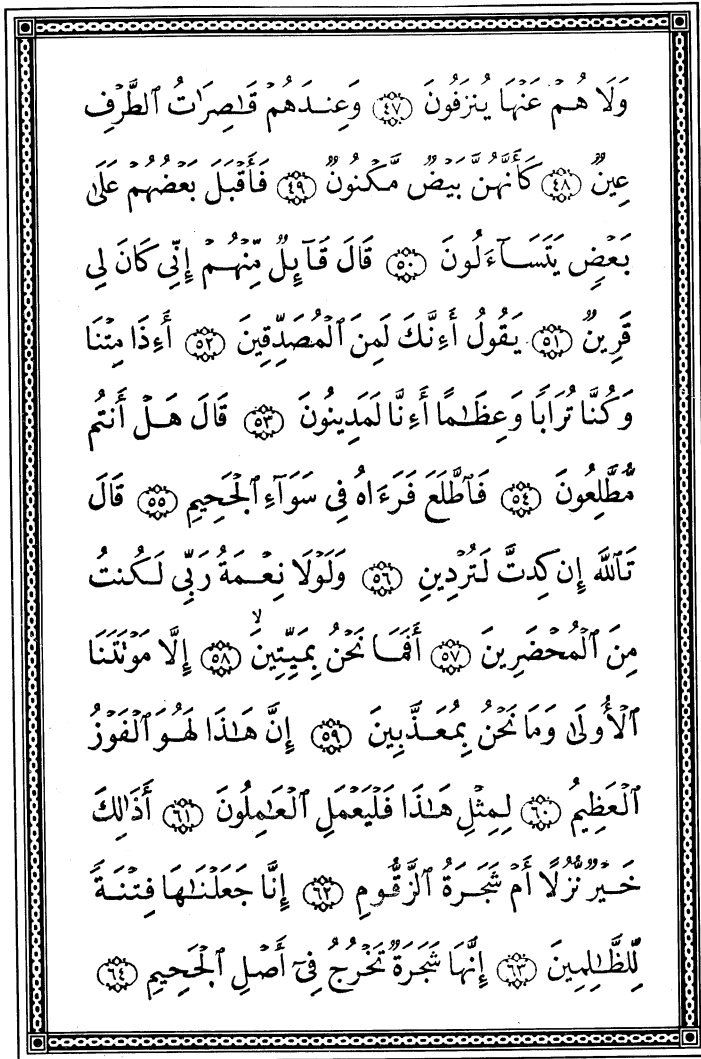
V. 42 : *Des fruits* : dans un sens symbolique.

V. 44 : *Sièges*, autre sens : « lits, trônes ».

V. 45 : [*D'une liqueur provenant d'une source*] *vive*. Par référence au sens du terme *ka's* (étymologiquement « coupe ») dans l'ancienne langue, les commentateurs proposent le sens de « coupe de vin » (Tab., XXIII, 53). Quant à son qualificatif *ma'in* (courant, coulant à la surface du sol en parlant d'eau vive par opposition à eau dormante) (Zam., III, 300), il laisse planer une incertitude sur la signification précise de *ka's ma'in*. Nous l'avons traduit en tenant compte de ces deux considérations.

V. 47 : *Ébriété, ghawl* : « trouble de la raison, mal de tête, indisposition de l'estomac ». *Nazala* : « épuiser (en parlant d'un puits), saigner, s'emparer de l'esprit de quelqu'un » (en parlant d'une boisson enivrante) (cf. Tab., XXIII, 53-55 ; Jalâl, p. 591).

## ( الجزء الثالث والعشرون )



48. Près d'eux [prendront place] celles dont les regards seront chastes, les yeux grands et beaux,  
 49. [le teint aussi blanc] que des œufs [d'autruche] cachés [sous le sable].  
 50. Ils se tourneront les uns vers les autres pour deviser.  
 51. L'un d'eux dira : « En vérité, j'avais un compagnon  
 52. qui disait : "Es-tu réellement de ceux qui tiennent pour vraie [la résurrection] ?  
 53. « Quand nous mourrons et serons réduits en poussière et ossements, serons-nous vraiment jugés ?  
 54. « Voulez-vous ajoutera-t-il, que nous allions voir d'en haut ? »  
 55. Il regardera du haut [de la muraille séparant le paradis de l'enfer] et reverra son compagnon au milieu  
 de la fournaise.  
 56. Alors, il lui criera : « Par Dieu ! tu as failli me perdre !  
 57. « Et, sans la grâce de Dieu, j'aurais été du nombre des damnés ! »  
 58. — Ne sommes-nous donc morts  
 59. que de notre première mort et ne serons-nous pas suppliciés ? »  
 60. — Certes, oui, c'est cela le grand triomphe ! »  
 61. Que pour pareille [rétribution] œuvrent les travailleurs !  
 62. Cela vaut-il mieux comme faveur ou l'arbre az-Zaqûm  
 63. dont nous avons fait, en vérité, une épreuve pour les injustes ?  
 64. C'est un arbre qui sort de la fournaise,

V. 49 : Cette image fournie par la vie au désert a dérouté bon nombre de traducteurs. Ils l'ont traduite par « perles cachées » (BLAC, p. 476, par référence à Tab., XXIII, 57). Mlle Masson, plus explicite, traduit : « blanc caché de l'œuf » et ajoute, en note (MASC, p. 918, note 49) : « Cette comparaison évoque un œuf durci par la cuisson » ! Kazimirski a mieux compris (KAZC, II, p. 85, note) les commentateurs pour qui cette image évoque non pas une idée de cuisine, mais l'idéal que les Arabes se font du teint d'une belle femme : « blanc virant vers le jaune » (Jalâl, p. 592), c'est-à-dire blanc ivoire.

V. 50 : *Ils se tourneront*, text. : « s'interrogeront ».

V. 52 : Deux sens possibles : « ceux qui font l'aumône » (sens conforme à la grammaire, mais non retenu par l'exégèse) ; « ceux qui tiennent pour vraie la résurrection », sens sur lequel les commentaires coraniques sont unanimes. Le verset fait allusion à la légende des deux amis dont l'un avait dépensé sa fortune en aumônes et œuvres méritoires et qui, ruiné, alla solliciter une aide de son ami, lequel faisait fructifier sa fortune pour son bien-être sur terre. Le riche demanda : « Mais qu'as-tu fait de ta fortune ? » Lorsqu'il lui révéla qu'il l'avait dépensée pour son salut, il lui demanda : « Crois-tu vraiment à la vie future ? » d'où l'expression : « Es-tu de ceux qui ajoutent foi ? » Ils moururent. Celui qui avait fait du bien s'inquiéta de son ami. Il le chercha et le revit dans les abîmes de l'enfer (Zam., II, 301 ; Tab., XXIII, 59 ; Jalâl, p. 592 ; Râz., XXVI, 139-140).

V. 53 : *Jugés*, autre sens : « rémunérés ».

V. 56 : *Tu as failli me perdre* : en cherchant à me faire douter de la vie future.

V. 57 : *Des damnés*, text. : « des requis ».

V. 62 : *Faveur*, *nuzul*, *nazl* : mets de choix qu'on sert aux hôtes à leur arrivée, à leur descente (*nazala*, « descendre ») de monture. Par extension, tout mets savoureux et par métaphore « faveur ».

*Zaqûm* : arbre infernal dont le fruit amer et repoussant servira de nourriture aux damnés. A remarquer que de la même racine dérive le substantif *zaqma* (peste).

## (سورة الصافات)

طَلَعَهَا كَأَنَّه رُءُوسُ الشَّيَاطِينِ ﴿٦٥﴾ فَإِنَّهُمْ لَأَكْلُونَ مِنْهَا  
 فَالِقُونَ مِنْهَا الْبُطُونَ ﴿٦٦﴾ ثُمَّ إِنَّهُمْ عَلَىٰ شُوبًا مِنْ  
 حَمِيمٍ ﴿٦٧﴾ ثُمَّ إِنَّهُمْ مَرَّجَعُهُمْ لِآلِ الْجَحِيمِ ﴿٦٨﴾ إِنَّهُمْ  
 الْفَوَاءُ أَبَاءَهُمْ ضَالِّينَ ﴿٦٩﴾ فَهُمْ عَلَىٰ آثَرِهِمْ  
 يَهْرَعُونَ ﴿٧٠﴾ وَلَقَدْ ضَلَّ قَبْلَهُمْ أَكْثَرُ الْأَوَّلِينَ ﴿٧١﴾  
 وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا فِيهِمْ مُنذِرِينَ ﴿٧٢﴾ فَأَنْظُرْ كَيْفَ كَانَ عَاقِبَةُ  
 الْمُنذِرِينَ ﴿٧٣﴾ إِلَّا عِبَادَ اللَّهِ الْمُخْلَصِينَ ﴿٧٤﴾ وَلَقَدْ  
 نَادَيْنَا نُوحًا فَلَنِعْمَ الْمُجِيبُونَ ﴿٧٥﴾ وَنَجَّيْنَاهُ وَأَهْلَهُ مِنَ  
 الْكَرْبِ الْعَظِيمِ ﴿٧٦﴾ وَجَعَلْنَا ذُرِّيَّتَهُ هُمُ الْبَاقِينَ ﴿٧٧﴾  
 وَتَرَكْنَا عَلَيْهِ فِي الْآخِرِينَ ﴿٧٨﴾ سَلَّمَ عَلَىٰ نُوحٍ فِي  
 الْعُلَيْينَ ﴿٧٩﴾ إِنَّا كَذَلِكَ نَجْزِي الْمُحْسِنِينَ ﴿٨٠﴾ إِنَّهُ  
 مِنْ عِبَادِنَا الْمُؤْمِنِينَ ﴿٨١﴾ ثُمَّ أَغْرَقْنَا الْآخِرِينَ ﴿٨٢﴾

65. dont les bourgeons sont comme des têtes de démons.  
 66. Certes, [les impies] en mangeront et s'en empliront le ventre ;  
 67. [ils boiront] dessus un liquide bouillant.  
 68. Ils retourneront ensuite dans la fournaise.  
 69. [C'est qu'ils avaient trouvé leurs ancêtres dans l'égarement  
 et ils s'étaient précipités sur leurs traces.  
 70. En effet, la plupart des anciens s'étaient déjà égarés avant eux.  
 71. Nous leur avions, pourtant, envoyé des avertisseurs.  
 72. Considère ce qu'il est advenu des prévenus,  
 73. mis à part les serviteurs sincères de Dieu.  
 74. Noé fit appel à nous. Combien [nous fûmes] généreux [en exauçant ses vœux] !  
 75. Nous le sauvâmes, lui et sa famille, de la grande angoisse,  
 76. fîmes de sa descendance les survivants,  
 77. et perpétuâmes [son souvenir] parmi les générations qui suivirent.  
 78. Paix sur Noé dans les mondes !  
 79. C'est ainsi qu'en vérité nous retribuons les hommes de bien.  
 80. Il était du nombre de nos serviteurs croyants.  
 81. Nous avons ensuite noyé les autres.  
 82.

V. 67 : *[Ils boiront] dessus, shaub* : « mélange » ; ils « l'arroseront » d'une boisson portée à ébullition.

V. 75 : *Combien [nous fûmes] généreux...* (Tab., XXIII, 67), text. : « quels excellents exauceurs ».

V. 77 : *Les survivants* : Sem, Cham, Japhet, qui survécurent au Déluge et eurent une nombreuse postérité.

V. 78 : *[Son souvenir]* (Tab., XXIII, 68). Dans l'ancienne langue, *taraka* (laisser) sans complément exprimé suppose généralement comme sous-entendu : *khabar* (nouvelle, récit) ou *zîkr* (souvenir).

V. 79 : *Les mondes* : le monde des esprits, le monde sensible, les mondes connus et inconnus.



## (الجزء الثالث والعشرون)

\* وَإِنَّ مِنْ شِيعَتِهِ لَإِبْرَاهِيمَ ﴿٨٣﴾ إِذْ جَاءَ رَبَّهُ بِتَلْبَسٍ  
 سَلِيمٍ ﴿٨٤﴾ إِذْ قَالَ لِأَبِيهِ وَقَوْمِهِ مَاذَا تَعْبُدُونَ ﴿٨٥﴾  
 أَفِيكَاءَ آلِهَةٍ دُونَ اللَّهِ تَرِيدُونَ ﴿٨٦﴾ فَمَا ظَنُّكُمْ بِرَبِّ  
 الْعَالَمِينَ ﴿٨٧﴾ فَنَظَرَ نَظْرَةً فِي النُّجُومِ ﴿٨٨﴾ فَقَالَ إِنِّي  
 سَقِيمٌ ﴿٨٩﴾ فَتَوَلَّوْا عَنْهُ مُدْبِرِينَ ﴿٩٠﴾ فَرَاغَ إِلَىٰ آلِهَتِهِمْ  
 فَقَالَ أَلَا تَأْكُلُونَ ﴿٩١﴾ مَا لَكُمْ لَا تَنْطِقُونَ ﴿٩٢﴾ فَرَاغَ  
 عَلَيْهِمْ صَرْبًا بِالْيَمِينِ ﴿٩٣﴾ فَأَقْبَلُوا إِلَيْهِ يَزْفُونَ ﴿٩٤﴾ قَالَ  
 أَتَعْبُدُونَ مَا تَحْتُونَ ﴿٩٥﴾ وَاللَّهُ خَلَقَكُمْ وَمَا تَعْمَلُونَ ﴿٩٦﴾  
 قَالُوا ابْنُوا لَهُ بُيُوتًا فَأَلْفُوهُ فِي الْجَحِيمِ ﴿٩٧﴾ فَرَادُوا بِهِ  
 كَيْدًا فَجَعَلْنَاهُمُ الْأَسْفَلِينَ ﴿٩٨﴾ وَقَالَ إِنِّي ذَاهِبٌ إِلَىٰ  
 رَبِّي سَيِّدِينَ ﴿٩٩﴾ رَبِّ هَبْ لِي مِنَ الصَّالِحِينَ ﴿١٠٠﴾  
 فَبَشَّرْنَاهُ بِغُلَامٍ حَلِيمٍ ﴿١٠١﴾ فَلَمَّا بَلَغَ مَعَهُ السَّعْيَ قَالَ



83. Et Abraham était, certes, de ses adeptes,  
 84. quand il vint vers son Seigneur d'un cœur sain,  
 85. quand il dit à son père et à son peuple : « Qu'adorez-vous ?  
 86. « Allez-vous [adorer] mensongèrement [d'autres] divinités en dehors de Dieu ?  
 87. « Mais que pensez-vous donc du Seigneur des mondes ? »  
 88. Il jeta un regard sur les étoiles  
 89. et déclara : « Je suis malade ! »  
 90. Ils le laissèrent et s'en allèrent.  
 91. Il se glissa auprès de leurs divinités et s'écria : « Vous ne mangez donc pas ?  
 92. « Pourquoi ne parlez-vous pas ? »  
 93. Il se rua sur [les idoles] et leur porta des coups violents comme il en avait fait le serment.  
 94. [Ses concitoyens] revinrent vers lui en courant.  
 95. « Adorez-vous, leur dit-il, ce que vous sculptez [vous-mêmes],  
 96. alors que c'est Dieu qui vous a créés, [vous] et ce que vous façonnez ?  
 97. Construisez pour lui un four et jetez-le dans la fournaise ! » s'écrièrent-ils.  
 98. Ils voulurent user de perfidie à son égard, mais nous les plaçâmes au fond des abîmes.  
 99. Abraham dit : « Je m'en vais vers mon Seigneur ; il me guidera !  
 100. « Seigneur, [implora-t-il] accorde-moi [un fils] qui soit parmi les saints ! »  
 101. Nous lui annonçâmes [la naissance] d'un garçon magnanime.  
 102. Lorsqu'il fut en âge d'accompagner [son père], celui-ci lui dit : « Mon cher fils, j'ai vu en songe que je t'immolais. Qu'en penses-tu ? — Père, dit l'enfant, exécute l'ordre que tu as reçu. Tu verras, s'il plaît à Dieu, que je suis de ceux qui supportent [l'épreuve]. »

V. 83 : *De ses adeptes*, text. : « de son parti, de sa secte ».

V. 84 : Quand il renonça à l'idolâtrie et embrassa le monothéisme (Ṭab., XXIII, 69).

V. 86 : *Allez-vous*, text. : « voulez-vous ». Autre sens : « recherchez-vous, préférez-vous ».

V. 89 : Abraham voulait s'excuser de ne pouvoir participer aux cérémonies organisées en l'honneur des divinités païennes et justifier son intention de rester dans le temple pour briser les idoles en l'absence des polythéistes. C'était de sa part une ruse. A ce propos, l'exégèse a posé le grave problème du mensonge en général. L'Islâm l'interdit formellement (*ḥarâm*). Il ne l'excuse que dans quelques cas : les nécessités de la guerre ; l'intention de calmer une épouse déchaînée ; le désir de réconcilier deux adversaires (Zam., III, 304).

V. 90 : Ils le laissèrent dans le temple et se sauvèrent, craignant une contagion (Zam., III, 304).

V. 93 : *Comme il en avait fait le serment* (Ṭab., XXIII, 73 ; Râz., XXVI, 148 ; Zam., III, 304), *yamîn* : « serment, main droite ». Abraham avait juré de briser les idoles babyloniennes (S. XXI, 57). Il est comique de constater que presque tous les traducteurs se sont mépris sur l'ambivalence du terme, sans remarquer que la précision qu'ils ont cru retenir n'était nullement indispensable. Il est vrai que l'exégèse n'exclut pas cette interprétation : « Il les frappa de sa dextre », les coups portés de la droite étant plus forts que ceux décochés de la gauche. En réalité, Abraham, selon l'exégèse, était armé d'une hache (*fâs*) (Ṭab., XXIII, 73) ; par ailleurs, que les coups fussent portés de la main droite ou de la main gauche, il n'était nullement nécessaire de le préciser dans le texte, leur effet étant le même.

V. 97 : *Un four*, text. : « une construction ».

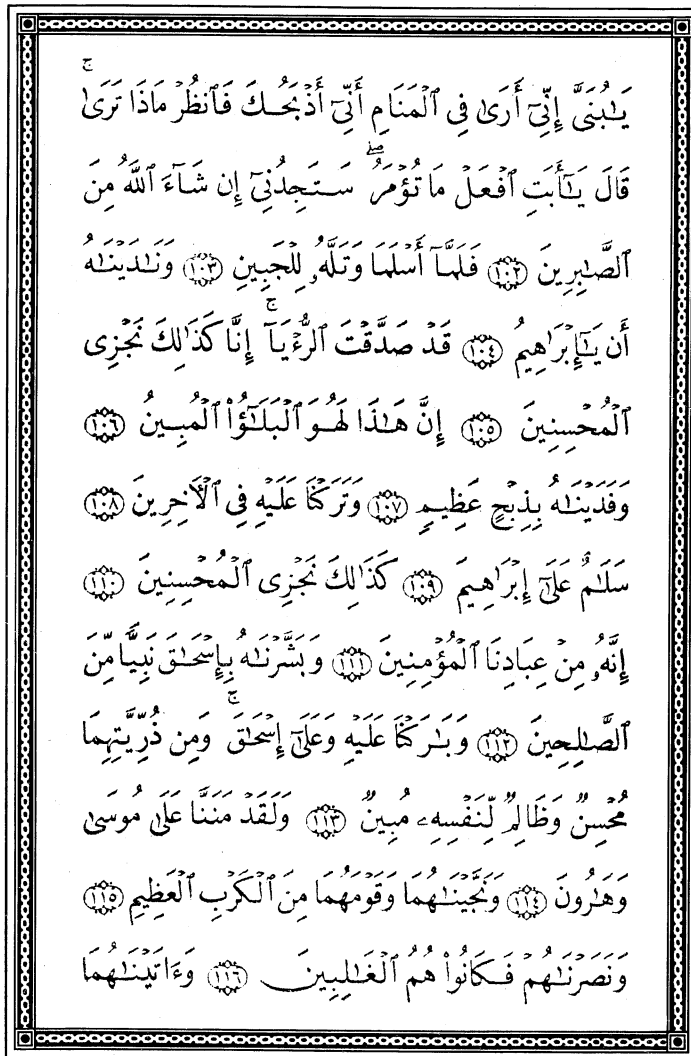
V. 98 : *Nous les plaçâmes au fond des abîmes* : arabisme signifiant « nous fîmes d'eux des vaincus ».

V. 99 : *Je m'en vais vers mon Seigneur* : expression propitiatoire signifiant « partir, émigrer » (ici vers la Palestine) (Ṭab., XXIII, 76).

V. 101 : Nous avons indiqué (cf. S. XIV, note introductive, et S. XIV, 37) qu'il s'agit d'Ismaël.

V. 102 : *J'ai vu en songe...* L'immolation du premier-né, à titre d'épreuve, par Dieu se retrouve en de nombreux endroits dans l'Ancien Testament (cf. Ex., XIII, 1, 12, etc.).

## (سورة الصافات)



103. Lorsqu'ils se furent abandonnés tous deux à la volonté de Dieu et qu'Abraham eut couché [son fils] le front contre terre,
104. nous l'appelâmes : « O Abraham !
105. tu as ajouté foi à ta vision ! C'est ainsi que nous rétribuons ceux qui font le bien. »
106. En effet, c'était là l'épreuve évidente.
107. Nous le rachetâmes au prix d'une [autre] immolation considérable.
108. Et nous perpétuâmes [le souvenir d'Abraham] parmi les générations postérieures.
109. Paix sur Abraham !
110. C'est ainsi que nous rétribuons ceux qui font le bien,
111. car [Abraham] était du nombre de nos serviteurs croyants.
112. Nous lui annonçâmes [aussi] la naissance d'Isaac, comme prophète parmi les saints.
113. Nous répandîmes nos bénédictions sur lui et sur Isaac. [Cependant] parmi leur descendance, il y eut des hommes de bien et d'autres manifestement injustes envers eux-mêmes.
114. Nous avons accordé notre grâce à Moïse et à Aaron.
115. Nous les avons, eux et leur peuple, sauvés d'une angoisse immense.
116. Nous leur accordâmes notre secours et ils furent les vainqueurs.
117. Nous leur donnâmes l'Écriture d'une clarté rayonnante.

V. 107 : *Le* : Ismaël. L'exégèse s'étend longuement sur cette ambiguïté du texte coranique. Mais déjà à l'époque du calife omeyyade 'Umar b. 'Abdi-l-'Azîz, les savants juifs convertis à l'Islâm convenaient qu'il s'agissait non d'Isaac mais d'Ismaël (Tab., XXIII, 85).

*Une [autre] immolation...* : le bélier offert miraculeusement à Abraham pour être immolé à la place d'Ismaël (Tab., XXIII, 86-87).

V. 113 : *Des hommes*, au singulier dans le texte, l'indéfini ayant, en l'occurrence, une portée générale.

V. 117 : *L'Écriture* : la Thora.

## (الجزء الثالث والعشرون)

الْكِتَابِ الْمُسْتَبِينِ ﴿١١٧﴾ وَهَدَيْنَهُمَا الصِّرَاطَ  
 الْمُسْتَقِيمَ ﴿١١٨﴾ وَتَرَكْنَا عَلَيْهِمَا فِي الْأَخْرِينِ ﴿١١٩﴾ سَلَامٌ عَلَى  
 مُوسَى وَهَارُونَ ﴿١٢٠﴾ إِنَّا كَذَلِكَ نَجْزِي الْمُحْسِنِينَ ﴿١٢١﴾  
 إِنَّهُمَا مِنْ عِبَادِنَا الْمُؤْمِنِينَ ﴿١٢٢﴾ وَإِنَّ إِلْيَاسَ لَمَنْ  
 الْمُرْسَلِينَ ﴿١٢٣﴾ إِذْ قَالَ لِقَوْمِهِ أَالَأنتقونَ ﴿١٢٤﴾ أَدْعُونَ  
 بَعْلًا وَتَذَرُونَ أَحْسَنَ الْخَالِقِينَ ﴿١٢٥﴾ اللَّهُ رَبُّكُمْ وَرَبَّ  
 ءَابَائِكُمُ الْأُولِينَ ﴿١٢٦﴾ فَكذبوه فإِنَّهُمْ لَمَحْضَرُونَ ﴿١٢٧﴾  
 الْإِعْبَادِ اللَّهِ الْمُخْلِصِينَ ﴿١٢٨﴾ وَتَرَكْنَا عَلَيْهِ فِي الْأَخْرِينِ ﴿١٢٩﴾  
 سَلَامٌ عَلَى إِيْلِ يَاسِينَ ﴿١٣٠﴾ إِنَّا كَذَلِكَ نَجْزِي  
 الْمُحْسِنِينَ ﴿١٣١﴾ إِنَّهُ مِنْ عِبَادِنَا الْمُؤْمِنِينَ ﴿١٣٢﴾ وَإِنَّ  
 لُوطًا لَمِنَ الْمُرْسَلِينَ ﴿١٣٣﴾ إِذْ نَجَّيْنَاهُ وَأَهْلَهُ أَجْمَعِينَ ﴿١٣٤﴾  
 إِلَّا عَجُوزًا فِي الْغَلَبِينَ ﴿١٣٥﴾ ثُمَّ دَمَرْنَا الْأَخْرِينِ ﴿١٣٦﴾

118. Nous les guidâmes vers la voie droite.  
 119. et perpétuâmes [leur souvenir] parmi les générations postérieures.  
 120. Paix sur Moïse et sur Aaron !  
 121. C'est ainsi que nous rétribuons ceux qui font le bien.  
 122. Ils étaient du nombre de nos serviteurs croyants.  
 123. Et Élie fut [aussi] du nombre des envoyés [de Dieu].  
 124. « Ne craignez-vous donc pas [Dieu], dit-il à son peuple ?  
 125. « Invoquerez-vous Baal, en délaissant le meilleur des créateurs,  
 126. Dieu, votre Seigneur et le Seigneur de vos premiers ancêtres ? »  
 127. Ils le traitèrent d'imposteur. Ils seront requis [dans l'au-delà],  
 128. exception faite des serviteurs sincères de Dieu.  
 129. Nous perpétuâmes [son souvenir] parmi les générations postérieures.  
 130. Paix sur Élie !  
 131. C'est ainsi que nous rétribuons ceux qui font le bien,  
 132. car il était du nombre de nos serviteurs croyants.  
 133. En vérité, Loth était du nombre des envoyés [de Dieu].  
 134. Nous le sauvâmes, lui et toute sa famille,  
 135. à l'exception d'une vieille femme restée en arrière.  
 136. Puis nous anéantîmes les autres.

V. 125 : Baal : principale divinité des Chaldéens et des Phéniciens.

V. 127 : *Ils seront requis* : ils seront astreints à comparaître devant Dieu pour être jugés et punis. Nous avons vu plusieurs fois le terme (*muhdarûn*).

V. 130 : Sur les deux orthographes du nom d'Élie en arabe (*Ilyás* et *'Ilyâsin*), cf. Tab. (XXIII, 94-95).

V. 135 : *Une vieille femme* (Tab., XXIII, 97). Cf. l'histoire de cette femme S. VII, 8 ; XI, 79 ; XXI, 74.

## ( سورة الصافات )

وَإِنَّكُمْ لَتَمُرُونَ عَلَيْهِمْ مُّصِحِّينَ ۗ وَيَبَالِّغِلِ أَفْلا  
 تَعْقِلُونَ ﴿١٣٨﴾ وَإِنَّ يُوسُفَ لَمِنَ الْمُرْسَلِينَ ﴿١٣٩﴾ إِذْ أَبَقَ إِلَى  
 الْفُلِكِ الْمَشْحُونِ ﴿١٤٠﴾ فَسَاهَمَ فَكَانَ مِنَ الْمُدْحَضِينَ ﴿١٤١﴾  
 فَالْتَقَمَهُ الْحُوتُ وَهُوَ مُلِيمٌ ﴿١٤٢﴾ فَلَوْلَا أَنَّهُ كَانَ مِنَ  
 الْمُسِخِّينَ ﴿١٤٣﴾ لَلَبِثَ فِي بَطْنِهِ إِلَى يَوْمِ يُبْعَثُونَ ﴿١٤٤﴾  
 \* فنبذناه بِالْعُرَاءِ وَهُوَ سَقِيمٌ ﴿١٤٥﴾ وَأَنْبَتْنَا عَلَيْهِ شَجَرَةً  
 مِنْ يَقْطِينٍ ﴿١٤٦﴾ وَأَرْسَلْنَاهُ إِلَى مِائَةِ أَلْفٍ أَوْ يَزِيدُونَ ﴿١٤٧﴾  
 فَآمَنُوا فَامْتَاعْنَاهُمْ إِلَى حِينٍ ﴿١٤٨﴾ فَاسْتَفْتَيْمُ الرِّبِّكَ  
 الْبَنَاتُ وَهُمُ الْبَنُونَ ﴿١٤٩﴾ أَمْ خَلَقْنَا الْمَلَائِكَةَ إِنثًا وَهُمْ  
 شَاهِدُونَ ﴿١٥٠﴾ أَلَا إِنَّهُمْ مِنْ إِفْكِهِمْ لَيَقُولُونَ ﴿١٥١﴾ وَلَدَ اللَّهُ  
 وَإِنَّهُمْ لَكَاذِبُونَ ﴿١٥٢﴾ أَصْطَفَى الْبَنَاتِ عَلَى الْبَنِينَ ﴿١٥٣﴾  
 مَا لَكُمْ كَيْفَ تَحْكُمُونَ ﴿١٥٤﴾ أَفَلَا تَذَكَّرُونَ ﴿١٥٥﴾ أَمْ لَكُمْ



137. Vous passez près de [leurs ruines], le matin  
 138. et la nuit. Or ça, ne raisonnerez-vous pas ?  
 139. En vérité, Jonas était du nombre des envoyés [de Dieu]  
 140. Il s'enfuit vers le vaisseau surchargé,  
 141. tira au sort et fut du nombre des perdants.  
 142. Il fut avalé par un poisson, ayant encouru [notre] blâme.  
 143. S'il n'avait pas été de ceux qui glorifient [Dieu],  
 144. il serait resté dans son ventre jusqu'au jour où les hommes seront ressuscités.  
 145. Nous le rejetâmes, souffrant, sur un rivage désert.  
 146. Nous fîmes croître près de lui un plant de cucurbitacée.  
 147. Nous l'envoyâmes auprès de cent mille hommes ou plus.  
 148. Ils crurent [en nous]. [Aussi] leur permîmes-nous de jouir de la vie pour un temps.  
 149. Demande [aux idolâtres de La Mekke] si ton Seigneur a des filles et eux des fils,  
 150. ou si nous avons fait, en les créant, les anges du sexe féminin, sous leurs yeux.  
 151. Or ça, dans leur imposture, ne disent-ils pas :  
 152. « Dieu a engendré ! » Ce sont, en vérité, des menteurs.  
 153. Il aurait [donc, selon vous], préféré les filles aux garçons ?  
 154. Qu'avez-vous donc pour juger ainsi ?  
 155. Ne réfléchissez-vous pas ?  
 156. Avez-vous un argument évident ?

V. 141 : A la suite d'une tempête, on décida de délester le navire. Jonas fut jeté par-dessus bord (cf. Jon., II, 13-16, et III, 2-5).

V. 145 : *Sur un rivage désert*, Tab., XXIII, 101.

V. 146 : *Un plant de cucurbitacée, yaqtin* : toute plante dépourvue de tronc ou de pied en général et en particulier les cucurbitacées : melons, courges, etc. (Tab., XXIII, 102).

V. 147 : *Nous l'envoyâmes*, à Ninive (Tab., XXIII, 104).

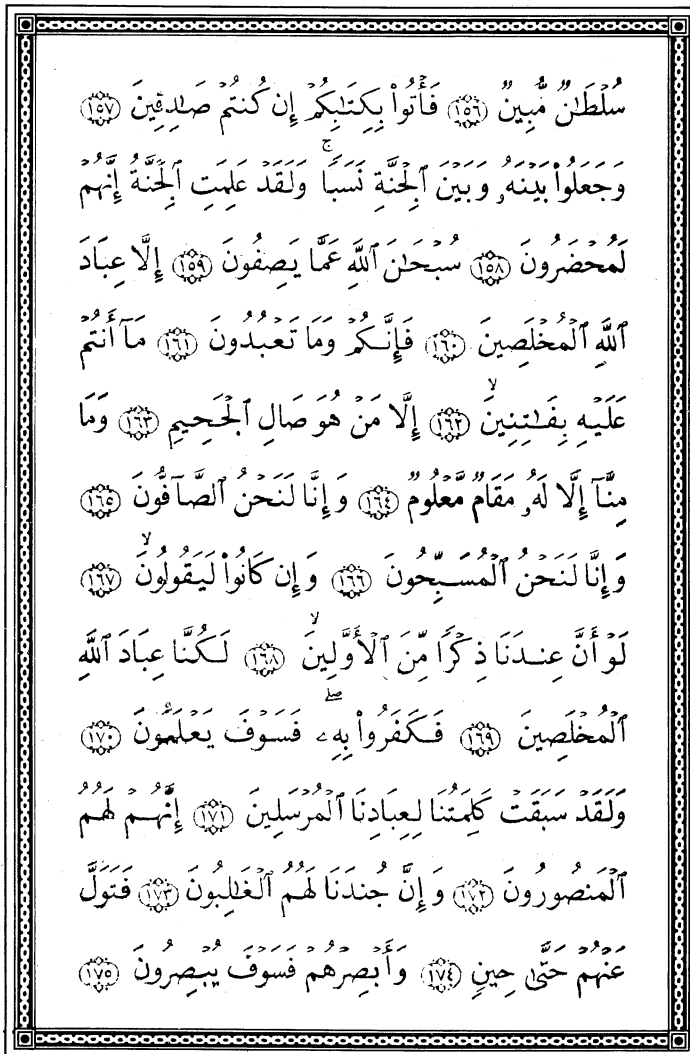
V. 149 : [*Aux idolâtres...*] (Tab., XXIII, 105). Les Mekkois croyaient que les anges étaient les filles de Dieu.

V. 153 : [*... selon vous*] (Tab., XXIII, 106).

V. 156 : *Un argument évident*, à l'appui de vos assertions.



## (الجزء الثالث والعشرون)



157. Produisez donc, si vous êtes sincères, votre Écriture.
158. Ils ont établi une filiation entre Dieu et les djinns ! Ceux-ci savent pourtant que [les auteurs d'une telle affirmation] comparaitront [devant Dieu].
159. Gloire à Dieu ! Il est au-dessus de ce qu'ils décrivent.
160. ... à l'exception des sincères serviteurs de Dieu.
161. En vérité, vous et ce que vous adorez,
162. vous ne séduirez contre lui
163. que celui qui est voué à la fournaise.
164. [Les anges disent] : « Il n'est personne parmi nous qui n'ait un rang connu. »
165. Nous sommes, certes, rangés en ordre !
166. Nous sommes, certes, ceux qui glorifient Dieu !
167. En vérité [les idolâtres] disent volontiers :
168. « Si nous tenions une mémoration des anciens,
169. nous serions assurément de sincères serviteurs de Dieu. »
170. [Et voilà] qu'ils la renient. Certes, ils sauront.
171. Notre parole a été antérieurement donnée à nos serviteurs, les envoyés,
172. qu'ils seront assistés [par nous]
173. et que notre armée sera victorieuse.
174. Éloigne-toi d'eux quelque temps
175. et observe-les ! Bientôt ils verront !

V. 157 : *Si vous êtes sincères* : si toutefois vous avez reçu de Dieu... (Tab., XXIII, 107).

V. 158 : *Ils ont établi une filiation...* Selon certaines croyances du paganisme arabe – croyances empruntées, et souvent déformées, aux doctrines dualistes – Dieu et Satan étaient frères. Les Arabes croyaient aussi que les anges étaient nés de l'union de Dieu avec les démons femelles (Tab., XXIII, 107-108).

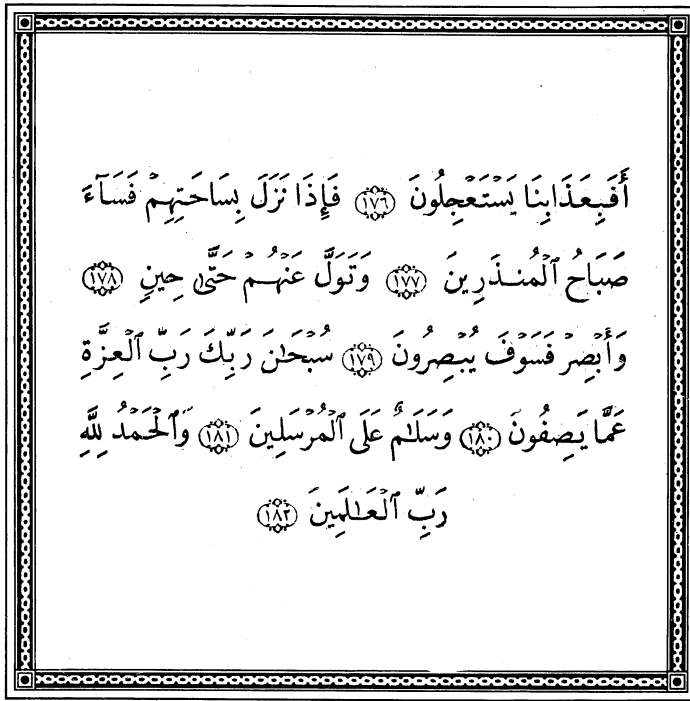
[*Les auteurs...*], text. : « ils ». Nous avons tenu à traduire librement ce pronom, car dans le texte tel qu'il est, on serait tenté de croire – et bon nombre de traducteurs ont commis ce contresens – que, par « ils », il faille entendre les djinns (cf. Tab., XXIII, 108 ; Jalâl, p. 597, etc).

V. 160 : Ce verset qui est répété, tel un refrain, dans les développements qui précèdent, se rattache par le sens au verset 158. Les djinns savent que les idolâtres comparaitront devant Dieu pour être jugés et sanctionnés ; les croyants sincères comparaitront et seront récompensés (Tab., XXIII, 109).

V. 170 : *Ils la renient* : la mémoration, le Coran (Tab., XXIII, 114).

V. 175 : Le même verset sera reproduit ci-après (v. 179). Les commentateurs y voient la prédiction de la défaite des qurayshites à Badr.

## (سورة الصافات)



176. *Quoi ! ils souhaitent la prompte arrivée de notre châtement ?*
177. *Lorsqu'il s'abattra sur eux, quel sinistre matin ce sera pour ceux qui auront été [vainement] avertis !*
178. *Éloigne-toi d'eux quelque temps*
179. *et observe-les ! Bientôt ils verront !*
180. *Gloire à ton Seigneur ! Le Seigneur de la puissance ! Loin de lui ce qu'ils décrivent !*
181. *Paix sur les envoyés [de Dieu] !*
182. *Louange à Dieu, maître des mondes !*

V. 177 : *Il s'abattra sur eux* : « descendre dans la cour d'une maison » (de quelqu'un); vieille expression arabe signifiant « être à proximité de quelqu'un » ou « l'atteindre » quand il s'agit d'une catastrophe.

V. 180 : Ces trois derniers versets occupent dans la liturgie une place exceptionnelle. Ils marquent la fin de toute prière canonique et sont récités en général après la première sourate du Coran.



## Sourate XXXVIII

S (Sâd)



Trente-huitième dans l'ordre chronologique ; d'inspiration mekkoise ; quatre-vingt-huit versets.

Elle doit son titre à l'initiale S (19<sup>e</sup> lettre de l'alphabet arabe). On trouvera dans Tab. (XXIII, 117) et Râz. (XXVI, 174) les différentes interprétations qu'on a pu proposer (impératif de *šādâ* « opposer », un des noms de Dieu ou du Coran, etc.). La meilleure opinion en cette matière est celle de Jalâl (p. 599) : « Dieu sait mieux que quiconque ce qu'il a voulu dire par ce sigle. »

Sa révélation, du moins le début, est en rapport étroit avec un événement bien connu, rapporté par la tradition, l'exégèse et aussi tous les biographes du Prophète : la tentative de compromis entre le Prophète et les idolâtres de La Mekke, sous l'égide d'Abû Tâlib, oncle du Prophète.

La conversion de 'Omar à l'Islâm avait bouleversé les qurayshites. La dénonciation de leurs divinités par le Prophète et leur condamnation par le Coran les avaient exaspérés. Ils décidèrent de porter l'affaire devant 'Abû Tâlib, chef du clan hashimite et protecteur de Muḥammad, pour qu'une fin fût mise à la campagne entreprise contre leurs divinités et aussi pour se mettre d'accord sur un compromis de « coexistence pacifique » entre l'ancien et le nouveau culte. L'événement eut lieu en l'année 619, dans la maison d'Abû Tâlib dans le quartier (*sh'ib*) des hashimites. On sait qu'Abû Tâlib, tout en restant fidèle à la foi de ses ancêtres, avait pris la défense de son neveu, imité par tous les hashimites, et que cette solidarité familiale avait coûté à tous ces derniers, sauf 'Abû Lahab, une pénible mise à l'index. Les notables de La Mekke, ayant à leur tête 'Abû Jahl, se rendirent donc auprès d'Abû Tâlib, exposèrent leurs griefs, menacèrent et proposèrent la reconnaissance et le respect réciproque des deux religions. Muḥammad exigea une seule condition : la proclamation par tous de l'unicité divine. La formule « il n'y a qu'un Dieu » surprit les idolâtres au plus haut point : réduire toutes les divinités à une seule leur parut une chose extraordinaire, une exigence exorbitante. Ils se levèrent et sortirent de la maison d'Abû Tâlib, amusés et indignés à la fois. C'est à la lumière de cet événement que cette sourate doit être comprise.

### CANEVAS

Dieu : Ses attributs ; nulle autre divinité que Lui ; remplira la géhenne d'hommes rebelles et de démons : 5, 9-10, 65-66, 84-85.

Les anges : leur auguste assemblée dispute au sujet de la création d'Adam ; tous s'inclinent, sur l'ordre de Dieu, devant l'homme : 71-73.

Satan : créé de feu, refuse de se prosterner devant Adam créé d'argile. Il est maudit à jamais ; il obtient de rester en vie jusqu'à la fin des temps ; jure de faire perdre les hommes ; ira avec ses partisans en enfer : 74-85.

L'homme : Dieu l'a créé d'argile et lui a donné une forme harmonieuse : 71, 76.

Les générations anciennes détruites pour leur ingratitude envers Dieu : 3.

Le Coran : prédication pour les hommes de bonne volonté ; annonce solennelle rappelée à l'adresse des mondes : 1, 49, 67, 87-88.

Muhammad : est un avertisseur sincère et explicite ; ne réclame pour sa mission aucun salaire ; traité de sorcier et d'imposteur ; n'a aucun savoir, en dehors de ce que Dieu lui révèle : 4, 65, 69-70, 86.

Les autres prophètes : Noé (12-16) ; David (17-28) ; Salomon (29-40) ; Job (41-44) ; Abraham, Isaac, Jacob, Ismaël, Élisée, Zû-l-Kifl (45-48).

Les croyants, leur récompense dans la vie future : 49-54.

Les mécréants et les idolâtres : leur erreur ; leur vanité, leurs contradictions ; leur orgueil.

S'étonnent qu'on puisse ramener toutes les divinités à une seule ; allusion à leur entrevue avec le

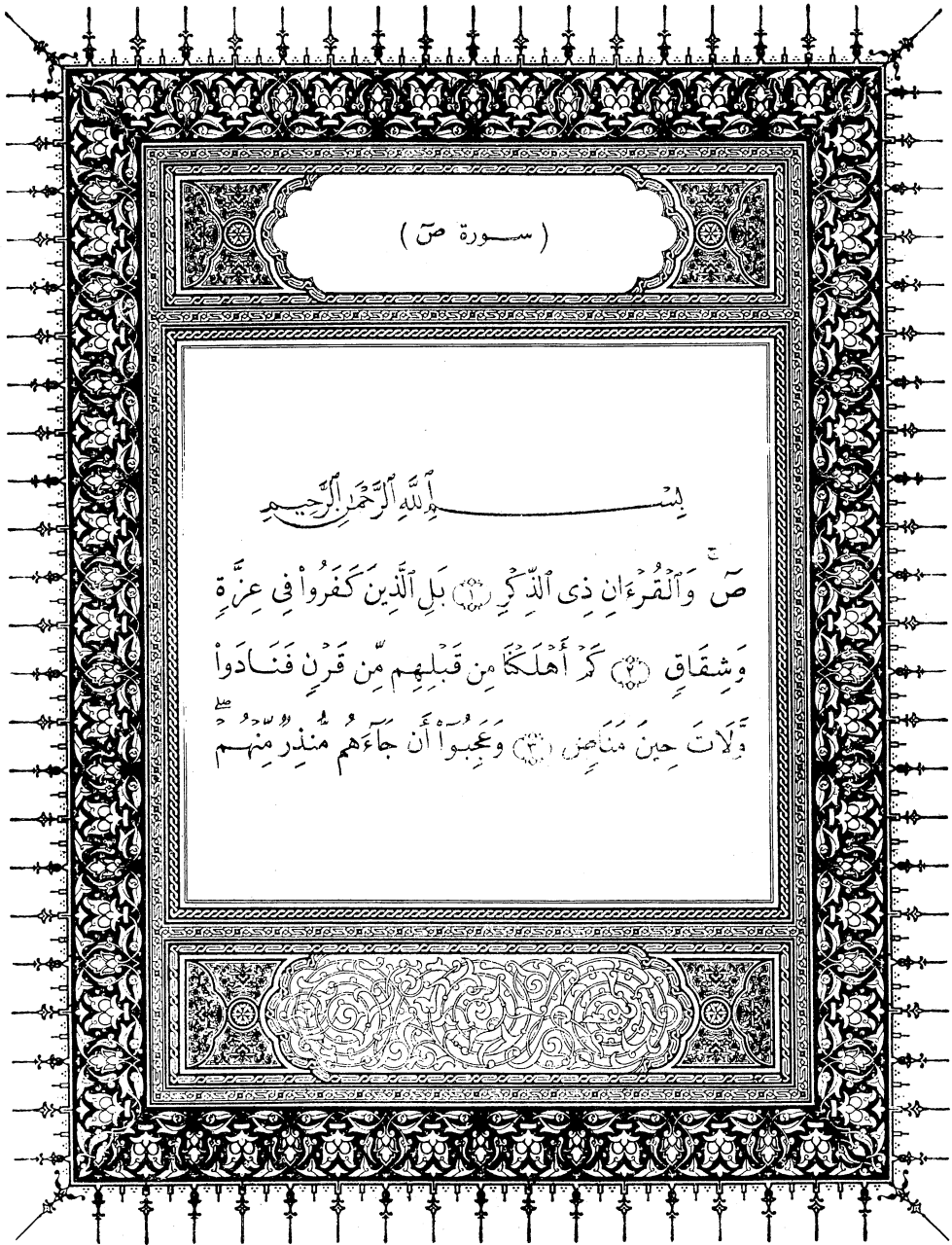
Prophète pour un compromis ; échec ; leurs commentaires et leurs moqueries ; leur sort sera celui de tous les impies : l'enfer : 2-12, 55-64.

L'Heure : 81.

Le paradis : 50-54.

L'enfer : 56-61.





*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. S. (Sâd) Par le Coran contenant la mémoration...
2. Les mécréants sont plutôt dans l'orgueil et la scission.
3. Que de générations n'avons-nous pas fait périr avant eux, qui lancèrent des cris [de détresse] quand il n'était plus temps d'échapper [au châtement].
4. Les infidèles [de La Mekke] s'étonnent que l'un d'eux soit venu les avertir et disent : « C'est un sorcier, un imposteur ! »

V. 1 : *Par le Coran...*, autre sens : « par le glorieux » ou « le noble Coran où est rappelé... » (Tab., XXIII, 118-119). La réponse au serment qui est sous-entendu (Zam., III, 315) est ainsi restituée par Jalâl (p. 599) : « Par le Coran contenant la mémoration, les affirmations des idolâtres au sujet du polythéisme ne correspondent nullement à la réalité. »

Ce verset est, par ailleurs, de ceux que les mu'tazilites invoquent à l'appui de leur thèse relative à la création du Coran.

V. 2 : Text. : « les mécréants sont dans la puissance et le schisme ».

V. 3 : *Quand il n'était plus temps... wa lâta hîna manâsin*, très vieille expression qui ne s'emploie plus guère (cf. AARI, pp. 160 et suiv.).



## (الجزء الثالث والعشرون)

وَقَالَ الْكٰفِرُونَ هٰذَا سِحْرٌ كَذٰبٌ ﴿٥٥﴾ اَجْعَلِ الْاِلٰهَةَ  
 اِلٰهًا وَّاحِدًا ۗ اِنَّ هٰذَا لَشَيْءٌ عَجَابٌ ﴿٥٦﴾ وَاَنْطٰقَ الْمَلٰٓئِ  
 مِنْهُمْ اِنْ اَمْشَوْا وَاَصْبِرُوْا عَلٰٓى الْهٰتِكُمْ ۗ اِنَّ هٰذَا لَشَيْءٌ  
 يُرَادُ ﴿٥٧﴾ مَا سَمِعْنَا بِهٰذَا فِي الْاٰخِرَةِ اِنَّ هٰذَا اِلَّا  
 اٰخْتِلَافٌ ﴿٥٨﴾ اَنْزَلَ عَلَيْهِ الذِّكْرُ مِنْ بَيْنِنَا ۗ بَلْ هُمْ فِي شَكٍّ  
 مِّنْ ذِكْرِيْ ۗ بَلْ لَمَّا يَدُوْفُوْا عَذَابٍ ﴿٥٩﴾ اَمْ عِنْدَهُمْ خَزَآئِنُ  
 رَحْمَةِ رَبِّكَ الْعَزِيْزِ الْوَهَّابِ ﴿٦٠﴾ اَمْ لَهُمْ مُلْكُ السَّمٰوٰتِ  
 وَاَلْاَرْضِ وَمَا بَيْنَهُمَا ۗ فَلْيَرْتَقُوا فِي الْاَسْبَابِ ﴿٦١﴾  
 جُنْدٌ مَا هُنَالِكَ مَهْزُوْمٌ مِّنَ الْاَحْزَابِ ﴿٦٢﴾ كَذَّبَتْ قَبْلَهُمْ  
 قَوْمُ نُوْحٍ وَّعَادٌ وَّفِرْعَوْنُ ذُو الْاَوْتَادِ ﴿٦٣﴾ وَتَمُوْدُ وَقَوْمُ  
 لُوٓطٍ وَّاَصْحٰبُ لَيْكَةِ ۗ اُولٰٓئِكَ الْاَحْزَابُ ﴿٦٤﴾ اِنْ كُنْتُمْ  
 اِلَّا كٰذِبٌ اَرْسَلْنَا خَقَّ عِقَابٍ ﴿٦٥﴾ وَمَا يَنْظُرُ هٰؤُلَاءِ اِلَّا

5. « [Veut]-il ramener [toutes] les divinités à un seul Dieu ? Voilà une chose vraiment extraordinaire ! »
6. Le conseil de leurs notables se retira [en disant] : « Marchez et persistez dans la voie de vos dieux ! C'est là, certes, une chose désirable.
7. « Nous n'avons rien entendu de semblable dans la dernière religion. C'est une invention, en vérité, et rien d'autre.
8. « Lui a-t-on révélé la mémoration à lui [seul] d'entre vous ? » Oui, ils sont dans le doute [au sujet] de ma mémoration ! Oui, ils n'ont pas encore éprouvé mon bâtiment.
9. Ont-ils les trésors de la miséricorde de ton Seigneur, le Puissant, le Dispensateur par excellence ?
10. Ou possèdent-ils la royauté des cieux, de la terre et de ce qui est entre eux ? Qu'ils gravissent les voies célestes !
11. Une armée de coalisés, qui sera, ici même, mise en déroute.
12. Avant eux, le peuple de Noé, les 'Adites et Pharaon, aux pals, avaient [déjà] crié au mensonge,
13. [de même] que les Thamüdites, le peuple de Loth, les gens d'Al Ayka. C'étaient des factieux !
14. Il n'en est aucun qui n'ait traité les envoyés [de Dieu] d'imposteurs et mérité [par là même] ma sanction.
15. Ces gens-là n'attendent qu'un cri, un seul, sans reprise.

V. 7 : *La dernière religion* : la religion des qurayshites, l'idolâtrie (Ṭab., XXIII, 127). Selon Râz. (XXVI, 178), il se peut qu'il s'agisse du christianisme. Jalâl (p. 599) est plus catégorique : « Par dernière religion, il faut entendre la religion de Jésus. » Malgré les données de la langue et l'interprétation des commentateurs, la plupart des traducteurs ont cru devoir forcer le sens du mot *milla* et le rendre par « génération ».

V. 8 : *La mémoration* : le Coran rappelant l'enseignement véritable des Écritures saintes.

V. 10 : *Qu'ils gravissent...*, text. : « qu'ils s'élèvent dans les cordes ». Nous avons commenté cette expression (cf. S. XXII, 15). Nous traduisons d'après l'interprétation de Ṭab. (XXIII, 129). Autres sens d'après le même commentateur : « les portes du ciel, les sept cieux » ou simplement « le ciel ».

V. 11 : Les infidèles bouffis d'orgueil ne sont qu'une coalition qui sera battue (Ṭab., XXIII, 130). Autre interprétation : il ne faut voir dans le ramassis d'individus qui tour à tour cherchent à arriver à un compromis avec toi et t'insultent qu'une méprisable bande de suppôts de Satan qui sera finalement taillée en pièces (Jalâl, p. 600).

V. 13 : *Al Ayka* : la forêt de Madyan (cf. S. XV, 78).

V. 15 : *Ces gens-là* : les coalisés, les factieux de La Mekke.

*N'attendent*. Nous avons déjà signalé que *nadbara* non suivi de *ilâ* ou *fi* signifie, dans le Coran, non pas « regarder, voir », mais « attendre ».

*Un cri, sayba* : bêlement, vocifération, clameur, grondement épouvantable qui précédera la fin du monde (cf. S. VII, 78 ; S. XI, 67 ; S. XV, 73 ; S. XXIII, 41).

## (سورة ص)



صِيحَةً وَاحِدَةً مَاهَا مِنْ فَوَاقٍ ﴿١٦﴾ وَقَالُوا رَبَّنَا عَجِّلْ لَنَا  
 قَطْنَآ قَبْلَ يَوْمِ الْحِسَابِ ﴿١٧﴾ أَصْبِرْ عَلَىٰ مَا يَقُولُونَ وَلَا تُكْرَبُوا  
 عَبْدَنَا دَاوُدَ ذَا الْأَيْدِ إِنَّهُ أَوَّابٌ ﴿١٨﴾ إِنَّا سَخَّرْنَا الْجِبَالَ  
 مَعَهُ يَرِيحُ بِالْعِشِيِّ وَالْإِشْرَاقِ ﴿١٩﴾ وَالطَّيْرَ مُحْشُورَةً  
 كُلُّ لَهٍ أَوَّابٌ ﴿٢٠﴾ وَشَدَدْنَا مُلْكَهُ وَءَاثَمْنَاهُ الْحِكْمَةَ  
 وَفَصَّلَ الْخِطَابِ ﴿٢١﴾ \* وَهَلْ أَتَاكَ نَبَأُ الْخَضَمِ إِذْ  
 نَسَرُّوا الْمِحْرَابَ ﴿٢٢﴾ إِذْ دَخَلُوا عَلَىٰ دَاوُدَ فَفَزِعَ مِنْهُمْ  
 قَالُوا لَا تَحْفَظْ خَضَمَانِ بَغَىٰ بَعْضُنَا عَلَىٰ بَعْضٍ فَاحْكُم  
 بَيْنَنَا بِالْحَقِّ وَلَا تُسْطِطْ وَاهْدِنَا إِلَىٰ سَوَاءِ الصِّرَاطِ ﴿٢٣﴾  
 إِنَّ هَذَا أَخِي لَهُ تِسْعٌ وَتِسْعُونَ نَعْجَةً وَلِيَ نَعْجَةً وَاحِدَةً  
 فَقَالَ أَكْفَلْنِيهَا وَعَزَّنِي فِي الْخِطَابِ ﴿٢٤﴾ قَالَ لَقَدْ ظَلَمَكَ  
 بِسْؤَالِ نَعْجَتِكَ إِلَىٰ نَعَاجِهِ وَإِنَّ كَثِيرًا مِّنَ الْخُلَطَاءِ

16. Ils disent : « Seigneur, avance-nous notre quote-part, avant le jour du Jugement ! »
17. Endure leurs propos et souviens-toi de notre serviteur David à la main [puissante] et si enclin au repentir.
18. Nous astreignîmes les montagnes à célébrer avec lui nos louanges le soir et à l'aurore,
19. de même que les oiseaux rassemblés [autour de lui]. Tout obéit à Dieu !
20. Nous affermîmes sa royauté, lui donnâmes la sagesse et la faculté d'arbitrer [les litiges].
21. Le récit des plaideurs qui escaladèrent le sanctuaire t'est-il parvenu ?
22. Lorsqu'ils pénétrèrent auprès de David, [leur apparition] l'effraya. « Ne crains rien, lui dirent-ils, nous sommes deux plaideurs ; l'un de nous a été inique envers l'autre. Départage-nous, en toute équité ; ne sois pas partial ; guide-nous vers le droit chemin. »
23. [L'un d'eux déclara] : « Celui-ci est mon frère. Il possède quatre-vingt-dix-neuf brebis alors que je n'en ai qu'une. Il m'a demandé de la lui confier, [mais il n'a pas voulu me la rendre] et je n'ai pu lui faire entendre raison dans la discussion.
24. — Certes, dit David, il t'a lésé en te demandant [d'ajouter] ta brebis aux siennes. Beaucoup d'associés se montrent odieux les uns envers les autres, excepté ceux qui croient et font œuvre pie. Mais [ces derniers] sont en petit nombre. » David pensa que nous l'avions mis à l'épreuve. Il implora le pardon de son Seigneur, tomba prosterné et se repentit.

V. 16 : *Ils disent*, ironiquement (Jalâl, p. 600).

*Quote-part, qitt* : « livre de compte, part ».

V. 19 : [*Autour de lui*], Ṭab., XXIII, 138.

*Tout obéit à Dieu*, text. : « chacun est à lui plein de repentir ». Nous traduisons d'après l'interprétation de Ṭab. (XXIII, 137). Autres interprétations : « Tout exalte Dieu » (Râz., XXVI, 187) ; « tout se repent, tout fait retour à Dieu » (Jalâl, p. 600).

V. 20 : *Sa royauté*, et non son royaume.

*Arbitrer [les litiges]*. C'est à David que les juristes de l'Islâm font remonter ce principe important en droit musulman, en matière de preuve : « A l'accusateur incombe l'administration de la preuve. Au défendeur la prestation de serment. »

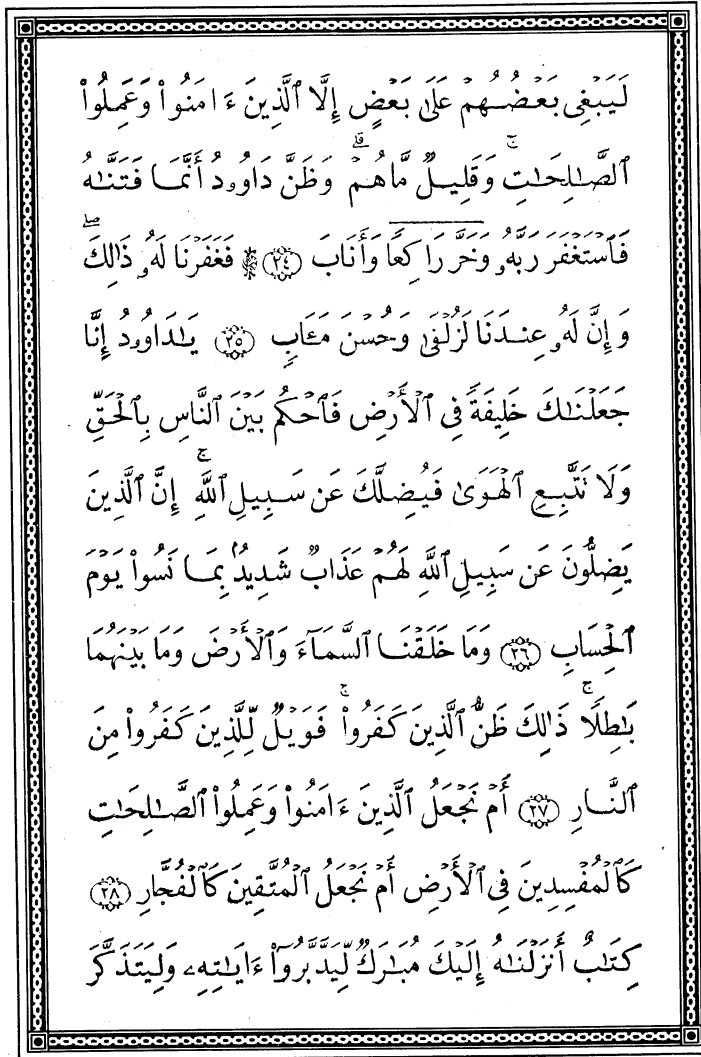
V. 21 : *Le récit*, text. : « la nouvelle ». Allusion sans doute à l'affaire d'Urie rapportée par la Bible. Mais alors que dans l'Ancien Testament c'est Nathan qui adresse des reproches à David, dans la version musulmane ce sont deux anges (les deux plaideurs signalés dans ce verset) qui sont venus provoquer son repentir.

V. 22 : *Lorsqu'ils pénétrèrent*, la nuit et à un moment où personne ne pouvait être reçu, les portes du palais étant fermées et gardées.

V. 24 : *David pensa...* : il devina qu'il s'agissait d'un apologue et que Dieu l'invitait à être son propre juge. Il reconnaissait ainsi ses torts envers Urie et se condamnait lui-même.

A la lecture de ce passage, on doit, chez les Musulmans, se prosterner.

## (الجزء الثالث والعشرون)



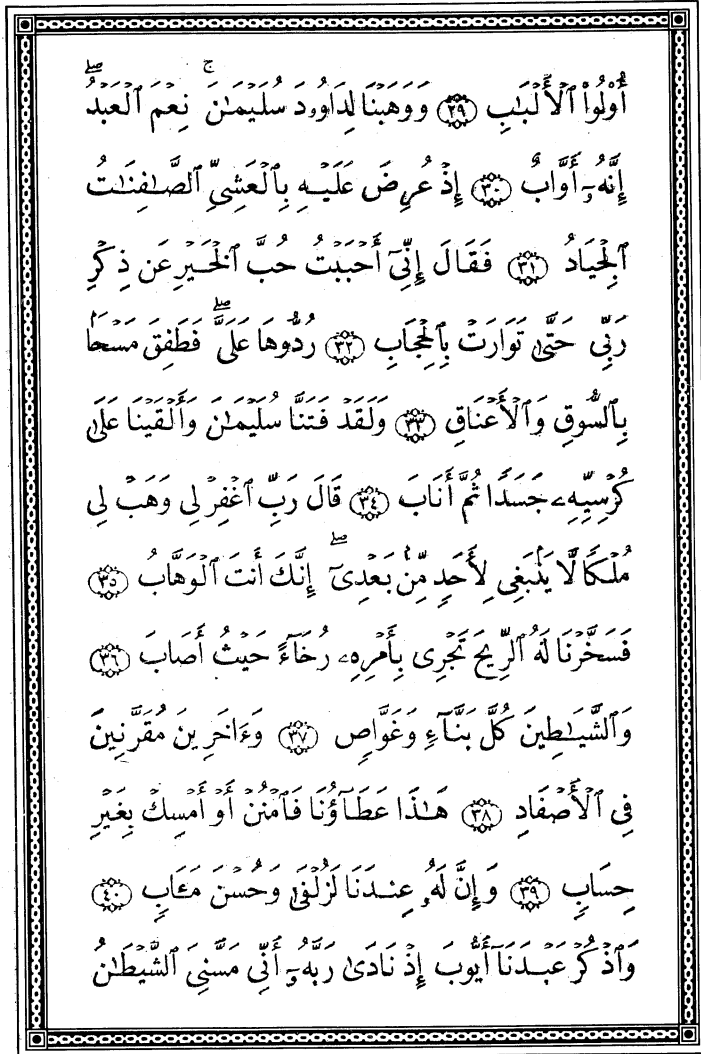
25. Nous lui pardonnâmes cela et il aura une place tout près de nous et un bel asile.
26. O David ! Nous avons fait de toi un vicaire sur la terre. Sois un juge impartial parmi les hommes et ne suis pas la passion, car elle te perdrait hors du chemin de Dieu. Or, en vérité, ceux qui s'égarent loin du chemin de Dieu auront un dur supplice pour leur oubli du jour des comptes.
27. Ce n'est pas en vain que nous avons créé les cieux et la terre et ce qui est entre eux, comme le pensent les infidèles. Malheur aux infidèles [à cause] du feu [qui les attend] !
28. Traiterons-nous ceux qui croient et pratiquent le bien comme ceux qui répandent la corruption sur terre ? Traiterons-nous les vertueux comme les libertins ?
29. [Voici] un livre béni que nous te révélons pour qu'on réfléchisse sur ses versets et pour que les hommes doués d'intelligence méditent [son contenu].

V. 25 : *Nous lui pardonnâmes cela* : la mort par perfidie d'Urie dont il convoitait la femme (Tab., XXIII, 149-150 ; II Sam., XI-XII).

V. 26 : *Nous avons fait de toi un vicaire*, après les prophètes qui t'ont précédé, pour arbitrer les conflits entre les hommes (Tab., XXIII, 151).

*Jour des comptes* : le Jugement dernier.

## (سورة ص)



30. Nous fîmes de Salomon un don à David. Ab ! l'excellent serviteur de Dieu ! Il était plein de repentir !
31. Un soir que devant lui défilaient de magnifiques coursiers,
32. il dit : « Ainsi j'ai préféré m'attacher aux biens [de ce monde, oubliant] jusqu'au coucher [du soleil] derrière le voile, d'invoquer mon Seigneur !
33. « Ramenez-les ! » dit-il, et il se mit à leur couper les jarrets et le col.
34. Certes, nous avons tenté [encore] Salomon en plaçant sur son trône un corps. [Mais] il se repentit dans la suite.
35. « Seigneur, dit-il, pardonne-moi et accorde-moi une royauté que personne ne puisse avoir après moi. Tu es le dispensateur par excellence. »
36. Nous lui soumîmes le vent qui, selon son ordre, soufflait modérément partout où il voulait,
37. les démons bâtisseurs et plongeurs,
38. et d'autres encore, accouplés par des chaînes.
39. [Nous lui dîmes] : « Voilà notre don ! distribue-le ou garde-le, sans avoir à en rendre compte. »
40. Salomon aura une place auprès de nous et un bel asile.
41. Souviens-toi de notre serviteur Job lorsqu'il implora son Seigneur, disant : « Satan m'a infligé malheur et châtement. »

V. 31 : *Magnifiques coursiers, šāfnāt*, expression arabe signifiant « chevaux de race », galopant habituellement dans leur fougueuse allure sur trois pattes.

V. 32 : Selon la tradition musulmane, Salomon, passionné de chevaux, en avait acquis un grand nombre. Il les passa un jour en revue et oublia l'heure de la prière. S'étant rendu compte de sa faute, il en immola plusieurs pour se racheter. Pour le punir, Dieu permit à un démon de lui dérober son sceau, secret de sa puissance, de prendre son sosie et d'occuper son trône. Personne ne reconnut alors Salomon qui erra longtemps en se lamentant sur sa faute, avant de retrouver grâce auprès de Dieu et de récupérer son sceau et son royaume (Tab., XXIII, 152-157).

*Hijāb* : voile. Ici, les ténèbres de la nuit. Autre sens : « Jusqu'à ce que les chevaux disparussent derrière un rideau de poussière ».

V. 34 : Après la victoire sur Sidon, Salomon tua le roi de cette ville et prit sa fille comme épouse. Il permit à celle-ci d'avoir dans sa chambre la statue de son père. L'idolâtrie fut ainsi introduite dans la cour du roi Salomon. Le terme *jasad* (corps) désigne ici une statue (Râz., XXVI, 207). Autre version : Dieu permit à un démon d'occuper le trône de Salomon sous les traits de celui-ci (verset 32).

V. 37 : Text. : « les démons, tout bâtisseur et tout plongeur ».

V. 41 : *Malheur* : la perte de ses biens, de sa santé, de sa famille (Tab., XXIII, 166).

Pour l'histoire de Job selon la tradition musulmane, cf. S. XXI, 83-84 ; Tab. (XXIII, 165-169), Râz. (XXVI, 211-216).



## (الجزء الثالث والعشرون)

يُنْصَبُ وَعَذَابٌ ﴿٤٤﴾ أَرْكَضُ بِرِجْلِكَ هَذَا مُغْتَسَلٌ  
 بَارِدٌ وَشَرَابٌ ﴿٤٥﴾ وَوَهَبْنَا لَهُ وَأَهْلَهُ وَمِثْلَهُمْ مَعَهُمْ  
 رَحْمَةً مِّنَّا وَذِكْرَى لَأُولِي الْأَلْبَابِ ﴿٤٦﴾ وَخَذَ بِيَدِكَ  
 ضِعْفًا فَأَضْرِبَ بِهِ وَلَا تَحْنُتْ إِنَّا وَجَدْنَاهُ صَابِرًا نِعْمَ  
 الْعَبْدُ إِنَّهُ أَوَّابٌ ﴿٤٧﴾ وَأَذْكُرْ عَبْدَنَا إِبْرَاهِيمَ وَإِسْحَاقَ  
 وَيَعْقُوبَ أُولِي الْأَيْدِي وَالْأَبْصَارِ ﴿٤٨﴾ إِنَّا أَخْلَصْنَاهُمْ  
 بِخَالِصَةِ ذِكْرَى الدَّارِ ﴿٤٩﴾ وَإِنَّهُمْ عِنْدَنَا لَمِنَ الْمُصْطَفَيْنَ  
 الْأَخْيَارِ ﴿٥٠﴾ وَأَذْكُرْ إِسْمَاعِيلَ وَالْيَسَعَ وَذَا الْكِفْلِ  
 وَكُلٌّ مِنَ الْأَخْيَارِ ﴿٥١﴾ هَذَا ذِكْرٌ وَإِنَّ لِلْمُتَّقِينَ لِحُسْنَ  
 مَعَابٍ ﴿٥٢﴾ جَنَّتِ عَدْنٌ مَّفْتَحَةٌ لَهُمُ الْأَبْوَابُ ﴿٥٣﴾  
 مُتَّكِعِينَ فِيهَا يَدْعُونَ فِيهَا بِفِكَهَةٍ كَثِيرَةٍ وَشَرَابٍ ﴿٥٤﴾  
 \* وَعِنْدَهُمْ قَلِصِرَاتُ الْطَّرِيفِ أَرْبَابٌ ﴿٥٥﴾ هَذَا



42. [Nous dîmes] : « Frappe [la terre] de ton pied ! Voici [de l'eau] pour te laver. Elle est fraîche, [tu peux en] boire ! »
43. Nous lui rendîmes sa famille et avec elle une [autre] semblable, comme miséricorde de notre part et mémoration pour les [hommes] doués d'intelligence.
44. Prends une gerbe, frappe [ton épouse] et respecte ton serment. Nous avons trouvé en lui un homme patient. Quel excellent serviteur [il fut] ! Sans cesse il se repentait !
45. Et souviens-toi de nos serviteurs Abraham, Isaac, Jacob, hommes forts et clairvoyants !
46. Nous avons fait d'eux l'objet d'une distinction particulière : le souvenir de la demeure [future].
47. Ils sont, certes, auprès de nous, parmi les meilleurs élus.
48. Souviens-toi [encore] d'Ismaël, d'Élisée, de Zû-l-Kifl. Chacun [d'eux] est parmi les meilleurs.
49. Ceci est une mémoration. La meilleure retraite est, en vérité, [réservée] à ceux qui craignent Dieu :
50. les jardins d'Éden seront pour eux, largement ouverts,
51. où, accoudés, ils demanderont des fruits abondants et une [agréable] boisson,
52. tandis qu'auprès d'eux seront celles dont le regard est chaste, [toutes] du même âge.
53. Voilà ce qui vous est promis pour le jour des comptes.

V. 44 : *Une gerbe*, autre sens : « régime de palmier sec et sans dattes, faisceau d'herbes, botte ».

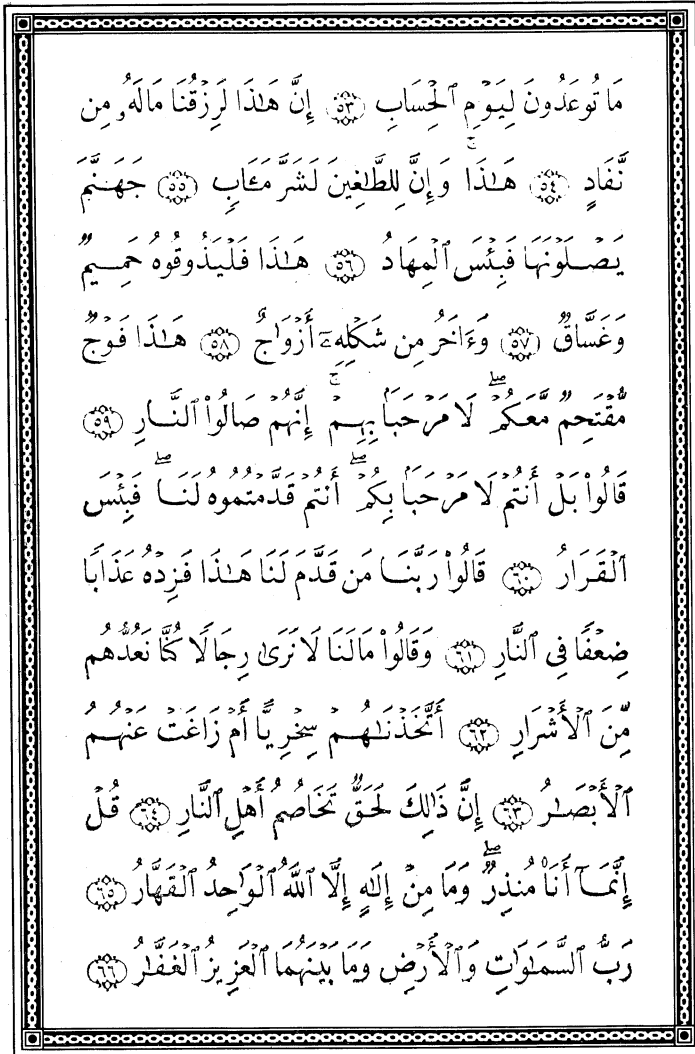
*Frappe...* Job avait juré de donner cent coups de bâton à son épouse qui, durant son épreuve, l'abandonnait souvent et le mettait en colère (Jalâl, p. 603 ; Job II, 9 et suiv.).

V. 45 : *Souviens-toi*, autre sens : « cite, mentionne, rappelle ».

*Forts et clairvoyants*, text. : « doués de mains [puissantes] et d'yeux perçants ».

V. 46 : Deux lectures possibles selon qu'on considère les termes *kbâliṣa* et *dikrâ-d-dâr* en rapport d'annexion (Médine) ou de permutation (Kûfa, Baṣra). D'où « Dieu les a choisis tout particulièrement en les mettant en état de se rappeler sans cesse la vie future », ou encore : « Dieu les a choisis pour rappeler aux hommes la vie future » (cf. Tab., XXIII, 171-172).

## (سورة ص)



54. Oui, ce sera [pour vous] de notre part une attribution inépuisable.
55. Voilà ! Aux rebelles, cependant, est réservée, certes, la pire retraite :
56. la géhenne où ils tomberont et quel affreux reposoir !
57. Cela, qu'ils le goûtent : [une eau] bouillante et du pus [comme boisson].
58. D'autres supplices analogues leur seront infligés par paires.
59. [Il sera dit aux dirigeants des impies] : « Voici une foule qui se précipite [pour] vous rejoindre — Qu'ils soient les malvenus ! Ils vont affronter le feu ! » rétorqueront-ils.
60. La foule dira alors : « Soyez des malvenus vous-mêmes, car c'est bien vous qui nous avez préparé ce gîte détestable ! »
61. « Seigneur, ajouteront-ils, inflige un double châtiment infernal à quiconque nous y a préparé ! ».
62. « Pourquoi ne voyons-nous pas [ici], ajoutera-t-elle, des hommes que nous comptions parmi les misérables,
63. dont nous nous moquions et que nous évitions de regarder ? »
64. Telle sera, en vérité, la dispute des hôtes du feu.
65. [Prophète], dis : « Je ne suis qu'un avertisseur ! Comme divinité il n'y a que Dieu, l'Unique, l'Invisible,
66. Seigneur des cieux, de la terre et de ce qui est entre eux, le Tout-Puissant, l'Indulgent par excellence ! »

V. 57 : *Pus*. Le terme *ghasâq* (fétide, glacial) est interprété par la plupart des commentateurs dans le sens de *şadid* (pus) (Tab., XXII, 186-187 ; Jalâl, p. 604).

V. 58 : *Par paires*, autre sens : « de toutes sortes » (Jalâl, p. 604).

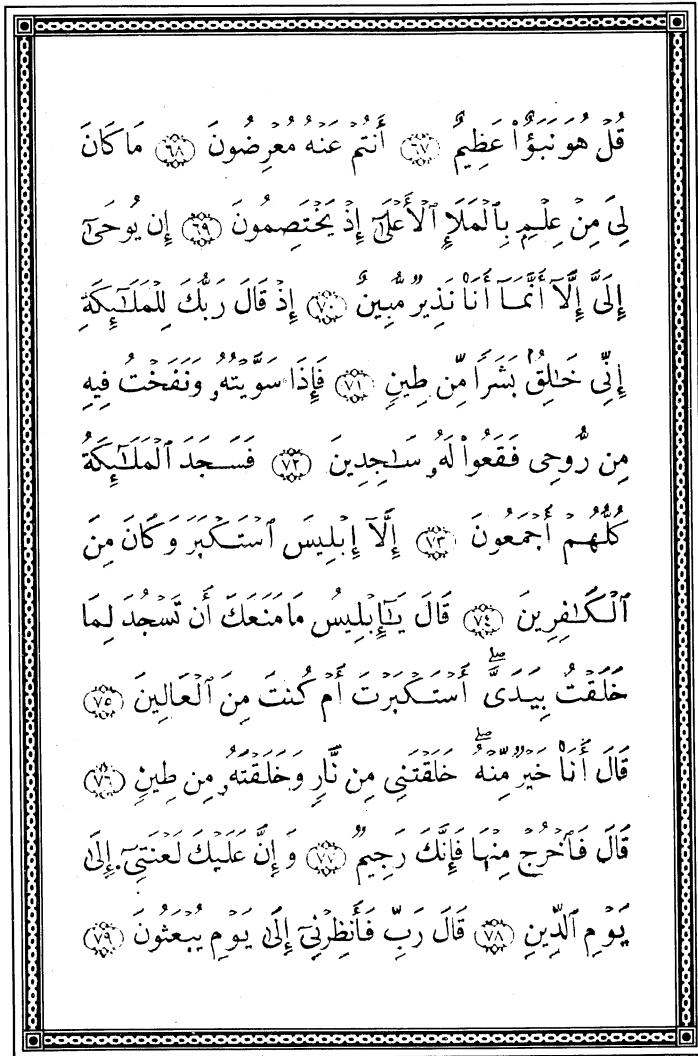
V. 59 : *Rétorqueront-ils*, Jalâl (*ibid.*).

V. 60 : *Qui nous avez préparé...* : qui nous avez conduits à une fin aussi affreuse en nous invitant à vous suivre dans votre révolte contre Dieu et votre idolâtrie (Tab., XXIII, 180).

V. 63 : *Que nous évitions de regarder*, text. : « dont se détournaient les regards » (Jalâl, p. 605).

Les impies, une fois dans l'enfer, se souviendront des premiers musulmans particulièrement pauvres comme Bilâl, Suhayb, Khubâb, Salmân, etc., dont ils se seront moqués. Ils demanderont pourquoi ils ne les voient pas avec eux dans l'enfer, pensant que les pauvres d'ici-bas seront démunis de tout, humiliés et maltraités également dans la vie future (Tab., XXIII, 181-182).

## (الجزء الثالث والعشرون)



67. Dis [encore] : « C'est une annonce solennelle  
 68. dont vous vous détournez !  
 69. « Je n'avais aucune connaissance du conseil auguste [des anges] quand il discutait [de la création d'Adam].  
 70. « Il m'est seulement révélé que je suis un avertisseur clair, rien d'autre. »  
 71. Lorsque ton Seigneur dit aux anges : « Je vais créer d'argile un être humain ;  
 72. quand je l'aurai bien formé et lui aurai insufflé de mon esprit, jetez-vous devant lui, prosternés. »  
 73. Tous les anges se prosternèrent ensemble,  
 74. sauf Iblis qui se montra hautain et fut ainsi du nombre des infidèles.  
 75. Dieu dit [alors] : « O Iblis ! qu'est-ce qui t'empêche de te prosterner devant ce que j'ai créé de mes mains ? T'estimes-tu [plus] grand ou de rang plus élevé ?  
 76. – Je suis, répondit Iblis, meilleur que lui. Tu m'as créé de feu et tu l'as créé d'argile.  
 77. – Hors d'ici ! ordonna Dieu ; tu es maudit !  
 78. « Ma malédiction [te poursuivra] jusqu'au jour de la rétribution.  
 79. – Seigneur, dit Satan, laisse-moi en vie jusqu'au jour où ils seront ressuscités. »

V. 74 : *Iblis* : Satan.

V. 77 : *Ordonna*, text. : « dit ».

*Maudit*, text. : « lapidé ».

V. 78 : [*Te poursuivra*], text. : « est sur toi ».

*Au jour de la rétribution* : le jour du Jugement dernier.

V. 79 : *Laisse-moi en vie*, text. : « fais-moi attendre ».

## (سورة ص)



80. [Dieu] dit : « Tu seras du nombre de ceux à qui il sera permis d'attendre  
 81. jusqu'au jour de l'instant connu [de nous].  
 82. — J'en jure par ta puissance, dit Satan, je les séduirai tous,  
 83. à l'exception de tes serviteurs sincères ! »  
 84. Dieu dit : « [Je suis] la Vérité et proclame la Vérité !  
 85. « J'emplirai la géhenne de toi et de tous ceux qui parmi [les hommes] t'auront suivi. »  
 86. [Prophète], dis [aux impies] : « Je ne vous demande aucun salaire [pour ce que je vous enseigne] et je ne  
 suis pas de ceux qui s'arrogent [indûment] une mission.  
 87. « Ce Coran est seulement un rappel adressé aux mondes.  
 88. « Vous connaîtrez [la véracité] de ce qu'il annonce dans quelque temps. »

V. 84 : Tab., XXIII, 187 (*Anā-l-Ḥaqqū*), d'après certaines lectures de La Mekke et de Kûfa.  
Autre sens : « La vérité — et je dis la vérité — c'est que je remplirai... »







## Sourate XXXIX

### Les groupes (Az-zumar)



Cinquante-neuvième dans l'ordre chronologique ; soixante-quinze versets d'inspiration mekkoise, sauf les versets 52, 53, 54, révélés à Médine. Elle tire son titre des versets 71 et 73, où il est question de groupes d'hommes entrant les uns au paradis, les autres dans l'enfer.

### CANEVAS

Dieu : Ses attributs ; ne dirige ni les imposteurs ni les mécréants ; à Lui seul la royauté sur ce qui existe ; un culte pur et exclusif doit Lui être voué ; peut tout pardonner ; nul ne doit désespérer de Sa miséricorde ; c'est Lui qui a révélé le Coran à Son serviteur Muḥammad en lui interdisant de Lui associer quoi que ce soit : 1-6, 23, 37, 46, 53, 61.

La création : œuvre de Dieu : 5-6, 21, 23.

Les signes offerts par la création : 5, 42, 59, 62.

La mort : 42.

L'homme : changeant, contradictoire, arrogant dans la tranquillité, craintif et suppliant dans le malheur : 7-8, 49-52.

Le Coran : révélation de Dieu en langue arabe, pour servir de direction aux hommes ; des paraboles y sont proposées à ceux qui réfléchissent : 1-2, 23, 27-29, 41.

Muḥammad : doit négliger les menaces et les assertions des idolâtres et n'adorer que Dieu ; irresponsable des hommes ; doit leur annoncer une bonne nouvelle : 2, 36, 41.

L'Islâm : 22, 54-56.

Les croyants : doivent croire et pratiquer le bien, vivre dans la crainte d'un grand jour : celui du Jugement dernier ; une bonne nouvelle leur est annoncée pour la vie future : 10-14, 17-18, 20, 23-26, 33-35, 53, 65-66, 73-74.

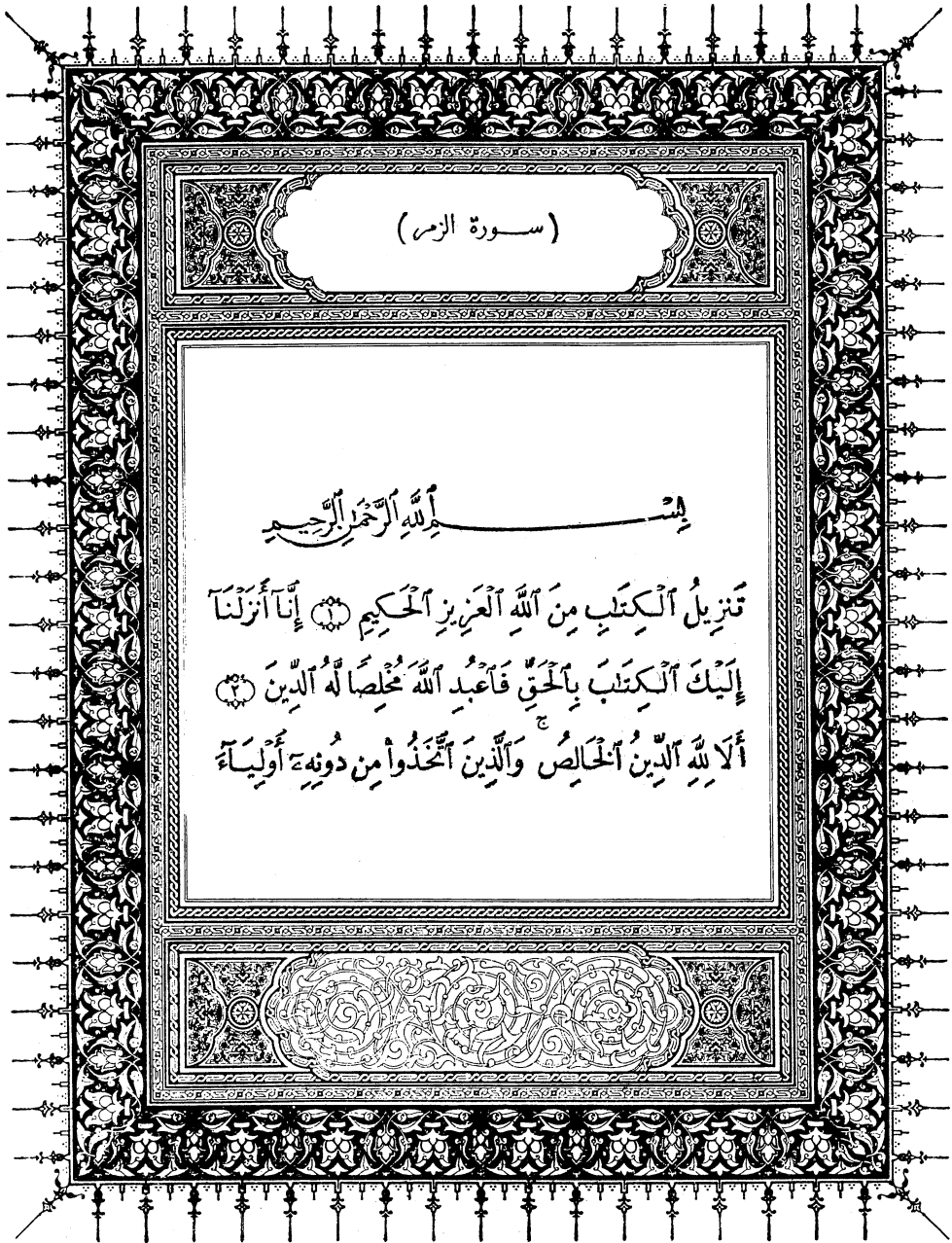
Les impies : leur égarement ; leur désir de trouver dans les faux dieux des intercesseurs ; un appel solennel leur est adressé ; un sort cruel les attend s'ils ne reviennent pas repentants à Dieu : 3, 15-16, 19, 38-40, 43-45, 47-48, 51-52, 55-59, 71-72.

L'heure : 58.

La résurrection : 30-31, 60.

Le paradis : séjour éternel promis par Dieu aux hommes justes : 20, 74.

L'enfer : séjour éternel des ingrats et des infidèles : 32, 71.



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. *La révélation du Coran émane de Dieu, le Puissant, le Sage.*
2. *Nous t'avons révélé [ce livre] en toute vérité ; adore donc Dieu et voue-lui un culte exclusif !*
3. *N'est-ce pas à Dieu qu'est [dû] le culte pur ? Ceux qui, en dehors de lui, se sont donné des maîtres [disent] : « Nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent intimement de Dieu ». En vérité, Dieu [dans la vie future] tranchera le différend qui les oppose. Dieu ne guide point le menteur par trop ingrat.*

V. 3 : *Nous ne les adorons* : les fausses divinités.

( الجزء الثالث والعشرون )

مَا نَعْبُدُهُمْ إِلَّا لِيُقَرِّبُونَا إِلَى اللَّهِ زُلْفَىٰ إِنَّ اللَّهَ يَحْكُمُ بَيْنَهُمْ  
 فِي مَا هُمْ فِيهِ يَخْتَلِفُونَ ۗ إِنَّ اللَّهَ لَا يَهْدِي مَنْ هُوَ كَاذِبٌ  
 كَفَّارٌ ﴿١٠٠﴾ لَوْ أَرَادَ اللَّهُ أَنْ يَتَّخِذَ وَلَدًا لَأَصْطَفَىٰ مِمَّا يَخْلُقُ  
 مَا يَشَاءُ ۗ سُبْحٰنَهُ ۗ هُوَ اللَّهُ الْوَاحِدُ الْقَهَّارُ ﴿١٠١﴾ خَلَقَ  
 السَّمٰوٰتِ وَالْأَرْضَ بِالْحَقِّ ۗ يَكْوَرُ اللَّيْلَ عَلَى النَّهَارِ  
 وَيَكْوَرُ النَّهَارَ عَلَى اللَّيْلِ ۗ وَسَخَّرَ الشَّمْسَ وَالْقَمَرَ كُلٌّ  
 يَجْرِي لِأَجَلٍ مُّسَمًّى ۗ إِلَّا هُوَ الْعَزِيزُ الْغَفَّارُ ﴿١٠٢﴾ خَلَقَكُمْ  
 مِنْ نَفْسٍ وَاحِدَةٍ ۖ ثُمَّ جَعَلَ مِنْهَا زَوْجَهَا وَانزَلَ لَكُمْ مِنْ  
 الْأَنْعَامِ ثَمَنِيَّةً ۖ أَزْوَاجًا يَخْلُقُكُمْ فِي بُطُونِ أُمَّهَاتِكُمْ خَلْقًا  
 مِنْ بَعْدِ خَلْقٍ فِي ظُلُمَاتٍ ثَلَاثٍ ۗ ذَٰلِكُمْ اللَّهُ رَبُّكُمْ لَهُ  
 الْمُلْكُ ۗ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ ۗ فَآتَىٰ تَصْرُفُونَ ﴿١٠٣﴾ إِنْ تَكْفُرُوا  
 فَإِنَّ اللَّهَ غَنِيٌّ عَنْكُمْ وَلَا يَرْضَىٰ لِعِبَادِهِ الْكُفْرَ ۗ وَإِنْ

4. Si Dieu avait voulu prendre un fils, il aurait choisi parmi ce qu'il a créé, ce qu'il aurait voulu. [Mais] gloire à lui ! Il est l'Unique, l'Invincible.
5. Il a créé les cieux et la terre en toute vérité, fait succéder la nuit au jour et le jour à la nuit. Il a soumis le soleil et la lune [en sorte que chacun de ces astres poursuit] sa course jusqu'au terme fixé. Or ça, n'est-il point le Puissant, le Clément ?
6. Il vous a créés d'une même personne dont il a tiré ensuite, pour elle, une épouse. Parmi les troupeaux, il vous a accordé huit couples, il vous a créés dans le sein de vos mères, création après création, en une triade de ténèbres. Tel est Dieu, votre Seigneur à qui appartient la royauté. Il n'y a d'autre divinité que lui. Comment pouvez-vous vous détourner [de son culte] ?
7. Si vous êtes incroyables, Dieu se passe [de votre adoration : néanmoins] il n'accepte point de ses serviteurs l'infidélité. Si vous êtes reconnaissants [envers lui] il agréera votre reconnaissance. Nul ne portera le fardeau d'un autre. Ensuite vous retournerez auprès de votre Seigneur. Il vous avisera de vos actes, car il connaît bien les secrets des cœurs.

V. 5 : *Il... fait, succéder...*, text. : « il enroule la nuit sur le jour et le jour sur la nuit ». Ainsi est rendue l'idée de périodicité cyclique du temps.

V. 6 : *Il vous a créés...* : Adam et Ève issue de lui.

*Il vous a accordé*, text. : « il a fait descendre ».

*Huit couples* : bovins, camelins, ovins, caprins (cf. S. VI, 143-144).

*Création après création*. L'idée de gestation en des phases progressives (sperme, jointif, chair, os, cheveux, etc.) est déjà exprimée dans les S. XXIII, 12-14, S. LXXI, 14.

*En une triade de ténèbres*, text. : « dans les obscurités trois » : l'obscurité du ventre de la mère (*baṭn*), l'obscurité de la matrice (*riḥm*) et l'obscurité du placenta (*mashīma*) (Tab., XXIII, 196).

[*De son culte*], Jalâl, p. 607 ; Tab., XXIII, 197.

## (سورة الزمر)



تَسْكُرُوا بِرِضَاهُ لَكُمْ وَلَا تَزِرُ وَازِرَةٌ وِزْرَ أُخْرَىٰ ثُمَّ إِلَىٰ رَبِّكُمْ مَرْجِعُكُمْ فَيُنَبِّئُكُم بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ إِنَّهُ عَلِيمٌ بِذَاتِ الصُّدُورِ ﴿١٠﴾ \* وَإِذَا مَسَّ الْإِنْسَانَ ضُرٌّ دَعَا رَبَّهُ مُنِيبًا إِلَيْهِ ثُمَّ إِذَا خَوَّلَهُ نِعْمَةً مِنْهُ نَسِيَ مَا كَانَ يَدْعُو إِلَيْهِ مِنْ قَبْلُ وَجَعَلَ لِلَّهِ أَنْدَادًا لِيُضِلَّ عَنْ سَبِيلِهِ ۗ قُلْ تَمَتَّعْ بِكُفْرِكَ قَلِيلًا ۖ إِنَّكَ مِنْ أَصْحَابِ النَّارِ ﴿١١﴾ أَمْ مَنْ هُوَ قَلْبٌ أَتَىٰ اللَّيْلَ سَاجِدًا وَقَامًا يَحْذَرُ الْأَحْرَةَ وَيَرْجُوا رَحْمَةَ رَبِّهِ ۗ قُلْ هَلْ يَسْتَوِي الَّذِينَ يَعْلَمُونَ وَالَّذِينَ لَا يَعْلَمُونَ ۗ إِنَّمَا يَتَذَكَّرُ أُولُو الْأَلْبَابِ ﴿١٢﴾ قُلْ يَاعِبَادِ الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا رَبَّكُمُ لِلَّذِينَ أَحْسَنُوا فِي هَذِهِ الدُّنْيَا حَسَنَةٌ ۗ وَأَرْضُ اللَّهِ وَاسِعَةٌ ۗ إِنَّمَا يُوَفَّى الصَّابِرُونَ أَجْرَهُمْ بِغَيْرِ حِسَابٍ ﴿١٣﴾ قُلْ إِنِّي أُمِرْتُ أَنْ أَعْبُدَ اللَّهَ مُخْلِصًا

8. Quand l'homme est frappé par un malheur, il implore son Seigneur et revient vers lui repentant. Puis, dès que [Dieu] lui a accordé un bienfait, il oublie celui qu'il implorait auparavant et lui donne des égaux pour égarer [ses semblables] loin de sa voie. [Prophète], dis : « Jouis un peu de temps de ton incrédulité, car tu seras parmi les hôtes du feu ».
9. Eh quoi ! celui qui, aux heures de la nuit, se livre à l'adoration, [tantôt] prosterné [tantôt] debout, prenant garde à la vie future et espérant la miséricorde de son Seigneur... [Prophète], demande : « Ceux qui savent et ceux qui ne savent pas sont-ils égaux ? » [Mais] seuls les hommes intelligents réfléchissent.
10. Dis : « O mes serviteurs qui avez la foi ! Craignez votre Seigneur ! A ceux qui font le bien ici-bas [est réservée] une belle [récompense]. La terre de Dieu est vaste. Les persévérants recevront leur rétribution intégrale, sans compter. »
11. [Prophète], dis : « Il m'a été ordonné d'adorer Dieu, de lui vouer un culte exclusif.

V. 9 : *Celui qui*, lecture de Baṣra (*'a man*).

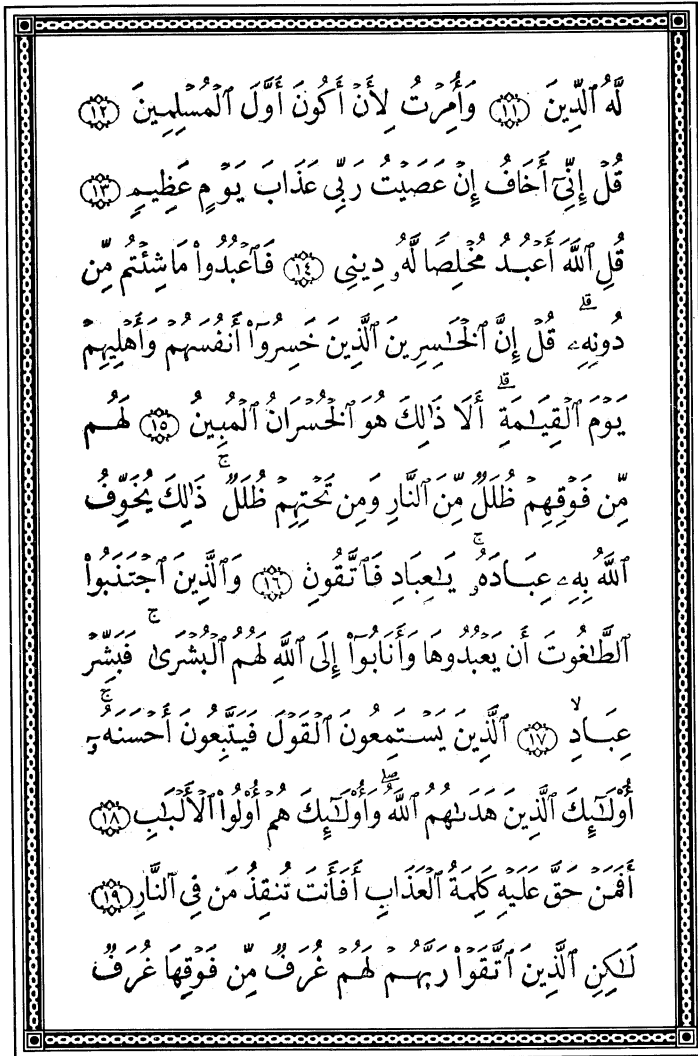
La seconde partie de la phrase est suspendue. On peut, grâce à la suite, la restituer ainsi : « est-il pareil à celui qui ignore Dieu et ne s'impose aucun culte ? » ou encore, en se référant à ce qui précède : « est-il semblable à l'hôte du feu ? » (Tab., XXIII, 201).

V. 10 : *A ceux qui font le bien...*, autre sens : « ceux qui font le bien auront ici-bas une belle récompense » (santé, paix, etc.) (Tab., XXIII, 203).

*La terre de Dieu est vaste.* Cette expression est une incitation à l'émigration, un conseil donné discrètement aux premiers musulmans, persécutés à La Mekke, de s'expatrier. La théologie lui donne une portée plus générale : le devoir pour le croyant de quitter un pays où règne la mécréance pour un pays où l'Islâm est pratiqué (Tab., XXIII, 203). Les imâms de l'Islâm (à l'exception de Shaf'i) déconseillent, en vertu de ce verset, non seulement le séjour, mais même le voyage — sauf cas de force majeure — en terre non musulmane, à moins que le croyant puisse y exercer librement son culte.



## (الجزء الثالث والعشرون)



12. « Il m'a été ordonné d'être le premier musulman. »
13. Dis : « Je crains, en vérité, le châtement d'un grand jour, si je désobéis à Dieu. »
14. Dis : « [C'est] Dieu [que] j'adore ! A lui seul je voue mon culte. »
15. « [Quant à vous, idolâtres], adorez ce que vous voudrez... ! » Dis : « Les perdants sont ceux qui auront perdu leur âme et leurs familles, le jour de la résurrection. N'est-ce pas là la vraie perte ? »
16. « Ils auront, au-dessus et au-dessous d'eux, une nuée de feu. » Voilà ce dont Dieu menace ses serviteurs [en leur disant] : « O mes serviteurs, craignez-moi ! »
17. Bonne nouvelle pour ceux qui s'écartent du culte des idoles et reviennent à Dieu ! Annonce-[la] à mes serviteurs
18. qui écoutent ce qu'on dit et suivent ce qu'il y a de plus vrai. Ceux-là sont ceux que Dieu dirige. Ceux-là sont ceux doués d'intelligence.
19. Eh quoi ! celui dont le châtement a été décidé... Sauveras-tu celui qui est dans le feu ?
20. Ceux qui auront craint leur Seigneur auront [pour demeure] des étages au-dessus desquels [d'autres] étages seront construits et au bas desquels couleront des ruisseaux. [C'est] une promesse de Dieu et Dieu ne manque pas à sa promesse.

V. 12 : *Musulman*. Le mot est dans le texte. Littéralement : « d'être le premier de ceux qui se soumettent à Dieu », ce qui serait en contradiction avec la longue liste des prophètes qui avaient déjà fait acte de soumission à Dieu. D'où notre traduction.

V. 15 : Suspension : vous connaîtrez le châtement réservé aux polythéistes (Tab., XXIII, 204).

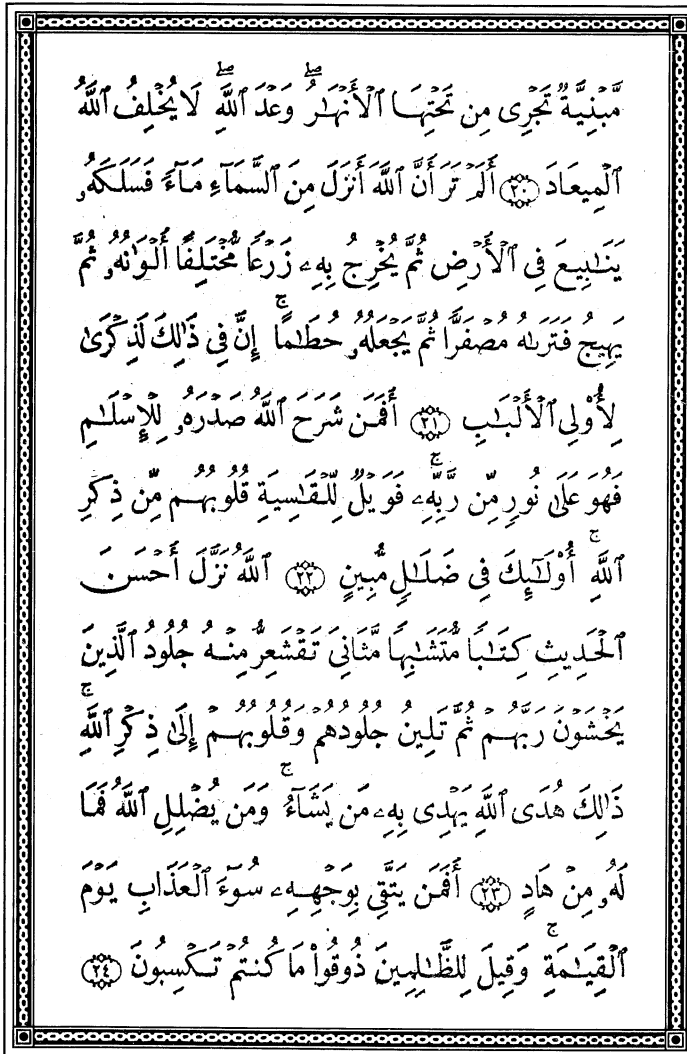
V. 17 : *Idoles, taghût* : ce mot semble embarrasser les traducteurs. Les plus prudents se contentent de le transcrire (BLAC, p. 491 ; MASC, p. 168). Hamidullah le traduit par rebelles. L'*Encycl. de l'Islâm* n'en fait nulle mention. En fait, il s'agit d'un terme que les philologues font dériver de *tagha* (outrepasser, être injuste, être impie, etc.). Mais il semble bien qu'il s'agisse d'un terme d'origine babylonienne ou araméenne. Dans le Coran, il est employé généralement avec l'article et sa détermination lui confère la valeur d'un collectif sans nom d'unité. Le mot est invariable en genre (S. II, 256-257 ; S. IV, 51-60, 76 ; S. V, 60 ; S. XVI, 36 ; S. XXXIX, 17). Par référence au Coran et à l'ancienne poésie, les lexicographes lui donnent le sens d'« idoles ». Dans son excellente édition du *Livre des Idoles* d'Ibn al-Kalbiyy (KALA, p. 110), Ahmed Zeki lui donne le même sens (*šanam*) : « tout ce qui est adoré en dehors de Dieu » (*Lât, 'Uzza*) ou éloigne du culte du vrai Dieu : sorcier, démon. Le Lisân fournit la même définition. Tab. (XXIII, 206) et Zam. (III, 343) en font un synonyme de Satan.

Le pluriel du même mot (*tawâghût*) désigne les idoles et paradoxalement les lieux où les idoles sont l'objet d'un culte (temples, *buyût*).

V. 18 : *Ce qu'on dit, qawl* : Coran ou un bon conseil (Zam., III, 343 ; Tab., XXIII, 206). Text. : « qui suivent la parole et suivent le meilleur d'elle ».

V. 19 : Ce verset interrompu par une suspension est ainsi rétabli par les philologues de Kûfa : « Sauveras-tu de l'enfer celui qui par prédestination mérite de subir le châtement ? » (Tab., XXIII, 207).

## (سورة الزمر)



21. Ne vois-tu pas que Dieu fait descendre du ciel une eau qu'il achemine vers des [sources] jaillissantes dans la terre [et par laquelle] il fait germer des graminées de diverses espèces ? Celles-ci se fanent et tu les vois jaunir, puis devenir des brins desséchés. En vérité, il y a en cela matière à réflexion pour les [hommes] doués d'intelligence.
22. Eh quoi ! celui dont le cœur a été ouvert par Dieu à l'Islâm et [qui suit] ainsi la lumière de Dieu... Malheur à ceux dont les cœurs sont insensibles à l'évocation de Dieu ! Ceux-là sont dans un égarement manifeste.
23. Dieu a révélé les paroles les plus belles [en] un livre dont les [versets] se ressemblent et se répètent. La peau de ceux qui craignent Dieu se crispe [à l'audition de sa récitation], puis elle s'apaise, ainsi que leur cœur, au souvenir de Dieu. Voilà le [Livre] guide de Dieu, grâce auquel il dirige qui il veut. Quant à celui que Dieu égare, il [ne trouvera] aucun guide.
24. Eh quoi ! celui qui [cherchera] à se protéger le visage le jour de la résurrection contre le pire châtiment... et on criera aux injustes : « Goûtez ce que vous avez acquis ! »

V. 22 : Suspension que Tab. (XXIII, 209) rétablit ainsi : « est-il comparable à celui dont Dieu a endurci le cœur ? »

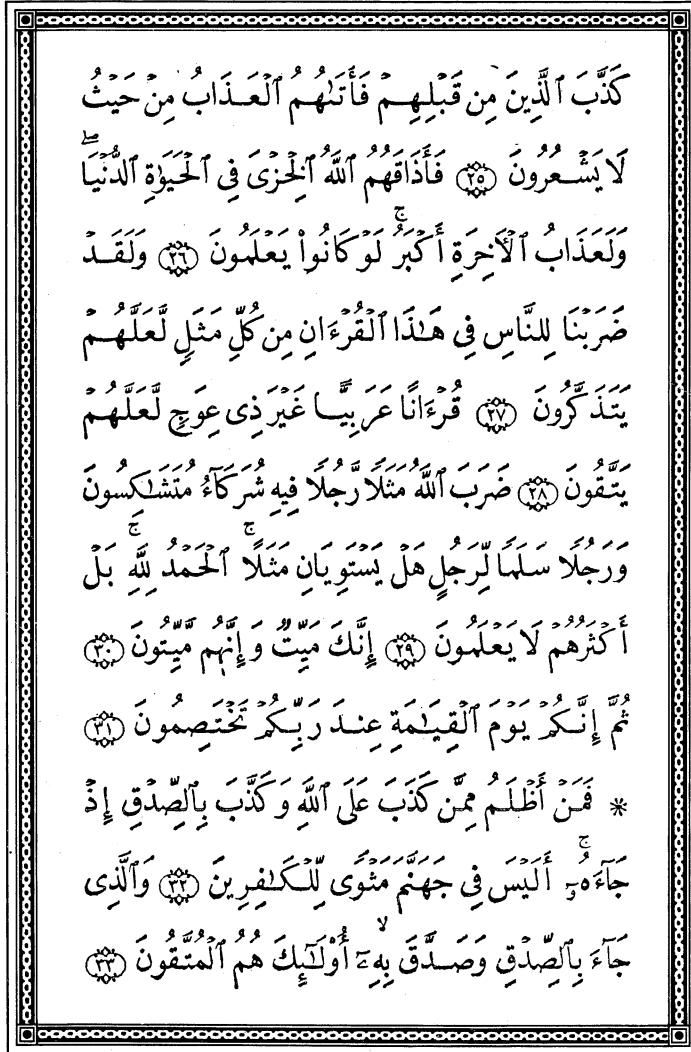
*Insensibles...*, text. : « coriaces au souvenir de Dieu ».

V. 23 : *Le [Livre] guide* : le Coran, le livre servant de guide. Text. : « la direction ».

V. 24 : *Qui [cherchera]...*, autre sens admis : « qui sera jeté la face contre la terre dans la géhenne » (Tab., XXIII, 211).

Nouvelle suspension que l'exégèse rétablit ainsi : « sera-t-il en meilleure position que celui qui sera dans le paradis ? » (Tab., XXIII, 212).

## (الجزء الثالث والعشرون)

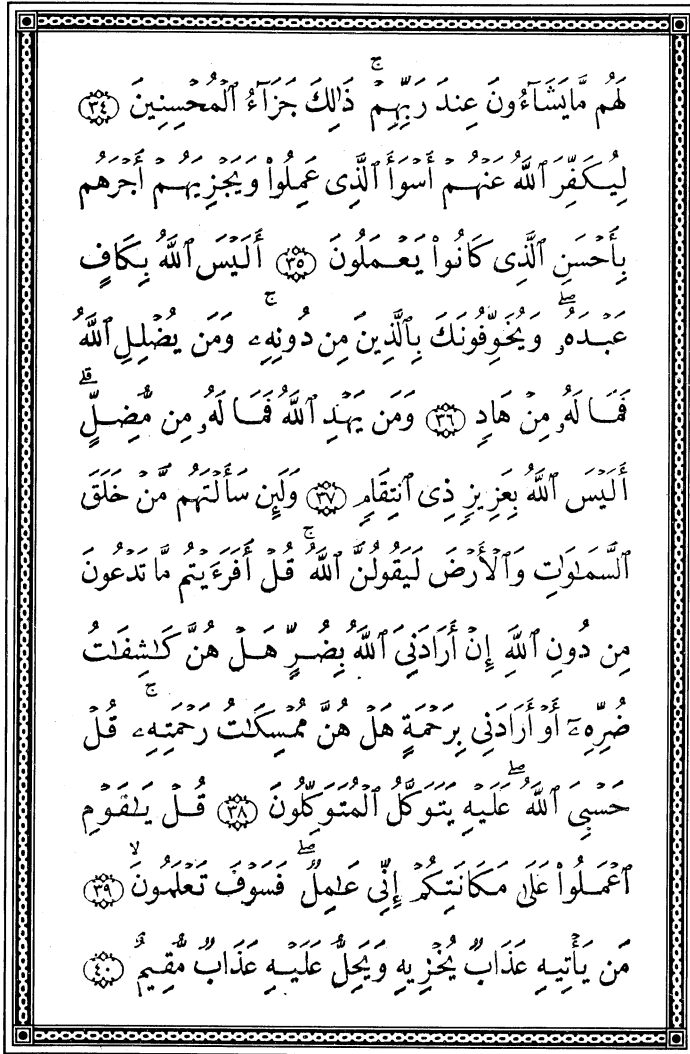


25. Ceux qui [vivaient] avant eux avaient également crié au mensonge et le châtiment les assaillit par où ils ne le presentaient pas.
26. Dieu leur infligea l'ignominie de la vie d'ici-bas et, en vérité, le supplice de la vie future est plus grand encore, s'ils savaient.
27. Nous proposons dans ce Coran toutes sortes de paraboles aux hommes, afin qu'ils réfléchissent.
28. ... Coran [en langue] arabe, sans ambages, afin qu'ils craignent Dieu.
29. Dieu propose en parabole un homme ayant des associés querelleurs et un autre homme dépendant d'un troisième. Sont-ils égaux, par exemple ? Louange à Dieu ! La plupart des hommes ne savent pas !
30. Certes, tu seras mort et ils seront morts.
31. Puis vous disputerez, le jour de la résurrection, auprès de votre Seigneur.
32. Qui est plus injuste que celui qui invente des mensonges sur le compte de Dieu et nie la vérité quand elle [lui] parvient ? N'y a-t-il pas un asile dans la géhenne pour les infidèles ?
33. Celui qui apporte la vérité et [ceux qui] y ajoutent foi, ceux-là craignent Dieu.

V. 28 : *Sans ambages*, text. : « sans tortuosité ».

V. 29 : *Sont-ils égaux*. En d'autres termes : le polythéiste, avec ses divinités qu'il croit en compétition ou en conflit, est-il comparable au monothéiste qui s'en remet à un seul Dieu ? (Jalâl, p. 611).

## (سورة الزمر)



34. *Après de leur Seigneur leurs désirs seront comblés ; telle est la rétribution de ceux qui pratiquent le bien.*
35. *Dieu effacera, en effet, leurs plus mauvaises actions et les récompensera pour leurs œuvres les plus belles.*
36. *Eh quoi ! Dieu ne suffit-il point à son serviteur ? Ils te menacent [des foudres des divinités qu'ils adorent] en dehors de Dieu ! Celui que Dieu égare [ne trouvera aucun guide].*
37. *Celui que Dieu guide, personne ne saurait l'égarer. Dieu n'est-il point puissant et apte à exercer des représailles ?*
38. *Certes, si tu leur demandes : « Qui a créé les cieux et la terre ? » Ils répondent : « Dieu ! » Dis-leur : « Si Dieu voulait m'atteindre d'un mal, pensez-vous que [les divinités], que vous invoquez en dehors de lui, pourraient m'en délivrer ? [Inversement], s'il voulait me faire une grâce, pourraient-elles l'intercepter ? Dieu me suffit ! A lui s'en remettent ceux qui cherchent un appui. »*
39. *Dis : « O mon peuple ! agissez selon votre position, j'en ferai de même ! Vous saurez bientôt*
40. *qui subira un châtement infamant et sur qui s'abattra un supplice perpétuel. »*





## ( الجزء الرابع والعشرون )

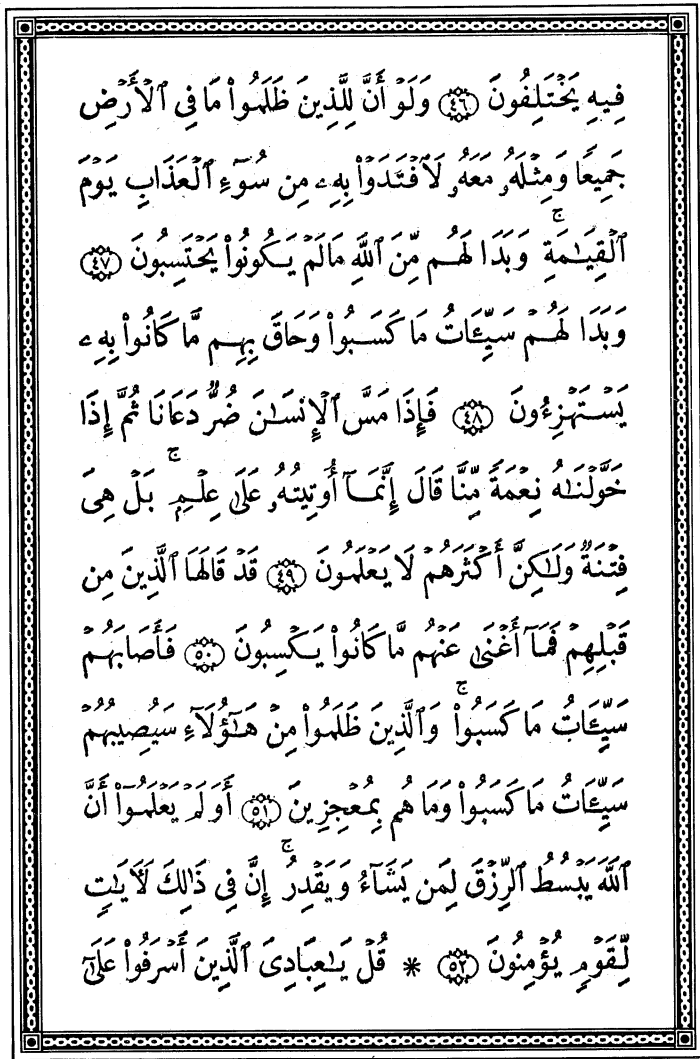
إِنَّا أَنْزَلْنَا عَلَيْكَ الْكِتَابَ لِلنَّاسِ بِالْحَقِّ فَمَنِ اهْتَدَىٰ  
 فَلِنَفْسِهِ ۖ وَمَنْ ضَلَّ فَإِنَّمَا يَضِلُّ عَلَيْهَا وَمَا أَنْتَ عَلَيْهِمْ  
 بِوَكِيلٍ ﴿٤١﴾ اللَّهُ يَتَوَفَّى الْأَنفُسَ حِينَ مَوْتِهَا وَالَّتِي لَمْ تَمُتْ  
 فِي مَنَامِهَا ۖ فَيُمْسِكُ الَّتِي قَضَىٰ عَلَيْهَا الْمَوْتَ وَيُرْسِلُ  
 الْأُخْرَىٰ إِلَىٰ أَجَلٍ مُّسَمًّى ۚ إِنَّ فِي ذَلِكَ لَآيَاتٍ لِّقَوْمٍ  
 يَتَفَكَّرُونَ ﴿٤٢﴾ أَمْ آتَّخَذُوا مِنْ دُونِ اللَّهِ شُفَعَاءَ قُلُوبِ  
 أَوْلِيَٰهُمُ كَانُوا لَا يَمْلِكُونَ شَيْئًا وَلَا يَعْقِلُونَ ﴿٤٣﴾ قُلِ لِلَّهِ  
 الشَّفَعَةُ جَمِيعًا ۖ لَهُ مُلْكُ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ ثُمَّ إِلَيْهِ  
 تُرْجَعُونَ ﴿٤٤﴾ وَإِذَا ذُكِرَ اللَّهُ وَحْدَهُ اشْتَمَزَتْ قُلُوبُ الَّذِينَ  
 لَا يُؤْمِنُونَ بِالْآخِرَةِ ۖ وَإِذَا ذُكِرَ الَّذِينَ مِنْ دُونِهِ إِذَا هُمْ  
 يَسْتَبْشِرُونَ ﴿٤٥﴾ قُلِ اللَّهُمَّ فَاطِرَ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ  
 عِلْمَ الْغَيْبِ وَالشَّهَادَةِ أَنْتَ تَحْكُمُ بَيْنَ عِبَادِكَ فِي مَا كَانُوا

41. Nous t'avons révélé le Livre, en toute vérité, à l'intention des hommes. Quiconque [suit] le droit chemin [le fait] pour son propre avantage. Quiconque s'égare, s'égare uniquement à son désavantage. Il ne t'incombe point d'être pour eux un répondant.
42. Dieu reçoit les âmes à l'heure du trépas, ainsi que celles qui ne meurent pas au cours de leur sommeil. Il retient celles dont il a décidé la mort et relâche les autres jusqu'au terme fixé. En vérité, il y a en cela des signes pour des gens qui réfléchissent.
43. [Les impies] prennent-ils des intercesseurs en dehors de Dieu ? Dis-[leur] : « [En ferez-vous des intercesseurs] même s'ils ne possèdent rien et ne comprennent rien ? »
44. Dis-[leur] : « L'intercession dépend entièrement de Dieu [car] il a la royauté des cieux et de la terre, et vous retournerez à lui. »
45. Lorsque [le nom] de Dieu est seul prononcé, les cœurs de ceux qui ne croient pas à la vie future se hérissent. Lorsque sont mentionnées [les idoles adorées] en dehors de lui, les idolâtres en tirent aussitôt bon augure.
46. Dis : « Seigneur ! [ô] créateur des cieux et de la terre ! O toi qui connais le mystère du monde et ce dont on peut témoigner ! C'est à toi d'arbitrer les différends qui divisent tes serviteurs. »

V. 42 : *Au cours de leur sommeil*. Les âmes des vivants pendant le sommeil et celles des morts peuvent se rencontrer (Tab., XXIV, 9).

V. 45 : Le passage fait allusion aux incidents provoqués près du temple de la Ka'ba par la lecture de la sourate *L'étoile* (LIII).

## (سورة الزمر)

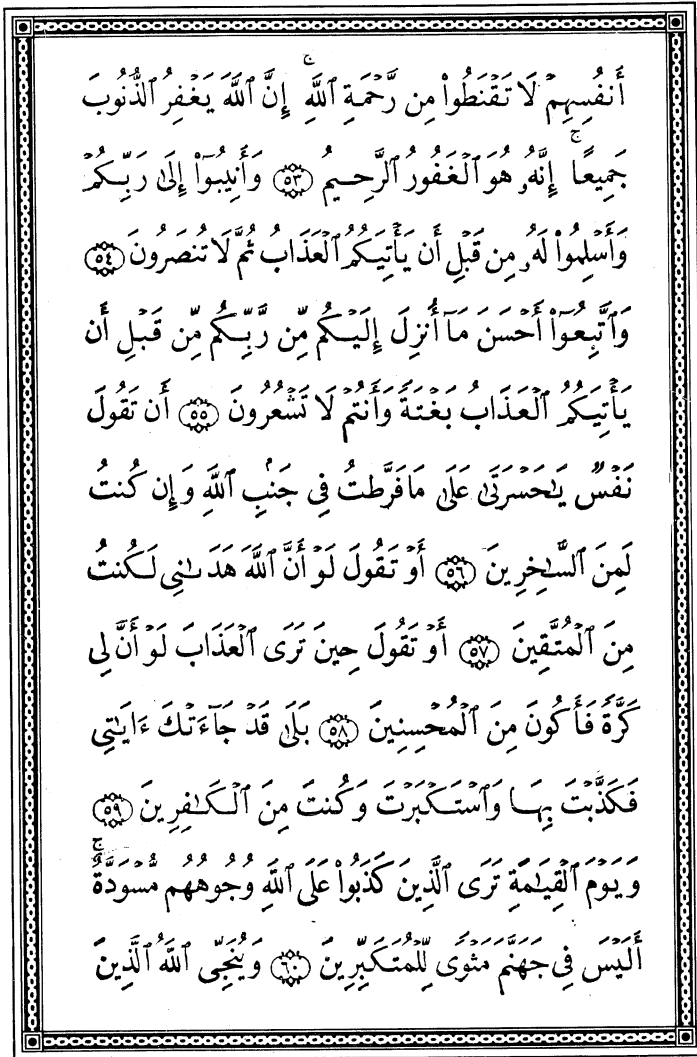


47. Si les injustes disposaient de tout ce que la terre contient et d'une quantité égale encore, ils le donneraient volontiers le jour de la résurrection pour se racheter du pire des châtements, car ils verront, ce jour-là, émaner de Dieu des choses qu'ils n'auront jamais imaginées.
48. Les mauvaises actions qu'ils auront commises leur apparaîtront et leurs railleries les confondront.
49. Lorsqu'un malheur frappe l'homme, il fait appel à nous. Quand nous lui accordons une faveur, il s'écrie : « Je ne la dois qu'à [ma] science. » C'est plutôt une tentation, mais la plupart [des hommes] ne le savent pas.
50. Cela a été déjà dit par ceux qui [vivaient] avant eux. Or, ce qu'ils avaient acquis ne leur servit à rien.
51. Les maux [résultant] de ce qu'ils possédaient les atteignaient. [De même] les injustes parmi les gens [d'aujourd'hui] seront victimes des maux [résultant] de ce qu'ils se sont acquis et ils ne pourront pas mettre Dieu en échec.
52. Ne savent-ils donc pas que Dieu attribue largement ou parcimonieusement [les richesses] à qui il veut ? En vérité, il y a en cela des signes pour des gens qui croient.
53. Dis : « O mes serviteurs ! vous qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez point de la miséricorde de Dieu. En vérité, Dieu pardonne tous les péchés, car il est le Clément, le Compatissant par excellence.

V. 49 : *Je ne la dois qu'à [ma] science* (Tab., XXIV, 12), text. : « je ne l'ai reçue que de science ». Autre interprétation : « je savais bien que je la méritais » (Jalâl, p. 613). Mais il semble bien que ce verset soit en rapport avec la S. XXVIII, 78 où Qârûn dit : « C'est seulement grâce à ma science que j'ai ce que j'ai. »

V. 53 : Ce verset dissipe les appréhensions de ceux qui avant d'embrasser l'Islâm ont pu commettre des péchés irrémissibles (Tab., XXIV, 14). Il convient cependant de lui conférer une portée générale : on pourrait, en vertu de l'opinion unanime des théologiens de l'Islâm, l'appeler le « verset des désespérés », le verset qui permet aux pécheurs impénitents, aux criminels endurcis de découvrir les horizons de la miséricorde infinie de Dieu. Les chrétiens disent bien : « A tout péché miséricorde. » Pour les musulmans tous les péchés peuvent être pardonnés par Dieu sauf l'association (*isbrâk*) de quelqu'un ou de quelque chose à Dieu. Il est des hommes et des femmes qui s'estiment perdus pour avoir commis des crimes aussi nombreux qu'abominables et renoncent, dans leur désespoir, au repentir, à tout effort d'expiation ou simplement à tout espoir en Dieu. Ce verset les rassure, les apaise et les incite à revenir à Dieu, car Dieu peut tout pardonner, sauf la persistance dans le mal, l'idolâtrie, la rupture définitive avec lui en son unicité.

## (الجزء الرابع والعشرون)



V. 54 : *Faites-vous musulmans*, litt. : « soumettez-vous à lui », « abandonnez-vous en toute confiance à sa volonté ».

V. 61 : Notre traduction s'inspire de la définition coranique du « succès » qui consiste à mériter par ses œuvres sur terre la miséricorde divine et le pardon des péchés (S. XL, 9). Le passage a, néanmoins, reçu diverses interprétations.

Dieu sauvera les hommes pieux en leur accordant le paradis (succès final) ou encore pour le succès qu'ils ont emporté sur terre, sur eux-mêmes, grâce à leur foi et à leurs actes (Tab., XXIV, 22-23) ; ou bien : Dieu sauvera les hommes pieux en leur accordant le succès, c'est-à-dire l'inaccessibilité au malheur et à la tristesse (Zam., III, 254) ; Dieu sauvera les hommes pieux en leur accordant un asile sûr dans le paradis (Jalâl, p. 615).

## (سورة الزمر)

اتَّقُوا بِمَقَازِمِهِمْ لَا يَمْسَهُمُ السُّوءُ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ ﴿٦٢﴾ اللَّهُ  
 خَلَقَ كُلَّ شَيْءٍ وَهُوَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ وَكِيلٌ ﴿٦٣﴾ لَهُ مَقَالِيدُ  
 السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ وَالَّذِينَ كَفَرُوا بِآيَاتِ اللَّهِ أُولَٰئِكَ  
 هُمُ الْخَاسِرُونَ ﴿٦٤﴾ قُلْ أَفَغَيْرَ اللَّهِ تَأْمُرُونِي أَعْبُدُ أَيُّهَا  
 الْجَاهِلُونَ ﴿٦٥﴾ وَلَقَدْ أُوحِيَ إِلَيْكَ وَإِلَى الَّذِينَ مِنْ قَبْلِكَ  
 لَئِنْ أَشْرَكَتَ لَيَحْبَطَنَّ عَمَلُكَ وَلَتَكُونَنَّ مِنَ الْخَاسِرِينَ ﴿٦٦﴾  
 بَلِ اللَّهُ فَاعْبُدْ وَكُنْ مِنَ الشَّاكِرِينَ ﴿٦٧﴾ وَمَا قَدَرُوا اللَّهَ  
 حَقَّ قَدْرِهِ وَالْأَرْضُ جَمِيعًا قَبْضَتُهُ يَوْمَ الْقِيَامَةِ  
 وَالسَّمَوَاتُ مَطْوِيَّاتٌ بِيَمِينِهِ سُبْحَانَهُ وَتَعَالَىٰ عَمَّا  
 يُشْرِكُونَ ﴿٦٨﴾ وَنُفِخَ فِي الصُّورِ فَصَعِقَ مَنْ فِي السَّمَوَاتِ  
 وَمَنْ فِي الْأَرْضِ إِلَّا مَنْ شَاءَ اللَّهُ ثُمَّ نُفِخَ فِيهِ أُخْرَىٰ  
 فَإِذَا هُمْ قِيَامٌ يَنْظُرُونَ ﴿٦٩﴾ وَأَشْرَقَتِ الْأَرْضُ بِنُورِ رَبِّهَا

62. Dieu est créateur de toute chose, et de toute chose il est le répondant.
63. Il a les clefs des cieux et de la terre. Ceux qui ne croient pas à ses signes, ceux-là seront les perdants.
64. Dis-[leur] : « Ignorants ! [allez]-vous m'ordonner d'adorer un autre que Dieu ? »
65. Il a été révélé à toi et à ceux qui furent avant toi ceci : « Si tu associais [des divinités à Dieu] tes œuvres seraient vaines et tu serais certainement parmi les perdants.
66. « Adore, tout au contraire, [seulement] Dieu et sois du nombre des reconnaissants ! »
67. Les mécréants n'estiment guère Dieu à sa vraie mesure, alors que le jour de la résurrection, il fera une poignée de la terre tout entière et les cieux seront ployés en sa dextre. Gloire à lui ! Il est au-dessus de ce qu'on lui associe !
68. Il sera soufflé dans la trompe. Ceux qui seront dans les cieux et ceux qui seront sur la terre seront foudroyés, sauf ceux que Dieu voudra [épargner]. On y soufflera encore et les morts seront aussitôt debout, contemplant.
69. La terre resplendira de la lumière de son Seigneur. Le livre sera posé. On fera venir les prophètes et les témoins. [Les hommes] seront jugés en toute équité, sans qu'ils soient lésés.

V. 67 : *N'estiment guère*, text. : « ne mesurent pas ». Autre sens : « ne révèrent pas Dieu comme il en est digne » (Jalâl, p. 616).

V. 68 : *Ceux que Dieu voudra [épargner]*. L'exégèse cite en premier lieu les archanges (Tab., XXIV, 29).

*Les morts* : toutes les créatures trépassées (Jalâl, p. 616).

V. 69 : *Le livre* : le registre où sont inscrits les actes de chacun, bons ou mauvais.

*Les témoins*. Normalement ce pluriel (*shuhadâ'*) a le sens de « martyrs », tandis que « témoins » correspond au pluriel *shuhûd*. Mais l'exégèse opte pour le sens de « témoins » par référence à S. II, 143 et S. XXII, 78. Il s'agit de la communauté musulmane qui témoignera contre les peuples qui n'auront pas suivi l'enseignement de leurs prophètes (Tab., XXIV, 33).



## (الجزء الرابع والعشرون)

وَوَضِعَ الْكِتَابُ وَجِئَءَ بِالَّذِينَ وَالشُّهَدَاءُ وَقُضِيَ  
 بَيْنَهُمْ بِالْحَقِّ وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ ﴿٦٩﴾ وَوَقِيتَ كُلُّ نَفْسٍ  
 مَا عَمِلَتْ وَهُوَ أَعْلَمُ بِمَا يَفْعَلُونَ ﴿٧٠﴾ وَسِيقَ الَّذِينَ كَفَرُوا  
 إِلَىٰ جَهَنَّمَ زُمَرًا حَتَّىٰ إِذَا جَاءُوهَا فَفُتِحَتْ أَبْوَابُهَا وَقَالَ  
 لَهُمْ خَزَنَتُهَا أَلَمْ يَأْتِكُمْ رُسُلٌ مِّنكُمْ يَتْلُونَ عَلَيْكُمْ آيَاتِ  
 رَبِّكُمْ وَيُنذِرُونَكُمْ لِقَاءَ يَوْمِكُمْ هَذَا قَالُوا بَلَىٰ وَلَٰكِن  
 حَقَّتْ كَلِمَةُ الْعَذَابِ عَلَى الْكَافِرِينَ ﴿٧١﴾ قِيلَ أَدْخُلُوا  
 أَبْوَابَ جَهَنَّمَ خَالِدِينَ فِيهَا فَبِئْسَ مَثْوَى الْمُتَكَبِّرِينَ ﴿٧٢﴾  
 وَسِيقَ الَّذِينَ اتَّقَوْا رَبَّهُمْ إِلَى الْجَنَّةِ زُمَرًا حَتَّىٰ إِذَا  
 جَاءُوهَا وَفُتِحَتْ أَبْوَابُهَا وَقَالَ لَهُمْ خَزَنَتُهَا سَلَامٌ عَلَيْكُمْ  
 طِبْتُمْ فَادْخُلُوهَا خَالِدِينَ ﴿٧٣﴾ وَقَالُوا الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي  
 صَدَقَنَا وَعْدَهُ وَأَوْرَثَنَا الْأَرْضَ نَتَبَوَّأُ مِنَ الْجَنَّةِ حَيْثُ

70. Chaque âme recevra l'exacte rétribution de ses œuvres, Dieu étant bien informé de ce que [les hommes] auront fait.
71. Les impies seront conduits par groupes vers la géhenne. Quand ils y parviendront, ses portes seront ouvertes et les gardiens demanderont : « Des messagers [choisis] parmi vous ne sont-ils pas venus à vous pour vous réciter les versets de votre Seigneur et vous avertir de la rencontre d'aujourd'hui ?  
— Mais, si ! diront-ils, seulement, l'arrêt du châtime<sup>n</sup>t s'avère juste à l'encontre des infidèles.
72. — Franchissez donc, leur dira-t-on, les portes de la géhenne ; vous y demeurerez éternellement. Qu'il est affreux le séjour des superbes ! »
73. Ceux qui auront craint leur Seigneur seront [par contre] conduits pas groupes vers le paradis. Lorsqu'ils y parviendront et que ses portes seront ouvertes, ses gardiens leur diront : « Paix avec vous ! vous avez été pleins de douceur [sur terre]. Entrez en ce lieu pour un séjour éternel ! »
74. [Alors] ils diront : « Louange à Dieu qui a tenu sa promesse envers nous et nous a fait hériter le paradis ! Nous allons nous y installer à notre gré. Comme elle est excellente, la récompense de ceux qui font le bien ! »

V. 71 : *L'arrêt du châtement* (Tab., XXIV, 34). L'arrêt dont il s'agit est exprimé par les versets 18 de la S. VII, et 119 de la S. XI (Jalâl, p. 616).

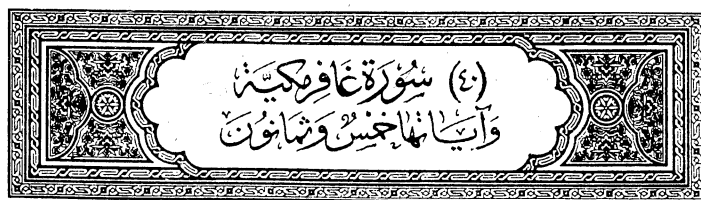
V. 73 : *Vous avez été pleins de douceur* : vous avez été bons sur terre, vous êtes purifiés de toute souillure, lavés de tous péchés (Zam., III, 358).

V. 74 : *Nous a fait hériter le paradis* (Tab., XXIV, 37 ; Jalâl, p. 617), text. : « héritiers de la terre ». Le mot *'ard* n'a pas ici le sens de « terre » (globe terrestre) mais de « sol », contrée, pays. Tous les commentateurs lui donnent comme interprétation, « paradis ». Au surplus, toute traduction de ce mot par « terre » est à exclure s'il s'agit des bienheureux qui, dans la vie future, diront : « Dieu nous a fait hériter... ». C'est dans le même sens que doit être entendu le verset v, 5 de saint Matthieu, traduit littéralement et inexactement du grec par : « Heureux les débonnaires, car ils hériteront la terre. » Le terme terre doit être compris dans le sens de paradis.

## (سورة الزمر)



75. Tu verras les anges faisant cercle autour du trône et célébrant les louanges de leur Seigneur. Les êtres seront jugés en toute équité et l'on dira : « Louange à Dieu, Seigneur des mondes ! »



## Sourate XL

### *Le croyant (Al-mu'min)*



Soixantième dans l'ordre chronologique, quatre-vingt-cinq versets d'inspiration mekkoise, sauf les versets 56 et 85, révélés à Médine. Elle doit son titre au verset 28 où il est question d'un croyant contemporain de Moïse (Tab., XXIV, 39 ; Râz., XXVII, 25). Autre titre : « Celui qui pardonne » par référence au verset 3 (cf. Zam., III, 359 ; Jalâl, p. 617). Elle est la première d'une série de sept sourates commençant chacune par le signe H.M. (Hâ-Mîm) et connues de ce fait sous le nom des Hawâmîm.

Autre titre « L'indulgent » (*Ghâfir*).

### CANEVAS

Dieu : Ses attributs ; exauce les vœux ; agréé le repentir ; vers Lui est le devenir de toute la création ; tient Ses promesses ; donne la vie et la mort ; il Lui suffit, quand Il décide une chose, de dire : « Sois » et la chose est ; Ses lois sont immuables ; pas de divinité excepté Lui ; Maître des mondes : 19-20, 22, 55, 65, 68, 77, 85.

La création : œuvre grandiose de Dieu : 57, 61-62, 64, 67.

Les anges : leur prière pour les croyants : 7-9.

Les signes de Dieu tirés de la création et les bienfaits de Dieu en faveur de l'homme : 13, 78, 81.

L'homme : incrédule par nature ; ne tire aucun enseignement de l'anéantissement des générations impies ; nourrit toujours de mauvais desseins contre les messagers de Dieu : 5, 21-22, 82-84.

Le Coran : révélation de Dieu, esprit insufflé par Dieu en un serviteur de Son choix : 1, 15.

Muhammad : doit patienter ; ne point chercher à convaincre par des miracles lesquels dépendent de Dieu ; au reste, que les hommes tirent un enseignement des merveilles de la création ; ne doit adorer que Dieu, ayant reçu les preuves de l'unicité et des autres attributs de Dieu : 55-56, 66, 77-78.

Les autres prophètes : Dieu leur prête assistance ici-bas et dans l'autre monde ; ils ont toujours été persécutés dans leur mission ; on les traite de sorciers et d'imposteurs. Moïse ; longue exhortation d'un croyant parmi la suite de Pharaon en sa faveur et en faveur de l'adoration d'un Dieu unique. Noé, Joseph : 23-45, 51, 78.

Les croyants : les anges prient en leur faveur ; homélie d'un croyant de l'époque de Moïse : 7-9, 28-34, 38-44.

Les juifs : Dieu a fait d'eau les héritiers de la Thora : 59.

La résurrection : son arrivée est plus proche qu'on ne le croit : 59.

Le paradis : séjour des heureux ; les jardins d'Eden : 8.

L'enfer : séjour des infidèles : 43, 46-50, 72, 76.

## (سورة غافر)

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

حَدَّثَنَا تَنْزِيلُ الْكِتَابِ مِنْ اللَّهِ الْعَزِيزِ الْعَلِيمِ ﴿١﴾  
 غَافِرِ الذَّنْبِ وَقَابِلِ التَّوْبِ شَدِيدِ الْعِقَابِ ذِي الطَّوْلِ  
 لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ إِلَهَ الْمَصِيرِ ﴿٢﴾ مَا يُجَادِلُ فِي آيَاتِ  
 اللَّهِ إِلَّا الَّذِينَ كَفَرُوا فَلَا يَغْرُرْكَ تَقَلُّبُهُمْ فِي الْبِلَدِ ﴿٣﴾  
 كَذَّبَتْ قَبْلَهُمْ قَوْمُ نُوحٍ وَالْأَحْزَابُ مِنْ بَعْدِهِمْ وَهَمَّتْ

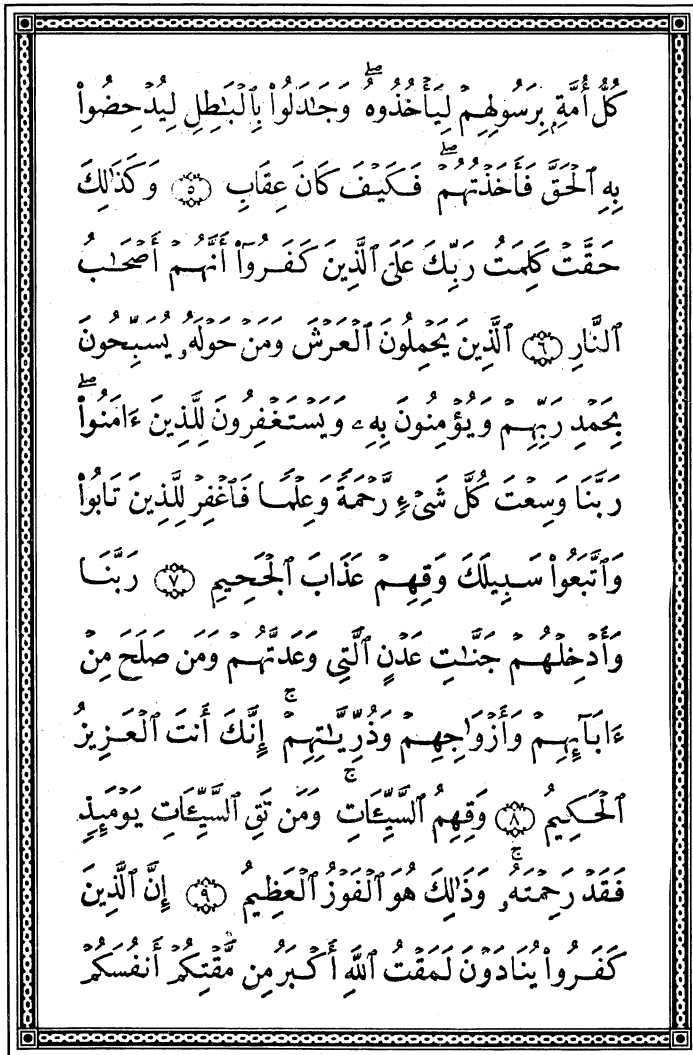


1. H.M. (Hâ-Mîm).
2. La révélation du Livre [émanel] de Dieu tout-puissant et omniscient
3. qui pardonne le péché, accepte le repentir, sanctionne sévèrement et détient une immense richesse. Il n'y a d'autre divinité que lui. Vers lui est le devenir.
4. Seuls les mécréants discutent des versets de Dieu. Que leur va-et-vient à travers les pays ne t'abuse point.
5. Le peuple de Noé a crié, avant eux, au mensonge et après celui-ci les factions [en ont fait autant]. Chaque communauté a songé à se passer du prophète qui lui était envoyé. Elle usa dans la discussion d'arguments faux pour détruire la vérité. Mais je les ai saisis et quelle ne fut alors la sanction [que je leur ai infligée] !

V. 1 : *H. M.* (*cf.* S. II, 1). Certains commentateurs mentionnent, pour mémoire, comme interprétation possible, l'abréviation des appellatifs de Dieu *ar-Rahmân* (H.) et *Rahîm* (M.).

V. 4 : *Leur va-et-vient* : que leurs déplacements dans les différentes contrées ne te fassent pas croire qu'ils sont en sécurité, à l'abri des représailles de Dieu (Tab., XXIV, 42).

## (الجزء الرابع والعشرون)



6. Ainsi s'est avéré mérité l'arrêt de ton Seigneur condamnant les mécréants à être les bêtes de l'enfer.
7. Ceux qui portent le trône et ceux qui font cercle autour célèbrent les louanges de leur Seigneur et croient en lui. Ils implorent son pardon pour ceux qui croient [disant] : « Seigneur, tu embrasses tout de ta miséricorde et de ta science ! Pardonne à ceux qui se repentent et suivent [ta] voie ! Préserve-les du supplice de la fournaise.
8. « Seigneur, fais-les entrer dans les jardins d'Éden que tu leur as promis, eux et les vertueux parmi leurs ascendants, leurs épouses et leurs descendants ! Tu es tout-puissant et sage par excellence.
9. « Mets-les à l'abri des mauvaises actions, car celui que tu auras préservé des mauvaises actions, tu lui feras miséricorde ce jour-là et c'est là le suprême succès ! »
10. Il sera crié aux infidèles : « L'infidélité de Dieu [vis-à-vis de vous] est, certes, plus grave [pour vous] que votre inimitié [de naguère] à votre rencontre, quand vous refusiez la foi à laquelle vous étiez appelés. »

V. 7 : *Ceux qui portent le trône* : les anges (Tab., XXIV, 43-44).  
[Ta] *voie*, text. : « la voie ».



## (سورة غافر)

إِذْ تَدْعُونَ إِلَى الْإِيمَانِ فَتَكْفُرُونَ ﴿١١﴾ قَالُوا رَبَّنَا آمَنَّا  
 آثَمِينَ وَآحِيثِينَ آثَمِينَ فَأَعْتَرَفْنَا بِذُنُوبِنَا فَهَلْ إِلَى خُرُوجٍ  
 مِنْ سَبِيلٍ ﴿١٢﴾ ذَالِكُمْ بِأَنَّهُ إِذَا دُعِيَ اللَّهُ وَحْدَهُ كَفَرْتُمْ  
 وَإِنْ يُشْرَكَ بِهِ تُؤْمِنُوا فَالْحُكْمُ لِلَّهِ الْعَلِيِّ الْكَبِيرِ ﴿١٣﴾  
 هُوَ الَّذِي يُرِيكُمْ آيَاتِهِ وَيُنَزِّل لَكُمْ مِنَ السَّمَاءِ رِزْقًا  
 وَمَا تَدْرِكُهُ إِلَّا مَنْ يُنِيبُ ﴿١٤﴾ فَادْعُوا اللَّهَ مُخْلِصِينَ  
 لَهُ الدِّينَ وَلَوْ كَرِهَ الْكَافِرُونَ ﴿١٥﴾ رَفِيعُ الدَّرَجَاتِ  
 ذُو الْعَرْشِ يُلْقِي الرُّوحَ مِنْ أَمْرِهِ عَلَى مَنْ يَشَاءُ مِنْ عِبَادِهِ  
 لِيُنذِرَ يَوْمَ التَّلَاقِ ﴿١٦﴾ يَوْمَ هُمْ بِلِزُونٍ لَا يَخْتَعِظُ عَلَى اللَّهِ  
 مِنْهُمْ شَيْءٌ لِمَنِ الْمُلْكُ الْيَوْمَ لِلَّهِ الْوَاحِدِ الْقَهَّارِ ﴿١٧﴾  
 الْيَوْمَ تُجْزَى كُلُّ نَفْسٍ بِمَا كَسَبَتْ لَا ظُلْمَ الْيَوْمَ إِنَّ  
 اللَّهَ سَرِيعُ الْحِسَابِ ﴿١٨﴾ وَأَنْذِرْهُمْ يَوْمَ الْآزِفَةِ إِذْ

11. Ils diront : « Seigneur ! Tu nous as fait mourir deux fois et deux fois tu nous as redonné la vie. Nous reconnaissons nos péchés. Y a-t-il un moyen de sortir [d'ici] ? »
12. [Non ! leur sera-t-il dit, le bâtiment qui vous est infligé] est le prix de votre refus de croire, quand Dieu seul était invoqué, alors que, si des associés lui étaient donnés, vous [acceptiez] de croire en [eux]. Le jugement appartient à Dieu, le Très-Haut, le Très-Grand.
13. C'est lui qui vous montre ses signes et fait descendre du ciel pour vous votre subsistance. Seul se souvient [de tout cela] celui qui revient à lui repentant.
14. Priez donc Dieu en lui vouant un culte exclusif, fussent les mécréants en éprouver de la répulsion.
15. Occupant les degrés élevés, possesseur du trône, il insuffle de par son ordre l'esprit sur qui il veut parmi ses serviteurs afin que celui-ci avertisse du jour de la rencontre,
16. du jour où ils se montreront, sans que rien en eux soit caché à Dieu. A qui appartiendra la royauté de ce jour-là ? A Dieu, l'Unique, l'Invincible !
17. Ce jour-là, chaque âme sera rétribuée selon ses acquis. Pas d'injustice ce jour-là ! Dieu est prompt en vérité, dans [ses] comptes.
18. [Prophète] ! avertis [les idolâtres] du jour qui approche, jour où les cœurs palpitant [de terreur remonteront] jusqu'à la gorge, où les injustes n'auront ni [défenseur] ardent, ni intercesseur écouté.

V. 11 : Cf. S. II, 28 ; S. XXII, 66. Les mystiques de l'Islâm ont fait de cette conception de la double mort et de la double vie un des fondements de l'ascension spirituelle marquée par l'anéantissement (*fanâ'*) et la reviviscence (*'ihyâ'*) en Dieu. Sur son interprétation orthodoxe, on se reportera aux commentaires de Tab. (XXIV, 47-48), Râz. (XXVII, 39-41), I. Kath. (IV, 73), etc.

[*D'ici*] : de l'enfer pour retourner sur terre et se racheter.

V. 15 : *Occupant des degrés élevés*, autre interprétation : « ayant les sublimes attributs » (Jalâl, p. 620). On peut également, en donnant à *rafi'* qui marque un état la valeur de *rafi'* qui marque une action, traduire par : « Celui qui élève les rangs des croyants ».

*Insufflé*, text. : « lance ».

*Esprit*. Le terme complexe *rûh* (souffle, esprit) qui a créé tant de divergences entre les religions monothéistes signifie ici « révélation » (Tab., XXIV, 149).

*Ses serviteurs*, les prophètes (*id.*, 50).

*Du jour de la rencontre* : la rencontre des habitants du ciel et des habitants de la terre, le jour du Jugement dernier ou encore des âmes avec Dieu.

V. 16 : *Du jour où ils se montreront* : où les morts surgiront de leurs tombeaux.

## (الجزء الرابع والعشرون)

الْقُلُوبُ لَدَى الْخَنَّاسِ كُنْظِمِينَ مَا لِلظَّالِمِينَ مِنْ حِمِيمٍ  
 وَلَا شَفِيعٍ يُطَاعُ ﴿١٨﴾ يَعْلَمُ خَائِنَةَ الْأَعْيُنِ وَمَا تُخْفِي  
 الصُّدُورُ ﴿١٩﴾ وَاللَّهُ يَقْضِي بِالْحَقِّ وَالَّذِينَ يَدْعُونَ مِنْ  
 دُونِهِ لَا يَقْضُونَ شَيْئًا ۚ إِنَّ اللَّهَ هُوَ السَّمِيعُ الْبَصِيرُ ﴿٢٠﴾  
 \* أَوْلَدَ يَسِيرُوا فِي الْأَرْضِ فَيَنْظُرُوا كَيْفَ كَانَ عَاقِبَةُ  
 الَّذِينَ كَانُوا مِنْ قَبْلِهِمْ كَانُوا هُمْ أَشَدَّ مِنْهُمْ قُوَّةً وَءَانَارًا  
 فِي الْأَرْضِ فَأَخَذَهُمُ اللَّهُ بِذُنُوبِهِمْ وَمَا كَانَ لَهُمْ مِنَ اللَّهِ  
 مِنْ وَاقٍ ﴿٢١﴾ ذَلِكَ بِأَنَّهُمْ كَانَتْ تَأْتِيهِمْ رُسُلُهُمْ بِالْبَيِّنَاتِ  
 فَكَفَرُوا فَأَخَذَهُمُ اللَّهُ إِنَّهُ قَوِيٌّ شَدِيدُ الْعِقَابِ ﴿٢٢﴾  
 وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا مُوسَىٰ بِآيَاتِنَا وَسُلْطَانٍ مُبِينٍ ﴿٢٣﴾ إِلَىٰ فِرْعَوْنَ  
 وَهَامَانَ وَقَارُونَ فَقَالُوا سِحْرٌ كَذَّابٌ ﴿٢٤﴾ فَلَمَّا جَاءَهُمْ  
 بِالْحَقِّ مِنْ عِنْدِنَا قَالُوا اقْتُلُوا أَبْنَاءَ الَّذِينَ ءَامَنُوا مَعَهُ



19. [Dieu] connaît la trahison des yeux et ce que les cœurs recèlent.
20. Dieu juge avec équité, tandis que [les idoles] que [les polythéistes] invoquent en dehors de lui ne [peuvent] rien juger. En vérité, c'est Dieu qui entend et voit tout.
21. N'ont-ils pas parcouru la terre et observé ce qui est advenu des [générations] qui les ont précédés ? Elles étaient plus puissantes qu'eux et plus [remarquables] d'après les vestiges qu'elles ont laissés. Dieu les saisit pour leurs péchés et personne ne put les protéger contre lui.
22. Il en fut ainsi parce qu'elles se montrèrent infidèles, lorsque les envoyés [de Dieu] leur apportèrent les preuves. Aussi Dieu les saisit-il, car il est fort et redoutable dans sa répression.
23. Nous envoyâmes Moïse porteur de nos signes et [nanti] d'un pouvoir édifiant
24. vers Pharaon, Hamân et Qârûn. [Tous] dirent : « C'est un sorcier, un imposteur ! »
25. Lorsqu'il leur eut apporté la vérité de notre part, ils s'écrièrent : « Tuez les fils de ses coreligionnaires et laissez en vie leurs femmes. » Les manœuvres des impies ne [se déploient] que dans l'extravagance.

V. 24 : Sur *Humán* et *Qárún* voir S. XIX, 39 ; S. XXVII, 6, 8, 38.

V. 25 : *Laissez en vie...* A la suite d'un rêve, Pharaon avait ordonné de tuer les enfants mâles de race juive, nés dans l'année, à l'exclusion des filles.

*Les manœuvres...*, autre interprétation : « la perfidie des impies ne fut de leur part qu'un égarement » (Râz., XXVII, 54) ; ou encore, la perfidie des impies ne devait conduire qu'au péril » (*balâk*) (Jalâl, p. 621).

## (سورة غافر)

وَأَسْتَحْيُوا نِسَاءَهُمْ وَمَا كَيْدُ الْكَافِرِينَ إِلَّا فِي ضَلَالٍ ﴿٢٥﴾  
 وَقَالَ فِرْعَوْنُ ذَرُونِي أَقْتُلْ مُوسَى وَلْيَدْعُ رَبَّهُ إِنِّي أَخَافُ  
 أَنْ يُبَدِّلَ دِينَكُمْ أَوْ أَنْ يُظْهِرَ فِي الْأَرْضِ الْفَسَادَ ﴿٢٦﴾  
 وَقَالَ مُوسَى إِنِّي عُذْتُ بِرَبِّي وَرَبِّكُمْ مِنْ كُلِّ مُتَكَبِّرٍ  
 لَا يُؤْمِنُ بِيَوْمِ الْحِسَابِ ﴿٢٧﴾ وَقَالَ رَجُلٌ مُؤْمِنٌ مِنْ آلِ  
 فِرْعَوْنَ يَكْتُمُ إِيمَانَهُ أَتَقْتُلُونَ رَجُلًا أَنْ يَقُولَ رَبِّيَ اللَّهُ  
 وَقَدْ جَاءَكُمْ بِالْبَيِّنَاتِ مِنْ رَبِّكُمْ وَإِنْ يَكُ كَذِبًا فَعَلَيْهِ  
 كَذِبُهُ وَإِنْ يَكُ صَادِقًا يُصِيبْكُمْ بَعْضُ الَّذِي يَعِدُكُمْ إِنَّ  
 اللَّهَ لَا يَهْدِي مَنْ هُوَ مُسْرِفٌ كَذَّابٌ ﴿٢٨﴾ يَلْقَوْنَ لَكُمُ  
 الْمَلِكُ الْيَوْمَ ظَاهِرِينَ فِي الْأَرْضِ فَمَنْ يَنْصُرُنَا مِنْ بَأْسِ  
 اللَّهِ إِنْ جَاءَنَا قَالَ فِرْعَوْنُ مَا أُرِيكُمْ إِلَّا مَا أَرَى وَمَا  
 أَهْدِيكُمْ إِلَّا سَبِيلَ الرَّشَادِ ﴿٢٩﴾ وَقَالَ الَّذِي ءَامَنَ يَلْقَوْنَ

26. — Laissez-moi, dit Pharaon, tuer Moïse et qu'il invoque son Seigneur [pour le venger] ! Je crains qu'il n'altère votre religion ou ne répande la corruption dans ce pays. »
27. Moïse dit : « Puissé-je trouver refuge auprès de mon Seigneur et le vôtre, [pour échapper] à tout orgueilleux qui ne croit pas au jour du compte. »
28. Un homme qui avait la foi, parmi les familiers de Pharaon, et qui dissimulait sa croyance, dit : « Allez-vous tuer un homme [uniquement] parce qu'il aura dit : "Mon Seigneur est Dieu" ? Il vous a fourni des preuves émanant de votre Seigneur. S'il ment, que son mensonge retombe sur lui. S'il est sincère, une partie de ses menaces vous atteindra. Dieu ne guide ni le transgresseur ni l'imposteur.
29. « O mon peuple ! [ajouta-t-il], vous avez la royauté aujourd'hui et vous triomphez sur terre. Mais qui vous prètera secours contre les coups de Dieu s'ils vous atteignent ?  
— Je ne vous montre, répliqua Pharaon, que ce que je vois et ne vous guide que dans le chemin de la droiture.
30. — O mon peuple ! reprit le croyant, je crains pour vous un jour pareil au jour des factions,

V. 27 : *Jour du compte* : du Jugement dernier.

V. 30 : *Les factions* qui se sont formées et dressées contre les envoyés de Dieu (Tab., XXIV, 59).

## (الجزء الرابع والعشرون)

إِنِّي أَخَافُ عَلَيْكُمْ مِثْلَ يَوْمِ الْأَحْزَابِ ﴿٣١﴾ مِثْلَ دَابِّ قَوْمِ  
 نُوحٍ وَعَادٍ وَثَمُودَ وَالَّذِينَ مِنْ بَعْدِهِمْ وَمَا اللَّهُ يُرِيدُ ظَلْمًا  
 لِلْعِبَادِ ﴿٣٢﴾ وَيَنْقُومُ إِنِّي أَخَافُ عَلَيْكُمْ يَوْمَ النَّادِ ﴿٣٣﴾  
 يَوْمَ تَوَلَّوْنَ مُدْبِرِينَ مَا لَكُمْ مِنَ اللَّهِ مِنْ عَاصِمٍ وَمَنْ  
 يُضِلِّ اللَّهُ فَمَا لَهُ مِنْ هَادٍ ﴿٣٤﴾ وَلَقَدْ جَاءَ كُرِّيُوسُ  
 مِنْ قَبْلِ الْبَيِّنَاتِ فَوَازَلْتُمْ فِي شَكِّ مِمَّا جَاءَكُمْ بِهِ حَتَّى  
 إِذَا هَلَكَ قَلْتُمْ لَنْ نَبْعَثَ اللَّهُ مِنْ بَعْدِهِ رَسُولًا كَذَلِكَ  
 يُضِلُّ اللَّهُ مَنْ هُوَ مُسْرِفٌ مُرْتَابٌ ﴿٣٥﴾ الَّذِينَ يُجَادِلُونَ فِي  
 آيَاتِ اللَّهِ بِغَيْرِ سُلْطَانٍ أَتَتْهُمْ كَبْرُ مَقْتًا عِنْدَ اللَّهِ وَعِنْدَ  
 الَّذِينَ ءَامَنُوا كَذَلِكَ يَطْبَعُ اللَّهُ عَلَى كُلِّ قَلْبٍ مُتَكَبِّرٍ  
 جَبَّارٍ ﴿٣٦﴾ وَقَالَ فِرْعَوْنُ يَهْلِكُنْ أَبْنِي لِي صِرْحًا لَعَلِّي أَبْلُغُ  
 الْأَسْبَابَ ﴿٣٧﴾ أَسْبَابَ السَّمَوَاتِ فَاطَّلَعَ إِلَى إِلَهِ مُوسَى

31. un sort pareil à celui [infligé] au peuple de Noé, aux 'Adites, aux Thamüdites et à ceux qui vécurent après eux. Dieu ne veut nullement opprimer ses serviteurs.
32. « O mon peuple ! je crains pour vous le jour de l'appel mutuel,
33. le jour où vous tournerez le dos, n'ayant contre [la rigueur] de Dieu aucun protecteur. Nul ne saurait guider celui que Dieu égare.
34. « Certes, Joseph vous a, auparavant, apporté des preuves. Or, vous n'avez cessé de douter de ce qu'il vous a transmis. Mais lorsqu'il mourut vous avez allégué que Dieu n'enverrait plus de messagers après lui. C'est ainsi que Dieu égare [le transgresseur] outrancier et sceptique.
35. « Ceux qui discutent des versets de Dieu sans autorité reçue, [leur dispute] est haïssable auprès de Dieu et de ceux qui croient. C'est ainsi que Dieu imprime un sceau sur le cœur de tout [homme] orgueilleux et oppresseur.
36. — Hamân, dit Pharaon, bâtis-moi une tour, pour que je [puisse] atteindre
37. les voies des cieux et voir le Dieu de Moïse que je tiens pour un menteur. » Ainsi la mauvaise action de Pharaon lui parut embellie. Il fut détourné du [droit] chemin et ses machinations avortèrent.

V. 32 : *Le jour de l'appel mutuel* (cf. S. VII, 44, 48, 50). Le jour où les élus du paradis et les damnés, hôtes de l'enfer, s'interpelleront pour connaître le sort que Dieu leur aura respectivement réservé.

V. 33 : *Le jour où vous tournerez le dos* : le jour où, comparaisant, les impies rendront compte de leurs actes et prendront le chemin de la géhenne (Tab., XXIV, 62).

V. 35 : *Sans autorité...* : sans argument à l'appui, sans même avoir la preuve de Dieu, par l'entremise d'un prophète, pour le faire, sans référence sûre.

[*Leur dispute*], Tab., XXIV, 63.

V. 37 : *Les voies*, text. : « les cordes » (cf. S. XXII, 15).

*Moïse...* : Moïse et non son Dieu (Tab., XXIV, 64).



## (سورة غافر)

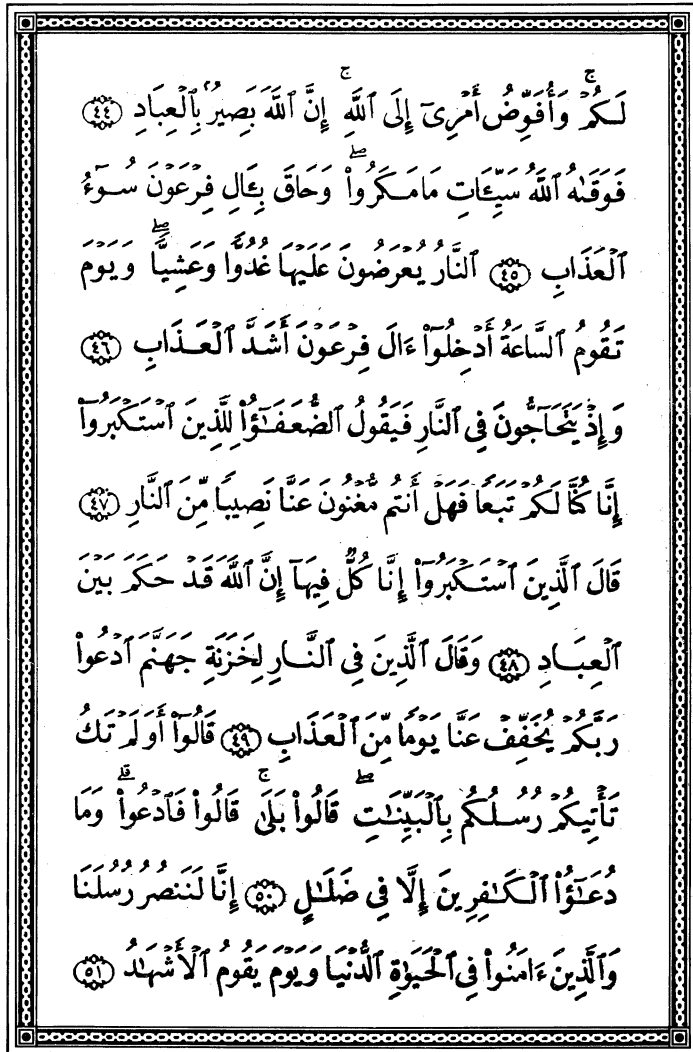
وَإِنِّي لَأَظُنُّهُ كَذِبًا ۚ وَكَذَلِكَ زَيْنٌ لِّفِرْعَوْنَ سُوءٌ عَمَلِهِ  
 وَصَدَّ عَنِ السَّبِيلِ ۚ وَمَا كَيْدُ فِرْعَوْنَ إِلَّا فِي تَبَابٍ ﴿٣٧﴾  
 وَقَالَ الَّذِي ءَامَنَ يَقَوْمِ اتَّبِعُونِ أَهْدِكُمْ سَبِيلَ الرَّشَادِ ﴿٣٨﴾  
 يَقَوْمِ إِنَّمَا هَذِهِ الْحَيَاةُ الدُّنْيَا مَتَاعٌ وَإِنَّ الْآخِرَةَ هِيَ دَارُ  
 الْقَرَارِ ﴿٣٩﴾ مَنْ عَمِلَ سَيِّئَةً فَلَا يُجْزَىٰ إِلَّا مِثْلَهَا ۖ وَمَنْ عَمِلَ  
 صَالِحًا مِّنْ ذَكَرٍ أَوْ أُنْثَىٰ وَهُوَ مُؤْمِنٌ فَأُولَٰئِكَ يَدْخُلُونَ  
 الْجَنَّةَ يُرْزَقُونَ فِيهَا بِغَيْرِ حِسَابٍ ﴿٤٠﴾ \* وَيَلْقَوْنَ مَالًا  
 يُدْعَوْنَ إِلَىٰ النَّجْوَىٰ وَتَدْعُونِي إِلَىٰ النَّارِ ﴿٤١﴾ تَدْعُونِي  
 لِأَكْفُرُ بِاللَّهِ وَأُشْرِكَ بِهِ ۖ مَا لَيْسَ لِي بِهِ عِلْمٌ ۖ وَأَنَا أَدْعُوكُمْ  
 إِلَىٰ الْعَزِيزِ الْغَفِيرِ ﴿٤٢﴾ لَا جُرْمَ أُمَّةٍ تَدْعُونِي إِلَيْهِ لَيْسَ  
 لَهُ دَعْوَةٌ فِي الدُّنْيَا وَلَا فِي الْآخِرَةِ ۖ وَأَنْ مَّرَدَّنَا إِلَى اللَّهِ  
 وَأَنْ الْمُسْرِفِينَ هُمْ أَصْحَابُ النَّارِ ﴿٤٣﴾ فَسْتَذَكِّرُونَ مَا أُقُولُ



38. Le croyant dit [encore] : « O mon peuple ! suivez-moi, je vous conduirai sur la voie de la droiture ! »
39. « O mon peuple ! Cette vie présente n'est qu'une jouissance [éphémère]. La vie future sera vraiment la demeure de la stabilité. »
40. « Quiconque commettra une mauvaise action ne sera sanctionné que [d'une peine] correspondante. Quant à ceux, hommes ou femmes, qui feront une bonne action en ayant la foi, ils entreront dans le paradis et y recevront [tout] sans compter. »
41. « O mon peuple ! qu'ai-je donc à vous convier au salut, alors que vous me conviez au feu [de l'enfer] ? »
42. « Vous m'incitez à renier Dieu en lui associant ce dont je n'ai aucune connaissance, alors que je vous appelle vers le Tout-Puissant, l'Indulgent par excellence. »
43. « Nul doute que ce à quoi vous m'appellez [ne mérite] d'être invoqué, ni en cette vie, ni en la vie future, que nous retournerons à Dieu et que les [transgresseurs] outranciers seront les hôtes du feu. »
44. « Bientôt vous aurez à vous souvenir de ce que je vous dis. [Quant à moi], je confie mon sort à Dieu, car il voit bien ses serviteurs. »

V. 43 : *Ce à quoi...* : les idoles. Dans tout ce passage, l'exhortation à l'adresse des polythéistes de La Mekke se substitue au discours que tient le croyant de la suite de Pharaon, au sujet de Moïse.

## (الجزء الرابع والعشرون)

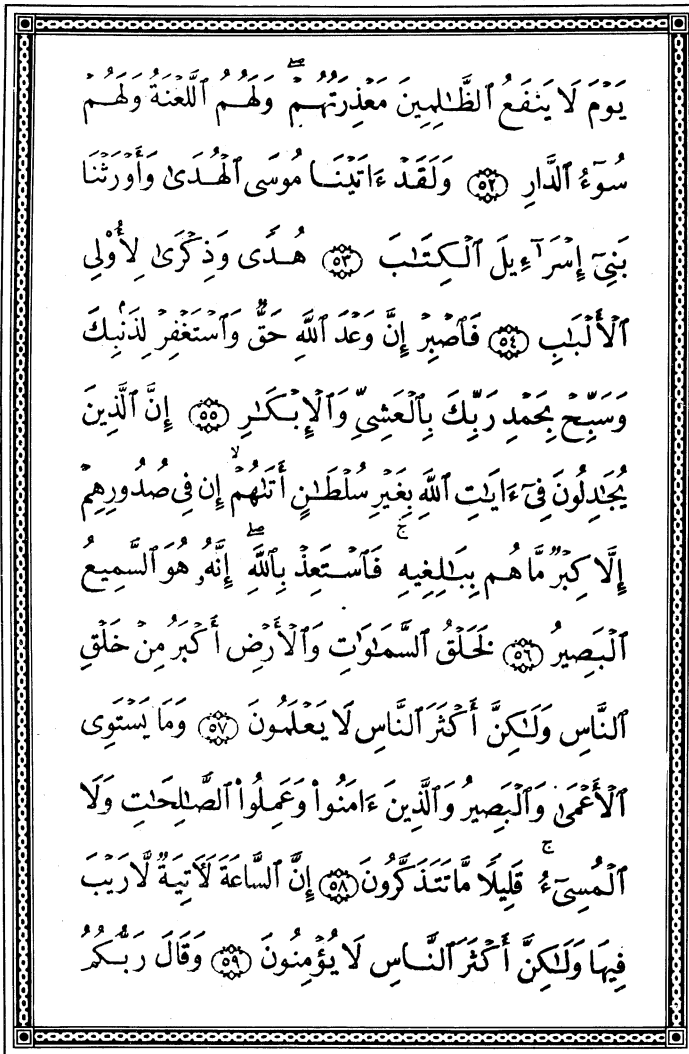


45. Dieu préserva [ce croyant] des mauvais desseins qu'ils avaient manigancés [contre lui] et le pire châtement assaillit la famille de Pharaon.
46. Ils seront exposés au feu matin et soir, et le jour où sonnera l'Heure [il sera dit] : « Faites entrer [et livrez] les gens de Pharaon au plus dur supplice ! »
47. Lorsqu'ils disputeront entre eux, dans le feu [de l'enfer], ceux qui [sur terre auront été] faibles diront [à ceux qui s'y seront montrés] orgueilleux : « Nous vous suivions. Pourriez-vous nous soulager d'une partie de ce feu ? »
48. Les orgueilleux répondront : « Nous y voilà tous ! Dieu a rendu son verdict entre ses serviteurs. »
49. Ceux qui seront dans le feu diront aux gardiens de la gébenne : « Priez votre Seigneur d'alléger d'un jour notre supplice !
50. — Eh quoi ! diront les gardiens, vos prophètes ne vous ont-ils pas apporté les preuves ?  
— Mais si ! [répondront les damnés].  
— Alors, priez [vos faux dieux] ! » [rétorqueront les gardiens]. Seulement la prière des mécréants est vaine.
51. Certes, nous prêterons assistance à nos envoyés et à ceux qui croient en cette vie et le jour où les témoins se lèveront,

V. 45 : [*Ce croyant*], Tab., XXIV, 70.

V. 51 : *Les témoins* : les anges et les prophètes (Tab., XXIV, 75).

## (سورة غافر)



52. le jour où l'excuse des injustes sera inutile. La malédiction et la pire demeure seront leur partage.
53. Nous avons mis Moïse dans la [bonne] direction et donné en héritage l'Écriture aux Israélites,
54. comme direction et comme mémoration aux hommes intelligents.
55. Patiente ! La promesse de Dieu est vraie ! Implore le pardon de ton péché ! Célèbre la louange, de ton Seigneur le soir et à l'aube !
56. Ceux qui, sans autorité reçue, disputent des versets de Dieu, nourrissent une ambition vouée à l'échec. Implore donc la protection de Dieu [contre eux], car il est celui qui entend et voit parfaitement.
57. La création des cieux et de la terre est [chose] plus grandiose que celle de l'homme, quoique la plupart des gens n'y réfléchissent pas.
58. L'aveugle ne saurait égaler celui qui voit clair, pas plus que les croyants qui font œuvre pie [ne sauraient être comparés] aux malfaiteurs. Il est rare que vous réfléchissiez !
59. En vérité, l'heure arrivera. Pas de doute [à ce sujet] ! Mais la plupart des hommes n'y croient pas.
60. Votre Seigneur a dit : « Implorez-moi et je vous exaucerai ! Ceux qui dédaignent de m'adorer entreront dans la géhenne tête basse ».

V. 53 : *L'Écriture* : La Thora.

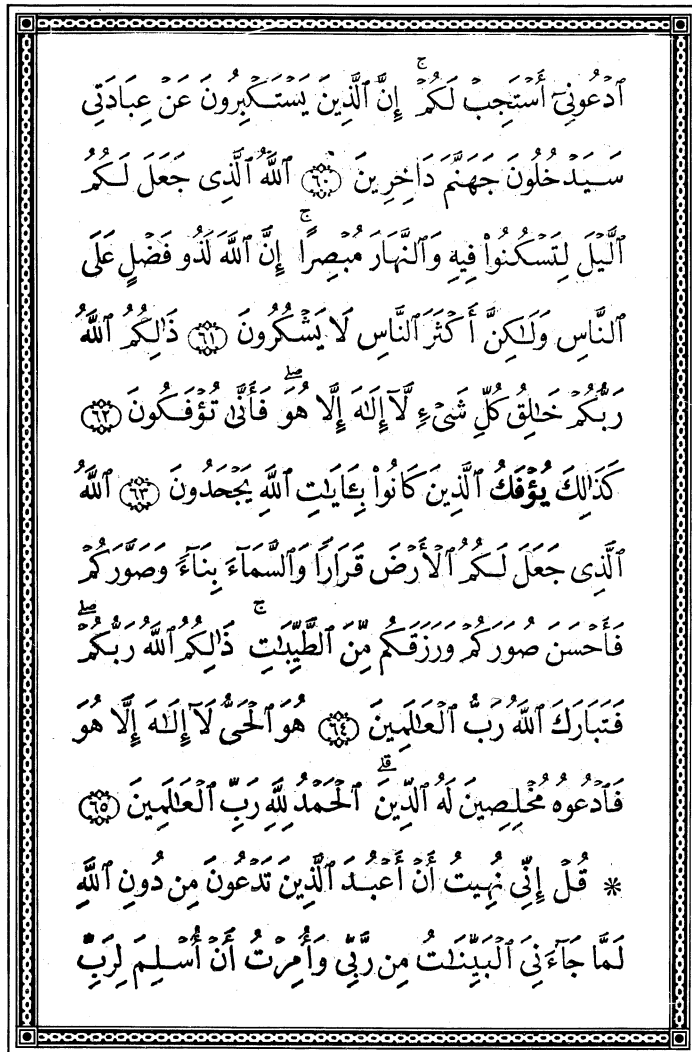
V. 55 : L'exégèse et la théologie donnent au mot *péché*, ici, le sens de « péché avant la prophétie », ou par substitution du Prophète à sa communauté : « les péchés de ta communauté » (Râz., XXVII, 78). On admet aussi qu'un prophète peut, en raison de sa nature humaine ou par négligence, commettre un péché mineur (Zam., III, 375) que Dieu lui pardonne lorsqu'il l'implore (cf. S. XXI, introduction).

V. 56 : *Versets*, autre sens : « signes ».

*Nourrissent une ambition...*, text. : « dans leur poitrine n'est qu'un orgueil qu'ils ne peuvent atteindre ». Tab. (XXIV, 77) interprète ainsi ce passage : « ce qui motive leur envie (la prophétie) est une chose qu'ils ne peuvent ni atteindre ni acquérir ».

V. 58 : *Malfaiteurs*. Le mot est au singulier dans le texte.

## (الجزء الرابع والعشرون)

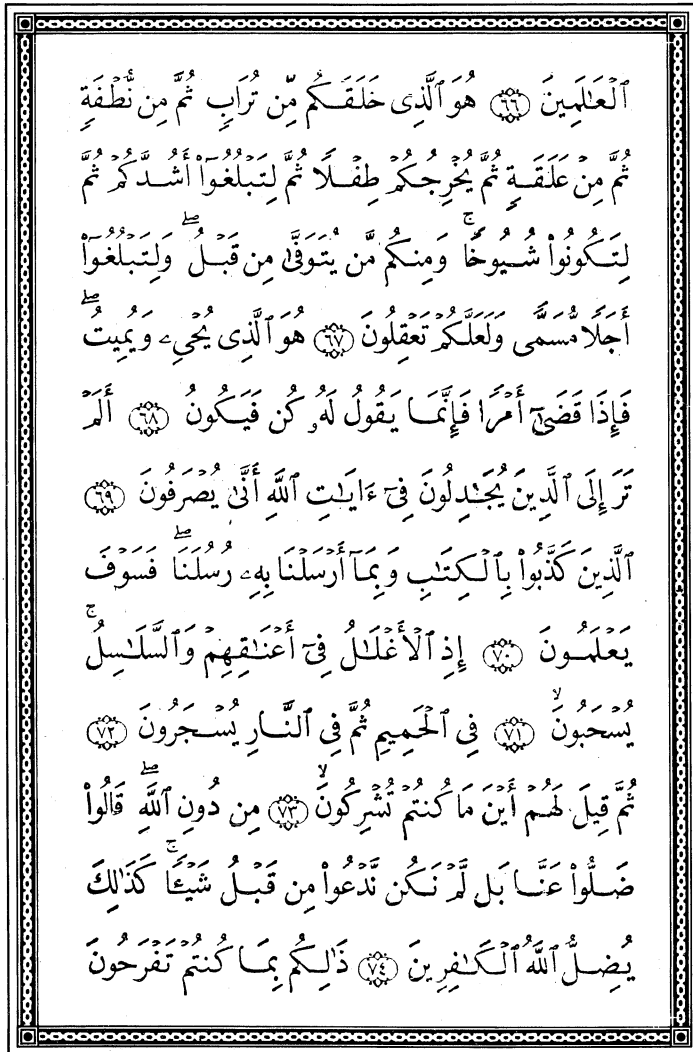


61. C'est Dieu qui a fait de la nuit [un moment] de repos pour vous et du jour [un moment] durant lequel vous voyez clair. Dieu est plein de faveurs envers les hommes, mais la plupart d'entre eux ne sont pas reconnaissants.
62. Tel est Dieu, votre Seigneur, créateur de toute chose. Il n'y a pas de divinité en dehors de lui ! Comment [pouvez-vous] vous détourner [de lui] ?
63. Ainsi furent détournés ceux qui récusaient les signes de Dieu.
64. [Oui, tel est] Dieu qui a fait de la terre un habitat pour vous, du ciel un édifice, [qui] vous a formés et [qui a] embelli votre forme, [qui] vous procure une subsistance agréable. Tel est Dieu, votre Seigneur ! Béni soit Dieu, le Maître des mondes !
65. Il est le Vivant ! Point de divinité excepté lui ! Implore-le, en lui vouant un culte exclusif ! Louange à Dieu, le Maître des mondes !
66. Dis [aux polythéistes] : « Il m'a été interdit d'adorer [les divinités] que vous invoquez, en dehors de Dieu, les preuves m'étant parvenues de mon Seigneur. Il m'a été ordonné de m'abandonner à la volonté du Maître des mondes.





## (سورة غافر)



67. « C'est lui qui vous a créés de terre, puis d'une goutte de sperme, puis d'une jointure. Puis, il vous a fait sortir [du sein de vos mères, à l'état] de bébé pour que vous atteigniez votre pleine force et ensuite votre vieillesse — certains d'entre vous meurent plus tôt — et pour [qu'enfin] vous parveniez au terme fixé [pour votre trépas]. Peut-être raisonnerez-vous !
68. « C'est Dieu qui donne la vie et la mort. Quand il décide une chose, il dit seulement : "Sois !" et elle est.
69. « N'as-tu point vu comment ceux qui disputent des versets de Dieu se laissent détourner [de lui] ?
70. « Ceux qui traitent le Coran d'œuvre mensongère, ainsi que [les messages] dont nous avons chargé nos envoyés, connaîtront [leur sort]
71. quand, carcans au cou, ils seront, dans les chaînes, trainés
72. dans l'eau bouillante, puis livrés en pâture au feu. »
73. Il leur sera ensuite dit : « Où sont [les divinités] que vous associez
74. à Dieu ? » Ils répondront : « Elles se sont [quelque part] égarées [loin de nous], ou plutôt nous n'invoquions rien, autrefois. » C'est ainsi que Dieu égare les mécréants.



## ( الجزء الرابع والعشرون )

فِي الْأَرْضِ بِغَيْرِ الْحَقِّ وَإِذَا كُنْتُمْ تَمْرَحُونَ ﴿٧٥﴾ أَدْخَلُوا  
 أَبْوَابَ جَهَنَّمَ خَالِدِينَ فِيهَا فَبئسَ مَثْوًى لِّلْمُتَكَبِّرِينَ ﴿٧٦﴾  
 فَأَصْبِرْ إِنَّ وَعْدَ اللَّهِ حَقٌّ فَإِمَّا نُرَبِّيكَ بِعِضِ الذَّيْبِ نَعِدُهُمْ  
 أَوْ نَتُوفِينَكُ فَإِلَيْنَا يَرْجِعُونَ ﴿٧٧﴾ وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا رُسُلًا مِّنْ  
 قَبْلِكَ مِنْهُمْ مَّن قَصَصْنَا عَلَيْكَ وَمِنْهُمْ مَّن لَّمْ نَقْصُصْ  
 عَلَيْكَ وَمَا كَانَ لِرَسُولٍ أَنْ يَأْتِيَ بِآيَةٍ إِلَّا بِإِذْنِ اللَّهِ فَإِذَا  
 جَاءَ أَمْرُ اللَّهِ فُضِيَ بِالْحَقِّ وَخَسِرَ هُنَالِكَ الْمُبْطِلُونَ ﴿٧٨﴾  
 اللَّهُ الَّذِي جَعَلَ لَكُمْ الْأَنْعَامَ لَتَرَكِبُوا مِنْهَا وَمِنْهَا  
 تَأْكُلُونَ ﴿٧٩﴾ وَلَكُمْ فِيهَا مَنَافِعُ وَلِتَبَلَّغُوا عَلَيْهَا حَاجَةً  
 فِي صُدُورِكُمْ وَعَلَيْهَا وَعَلَى الْفُلْكِ تُحْمَلُونَ ﴿٨٠﴾ وَيُرِيكُمْ  
 آيَاتِهِ فَأَيَّ آيَاتِ اللَّهِ تُنْكِرُونَ ﴿٨١﴾ أَفَلَمْ يَسِيرُوا  
 فِي الْأَرْضِ فَيَنْظُرُوا كَيْفَ كَانَ عَاقِبَةُ الَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ

75. [Il leur sera dit] : « C'est là le prix de votre joie sur terre, sans raison [valable], et de votre insolence.
76. « Franchissez les portes de la géhenne pour y [séjourner] éternellement. » Qu'il est affreux l'asile des superbes !
77. Patiente ! La promesse de Dieu sera vraie ! Que nous te montrions une partie de ce dont nous les menaçons, ou que nous te rappelions [auparavant] à nous, ils seront ramenés devant nous !
78. Certes, nous avons envoyé des messagers avant toi : des uns nous t'avons conté l'histoire ; des autres nous ne t'avons rien dit. Il n'appartient à aucun envoyé d'apporter un signe [miraculeux] sans la permission de Dieu. Lorsque l'ordre de Dieu viendra, la sentence sera prononcée en toute équité et les négateurs seront alors perdants.
79. [Tel est] Dieu qui créa pour vous les bestiaux : les uns vous servent de monture ; des autres vous tirez votre nourriture.
80. Vous avez en eux maints avantages : [sur leur dos] vous atteignez les buts que vous envisagez en votre for intérieur. Sur eux et sur les vaisseaux se fait votre transport.
81. Dieu vous montre ses signes. Lequel des signes de Dieu [sauriez]-vous nier ?
82. N'ont-ils donc pas parcouru la terre pour voir ce qu'il est advenu [des générations] qui vivaient avant eux ? Elles étaient [pourtant] plus nombreuses qu'eux, plus puissantes et plus remarquables d'après les vestiges [qu'elles ont laissés] sur terre. A quoi leur servit donc ce qu'elles possédaient ?

V. 77 : *Que nous te rappelions*. Sur la même idée, cf. S. XLIII, 41-42.

V. 82 : *A quoi leur sert donc...* (Tab., XXIV, 88, 2<sup>e</sup> interprétation). On peut aussi comprendre : « ce qu'elles possédaient ne leur servit à rien ».

(سورة فصلت)

كَانُوا أَكْثَرَ مِنْهُمْ وَأَشَدَّ قُوَّةً وَءَاثَارًا فِي الْأَرْضِ فَأَ  
 غْنَى عَنْهُمْ مَا كَانُوا يَكْسِبُونَ ﴿٨٣﴾ فَلَمَّا جَاءَتْهُمْ رُسُلُهُمْ  
 بِالْبَيِّنَاتِ فَرِحُوا بِمَا عِنْدَهُمْ مِنَ الْعِلْمِ وَحَاقَ بِهِمْ  
 مَا كَانُوا بِهِ يَسْتَهْزِئُونَ ﴿٨٤﴾ فَلَمَّا رَأَوْا بَأْسَنَا قَالُوا  
 ءَأَمْنَا بِاللَّهِ وَحَدِيثَ الْكَلْبِ مَا كُنَّا بِهِ مُشْرِكِينَ ﴿٨٥﴾ فَلَمْ  
 يَكْ يَنْفَعَهُمْ إِيمَانُهُمْ لَمَّا رَأَوْا بَأْسَنَا سَبَّ اللَّهُ الَّذِي قَدْ  
 حَلَّتْ فِي عِبَادِهِ وَخَسِرَ هُنَاكَ الْكَافِرُونَ ﴿٨٥﴾

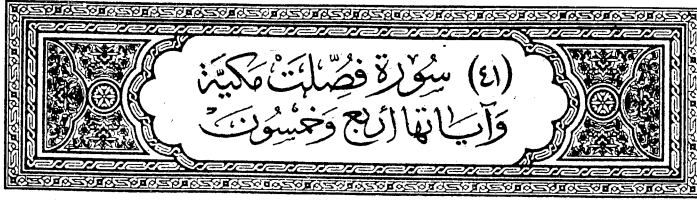
83. Lorsque les messagers envoyés auprès d'eux eurent apporté les preuves, ils se réjouirent de ce qu'ils possédaient comme science. Mais ils furent emportés par ce dont ils se moquaient.
84. [Et c'est seulement] lorsqu'ils eurent éprouvé notre rigueur qu'ils s'écrièrent : « Nous croyons en Dieu seul et nous renions [les divinités] que nous lui associons ! »
85. [Cependant] leur foi [tardive] ne fut d'aucune utilité pour eux, au moment où ils éprouvèrent notre rigueur, [conformément] à la loi de Dieu déjà appliquée [dans les temps] révolus à ses serviteurs. Perdants furent alors les mécréants.

V. 83 : *Ce dont ils se moquaient* : les cataclysmes annoncés aux impies par les prophètes (Tab., XXIV, 189).

V. 84 : *Éprouvé*, text. : « vu ».

V. 85 : *Alors*, text. : « là ».





## Sourate XLI

[Les versets] clairement exposés (Fussilat)

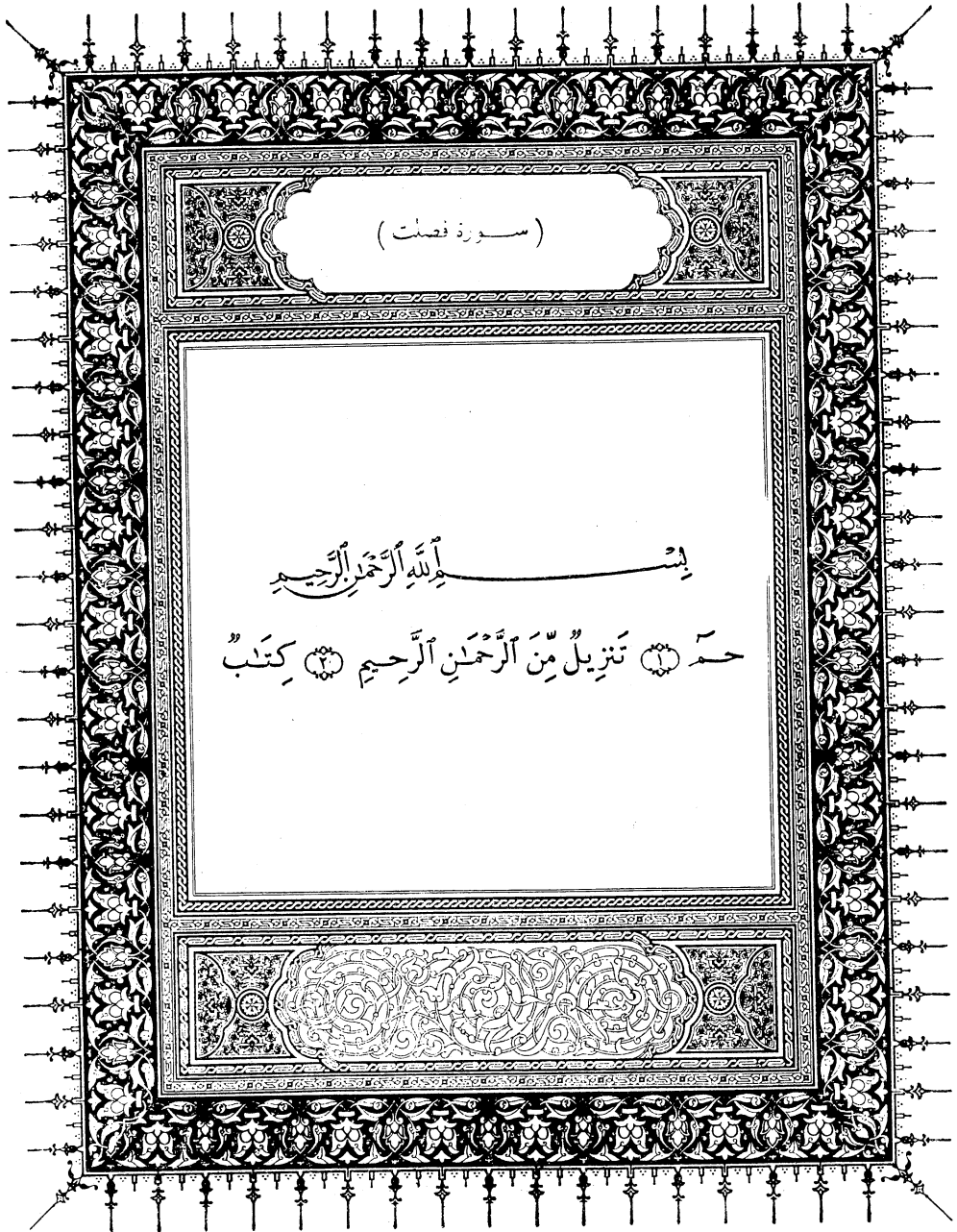


Soixante et unième dans l'ordre chronologique ; cinquante-quatre versets d'inspiration mekkoise. Elle doit son titre aux versets 3 et 44 (Tab., XXIV, 90 ; Zam., III, 381). Elle est connue également sous le titre de *Prostration* (*As-sajda*) en raison des prosternations qui accompagnent, dans la liturgie, sa lecture (Râz., XXVII, 93 ; Jalâl, p. 630).

## CANEVAS

- Dieu : Ses attributs ; donne la vie et la mort ; Seigneur des mondes, redoutable, récompense bien et châtie bien ; pardonne volontiers ; Ses bienfaits envers l'homme : 9-12, 15, 32, 39-40, 47, 53-54.
- La création : l'espace était un amas de fumée ; création des cieux et de la terre : 37, 39-40, 53.
- Les anges : amis des croyants ; exhalent nuit et jour inlassablement Dieu ; annonceurs de bonnes nouvelles : 30-31, 38.
- Les démons : donnent un faux lustre à ce qui peut perdre l'homme : 25.
- L'homme : ingrat par nature et versatile, qu'il fasse du bien ou du mal, c'est pour lui-même : 46, 49-51.
- Le Coran : révélation divine, faite en langue arabe, miséricorde et guérison pour les cœurs des croyants : 2-4, 41-42, 44, 52.
- Muhammad : on lui oppose les mêmes objections qu'aux autres prophètes qui l'ont précédé ; il n'est qu'un homme à qui il est révélé que Dieu est Un ; il appelle les hommes au vrai culte du seul Dieu : 6, 43.
- Les autres prophètes : en butte aux mêmes sarcasmes du chef des impies qui réclament des anges ; Moïse ; controverse soulevée par la Thora : 14, 45.
- Les croyants : le musulman doit rendre le bien pour le mal, opposer la sérénité à la violence et pardonner les offenses ; il sera sauvé grâce à sa foi et à ses œuvres pies : 8, 18, 30-36.
- Les mécréants : leur refus obstiné d'entendre la prédication, de renoncer à l'idolâtrie ; ne font que suivre dans leur aveuglement les anciens peuples anéantis pour leur insolence et leur impiété ; condamnation du culte des astres ; Dieu connaît bien les infidèles ; ils sont sourds et aveugles à l'appel des prophètes ; leur châtiment : 5, 7, 13-17, 19-30, 37-38, 40-41, 44, 47-48.
- L'Heure : Dieu seul sait quand elle arrivera : 47.
- La résurrection : 40.
- Le jugement dernier : le corps témoignera contre l'âme : 15-25.
- Le paradis : 30.
- L'enfer : séjour des impies : 20, 24, 28.

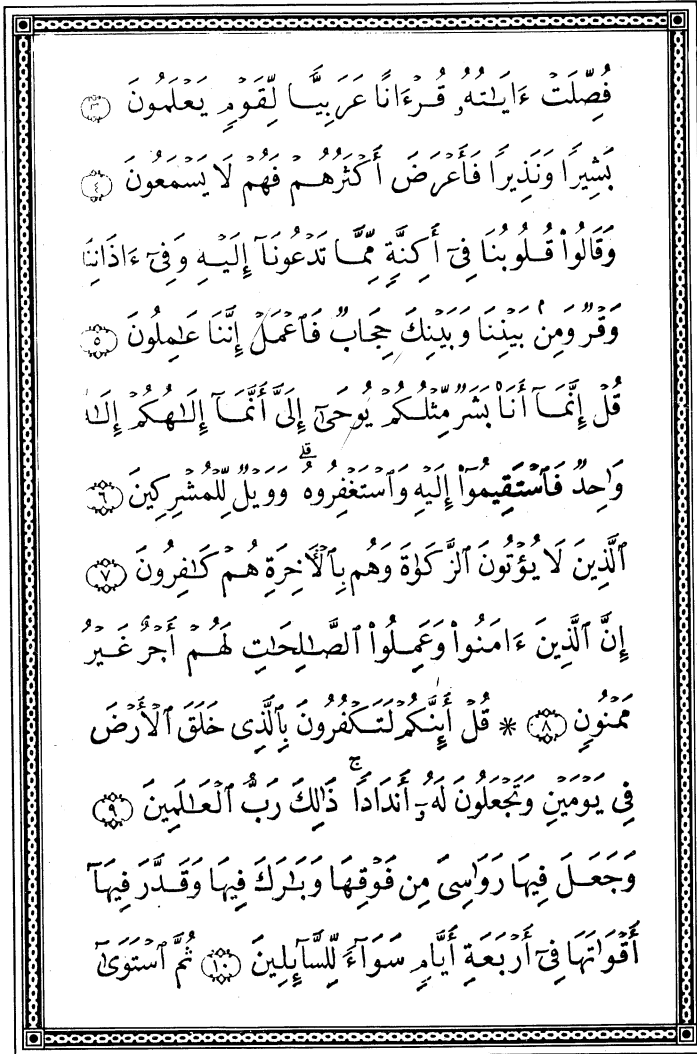




1. H.M. (Hâ-Mim)
2. Révélation émanant du Tout-Miséricordieux, Tout-Compassant.
3. Livre dont les versets ont été exposés en détail en une lecture arabe pour les hommes qui savent, V. 1 : H.M. (cf. S. II, I et S. XL, I).

V. 1 : *H. M.* (*cf.* S. II, 1 et S. XL, 1).

## (الجزء الرابع والعشرون)



4. annonçant une bonne nouvelle et mettant en garde. La plupart [des hommes] s'en détournent, ils n'entendent rien !
5. Ils disent : « Nos cœurs sont [protégés] par des enveloppes contre ce à quoi tu nous appelles ; nos oreilles sont bouchées ; entre toi et nous il y a un rideau. Fais [ce que tu veux] et nous agissons de même. »
6. Dis-leur : « Je ne suis qu'un homme comme vous. Il m'est seulement révélé que votre Dieu est un Dieu unique. Cherchez à aller droit vers lui et implorez son pardon ! » Malheur aux polythéistes
7. qui ne s'acquittent pas de l'aumône légale et nient la vie future !
8. Ceux qui croient et font des œuvres pies auront une rétribution qui ne leur sera jamais rappelée.
9. Dis : « Eh quoi ! Reniez-vous celui qui créa la terre en deux jours et lui donnerez-vous des égaux ? C'est le Seigneur des mondes ! »
10. Il y a placé des [chaînes] montagneuses, l'a bénie, y a mesuré les nourritures, en quatre jours d'égale durée. Voilà pour ceux qui questionnent.
11. S'adressant ensuite au ciel qui était fumée, il lui dit ainsi qu'à la terre : « Venez de gré ou de force ! – Nous voici ! » dirent-ils, de plein gré.

V. 4 : *Annouçant... mettant en garde*. Les deux adjectifs verbaux (*bashīran wa nāzīran*) qui s'appliquent généralement à des personnes, non aux choses, sont ici à l'accusatif d'une manière insolite. Râz. (XXVII, 96) leur donne une valeur laudative (*madh*) pour justifier leurs cas. Jalâl (p. 630) les considère comme des qualificatifs (*šifa*) du mot Coran lui-même à l'accusatif. Sur les diverses discussions soulevées par ce problème de déclinaison, on se reportera à Tab. (XXIV, 90) et Zam. (III, 382).

V. 5 : *Nos oreilles sont bouchées*, text. : « il y a un poids dans nos oreilles ».

*Fais [ce que tu veux...]* : tu peux prêcher ta religion ; nous prêcherons la nôtre nous aussi (Tab., XXIV, 92).

V. 6 : *Cherchez à aller droit...*, autre sens : « redressez-vous devant lui ». Cet impératif d'un verbe (*istaqâma*) toujours malaisé à rendre en français est ainsi interprété par Tab. (XXIV, 92) : « Dirigez vos visages vers lui. »

V. 7 : *L'aumône légale*, autre sens : « qui ne s'acquittent pas de l'impôt » (cf. notre commentaire sur la *zakât* (impôt) conçue à l'origine comme une aumône légale, S. VI, 62 et IX, 74, 2).

V. 8 : L'Islâm recommande d'oublier les services qu'on rend à son prochain et blâme celui qui rappelle en toute occasion à son obligé le bien qu'il a pu lui faire. Le proverbe dit : « Fais le bien et oublie-le ! »

V. 9 : La création de la terre comprise dans l'univers en six ou huit jours suivant l'interprétation qu'il est possible de donner à ce verset et aux trois suivants a posé pour les docteurs de l'Islâm des problèmes que l'exégèse, quelque peu influencée en cette matière par l'enseignement biblique et par la littérature aggadique, n'a pas résolus. D'où des controverses qui ont porté en particulier :

a. Sur les données coraniques relatives à la création et sa durée, données qui ne sont ni constantes, ni invariablement conformes à celles de la Genèse (I, 1-28). Ici il est question de deux jours qui, ajoutés à ceux des versets suivants, font huit. Ailleurs, il est question de six (S. VII, 54 ; S. X, 3 ; S. XI, 7 ; S. XXV, 59 ; S. XXXIII, 4 ; S. L, 38 ; S. LVII, 4).

b. Sur les phases successives de la création : ici, il est question de la création de la terre, puis du ciel ; dans d'autres passages (notamment dans la S. LXXIX, 28-30) l'ordre de la création est inverse.

Nous avons dit ce qu'il convient d'en penser du point de vue de l'orthodoxie islamique et de la science tout court. Il est incontestable que la science a fourni sur l'origine et la durée de l'univers des notions qui bouleversent les anciennes conceptions qu'on avait de la terre dans l'ordre de la création. Mais il serait injuste de mettre hâtivement en exergue de telles divergences et de jeter la suspicion sur les textes religieux en général destinés non à servir de manuels de physique cosmologique, mais à proclamer l'unicité, l'omnipotence et l'omniscience de Dieu. Le Coran enseigne que notre science est fort peu de chose à côté de la science absolue de Dieu. Un passage nous paraît particulièrement important dans cet ordre d'idées : le verset 10 qui suit. Il y est clairement dit que la durée de la création de la terre dans l'univers indiquée dans le Coran est destinée spécialement à « ceux qui questionnent », ce qui laisse entendre qu'au fond la réalité peut être tout autre. Pour mettre à l'épreuve le Prophète, les Arabes païens et surtout les docteurs juifs venaient fréquemment lui « poser des questions » à propos de certains personnages, des prophètes, de la terre et du ciel. Or, ces « questions » qui mettaient le Prophète dans de violentes colères (Tab., XXIV, 94) devaient recevoir des réponses pour les besoins d'une cause. Au début de la révélation, l'Islâm s'efforçait en effet de s'intégrer dans un judaïsme et un christianisme restaurés, refondus, repensés et rénovés. Si les réponses attendues avaient été fondamentalement opposées à l'enseignement de la Genèse, l'effort d'alignement eût été irrémédiablement compromis. D'où la réponse riche en sous-entendus à propos de la création : « ceci est pour ceux qui questionnent ».

Beaucoup plus tard, lorsque la rupture entre les trois religions monothéistes fut consommée, l'enseignement fragmentaire du Coran sur l'univers et sa création s'écarta radicalement de celui de la Bible. Est-ce à dire que ce changement fut dicté essentiellement par des raisons d'opportunité ? Certes, non, car tous les docteurs de l'Islâm conviennent que, destiné à des gens incultes et fortement attachés à leurs coutumes et à leurs idées ancestrales, cet enseignement ne pouvait être que progressif. C'est peu à peu, par exemple, que le vin a été interdit (trois stades). Un auteur moderne fort prudent a mis en lumière ce caractère évolutif de la révélation dans un excellent ouvrage (KHUT). C'est indubitablement à la lumière de ce caractère graduel de l'enseignement coranique (et non contradictoire) que doit être interprétée la notion d'éther et de « ciel qui était fumée » qui contraste avec celle de création du ciel et de la terre en six jours (cf. KAWT, pp. 24-26). Il y a lieu de noter que l'expression « le ciel était fumée » correspond à une terminologie de l'astronomie moderne : « des fumées célestes ».

Il est question dans le Coran de l'univers, de sa création, de sa durée en de nombreux versets qui sont autant d'allusions troublantes à une réalité complexe. Il y est clairement enseigné que le mystère de l'origine de l'univers, comme celui de son extinction, relève de Dieu seul, que sa création fut autrement

plus grandiose et compliquée que celle de l'homme, que l'univers est une réalité non figée, mais en perpétuel devenir. De telles données fragmentaires, allusives, graduelles, aussi brèves qu'éparses, ne sauraient servir de base à une doctrine cohérente. Aussi serait-il d'une absurdité absolue de parler d'une cosmologie ou d'une cosmogonie coranique, comme le font certains auteurs respectables. Nous verrons en tout cas que, si la conception de l'univers ne coïncide pas, dans le Coran, avec celle de la Bible, elle n'est pas foncièrement en contradiction avec celle de la science, sans qu'il soit possible d'affirmer pour autant, comme le font quelques musulmans, de formation scientifique douteuse, que « tout est dans le Coran ».

V. 10 : *Pour ceux qui questionnent*, text. : « pour les questionneurs », c'est-à-dire ceux qui questionnent sur la création de la terre et du ciel (Jalâl, p. 631 ; Tab., XXIV, 97 ; Zam., III, 384 ; Râz., XXVII, 104, 2<sup>e</sup> interpr., etc.).

V. 11 : *S'adressant*, *istawâ* : « s'établir, s'installer ». Construit avec la particule *'ilâ*, ce verbe signifie « se tourner vers » (Râz., XXVII, 104).

*De plein gré*, text. : « obéissants ».



## ( سورة فصلت )

إِلَى السَّمَاءِ وَهِيَ دُخَانٌ فَقَالَ لَهَا وَلِلْأَرْضِ أُنْتَبِئَا طَوْعًا  
 أَوْ كَرْهًا قَالَتَا أَتَيْنَا طَائِعِينَ ﴿١١﴾ فَقَضَاهُنَّ سَبْعَ  
 سَمَوَاتٍ فِي يَوْمَيْنِ وَأَوْحَى فِي كُلِّ سَمَاءٍ أَمْرَهَا وَزَيْنَا  
 السَّمَاءَ الدُّنْيَا بِمَصْدِیحٍ وَحِفْظًا ذَلِكَ تَقْدِيرُ الْعَزِيزِ  
 الْعَلِيمِ ﴿١٢﴾ فَإِنِ اعْرَضُوا فَقُلْ أَنذَرْتُكُمْ صَاعِقَةً  
 مِثْلَ صَاعِقَةِ عَادٍ وَثَمُودَ ﴿١٣﴾ إِذْ جَاءَتْهُمْ الرُّسُلُ مِنْ  
 بَيْنِ أَيْدِيهِمْ وَمِنْ خَلْفِهِمْ أَلَّا تَعْبُدُوا إِلَّا اللَّهَ قَالُوا لَوْ  
 شَاءَ رَبُّنَا لَأَنزَلَ مَلَائِكَةً فَإِنَّا بِمَا أُرْسِلْتُمْ بِهِ كَافِرُونَ ﴿١٤﴾  
 فَأَمَّا عَادٌ فَاسْتَكْبَرُوا فِي الْأَرْضِ بِغَيْرِ الْحَقِّ وَقَالُوا مَنْ  
 أَشَدُّ مِنَّا قُوَّةً أُولَئِكَ يَرَوْنَ اللَّهَ الَّذِي خَلَقَهُمْ هُوَ  
 أَشَدُّ مِنْهُمْ قُوَّةً وَكَانُوا بِعَائِلَتِنَا يَجْحَدُونَ ﴿١٥﴾ فَأَرْسَلْنَا  
 عَلَيْهِمْ رِيحًا صَرْصَرًا فِي أَيَّامٍ نَحْسَاتٍ لِنَنْذِقَهُمْ عَذَابَ

12. En deux jours, il en fit sept ciels et révéla à chacun d'eux son sort. Nous avons paré le ciel le plus bas de flambeaux et l'avons pourvu de protection. Tel est l'ordre établi par le Tout-Puissant, l'Omniscient.
13. Si les [idolâtres de La Mekke] se dérobaient [pour ne pas entendre] dis-leur : « Je vous mets en garde contre une foudre analogue à celle [qui frappa] les 'Adites et les Thamûdites.
14. « Quand les envoyés [de Dieu] se présentèrent à eux, venant de tous côtés et [pour leur recommander] de n'adorer que Dieu, ils leur répondirent : "Si notre Seigneur voulait [nous exhorter], il aurait fait descendre des anges ! Nous récusons vraiment les messages que vous [prétendez] nous apporter." »
15. Les 'Adites se montrèrent insolents sans raison sur terre et dirent : « Qui est donc plus puissant que nous ? » Or ça, n'ont-ils pas jugé que Dieu qui les avait créés était plus puissant qu'eux ? Ils niaient nos signes.
16. Nous déchainâmes contre eux un vent mugissant, en des jours néfastes, pour leur faire goûter le supplice de l'ignominie, en cette vie, [sans compter] le supplice plus avilissant de la vie future. Et ils ne seront pas secourus !

V. 12 : *Il en fit* (Jalâl, p. 631). « Il les termina » (Tab., XXIV, 99).

*Flambeaux* : astres, lumineuses.

*Et l'avons pourvu de protection*. La coordination et l'emploi du terme *hifâh* (protection) à l'accusatif ont suscité une intéressante discussion à propos de l'interprétation de ce passage entre les grammairiens de Baṣra et ceux de Kûfa. Selon les premiers — et leur point de vue paraît plausible — le sens est : « et nous l'avons protégé d'une protection ». De quelle protection s'agit-il ? Mystère, car l'opinion selon laquelle il s'agirait d'une protection contre les démons (Tab., XXIV) n'est plus valable, compte tenu de ce que révèlent la physique de l'espace et l'exploration du cosmos, sur les ceintures magnétiques et les bombardements cosmiques.

*Tel est l'ordre établi*, autre sens : « détermination », voilà ce que Dieu a décrété.

V. 13 : Généralisation de deux catastrophes : un cyclone pour les 'Adites, et le « cri » (tremblement de terre avec éruption volcanique) pour les Thamûdites.

V. 16 : *En des jours néfastes*. La tradition cite comme jour au cours duquel Dieu créa ce qui est détestable (*makrûh*) le mardi (Tab., XXIV, 95).

Le jour le plus néfaste de l'année dans les pays musulmans shi'ites ou ayant subi une influence shi'ite (Afrique du Nord, Égypte) est le dernier mercredi de Ṣafar (2<sup>e</sup> mois de l'année hégirienne), surnommé le « mercredi noir ».

Les jours particulièrement favorables de la semaine sont le lundi, le jeudi, le vendredi.

Les mois les plus néfastes sont Ṣafar et Muḥarram (1<sup>er</sup> mois de l'année hégirienne).

Les astrologues musulmans s'appuient sur ce verset pour soutenir que le temps est favorable ou défavorable aux hommes suivant les jours et la position des astres (Râz., XXVII, 113). Mais il n'y a aucune unité de vue sur les jours fastes ou néfastes dans l'Islâm (voir à ce sujet DOUM ; GUIA ; RUFs ; WESS ; GAUF, pp. 11 et suiv. ; WELR ; *Goldziber, Globus*, 1891, t. IX, pp. 257 et suiv.).



## (الجزء الرابع والعشرون)

أَنْخِزِي فِي الْحَيَاةِ الدُّنْيَا وَلَعَذَابُ الْآخِرَةِ أَخْزَى  
 وَهُمْ لَا يَنْصُرُونَ ﴿١٧﴾ وَأَمَّا ثَمُودُ فَهَدَيْنَاهُمْ فَاسْتَحَبُوا  
 الْعَمَى عَلَى الْهُدَى فَأَخَذَتْهُمُ صَلْبَةُ الْعَذَابِ الَّتِي  
 بِمَا كَانُوا يَكْسِبُونَ ﴿١٨﴾ وَنَجَّيْنَا الَّذِينَ آمَنُوا وَكَانُوا  
 يَتَّقُونَ ﴿١٩﴾ وَيَوْمَ يُحْشَرُ أَعْدَاءُ اللَّهِ إِلَى النَّارِ فَهُمْ  
 يُوزَعُونَ ﴿٢٠﴾ حَتَّىٰ إِذَا مَا جَاءُوهَا شَهِدَ عَلَيْهِمْ سَمْعُهُمْ  
 وَأَبْصُرُهُمْ وَجُلُودُهُمْ بِمَا كَانُوا يَعْمَلُونَ ﴿٢١﴾ وَقَالُوا  
 لَئِنْ لَمْ نَشْهَدْ لَنَا عَلَيْهَا لَأَكْفُرْنَا بِاللَّهِ أَنزَلْنَا  
 كُلَّ شَيْءٍ وَهُوَ خَلْقُكُمْ أَوَّلَ مَرَّةٍ وَإِلَيْهِ تُرْجَعُونَ ﴿٢٢﴾  
 وَمَا كُنْتُمْ تَسْتَتِرُونَ أَنْ يَشْهَدَ عَلَيْكُمْ سَمْعُكُمْ وَلَا أَبْصَارُكُمْ  
 وَلَا جُلُودُكُمْ وَلَكِنْ ظَنَنْتُمْ أَنَّ اللَّهَ لَا يَعْلَمُ كَثِيرًا مِمَّا  
 تَعْمَلُونَ ﴿٢٣﴾ وَذَلِكَ ظَنُّكُمُ الَّذِي ظَنَنْتُمْ بِرَبِّكُمْ أَرَدْتُمْ

17. Quant aux Thamūdites, nous les guidâmes ; mais ils préférèrent l'aveuglement à la bonne direction. Ils furent saisis par la foudre du supplice dégradant qui sanctionna leurs actes.
18. Nous sauvâmes ceux [d'entre eux] qui avaient la foi et craignaient [Dieu].
19. Le jour où les ennemis de Dieu seront rassemblés vers le feu, ils seront conduits par groupes
20. jusqu'à ce qu'ils y parviennent. Leur ouïe, leur vue et leurs peaux témoigneront contre eux de ce qu'ils faisaient.
21. Ils diront [alors] à leurs peaux : « Pourquoi avez-vous témoigné contre nous ? » Elles répondront : « Dieu nous a fait parler, lui qui fait parler toute chose, qui vous a créés une première fois et vers qui vous êtes ramenés.
22. « Vous n'étiez pas cachés à un point tel que ni votre ouïe, ni votre vue, ni votre peau ne pussent se porter témoins contre vous. Vous pensiez plutôt que Dieu [pouvait] ignorer la plupart de vos actes.
23. « Voilà ce que vous conjecturiez au sujet de votre Seigneur ! Conjecture qui vous a exposés au péril [de sorte que] vous vous trouvez parmi les perdants [maintenant]. »



## ( سورة فصلت )



فَأَصْبَحَ مِنْ الْخَاسِرِينَ ﴿٣٣﴾ فَإِنْ يَصْبِرُوا فَالنَّارُ  
 مَثْوًى لَهُمْ وَإِنْ يَسْتَعْتَبُوا فَهُمْ مِنَ الْمُعْتَبِينَ ﴿٣٤﴾  
 \* وَقِيضْنَا لَهُمْ قُرْنَاءً فَزَيَّنُوا لَهُمْ مَا بَيْنَ أَيْدِيهِمْ وَمَا  
 خَلْفَهُمْ وَحَقَّ عَلَيْهِمُ الْقَوْلُ فِي أُمِّ قَدِ خَلَّتْ مِنْ  
 قَبْلِهِمْ مِنَ الْجِنَّ وَالْإِنْسِ إِنَّهُمْ كَانُوا خَاسِرِينَ ﴿٣٥﴾  
 وَقَالَ الَّذِينَ كَفَرُوا لَا تَسْمَعُوا لِهَذَا الْقُرْآنِ وَالْغَوْا فِيهِ  
 لَعَلَّكُمْ تَغْلِبُونَ ﴿٣٦﴾ فَلَنُذِيقَنَّ الَّذِينَ كَفَرُوا عَذَابًا  
 شَدِيدًا وَلَنَجْزِيَنَّهُمْ أَسْوَأَ الَّذِي كَانُوا يَعْمَلُونَ ﴿٣٧﴾  
 ذَلِكَ جَزَاءُ أَعْدَاءِ اللَّهِ النَّارُ لَهُمْ فِيهَا دَارُ الْخُلْدِ جَزَاءُ  
 بِمَا كَانُوا بِآيَاتِنَا يَجْحَدُونَ ﴿٣٨﴾ وَقَالَ الَّذِينَ كَفَرُوا  
 رَبَّنَا أَرْنَا الَّذِينَ اضْطَلَّوْنَا مِنَ الْجِنَّ وَالْإِنْسِ نَجْعَلُهُمَا  
 تَحْتَ أَقْدَامِنَا لِيَكُونَا مِنَ الْأَسْفَلِينَ ﴿٣٩﴾ إِنَّ الَّذِينَ

24. S'ils patientent, le feu sera leur asile, et s'ils s'excusent, ils ne seront pas excusés.
25. Nous leur avons adjoint des acolytes qui ont paré pour eux ce qu'ils ont devant eux et ce qui sera après eux. Ils ont ainsi justifié à leur rencontre l'arrêt [de condamnation pris] contre les générations d'hommes et de démons qui les ont précédés et qui furent perdantes.
26. Les mécréants ont dit : « Ne prêtez pas l'oreille à [la récitation] de ce Coran ! Faites du chabut [en l'entendant] pour avoir le dessus ! »
27. Eh bien, nous ferons certainement subir aux infidèles un dur supplice. Nous leur attribuerons un salaire pire que ce que [méritent] leurs méfaits.
28. Voilà le bâtiment des ennemis de Dieu : le feu. Ils y [trouveront] une demeure éternelle, pour avoir nié nos versets.
29. « Seigneur, diront les infidèles, montre-nous les deux responsables de notre égarement, parmi les démons et les hommes. Nous les placerons sous nos pieds afin qu'ils soient au plus profond [de l'enfer]. »
30. Ceux qui ont affirmé : « Notre Seigneur est Dieu ! » et ont une vie conforme [à leur foi], les anges descendront vers eux [et leur diront] : « Ne soyez ni effrayés ni tristes ! [Nous vous annonçons] la bonne nouvelle du paradis qui vous était promis.

V. 25 : *Nous leur avons adjoint...*, parmi les démons (Ṭab., XXIV, 111).

*Ce qu'ils ont devant eux...* : La vie terrestre et la vie future (Ṭab., XXIV, 111). Ces acolytes de démons embellissent pour eux les attraits et les passions de ce monde et les incitent à nier la résurrection (Jalâl, p. 633).

*Perdantes*, Ṭab., XXIV, 111.

V. 26 : *Faites du chabut, laghâ* : « dire des futilités », « blaguer ». Les commentateurs soulignent que les idolâtres de La Mekke avaient décidé de saboter la prédication en hurlant, en criant, en imitant les cris des animaux quand ils entendraient le prophète réciter le Coran (Zam., III, 390 ; Ṭab., XXIV, 112 ; Jalâl, p. 633).

V. 27 : [*Méritent*], Ṭab., XXIV, 112.

V. 29 : *Les deux responsables*. Selon tous les commentateurs il s'agit de Satan, en révolte contre Dieu, et de Caïn, meurtrier de son frère.

*L'enfer* est étagé, et ceux qui sont aux étages les plus bas subissent les tourments les plus durs (Ṭab., XXIV, 114).

V. 30 : Le verset vise 'Abû Bakr qui, malgré les persécutions, est demeuré ferme dans sa foi, en pensées et en actes (Râz., XXVII, 121).

*Ont une vie conforme...* : en se montrant droits dans leur conduite, en croyant en Dieu et en s'acquittant des pratiques canoniques (Ṭab., XXIV, 115 ; Zam., III, 391).

( الجزء الرابع والعشرون )

قَالُوا رَبَّنَا اللَّهُ ثُمَّ اسْتَقَلُّوا نُنزِلُ عَلَيْهِمُ الْمَلَائِكَةَ أَلَّا  
 تَخَافُوا وَلَا تَحْزَنُوا وَأَبْشِرُوا بِالْجَنَّةِ الَّتِي كُنتُمْ تُوعَدُونَ ﴿٣١﴾  
 نَحْنُ أَوْلِيَاؤُكُمْ فِي الْحَيَاةِ الدُّنْيَا وَفِي الْآخِرَةِ وَلَكُمْ  
 فِيهَا مَا تَشْتَهُي أَنفُسُكُمْ وَلَكُمْ فِيهَا مَا تَدَّعُونَ ﴿٣٢﴾ نَزَلًا  
 مِنْ غُفُورٍ رَحِيمٍ ﴿٣٣﴾ وَمَنْ أَحْسَنُ قَوْلًا مِنْ دَعَا  
 إِلَى اللَّهِ وَعَمِلَ صَالِحًا وَقَالَ إِنِّي مِنَ الْمُسْلِمِينَ ﴿٣٤﴾  
 وَلَا تَسْتَوِي الْحَسَنَةُ وَلَا السَّيِّئَةُ ادْفَعْ بِالَّتِي هِيَ  
 أَحْسَنُ فَإِذَا الَّذِي بَيْنَكَ وَبَيْنَهُ عَدَاوَةٌ كَأَنَّهُ وَلِيٌّ  
 حَمِيمٌ ﴿٣٥﴾ وَمَا يُلْقِيهَا إِلَّا الَّذِينَ صَبَرُوا وَمَا يُلْقِيهَا إِلَّا  
 ذُو حِطِّ عَظِيمٍ ﴿٣٦﴾ وَإِنَّمَا يَنْزِعَنَّ مِنَ الشَّيْطَانِ نَزْعٌ  
 فَاسْتَعِذْ بِاللَّهِ إِنَّهُ هُوَ السَّمِيعُ الْعَلِيمُ ﴿٣٧﴾ وَمِنْ آيَاتِهِ  
 اللَّيْلُ وَالنَّهَارُ وَالشَّمْسُ وَالْقَمَرُ لَا تَسْجُدُوا لِلشَّمْسِ

31. « Nous sommes pour vous des amis en la vie sur terre et dans l'au-delà. Vous aurez, en la dernière demeure tout ce que vos âmes désirent, tout ce que vous demandez. »
32. [Tel est] l'accueil que vous réserve un [hôte] très clément et très compatissant.
33. Qui [pourrait donc] tenir un langage plus beau que celui qui appelle [les hommes] à Dieu, fait œuvre pie et déclare : « Je suis musulman » ?
34. La bonne action et la mauvaise ne sont pas pareilles. Repousse la [mauvaise action] par une [action] meilleure. Alors, celui dont tu es séparé par une inimitié deviendra [pour toi] un ami chaleureux.
35. [Mais une telle grandeur d'âme] est le privilège de ceux qui patientent. Elle est le privilège exclusif de celui qui a une chance énorme.
36. Si le démon t'incite [à rendre le mal pour le mal], alors cherche [plutôt] une protection auprès de Dieu, car c'est lui qui entend et sait tout.
37. La nuit et le jour, le soleil et la lune [comptent] parmi les signes de Dieu. Ne vous prosternez pas devant le soleil, ni devant la lune. Prosternez-vous devant Dieu qui les a créés, si c'est lui que vous adorez.

V. 31 : *Amis*, autres sens : « gardiens » (Tab., XXIV, 117 ; Jalâl, p. 634), « alliés, soutiens » (Râz., XXVII, 123).

V. 35 : *Une chance énorme* : la chance extraordinaire d'avoir reçu de Dieu la faculté de pouvoir rendre le bien pour le mal. C'est dans ce sens que l'Islâm recommande de triompher de la colère par la patience, de la malveillance d'autrui par la clémence et le pardon, de l'ignorance par l'indulgence (Zam., III, 392 ; Tab., XXIV, 119). Et cette grandeur d'âme qui est un des principes dogmatiques les plus caractéristiques de l'Islam et aussi du christianisme est celle-là même dont le célèbre Ghandi fera une théorie politique de résistance passive et de non-violence face à l'agression du plus fort (*satyagraha*).

## ( سورة فصلت )



وَلَا لِلْقَمَرِ وَاسْجُدُوا لِلَّهِ الَّذِي خَلَقَهُنَّ إِن كُنتُمْ إِيَّاهُ  
 تَعْبُدُونَ ﴿٣٨﴾ فَإِنِ اسْتَكْبَرُوا فَالَّذِينَ عِنْدَ رَبِّكَ  
 يُسَبِّحُونَ لَهُ بِاللَّيْلِ وَالنَّهَارِ وَهُمْ لَا يَسْمَعُونَ ﴿٣٩﴾  
 وَمِنْ آيَاتِهِ أَنكَ تَرَى الْأَرْضَ خَاشِعَةً فَإِذَا أَنْزَلْنَا  
 عَلَيْهَا الْمَاءَ اهْتَزَّتْ وَرَبَّتْ ۖ إِنَّ اللَّهَ آخِصًا بِمُحْيِي  
 الْمَوْتَى ۖ إِنَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴿٤٠﴾ إِنَّ الَّذِينَ يُلْحِدُونَ  
 فِي آيَاتِنَا لَا يَخْفُونَ عَلَيْنَا ۗ أَفَنُيَلَقَىٰ فِي النَّارِ خَيْرًا مِّن  
 مَّا يَأْتِي ءَامِنًا يَوْمَ الْقِيَامَةِ ۗ أَعْمَلُوا مَا شِئْتُمْ إِنَّهُ بِمَا  
 تَعْمَلُونَ بَصِيرٌ ﴿٤١﴾ إِنَّ الَّذِينَ كَفَرُوا بِالذِّكْرِ لَمَّا جَاءَهُمْ  
 وَإِنَّهُمْ لَكَاذِبٌ عَزِيزُونَ ﴿٤٢﴾ لَا يَأْتِيهِ الْبَطْلُ مِنْ بَيْنِ يَدَيْهِ  
 وَلَا مِنْ خَلْفِهِ ۖ تَنْزِيلٌ مِّنْ حَكِيمٍ حَمِيدٍ ﴿٤٣﴾ مَا يُقَالُ  
 لَكَ إِلَّا مَا قَدْ قِيلَ لِلرُّسُلِ مِن قَبْلِكَ ۖ إِنَّ رَبَّكَ لَدُوٌّ مَّغْفِرَةٌ

38. S'ils s'enflent d'orgueil [refusent d'adorer le vrai Dieu, que du moins ils sachent] que ceux qui sont auprès de ton Seigneur ne se lassent pas, [eux], de l'exalter nuit et jour.
39. Un [autre] de ses signes : la terre que tu vois prostrée se ranime et gonfle dès que nous faisons descendre sur elle l'eau du ciel. Celui qui lui rend la vie [à la terre], rendra la vie, en vérité, aux morts, car il est omnipotent.
40. Ceux qui renient nos versets ne sont pas ignorés de nous. Eh quoi ! celui qui sera précipité dans l'enfer, aura-t-il un meilleur sort que celui qui se présentera en toute quiétude [devant nous] le jour de la résurrection ? Faites ce que vous voudrez ! Dieu a une claire vision de ce que vous faites.
41. Ceux qui se montrent incrédules [au sujet] de la mémoration lorsqu'elle leur est parvenue — et pourtant c'est un livre puissant,
42. inaccessible à l'erreur, une révélation émanant d'un Sage digne de louanges — ...
43. Il ne t'est objecté que ce qui fut déjà objecté à des messagers [venus] avant toi. Ton Seigneur pardonne volontiers et châtie cruellement [aussi].

V. 38 : *Ils* : les astrolâtres.

*Auprès de ton Seigneur* : les anges (Tab., XXIV, 121).

A la récitation de ce verset, les musulmans doivent se prosterner en disant « Gloire à mon Seigneur, le Sublime ! »

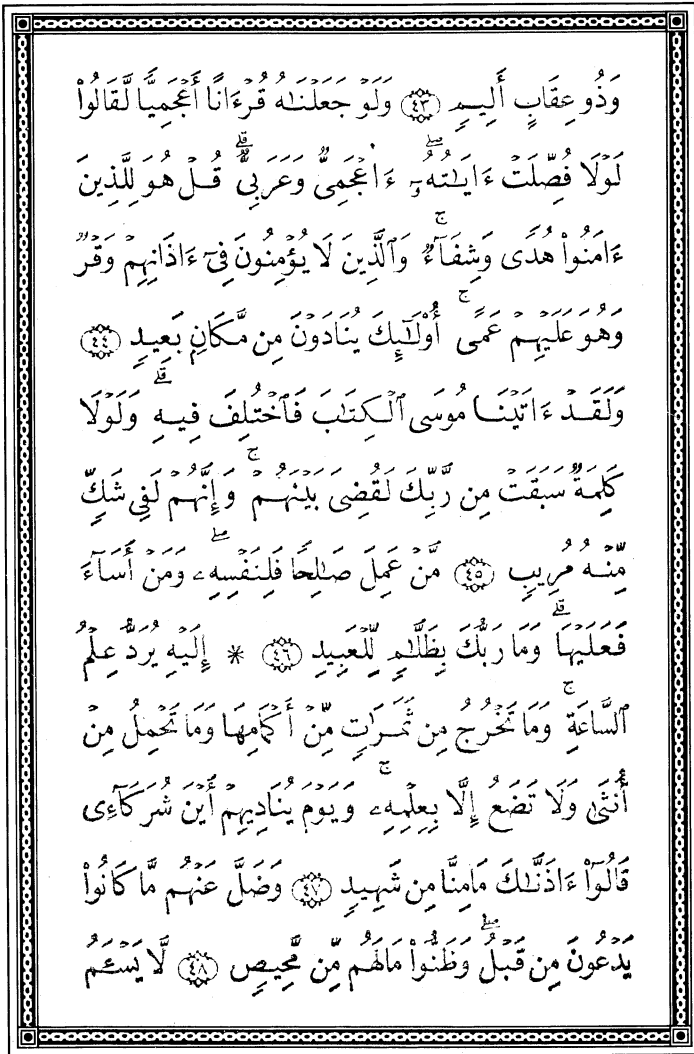
V. 41 : *La mémoration* : un des noms du Coran (Tab., XXIV, 124).

*C'est un livre puissant*, par la vérité qu'il apporte. Autre sens : « précieux ».

V. 42 : La suite de la phrase est interrompue. Jalâl (p. 635) propose comme restitution : « nous les sanctionnerons ».



## (الجزء الرابع والعشرون)



44. Si nous avons fait [de cette prédication] un Coran en une langue autre que l'arabe, ils auraient objecté : « Pourquoi ses versets ne sont-ils pas exposés [en arabe] ? Quoi donc ? Un idiome non arabe [pour un peuple] arabe ? » Dis : « Ce Coran est une direction et une guérison pour ceux qui croient. Quant à ceux qui sont incrédules, ils sont durs d'oreille et ils sont atteints de cécité en ce qui le concerne. »
45. Nous avons donné l'Écriture à Moïse, mais elle suscita des controverses. N'eût été un arrêt décidé antérieurement par ton Seigneur, il eût déjà été jugé entre eux. Ils sont, en vérité, à son sujet dans un scepticisme troublant.
46. Qui fait œuvre pie, [le fait] pour lui-même. Qui agit mal, [le fait] à son détriment.
47. A Dieu revient la connaissance de l'Heure. Aucun fruit ne sort de son enveloppe, nulle femelle ne porte ou ne met bas sans qu'il le sache. Le jour où Dieu appellera les impies [et leur demandera] : « Où sont les [divinités] que vous m'associez ? » ils répondront : « Nous t'informons qu'il n'y a pas de témoin parmi nous. »
48. Ils seront abandonnés par [les faux dieux] qu'ils invoquaient antérieurement et penseront n'avoir plus de refuge.
49. L'homme ne se lasse pas d'implorer le bonheur. Mais s'il est atteint par le malheur, il est désespéré et désespère.

V. 44 : *Une guérison*, de la mécréance, de l'ignorance.

*En ce qui le concerne* : Le Coran.

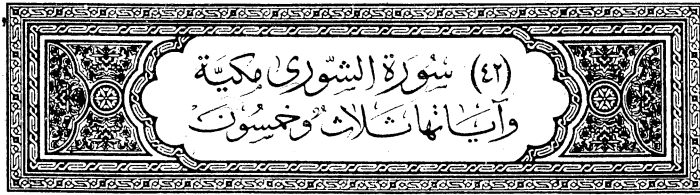
Nous traduisons un peu librement pour rendre compréhensible en français cette expression : « Il est contre eux aveuglement. »

V. 48 : *Penserons n'avoir plus de refuge*, autre sens : « ils auront la certitude qu'il n'y aura plus d'échappatoire pour eux » (Jalâl, p. 637).

## ( سورة فصلت )

الْإِنْسَانَ مِنْ دُعَاءِ الْخَيْرِ وَإِنْ مَسَّهُ الشَّرُّ فَيَعْوِسُ  
 قَنُوطًا ۖ وَلَئِنْ أَدْقَنَهُ رَحْمَةً مِّنَّا مِنْ بَعْدِ ضَرَاءٍ مَسَّهُ  
 لَيَقُولَنَّ هَذَا لِي وَمَا أَظُنُّ السَّاعَةَ قَائِمَةً وَلَئِنْ رَجَعْتُ  
 إِلَىٰ رَبِّي إِنْ لِيٰ عِنْدَهُ لِلْحَسَنِ فَلَنُنَبِّئَنَّ الَّذِينَ كَفَرُوا  
 بِمَا عَمِلُوا وَلَنُذِيقَنَّهُمْ مِّنْ عَذَابٍ غَلِيظٍ ۖ وَإِذَا  
 أَنْعَمْنَا عَلَى الْإِنْسَانِ أَعْرَضَ وَنَجَّ بِجَانِبِهِ ۖ وَإِذَا مَسَّهُ  
 الشَّرُّ فَذُو دُعَاءٍ عَرِيضٍ ۖ قُلْ أَرَأَيْتُمْ إِنْ كَانَ مِنَ  
 عِنْدِ اللَّهِ ثُمَّ كَفَرْتُمْ بِهِ ۖ مَنْ أَضَلُّ مِمَّنْ هُوَ فِي شِقَاقِ  
 بَعِيدٍ ۖ سَنُرِيهِمْ آيَاتِنَا فِي الْأَفَاقِ وَفِي أَنْفُسِهِمْ حَتَّىٰ  
 يَتَّبِعِنَ هُمْ أَنَّهُ هُوَ الْحَقُّ أَوَلَمْ يَكْفِ بِرَبِّكَ أَنَّهُ عَلَىٰ كُلِّ  
 شَيْءٍ شَهِيدٌ ۖ أَلَا إِنَّهُمْ فِي مَرِيبَةٍ مِّنْ لِّقَاءِ رَبِّهِمْ  
 أَلَا إِنَّهُ بِكُلِّ شَيْءٍ مُّحِيطٌ ۖ

50. Si après avoir été frappé d'un malheur, il bénéficie d'une grâce émanant de nous, il s'écrie : « Cela m'est dû ! Je ne pense pas que l'Heure doive sonner. Si je suis ramené devant mon Seigneur, j'aurai auprès de lui la plus belle [récompense]. » Nous aviserons les mécréants de ce qu'ils auront fait et nous leur ferons goûter un grave supplice.
51. Lorsque nous usons de bienveillance envers l'homme, il se détourne [de nous] et s'éloigne. Si le malheur le frappe, il [nous] invoque longuement.
52. Dis : « Qu'en pensez-vous ? Si [ce Coran] émane de Dieu et que vous le récusez, qui sera plus égaré que celui qui sera dans une scission profonde ? »
53. Nous leurs montrerons nos signes à tous les horizons et en eux-mêmes jusqu'à ce que la vérité éclate pour eux. Eh quoi ! ne suffit-il pas que ton Seigneur soit le témoin de tout ?
54. Or ça, ne sont-ils pas dans le doute au sujet de leur rencontre avec leur Seigneur ? Or ça, ne cerne-t-il pas toute chose ?



## Sourate XLII

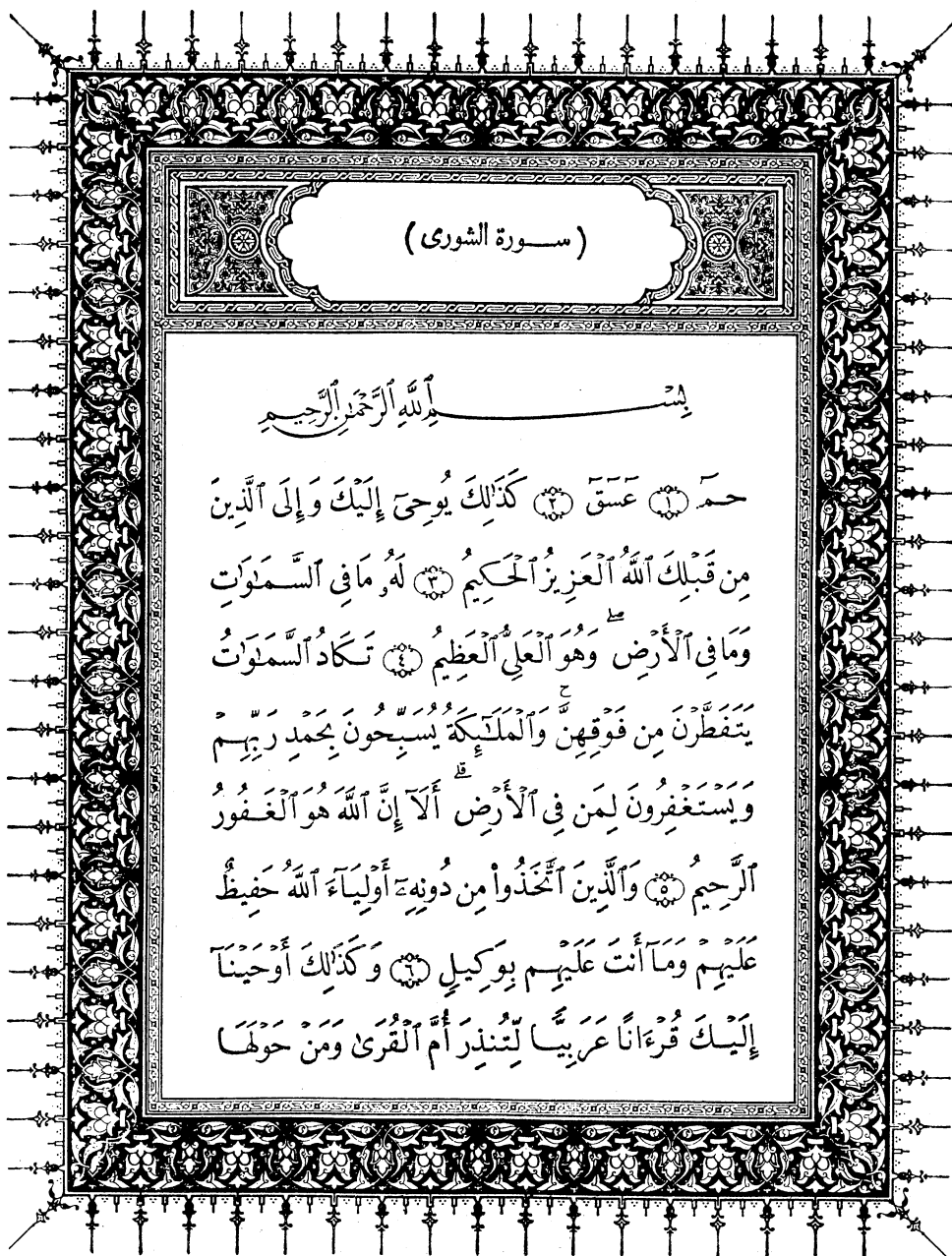
### *La concertation (Ash-shûrâ)*



Soixante-deuxième dans l'ordre chronologique ; cinquante-trois versets d'inspiration mekkoise, sauf les versets 23-25, révélés à Médine. Selon Zam. (III, 396) le 26<sup>e</sup> verset serait aussi d'inspiration médinoise. Elle tire son titre du verset 38.

#### CANEVAS

- Dieu : Ses attributs ; a indiqué la voie qui conduit vers Lui ; maître des éléments ; libre et sage dans Ses décisions ; tout fera retour à Lui : 3, 5, 13, 19-20, 25-26, 28, 33-34, 49, 52.
- La création : 29, 49.
- Les signes de Dieu : 29, 35.
- La vie d'ici-bas : jouissance éphémère ; ce qui est auprès de Dieu est meilleur et plus durable : 36.
- L'homme : si Dieu accordait des richesses à profusion aux hommes, ils sèmeraient le désordre et la corruption ; l'homme est incapable de s'opposer à Dieu ; si Dieu avait voulu, Il aurait fait des hommes une seule communauté : 8, 14, 26, 30-33, 48.
- La révélation divine : Dieu ne parle pas aux hommes ; Il communique avec eux par inspiration ou par révélation transmise indirectement par les anges : 50-52.
- Le Coran : révélation et esprit de l'ordre de Dieu ; lumière et bonne direction pour les hommes ; objections des polythéistes à son sujet ; il est révélé par Dieu en langue arabe à l'adresse de tous les hommes : 3, 7, 17, 51-52.
- Muhammad : doit se montrer ferme dans sa mission et s'en remettre à Dieu ; ne doit pas perdre de vue qu'il est porteur d'un message et n'a pas à répondre des hommes : 15, 48.
- Les croyants : 22-23, 26, 36-48.
- Paroles conciliantes à l'adresse des chrétiens et des juifs : 15.
- Le pardon, supérieur à la justice, exige une force d'âme particulière : 43.
- La légitime défense : 39, 41.
- La loi du talion : 40.
- La concertation prescrite en matière d'intérêt communautaire : 38.
- Les impies : leurs objections habituelles et leur défi : 6, 16, 18, 21, 24-26, 35, 44, 46, 48.
- L'Heure : 17-18.
- La résurrection : 45.
- Le paradis : 22.
- L'enfer : 45.



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. H.M. (Hâ-Mîm).
2. 'S.Q. ('Ayn-Sîn-Qâf).
3. Ainsi Dieu, puissant et sage, te fait une révélation comme à ceux qui t'ont précédé.
4. A lui appartient ce qui est dans les cieux et sur la terre. Il est le Très-Haut, le Sublime.
5. Peu s'en faut que les cieux ne craquent les uns au-dessus des autres, alors que les anges célèbrent les louanges de leur Seigneur et implorent son pardon en faveur de ceux qui sont sur terre. Or ça, Dieu n'est-il pas clément et compatissant par excellence ?
6. Il observe ceux qui prennent des maîtres en dehors de lui. Tu n'es pas pour eux un répondant.
7. Aussi te révélons-nous un Coran en langue arabe afin que tu avertisses [les habitants] de la métropole et ceux des alentours ; que tu [les] mettes en garde contre le jour de la réunion — sur lequel il n'y a aucun doute. Les uns seront [alors] dans le paradis et les autres dans la flamme.

V. 1 et 2 : *H. M. S. Q.* (cf. S. II, 1).

V. 5 : *Peu s'en faut que les cieux ne craquent*, sous la puissance de Dieu dans sa majesté et sa grandeur.

*Les uns au-dessus des autres* (Jalâl, p. 638), autre sens : « au-dessus des terres » (Tab., XXV, 7).

V. 6 : *Tu* : Muḥammad.

V. 7 : *La métropole*, text. : « la mère des cités », surnom de La Mekke.

*Le jour de la réunion* : le jour de la résurrection où tous les hommes seront réunis devant Dieu.

*La flamme*, de l'enfer.

## (سورة الشورى)

وَتُنذِرَ يَوْمَ الْجَمْعِ لَا رَيْبَ فِيهِ فَرِيقٌ فِي الْجَنَّةِ وَفَرِيقٌ  
 فِي السَّعِيرِ ﴿١٠٧﴾ وَلَوْ شَاءَ اللَّهُ لَجَعَلَهُمْ أُمَّةً وَاحِدَةً وَلَكِنْ  
 يَدْخُلُ مَنْ يَشَاءُ فِي رَحْمَتِهِ وَالظَّالِمُونَ مَا لَهُمْ مِنْ وَلِيٍّ  
 وَلَا نَصِيرٍ ﴿١٠٨﴾ أَمْ اتَّخَذُوا مِنْ دُونِهِ أَوْلِيَاءَ قَالَ اللَّهُ هُوَ  
 الْأُولَىٰ وَهُوَ يَحْيِي الْمَوْتَىٰ وَهُوَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴿١٠٩﴾  
 وَمَا اخْتَلَفْتُمْ فِيهِ مِنْ شَيْءٍ فَحُكْمُهُ إِلَى اللَّهِ ذَلِكُمُ اللَّهُ  
 رَبِّي عَلَيْهِ تَوَكَّلْتُ وَإِلَيْهِ أُنِيبُ ﴿١١٠﴾ فَاطِرُ السَّمَوَاتِ  
 وَالْأَرْضِ جَعَلَ لَكُمْ مِنْ أَنْفُسِكُمْ أَزْوَاجًا وَمِنَ الْأَنْعَامِ  
 أَزْوَاجًا يَذُرُّوكُمْ فِيهِ لَيْسَ بِمِثْلِهِ شَيْءٌ وَهُوَ السَّمِيعُ  
 الْبَصِيرُ ﴿١١١﴾ لَهُ مَقَالِيدُ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ يَبْسُطُ  
 الرِّزْقَ لِمَنْ يَشَاءُ وَيَقْدِرُ إِنَّهُ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمٌ ﴿١١٢﴾  
 \* شَرَعَ لَكُمْ مِنَ الدِّينِ مَا وَصَّىٰ بِهِ نُوحًا وَالَّذِي أَوْحَيْنَا



8. Si Dieu avait voulu, il aurait fait de tous les hommes une seule communauté. Mais il admet au sein de sa miséricorde qui il veut. Les injustes n'auront ni patrons ni assistants.
9. Ont-ils donc pris, en dehors de lui, des patrons ? C'est pourtant Dieu qui est le [vrai] patron, qui rend la vie aux morts, qui est omnipotent !
10. [Il appartient] à Dieu de juger tout conflit qui vous oppose. Tel est Dieu, mon Seigneur ! A lui je m'en remets et vers lui je reviens repentant.
11. [Il est] le créateur des cieux et de la terre. Il vous a donné des épouses [issues] de vous-mêmes, et des bestiaux, par couples. Par ce moyen, il vous multiplie. Rien ne saurait lui être comparé. Il est celui qui entend et voit tout.
12. A lui appartiennent les clefs des cieux et de la terre. Il attribue généreusement ou parcimonieusement les richesses à qui il veut. Il est omniscient.
13. Il vous a ouvert, en matière de religion, une voie qu'il avait recommandée à Noé, celle même que nous t'avons révélée, celle que nous avons recommandée à Abraham, à Moïse, à Jésus, [à savoir] : acquittez-vous du culte [à rendre à Dieu] et n'en faites pas un sujet de division. Ce à quoi tu appelles les [idolâtres] leur paraît énorme. Dieu attire vers lui qui il veut et dirige vers lui [le pécheur] repentant.

V. 11 : *Il vous multiplie*, Râz., XXVII, 149.

Ce passage fut souvent invoqué pour dénoncer l'anthropomorphisme (*tajassum*), notamment par les Almohades en Afrique du Nord pour abattre la dynastie des Almoravides. Il mit également aux prises en Orient les *falâsifa* (philosophes rationalistes) et les *mutakallimum* (philosophes dogmatistes) du III<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> siècle (IX<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> s.) (Râz., XXVII, 150).

V. 12 : *Les clefs, maqâlid* : mot persan signifiant « clefs ».



## (الجزء الخامس والعشرون)

إِلَيْكَ وَمَا وَصَّيْنَا بِهِ إِبْرَاهِيمَ وَمُوسَى وَعِيسَى أَنْ أَقِيمُوا  
 الدِّينَ وَلَا تَتَفَرَّقُوا فِيهِ كَبُرَ عَلَى الْمُشْرِكِينَ مَا تَدْعُوهُمْ  
 إِلَيْهِ اللَّهُ يَجْتَبِي إِلَيْهِ مَنْ يَشَاءُ وَيَهْدِي إِلَيْهِ مَنْ  
 يُنِيبُ ﴿١٤﴾ وَمَا تَفَرَّقُوا إِلَّا مِنْ بَعْدِ مَا جَاءَهُمُ الْعِلْمُ  
 بَعِيًا بَيْنَهُمْ وَلَوْلَا كَلِمَةٌ سَبَقَتْ مِنْ رَبِّكَ إِلَى أَجَلٍ  
 مُسَمًّى لَفُضِيَ بَيْنَهُمْ وَإِنَّ الَّذِينَ أُورِثُوا الْكُتُبَ مِنْ  
 بَعْدِهِمْ لَفِي شَكٍّ مِنْهُ مِرْيَبٌ ﴿١٥﴾ فَلِذَلِكَ فَادْعُ وَاسْتَقِمْ  
 كَمَا أُمِرْتَ وَلَا تَتَّبِعْ أَهْوَاءَهُمْ وَقُلْ ءَأَمِنْتُ بِمَا  
 أَنْزَلَ اللَّهُ مِنْ كِتَابٍ وَأُمِرْتُ لِأَعْدِلَ بَيْنَكُمْ اللَّهُ رَبُّنَا  
 وَرَبُّكُمْ لَنَا أَعْمَلْنَا وَلَكُمْ أَعْمَلْنَا لَا حِجَّةَ بَيْنَنَا  
 وَبَيْنَكُمْ اللَّهُ يَجْمَعُ بَيْنَنَا وَإِلَيْهِ الْمَصِيرُ ﴿١٦﴾ وَالَّذِينَ  
 يُحَاجُّونَ فِي اللَّهِ مِنْ بَعْدِ مَا اسْتَجِيبَ لَهُمْ حُجَّتُهُمْ دَاحِضَةٌ

14. C'est après avoir pris connaissance [du vrai culte de Dieu] que [les hommes] se sont divisés, en raison de leur insolence les uns vis-à-vis des autres. N'eût été un arrêt pris antérieurement par ton Seigneur, [reportant leur jugement] à un terme fixé, il eût, certes, déjà été arbitré entre eux. Ceux qui ont hérité de l'Écriture, après ces gens-là, sont dans un doute troublant à son sujet.
15. Appelle donc à cette [religion] ! Va droit comme il t'a été ordonné ! Ne suis point [les idolâtres] dans leurs passions et proclame : « Je crois en toute Écriture révélée par Dieu ! J'ai reçu l'ordre de juger équitablement entre vous ! Dieu est notre Seigneur et le vôtre ! A nous nos œuvres et à vous les vôtres ! Il n'y a pas de litige entre nous ! Dieu nous unira, vous et nous ! Vers lui est le devenir !
16. « Ceux qui ergotent au sujet de Dieu, après qu'il a été répondu à son appel, leurs arguties sont sans valeur auprès de leur Seigneur. Son courroux les poursuit et leur châtement sera cruel.

V. 15 : *A cette religion* : à la religion instituée par révélation faite à Noé, Abraham, Moïse, Jésus et à toi (Tab., XXV, 17). Le mot *dîn* est d'ailleurs précisé par le verset 13 de la présente sourate.

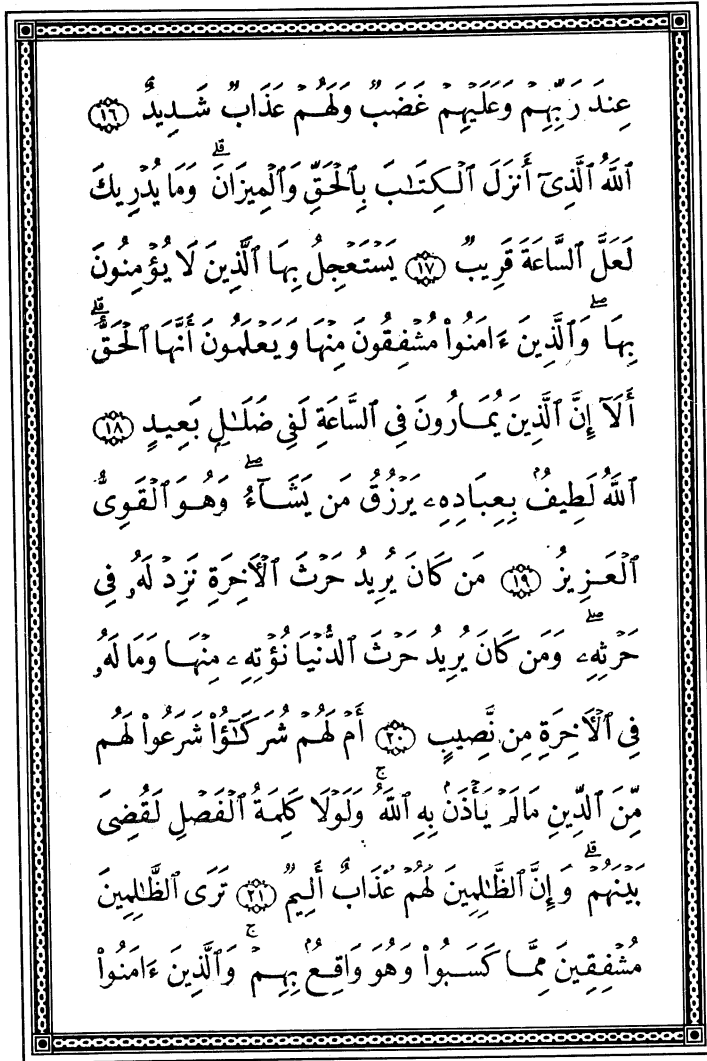
*Va droit*, autre sens : « sois ferme ».

*Il n'y a pas de litige*, Tab., XXV, 18.

Ce verset et les deux précédents s'adressent tout particulièrement aux juifs et aux chrétiens. Quoiqu'en disent les commentateurs et les spécialistes classiques de la recension du Coran, ils semblent d'inspiration médinoise et non mekkoise, et dater de l'arrivée du Prophète dans la célèbre cité (juillet 662).

V. 16 : *Les poursuit*, text. : « est sur eux ».

## (سورة الشورى)



17. « Dieu a révélé l'Écriture et [institué] la balance en toute vérité. Qu'en sais-tu ? L'Heure est peut-être proche. »
18. « En souhaitent la prompte arrivée, ceux qui ne croient pas. Quant à ceux qui ont la foi, ils la redoutent et savent qu'elle est inéluctable. Eh quoi ! ceux qui doutent de l'Heure ne vont-ils pas, en vérité, trop loin dans leur aberration ? »
19. « Dieu est plein de bonté envers ses serviteurs. Il assure la subsistance de qui il veut. Il est fort et puissant. »
20. *Quiconque désire labourer [le champ] de la vie future, nous augmenterons pour lui son labour. Quiconque désire labourer [le champ] de la présente vie, nous lui accorderons [un lot dans les biens qu'elle offre]. Mais, dans l'au-delà, il n'aura aucune part.*
21. [Les polythéistes] auraient-ils des associés qui leur aient ouvert une voie en matière religieuse non permise par Dieu ? N'eût été l'arrêt décidé, il eût été déjà jugé entre eux. Les injustes subiront un supplice douloureux.
22. Tu verra les injustes épouvantés [par l'énormité] de leurs péchés, lesquels s'abattront sur eux, pendant que ceux qui auront cru et fait des œuvres pies seront dans les jardins du paradis et disposeront auprès de leur Seigneur de tout ce qu'ils désireront. Voilà la grande faveur !

V. 17 : *L'Écriture* : le Coran (Tab., XXV, 20).

V. 20 : [*le champ*] *de la vie future*, text. : « la labour de la dernière [vie] ». Quiconque désire dans son activité mériter le bonheur de la vie future.

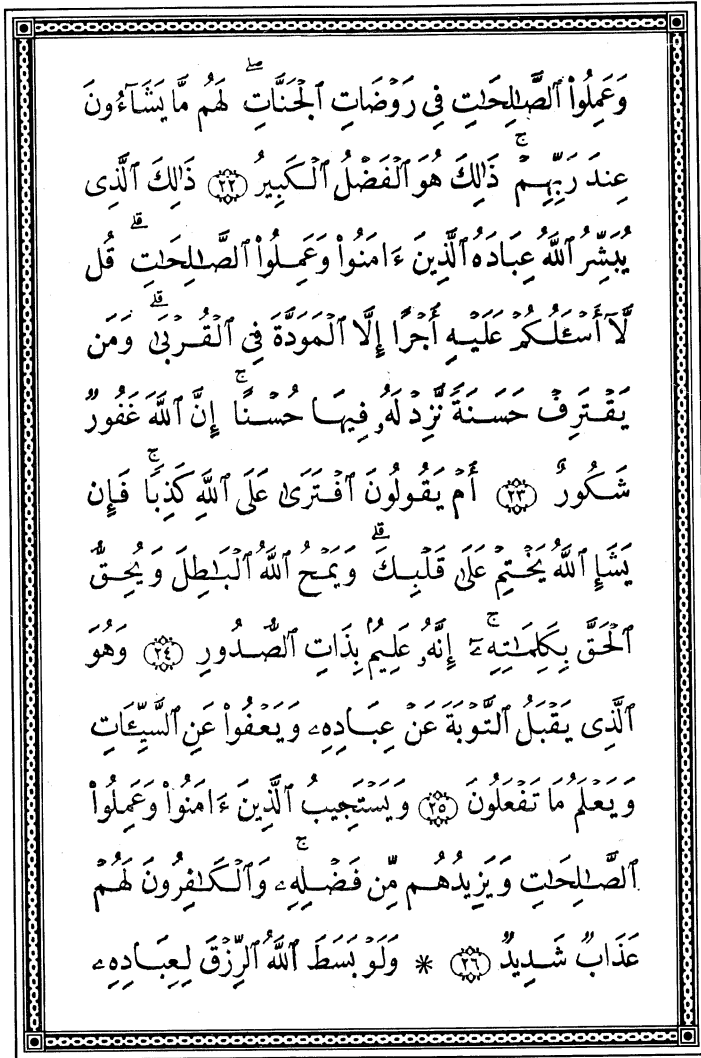
*Elle offre*, text. : « nous lui apportons d'elle ».

V. 21 : *L'arrêt décidé*, autre sens : « de la séparation », l'arrêt fixant le terme de chaque chose et notamment l'heure de la résurrection (Tab., XXV, 21).

V. 22 : *Tu verras*, au jour du Jugement dernier (*id.*, p. 22).

*Paradis*, text. : « les parcs des jardins ».

## (الجزء الخامس والعشرون)



23. Voilà ce que Dieu annonce à ses serviteurs qui croient et font le bien ! Dis : « Je ne vous réclame pour cela aucun salaire, mais seulement l'amitié, eu égard à [nos liens] de parenté. Quiconque accomplit une bonne action, nous en rehausserons la valeur pour lui. Dieu est clément et apprécie hautement [le mérite de ses serviteurs].
24. Ou diront-ils qu'il a forgé une imposture qu'il attribue à Dieu ? En vérité, si Dieu voulait, il scellerait ton cœur. Cependant il dissipera l'erreur par ses paroles et fera éclater la vérité. Il sait bien ce que célèbrent les cœurs.
25. C'est lui qui agréé de ses serviteurs le repentir, pardonne les mauvaises actions et sait ce que vous faites.
26. Il exauce ceux qui croient et font le bien et accroît sa générosité envers eux, alors que les infidèles seront durement tourmentés.
27. Si Dieu accordait à profusion des richesses à ses serviteurs, ils commettraient des exactions sur terre. Mais il leur accorde ce qu'il veut, avec mesure. Il connaît et voit bien ses serviteurs.

V. 23 : *Pour cela* : pour l'appel que je vous adresse, pour cette prédication (Tab., XXV, 22).  
*[Nos liens] de parenté*. Selon le témoignage d'Ibn 'Abbas, à chaque clan qurayshite, le Prophète était uni par un lien de parenté (Tab., XXV, 23, 26).

V. 24 : *Il attribue* : Muḥammad.

*Il scellerait ton cœur*, au point d'oublier tout ce qui t'a été révélé du Coran (Tab., XXV, 27).

## (سورة الشورى)

لَبَّغُوا فِي الْأَرْضِ وَلَكِنْ يُنَزِّلُ بِقَدْرِ مَا يَشَاءُ إِنَّهُ  
 يَعْبَادُهُ خَيْرٌ بَصِيرٌ ﴿٢٧﴾ وَهُوَ الَّذِي يُنَزِّلُ الْغَيْثَ مِنْ  
 بَعْدِ مَا قَنَطُوا وَيَنْشُرُ رَحْمَتَهُ وَهُوَ الْوَلِيُّ الْحَمِيدُ ﴿٢٨﴾  
 وَمِنْ آيَاتِهِ خَلْقُ السَّمَكَاتِ وَالْأَرْضِ وَمَا بَثَّ فِيهَا  
 مِنْ دَابَّةٍ وَهُوَ عَلَىٰ جَمْعِهِمْ إِذَا يَشَاءُ قَدِيرٌ ﴿٢٩﴾ وَمَا  
 أَصَابَكُمْ مِنْ مُصِيبَةٍ فِيمَا كَسَبَتْ أَيْدِيكُمْ وَيَعْفُوا عَنْ  
 كَثِيرٍ ﴿٣٠﴾ وَمَا أَنْتُمْ بِمُعْجِزِينَ فِي الْأَرْضِ وَمَا لَكُمْ  
 مِنْ دُونِ اللَّهِ مِنْ وَلِيٍّ وَلَا نَصِيرٍ ﴿٣١﴾ وَمِنْ آيَاتِهِ  
 الْجَوَارِ فِي الْبَحْرِ كَالْأَعْلَامِ ﴿٣٢﴾ إِنْ يَشَاءُ يُسَكِّنِ الرِّيحَ  
 فَيَظْلَنَ رَوَاكِدَ عَلَىٰ ظَهْرِهِ ۗ إِنَّ فِي ذَلِكَ لَآيَاتٍ لِكُلِّ  
 صَبَّارٍ شَكُورٍ ﴿٣٣﴾ أَوْ يُوقِفُهُنَّ بِمَا كَسَبُوا وَيَعْفُ عَنْ  
 كَثِيرٍ ﴿٣٤﴾ وَيَعْلَمَ الَّذِينَ يَجْتَلِدُونَ ۗ فِي آيَاتِنَا مَا لَهُمْ

28. C'est lui qui fait pleuvoir abondamment quand on a perdu tout espoir. Il répand sa grâce et c'est lui le maître digne de louanges.
29. Parmi ses signes, il y a la création des cieux et de la terre et des bêtes qu'il y a disséminées et qu'il peut réunir lorsqu'il veut.
30. Tout malheur qui vous atteint résulte de ce que vos mains ont perpétré et Dieu pardonne [pourtant] beaucoup [de vos péchés].
31. Vous n'êtes pas capables d'annihiler [la volonté divine] sur terre et vous n'avez, en dehors de Dieu, ni maître ni assistant.
32. Du nombre de ses signes sont les vaisseaux rapides, semblables à des monts [au milieu des mers].
33. S'il veut, il calme les vents et les vaisseaux deviennent immobiles à la surface [de l'eau] — en cela, il y a, en vérité, des signes pour tout [homme] plein de patience et de gratitude — ,
34. ou bien il les fait sombrer, en raison des fautes commises [par leurs passagers]. Cependant, il pardonne beaucoup.
35. Ceux qui ergotent à propos de nos signes savent qu'il n'y a pas d'échappatoire pour eux.

V. 29 : *Qu'il y a disséminées* : dans les cieus et sur la terre. Ce verset est de ceux qui laissent entendre que dans l'univers il y a d'autres êtres que les habitants de la terre.

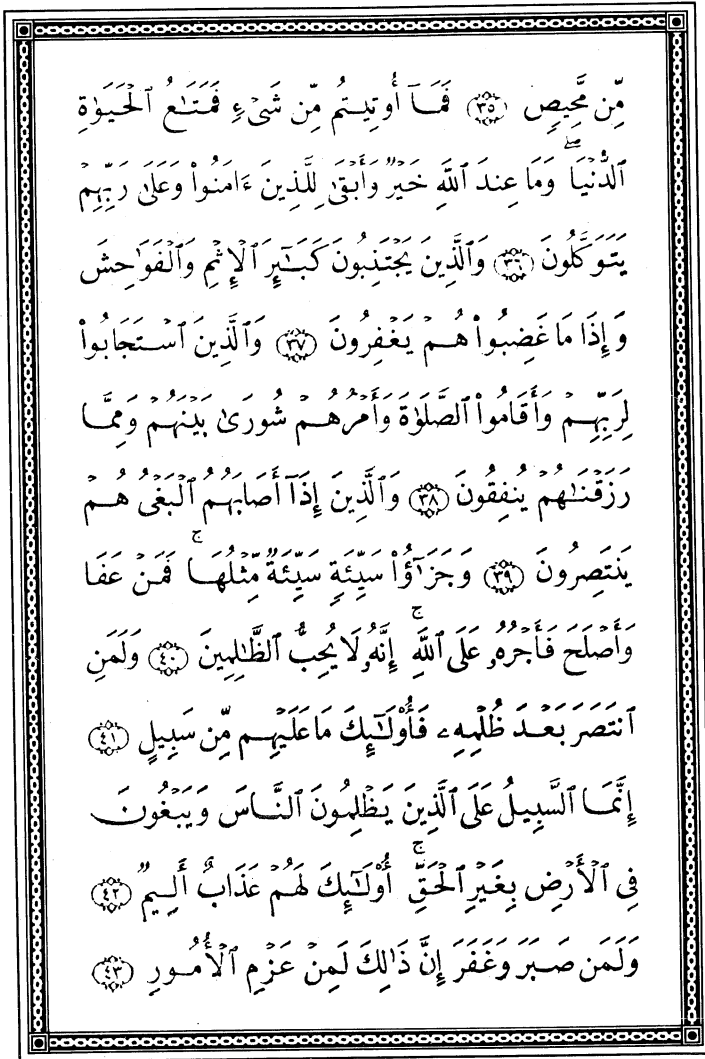
*Lorsqu'il veut*. C'est, au point de vue de la grammaire, un des rares cas où la particule *izâ* est employée devant un inaccompli (*mudâri'*) car elle s'emploie d'ordinaire devant un accompli (*mâdi*) et lui confère un sens futur.

V. 32 : *Semblables à des monts*, Tab., XXV, 32.

V. 35 : *Savent*. Nous traduisons d'après la lecture de Médine (*ya'lamu*). Autre lecture (Başra, Kûfa) : *ya'lama*, « afin qu'ils sachent ».



## (الجزء الخامس والعشرون)



36. Ce que vous avez reçu [des biens de ce monde] est une jouissance [temporaire] en la vie présente. Ce qui est auprès de Dieu est meilleur et plus durable pour ceux qui croient et placent leur confiance en leur Seigneur,
37. [pour ceux] qui évitent de [commettre] les péchés graves, les turpitudes, et pardonnent quand ils sont irrités,
38. [pour ceux] qui répondent [à l'appel] de leur Seigneur, accomplissent la prière, se concertent sur leurs affaires et dépensent [en œuvres charitables] de ce que nous leur avons attribué,
39. [pour ceux] qui ripostent à l'injustice quand ils sont victimes,
40. [sans perdre de vue que] la sanction d'une mauvaise action est une peine identique et que celui qui pardonne et réforme est rétribué par Dieu, qui n'aime pas les injustes.
41. Aucune voie [de recours] n'est à exercer contre ceux qui usent de représailles en cas d'injustice subie.
42. Il n'y a de voie de recours que contre ceux qui provoquent autrui et sèment l'injustice sur terre, sans droit. A ceux-là [est réservé] un châtiment douloureux.
43. Faire preuve de patience et de clémence... en vérité, cela fait partie des choses requises.

V. 37 : Sur les grands péchés ou péchés irrémisibles dans l'Islâm, cf. S. IV, 31.

V. 38 : *Se concertent sur leurs affaires*, text. : « et leur affaire est une concertation », d'où le titre de cette sourate. Ce verset a une importance politique qu'on devine aisément. L'Islâm est essentiellement démocratique dans ses institutions. La notion de royauté est étrangère à l'Islâm. Le chef de la communauté islamique ou d'un pays musulman doit détenir son pouvoir, non par hérédité dynastique, mais par la volonté populaire. Cette volonté s'est exprimée d'une manière restreinte dès la mort du Prophète : les premiers califes furent successivement reconnus à la suite d'une délibération, d'une concertation. Les notables de Médine (Ansâr et Muhâjirûn) les avaient choisis après avoir délibéré sur leur candidature. Leur choix était avalisé par les provinces. Les califes omeyyades se sont efforcés, quant à eux, de substituer le pouvoir héréditaire au pouvoir issu de la volonté générale en usant d'un stratagème : ils faisaient reconnaître de leur vivant, par pression, leur successeur lors d'une cérémonie d'investiture (*bay'a*). Ce système fut adopté par les Abbassides et la plupart des dynasties musulmanes. L'héritier présomptif (*wâli-l-l-'Abd*) devait succéder au souverain régnant (cf. MAWS, pp. 5-47).

Ce principe de concertation à propos de toute affaire d'intérêt communautaire ainsi proclamé explicitement par le Coran ne manqua pas de susciter, dès le califat d'Ali (35-41/655-664), une grave crise politique. C'est au nom de la *shûrâ* (concertation) que les légitimistes levèrent l'étendard de l'opposition armée, quand le pouvoir temporel et spirituel fut disputé au calife Ali par le gouverneur en révolte de Damas, Mu'awiyya.

La substitution du principe dynastique au principe démocratique brisa, dès l'assassinat du calife légitime Ali, l'unité de la communauté islamique primitive. Brisure, à l'origine essentiellement politique, mais non dogmatique. Trois partis naquirent de cette première dislocation, qui devaient à leur tour se subdiviser en sectes politico-religieuses : les shi'ites ou légitimistes à tendance dynastique, les sunnites ou orthodoxes ralliés au pouvoir établi, et les kharijites (excommuniés ou dissidents) à tendance démocratique.

V. 39 : C'est le principe de légitime défense. La tradition prescrit que l'injustice doit être combattue par les armes, à défaut par la parole et en cas de force majeure, désapprouvée dans le cœur. Un théoricien du droit musulman, l'imân Khalil b. Ishâq (mort en 776/1374) enseigne à ce propos dans son précis de droit (*Mukhtasar*) : « Repousse l'agresseur selon toutes tes possibilités » (par tous les moyens).

V. 40 : *La sanction d'une mauvaise action...* : par application de la loi du talion, laquelle loi a une valeur essentiellement sociale. Elle sauvegarde la vie et les biens des individus vivant en société par une réaction légitime, coercitive et préventive. Sur le plan du droit privé, l'Islâm recommande le pardon, comme nous l'avons vu (S. III, 134 et S. XLI, 34-36). Cet enseignement qui sépare en matière de droit les exigences sociales et l'intérêt individuel n'est pas sensiblement différent de celui de la Bible à laquelle on attribue volontiers l'origine de la loi du talion (elle existait pourtant déjà au temps des Babyloniens), ni de l'Évangile. Jésus ne l'a pas supprimée, tout en prêchant la non-résistance et la non-violence (Mtt., v, 44).

V. 43 : *Fait partie...*, text. : « fait partie de la résolution des affaires » (Jalâl, p. 644). « Ce qui est demandé en droit fait partie des choses prescrites par Dieu au croyant » (Tab., XXV, 40).

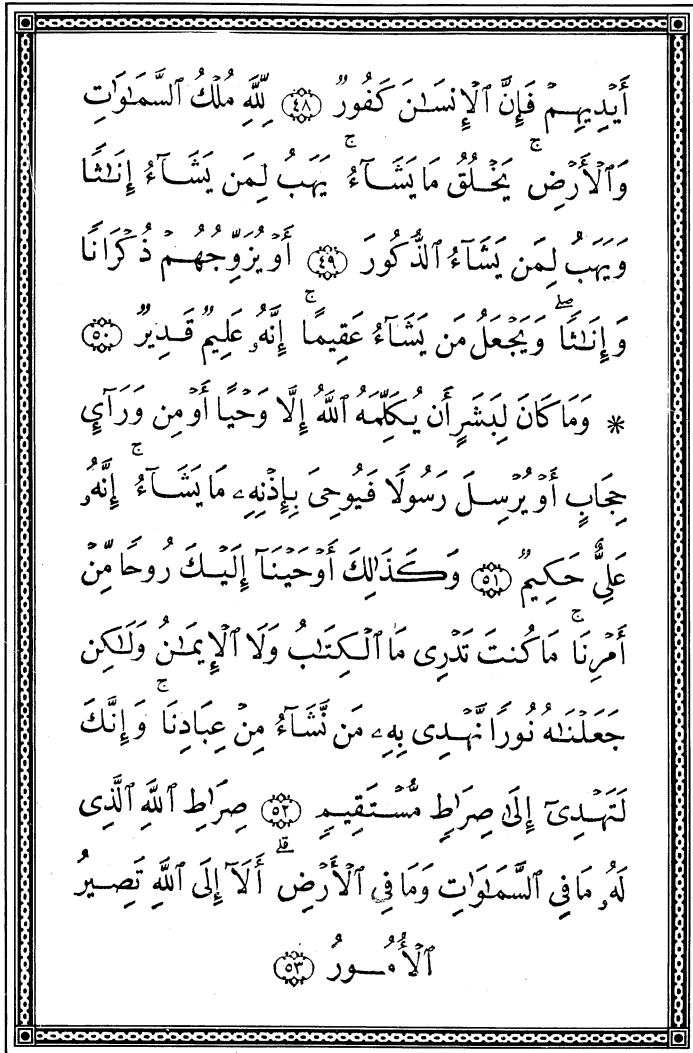
## (سورة الشورى)

وَمَنْ يُضِلِّ اللَّهُ فَمَا لَهُ مِنْ وَلِيٍّ مِنْ بَعْدِهِ ۗ وَتَرَى  
 الظَّالِمِينَ لَمَّا رَأَوْا الْعَذَابَ يَقُولُونَ هَلْ إِلَىٰ مَرَدٍّ مِنْ  
 سَبِيلٍ ﴿٤٤﴾ وَتَرَاهُمْ يُعْرَضُونَ عَلَيْهَا خَلَائِعٌ مِنَ  
 الذَّهَبِ يَنْظُرُونَ مِنْ طَرْفٍ خَفِيٍّ وَقَالَ الَّذِينَ ءَامَنُوا إِنَّ  
 الْخَاسِرِينَ الَّذِينَ خَسِرُوا أَنفُسَهُمْ وَأَهْلِيهِمْ يَوْمَ الْقِيَامَةِ  
 أَلَا إِنَّ الظَّالِمِينَ فِي عَذَابٍ مُقِيمٍ ﴿٤٥﴾ وَمَا كَانَ لَهُمْ  
 مِنْ أَوْلِيَاءَ يَنْصُرُونَهُمْ مِنْ دُونِ اللَّهِ وَمَنْ يُضِلِّ اللَّهُ  
 فَمَا لَهُ مِنْ سَبِيلٍ ﴿٤٦﴾ اسْتَجِيبُوا لِرَبِّكُمْ مِنْ قَبْلِ أَنْ يَأْتِيَ  
 يَوْمٌ لَا مَرَدَّ لَهُ مِنَ اللَّهِ مَا لَكُم مِّنْ مَّلْجَأٍ يَوْمَئِذٍ وَمَا لَكُم  
 مِنْ نَّكَيرٍ ﴿٤٧﴾ فَإِنْ أَعْرَضُوا فَمَا أَرْسَلْنَاكَ عَلَيْهِمْ  
 حَفِظًا ۚ إِنَّ عَلَيْكَ إِلَّا الْبَلَّغُ ۗ وَإِنَّا إِذَا أَذَقْنَا الْإِنْسَانَ  
 مِنَّا رَحْمَةً فَرِحَ بِهَا وَإِنْ تُصِيبُهُمُ سَيْئَةٌ بِمَا قَدَّمَتْ

44. Celui que Dieu égare n'a nul autre maître en dehors de lui. Tu verras les injustes s'écrier à la vue du supplice : « Y a-t-il quelque moyen de retourner sur terre ? »
45. Tu les verras exposés à la géhenne, confondus dans l'avilissement et regardant d'un œil furtif. Ceux qui auront cru diront alors : « En vérité les perdants sont ceux qui se sont perdus eux-mêmes, et [qui ont] perdu leurs familles au jour de la résurrection. » Or ça, les injustes ne subiront-ils pas un châtement durable ?
46. Ils n'auront pas en dehors de Dieu des maîtres qui les assistent et celui que Dieu égare [ne trouvera] aucun [bon] chemin.
47. Répondez à [l'appel de] votre Seigneur avant l'arrivée d'un jour que rien ne saurait différer ! Vous n'aurez ce jour-là aucun refuge et il ne vous sera plus possible de nier.
48. S'ils se détournent, [sache] que nous ne t'avons pas envoyé pour leur servir de protecteur, mais seulement comme transmetteur. Lorsque nous faisons profiter l'homme d'une faveur émanant de nous, il se en réjouit. Mais qu'un malheur l'atteigne, en prix de ses œuvres, il se montre [aussitôt] très ingrat.

V. 48 : *L'*, au pluriel dans le texte.

## (الجزء الخامس والعشرون)



49. A Dieu appartient la royauté des cieux et de la terre. Il crée ce qu'il veut, donne des filles à qui il veut et des garçons à qui il veut,
50. ou jumelle garçons et filles, et rend stérile qui il veut. Il est omniscient et omnipotent.
51. Il n'est pas donné à l'homme que Dieu lui parle autrement que par inspiration ou derrière un voile ou par l'envoi d'un messager qui lui révèle, par sa permission, ce qu'il veut. Il est le Très-Haut, le Sage par excellence.
52. C'est ainsi que nous t'avons révélé un esprit de notre ordre. Tu n'avais auparavant aucune connaissance du livre de la foi. Or, nous avons fait [de ce Coran] une lumière par laquelle nous dirigeons qui nous voulons parmi nos serviteurs. Et en vérité, tu guides vers une voie droite,
53. la voie de Dieu à qui appartient ce qui est dans les cieux et sur la terre. N'est-ce pas que tout retourne à Dieu ?

V. 49 : *Downe des filles* : allusion aux meurtres des filles en bas âge commis en Arabie avant l'Islâm.

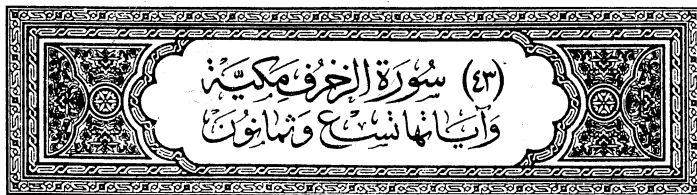
V. 51 : ... *que Dieu lui parle autrement...* Ce fut le cas de Moïse (Ṭab., XXV, 45).

*Un messenger* : un ange (*id.*).

V. 52 : *Un esprit* : le Coran (Ṭab., XXV, 46).

*Tu* : Muḥammad.





## Sourate XLIII

### *Le décorum (Ar-zukhruf)*



Soixante-troisième dans l'ordre chronologique ; quatre-vingt-neuf versets d'inspiration mekkoise, sauf le verset 54 révélé à Médine.

Elle tire son titre du verset 35. S'agissant de maison, on est tenté de traduire par arabesques ; mais tel n'était pas le sens de *zukhruf* à l'époque du Prophète. Sens voisin : ornement.

### CANEVAS

Dieu : Ses attributs : Ses bienfaits ; que Sa gloire soit proclamée. Tout retournera à Lui : 9-13 ; 82 ; 84-86.

Les anges : serviteurs de Dieu : 19.

Les démons : à chaque infidèle est attaché un démon : 36-39.

Les signes de Dieu : 19.

L'homme : invariable dans sa nature ingrate, illogique et versatile : 15 ; 79-80.

Les générations anéanties pour leur impiété : 8.

La richesse : vaine et corruptrice : 29, 33-36.

Le Coran : authentique révélation en langue arabe dont le prototype est auprès de Dieu ; destiné, en tant que miséricorde de Dieu, à tous les hommes : 3-5.

Muhammad : est sur la voie et dans la tradition de tous les prophètes ; doit persévérer : 40-45, 87-89.

Les autres prophètes : leur enseignement est ou oublié ou déformé. Abraham, Moïse, Jésus : 6-7, 26-28, 46-56, 57-65.

Les impies : leurs objections ; leur opposition systématique ; ils donnent des parèdres et des enfants à Dieu ; adorent les faux dieux ; ils regretteront trop tard et seront châtiés : 15-24, 26-29, 74, 76, 83, 86-87.

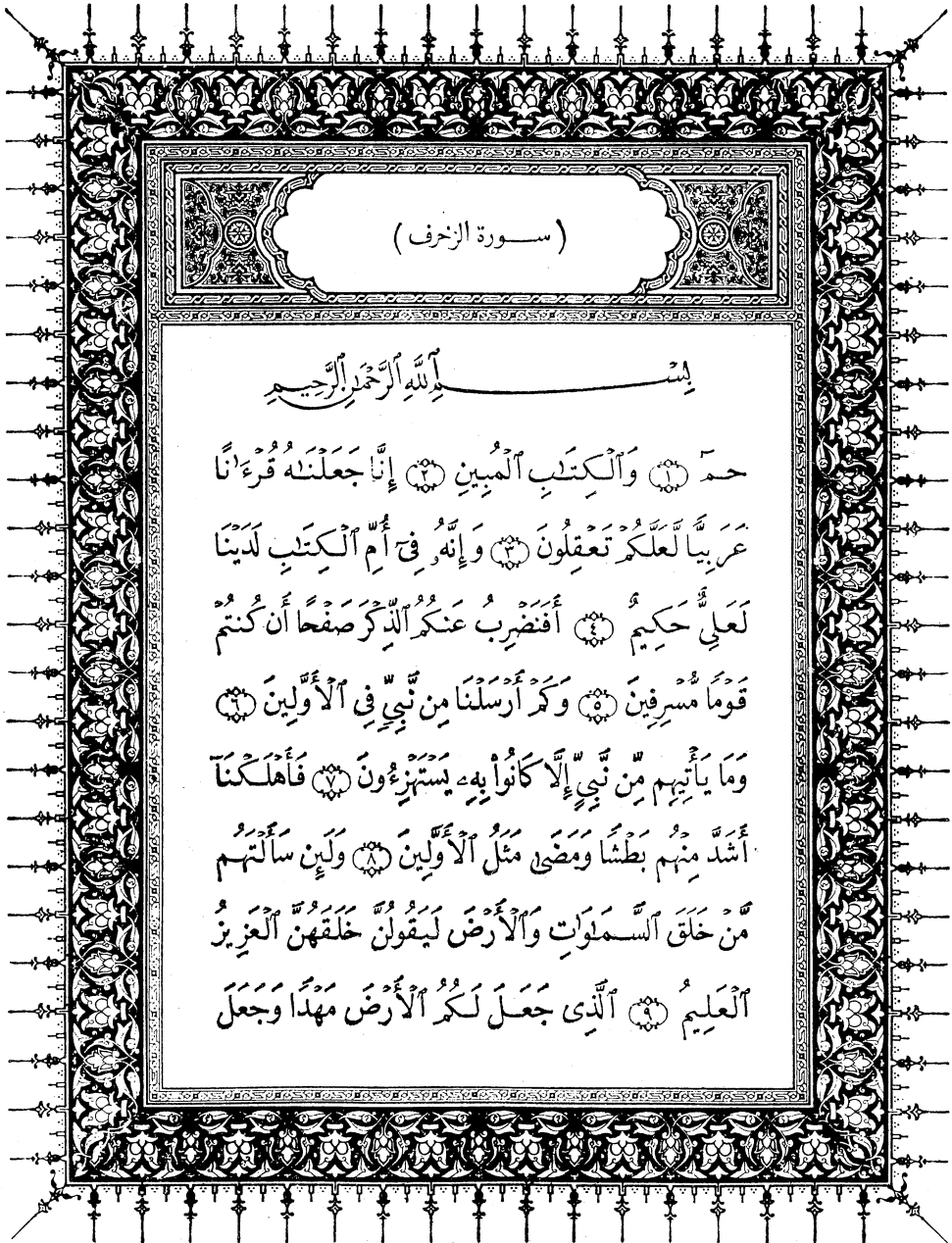
L'Heure : 66.

Le Jugement dernier : 66-68, 76.

Le paradis : promesse faite aux croyants : 68-73.

L'enfer : séjour éternel des impies et des criminels : 74-75, 77.





*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

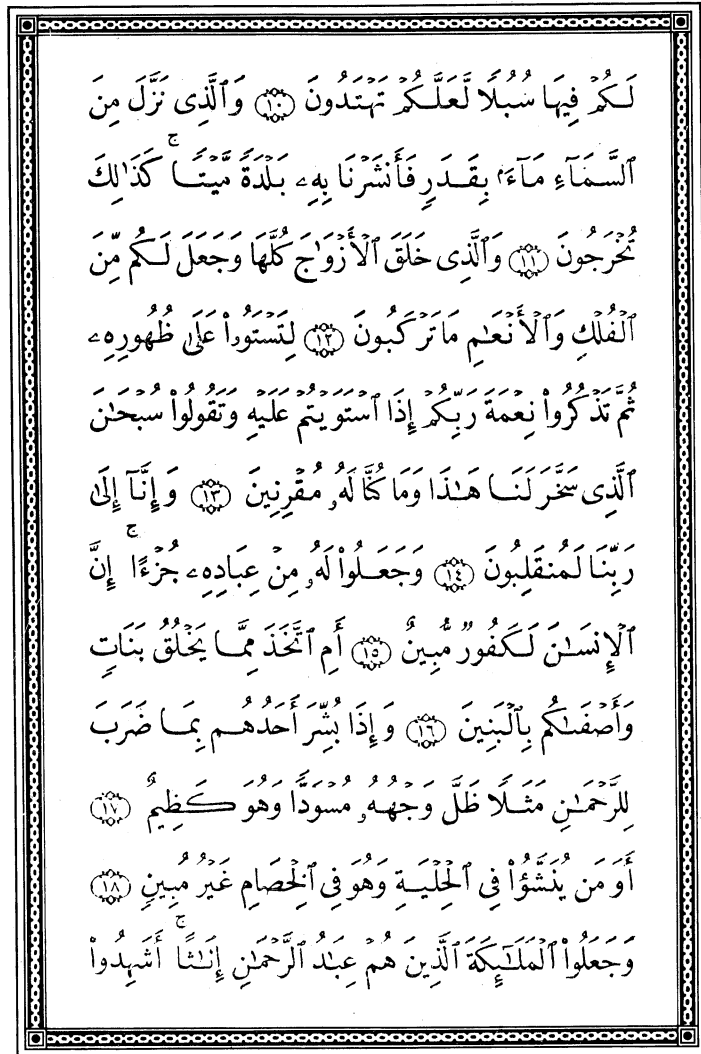
1. Hâ-Mim (H. M.).
2. Par l'Écriture édifiante !
3. Nous en avons fait un Coran en langue arabe, afin que vous [le] compreniez.
4. Il est dans l'original [qui est] devant nous, sublime et rempli de sagesse.
5. Vous priverons-nous de la mémoration, [sous prétexte] que vous êtes un peuple outrancier ?
6. Que de prophètes n'avons-nous pas envoyés aux anciens !
7. Aucun prophète ne s'est présenté à eux sans qu'ils l'aient accablé de moqueries.
8. Aussi avons-nous anéanti [ces peuples qui étaient] plus redoutables ; mais leur exemple est passé.
9. Leur demanderas-tu : « Qui a créé les cieux et la terre ? » Ils répondront assurément : « Ils ont été créés par Dieu, le Tout-Puissant, l'Omniscient. »
10. [C'est lui, en effet] qui a fait pour vous de la terre un berceau, y a tracé des sentiers afin que vous puissiez vous guider,

V. 1 : *H. M.* (cf. S. II, 1).

V. 2 : *L'Écriture* : le Coran (Tab., XXV, 47 ; Zam., III, 410 ; Jalâl, p. 646).

V. 3 : *En* : de l'Écriture édifiante.

## (الجزء الخامس والعشرون)



11. qui fait pleuvoir dans une mesure [déterminée] pour revivifier un pays aride — ainsi vous serez rappelés à la vie —
12. qui a créé les couples de toutes les espèces et fait des vaisseaux et des bêtes de somme des montures pour vous,
13. afin qu'en vous installant dessus, vous vous rappeliez un [tel] bienfait de votre Seigneur — une fois bien en place — et disiez : « Gloire à celui qui nous a soumis ceci, alors que nous n'eussions pu les dominer.
14. « En vérité, nous retournerons vers notre Seigneur. »
15. Les [polythéistes] ont fait de ses serviteurs une fraction de lui-même ! En vérité, l'homme est manifestement très ingrat.
16. Aurait-il pris pour lui-même des filles, parmi ce qu'il a créé et accordé à vous, par faveur spéciale, des garçons ?
17. Annonce-t-on à l'un [de ces idolâtres] ce qu'il attribue de semblable au Miséricordieux, il reste tout le jour le visage sombre et le cœur oppressé.
18. Eh quoi ! un être élevé dans les colifichets et qui n'est même pas logique dans la discussion [peut-on en faire un enfant de Dieu] ?
19. [Les polythéistes] ont fait des anges — qui sont des serviteurs du Miséricordieux — des êtres féminins. Ont-ils été témoins de leur création ? Leur témoignage [fantaisiste] sera inscrit et ils seront interrogés.

V. 15 : Ils lui ont donné des co-dieux. Par « serviteurs », il faut entendre ici « créatures » (anges, etc.) (Ṭab., XXV, 55). Le mot *juz'* signifie métaphoriquement enfant, celui-ci étant constitué comme une parcelle du père. Le Prophète disait de sa fille : « Fatima est une partie de moi-même. » Sur le sens de ce terme, cf. Râz. (XXVII, 200-201).

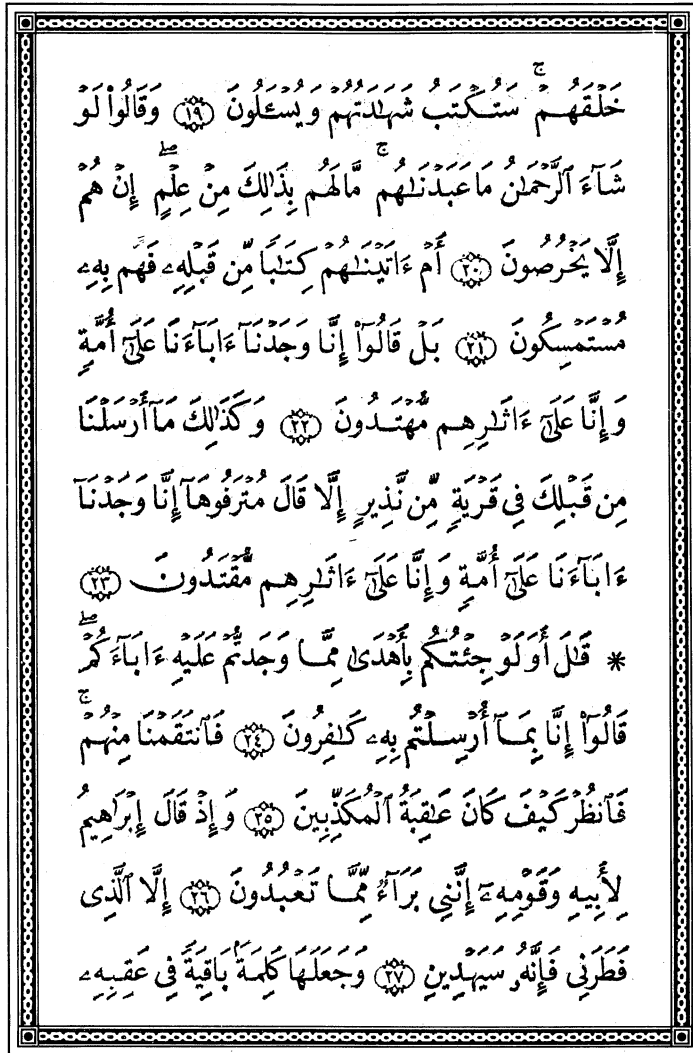
V. 17 : *Annonce-t-on...* : la naissance d'une fille. L'idolâtre mekkois suffoque quand on lui annonce la naissance d'une fille et pourtant il attribue à Dieu des filles (Jalâl, p. 648).

V. 18 : *Logique*, text. : « évident, édifiant, clair ».

La phrase est coupée et nous la rétablissons d'après Ṭab. (XXV, 57-58), Râz. (XXVIII, 202). Ce verset fait allusion à certaines faiblesses de la femme : elle grandit dans les colifichets et adore les bijoux comme si, doutant elle-même de sa nature, elle cherchait à la corriger en se faisant une beauté et en se chargeant de bijoux. Elle n'est jamais convaincante dans la discussion, soit par crainte, soit parce qu'elle raisonne mal, soit parce qu'elle comprend par sensibilité et non d'après la logique des hommes (Jalâl, p. 648 ; Zam., III, 415).

V. 19 : *Serviteurs*. Nous traduisons d'après la lecture de Bašra et Kûfa (*'ibâd*). Autre lecture (Médine) : *'inda* : « qui sont auprès de Dieu »

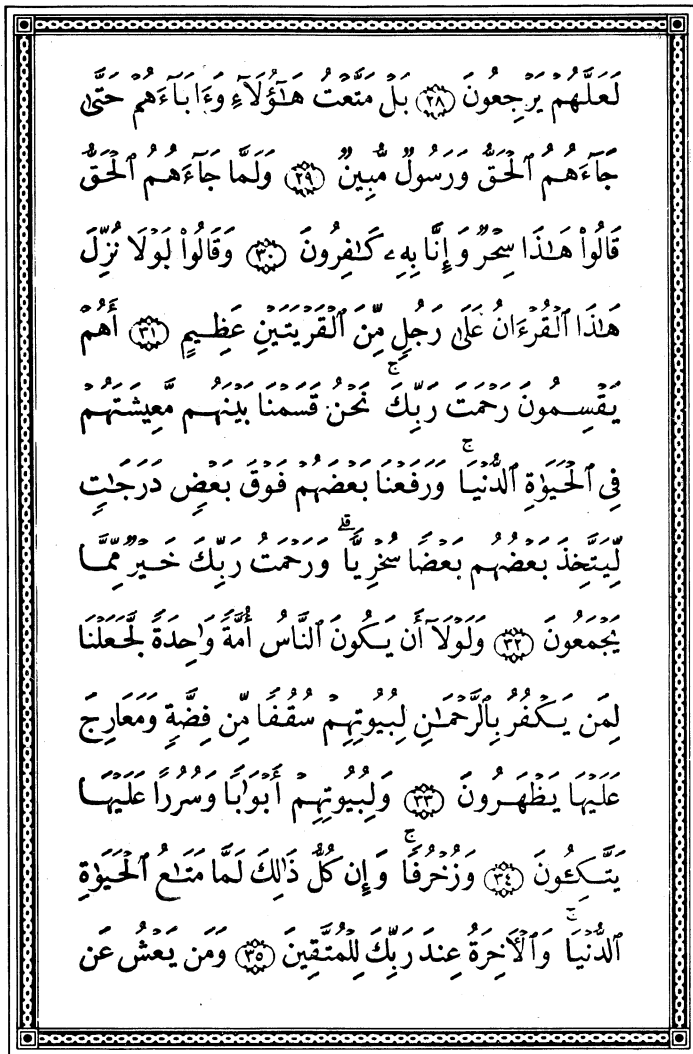
## (سورة الزخرف)



20. Ils ont dit également : « Si Dieu avait voulu, nous ne les aurions pas adorés ». Ils n'en ont aucune science ; ils ne formulent que des conjectures.
21. Leur avons-nous donné un livre avant [le Coran] auquel ils tiendraient [encore] ?
22. Point du tout. [Cependant] ils disent : « Nous avons trouvé nos ancêtres formant une communauté religieuse et nous nous dirigeons d'après leurs traces. »
23. Il en a été ainsi : nous n'avons, avant toi, envoyé aucun avertisseur vers une cité sans que ses riches n'aient dit : « Nous avons trouvé nos ancêtres formant une communauté religieuse et nous marchons sur leurs pas »,
24. [et quand cet avertisseur] disait : « Et si je vous indiquais une meilleure direction que celle sur laquelle vous avez trouvé vos ancêtres ? » [les riches] répondaient : « Non, nous ne croirons pas à vos messages ! »
25. Nous usâmes de représailles à leur égard. Considère ce qu'il est advenu de ceux qui tenaient [nos envoyés] pour des imposteurs !
26. [Souviens-toi] lorsque Abraham dit à son père et à son peuple : « Je me déclare étranger à ce que vous adorez !
27. « [Je n'adore] que celui qui m'a créé car, en vérité, c'est lui qui me guidera. »
28. Il fit de cette [déclaration] une parole qui [devait] durer parmi ses descendants afin qu'ils reviennent à Dieu.

V. 20 : *Nous ne les aurions pas adorés* : les anges.

## (الجزء الخامس والعشرون)



29. Bien plus ! J'ai accordé à ces gens et à leurs ancêtres la jouissance [des biens terrestres] jusqu'à ce que la vérité et un messager véridique viennent au milieu d'eux.
30. Mais lorsque la vérité leur est parvenue, ils ont dit : « C'est de la magie ! Nous refusons d'y croire ! »
31. Ils ont encore dit : « Que n'a-t-on révélé ce Coran à un homme [plus] considérable [de l'une ou de l'autre] des deux cités ! »
32. Sont-ce eux qui répartissent la miséricorde de ton Seigneur ? [Non, c'est] nous qui avons réparti entre eux leur subsistance en la vie présente et les avons élevés en degré les uns au-dessus des autres afin que les uns prennent les autres à leur service. Cependant, la miséricorde de ton Seigneur vaut mieux que [les richesses] qu'ils amassent.
33. Si les hommes n'étaient pas [enclins à former] une communauté [d'infidèles] nous aurions, pour ceux qui renient le Miséricordieux, couvert leurs maisons de terrasses d'argent et [les aurions pourvues] d'escaliers pour y accéder,
34. de portes, de lits [de même métal] pour qu'ils puissent s'y étendre
35. et d'ornements. Mais tout cela n'aurait été qu'une jouissance en ce bas monde. Pour ton Seigneur, la [vraie vie] sera dans l'au-delà pour ceux qui craignent Dieu.
36. A quiconque s'écarte de la mémoration du Miséricordieux, nous adjoindrons un démon qui sera pour lui un acolyte inséparable.

V. 29 : *A ces gens* : les Mekkois.

V. 31 : *Des deux cités* : La Mekke et Tâ'if (Tab., XXV, 65). L'allusion vise deux personnages très riches, très influents et jouissant d'un prestige considérable, l'un, al-Walid b.-l-l-Mughîra à La Mekke, et l'autre 'Urwa ath-Thaqîfi.

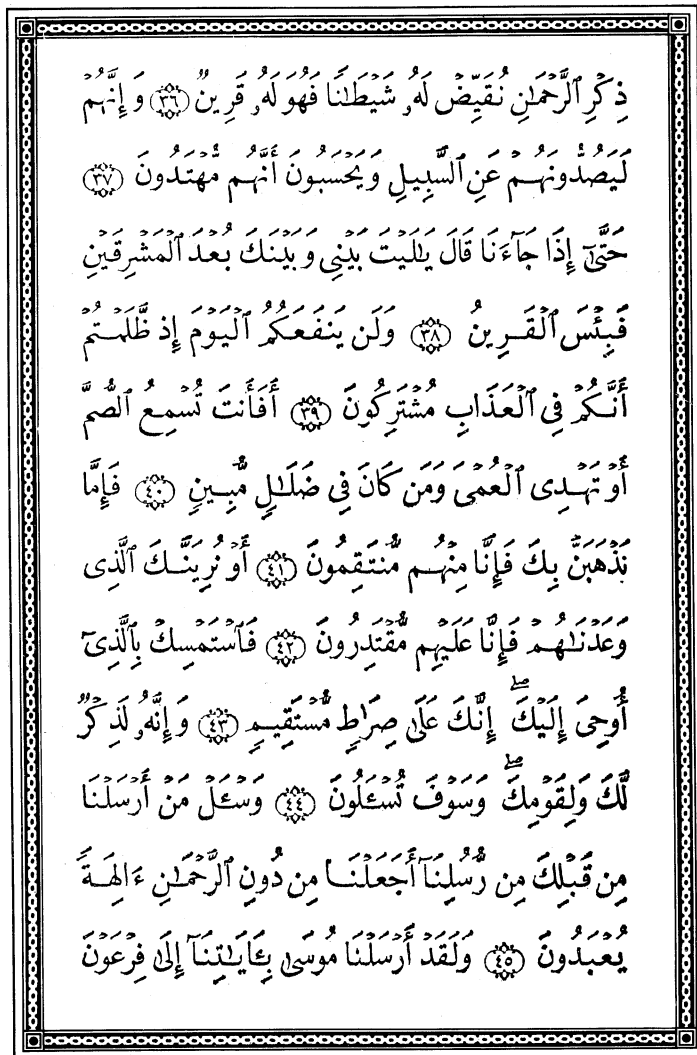
V. 32 : *Service*, text. : « corvée » ; les uns tributaires des autres moyennant ou sans salaire.

V. 33 : *Ceux qui renient*, au singulier dans le texte.

V. 35 : *Ornements*, autres sens : « dorures, or, enjolivement, mobilier » (Tab., XXV, 71).



## (سورة الزخرف)



37. Les [démons] détournent, en effet, les hommes du droit chemin, lors même que ces derniers se croient dans une bonne direction.
38. Lorsqu'un tel homme se présentera devant nous il s'écriera [à l'adresse du démon qui lui emboîtera le pas] : « Plût à Dieu que nous fussions séparés par la distance qui sépare l'Orient de l'Occident ! Quel détestable compagnon [tu es] ! »
39. [Il sera dit à ceux qui se détournent de la révélation] : « Il ne vous servira à rien, en ce jour, d'avoir été injustes. Vous voilà, en vérité, associés dans le supplice ! »
40. Feras-tu entendre, toi, les sourds et guideras-tu les aveugles et ceux qui sont dans un manifeste égarement ?
41. Ou bien nous te ferons mourir [avant] de tirer vengeance d'eux,
42. Ou bien nous te montrerons [de ton vivant] ce dont nous les avons menacés, car nous sommes tout-puissant pour les vaincre.
43. Attache-toi à ce qui t'a été révélé ! Tu es dans une voie droite !
44. En vérité [ce Coran] est pour toi et pour ton peuple une mémoration et [à son sujet] vous serez interrogés.
45. Questionne nos messagers, envoyés [par nous] avant toi, si nous avons institué, en dehors de [nous qui sommes] miséricordieux, des divinités dignes d'être adorées.
46. Nous envoyâmes Moïse nanti de nos signes auprès de Pharaon et de ses conseillers. Il leur dit : « Je suis le messager du Seigneur des mondes ! »

V. 41 : *Nous'te ferons mourir*, text. : « nous partirons avec toi, nous t'enlèverons ».

Remarque : tous les prophètes ont été témoins des catastrophes qu'ils avaient annoncées à leurs peuples, sauf Muḥammad qui, au contraire, a laissé à peu près toute l'Arabie plus ou moins unifiée autour de l'Islâm. L'exégèse enseigne qu'avant de mourir le Prophète vit en songe les malheurs qui attendaient sa communauté. Depuis ce jour, il ne rit plus jusqu'à sa mort (Tab., XXV, 75).

## (الجزء الخامس والعشرون)

وَمَلَأْنَاهُ فَقَالَ إِنِّي رَسُولُ رَبِّ الْعَالَمِينَ ﴿٤٧﴾ فَلَمَّا  
 جَاءَهُمْ بَيِّنَاتِنَا إِذَا هُمْ مِنْهَا يَضْحَكُونَ ﴿٤٨﴾ وَمَا نُرِيهِمْ  
 مِنْ آيَةٍ إِلَّا هِيَ أَكْبَرُ مِنْ أُخْتِهَا وَأَخَذْنَاهُمْ بِالْعَذَابِ  
 لَعَلَّهُمْ يَرْجِعُونَ ﴿٤٩﴾ وَقَالُوا يَا أَيُّهَا السَّاحِرُ ادْعُ لَنَا رَبَّكَ  
 بِمَا عَهِدَ عِنْدَكَ إِنَّنَا لَمُهْتَدُونَ ﴿٥٠﴾ فَلَمَّا كَشَفْنَا  
 عَنْهُمْ الْعَذَابَ إِذَا هُمْ يَنْكُثُونَ ﴿٥١﴾ وَنَادَى فِرْعَوْنُ  
 فِي قَوْمِهِ قَالَ يَا قَوْمِ أَلَيْسَ لِي مُلْكُ مِصْرَ وَهَذِهِ الْأَنْهَارُ  
 تَجْرِي مِنْ تَحْتِي أَفَلَا تُبْصِرُونَ ﴿٥٢﴾ أَمْ أَنَا خَيْرٌ مِنْ هَذَا  
 الَّذِي هُوَ مَهِينٌ وَلَا يَكَادُ يُبِينُ ﴿٥٣﴾ فَلَوْلَا أَلْقَى عَلَيْهِ  
 آسُورَةٌ مِنْ ذَهَبٍ أَوْ جَاءَ مَعَهُ الْمَلَأِكَةُ مُقْتَرِنِينَ ﴿٥٤﴾  
 فَاسْتَخَفَّ قَوْمَهُ فَأَطَاعُوهُ إِنَّهُمْ كَانُوا قَوْمًا فَاسِقِينَ ﴿٥٥﴾  
 فَلَمَّا آسَفُونَا انْتَقَمْنَا مِنْهُمْ فَأَغْرَقْنَاهُمْ أَجْمَعِينَ ﴿٥٦﴾

47. Lorsqu'il se présenta à eux, avec nos signes, voici qu'ils en rirent.
48. Chaque signe que nous leur montrions était plus probant que le précédent. [Mais ils n'en furent pas convaincus] et nous les éprouvâmes par le supplice pour qu'ils revinssent à résipiscence.
49. « O sorcier ! dirent-ils [à Moïse], prie ton Seigneur selon la promesse qu'il t'a faite [d'éloigner de nous le supplice] et nous te suivrons. »
50. Lorsque nous eûmes écarté d'eux le châtement, voici qu'ils violèrent leur pacte.
51. Pharaon en appela à son peuple : « O mon peuple ! s'écria-t-il, le royaume d'Égypte et ses canaux qui coulent à mes pieds ne m'appartiennent-ils plus ? Or ça, ne voyez-vous plus ? »
52. « Ne suis-je pas meilleur que ce misérable qui sait à peine s'exprimer ? »
53. « Que ne lui a-t-on mis des bracelets d'or ? Pourquoi n'est-il pas venu accompagné d'anges ? »
54. [Pharaon] égara son peuple. Celui-ci obéit, car c'était un peuple pervers.
55. Lorsqu'ils nous eurent irrité, nous tirâmes vengeance d'eux en les engloutissant tous.

V. 49 : Nous traduisons d'après l'interprétation de Tab. (XXV, 80). Text. : « Prie ton Seigneur avec ce qu'il a promis auprès de toi ; nous sommes dans la bonne direction. »

V. 52 : Allusion au défaut d'élocution dont souffrait Moïse (Tab., XXV, 81-82).

V. 53 : Les bracelets et les colliers d'or étaient chez les anciens Égyptiens des insignes du pouvoir (Jalâl, p. 652).

## (سورة الزخرف)



بِجَعَلْنَاهُمْ سَلَفًا وَمَثَلًا لِّلْآخِرِينَ ﴿٥٦﴾ \* وَلَمَّا ضُرِبَ  
 ابْنُ مَرْيَمَ مَثَلًا إِذَا قَوْمُكَ مِنْهُ يَصِدُونَ ﴿٥٧﴾ وَقَالُوا  
 ءَأَلْهَتَنَا خَيْرَ أُمَّةٍ هِيَ مَا ضُرِبَ لَكَ إِلَّا جَدَلًا بَلْ هُمْ قَوْمٌ  
 خَصِمُونَ ﴿٥٨﴾ إِنَّ هُوَ إِلَّا عَبْدٌ أَنْعَمْنَا عَلَيْهِ وَجَعَلْنَاهُ  
 مَثَلًا لِّبَنِي إِسْرَائِيلَ ﴿٥٩﴾ وَلَوْ نَشَاءُ لَجَعَلْنَا مِنْكُمْ مَلَائِكَةً  
 فِي الْأَرْضِ يَخْفُونَ ﴿٦٠﴾ وَإِنَّهُمْ لَعِلْمٌ لِّلسَّاعَةِ فَلَا تَمْتَرُنَّ  
 بِهَا وَاتَّبِعُونِ هَلْذَا صِرَاطٌ مُسْتَقِيمٌ ﴿٦١﴾ وَلَا يَصَدَّنَّكُمُ  
 الشَّيْطَانُ إِنَّهُ لَكُمْ عَدُوٌّ مُّبِينٌ ﴿٦٢﴾ وَلَمَّا جَاءَ عِيسَى  
 بِالْبَيِّنَاتِ قَالَ قَدْ جِئْتُكُمْ بِالْحِكْمَةِ وَلِأُبَيِّنَ لَكُمْ بَعْضَ  
 الَّذِي تَخْتَلِفُونَ فِيهِ فَاتَّقُوا اللَّهَ وَأَطِيعُوا ﴿٦٣﴾ إِنَّ اللَّهَ هُوَ  
 رَبِّي وَرَبُّكُمْ فَاعْبُدُوهُ هَلْذَا صِرَاطٌ مُسْتَقِيمٌ ﴿٦٤﴾  
 فَاخْتَلَفَ الْأَحْزَابُ مِنْ بَيْنِهِمْ فَوَيْلٌ لِّلَّذِينَ ظَلَمُوا مِنْ

56. Nous fîmes d'eux un antécédent et un exemple pour ceux qui vinrent ensuite.
57. Quand le fils de Marie est proposé en exemple, voici que ton peuple proteste avec véhémence.
58. Ils demandent : « Lequel vaut mieux de nos dieux ou de lui ? » Ils n'ont songé à cette comparaison que pour [susciter] une polémique, étant des gens chicaniers.
59. [Jésus] n'est qu'un serviteur que nous avons comblé de nos dons et proposé en modèle aux fils d'Israël.
60. Si nous voulions, nous mettrions des anges issus de vous à votre place [pour vous] remplacer sur terre.
61. En vérité [la réapparition de Jésus sur terre] sera le signal de l'Heure. Ne soyez pas sceptiques à ce sujet et suivez-moi ! C'est une voie droite !
62. Que le démon ne vous en écarte pas ! Il est pour vous un ennemi déclaré !
63. Lorsque Jésus, porteur des preuves, fut venu, il déclara : « Je vous apporte la sagesse et viens vous éclairer sur quelques-unes des [questions] sur lesquelles vous êtes en désaccord. Craignez Dieu et obéissez-moi !
64. « En vérité, Dieu est mon Seigneur et le vôtre. Adorez-le. C'est une voie droite ! »
65. Mais les factions juives se disputèrent [à son sujet]. Malheur aux injustes ! Le supplice d'un jour cruel [les attend !]

V. 57 : Habituellement, Jésus, dans le Coran, est désigné sous le nom de « Jésus, fils de Marie ». L'expression « le fils de Marie » se retrouve dans Mc, VI, 3 ; Mtt., XIII, 55. C'est seulement dans Lc (III, 23 ; IV, 22) et Jn (I, 46 ; VI, 42) qu'on trouve l'expression « fils de Joseph », ce qui est, pour l'Islâm, blasphématoire. Dans le Talmud la formule est identique : Ben Joseph. Contrairement au Coran, le quatrième Évangile n'appelle jamais la mère de Jésus par son nom. L'expression « fils de la femme » ne se trouve qu'une fois dans le livre d'Hénoch (LXII, 5). On sait que Jésus marquait sa préférence pour l'appellation « fils de l'homme » qui revient près de quatre-vingt-trois fois dans les quatre Évangiles et toujours dans le discours de Jésus, dans le sens de « je », pronom dont il évitait de se servir.

La réaction des Mekkois fut extrêmement violente quand Muḥammad, questionné, déclara Jésus supérieur aux idoles qurayshites. Leur indignation montre à quel point ce milieu était hostile au christianisme (Ṭab., XXV, 86-87). Selon une autre opinion, les qurayshites étaient d'autant plus outrés qu'ils soupçonnaient Muḥammad de chercher à les amener peu à peu à renoncer à leurs divinités pour l'adorer à leur place, comme les chrétiens adoraient Jésus (Râz., XXVII, 221).

V. 61 : [*La réapparition de Jésus...*], Ṭab., XXV, 90 ; Jalâl, p. 652, Zam., III, 424 ; Râz., XXVII, 222.

V. 63 : *Des preuves* : du pouvoir de faire des miracles. Cf. notre *Traité de théologie islamique*, chapitre Jésus.

L'histoire de Jésus et ses premiers aphorismes demeure pour le musulman, malgré tout ce qu'on a pu écrire, fragmentaire et d'une authenticité relative. La biographie et la sagesse qu'il enseigna au début de son apostolat sont rapportées à l'état de récits épars et sans chronologie. Selon ce verset et le suivant, la première grande idée qu'il enseigna, non seulement au milieu juif, mais au monde entier, c'est celle de l'amour de Dieu, idée dont son âme vibrait et qui, à bien des égards, apparaît comme l'axe de son être tout entier : un Dieu unique, en dehors duquel il n'y a aucune autre divinité, le Dieu de Moïse, le Dieu d'Abraham, d'Isaac, de Jacob (cf. Mc, XII, 26-34). Or, cette affirmation est celle de toute une lignée de prophètes, non d'un visionnaire ou d'un philosophe. Ce n'est ni le dieu de Çakya-Mouni, ni celui de Platon. Jésus parle de Dieu, non comme d'une réalité en dehors de lui, mais en lui. Il tire de son cœur, de son amour tout ce qu'il dit de lui, mais à aucun moment, aux yeux du musulman, il n'affirme qu'il est lui-même Dieu. Ce qu'il enseigne, c'est précisément cette sagesse qu'il puise dans son existence en Dieu, non en panthéiste, mais en tant qu'essence surnaturelle en communication mystérieuse avec l'Essence absolue. Et ceci est si vrai que l'enseignement qu'il voulait inculquer à ses disciples ne procède nullement du raisonnement, mais d'une voix intérieure, d'un amour qui est en lui-même, la lumière ineffable de Dieu reflétée par un cœur exceptionnel. Il ne raisonne pas, ne cherchant pas apparemment à convaincre, mais à se prêcher lui-même, à irradier l'élan de son moi conscient vers Dieu, la grâce lumineuse dont il était nimbé. D'où la formule « mon Père », appellation familière et courante chez les juifs, exprimant la tendresse, la reconnaissance et l'imploration de la grâce divine. Les chrétiens n'en ont pas toujours saisi la véritable signification — à notre point de vue de musulman —, à la suite des spéculations de ces raisonneurs impénitents que furent les docteurs grecs, premiers interprètes de la vie et de la pensée de Jésus et des dissertations de la scolastique médiévale, faisant d'une filiation essentiellement spirituelle, une filiation physique, surchargée de mythes, de subtilités déroutantes et de mystères inutiles.

Le Dieu de Jésus n'est pas le Dieu d'un peuple, mais celui de l'humanité entière. Il n'est pas celui des patriotes Maccabées, mais celui de tous les hommes, celui d'Abraham. Abraham avait fui son pays et le royaume de Babylone, à la recherche d'un autre royaume où la justice règne, où Dieu est valablement adoré et son nom universellement béni. Ce royaume, Jésus le formule plus nettement, le spiritualise et en fait une suprême consolation : le « royaume de Dieu », expression qui revient à chaque page des Évangiles, des Synoptiques, des Actes des Apôtres, et dont on trouve déjà les prémices dans le livre de Daniel (II, 44 ; VII, 13, 14, 22, 27). La doctrine qu'il prêche ne se confond pas avec le judaïsme traditionnel (Mischna Berakoth, 15 a, II, 1-3 ; Talmud de Jérusalem et Talmud de Babylone, Sefra, 170 b), mais s'offre à tous les hommes de bonne volonté sans distinction (Midraschim et Mekilta, 42 b). Jésus les convie à se retrouver dans ce royaume, à en faire un suprême refuge, une ultime espérance, un asile d'éternelle durée pour les saints. Cette notion de royaume de Dieu n'est pas absente dans le Coran. Plus d'un passage l'atteste : *Béni soit celui à qui appartient le royaume des cieux, de la terre et de ce qui est entre eux, qui détient la science de l'Heure et vers qui vous serez ramenés* (S. XLIII, 85).

Et ce royaume est à la base même de cette haute sagesse de l'Oint. Sagesse à laquelle le Coran fait également mainte allusion, puisqu'il la reprend et l'assortit d'une condition fondamentale, le don de soi à Dieu (Islâm), l'abandon confiant en sa souveraine volonté (*Tawakkul*), le mépris du monde (*mat'au-d-duniyâ qalil*).

En cela elle ne diffère pas de la sagesse juive telle qu'elle apparaît dans la Thora, la riche littérature proverbiale et les sentences des docteurs de la loi mosaïque (cf. Pirké Aboth).

Selon les Logia de saint Matthieu, les aphorismes de Jésus ne diffèrent pas, fondamentalement et à première vue, de cet enseignement de la synagogue relatif à la pratique de la vertu sous ses diverses formes et au respect des rites. Cependant, la sagesse de Jésus présente une exigence nouvelle : le surpasement qui conduit à la perfection (Mtt., V, 39 et suiv. ; VII, 1 ; XVIII, 9 ; Mc, IX, 16 ; Lc, VI, 27-29, 37, etc.). Le culte qu'il prêche est pur, sans prêtres et sans pratiques extérieures ostensibles, ni manifestement spectaculaires. Il est fondé sur la réalisation en soi des attributs divins (Mtt., XV, 11 ; Mc, VII, 6 et suiv.). Cette sagesse s'exprime à l'égard du monde sous forme d'un dédain plein d'ironie : « A César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ! » Elle est fondée sur un amour brûlant, qui exige des sacrifices à tout instant et que Claudel a su traduire avec bonheur dans son *Annonce faite à Marie*.

L'obéissance fut plutôt sollicitée qu'exigée par Jésus qui était d'une douceur infinie. Rien n'est plus édifiant à cet égard que sa rencontre « avec un homme assis au lieu des péages et qui s'appelait Matthieu. Il lui dit : "Suis-moi !" Cet homme se leva et le suivit » (Mtt., IX, 9). Cet impératif est trop brutal dans les langues européennes. Transposé en araméen, il implique une amitié spontanément offerte, méritant une totale confiance.

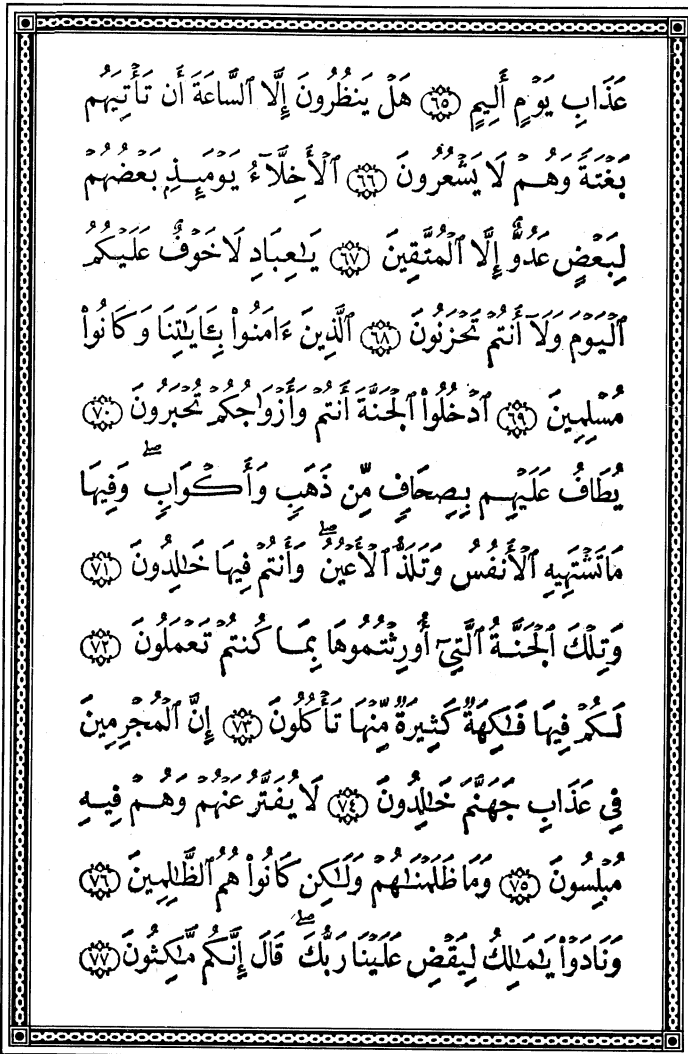
V. 65 : *Les factions*. Le mot arabe *'ahzab* (plur. de *hizb*, « parti, faction, section », etc.) désigne, en ce qui concerne Jésus, une réalité fort complexe. Ceux qui s'opposèrent dès le début à sa prédication furent ses concitoyens de Nazareth qui voulurent le tuer en le précipitant d'un sommet escarpé (Lc, IV, 29). Les sources chrétiennes font état d'une singulière opposition entre Jésus et sa propre famille — du moins selon un passage diversement traduit du grec et que l'Islâm considère comme apocryphe — aux yeux de laquelle il n'aurait été qu'un rêveur exalté qu'il fallait arrêter (Mc, III, 21, 31-35). Au fur et à mesure que son action se déploie et que ses disciples augmentent, ses ennemis se multiplient. Hérode Antipas est dénoncé comme un ennemi déclaré en plusieurs passages de l'Évangile (Mc, VIII, 15 ; Lc, III, 32). La même hostilité se manifeste à divers moments et en diverses bourgades voisines du lac de Tibériade, notamment à Chorazin, à Bethsaïde, à Capharnaüm (Mtt., XI, 21-24 ; Lc, X, 12-15). Mais, l'obstacle le plus dur auquel se heurta Jésus fut l'opposition des pharisiens, c'est-à-dire l'orthodoxie juive la plus intraitable. Ces pharisiens trop rigoristes sur les lois et les rites, trop fidèles à la lettre de l'enseignement de la Thora, étaient plus formalistes et plus soucieux de l'opinion publique qu'attachés au sens profond et à l'esprit de l'admirable enseignement reçu. Cette opinion publique, ils la dominaient, malgré les sobriquets et les surnoms péjoratifs qu'on leur appliquait pour caricaturer leur dévotion ostentatoire, le ridicule de certains de leurs comportements : *nikfi* (traîne-savates), *hizai* (front sanglant), *médoukia* (manche de pilon), *shikmi* (dos voûté), etc. L'antipathie réciproque qui se manifesta entre les pharisiens et Jésus, du moins au début, doit être recherchée avant tout dans une différence de conception de la vie religieuse : pour Jésus, la religion était un universel amour, une soumission à Dieu par le cœur. Pour les pharisiens, la religion consistait en une observance scrupuleuse de la loi divine, autant dire une antipathie opposant un prédicateur qui donne la primauté à l'esprit sur la lettre, au fond sur la forme d'une doctrine monothéiste, à des doctrinaires trop attachés aux observances rituelles et à la connaissance intellectuelle de la même doctrine. L'unicité de Dieu ne semble pas avoir été mise en cause. Pour Moïse comme plus tard pour Muḥammad, Dieu seul est Dieu ; il n'y a pas d'autre divinité que lui ; il est unique. Or, Jésus n'enseigne rien de plus sur ce plan particulier. Dans sa controverse avec les sadducéens, il proclame hautement et comme premier de tous les commandements « que le Seigneur notre Dieu est l'unique Seigneur » et il ajoute : « Tu l'aimeras de tout ton cœur... il n'y a point d'autre que lui... et aimer son prochain comme soi-même, c'est plus que tous les holocaustes et tous les sacrifices » (Mc, III, 21, 31-35).

On pourrait s'étonner que le Coran attribue des imprécations à Jésus qui prêchait par la douceur, recommandait le pardon et croyait à l'efficacité de la résistance passive. En fait, de telles imprécations qui débutent par « Malheur à... » se retrouvent dans les Évangiles (Mtt., XII, 34 ; XXIII, 3 ; Lc, XXI, 23, etc.).





## (الجزء الخامس والعشرون)



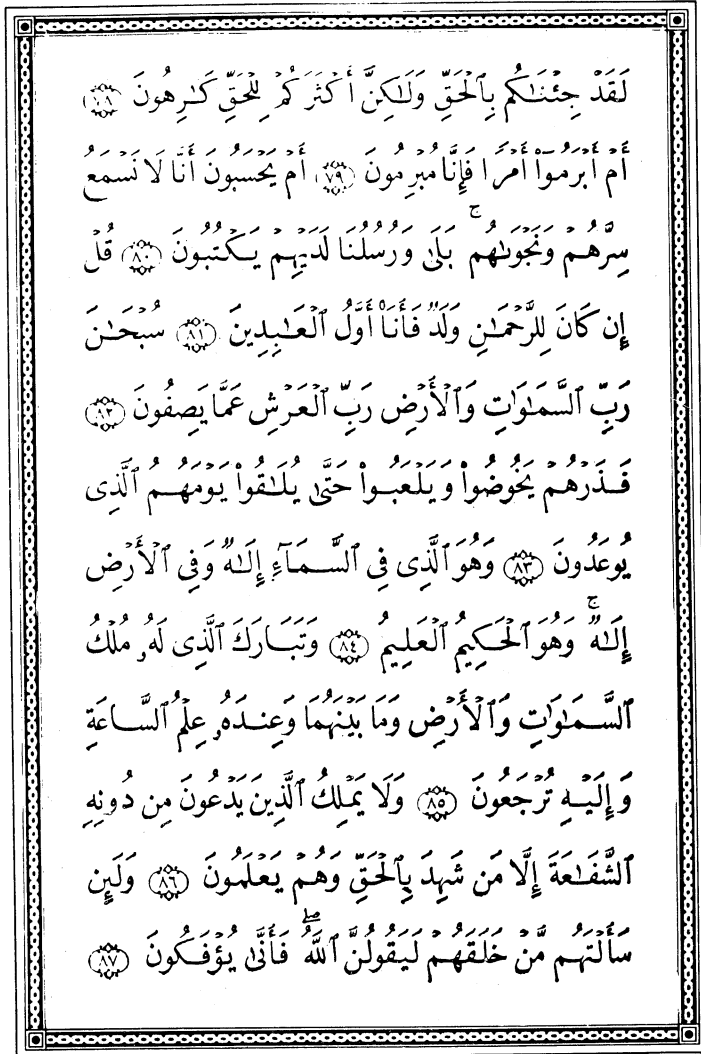
66. N'attendent-ils rien d'autre que [de voir] survenir l'Heure à l'improviste et sans qu'ils [le] pressentent ?
67. Ce jour-là les amis deviendront des ennemis les uns pour les autres, à l'exception de ceux qui craignent [Dieu],
68. [à qui il sera dit] : « Aujourd'hui, vous ne serez ni effrayés ni attristés ! »
69. [et à l'exception de ceux] qui auront cru en nos versets et auront été musulmans.
70. [Il leur sera dit] : « Entrez, vous et vos épouses au paradis, pour être honorés ! »
71. On fera circuler parmi eux des plats d'or et des coupes [contenant] ce que les âmes désirent et dont les yeux se délectent. Vous y serez pour l'éternité.
72. Voici le paradis que vous recevez en héritage, en récompense de vos œuvres.
73. Là il y a pour vous des fruits en abondance dont vous [pourrez] manger
74. [tandis] que les criminels subiront l'éternel châtiment de la gébenne,
75. châtiment ininterrompu pour eux, et ils seront dans le désespoir.
76. Nous ne les aurons pas lésés ; ce sont eux qui auront été des injustes.
77. « O Mâlik ! s'écrieront-ils, que ton Seigneur nous achève !  
– Vous y êtes à demeure ! » répondra-t-il.

V. 67 : *Ce jour-là* : le *jour cruel* (v. 65), c'est-à-dire le jour de la résurrection (Tab., xxv, 94).

V. 68 : [*A qui il sera dit*], T., xxv, 95.

V. 77 : *Mālik*, nom du gardien de l'enfer.

## (سورة الزخرف)



78. [Dieu dira] : « Nous vous avons apporté la vérité, mais la plupart d'entre vous avaient la vérité en aversion. »
79. Ont-ils décidé quelque chose ? Nous déciderons [nous aussi] !
80. S'imaginent-ils que nous [ignorons] leur secret et n'entendons pas leurs conciliabules ? Mais si ! Et nos émissaires écrivent devant eux [sans qu'ils s'en aperçoivent].
81. Dis [aux polythéistes] : « Si Dieu avait un enfant, je serais le premier des adorateurs. »
82. Gloire au Seigneur des cieux et de la terre, le Seigneur du trône. [Il est au-dessus] de ce qu'on décrit !
83. Laisse-les s'enfoncer dans l'erreur et se divertir jusqu'à ce qu'ils rencontrent le jour qui leur est promis !
84. C'est lui qui est Dieu dans le ciel et Dieu sur la terre ! C'est lui le Sage, l'Omniscient !
85. Béni soit celui à qui appartient le royaume des cieux et de la terre et ce qui est entre eux, qui détient la science de l'Heure et vers qui vous serez ramenés.
86. Ceux qu'ils invoquent en dehors de lui ne possèdent aucun pouvoir d'intercéder, à l'exception de ceux qui témoignent de la vérité et qui savent.
87. Si tu demandais [aux idolâtres] qui les a créés, ils répondraient certainement : « C'est Dieu ! » Comment alors [peuvent-ils se détourner [de lui] ?

V. 80 : *Nos émissaires* : les anges attachés à chaque homme pour inscrire ses actes.

V. 81 : *Je serais le premier* : à adorer Dieu en sa perfection et à renier vos assertions (Tab., XXIV, 101). Selon Jalâl (p. 654) : « Si Dieu avait un enfant je serais le premier à adorer cet enfant, mais Dieu n'a pas d'enfant et donc je n'aurai pas à adorer ce qui n'existe pas. » Autre sens en donnant à *in* la valeur de *mâ* : « Dieu n'a pas d'enfant et je suis le premier parmi vous à l'adorer » (Zam., III, 427).

V. 86 : Excepté Jésus et les anges (Tab., XXV, 105).

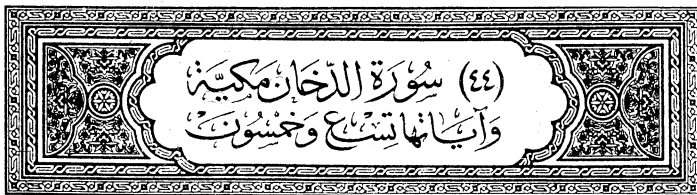
## (الجزء الخامس والعشرون)



88. [Il a entendu] ces paroles [de son prophète] : « Seigneur, ces gens-là ne croiront pas. »  
89. Détourne-toi [d'eux] en leur disant : « Paix ! » Bientôt ils sauront.

V. 88 : Nous traduisons d'après la lecture de Kûfa et le sens qui en découle (Tab., XXIV, 106).  
Autre sens, selon la lecture de Médine (*qaylabu*) : « Muḥammad a dit » (Jalâl, p. 655).

V. 89 : *Détourne-toi [d'eux]*, autre sens : « pardonne-leur ».



## Sourate XLIV

### *La fumée (Ad-dukhân)*



Soixante-quatrième dans l'ordre chronologique de la révélation ; cinquante-neuf versets (Zam., Râz., Tab.) ou cinquante-six, cinquante-sept ou cinquante-neuf (Jalâl), d'inspiration mekkoise, sauf, d'après Jalâl et Râz., le verset 15, qui aurait été révélé à Médine.

Elle tire son titre du verset 10.

### CANEVAS

Dieu : Ses attributs ; Ses bienfaits : 5-8.

La création : n'a pas été réalisée dans un but vain ou par divertissement, mais en toute vérité : 38-39.

Les signes : 33.

Génération anéantie pour leur impiété : 28, 37.

Coran : révélation émanant de Dieu, en langue arabe, faite en une nuit bénie entre toutes, pour guider les hommes, les inciter à réfléchir, les édifier sur Dieu et sur ce qui lui est dû, pour mettre en garde les impies et annoncer une bonne nouvelle aux croyants : 2-3, 13-14, 58.

Muhammad : prophète explicite, sincère, chargé de transmettre la révélation de Dieu, traité d'imposteur et de fou ; doit attendre l'issue à laquelle seront acculés les impies : 10-11, 13-14, 59.

Autre prophète : Moïse : 17-29.

Les croyants : 51-57.

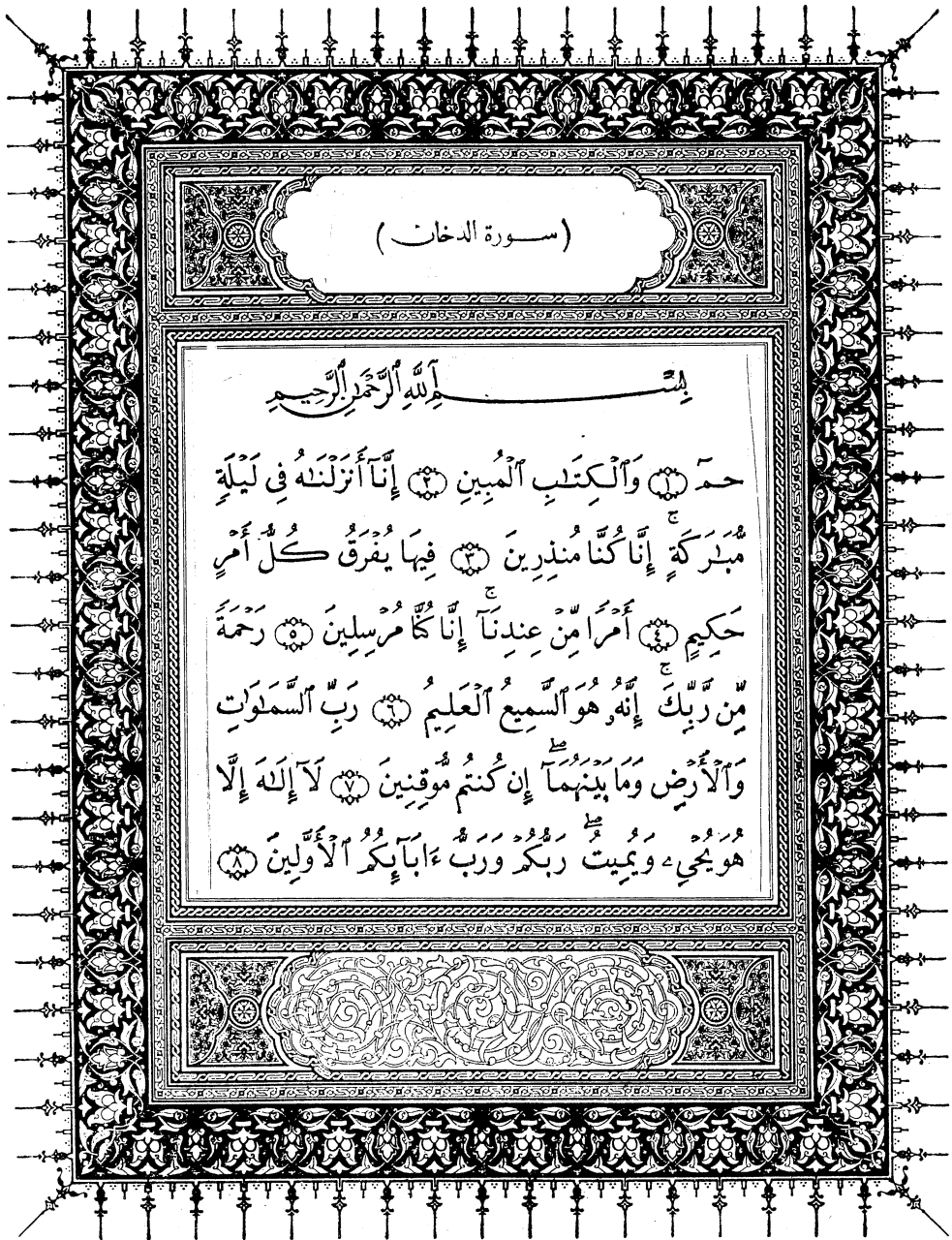
Les impies : 9, 12, 15-16, 34-37.

L'Heure : 9-13, 16.

Le Jugement dernier : 12, 40-42.

Le paradis : 52-57.

L'enfer : 43-50.



## (سورة الدخان)

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

حَمْدًا ۝ وَالْكِتَابِ الْمُبِينِ ۝ إِنَّا أَنْزَلْنَاهُ فِي لَيْلَةٍ  
 مُبَارَكَةٍ ۝ إِنَّا كُنَّا مُنذِرِينَ ۝ فِيهَا يُفْرَقُ كُلُّ أَمْرٍ  
 حَكِيمٍ ۝ أَمْرًا مِنْ عِنْدِنَا ۝ إِنَّا كُنَّا مُرْسِلِينَ ۝ رَحْمَةً  
 مِنْ رَبِّكَ ۝ إِنَّهُ هُوَ السَّمِيعُ الْعَلِيمُ ۝ رَبِّ السَّمَوَاتِ  
 وَالْأَرْضِ وَمَا بَيْنَهُمَا ۝ إِن كُنْتُمْ مُوقِنِينَ ۝ لَا إِلَهَ إِلَّا  
 هُوَ يُحْيِي وَيُمِيتُ ۝ رَبُّكُمْ وَرَبُّ آبَائِكُمُ الْأُولِينَ ۝

*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant*

1. *Hâ-Mîm (H. M.).*
2. *Et par le livre édifiant !*
3. *nous l'avons révélé en une nuit bénie — car nous avertissons —*
4. *durant laquelle est décidé tout ordre sage,*
5. *[en vertu d'un] commandement émanant de nous. En vérité, nous envoyons [des prophètes]*
6. *[à titre] de miséricorde de ton Seigneur qui entend et sait tout,*
7. *Seigneur des cieux, de la terre et de ce qui est entre eux. Si seulement vous en étiez convaincus !*
8. *Il n'y a d'autre divinité que lui. Il fait vivre et mourir. [Il est] votre Seigneur et le Seigneur de vos premiers ancêtres.*

V. 1 : *H M.* (cf. S. II, 1).

V. 2 : Le Coran.

V. 3 : *Une nuit bénie* : vingt-septième nuit du Ramađân (neuvième mois du calendrier musulman) (cf. S. II, 185 et S. XCVII, 1). Selon d'autres opinions il s'agit de la quinzième nuit du mois de Sha'bân (huitième mois) (cf. notre commentaire S. XCVII, 1).

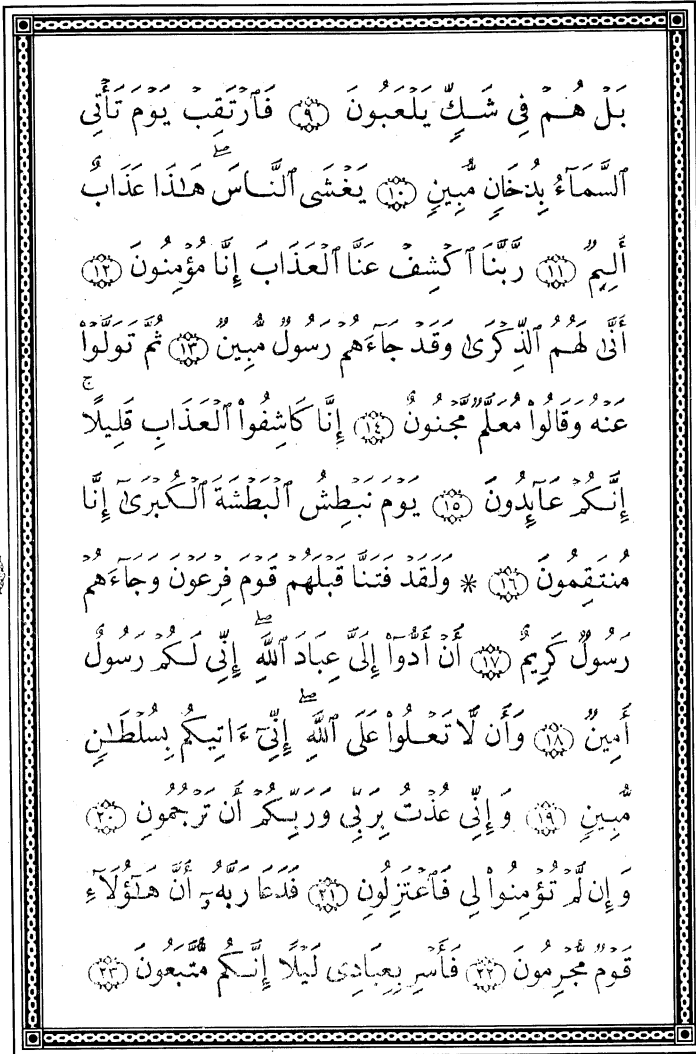
*Nous avertissons*; les hommes ; text. : « nous étions avertisseurs ».

V. 4 : D'après ce passage, il s'agit bien de la vingt-septième nuit du Ramađân au cours de laquelle tout est décidé pour l'année, d'où le surnom de « nuit de la destinée » (Tab., XXV, 108-109).

V. 5 : [*Des prophètes*] : des messagers, anges et prophètes.



## (سورة الدخان)



9. Mais, ces gens-là plongés dans le doute, s'amuse.
10. Guette donc le jour où le ciel présentera une fumée visible
11. qui couvrira les hommes. « Voilà un supplice cruel [diront-ils]
12. « Seigneur, éloigne de nous ce châtement et nous croirons ! »
13. Comment la mémoire leur revient-elle, alors qu'un messager explicite est venu à eux
14. et qu'ils lui ont tourné le dos en disant : « C'est un [homme] instruit et fou ! »
15. Que nous écartions quelque temps de vous le supplice, vous n'en retourneriez pas moins [à l'idolâtrie].
16. Le jour où nous userons de la grande violence, nous tirerons vengeance.
17. [Avant ces idolâtres], nous avons déjà éprouvé Pharaon et son peuple. Un noble messager se présenta à eux
18. [et leur dit] : « Remettez-moi les serviteurs de Dieu ! Je suis pour vous un envoyé digne de confiance !
19. « Ne vous montrez pas insolents envers Dieu, car je vous apporte une preuve édifiante.
20. « Je cherche un refuge auprès de mon Seigneur et du vôtre pour que vous ne me lapidiez pas.
21. « Si vous ne me croyez pas, éloignez-vous de moi ! »
22. Il invoqua son Seigneur disant : « Ces gens-là sont des criminels ! »
23. [Le Seigneur lui enjoignit] : « Pars la nuit, avec mes serviteurs ! Vous serez poursuivis !

V. 9 : *Ces gens-là* : les hommes, en la circonstance les Mekkois.

V. 10 : *Une fumée visible*, donc épaisse, annonciatrice de la fin du monde. Ce passage n'est pas en contradiction avec les signes de la fin du monde chez les chrétiens pour qui Jésus, à la fin des temps, apparaîtra parmi des nuées « avec puissance et une grande gloire » (Mtt., XXIV, 30). Sur les diverses interprétations de ce passage on consultera Tab. (XXV, 111-115).

V. 11 : [*Diront-ils*], Tab. XXV, 115.

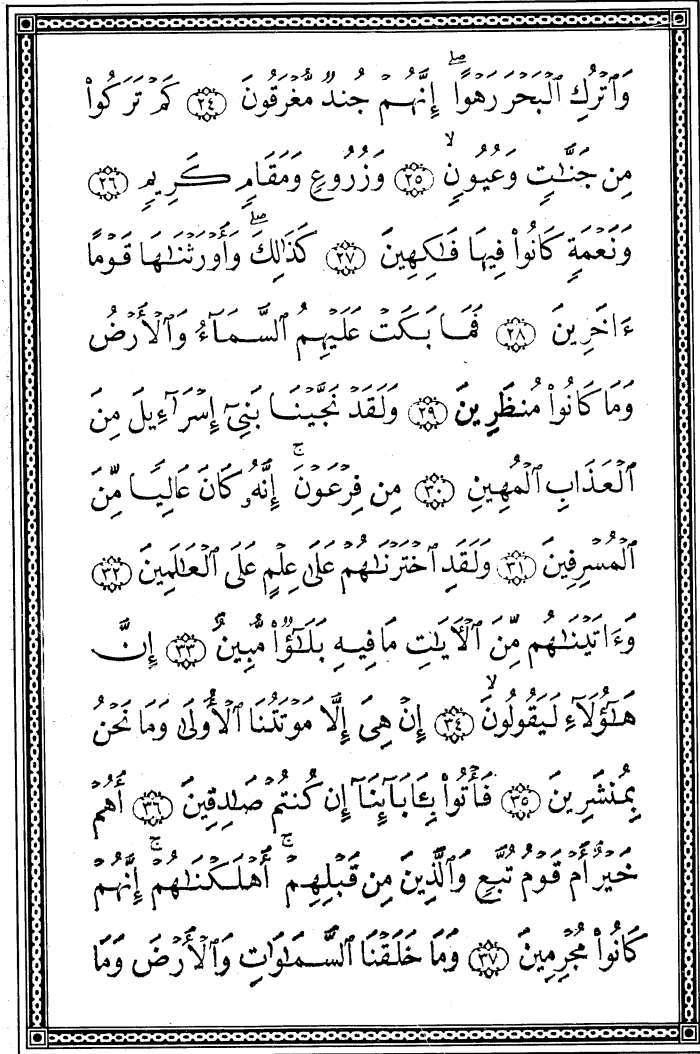
V. 13 : *La mémoire*, text. : « souvenir ». Sens : d'où vient que ces polythéistes se souviennent de la foi, alors qu'ils ont tourné le dos à notre envoyé (Muhammad) lorsqu'il se présenta à eux porteur de notre message ? (Tab., XXV, 115).

V. 14 : C'est un homme qui a dû recevoir un enseignement et qui est en même temps possédé par des djinns. Sur cette accusation, cf. S. XVI, 103.

V. 18 : *Les serviteurs de Dieu* : la communauté juive d'Égypte.

V. 20 : Il faut penser ici à la protection (*istijāra*) due, en vertu des lois du désert, au voisin et au fugitif qui s'abrite sous ou près de la tente de quelqu'un. Celui-ci est tenu, sous peine de perdre son honneur (*ird*), et, de ce fait au péril de sa vie parfois, de le protéger contre ses poursuivants ou ses agresseurs. D'où la forme consacrée « je me réfugie auprès de », c'est-à-dire : « je me mets sous la protection de... »

## (الجزء الخامس والعشرون)



24. « Tu laisseras [après votre traversée] la mer apaisée. L'armée [des poursuivants] y sera engloutie. »
25. ...que de jardins et de sources ils laisserent,
26. que de champs couverts de cultures ainsi qu'un noble habitat
27. et un bien-être dans lequel ils vivaient heureux !
28. Il en fut ainsi et nous donnâmes tous ces biens en héritage à un autre peuple.
29. Ni le ciel ni la terre ne les pleurèrent ; aucun délai ne leur fut accordé.
30. Nous délivrâmes ainsi les fils d'Israël de l'avorilissante condition
31. [à laquelle les avait réduits] Pharaon qui était hautain et outrancier.
32. A bon escient, nous les choisîmes parmi tous les peuples
33. et leur fournîmes parmi les signes ceux qui impliquaient un enseignement édiflant.
34. [Les idolâtres de La Mekke] que voici disent :
35. « Il n'est de mort pour vous que la première. Nous ne serons pas ressuscités !
36. « Ramenez-nous nos ancêtres [qui sont morts déjà], si vous êtes véridiques ! »
37. Valent-ils mieux que les peuples de Tubba' et les [peuples] antérieurs que nous avons anéantis en raison de leurs crimes ?
38. Ce n'est pas pour nous divertir que nous avons créé les cieux, la terre et ce qui est entre eux.

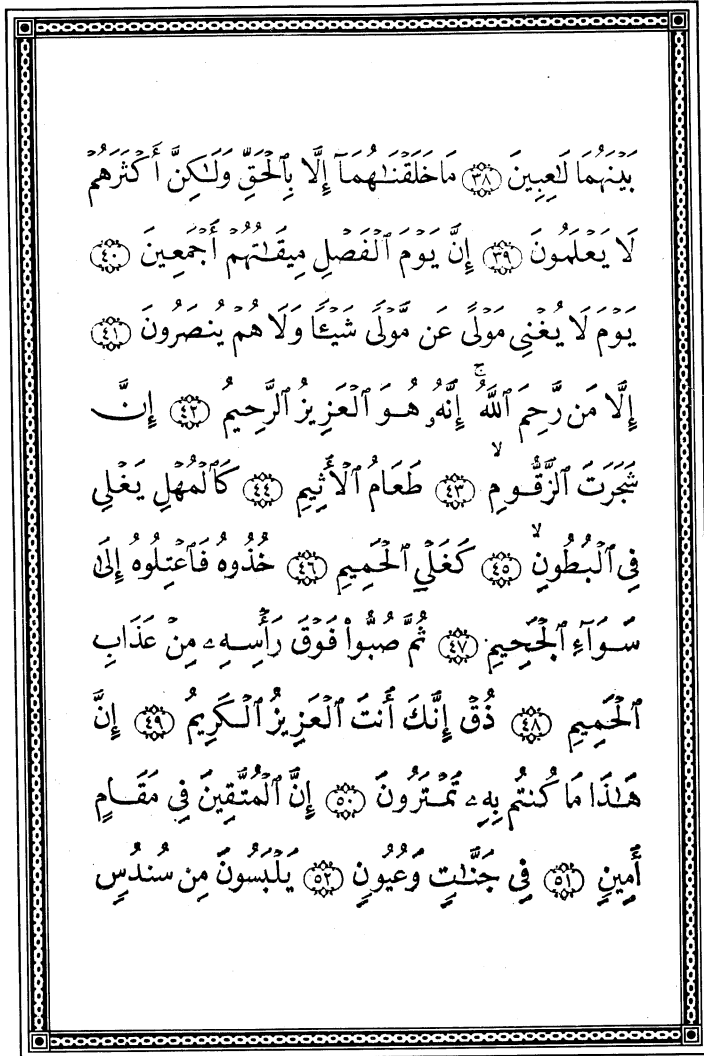
V. 24 : *Tu laisseras*, impératif futur. Text. : « laisse ». Nous remplaçons l'impératif par l'indicatif faute de quoi il faudrait supposer une omission dans la narration que l'exégèse restitue d'ailleurs : Moïse partit avec les fils d'Israël. Lorsqu'ils eurent traversé la mer, Dieu dit : « Laisse la mer... » (Tab., XXV, 121).

*Apaisée, rabw* : *masdar* à sens complexe : « calme, à sec, uni », etc. (voir FARM, p. 297).

V. 25 : Suspension : ils furent engloutis et...

V. 37 : *Tubba'* : nom sous lequel sont connus plusieurs souverains himiyarites (Yémen) sur lesquels nous possédons de très vagues renseignements, pour la plupart légendaires. Tout ce que nous savons c'est que l'un d'eux inquiéta les frontières de Byzance et de la Perse, poussant ses conquêtes jusqu'à Samarcande (cf. Tab., XXV, 128-129 ; ABFT, I, pp. 84-85).

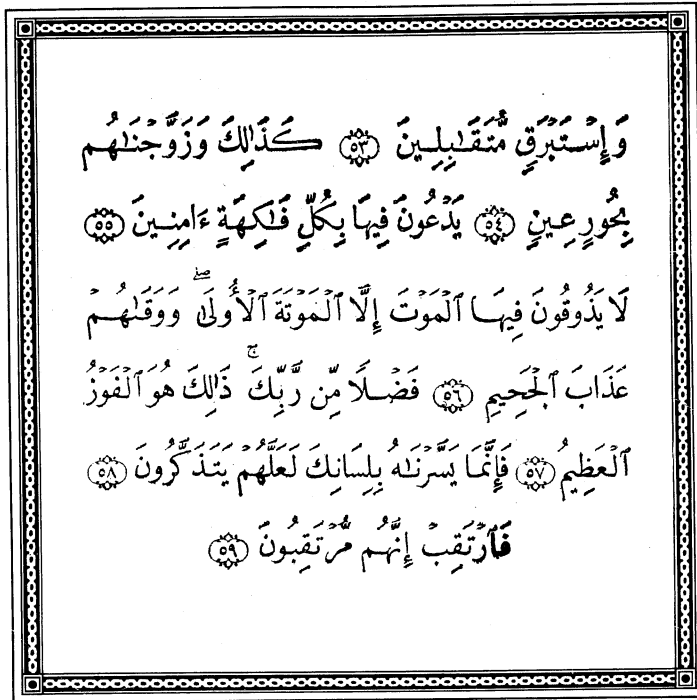
## (سورة الدخان)



39. C'est en toute vérité que nous les avons créés, mais la plupart [des hommes] ne savent pas.  
 40. Le jour de la décision sera le terme fixé pour [le rendez-vous] de tous,  
 41. jour où patron et client ne seront d'aucune utilité l'un pour l'autre et seront privés de tout secours,  
 42. exception faite de ceux à qui Dieu aura accordé sa miséricorde, car il est puissant et compatissant.  
 43. En vérité az-zaqqûm  
 44. sera la nourriture du pécheur.  
 45. Tel un métal en fusion, il bouillonnera dans les entrailles,  
 46. comme une eau portée à ébullition.  
 47. [Il sera dit au sujet du pécheur] : « Empoignez-le et conduisez-le sans ménagement au milieu de la  
 fournaise  
 48. et versez sur sa tête, comme supplice, de l'eau bouillante. »  
 49. [Et il lui sera dit] : « Goûte, donc, car [c'est bien] toi le puissant, le noble ! »  
 50. Voilà, en vérité, ce dont vous doutiez.  
 51. Ceux qui craignent Dieu seront [par contre] en une résidence sûre  
 52. [comprénant] des vergers et des sources.

- V. 40 : *Le jour de la décision* : le jour du Jugement dernier. Autre sens : « séparation ».
- V. 41 : *Où patron et client*, autre sens : « où les proches » (Ṭab., XXV, 130), « où les amis » (Jalâl, p. 658).
- V. 43 : *Az-zaqqûm*, genre de cactus, arbre de l'enfer (cf. S. XXXVII, 62). Il en sera question également plus loin (S. LVI, 52).
- V. 45 : *Un métal en fusion, mubl* : plomb, argent, etc., en fusion ; poix, huile ou tout autre liquide en ébullition (Ṭab., XXV, 131-132).
- V. 47 : [*Il sera dit...*] Ṭab., XXV, 133.
- V. 48 : Text. : « Versez sur sa tête du supplice de l'eau bouillante. »
- V. 49 : Cette ironique allusion visait, dit-on, 'Abû Jahl b. Hishâm, l'ennemi juré du Prophète (Ṭab., XXV, 134).
- V. 51 : *Résidence* : d'après la lecture de Kûfa et Baṣra : *maqâm*. Autre lecture (Médine) : *muqam* « séjour ».
- Sûre* : Sans crainte, sans passion, sans tristesse ni tentation (Ṭab., XXV, 135).
- V. 52 : [*Comprenant*], Ṭab., XXV, 135.

## (سورة الدخان)



53. Ils porteront des vêtements de satin et de brocart et [seront] les uns en face des autres.
54. Il en sera ainsi, et nous leur donnerons comme épouses des houris aux grands yeux noirs.
55. Là, ils [pourront] en toute quiétude solliciter toutes sortes de fruits.
56. Il n'y goûteront plus la mort, hormis la première [qu'ils auront connue].  
Dieu les aura préservés du supplice de la fournaise,
57. [à titre] de bienveillance de ton Seigneur [en leur faveur]. Voilà le suprême succès [pour eux].
58. Nous n'avons facilité [la récitation du Coran] dans ta langue que pour qu'ils réfléchissent.
59. Attends donc ! Eux aussi attendent.

V. 54 : *Des houris...* Cette nuance est implicite dans l'adjectif *ḥūr*, plur. de *ḥawrā*, femme de peau blanche et aux grands yeux noirs, ou encore aux grands yeux entourés de paupières naturellement noires pour désigner une femme aux grands yeux, sans autre nuance ; le descriptif employé est, entre autres, *'aynā'* (cf. THAF, p. 80).

Nous reviendrons plus loin sur le problème des houris.

V. 58 : *Dans ta langue*, text. : « par ta langue », que tu parles, l'arabe.  
*Pour qu'ils réfléchissent*, autre sens : « pour qu'ils se souviennent de Dieu et de ses prescriptions ».



## Sourate XLV

### *L'agenouillée (Aj-jâthiya)*



Soixante-cinquième dans l'ordre chronologique ; trente-sept versets d'inspiration mekkoise, sauf le quatorzième, révélé à Médine.

Elle tire son titre du verset 28 où il est question de communauté agenouillée.

### CANEVAS

Dieu : Ses attributs ; Ses bienfaits ; a révélé le Coran ; le royaume des cieux et de la terre lui appartient ; il donne la vie et la mort : 2, 12-13, 19, 26, 36-37.

La création : n'a pas été faite en vain : 22.

Les signes tirés de la création : 3-5, 13.

L'homme : qu'il fasse le bien ou le mal, c'est pour ou contre lui ; il ne sait pas : 15, 26.

Le Coran : révélation émanant de Dieu ; malheur à celui qui dédaigne ses versets ; c'est une direction et une miséricorde pour les hommes : 2, 6-11, 20.

Muhammad : placé par Dieu sur la voie de la vérité et de la loi découlant de l'ordre de Dieu : 18, 24, 28.

Les juifs : Dieu les a choisis parmi les autres peuples, leur a donné l'Écriture et la prophétie, et leur a prescrit une saine nourriture. Mais ils se sont divisés, étant jaloux les uns des autres. Dieu tranchera leur différend dans la vie future : 16-17.

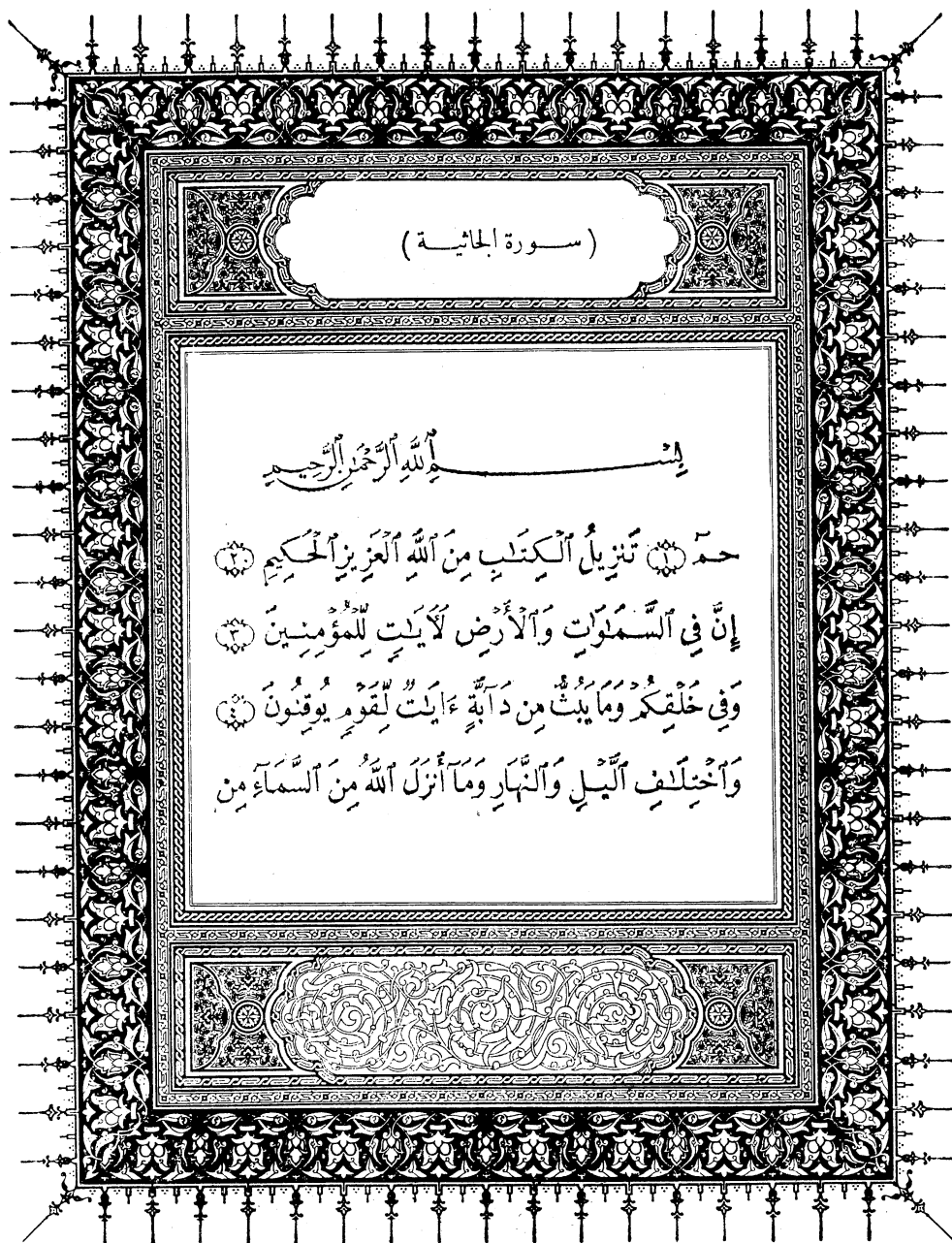
Les impies : leur incrédulité ; leur objection à l'idée de vie future : 19, 23-25, 31-35.

L'Heure : 27, 32.

Le jugement dernier : 21, 28-34.

L'enfer : 34-35.





*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. H.M. (Hâ-Mim).
2. La révélation du Coran émane de Dieu tout-puissant et sage par excellence.
3. En vérité, il y a dans les cieux et la terre des signes pour ceux qui ont la foi.
4. Dans votre création et celle des bêtes il y a [aussi] des signes pour ceux qui [croient] avec certitude.
5. De même dans l'alternance de la nuit et du jour, dans ce que Dieu fait descendre du ciel comme subsistance par laquelle il revivifie la terre sèche, dans le déploiement des vents, [il y a] des signes pour des gens qui raisonnent.

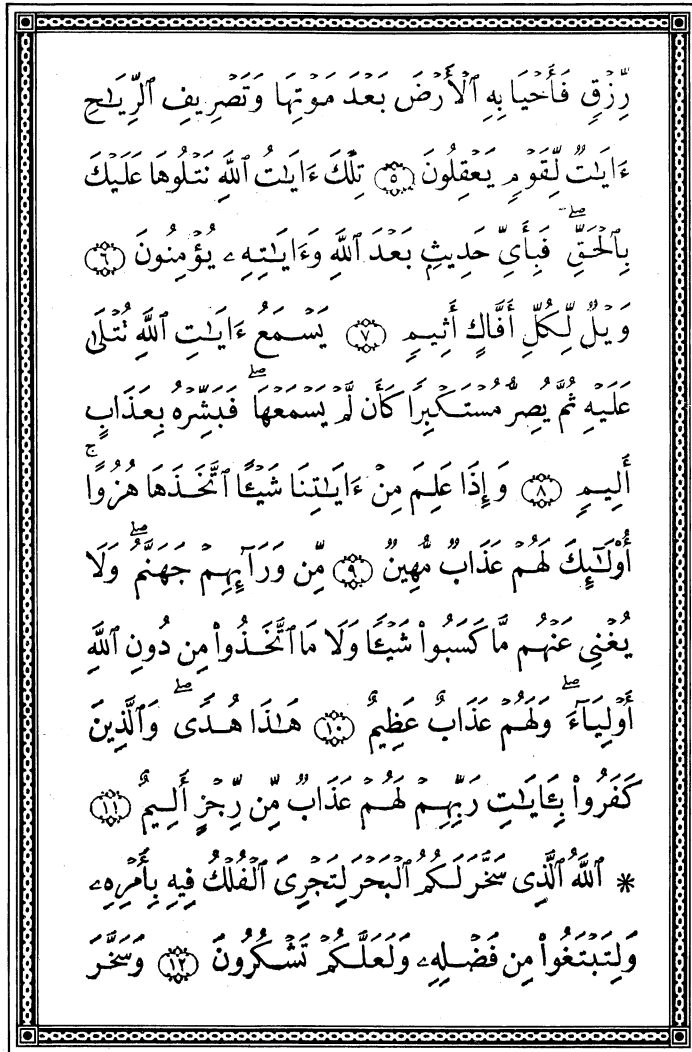
V. 1 : *H. M.* (cf. S. II, 1).

V. 2 : *Du Coran*, text. : « du Livre [par excellence] ».

V. 5 : *Subsistance* : la pluie.

*Sèche*, text. : « après sa mort ».

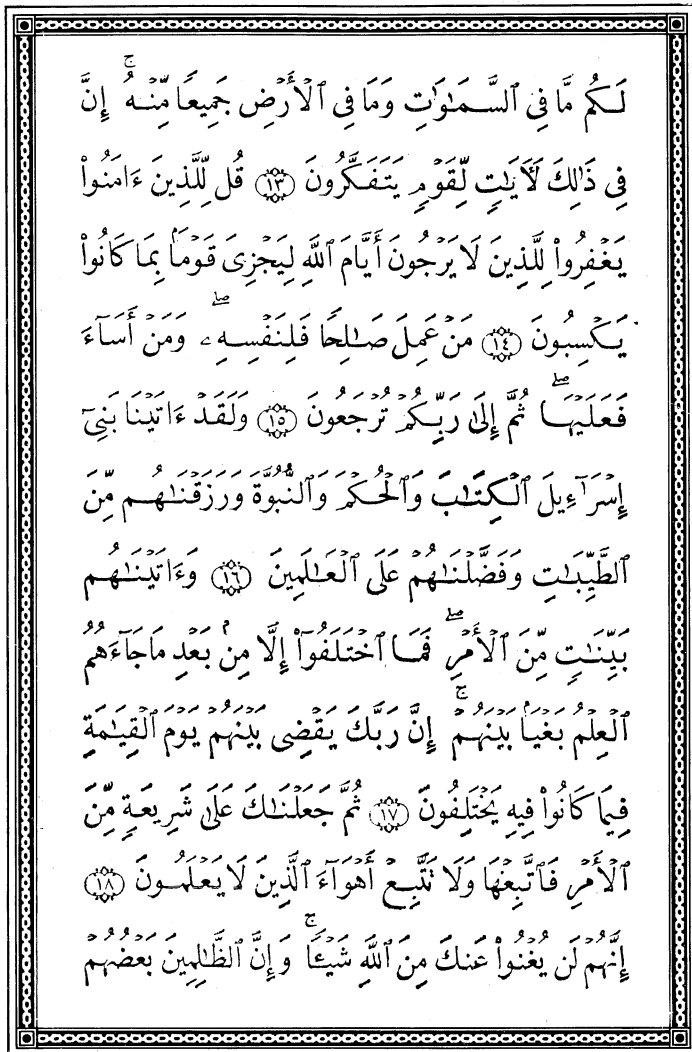
## (سورة الحاثية)



6. Voilà les versets de Dieu que nous te récitons en toute vérité. A quel entretien et à quels signes ajouteront-ils foi, après ceux de Dieu ?
7. Malheur à tout imposteur chargé de péchés !
8. Il entend réciter [à son intention] les versets de Dieu et persiste [néanmoins] dans son dédain, comme s'il ne les avait jamais entendus. Annonce-lui un supplice douloureux.
9. Retient-il quelques-uns de nos versets, il les tourne en dérision. A ceux-là [est réservé] un châtement avilissant.
10. La gêbenne est à leurs trousses. Ce qu'ils possèdent ne leur servira à rien, non plus que les patrons qu'ils se sont donnés [comme divinités] en dehors de Dieu. Un terrible châtement leur [est réservé].
11. Ce [Coran] est une bonne direction et ceux qui récusent les versets de leur Seigneur auront le supplice d'un châtement terrible.
12. [C'est] Dieu qui vous a soumis la mer pour que les vaisseaux y voguent avec sa permission, pour que vous recherchiez [, en vous livrant au commerce, un effet de] sa bienveillance et pour que vous soyez reconnaissants.
13. Il vous a soumis ce qui est dans les cieux et sur la terre, car tout [procède] de lui. Il y a en cela, certes, des signes pour des gens qui réfléchissent.

V. 13 : [*Procède*] de lui, Tab., XXV, 143.

## (الجزء الخامس والعشرون)



14. [Prophète] ! Dis à ceux qui croient de pardonner à ceux qui n'espèrent rien des journées d'Allah. Il les rétribuera pour ce qu'ils se seront acquis.
15. Quiconque accomplit une bonne action [le fait] pour lui-même ; quiconque fait le mal [le fait] contre lui-même. Vous serez ramenés vers votre Seigneur !
16. Nous accordâmes aux fils d'Israël l'Écriture, la sagesse, la prophétie, nous leur procurâmes une nourriture agréable et les préférâmes à [tous] les peuples.
17. Nous leur fîmes parvenir des preuves de l'ordre. Ils ne furent en désaccord, par suite d'une mutuelle insolence, qu'après avoir reçu la science. Ton Seigneur tranchera, le jour de la résurrection, leur différend.
18. Nous t'avons, ensuite, placé sur la voie de l'ordre. Suis-la ! Ne suis pas les passions de ceux qui ne savent pas !
19. Jamais [les ignorants] ne te seront de quelque utilité contre Dieu. Les injustes sont solidaires les uns des autres et Dieu est solidaire des hommes pieux.

V. 14 : *Des journées d'Allah* : les événements que Dieu peut faire arriver (Tab., XXV, 144).

Ce verset fut révélé à Médine ou plus précisément au cours de la campagne dirigée contre la tribu des Banû Mustaliqa (S. XXIII, 11). Un esclave de 'Abdallah b. 'Ubay, envoyé chercher de l'eau, mit beaucoup de temps pour revenir. A son retour, son maître lui en demanda la raison. L'esclave répondit que le serviteur de 'Omar s'était placé sur la margelle du puits et ne l'avait quittée qu'après avoir rempli les outres du Prophète, d'Abû Bakr et de son maître, et que de ce fait il avait dû attendre. 'Abdallah b. 'Ubay, qui détestait Muḥammad et ses compagnons, fit cette réflexion : « Oui, engraisse ton chien et il finira par te dévorer ! » L'ayant appris, 'Omar se saisit de son sabre et voulut aller lui demander une explication. La révélation de ce verset mit fin à son intention. D'autres mobiles sont cités (Râs., XXVII, 263) comme liés à la révélation de ce verset qui n'est pas de portée générale (Tab. XXV, 144) et ne s'applique qu'aux faits et offenses négligeables ou trop personnelles. Il fut d'ailleurs abrogé par les S. II, 190-193 ; VIII, 57 ; IX, 12, etc.

V. 16 : *La sagesse*, autre sens : « le pouvoir, la faculté de dominer, de gouverner ».

*A [tous] les peuples*, text. : « aux mondes ».

V. 17 : *L'ordre*, du commandement, des lois imposées antérieurement (Tab., XXV, 146).

V. 18 : *De l'ordre* : du commandement, des lois imposées antérieurement (Tab., XXV, 146).

## (سورة الحائثية)

أُولِيَاءَ بَعْضٍ وَاللَّهُ وَلِيُّ الْمُتَّقِينَ ﴿١٩﴾ هَذَا بَصِيرَةٌ لِلنَّاسِ  
 وَهُدًى وَرَحْمَةٌ لِقَوْمٍ يُوقِنُونَ ﴿٢٠﴾ أَمْ حَسِبَ الَّذِينَ  
 اجْتَرَحُوا السَّيِّئَاتِ أَنْ نَجْعَلَهُمْ كَالَّذِينَ ءَامَنُوا وَعَمِلُوا  
 الصَّالِحَاتِ سَوَاءً مَجْزَاهُمْ وَمَنَاتِهِمْ سَاءَ مَا يَحْكُمُونَ ﴿٢١﴾  
 وَخَلَقَ اللَّهُ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضَ بِالْحَقِّ وَلِتُجْزَىٰ كُلُّ  
 نَفْسٍ بِمَا كَسَبَتْ وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ ﴿٢٢﴾ أَفَرَأَيْتَ مَنِ اتَّخَذَ  
 إِلَهَهُ هَوَاهُ وَأَضَلَّهُ اللَّهُ عَلَىٰ عِلْمٍ وَخَتَمَ عَلَىٰ سَمْعِهِ وَقَلْبِهِ  
 وَجَعَلَ عَلَىٰ بَصَرِهِ غِشَاوَةً فَمَنْ يَهْدِيهِ مِنْ بَعْدِ اللَّهِ أَفَلَا  
 تَذَكَّرُونَ ﴿٢٣﴾ وَقَالُوا مَا هِيَ إِلَّا حَيَاتُنَا الدُّنْيَا نَمُوتُ وَنَحْيَا  
 وَمَا يُبَلِّغُنَا إِلَّا الدَّهْرُ وَمَا لَهُم بِذَلِكَ مِنْ عِلْمٍ إِنْ هُمْ  
 إِلَّا يَظُنُّونَ ﴿٢٤﴾ وَإِذَا نُتُنَىٰ عَلَيْهِمْ ءَايَاتُنَا بَيِّنَاتٍ مَا كَانَ  
 جِجَّتَهُمْ إِلَّا أَنْ قَالُوا اسْتَوْنَا بِإِنبِيَآءِنَا إِنْ كُنْتُمْ صَادِقِينَ ﴿٢٥﴾

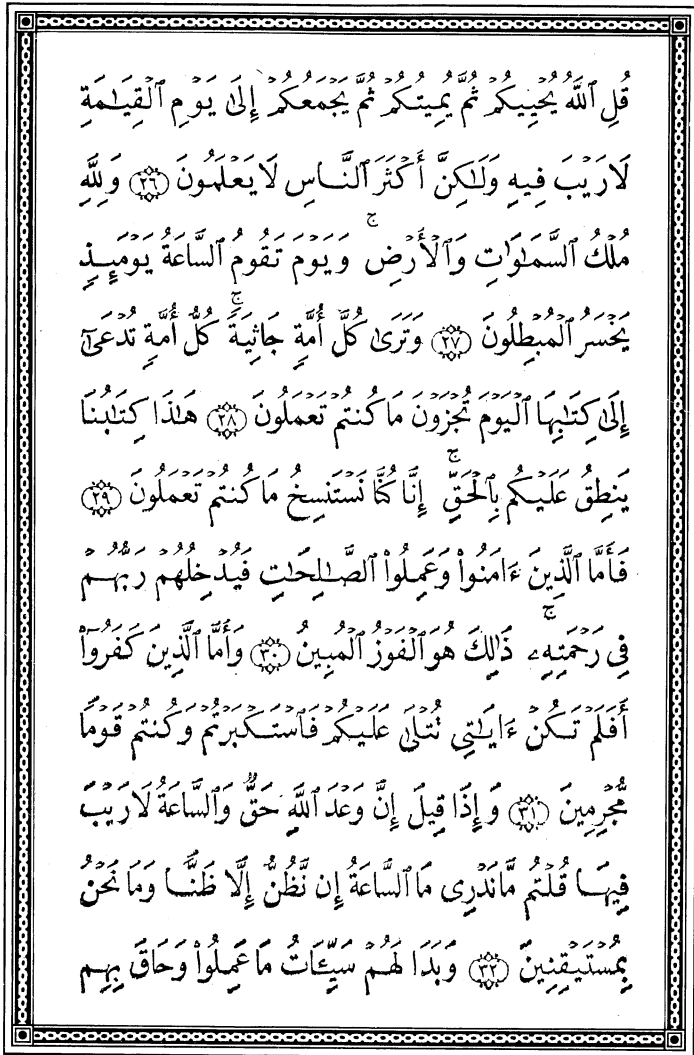
20. Ce [Coran] est [une source] de clarté pour les hommes, une bonne direction et une miséricorde pour des gens qui croient avec certitude.
21. Ceux qui commettent de mauvaises actions s'imaginent-ils que nous les traiterons dans la vie comme dans la mort, à l'égal de ceux qui croient et font œuvre pie ? Comme ils jugent mal !
22. Dieu a créé les cieux et la terre en toute vérité, pour que chaque âme soit rétribuée selon ses œuvres ; les [hommes] ne seront nullement lésés.
23. Que penses-tu de celui qui fait de sa passion une divinité et que Dieu a sciemment égaré, en scellant son ouïe et son cœur, en mettant un bandeau sur sa vue ? Qui donc le guidera après Dieu ? Or ça, ne réfléchissez-vous pas ?
24. « Il n'y a pour nous, disent-ils, que la vie d'ici-bas. Nous mourons et nous vivons et seul le temps nous fera périr. » Ils n'en savent rien ; ils ne font que conjecturer.
25. Lorsque nos versets leur sont clairement récités, ils objectent, pour tout argument : « Ramenez-nous nos ancêtres, si vous êtes véridiques ! »

V. 23 : *Passion, hawâ* : « penchant, caprice, passion ». Le sens de ce terme a évolué et on le retrouve plus tard, au pluriel, avec le sens d'hérésie, d'errance.

V. 24 : *Nous mourons et nous vivons*. La succession insolite de ces deux verbes appelle quelques remarques. Les Arabes disent volontiers nous mourons et nous vivons avec le sens : nous laissons des enfants mâles qui prolongent notre vie après notre mort (Tab. XXV, 151-152). Dans les énumérations et par euphémisme, on garde pour la fin le terme propice.



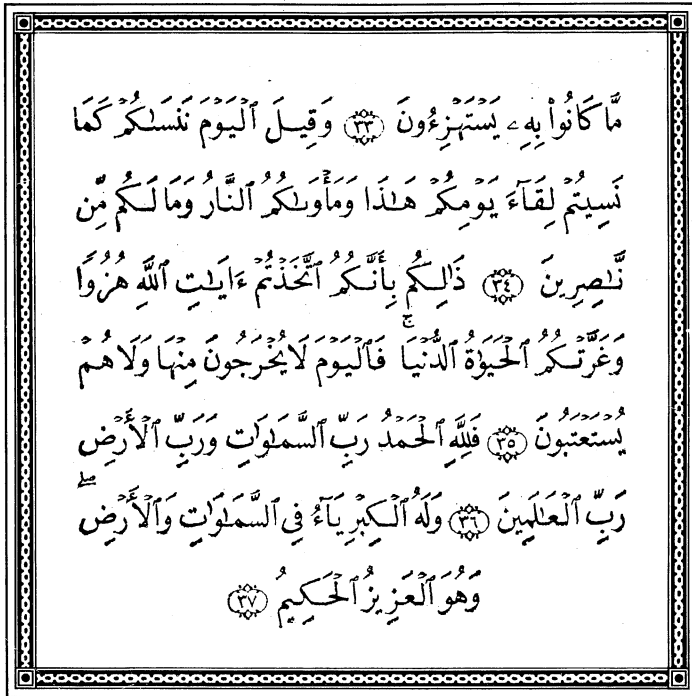
## (الجزء الخامس والعشرون)



26. Dis-leur : « Dieu vous donne la vie, puis vous fera mourir, puis vous réunira le jour de la résurrection, sur lequel il n'y a aucun doute. » Mais la plupart des hommes ne savent pas.
27. A Dieu appartient la royauté des cieux et de la terre et le jour où l'Heure sonnera, ce jour-là les négateurs perdront.
28. Tu verras alors chaque communauté agenouillée. Chaque communauté sera appelée devant son livre. En ce jour, vous serez rétribués pour ce que vous aurez fait.
29. Voilà notre livre ! En toute vérité, il se prononcera contre vous, car nous aurons enregistré tous vos actes.
30. Ceux qui auront cru et fait œuvre pie, leur Seigneur les recevra au sein de sa miséricorde. Voilà le succès éclatant !
31. Quant aux mécréants [il leur sera dit] : « Nos versets ne vous étaient-ils donc pas récités et ne leur [opposiez]-vous pas votre orgueil ? N'étiez-vous pas des criminels ?
32. « Ne disiez-vous pas, lorsqu'on affirmait que la promesse de Dieu était vraie, que sur [l'arrivée de] l'Heure il n'y avait aucun doute : "Nous ne savons pas ce qu'est l'Heure. Nous ne faisons que conjecturer. Nous n'en sommes pas certains !" »
33. Alors leur apparaîtra [la laideur] de leurs mauvaises actions et ils seront assaillis par l'objet même de leur persiflage.

V. 28 : *Son livre* : le livre où seront enregistrés les actes de chacun, bons ou mauvais (Tab., XXV, 156).

## (سورة الجاثية)



34. Il [leur] sera dit : « Aujourd'hui nous vous oublions comme vous avez [vous-mêmes] oublié la rencontre de votre jour que voici. Votre asile sera le feu et vous n'aurez personne pour vous porter secours.
35. « Cela parce que vous avez pris en moquerie les versets de Dieu, parce que la vie sur terre vous a abusés. » Ce jour-là ils ne seront pas arrachés à l'enfer et ils ne sauront être excusés.
36. Louange à Dieu, Seigneur des cieux, Seigneur de la terre, Seigneur des mondes !
37. A lui la grandeur dans les cieux et sur terre. Il est le Tout-Puissant, le Sage par excellence.



## Sourate XLVI

### *Al-'Ahqâf*



Soixante-sixième dans l'ordre chronologique ; trente-cinq versets (selon Zam., Tab.) ; trente-quatre (selon Râz., Jalâl) ; d'inspiration mekkoise, sauf les versets 10, 15 et 35 révélés à Médine.

Elle doit son titre au mot *'ahqâf* employé dans le verset 21, plur. de *hiqf* (petite caverne, excavation dans le flanc d'une montagne). Il désigne une région qu'il est difficile de situer d'une manière précise dans le vaste ensemble territorial que constitue l'Arabie du Sud. Les commentateurs, les auteurs de *sîra* et les historiens nous apprennent qu'il s'agit d'une région appelée aussi *Shihr*, s'étendant du *Hadramawt* jusqu'à la zone côtière sud-orientale du Yémen. Traversée par une rivière de même nom, elle aurait servi d'habitat aux 'Adites. Les indications fournies par les géographes arabes ne sont pas toutes concordantes. Le terme *'Ahqâf* désigne tantôt le *Hadramawt* lui-même, tantôt la région désertique comprise entre le *Hadramawt* et 'Umân (Oman). (Voir LANE, pp. 148-160.)

Une anecdote rapportée par Ibn al Kalbi, d'après Yâqût, laisse supposer qu'à l'époque du Prophète le terme *'ahqâf* était associé dans l'esprit des Bédouins du sud de l'Arabie à l'idée de montagnes ou de grottes.

Ajoutons que c'est dans cette région qu'aurait été enterré le prophète Hûd. Sa sépulture est encore l'objet, chaque année, de pieuses visites de pèlerins venant de toute l'Arabie du Sud (YAQM, t. I, pp. 115-116 ; Tab., XXV, 23).

### CANEVAS

Dieu : Ses attributs ; Ses bienfaits : 2, 8, 23, 33.

La création : œuvre en toute vérité de Dieu : 3, 33.

Les démons convertis : 29-32.

Les générations anéanties pour leur impiété : 6, 21-27.

L'homme : ses devoirs envers ses parents : 15-20.

Le Coran : révélation émanant de Dieu ; direction et miséricorde pour les hommes ; message servant d'avertissement de bonne nouvelle ; il confirme, en langue arabe, l'Écriture révélée à Moïse : 2, 7, 10-12, 30.

Muhammad : traité de sorcier et d'inventeur du Coran ; ne déroge pas à la règle et à la tradition de la prophétie, il n'est qu'un avertissement explicite ; doit persévérer à l'exemple des prophètes résolus : 7-9, 35.

Les autres prophètes : Hûd parmi les 'Adites : 21-25.

Les croyants : 13-16.

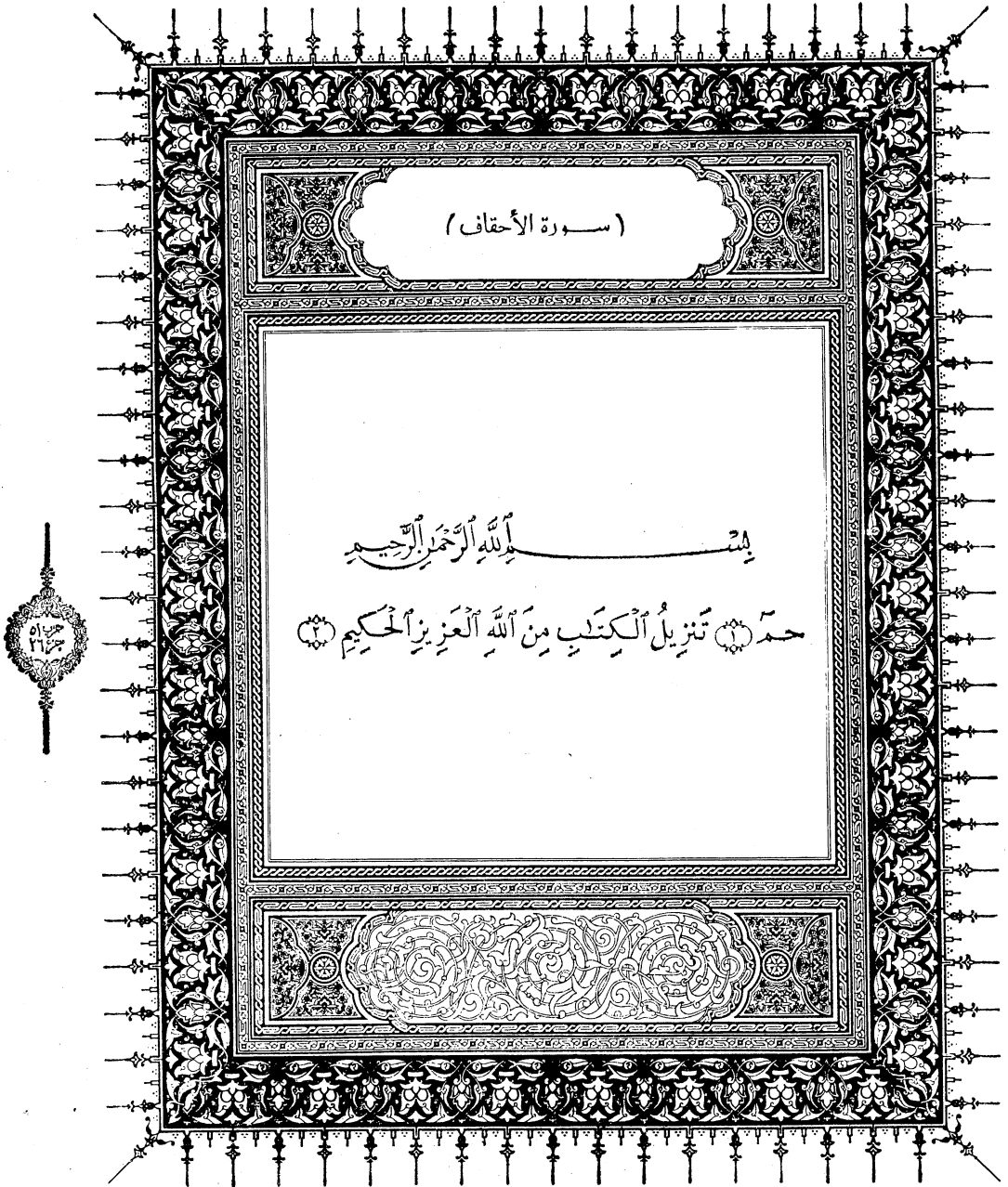
Les idolâtres : ne tiennent compte d'aucun avertissement ; exigent des miracles : 3-5, 7, 11, 28, 34.

L'Heure : 35.

Le jugement dernier : 5.

Le paradis : 14, 16.

L'enfer : 19-20, 34.



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compassant.*

1. H. M. (Hâ-Mîm).
2. La révélation du Coran [émane] de Dieu tout-puissant et sage par excellence.

V. I : *H. M., f. S.* II, I.

## (الجزء السادس والعشرون)

مَا خَلَقْنَا السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضَ وَمَا بَيْنَهُمَا إِلَّا بِالْحَقِّ  
 وَأَجَلٍ مُّسَمًّى وَالَّذِينَ كَفَرُوا عَمَّا أُنذِرُوا مُّعْرِضُونَ ﴿٣٠﴾  
 قُلْ أَرَأَيْتُمْ مَا تَدْعُونَ مِنْ دُونِ اللَّهِ أَرُونِي مَاذَا خَلَقُوا مِنَ  
 الْأَرْضِ أَمْ لَهُمْ شِرْكٌ فِي السَّمَوَاتِ أَتُنُونِ بِكِتَابٍ مِنْ  
 قَبْلِ هَذَا أَوْ أَثَرَةٍ مِنْ عِلْمٍ إِنْ كُنْتُمْ صَادِقِينَ ﴿٣١﴾ وَمَنْ  
 أَضَلُّ مِمَّن يَدْعُوا مِنْ دُونِ اللَّهِ مَنْ لَا يَسْتَجِيبُ لَهُمْ إِلَى  
 يَوْمِ الْقِيَامَةِ وَهُمْ عَنْ دُعَائِهِمْ غَافِلُونَ ﴿٣٢﴾ وَإِذَا حُشِرَ  
 النَّاسُ كَانُوا لَهُمْ أَعْدَاءً وَكَانُوا بِعِبَادَتِهِمْ كَافِرِينَ ﴿٣٣﴾  
 وَإِذَا نُنزِلَتْ عَلَيْهِمْ آيَاتُنَا بَيِّنَاتٍ قَالَ الَّذِينَ كَفَرُوا لِلْحَقِّ  
 لَمَّا جَاءَهُمْ هَذَا سِحْرٌ مُّبِينٌ ﴿٣٤﴾ أَمْ يَقُولُونَ افْتَرَاهُ قُلْ  
 إِنْ افْتَرَيْتُهُ فَلَا تَمْلِكُونَ لِي مِنَ اللَّهِ شَيْئًا هُوَ أَعْلَمُ بِمَا  
 تُفِضُونَ فِيهِ كَفَى بِهِ شَهِيدًا بَيْنِي وَبَيْنَكُمْ وَهُوَ الْغَفُورُ

3. Nous n'avons créé les cieux, la terre et ce qui est entre eux qu'en toute vérité et [pour] un terme fixé. [Mais] les mécréants se détournent des avertissements qui leur sont prodigués.
4. Dis [aux idolâtres] : « Voyez-vous celles que vous invoquez en dehors de Dieu ? Montrez-moi ce qu'elles ont créé de la terre. Aurai-elles une quote-part dans les cieux ? Apportez-moi un livre [qui a pu vous être transmis] avant celui-ci, si vous êtes véridiques ! »
5. Qui est plus égaré que ceux qui invoquent en dehors de Dieu [des divinités] qui ne les exauceront pas le jour de la résurrection, qui sont indifférentes à leurs invocations,
6. qui seront pour eux des ennemies, lorsque les hommes seront rassemblés et renieront leur adoration ?
7. Quand nos versets sont récités clairement à leur intention, les mécréants disent de la vérité qui leur est parvenue : « C'est une magie manifeste ! »
8. Ou ils disent : « Il l'a inventé ! » Réponds : « Si je l'ai inventé, vous ne disposez d'aucun moyen pour me [protéger] contre Dieu qui connaît bien ce que vous débitez à son sujet et suffit comme témoin entre vous et moi. Il est le Clément, le Compatissant par excellence. »

V. 4 : *Voyez-vous*, autre sens : « informez-ooi » (Jalâl, p. 665), dites-moi un peu, que pensez-vous de ce que, etc.

*Celles que* : les divinités ; text. : « ce que ».

*De la terre* : en fait de terre, quelque portion de terre.

*Un livre* : une Écriture révélée.

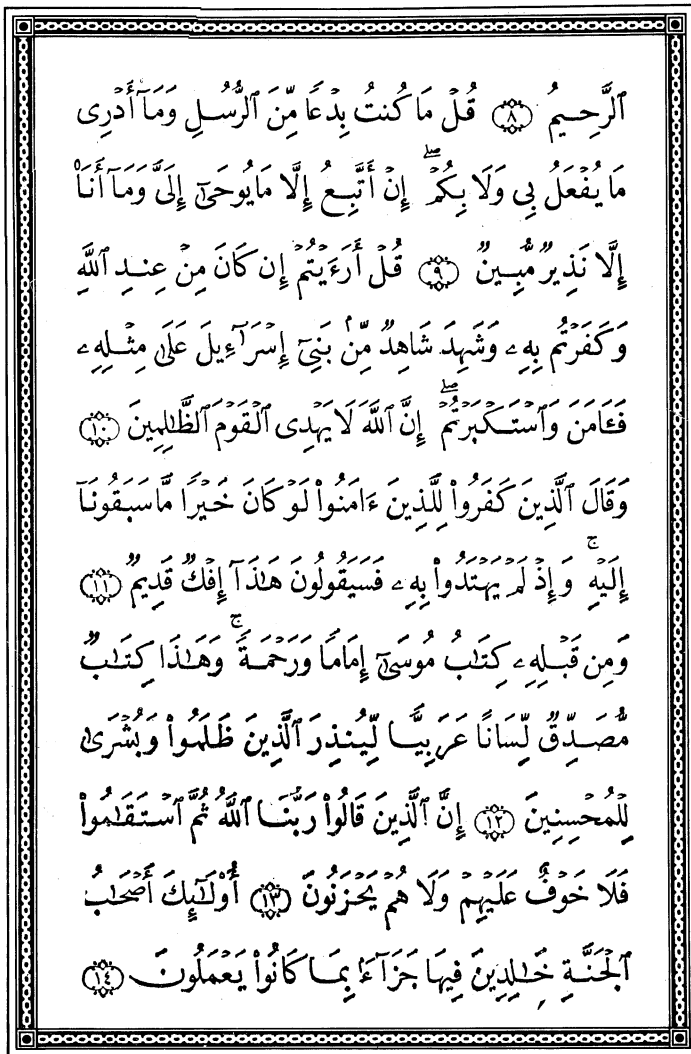
*Celui-ci* : le Coran.

V. 5 : *Indifférentes*, text. : « inattentives ».

V. 8 : *Il l'a inventé* : Muḥammad accusé d'avoir forgé le Coran.



## (سورة الأحقاف)



9. Dis : « Je ne constitue nullement une innovation parmi les envoyés [de Dieu]. J'ignore ce qui sera fait de moi et de vous. Je ne fais que suivre ce qui m'est révélé et ne suis qu'un avertisseur édifiant. »
10. Dis : « Que direz-vous si [cette révélation s'avère] venir de Dieu et que vous n'y croyiez pas, qu'un témoin parmi les fils d'Israël en atteste la conformité [au Pentateuque] et y croie pendant que vous, vous le repoussez avec orgueil ? En vérité, Dieu ne guide point les injustes. »
11. Les infidèles disent : « Si [cette révélation] était [en elle-même] un bien, ils ne nous auraient point devancés [pour l'admettre]. » Mais, ne parvenant pas à se diriger selon ce message, ils disent : « C'est une vieille imposture ! »
12. Antérieurement au Coran [fut révélée] l'Écriture de Moïse, comme guide spirituel et comme miséricorde. Ce livre-ci confirme en langue arabe [le Pentateuque] et est une mise en garde pour les injustes, une bonne nouvelle pour ceux qui font le bien.
13. Ceux qui disent : « Notre Seigneur est Dieu ! » et agissent avec droiture ne seront ni inquiétés ni attristés.
14. Ceux-là seront les hôtes éternels du paradis, en récompense de leurs actes.

V. 10 : *Direz-vous*, text. : « voyez-vous, jugez-vous ».

*Un témoin parmi les fils d'Israël.* Il ne peut s'agir de 'Abdallah b. Sallâm, converti à Médine, la révélation de cette sourate étant antérieure à l'hégire, à moins que ce verset ne soit, comme des commentateurs l'affirment, d'inspiration médinoise (Râz., XXVIII, 9, Jalâl, p. 666). Tab., prudent comme toujours, place la supposition dans l'irréel : « Si Moïse, dans l'au-delà, reconnaissait la conformité du Coran au livre qu'il avait lui-même reçu de Dieu. » Néanmoins, il ne rejette pas formellement la première interprétation.

V. 11 : *Les infidèles.* Selon Tab. (XXVI, 13) il s'agit des riches notables de La Mekke, qui estimaient indigne d'eux d'embrasser l'Islâm, religion qui attirait, à leur point de vue, surtout la lie du peuple.

V. 12 : [*Le Pentateuque*], Tab., XXVI, 14.

## (الجزء السادس والعشرون)

وَوَصَّيْنَا الْإِنْسَانَ بِوَالِدَيْهِ إِحْسَانًا حَمَلَتْهُ أُمُّهُ كُرْهًا  
 وَوَضَعَتْهُ كُرْهًا وَحَمَلُهُ وَفِصْلُهُ ثَلَاثُونَ شَهْرًا حَتَّىٰ إِذَا  
 بَلَغَ أَشُدَّهُ وَبَلَغَ أَرْبَعِينَ سَنَةً قَالَ رَبِّ أَوْزِعْنِي أَنْ أَشْكُرَ  
 نِعْمَتَكَ الَّتِي أَنْعَمْتَ عَلَيَّ وَعَلَىٰ وَالِدَيَّ وَأَنْ أَعْمَلَ صَالِحًا  
 تَرْضَاهُ وَأَصْلِحْ لِي فِي ذُرِّيَّتِي إِنِّي تُبْتُ إِلَيْكَ وَإِنِّي  
 مِنَ الْمُسْلِمِينَ ﴿١٥﴾ أُولَٰئِكَ الَّذِينَ نَتَقَبَّلُ عَنْهُمْ أَحْسَنَ  
 مَا عَمِلُوا وَنَتَجَاوَزُ عَنْ سَيِّئَاتِهِمْ فِي أَصْحَابِ الْجَنَّةِ وَعَدَّ  
 الصَّدَقِ الَّذِي كَانُوا يُوعَدُونَ ﴿١٦﴾ وَالَّذِي قَالَ لِوَالِدَيْهِ  
 أَيُّ لَكُمْ أَعْدَانِي أَنْ أُنَجَّجَ وَقَدْ خَلَّتِ الْقُرُونُ مِنْ  
 قَبْلِي وَهِيَ يَسْتَعِثَّانِ اللَّهُ وَيَلِكَ ءَامِنٌ إِنَّ وَعْدَ اللَّهِ حَقٌّ  
 فَيَقُولُ مَا هَذَا إِلَّا أَسْطِيرُ الْأَوَّلِينَ ﴿١٧﴾ أُولَٰئِكَ الَّذِينَ  
 حَقَّ عَلَيْهِمُ الْقَوْلُ فِي أُمِّ قَدْ خَلَّتْ مِنْ قَبْلِهِمْ مِنْ

15. Nous avons recommandé à l'homme de traiter avec bienveillance son père et sa mère. Sa mère le porte [en son sein] péniblement et péniblement lui donne naissance. Sa gestation et son allaitement durent trente mois. Quand il atteint sa pleine force, à quarante ans, il dit : « Seigneur, fais que je sois reconnaissant [envers toi] pour les bienfaits dont tu nous as comblés mes père et mère et moi-même, et que je fasse une œuvre agréable pour toi ! Fais que ma postérité soit de moralité saine. Je reviens repentant vers toi et me déclare musulman. »
16. C'est de ceux-là que nous agréerons les œuvres les plus méritoires en passant outre sur leurs fautes ; [ils seront] parmi les hôtes du paradis en vertu de la promesse véridique qui leur a été faite.
17. Quant à celui qui, [entendant] son père et sa mère implorer Dieu en sa faveur et dire : « Malheureux, crois ! La promesse de Dieu est vraie », leur répond : « Fi de vous ! [allez-vous] me promettre que je sortirai [de mon tombeau], alors que [tant] de générations sont déjà passées avant moi [sans que personne fut ressuscité] ? Il n'y a là que des fables [remontant] aux anciens ! »
18. [celui-là sera de] ceux qui auront justifié l'arrêt [de damnation] appliqué à de précédentes communautés parmi les démons et les hommes. Ce seront les perdants.

V. 15 : *Péniblement* (Jalâl, p. 666), text. : « par contrainte, contre son gré ».

Verset apparemment brisé et qu'on retrouve partiellement aux S. XXIX, 8 et XXXI, 14, son début est de portée générale et la suite de portée particulière. Il n'acquiert son unité de sens que si on le rattache aux trois versets qui suivent et si l'on songe aux circonstances de sa révélation : le fils aîné d'Abû Bakr, 'Abdu-r-Rahmân, était un des adversaires les plus farouches de l'Islâm à ses débuts, malgré les exhortations de son père et de sa mère 'Umm Rummân. Il répondit insolemment à leur appel en disant : « Puisque Muḥammad parle de résurrection, faites donc ressusciter mon grand-père Jud<sup>h</sup>ân et mon aïeul 'Uthmân ! » D'où la recommandation exprimée au début de ce verset : « Soyez bienveillants et courtois envers vos parents et n'oubliez pas la peine endurée par votre mère en vous donnant le jour ». Après plusieurs années de vive opposition, 'Abdu-r-Rahmân se convertit à l'Islâm. Il avait alors quarante ans. La deuxième partie du verset fait allusion à son repentir, à sa piété et à ses prières (Jalâl, pp. 666-667 ; Zam., III, 446). Selon Râz (XXVIII, 19-21), il s'agirait d'Abû Bakr lui-même. Cette dernière opinion est confirmée par Tab. (XXVI, 17).

*Fais que*, text. : « inspire-moi, fais que je sois disposé à ».

*Soit de moralité saine*, text. : « améliore, réforme ». L'exégèse interprète ainsi cette expression : « fais que mes enfants soient croyants, obéissants et soumis à tes prescriptions » (Tab., XXVI, 17).

V. 17 : Nous avons légèrement modifié, dans notre traduction, la succession des propositions dans le verset.

## (سورة الأحقاف)

أَلْحِنِّ وَالْإِنِّسِ إِنَّهُمْ كَانُوا خَالِسِينَ ﴿١٩﴾ وَلِكُلِّ دَرَجَةٍ  
 مِمَّا عَمِلُوا وَلِيُوفِّيَهُمْ أَعْمَلَهُمْ وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ ﴿٢٠﴾  
 وَيَوْمَ يُعْرَضُ الَّذِينَ كَفَرُوا عَلَى النَّارِ أَذْهَبْتُمْ طِبَابْتَكُمْ  
 فِي حَيَاتِكُمُ الدُّنْيَا وَأَسْتَمْتَعْتُمْ بِهَا فَالْيَوْمَ يُجْزَوْنَ عَذَابَ  
 أَلْهُونٍ بِمَا كُنْتُمْ تَسْتَكْبِرُونَ فِي الْأَرْضِ بِغَيْرِ الْحَقِّ  
 وَبِمَا كُنْتُمْ تَفْسُقُونَ ﴿٢١﴾ \* وَأَذْكُرْ أَخَا عَادٍ إِذْ أَنْذَرَ  
 قَوْمَهُ بِالْأَحْقَافِ وَقَدْ خَلَّتِ النَّذْرُ مِنْ بَيْنِ يَدَيْهِ وَمِنْ  
 خَلْفِهِ إِلَّا تَعْبُدُوا إِلَّا اللَّهَ إِنَِّّي أَخَافُ عَلَيْكُمْ عَذَابَ  
 يَوْمٍ عَظِيمٍ ﴿٢٢﴾ قَالُوا اجْتَنَبْنَا لِنَافِكًا عَنْ ءَاهِتِنَا فَاتِنَا  
 بِمَا تَعِدُنَا إِنْ كُنْتَ مِنَ الصَّادِقِينَ ﴿٢٣﴾ قَالَ إِمَّا أَعْلَمُ  
 عِنْدَ اللَّهِ وَأَبْلِغُكُمْ مَا أُرْسِلْتُ بِهِ وَلَكِنِّي أَرِيتُمْ قَوْمًا  
 تَجْهَلُونَ ﴿٢٤﴾ فَلَمَّا رَأَوْهُ عَارِضًا مُسْتَقْبِلَ أَوْدِيَّتِهِمْ قَالُوا



19. Chacun d'eux occupera un rang correspondant à ses actes. Dieu les paiera exactement selon leurs œuvres ; ils ne seront point lésés.
20. Le jour où les mécréants seront exposés au feu, il leur sera dit : « Vous avez dilapidé vos biens précieux en votre vie sur terre et vous en avez joui pleinement. Vous [recevez] aujourd'hui le supplice de l'ignominie pour vous être enflés d'orgueil sur terre et vous être livrés au vice. »
21. Rappelle le souvenir du contribute des 'Adites lorsqu'il mit en garde son peuple à Al-'Ahqâf, après que furent passés des prophètes [qui prêchèrent] avant et après lui : « N'adorez que Dieu ! Je crains pour vous un châtement immense ! »
22. « Viens-tu, lui dirent les 'Adites, nous détourner de nos divinités ? Fais donc arriver ce dont tu nous menaces, si tu es du nombre des véridiques ! »
23. « Dieu seul, répondit Hûd, en a connaissance ; je vous transmets [un message] dont je suis chargé. Mais je vois [bien] que vous êtes des ignares. »
24. Lorsqu'ils virent [le châtement semblable à] un nuage s'approchant de leurs vallées, ils s'écrièrent : « C'est un nuage chargé de pluie pour nous ! » [Il leur fut dit] : « Il n'en est rien ; c'est ce que vous demandiez, avec impatience ! un vent chargé d'un supplice douloureux,

V. 19 : *Chacun d'eux occupera un rang*, text. : « à chacun des degrés suivant ce qu'ils ont fait ».

V. 20 : *Vos biens précieux*, text. : « vos agréables ».

*En votre vie sur terre*, text. : « en la vie la plus prochaine, en la vie ici-bas ».

V. 21 : Le prophète Hûd (cf. S. VII, 65), text. : « le frère de 'Ad ».

Cf. titre et introduction de cette sourate.

V. 23 : Dieu seul connaît le moment où ces menaces se réaliseront (Ṭab., XXVI, 25).

V. 24 : *Un nuage, 'arid* : terme technique désignant un nuage isolé dans le ciel ou à l'horizon (AUBM, p. 222 ; Waj., p. 669).

## (الجزء السادس والعشرون)

هَذَا عَارِضٌ مُّطْرُنَا بَلْ هُوَ مَا اسْتَعْجَلْتُمْ بِهِ رِيحٌ فِيهَا  
 عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٢٤﴾ تَدْمِرُ كُلَّ شَيْءٍ بِأَمْرِ رَبِّهَا فَأَصْبَحُوا  
 لَا يُرَىٰ إِلَّا مَسَكِنُهُمْ كَذَلِكَ نَجْزِي الْقَوْمَ الْمُجْرِمِينَ ﴿٢٥﴾  
 وَلَقَدْ مَكَّنَّهُمْ فِيمَا إِنْ مَكَّنَّاكُمْ فِيهِ وَجَعَلْنَا لَهُمْ سَمْعًا  
 وَابْصُرًا وَافْعَادَةً فَمَا أَغْنَىٰ عَنْهُمْ سَمْعُهُمْ وَلَا أَبْصَرُهُمْ وَلَا  
 أَفْعَادَتُهُمْ مِنْ شَيْءٍ إِذْ كَانُوا يَجْحَدُونَ بِآيَاتِ اللَّهِ وَحَاقَ  
 بِهِمْ مَا كَانُوا بِهِ يَسْتَهْزِئُونَ ﴿٢٦﴾ وَلَقَدْ أَهْلَكْنَا مَا حَوْلَكُمْ  
 مِنَ الْقُرَىٰ وَصَرَّفْنَا الْآيَاتِ لَعَلَّهُمْ يَرْجِعُونَ ﴿٢٧﴾  
 فَلَوْلَا نَصْرُهُمُ الَّذِينَ اتَّخَذُوا مِنْ دُونِ اللَّهِ قُرْبَانًا آلِهَةً  
 بَلْ ضَلُّوا عَنْهُمْ وَذَلِكَ إِفْكُهُمْ وَمَا كَانُوا يَفْتَرُونَ ﴿٢٨﴾  
 وَإِذْ صَرَّفْنَا إِلَيْكَ نَفْرًا مِنْ الْجِنِّ يَسْتَمِعُونَ الْقُرْآنَ  
 فَلَمَّا حَضَرُوهُ قَالُوا أَنْصَبُوا فَلَمَّا قُضِيَ وَلَّوْا إِلَىٰ قَوْمِهِمْ

25. détruisant tout [sur son passage], selon la volonté de son Seigneur. » [Le lendemain] matin on ne voyait plus rien sauf [les traces de] leurs demeures. Ainsi nous rétribuons les criminels.
26. Nous les avons affermis en une position où nous ne vous avons pas placés. Nous leur avons donné l'ouïe, la vue et des cœurs. Mais ni leur ouïe, ni leur vue, ni leurs cœurs ne leur ont servi à quelque chose, ayant nié les signes de Dieu. Ils furent cernés par l'objet même de leurs moqueries.
27. Nous avons fait périr les cités autour de vous. [Auparavant] nous avons multiplié les signes [à leur intention] afin qu'elles vinssent à résipiscence.
28. Que n'ont-elles été secourues par ceux qu'elles s'étaient données comme divinités [pouvant] les rapprocher [de Dieu] ? Or, elles disparurent et voilà ce que fut leur imposture et ce qu'elles inventaient.
29. [Souviens-toi] lorsque nous dirigeâmes vers toi une dizaine de génies pour écouter le Coran. Ayant assisté à [sa récitation] ils s'écrièrent : « Silence ! » Lorsqu'elle eut pris fin, ils retournèrent vers leur peuple pour l'avertir.

V. 25 : *Demeures*. Dans les parlers nomades, le terme *masākin* (sing. *maskan*, demeure) désigne les traces d'un campement abandonné.

V. 27 : *Les cités*, comme Hijr, Sodome, Gomorrhe, etc.

V. 29 : Sur les traditions et l'interprétation de ce verset, qui est en rapport avec le grave échec du Prophète à Ta'if et son découragement, sur le chemin du retour, on se reportera à Tab. (XXVI, 31-33), Râz. (XXVIII, 31-32).



## (سورة الأحقاف)

مُنذِرِينَ ﴿٢٩﴾ قَالُوا يَلْقَوْنَآ إِنَّا سَمِعْنَا كِتَابًا أُنزِلَ مِن  
 بَعْدِ مُوسَىٰ مُصَدِّقًا لِّمَا بَيْنَ يَدَيْهِ يَهْدِي إِلَى الْحَقِّ وَإِلَى  
 طَرِيقٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿٣٠﴾ يَلْقَوْنَآ أَجْبُوا دَاعِيَ اللَّهِ وَآمَنُوا  
 بِهِ يَغْفِرَ لَكُمْ مِّن ذُنُوبِكُمْ وَيُجِرْكُمْ مِّنْ عَذَابِ أَلِيمٍ ﴿٣١﴾  
 وَمَنْ لَا يُجِبْ دَاعِيَ اللَّهِ فَلَيْسَ بِمُعْجِزٍ فِي الْأَرْضِ وَلَيْسَ  
 لَهُ مِن دُونِهِ أَوْلِيَاءُ أُولَٰئِكَ فِي ضَلَالٍ مُّبِينٍ ﴿٣٢﴾  
 أُولَٰئِكَ يَرَوْنَ أَنَّ اللَّهَ الَّذِي خَلَقَ السَّمٰوٰتِ وَالْأَرْضَ وَلَمْ  
 يَعْ يَخْلُقْهُنَّ يَقْدِرْ عَلَىٰ أَنْ يُحْيِيَ الْمَوْتَىٰ بَلَىٰ إِنَّهُ عَلَىٰ  
 كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴿٣٣﴾ وَيَوْمَ يُعْرَضُ الَّذِينَ كَفَرُوا عَلَىٰ  
 النَّارِ أَلَيْسَ هَٰذَا بِالْحَقِّ قَالُوا بَلَىٰ وَرَبِّنَا قَالَ فَذُوقُوا  
 الْعَذَابَ بِمَا كُنْتُمْ تَكْفُرُونَ ﴿٣٤﴾ فَاصْبِرْ كَمَا صَبَرَ أُولَٰئِكَ  
 الْعَزْمِ مِنَ الرُّسُلِ وَلَا تُسْتَعْجِلْ لَهُمْ كَانَهُمْ يَوْمَ يَرَوْنَ

30. « O notre peuple ! dirent-ils, nous avons entendu [la récitation] d'une Écriture révélée après Moïse, confirmant [les messages] antérieurs. Elle conduit vers la vérité par une voie droite.
31. « O notre peuple ! répondez au prédicateur de Dieu et ayez confiance en lui ! [Dieu] vous pardonnera [une partie] de vos péchés et vous accordera un asile contre un cruel châtement.
32. « Quiconque refuse de répondre au prédicateur de Dieu, ne réduira pas [Dieu] à l'impuissance sur terre et n'aura d'autres maîtres en dehors de lui. Ceux-là seront dans un égarement manifeste. »
33. Ne voient-ils pas que Dieu a créé les cieux et la terre sans [ressentir] de fatigue et est capable de rendre la vie aux morts ? Mais si, car il est omnipotent.
34. Le jour où les mécréants seront exposés au feu [il leur sera dit] : « N'est-ce pas la vérité ? » Ils répondront : « Mais si, par notre Seigneur ! » Dieu dira : « Goûtez le châtement en punition de votre infidélité ! »
35. Patiente à l'exemple des hommes résolus parmi les envoyés [de Dieu] et ne cherche pas à bâter [l'arrivée] du châtement réservé aux [infidèles]. Le jour où ils verront ce qui leur est promis, il leur semblera n'avoir [attendu] qu'une heure. [Voilà un] message ! Qui périra, hormis les pervers ?

V. 30 : *Par une voie droite*, text. : « elle conduira vers la vérité et vers une voie droite ».

V. 32 : Text. : « Quiconque ne répondra pas au prédicateur de Dieu, ne réduira pas Dieu à l'impuissance sur terre... » (Jalâl, p. 670).

(الجزء السادس والعشرون)





## Sourate XLVII

*Muhammad*



Quatre-vingt-quinzième dans l'ordre chronologique : trente-huit versets d'inspiration médinoise, sauf le verset 13 révélé entre La Mekke et Médine, lors de l'émigration (hégire, juillet 622). Elle doit son titre, au verset 2. Elle est connue aussi sous le nom de « sourate du combat », par référence au verset 20.

Nous saisissons à propos de ce titre l'occasion de donner quelques éclaircissements sur la vie du Prophète de l'Islâm, puisque, contrairement à l'usage observé d'ordinaire dans les traductions du Coran, nous n'avons pas fait de sa biographie une introduction à ce travail qui se veut avant tout respectueux des traditions de l'Islâm. Aucun texte intégral du Coran (*Mushaf*) n'est précédé, en effet, dans le monde musulman d'hier et d'aujourd'hui de la moindre allusion à la biographie de Muḥammad, attendu que le Coran, parole de Dieu (*Kalâmu-l-Llâh*), n'est considéré dans l'esprit d'aucun musulman comme l'œuvre de Muḥammad, mais comme un divin message reçu par révélation et transmis fidèlement par lui. Le Coran, pour le musulman, est l'œuvre de Dieu. Muḥammad fut son envoyé (*Rasûl*) pour le communiquer comme mémoration (*zîkr*) aux hommes sans aucune discrimination de race, de fortune, ni de sexe.

### MUḤAMMAD (*Dieu le bénisse et le sauve*<sup>(1)</sup>)

On comprendra que dans un travail exégétique comme celui-ci, la vie du prophète de l'Islâm soit étudiée avec plus de détails que les Prophètes dont se réclament les autres religions et dont la biographie a été esquissée dans ce qui précède. On comprendra aussi que sa noble figure nimbée de lumière, sa haute silhouette d'apôtre de l'humanité tout entière, dans le temps et l'espace, la place privilégiée qu'il occupe — Dieu le bénisse et le sauve — dans le cœur des hommes et des femmes, des vieux et des jeunes, des riches et des pauvres de sa communauté ('umma), quelle que soit leur race, en quelque lieu de la terre où ils vivent, ne peuvent être mises en relief qu'en fonction du milieu géographique, historique et culturel où il naquit, d'après les sources historiques spécifiquement musulmanes et la conception poétique non exempte d'amour et de légendes que ses adeptes (*zumra*) se font de lui.

Nous avons donc, à examiner, dans ce qui va suivre — in shâ Allah<sup>(2)</sup> et le milieu qui le vit naître et où il eut à accomplir sa mission et un des plus beaux panégyriques que la piété musulmane lui ait consacrés. Pour compléter autant que possible la sommaire biographique que nous lui consacrons, il nous paraît utile de faire état des témoignages portés sur lui par quelques grands penseurs européens.

(1). Cette formule est prescrite par le Coran XXXIII, 56. La tradition prescrit, sous peine d'être exclu de la communauté du Prophète, de la prononcer chaque fois que son nom est prononcé.

(2). Cette formule dont nous avons fréquemment usé est conforme à la foi musulmane. L'homme propose et Dieu dispose.

I  
LE MILIEU QUI LE FIT NAÎTRE

Le Prophète de l'Islâm est né dans le dernier tiers du VII<sup>e</sup> siècle après J.-C., à La Mekke, en Arabie. L'aire géographique où il dut lutter pour le triomphe du Message (Coran), dont il était chargé, et, le moment historique au cours duquel il proclama l'Islâm ne pouvaient de toute évidence manquer d'avoir des incidences notables sur sa vie et son apostolat. Assurément le choix divin dont il fut l'objet est sans rapport avec le milieu naturel et humain qui fut le sien. Cependant le Coran et la Tradition relatent des faits aussi nombreux que complexes qui ne peuvent être compris qu'à la lumière d'une connaissance sérieuse du passé de cette partie du monde et des facteurs ethniques, moraux, sociaux, religieux, culturels et des antécédents sociologiques qui pesèrent sur sa destinée. Aussi importe-t-il de jeter un coup d'œil rapide sur la géographie et l'histoire de l'Arabie pré-islamique pour mieux connaître et juger à bon escient les efforts que le Prophète dut déployer et les résultats auxquels, Dieu aidant, il finit par parvenir, dans l'accomplissement de sa haute mission.

Passé obscur en vérité qui dérouta dès l'abord le chercheur par sa complexité et l'indigence des travaux qui lui ont été consacrés. Les données de la tradition orale, les témoignages que la langue et la littérature anciennes fournissent, les résultats des fouilles archéologiques entreprises relativement depuis peu dans le Sud de l'Arabie, de part et d'autre de la vallée du Tigre et de celle de l'Euphrate et enfin en Syrie-Palestine ne sont ni assez nombreux, ni cohérents, ni parfaitement interprétés pour permettre de retracer depuis ses débuts l'histoire d'un des plus vieux peuples du monde qui couvre près de trois mille ans dans le temps et près de trois millions de kilomètres carrés dans l'espace. D'où la difficulté de mettre en relief les facteurs qui ont présidé à son destin pré-islamique, de souligner les secousses générales ou sporadiques successives ou concomitantes qui ont forgé sa mentalité, marqué ses mœurs, ses institutions, ses mythes, et enfin d'essayer d'indiquer le degré auquel il était parvenu dans le domaine du savoir, de la sensibilité et de l'art.

Les auteurs orientaux d'hier et d'aujourd'hui ont consacré à l'étude du paganisme arabe des études d'ensemble et des monographies méritoires qu'à tort les orientalistes ont dédaignées ou médiocrement exploitées.

Nous croyons utile d'indiquer, à l'intention des non-spécialistes, une liste très sommaire d'ouvrages à consulter à ce sujet. Les articles de revue ne sont pas cités.

A. Sources arabes.

- al-Alûsi, *Bulûgh-l-'Arab*, Le Caire, 1372.  
 Ibnu-l-Athîr, *al-Kâmil*, 9 vol., Le Caire, s.d.  
 al-Azraqî, *Akbbâr Makka*, 2 vol., La Mekke, 1385/1965.  
 al-Baghdâdî, *Kbirânât-l-Adab*, Le Caire, s.d.  
 al-Bakri, *Mu'jam*, Le Caire, s.d.  
 al-Birûni, *al-Jawâbir*, Hayderabad, 1355/1936.  
 al-Bukhârî, *at-Tarîkh-Kabîr*, Hayderabad, 1360/1941.  
 Fidâ' (Abûl), *al-Mukhtasar*, Beyrouth, 2 vol., 1960.  
 Ghanim J., *al-Hirâ*, Baghdâd, 1936.  
 al-Hamadani, *Sifat-l-Jazîra*, Leyde 1884.  
 M. Hamidullah, *Le Prophète de l'Islâm*, 2 vol., Paris, 1959/1378.  
 Abûl-Faraj-l-Ishahâni, *Kitâb-l-Aghâni*, 18 vol., Le Caire, s.d.  
 Jad al Mawla, Bijawi et Abû Fadhîl, *Ayyam-l-'Arab fil Jabiliyya*, Le Caire, 1372/1953.  
 al-Jâhidh, *Rasâ'il*, Le Caire, 1352/1963.  
 Ibnu-l-Kalbi, *Kitâb-l-Aṣnâm*, Le Caire, 1369/1964.  
 thîr (Ibnû-l-) *al-Bidâya wan-Nihâyat*, Le Caire, 1351/1932.  
 Ibn Mandhûr, *Lisân-l-'Arab*, 1374/1955.  
 al-Mas'udî, *Murûj az-Zabab*, 4 vol., Beyrouth, 1385/1965.  
 id., *at-Tanbih*, Ed. et trad. Carra de Vaux, Paris, 1897.  
 Ibn-l-Mujâwir, *al-Mustabsar*, Leyde, 1951.  
 Az-Zubayri Mus'ab, *Nasab Quraysb*, Le Caire, 1953.  
 al-Qalqashandi, *Subh-l-'Ashû'*, 14 vol., Le Caire, 1335/1917.  
 Ibn Qayyim al-Jawziyya, *al-Furûsiyya*, Le Caire, s.d.  
 Qazwini (al), *Athar-l-Bilâd*, Cöttingen, 1848-49.  
 Ibn Qutayba, *'Uyûn-l-Akbbâr*, Le Caire, 1964.  
 Ibn Sayyid an-Nâs, *'Uyûn-l-Athâr*, Le Caire, 1356/1937.  
 Ibn Jarîr-t-Ṭabari, *Tarîkh*, Le Caire, 4 vol., 1960.  
 al-'Ya'qubi, *Tarîkh*, 2 vol., Beyrouth, 1379/1960.  
 Zaydân (Jirji), *al-'Arab Qabl-l-Islâm*, Beyrouth, s.d.

B. Sources européennes.

- R. Blachère, *Histoire de la littérature arabe, des origines à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1962, t. I.  
 Braunlich, *Beiträge zur Gesellschaftsordnung der Arabischen Beduinenstämme i.d. Islâm*, 1933-1934.  
 Caetani L., *L'Arabia préislamica et gli Arabi antichi* « in *Studia Storia Orientale* », Milan, 1914 (assez inégal).  
 Cantineau J., *Le Nabatéen*, Paris, 1930.  
 id., *Inventaire des inscriptions de Palmyre*, Beyrouth, 1931.  
 Caussin de Perceval A.S., *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'Islamisme*, 2 vol. 1847-1848 (dépassé).  
 Cheesman R.E., *In unknown Arabia*, Londres, 1926.  
 Dussaud R., *Les Arabes en Syrie avant l'Islâm*, Paris, 1907.  
 Farès B., *L'honneur chez les Arabes avant l'Islâm*, Paris, 1932.  
 Février J.C., *Essai sur l'histoire politique et économique de Palmyre*, Paris, 1931.  
 Gardner E., *Climate, irrigation and man in the hadramaut*. (in *Géogr. Journ.*, 1939).  
 Gaudefroy Demombynes, *Le pèlerinage à La Mekke*, Paris, 1923.  
 Gradmann R., *Die Steppen des Morgenlandes in ihrer Bedeutung für die Geschichte der menschlichen Gesittung*, Stuttgart, 1934.  
 Grohmann, *Südarabien als Wirtschaftsgebiet*, 2 vol., Brünn, Prague, Leipzig, 1922-1933.  
 Guidi I., *L'Arabie antéislamique*, Paris, 1921 (trop sommaire).  
 Herr von Wiss, *Aus dem Leben der Beduinen Zentralarabiens*, Zurich, 1936.  
 id., *Von den Beduinen des inneren Arabiens, Erzählungen, Lieder, Sitten und Gebräuche*, Zurich 1938.  
 Huart C., *Histoire des Arabes*, 2 vol., Paris (dépassé).  
 Jacob G., *Studien in arab. Dialect III Altarabisches Beduinenleben*, Berlin, 1897.  
 Kammerer, *Petra et la Nabatène*, 2 vol., Paris, 1930.  
 Kennedy A.B.W., *Petra : its history and Monuments*, Londres, 1925  
 Kierman R.H., *The unveiling of Arabia*, Londres, 1937.  
 Lamare P., *Structure géologique de l'Arabie*, 1937.  
 Moritz B., *Arabien : Studien zur physikalischen und historischen*. (Géographie des Landes), Hanovre, 1923.  
 Musil A., *Arabia deserta*, New York, 1927.  
 id., *Manners and customs of the Rwala Bedouins*, New York, 1908.  
 Nielsen D., *Die arabische Kultur*, Copenhague, 1927.  
 Nöldeke Th., *Geschichte der Perser und Araber zur Zeit der Sassaniden*, Leyde, 1879.  
 id., *Die Chassanischen*, Berlin, 1887.  
 O'Leary E., *Arabia before Muhammad*, Londres, 1927 (trop sommaire).  
 Von Oppenheim M., *Die Beduinen*, t. I, Leipzig, 1939.  
 Rothstein G., *Die Dynastie der Labmiden in Hira*, Berlin, 1899.  
 Smith W.R., *Kinsship and marriage in early Arabia*, Londres, 1907.  
 Thomas B., *Arabia Felix*, Londres, 1932.  
 Tyan E., *L'organisation judiciaire en pays d'Islâm*, Lyon, 1942.  
 Wellhausen J., *Reste arabischen Heidentums*, Berlin, 1897.  
 Wustefeld J., *Die Wohnsitze und Wanderungen der arabischen Stämme*, Göttingen, 1869.  
 etc.

Plus près de nous encore dans la collection des « Civilisations des peuples du monde » (Paris, 1968), au chapitre consacré à la civilisation arabe, Charles Pellat, professeur à la Sorbonne, «liquide» avec son esprit superficiel et la suffisance qui caractérise habituellement ses travaux, toute la question en... une page. Autant dire que l'histoire de l'Arabie avant l'Islâm reste encore à faire. Il ne saurait être question, bien entendu, de retracer ici cette histoire dans toute son ampleur ; ce n'est pas notre sujet. Il nous paraît, néanmoins, utile de dégager les traits géographiques du berceau de l'Islâm et de souligner les étapes de son histoire, pour mieux connaître la vie d'un homme qui devait en bouleverser le destin.

1. Cadre géographique et ambiance sociologique

L'histoire de l'Arabie ancienne que ses habitants appellent non sans raison « l'île des Arabes » est dominée plus que celle de tout autre pays par sa configuration géographique. Dans le devenir de ses pseudo-insulaires, les facteurs géographiques ont joué un rôle primordial, plus déterminant que les virtualités de la race ou l'influence de l'environnement historique. Plateau massif, incliné d'est en ouest, l'Arabie s'apparente géologiquement à l'Afrique, à l'Inde, à l'Australie avec lesquelles elle formait un continent axé sur l'équateur. La région côtière d'Oman est de la même formation que l'Iran et l'Inde dont elle a été séparée durant l'ère secondaire (période jurassique), et c'est au cours de l'ère tertiaire qu'elle s'est détachée de l'Afrique dont elle demeure séparée par la Mer de Qulzûm, appelée à une époque plus

récente, par référence aux sources grecques, mer Rouge. La partie occidentale de cette immense auge dépassant par sa surface le quart de l'Europe est formée par une zone de plaines et de plateaux (*Tibāma, Hijāz*), de vastes étendues de lave (*Harra*) que surplombe une chaîne de montagnes atteignant jusqu'à trois mille huit cents mètres au Jabal Shu'ayb (au sud de Sana'a, capitale du Yémen) prolongée vers le nord par des monts dénudés, grisâtres, brûlés par le soleil, sans grâce (*Asir, Sarāt, Aja, Shammar*, etc.). Les zones côtières du Yémen, du Hadramawt, d'Oman au sud, la bordure sablonneuse du Golf arabo-persique à l'est, les vastes plaines fertilisées par le Tigre et l'Euphrate, la plaque calcaire syro-palestiniennne en forment les trois autres dimensions. A l'intérieur des plateaux recouverts d'une couche de gré (*Nejd*) et d'immenses étendues de sable quasi infranchissables comme le Rubu' al-Khali (le quart vide) est le pays par excellence des dunes vertigineuses (*al-Ahḡaf*) dont l'âpreté est évoquée dans le Coran. Pas de « massifs centraux » en Arabie, pouvant modifier par l'altitude les conséquences de la latitude. Les déserts y succèdent aux déserts et l'influence du climat n'est contrarié par aucun autre élément géographique. Les effets bienfaisants de la mer s'arrêtent aux bords immédiats des côtes. Côtes on ne peut plus inhospitalières, plates partout, et partout encombrées de bancs de sable, toutes en lignes droites ou en courbes à grands rayons, pauvres en baies, en caps, en îles. Nulle part on ne rencontre une indentation propice à la création d'un port naturel. La mer y exerce une action différente de son action habituelle.

Au lieu de favoriser comme en Grèce, en Italie ou au Japon les entreprises hardies et les échanges avec d'autres peuples, elle empêche au contraire de sortir du pays ou d'y entrer et condamne par là même l'Arabie à vivre repliée sur elle-même derrière ses côtes rectangulaires. Cet isolement n'est malheureusement pas corrigé par l'influence des fleuves si favorable à la naissance des civilisations. La plupart des veines d'eau qui serpentent à l'intérieur de l'Arabie ne sont que des oueds qui ne méritent ni le nom de vallée, ni le nom de rivière ; leur importance sur le plan de la civilisation a été en tout temps quasiment nulle. Les quelques cours d'eau dont les moins négligeables sont les Wādi Sirḥān, Fumma, Dawāsir, Ṣahba, Hadramawt ont leurs lits secs d'ordinaire et se transforment en torrents impétueux emportant tout sur leur passage quand il pleut, ce qui est rare en Arabie. La végétation rabougrie, terne, triste à laquelle ils donnent naissance sur de vastes étendues est insignifiante et nulle part ils ne s'offrent comme voies commodes de pénétration ou d'expansion, même pour les caravanes. On ne peut même pas dire que ces oueds ont intéressé outre mesure les tribus dont ils traversaient les zones de nomadisme, et à aucun moment de l'histoire de l'Arabie ils n'ont pu servir d'axes autour desquels s'agglutinent des groupements humains, ou de foyers assez puissants pour susciter de grands événements.

L'histoire de l'Arabie avant l'Islām sera donc, comme sa littérature et son folklore, une histoire terrienne et la civilisation des Arabes païens sera conditionnée non par des mouvements fluviaux ou maritimes, mais uniquement par le climat qui y a figé la vie économique du pays et déterminé ses fluctuations et la volonté des hommes. C'est l'histoire d'un grand désert. L'Arabe fut donc, avant l'Islām, durant des millénaires, l'homme des grands déserts. Si la vie de l'antique Arabie côtière apparaît en effet en rapports assez fréquents avec les empires environnants (Éthiopie, Égypte, Phénicie, Sumer, Perse, Inde, Grèce, Rome, Byzance), il n'en demeure pas moins vrai qu'à l'intérieur du pays, elle dépend uniquement du climat. Les grandes divisions de l'histoire de la vieille péninsule sont marquées indéniablement non par la marche du temps, mais par les zones climatiques et végétales. Au voisinage des oueds, des puits et des quelques rares sources existantes, un certain urbanisme a pu exceptionnellement se développer en des oasis d'une fécondité relative : Khaybar, Yathrib (ancien nom de Médine), Tayma, Taïf, Najrān, San'a. Mais en dehors de ces centres de vie, les déserts du nord et du centre n'ont offert qu'une maigre subsistance aux nomades et à leurs troupeaux. Le sud de l'Arabie pourtant est à mettre à part, car le Yémen et le Hadramawt, grâce aux moussons et aux techniques d'endiguement et d'irrigation (*ar - Rayy*) furent des régions de cultures maraichères, d'horticulture, de céréaliculture et d'arboriculture.

Ces oasis et ces régions irriguées ont quelque peu atténué ça et là les rudesses climatiques, favorisé la naissance et le développement d'un sédentarisme limité sans pour autant influencer sur la marche de l'histoire. Elles ont néanmoins exercé une certaine attirance sur les tribus nomades environnantes au point de former quelques rudiments d'unité politique sans frontières précises. Ces agrégats de tribus dont les tentes étaient dressées les unes au voisinage des autres formaient de petites agglomérations mouvantes qui organisaient pour des motifs parfois futiles des raids (*razia*) meurtriers contre leurs voisins pour les piller, saccager leurs domaines, s'emparer de leurs troupeaux, asservir leurs femmes et leurs enfants, faisant régner sur toute l'étendue de l'Arabie une insécurité endémique. Ces formations tribales étaient mues non par un idéal politique, un sentiment national, une idée morale, mais uniquement par l'esprit de rapine (*nabb, ghanīma*) et de vendetta (*thār*). Aussi leur existence, pénible en elle-même, était-elle marquée du signe de l'instabilité et de l'incohérence. De ce fait, l'histoire des Arabes païens apparaît, surtout dans le centre et le nord, comme une histoire de razias, de lutte pour les zones de pacage et d'oasis.

Pour toutes ces raisons, les anciens groupements arabes, le Yémen excepté, n'ont trouvé ni le temps, ni l'occasion de s'interpénétrer pour se sentir solidaires et forger une nation dans le sens où nous entendons ce mot. Malgré leur individualité ethnique ils ont, durant des millénaires avant l'Islâm, vécu dans la défiance sur une terre ingrate, campé plutôt qu'installé, considérant comme ennemi quiconque n'était pas de leur clan ou solidaire de leurs intérêts.

Mais à côté des facteurs géographiques, les facteurs ethnographiques et sociologiques sont également à prendre en considération. Les habitants de l'Arabie appartiennent à un groupe humain ethniquement bien connu : la race sémitique caractérisée par sa brachicéphalie, un visage droit, un nez aquilin et une taille moyenne et svelte. C'est une variété de type humain qui fut assez répandue à l'aube de l'histoire dans le Yémen et qui a dû sous la pression d'un cyclone désastreux ou d'une sécheresse particulièrement persistante émigrer à diverses époques vers le nord pour former des communautés qui ont fait parler d'elles : Babyloniens en Mésopotamie, Cananéens, Amalécites, Araméens, Hébreux, en Syrie et en Phénicie.

Tout au long de leur histoire ces groupements sémitiques ont formé des agrégats de tribus de fondement agnatique et de régime d'abord matriarcal, puis patriarcal. Chaque tribu fondait sa cohésion non sur un totem, mais sur le sang. Le sentiment de solidarité ou esprit tribal, *'aşabiyya*, selon le terme même du génial historien Ibnu Khaldun (mort en 1406 après Jésus-Christ) supposait chez eux l'appartenance à un même ancêtre éponyme. C'est là une donnée sociologique sans laquelle l'histoire de l'Arabie ancienne n'apparaîtrait que comme une suite de faits incompréhensibles et de moments contradictoires. Durant des millénaires, cette *'aşabiyya* fut pour les Arabes païens la base d'une morphologie sociale dans laquelle la tribu offre l'image d'un État originel. Au nord comme au centre et au sud de l'Arabie, et tout au long de leur histoire, les groupements arabes ont été profondément marqués par cette conception. Leur organisation, leurs coutumes, leurs mœurs, leurs tribulations en ont partiellement dépendu. Les uns se sont fixés au voisinage de points d'eau, dans un milieu relativement favorable, et ont créé parfois des villages ou même des cités. Les autres, plus inquiets ou moins ingénieux, ont continué leur existence nomade. A la veille de l'Islâm, la société païenne apparaît comme une mosaïque de tribus fortement organisées, alliées ou ennemies, séparées non par la race, la langue ou la religion, mais par le mode de vie, de vieilles querelles et l'hétérogénéité des traditions. Chaque tribu comprenait tous ceux qui se prétendaient descendre d'un ancêtre commun. Sa force était fondée sur la densité des hommes valides, aptes au combat. Elle pouvait également s'agrandir d'éléments étrangers venus individuellement ou par petits groupes s'intégrer en elle, qu'elle tolérait d'abord comme simple bénéficiaires du droit de voisinage et qu'elle incorporait ensuite après quelques générations, avec tous les droits reconnus à la parenté sanguine. La tribu, dont les membres avaient les mêmes droits et les mêmes obligations, tolérait à sa tête un *sayyid* (chef) qui symbolisait l'embryon d'une autorité essentiellement morale et librement reconnue par les notables de la tribu. La *siyyâda* n'était pas héréditaire, en principe, mais pratiquement elle était transmissible de père en fils. Un *sayyid* ne pouvait être reconnu comme tel que s'il s'imposait aux membres de sa tribu par sa lignée généalogique (*nasab*), ses qualités morales (*makârim*) et sa position sociale (*basab*). L'autorité qui lui était reconnue ne lui conférait ni privilège, ni droit spécial. Cependant, dans les délibérations importantes, son avis était prépondérant. Il avait la charge de maintenir la bonne entente au sein de sa tribu, de veiller par le jeu des alliances (*hilf*) sur sa sécurité, de régler les litiges entre ses contribuables, de faire respecter au profit des siens leurs zones de pacage et de déplacement, de prévenir toute attaque ennemie et d'organiser en cas de besoin des raids de vengeance ou de pillage. Son dévouement à la cause de la tribu devait s'affirmer en toute circonstance. Les Arabes païens voyaient dans leur *Sayyid*, beaucoup plus un commis qu'un chef véritable et disaient expressément : « *Sayyidu-l-qawmi kbadimubum* » (le chef du peuple est son valet).

Un autre personnage qui joue pour la tribu un rôle important est le poète (*Sba'ir*), sur le rôle duquel nous reviendrons plus loin. Dans la vieille Arabie, la véritable cellule sociale est non pas la famille, mais la tribu ou clan. La famille en est une simple émanation, une organisation secondaire. Le paterfamilias exerce sur les membres de sa famille une autorité absolue, sur ses enfants, sur ses femmes — on cite le cas de certains chefs de famille qui avaient plus de dix épouses —, sur ses esclaves ; il avait sur eux un droit de vie et de mort que nul ne pouvait contester. Dans certaines tribus un père pouvait enterrer ou faire enterrer sa fille en bas âge, pour prévenir tout déshonneur, ou supprimer une bouche inutile en cas de disette (3). Et par disette, il faut entendre avant tout une aggravation d'une sous-alimentation aussi chronique que générale. L'Arabe, en effet, vivait de peu. Sa nourriture était à base de lait, de viande fraîche ou déshydratée et conservée, de dattes et d'herbes comestibles.

(3). Le Coran condamne une telle coutume en des versets pathétiques.

Les mariages exogamiques étaient exceptionnels ; c'est parmi les filles de sa tribu qu'un homme doit choisir, moyennant une dot (*mabr*), une ou plusieurs femmes, et un dicton enseigne : « épouse ta cousine même si elle est laide et cultive ton champ même s'il est stérile ». Selon plusieurs témoignages dont celui de Strabon, plusieurs formes de mariages étaient pratiquées dans l'antique Arabie : polygamie, polyandrie, mariages temporaires. Dans certaines tribus il était loisible à un homme qui partait en voyage de « louer » sa femme durant son absence, à un ami ou à un parent éloigné, comme il était admis qu'un mari pût confier quelque temps à un homme, réputé pour ses qualités physiques et morales, sa femme, dans l'espoir d'avoir un enfant de lui. Les échanges d'épouses pour un temps limité entre amis et connaissances étaient également tolérés. Le divorce consistait en une simple répudiation dont la femme pouvait aussi bien user que l'homme. Lorsqu'une femme voulait répudier son mari, il lui suffisait de montrer publiquement sa nudité en sa présence ou de profiter de son absence pour changer l'orientation de sa tente et l'époux ne pouvait plus, alors, y entrer sans tomber dans le déshonneur.

Lorsqu'un homme voulait répudier irrévocablement sa femme, il prononçait la formule : « tu es aussi illicite pour moi que le dos de ma mère ».

La contrainte paternelle (*jabr*) dans les unions conjugales n'était pas une règle absolue. Il était permis aux femmes de choisir elles-mêmes leur époux et de s'en débarrasser en cas de conflit ou de dégoût. On cite le cas d'une certaine Selma bint 'Amr qui se maria une vingtaine de fois, choisissant elle-même son conjoint et le répudiant quand il lui déplaisait. Elles étaient libres d'aimer qui elles voulaient, de faire commerce de leur chair en signalant, à l'attention des amateurs ou des passants, leurs tentes ou leurs boutiques par des drapeaux spéciaux (*rayât*).

Les femmes n'avaient aucune vocation successorale <sup>(4)</sup>. En cas de décès du paterfamilias, elles étaient considérées non pas comme des héritières, mais étaient héritées elles-mêmes au même titre que tout ce qui constituait le patrimoine du défunt. La coutume faisait du fils aîné de celui-ci l'héritier des épouses de son père.

De telles coutumes n'étaient cependant pas générales et dans beaucoup de tribus les femmes jouaient un rôle éducatif social et parfois politique non négligeable. La femme est pour un mari le symbole même de son honneur. Le terme « *burma* » sous lequel une épouse est désignée, signifie étymologiquement honorable, sacrée. Elles participaient aux grandes batailles pour galvaniser l'énergie des guerriers, contrôler leur courage, donner à boire aux combattants, soigner les blessés, enterrer les morts. On cite à cet égard parmi les plus célèbres dispensatrices de vaillance Umm Imàra bint Ka'b, Umm Hakim bint-l-Hârith et la poétesse Al-Khansâ' qui accompagnait ses fils pour soutenir leur ardeur au combat qui chez les Arabes comprenait trois phases : les joutes poétiques suivies de duels, avant la mêlée générale. Elles participaient également à d'autres activités intellectuelles ou artistiques. On cite parmi les femmes médecins, Zaynab Aṭ-Ṭabîba, parmi les femmes éloquentes la voyante Zarqâ bint el-Khass et Jum'a bint Habis.

On peut affirmer, sans risque d'être contredit, que chez aucun peuple les femmes n'eurent autant d'influence que chez les Arabes sur la poésie et nous aurons à revenir sur cet aspect de leur civilisation dans ce qui va suivre.

Les Arabes païens avaient un idéal de la beauté féminine : la femme parfaite ne devait être ni grosse, ni maigre. Elle devait avoir une chevelure longue et abondante, une taille moyenne et des dents aussi belles que des perles. Leur préférence n'allait ni aux blondes, ni aux brunes, mais à celles de teint ivoire dont les grands yeux noirs <sup>(5)</sup> « produisaient sur l'esprit le même effet que le vin » (*Imru-l-Qays*) et dont le cou et l'allure rappelaient la gazelle blanche des grandes dunes (*Râm*).

L'individu au sein de la famille et la famille au sein de la tribu étaient absorbés par la collectivité qui primait tout et demeurait fidèle à elle-même et à ses traditions à travers les siècles et les espaces de parcours. De ce fait l'Arabe païen ne parvenait guère à la notion d'individu distinct du groupe : l'instinct inventif, la spontanéité créatrice, l'élan initiateur si caractéristiques chez les espèces humaines, étaient étouffés, brisés chez l'Arabe païen par la pesée de la tribu. Son histoire est donc celle d'un homme immuable sociologiquement parlant, sauf lorsque les circonstances lui imposaient des changements relatifs au sein de son clan essentiellement xénophobe, réfractaire aux influences extérieures, aux innovations, et qui, le cas échéant, exaltaient ses instincts primitifs. Aussi, l'individu était-il étouffé, au sein du groupe, incapable de se métamorphoser par une évolution intérieure ou le perfectionnement de ses techniques agricoles, pastorales ou artisanales.

(4). Le Coran, en émancipant la femme, lui reconnaît une vocation successorale.

(5). Le mot *hbûr* (*bouries*) est un pluriel de *hawra'* et qualifie une femme ayant de grands yeux noirs, et le Coran en parle. S. LV, 56, 70, 72.



Subordonné passivement et durant des millénaires aux impératifs complexes de son groupe, l'Arabe païen était, en raison même d'une longue socialisation de sa pensée, enserré en des coutumes et des mœurs immuables qui institutionnalisèrent en quelque sorte son psychisme et dictaient ses faits et gestes.

L'une des coutumes les plus anciennes qui s'observaient chez les Arabes était la Vendetta, ou poursuite du droit privé qui par le jeu des coutumes devenait un droit tribal. La tribu était tenue de protéger chacun de ses membres dans sa personne, ses biens (*kasb*) et son honneur (*ird*). La victime d'un meurtre devait être vengée par sa tribu sous peine pour celle-ci d'être à jamais déconsidérée, méprisée et de créer un précédent dangereux pour son existence même. La tribu était solidairement responsable de tout meurtre commis par l'un de ses membres et chacun de ces derniers devait répondre d'un meurtre commis par lui-même ou par l'un de ses contribuables. Les mobiles du meurtre y compris la légitime défense et l'identité du meurtrier importaient peu. La loi de la vengeance ne limitait pas la sanction à l'unique agresseur, mais l'étendait à toute la tribu et transformait ainsi le meurtre en une affaire d'honneur à régler entre collectivités, soit par la livraison et la mise à mort du coupable, soit par un dédommagement matériel ou rachat du sang (*diya*) attribuable aux ayants droit, supporté par le meurtrier lui-même et en cas de carence par sa tribu, soit enfin par une guerre d'extermination. Les conflits moins graves entre individus ou tribus étaient soumis à l'arbitrage d'un homme auquel la commune renommée reconnaissait une impartialité fondée sur une grande expérience, une sagacité éprouvée et une maîtrise dans l'art divinatoire. Cet arbitre (*hakam*) qui était également un devin (*kâbin*) était choisi d'un commun accord par les adversaires qui se rendaient chez lui pour lui exposer leur litige.

Lorsque le hakam, après étude de l'affaire et réflexion, prononçait sa sentence, il considérait son rôle terminé et ne se souciait nullement de son application, car il était considéré comme jurisconsulte, non comme juge.

Une autre coutume fort en honneur chez les Arabes était le droit du voisin et de l'hôte de passage. L'honneur imposait à tout homme d'assister son voisin, de le convier au repas qu'il offrait, de l'associer à ses joies et à ses peines, de ne rien entreprendre contre lui, de ne le trahir en rien, de considérer ses filles et son épouse comme sacrées. Pour la même raison, l'hôte était sacré et avait droit à une hospitalité durant au moins trois jours ; un dicton prescrit à cet égard : « à l'hôte on doit servir ce qu'il y a de meilleur dans la tente, veiller avec lui jusqu'à ce qu'il ait sommeil et lorsqu'il s'en va on doit l'accompagner jusqu'à ce qu'il se sente en sécurité ».

D'autres coutumes qu'il serait long d'exposer dans ces pages limitées dénotent chez les Arabes païens un idéal moral impliquant à côté de certaines mœurs sauvages particulières à quelques tribus, comme l'enterrement des fillettes vivantes, des qualités exceptionnelles : vaillance et loyauté dans les combats, fidélité à la parole donnée, protection des faibles, respect de la vieillesse, mépris de la mort, une franchise qui ne s'embarrassait pas de grossièreté, un engouement marqué pour la poésie, un profond sentiment de l'égalité, une grande sensibilité et le culte de la beauté féminine. Les plus hautes vertus de la race étaient à leurs yeux l'éloquence (*fasâha*), la générosité (*karam*) et la bravoure symbolisée par le sabre (*sayf*).

## 2. Complexe religieux

La grande masse des Arabes, avant l'Islâm, était idolâtre. Ils adoraient des divinités d'importation babylonienne ou grecque et des divinités locales : Allât, 'Uzza, Manâf, Hubal, Kuzah. Les unes étaient adorées par tous les clans, les autres avaient un caractère strictement tribal. Un proverbe souvent cité recommande : « Quand tu entres dans un village, jure par son dieu. »

Il y avait au temple de la Ka'ba, à La Mekke, plus de trois cents idoles que le Prophète fit briser le jour même de la conquête de cette cité en disant : « Voici la vérité (*Islâm*) ! Périssent l'erreur (*idolâtrie*) ! »

A l'instar des Grecs qui reconnaissaient une primauté à Zeus, les Arabes païens plaçaient au-dessus de leurs divinités un dieu supérieur, Allah. Mais il ne croyait pas à la vie future : « La nature, disaient-ils, fait vivre et le temps fait périr. » Ils accablaient de mépris et de persiflage tous ceux qui parlaient de résurrection qu'ils qualifiaient de radoteurs rapportant des fables naïves « *asatîr al-'awalîm* » (fables des primitifs). Leur religion n'impliquait aucun messianisme dogmatique. Elle avait avant tout un caractère astral ou magique. Elle se ramenait à un ensemble de rites et de pratiques : pèlerinages, processions, pyrées, rogations, culte des bétiles, de certains arbres, de certains animaux, de certaines pierres et de certains astres comme la lune, Cyrius, Canope, la Grande Ours. Le bétail offert en oblation à ces divinités était sacrifié et de son sang on aspergeait l'idole en l'honneur de laquelle il était offert.

Les religions révélées étaient, plusieurs siècles avant l'Islâm, assez répandues dans les zones périphériques de l'Arabie et également dans certaines tribus et quelques cités de l'intérieur. Dans le

Yémen, pays de grand commerce, le Judaïsme était, au début du VI<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., la religion dominante. L'un de ses rois Zû Nuwâs<sup>(6)</sup> qui s'y était converti, persécutait les non-Juifs. Selon des témoignages concordants, notamment celui du Coran, il livra au bûcher la totalité des habitants de Najrân qui étaient chrétiens. Dans le Hî jâz, l'opulente oasis de Khaybar était entièrement juive. A Yathrib (ancien nom de Médine) les juifs détenaient le monopole de la bijouterie, de l'armurerie, de la poterie, de la forgerie, de la dinanderie et vivaient en clans homogènes en des quartiers fortifiés.

Le Christianisme était pratiqué surtout dans les deux États tampons du nord, celui des Chassanides vassaux de Byzance et celui des Lakhmides vassaux de la Perse. Sa pénétration au sud, dans le Yémen, fut facilité par le puissant appui de l'Abyssinie. Un général éthiopien, Abraha, devenu après la conquête de ce pays vice-roi<sup>(7)</sup>, édifia partout des églises et une grande cathédrale, la célèbre Qulaysa<sup>(8)</sup>, à Sana`a dont il avait fait sa capitale. Il voulut, en détruisant le temple de la Ka`ba, amener peu à peu les Arabes au Christianisme et faire de Sana`a un centre de pèlerinage annuel à la place de La Mekke. Mais il échoua aux approches immédiates de la vieille cité et le Hî jâz resta jusqu'à l'avènement de l'Islâm la patrie de l'idolâtrie arabe avec Ka`ba, indéniable panthéon religieux national vers lequel les tribus, qu'elles fussent du nord, du centre ou du sud, affluaient au mois de Zû-l-Hijja, chaque année, avec leurs oblations pour l'accomplissement d'un pèlerinage aux rites compliqués et aux processions pittoresques, d'hommes et de femmes complètement nus.

### 3. Antécédents historiques

Malgré l'isolement consécutif à la configuration de leur pays et malgré l'anarchie endémique dans laquelle leur société était plongée, les Arabes païens de la périphérie ont été mêlés dans l'antiquité à beaucoup de mouvements historiques. Selon le témoignage de Strabon, Alexandre le Grand, qui admirait beaucoup l'Arabie et ses habitants, avait projeté peu avant sa mort de conquérir le pays et de s'y établir lui-même.

L'empereur romain Gallien avait cultivé l'amitié d'un grand chef arabe, Septimius Odenatus, vainqueur de Sapor I<sup>er</sup> (261 ap. J.-C.) et qui compte dans l'histoire romaine parmi les Augusti.

Les souverains de Hira (en syriaque *Hera*, caserne) firent également parler d'eux aux côtés de leurs suzerains sassanides dans leur longue lutte contre Byzance. Leur cour était réputée pour sa magnificence, l'éclat de sa culture, ses poètes, ses astrologues, ses médecins, le renom des grands personnages qui s'y rendaient, la noblesse et les gestes de ses princes qui, non seulement avaient un immense prestige en Arabie du Nord, mais intervenaient encore dans les affaires de l'empire perse. L'un d'eux Nu`mân b. Munsîr obligea, les armes à la main, les prêtres de la Perse à couronner comme empereur son protégé Bahrâmghûr (420 ap. J.-C.). Mais le plus illustre des souverains de cette dynastie fut Mundîr III, mort en 554 ap. J.-C., après un règne de cinquante ans. L'historien Procope a vanté son élégance, son intelligence, sa bravoure et rendu hommage à ses qualités chevaleresques.

Au centre de l'Arabie un seul petit royaume est signalé par les chroniqueurs, celui de Kinda, fondé à la fin du V<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Il compte parmi ses princes le célèbre poète Imru-l-Qays et marque une première tentative d'unification des tribus de l'intérieur de l'Arabie autour d'une autorité centralisée. Mais sa durée fut éphémère, car il fut ruiné après quelques dizaines d'années d'existence par ses puissants voisins du nord, les Lakhmides (529 ap. J.-C.). Dans l'Arabie du sud où le climat offrait des conditions favorables à l'effort humain, une grande civilisation à base de commerce et d'agriculture florissait dès le second millénaire avant J.-C. Les fouilles archéologiques ont confirmé dans leurs grandes lignes les récits légendaires relatifs aux générations industrielles qui s'y sont succédé. Elles ont révélé des vestiges de cités prospères, de puissants châteaux forts, de temples grandioses et d'imposantes digues comme celle de Ma`rib, destinées à l'emmagasinement des eaux de pluie et à leur utilisation rationnelle. Des inscriptions dont les plus anciennes remontent au VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. témoignent de l'extraordinaire richesse de cette région, d'une organisation politique et sociale très adaptée au pays et d'un grand raffinement de mœurs. Les noms des dynasties qui s'y sont succédé et sur lesquelles nous sommes malheureusement peu renseignés demeurent comme les points de repères d'une longue période de faste, de lutte et de réalisations. Les Minéens, les Sabéens, les Himyarites ont tour à tour imprimé à cette partie de l'Arabie

(6). Mort en 525 ap. J.-C.

(7). 530 ap. J.-C.

(8). Colisée ?

un essor tel qu'elle fut à juste titre surnommée dans l'antiquité « l'Arabie heureuse », célèbre par ses encens, ses épices, sa production agricole, ses fleurs, son miel, ses métaux précieux, ses perles et les produits ingénieux d'un artisanat fort actif. Le pays, antique carrefour commercial entre l'Inde, le Zanzibar, l'Éthiopie, l'Égypte, le Proche-Orient et la Perse, sans compter l'Arabie intérieure, suscita plus d'une fois les convoitises de ses voisins.

La Bible et le Coran évoquent les rapports de Balqis, reine des Sabâ', avec Salomon. L'histoire romaine signale l'échec du général Gallus en 24 av. J.-C. dans sa tentative de s'emparer du pays. Les chroniqueurs arabes et éthiopiens font état des incursions des armées du Négus et des Chosroës dans cette région de l'Arabie, incursions suivies de périodes plus ou moins longues de domination étrangère. Mais l'existence des deux petits royaumes à la frontière nord, la résistance à la colonisation éthiopienne dans le sud, l'ébauche d'un pouvoir organisé autour de la confédération des tribus de Kinda ne doivent pas faire illusion. L'Arabe païen n'a jamais pu avant l'Islâm nourrir un sentiment vraiment national, ni aspirer à l'unification de son pays. Les tribus se livraient, souvent pour des mobiles futiles, on le répète, à des luttes longues et meurtrières. Les ouvrages qui traitent de l'Arabie ancienne font état de toute une liste de ces batailles intestines sous le nom de « Journées d'Arabes <sup>(9)</sup> » dont les plus célèbres furent celles d'al-Basûs qui mit aux prises deux fractions de la confédération de Rabi'a, d'al-Ghâbra qui fit affronter deux tribus de Mudar, celles d'el-Fijar qui opposa les Qurayshites aux Kinanites. Aussi serait-il excessif d'attribuer aux Arabes pré-islamiques le moindre rôle dans les grands événements de l'histoire.

Les lois de la géographie s'ajoutant au caractère altier, indiscipliné, anarchique de la race ont conféré, au peuple arabe avant l'Islâm, un passé d'incohérence, de contradictions, de luttes intestines stériles, de fatuité et d'effort sans lendemain.

#### 4. Principales manifestations culturelles anté-islamiques

Est-ce à dire que les Arabes n'aient eu aucune civilisation avant l'Islâm ? Ce serait faire table rase d'un apport qui n'est pas négligeable.

La richesse de la langue arabe ancienne qui par sa morphologie permettait au dernier des chameliers d'avoir le sentiment de la racine étymologique et des formes verbales et nominales témoigne au contraire d'une indéniable culture. Les philologues ont pu dresser des monographies linguistiques édifiantes à cet égard où l'on peut noter chez les Arabes un goût marqué pour la propriété des termes, la concision, l'exactitude, l'horreur des amphibologies, des expressions vicieuses, de la prolixité. « Le meilleur langage, disaient-ils, consiste à exprimer beaucoup d'idées en peu de mots (*Khayru-l-Kalâm mâ qalla wa dalla*). » Cent termes désignent les variétés de vents, cent autres désignent le vin, deux cents le sabre, trois cents cinquante le lion, cent-soixante dix l'eau, vingt l'œil, huit les lieux de réunion, cinquante l'obscurité, vingt la lumière et plus de cent les chameaux.

Cette richesse synonymique indique également une grande faculté de discernement et d'observation, et l'extrême souci de la clarté. Elle a drainé toute une technologie commerciale, agricole et artisanale qui suppose une connaissance approfondie dans ces domaines. La pureté de la langue des tribus du centre, en particulier des Hawâzin, a durant des siècles servi de référence aux philologues, aux grammairiens, aux orateurs, aux narrateurs et aux poètes postérieurs. La poésie demeure la manifestation la plus frappante de la civilisation des Arabes avant l'Islam. Elle a joué dans leur vie le même rôle que, de nos jours, la radio, le journal ou le livre venant de paraître. La poésie, disaient-ils, est « le diwân des Arabes », c'est-à-dire, le recueil de leurs archives et le musée de leurs grands souvenirs. On disait communément : « La beauté se manifeste en deux choses, un vers bien tourné ou une tente bien faite. » L'authenticité de l'immense production poétique qui nous est parvenue de cette époque lointaine a soulevé une âpre controverse voici une quarantaine d'années dans le Proche-Orient. Personne n'a cependant soutenu sérieusement qu'elle ne reflétait pas la sensibilité et la mentalité des Arabes païens. Pour les vieilles tribus arabes, le poète (*shâ'ir*) était la marque d'une faveur divine envers son clan. La racine (*sha'ara*), dont dérive le terme qui le désigne en arabe, signifie percevoir, connaître par intuition ou par affectivité. Le poète était à leurs yeux un « voyant » d'une nature spéciale, un être privilégié en relation mystérieuse avec le monde invisible. Ils prétendaient que ses vers lui étaient inspirés par les djinns.

La forme la plus ancienne de cette poésie, le *hi jā* (genre diffamatoire), n'était pas exempte d'imprécations particulièrement redoutées de ceux contre qui elles étaient prononcées. Les autres thèmes

(9). Cf. M. Jād-l-Mawlâ, Al Bijāwi et Abū-l-Faah Ibrāhim, *'Ayyām-l-Arab fi-l-Liyā*, Le Caire, 1361/1942.

de cette même poésie (*qasida*) sont lyriques et le fait semble paradoxal car, si dans les littératures des peuples antiques la poésie a précédé la prose, une telle poésie était généralement épique ou dramatique. La poésie arabe ancienne, spontanée comme chez les Grecs, cadencée, monorime, exprime avec une grande délicatesse, à travers les sentiments personnels du poète, des sentiments généraux, une philosophie désabusée, sans illusion sur le futur. Le bonheur auquel le poète aspire n'est ni compliqué, ni impossible. Selon un vers attribué à un auteur anonyme très tardif, mais valable pour la poésie ancienne, « le bonheur est en trois choses : dans les feuillets des livres, sur le dos des chevaux et entre les seins des femmes ».

Un idéal moral élevé, les grands spectacles de la nature, le courage, la gloire, la générosité, la fidélité et l'insolence devant la mort y sont particulièrement exaltés. Fondamentalement bédouine dans son inspiration, sa langue et sa composition, cette poésie est l'œuvre de rapsodes errants qui pleurent sur les ruines, les campements abandonnés par la tribu de la bien-aimée, souffrent d'amour, de faim et paradoxalement presque jamais de soif, dans un pays où pourtant l'eau est si rare. Sur les quelques cent poètes anté-islamiques dont la tradition orale nous a conservés les noms et les œuvres fragmentaires (Imru-l-Qays, Antara, Labid, Tarafa, An-Nabîgha, Shanfara, etc.), une trentaine sont du Hijaz, vingt-cinq sont du Yémen, cinq de l'Irak et quarante du Nejd. Les femmes participaient à cette intense vie littéraire. On cite volontiers El'Khansâ' et ses magnifiques élégies, et Jundub, épouse du poète Imru-l-Qays fut choisie souvent comme juge expert en la matière pour départager les prêts rivaux sur la valeur de leurs productions ; Sakîna bint-i-Husayn et 'Aysha bint Talha tenaient chacune une sorte de salon littéraire fort en vogue. Al-Kharqâ recevait dans le sien, à La Mekke, littérateurs, généalogistes, poètes et rapporteurs de faits historiques.

La poésie occupait une place si importante dans la vie arabe que des foires poétiques étaient annuellement durant les mois de trêve en des centres fort célèbres comme Ukadh, Duwmat-I-Jandal, Sana'a, Sihar, Majna, etc., foires qui donnaient lieu à des concours poétiques. Les poèmes couronnés étaient, dit-on, écrits en lettres d'or et affichés au temple de la Ka'ba. C'est sous le nom de poèmes suspendus (*Mu'allâqât*) que nous sont parvenus les meilleurs spécimens de cette production.

De la prose arabe anté-islamique, il nous reste peu de choses : une prose rimée (*saj'*) attribuée aux devins, aux juges arbitres, des joutes de jactance (*manafîr*, *mafakbir*), des proverbes, des maximes, des apophtegmes et surtout les fables de Loqmân. On a pu également attribuer aux Arabes le livre de Job, mais la question est controversée.

La culture arabe anté-islamique se manifeste également dans la chronologie, la botanique, la zoologie et la météorologie. L'hippiatrique était fort en honneur chez eux en raison même du rôle que le cheval jouait dans leur existence. Le cheval pour l'Arabe était un ami, un soutien fidèle sur lequel il pouvait compter pour attaquer l'ennemi ou lui échapper. Le terme *hîsân* qui le désigne appartient étymologiquement à la même racine que *hîsn* (*forteresse*). Pour son maître, le cheval était pour ainsi dire une « forteresse volante », le compagnon des bons et des mauvais jours. L'art de le soigner conférait au vétérinaire (*baytâr*) considération et richesse. Plus de deux cent cinquante mots désignent le cheval avec toutes les nuances de robustesse, de couleur, de corpulence, de taille, de maladies, de marche et de rapidité.

Parmi les sports pratiqués par les anciens Arabes (lutte, escrime, tir à l'arc, course) l'équitation tenait la première place. Ils tiraient augure du maintien du cheval, de sa manière de trotter, de galoper, d'aller à l'amble, de hennir ou de caracoler, de même qu'ils tiraient augure du cri et du vol des oiseaux, du visage « de l'hôte arrivant le soir ou partant le matin », de l'éclat de la lune, des animaux sauvages, des insectes, des omoplates, etc.

Pour des nécessités vitales, ils étaient versés dans la radiesthésie, les clefs des songes et l'interprétation des phénomènes atmosphériques (vents, nuages, tonnerre, pluie). Ils étaient également versés dans la médecine (saignées, cauthères, homéopathie) et passaient pour maîtres dans la réduction des fractures. Parmi leurs panacées figurent le lait, le miel et bon nombre de plantes médicinales dont les vertus sont de nos jours reconnues. La vieille poésie nous enseigne par allusion qu'ils pratiquaient une curieuse vaccination lors des épidémies de variole et jugeaient la gravité des fièvres en tâtant le pouls des malades. Ils savaient soigner ingénieusement le strabisme, l'eczéma, les troubles gastriques, le foie, la calvitie et disposaient de tout un ensemble d'antidotes végétales contre le venin des scorpions et des reptiles. Dans les villes et les villages, à l'instar des Chaldéens, ils plaçaient les malades dans les rues pour que les passants ayant été atteints par la même maladie leur indiquassent les remèdes à prendre. On prétend qu'Hippocrate mit à profit ces recettes de médecine empirique dans son traité bien connu.

En matière d'hygiène, l'eau était pour eux l'élément fondamental de la purification corporelle. Les bains d'eau froide étaient fort recommandés et les mères faisaient comme principale recommandation à leurs filles en les mariant l'usage fréquent de l'eau pour leur toilette intime.

### 5. Remarques générales

Quelle conclusion tirer de ces faits épars et des facteurs naturels qui ont, pendant des millénaires, présidé au destin des Arabes païens ? La géographie du pays et le climat y régnant condamnaient l'Arabe païen à vivre à l'intérieur de sa presqu'île ingrate, dans une anarchie chronique, en terrien errant, sensible, courageux, mais sans grande imagination et sans le moindre penchant pour une vie communautaire organisée. Le destin des Arabes paraissait celui d'un peuple obscur, médiocre, sans promesse d'avenir, contrasté, instable, inquiet, raffiné et sauvage à la fois, préoccupé avant tout de sa subsistance immédiate. Son histoire n'est marquée ni par des aspirations politico-morales, ni par des inventions techniques extraordinaires. On ne note en effet aucune évolution sérieuse de ses institutions, ancienne manifestation d'un art ou d'un savoir remarquables, au cours de son histoire millénaire, aucune intervention dans le choc des empires environnants, aucune participation importante aux grands mouvements de l'histoire, et encore moins à l'épanouissement d'une forme de civilisation, tant il est vrai que celle-ci n'est, en vertu d'un processus constant, ni le fait des races homogènes, ni celui des coureurs de grands chemins. Il fallait, pour faire des Arabes un grand peuple, une force supérieure aux lois de la nature, à leur atavisme fortement enraciné, et cette force fut l'Islâm qui a galvanisé leur énergie, secoué leur torpeur pour faire d'eux une masse d'un dynamisme irrésistible, capable de culbuter des empires, de construire des cités, de provoquer à travers l'Asie, l'Afrique et l'Europe une brillante culture, de créer une des plus grandes civilisations et de véhiculer la plus grande religion du monde. L'homme qui par un choix exceptionnel devait transmettre un tel message, propulser un élan créateur, mettre fin à l'anarchie tribale et lui substituer le concept d'une communauté organisée et égalitaire de peuples sans discrimination raciale, fut Muḥammad – Dieu le bénisse et le sauve.

## II

### LES PRINCIPALES SOURCES HISTORIQUES INTÉRESSANT SA BIOGRAPHIE

Le Coran, pour les Musulmans, est l'œuvre de Dieu. Muḥammad<sup>(10)</sup> fut Son envoyé (*Rasûl*) pour le communiquer comme remémoration (*zîkr*) aux hommes sans aucune discrimination de race, de fortune ni de sexe. Le Prophète de l'Islâm que vénèrent, à l'heure actuelle, plus de sept cents millions d'hommes sur tous les points du globe fut, est et sera longtemps sans doute une énigme, un sujet de vénération pour les Musulmans, étonnement pour ceux qui ne professent pas l'Islâm. Des milliers d'ouvrages lui ont été consacrés dans toutes les langues du monde connues, par des Musulmans, des libres penseurs, des Juifs, des Chrétiens et d'autres croyants appartenant à toutes les religions du monde.

Ce qui se dégage des sources historiques concernant Muḥammad, c'est sa nature essentiellement humaine. Le choix divin porté sur lui n'a fait de lui, ni un démiurge ni un indigète, dans la conception que se font de lui, aujourd'hui comme hier, de génération en génération et d'une contrée à l'autre, les peuples qui ont reçu et transmis le Message dont il était porteur. De son vivant Muḥammad s'est toujours défendu d'être un être surnaturel<sup>(11)</sup>, a toujours affirmé n'être qu'un homme chargé de la transmission d'une révélation d'origine divine, et protestait chaque fois qu'on voulait lui attribuer ou exigeait de lui le pouvoir de faire, à l'instar de Jésus ou de Moïse, des miracles<sup>(12)</sup>. Aux amateurs de prodiges, il conseillait invariablement de chercher dans l'œuvre de Dieu, par la méditation des signes miraculeux, la création étant en elle-même le premier et le plus grand des miracles<sup>(13)</sup>. C'est une raison suffisante pour que nous ne fassions point mention ici des prodiges dont la piété musulmane entoure son apparition et son apostolat<sup>(14)</sup>. Nous nous attacherons aux faits historiques que nous devons aux sources suivantes :

(10). Le Prophète de l'Islâm porte, depuis la Révélation cent un autres noms tous laudatifs, bénéfiques ou empruntés aux appellatifs nominaux ou verbaux sous lesquels il est désigné dans le Coran comme : Taha, Yasîn, Bashîr, Nazîr, Hâdi. Avant la proclamation de l'Islâm, il portait le nom de 'Amin et plusieurs surnoms (*Kunya*) comme : Abû-l-Qâsim, Abû Kabsha, etc. Cf. Al-Bayhaqî, *Dala'il-n-Nubuwwa*, t. I, p. 104-107, Le Caire, 1389/1970.

(11). S. XVIII, 110 ; XII, 6.

(12). S. XI, 78.

(13). S. XII, 105 ; XVI, 11, 13, 67 ; XVII, 12, etc.

(14). Néanmoins, nous pensons être utile et satisfaire dans toute la mesure du possible la curiosité du lecteur en faisant suivre sa biographie historique de la traduction du célèbre poème *Al Burda* (Le Manteau) du Shaykh Al Bûshîri, panégyrique hagiographique qui résume, en même temps que les principaux faits historiques, la plupart des légendes et miracles que la tradition populaire attribue à Muḥammad – Dieu le bénisse et le sauve.

1. Le Coran, 'révélé au fur et à mesure des événements, durant plus de vingt ans et qui, par ses allusions ou d'une manière directe, nous dévoile non seulement la doctrine islamique elle-même, mais encore les souffrances du Prophète, ses difficultés, ses joies et les qualités exigées de lui pour le succès de sa mission. L'exégèse a développé avec une parfaite probité intellectuelle les versets qui intéressent une vie aussi extraordinaire que la sienne, en s'efforçant de combler les lacunes ou de fournir les précisions historiques qu'appellent directement ou indirectement tel ou tel passage.

2. Une autre source qui doit être exploitée avec prudence est la Tradition. Elle est extrêmement riche puisqu'elle s'est efforcée moyennant une sévère critique externe des chaînes de transmission (*isnād*), de rapporter les propos du Prophète (*hadith*) et les témoignages recueillis sur ses faits et gestes. Les recueils les plus sûrs et aussi les plus abondants, considérés à juste titre comme classiques, sont les *Ṣaḥīḥāni* (*les deux authentiques*), l'un de Muḥammad Al-Burkhārī (m. en 257/870), l'autre Huslim b. Al-Hajjāj (m. en 261/875); le *Musnad* (l'appuyé, le référencé) d'Ahmad b. Ḥanbal (m. en 241/855); les deux collections de *Sunan* (traditions), l'un de Sulaymān 'Abū Dāwud (m. en 275/888), l'autre d'Ahmad an-Nasā'i (m. en 309/915) et enfin les *Ṣamā'il* (trait de caractère, qualités) de Muḥammad-t-Tirmizī (m. en 279/893).

3. Ces deux sources d'information, le Coran et la Tradition, ont permis dès le début du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> s. de rédiger de copieuses biographies chronologiques cohérentes relatives au Prophète (*Sira*) dont la plus ancienne semble celle de Ibn Ishāq (m. en 152/769) fut<sup>(15)</sup> reprise et augmentée par Ibn Hishām (m. en 213 ou 218/828 ou 833). On peut citer encore celle connue sous le titre de *Kttāb-l-Iktifā'* d'Al Kalā'i (m. en 634/1237) et la *Sira* dite *Halabiyya* de 'Alī b. Burhān-l-Ḥalabi (m. en 1044/1634). Aussi intéressante est la biographie que consacre au Prophète Abū Bakr-l-Bayhaqī (m. en 458/1066)<sup>(16)</sup> et celle de 'Abder-Rahmān-l-Jawzī (m. en 597/1201)<sup>(17)</sup>. Dans cet ordre d'idées on pourrait établir une longue liste d'ouvrages composés par des auteurs d'Orient et d'Occident, qui sous divers titres traitent du même sujet. Mais cela dépasserait les limites de ce travail qui ne peut faire état que de l'essentiel.

4. Les récits des expéditions militaires du Prophète (*maghāzi*) constituent une intéressante source documentaire, si l'on fait abstraction de ce qui relève de l'hagiographie. On y découvre des faits d'une valeur historique appréciable qui jettent beaucoup de lumière sur la vie du Prophète, sur son génie de conducteur d'hommes et sur le comportement de ses compagnons. Le plus important de ces ouvrages est celui, très populaire, du Médinois Muḥammad Al Wāqidi (m. en 207/822) dont on connaît un grand nombre de versions pour la plupart apocryphes. Le seul exemplaire manuscrit qui, à l'heure actuelle existe, à notre connaissance, est celui conservé au British Museum de Londres, daté de 465/1073. Une édition en a été donnée par Mandson Jones, en trois volumes<sup>(18)</sup>.

5. Les monographies biographiques appelées *Tabaqāt* (classes, étages) où sont classés méthodiquement, par génération, les personnages illustres appartenant à la même discipline intellectuelle, à la même corporation. Elles fournissent sur la vie du Prophète une information fort riche et variée. Les plus remarquables en la matière sont les *Tabaqāt-l-Kubrā*, de Muḥammad b. S'ad (m. en 230/845) et celle de 'Abd-l-Wahhāb-sh-Sha' rāni (m. en 973/1565).

Autre variété de monographies : les monographies urbaines. Les plus importantes sont celles d'Ahmad-l-'Azraqī (m. en 219/834), auteur de l'histoire de la cité de La Mekke *'Akkbār Makka*<sup>(19)</sup> et de 'Abd-l-Hamīd-l-Abbāsi, auteur de *'Umdat-l-Akkbār fi Mādīnat-l-Mukbtār*<sup>(20)</sup>.

6. Les ouvrages d'histoire générale et les ouvrages de généalogie. La vie du Prophète a naturellement intéressé les historiens et généalogistes musulmans. Ils nous rapportent tous les faits qu'ils

(15). Un manuscrit de cette *Sira* retrouvé à Fès a été éditée par Muh. Hamudullah, en 1976. Le texte paraît mal établi, si toutefois il s'agit bien d'une version authentique. Les annotations qui accompagnent le texte sont parfois cocasses, pleines de confusions et de stupides anachronismes.

(16). Sous le titre de *Dalā'il-n-Nubuwwa*, Le Caire, 1389/1970, 2 vol. Ce titre évoque avec quelques variantes ('*alām*, '*ihkām*, '*tatbbūt*, '*iḥbbāt*, etc.) toute une série de biographies consacrées au Prophète, avant, à l'époque, et après Al Bayhaqī. On cite notamment par ordre chronologique : *Dalā'il-n-Nubuwwa* d'Abu Dawud-s-Sijistāni (m. en 275/889), d'Abū Bakr b. Abī-d-Dunyā (m. en 281/885), d'Ibrāhīm b.-l-Harbi (m. en 285/899), d'Ibrāhīm b. Ḥammād-l-Baghādī (m. en 320/932), d'Ah.-l-'Assāl (m. en 349/961), d'Abū sh-Shaykh b. Ḥayyān (m. en 369/980), d'Abū 'Abd-l-Lah b. Mundih (m. en 395/1005), d'Abū na'im-l-Isfahāni (m. en 430/1039), etc. De ces ouvrages, il n'existe plus qu'une demi-douzaine à notre connaissance. Deux seulement ont été publiés. Pour une information plus complète cf. Aḥ. Saqr, *Dalā'il-n-Nubuwwa*, d'*Al Bayhaqī*, t. 1, pp. 8-10.

(17). Sous le titre d'*Al Wafā' bi 'Abwāl-l-Mustafā*, 2 vol., Le Caire, s.d. (1974 ?).

(18). Oxford, 1966.

(19). La Mekke, 1385/1965.

(20). Alexandrie, 1350. D'autres ouvrages intéressant les deux villes saintes sont à citer : Emel Esim, *Médine ville radiense*, Paris, 1963, Ash-Sharif Ahmad, *Makka wa-l-Madīna*, Le Caire, 1965, etc.

ont pu recueillir et une narration assez vivante des événements qui se sont produits, en s'attachant à leur déroulement chronologique sans les lier de près ou de loin — sauf peut-être Tabari et Ibn Khaldûn — à une quelconque philosophie de l'histoire. A la base de leur information, l'utilisation des documents d'archives est plutôt rare, sans être pour autant absente. Leur source principale est la tradition orale, le témoignage qu'il soumettent à une sérieuse critique externe de la chaîne de transmission. Leur ferveur ne leur a jamais fait perdre de vue les exigences requises en matière historique, même quand elles pouvaient paraître gênantes.

Parmi eux, le premier à citer est incontestablement Muḥammad b. Jarîr-ṭ-Tabari (m. en 310/921). Son histoire générale (*Tâ'rikh-r-Rusul wa-l-Mulûk*) a été plusieurs fois éditée en Orient et en Occident et partiellement traduite en diverses langues.

D'autres historiens rapportent directement ou indirectement de précieux renseignements sur la vie du Prophète. Méritent d'être cités à cet égard, Ahmad-l-Balazûri (m. en 279/893) à qui nous sommes redevables d'une excellente « Généalogie des nobles » (*Ansâb-l-Asbrâf*), malheureusement inachevé ; 'Ali-l-Mas'ûdi (m. en 345/956) auteur des *Murûj-Z-Zahab* (prairies d'or) et du *Tanbih* (Admonition) ; Ahmad-th-Tha'libi (m. en 427/1035) dont les « récits relatifs aux Prophètes (*Oisâs-l-'Anbiyâ'*) surclassent ceux de Muḥammad-l-Kisa'i qui n'est pas à confondre avec l'illustre philologue de Kûfa de même nom, et dont le patronyme et l'époque (v<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> s. ?) soulèvent encore des discussions.

Une mention spéciale doit être faite de 'Al Kâmil fi Ta'rikh (le parfait en matière d'histoire) et d'*'Usud-l-Ghâba* (les lions de la forêt) de 'Izz-d-Dîn 'Ali b. Al Athîr (m. en 630/1234) ; le *Mukhtasar fi Ta'rikh-l-Bashar* (abrégé de l'histoire des hommes) d'Ismâ'il 'Abû-l-Fidâ' (m. en 732/1331), auteur également d'une excellente *Sîra* du Prophète éditée pour la première fois, en Europe, avec une traduction latine à Oxford, en 1722 par Joes Gagnier. Enfin l'histoire générale de 'Abd-r-Rahmân Ibn Khaldûn (m. en 808/1406) intitulée *Kitâb-l-'Ibar* (le livre des événements servant de leçons).

7. D'autres sources bibliographiques concernant plus spécialement les compagnons du Prophète éclairent indirectement l'arrière-plan de la scène, la succession des événements, les faits et gestes de ceux qui, de près ou de loin, ont gravité autour de la forte personnalité de Muḥammad. Parmi ces sources on doit signaler le dictionnaire biographique (*Al Isti'âb fi ma'rifati-l-'Ashâb*) de l'ancien cadi de Lisbonne, le Cordouan Yûsuf b. 'Abd-l-Barr (m. en 463/1070) et le « compendium exhaustif » (*Al Isâba fi Tamyiz-s-Sahâba*) d'Ahmad b. Ḥajar (m. en 852/1449).

Beaucoup d'autres ouvrages sont naturellement à citer. Nous nous sommes contentés, ici, de faire état, non d'une liste bibliographique complète, mais des ouvrages importants et facilement accessibles aux étudiants surtout, en rédigeant cette note. Nous nous sommes abstenus, à dessein, de faire état des biographies très prisée actuellement dans les pays musulmans, consacrées par des historiens et des écrivains modernes émérites (Haykal, Taha Hussain, Al 'Aqqâd, 'Abd-l-Bâqi, Sarûr, Al Hadri, Tantâwi, etc.) au Prophète, à ses épouses ou à ses compagnons. Nous voulons avant tout fixer l'attention du lecteur sur les références de base. Il y a à l'heure actuelle, toute une littérature, très en vogue, inspirée, certes, par la foi, la défense du Prophète contre les calomnies chrétiennes et orientalistes, mais aussi et surtout par une exploitation commerciale des sources anciennes de base dont nous venons de citer les plus importantes.

#### RÉSUMÉ DES PRINCIPALES ÉTAPES DE LA VIE DU PROPHÈTE

Après ce tour d'horizon exploratoire du milieu naturel et des sources d'informations intéressant la biographie du Prophète abordons l'exposé des étapes marquantes de la vie de celui au sujet duquel le poète Al Bûṣîri a pu dire<sup>(21)</sup> « tout ce que l'on sait sur lui, c'est qu'il appartient à l'espèce humaine, et qu'il demeure la meilleure de toutes les créatures de Dieu ». Notons tout d'abord que de tous les Prophètes de Dieu, Muḥammad est le seul dont l'existence n'ait jamais été contestée. Il appartient à l'histoire, non au monde des mythes. C'est le 1<sup>er</sup> septembre 570 qu'il naquit à La Mekke, république marchande ploutocratique et capitale religieuse du Hi jâz. Sa naissance, comme celle de tous les grands héros de l'histoire (le côté légendaire mis à part), n'eut rien d'extraordinaire. Elle fera dire, néanmoins, après les traditionnistes de l'Islâm à Victor Hugo (m. en 1885) douze siècles plus tard :

(21). Cf. infra = Burda, vers 51.



« Ô chef des croyants ! le monde  
 Sitôt qu'il t'entendit, en ta parole crut  
 Le jour où tu naquis une étoile apparut  
 Et trois tours du palais de Chosroës tombèrent <sup>(22)</sup>. »

Son père 'Ab d-l-Lah — nom qui a dû lui être donné post-mortem — était le fils d'un notable de la tribu de Quraysh, 'Abd-l-Muṭṭalib, chef d'un clan honorable, mais économiquement faible : le clan de Hâshim qui détenait le privilège de la distribution de l'eau sacrée de Zemzem (*siqaya*), aux pèlerins, lors de la célébration par à peu près tous les Arabes du grand pèlerinage coutumier et annuel (*hajj*). Clan en vérité très attaché au paganisme, si l'on songe que l'un des oncles du Prophète, 'Abû-l-'Uzza (le serviteur de la déesse 'Uzza), surnommé plus tard 'Abû Lahab, sera l'un des plus farouches adversaires de l'Islâm, et qu'à l'article de sa mort, son autre oncle 'Abû Ṭâlib refusera de se déclarer musulman pour rester fidèle à la religion de ses ancêtres. 'Abd-l-Lah mourut au cours d'un voyage d'affaires à Médine deux ou trois mois avant la naissance de Muḥammad, laissant pour toute fortune une vieille servante éthiopienne, quelques moutons et cinq chameaux. Sa mère, 'Amina bint Wahb b. 'Abd Manâf, était la fille du chef de clan médinois des Banû Zahra ou Zuhra.

Se conformant à un usage fort ancien à La Mekke, elle le confia à une nourrice bédouine, nommée Ḥalima bint-l-Hârith, dont la tribu — les Banû Sa'd — nomadisait d'ordinaire entre la capitale qurayshite et l'oasis de Ṭâ'if. Les cinq années qu'il passa dans cette tribu, en plein désert, au grand air, parmi les Hawâzin qui parlaient un arabe très pur, dans la liberté et l'insouciance, seront les seules années vraiment heureuses de sa vie.

C'est au cours de ce séjour dans le désert, que la Tradition et l'exégèse dans son interprétation de la Sourate XCIV, 1-3, placent la purification mystique de son cœur. Deux anges se saisirent de lui, lui ouvrirent la poitrine et enlevèrent de son cœur une tache noire selon le témoignage d'un jeune berger présent à la scène.

Doit-on donner une interprétation littérale à ce passage ou y voir un symbole signifiant la sortie des ténèbres de l'ignorance et du paganisme vers la lumière de la vérité et de la foi ? Des Chrétiens sans prévention contre l'Islâm pensent que le verset indique que le cœur de Muḥammad a été lavé du péché originel, dont seuls Jésus et Marie étaient exempts dès leur naissance <sup>(23)</sup>. Pour être séduisante cette opinion n'est pas partagée par les savants de l'Islâm qui n'accordent aucun crédit à la thèse du péché originel.

A l'âge de six ans, Muḥammad, revenu à La Mekke, eut la douleur de perdre sa mère. Une pénible vie d'orphelin de père et de mère commence alors pour lui. Il est d'abord recueilli par son vieux grand-père, 'Abd-l-Muṭṭalib, qui l'entoure d'une grande affection. Mais celui-ci meurt octogénaire, deux ans après. Le Coran fait de brèves allusions à ces vicissitudes du sort de Muḥammad en sa prime jeunesse <sup>(24)</sup>. Il fut alors pris en charge par son oncle 'Abû Ṭâlib, frère de 'Abd-l-Lah de père et de mère. Celui-ci tiendra toujours lieu de père à son malheureux neveu durant sa dure enfance et sera son meilleur soutien pendant ses premières années d'épreuves et de lutte à La Mekke. Il le prit donc chez lui et, par honneur autant que par affection, il fit preuve à son égard d'un grand dévouement, lui prodiguant des soins paternels, l'emmenant au cours de ses déplacements pour satisfaire sa curiosité et aussi pour servir d'auxiliaire aux caravaniers. C'est ainsi qu'il fut donné au jeune homme de se rendre en Palestine et en Syrie où il ne manqua pas de voir les couvents chrétiens et de nombreux vestiges que le Coran évoquera souvent comme signes de Dieu montrant la vanité et la brièveté de ce monde. Le spectacle de ce qui subsistait encore des cités légendaires détruites (Hijr, Madyan, Sodome, etc.) <sup>(25)</sup> produisait sur lui une forte impression. A vrai dire, l'âme arabe a toujours été sensible au spectacle des vestiges. Les poèmes anté- et postislamiques débutent invariablement par l'évocation des ruines ou des larmes versées à la vue des campements abandonnés. Ce sont des témoins : témoins de la fragilité des œuvres humaines et preuves de la brièveté de la vie et de la fatalité de la mort. Bien avant les poètes romantiques européens, les poètes arabes ont posé à la vue des ruines cette angoissante question demeurée sans réponse : « As-tu interrogé les ruines ? Et que t'ont-elles répondu ? » Le Coran, en attirant l'attention sur elles <sup>(26)</sup> rappellera la leçon qui s'en dégage <sup>(27)</sup> : « Tout ce qui est sur terre est voué au néant. Subsistera, seul, le visage de ton Seigneur plein de majesté et de noblesse. »

(22). *Légende des Siècles*, IX, L'Islâm, v. 42-45.

(23). E. Dermenghem : *Mahomet et la Tradition islamique*, Paris, 1955, p. 12.

(24). S. XCIII, 6-7

(25). S. XV, 74-84.

(26). S. XXXVII, 137-138.

(27). S. XV, 67 et la suite, S. IXC, 6 et la suite.



La Tradition nous apprend qu'au cours d'un de ces voyages, il fit la connaissance d'un moine chrétien fort versé dans les Écritures, Bahîra, qui reconnut vite en lui le Prophète annoncé par la Bible et l'Évangile et attendu par l'humanité depuis des siècles.

Il se rendait également à la foire annuelle de 'Ukâd, festival auquel participaient tous les Arabes et où ils pouvaient non seulement côtoyer des gens de diverses races et de diverses religions, mais assister aux joutes des poètes, aux compétitions sportives (lutte, tir à l'arc, courses) et entendre les sentences rythmées des devins dans l'ambiance d'un mouvement commercial extraordinaire qui attirait des Arabes de tous les coins de la vieille péninsule et aussi des étrangers venant de coins de Syrie, de Perse, du Yémen, des Indes, etc.

Au cours de ces mêmes années d'adolescence, il devait, comme tous les jeunes Arabes, épouser les querelles et les amitiés de sa tribu. C'est ainsi qu'il eut l'occasion de participer à la « guerre impie » (*Harb-l-Fijâr*) qui, quatre ans durant, mit aux prises les Bédouins Hawâzin et les Mekkois.

A l'âge de vingt-cinq ans (596), il entra comme commis de commerce au service d'une riche veuve d'un clan mekkois honorablement connu, les 'Asd, Khadija bint Khuaylid. Elle gérait elle-même ses affaires, et sa firme commerciale passait pour l'une des plus prospères de La Mekke. Quelque temps plus tard, ils se marièrent.

Mariage heureux, qui aura, pour le Prophète et pour l'Islâm, une importance décisive. Muḥammad, devenu riche grâce à cette union dans une société où les gens sont jugés d'après leur fortune, ne tarda pas à compter parmi les notables de sa ville natale. Ses qualités morales et intellectuelles le prédisposaient du reste à bénéficier de la sympathie et de l'estime de tous. De son mariage avec Khadija naquirent quatre filles (Zaynab, Ruqayya, 'Umm Kultum et la plus illustre d'entre elles, Fâtima, et trois garçons qui moururent tous en bas âge (al-Qasim, Tayyib, Tâhir). Il adopta alors un jeune esclave qu'il affranchit, Zayd b. Hâritha.

Délibéré des soucis de la vie matérielle, il vécut tranquille dans sa cité natale, dans l'amitié et la considération de ses concitoyens comme l'atteste sa participation à la mise de la Pierre Noire à l'emplacement qui lui était réservé dans le Temple sacré reconstruit (prérogative qui avait failli déclencher à La Mekke une guerre civile, chacun réclamant l'honneur de remplir cet office). Il avait tout ce qu'il souhaitait pour mener une existence paisible et heureuse. Néanmoins, à l'âge de quarante ans (610), sa vie intérieure fut marquée par une inclination irrésistible à la méditation, à la solitude, à des pratiques d'ascèse étrangères à l'idolâtrie. Il se promenait tout seul, gravissant les montagnes environnantes ou se réfugiait sans raison apparente dans les vallées. Il se reposait parfois dans les cavernes à l'ombre des rochers. L'isolement apportait quelques soulagements à ses angoisses qui avaient toutes les apparences d'une maladie. Il finit par s'imposer des retraites prolongées dans la grotte du Mont Hîra où l'on venait de temps en temps lui apporter quelques provisions de bouche. Ces retraites qui devenaient de plus en plus longues et fréquentes traduisaient chez lui une prédilection toute nouvelle pour la vie contemplative, le recueillement, le repliement sur lui-même. Elles apparaissent comme un prélude de la grâce qui ne s'infuse jamais sans douleur et sans déchirement intérieur préalables. Cette grave crise à laquelle la réflexion, la solitude, la tristesse, les jeûnes, le spectacle d'un univers splendide et mystérieux avaient servi de prémisses, devait d'abord se manifester chez lui par le désarroi, le désespoir, l'exaltation dans la méditation, les veilles, le dégoût du monde. Le jour et la nuit se confondaient, la réalité ne se distinguait plus du rêve pour lui, quand il ne perdait pas tout à fait conscience. Ses visions intérieures l'épouvantaient. Quand il lui arrivait de s'endormir, il lui semblait qu'un être extraordinaire, « grand comme la distance de la terre au ciel », lui apparaissait, le subjuguait. Son souffle devenait alors haletant, précipité, son corps s'agitait. Et l'être s'approchait de lui, le dominait, couvrait l'horizon et courait vers lui pour le saisir. Il se réveillait alors, tremblant et transpirant. Khadija, dissimulant son anxiété, se penchait calmement sur lui et l'interrogeait sur son étrange malaise. Muḥammad restait taciturne, éludait les questions et se levait pour errer dans le silence et l'anxiété. En quelques mois, ces crises devenant de moins en moins espacées, l'épuisèrent. On s'apitoyait sur son sort quand on le voyait amaigri, les cheveux en désordre, le regard absent, la démarche chancelante, traverser les rues ou gravir les pentes de la montagne d'Abû Qubays qui surplombe la ville. Il était visiblement brisé, cherchant désespérément à échapper à une puissance obsédante qu'il sentait et tenait pour un maléfice. C'était, pensait-il, des esprits mauvais, des djinns qui s'étaient emparés de lui et faisaient de lui un possédé. Il se crut fou. Mais une nuit de la dernière décade du mois de Ramadân de l'année 612 et alors qu'il dormait dans la grotte de Hîra, la « secousse de la grâce » se produisit sous forme d'une descente de la parole incréée et absolue de Dieu, dans le relatif, dans le cœur de Muḥammad. En cette nuit bénie entre toutes, son destin lui est révélé<sup>(28)</sup>. L'être mystérieux, qui n'était autre que l'ange Gabriel, s'approche de lui, alors qu'il était dans un état intermédiaire entre le sommeil et l'éveil, tenant un tissu blanc couvert de signes énigmatiques et lui ordonne : « *Iqrâ* » (lis) « Mais je ne sais pas lire », dit Muḥammad ; et l'ange de dire :

(28). S. XCVII, 2.

« Lis de par le nom de ton Seigneur qui a créé !  
 Qui a créé l'homme d'un ligament de sang !  
 Lis, car ton Seigneur est très généreux !  
 Il a enseigné par le calame ;  
 Il a enseigné à l'homme ce qu'il ne savait pas <sup>(29)</sup>. »

Muhammad répète ces paroles et se sent subitement illuminé. L'être mystérieux disparaît. Il se réveille avec la certitude d'avoir dans le cœur le contenu d'un livre de sagesse, de miséricorde, de bonne direction pour les hommes, de remémoration des mystères d'un Dieu unique, le Dieu d'Abraham, de Moïse, de Jésus. Il sort de la grotte, puis s'arrête, se prosterne, reprend sa course folle par monts et par vaux. Ne l'ayant pas vu revenir, Khadija est inquiète. Elle le fait chercher et ce n'est que le lendemain qu'elle le voit rentrer à la tombée de la nuit, plus épuisé et terrifié que jamais. Elle le reçoit avec douceur, le reconforte en s'efforçant de dissimuler ses larmes. Puis, elle lui prépare son lit, l'aide à s'y installer, le recouvre d'un manteau et se rend, sans lui en parler, auprès de son cousin, le vieil aveugle Waraqa b. Nawfal, homme sage, versé dans les Ecritures et de bon conseil. Elle lui narre les faits et lui demande son avis. Quand elle eut tout raconté, le vieillard s'écria : « Par Celui qui tient mon âme en Ses mains, si tu dis vrai, Muhammad est le Prophète attendu ! L'être qu'il a vu, c'est le Namûs, l'ange que Dieu envoie auprès des Prophètes. Je serai le premier à croire à sa mission. Retourne auprès de ton mari, reconforte-le et calme ses craintes ! » A son retour, elle le retrouve dormant paisiblement. Mais soudain, il est aux prises avec les mêmes phénomènes : l'être invisible était revenu pour lui ordonner :

« O toi qui es couvert d'un manteau !  
 Lève-toi et avertis !  
 Ton Seigneur, magnifie-le ! <sup>(30)</sup>. »

Khadija le reconforte et l'apaise. Elle est la première à croire en sa mission, à accepter le Message qui lui est transmis, à se convertir. Waraqa, rencontré quelques jours plus tard, près du Temple de la Ka'ba, le fortifie en lui disant : « Par celui qui tient mon âme entre Ses mains, tu seras le Prophète de cette nation ! Tu as reçu l'ange Gabriel que Moïse avait déjà reçu. Que ne suis-je plus jeune pour t'aider au milieu des épreuves qui t'attendent ! On te combattrà, on te traitera d'imposteur, de fou ! On te chassera ! » Et prenant la tête de Muhammad entre ses mains, il lui baisa le front, au comble de l'émotion.

Selon presque toutes les sources arabes, le vieux Waraqa était Chrétien, sans qu'il soit possible de préciser son obédience. On le présente comme fort instruit des Ecritures. Il vit en Muhammad le Prophète attendu depuis Jésus, en souvenir du passage de l'Evangile de Saint Jean, sur le Paraclet <sup>(31)</sup>. Sa déclaration se situe dans l'atmosphère du moment. On parlait, en effet, un peu partout, en particulier dans les milieux judéo-chrétiens, de l'arrivée du Messie annoncé par les Ecritures et appelé à réformer le monde. Waraqa voit en Muhammad le Prophète annoncé.

Durant les trois années qui suivirent, Muhammad prêcha l'Islâm discrètement. S'y convertissent d'abord ses proches et ses amis : Khadija, 'Ali (qui avait une dizaine d'années), Zayd b. Haritha, 'Abû Bakr b. 'Abi Quhâfa (le futur As-Siddiq), 'Uthmân b. 'Affân, 'Abd-r-Rahmân b. 'Awf, Zubayr b. al' Awwâm, etc.

Après ces trois années secrètes de l'Islâm, le Prophète décide de prêcher publiquement la nouvelle doctrine, à la suite de la révélation des versets suivants :

« N'invoque avec Dieu aucune autre divinité,  
 sinon tu serais du nombre de ceux qui seront châtiés.  
 Avertis les (membres) les plus proches de ton clan... <sup>(32)</sup>. »

Le Prophète obéit et proclama ouvertement, solennellement, l'unicité de Dieu, la condamnation du polythéisme et de l'idolâtrie : Dieu seul est Dieu ! Dieu exige qu'on n'adore et qu'on n'implore que Lui. Tout autre culte n'est qu'erreur et superstition. Dieu seul est créateur, vivant éternel, subsistant, omnipotent, sage et libre. Il guide qui Il veut et égare qui Il veut. L'enfer attend les pervers et le paradis les vertueux, car il y a la vie d'ici-bas, illusoire et éphémère, et la vraie vie, la vie future.

(29). S. XCVI, 1-5.

(30). S. LXXIV, 1-3.

(31). S. XXVI, 196.

(32). S. XXVI, 213, 214.

Sa prédication amuse, puis irrite les Mekkois trop attachés à la religion de leurs ancêtres et absolument réfractaires à toute idée de vie outre-tombe. Il donne à la religion qu'il prêche le nom d'Islâm, c'est-à-dire une doctrine qui exige la soumission à Dieu, le total et confiant abandon en Sa volonté, confirme la révélation antérieure faite à ses prédécesseurs, notamment Abraham, Moïse, Jésus, et se propose de ramener le Judaïsme et le Christianisme à une conception plus stricte du monothéisme<sup>(33)</sup>.

C'est alors que commence pour le Prophète et les premiers adeptes de l'Islâm une période de persécution particulièrement pénible. La nouvelle religion se répand rapidement parmi les femmes, les Chrétiens, les esclaves, les opprimés, les pauvres. Quelques hommes réputés pour leur violence et redoutés à juste titre à La Mekke, comme son oncle Hamza b. 'Abd-l-Muttalib et 'Umar b.-l-Khattâb, se convertissent spectaculairement. Mais la bourgeoisie qurayshite reste hostile, moqueuse, impitoyable dans ses réactions, dédaignant une prédication qui attire les pouilleux, les nauséux, les déclassés<sup>(34)</sup>.

Mais au fur et à mesure que l'Islâm se développe et que les adhésions augmentent, l'hostilité des Qurayshites s'accroît et s'exaspère. Ils défendent aux Musulmans de prier publiquement. Les filles de Muḥammad sont répudiées, les esclaves battus. Le Prophète ne peut plus passer dans les rues, ni s'approcher du Temple sacré sans être injurié, menacé, couvert d'immondices. Des poètes stipendiés composent de violentes satires contre lui. Les croyants et leur Prophète résistent tant bien que mal, mais la réaction de la bourgeoisie menace de plus en plus leur vie. Les moins soutenus, ceux qui n'ont ni clan, ni protecteur finissent par émigrer clandestinement vers l'Abysinie ; les autres pressent le Prophète d'obtenir de Dieu des secours miraculeux. Les Qurayshites se concertent et frappent de bannissement les Hâshimites.

L'année 620 sera pour lui une année terrible : l'année du deuil, « l'année du chagrin ». Coup sur coup, il perd ses meilleurs soutiens : sa femme Khadija et son oncle 'Abu Tâlib. Son découragement est à son extrême limite. Mais la révélation lui apprend que tous les Prophètes de Dieu subissent de dures épreuves, que tout arrive à son « heure qui ne peut être ni avancée, ni reculée<sup>(35)</sup>, que Dieu est omniscient et omnipotent, que les impies ne sauraient réduire Dieu à l'impuissance ». Aussitôt, le Prophète retrouve de nouvelles forces en lui et crie à l'adresse de ses persécuteurs : « D'autres générations de mécréants ont agi comme vous à l'égard des Envoyés de Dieu et ont été anéantis. » « Attendez ! J'attends comme vous<sup>(36)</sup> ». Il cherche un appui à l'extérieur, nul n'étant prophète en son pays. Il essaie d'abord d'intéresser à sa cause les Arabes nomades. Mais leur hostilité et leur perfidie le déconcertent<sup>(37)</sup>. Le Prophète s'adresse à l'opulente oasis de Tâ'if. L'échec est plus grave encore. Il est injurié ; on crache sur lui, on lui jette des pierres, et c'est à grand-peine qu'il échappe à la foule déchaînée contre lui et parvient à se réfugier dans un jardin où deux esclaves chrétiens usent de charité à son égard, lui donnent un peu d'eau, quelques fruits, pansent ses blessures et le cachent avant d'assurer sa fuite. « Qui êtes-vous pour vous apitoyer sur mon sort ? » leur demande-t-il — « Nous sommes chrétiens ! » — répondent-ils.

Banni, blessé, le cœur brisé, il retourne à La Mekke où d'autres épreuves l'attendent. Les Qurayshites songent, en effet, à en finir avec lui une fois pour toutes, sans qu'il puisse être vengé.

Pendant ce temps, l'oasis de Yathrib<sup>(38)</sup> suit les événements, commente les nouvelles et porte un intérêt croissant à tout ce qu'on raconte sur l'homme qui se dit envoyé de Dieu. Les Juifs et les devins avaient prédit plus d'une fois qu'un Prophète allait arriver. Les deux clans principaux de Yathrib, les Khazraj et les 'Aws, tous deux d'origine yéménite, jugent prudent d'avoir le Messie annoncé chez eux et de profiter ainsi de son apostolat au détriment des Juifs. Ils décident de le contacter. Une délégation profite du pèlerinage pour se rendre à La Mekke et s'entendre discrètement avec lui. Un accord secret est conclu entre les Médinois et Muḥammad. Il obtient d'eux asile et protection. Quelques Musulmans l'y précèdent. Le complot ourdi pour l'assassiner le contraint à fuir le vendredi 16 juillet 622 avec son fidèle ami 'Abû Bakr, vers Yathrib, devenue depuis la ville du Prophète et surnommée « l'illustre » parmi toutes les cités (*al-Munawwara*).

Ayant donc réussi à regagner non sans danger — sa tête avait été mise à prix — l'accueillante cité, il s'y fit reconnaître dès son arrivée comme Prophète et juge. Il crée une première mosquée, à laquelle il en substitue une autre (l'actuelle). Celle-ci devient la Maison de l'Islâm, son tribunal, le siège de son Conseil d'État et le refuge des malheureux et des persécutés.

(33). S. VII, 157 ; S. X, 94.

(34). S. VI, 123 ; S. XVII, 16 ; S. XXIV, 23, S. XLIII, 23.

(35). S. X, 49 ; S. XVI, 61.

(36). S. VII, 71 ; S. X, 102.

(37). S. IX, 97.

(38). La future Médine.

La période qui s'étend entre 622 à 632 sera pour l'Islâm une période de lutte armée, de succès et parfois de revers, et, sur le plan intérieur, une période d'organisation de la future communauté islamique en un État théocratique avec ses premières institutions et ses lois fondamentales. Communauté distante du Judaïsme et du Christianisme, égalitaire, fraternelle, antiraciste, orientée vers la conquête du monde au nom de l'unicité de Dieu. Elle marquera, malgré les réticences des uns et l'hypocrisie des autres, l'unification de l'Arabie autour d'un même idéal religieux et la fin de l'idolâtrie dans cette contrée du monde.

Deux ans après son arrivée à Yathrib, il entreprend, en effet, une série de campagnes militaires (quatre-vingts environ) contre les Qurayshites et toutes les tribus arabes, à la tête des Mekkois qui avaient émigré avant ou après lui (les Muhâjirûn), des Khazraj et des 'Aws, surnommés les 'Ansâr, les « assistants », auxquels l'Islâm doit sa survie et ses premiers succès. La bataille victorieuse de Badr (an 2 H/624) est payée chèrement par la défaite de 'Uḥud, l'année suivante, au cours de laquelle le prophète faillit perdre la vie. Mais cette victoire à l'actif de l'idolâtrie n'arrête nullement l'expansion de l'Islâm. Les tribus sont soumises et converties les unes après les autres ; les grandes cités de l'Arabie font tour à tour leur reddition sans condition en ce qui concerne le dogme unicitaire. Après les centres d'hostilité entourant Médine, habités par les puissants clans juifs (Qaynuqâ', Nadhira, Qurayda), ce fut le tour de la capitale opulente du Judaïsme en Arabie, l'oasis de Khaybar (an 7 H/628), de La Mekke et Hunayn, capitale des redoutables bédouins Hawâzin (peu distante de La Mekke), de Ṭâ'if, l'année suivante. Deux expéditions en territoire byzantin, l'une se soldant par un échec, l'autre par une victoire inespérée, indiquent dans quel sens l'expansion de l'Islâm allait être dirigée à l'extérieure de l'Arabie.

L'année 9 de l'Hégire (630) marque la soumission ou la destruction de tous les centres de résistance à l'Islâm en Arabie, et aussi des *Ufud* ou grandes députation tribales venant de tous les coins de l'Arabie pour faire acte de conversion à la nouvelle religion, et demander des préfets instructeurs pour les initier à l'Islâm, trancher les différends qui peuvent surgir entre eux, collecter l'impôt et représenter l'autorité du Prophète parmi eux. La Sourate CX qui passe pour être la dernière qui fut révélée, décrit ainsi la situation de l'Islâm peu de temps avant la mort du Prophète :

*« Lorsque le secours de Dieu vient, ainsi que la victoire, et que tu vois les gens entrer en foule dans la religion de Dieu, exalte ton Seigneur par la louange et implore son pardon ! En vérité, il accueille volontiers le repentir. »*

En Dhû-l-Hijja de l'an 10 de l'Hégire (mars 632), le Prophète accomplit son dernier pèlerinage à La Mekke, 'Arafa, Minâ : « Le pèlerinage de l'Adieu » (*Hajju-l-Wadâ'*). Dans le sermon qu'il prononce à cette occasion, il réitère les prescriptions de Dieu en mettant l'accent sur le respect et la reconnaissance des droits de la femme, la fraternité humaine, la condamnation du racisme, l'égalité des hommes, leur différence n'étant fondée que sur le mérite, la vertu et la foi. Le Coran est proclamé comme un testament intangible et impérissable et un témoignage de la miséricorde divine envers tous les hommes. Puis il termine par la récitation du verset :

*« Aujourd'hui, j'ai parachevé pour vous votre religion, vous ai comblés de Mon bienfait et ai agréé l'Islâm comme doctrine religieuse pour vous<sup>(39)</sup>. »*

Sa mission est ainsi reconnue accomplie. Le 13 Rabi' de l'an 11 de l'Hégire, au début de l'après-midi (8 juin 632), il rend le dernier soupir, après avoir dit d'une voix à peine perceptible à sa fille Fâtîma qui s'affligeait à ses côtés :

*« Pour moi l'affliction est finie ! Dieu...oui... avec le Compagnon le plus élevé... »*

Sa mort provoque un immense désarroi, voire des dissensions parmi les croyants. 'Umar veut la tenir secrète. Mais 'Abû Bakr qu'il avait déjà chargé de diriger la prière durant sa maladie refuse et monte sur la chaire de la mosquée et prononce dans le tumulte, d'une voix forte et claire, devant les croyants rassemblés, un grand discours resté célèbre par son préambule, tiré du Coran :

*« Muḥammad n'est qu'un Prophète ! que d'autres Prophètes l'avaient déjà précédé ! Retourneriez-vous sur vos pas, s'il mourait (d'une mort naturelle) ou s'il était tué ? Retourner sur ses pas ne nuit en rien à Dieu qui récompensera ceux qui sont reconnaissants. Personne ne peut rendre l'âme, sans la permission de Dieu, au terme préfixé par écrit<sup>(40)</sup>. »*

(39). S. v, 3.

(40). S. III, 144-145.

Et depuis des siècles, des millions de femmes et d'hommes de toute race, de toute condition, de tout âge et dans toutes les langues du monde témoignent que Muḥammad est l'envoyé de Dieu, qu'il a transmis fidèlement la révélation qu'il avait reçue de Lui. Du haut d'innombrables minarets, des muezzins témoignent, après le nègre Bilâl, premier muezzin de l'Islâm et qui avait tant souffert pour sa foi, que « Dieu est grand, unique, que Muḥammad est Son apôtre », appelant l'humanité toute entière au culte de Dieu, à la paix et à la félicité de la foi.

La ferveur que portent ces millions d'hommes et de femmes à travers les siècles, les pays et les générations au souvenir de celui à qui ils doivent la bonne direction (*budâ*), la voie droite (*sirât mustaqîm*) qui mène vers Celui à qui ils se sont soumis et livrés en toute confiance (*muṣlîmîn*), vers Dieu dans Sa majesté et Son unicité, a été exprimée d'une manière magistrale par le poète panégyriste al Bûṣîri (m. 695/1296) en des vers dont la traduction ne saurait rendre le souffle, ni les rythmes.

## LA BURDA

### PANÉGYRIQUES DU PROPHÈTE

Depuis Ka'b b-Zuhayr<sup>(41)</sup> et Hassân-b-Thâbit<sup>(42)</sup> jusqu'aux auteurs hommes et femmes actuels de ce qu'il est convenu d'appeler « manlûdiyyât » populaires ou poèmes scandés à l'occasion de la célébration annuelle du Mawlid (nativité) de notre Seigneur Muḥammad – Dieu le bénisse et le sauve – toute une littérature en langue classique ou dialectale, à la fois épique et lyrique, est née de la ferveur de la communauté musulmane et s'est imposée en Occident comme en Orient.

Littérature où les données historiques sont mêlées aux légendes, où les faits réellement établis sont intégrés avec des récits merveilleux dans un ensemble hagiographique correspondant peu, à dire vrai, aux sentiments réels du Prophète qui ne cessait de dire et de répéter, aux amateurs de miracles, qu'il n'était qu'un homme recevant et transmettant une révélation divine, non un fabricant de prodiges<sup>(43)</sup>.

L'exemple le plus typique et le plus célèbre de ce genre biographique est assurément la qasîda composée en son honneur, par son meilleur panégyriste Al Bûṣîri<sup>(44)</sup>, sous le titre d'*Al Kawâkib-d-Durriyya fi Madb Khayr-l-Bariyya* (les planètes étincelantes ou éloge de la meilleure des créatures). Titre qui ne tarda pas, pour des motifs que nous exposerons un peu plus loin, à être remplacé par celui de *Burda* (manteau) ou encore de *Bur'a* (guérison), selon certaines assertions, à la vérité, fort peu convaincantes !

Sur sa vie, on a fort peu de détails et les brides de renseignements qu'on peut glaner çà et là à son sujet sont insuffisantes, vagues, discutables, voire contradictoires. Selon diverses sources, il était né à 'Abûsir ; As-Suyûti le fait, au contraire, naître à Dilâs. Tout le monde est à peu près d'accord sur la date de sa naissance (1<sup>er</sup> Shawwâl 608/7 mars 1212). Mais le désaccord est complet sur la date de sa mort : 696/1296 selon Al Magrizi ; 694/1294 selon Hajji-Khalâfa ; 695/1295 selon As-Suyûti.

Ce qui est certain, c'est qu'il vécut à Billbis et fréquenta les cours de divers professeurs traditionnistes et Soufis, en particulier son contemporain 'Abû-l-'Abbâs-l-Mursi, alors chef de l'ordre Shazûlîte. On le tenait pour un calligraphe de talent et un érudit averti en matière de traditions. Dans sa qasîda, il se repent d'avoir cultivé la fréquentation des riches et des grands personnages de son temps (vers 140-142).

Nous en connaissons au moins un, Bahâ-d-Dîn b. Hinna, vizir du souverain mamelûk d'Égypte, le fameux Adh-Dhahir Baybars, dont il fut le familier et le protégé !

Sur le plan littéraire, Al Bûṣîri a laissé de nombreux poèmes, en dehors de la *Burda*, notamment sa célèbre *Hamziyya* (poème rimant en hamza), également en l'honneur du Prophète, plusieurs fois éditée, commentée et imitée à travers le monde musulman. Mais, c'est surtout à sa *Burda* qu'il doit sa célébrité.

(41). Adversaire, puis panégyriste du Prophète. Son plus célèbre poème (bânat Su'ad a disparu) a été édité avec traduction et commentaire en français par René Basset, Alger 1910.

(42). Contemporain, comme le précédent, du Prophète, fondateur de la littérature religieuse, d'origine médinoise (issu des Khazraj). Son diwân fut plusieurs fois édité. Signalons celui de Tunis (1281) et de Herschfeld, Londres 1910.

(43). Coran, XVIII, 111, etc.

(44). Sharaf-d-Dîn Muhammad 'Abû 'Abd-l-Lah b. Sa'id-ṣ-Ṣanhâji, plus connu sous le nom d'Al Bûṣîri, est un Égyptien d'une grande culture. Son ethnique Al-Sanhâji incite à supposer qu'il appartenait à une famille de souche berbère. On sait qu'avec l'établissement des Fatimides en Égypte, une forte minorité berbère s'était implantée le long de la vallée du Nil, au Caire, à Alexandrie et dans de nombreuses bourgades du delta et il est fort possible qu'Al Bûṣîri fut d'ascendance nord-africaine.

Peu importe d'ailleurs qu'il fût d'origine arabe ou berbère ; le fait est qu'il était, et est toujours et à juste titre, considéré comme un des plus grands poètes religieux et le meilleur chantre du Prophète que la littérature arabe ait connu.

Célébrité due autant à la valeur littéraire du panégyrique qu'aux circonstances qui entourèrent son inspiration. Atteint d'une hémiplegie (*fālij*), il composa le poème, en espérant une intervention du Prophète auprès du Dieu pour sa guérison. Quand il l'eut terminé, il vit, une nuit, en rêve, le Prophète passer sa main sur le côté paralysé de son corps et jeter un manteau sur lui. A son réveil, il se trouva complètement guéri et se garda bien de divulguer le miracle dont il était l'objet. Mais la nouvelle se répandit, malgré sa discrétion, et la *qāsida* reçut le nom « Manteau » (*Burda*). Manteau qui a, soit dit en passant, son histoire. Il s'agit de l'évolution du manteau d'étoffe du Yémen que portait le Prophète et qu'il offrit au poète Ka'b.b Zuhayr, auteur lui aussi d'un poème célèbre en l'honneur de l'Envoyé de Dieu, après sa conversion à l'Islâm, comprenant 57 vers, de mètre basîf de rime lâm, et commençant comme on vient de le dire par « *Bānat Su'ād* », expression qui sert de début à près de 700 poèmes composés avant et après K'ab. Le manteau fut acheté, par la suite, par le fondateur de la dynastie « Umayyade », le Calife Mu'awiyya (m. 60/680), puis passa aux Abbassides, et des Abbassides aux Ottomans. Il est encore visible au musée du Sérail, Section des Reliques, à Istanbul, et entouré d'une grande vénération ainsi que d'autres reliques du Prophète et des califes orthodoxes. La *Burda*, de mètre « basîf » (mustafî'ilûn fâ'ilûn, bis), et de rime mîm ; comprend cent soixante vers. Elle a été éditée plusieurs fois (Fès, Alger, Tunis, Le Caire, Istanbul, Bagdad, Damas, Bombay, Paris, Vienne, etc.) d'après des manuscrits non exempts de vers apocryphes intercalés dans la pièce ou ajoutés à la fin. La plus exacte et la plus correctement vocalisée est celle du Caire. Nous nous sommes basés dans notre traduction sur celle d'Ahmad-l-Badawi-l-Amîr (1338/1920) dont nous avons rectifié quelques erreurs d'impression.

On a affirmé que la *Burda* fut, en raison de sa célébrité commenté plus de quatre-vingt-dix fois. Les plus connus de ces commentaires sont ceux de Khâlid-l-Azhari (m. 903/1498), d'Al Qastalani et d'Abû Sa'ûd.

Ce sont les plus anciens et les plus exploités par les commentateurs postérieurs. Le célèbre théologien Ibrâhîm-l-Bajûri (m. 1276/1860) en donne, lui aussi, un commentaire assorti marginalement de celui d'Al Azhari. L'ouvrage a été édité et réédité ; la dernière édition (Bûlâq) est datée de 1297/1880. Se recommande par sa clarté et son étendue le commentaire donné par Ibn' Ashûr et Tâhir sous le titre de *Shifâ-l-Qalb-l-Jarih bi Sharh-Burdât-l-Madih* (Bûlâq, 1292). Ses auteurs ont eu la bonne idée d'indiquer, en préface, leurs sources. Le Cheikh Al Badawi-l-Amîr en a donné lui aussi un commentaire qui aurait gagné à être aussi historique et littéraire que théologique et grammatical.

La *Burda* a suscité également de nombreuses traductions et commentaires en iraniën, en turc, et même en berbère. Beaucoup d'Européens, frappés sans doute par la richesse de sa langue et sa vogue en pays musulmans en ont donné des traductions généralement intelligemment annotées. La plus ancienne, en langue latine a été publiée par l'orientaliste Uri, à Leide en 1761.

En langue française, le savant Sylvestre de Sacy en a donné une traduction (Paris 1822). René Basset ayant mis à profit les traductions de ses prédécesseurs et le commentaire d'Ibn' Ashûr, en a donné une autre avec un bon commentaire comparatif quoique diffus et farci de considérations hors sujet. (1894). C'est sans doute la meilleure traduction européenne de la *Burda* à ce jour et sans quelques contresens, de très nombreux faux sens et surtout les partis pris anti-musulman propre à tous les orientalistes, nous n'aurions pas entrepris ce travail. Nous n'avons pas pu nous procurer la traduction du poème en italien qu'on nous dit avoir été faite par Gabrieli, pour pouvoir en juger. En langue allemande, De Hammer a été le premier à traduire la *Burda* dans son « Constantinople und Bosphoros » (Budapest, 1822), T.I, 409. Plus intéressante par les notes qui accompagnent le texte est la traduction de Rozenweig sous le titre de : *Funkelnde Wandelsterne zum Lobe des Besten der Geschoepfe* (traduction littérale du titre primitif), Vienne 1824.

Un peu plus tard (1860), Ralfs a publié le texte arabe mutilé avec version turque et persane et une traduction non exempte de faux sens et contresens. En anglais, on doit la première traduction de la *Burda* à Fayzullah-Bhai sous le titre de *A Moslem present, the poem of the Sicarf*, Bombay, 1893. Malheureusement, l'auteur n'a pas cru devoir ou n'a pas été capable d'expurger de son texte tous les vers apocryphes (une quinzaine) qui y sont interpolés par une main anonyme et de ce fait, elle est suspecte.

La *Burda* est d'un intérêt religieux et historique considérable. C'est une glorification incomparable du Prophète dont le puissant souffle lyrique, épique et parfois railleur traduit la ferveur de la société égyptienne et on peut dire de tout le monde musulman au VII/XIII<sup>e</sup> s. Elle reflète son attachement à la personne du Prophète, relate les légendes populaires et les miracles qu'on lui attribuait et se fait çà et là l'écho de la polémique islamo-chrétienne.

Le VII/XIII<sup>e</sup> s. marque l'apogée du soufisme, dans l'histoire de la pensée religieuse islamique. La *Burda* n'en porte que quelques traces sous forme d'allusion discrètes ou de préterition.

Toute une étude est à faire sur la *Burda* sur le plan littéraire, dont la richesse et la pureté, au point de vue vocabulaire, est vraiment extraordinaire. La maîtrise d'Al Bûşîri au point de vue langue, à travers

la *Burda* comme d'ailleurs à travers la *Hamziyya*, n'a d'égale que sa virtuosité dans les jeux de mots, les allitérations, le choix des métaphores. Ses modèles sont les poètes de l'époque païenne (*Al Jâbiliyya*) et ceux de la période classique. Il imite en certains vers – et nous les signalerons à l'occasion dans notre traduction – An-Nâbigha-z-Zubiyâni, Imru-l-Qays, Labîd, Abû Tammâm. Il lui arrive d'emprunter, sans crier gare, des vers entiers à Al Mutanabbi.

La place de la *Burda* dans les manifestations de la ferveur islamique est connue et explique l'abondance des travaux qui lui ont été consacrés. Durant le mois de Ramađân et lors de la célébration de la nativité du Prophète, on la scande individuellement dans les foyers ou en groupe dans les cercles, les cafés, ou en veillées dans les mosquées. En Afrique du Nord, la *Burda* est récitée également en groupe par ceux qui conduisent les convois funèbres.

J'ai pu assister, un vendredi de janvier 1392/1972, dans la *Couba* du Cheikh Al Bûşîri, à Alexandrie, à une séance de psalmodie de la *Burda*, accompagnée de danses rythmiques organisées par des soufis auxquels s'étaient joints d'autres fidèles.

À l'entrée de l'ancienne cathédrale de Sainte Sophie, devenue mosquée après la chute de Byzance, puis musée depuis Atatürk, on peut lire, en arabesque d'un art consommé, au-dessus de la grande porte d'entrée du magnifique édifice, le fameux vers d'Al Burda :

« Muḥammadun Sayyidu-l-Kawnayni » etc. <sup>(45)</sup>. Ajoutons enfin que la beauté de la *Burda* et l'engouement dont elle a toujours été l'objet, ont amené des rimailleurs à y incorporer des vers de leur cru. Tenant compte de cette tradition, des dévots ont prétendu que les Qasâ'id devaient commencer par l'évocation du Nom de Dieu, mais les poètes ne les ont pas suivis. Passant outre, un faussaire anonyme a prétendu que le poème d'Al Bûşîri débiterait par ces vers :

« Louange à Dieu qui a tiré les créatures du néant. Que ses bénédictions soient répandues sur l'Elu (*Muḥammad*) de toute éternité. »

En fait, il n'en est rien. Le poème comprend seize vers, de rime mim (m) et de mètre « basîṭ » (*simple*) ce qui veut dire qu'au point de vue scansion, si l'on représente une syllabe (*sabab*) longue par le signe – et une syllabe brève par le signe o on a comme support métrique : / – o – / – o – – / (*bis*) pour chaque gémistiche (*shatr*).

Dans la récitation collective du poème on intercale entre tous les deux ou quatre vers ce refrain : « Seigneur, accorde ta bénédiction et ton salut, toujours et à jamais à Ton ami (*Muḥammad*), la meilleure des créatures, dans leur totalité ».

(45). Cf. *infra*, vers 34.

*De par le nom de Dieu, tout-miséricordieux, tout-compassant*<sup>(46)</sup>

## I

DE LA POÉSIE AMOUREUSE ET DES PLAINTES SENTIMENTALES<sup>(47)</sup>

1. *Est-ce au souvenir lancinant*<sup>(48)</sup> *de tes (anciens) voisins de Zû Salam*<sup>(49)</sup> *que tu verses des larmes sanguinolentes*<sup>(50)</sup>,
2. *Ou bien à cause du vent qui souffle du côté de Kâdhima tandis que l'éclair déchire de ses lueurs les ténèbres du côté d'Idâm ?*
3. *Mais qu'ont donc tes yeux*<sup>(51)</sup> *à déborder de larmes lors même que tu les invites à cesser [de pleurer] et qu'a ton cœur à errer à alors que tu l'invites à se ressaisir ?*
4. *L'amoureux croit-il [vraiment] pouvoir dissimuler sa passion quand ses larmes et un feu intérieur [le thabissent] ?*
5. *Sans l'amour tu ne répandrais pas des larmes sur les vestiges des campements [désertés] et l'évocation d'Al Bân*<sup>(52)</sup> *et d'Al' Alam ne [te causerait] aucune insomnie*<sup>(53)</sup>.
6. *Comment nierais-tu un amour attesté par tes larmes et ta maladie, tels des témoins à charge*<sup>(54)</sup>,
7. *et alors que tes sanglots et ton affaiblissement ont imprimé à tes joues la [pâleur] du narcisse et la couleur et l'amour*<sup>(55)</sup> ?
8. *Oui, je suis épris ! le*<sup>(56)</sup> *spectre de celle que j'aime m'est apparu, dans la nuit et m'a tenu éveillé*<sup>(57)</sup>. *Par la douleur qu'il provoque au réveil, l'amour repousse les délices [du réveil].*
9. *Ô, toi, qui me reproches un amour platonique, sois compréhensif ! Si tu étais impartial tu t'abstiendrais de me blâmer*<sup>(58)</sup>.
10. *Puisses-tu, par contagion, subir mon sort ! Mon secret n'est pas ignoré des détracteurs, et le mal qui me ronge n'est pas près de prendre fin.*
11. *Tu me prodigues de bons conseils ! Mais je ne puis t'écouter*<sup>(59)</sup>, *car l'amoureux est sourd aux critiques.*
12. *J'ai déjà suspecté les admonitions de mes cheveux blancs, et pourtant la canitie est au-dessus de tout soupçon.*

(46). Formule propitiatoire qui sert de frontispice à toutes les sourates du Coran, sauf la 9<sup>e</sup>. Selon certains exégètes, elle fait partie des sourates. Selon d'autres auteurs dont l'Imâm Mâlik b. 'Anas, elle ne s'y intègre pas. Le Prophète disait selon l'accord de tous les traditionnistes que toute entreprise, toute initiative qui ne débutent pas par cette formule est dépouillée de toute bénédiction divine.

(47). Les paragraphes ne sont pas de l'auteur. C'est l'éditeur, Al Fattah Murâd, du Caire, qui a pris l'initiative fort heureuse d'ailleurs, de grouper en paragraphes, sous des titres appropriés, les vers dans leur succession. Nous avons choisi sa version pour sa calligraphie et sa correction, moyennant quelques rectifications de détail.

(48). L'évocation du souvenir qui sert de prélude (*nasīb*) à toutes les pièces poétiques (*qasā'id*) de la période anté-islamique et de la période islamique classique est une tradition littéraire, observée conventionnellement depuis la plus haute antiquité, qu'il s'agisse de genre sacré ou profane, dramatique, lyrique, satirique, élégiaque ou dithyrambique. Il sert de thème introductif au poème. C'est pour le poète l'occasion d'exhaler sa tristesse et son déchirement amoureux, lorsque dans ses déplacements réels et plus souvent imaginaires, à travers le vaste désert, il lui arrive de découvrir les vestiges (*Atlâl*) d'un campement de nomades abandonné depuis de nombreuses années. Or, dans le désert tous les vestiges se ressemblent et ceux qui s'offrent à ses regards peuvent être aussi bien ceux qu'a pu laisser sa propre tribu qui vivait là, à l'époque des pâturages. Il se souvient que parmi les tentes voisines de la sienne, à jamais dispersées, il y avait celle d'une femme qu'il aimait et dont le souvenir ne cesse de l'obséder. Il jette un coup d'œil sur les pierres noircies qui servaient naguère de foyer à sa bien-aimée et sur les emplacements des demeures rendues presque méconnaissables par le soleil et les vents terribles du désert. Adieu, la vie exubérante qui animait autrefois ce coin de la terre !



De tout ce qui procurait joie et peine aux hommes, il ne reste que ruines, tristesse, et solitude angoissante dans un silence mystérieux. Le souvenir de ce qui fut, et le spectacle de ce qui est, traduisent brusquement pour lui la vanité du monde, la cruauté de la destinée humaine. Tout autour de lui symbolise la mort, le néant. Pourtant, en lui, une chose subsiste et vit toujours : ses souvenirs et ses amours. Sa passion pour sa bien-aimée vit toujours en lui. Saisi par une forte émotion, ses gémissements et sa désespérance le plongent dans un état hallucinatoire. Il revit la vie d'autrefois, revoit sa bien-aimée, en cet étrange état, se souvient de leurs effusions amoureuses, leurs rencontres, leurs confidences secrètes, leur joie, leurs reproches réciproques, leurs rires discrets. Tous les fantômes du passé surgissent devant lui. Il revoit par la pensée les préparatifs du décampement, à la fin du printemps, le « corbeau annonciateur des longues séparations » (*ghurāb-l-Bayn*) et les adieux pour toujours.

Chez les poètes mystiques (Ibn Arabi, Al-l-Fārid), le « *nasīb* » conserve sa forme d'évocation des ruines, de plaintes sentimentales, mais l'objet n'est plus le même. Sous son aspect conventionnellement sentimental, comme dans le *Cantique des cantiques*, il exprime un épanchement d'un ordre plus élevé, plus idéalisé, une nostalgie du divin, un élan de l'âme vers Dieu, seul digne d'un grand et véritable amour. Mais l'amour divin a des exigences périlleuses. Il exalte et absorbe, conduit à travers ses fièvres lancinantes, ses dépressions instables et ses joies fulgurantes au renoncement au monde et à l'oubli de soi-même. Il exige un perfectionnement complet pour être digne du Bien-Aimé et un grand sacrifice : le don total de soi à Lui.

L'amour du Cheikh-l-Būširi se situe entre l'amour ordinaire qui crée des liens d'approche et de dévouement entre deux êtres humains et l'amour qui lie à Dieu : l'amour porté au Prophète Muḥammad, à cet Envoyé de Dieu qui a précisément apporté un message de bonne nouvelle et la direction à suivre pour cheminer du relatif vers l'absolu, de l'espérance vers l'éternité et l'infini, c'est-à-dire vers Dieu — puisse Sa puissance et Sa majesté être proclamées — vers le vrai salut qu'il a promis à ses créatures les plus dignes.

(49). Les noms propres des lieux évoqués, Zu Salam (région ainsi appelée à cause d'un arbuste épineux, *Salam*, qui y croît abondamment, située entre Médine et La Mekke), Kādhima (nom d'un point d'eau salée situé entre Médine et Al Bašra), Iḏām (nom de la vallée où est située Médine) permettent, par association d'idées, de deviner qu'il s'agit du Messager de Dieu.

C'est d'autant plus aisé à deviner que selon le géographe Al Bakri (cf. *Mu'jam, Mā Sta'jam*, Le Caire, 1368/1949 t. IV, p. 1110) Kādhima est précisément le nom de la plaine située non loin de La Mekke où le Prophète, en sa prime jeunesse, faisait paître le troupeau des Quarayshites.

Le « *nasīb* » débute généralement par un impératif : « Arrêtons-nous pour pleurer... » (*Mu'allāqa* d'Imrul Qays, premier vers). Ici, l'attaque est interrogative. En fait, il s'agit d'un dialogue intérieur : Al Būširi, se pose à lui-même la question et répondra, comme on le verra dans les vers qui suivent, à lui-même.

(50). L'expression « larmes sanguinolentes », littéralement mêlées de sang, est une image fréquente en poésie arabe. (Cf. *Imru-l-Qays*, Diwān, Le Caire 1969 ; *Mu'allāqa*, vers 29, page 19 ; Al Fath-b.-Khāqān, *Qalā'id-l-'Iqyān*, Extraits choisis par H. Pérès, Alger, 1946, p. 1 ; *Abū Tammām*, Diwān, Le Caire, 1970, t. III, p. 137 ; Ath'-Tha'libi, *Yatima*, Le Caire, 1956, t. I, p. 56 ; *Ibn-l-Fārid*, Diwān, Le Caire, 1372/1953, p. 30, 31, 34 ; etc. Il en est de même de l'évocation du vent, de l'éclair, de la nuit qu'on retrouve comme clichés couramment usités en poésie.

Il y a lieu, en outre, de noter que l'évocation de Zu Salam est d'une fréquence chez les poètes que rien, sur le plan historique, ne justifie. Ajoutons, enfin, que si l'on voulait consacrer une étude strictement littéraire à la *Burda*, il y aurait de quoi faire tout un volume. Mais le côté littéraire du poème, si intéressant qu'il soit, nous préoccupe moins que le côté biographique. Néanmoins, pour ne pas priver le lecteur d'un trésor aussi riche, nous signalerons, dans ce qui va suivre, à l'occasion, ce qui nous paraît digne de fixer son attention.

(51). Le poète continue à dialoguer avec lui-même.

(52). *Al Bān* : nom d'une montagne du Hijāz dont Al Bakri (cf. *op. cit.*, t. I, p. 222) ne précise pas l'emplacement ; *Yaqūt*, *Mu'jam-l-Baldān* (édition de Beyrouth 1384/1955), le place dans le district de Basra. Ordinairement, ce mot est accompagné de *zāt* et désigne plusieurs localités, des montagnes et aussi des vallées ; d'où une grande incertitude quant à sa localisation exacte. Al'Alam désigne également une montagne du Hi jāz qui n'est pas mentionnée par Al Bakri. Par contre, *Yaqūt* donne quelques détails intéressants sur sa situation, ses vallées, ses palmeraies. (cf. *op. cit.*, IV, p. 147).

Ces termes sont également des noms communs : *Al Bān* désigne un arbre bien connu, le saule musqué ; *l'Alam* a plusieurs sens : montagne, repère, bosquet.

Si on doit comprendre ces deux mots d'après ces derniers sens, la traduction est alors : « le souvenir du saule musqué et le repère [indiquant l'emplacement de la tente de la bien-aimée] ne te tiendraient pas éveillé. Mais dans l'incertitude, la formule est : « *Allabu'a'lamu* » (Dieu en est mieux informé).

(53). Dans les éditions nord-africaines, on relève un vers que les commentateurs orientaux considèrent comme apocryphe. Après beaucoup de recherches sur son authenticité, nous ne sommes arrivés à aucune conclusion certaine. Nous en donnons le texte et la traduction, à toutes fins utiles.

*Et le souvenir des tentes et de celles qui les habitaient ne t'aurait point donné un air affligé et maladif.*

(54). Le dialogue se transforme en débat intérieur. Par discrétion, le poète voudrait nier toute inclination sentimentale, en raison de son âge, — on s'en apercevra plus loin — et aussi du fait que l'amour profane soulève des commentaires malveillants, plus souvent la réprobation publique. Dans ce débat, l'auteur est à la fois l'accusé et l'accusateur et les larmes et la maladie sont des témoins à charge contre lui.

(55). *Babār* : narcisse ; sa couleur évoque une idée de souffrance ; *'anam* : plante désertique dont les baies rouges deviennent noires en desséchant. Le visage de l'amoureux est aussi pâle que le narcisse, à cause de sa tristesse, et rouge ou terne à cause de la passion.

(56). Le poète finit par s'avouer à lui-même qu'il est amoureux. Ayant aimé et s'étant consolé de la séparation de sa bien-aimée par résignation ou par oubli, sa passion s'est brusquement ravivée à la suite d'une apparition alors qu'il était plongé dans le sommeil, l'apparition de celle qu'il aimait. S'étant réveillé, il se rend compte alors qu'il ne s'agit que d'un rêve, il ne peut plus se rendormir.

(57). On pourrait remplir des pages et des pages en faisant état des vers exprimant chez les poètes d'hier et même ceux d'aujourd'hui les apparitions, les spectres qui surgissent dans les rêves par suite d'une forte émotion éprouvée à l'état de veille ou d'une obsession chronique. Renvoyons plutôt aux médecins musulmans, pour connaître ce qu'ils nous disent de ces

phénomènes psychiques et les remèdes qu'ils préconisent. (Cf. Al Antaki, *Tazyin l-A'Aswâq*, éd. de Bulâq II, p. 52-54. Est-il besoin de remarquer que notre auteur s'inspire largement du diwân de son compatriote Ibn Al Fâriq ? (Cf. *op. cit.*, p. 33, vers 10).

(58). Le poète imagine un redresseur de torts imaginaire. Le procédé est courant chez les poètes arabes classiques et le modèle d'Al Bûsirî en ce domaine, Ibn-l-Fâriq, l'a exprimé avec les mêmes accents. (Cf. *Diwân*, 32 v. 2-7).

Même idée chez Imrul-Qays (*Diwân*, *op. cit.*, p. 9, vers 2-3). En littérature française du Moyen-Age, le procédé était fréquent. Le détracteur imaginaire portait le nom de Laidengier, terme d'origine allemande signifiant outrageant, persifleur, désagréable, et passé en français sous la forme dialectale « laidanger » cf. Jeanroy, *Les Origines de la poésie lyrique*, Paris, 1889, p. 98.

Amour platonique : l'adjectif platonique fait penser aux Grecs qui, certes, cultivaient ce genre d'amour et lui consacrait poésie et art plastique. Mais l'amour platonique grec avait pour objet des éphèbes : cf. H.E. Meier, *L'Amour grec dans l'Antiquité*, Paris, 1930.

L'amour 'uzrit est tout autre chose. Il a pour objet des femmes, assez souvent mariées. Il doit son origine ou du moins son nom à une célèbre tribu yéménite, les Banû-'Uzra et le poète — soit dit en passant — se livre à un jeu de mots entre 'uzrite originaire de cette tribu et mâ'ziratan, qui signifie « accepte mes excuses » : « ne m'en tiens pas rigueur ».

Les Banû-'Uzra appartiennent ethniquement à la grande confédération tribale des Qudâ'a. Leur histoire est longue, leurs rapports avec les autres tribus complexes et leur zone de parcours variable. On les signale au Yémen, au nord du Hijâz, le long de la mer Rouge, dans la vallée de « Wâdi-l-Qurâ, à Tabûk, au nord de l'Arabie. On se reportera aux ouvrages de généalogie et aux géographes. C'est seulement après l'Islâm auquel ils se convertissent de bonne heure (An 9/630) que leurs tribulations deviennent un peu plus claires. Ils comprenaient d'ailleurs plusieurs fractions, les Banû Dinna, les Banû Julhuma, les B. Zaqaqa, les B. Julha.

Pour une étude sérieuse des origines et de l'histoire de cette tribu célèbre, on se reportera, en utilisant les index ou à défaut, aux tables de matière, aux ouvrages que nous citons, sans ordre chronologique, ni d'importance, mais seulement pour mémoire et par mémoire : Ibn Durayd, *Kitâb-l-Insbiqâq* ; Ibn Sa'id, *Tabaqât* ; Ibn-l-Kalbi, *Jamharat-l-Ansâb* ; Ibn 'Abdi Rabbih, *Al'Idâ-l-Farid* ; Balazuri, *Futûb* ; Ibn Hishâm, *Sira* ; Al Isfâ'hâni ; Al'Aghâni ; At-Tabari, *Târikh* ; Yaqût, *Mu'jam-l-Buldân* ; Al Mufadhhalîyyât ; Al Bakri, *Mu'jam mâ sta'jam*, etc.

L'expression « *hubb 'uzri* » appelle d'autres remarques, au point de vue littéraire comme au point de vue religieux : c'est l'amour idéalisé poussant à une chasteté extrême, à la tendresse et au raffinement. Il a ses poètes et ses victimes : Majnûn-Layla, Kuthayyr 'Azza ; Jamil Buthayna en Orient, Ibn Sharaf, Ibn Shuhayd, Ibn Labbâna, Ibn Zaydûn, en Espagne musulmane.

Ibn Hazm, dans son *Tawq-l-Hamâna*, qui consacre à l'amour chaste le dernier chapitre de son ouvrage (éd. et trad. Bercher, Alger, 1949, p. 251) nous rapporte cette sentence : « Quiconque aime, demeure chaste et meurt, meurt en martyr ». Nous n'avons pas à nous occuper de cette question dans les littératures étrangères pour souligner l'universalité de cette conception de l'amour à travers Héloïse et Abelard, *la Nouvelle Héloïse*, Werther, l'œuvre de Stendhal, et les études de Sismondi, Fanal, Von Schorck ; Burdach, Nykl, etc.

Le sujet est pourtant tentant, car cette conception de l'amour à profondément marqué la littérature française du Midi, au Moyen Age, quoi qu'en pense Jeanroy, qui, par ignorance de la littérature arabe, refuse d'admettre cette influence. Et pourtant tous ces personnages que sont les *lâim* (blâmeur), les *axil* (réprimandeur), ces *wâsbi* (délateur), ces *raqib* (guetteur) se retrouvent dans la littérature courtoise, à travers ses odes, ses ballades, ses rondeaux. Qui peut nier que c'est sous l'influence de la poésie arabe d'Espagne que la rime a remplacé les assonances, que la conception des cours d'amour est essentiellement d'origine arabe. Cf. H. Peres, « Poésie arabe d'Andalousie », in *Islam et Occident*, Paris, 1937, p. 105-130.

Signalons aussi que le premier qui transposa l'amour platonique du plan profane au plan soufi fut 'Abû Hamza-l-Baghadâdi (m. 269/884). Il fut imité par d'autres ascètes, penseurs, poètes et écrivains (cf. As-Sarâj, *Masâri'-l-'Ushshâq* ; Ibn Qayyim, *Rawd-at-l-Muhibbîn* ; 'Abû Hajâla, *Diwân-s-Sababa* ; Sharaf-d-Dîn-r-Râmi, *Anis-l-'Ushshâq* ; Dâwd-l-Antaki, *Tazyin-l-'Aswâq*, etc.)

Des travaux d'ensemble dus à de savants orientalistes sont également à citer, notamment les intéressantes pages consacrées à l'amour platonique en littérature arabe d'Orient et d'Occident par H. Perès, dans sa poésie andalouse qu'on vient de citer rééditée en 1953 : « Asin y Palacios, escatología musulmana in *la Divina Comedia* », Madrid 1919, etc.

(59). Idée empruntée au Hadîth : « ta passion pour une chose t'aveuglera et te rendra sourd ».

## II.

### MISE EN GARDE CONTRE LES ERRANCES DE L'ÂME.

13. *Mon âme, instigatrice du mal, ne tient nullement compte, par ignorance, des avertissements de la vieillesse et de la décrépitude*<sup>(60)</sup>.

14. *Elle ne s'est point préparée, par de bonnes actions, à accueillir l'hôte désinvolte*<sup>(61)</sup> *qui s'est installé sur ma tête.*

15. *Si j'avais prévu que je ne pourrai l'accueillir dignement, j'aurais dissimulé, grâce au Katam, le secret qu'il m'a divulgué*<sup>(62)</sup>.

16. *Qui m'aidera donc à retenir mon âme en ses emportements comme on retient par la bride*<sup>(63)</sup> *un cheval fougueux.*

17. Ne cherche pas à assouvir son appétit par des actes de désobéissance à Dieu<sup>(64)</sup> à dire vrai, pour le riboteur l'appétit augmente en mangeant.
18. L'âme est semblable à un bébé. Abandonné à lui-même, il voudrait téter jusqu'à l'adolescence. Mais, si on le sevre, il renonce à l'allaitement.
19. Détourne de toi la passion ! Méfie-toi de son emprise !  
Ce que la passion domine est, en vérité, ou détruit ou dégradé.
20. Veille donc sur ton âme pendant qu'elle s'adonne à des œuvres pies<sup>(65)</sup> et si, telle une brebis, elle trouve un pâturage agréable, ne l'y abandonne point.
21. Que de fois elle embellit un délice fatal pour l'homme qui ignore qu'une riche nourriture<sup>(66)</sup> peut contenir du poison.
22. Redoute autant les pièges de la faim que ceux de la satiété, car souvent la misère est plus dangereuse que la réplétion<sup>(67)</sup>.
23. Vide de ses larmes ton œil saturé de visions interdites et applique-toi à te racheter par le repentir.
24. Repousse les suggestions de l'âme et de Satan, et désobéis-leur. Et quand bien même ils te donneraient de bons conseils, sois méfiant !
25. Ne leur obéis point, qu'ils soient pour toi antagonistes ou arbitres, car tu connais bien la perfidie de l'adversaire autant que celle du juge.
26. Je demande pardon à Dieu de parler sans agir<sup>(68)</sup>.  
C'est comme si je reconnaissais une descendance à un homme affligé de stérilité.
27. Je recommande aux autres<sup>(69)</sup> de pratiquer le bien sans suivre mes propres recommandations, ni chercher à être droit. A quoi bon alors de leur dire : « Redressez-vous ! »
28. Je ne me suis pourvu, avant ma mort, d'aucun viatique supplémentaire<sup>(70)</sup> et ne me suis imposé comme prière et comme jeûne que ce qui était strictement obligatoire.

(60). L'âme instigatrice du mal est aussi un thème fréquent en littérature religieuse. Quand elle est passionnée, elle devient insensible à toute considération de race, de condition sociale ou d'âge. Elle raisonne d'après une logique affective, très différente de la logique rationnelle. Ce vers est intéressant, il nous révèle que c'est à un âge avancé qu'Al Bûşîri composa sa pièce.

(61). Par cette périphrase, l'auteur désigne la canitie. Les cheveux commencent à blanchir sans prévenir et sans demander à l'homme son avis. En outre, il s'agit d'un « hôte » désagréable et incorrect : il ne repart plus. L'expression est un cliché d'un usage fort fréquent. Au reste, le second hémistiche du vers est emprunté mot à mot à Al Mutannabbi : cf. *Diwan*, Beyrouth 1377/1958, page 36.

« Un hôte désinvolte s'est installé sur ma tête ; mais le sabre est plus efficace quand il s'abat sur les toupets. »  
Rappelons à propos de ce vers un hadith : « celui dont la tête blanchira dans l'Islâm sera comme illuminé de lumière le jour de la résurrection. Ibn Hanbal, Musnard III, 179 ; At-Tirmizi, *bâb-Fadâ'il-l-Jibârd*. Nombreux vers aussi, sur le même thème, dans le *Diwan* d'Abri Nuvâs, etc.

(62). Le Katam est une plante dont les feuilles ajoutées au henné étaient utilisées comme schampooing pour teindre les cheveux blancs. Il y a un jeu de mots entre *Katamtu*, de *Katama*, garder un secret et le Katam, plante tinctoriale. Le sens du vers est le suivant : s'il avait prévu qu'un jour ses cheveux deviendraient blancs, et pour toujours, il les aurait teints en noir pour échapper au blâme qu'encourt un vieillard amoureux.

(63). Ces mots sont au pluriel dans le texte.

(64). C'est en cédant à la passion sur quelques détails, qu'on la rend dominante.

(65). Cf. *'Amir* : page 26 : « Surveillance-la alors qu'elle s'adonne aux bonnes œuvres. »

(66). *Dasam* : graisse, beurre qui rendent les aliments plus nourrissants et plus agréables. Dans les pays pauvres, une nourriture grasse est un indice de richesse. L'auteur veut dire qu'une nourriture trop abondante et de bonne qualité détourne de Dieu et incite l'âme à suivre ses inclinations perverses, à se libérer de toute contrainte et notamment des pratiques religieuses.

(67). On pense que les gens riches se détournent volontiers de Dieu, tous leurs désirs étant satisfaits. Mais on ne pense pas que la pauvreté peut conduire à des excès plus graves, à une véritable révolte contre Dieu. La misère, le désespoir peuvent conduire à la mécréance. C'est ce qu'exprime ce hadith bien connu : (l'indigence peut être cause d'impiété). Dans le premier voyage de Sindba le marin (*Mille et Une Nuits*) cette révolte du pauvre contre le sort qui lui est fait et les inégalités sociales trouvent leur expression dans un poème court, mais remarquable. Les commentaires de la *Burda* (Ibn 'Ashûr, Al Azhari) et certains de ses traducteurs ont retenu un poème révolutionnaire attribué au poète Muhammad-l-Mutayyam, rapporté par Tha'libi dans sa *Yatima*, IV, 156.

1. *Mon épouse m'ayant reproché d'avoir renoncé à la prière, je l'ai répudiée en disant : « Ote-toi de ma présence ».*
2. *Par Dieu ! je ne prierai pas Dieu, tant que je serai dans le dénuement. Au vénérable Maître, et aux grands de ce monde de prier !*
3. *Quant à moi, pourquoi prierai-je ? Ai-je un rang honorable, une résidence, des chevaux, de somptueux vêtements et des ceintures de luxe ?*
4. *Où sont les serviteurs aussi beaux que la pleine lune, les concubines belles et caressantes [que je devrais avoir] ?*
5. *Moi prier, quand je n'ai même pas un pouce de terre ! Allons donc je ne suis pas hypocrite.*
6. *Je laisse plutôt à ceux que je viens de citer le soin de prier à ma place, et celui qui blâmera mon comportement est un sot avéré.*
7. *A Dieu de mettre fin à ma misère et à moi ensuite de prier tant que l'éclair brillera dans la nue.*
8. *En vérité, la prière du pauvre n'est qu'une vaine divagation, dépourvue de sens réel.*

Ce singulier poète du IV/IX<sup>e</sup> s. originaire de Bukhâra est l'auteur de plusieurs ouvrages : *Kitâb' Asb'ar-n-Nudamâ'* (poèmes des commensaux les plus célèbres), *Kitâb-l-Intisâr lil-Mutanabbi* (pour la supériorité du poète Al Mutanabbi). Il était médecin et astrologue à ses heures et vivait dans une grande gêne matérielle.

On se reportera, pour sa biographie, aux dictionnaires *Fawât-l-Wafayât* I, 133 ; et *Mu'jam-l-Udabâ*, de Yaqût IV, 244. Dans les deux ouvrages, il y a des confusions et des erreurs au sujet d'Al Mutayyam.

A remarquer que la révolte des pauvres contre leur sort et leur rupture avec Dieu est commune à d'autres poètes comme Ibn Sakra-l-Hashimi de la même époque. Cf. Tha'âlibi, *Yatimâ* III, 16, 26, etc. Il y aurait un intéressant travail à faire dans ce domaine.

(68). On connaît le hadith : l'Islam bien compris est acte et parole.

La morale de l'Islam est d'ailleurs extrêmement sévère à l'égard de ceux qui n'arrivent pas à concilier leur vie avec leur pensée, plus sévère encore à l'égard de ceux qui prodiguent des conseils et ne les appliquent pas eux-mêmes. Le Coran range dans cette catégorie humaine les Juifs et les poètes : S. II, 44 ; XXV, 324. Il y est fréquemment reproché aux hommes en général et aux croyants en particulier d'être illogiques avec eux-mêmes.

« O, croyants ! pourquoi ne faites-vous pas ce que vous dites ? » SLXI, 2

(69). Text. : je te recommande. S'agissant d'un interlocuteur imaginaire, on peut aussi bien mettre pronoms et verbes à la troisième personne. Le génie respectif de la langue arabe et celui de la langue française permettent de faire des transpositions de personnes et souvent la 2<sup>e</sup> personne doit être rendue par le pronom indéfini on.

(70). Le Coran recommande en effet de se munir de « provisions », le meilleur viatique étant la crainte de Dieu. S. II, 197.

### III.

#### ÉLOGE DU PROPHÈTE :

29. *J'ai transgressé la tradition de celui qui par ses prières nocturnes dissipait les ténèbres de la nuit, avec une constance telle que ses pieds enflés le faisaient atrocement souffrir<sup>(71)</sup>.*
30. *Épuisé par la faim, il serra sa ceinture après avoir placé une pierre entre celle-ci et ses flancs délicats<sup>(72)</sup>.*
31. *Lorsque des montagnes élevées changées en or s'offrirent à lui pour le séduire, avec quel dégoût il s'en détourna<sup>(73)</sup>.*
32. *Son dénuement renforçait son ascèse, car le dénuement ne saurait avoir raison de l'impeccabilité<sup>(74)</sup>.*
33. *La nécessité peut-elle pousser vers le monde, celui-la même sans lequel le monde ne serait pas sorti du néant<sup>(75)</sup> ?*
34. *Muhammad est le Seigneur des deux mondes<sup>(76)</sup>, des deux catégories d'êtres<sup>(77)</sup>, des deux divisions de la race humaine<sup>(78)</sup>, les arabophones et les autres.*
35. *Notre prophète est l'ordonnateur du bien et l'adversaire du mal. Nul n'est plus véridique que lui dans ses négations et ses affirmations.*
36. *C'est l'ami de Dieu dont on espère l'intercession<sup>(79)</sup> le jour de la résurrection contre tous les périls imprévus.*
37. *Il a appelé les hommes à Dieu. Ceux qui se sont attachés à lui, le sont par un lien<sup>(80)</sup> qui ne se rompt pas.*
38. *Il a surpassé les prophètes par ses qualités physiques et ses qualités morales<sup>(81)</sup> ; ils ne sauraient l'égalier ni en science, ni en générosité<sup>(82)</sup>.*
39. *Tous ont cherché à puiser à l'océan de la science de l'envoyé de Dieu ou à boire de la pluie incessante de sa bonté.*
40. *Ils se tiennent debout devant lui, suivant leur rang, tels les points diacritiques du livre de la science ou les voyelles du livre de la sagesse.*

41. C'est lui qui, ayant été rendu parfait moralement et physiquement, fut choisi ensuite comme ami par le créateur du genre humain.
42. Personne ne saurait l'égaliser quant à ses vertus. En lui, l'essence de la beauté ne souffre aucun partage.
43. Laisse<sup>(83)</sup> donc de côté ce que les chrétiens racontent sur leur prophète<sup>(84)</sup> et décerne au nôtre<sup>(85)</sup> tous les éloges et toutes les louanges que tu voudras !
44. Tu peux attribuer à sa personne toute la noblesse possible et à sa valeur toute la grandeur qui te plaira.
45. Le mérite de l'envoyé de Dieu est si illimité qu'on ne saurait l'exprimer verbalement.
46. Si ses miracles<sup>(86)</sup> par leur grandeur correspondaient<sup>(87)</sup> à son rang, l'invocation de son nom eût suffi à rendre la vie aux os desséchés.
47. Par sollicitude pour nous, il nous a épargné tout ce qui est embarrassant pour l'intelligence, si bien que nous ne sommes ni dans le doute, ni dans l'errance<sup>(88)</sup>.
48. La compréhension de sa réalité a dérouteré les hommes. Près de lui, et loin de lui, on ne voit que des gens réduits au silence<sup>(89)</sup>.
49. Tel le soleil qui de loin semble petit pour les yeux, mais éblouit ceux qui le regardent de face
50. Comment des gens endormis et satisfaits de leurs rêves pourraient-ils ici-bas saisir sa réalité ?
51. Tout ce que l'on sait sur lui c'est qu'il appartient à l'espèce humaine et qu'il demeure la meilleure de toutes les créatures de Dieu.
52. Tous les miracles accomplis par les nobles messagers de Dieu n'ont pu l'être que grâce à la lumière<sup>(90)</sup> dont il les éclairait.
53. Il est le soleil de la grâce tandis qu'eux n'en sont que les planètes dont l'éclat n'apparaît aux hommes que dans les ténèbres<sup>(91)</sup>.
54. Quel merveilleux physique que celui du prophète, rebaussé d'un excellent caractère.
55. Il est comparable à la fleur par la délicatesse, à la pleine lune par l'élévation, à la mer par la générosité<sup>(92)</sup>, au temps par les desseins.
56. Quand il se trouvait seul, il en imposait par sa grandeur, comme s'il était au milieu d'une armée et d'une suite redoutables.
57. Quand il parlait<sup>(93)</sup>, ou souriait, ses dents apparaissaient entre ses lèvres comme des perles au sein d'une coquille<sup>(94)</sup>.
58. Aucun parfum n'égale celui de la terre qui couvre son corps. Heureux celui qui a respiré<sup>(95)</sup> ce parfum ou embrasse cette terre !

(71). Text. : j'ai usé d'iniquité envers la tradition de celui qui éclaira l'obscurité si bien que ses pieds se plaignirent de la souffrance provoquée par leur enflure. Le Prophète priaît assidûment la nuit. A force de rester debout, ses pieds enflèrent. La Sourate XX, 1-2 l'invita à user de moins d'ardeur. Selon le hadith, lorsque des proches lui disaient que Dieu lui avait pardonné tous ses péchés et qu'il n'avait pas besoin de prier tant, il répondait : « Je veux être un serviteur reconnaissant ».

(72). Le poète évoque la bataille du Fossé (Shawwal/avril 626). Le Prophète et ses compagnons travaillaient sans arrêt et sans prendre de nourriture pour creuser une tranchée. Pour dissimuler son épuisement, il mettait une pierre sous sa ceinture et continuait à creuser au milieu de ses compagnons, donnant ainsi un magnifique exemple d'endurance et d'énergie. On se reportera pour tous ces faits et ceux qui vont suivre, aux ouvrages de Sira.

(73). Selon une tradition rapportée par Tirmizi, il fut proposé au Prophète de transformer pour lui la Batha de La Mekke en or. Il répondit : « Je préfère être rassasié un jour et avoir faim le lendemain ; quand je mange, j'adresse à Dieu des remerciements ; quand j'ai faim, je l'implore. »

(74). Il était pauvre ; mais la pauvreté raffermissait son détachement du monde.

L'ascèse véritable est le refus de tout ce qui n'est pas Dieu. En droit strict, nécessité est mère de loi.

L'Islam proclame : « A l'impossible, nul n'est tenu ».

Mais l'impeccabilité (*'isma*) préserve de transgresser même par nécessité.

C'est une grandeur d'âme donnée à l'homme par Dieu, qui le préserve de commettre des péchés.

(75). Selon les théoriciens des lumières muhammadiennes, le monde n'aurait pas existé sans Muhammad dont le nom est inscrit sur les montants du trône divin. Ce sont des conceptions de traditionnistes manquant de circonspection comme Al Bayhaqi et des légendes essentiellement populaires. Rien dans le Coran n'autorise à le penser.

(76). Le monde céleste et le monde terrestre ou encore le monde présent et le monde futur.

(77). Les hommes et les génies.

(78). Les Arabes classent les races non d'après le sang ou le totem, mais par rapport à la langue. Une tradition fait dire au Prophète : « Je suis le Seigneur des fils d'Adam, le premier des Arabes, Suhayb (un grec converti), les premiers des Byzantins, Salmân (un Persan converti, devenu l'ami du Prophète), le premier des Iraniens, Bilâl (esclave éthiopien converti, affranchi par Abû Bakr et devenu le premier muezzin de l'Islam) le premier des Noirs.

(79). Parmi les faveurs spéciales consenties par Dieu à son messager, on compte le pouvoir d'intercéder en faveur des croyants le jour du jugement dernier. C'est dans ce sens que le Hadith nous rapporte cette parole du Prophète confirmée par tous les recueils classiques : « Mon intercession jouera en faveur de ceux de ma communauté qui auront commis les plus grands crimes. »

Sur l'intercession du Prophète et des saints on lira avec intérêt le *Kitâb-sh-Sifa'* du Cadi 'Iyâa et on se reportera à l'index de notre trad. com. du Coran, sv, shafâ'a et intercession.

(80). Text. : Câble, corde. Allusion au Coran, III, 103.

Liez-vous à Dieu (text. Agrippez-vous au câble de Dieu).

(81). Selon ses biographes, en particulier Ibu Hishâm, Al Bayhaqi, Abû-l-Fida, des traditionnistes comme Al Bukhârî et At-Tirmizi, et aussi selon une allusion coranique (S. LXVIII, 4) le Prophète était d'un excellent caractère, souple, affable, bienveillant, modeste, généreux, résolu dans ses décisions, ami des faibles et des pauvres, altier, toujours logique avec lui-même, magnanime. Les épreuves le laissaient indifférent et vis-à-vis de la richesse il n'avait que mépris et méfiance. Physiquement il était de taille moyenne, bien bâti et d'une charpente vigoureuse. Il avait le teint rosé, la tête grosse, les yeux noirs, des cheveux lisses teints généralement au henné ou au katam. Ses mains et ses pieds étaient forts. Entre les épaules, il avait une excroissance de la grosseur d'un œuf de pigeon. Il marchait d'un pas décidé et généralement rapide.

(82). Dans l'écriture arabe, les points diacritiques se distinguent par leur nombre et leur position par rapport à la consonne. Cette image et tant d'autres dans ce qui va suivre sont, on en conviendra, d'un goût douteux, mais, en tout cas, ne correspondent absolument pas au Coran. C'est plutôt la tradition orale qui joue ici, en plein, et l'écho lointain de la polémique islamo-chrétienne au VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> s.

(83). *Da'* : abandonne, délaisse ! Il y a un jeu de mots entre cet impératif et *idda'a*, prétendre à la 3<sup>e</sup> personne du féminin singulier.

(84). Jésus pour les Musulmans est un Prophète. Mais pour les Chrétiens, c'est Dieu. Al Bûsîri ne semble pas très ferré en dogmatique chrétienne.

(85). Pour conserver au poème son ton et son allure, nous avons traduit « le, lui » (Muhammad) par « nôtre ».

(86). Le Prophète ne cessait de dire de son vivant qu'il n'avait aucun pouvoir pour faire des miracles, qu'il n'était qu'un homme chargé de transmettre un message. Cf. Coran S. XXIII, 33 ; XLI, 6. Peine perdue ! C'est, comme disait Molière dans son *Misanthrope* : « Les hommes, la plupart, sont étrangement faits ! Dans la juste nature, on ne le voit jamais ! »

Il ne faudrait pas oublier que le VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> s. fut une période d'affrontement rarement égalée entre l'Islam et le Christianisme. Dans le domaine verbal, les imaginations se donnaient libre cours pour inventer des prodiges qu'on attribuait à Jésus ou à Muhammad. Par os desséchés, divers auteurs entendent cœurs fermés à la foi.

(87). Ses miracles étaient au-dessous de son rang élevé. Cf. Al Badawi-l-Amir, *op. cit.*, p. 59

(88). Cf. Coran : S. IX, 128. Allusion à ce qu'il y a de déroutant dans les mystères chrétiens : incarnation, trinité. L'auteur veut dire que s'il avait accompli des miracles, il aurait bouleversé les gens. L'Islam est fondé sur une révélation, mais demeure un roc au point de vue rationalisme.

(89). *Infahama*, avoir la parole coupée, se taire dans une discussion, être incapable de répondre, demeurer interdit.

(90). Le mot *nûr* au pluriel *anwâr* évoque toutes les théories et croyances élaborées à partir du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> s. sous l'influence du soufisme et en particulier les conceptions illuminatives ultérieures de Suhrawardi, autour du Prophète de l'Islam. Un hadith lui fait dire : « la première chose que Dieu a créée a été ma lumière ».

(91). A remarquer chez un poète et pour l'époque cette précision astronomique. L'astronomie musulmane était alors avancée que ces notions étaient vulgarisées, et tout le monde distinguait les planètes des autres astres et savait, que pour notre système, elles gravitent autour du soleil. On sait que les systèmes planétaires ne furent connus en Europe que grâce à l'astronome polonais Copernic (m. 1543), comme on sait les déboires que lui valut sa divulgation, comme d'ailleurs les avatars et les rétractations forcées de l'italien Galilée (m. 1642) qui osa prétendre que la terre tournait. Cette opposition du soleil aux planètes est, il est vrai, fort ancienne chez les poètes arabes, même avant l'Islam : An-Nabigha-z-Zubayani.

« Tu (le roi An-Nu mân de Hira) es comme le soleil et les rois comme des planètes. Lorsqu'il se lève, aucune d'elles n'apparaît (cf. Ar. Rawâl', Beyrouth 1931, n° 30, p. 14). Ajoutons enfin que dans certaines éditions, il y a un vers apocryphe que nous n'avons pas cru bon de retenir, étant d'une médiocrité remarquable.

(92). La mer symbolise la richesse par son contenu, contenu qu'elle offre aux hommes gratuitement, cf. Coran S. XVI, 14.

(93). Le hadith nous apprend que le Prophète avait reçu de Dieu la faculté de s'exprimer d'une façon claire et concise.

(94). Il nous apprend aussi que le Prophète souriait plutôt qu'il ne riait aux éclats. Sur le portrait physique et moral détaillé du Prophète, on consultera les ouvrages de Sira et Al Bayhaqi, *Dalâ'il-n-Nubuwwa*, éd. Le Caire 1389/1970, p. 142 à 321.

(95). Selon un hadith, le tombeau est la première station de la vie future à l'entrée du paradis, pour le juste, de l'enfer pour le mécréant. Il s'ensuit que pour les Prophètes, de cette ouverture sur le paradis se dégage un parfum qui signale l'approche de leur sépulcre.

## IV.

## DE SA NATIVITÉ, DIEU LE BÉNISSE ET LE SAUVE !

59. Les circonstances mêmes<sup>(96)</sup> de sa naissance<sup>(97)</sup> témoignent de sa haute ascendance. Quel glorieux début et quelle glorieuse fin (furent les siens) !

60. Ce fut<sup>(98)</sup> le jour où les Persans tirèrent comme présage, l'annonce des malheurs et des châtements qui allaient s'abattre sur eux<sup>(99)</sup>.

61. La nuit, le pavillon du Palaos<sup>(100)</sup> de Chasroes<sup>(101)</sup> fendu, préfigurant la dispersion de sa dynastie.

62. Le feu<sup>(102)</sup> éteignit sa flamme par suite de ses regrets et, de tristesse, le fleuve oublia<sup>(103)</sup> sa source.

63. [La cité] de Sawa<sup>(104)</sup> m'affligea de la perte de son lac et celui qui y venait étancher sa soif dut rebrousser chemin (fort) irrité.

64. Ce fut comme si [de chagrin] le feu avait pris l'humidité de l'eau pour éteindre et celle-ci, l'ardeur du feu pour s'évaporer<sup>(105)</sup>.

65. Les génies<sup>(206)</sup> poussaient des cris<sup>(107)</sup> et les lumières brillaient et la vérité<sup>(108)</sup> se manifesta ainsi par signe<sup>(109)</sup> et par parole<sup>(110)</sup>.

66. Ils étaient comme aveugles et sourds : l'annonce de la bonne nouvelle de la naissance du Prophète ne fut pas entendue, pas plus que ne fut aperçu le signal lumineux de l'avertissement<sup>(111)</sup>.

67. Et ce après avoir été informés par leurs devins que leur tortueuse religion allait s'écrouler.

68. Vu des flammes tomber à l'horizon, et leurs idoles par terre<sup>(112)</sup>.

69. Aussi bien les démons mis en déroute s'éloignèrent-ils en vitesse, les uns derrière les autres de la voie de la révélation<sup>(113)</sup>.

70. Dans leur fuite, ils ressemblaient aux guerriers d'Abraha<sup>(114)</sup> ou encore à cette armée contre laquelle de ses deux mains, le Prophète lança du gravier<sup>(115)</sup>.

71. Jet effectué après glorification de Dieu, et rappelant celui de Jonas s'élançant des entrailles du poisson qui l'avait englouti<sup>(116)</sup>.

(96). Dans les traditions arabes populaires et les sources hagiographiques, la naissance et aussi la mort des êtres exceptionnels sont toujours accompagnées de signes avertisseurs et de phénomènes extraordinaires. C'est ainsi que la naissance de Bouddha, comme le note René Basset, *op. cit.*, p. 48-49, fut accompagnée d'un violent ébranlement de terre et les instruments de musique se mirent à jouer tout seuls ; une pluie de parfums inonda la terre. La naissance d'Apollon s'accompagna d'une foudre terrifiante ; celle de Jésus fut annoncée par des anges et des étoiles et les animaux parlèrent. Ev. selon Saint-Luc II, 13-15 ; celle de Moïse fut précédée d'un mauvais rêve qui amena le Pharaon à ordonner de mettre à mort tous les nouveau-nés mâles juifs. Pour le Prophète de l'Islam, les tours du palais de Choseoes s'écroulèrent et toutes les créatures se réjouirent de sa naissance. Se reporter aux *Mawabih-l-Ladumiyya* d'Al Qastalani et à Al Bayhaqi *op. cit.*, p. 67-72

(97). Le Prophète naquit le 12 Rabi'l'Awwal 573 ap. J.-C.

(98). Il s'agit d'un inchoactif dont l'énonciatif est sous-entendu : le jour de sa naissance fut un jour : ce qui explique l'emploi de ce mot au nominatif.

(99). Al Buširi adore les jeux de mots et les antithèses. Sa maîtrise de la langue arabe lui permet ce luxe qui est d'un très bel effet sur les arabophones. *Tafarrasa* : tirer augure, deviner user de l'art divinatoire (*firāsa*) et « Furs » : habitants de la province de Paris qui, chez les Arabes, englobe toute la Perse. Rappelons le hadith dans lequel le Prophète disait : « Craignez la capacité de deviner du croyant qui voit par la lumière de Dieu. »

(100). *Iwān*, forme *fi'lān* comme *diwan*, mot d'origine iranienne comme beaucoup de vocables arabes terminés par le suffixe « ān » : désigne le péristyle en arc d'un palais. Il s'agit, en l'occurrence, du célèbre *Iwān Kisrā*, si cher aux Iraniens et si admiré par les Arabes. Beaucoup de leurs poètes ont chanté sa beauté et sa magnificence. On connaît la pièce que lui consacra le poète Al Buhturi (III/IX<sup>e</sup> s.). Les fouilles entreprises à Al Madā'in, l'antique Ctesiphon, justifient cette admiration. Les historiens arabes en ont donné les dimensions : 100 coudées de long et plus de 20 de large. On se reportera à ce sujet à l'histoire d'Al-Ṭabari, au *Murūj* d'Al Mas'ūdi. Selon Tabari, lorsque le calife Al Mansūr voulut fonder une capitale, Baghdād (le jardin de la justice) il songea à aborder Madā'in. Mais son entourage iranien, civil et militaire, l'en détourna peut-être par sentiment national. Son fondateur, Kisrā (Chosroès) Anushirwān B. Qād B. Fayrūz mit vingt ans pour le construire. Selon les historiens, et les biographes du Prophète, en particulier Abū-l-Fidā', le palais trembla et quatorze de ses tours s'écroulèrent, le jour de la naissance du Prophète. Victor Hugo s'est fait l'écho de cet événement, cf. *Légende des Siècles*, l'Islām, IX, vers 42-45.

(101). Nous rappelons avec René Basset (*op. cit.*, p. 51) que les Arabes appelaient Najashi l'empereur d'Éthiopie, Qaysar (César l'empereur de Byzance, Tubba, Qayl, les souverains du Yémen, Khān ou Kaqān ceux des Turcs, Faqhūr ceux de Chine, Qā'an ceux des Mongols, Mahraja ceux de l'Inde. L'empereur Chosroès An-Mushirwān régna de 531 à 578 ; ce long règne fut pour la Perse, selon les historiens iraniens et arabes, une période de grandeur et de prospérité. On le surnommait Al'Adil (le juste). Il est le héros, dans les légendes populaires et chez les poètes de nombreux récits.

A sa mort, son royaume fut troublé par les divisions intestines qui opposèrent ses descendants les uns aux autres. Les intrigues, les complots, les assassinats rendirent le pouvoir instable et précaire, si bien que lorsque les Arabes attaquèrent la Perse et écrasèrent son dernier roi Sassanide (Yazdajird) à Qadisiyya, le grand empire iranien qui avait fait trembler tant de fois la Grèce, le Proche-Orient et Byzance, n'était plus que l'ombre de lui-même.

(102). Personnification d'un élément sacré dont la doctrine des Mages (Majûs). On rapporte que le feu sacré qui brûlait depuis des milliers d'années s'éteignit la nuit de la naissance du Prophète.

(103). L'Euphrate au bord duquel le palais était bâti. Cf. Al'Amir, *op. cit.*, p. 76.

(104). Sawâ : célèbre cité iranienne construite par le roi Tuhumurz, à égale distance entre deux autres cités aussi célèbres, Ray (Rhagès) et Hamazân (Ectabane).

Selon les géographes, Yaqût et Al Bakri, sa célèbre bibliothèque — la plus grande du monde à l'époque — fut incendiée et sa population massacrée par les hordes mongoles (617/1221). Les mêmes traditions hagiographiques nous apprennent que son lac se dessécha la nuit de la naissance du Prophète.

Dans ce vers, il y a également un heureux jeu de mots entre *Sa'a*, faire de la peine et *Sâwa*, le nom de la cité.

(105). Métaphore un peu forcée : par suite de son chagrin, le feu versa d'abondantes larmes et s'éteignit et l'eau entra en ébullition sous le feu des regrets.

(106). Cf. notre traduction comm. du Coran II 1146-1153.

(107). Terrifiés par la naissance du guide de la bonne direction et du Prophète de la miséricorde.

(108). La prophétie.

(109). Text. : la vérité se manifesta par signes, c'est-à-dire les lumières qui brillaient, et par paroles, c'est-à-dire les cris des génies.

(110). Selon la *Sîra* d'Ibn Hishâm et Abû-l-Fidâ' plusieurs prêtres mages, devins et astrologues avaient annoncé aux Persans la fin du culte du feu. Al Ibshihî donne le nom de deux de ces astrologues ou devins : Shiqq et Sâtiḥ, cf. Al 'Ibshihî, *Al Mustarraf*, éd. Le Caire 1292, t II, 90 ; le même, trad. bat II, 99-100.

(111). Allusion à la protection du ciel assurée par le lancement des étoiles filantes contre les démons, cf. Coran S. XIV. 17-18 ; XXXVII, 6-10 ; Genèse III, 24.

As-Sakhari, *Tuhfat-l-Adad* (en marge de Nafh'î-Tîb. Le Caire, 1304 ; p. 15. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, I, 26-27.

(112). Pseudo-Al Waqidi, Fath Miṣr (?) Abû-l-Fidâ' ; 4-5. Ibn Hishâm, *Sîra*, I, 9-12 ;

(113). En théologie musulmane, on fait une différence entre la révélation (*Wahy*) et l'inspiration (*ilbâm*), les deux mots sont employés dans le Coran avec une distinction sémantique très nette. Le wahy est d'origine divine par le fond et par la forme et se manifeste par deux voies ; le wahy dhâhir est une révélation extérieure transmise par l'archange Gabriel ; le wahy bâhir est une révélation intérieure communiquée directement par Dieu à l'homme.

Au vers 83, il sera question de songe (*ru'yâ*) comme mode de transmission d'une communication de Dieu à l'homme.

L'inspiration se manifeste par prémonition, pressentiment, réceptivité pour capter un message « inspiré » par un signe extérieur, ou une disposition spéciale de l'âme. Dans un cas comme dans l'autre, les modes de réception ou d'expression de la révélation se manifestent selon Al Qastalâmî, Al Mawahib-l-Laduniyya et Al Amir-l-Badawi (*op. cit.* 98) :

1° Par l'entremise de l'archange Gabriel sous sa propre forme (ce qui arriva deux fois au Prophète).

2° Par Gabriel sous une ressemblance d'emprunt. Le Prophète citait Dîḥya Khalifa-l-Kalbi.

3° Par songe.

4° Par Dieu, derrière le « Voile ».

5° Par Dieu directement.

(114). Abraha (éty, blanc) forme éthiopienne d'Abraham.

Allusion à deux événements historiques :

1° L'offensive lancée contre La Mekke, vers 530 ap. J-C, par le vice-roi éthiopien du Yémen qui, s'étant rendu indépendant et ayant construit la fameuse cathédrale de Qulaysa (Colisée ?), voulut venger l'injure faite à son culte par un Arabe païen, par la destruction de la Ka'aba. Son armée fut mise en déroute miraculeusement, criblée de pierres calcinées lancées par des oiseaux d'une espèce inconnue.

Il en est question dans la *Sîra* d'Ibn Hishâm, dans Abu-l-Fidâ', dans le Saḥîḥ de Bukhari et dans le Coran S. cv. Cf. notre traduction commentée du Coran II, 1251-1253.

Le mot Abraha est décliné d'une façon irrégulière par licence poétique.

2° Le second événement est bien la bataille de Badr (An 2/624), premier engagement militaire du Prophète soutenu par Al'Ansâr et Al Muhâjirûn contre ses ennemis Qurayshites, et première victoire retentissante de l'Islam sur l'idolâtrie. Cf. Coran S. III, 11 ; VIII, 9. Sur les détails de cette bataille décisive on se reportera aux ouvrages de *Sîra* et aux historiens, résumés par Al Bi jawî et divers auteurs dans leur excellent *Ayyen-l-Arab*. t. II (se reporter à la table des matières). Avant la mêlée, le Prophète après avoir inspecté ses troupes prit une poignée de sable et la jeta dans la direction de l'armée qurayshite.

(115). Vers difficile à saisir en raison du jeu de mots entre *tasbîḥ* (glorification) et *Musabbîḥ*, (glorificateur), surnom du Prophète Jonas. Plus difficile encore à rendre, sans fausser le texte, en français. Le poète semble dire qu'avant d'être lancées des deux mains du Prophète, dans lesquelles elles étaient enfermées, les pierres (personnifiées) glorifièrent Dieu et se portèrent dans la direction de l'ennemi avec la même force que l'expulsion de Jonas du ventre du poisson, qui l'avait avalé, lequel Jonas avait lui-même avant de sortir, glorifié Dieu (cf. Coran S. IV, 161 ; VI, 86 ; XXIX, 25-26 ; XXXVII, 139-148 ; LVIII, 48 ; cf. notre traduction du Coran I, 419 et suiv. II, 910, 911).

(116). A propos de ces allusions hagiographiques du poète, il convient de remarquer qu'elles sont d'origine essentiellement populaires. Elles trouvent leur écho chez bon nombre d'auteurs de biographie du Prophète, notamment dans la *Sîra* d'Ibn Bishâm et les commentateurs de la *Burda* notamment Al Bajûri, Ibn H' Ashûr, Al Amir Badawi. Les légendes où les arbres jouent un rôle extraordinaire ne sont pas inconnues dans le Christianisme (cf. Évangile de l'Enfance), ni dans la Thora, cf. Ecclésiaste IV, 21.



V.  
DES MIRACLES DU PROPHÈTE

72. *A son appel, les arbres vinrent se prosterner, s'avancant sur un tronc sans racine*<sup>(117)</sup>.
73. *On eût dit qu'ils traçaient des traits pour les lettres extraordinaires qu'écrivaient leurs rameaux au milieu du chemin*<sup>(118)</sup>.
74. *Miracle semblable à celui du gros nuage*<sup>(118)</sup> *qui le suivait pour l'abriter de son ombre contre le soleil brûlant de midi.*
75. *J'en jure par la lune fendue qu'il y avait une ressemblance entre celle-ci et son cœur*<sup>(119)</sup>.
76. *J'en jure aussi par ce que la grotte recélait de précieux et de noble, alors que les yeux de tous les poursuivants semblaient frappés de cécité*<sup>(120)</sup>.
77. *Le porteur de la vérité*<sup>(121)</sup> *et le véridique*<sup>(122)</sup> *étaient dans la grotte, pourtant les idolâtres affirmèrent : « il n'y a personne ici ».*
78. *Ils pensèrent que le pigeon ne pouvait planer au-dessus de la meilleure des créatures et que l'araignée ne pouvait non plus tisser sa toile pour la masquer.*
79. *La protection de Dieu lui permit de se passer doublement d'une cotte de mailles ou d'une forteresse élevée.*
80. *Jamais je n'ai eu recours au Prophète contre les injustices du temps*<sup>(123)</sup>, *sans trouver auprès de lui une protection efficace.*
81. *Je n'ai jamais non plus sollicité une richesse utile ici-bas ou dans l'autre monde*<sup>(124)</sup> *sans recevoir un don généreux*<sup>(125)</sup> *de la main*<sup>(126)</sup> *la plus digne d'être baisée.*
82. *Ne nie pas la révélation qu'il a reçue en songe ! Son cœur était éveillé et ses yeux dormaient*<sup>(127)</sup>.
83. *Cette révélation se produisit à l'âge de la prophétie*<sup>(128)</sup> *et on ne peut refuser de croire à ce qu'il recevait en songe.*
84. *Béni soit Dieu ! La révélation ne s'acquie point par les voies et moyens ordinaires et aucun Prophète ne saurait être accusé d'imposture.*
85. *Que de malades n'a-t-il pas guéris par simple attouchement de la paume de sa main ! Et que de malheureux n'a-t-il pas arrachés ainsi à la démence*<sup>(129)</sup>.
86. *Grâce à sa prière, l'année stérile devenait aussi fertile qu'une bonne année verdoyante*<sup>(130)</sup>.
87. *Et grâce à elle un nuage chargé d'une pluie bienfaisante avait provoqué des torrents semblables*<sup>(131)</sup> *à une mer débainée, ou encore à l'inondation de 'Arîm.*

(117). Métaphore « tirée par les cheveux », si on ose parler ainsi, et de fort mauvais goût. Le commentateur Ibn'Ashûr y voit une imitation du vers 8 de la *Mu'allaga* de Labid. Selon cette légende, un Arabe ayant voulu mettre à l'épreuve le Prophète, lui demanda d'accomplir un miracle. Avec la permission de Dieu, celui-ci ordonna à un arbre de venir vers lui. L'arbre s'arracha du sol et arriva près du Prophète et dit : « Salut, Envoyé de Dieu ».

On sait d'après le Coran, que le Prophète répondait aux amateurs de miracles comme nous l'avons déjà rappelé : « Je ne suis qu'un homme comme vous qui reçoit et transmet une révélation ! »

(118). D'après la *Sira* d'Ibn Hishâm et la biographie d'Abû-l-Fidâ' et aussi les *Murij* d'Al Mas'ûdi (I, 146-7), un nuage suivait le Prophète dans certains de ses déplacements. D'abord lors de son voyage, tout jeune, vers la Syrie, en compagnie de son oncle 'Abû Tâlib, lorsqu'il était au service de Khadija et conduisait sa caravane, avec Maysara qui rapporta le fait à celle-ci et attira ainsi son attention sur lui. Le miracle des nuages couvrant de leur ombre les bénéficiaires de la grâce divine est assez commun dans les croyances. Palgrave signale, dans son *Une année en Arabie Centrale* Paris 1866, 112-113, que les Wahabites, au début de leur carrière, faisait état du même miracle en faveur de l'un de leurs chefs, 'Abd-l-Lah. Dans l'Exode (III, 2) les Juifs, à leur sortie d'Égypte, furent protégés par une nuée. R. Basset (*op. cit.* p. 76-77) note que chez les Vandales (Evagre, II, 1), les Incas (Oliva, *Histoire du Pérou*, chap. IV, 34-35), les Bouddhistes (Lalita, *Vistara*, chap. XI, 121-123), la protection des héros des légendes populaires par les nuages est fréquente.

(119). Allusion à deux versets coraniques, l'un faisant état de la fêlure de la lune, S.L. IV, 1-3, et l'autre de l'opération de purification du cœur du Prophète, alors que, jeune encore et confié à la nourrice Hâlima des Banû-Sa'd, S. XCIV, cf. notre traduction commentée du Coran II, 1225-26.

De tels miracles trouvent également leur place dans la Thora, cf. Psaumes L, 4.

La prestation de serment sur la lune qui rappelle l'astrolâtrie païenne doit être comprise dans le sens de « j'en jure par le Maître de la lune ».

La prestation de serment sur le soleil, sur la lune, les étoiles, le temps, etc. est fréquente dans le Coran. Elle doit être entendue dans le sens de valeur, de mise en relief de l'importance (*ta'dhim*) que Dieu leur accorde.

A l'échelle humaine, tout serment prêté sur autre chose que Dieu est en théologie et en droit musulman interdit, car une telle prestation rappelle les serments des astrolâtres païens, cf. notre traduction commentée du Coran, index S. v., Serments, Al'Amir-al Badawi, *op. cit.*, p. 90-91. Autre remarque, avec l'entrée en scène historique des Turcs, la « lune fendue » conçue comme un croissant (Hilâl) est à l'origine du croissant lunaire des drapeaux ottomans.

(120). Allusion à un épisode de la vie du Prophète, lors de sa fuite (*bi jra*) de La Mekke vers Médine, en compagnie de son fidèle ami Abû Bakr-s-Siddîq. Traqués par leurs ennemis — leur tête ayant été mise à prix — ils se réfugièrent dans une grotte située dans la montagne Thawr, en contre-bas de La Mekke, à environ 5 à 6 km. Les idolâtres qui les recherchaient furent trompés par une toile qu'une araignée avait tissée à l'entrée de la grotte, et un nid d'oiseau. L'un des poursuivants, 'Umayya b-Khalaf dit « s'ils y étaient, nous n'aurions pas trouvé cette toile intacte et ce nid ». Dans leur cachette il y avait un repaire de serpents. Abû Bakr, pour préserver le Prophète, en boucha un trou et fut mordu par une vipère. Pour plus de détails sur cet épisode, cf. notre traduction commentée du Coran, I, 558.

(121). Périphrase pour désigner le Prophète Muḥammad.

(122). Surnom d'Abû Bakr. Alors que tout le monde récusait le voyage nocturne, lui seul disait : « Puisque le Prophète l'a dit, c'est donc vrai ! » Le même surnom fut porté avant lui par Job et Joseph dans la Thora.

(123). Le temps n'est ni cruel, ni juste, ni injuste : ce sont les générations et les sociétés qui le rendent suivant leur moralité et leur comportement agréable ou détestable.

(124). Text. : les deux demeures.

(125). *An-Nadâ* : rosée, générosité.

(126). La main du Prophète. A remarquer que celui-ci refusait de se laisser baiser la main. Mais les poètes mentent, S. xxvi, 221-26.

(127). Allusion au verset LIII, 11, et au ḥadith concordant : cf. notre traduction commentée du Coran II, 1046-1049.

(128). Les premiers signes de la prophétie se manifestèrent chez Muḥammad — Dieu le bénisse et Dieu le sauve — à l'âge de quarante ans. Pendant six mois, qu'on considère comme période de préparation, il la recevait en songe. Puis ce fut par l'intermédiaire de l'Archange Gabriel qui prenait l'apparence d'un contemporain du Prophète, nommé Dihya. Cf. ci-dessus vers 69 note 8.

(129). On cite dans le premier cas Qatada, Muh-b-Habîb, Ibn Afra, Khabab, et dans le second cas de nombreuses femmes et des enfants. Les cas de guérison miraculeuse sont très nombreux également dans les Évangiles : Cf. Mathieu VIII, 28-33 ; IX, 13 ; XII, 22 ; Luc : IV, 33-35 ; VIII, 2, 27-34, IX, 38-34.

(130). Nous avons traduit aussi simplement que possible ce verset d'une subtilité intraduisible en français. Text. : « et a vivifié l'année grisâtre, sa prière jusqu'à ce qu'elle fût semblable à la tache blanche au front d'un cheval en période de vert sombre ». Le même miracle et d'autres encore sont mentionnés dans la *Hamziyya* de l'auteur. Ajoutons que peu d'auteurs européens et même de commentateurs arabes ont saisi le sens de ce vers.

(131). Encore une phraséologie compliquée, embarrassée, qu'il n'est pas facile de rendre en français en serrant de trop près le texte. Historiquement, la rupture de la digue d'Arim est connue (II<sup>e</sup> s. ap. J-C). Ce fut une catastrophe qui ruina le Yémen, naguère prospère. Ses habitants durent émigrer, les Ghasân vers la Syrie, les 'Azad vers Omân, les Khuzâ'a vers le Tihâma, les Khazraj et les 'Aws, les futurs 'Anṣâr, se réfugièrent à Yathrib la future ville du Prophète, Médine ? Cf. Tabari, Tafsîr II, 86.

## VI.

### DE LA NOBLESSE ET DE L'ÉLOGE DU CORAN

88. *Permetts que je poursuive l'énumération<sup>(122)</sup> des prodiges accomplis par le Prophète et qui s'offrirent aux regards tel le feu de l'hospitalité sur les monts<sup>(133)</sup>.*

89. *Les perles sont d'autant plus belles qu'elles sont enfilées en colliers. Mais en vrac, leur prix ne subit aucune diminution pour autant.*

90. *C'est en vain qu'un panégyriste prolix espère arriver à rendre compte de la noblesse innée de son caractère ou de ses qualités morales.*

91. *Les versets du Coran sont des signes de vérité émanant du Tout-Miséricordieux, créés<sup>(134)</sup> et pourtant éternels en tant qu'attributs de l'éternel.*

92. *Ils ne se rapportent pas seulement à une époque<sup>(135)</sup> : mais ils nous informent sur la résurrection aussi bien que sur As et Iran.*

93. *Ils demeurent<sup>(136)</sup> parmi nous, surpassant tous les miracles accomplis par des Prophètes qui avaient fait une éphémère apparition.*

94. *Précis<sup>(137)</sup>, ils ne laissent subsister aucune équivoque pouvant profiter au schismatique. [Pour être compris], ils n'exigent l'intervention d'aucun arbitre.*

95. Ils n'ont jamais été attaqués, sans que les plus fanatiques de leurs ennemis<sup>(138)</sup> ne fussent confondus et réduits à demander la paix.

96. Leur éloquence bat en brèche les assertions de leurs contradicteurs, tel un homme jaloux repoussant un séducteur désireux d'attenter à l'honneur de son gynécée.

97. Les sens qu'ils ont sont semblables aux vagues de la mer dans leur succession<sup>(139)</sup>. Ils surpassent cependant ce qu'elles contiennent comme perles en beauté et en prix.

98. On ne peut ni compter, ni évaluer les merveilles<sup>(140)</sup> qu'ils recèlent, encore moins se lasser de la fréquence de leur répétition<sup>(141)</sup>.

99. L'œil de celui qui les lit est charmé. « Tu as réussi à saisir le câble<sup>(142)</sup> qui rattache à Dieu, ai-je dit à leur lecteur : « Tiens-la bien ! »

100. Si tu les lis par crainte des flammes de l'enfer, sache que tu éteins, par une telle fraîcheur<sup>(143)</sup> l'ardeur du feu<sup>(144)</sup>.

101. C'est<sup>(145)</sup> comme le réservoir d'eau<sup>(146)</sup> grâce auquel les visages noirs<sup>(147)</sup> des pêcheurs deviendront blancs<sup>(148)</sup>.

102. Ils sont, pour l'équité, comme le pont Sirât<sup>(149)</sup> ou la balance<sup>(150)</sup> en dehors desquels il n'y a pas de justice parmi les hommes.

103. Il n'y a pas lieu de s'étonner outre mesure, si l'envieux les recuse<sup>(151)</sup>, en simulant l'ignorance<sup>(152)</sup>, alors qu'il est homme habile et d'une intelligence éprouvée<sup>(153)</sup>.

104. Atteint d'ophtalmie<sup>(154)</sup> l'œil ne peut fixer le soleil et une bouche malade est incapable d'apprécier la saveur de l'eau.

(132). Text. : la description.

Nous écartons neuf vers, insérés avant celui-ci dans certaines éditions. Il s'agit de vers apocryphes composés et interpolés par un poète de Fès, d'origine andalouse, 'Abû-l-Gharnati.

(133). Allusion à une coutume propre aux anciens Arabes qui tiraient orgueil de leurs éloquence, de l'art de manier le sabre, symbole de vaillance, et de leur générosité. Le feu de l'hospitalité était allumé par ceux qui se vantaient d'être hospitaliers, sur les hauteurs, pour guider d'éventuels voyageurs nocturnes vers leurs tentes...

(134). Les versets coraniques ont-ils été créés ou ont-ils existé de toute éternité ? C'est l'objet du célèbre débat qui mit aux prises, à la fin du II<sup>e</sup> et jusqu'au début du IV<sup>e</sup> s. (VIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.) les partisans de la spéculation rationnelle (Mu'tazilites) et ceux de la spéculation dogmatique (Mûtakallimûn). Les premiers soutinrent que le Coran était créé. Leurs adversaires, qui eurent finalement le dernier mot, soutenaient l'incréation de la parole divine (Coran). Pour eux, si la forme ou l'expression peut relever du temporel, le sens du message coranique est éternel, intemporel, absolu et c'est l'opinion du poète. Cf. S. III, 1.

(135). Le Coran n'est pas une chronique, mais un guide pour une bonne direction. Il ne parle pas d'une époque déterminée seulement, mais de toutes les époques et même de la résurrection. Il nous parle du passé, de l'avenir, et il y est statué sur les rapports humains, pour la résurrection, cf. S. XVII, 52 et suiv. ; XXXVI, 48 et suiv. Le poète se livre à son habituel et souvent heureux jeu de mots entre *Ma'ad*, résurrection, et *'Ad*, vieille tribu arabe, qui vivait en Arabie du Sud, dont l'un des chefs fut le célèbre Shaddâd b. 'Ad, et auquel avait été envoyé le prophète Hûd. Il fut anéanti pour son orgueil et son impiété par un ouragan. Shaddâd, ayant pris la résolution de construire dans le Yémen une cité paradisiaque, réalisa la célèbre ville d'Iram qui fut détruite dans des conditions tragiques. Cf. Notre traduction commentée du Coran I, 310-312 ; 454 ; II, 1233-34.

(136). Allusion au verset S. XI, 9.

(137). La perfection et l'inimitabilité du Coran ont toujours été avancées comme argument contre les sceptiques et preuves d'authenticité de son origine divine, cf. S. XVII, 88.

« Dussent les hommes et les génies réunir leurs efforts pour apporter un Coran semblable qu'ils n'y parviendraient pas. Même si les uns soutenaient ouvertement les autres. » S. II, 23.

« Si vous éprouviez quelque doute sur la véracité de ce que nous avons révélé à Notre serviteur, apportez donc une sourate semblable [à celles du Coran] ! Citez vos témoins si vous êtes sincères ! Si vous n'y parvenez pas — et jamais vous n'y parviendrez — redoutez alors le feu qui aura pour combustible les hommes et les pierres, réservé aux mécréants ! »

Le vers, par ailleurs, correspond à un autre verset coranique S. III, 7.

« C'est lui qui t'a révélé le livre contenant des versets parachevés qui en sont la base — et des versets ambigus. Les sceptiques s'attachent à ce qui est équivoque par esprit de contradiction ou en quête d'interprétation tendancieuse, alors que son interprétation relève du savoir divin. Ceux qui ont approfondi la science diront : « Nous y ajoutons foi ! tous les versets de ce Livre émanent de Dieu », car seuls ceux qui sont doués d'intelligence, sont enclins à se remémorer ».

(138). On retrouve ici dans ce qui précède, comme dans ce qui va suivre, la même virtuosité du poète dans les jeux de mots : *'ada*, *'a'dâ* et *'a'dî*.

(139). *Madad* : accroissement, secours, assistance. C'est-à-dire que toute vague est suivie d'une autre vague. Al' Amir, *op. cit.*, 111. Cependant, on peut aussi bien voir dans *madad* une autre vocable de même racine *madd* transformé par licence poétique et signifiant : flux. La traduction serait alors : « semblables aux vagues d'une marée montante ».

A remarquer le fréquent recours aux images et aux métaphores centrées sur la mer. Les poètes arabes trop terriens n'ont presque jamais décrit la mer comme les Grecs par exemple et en usent rarement comme terme de comparaison. Al Bûsirî semble n'avoir pas été insensible à la beauté et au mystère de la mer. En tout cas, il la connaît pour avoir vécu dans le delta du Nil. N'oublions pas qu'il a vécu quelque temps à Alexandrie où il est mort et y est enterré. Enfin, ajoutons qu'un hadith fait dire au Prophète : chaque verset a, en lui-même, un sens ésotérique *batîn* et un sens exotérique et chaque verset a, en lui-même, de sept à soixante-dix sens.

(140). Les merveilles que leurs sens révèlent.

(141). Allusion au hadith bien connu : « Celui qui le lit ne s'en lasse pas, pas plus que celui qui les entend. »

(142). Allusion au verset S. III, 103.

(143). Text. : le froid. La lecture du Coran est comparée à une fraîcheur, au milieu des flammes de l'enfer.

(144). Le mot *ladhâ* (flamme), intensité du feu, appelle une remarque : les auteurs d'ouvrages relatifs à la vie future (*Umûr-l- Akhira*) comme Ath-Tha'libi, divisent en sept étages l'enfer, par ordre croissant d'intensité de sa chaleur : Jahannam (*gêhenne*), assuré aux Musulmans morts en état de péché ; Ladhâ, pour les Chrétiens ; Al Hutâma, pour les Juifs ; Sâ'ir, pour les Sabéens ; Suqar, pour les astrolâtres ; Al Jahim, pour les païens idolâtres ; Al Hâfiyya pour les athées. Mais, il s'agit d'une simple vue de l'esprit qui ne repose ni sur le Coran, ni sur le hadith.

(145). La lecture, la méditation et l'application des versets coraniques ont une vertu absolutoire.

(146). Le fleuve légendaire Al Kawthar, cf. Al' Amir, *op. cit.*, 115 — Coran, S. C.VIII, notre traduction commentée du Coran II, 1261-62.

(147). Text. : charbon. Le visage des pécheurs sera noir, en ressuscitant, ou, selon une autre opinion, en sortant de l'enfer, après rémission de leurs péchés.

(148). Symbole de pureté et de salut, indice du pardon accordé par Dieu. La lecture du Coran purifie, grâce à Sa Miséricorde, les pécheurs avant leur admission dans le paradis.

(149). *Şirâţ* : pont par lequel passent les hommes, le jour de la résurrection, pour aller vers l'enfer ou vers le paradis. Coran I, XXVII, 23 ; XXXVI, 67.

(150). La balance de l'équité servira à peser, le jour du Jugement dernier, les actes humains, bons ou mauvais. Coran, S. XXIII, 104, 109 ; C. II, 5-6.

(151). Nie la véracité des vérités coraniques.

(152). L'envieux, c'est-à-dire l'ennemi de l'Islâm, qui cache son jeu, hypocritement, en faisant semblant de les ignorer.

(153). Text. : l'œil, la source en lui-même, très habile et très intelligent.

(154). Text. : nie souvent.

## VII.

### DU VOYAGE NOCTURNE ET DE L'ASCENSION DU PROPHÈTE.

105. Ô, le meilleur<sup>(155)</sup> de ceux vers la cour de qui affluent en hâte les suppliants<sup>(156)</sup>, à pied ou montés<sup>(157)</sup> sur les chamelles<sup>(158)</sup> qui laissent des traces sur le sol.

106. Ô toi qui constitues le miracle le plus grand pour l'homme, qui réfléchit et la grâce la plus insigne pour celui qui sait en profiter.

107. Tu as voyagé, la nuit, d'un sanctuaire à un autre sanctuaire, tel la plaine lune voyageant dans l'obscurité des ténèbres<sup>(159)</sup>.

108. Tu as passé la nuit à t'élever jusqu'à ce que tu fusses à la distance de deux arcs de Trône de Dieu, accédant ainsi à un niveau jamais atteint et jamais espéré<sup>(160)</sup>.

109. Tous les Prophètes et tous les Envoyés de Dieu t'ont mis à leurs têtes, tels des serviteurs, cédant le pas à leur maître<sup>(161)</sup>.

110. Tu étais le porte-drapeau de leur cortège, à travers les sept cieus<sup>(162)</sup>,

111. ne laissant à aucun concurrent ambitieux la possibilité d'être près de toi ou au-dessus de toi.

112. Tu as rabaissé par rapport au tien tous les rangs des Prophètes que tu fus appelé à être leur unique et suprême chef<sup>(163)</sup>.

113. Pour être mystérieusement en union avec Dieu — et quel mystère ! — et être mis au courant d'un secret — et quel secret !

114. Tu as ainsi sans partage acquis tout honneur et gravi tous les degrés de la grandeur, sans compétiteur.
115. Combien est illustré le rang qui t'a été assigné ! et combien sont magnifiques les faveurs dont tu as été comblé<sup>(164)</sup>.
116. Ah, la bonne nouvelle<sup>(165)</sup> pour nous, communauté musulmane ! La Providence nous a dotés d'un pilier inébranlable<sup>(166)</sup> :
117. A l'instant même ou celui qui<sup>(167)</sup> nous a invités à l'obéissance fut appelé par Dieu le plus noble des Prophètes, nous devinmes la plus noble des communautés<sup>(168)</sup>.

(155). Le Prophète.

(156). Les pèlerins et les visiteurs en quête d'intercession auprès de Dieu.

(157). *Aynaq* : un des 17 pluriels du mot *nāqa* (Chamelle). On sait que la variété des pluriels de certains mots est liée à la variété des tribus arabes et à la différence de leurs idiomes.

(158). Ces chamelles sont si grasses que leurs pattes, en raison de leurs poids, laissent des traces profondes sur le sol. Le vers est en rapport avec le verset du Coran S. XXII, 27.

(159). Allusion au voyage nocturne du Prophète du temple sacré de la Ka'ba, à La Mekke, au temple sacré (*Al Masjid-l-Aqsá*) de Jérusalem et de son ascension de Jérusalem vers Dieu ; cf. S. XVII et notre traduction commentée du Coran I, S. 555-562.

Ce voyage s'est effectué sur une monture mystérieuse, *Al Buraq*, terme à rapprocher de la racine sémitique -b-r-q (briller, étinceler) et de l'arabe *barq* (éclair). Rarement, un épisode de la vie du Prophète n'a été aussi contesté et objet d'autant de sarcasmes de la part de la Chrétienté. Les diatribes les plus hargneuses ont eu pour auteur Barthélemy d'Edesse, dans son *Confutatio Agareni*, repris par Migne, *Patrologia graeca*, Paris, 1860, t. CIV, col. 1391.

Le récit coranique a fourni à un autre auteur, l'Espagnol G. Roblès le sujet d'un des chapitres de ses « *Legendas moriscas*, Madrid 3 vol., 1883-1886, t. II, p. 269-301. Il est également traité par l'orientaliste français Reinaud. « Description des monuments musulmans du Cabinet du duc de Blacas », Paris, 1822, t. II, 83-87. De nos jours, les Chrétiens ne se moquent plus, mais cherchent à comprendre. Le catholique Emile Dermenghem écrit dans sa *Vie de Mabomei* (Paris, 1950, page 137) : « Ces discussions qui remplissent des pages paraissent assez oiseuses, et il n'y a pas lieu de distinguer l'Ascension nocturne d'autres visions de Prophètes et de mystiques. »

(160). Cf. Coran LIII, 9 et notre traduction commentée du Coran II, 1047-1050.

(161). Avons-nous besoin de noter une fois de plus qu'Al Būṣiri suit beaucoup plus, dans ses débordements, son imagination et la tradition orale populaire que la tradition écrite.

(162). Cf. Coran, LXIII, 3.

(163). Vers intraduisible littéralement en français, en raison des jeux de mots et de l'emploi de termes techniques de la grammaire arabe. Text. : tu as mis au génitif tous les rangs par annexion, ayant été appelé au nominatif comme nom propre au singulier.

(164). On se reportera aux ouvrages de Hadith pour connaître les faveurs dont Dieu a comblé le Prophète : intercession en faveur des grands pécheurs ; possibilité pour les Musulmans de prier n'importe où, la terre étant considérée comme une immense mosquée ; le don d'exprimer beaucoup d'idées en peu de mots précis, etc. Sa communauté est considérée comme la meilleure des communautés humaines ; lui-même est le premier et le dernier des Prophètes, cf. Al Bayhaqi, *Dalā'il-n-Nubuwwa*, Le Caire, 1389/1970, t. I, p. 322-324, etc.

(165). *Busbrá* : traduction littérale. A remarquer que le terme évangile signifie en grec bonne nouvelle. Ici, le mot doit être entendu dans le sens de bonne fortune, chance.

(166). L'Islām, ou, selon une autre interprétation, le Prophète lui-même.

(167). Le Prophète.

(168). Cf. Coran, II, 127 ; III, 104 ; XXIII, 52 ; III, 110 : « Vous êtes la meilleure communauté surgie parmi les hommes ; elle prescrit le bien et réprouve le mal ».

## VIII.

## DE LA LUTTE MENÉE PAR LE PROPHÈTE POUR LE TRIOMPHE DE LA CAUSE DE DIEU

118. *L'annonce de sa mission jeta l'effroi dans le cœur des ennemis de Dieu. On eût dit un troupeau de moutons insouciant surpris par le rugissement d'un lion !*
119. *Il ne cessa de les affronter sur tous les champs de bataille jusqu'à ce que tous les coups de lance les fissent ressembler à de la viande (exposée) sur un étal.*
120. *Ils souhaitaient fuir et enviaient le sort des débris des corps des leurs emportés par les aigles et les vautours.*
121. *Les nuits passaient sans qu'ils en connussent le nombre, mises à part les nuits des mois sacrés<sup>(169)</sup>.*
122. *La religion semblait un hôte descendu dans leur voisinage, escorté de chefs vaillants, avides de la chair de l'ennemi<sup>(170)</sup>,*
123. *entraînant une armée montée sur des destriers rapides aussi impétueux qu'une mer agitée, qui lancerait des héros ;*
124. *Héros qui répondant à l'appel de Dieu et se créant des mérites pour la vie future fondaient en brandissant leurs sabres pour anéantir les infidèles,*
125. *jusqu'à ce que la doctrine de l'Islâm, naguère étrangère parmi les mécréants, fut devenue aussi familière qu'une parenté, par le sang.*
126. *Protégée à jamais par le meilleur des pères<sup>(171)</sup> et le meilleur des maris, elle ne sera ni orpheline, ni veuve.*
127. *Ils étaient aussi fermes que des montagnes. Interroge leurs adversaires sur ce qu'ils ont constaté chez eux à chaque affrontement.*
128. *Interroge Hunayn<sup>(172)</sup> Badr<sup>(173)</sup>, Ubud<sup>(174)</sup>, qui connurent des saisons plus meurtrières que la peste.*
129. *Ils se retiraient du champ de bataille, leurs sabres blancs rougis par le sang de l'ennemi, à force de s'abattre sur des têtes aux cheveux noirs<sup>(175)</sup>.*
130. *Ils transperçaient de leurs lances brunes les corps de leurs ennemis et les criblaient de leurs flèches, à l'instar des calligraphes qui tracent des lignes et mettent les points sur les lettres<sup>(176)</sup>.*
131. *Armés de pied en cape à l'instar de leurs ennemis ils s'en distinguaient néanmoins par une marque<sup>(177)</sup>.*  
*La rose se distingue bien de la ronce.*
132. *Le vent<sup>(178)</sup> de la victoire répandait son parfum. On eût pris chacun d'eux pour une fleur en bouton.*
133. *<sup>(179)</sup> Quand ils étaient à cheval, ils ressemblaient à une végétation de colline<sup>(180)</sup>, inébranlables par leur résolution et non pas grâce aux sangles de leurs selles.*
134. *Leur vaillance terrifia le cœur de l'ennemi à un point tel qu'il ne distinguait plus leur cohorte d'un troupeau de moutons.*
135. *Quiconque bénéficie du soutien de l'Envoyé de Dieu, les lions eux-mêmes, quand ils les rencontrent, demeurent silencieux dans leur fourré<sup>(181)</sup>.*
136. *Jamais un ami du Prophète n'est privé de son secours et toujours son ennemi finit par être brisé.*
137. *Il a placé sa communauté sous la sauvegarde de sa doctrine, tel un lion qui choisit dans la forêt un asile pour lui et pour ses lionceaux.*
138. *Que de contradicteurs furent à son sujet, confondus par la parole de Dieu<sup>(182)</sup> ! Et que de disputeurs ont été réduits au silence par ses preuves.*
139. *Qu'il te suffise, en fait de miracles, de songer à tant de science infuse en un illettré, en pleine période d'ignorance, et à une éducation aussi raffinée que la sienne, chez un orphelin.*

(169). Les mois de trêve. On sait que les Arabes païens observaient une période de trêve dont ils faisaient remonter l'institution au patriarche Abraham et ce, durant le pèlerinage. C'est ainsi que pendant les mois de zû-l-qi'da (1<sup>er</sup> de l'année), zû-l-hijja (12<sup>e</sup>), Muharram (1<sup>er</sup>) et Rajab (7<sup>e</sup>) toute guerre était interdite. Le poète veut dire que les païens ne se sentaient tranquilles, ne vauquaient à leurs affaires et ne pouvaient compter les jours et les nuits calmes qu'en période de trêve. Les autres mois de l'année, ils étaient sans cesse attaqués et perdaient la notion du temps, cf. Mas'ûdî, Murûj, ch. LIX. A remarquer que ces us et coutumes furent abrogés par l'Islam, lors du Pèlerinage de l'adieu, peu avant la mort du Prophète, an 10/632.

(170). En français, l'expression « être assoiffé de sang » correspondrait mieux à la pensée du poète.

(171). Le Prophète

(172). Vallée située à quelques vingt km de l'oasis de Tâ'if. Le 6 shawwâl de l'an 8/27 janvier 630, une sanglante bataille y eut lieu entre le Prophète à la tête de son armée qui venait de s'emparer pacifiquement de La Mekke et une coalition de tribus (Hawâzin, Jawsham, Thâ'if, forte de 20 000 hommes sous le commandement d'un chef bédouin prestigieux, Durayd b ; Simmâh. Mise d'abord en déroute, l'armée musulmane revint à la charge, à l'appel du Prophète, et infligea une victoire et ruineuse défaite aux coalisés païens (cf. les ouvrages d'histoire et les monographies habituelles). Une excellente narration en est donnée par Ibrahim Abû-l-Fadl et 'Ali-l-Bi jâwi. Ay-l-'Arab fi-l-Islâm, 1369-1950, p. 104-123.

(173). Point d'eau sur la route de Médine à La Mekke, à environ 80 km de la première. Il fut le théâtre de la bataille la plus célèbre livrée par le Prophète contre les Qurayshites et leurs alliés. La victoire remportée par la première armée musulmane fut la victoire décisive de l'Islam sur l'idolâtrie. Elle eut lieu le vendredi 17 Ramađân de l'An II/13 mars 624. La petite armée du Prophète (313 fantassins et chameliers) ayant vaincu l'armée adverse forte de 950 fantassins et 100 cavaliers, son triomphe fut considéré comme ayant été assuré par l'assurance et par l'assistance des anges. En tout cas, la victoire du Prophète eut un retentissement immense en Arabie, (cf. les mêmes sources et en particulier l'ouvrage que nous venons d'indiquer p. 1 à 26).

(174). *Uhud* : mont tout près de Médine, où eut lieu le combat le plus meurtrier essuyé par l'armée du Prophète de son vivant. Lui-même faillit y perdre la vie. De nombreux croyants (72) dont le valeureux oncle du Prophète Hamza y moururent en martyrs de la foi. Elle fut la revanche éclatante des Qurayshites sur les Musulmans, sans éclipser pour autant la victoire de ces derniers à Badr. Elle eut lieu le 7 Shawwâl An III/13 mars 625 (cf. les mêmes sources) et en particulier Abû-l-Fadl et Al'Bi jâwi (*op. cit.*, p. 27-44).

(175). Text. : « sur toute tête à toupet noir », c'est-à-dire des combattants ayant encore des cheveux noirs, indice de leur jeunesse et de leur vigueur.

(176). Il est certain qu'en français de telles comparaisons sont d'un effet nul. Mais, même en arabe, langue du poète, ces jeux de mots souvent embarrassés, ces métaphores alambiquées, sont d'un goût douteux. Il est vrai que le XIII<sup>e</sup> s. en Orient musulman est, sur le plan littéraire, un siècle de décadence. Al Bûşîri a peut-être, ici, un exemple : cette histoire de points diacritiques, de syllabes fermées, etc. nous rappellent qu'il passait pour un excellent calligraphe.

Text. : « les écrivains qui tracent avec les brunes de Khat (célèbre localité pour la qualité des lances qu'on y fabriquait) et leurs calames de roseaux ne laisserent pas une partie du corps sans y marquer un point diacritique. »

(177). Cf. Coran XLVIII, 29. Le sens est simple : ils se distinguent par leur bravoure et leur religion, comme la rose se distingue de la ronce par la beauté et le parfum.

(178). Text. : les vents.

(179). Dans les éditions nord-africaines du poème s'insère, ici, un vers apocryphe.

(180). Elle est généralement plus founie et plus robuste.

(181). Imitation d'un vers de 'Antara-l-'Absi : « Si je confiais ma lance à un poltron, il affronterait les lions. »

(182). Coran.

## IX.

### DE SON INTERCESSION

140. *Je l'ai servi par un panégyrique<sup>(183)</sup> dans l'espoir d'obtenir de Dieu la rémission des péchés que j'ai commis au cours d'une vie consacrée à la poésie et à la servilité<sup>(184)</sup>,*

141. *qui m'ont toutes les deux valu des avantages aux conséquences redoutables et fait ressembler à une bête vouée à être immolée<sup>(185)</sup>.*

142. *Dans les deux cas, je n'ai pas résisté aux égarements de la jeunesse et je n'en ai tiré que péchés et regrets.*

143. *Ô la perte que mon âme a subie en un tel trafic ! Elle n'a pas su troquer ce bas-monde pour la religion<sup>(186)</sup>.*

144. *Quiconque vend ce qui est durable pour ce qui est éphémère s'apercevra bien vite de son déficit dans la vente comme dans la livraison.*

145. *Il est vrai que si je commets un péché, mon pacte avec le Prophète n'est pacte dissous pour autant et le lien qui m'attache à la religion n'est pas non plus rompu ?*

146. Je revendique sa caution du fait que je me nomme Muḥammad<sup>(187)</sup>, et le Prophète est le plus fidèle des protecteurs parmi les créatures.

147. Si, dans la vie future, il ne me prends pas par le main<sup>(188)</sup> par bienveillance, tu pourras dire à mon sujet : « Quelle chute<sup>(189)</sup>. »

148. Loin de lui le refus de sa bonté à qui espère en lui, ou de laisser partir son voisin sans l'honorer<sup>(190)</sup>.

149. Depuis que je me suis appliqué<sup>(191)</sup> à faire ses éloges, j'ai trouvé en lui les plus dévoués des sauveurs.

150. Sa richesse<sup>(192)</sup> ne laisse pas vide la main<sup>(193)</sup> au nécessiteux<sup>(194)</sup>. La pluie ne fait-elle pas germer les fleurs<sup>(195)</sup> sur les hauteurs<sup>(196)</sup> ?

151. Je ne désire pas les fleurs<sup>(197)</sup> de ce bas-monde, que cueillirent les mains de Zubayr<sup>(198)</sup>, en récompense de l'éloge qu'il fit de Harim.

(183). Al Būṣīri a consacré plusieurs panégyriques au Prophète, dont celui-ci et le non moins célèbre poème d'Al Hamziyya. Cet aveu implique aussi la crainte que lui inspire l'attitude réservée du Coran à l'égard des poètes, cf. S. XXVI, 224-25.

(184). Servilité : il est certain qu'Al Būṣīri, comme tous les poètes de son temps, fréquentait les grands et les nantis de ce monde. Nous ne connaissons pas les personnes dont il était le courtisan ou le thuriféraire. Nous savons seulement qu'il était, sur le tard de sa vie, le familier du vizir mamlūk Baha-d-Dīn, cf. supra, biographie d'Al Būṣīri.

(185). Chez les anciens Arabes, le bétail devant servir d'oblation, lors du pèlerinage de La Mekke, portait des guirlandes et des colliers. Le Coran y fait allusion, cf. S. V, 2 ; XIV, 31. Notre traduction commentée du Coran, t.I, 211-212.

(186). L'échange de la vie d'ici-bas contre la vie future est une idée que l'on retrouve souvent dans le Coran sous diverses expressions comme : « l'achat et l'égarement par la bonne direction », cf. S. II, 16.

(187). Sur l'importante question des noms du Prophète, cf. Al Bayhaqī, *op. cit.*, I, 92-107. Ceux qui portent comme nom ou prénom d'un de ses 101 noms bénéficient selon une opinion courante, d'un privilège dans la vie future.

(188). En signe d'assistance, le jour du rassemblement universel (*ḥaṣr*).

(189). Lors de son passage sur le pont, « Širāt », il perdra pied et tombera dans l'enfer, telle est l'interprétation d'Al Amīr, *op. cit.*, 159. Lire dans le texte arabe Zalla et non pas ḡalla.

(190). Le voisin a, selon la coutume, droit à la protection, et le client doit trouver refuge chez plus puissant que lui.

(191). Allusion à la guérison de l'auteur qui souffrait, disaient ses biographes, d'une hémiplegie (*fālij*), comme on l'a déjà mentionné dans sa biographie, cf. supra. Text. : J'ai imposé à mes pensées ses louanges.

(192). Par richesse, on doit comprendre son intercession.

(193). Sens figuré : l'âme.

(194). Id. : le pêcheur ; text. : main couverte de terre, devenue pauvre. Le verbe *tariba* est à sens opposé : être pauvre et être riche. Nous retenons le premier sens voulu par le contexte.

(195). Jeu de mots assez heureux entre, non pas les termes employés mais, leur double sens : c'est ainsi que le *Azbār* signifie fleurs et aussi lumières.

(196). Sur les hauteurs, l'eau de pluie ne stagne guère. Elle descend la pente et pourtant les fleurs y poussent. De même, le Prophète, malgré son rang élevé, ne néglige pas les plus humbles.

(197). Le mot est au singulier dans le texte.

(198). Zuhayr b-Abi Salmā, célèbre poète anté-islamique, auteur d'une des sept *Nu'allaqāt*. Harim b-Sinān b-Hayyān, chef de la tribu des R. Chatafān dont Zuhayr avait fait le panégyrique. Il en fut si enthousiasmé qu'il jura d'offrir un cheval ou un esclave chaque fois que celui-ci le saluerait. Mais, le poète, discret et délicat, ne voulait pas abuser de l'engagement d'honneur de son bienfaiteur, il l'évitait ou disait, quand il le voyait en groupe : « Que la paix soit avec vous, sauf avec Harim, qui est pourtant le meilleur d'entre vous ! » Zuhayr doit à un autre titre sa célébrité : il est le père de Ka'b, auteur du poème composé en l'honneur du Prophète et connu sous le titre *Bānat Sa'ad*, premiers mots par lesquels débute le panégyrique. Le Prophète, comme on l'a déjà dit, en fut si enthousiasmé qu'il lui fit cadeau de son manteau (*Burda*).

Il est également le père d'une des plus grandes poétesses païennes, Al Khansā'. Il appartenait donc à une famille chez laquelle la poésie était une tradition.



X.  
SUPPLICATION

152. Ô, la plus noble des créatures !<sup>(199)</sup>, je n'aurai personne auprès de qui je pourrai trouver un refuge le jour de l'universel événement<sup>(200)</sup>, en dehors de toi !

153. O Messager de Dieu ! Ton prestige ne sera pas réduit à cause de moi. Lorsque le Généreux<sup>(201)</sup> prendra le<sup>(202)</sup> nom de Vengeur<sup>(203)</sup>.

154. Car ce bas-monde et le monde futur<sup>(204)</sup> relèvent de ta longanimité et la science contenue dans la Table bien gardée et du Calame fait partie de ton savoir<sup>(205)</sup>.

155. Ô, mon âme, ne désespère<sup>(206)</sup> pas de la miséricorde divine à cause de tes lourdes fautes. Le pardon de Dieu s'étend aux péchés capitaux<sup>(207)</sup> comme aux péchés véniels.

156. Il se peut que la miséricorde de Dieu soit, lors de sa répartition, proportionnée à la gravité de la désobéissance<sup>(208)</sup>.

157. Seigneur, fais que mon espoir en toi ne soit pas trompé et que mon calcul ne soit pas une illusion<sup>(209)</sup> ;

158. Sois indulgent envers ton serviteur<sup>(210)</sup> — et en cette demeure — et en la demeure future<sup>(211)</sup> car son endurance s'écroule dès que les terreurs l'assaillent.

159. Répands ta bénédiction continuellement et abondamment sur le prophète<sup>(212)</sup>,

160. Tant que la brise d'Est<sup>(213)</sup> fera incliner les rameaux du saule musqué<sup>(214)</sup> et tant que le chamelier charmera son troupeau par senschant<sup>(215)</sup>.

(199). Le Prophète.

(200). La résurrection. Le poète emploie le terme Al Hâdith, synonyme d'Al Wâqî', cf. Coran S., LVI. On retrouve les mêmes accents dans le poème testamentaire d'Abû Nuwâs.

(201). Dieu, généreux, sublime et absolu. C'est un des 99 noms divins, cf. Coran S. IX, 74.

(202). Text. : se parera.

(203). Muntaqim : vengeur. En théologie musulmane, on précise qu'à l'échelle de Dieu la récompense est une grâce Ath-Ehawales Faql et la punition, un acte de justice wal 'Iqabu 'Adl'. Dieu ne se venge pas ; il rétribue chacun selon ses actes.

(204). Text. : la vie ici-bas et sa co-épouse.

(205). Il est question dans le Coran de la Table (archétype où tout est inscrit) et du Calame confié à la vigilance d'un Ange spécial. La version qu'en donne le poète et sa conception des deux mondes et de ces instruments, par rapport au Prophète n'est pas dans le Coran, cf. S.V, archétype XXXVII, 2 ; XCVII, 55 III, 58 ; VI, 38, 59 ; XIII, 9 ; XXXIII, 6 ; XXXIV, 13 ; XXXVI, 12 ; etc.

(206). Cf. Coran, S. XXIX, 53 ; « Ne désespérez pas de la miséricorde de Dieu, qui pardonnera tous les péchés », sauf le polythéisme (shirk) S. IV, 48 ; IX, 31, etc.

Il pardonne à qui Il veut, car il s'agit d'une grâce, non d'un droit. Pour la remise des péchés, nous avons déjà dans ce qui précède mentionné l'intercession du Prophète.

(207). Les auteurs donnent leur liste, cf. Supra : ajoutons que le fait de mettre en doute ou de désespérer de la clémence divine, comme de son châtement, est en lui-même un péché capital.

(208). L'auteur pense que la miséricorde sera directement proportionnelle à la gravité de la faute. Plus le péché est grave, plus la miséricorde de Dieu sera large, cf. Al Amîr, *op. cit.*, p. 168. Ajoutons que Dieu ne s'est imposé aucune obligation, sauf la miséricorde (cf. Coran S. VI, 12, 54).

(209). Dans sa supplication, l'auteur se conforme à l'enseignement du Coran : « Invoquez-moi et j'exaucerai vos vœux ! » S. XL, 60.

(210). Il s'agit du poète lui-même qui parle de lui à la troisième personne (procédé classique). A remarquer que le mot 'abd signifie serviteur et son doublet 'abid, signifie adorateur et dévot.

(211). Text. : les deux demeures.

(212). Tenant compte du génie de la langue française, nous n'avons pas traduit littéralement ce vers, mais d'après son sens. Text. : « Permets que les nuages de ta bénédiction arrosent continuellement le Prophète, d'une pluie abondante, ruisselante. »

(213). *Šabâ*, non donné au vent d'Est, soufflant dans la direction de la porte de la Ka'ba, cf. Al Amîr, *op. cit.*, p. 172.

(214). En conduisant son troupeau de chameaux ou une caravane, le chamelier chante une très vieille mélodie (*bidâ*) à laquelle l'espèce cameline est très sensible. On dit d'ailleurs que les cadences rythmées, au pas des chameaux, furent à l'origine de la théorie de la prosodie arabe par Khalîl b. 'Ahmad (m. entre 170-175/786-791, à Bašra).

(215). Le poème étant de 160 vers, ici prend fin le panégyrique. Il est en général suivi d'un poème qui, n'étant pas de l'auteur lui-même, n'a pas trouvé place ici, malgré la beauté des vers.

## OPINION DE QUELQUES PERSONNALITÉS MARQUANTES EUROPÉENNES SUR LE PROPHÈTE DE L'ISLAM

Il nous semble enfin utile de rappeler sommairement à l'intention des non-Musulmans l'opinion (assez flottante du reste) que nourrit à l'égard de notre Prophète l'Europe qui compte à l'heure actuelle, pour des raisons historiques et économiques, des minorités plus ou moins structurées : U.R.S.S. (58 000 000), Bulgarie (1 000 000), Roumanie (500 000), Grèce (1 000 000), Tchécoslovaquie (250 000), Yougoslavie (3 500 000), Autriche (60 000), Pologne (100 000), Allemagne (150 000), Finlande (120 000), Hollande (50 000), Belgique (30 000), France (1 900 000), Grande-Bretagne et Irlande (700 000), Portugal (150 000), Espagne (?), Italie (20 000)<sup>(216)</sup>.

Il va s'en dire qu'un Prophète d'une envergure aussi grande que celle de Muḥammad – Dieu le bénisse et le sauve – qui apportait au monde une religion éclairante, libérale, tolérante, universaliste, et rivale du Christianisme, ne pouvait laisser l'Europe d'hier et d'aujourd'hui, dans l'indifférence. Les guerres, les polémiques devaient, à elles seules, la forcer de porter des jugements de valeurs sur le dogme et l'apôtre de l'Islâm.

Jugements qui ont varié dans le temps et l'aire européenne, avant et après son émancipation intellectuelle consécutive à la Renaissance dont on peut noter les premières lueurs dès la fin du XIII<sup>e</sup> s. ap. J.-C., grâce à l'influence que l'Islâm exerça sur l'Espagne, l'Italie, puis en France. La chrétienté qui n'a, durant des siècles, hésité devant aucun moyen, même les plus déloyaux, pour dénoncer l'Islâm, a donné de notre Prophète une image déformée. L'hypercritique tendancieuse d'un orientalisme généralement hostile et de mauvaise foi, le colonialisme qui a partout trouvé dans l'Islâm une force invincible opposée irréductiblement à son impérialisme et à son esprit de domination, ont également dressé une « muraille de Chine » entre l'Islâm et le monde occidental, en calomniant l'homme qui en a été et demeure le vecteur et le pôle de rayonnement.

L'ennemi des religions révélées, le diffamateur des Prophètes bibliques, le détracteur des Ecritures, l'intraitable et le moqueur Voltaire (m. 1778), s'est attaqué avec hargne au Coran et à son transmetteur. Dans sa tragédie *Mahomet* (1739), il présente le Prophète sous les traits d'un imposteur intolérant et sanguinaire. Il est vrai que dans cette pièce diffamatoire, il visait surtout le christianisme. Il la dédia malicieusement au pape le quel, avec la même malice ; lui adressa ses bénédictions. Néanmoins, ses lectures, un examen plus sérieux de l'histoire de l'Islâm et des traductions du Coran, ses relations personnelles, le comportement plein de tolérance des Turcs à l'égard des Chrétiens finirent par le forcer à modifier son optique et son jugement. Il se ravisa donc et en toute objectivité écrivit, à propos du Prophète : « Il faut avouer qu'il retira presque toute l'Arabie de l'idolâtrie. Il enseigna l'unité de Dieu ; il déclama avec force contre ceux qui lui donnent des associés... il était bien difficile qu'une religion si simple et si sage enseignée par un homme toujours victorieux ne subjuguât pas une partie de la terre<sup>(217)</sup>. » Les inexactitudes de sa pièce, qui fut représentée en 1742, le tourmentèrent : il en eut plus tard un peu honte, et, en 1772, il revint sur la question : « Sa religion est sage, sévère, chaste, humaine : sage parce qu'il ne tombe pas dans la démence de donner à Dieu des associés et qu'elle n'a point de mystères ; sévère parce qu'il défend les jeux de hasard, le vin et les liqueurs fortes, et qu'elle ordonne la prière cinq fois par jour !... Ajoutez à tous ces caractères, la tolérance<sup>(218)</sup> ».

Il n'en demeura pas moins accablé de remords, trassé par ses injustes accusations contre Muḥammad. Profitant d'un diatribe, qu'il rédige contre Jésus, il écrit : « J'ai fait Mahomet beaucoup plus méchant qu'il n'était<sup>(219)</sup>. » Son contemporain, Johann-Wolfgang von Goethe (m. 1832) tenait le Prophète de l'Islâm en très haute estime et c'est sans doute sous son influence que le roi de Prusse Frédéric Wilhelm le Grand ordonna la construction de la première grande mosquée d'Europe occidentale à Mannheim. (Les dépenses afférentes à cette réalisation furent débloquées sur sa propre liste civile.)

Au siècle suivant, un autre adversaire des dogmes révélés, Ernest Renan (m. 1892), spécialiste des Ecritures Saintes, Professeur à l'Institut catholique de Paris, rompt avec l'Eglise, devient libre penseur et s'attaque à tous les dogmes révélés. Il écrit cependant à propos de l'Islâm : « L'Islamisme est une religion sérieuse, libérale, une religion d'hommes, en un mot, froide et raisonnable » et ajoute, en un autre passage : « Je ne suis jamais entré dans une mosquée sans une vive émotion ; le dirai-je ? Sans un certain regret de n'être pas musulman<sup>(220)</sup>. »

D'autres auteurs du même XIX<sup>e</sup> s. devaient, avec moins de réserve systématique, rejeter les délations calomnieuses de l'Eglise chrétienne et tenir le Prophète de l'Islâm pour un homme exceptionnel. Le romantisme allemand d'abord, puis le romantisme français<sup>(221)</sup> – Chateaubriand et Alfred de Vigny mis à part – à l'instar de Victor Hugo, à son retour d'Espagne et plus tard d'Algérie, ne manquèrent pas de créer un courant de sympathie en faveur de l'Islâm et d'ouvrir la voie aux conversions. La thèse, soutenue avec une insigne mauvaise foi par le clergé chrétien, selon laquelle « Mahomet était un imposteur », « l'apôtre de l'idolâtrie » et « sa religion celle de la polygamie et de l'esclavage<sup>(222)</sup> » fut battue peu à peu en brèche et l'Islâm fut de moins en moins injurié. « Mahomet

était sincère. En faire un imposteur est une conception déshonorante... C'est un homme doué d'une personnalité originale, un messager qui nous apporte des nouvelles de l'Inconnu, de l'Infini... » écrit le célèbre Carlyle<sup>(223)</sup>. De son côté, Alphonse de Lamartine (m. 1869) rend, en ces termes, hommage à Muḥammad et à son apostolat : « Jamais un homme ne se proposera volontairement ou involontairement un but plus sublime, puisque ce but était surhumain : saper les superstitions imposées entre le Créateur et la créature, rendre Dieu à l'homme et l'homme à Dieu, restaurer l'idée rationnelle et saine de la divinité dans ce chaos de dieux matériels et figurés, l'idolâtrie. Jamais un homme n'a accompli en moins de temps une si immense et durable révolution dans le monde, puisque moins de deux siècles après sa prédication, l'Islamisme régnait sur les trois Arabie, conquérait à l'unité de Dieu la Perse, le Horasan, la Transoxiane, l'Inde Occidentale, la Syrie, l'Egypte, tout le continent de l'Afrique septentrionale, plusieurs îles de la Méditerranée, l'Espagne et une partie de la Gaule. Si la grandeur du dessein, la petitesse des moyens, l'immensité du résultat sont les trois mesures du génie de l'homme, qui osera comparer humainement un grand homme de l'histoire moderne à Mahomet... ? Mahomet fut moins qu'un Dieu, plus qu'un homme : un Prophète<sup>(224)</sup>.

Croire en un Dieu unique et tenir le Messager de l'Islâm pour un vrai Prophète, c'est une conversion tacite au dogme coranique, car la conversion à l'Islâm n'a rien d'un sacrement ; c'est avant tout un témoignage (*shahâda*). On peut donc dire que Lamartine sans l'avouer publiquement était un musulman.

Si la connaissance de l'Islâm fait des progrès parmi les élites intellectuelles, si des poètes comme Rimbaud (m. 1891) font profession de foi islamique, les masses populaires restent, comme de nos jours d'ailleurs, ancrées dans leurs préjugés, hostiles et moqueuses à l'égard de ce qu'elles appellent d'un terme dédaigneux « mahométisme »<sup>(225)</sup>.

Avec le XX<sup>e</sup> siècle cette connaissance objective s'élargit peu à peu malgré l'hostilité méprisante du colonialisme et la faiblesse de moyens musulmans et de défense ou d'information. Dans l'enseignement officiel européen, aucune place sérieuse n'est faite à l'Islâm et à sa civilisation dans les programmes scolaires. De son côté la communauté musulmane ne dispose d'aucune organisation de diffusion de sa religion. Elle n'a ni maison d'édition, ni centre de propagande, ni association de missionnaires comme les Pères Blancs ou l'armée du Salut. L'Islâm gagne cependant du terrain par lui-même et pour lui-même. L'orientalisme si hostile à l'Islâm rectifie parfois son tir et quelques auteurs font preuve de moins de parti pris. C'est ainsi que le Suédois Tor Andrae, professeur à l'université d'Upsala, a pu écrire : « L'inspiration de Mahomet était authentique... Il est peu vraisemblable, en effet, qu'un homme puisse gagner la confiance de ses semblables d'une façon pour ainsi dire illimitée. Muḥammad a compris sa vocation avec le plus grand sérieux ; il a senti son cœur trembler devant le Roi du Jugement dernier ; il a accompli sa tâche prophétique avec crainte et terreur<sup>(226)</sup>. » Cette affirmation est même plus catégorique chez Francesco Gabrieli, un universitaire italien qui écrit : « Quelques points au moins peuvent être à présent considérés comme acquis. Avant tout l'absolue sincérité de Mahomet<sup>(227)</sup>. »

Le regretté savant Gaudefroy Demonbynes a, par ailleurs, écrit en conclusion d'une longue enquête sur le Prophète de l'Islâm : « Il a cru à la révélation descendue sur les prophètes d'Israël ; il plaça à leur suite Jésus qui devenait son prédécesseur, chargé d'annoncer son ultime et décisive mission. La main d'Allah le dirigea dans sa prédication, dans son activité politique, par la fondation d'un Etat, et dans la construction logique de sa réforme sociale... On rappelle son intuition d'une volonté du Tout-Puissant à ne révéler aux humains par la voie de Ses prophètes qu'une partie des destins qu'Il leur assigne.

« Muḥammad ne fut pas un théologien, mais ce fut une âme supérieure et une intelligence exceptionnelle<sup>(228)</sup>. »

On pourrait remplir tout un livre de citations d'hommes de science, de poètes, d'écrivains, de philosophes et d'artistes en faveur de l'Apôtre de l'Islâm. Il existe à l'heure actuelle plus de deux cent quarante traductions du Coran dans les seules langues européennes (y compris, l'espéranto) ; les traductions sont innombrables dans les langues d'Asie, d'Océanie, d'Afrique et d'Amérique du Sud et du Nord. Chaque traduction consacre un chapitre plus ou moins long, plus ou moins valable, à son transmetteur. On y note cependant une tendance à la sympathie de plus en plus nette.

Ce courant d'idées n'a pas laissé le Christianisme dans une hostilité figée contre la religion musulmane. Si Muḥammad n'est pas encore réhabilité dans l'estime et la compréhension de son clergé, du moins les valeurs musulmanes sont-elles un sujet préoccupant pour les théologiens catholiques. Le dogme de l'Islâm est l'objet de recherches sérieuses entreprises sous un angle de vue tout nouveau. Une telle modification d'attitude et d'esprit est due à l'œuvre considérable, à l'autorité et à la notoriété d'éminentes personnalités chrétiennes éprises de vérité, de tolérance et de fraternité humaines. Sont à citer dans cet ordre d'idées le père Don Miguel Asín y Palacios, le pasteur protestant W. Cantwell Smith, le pasteur épiscopalien W. Montgomery Watt, le regretté professeur Louis Massignon que nous

avons eu le privilège de connaître d'assez près. Leur probité intellectuelle et leur appréciation des valeurs musulmanes — Massignon comme son ami Charles de Foucault sont revenus au catholicisme au contact de l'Islâm, et après étude de son soufisme et de sa liturgie — les ont amenés à scruter, à analyser sans parti pris la réalité de l'Islâm, à encourager les contacts avec les Musulmans et à dissiper les préventions. Grâce à leur loyauté, à leur science, à leur courage et à leur sincérité, la « muraille de Chine » est sérieusement ébréchée, la tolérance et l'intercompréhension ayant prévalu sur les polémiques stériles. Les vrais penseurs chrétiens, les ordres religieux d'hommes et de femmes étudient maintenant avec moins de préjugés la puissance fécondante de la religion musulmane, la piété de ses adeptes, la valeur exceptionnelle de la mission de son Prophète, en un mot la spiritualité de l'Islâm, les lumières captivantes de ses horizons, et ils les intègrent bon gré, mal gré, dans leur vision du monde. Néanmoins, le dernier Concile œcuménique de Vatican II (1964), qui a rendu un hommage aussi vibrant qu'inattendu à la piété musulmane, n'a pas cru, pour autant, devoir dire un mot sur la personnalité de Muḥammad, sans doute pour ne pas trop compromettre l'action missionnaire de l'Église en pays musulmans.

Mais, quoi qu'il en soit, on peut dire que dans les milieux chrétiens le cas de notre Prophète n'est plus « liquidé » par une formule commode, une expression injurieuse toute faite, mais examiné et médité. À son égard, les opinions reçues n'étant ni loyales, ni payantes, se transforment de jour en jour, et l'on constate déjà dans leurs travaux les prémisses d'un charisme d'Ismaël impliquant une vocation de caractère directif dans un sens atomiste<sup>(220)</sup>.

« Puisque la foi d'Ismaël reste ouverte au mystère chrétien, la prophétie de Muḥammad ne relèverait-elle point d'une grâce chrismatique, orientée comme tout charisme à l'accroissement de l'Église ? L'Islâm se présente comme une religion de devenir, comme une salle nuptiale où se tient le festin... L'Islâm apparaît sous l'image habituelle d'une route. L'incroyant s'est égaré. Dieu le ramène vers une voie droite... la direction de Dieu, c'est bien la grâce implorée cinq fois par jour par tout croyant dans sa prière<sup>(230)</sup>. » La lecture de ce livre, si plein de méditation, de confrontation sincère et de ferveur raisonnée, est à recommander à tout lecteur de bonne foi, ainsi que des biographies du Prophète, plus complètes, plus fouillées et historiquement valables que l'on doit à des Chrétiens aussi fidèles à leur foi qu'honnêtes envers eux-mêmes et envers le prochain, en particulier un ouvrage que nous avons déjà cité, celui de l'archimandrite, le Père Virgil Gheorgiu. Un autre livre très appréciable dans cet ordre d'idées, celui du catholique Emile Dermenghem : *la Vie de Mahomet*<sup>(231)</sup>. Ouvrage de bonne foi, objectif, bien charpenté, écrit par un croyant catholique assoiffé de spiritualité. Reprenant le même sujet, sous un angle différent, il écrit : « Mahomet est à coup sûr un prophète de la lignée biblique, lyrique, inspiré, âme ardente, cœur intrépide, avec les grandeurs et les faiblesses humaines... Il a en commun avec Israël un monothéisme intraitable... Mais il fut, surtout au début, beaucoup plus près des Chrétiens, affirmant la mission de Jésus, Messie, Verbe et Esprit de Dieu, sa naissance virginale, l'immaculée conception de Marie, insistant sur l'Antéchrist, la résurrection, le jugement dernier, la vie éternelle<sup>(232)</sup>.

C'est ce qu'ont reconnu de nombreux savants, philosophes, écrivains, poètes, artistes européens qui se sont convertis à l'Islâm, depuis Rimbaud jusqu'à Henry de Montfreid, en passant par Pierre Loti, Étienne Dinet et René Guénon pour ne citer que les Français<sup>(233)</sup>. Après avoir vu le Coran Goethe devait dire, avant eux : « Si tel est l'Islâm, ne sommes-nous pas tous musulmans ?<sup>(234)</sup>.

(216). Ces chiffres comprennent aussi bien les Musulmans de souche européenne et les aborigènes musulmans sous occupation étrangère que les immigrés.

(217). Voltaire, *Oeuvres complètes* (- Paris 1877 - 85, xxvi, pp. 227-228).

(218). *Ibid.* xxviii, p. 547.

(219). Voltaire, *Oeuvres complètes*, Paris 1877-85, I, p. 83. Une intéressante thèse de doctorat ès lettres a été soutenue dans ce sens en Sorbonne par un jeune et talentueux érudit iranien de la jeune génération, M. Djawad Ḥadidi sous le titre de *Voltaire et l'Islâm* (Paris, 1974).

(220). Ernest Renan, *Oeuvres complètes*, Paris (1961), t. I, p. 959.

(221). Taha Hussein Mun'im : *Présence de l'islâm dans la littérature romantique* (thèse de doctorat), Le Caire, 1960.

(222). Elie Blanc, *Dictionnaire alph. et logique*, Lyon 1924, sv. Islâm.

(223). Carlyle (m. 1881), *Deuxième Conférence sur les héros de l'histoire*. Paris, 8 mars 1840. Paru, sous le même titre et traduit par I. Labourtières, Paris, 1889, p. 120 et s.

(224). *Histoire de la Turquie*, Paris (1854), p. 259 et suiv.

(225). Dans leurs moqueries, les Français font dériver même, momerie de Mahomet et pour les Anglais « arab » signifie voleur.

- (226). Andrae Tor : *Mabomet et sa Doctrine* ; trad. Gaudefroy Demonbynes. Paris, 1945, p. 175 et suiv.
- (227). F. Gabrieli : *Mabomet et les grandes conquête arabes*, trad. Claude Carme, Paris, 1967.
- (228). Gaudefroy Demonbynes Maurice : *Mabomet*, Paris, 1969, p. 660.
- (229). Cf. Saint Thomas, II, IIae, p. 170 et suiv.
- (230). Charles Ledit : *Mabomet, Israël et le Christ*, Paris, 1956, p. 160.
- (231). Paris, 1926. Cet ouvrage devait exercer une forte influence sur la littérature religieuse arabe du Proche-Orient, en particulier sur Muh Hus Haykal, auteur d'une biographie du Prophète sous le titre non pas de Sira, mais de la traduction littérale du titre choisi par E. Dumenghem : *Ḥayāt Muḥammad*, Le Caire, 1935, plusieurs fois réédité depuis.
- (232). Dermenghem : *Mabomet et la tradition islamique*, Paris, 1955, p. 11-12.
- (233). Nous avons nous-mêmes, à la Mosquée de Paris, d'octobre 1957 à ce jour (oct. 1979) servi de témoin à plus de 12 000 convertis, venus d'eux-mêmes à l'Islām, hommes, femmes, jeunes gens et jeunes filles, d'origine française, allemande, belge, hollandaise, juive, anglaise, italienne et appartenant à tous les niveaux sociaux et intellectuels. Nous avons noté parmi eux des religieux et des religieuses catholiques.
- (234). Cité par Bammati Haidar, in *Visages d'Islām*, Lausanne, 1946, p. 11.

## CANEVAS

Dieu : Son unicité ; Ses représailles contre les impies ; récompensera les croyants qui soutiennent Sa cause ; Il est avec eux : 1, 4-8, 11, 17, 19, 23.

Les anges : 27.

Satan : 25.

La vie d'ici-bas n'est que jeu et distraction : 36.

Génération anéantie : 13.

Le Coran : révélation de la vérité divine : 2, 24.

Muhammad : 2.

Les croyants : promesse de Dieu en leur faveur ; doivent combattre et supporter sans lésiner des dépenses pour sa cause ; ne doivent pas être pusillanimes, ni pactiser avec l'ennemi quand ils sont forts ; recommandations au sujet des prisonniers de guerre : les libérer gracieusement ou contre rançon : 2, 4-5, 7, 11-12, 14, 17, 33-38.

Les hypocrites : 16, 20-30.

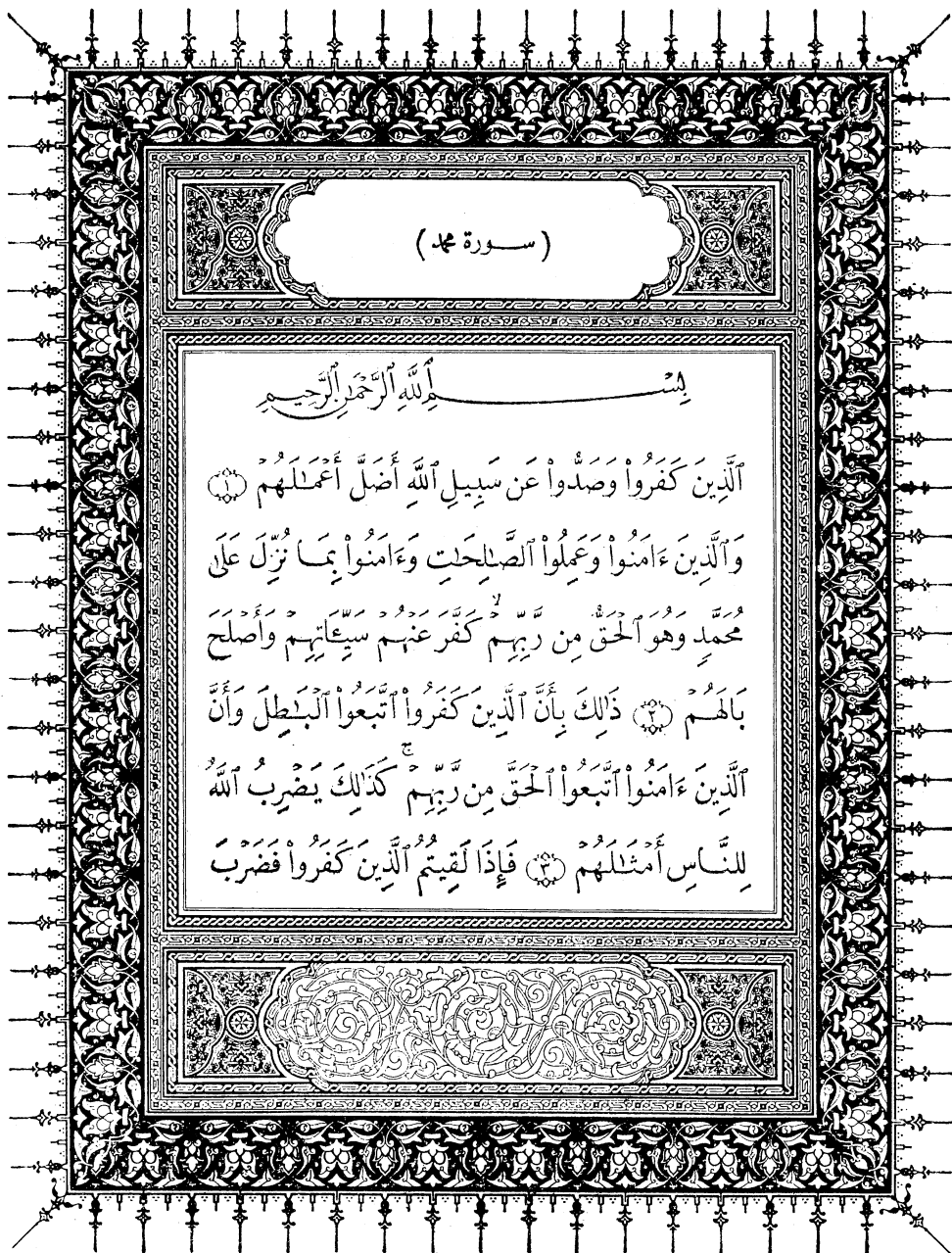
Les apostats : 25-32.

Les impies : menaces et malédictions proférées contre eux : 1, 3, 8-12, 16, 18, 23, 32.

L'Heure : 18.

Le paradis : 6, 15.

L'enfer : 12, 15.



(سورة محمد)

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

الَّذِينَ كَفَرُوا وَصَدُّوا عَنْ سَبِيلِ اللَّهِ أَضَلَّ أَعْمَلُهُمْ ﴿١﴾  
 وَالَّذِينَ آمَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ وَآمَنُوا بِمَا نُزِّلَ عَلَى  
 مُحَمَّدٍ وَهُوَ الْحَقُّ مِنْ رَبِّهِمْ كَفَّرَ عَنْهُمْ سَيِّئَاتِهِمْ وَأَصْلَحَ  
 بَالَهُمْ ﴿٢﴾ ذَلِكَ يَأْتِي الَّذِينَ كَفَرُوا وَاتَّبَعُوا الْبَاطِلَ وَأَنَّ  
 الَّذِينَ آمَنُوا اتَّبَعُوا الْحَقَّ مِنْ رَبِّهِمْ كَذَلِكَ يَضْرِبُ اللَّهُ  
 لِلنَّاسِ أَمْثَلَهُمْ ﴿٣﴾ فَإِذَا لَقِيتُمُ الَّذِينَ كَفَرُوا فَضَرْبَ

De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compassant.

1. Ceux qui ne croient pas et détournent [les gens] du chemin de Dieu, Dieu vouera à l'échec leurs agissements.
2. Ceux qui ont la foi, accomplissent des œuvres pies et croient à la vérité divine révélée à Muḥammad. Dieu absoudra leurs fautes et améliorera leur sort.
3. [Il en est ainsi] parce que ceux qui n'ont pas la foi sont dans l'erreur et ceux qui croient sont dans la vérité [émanant] de leur Seigneur. C'est ainsi que Dieu propose leurs exemples aux hommes.
4. Lorsque vous affronterez les impies [au combat, foncez sur eux et] tranchez-leur le cou jusqu'à la reddition. Enchaînez alors [les captifs] solidement et lorsque la guerre aura pris fin, libérez-les gracieusement ou contre rançon. Tel est [l'ordre de Dieu] qui, s'il voulait, réduirait [ses ennemis] à merci lui-même. Mais il [veut] vous éprouver les uns par les autres et ceux qui auront combattu pour sa cause, il ne leur fera pas perdre [le bénéfice] de leurs actions.





## (سورة محمد)

الرِّقَابِ حَتَّىٰ إِذَا ائْتَمَتُوهُمْ فُشِدُوا الْوَوَائِقَ فِيمَا مَنَّا  
 بَعْدُ وَإِنَّمَا فِدَاءٌ حَتَّىٰ تَضَعَ الْحَرْبُ أوزَارَهَا ذَٰلِكَ وَلَوْ  
 يَسَاءَ اللَّهُ لَا نَتَصَّرَ مِنْهُمْ وَلَكِن لِّيَبْلُوَ بَعْضُكُمْ بِبَعْضٍ  
 وَالَّذِينَ قُتِلُوا فِي سَبِيلِ اللَّهِ فَلَن يُضِلَّ أَعْمَلَهُمْ  
 سَيِّئِهِمْ وَيُصَلِّحُ بِأَهْلِهِمْ وَيُدْخِلُهُمْ الْجَنَّةَ عَرَّفَهَا  
 لَهُمْ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا إِن تَنصُرُوا اللَّهَ يَنصُرْكُمْ  
 وَيُثَبِّتْ أَقْدَامَكُمْ وَالَّذِينَ كَفَرُوا فَتَعَسَا لَهُمُ الْوُجُوهُ  
 أَعْمَلَهُمْ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ كَرِهُوا مَا أُنزِلَ اللَّهُ فَاحْبَطُوا  
 أَعْمَلَهُمْ \* أَفَلَمْ يَسِيرُوا فِي الْأَرْضِ فَيَنْظُرُوا  
 كَيْفَ كَانَ عَاقِبَةُ الَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ دَمَّرَ اللَّهُ عَلَيْهِمْ  
 وَلِلْكَافِرِينَ أَمْثَلُهَا ذَٰلِكَ بِأَنَّ اللَّهَ مَوْلَى الَّذِينَ  
 ءَامَنُوا وَأَنَّ الْكَافِرِينَ لَا مَوْلَى لَهُمْ إِنَّا اللَّهُ يَدْخُلُ



5. [Dieu] les guidera, améliorera leur sort
6. et les fera entrer dans le paradis dont il leur aura donné connaissance.
7. O croyants ! Si vous faites triompher [la cause] de Dieu, il vous fera triompher et raffermira vos pas.
8. Malheur aux impies ! Dieu vouera à l'échec leurs agissements
9. en raison de la répulsion [qu'ils éprouvent] à l'endroit de ce que Dieu a révélé. Dieu a [en conséquence] rendu leurs actions vaines.
10. Or ça, n'ont-ils pas parcouru la terre pour voir ce qu'il est advenu de leurs prédécesseurs ? Dieu les a exterminés. Un sort semblable [est réservé] aux incroyants,
11. car Dieu est le patron des croyants, tandis que les mécréants n'en ont pas.
12. Dieu fera, certes, entrer ceux qui croient et font œuvre pie dans les jardins où couleront des ruisseaux. Les mécréants jouissent de [la vie], mangent comme mangent les bestiaux et auront le feu pour asile.

V. 11. : Ce verset indique un rapport existant entre la révélation de cette sourate et le combat d'Uḥud. Les Mekkois victorieux se réclamèrent de deux de leurs divinités, Ḥubal et 'Uzza. Le Prophète leur fit dire : « Dieu est notre patron et vous n'avez pas de patron » (Jalâl, p. 672).

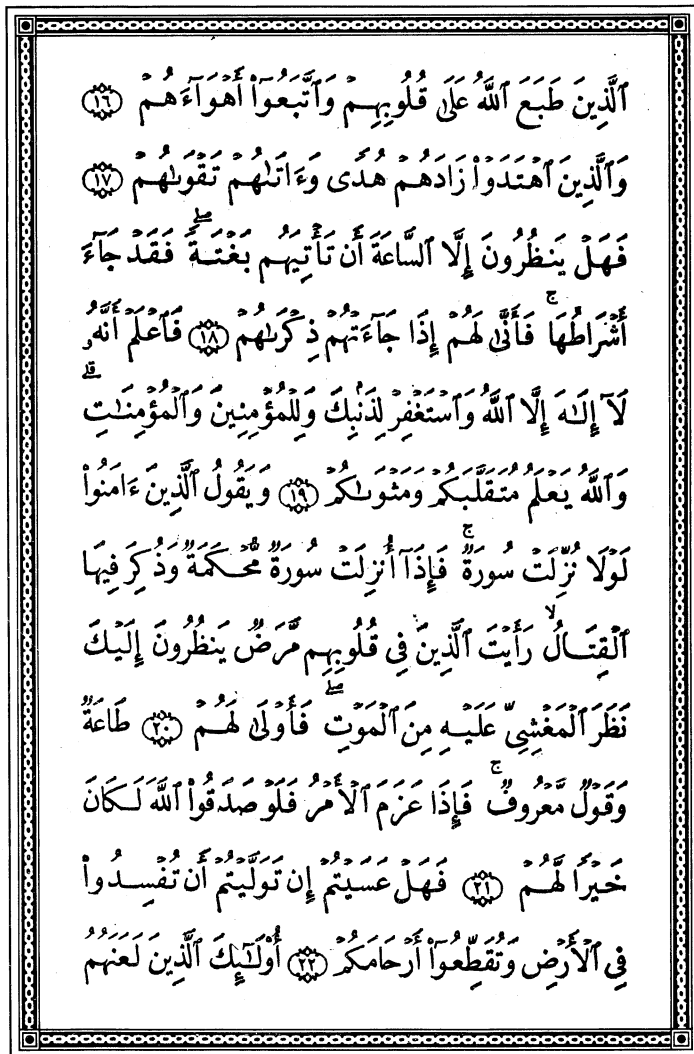
## ( الجزء السادس والعشرون )

الَّذِينَ ءَامَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ جَنَّاتٍ تَجْرِي مِنْ تَحْتِهَا  
 الْأَنْهَارُ وَالَّذِينَ كَفَرُوا يَتَمَتَّعُونَ وَيَأْكُلُونَ كَمَا تَأْكُلُ  
 الْأَنْعَامُ وَالنَّارُ مَثْوًى لَهُمْ ﴿١٣﴾ وَكَأَيِّنْ مِنْ قَرْيَةٍ هِيَ  
 أَشَدُّ قُوَّةً مِنْ قَرْيِكَ الَّتِي أَخْرَجْنَاكَ أَهْلَكْنَاهُمْ فَلَا  
 نَاصِرَ لَهُمْ ﴿١٤﴾ أَفَمَنْ كَانَ عَلَىٰ بَيْنَةٍ مِنْ رَبِّهِ كَمَنْ زُيِّنَ  
 لَهُ سُوءُ عَمَلِهِ وَاتَّبَعُوا أَهْوَاءَهُمْ ﴿١٥﴾ مَثَلُ الْجَنَّةِ الَّتِي  
 وَعَدَ الْمُتَّقُونَ فِيهَا أَنْهَارٌ مِنْ مَاءٍ غَيْرِ آسِنٍ وَأَنْهَارٌ مِنْ  
 لَبَنٍ لَمْ يَتَغَيَّرْ طَعْمُهُ وَأَنْهَارٌ مِنْ حَمْرٍ لَذَّةٍ لِلشَّرْبِينَ وَأَنْهَارٌ  
 مِنْ عَسَلٍ مُصَفًّى وَلَهُمْ فِيهَا مِنْ كُلِّ الثَّمَرَاتِ وَمَغْفِرَةٌ مِنْ  
 رَبِّهِمْ كَمَنْ هُوَ خَالِدٌ فِي النَّارِ وَسُقُوا مَاءً حَمِيمًا فَقَطَّعَ  
 أَمْعَاءَهُمْ ﴿١٦﴾ وَمِنْهُمْ مَنْ يَسْتَمِعُ إِلَيْكَ حَتَّىٰ إِذَا خَرَجُوا  
 مِنْ عِنْدِكَ قَالُوا لِلَّذِينَ أُوتُوا الْعِلْمَ مَاذَا قَالَ ءَانفَا ؕ أُولَٰئِكَ

13. *Que de cités plus puissantes que la tienne qui t'a chassé n'avons-nous pas anéanties sans que personne ne leur prêtât secours !*
14. *Eh quoi ! celui qui s'appuie sur une preuve [émanant] de son Seigneur est-il comparable à celui dont les mauvaises actions ont été [faussement] enjolivées et à [ceux] qui suivent leurs passions ?*
15. *Image du paradis promis à ceux qui craignent Dieu : il y aura là des ruisseaux à l'eau incorruptible, des ruisseaux de lait à la saveur inaltérable, des ruisseaux d'un vin délicieux à boire, des ruisseaux de miel purifié. Ils y trouveront des fruits de toutes sortes et un pardon de leur Seigneur. [Ces bienheureux] seront-ils comparables à ceux qui seront éternellement dans le feu et [à] ceux à qui on fera boire une eau bouillante, qui leur déchirera les entrailles ?*
16. *Parmi [les hypocrites] il en est qui t'écoutent et quand ils sortent de chez toi, ils demandent à ceux qui ont reçu la science : « Qu'a-t-il dit tantôt ? » Ceux-là Dieu a scellé leur cœur ; ils suivent leurs passions.*



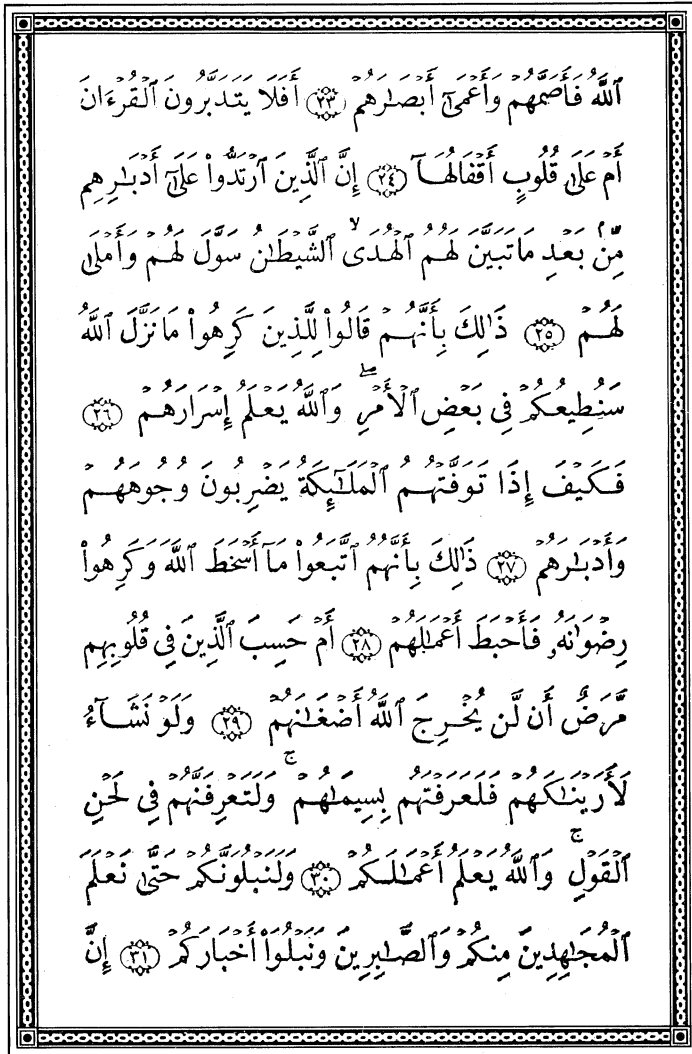
## ( سورة محمد )



17. Ceux qui se sont guidés, [Dieu] les guidera mieux encore et leur inspirera la piété.
18. Qu'attendent [les infidèles], sinon d'être surpris par la brusque arrivée de l'Heure ? Ses indices se sont pourtant manifestés. Comment [pourront]-ils y songer quand elle sera déjà venue ?
19. Sache donc qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu. Implore-[le] de te pardonner ton péché ainsi [que ceux] des croyants et des croyantes. Dieu connaît le lieu de vos activités et celui de votre repos.
20. Ceux qui croient disent [volontiers] : « Si seulement une sourate était révélée ! » Mais, lorsqu'une sourate explicite où il est question de combat [leur] est révélée, tu vois alors ceux dont le cœur [est atteint] d'une maladie jeter vers toi des regards de moribonds. Il vaut mieux pour eux
21. obéir et tenir un langage honnête. Quand l'affaire est décidée, il est préférable pour eux d'être sincères envers Dieu.
22. Ne risqueriez-vous pas, si vous vous détourniez [de ce qui est révélé], de répandre la corruption sur terre et de rompre les liens du sang ?
23. Ce sont ceux-là que Dieu maudit en les frappant de surdité et de cécité.

V. 20 : *Une sourate explicite*. Dans la version d'Ibn Mas'ud il y a : *muhdatba* (nouvelle, récente) au lieu de *muhkama* (consolidée, parfaite).

## (الجزء السادس والعشرون)



24. Eh quoi ! ne méditent-ils pas le Coran ? [Aurait-ils] des cœurs cadennassés ?
25. Ceux qui sont revenus sur leurs pas après que la bonne direction leur fut clairement apparue, c'est Satan qui les a séduits et leur a dicté [leur conduite].
26. Car ils ont déclaré à ceux qui ont la révélation de Dieu en aversion : « Nous vous obéirons dans certains cas. » Dieu connaît cependant leurs secrets.
27. Comment [seront-ils], lorsque les anges, leur ayant ôté la vie, les frapperont sur la face et sur le dos ?
28. Il en sera ainsi parce que Dieu aura rendu leurs actions vaines pour avoir suivi ce qu'il exécère et pris en baine [ce qui mérite] sa satisfaction.
29. Ceux dont le cœur est atteint d'une maladie s'imaginent-ils que Dieu ne dévoilera jamais leur haine ?
30. Or, si nous voulions, nous te ferions voir [ces gens] ; tu les reconnaîtrais alors certainement à leurs traits. En vérité, tu les reconnaîtras au ton sur lequel ils parleront et Dieu sait ce que vous faites.
31. Nous vous mettons à l'épreuve pour connaître ceux d'entre vous qui luttent [pour notre cause] et se montrent persévérants, et pour distinguer ceux qui sont sincères des hypocrites.
32. En vérité les infidèles qui se sont détournés de la voie divine, qui ont manifesté de l'hostilité envers le Prophète, après s'être clairement rendu compte de la bonne direction [qui s'offrait à eux], ne nuisent absolument en rien à Dieu qui rendra vains leurs agissements.

V. 25 : *Ceux qui sont revenus sur leurs pas* : ceux qui apostasient et reviennent à l'idolâtrie.  
*La bonne direction* : L'Islâm.

V. 26 : *Dans certains cas*. Le mot est au sing. dans le texte. Litt. : « dans une partie de l'affaire », c'est-à-dire dans la guerre contre le Prophète (Jalâl, p. 674).

V. 31 : *Pour distinguer...* (Tab., XXVI, 61), text. : « pour éprouver vos nouvelles ».



(٤٠٠)



الَّذِينَ كَفَرُوا وَصَدُّوا عَنْ سَبِيلِ اللَّهِ وَشَاقُوا الرَّسُولَ مِنْ  
 بَعْدِ مَا تَبَيَّنَ لَهُمُ الْهُدَىٰ لَنْ يَضُرَّوْا اللَّهَ شَيْئًا وَسَيُحِطُّ  
 أَعْمَلُهُمْ ﴿٣٣﴾ \* يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا أَطِيعُوا اللَّهَ  
 وَأَطِيعُوا الرَّسُولَ وَلَا تُبْطِلُوا أَعْمَالَكُمْ ﴿٣٤﴾ إِنَّ الَّذِينَ  
 كَفَرُوا وَصَدُّوا عَنْ سَبِيلِ اللَّهِ ثُمَّ مَاتُوا وَهُمْ كُفَّارٌ فَلَنْ  
 يَغْفِرَ اللَّهُ لَهُمْ ﴿٣٥﴾ فَلَا تَهِنُوا وَتَدْعُوا إِلَى السَّلَامِ وَأَنْتُمْ  
 الْأَعْلَوْنَ وَاللَّهُ مَعَكُمْ وَلَنْ يَتْرُكَ أَعْمَالَكُمْ ﴿٣٦﴾ إِنَّمَا  
 الْحَيَاةُ الدُّنْيَا لَعِبٌّ وَهُوَ وَإِنْ تَوَّابٌ ﴿٣٧﴾ وَإِنْ تَوَّابٌ يُؤْتِكُمْ  
 أَجْرَكُمْ وَلَا يَسْأَلُكُمْ أَمْوَالَكُمْ ﴿٣٨﴾ إِنَّ يَسْأَلُكُمْ هَا  
 فِيْحِفِكُمْ تَبَخَّلُوا وَيُخْرِجْ أَضْغَنْكُمْ ﴿٣٩﴾ هَآءَنتُمْ  
 هَؤُلَاءِ تَدْعُونَ لِنُفْخِقُوا فِي سَبِيلِ اللَّهِ فَمِنْكُمْ مَنْ يَبْخَلُ  
 وَمَنْ يَبْخَلْ فَإِنَّمَا يَبْخَلْ عَن نَّفْسِهِ ؕ وَاللَّهُ الْغَنِيُّ وَأَنْتُمْ  
 الْفُقَرَاءُ ؕ وَإِن تَوَلَّوْا يَسْتَبَدِلْ قَوْمًا غَيْرَكُمْ ثُمَّ لَا يَكُونُوا  
 أَمْثَلَكُمْ ﴿٤٠﴾

33. O vous qui croyez ! Obéissez à Dieu ! Obéissez à l'envoyé ! Ne rendez pas vos actions vaines !
34. Ceux qui ne croient pas et détournent [les gens] du chemin de Dieu puis meurent en état d'infidélité, Dieu, en vérité, ne leur pardonnera jamais.
35. Ne vous montrez pas pusillanimes et ne conviez point [l'ennemi] à la paix, alors que vous avez la supériorité et que Dieu est avec vous ! Jamais il n'amoindrira [le mérite de] vos actions.
36. La vie d'ici-bas n'est que jeu et distraction. En vérité, si vous croyez et craignez [Dieu], il vous accordera votre rétribution sans vous réclamer vos biens.
37. S'il vous les réclamait importunément, vous lésineriez ou feriez éclater votre haine.
38. Vous voici appelés à [supporter] des dépenses pour la cause de Dieu. D'aucuns d'entre vous se montreront avares et on ne l'est qu'à son détriment. Dieu se passe de tout et c'est vous [qui êtes] besogneux. Si vous apostasiez, Dieu vous remplacera par un autre peuple qui ne sera pas pareil à vous.

V. 37 : *Importunément* (Tab., XXVI, 65 ; Waj., p. 677). Autre sens admis : « avec insistance : ou « en quantité exagérée ».

V. 38 : *Si vous apostasiez*, text. : « si vous tournez le dos [à l'Islâm] ».





## Sourate XLVIII

### La victoire (Al-fath)



Cent onzième dans l'ordre chronologique, d'inspiration médinoise ; vingt-neuf versets ; tire son titre du verset 1.

De quelle victoire s'agit-il ? Les commentateurs (Tab., XXVI, 68-71 ; Râz., XXVIII, 77-79 ; Zam., III, 461 ; Jalâl, p. 676) en proposent plusieurs :

a. La victoire diplomatique obtenue par le Prophète à Hdaybiyya, grâce à la convention signée en Zû-l-Qa'da de l'an 6 (mars 628), avec les qurayshites, marquant une trêve et stipulant entre autres dispositions la remise du pèlerinage du Prophète et de son armée à l'année suivante, l'extradition des fugitifs et la non-intervention des qurayshites aux côtés de leurs alliés, s'ils sont en guerre contre le Prophète. Il semble bien que ce traité jugé humiliant par les musulmans, conclu contre leur avis pour éviter une effusion de sang, soit à l'origine de la révélation de cette sourate, tout au moins le début.

b. La conquête de Khaybar dont l'alliance avec La Mekke avait été rendue caduque par la convention de Hdaybiyya en l'an 6 (628).

c. La conquête de La Mekke en l'an 9 (630).

d. Beaucoup de commentateurs et notamment Râzi (cité ci-dessus) retiennent comme interprétation de ce titre, la victoire remportée, sur un plan général, par l'Islâm sur le paganisme.

Rien dans tous ces versets ne concerne un événement précis. Les faits sont présentés sans ordre chronologique et sans le moindre enchaînement. Il semble bien au reste que l'idée générale de la sourate soit, non pas une révélation se rapportant à une victoire déterminée, mais l'intervention de Dieu dans toutes les victoires remportées par son envoyé, comme témoignage de bienveillance et de soutien.

### CANEVAS

Dieu : Ses attributs et Ses bienfaits ; Ses lois sont immuables : 1, 3, 7, 14, 23, 28, 29.

Muhammad : témoin, annonciateur et avertisseur ; Dieu lui fait rémission de ses péchés et lui accorde des victoires ; son exemple et ceux des croyants sont cités dans la Thora et l'Évangile : 2-3, 8, 27-29.

Les croyants : Dieu leur pardonne et leur réserve une belle récompense : le paradis ; Il fait descendre la quiétude en leur cœur ; leur fidélité au Prophète est en réalité une fidélité à Dieu ; le serment de Ridwân ; ceux des croyants dispensés de faire la guerre : 4-6, 9, 10, 17, 24, 29.

Les Arabes nomades et les hypocrites : ils disent ce qu'ils ne pensent pas ; leur avidité pour le butin ; leurs faux prétextes pour ne pas participer aux expéditions du Prophète ; ils sont stupides : 11-13, 15-16.

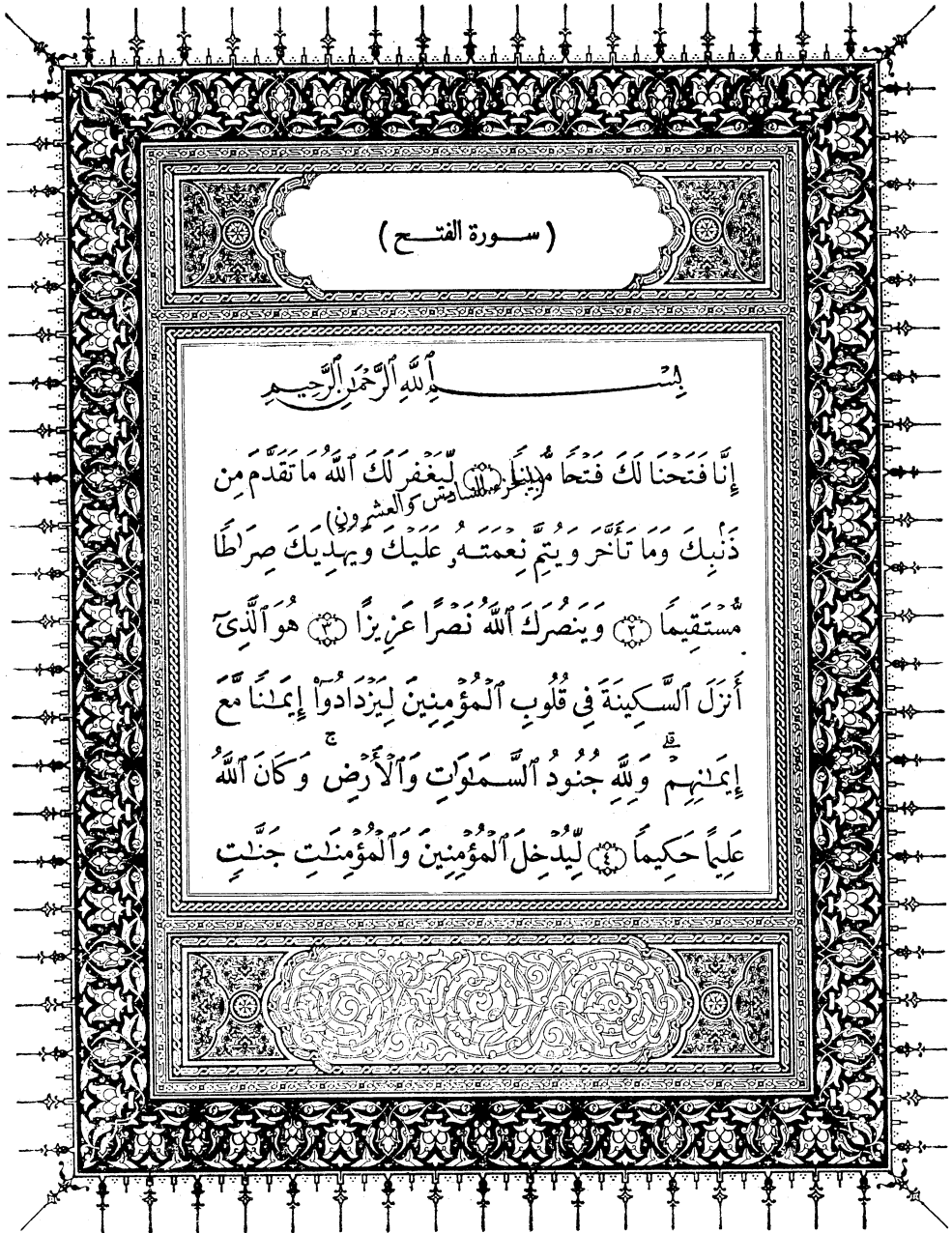
Les polythéistes : leur sectarisme : Dieu les maudit et leur réserve un cruel châtement : 6, 13, 21, 25-26, 29.

La convention de Hdaybiyya : 18-26.

La conquête de Khaybar : 19-20.

Annonce des victoires futures de l'Islâm : 21, 27.

Le paradis : 5.



De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.

1. Nous t'avons, en vérité, assuré une victoire éclatante
2. afin que Dieu te pardonne tes péchés commis ou à commettre, achève de te combler de ses bienfaits et te dirige dans une voie droite,
3. et afin de te prêter un puissant secours.
4. C'est lui qui fait descendre la quiétude dans le cœur des croyants pour doubler [le degré de] leur foi. A Dieu appartiennent les armées des cieux et de la terre ; il est omniscient et sage.
5. [Il use de cette bienveillance] pour faire entrer les croyants et les croyantes en des jardins où coulent des ruisseaux, où ils [demeureront] éternellement, leur faire rémission de leurs fautes — cela constitue auprès de Dieu un énorme succès —

V. 2 : *Tes péchés commis ou à commettre*. Le Prophète pouvait-il avoir péché ? (Voir notre note sur la prophétie). Rappelons que l'exégèse admet qu'un prophète puisse commettre des péchés mineurs, par inadvertance ou délibérément (Moïse, David). Il se peut aussi que par « péché déjà commis » il faille entendre les péchés commis avant la prophétie et que, choisi comme apôtre, le Prophète soit devenu impeccable (*ma'sûm*).

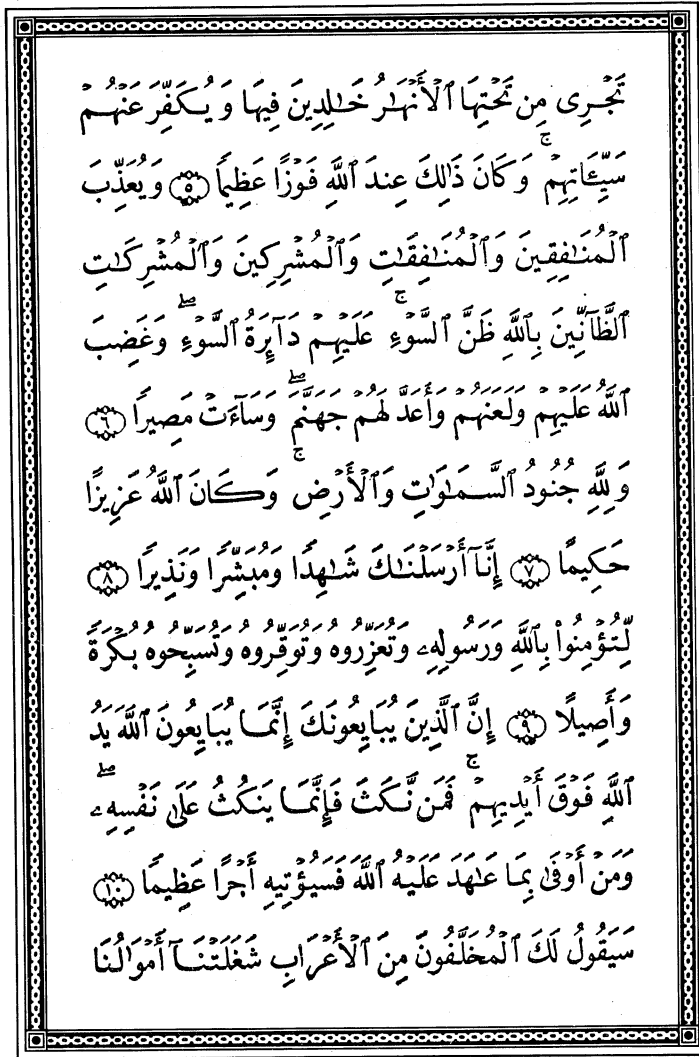
Plusieurs commentateurs interprètent l'expression « tes péchés » par « péchés de ta communauté » (Râz., XXVIII, 78-79).

La tradition rapporte que le Prophète disait à propos de ce verset : « Il m'a été révélé un verset qui m'est plus cher que ce bas monde dans sa totalité » (Tab., XXVI, pp. 69-70).

La rémission des péchés passés et futurs accordée par Dieu à son prophète ne devait nullement diminuer la ferveur de celui-ci. Son épouse 'Aysha ayant remarqué qu'à force de rester debout pour prier, il avait les pieds tout enflés, lui rappela ce verset en disant : « Pourquoi tant de peine, puisque tous tes péchés te sont pardonnés ? » Le Prophète lui répondit : « Ne dois-je pas me montrer un serviteur reconnaissant de mon Seigneur ! »

V. 4 : *La quiétude*, autre sens : « la présence divine » (Râz., XXVIII, 86-87).

## (سورة الفتح)



6. et pour châtier les hypocrites, hommes et femmes, les associateurs et les associatrices qui pensent mal de Dieu. Que les vicissitudes du sort [s'abattent] sur eux ! Dieu est courroucé contre eux ! que la malédiction soit sur eux ! Il prépare à [leur intention] la géhenne. Et quel affreux devenir !
7. A Dieu appartiennent les armées des cieux et de la terre ; il est puissant et sage.
8. Nous t'avons envoyé comme témoin, annonciateur et avertisseur
9. afin que les hommes croient en Dieu — et à son envoyé — qu'ils l'assistent, le révèrent et l'exaltent à l'aube et au crépuscule.
10. Ceux qui te prêtent serment d'allégeance le prêtent plutôt à Dieu. La main de Dieu est au-dessus de leur main. Quiconque viole son serment, le viole plutôt à son désavantage. Quiconque est fidèle à l'engagement qu'il a pris envers Dieu, recevra de celui-ci une immense rétribution.
11. Ceux des Arabes nomades restés en arrière te disent : « Nos biens et nos familles nous ont retenus. Implore pour nous le pardon [de Dieu] ! » Ils expriment par leurs langues ce qui n'est pas dans leurs cœurs. Dis-[leur] : « Qui donc est, en quoi que ce soit, à même [d'empêcher] Dieu de vous faire du mal ou du bien, s'il le désire ? Mais Dieu est informé de ce que vous faites. »

V. 6 : Par ces termes, il faut entendre l'éloignement de sa miséricorde (Tab., XXVI, p. 73).

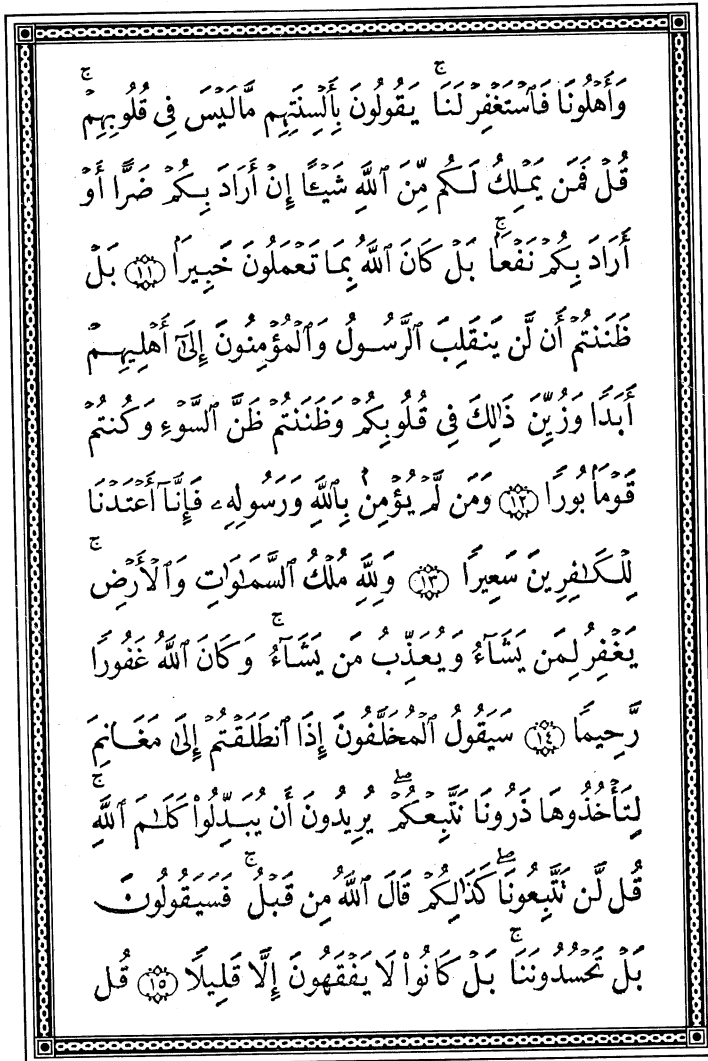
V. 9 : Nous traduisons d'après le sens. Text. : « afin que vous croyiez en Dieu... »

V. 10 : *La main de Dieu...* : la puissance de Dieu est au-dessus de la leur (Tab., XXVI, p. 76). Autre sens : « la main qu'ils posent sur la tienne (geste rituel accompagnant tout serment de fidélité et notamment l'investiture des califes de l'Islâm) a au-dessus d'elle celle [plus] puissante de Dieu ». L'allusion vise le serment prêté par les musulmans à Ḥudaybiyya au Prophète pour renouveler leur confiance, leur fidélité et leur acceptation de ce qu'il allait décider. Ce serment est connu sous le nom de *Bay' -atu-r-Ridwân*.

V. 11 : Le verset fait allusion à la défection des Arabes bédouins, en particulier les tribus de Juhayna, de Muzayna, de 'Aslam, de Ghifâr qui nomadisaient autour de Médine. Ils avaient promis au Prophète auquel ils étaient alliés par serment de l'accompagner au cours de son déplacement vers La Mekke pour accomplir un pèlerinage. Mais ils craignirent qu'un conflit n'éclatât entre lui et les qurayshites et prétextèrent, pour ne pas partir, que leurs affaires ne leur permettaient pas de s'absenter de chez eux (Waj., 679 ; Tab., XXVI, p. 77).



## (الجزء السادس والعشرون)



12. Vous avez, [contrairement à ce que vous alléguiez], pensé que l'envoyé et les croyants ne retourneront jamais plus à leurs foyers et cette pensée vous a paru tellement belle. Vous avez [ainsi] mal pensé de Dieu. Vous êtes des misérables !
13. Quiconque ne croit pas en Dieu et à son envoyé... Nous avons préparé une fournaise pour les mécréants.
14. A Dieu appartient la royauté des cieux et de la terre. Il pardonne à qui il veut et châtie qui il veut. Il est [cependant] très clément et très compatissant.
15. Ceux qui sont restés en arrière diront quand [ils vous verront] faire route pour vous emparer d'un riche butin : « Laissez-nous vous suivre ! » Ils voudraient changer l'arrêt de Dieu. Dis-leur : « Jamais vous ne nous suivrez ! Ainsi en a décidé Dieu antérieurement ! » Ils diront : « Vous nourrissez de la jalousie à notre égard ! » Il n'en est rien, mais ils ne comprennent pas, hormis quelques-uns.
16. Dis à ceux des Arabes bédouins qui sont restés en arrière : « Vous serez appelés [à combattre] un peuple fort redoutable. Ou [il vous faudra] le combattre ou [il lui faudra] embrasser l'Islâm. Si vous obéissez [et acceptez de lui faire la guerre] vous recevrez de Dieu une belle récompense. Si vous tournez le dos, comme naguère, alors Dieu vous infligera un douloureux châtement.

V. 12 : *Cette pensée...*, text. : « et cela a été enjolivé dans vos cœurs ».

*Misérables* (Ṭab., XXVI, 86). Autre sens de *būr* : « stérile, en péril, perdu ». Dans le parler de la tribu de 'Azd ('Azd d'Oman) le terme est synonyme de *fāsīd*, « corrompu ». Le Lisân retient entre autres sens celui d'« inexistant ».

V. 14 : C'est à la fin de ce verset que se termine ce qui est révélé au sujet des Bédouins et non plus haut (Ṭab., XXVI, p. 59).

V. 15 : *Ceux qui sont restés...* : qui n'ont pas voulu accompagner le Prophète, lors de l'affaire de Ḥudaybiyya, notamment les Bédouins en question et les hypocrites de Médine.

*D'un riche butin*. Selon l'exégèse, l'allusion vise les prises de guerre faites à Khaybar (Ṭab., XXVI, p. 79).

*Jamais vous...* Le verset 83 de la S. IX, auquel on pourrait penser, comme référence, concerne l'affaire de Tabûk, postérieure à celle de Ḥudaybiyya. Aussi Ṭab. (XXVI, p. 81) conteste-t-il tout rapport entre les deux versets.

*Décidé*, text. : « dit ».

*Vous nourrissez de la jalousie...* L'idée est la suivante : c'est par pure malveillance envers nous que vous ne nous laissez pas vous suivre, pour nous empêcher de profiter du butin.

V. 16 : Ce verset annonce, non pas une, mais plusieurs guerres sur la précision desquelles les opinions rapportées par l'exégèse divergent sensiblement : il s'agirait d'un projet de guerre contre les rudes tribus des Hawâzim, de Ghaṭafân, de Thaḳîf, nombreuses, aguerries et fortement organisées qui nomadisaient autour de Ḥunayn et de Ṭâ'if et contre lesquelles la guerre sera entreprise dès la conquête de La Mekke (an 9/630). Cette opinion qui nous paraît fort plausible est celle de 'Ikrima et de Qatâda. Selon Zuhri et Ibn Jubayr, elle viserait la guerre contre les Banû Ḥanîfa du Yamâma ayant à leur tête leur pseudo-prophète Musaylima. Elle concernait plutôt les Perses, selon Ibn 'Abbâs, les Romains selon Ka'b ou les Romains et les Perses selon Ḥasan al Baṣri et Ibn 'Abî Laylâ (cf. Ṭab., XXVI, pp. 82-83).

*Ou [il lui faudra] embrasser l'Islâm*, sens litt. : « ou ils se soumettent ». Or, la soumission en l'occurrence n'était pas seulement politique ; elle comportait la reconnaissance de Muḥammad comme Prophète, la proclamation de l'unicité divine et l'abandon de l'idolâtrie, comme l'indiquent les versets qui précèdent.

## (سورة الفتح)

لِلْمُخْلِفينَ مِنَ الْأَعْرَابِ سُدَّعُونَ إِلَى قَوْمِ أُولِي بَأْسٍ  
 شَدِيدٍ تُقَاتِلُونَهُمْ أَوْ يُسَلِّونَ عَلَيْهِمْ فَإِن تَطِيعُوا يُؤْتِكُمُ اللَّهُ  
 أَجْرًا حَسَنًا وَإِن تَوَلَّوْا كَمَا تَوَلَّيْتُمْ مِن قَبْلُ يُعَذِّبْكُمْ عَذَابًا  
 أَلِيمًا ﴿١٧﴾ لَيْسَ عَلَى الْأَعْمَى حَرَجٌ وَلَا عَلَى الْأَعْرَجِ  
 حَرَجٌ وَلَا عَلَى الْمَرِيضِ حَرَجٌ وَمَن يُطِيعِ اللَّهَ وَرَسُولَهُ  
 يُدْخِلْهُ جَنَّاتٍ تَجْرِي مِن تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ وَمَن يَتَوَلَّ يَعدِبْهُ  
 عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿١٨﴾ \* لَقَدْ رَضِيَ اللَّهُ عَنِ الْمُؤْمِنِينَ إِذْ  
 يُبَايِعُونَكَ تَحْتَ الشَّجَرَةِ فَعَلِمَ مَا فِي قُلُوبِهِمْ فَأَنْزَلَ  
 السَّكِينَةَ عَلَيْهِمْ وَأَثَبَهُمْ فَتْحًا قَرِيبًا ﴿١٩﴾ وَمَغَانِمَ كَثِيرَةً  
 يَأْخُذُونَهَا وَكَانَ اللَّهُ عَزِيزًا حَكِيمًا ﴿٢٠﴾ وَعَدَّكُمْ اللَّهُ  
 مَغَانِمَ كَثِيرَةً تَأْخُذُونَهَا فَعَجَّلَ لَكُمْ هَذِهِ وَكَفَّ أَيْدِيَ  
 النَّاسِ عَنْكُمْ وَلِتَكُونَ آيَةً لِلْمُؤْمِنِينَ وَيَهْدِيَكُمْ صِرَاطًا



17. *Aucun grief n'est à faire à l'aveugle, ni au boiteux, ni au malade [pour non-participation à la guerre]. [En dehors d'eux] quiconque obéit à Dieu et à son envoyé [et acceptera de combattre], Dieu le fera entrer dans les jardins arrosés par des ruisseaux. Mais quiconque refuse le combat, Dieu lui infligera un cruel tourment.*
18. *Dieu a été satisfait des croyants lorsqu'ils t'ont prêté serment d'allégeance sous l'arbre. Il a connu ce qui était en leurs cœurs, fait descendre sur eux la quiétude et leur a [promis] en récompense une proche victoire,*
19. *ainsi qu'un riche butin dont ils s'empareront ! Dieu est puissant et sage.*
20. *Dieu vous promet un riche butin dont vous vous emparerez. Il a bâti celle-ci et vous a épargné les coups que les gens [de La Mekke] pouvaient vous porter, afin que cela fût un signe pour les croyants et [aussi] pour vous diriger dans la voie droite.*

V. 18 : *Ils t'ont prêté serment.* Sur ce serment prêté par l'armée du Prophète, sous un arbre appelé Mubâya'atu-r-Riḍwân, on se reportera à Tab. (XXVI, pp. 85-88). Pour une cause non précisée, cet arbre, un genre de mimosa (*samura*, *Mimosa unguis cati* ; le même mot désigne aussi la *Spina aegyptiaca*), disparut peu de temps après. Emporté par un torrent ? Coupé par les païens dépités, dans leur rage ?

[*Promis*], ou accordé.

*Une proche victoire* : la prise de Khaybar dont l'attaque fut tenue secrète par le Prophète jusqu'au tout dernier moment.

V. 19 : *Un riche butin...* toutes les richesses de l'opulente oasis de Khaybar, même les jardins et les champs cultivables, seront partagés entre les combattants qui auront participé à sa prise.

V. 20 : *Un riche butin...* [au cours de vos futurs combats]. Le mot doit être pris dans un sens général, c'est-à-dire indéterminé (Tab., XXVI, p. 89).

*Il a hâté celle-ci*, traduction littérale. Il s'agit sans doute de la convention de trêve à Hodaybiyya. Autre sens : « le butin (mot féminin en arabe) de Khaybar, les prochaines victoires » (Tab., XXVI, pp. 89-90).

*Les coups*, text. : « les mains ».

(الجزء السادس والعشرون)

مُسْتَقِيمًا ﴿٢١﴾ وَأُخْرَى لَمْ تَقْدِرُوا عَلَيْهَا قَدْ أَحَاطَ اللَّهُ بِهَا  
 وَكَانَ اللَّهُ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرًا ﴿٢٢﴾ وَلَوْ قَاتَلَكُمُ الَّذِينَ  
 كَفَرُوا لَوْلَا الْأَذْبُرُ لَمْ يَكِيدُوا لِيَابَا وَلَا نَصِيرًا ﴿٢٣﴾  
 سُنَّةَ اللَّهِ الَّتِي قَدْ خَلَتْ مِنْ قَبْلُ وَلَنْ تَجِدَ لِسُنَّةِ اللَّهِ  
 تَبْدِيلًا ﴿٢٤﴾ وَهُوَ الَّذِي كَفَّ أَيْدِيَهُمْ عَنْكُمْ وَأَيْدِيَكُمْ  
 عَنْهُم بِطَنْ مَكَّةَ مِنْ بَعْدِ أَنْ أَظْفَرَكُمْ عَلَيْهِمْ وَكَانَ اللَّهُ  
 بِمَا تَعْمَلُونَ بَصِيرًا ﴿٢٥﴾ هُمُ الَّذِينَ كَفَرُوا وَصَدُّوكُمْ  
 عَنِ الْمَسْجِدِ الْحَرَامِ وَالْهَدَىٰ مَعَكُوفًا أَنْ يَبْلُغَ مَحَلَّهُ  
 وَلَوْلَا رِجَالٌ مُؤْمِنُونَ وَنِسَاءٌ مُؤْمِنَاتٌ لَمْ تَعْلَمُوهُمْ أَنْ  
 تَطَّعُوهُمْ فَتَصِيْبُكُمْ مِنْهُمْ مَعْرَةٌ بَغَيْرِ عِلْمٍ لِيَدْخُلَ اللَّهُ  
 فِي رَحْمَتِهِ مَنْ يَشَاءُ لَوْ تَزَيَّلُوا لَعَذَّبْنَا الَّذِينَ كَفَرُوا  
 مِنْهُمْ عَذَابًا أَلِيمًا ﴿٢٦﴾ إِذْ جَعَلَ الَّذِينَ كَفَرُوا فِي قُلُوبِهِمْ

21. [Il vous promet d'autres [victoires] que vous ne seriez jamais capables de remporter et qui sont en son pouvoir, car il est omnipotent.
22. Si les mécréants vous avaient déjà livré combat, ils auraient tourné le dos, pour ne retrouver ensuite ni patron ni auxiliaire
23. selon la loi de Dieu déjà [appliquée] antérieurement et à laquelle tu ne trouveras jamais de changement.
24. Il vous a épargné, comme à eux-mêmes, les coups que vous pouviez vous porter les uns aux autres, dans le val de La Mekke tout en vous faisant triompher d'eux, Dieu ayant une claire vision de vos actes.
25. Ce sont ces infidèles qui vous ont empêchés de vous rendre à la Mosquée Sacrée et ont empêché que les offrandes entravées parvinssent à leur lieu d'immolation. N'eussent été les croyants et les croyantes [mêlés aux infidèles] que vous risquiez de piétiner, sans les connaître, vous rendant ainsi coupables d'une action répréhensible, à votre insu, [il eût été permis pour vous de livrer combat à l'ennemi] afin que Dieu reçût qui il veut au sein de sa miséricorde. Si ces [croyants des deux sexes] s'étaient distingués [des infidèles] nous aurions fait subir à ces derniers un cruel supplice.
26. [Souviens-toi] lorsque les infidèles affichèrent leur sectarisme, le sectarisme du paganisme, que Dieu fit descendre la quiétude sur son envoyé et sur les croyants et leur imposa la parole de piété. Ils en étaient les plus qualifiés et les plus dignes, Dieu étant omniscient.

V. 21 : *D'autres [victoires]...*, text. : « une autre chose que vous ne pouvez faire et que Dieu embrasse de sa puissance, car il est omnipotent sur toute chose ». Les commentateurs interprètent *'ukbrâ* par « victoires » : celles de Khaybar, La Mekke, Ḥunayn, en terre byzantine et en Perse. Selon Jalâl (p. 680), il s'agit du butin qui sera fait aux dépens de Byzance et de la Perse.

V. 22 : *Si les mécréants*, de La Mekke (au lieu de conclure la trêve de Ḥudaybiyya).

V. 23 : *Loi*, text. : « coutume ».

V. 24 : Beaucoup d'événements survenus à Ḥudaybiyya, et depuis, entre Muḥammad et les qurayshites, peuvent être considérés comme visés par ce verset : un coup de main organisé par une trentaine de jeunes Mekkois contre l'armée du Prophète évaluée de mille trois cents à mille cinq cents combattants, coup de main qui avorta ; tractations auxquelles la rédaction de la convention donna lieu ; déroulement pacifique du petit pèlerinage (*'umra*) stipulé dans la convention de Ḥudaybiyya et effectué par le Prophète l'année suivante (629) qui lui permit de faire son entrée à La Mekke à la tête de son armée et d'y séjourner trois jours, les habitants de la vieille cité l'ayant évacuée ; démonstration de bravoure ayant mis aux prises en 630, lors de la conquête de La Mekke, Khâlid b. Walid – surnommé depuis ce fait d'armes, « Le Sabre de Dieu » (*Sayfu-l-Lâh*) – et son cousin 'Ikrima fils d'Abû Jahl (cf. Tab., XXVI, pp. 93-94).

V. 25 : *La Mosquée Sacrée* : le temple de la Ka'ba autour duquel a lieu le rite de la circumambulation (*tawâf*).

*Les offrandes* : les bêtes destinées à être sacrifiées selon les rites du pèlerinage. La tradition rapporte que l'oblation du Prophète comprenait quatre-vingts *badana* (chameau ou toute bête devant être sacrifiée).

*Entravées*, donc prêtes à être sacrifiées.

*Leur lieu d'immolation* : Minâ. En fait, devant l'opposition des Mekkois, le Prophète dut faire immoler sur place les bêtes destinées au sacrifice et y accomplir le rite de la coupe de cheveux (*ḥalq*). Il obtint non sans difficultés, de ses troupes, d'en faire autant (Tab., XXVI, 97).

[*mêlés aux infidèles*], Jalâl, p. 680.

*Une action répréhensible*, litt. : « ce qui est détestable » (*makrûb*) (Wajd., 682). Autre sens possible : vous auriez eu des ennuis ; ou vous auriez commis des péchés (Jalâl, p. 680).

V. 26 : *Leur sectarisme* (Jalâl, p. 680) : de leur chef, *hamiyya*. Plusieurs sens : gravité de maintien, décence, susceptibilité, esprit de clan, emportement, fougue, chaleur, etc. Le texte sacré précise : *bimiyyati-l-jabiliyya*, le « sectarisme du paganisme », c'est-à-dire la violence avec laquelle les idolâtres défendent leur religion, l'attachement fanatique qu'ils portent à leurs divinités. Ce sectarisme contrasta avec la souplesse du Prophète au moment où on décida de mettre par écrit l'accord intervenu : le Prophète appela 'Ali et devant toute l'assistance lui dit : « Écris : de par le nom de Dieu, tout-miséricordieux, tout-compatissant ! » Suhayl b. 'Amr, plénipotentiaire des qurayshites, s'y opposa en disant : « De quel Raḥmân veux-tu parler ? Nous ne connaissons aucune divinité de ce nom. Écris plutôt : de par ton nom, ô mon Seigneur !

– Écris cela, dit le Prophète à 'Ali et il ajouta : Voici les clauses de l'accord intervenu entre Muḥammad, envoyé de Dieu, et les habitants de La Mekke !

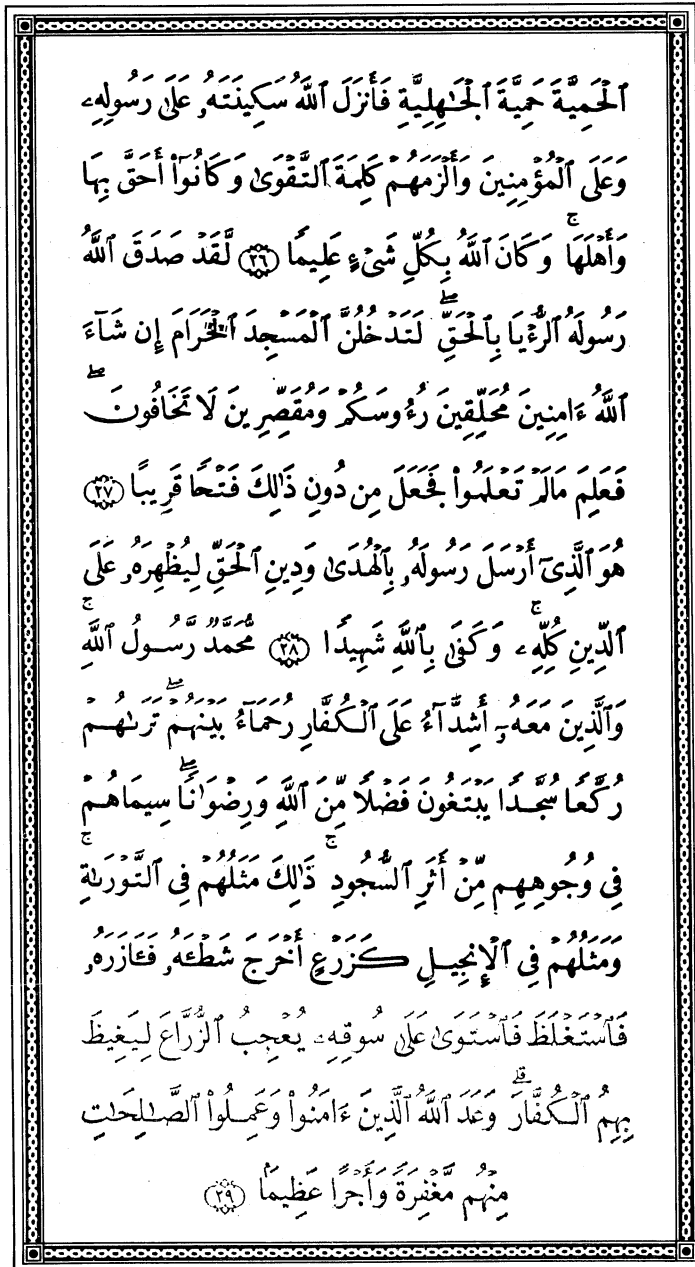
– Quoi ? s'écria Suhayl, autant dire – si tu étais prophète – que nous avons été injustes envers toi ! Mettez dans le texte uniquement ce qui est connu et reconnu de nous ! or, pour nous tu es seulement Muḥammad b. 'Abdallah !

– Écris, reprit le Prophète : ceci est le texte de l'accord intervenu entre Muḥammad b. 'Abdallah et les habitants de La Mekke ! » Les musulmans suffoquaient d'indignation : « Jamais je n'ai eu de doute sur ma religion, s'écria 'Omar, sauf aujourd'hui ! » Le Prophète les calma en leur rappelant leur serment de Riḍwân et supporta, pour éviter une effusion de sang, et la colère de ses partisans et les exigences humiliantes de ses adversaires.

Sur les traditions rapportées au sujet de cette convention que nous avons ci-dessus résumées, cf. Tab. (XXVI, 96-102).

*La parole de piété* : la parole par laquelle on se garantit contre l'enfer, la formule « Il n'y a qu'un Dieu » (Tab., XXVI, 104).

## ( سورة الفتح )



27. Dieu a été véridique en la vision l'accordé à son envoyé, en toute vérité : « Vous entrerez, certes, en la Mosquée Sacrée, s'il plaît à Dieu, en toute sécurité, cheveux coupés à ras ou taillés, à l'abri de toute crainte. Dieu savait ce que vous ne saviez pas et vous a préalablement gratifiés d'une victoire moins lointaine.
28. C'est lui qui a envoyé son messenger [pour indiquer] la bonne direction et la religion de la vérité pour la faire prévaloir sur toute [autre] religion. Dieu suffit comme témoin.
29. Muhammad, envoyé de Dieu et ceux qui sont avec lui sont durs envers les infidèles et affectueux entre eux. On les voit inclinés et prosternés, désireux d'obtenir la grâce de Dieu et [s'efforçant de] lui plaire. Leurs visages sont marqués par la trace laissée par la prosternation. Telle est l'image donnée d'eux dans la Thora. Dans l'Évangile ils sont comparés à une semence qui, ayant fait sortir ses plumules, les renforce, en sorte qu'elles grossissent, se tiennent sur leurs tiges faisant l'admiration des semeurs. Dieu, par eux, remplit de dépit les infidèles. Il promet à ceux d'entre eux qui croient et font de bonnes œuvres le pardon et une immense rétribution.

V. 27 : *La vision*. C'est à la suite d'un songe qu'eut Muḥammad à Médine, lui prédisant une entrée pacifique à La Mekke, qu'il entreprit la *'umra* de 628. L'affaire de Ḥudaybiyya contraria son projet. Aussitôt les hypocrites et beaucoup de musulmans sincères s'écrièrent : « Et ta vision ? Tu nous avais bien annoncé notre entrée à La Mekke ! » Le Prophète patienta et lors de son entrée, l'année suivante, il ne manqua pas de rappeler aux uns et aux autres leurs railleries et leur scepticisme. Ce verset vise ce changement de situation et la sagesse de sa décision, à Ḥudaybiyya, de conclure une convention avec ses ennemis (Ṭab., XXVI, 107).

*Cheveux coupés...* Comme nous l'avons vu dans ce qui précède, la coupe de cheveux est un des rites de validité du pèlerinage. On peut symboliquement – et c'est ce que font les femmes – couper une toute petite mèche de cheveux. Cette coupe est l'un des derniers actes du pèlerinage qui précèdent la désacralisation.

*Préalablement*, à l'entrée des croyants à La Mekke (629).

*Moins lointaine*, text. : « proche ». La victoire de Khaybar (628) un an avant l'accomplissement de la vision (629).

V. 28 : *[Pour indiquer]*, text. : « avec ».

V. 29 : *Affectueux*, text. : « miséricordieux ».

*On les voit*, text. : « tu les vois ».

*Inclinés et prosternés* : attitudes des musulmans dans leurs prières.

*La trace laissée...* Les prosternations longues et fréquentes durcissent la peau du front ; il en résulte une marque qu'il est facile d'observer sur le visage des musulmans qui prient à même le sol.

*Telle est l'image...* Cf. l'Apocalypse (XIV, 1) qui se réfère à Sion. D'autres passages du Pentateuque peuvent être évoqués.

*L'Évangile*. On peut citer à ce sujet Mtt. (XIII, 31-32) où le royaume de Dieu est comparé à un grain de sénevé, et Mc (IV, 26-27), où il est comparé à une semence en terre.

*Par eux* : par la ferveur et le nombre des croyants. La conquête de La Mekke suscita un mouvement d'adhésion à l'Islām extraordinaire (Ṭab., XXVI, 108), si bien qu'au pèlerinage de l'adieu, le Prophète était accompagné de près d'un million et demi de fidèles, sans compter ceux, nombreux, qui n'avaient pu participer à cette cérémonie.







## Sourate XLIX

### *Les appartements (Al-ḥujurât)*



Cent sixième dans l'ordre chronologique, d'inspiration médinoise, dix-huit versets. Elle doit son titre au verset 4 où il est question d'enclos, de chambres, en l'occurrence des appartements du Prophète.

#### CANEVAS

Dieu : Ses attributs ; Ses bienfaits : 1, 3, 5, 8, 13, 18.

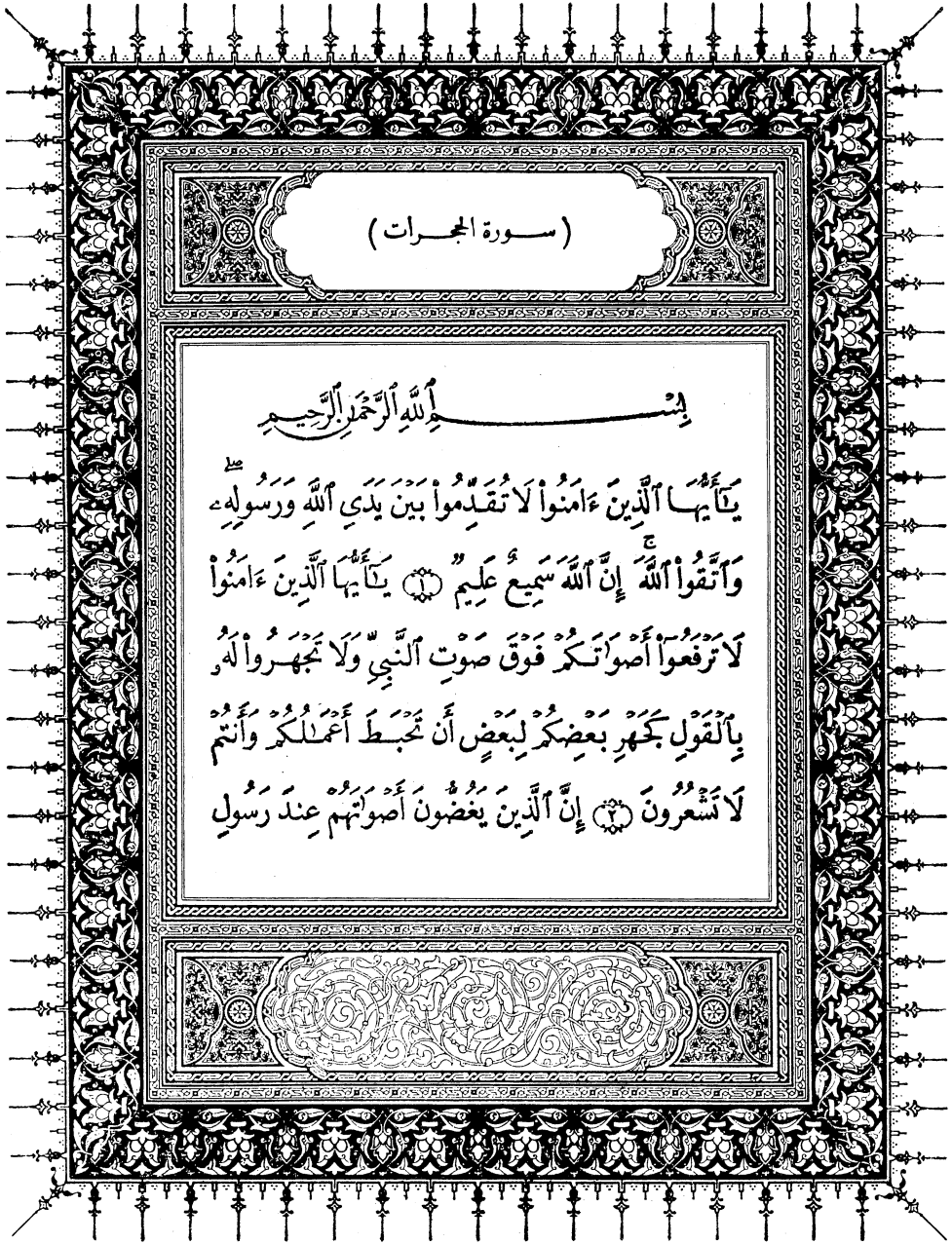
L'homme : sa création ; égalité des hommes ; la supériorité des uns sur les autres est fondée sur la foi ; Dieu a fait des hommes des peuples et des tribus, pour qu'ils se reconnaissent, non pour se détester ou se faire la guerre : 13.

Muḥammad : règles de bienséances à observer à son égard ; les hommes n'ont pas à considérer leur islamisation comme une faveur qu'ils lui ont faite ; s'il se conformait à tout ce que les fidèles lui conseillent, ces derniers connaîtraient bien des difficultés : 1-5.

Les croyants : doivent se montrer courtois envers le Prophète ; préceptes relatifs aux rapports entre croyants ; condamnation de l'espionnage, des soupçons mal fondés ; dénonciation de la calomnie, de la médisance, des surnoms ; les croyants ne doivent pas se moquer les uns des autres : 1-13.

Les Arabes bédouins : ont embrassé l'Islâm du bout des lèvres, mais ne croient pas ; ils renversent les rôles : au lieu de considérer l'Islâm comme une faveur qui leur a été accordée par Dieu, ils font de leur islamisation un service rendu au Prophète : 14-18.

Les pervers et les propagateurs de fausses nouvelles : 6.



## (سورة الحجرات)

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا لَا تَقْدِمُوا بَيْنَ يَدَيْ اللَّهِ وَرَسُولِهِ  
 وَاتَّقُوا اللَّهَ إِنَّ اللَّهَ سَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿١﴾ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا  
 لَا تَرْفَعُوا أَصْوَاتَكُمْ فَوْقَ صَوْتِ النَّبِيِّ وَلَا تَجْهَرُوا لَهُ  
 بِالْقَوْلِ كَجَهْرِ بَعْضِكُمْ لِبَعْضٍ أَن تَحْبَطَ أَعْمَالُكُمْ وَأَنتُمْ  
 لَا تَشْعُرُونَ ﴿٢﴾ إِنَّ الَّذِينَ يَغْضُونَ أَصْوَاتَهُمْ عِندَ رَسُولِ

De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.

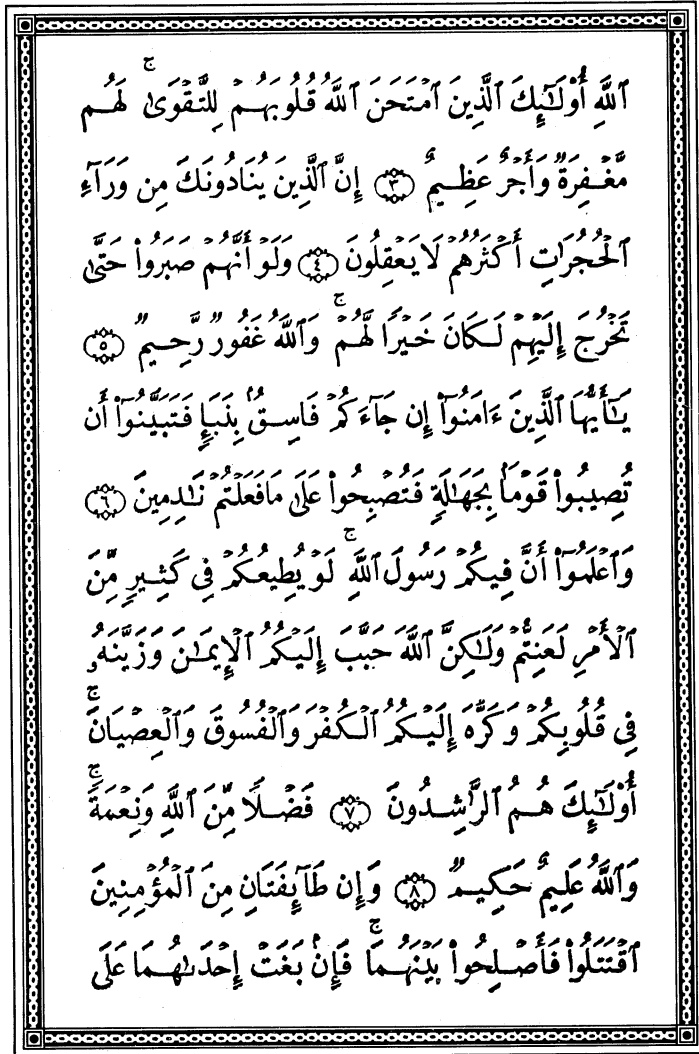
1. O vous qui croyez ! ne devancez pas Dieu et son envoyé [dans vos décisions] ! Craignez Dieu ! Il entend et sait tout.
2. O vous qui croyez ! n'élevez pas la voix au-dessus de celle du Prophète et ne haussez pas le ton en lui parlant, comme vous le faites entre vous, [de peur] que vos [bonnes] actions ne deviennent vaines, sans que vous vous en doutiez.
3. Ceux qui parlent à voix basse devant l'envoyé de Dieu sont ceux dont le cœur a été éprouvé par Dieu en vue de la piété. Ils obtiendront le pardon [de leurs fautes] et une immense rétribution.

V. 1 : *Ne devancez pas* : ne prenez aucune décision d'intérêt public (guerre, religion) avant Dieu et son Prophète (Tab. XXVI, 116 ; Waj., 684).

V. 2 : *Ne haussez pas le ton*. Cette prescription est en rapport, selon l'exégèse, avec une discussion qui éclata, en présence du Prophète, entre 'Abû Bakr et 'Omar à propos de la désignation d'un gouverneur pour le Yamâma. Selon une autre version, elle vise un Médinois, Thâbit B. Qays, qui avait l'habitude de parler à haute voix et sur un ton désagréable au Prophète (Tab., XXVI, 118-119).

V. 3 : Par *immense rétribution*, il faut toujours entendre paradis.

## (سورة الحجرات)



4. La plupart de ceux qui t'appellent de l'extérieur de [tes] appartements ne raisonnent pas.
5. S'ils prenaient patience jusqu'à ce que tu sortes vers eux, cela vaudrait mieux pour eux. Mais Dieu est très clément et très compatissant.
6. O vous qui croyez ! Si un homme vicieux vous apporte une nouvelle, entourez-vous d'abord de preuves, de crainte de faire du tort à des gens, par ignorance, d'avoir, un [beau] matin, à regretter ce que vous avez fait.
7. Sachez que si l'envoyé de Dieu, qui est parmi vous, vous obéissait en beaucoup de choses, vous seriez aux prises avec des difficultés. Mais Dieu vous a fait aimer la foi, l'a rendue belle dans vos cœurs, vous a fait détester la mécréance, le vice et la désobéissance. Voilà les bien guidés
8. par la grâce et la bonté de Dieu, qui est omniscient et sage par excellence !
9. Si deux groupes de croyants en viennent aux mains, réconciliez-les. Mais si l'un d'eux se livre à des exactions contre l'autre, combattez celui qui a agi injustement jusqu'à ce qu'il s'incline devant l'ordre de Dieu. Dans ce cas, rétablissez entre eux la concorde selon la justice et soyez équitables, car Dieu aime les gens équitables.

V. 4 : Est visée ici une députation comprenant soixante-dix Bédouins du Yamâma qui, arrivés à Médine et s'étant fait indiquer la maison du Prophète, se mirent à crier devant la porte : « O Muḥammad ! O Muḥammad ! » et plus le Prophète tardait à leur répondre de l'intérieur, plus ils appelaient à tue-tête de l'extérieur.

V. 5 : Le sens de cette fin de verset est le suivant : « Mais demande à Dieu de leur pardonner. Il est très compatissant. Ce sont des primitifs. »

V. 6 : *Un homme vicieux*. Il s'agit d'un certain Walid b. 'Uqba b. Mu'it, que le Prophète avait chargé d'aller collecter l'impôt parmi la tribu des Banû Mustaliqa. Or, il était en délicatesse avec elle. Il revint peu de temps après son départ et prétendit qu'il avait été fort mal reçu par les Mustaliqites et qu'au surplus ces derniers refusaient de s'acquitter de leurs redevances. Le Prophète en fut indigné et dépêcha Khâlid b. Walid auprès d'eux. Mais celui-ci se rendit vite compte qu'il s'agissait d'une fausse nouvelle (Tab., XXVI, 124 ; Waj., 685).

## (الجزء السادس والعشرون)

الْأُنْحَرَىٰ فَقَاتِلُوا الَّذِينَ تَبِعُوا حَتَّىٰ تَفِيءَ إِلَىٰ أَمْرِ اللَّهِ فَإِن  
 فَاءَتْ فَأَصْلِحُوا بَيْنَهُمَا بِالْعَدْلِ وَأَقْسِطُوا إِنَّ اللَّهَ يُحِبُّ  
 الْمُقْسِطِينَ ﴿١٠﴾ إِنَّمَا الْمُؤْمِنُونَ إِخْوَةٌ فَأَصْلِحُوا بَيْنَ  
 أَخَوَيْكُمْ وَاتَّقُوا اللَّهَ لَعَلَّكُمْ تُرْحَمُونَ ﴿١١﴾ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ  
 ءَامَنُوا لَا يَسْخَرُ قَوْمٌ مِّن قَوْمٍ عَسَىٰ أَن يَكُونُوا خَيْرًا  
 مِّنْهُمْ وَلَا نِسَاءٌ مِّن نِّسَاءٍ عَسَىٰ أَن يَكُنَّ خَيْرًا مِّنْهُنَّ  
 وَلَا تَلْمِزُوا أَنفُسَكُمْ وَلَا تَنَابَزُوا بِاللُّغَبِ بِنِسِ  
 الْأَسْمِ الْمُسْوَقِ بَعْدَ الْإِيمَانِ وَمَن لَّمْ يَتُبْ فَأُولَٰئِكَ هُمُ  
 الظَّالِمُونَ ﴿١٢﴾ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا اجْتَنِبُوا كَثِيرًا  
 مِّنَ الظَّنِّ إِنَّ بَعْضَ الظَّنِّ إِثْمٌ وَلَا تَجَسَّسُوا وَلَا يَغْتَبِ  
 بَعْضُكُم بَعْضًا أَيُحِبُّ أَحَدُكُمْ أَن يَأْكُلَ لَحْمَ أَخِيهِ مَيْتًا  
 فَكَرِهْتُمُوهُ وَاتَّقُوا اللَّهَ إِنَّ اللَّهَ تَوَّابٌ رَّحِيمٌ ﴿١٣﴾ يَا أَيُّهَا

10. Les croyants ne sont rien moins que des frères. Réconciliez donc vos frères [quand ils sont séparés par un différend] et craignez Dieu pour [mériter] sa miséricorde.
11. Croyants ! Ne vous moquez pas les uns des autres, car il se peut que ceux qui sont tournés en dérision vailent mieux que les railleurs. Que les femmes ne se moquent pas les unes des autres, car il se peut que celles qui sont tournées en dérision vailent mieux que les moqueuses. Ne vous calomniez point et ne vous donnez pas de sobriquets les uns aux autres. Quel vilain mot que « perversion », lorsqu'on a déjà la foi. Ceux qui ne se repentent pas sont des injustes.
12. Croyants ! Abstenez-vous de vous livrer aux conjectures [sur autrui] car il est des suppositions qui sont des péchés. N'espionnez point et ne médisez pas les uns des autres. Lequel d'entre vous voudrait manger la chair de son frère mort ? Non ! vous en auriez horreur ! Craignez Dieu ! Il est très clément et très compatissant !
13. O hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle ; nous vous avons répartis en peuples et en tribus. Le plus noble d'entre vous auprès de Dieu est le plus pieux. Dieu est omniscient, en vérité, et bien informé.

V. 11 : *Perversion, Lusûq* : « libertinage, vice, impudicité, immoralité ». Sens : il n'est pas permis d'être taxé de pervers quand on a la foi.

V. 13 : Verset important : il exclut toute idée de race, de clan ou de condition sociale. La supériorité est fondée sur la foi ; l'inégalité des hommes correspond à l'inégalité de leur mérite et de leur piété. Ce verset sera rappelé lors du pèlerinage de l'adieu et complété par un autre précepte : « L'Arabe n'est pas supérieur au non-Arabe, si ce n'est par la piété. »



## (سورة الحجرات)

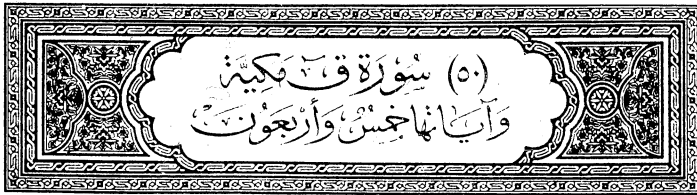


النَّاسُ إِنَّا خَلَقْنَاكُمْ مِنْ ذَكَرٍ وَأُنْثَىٰ وَجَعَلْنَاكُمْ شُعُوبًا  
 وَقَبَائِلَ لِتَعَارَفُوا إِنَّ أَكْرَمَكُمْ عِنْدَ اللَّهِ أَتْقَىٰ إِنَّ اللَّهَ  
 عَلِيمٌ خَبِيرٌ ﴿١٤﴾ \* قَالَتِ الْأَعْرَابُ ءَأَمِنَّا قُلْ لَمْ تُؤْمِنُوا  
 وَلَكِنْ قُولُوا أَسْلَمْنَا وَلَمَّا يَدْخُلِ الْإِيمَانُ فِي قُلُوبِكُمْ  
 وَإِنْ تَطِيعُوا اللَّهَ وَرَسُولَهُ لَا يَلِتْكُمْ مِنْ أَعْمَالِكُمْ شَيْئًا  
 إِنَّ اللَّهَ غَفُورٌ رَحِيمٌ ﴿١٥﴾ إِنَّمَا الْمُؤْمِنُونَ الَّذِينَ ءَامَنُوا  
 بِاللَّهِ وَرَسُولِهِ ثُمَّ لَمْ يَرْتَابُوا وَجَاهَدُوا بِأَمْوَالِهِمْ وَأَنْفُسِهِمْ  
 فِي سَبِيلِ اللَّهِ أُولَٰئِكَ هُمُ الصَّادِقُونَ ﴿١٦﴾ قُلْ أَتَعْلَمُونَ  
 اللَّهُ بِدِينِكُمْ وَاللَّهُ يَعْلَمُ مَا فِي السَّمَوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ  
 وَاللَّهُ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمٌ ﴿١٧﴾ يَمُنُّونَ عَلَيْكَ أَنْ أَسْلَمُوا  
 قُلْ لَا تَمُنُّوا عَلَيَّ إِسْلَمَكُم بَلِ اللَّهُ يَمُنُّ عَلَيْكُمْ أَنْ  
 هَدَيْتُكُمْ لِلْإِيمَانِ إِنْ كُنْتُمْ صَادِقِينَ ﴿١٨﴾ إِنَّ اللَّهَ يَعْلَمُ  
 غَيْبَ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ وَاللَّهُ بَصِيرٌ بِمَا تَعْمَلُونَ ﴿١٩﴾

14. Les Arabes bédouins ont dit : « Nous croyons [en Dieu] ! » Dis-leur : « Vous ne croyez pas ! » Dites plutôt : « Nous nous soumettons ! Car la foi n'a pas encore pénétré dans vos cœurs et si vous obéissez à Dieu et à son envoyé, il ne vous lésera en rien dans vos mérites, car il est très clément et très compatissant.
15. « Sont seulement croyants ceux qui croient en Dieu, à son envoyé, qui par la suite ne doutent point, luttent, corps et biens, pour la cause de Dieu. Voilà les véritables [croyants] ! »
16. Dis [à ces Bédouins] : « Allez-vous apprendre à Dieu votre religion, alors qu'il connaît ce qui est dans les cieux et sur la terre et est omniscient ? »
17. Ils te rappellent comme une faveur [qu'ils t'auraient faite] leur conversion à l'Islâm. Réponds : « Ne me rappelez point votre conversion à l'Islâm [comme un service que vous m'auriez rendu]. C'est, tout au contraire, une faveur dont Dieu vous a comblés en vous dirigeant vers la foi, si [toutefois] vous êtes sincères.
18. « Dieu connaît, certes, le mystère des cieux et de la terre. Il a une claire vision de ce que vous faites. »

V. 14 : Cette mise au point sur la foi des Arabes nomades qui n'embrassaient l'Islâm que par opportunisme politique sera confirmée par leur apostasie, dès que le Prophète mourut. Ce sera l'œuvre du calife 'Abû Bakr de les ramener à l'Islâm. Plusieurs commentateurs interprètent ce verset comme une allusion aux 'Asadites venus à Médine faire état de leur islamisme pour obtenir une aide, lors d'une année de disette (Waj., p.687).





## Sourate L

### Q (Qâf)



Trente-quatrième dans l'ordre chronologique ; quarante-cinq versets d'inspiration mekkoise, sauf le verset 38, révélé à Médine. Elle doit son titre à la lettre Q (*qâf*) placée en tête du premier verset.

Sur les sigles usités dans le Coran, comme symboles selon les uns, apostrophes, noms de Dieu, expressions de serments, noms de sourates, etc. selon les autres, cf. S. II, 1.

### CANEVAS

Dieu : Ses attributs ; Ses bienfaits : 4, 11, 43.

La création : réalisée par Dieu, sans lassitude : 5-11, 15-16, 38.

Les signes tirés de la création : 8, 37.

Les anges : les deux anges gardiens chargés d'inscrire les paroles et les actes de l'homme : 17-18, 21.

Les démons : à tout homme est attaché un démon suborneur qui se déclarera irresponsable de lui devant Dieu : 27.

L'homme : Dieu est plus près de lui que sa veine jugulaire : 16.

Les générations détruites pour leur impiété : 12-14, 36.

Le Coran : glorieuse prédication : 1, 45.

Muhammad : sa mission paraît extraordinaire aux impies ; doit supporter patiemment et prêcher par le Coran ; ne doit exercer aucune contrainte sur les incroyants : 1, 45.

Les croyants : leur récompense : 31-35.

Les impies : leurs allégations et leur fin : 2, 5, 15, 25, 27, 45.

La prière : 39-40

La mort : 3, 4, 19.

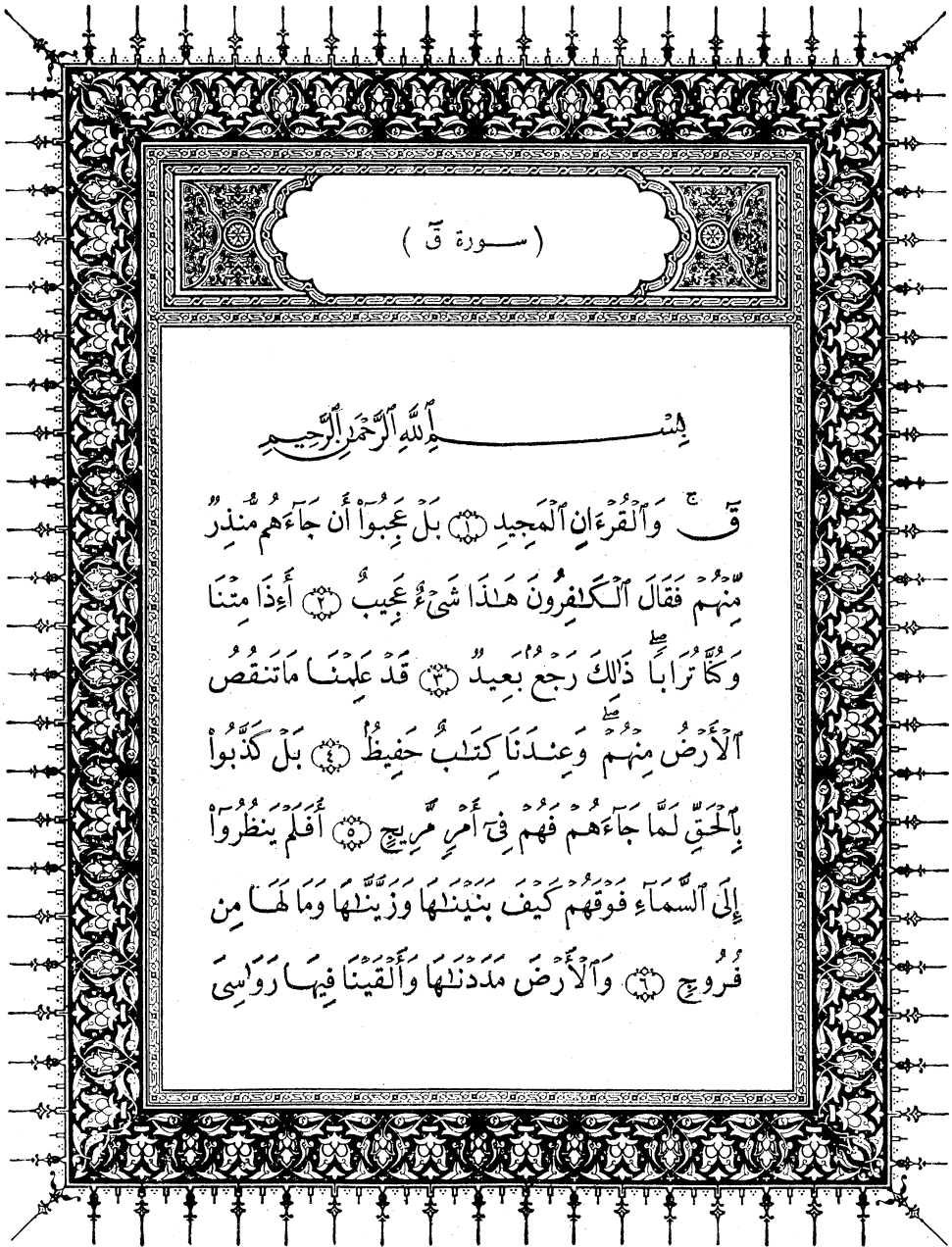
L'Heure : 20, 41.

La résurrection : 11, 20.

Le Jugement dernier : 21-35.

Le paradis : récompense des justes : 31-32.

L'enfer : châtement des impies : 24, 30.



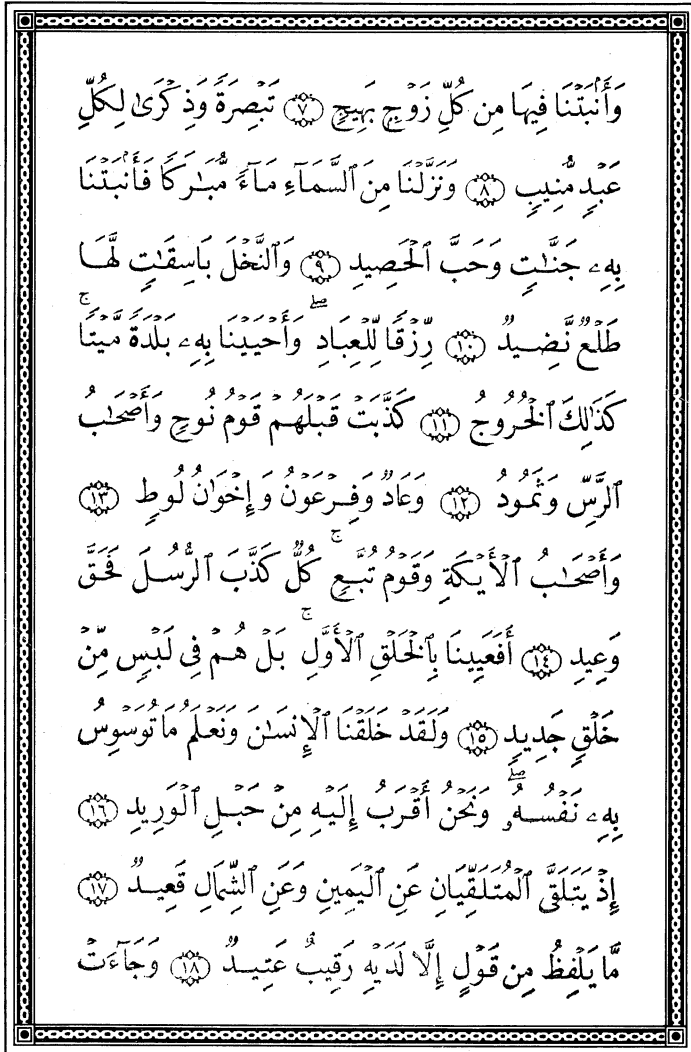
*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. *Q (Qaf). Par le Coran glorieux... !*
2. *Au contraire, ils s'étonnent que l'un d'entre eux soit venu les avertir ! « Voilà bien une chose étrange ! disent les infidèles.*
3. *« Quoi ? lorsque nous serons morts et réduits en poussière... ? Ce serait revenir de loin ! »*
4. *Or, nous savons ce que la terre rongera [de leurs corps] et auprès de nous il y a un livre où tout est conservé.*
5. *Mais ils tiennent la vérité qui leur est parvenue pour une imposture. Les voilà bien dans une affaire embrouillée !*
6. *Eh quoi ! n'ont-ils pas vu comment nous avons construit et paré le ciel au-dessus de leurs têtes, net de toute fissure ?*
7. *Et la terre, nous l'avons étendue [sous leurs pieds] pourvue de montagnes immobiles et y avons fait croître de magnifiques couples [de végétaux]*

V. 1 : La suite du serment est suspendue. On peut ainsi la restituer : « Par le Coran glorieux, les Mekkois ne croient pas à la mission de Muḥammad » (Jalâl, p. 686).

V. 3 : La suite de la question est suspendue : « serons-nous rappelés à la vie ? »

## (سورة ق)



8. pour rendre clairvoyant tout serviteur repentant et l'inciter à se souvenir.
9. [N'ont-ils pas remarqué] que nous faisons descendre du ciel une eau bénie par laquelle nous faisons pousser [des plantes] dans des jardins, et les grains qu'on moissonne
10. et les palmiers au tronc élancé, portant des régimes [aux dattes] superposées
11. pour la nourriture de nos serviteurs ? [Par cette eau] nous redonnons la vie à un pays mort [de sécheresse]. Ainsi sera la résurrection.
12. Déjà avant eux le peuple de Noé, les gens du Rass et les Thamûdites avaient crié au mensonge,
13. de même que les 'Adites, Pharaon et les contribuables de Loth,
14. les gens d'al 'Ayka, le peuple de Tubba'. Chacun [de ces peuples] traita les envoyés [de Dieu] de menteurs. Alors, ma menace dut s'accomplir.
15. Eh quoi ! Avons-nous été harassés par la première création ? En somme, ils sont dans la confusion [au sujet] d'une création nouvelle.
16. Nous avons créé l'homme et nous savons ce que son âme lui suggère, [car] nous sommes plus près de lui que sa veine jugulaire,
17. Deux recueillants étant assis [constamment] à sa droite et à sa gauche pour enregistrer ce qu'il dit et fait.
18. Il ne prononce pas un mot sans que soit devant lui, tout près, un observateur éprouvé.
19. L'étourdissement de la mort viendra, [dévoilant] la vérité. Voilà [ô homme] ce dont tu t'écartais !

V. 12 : *Rass* (étym. : « puits dont les parois sont soutenues par un ouvrage de maçonnerie ») semble désigner un lieu sur lequel l'exégèse fournit, sans références sérieuses, des renseignements fort vagues et assez contradictoires, le plaçant tantôt en Arabie, tantôt en Syrie (Tab., XXVI, 154 ; Râz., XXVIII, p. 160 ; Waj., 689 ; Jalâl, p. 687 ; YAQM, III, pp. 44-45). Il s'agirait d'une cité de l'Arabie centrale connue aussi sous le nom de Falaj (ruisseau), ou d'une série d'agglomérations ayant appartenu aux dernières tribus thamûdites, ou encore de deux vallées (Wâdiyâni) du Nejd. D'après divers fragments de poèmes anciens, *Rass* désigne un point d'eau situé sur la zone de nomadisation des 'Asad. Selon une source que Yaqut ne précise pas (*yuqâl*, on dit), *Rass* est le nom d'une rivière (Wâdin) qui traverse l'Azerbayjân et se jette dans la mer Caspienne. Le long de ses berges s'élevaient de florissantes cités. Dieu envoya à leurs habitants un prophète (*nabi*) nommé Mûsâ (qu'il ne faut pas confondre avec Moïse de la Bible). Elles refusèrent de l'entendre et furent anéanties. Ajoutons que nous avons vu et commenté ce mot (cité deux fois dans le Coran) à la S. XXV, 38.

V. 14 : *Les gens d'al 'Ayka*, text. : « les gens de la forêt », surnom des Madyanites.  
*Le peuple de Tubba'*, cf. S. XLIV, 37.

V. 15 : cf. S. XLVI, 33. Nous l'avons déjà vu le rejet par le Coran de la théorie du repos de Dieu, le septième jour après la création, autant en vertu de l'essence et de l'omnipotence de Dieu, que de la condamnation de toute conception anthropomorphique du Créateur (cf. Tab., XXVI, 170). Ce verset et le verset 38 ci-dessous confirment cette position radicale de l'Islâm dès ses débuts et seront souvent invoqués par les théologiens musulmans dans la polémique islamo-juive relative au Sabbath.

V. 17 : *Deux recueillants* : les deux anges chargés de recueillir et d'inscrire les paroles et les actes de chaque être humain sur le grand Livre (cf. S. XVIII, 49 ; S. XLV, 29, ainsi que notre note sur l'angélologie, S. XXXV et S. X, 21 ; S. XIII, 11).

L'ange assis à droite recueille ses mérites, et celui à gauche ses péchés (Tab., XXVI, 159 ; Zam., IV, 21).

V. 19 : Entre plusieurs interprétations de ce passage nous avons retenu la troisième proposée par Râz. (XXVIII, p. 164).



## (الجزء السادس والعشرون)

سَكْرَةُ الْمَوْتِ بِالْحَقِّ ذَلِكَ مَا كُنْتَ مِنْهُ تَحِيدُ ﴿٢٠﴾  
 وَنُفِخَ فِي الصُّورِ ذَلِكَ يَوْمُ الْوَعِيدِ ﴿٢١﴾ وَجَاءَتْ كُلُّ  
 نَفْسٍ مَعَهَا سَائِقٌ وَشَهِيدٌ ﴿٢٢﴾ لَقَدْ كُنْتَ فِي غَفْلَةٍ مِّنْ  
 هَذَا فَكَشَفْنَا عَنْكَ غِطَاءَكَ فَبَصَرُكَ الْيَوْمَ حَدِيدٌ ﴿٢٣﴾  
 وَقَالَ قَرِينُهُ هَذَا مَا لَدَىٰ عَيْنِي ﴿٢٤﴾ أَتَلْقَا فِي جَهَنَّمَ كُلَّ  
 كَفَّارٍ عَنِيدٍ ﴿٢٥﴾ مَنَّاعٍ لِلْخَيْرِ مُعْتَدٍ مُّرِيبٍ ﴿٢٦﴾ الَّذِي  
 جَعَلَ مَعَ اللَّهِ إِلَهًا آخَرَ فَأَلْقِيَاهُ فِي الْعَذَابِ الشَّدِيدِ ﴿٢٧﴾  
 \* قَالَ قَرِينُهُ رَبَّنَا مَا أَطَّغَيْتُهُ وَلَكِن كَانَ فِي ضَلَالٍ  
 بَعِيدٍ ﴿٢٨﴾ قَالَ لَا تَخْتَصِمُوا لَدَىٰ وَقَدْ قَدَّمْتُ إِلَيْكُمْ  
 بِالْوَعِيدِ ﴿٢٩﴾ مَا يُبَدِّلُ الْقَوْلَ لَدَىٰ وَمَا أَنَا بِظَالِمٍ  
 لِلْعَبِيدِ ﴿٣٠﴾ يَوْمَ نَقُولُ لِجَهَنَّمَ هَلِ امْتَلَأَتْ وَتَقُولُ هَلْ  
 مِن مَّزِيدٍ ﴿٣١﴾ وَأُزْلِفَتِ الْجَنَّةُ لِلْمُتَّقِينَ غَيْرَ بَعِيدٍ ﴿٣٢﴾



20. On soufflera dans la trompe. Voilà le jour de la menace !
21. Chaque âme viendra, avec un conducteur et un témoin.
22. [Dieu dira] à l'homme : « Tu ne te souciais guère de [ce que maintenant tu vois]. Nous [le] dévoilons pour toi ! Aujourd'hui ta vue est perçante !
23. [S'adressant à Dieu] son compagnon dira : « Voici ce qui est tout prêt par devers moi ! »
24. [Dieu alors ordonnera] : « Jetez dans la géhenne tout mécréant endurci et rebelle,
25. adversaire acharné du bien, transgresseur et sceptique
26. qui plaçait une autre divinité à côté de Dieu ! Livrez-les tous deux au dur châtement ! »
27. Son mauvais génie s'écriera : « Seigneur, je ne l'ai point suborné, c'était lui qui était dans une aberration extrême ! »
28. [Dieu dira à l'homme et à son acolyte] : « Ne vous disputez pas en ma présence, car je vous [ai fait connaître] préalablement [ma] menace.
29. « Ce que je vous ai dit ne saurait être modifié devant moi et je n'opprime nullement les serviteurs. »
30. Le jour où nous demanderons à la géhenne : « Es-tu remplie ? » et qu'elle répondra : « Y en a-t-il encore ? »
31. [le jour où] le paradis rapproché sera à proximité de ceux qui craignent Dieu,

V. 21 : *Un conducteur...* : l'ange qui conduira chaque homme, le jour de la résurrection, vers Dieu et l'ange qui remplira le rôle d'accusateur (Tab., XXVI, pp. 161-162).

V. 22 : *Tu ne te souciais...* (Tab., XXVI, p. 163), text. : « dans l'insouciance de cela ».

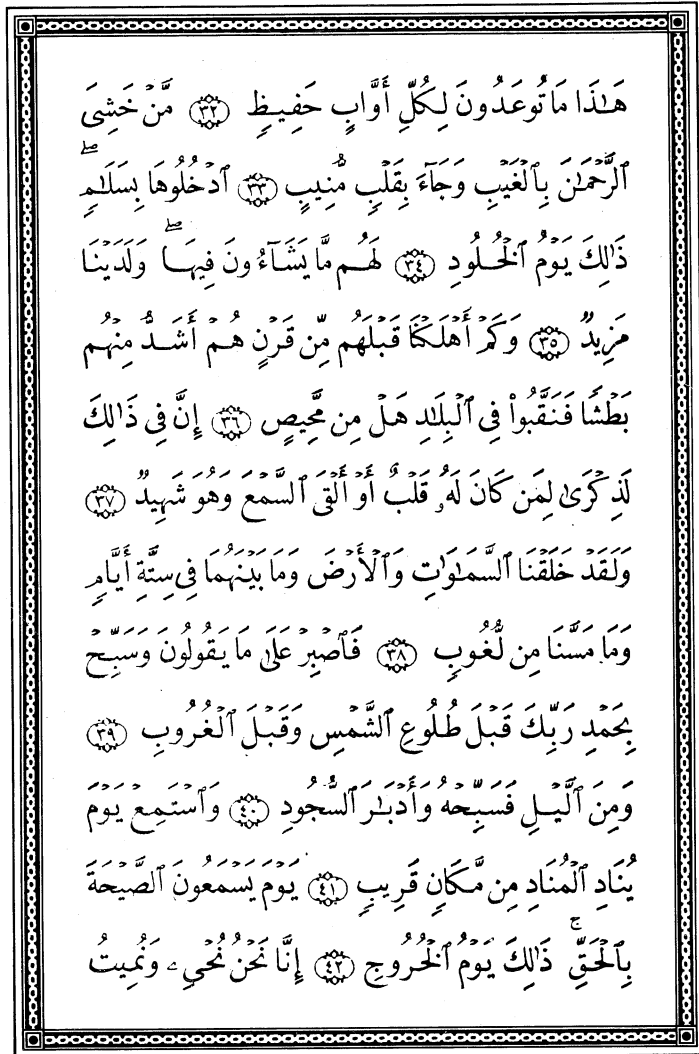
*Ta vue...*, text. : « ton regard est de fer ». Équivalence métaphorique française : un œil ou un regard d'acier.

V. 23 : *Son compagnon* : l'ange chargé de témoigner contre lui (Tab., XXVI, p. 165).

V. 27 : *Son mauvais génie* : le démon attaché à chaque homme et qui lui inspire le mal (Tab., XXVI, p. 167).

V. 29 : (*Id.*) Text. : « le dire n'est pas altéré et... »

## ( سورة ق )



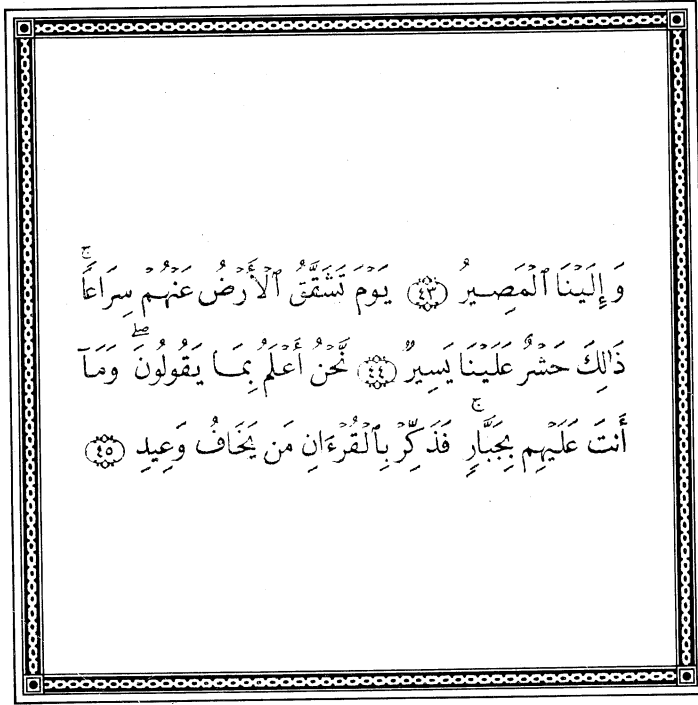
32. [il sera dit à ces derniers] : « Voilà ce qui vous était promis [ainsi qu'] à tout homme repentant, respectueux [des prescriptions divines]
33. qui redoute le Miséricordieux en secret et revient à lui d'un cœur contrit.
34. « Entrez-y en paix ! C'est le jour de l'éternité ! »
35. Là, ils auront ce qu'ils désireront ; auprès de nous, il y aura davantage encore.
36. Que de générations plus redoutables n'avons nous pas fait périr avant eux, qui vainement ont cherché à travers les contrées un refuge pour échapper à notre châtement.
37. En vérité, il y a en cela un rappel pour quiconque a un cœur, prête l'oreille et est témoin.
38. Nous avons créé les cieux, la terre et ce qui est entre eux, en six jours sans éprouver de lassitude.
39. Supporte aisément ce qu'ils disent et célèbre les louanges de ton Seigneur, avant le lever du soleil et avant son coucher !
40. Et exalte-le une partie de la nuit, ainsi qu'à la suite de la prosternation.
41. Prête l'oreille, le jour où le crieur criera d'un endroit proche,
42. le jour où, en toute vérité, l'on entendra le grand cri ! Ce sera le jour de la résurrection !
43. En vérité, nous faisons vivre et mourir et vers nous tout fera retour.

V. 34 : *Le jour de l'éternité* : le jour où l'homme est fixé dans le mal ou dans le bien pour toujours.

V. 36 : *Ont cherché...* (Tab., XXVI, p. 186), autre sens admis : « Recherchez dans les contrées ».

V. 40 : Diverses interprétations sont proposées. Beaucoup de commentateurs pensent à la formule « Gloire à Dieu ! » qui est répétée à la fin de toute prière canonique ; d'autres soutiennent qu'il s'agit de deux prosternations surrogatoires (*nāfilātāni*) qui doivent suivre la prière du *maghrīb* (coucher du soleil) et précéder celle du matin (*subh*). Une troisième interprétation étend cette glorification et ces prières surrogatoires à tous les offices (Tab., XXVI, pp. 180-182 ; Jalāl, p. 689). Ce verset est important : il indique qu'au début de la prédication — la sourate étant mekkoïse — les prières canoniques étaient au nombre de trois (la prière de l'aube, celle précédant le coucher du soleil, ou *ʿasr*, et celle de la nuit), et que l'office consistait en invocation (*duʿā*) et en prosternation (*sajūd*) (Râz., XXVIII, pp. 184-187).

(الجزء السادس والعشرون)



44. *Le jour où la terre se fendra, les rejetant rapidement [de ses entrailles], il sera pour nous facile de les rassembler.*
45. *Nous savons fort bien ce qu'ils disent et tu n'as pas pour mission d'exercer sur eux une contrainte. Édifie [plutôt] par le Coran celui qui appréhende ma menace.*



## Sourate LI

### Les ouragans (Adh-dhariyât)



Soixante-septième dans l'ordre chronologique ; soixante versets d'inspiration mekkoise.

Titre tiré du verset 1. Text. : « celles qui vannent, éparpillent ». Il s'agit des vents qui soulèvent de la poussière et ce qui est léger et l'éparpillent sur leur passage. Un serment est prêté sur eux en tant que phénomène remarquable de la création de Dieu. Dans les sourates précédentes, comme dans celle-ci et dans d'autres encore, le serment est une attestation.

### CANEVAS

Dieu : Ses attributs et Ses bienfaits ; n'exige rien, sinon que les hommes et les démons qu'Il a créés

L'adorent : 47, 56-58.

La création : de toute chose Dieu a créé un couple : les hommes et les démons n'ont été créés que pour L'adorer : 49, 56.

Les signes de Dieu : 20-21, 37.

Les démons : 56.

Les vents : 1-4.

Le ciel : 7, 21, 47.

La terre : 48.

L'homme et les générations passées : 21-23 ; les Sodomites : 32-37 ; Pharaon : 38-40 ; les

'Adites : 41-42 ; les Thamûdites : 43-45 ; le peuple de Noé : 46-59.

Muhammad : doit avertir, sans plus ; il ne risque pas d'être blâmé d'avoir négligé sa mission : 50, 54-55.

Les autres prophètes : Abraham : 24-25 ; Moïse : 38 ; Noé : 46. Tous ont été traités de sorciers ou de fous par les peuples auxquels ils se sont adressés, comme si ces peuples s'étaient, à leur égard, transmis un mot d'ordre : 52-53.

Promesse et menace : 1-5, 10, 14, 23, 59-60.

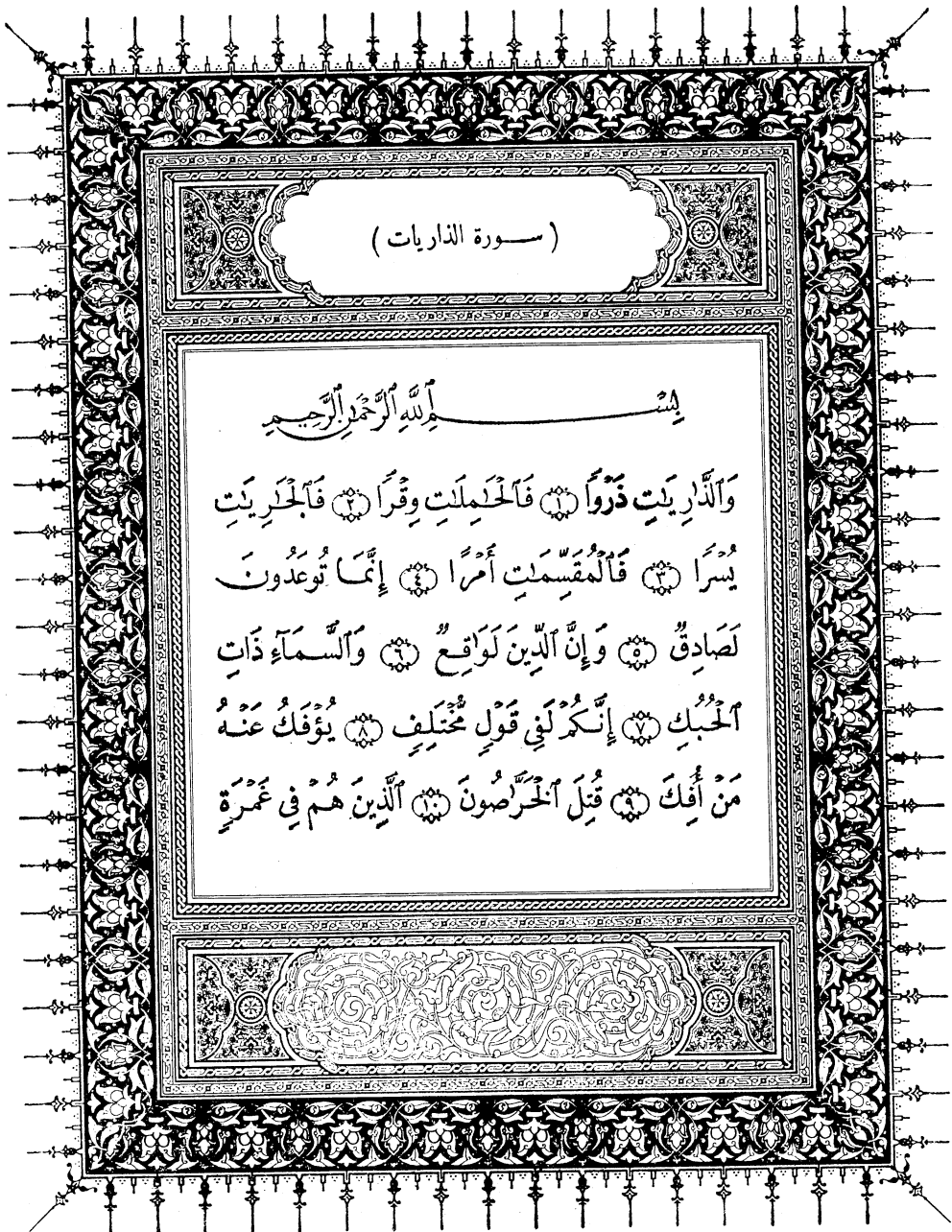
Les croyants : ce sont ceux qui passent la majeure partie de la nuit à prier, implorant à l'aube et accordent un droit au mendiant et au déshérité, sur leurs biens : 15-19, 55.

Exhortation : 50-51.

Le Jugement dernier : 6, 12.

Le paradis : 15.

L'enfer : 13-14.



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

- I. Par les ouragans
2. portant une charge,
3. courant rapidement,
4. distribuant un ordre,
5. ce qui vous est promis est véridique
6. et la rétribution aura lieu —
7. Par le ciel aux voies [étoilées],
8. vos opinions sont contradictoires !
9. Est détourné de lui quiconque a été détourné [de la foi].
10. Périrent les supputeurs
11. plongés dans l'insouciance

V. 2 : *Une charge* : de pluie.

V. 4 : Selon une tradition remontant à 'Ali b. 'Abi Ṭalib, le participe « courant » désigne les vaisseaux qui voguent sur mer, et par « distribuant un ordre », il faut entendre les anges (Ṭab., XXVI, p. 187).

V. 5 : *Ce qui est permis* : la vie future.

V. 7 : *Voies [étoilées]*, *ḥubuk*, plur. de *ḥabika*, très vieux mot – employé chez les nomades comme terme technique – qui, comme tous les vieux mots, a une pluralité de sens : bande soutenant intérieurement une tente (syn. *ṭariqa*, plur. *ṭarā'iq*), rayures, traînée sur une dune de sable ou à la surface de l'eau, tresse, trame, ondulation de cheveux crépus, casque de fer, cuirasse, toute traînée de petites étoiles, orbites, constellations (Râz., XXVIII, p. 197).

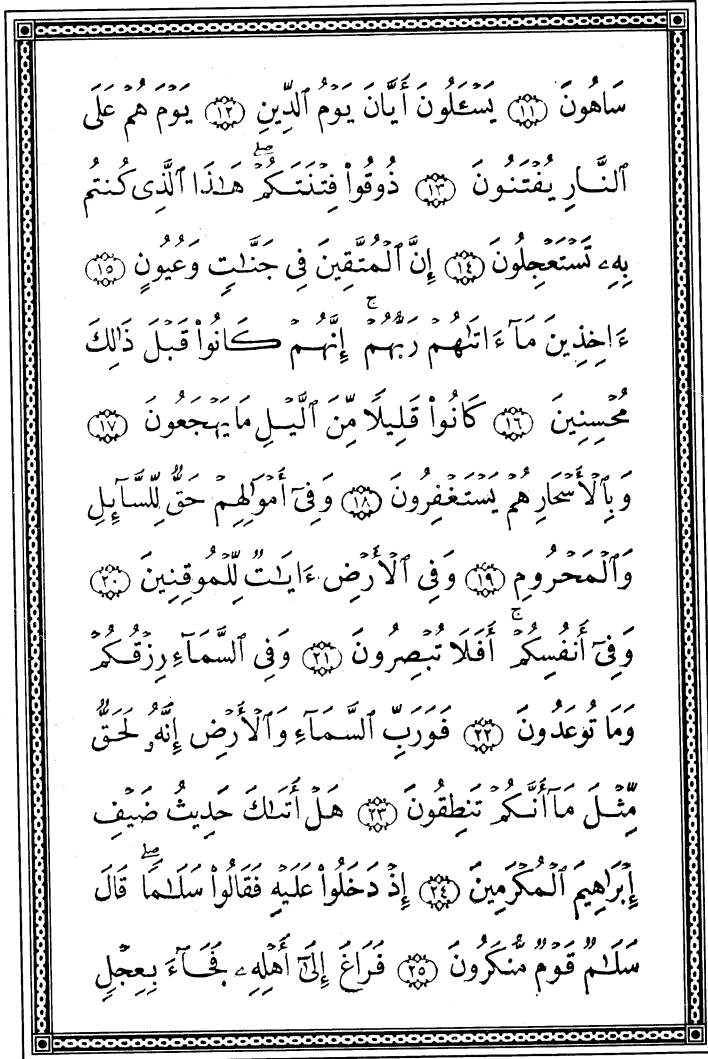
V. 8 : Text. : « vous êtes dans des propos divergents » (au sujet du Prophète, vous le traitez tantôt de sorcier, tantôt de poète, tantôt de possédé) (Ṭab., XXVI, p. 191). Le pronom affixe *hu* dans *'anhu* se rapporte au Prophète. Aucun traducteur n'a compris ce passage que les commentateurs expliquent pourtant clairement.

V. 9 : *Est détourné de lui* : du Prophète ou du Coran (Jalâl, p. 690).

V. 11 : *L'insouciance*, sens métaphorique ; text. : « masse d'eau ; adversité ; abîme ».



## ( سورة الذاريات )



12. qui demandent : « Quand viendra le jour de la rétribution ? »
13. Le jour où, sur le feu, ils seront éprouvés,
14. [il leur sera dit] : « Subissez votre épreuve ! C'est ce que vous étiez impatientes de connaître ! »
15. Ceux qui craignent Dieu seront, en vérité, dans des jardins et [parmi] des sources.
16. Ils recevront ce que leur Seigneur leur donnera, car ils auront été, auparavant, hommes de bien
17. dormant peu, durant la nuit,
18. implorant le pardon de Dieu à la naissance de l'aube,
19. [et auront accordé] un droit au mendiant et au déshérité sur leur fortune.
20. Il y a sur terre des signes pour ceux qui croient [en Dieu] avec certitude
21. ainsi qu'en vous-mêmes. Or ça, ne voyez-vous pas clair ?
22. Il y a dans le ciel votre subsistance ainsi que ce qui vous a été promis,
23. et par le Seigneur des cieux et de la terre, c'est aussi vrai que [les paroles] que vous prononcez.
24. Le récit d'Abraham et de ses hôtes honorés t'est-il parvenu ?
25. Lorsqu'ils furent entrés chez lui et eurent dit : « Paix [avec toi] ! », il leur répondit : « Salut ! Vous êtes [pour moi] des inconnus. »
26. Il alla discrètement trouver sa femme et revint avec [un rôti de] veau gras

V. 12 : *Le jour de la rétribution* : le jour du Jugement dernier.

V. 13 : *Éprouvés*, autre sens : « tourmentés » (Tab., XXVI, p. 193).

V. 17 : *Dormant peu*, autre sens : « se calmant, somnolant ». Ils passaient de longues heures, la nuit, dans la prière et l'adoration.

V. 18 : *La naissance de l'aube*, *'ahâr*, plur. de *sahar* : sixième et dernière partie de la nuit. Ce moment passe, chez les musulmans, pour particulièrement favorable à l'accomplissement des vœux. « C'est l'heure à laquelle les portes du paradis sont ouvertes » (Tab., XXVI, p. 200).

V. 19 : *Un droit*, *ḥaqq*. Autre sens : « une part ».

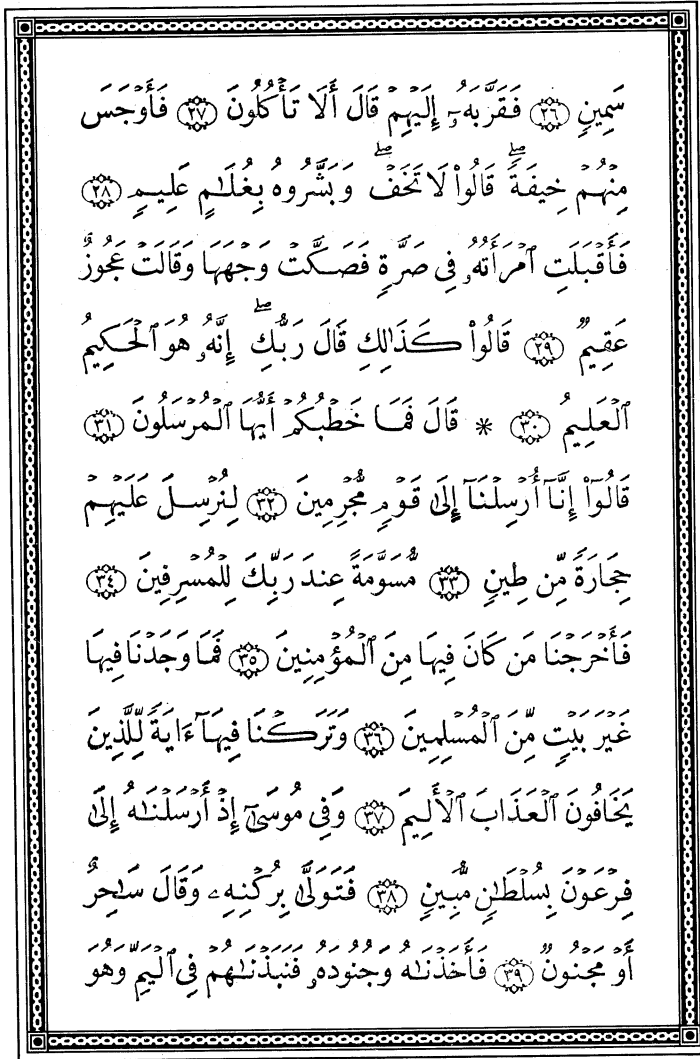
*Désbérîté*, *mahrûm* : celui à qui les joies ou les biens de ce monde sont interdits, celui qui en est privé. L'exégèse étend le sens de ce mot à celui qui est en chômage (*muhâraf*), aux indigents non musulmans, aux sinistrés (Tab., XXVI, pp. 201-203).

V. 21 : *Ainsi qu'en vous-mêmes* : dans votre organisme, dans votre physique (absorption, élimination, circulation du sang, mouvements, etc.) (Tab., XXVI, pp. 204-205).

V. 22 : *Ce qui vous a été promis* : en bien ou en mal (Tab., XXVI, p. 206).

V. 26 : *[Un rôti de]* (Tab., XXVI, p. 208), text. : « il apporta un veau gras ».

## (الجزء السادس والعشرون)



27. [qu'] il leur présenta en disant : « Voulez-vous manger ? »  
 28. Il ressentit quelque frayeur à cause d'eux. « N'aie pas peur ! » lui dirent-ils, et ils lui annoncèrent [la naissance] d'un garçon plein de science.  
 29. Et sa femme de crier et de se frapper le visage en disant : « [Mais], je suis une vieille femme stérile !  
 30. — C'est ce qu'a dit ton Seigneur ! Il est, en vérité, plein de sagesse et omniscient. »  
 31. Abraham demanda : « A quel sujet êtes-vous venus, ô envoyés ?  
 32. — Nous sommes envoyés vers un peuple criminel, répondirent-ils,  
 33. pour lancer sur lui des blocs d'argile  
 34. marqués auprès de ton Seigneur pour ceux qui commettent des excès. »  
 35. Nous avons fait sortir [des cités] ceux de leurs habitants qui avaient la foi.  
 36. Cependant nous n'y avons trouvé qu'une famille de [croyants] soumis [à Dieu].  
 37. En elle, nous avons laissé un signe pour ceux qui redoutent le douloureux supplice  
 38. tout comme en Moïse, lorsque nous l'envoyâmes, nanti d'un signe évident, auprès de Pharaon  
 39. qui se détourna avec ses soutiens [du message dont il était chargé.] disant : « C'est un sorcier, un fou ! »  
 40. Nous le saisîmes, lui et ses armées, et les précipitâmes dans les flots, car il avait commis des actes éphémères.

V. 27 : *Voulez-vous manger*, arabisme. Text. : « ne mangerez-vous point ? » Cette manière d'inviter un hôte à manger traduit de la part de celui qui reçoit une grande politesse et beaucoup de modestie.

V. 29 : *Et sa femme de crier*, text. : « elle s'avança dans la vocifération ». Or, *aqbala* a ici le sens de se mettre à (Ṭab., XXVI, p. 209) et peut être rendu par l'infinitif de narration français.

V. 35 : [*Des cités*] : Sodome, Gomorrhe et autres localités habitées par le peuple de Loth. Comme croyants, il n'y avait que Loth et ses deux filles (Ṭab., XXVII, p. 2).

V. 36 : *Famille*, text. : « chambre, demeure, tente ». Il s'agit de Loth et de ses filles (Jalâl, p. 692).

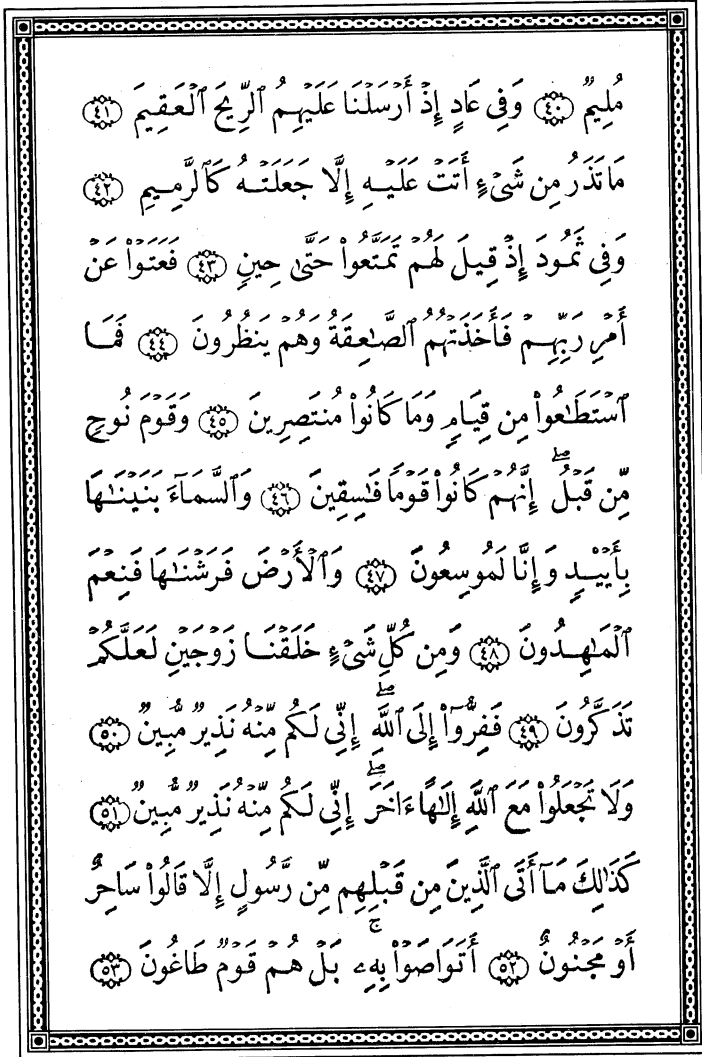
*Soumis [à Dieu]*, text. : « musulmans ».

V. 37 : De ces cités détruites nous avons fait un exemple à méditer pour les peuples futurs.

*Supplice* : l'enfer.

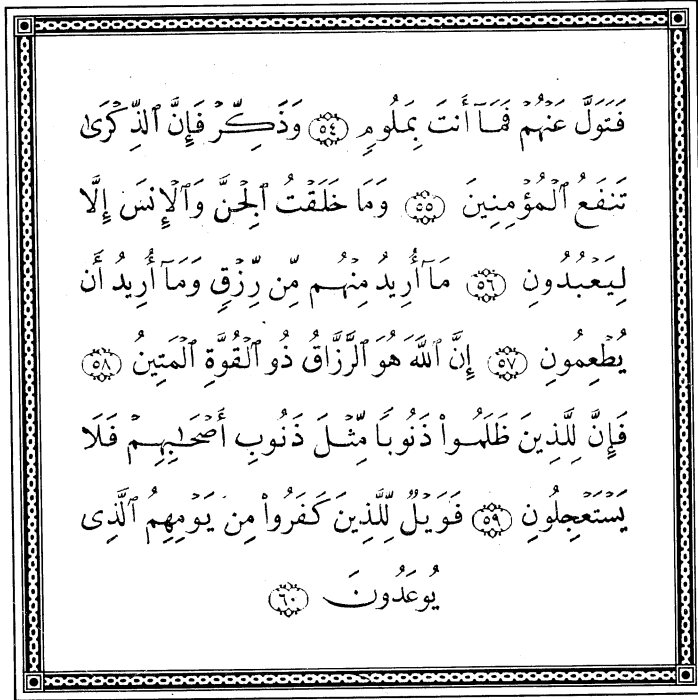
V. 39 : *Ses soutiens* : son armée et ses dignitaires (Jalâl, p. 692 ; Ṭab., XXVII, p. 3 ; Zam., IV, p. 31).

## (سورة الذاريات)



- V. 41 : *Dévastateur* (Waj., p. 695), text. : « stérile ».
- V. 44 : *Qu'ils voyaient [venir]* : ils s'y attendaient depuis trois jours (Tab., XXVII, 6).
- V. 45 : (Tab., XXVII, 8 ; Waj., p. 695). Autre sens : « c'est nous qui avons été capable [de l'édifier] aisément (Jalâl, p. 692). Text. : « élargisseur ».
- V. 52 : *Leurs devanciers* : les peuples ayant vécu avant les qurayshites.

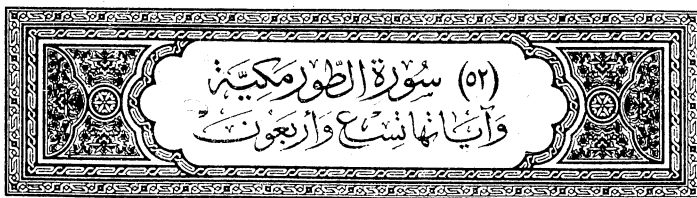
## (الجزء السادس والعشرون)



54. Tourne-leur le dos, tu n'es nullement à blâmer !
55. Et rappelle ! Car ce rappel est utile aux croyants.
56. Je n'ai créé les démons et les hommes que pour m'adorer.
57. Je n'exige d'eux aucune subsistance ; je n'exige pas qu'ils me nourrissent.
58. En vérité, c'est Dieu le dispensateur par excellence, doué de force et de fermeté.
59. En vérité, ceux qui auront commis des injustices, auront une part comparable à celle dévolue à leurs pareils. Qu'ils ne cherchent pas à hâter [le cours des choses] !
60. Malheur aux infidèles, à cause du jour dont ils sont menacés !

V. 57 : A l'instar de ce qu'ils font pour leurs faux dieux.

V. 59 : Une part (Tab., XXVII, p. 13), text. : *dalw*, seau en peau dont les Bédouins se servent pour puiser l'eau et, en cas d'insuffisance, le contenu d'un seau devient une part d'eau, pour chacun.



## Sourate LII

### *Le mont (At-Tûr)*



Soixante-seizième dans l'ordre chronologique, quarante-neuf versets d'inspiration mekkoise.

Elle doit son titre au premier verset où il est question du mont Thor (Sinai) comme d'ailleurs en d'autres sourates (S. II, 68, 93 ; IV, 154, etc.).

### CANEVAS

Muhammad : il n'est ni un devin, ni un possédé, ni un poète ; ordre lui a été donné de prêcher, sans se lasser : Dieu le regarde ; doit supporter patiemment les conséquences de la mission que Dieu lui a confiée : 29-31, 33, 40.

Les croyants : 17, 21.

Les idolâtres : leurs allégations, leurs desseins, leur foncière incrédulité en un Dieu unique et à la vie future : 11-13, 32-47.

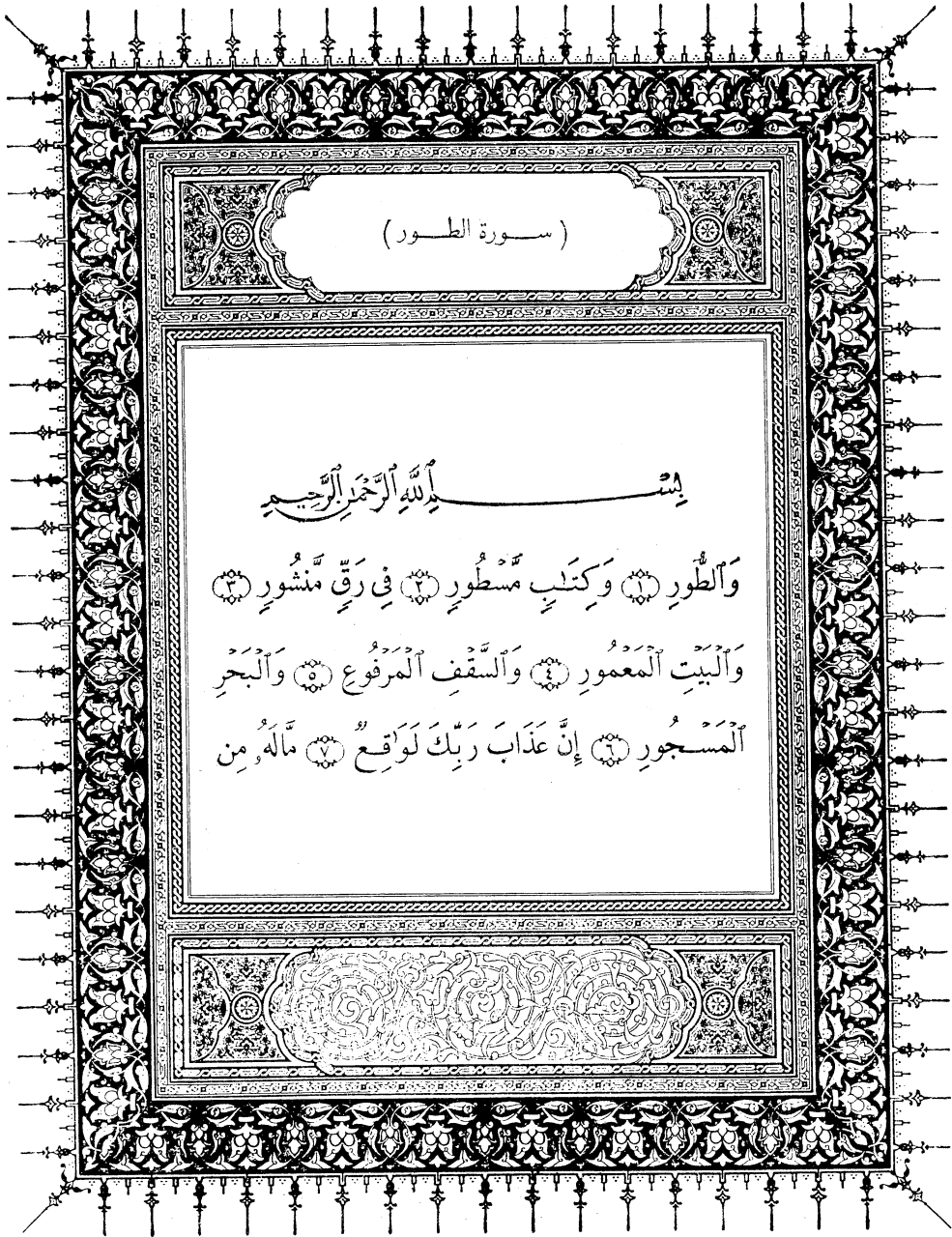
La résurrection : ce jour-là le ciel oscillera, la mer sera surchauffée, les montagnes se déplaceront : 6, 9-10.

Le Jugement dernier : serment attestant qu'il interviendra est prêté sur le mont Sinai, sur l'Écriture sacrée, sur le temple sacré, sur la voûte céleste, sur la mer : 1-15.

Le paradis : comment les bienheureux y seront traités : 17-28.

L'enfer : 13-16.





*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. Par le mont !
2. par le livre tracé
3. sur un parchemin déployé !
4. par la maison peuplée !
5. par la voûte élevée !
6. par la mer [qui sera] portée à l'ébullition !
7. le châtiment [qui sera infligé par] ton Seigneur aura certainement lieu !

V. 1 : Nous avons indiqué que le serment a la valeur d'une attestation : je prends à témoin.

V. 2 : Le livre primordial, l'archétype céleste, le Coran, l'Écriture transmise à Moïse, le registre des actes humains, autant d'interprétations proposées par l'exégèse (Râz., XXVIII, 239).

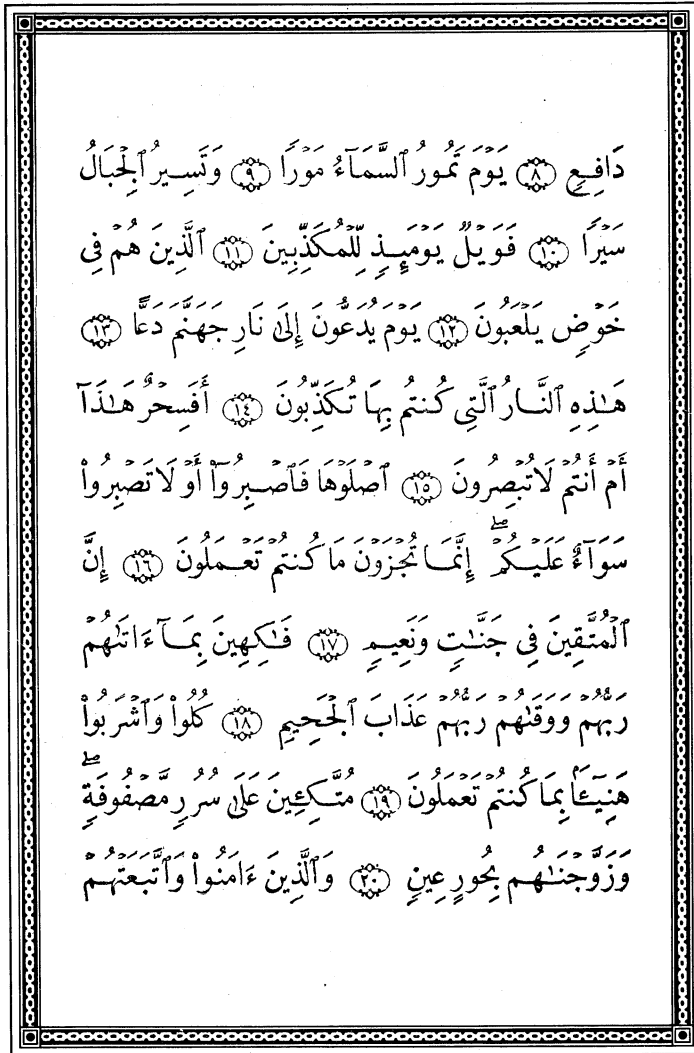
V. 4 : Les commentateurs hésitent entre deux interprétations : une demeure céleste près du trône divin fréquentée par les anges ; le temple de la Ka'ba fréquenté par les pèlerins (Tab., XXVII, pp. 16-18 ; Râz., XXVIII, 239 ; Jalâl, p. 694).

V. 5 : La voûte céleste.

V. 6 : L'exégèse propose d'autres sens pour *masjûr* : plein, vide, mer céleste, etc. (Tab., XXVII, 19-20).

V. 7 : Après la résurrection.

## (سورة الطور)



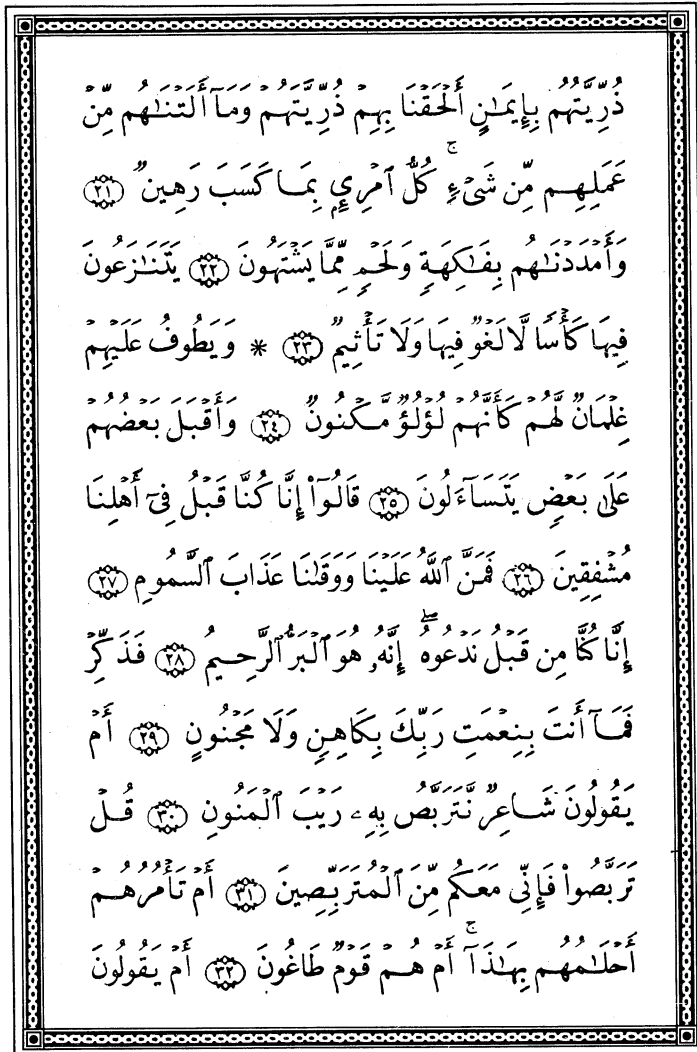
8. Nul ne saurait le repousser,  
 9. le jour où le ciel décrira un mouvement ondulatoire,  
 10. où les montagnes se mettront effectivement en mouvement.  
 11. Malheur, ce jour-là, à ceux qui auront nié [Dieu]  
 12. [et trouvent présentement] dans les vanités leur divertissement !  
 13. Le jour où ils seront brutalement poussés vers le feu de la géhenne,  
 14. [il leur sera dit] : « Voici ce que vous traitiez de mensonge !  
 15. « Est-ce de la magie ou ne voyez-vous pas clair ?  
 16. « Entrez-y ! Supportez ou ne supportez point, ce sera égal pour vous ! Vous êtes simplement rémunérés pour ce que vous faisiez. »  
 17. En vérité, ceux qui craignent Dieu seront dans des jardins et dans la félicité,  
 18. se réjouissant de ce que leur Seigneur leur aura donné.  
 19. Leur Seigneur les préservera du supplice de la fournaise. [Il leur sera dit] : « Mangez et buvez en toute sérénité, en récompense de vos œuvres,  
 20. accoudés sur des trônes rangés ! » Nous leur ferons épouser des houris aux grands yeux noirs.  
 21. Ceux qui auront cru et seront dans la foi suivis de leur postérité, nous la leur adjoindrons et ne diminuerons en rien le mérite de leurs œuvres, chacun étant hypothéqué par ce qu'il aura acquis.

V. 9 : Text. : « oscillera » (Zam., IV, 33 ; Râz., XXVIII, 243).

V. 12 : *Khawâ* du verbe *khâda* : s'enfoncer dans quelque chose, s'engager dans une affaire, remuer, mélanger. Diverses interprétations sont proposées : controverse, erreur, vaines occupations (Jalâl, p. 694 ; Waj., 697).

V. 15 : Comme vous l'affirmiez sur terre.

## ( الجزء السابع والعشرون )



22. Nous les pourvoions abondamment de ce qu'ils désireront en fruits et en viande
23. Ils y échangeront une coupe, qui n'inspirera ni vain propos, ni acte répréhensible.
24. Des éphèbes à leur service circulant autour d'eux : on les prendrait pour des perles dans leur écrin.
25. S'avançant les uns vers les autres, les [bienheureux] se questionneront.
26. « Antérieurement, diront-ils, nous vivions dans la crainte au milieu des nôtres.
27. « Dieu s'est montré bienveillant envers nous en nous épargnant le supplice du souffle brûlant.
28. « Antérieurement nous l'invoquions. En vérité, il est plein de bonté et de compassion. »
29. Prêche, car, par la grâce de ton Seigneur, tu n'es ni un devin ni un possédé !
30. Ou diront-ils [encore] : « [C'est] un poète ! Attendons son trépas ! »
31. Dis-leur : « Attendez donc ! Avec vous je serai du nombre de ceux qui attendent ! »
32. Sont-ce leurs rêves qui leur commandent de telles [allégations] ou sont-ils [tout simplement] des tyrans ?
33. Disent-ils qu'il a lui-même forgé [le Coran] ? Or, il n'en est nullement ainsi ! Mais ils ne croient pas !

V. 22 : Il convient de ne pas se méprendre sur le paradis islamique dont nous avons (cf. S. X, 26 ; S. XIX, 62) souligné le caractère spirituel, d'après les versets où il est question de houris, de fruits et de viande, destinés surtout à influencer les Arabes sensuels, frustes et faméliques. Les anciens poètes arabes eux-mêmes se plaignent souvent de la faim, rarement de la soif dans leurs *qaṣā'id* (poèmes).

V. 23 : *Répréhensible* (Tab., XXVII, 29 ; Waj., 698). Le terme *ta'thīm* reviendra à S. LII, 23, avec un sens d'« accuser quelqu'un de commettre des péchés ».

V. 24 : *Des éphèbes à leur service* (Tab., *ibid*), text. : « des éphèbes à eux ».  
*Dans leur écrin*, text. : « caché ».

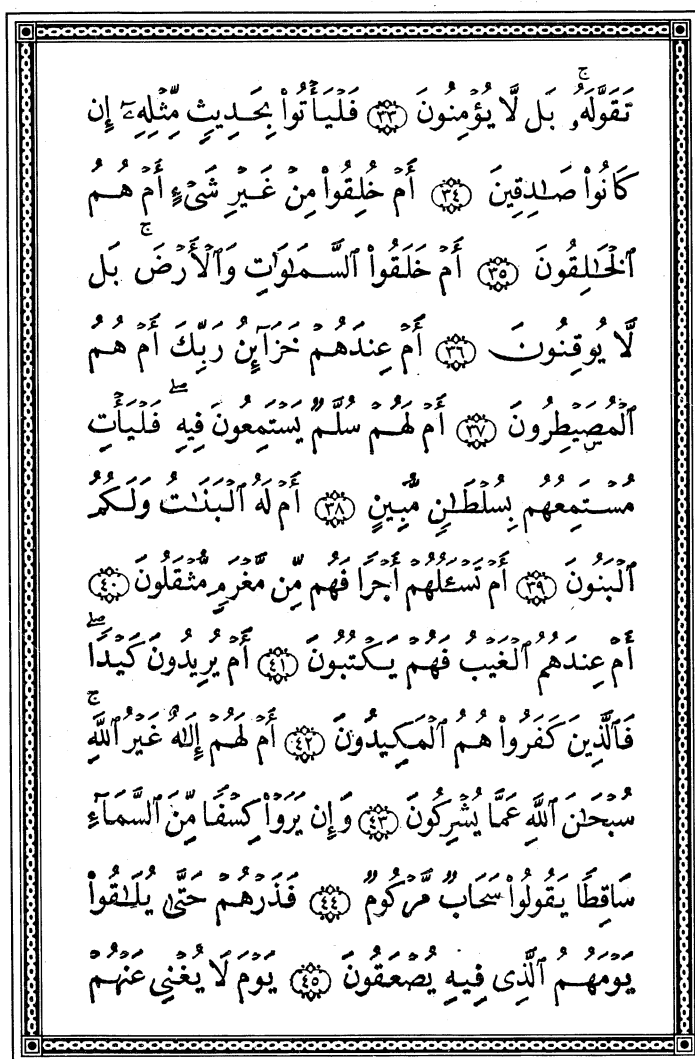
V. 27 : *Le supplice de souffle brûlant, samūm*, l'un des noms de l'enfer.

V. 29 : *Prêche*, text. : « fais rappeler ».

V. 30 : C'est un propos tenu par un édile de La Mekke lorsque, réunis dans leur salle de délibération (*nadwa*), les idolâtres étudièrent les mesures à prendre contre le Prophète. Ils ne pouvaient directement le mettre à mort, en raison du conflit inévitable qu'aurait déclenché la loi de solidarité tribale (*'asabiyya*) entre eux et le clan des Hashimites — 'Abū Lahab excepté. Cet édile déclara qu'il s'agissait d'un poète, qu'il suffisait de l'emprisonner et de le laisser mourir de faim et de soif.

*Son trépas, raybu-l-Manūn* : les incertitudes du temps et par extension, la mort (Tab., XXVII, 31-32).

## (سورة الطور)



V. 34 : *Narration*, text. : « entretien, propos, récit »

V. 36 : [*Des menaces de Dieu*] Ṭab., XXVII, p. 33.

V. 39 : Cf. S. II, 116 ; S. VI, 100, etc.

V. 41 : (Ṭab., XXVII, p. 35) : « Pour qu'ils l'écrivent et discutent avec le Prophète sur l'au-delà » (Jalâl, p. 696).

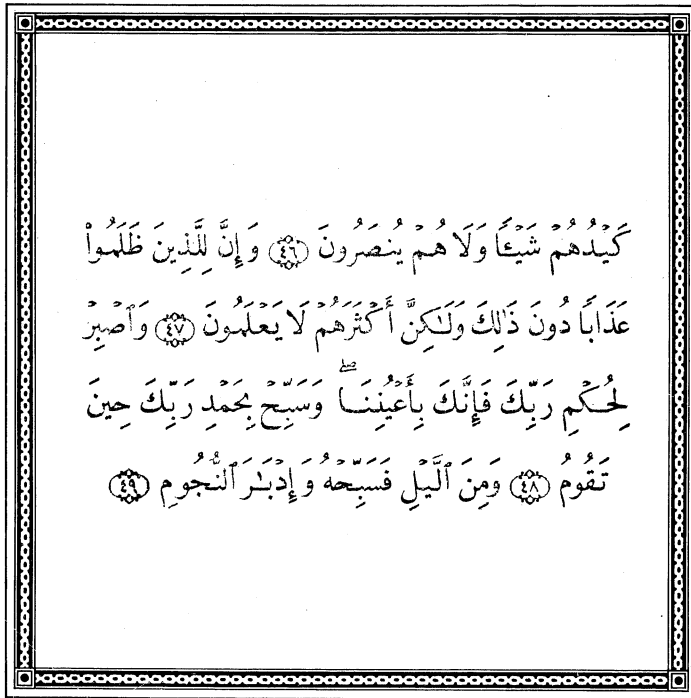
V. 44 : *Des fragments, kishf* : c'est un collectif dont le nom d'unité est *kishfa* (Ṭab., XXVII, p. 35). On ne comprend pas que tous les traducteurs l'aient rendu par un singulier.

(Ṭab., XXVII, p. 35). Le mot *nuage* est au singulier dans le texte. Autre sens : « un amoncellement de nuages ».

V. 45 : *Au jour [fixé]* : la résurrection.



## ( الجزء السابع والعشرون )



47. *Et en vérité, aux injustes [est réservé] un supplice préalable. Mais la plupart d'entre eux ne raisonnent pas.*
48. *Supporte patiemment la décision de ton Seigneur ! Tu es sous nos yeux ! Célébre les louanges de ton Seigneur, quand tu te lèves !*
49. *Glorifie-le une partie de la nuit et au déclin des étoiles.*

V. 47 : *Préalable*, text. : « en deçà ». Avant le grand châtement, les criminels et les impies auront à subir soit en leur vie ici-bas des fléaux comme les famines ou les maladies, soit après la mort le supplice de la tombe (Tab., XXVII, pp. 36-37).

V. 48 : *La décision*, text. : « le jugement, l'arrêt », la mission qu'il t'a confiée (*id.*, p. 37).

V. 49 : Les deux génuflexions qui précèdent la prière du matin (Tab., XXVII, p. 39).



## Sourate LIII

### L'étoile (An-najm)



Vingt-troisième dans l'ordre chronologique ; soixante-deux versets d'inspiration mekkoise, sauf le verset 32, révélé à Médine.

Titre tiré du premier verset où l'étoile est prise à témoin.

### CANEVAS

Dieu : Ses attributs ; Ses bienfaits : 25, 31-32, 42-62.

La création : 44-47.

Les signes de Dieu : 18.

Anges : apparition de l'ange Gabriel au Prophète ; les anges ne peuvent intercéder qu'avec la permission de Dieu : 5-9, 26-27.

Les divinités païennes : al-Lât, al-'Uzza, Manât, Sirius : 19-23, 49.

L'homme : seul son effort peut lui servir : 24, 32, 38-41.

Génération ancienne anéantie pour leur impiété : 50-54.

Coran : révélation transmise par l'ange Gabriel : 4-10, 55.

Muhammad : comment il a vu l'ange Gabriel ; deux fois il a aperçu Dieu par le cœur ; il n'est ni dans l'égarement, ni dans l'errance, mais parle d'après ce qu'un ange redoutable lui enseigne : 2-18, 29, 55.

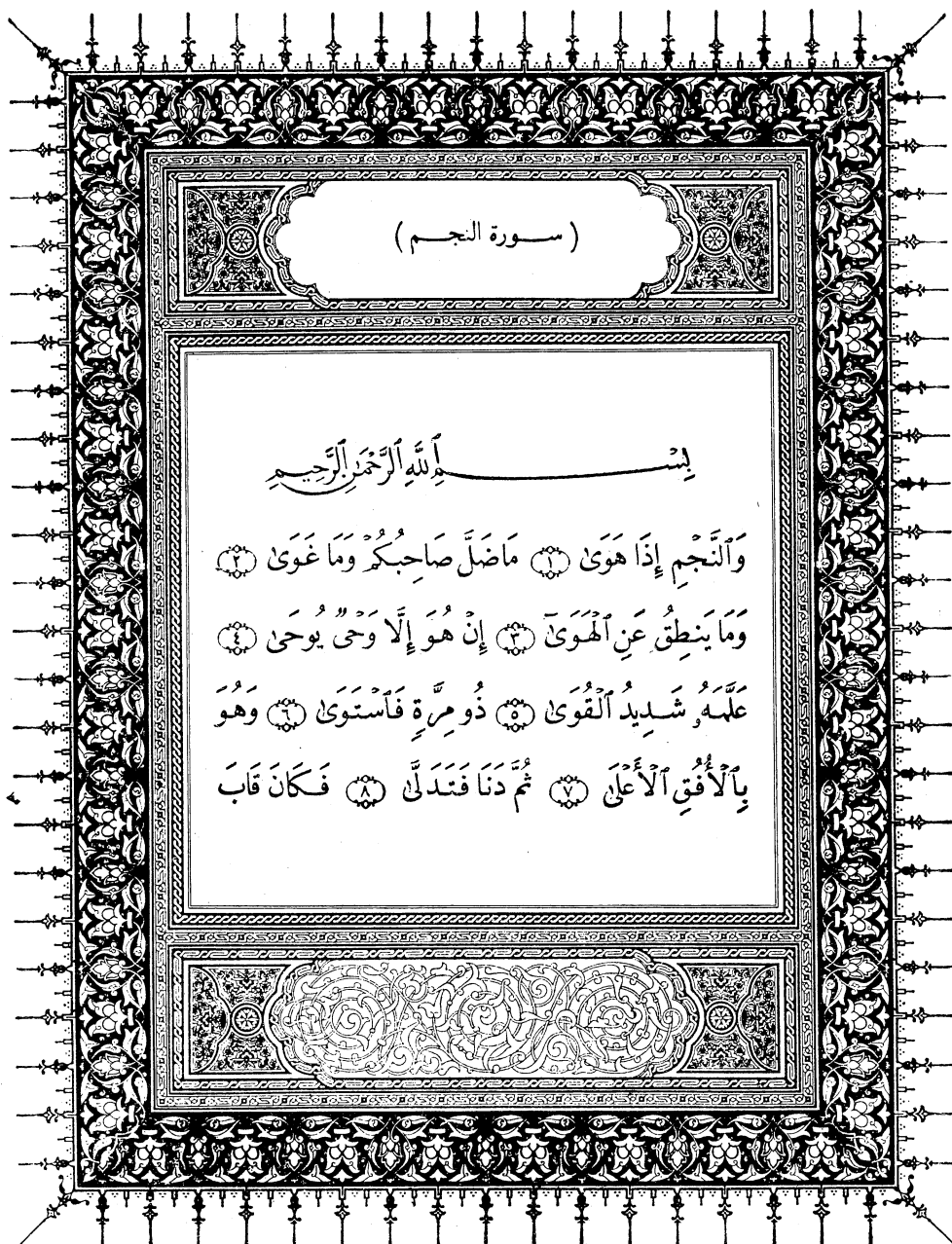
Autres prophètes : Moïse, Abraham : 36-37.

Les croyants : 30-31.

Les idolâtres : leurs inepties : 21-23, 27-29, 33.

L'Heure : son imminence : 57-58.

Le jugement : serment prêté sur l'étoile attestant qu'il aura lieu : 1.



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. *Par l'étoile à son déclin !*
2. *Votre concitoyen ne s'égare et n'erre pas !*
3. *Il ne parle pas selon son impulsion !*
4. *[Ce qu'il relate] est uniquement une révélation inspirée,*
5. *que lui a enseignée un être d'une force prodigieuse,*
6. *doué d'énergie, qui se tint en équilibre [devant lui],*
7. *alors qu'il était à l'horizon supérieur.*
8. *Puis [l'être] s'approcha et demeura suspendu.*
9. *à la distance de deux arcs, ou moins.*

V. 1 : Les Pléiades (Tab., XXVII, p. 40 ; Jalâl, p. 697). Cette interprétation nous semble pourtant inconsistante. D'abord il n'est nullement question dans le texte des Pléiades (*Thurayyâ*) et une étoile y est nommément indiquée : Sirius. A notre avis, il s'agit bien de cet astre extraordinaire pour cette raison même et celle que nous donnons, verset 49.

V. 2 : *Votre concitoyen*, text. : « votre compagnon ».

V. 4 : *Inspirée*, text. : « révélée ».

V. 5 : *Un être* : l'ange Gabriel.

V. 6 : *Énergie, mirra* : « validité, force ». On le retrouve dans un propos du Prophète : l'aumône au profit des riches et des hommes valides est prohibée.

V. 7 : *L'horizon supérieur* : le zénith par opposition au nadir. Le pronom « il » remplace Muḥammad qui parle de lui à la troisième personne. Ce verset et le précédent font allusion au voyage céleste du Prophète dont il a été question à la S. XXII.

V. 9 : De deux longueurs d'arc ou de deux portées d'arc.

## (سورة النجم)

قَوْسَيْنِ أَوْ أَدْنَى ﴿١٠﴾ فَأَوْحَىٰ إِلَىٰ عَبْدِهِ مَا أَوْحَىٰ ﴿١١﴾  
 مَا كَذَبَ الْفُؤَادُ مَا رَأَىٰ ﴿١٢﴾ أَفَتُمَرُونَهُ عَلَىٰ مَا يَرَىٰ ﴿١٣﴾  
 وَلَقَدْ رَآهُ نَزْلَةً أُخْرَىٰ ﴿١٤﴾ عِنْدَ سِدْرَةِ الْمُنْتَهَىٰ ﴿١٥﴾  
 عِنْدَهَا جَنَّةُ الْمَأْوَىٰ ﴿١٦﴾ إِذْ يَغْشَى السِّدْرَةَ مَا يَغْشَىٰ ﴿١٧﴾  
 مَا زَاغَ الْبَصَرُ وَمَا طَغَىٰ ﴿١٨﴾ لَقَدْ رَأَىٰ مِنْ آيَاتِ رَبِّهِ  
 الْكُبْرَىٰ ﴿١٩﴾ أَفَرَأَيْتُمُ اللَّتَّ وَالْعُزَّىٰ ﴿٢٠﴾ وَمَنْوَةَ  
 النَّائِثَةَ الْأُخْرَىٰ ﴿٢١﴾ الْكُرُوكُ الَّذِي لَهُ الْأُنثَىٰ ﴿٢٢﴾ تِلْكَ  
 إِذَا قِسْمَةٌ ضِيزَىٰ ﴿٢٣﴾ إِنْ هِيَ إِلَّا أَسْمَاءٌ سَمِيَّتُوهَا  
 أَنْتُمْ وَآبَاؤُكُمْ مَا أَنْزَلَ اللَّهُ بِهَا مِنْ سُلْطَانٍ إِنْ يَتَّبِعُونَ  
 إِلَّا الظَّنَّ وَمَا تَهْوَى الْأَنْفُسُ وَلَقَدْ جَاءَهُمْ مِنْ

10. Dieu révéla ainsi à son serviteur ce qu'il lui révéla.  
 11. Le cœur n'a pas menti [en] ce qu'il a vu.  
 12. Le prendrez-vous à partie pour ce qu'il voit ?  
 13. Et certes, il l'a vu une autre fois  
 14. près du lotus de la limite,  
 15. non loin de l'asile paradisiaque,  
 16. lorsque le lotus fut couvert par ce qui couvre !  
 17. Le regard ne dévia point et n'outrepassa point.  
 18. Des signes de son Seigneur il vit les plus grands.  
 19. Avez-vous vu al-Lât et al-'Uzza ?  
 20. Et aussi la troisième ?  
 21. Ainsi le mâle serait pour vous et la femelle pour Dieu ?  
 22. Ce serait alors le partage le plus inique !  
 23. [En vérité], ce ne sont que des noms que vous-mêmes et vos ancêtres leur avez donnés. Dieu n'a fait descendre aucune preuve à leur sujet. Les idolâtres ne suivent que les conjectures et les passions de leur âme [en les adorant], alors que la bonne direction leur est venue de leur Seigneur.

V. 10 : Il lui révéla ce qu'il voulut lui révéler.

V. 11 : Lecture de Médine, La Mekke, Kûfa, Bašra. Autre lecture ('Asim, Ḥasan al-Bašri) : *kaḏhbābā*. « Le cœur n'a pas tenu pour mensonger ce qu'il a vu. » Muḥammad vit deux fois Dieu par son cœur, selon une tradition rapportée par Ṭab. (XXVII, 38). La tradition rapporte qu'il lui fut demandé s'il avait vu Dieu. « Oui, répondit-il, avec mon cœur ! »

A propos de ce percept affectif, il convient de relever une grave erreur de traduction et d'interprétation du professeur Régis Blachère. « On sait, écrit-il (BLAC, p. 560, n. 11), que chez les Sémites le cœur est souvent considéré comme le siège de la pensée. » Or, chez tous les peuples, le cœur est l'objet de croyances, de mythes, de superstitions. Leur littérature, leurs religions, leur folklore attestent la place qu'occupe dans leur symbolique et leurs rites cet organe considéré comme centre de la vie et siège des facultés humaines. Souvent même il est synonyme d'âme, non seulement chez les Sémites, mais chez tout le monde. En vieux français, « cœur » et son dérivé « courage » sont synonymes. Ce n'est sûrement pas à un Sémite que Corneille pense quand il fait dire à son personnage : « Rodrigue, as-tu du cœur ? »

Régis Blachère parle des Sémites sans préciser de quels Sémites il s'agit, car cette ethnicité englobe une multitude de peuples (Canaanéens, Chaldéens, Akkadiens, Assyriens, Hébreux, Phéniciens, etc.) dont les langues et les mentalités présentent des similitudes indéniables, mais qui dit similitude ne dit pas identité. Ce que l'« on sait », c'est qu'en langue arabe le mot *fu'ad* s'emploie comme nom concret désignant l'ensemble des organes qui tiennent à l'œsophage (cœur, poumons, etc.), et comme abstrait avec le sens de siège des facultés supérieures de l'homme (sensibilité, intellect) et de ses hautes qualités morales (courage, mansuétude, générosité, amour, etc.). R. Blachère transforme le cœur en... pensée et la pensée en... imagination, faussant ainsi le sens d'un des passages essentiels de la Vulgate de l'Islâm. Sa traduction de ce verset (« L'imagination n'a pas abusé sa vue ») est une erreur absolue. Aussi convient-il de mettre les choses au point. Le vocable arabe *fu'ad* (synonyme *qalb*) ne signifie pas « foie » ou « imagination », mais, comme ses correspondants sémitiques *qirb* (hébreu), *kirb* (babylonien), *libbā* (assyrien), désigne à l'origine la partie interne et invisible de l'organisme humain, c'est-à-dire sa nature intime, son intérieur, en particulier son cœur (Jér., XXIII, 9). Le cœur étant l'organe central, mystérieusement lié à la vie, est considéré non comme un synonyme de... foie ou d'imagination (comme le suppose Blachère), mais comme le réceptacle de la sagesse, de la science, de la perception et de l'intuition. Quand le Prophète dit : « J'ai vu Dieu par le cœur », il ne cède pas à l'imagination, mais s'exprime à la manière de tous les Sémites : « C'est par le cœur qu'on sait » (Deut., VII, 5), car « c'est le cœur qui est intelligent et raisonnable » (Prov., XIV, 33) et sert de siège à la sagesse (I, Rois, III, 28). Dans ce qui précède (cf. S. XVII, 13) nous avons indiqué déjà en nous référant à Ṭab. (XV, 51) et à Râz. (XX, 167-169), que chez les anciens Arabes — comme d'ailleurs chez les Arabes d'aujourd'hui —, la langue symbolise l'indiscrétion, le foie l'affection, le cou la responsabilité, la main la puissance et le cœur l'intelligence. Ce dernier (*fu'ad*) est employé métaphoriquement seize fois dans le Coran, avec le même sens que dans la Bible où il est employé mille fois. « L'homme regarde les yeux (visage), mais Yahvé regarde le cœur ». (I, Sam., XVI, 7).

Et c'est d'un sceau que Dieu a marqué le cœur de ses fidèles et mis en leurs cœurs les arrhes de l'Esprit (II, Cor., I, 22). Les Sémites rapportent ainsi au cœur la sagesse et la science, fruits de la grâce de Dieu, de la mémoire et de la raison, car pour eux, le cœur « voit ». « Mon cœur a beaucoup vu la sagesse et la science » (Eccl., I, 16-17). Non seulement le cœur voit, comme le Prophète de l'Islâm l'affirme après d'autres élus de Dieu, mais encore « il entend » (I, Rois, III, 10-11). Le protestant Louis Second dans sa traduction peu fidèle de la Bible a fort mal rendu ce passage. Le cœur est aussi le siège non de l'imagination, mais des grandes émotions, des grandes passions et de l'amour spirituel. Il est dit dans le Cantique des Cantiques : « Mangez, amis, buvez, énvirez-vous d'amour. J'étais endormie mais mon cœur veillait... » (v, 1-2).

Pour les Akkadiens, le cœur est justement la source des sentiments religieux. Nabuchodonosor II dit bien : « La crainte de mon seigneur Mardouk est dans mon cœur » (cf. LANN, pp. 116-117). C'est dans le sens d'essence intime de l'homme que *libb*, *lubb* (cœur, noyau, milieu) est employé dans le code de Hammourabi (KINL, n° 97, vol. II, pl. 197 ; I, 98 et suiv.).

Alors que l'imagination est considérée dans les langues occidentales (en français par exemple), comme la « folle du logis », chez les Sémites le cœur est, au contraire — et cette différence très nette aurait dû retenir l'attention de R. Blachère —, considéré comme le symbole de la constance et de la fidélité. En akkadien *kun libbi* signifie fixation du cœur, et en hébreu, la génération qui n'a pas été fidèle à Dieu est signalée comme « n'ayant pas fixé son cœur » (Ps., LXXVIII, 8). Assourbanipal est doué de grandes oreilles (signe d'intelligence) et aussi d'un *libbu rapsbu* (vaste cœur) (cf. DHOE, p. 122). Nous sortirions du cadre de notre travail si nous relevions toutes les expressions qui, dans les langues sémitiques, sont en opposition absolue avec l'interprétation de R. Blachère.

Qu'il nous suffise de renvoyer le lecteur à quelques auteurs, en particulier à Ed. Dhorme dont le beau travail (DHOE) est un modèle de probité intellectuelle. Travail fouillé, en vérité, solidement charpenté appuyé non sur des « on sait », mais sur des références précieuses qui auraient sûrement gagné à être accompagnées des dates et lieux d'édition. Un travail de même importance et de même valeur scientifique est dû en ce domaine à M. Holma (HOLN). Dans le même ordre d'idée on peut consulter le très utile dictionnaire de Franz Delitzsch (DELS) et aussi le *Handwörterbuch* de Muss-Arnold.

V. 13 : Selon une tradition remontant à 'Aysha, il s'agit ici de l'ange Gabriel et non de Dieu qu'aucun être ne peut voir. Cette tradition est confirmée par S. VI, 103. Muḥammad n'eut pas une vision directe de Dieu, mais il le perçut par son cœur, ce qui confirme le verset précédent (Tab., XXVII, 50-56).

V. 14 : cf. S. XVII, introduction.

V. 15 : Text. : « du jardin de la demeure », ou (pour serrer le texte de près) « de l'hospice » avec le sens de « refuge où l'on reçoit l'hospitalité ».

V. 16 : *Par ce qui couvre* : la lumière de Dieu (Tab., XXVII, p. 56).

V. 17 : *Le regard*, de Muḥammad (*id.*, 57).

V. 19 : *Al-Lât* (fém. de *Allab*), *Al-'Uzza* (superlatif de *'A'azz*, plus puissante) et *Manât* (lot, destin) sont les trois divinités principales de l'antique Arabie. On croyait en leur intercession et on les considérait comme des filles de Dieu. Au temple de la Ka'ba chacune avait sa statue. Elles avaient également leurs temples : *Al-Lât* à Ṭa'if, *Al-'Uzza* à Nakhla et *Manât* à Sayf al-Bahr, non loin de Médine. Celle-ci était très populaire dans cette cité et les tribus d'Aws et de Khazraj lui vouaient un culte ancestral (KALA, pp. 13-44).

Ce verset appelle une autre remarque : selon certaines assertions d'origine islamique, amplement exploitées par les orientalistes, après Nöldeke (NOLQ, p. 100, note 4), Muḥammad, alors qu'il était encore à La Mekke, récitait un jour la sourate de l'étoile en priant. Arrivé dans sa récitation au verset 20, le diable lui aurait suggéré deux autres faux versets : « Ce sont des déesses augustes, leur intercession est à espérer. » En entendant un tel hommage rendu à leurs divinités, les qurayshites auraient cru que Muḥammad leur proposait un compromis. Mais celui-ci, intrigué par les commentaires suscités par ce soi-disant compromis, aurait énergiquement nié avoir jamais dit ou pensé une chose pareille. Les « versets d'inspiration diabolique » seraient tombés ainsi dans l'oubli, le texte coranique en étant expurgé. Ḥamidullah, dans une excellente note (HAMC, p. 514), a dit à peu près tout ce qu'il fallait dire à ce sujet. Aucun autre traducteur de langue française ne leur accorde, à notre connaissance, la moindre importance, au point de négliger d'en parler, sauf Régis Blachère qui les a incorporés dans sa traduction (BLAC, p. 561, 20 *bis* et *ter*) au lieu de les mettre simplement en note.





## (الجزء السابع والعشرون)



رَبِّهِمْ أَهْدَى ﴿٢٣﴾ أَمْ لِلإِنسَنِ مَأْمَنِي ﴿٢٤﴾ فَلَهُ الْآخِرَةُ  
 وَالْأُولَى ﴿٢٥﴾ \* وَكَمْ مِنْ مَلَكٍ فِي السَّمَوَاتِ لَا تُغْنِي  
 شَفَعَتُهُمْ شَيْئًا إِلَّا مِنْ بَعْدِ أَنْ يَأْذَنَ اللَّهُ لِمَنْ يَشَاءُ  
 وَيَرْضَى ﴿٢٦﴾ إِنَّ الَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِالْآخِرَةِ لَيَسْمَعُونَ  
 الْمَلَائِكَةَ تَسْمِيَةَ الْأُنثَى ﴿٢٧﴾ وَمَا لَهُمْ بِهِ مِنْ عِلْمٍ  
 إِنْ يَتَّبِعُونَ إِلَّا الظَّنَّ وَإِنَّ الظَّنَّ لَا يُغْنِي مِنَ الْحَقِّ  
 شَيْئًا ﴿٢٨﴾ فَأَعْرِضْ عَنْ مَنْ تَوَلَّى عَنْ ذِكْرِنَا وَلَمْ يُرِدْ  
 إِلَّا الْحَيَاةَ الدُّنْيَا ﴿٢٩﴾ ذَلِكَ مَبْلَغُهُمْ مِنَ الْعِلْمِ إِنَّ  
 رَبَّكَ هُوَ أَعْلَمُ بِمَنْ ضَلَّ عَنْ سَبِيلِهِ وَهُوَ أَعْلَمُ بِمَنْ  
 أَهْتَدَى ﴿٣٠﴾ وَلِلَّهِ مَا فِي السَّمَوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ  
 لِيَجْزِيَ الَّذِينَ أَسْأَلُوا بِمَا عَمِلُوا وَيَجْزِيَ الَّذِينَ أَحْسَنُوا  
 بِالْحُسْنَى ﴿٣١﴾ الَّذِينَ يَجْتَنِبُونَ كَبِيرَ الْإِثْمِ وَالْفَوَاحِشَ

24. L'homme a-t-il tout ce qu'il désire ?
25. A Dieu appartient la vie future et la vie présente.
26. Que d'anges dans les cieux dont l'intercession ne sert à rien, sauf si Dieu permet [d'intercéder] à qui il veut et à son gré.
27. En vérité, ceux qui ne croient pas à la vie future donnent volontiers aux anges des noms de femmes.
28. [Pourtant] ils n'en savent rien, ils ne suivent [ce faisant] que des conjectures ; or, la conjecture ne sert à rien contre la vérité.
29. Laisse donc de côté quiconque s'écarte de notre mémoriation et ne s'attache qu'à la vie d'ici-bas !
30. Voilà la portée de leur savoir, et, en vérité, ton Seigneur connaît parfaitement qui est bien guidé !
31. A Dieu appartient ce qui est dans les cieux et sur la terre, en sorte qu'il rémunère ceux qui font le mal selon leurs œuvres et accorde la meilleure rétribution à ceux qui font le bien,
32. s'abstiennent [de commettre] des péchés capitaux et des turpitudes, mis à part les péchés véniels. En vérité, ton Seigneur pardonne largement. Il vous connaissait [aussi] bien en vous tirant de terre [que] lorsque vous étiez encore des fœtus dans les entrailles de vos mères. Ne vantez pas vous-mêmes votre pureté, car il connaît mieux que personne ceux qui le craignent.

V. 24 : Aurait-il suffi à Muḥammad de la désirer pour obtenir la mission que Dieu lui a confiée ? Non, car l'homme n'obtient pas toujours ce qu'il souhaite et la mission de Muḥammad relève des intentions de Dieu, non de sa propre volonté ou de son désir. Jalāl interprète cependant ce passage (p. 698) dans un sens différent : l'homme pense-t-il que ces désirs correspondent à la réalité, ou qu'il lui suffit par exemple d'espérer que les idoles intercèdent en sa faveur, pour que celles-ci exaucent effectivement ses souhaits ?

V. 32 : Sur les péchés capitaux et les péchés véniels, cf. S. II.

## (سورة النجم)

إِلَّا أَلَّامٌ إِنَّ رَبَّكَ وَسِعَ الْمَغْفِرَةَ هُوَ أَعْلَمُ بِكُمْ إِذْ  
 أَنْشَأَكُمْ مِنَ الْأَرْضِ وَإِذْ أَنْتُمْ أَجْنَةٌ فِي بُطُونِ أُمَّهَاتِكُمْ  
 فَلَا تُرْكَوْا أَنْفُسَكُمْ هُوَ أَعْلَمُ بِمَنِ اتَّقَى ﴿٣٣﴾ أَفَرَأَيْتَ  
 الَّذِي تَوَلَّى ﴿٣٤﴾ وَأَعْطَى قَلِيلًا وَأَكْدَى ﴿٣٥﴾ أَعِنْدَهُ عِلْمُ  
 الْغَيْبِ فَهُوَ يَرَى ﴿٣٦﴾ أَمْ لَمْ يُدَبِّرْ بِمَا فِي صُفْحِ مُوسَى ﴿٣٧﴾  
 وَإِبْرَاهِيمَ الَّذِي وَفَّى ﴿٣٨﴾ أَلَا تَرَى وَازِرَةً وَرُؤُوسَ آخَرَى ﴿٣٩﴾  
 وَأَنْ لَيْسَ لِلْإِنْسَانِ إِلَّا مَا سَعَى ﴿٤٠﴾ وَأَنْ سَعَاهُ سَوْفَ  
 يَرَى ﴿٤١﴾ ثُمَّ يُجْزَاهُ الْجَزَاءَ الْأَوْفَى ﴿٤٢﴾ وَأَنْ إِلَى رَبِّكَ  
 الْمُنْتَهَى ﴿٤٣﴾ وَأَنْهُ هُوَ الصَّحَّكَ وَأَبْكَى ﴿٤٤﴾ وَأَنْهُ هُوَ أَمَاتَ  
 وَأَحْيَا ﴿٤٥﴾ وَأَنْهُ خَلَقَ الزَّوْجَيْنِ الذَّكَرَ وَالْأُنثَى ﴿٤٦﴾  
 مِنْ نُطْفَةٍ إِذَا تُمْنَى ﴿٤٧﴾ وَأَنْ عَلَيْهِ النُّشْأَةُ الْآخَرَى ﴿٤٨﴾  
 وَأَنْهُ هُوَ الْغَنَى وَالْغَنَى ﴿٤٩﴾ وَأَنْهُ هُوَ رَبُّ الشُّعْرَى ﴿٥٠﴾

33. As-tu vu celui qui a apostasié,  
 34. donné un peu et [finalement] cessé [d'ajouter] ?  
 35. Détient-il [la clef] du mystère pour [bien] juger ?  
 36. N'aurait-il pas été avisé du contenu des feuilles de Moïse  
 37. et d'Abraham — qui tint fidèlement [ses engagements] —  
 38. [prescrivant] qu'aucune âme chargée de péchés ne se chargera du faix d'une autre [âme]  
 39. [et enseignant] que rien ne revient à l'homme en dehors [du résultat] de son effort,  
 40. que [le résultat] de son effort sera jugé,  
 41. qu'il sera ensuite généreusement rétribué,  
 42. que vers ton Seigneur sera l'aboutissement [de tout]  
 43. que c'est lui qui fait rire et pleurer,  
 44. que c'est lui qui donne la vie et la mort,  
 45. qu'il crée le couple, mâle et femelle,  
 46. d'une goutte de sperme quand elle est éjaculée,  
 47. qu'à lui incombe l'autre création,  
 48. qu'il enrichit et fait acquérir,  
 49. qu'il est le maître de Sirius,

V. 33 : *A apostasié* : text. : « a tourné le dos ». Nous traduisons ainsi en tenant compte des circonstances de la révélation de ces versets. Un notable de La Mekke, riche et influent, al-Walid b. Mughira, dont il a été déjà question, se convertit à l'Islâm. On ne tarda pas à l'accabler de reproches : « Tu as abandonné la religion de nos ancêtres, faisant d'eux des égarés et prétendant qu'ils sont en enfer ! Tu aurais dû plutôt leur rester fidèle !

– Je redoute, répondit-il, le châtement de Dieu !

– Allons donc, lui dit un idolâtre, donne-moi quelque chose et je me chargerai de tout châtement que tu puisses encourir dans l'au-delà ! » Walid accepta de lui verser une somme d'argent et rompit avec l'Islâm. Mais l'idolâtre, en véritable escroc, ne tarda pas à lui présenter de nouvelles exigences. Finalement, Walid, voulant mettre un terme au chantage, décida de consigner par écrit le marché conclu entre eux. C'est à cette petite comédie que ces versets font allusion (Tab., XXVII, 70).

V. 36 : *Subûf* : les *feuilles* ou les pages. Le terme est d'un emploi fréquent et précis dans le texte coranique : il s'agit des Écritures antérieures au Coran (cf. S. XX, 136), c'est-à-dire le Pentateuque et l'Écriture révélée à Abraham et dont nous n'avons aucune trace écrite (S. XXXVII, 19). Qu'est devenue cette dernière ? On a pensé qu'elle fut diffusée dans l'Inde et qu'elle a été transformée et à peu près vidée de sa substance par le bouddhisme. Cette faible conjecture repose sur le rapprochement entre les termes Abraham et brahman. Pour l'exégèse islamique, le fait que le terme est en rapport avec Moïse et Abraham autorise à penser qu'il s'agit d'une même version, c'est-à-dire que les *Subûf* d'Abraham et de Moïse sont une même Écriture révélée à des époques différentes dont la Thora marque l'identité (cf. S. LXXXVII, 19). On reviendra plus loin sur cette question, S. LXXXVII, 19.

V. 38 : *Du faïx* : des péchés (Tab., XXVII, 74).

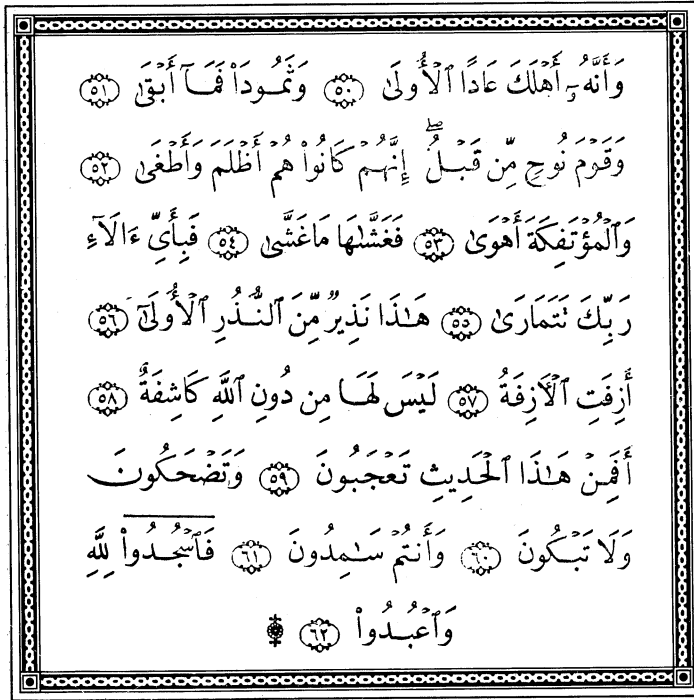
V. 40 : L'Islâm, en rapportant tout à Dieu, n'exclut nullement l'effort personnel. Ce qui compte d'ailleurs, au regard de la théologie musulmane, c'est moins le résultat que l'effort lui-même.

V. 47 : *L'autre création* : La résurrection qui est en elle-même une création en tant que retour de ce qui est mort à la vie.

V. 49 : Héritiers de l'astrolâtrie babylonienne, certains Arabes adoraient Sirius et ce verset leur rappelle que Dieu est le maître de Sirius (Tab., XXVII, 76).

Cette explication un peu simpliste, donnée par l'illustre historien et commentateur, mérite d'être reprise et complétée par quelques notions d'astronomie élémentaire, sinon on ne comprendrait qu'à demi la mention de cette étoile dans le texte coranique. Il s'agit, en effet, d'une étoile singulière, de première grandeur, remarquable par son extraordinaire éclat quoique distante du soleil de huit années-lumière, ce qui signifie que sa lumière est autrement plus intense que la lumière solaire. Elle appartient à la constellation du Grand-Chien. Son diamètre est deux fois plus grand que celui du soleil et sa température deux fois plus forte (11 200°). Elle est classée parmi les étoiles doubles et l'étoile satellite qui gravite autour d'elle en quarante-neuf ans est d'une densité extraordinaire : cinquante-trois mille fois celle de l'eau. D'où un mystère : alors que les métaux connus les plus lourds du système solaire, vont de l'or (densité 19,3) jusqu'à l'osmium (densité 22,48), la densité de cette étoile autorise à penser qu'elle est d'une matière inconnue. D'où cette question : la mention dans le Coran de cette étoile double si singulière n'implique-t-elle pas une allusion à ce mystère parmi d'autres mystères de l'univers ?

## (الجزء السابع والعشرون)



50. qu'il fit périr les premiers 'Adites  
 51. et les Thamûdites jusqu'au dernier  
 52. ainsi que le peuple de Noé antérieurement, qui était encore plus injuste et plus impie,  
 53. [de même qu'il anéantit] la cité renversée  
 54. et l'enveloppa de ce dont il l'enveloppa ?  
 55. Lequel des bienfaits de ton Seigneur mettras-tu en doute ?  
 56. C'est un avertissement [analogue] aux avertissements anciens.  
 57. L'Imminente est imminente.  
 58. Nul en dehors de Dieu ne peut la dévoiler.  
 59. Êtes-vous étonnés de ces paroles ?  
 60. Vous [en] riez et n'[en] pleurez point  
 61. dans votre insouciance ?  
 62. Prosternez-vous donc devant Dieu et adorez !

V. 53 : *La cité renversée* : Sodome (Tab., XXVII, 89).

V. 56 : *C'est un avertissement* (Tab., XXVII, 80, 2<sup>e</sup> interprétation). Autre sens : « voici un avertisseur [Muhammad], de la lignée des anciens avertisseurs ».

V. 57 : L'heure de la résurrection est imminente (Tab., XXVII, 81).



## Sourate LIV

### La lune (Al-qamar)



Trente-septième dans l'ordre chronologique : cinquante-cinq versets d'inspiration mekkoise, sauf les versets 44-46 révélés à Médine.

Titre tiré du premier verset.

La lune est citée vingt-sept fois dans le Coran, associée en général au soleil. Les récents vols vers la lune ont amené le grand public à se demander si les exploits américains dans ce domaine ne mettent pas en difficulté l'enseignement des différentes religions révélées. En ce qui concerne l'Islâm, pour extraordinaire qu'elle soit, l'arrivée de l'homme sur la lune ne pose aucun problème. Il n'est nulle part dit dans la Vulgate de l'Islâm que l'homme n'atteindra pas la lune ou tout autre astre. Les versets essentiels où il est question de la lune et du soleil dans l'univers affirment que :

- a. La lune a été créée, comme tout le système solaire, comme la totalité de l'univers par Dieu (S. XXI, 33).
- b. La lune, le soleil et tous les astres sont soumis à ses lois (S. VII, 54).
- c. La lune et le soleil gravitent suivant des orbites fixées par Dieu, sans qu'il leur soit possible de se rencontrer, leur course se déployant en des sphères particulières. Les phases de la lune consécutives à son mouvement apparent sont conformes aux lois divines (S. XXXVI, 39-40).
- d. La gravitation de la lune, celle du soleil et de tous les astres en un ciel sans piliers visibles sont cycliques et subordonnées à des calculs (*sic*) (S. LV, 5).
- e. La lune et le système solaire ne sont pas éternels. Ils se meuvent jusqu'au terme fixé par Dieu, avant leur inéluctable extinction (S. XIII, 2 ; S. XXXI, 29 ; S. XXXV, 13 ; S. XXXIX, 5, etc.).
- f. Dans ce domaine, comme en bien d'autres, le savoir de l'homme est bien peu de chose à côté de la science absolue et infinie de Dieu (S. XVII, 85).
- g. Le savoir humain est très relatif et tout docteur trop fier de sa science ne doit pas ignorer qu'il y a plus docte que lui (S. XII, 76).
- h. Les hommes ne doivent pas non plus perdre de vue que, quel que soit le degré de leur savoir, leur progrès, leurs richesses et leur force, ils ne sauraient réduire Dieu à l'impuissance, ni sur terre, ni dans le ciel (*sic*) (S. XXIX, 22).
- i. Quoi qu'il en soit, ce que Dieu leur a annoncé ou promis arrivera certainement ; ils ne sauraient ni avancer son échéance, ni la retarder (S. VI, 134).
- j. Aussi bien ne doivent-ils pas oublier que leur vie présente n'est que clinquant, épreuves, jeux, distractions et vaines parures (S. VI, 32 ; S. LVII, 20).
- k. La vie future est meilleure pour celui qui croit en Dieu (S. IV, 77).

Si donc le Coran ne parle pas de voyage de l'homme vers la lune, il ne l'exclut pas non plus et le progrès réalisé dans le domaine de l'astronautique ne saurait mettre en difficulté le texte sacré, ni troubler la conscience des musulmans.

## CANEVAS

Dieu : Ses attributs ; Ses bienfaits ; Sa rigueur : 16, 18, 21, 39, 42, 55.

La création : 49.

Les signes de Dieu : 1-2.

L'homme : incorrigible, tous ses actes sont enregistrés : 53.

Génération anéantie pour leur aveuglement et leur impiété : peuple de Noé : 9-15 ; 'Ad : 18-20 ; Thamûd : 23-31 ; le peuple de Loth : 33-34, 36-38 ; Pharaon et les siens : 41-42.

Le Coran : Dieu en a rendu la compréhension facile pour ceux qui réfléchissent : 17, 22, 32, 40.

Muhammad : doit se désintéresser des mécréants endurcis : 6.

Autres prophètes : Noé : 9-10 ; Loth : 33-37.

Les croyants : hôtes du paradis : 54.

Les idolâtres : les avertissements et les signes de Dieu les laissent dans leur aberration et leur folie ; exhortation à l'adresse des Mekkois : 2-5, 43, 47-52.

L'Heure : 1, 46.

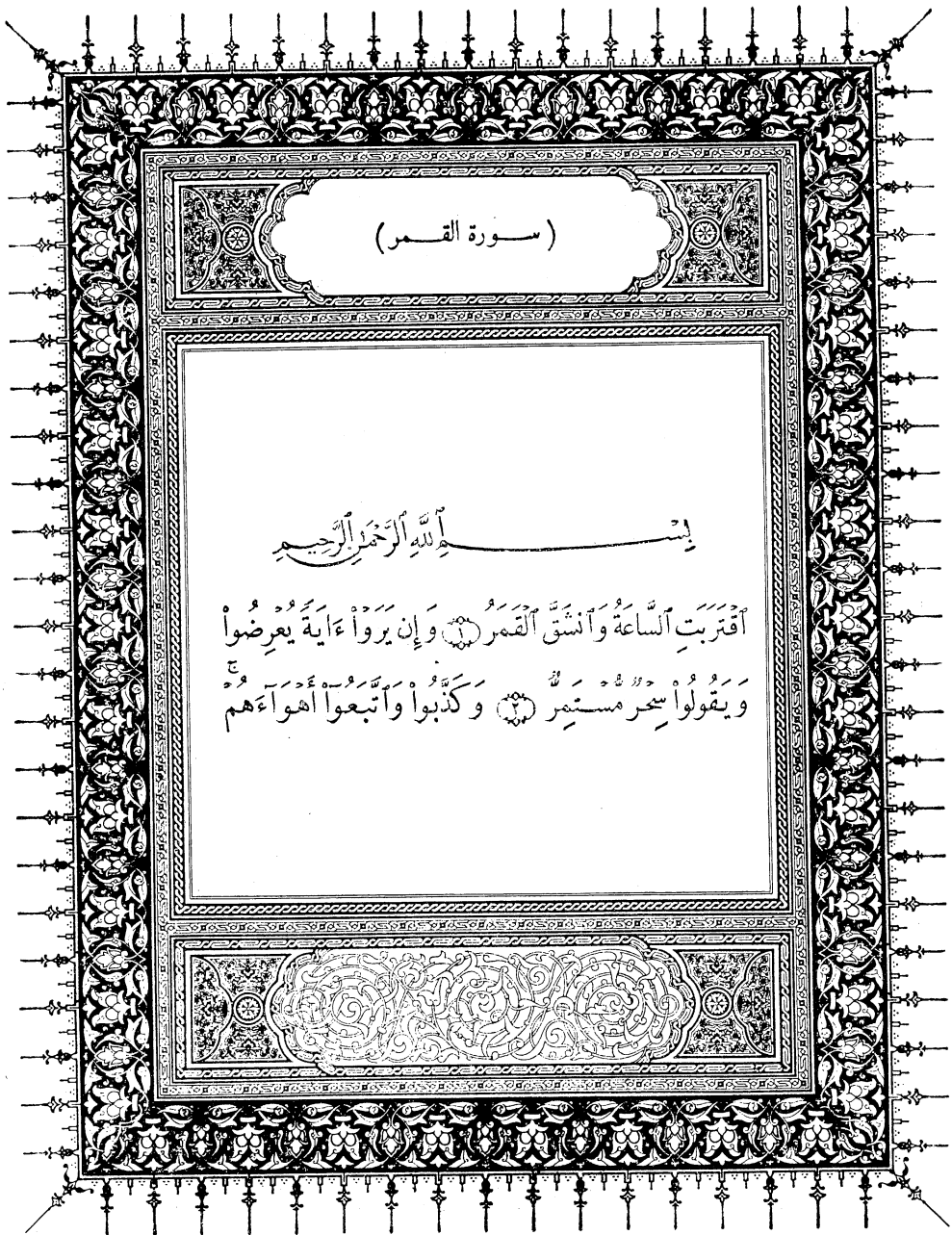
La résurrection : 1, 7, 8.

Le Jugement dernier : 48.

Le paradis : 54-55.

L'enfer : 48.





*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. *L'Heure approche et la lune se fend.*
2. *Si les impies voient un signe, ils s'en détournent en disant : « C'est une magie passagère. »*
3. *Ils crient au mensonge et suivent leurs impulsions. Or, chaque chose arrivera à son terme.*

V. 1 : C'est un des signes précédant la fin du monde.

V. 2 : *Passagère* (Tab., XXVII, 88), autre sens : « continue ».

V. 3 : *Arrivera à son terme* (Waj. 705), autre sens : « parviendra à ceux à qui elle est destinée » (Tab., XXVII, 88 ; Jalâl, p. 701). Zam. (IV, 44) hésite entre « but (*ghaya*), fixation, repos, stabilité » (*istigrâr*) dans l'espace (*makân*) ou le temps (*zamân*).

## (سورة القمر)

وَكُلُّ أَمْرٍ مُّسْتَقَرٌّ ۝ وَلَقَدْ جَاءَهُمْ مِنَ الْأَنْبَاءِ  
 مَا فِيهِ مُزْدَجَرٌ ۝ حِكْمَةٌ بَلِغَةٌ فَمَا تُغْنِ النُّذُرُ ۝  
 فَتَوَلَّوْهُمْ يَوْمَ يُدْعُ الدَّاعِ إِلَىٰ شَيْءٍ نُّكْرٍ ۝ خُشَعًا  
 أَبْصَارُهُمْ يَخْرُجُونَ مِنَ الْأَجْدَاثِ كَأَنَّهُمْ جَرَادٌ مُّنتَشِرٌ ۝  
 مُّهْطِعِينَ إِلَى الدَّاعِ يَقُولُ الْكٰفِرُونَ هٰذَا يَوْمٌ عَسِرٌ ۝  
 \* كَذَّبَتْ قَبْلَهُمْ قَوْمُ نُوحٍ فَكَذَّبُوا عَبْدَنَا وَقَالُوا مَجْنُونٌ  
 وَازْدَجَرُوا ۝ فَدَعَا رَبُّهُ آتِي مَغْلُوبٌ فَانْتَصَرَ ۝ فَفَتَحْنَا  
 أَبْوَابَ السَّمَاءِ بِمَاءٍ مُّنَمَّرٍ ۝ وَجَرَرْنَا الْأَرْضَ  
 عَيْنُونَا فَالتَقَى الْمَاءُ عَلَىٰ أَمْرٍ قَدْ قُدِرَ ۝ وَحَمَلْنَاهُ عَلَىٰ  
 ذَاتِ الْأَلْوَجِ وُدُسِرٍ ۝ تَجْرِي بِأَعْيُنِنَا جَزَاءٌ لِّمَن كَانَ  
 كُفِرَ ۝ وَلَقَدْ تَرَكْنَاهَا آيَةً فَهَلْ مِنْ مُّدَكِّرٍ ۝  
 فَكَيْفَ كَانَ عَذَابِي وَنُذُرِ ۝ وَلَقَدْ يَسَّرْنَا الْقُرْآنَ



4. Il y a dans quelques-unes des nouvelles qui leur sont parvenues des mises en garde et une haute sagesse ; mais les avertissements sont sans effet [sur eux].
5. Détourne-toi d'eux le jour où l'appelant les appellera vers une chose horripante.
6. Ils sortiront des tombeaux, les yeux altérés, comme des sauterelles éparpillées.
7. Ils courent, le cou tendu vers l'appelant en disant : « Voilà un jour difficile ! »
8. Avant eux le peuple de Noé avait crié au mensonge, accusant notre serviteur d'imposteur et de fou. Il fut mis en garde [par eux, de prêcher].
9. Noé invoqua son Seigneur [disant] : « Je suis vaincu ! Fais triompher [ta cause] toi-même. »
10. Nous ouvrimes les portes du ciel à une eau torrentielle
11. et de la terre nous fîmes jaillir des sources. L'eau [du ciel] rencontra [l'eau de la terre] suivant un ordre décrété.
12. Nous portâmes [Noé] sur [un assemblage] de poutres et de chevilles
13. qui vogua sous notre garde, à titre de récompense pour celui qui avait été renié [par son peuple].
14. Nous laissâmes [cette arche] comme signe. Est-il quelqu'un qui réfléchisse ?
15. Tels furent [de ma part] le châtement et les avertissements.
16. Certes, nous avons facilité le Coran pour la réflexion. Est-il quelqu'un qui réfléchisse ?

V. 4 : *Nouvelles*. Blachère et Mlle Masson sont les seuls parmi les traducteurs français à confondre 'anbâ, plur. de naba' (nouvelle, annonce, information), avec anbîyâ, plur. de nabi'un (prophète, apôtre). Par « nouvelles » il faut entendre ici les récits sur les générations anéanties (Tab., XXVII, 89).

V. 6 : *L'appelant* : l'ange chargé, après la résurrection, d'appeler les hommes pour être jugés.

V. 8 : *Ils* : les Mekkois.

V. 9 : [*Par eux, de prêcher*], Jalâl, p. 722 ; Tab., XXVII, 92.

V. 10 : *Fais triompher*. C'est un verbe à la 8<sup>e</sup> forme. On ne peut le traduire par « secours-moi ! » comme l'a rendu littéralement Hamidullah (HAMC, p. 518). Tab. (XXVIII, 96) l'interprète ainsi : « Triomphe d'eux par un châtiment venant de toi. »

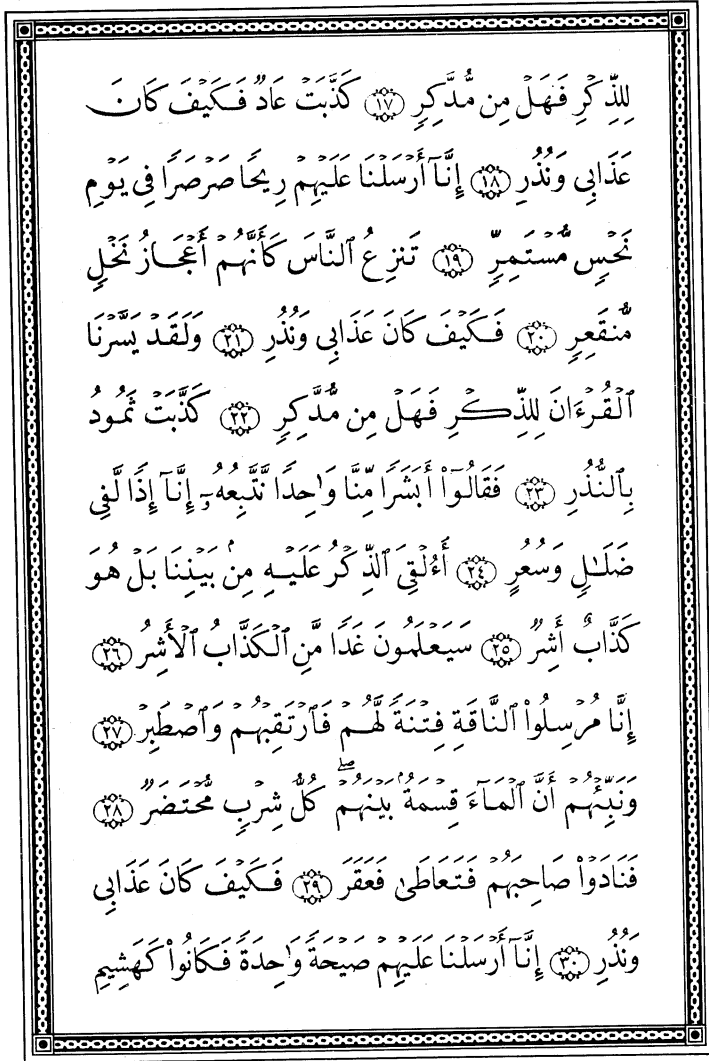
V. 14 : *Sous notre garde*, text. : « sous nos yeux » (Jalâl, p. 702).

[*Par son peuple*], Tab., XXVII, 95.

V. 16 : Nous traduisons ainsi pour éviter toute équivoque. Text. : « Comment furent mon châtiment et mes avertissements ? »

V. 17 : *La réflexion*, autre sens admis : « la mémoration ».

## (الجزء السابع والعشرون)



18. Les 'Adites crièrent au mensonge. Quels furent [de ma part] le châtimeur et les avertissements ?
19. Nous débainâmes contre eux, en un jour néfaste, paraissant interminable, un ouragan mugissant [qui] arracha les gens comme des souches de palmiers-dattiers déracinés.
20. Quels furent [de ma part] le châtimeur et les avertissements ?
21. Certes, nous avons facilité le Coran pour la réflexion. Est-il quelqu'un qui réfléchisse ?
22. Les Thamûdites tinrent [mes] avertissements pour des mensonges.
23. « Allons-nous suivre, dirent-ils, un seul homme d'entre nous ? Nous serions alors dans l'aberration et la folie !
24. « Quoi ! à lui [seul] parmi nous la révélation aurait été transmise ? C'est un menteur fieffé et insolent ! »
25. Ils sauront demain, qui est un menteur fieffé et insolent.
26. [Nous dîmes à Sâlih] : « Nous allons envoyer la chamelle comme tentation pour eux. Observe-les et sois patient !
27. « Apprends-leur que l'eau sera en partage entre eux [et la chamelle]. Chacun boira à son tour. »
28. Ils appelèrent leur contribule. Il s'offrit [pour la besogne] et coupa les jarrets [de la chamelle sacrée].
29. Quels furent [de ma part] le châtimeur et les avertissements ?
30. Nous fîmes lancer contre eux un terrible cri, un seul, et ils furent pareils aux [ramilles] desséchées d'un enclos.
- 31.

V. 24 : *Un seul homme* : le prophète Šalih.

*Folie* (Jalâl, p. 703 ; Waj., p. 706), autre sens : « fatigue, tourment, difficulté » (Tab., XXVII).

V. 25 : Text. : « le rappel sur lui d'entre nous ? » Par « rappel » il faut entendre révélation (Jalâl, p. 703 ; Tab., XXVII, p. 100).

V. 26 : L'exégèse interprète ce verset comme une proposition incidente. Dieu dit : « Demain [dans la vie future] ils sauront... » (Jalâl, *ibid.* ; Tab., XXVII, p. 101).

V. 28 : *L'eau* d'un puits : un jour l'eau était pour eux et un autre jour pour la chamelle.

V. 29 : *Leur contribule* : leur sacrificateur. L'exégèse donne son nom : Qudâr b. Šalif.

## (سورة القمر)

الْمُحْتَظِرِ ﴿٣١﴾ وَلَقَدْ يَسَّرْنَا الْقُرْآنَ لِلذِّكْرِ فَهَلْ مِنْ  
 مُدَكِّرٍ ﴿٣٢﴾ كَذَّبَتْ قَوْمُ لُوطٍ بِالنُّذُرِ ﴿٣٣﴾ إِنَّا أَرْسَلْنَا  
 عَلَيْهِمْ حَاصِبًا إِلَّا آلَ لُوطٍ نَجَّيْنَاهُمْ بِسِحْرِ ﴿٣٤﴾ نِعْمَةً  
 مِنْ عِنْدِنَا كَذَلِكَ نَجْزِي مَنْ شَكَرَ ﴿٣٥﴾ وَلَقَدْ أَنْذَرَهُمْ  
 بَطْشَتَنَا فَتَمَارَوْا بِالنُّذُرِ ﴿٣٦﴾ وَلَقَدْ رَاوَدُوهُ عَنْ ضَيْفِهِ  
 فَطَمَسْنَا أَعْيُنَهُمْ فَذُوقُوا عَذَابِي وَنُذِرِ ﴿٣٧﴾ وَلَقَدْ صَبَّحَهُمْ  
 بُكْرَةً عَذَابٌ مُسْتَقِرٌّ ﴿٣٨﴾ فَذُوقُوا عَذَابِي وَنُذِرِ ﴿٣٩﴾ وَلَقَدْ  
 يَسَّرْنَا الْقُرْآنَ لِلذِّكْرِ فَهَلْ مِنْ مُدَكِّرٍ ﴿٤٠﴾ وَلَقَدْ جَاءَ آلَ  
 فِرْعَوْنَ النُّذُرُ ﴿٤١﴾ كَذَّبُوا بِآيَاتِنَا كُلِّهَا فَأَخَذْنَاهُمْ أَخْذَ  
 عَزِيزٍ مُقْتَدِرٍ ﴿٤٢﴾ أَكْفَارُكُمْ خَيْرٌ مِنْ أَوْلِيائِكُمْ أَمْ لَكُمْ  
 بَرَاءَةٌ فِي الزُّبُرِ ﴿٤٣﴾ أَمْ يَقُولُونَ نَحْنُ جَمِيعٌ مُنْتَصِرٌ ﴿٤٤﴾  
 سَيَهْمُ الْجَمْعُ وَيُولُونَ الدُّبُرَ ﴿٤٥﴾ بَلِ السَّاعَةُ مَوْعِدُهُمْ

32. Nous avons facilité le Coran pour la réflexion. Est-il quelqu'un qui réfléchisse ?
33. Le peuple de Loth tint nos avertissements pour des mensonges.
34. Nous avons débainé contre lui une tempête de pierres. Seule la famille de Loth fut épargnée par nous, à la fin de la nuit,
35. par bienveillance de notre part. C'est ainsi que nous récompensons quiconque se montre reconnaissant.
36. [Loth] avait mis son peuple en garde contre nos repréailles ; mais ils mirent les avertissements en doute.
37. Ils essayèrent de le fléchir au sujet de ses hôtes. Nous frappâmes leurs yeux de cécité. Goûtez mon châtiment et [la suite de] mes avertissements.
38. Et certes, un matin, un châtiment définitif s'abattit à l'improviste sur eux.
39. Goûtez donc [de ma part] le châtiment et [la suite] des avertissements !
40. Nous avons facilité le Coran pour la réflexion. Est-il quelqu'un qui réfléchisse ?
41. La famille de Pharaon reçut aussi des avertissements.
42. Or [Pharaon et les siens] les tinrent tous pour des mensonges. Nous les saisîmes en Dieu fort et, en lui-même, tout-puissant.
43. Vos mécréants, [ô habitants de La Mekke], valent-ils mieux que ces gens-là ? Auriez-vous [a priori été déclarés] innocents dans les Écritures [révélées] ?
44. Diraient-ils qu'ils sont tous solidaires pour avoir raison [de tout agresseur] ?
45. Ils seront mis en déroute dans leur totalité et ils fuiront.
46. Mais l'Heure [est fixée] pour leur rendez-vous et l'Heure sera plus cruelle et plus amère [que la défaite].

V. 34 : *A la fin de la nuit, ṣabbaha*, « rendre visite à quelqu'un ou le « saluer de bon matin ». Il semble néanmoins que le sens de ce verbe soit ici métaphorique et lié à la vieille expression arabe *yawmu-s-ṣabāh*, « le jour du matin », c'est-à-dire le jour du [raid] matinal. Les anciens Arabes avaient pour habitude d'effectuer leurs incursions en territoire ennemi le matin, autant par superstition que pour profiter de l'effet de surprise.

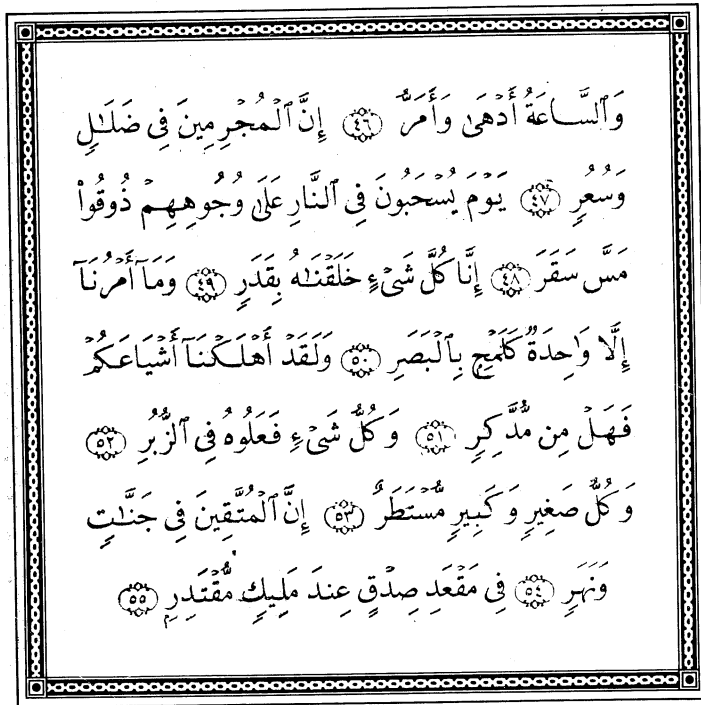
V. 44 : (Tab., XXVII, 108). L'expression *jam<sup>x</sup>* (variante *jam<sup>c</sup>*) *muntaṣir* fut employée par 'Abû Jahl lors de la bataille de Badr : « Nous sommes unis et vaincrons » (Jalâl, p. 704).

V. 45 : Text. : « Leur totalité sera défaite et ils tourneront le dos. »

V. 46 : [*Que la défaite*], Tab., XXVII, 109.



(الجزء السابع والعشرون)



47. Les criminels sont dans l'aberration et la folie.  
 48. [Il leur sera dit] le jour où ils seront traînés sur la face vers le feu : « Éprouvez le contact de l'enfer ! »  
 49. Nous avons créé toute chose [en lui assignant] son destin.  
 50. Notre ordre, en vérité, [pour créer tient en] un mot aussi instantané qu'un clin d'œil.  
 51. Nous avons, en vérité, fait périr des hérétiques de votre acabit. Est-il quelqu'un qui s'en souviennne ?  
 52. Tout ce qu'ils ont fait est dans les Écritures [révélées].  
 53. Tout fait, qu'il soit petit ou grand, est inscrit.  
 54. Certes, ceux qui craignent Dieu seront dans des jardins, [au bord] des ruisseaux,  
 55. sur un siège de sincérité, auprès d'un roi en lui-même tout-puissant.

V. 48 : Éprouvez le contact de l'enfer, *saqar* : nom d'une porte de l'enfer employé avec le sens de chaleur infernale (Tab., XXVII, 110).

V. 49 : [En lui assignant]. Autres interprétations possibles : avec mesure par décret, dans une certaine proportion, pour un terme.

V. 50 : C'est-à-dire : « Sois ! » et la chose est (Tab., XXVII, 111). Et c'est cet impératif qui est précisément le fameux « Verbe de Dieu ».

V. 51 : *Qui s'en souviennne*. Nous traduisons suivant le contexte. Nous avons rendu, ci-dessus, ce verbe par « réfléchisse ».

V. 53 : Dans le grand registre où sont portés les actes de chacun.

V. 54 : *Ruisseaux*, *'anhâr*, plur. de *nabr* (ruisseau, fleuve). Ce mot est également un doublet de *nahâr* (jour). Aussi certains commentateurs à tendances mystiques ont-ils interprété ainsi ce passage : « seront dans les jardins et la lumière » (Tab., XXVII, 113 ; Râz., XXIX, 89).



## Sourate LV

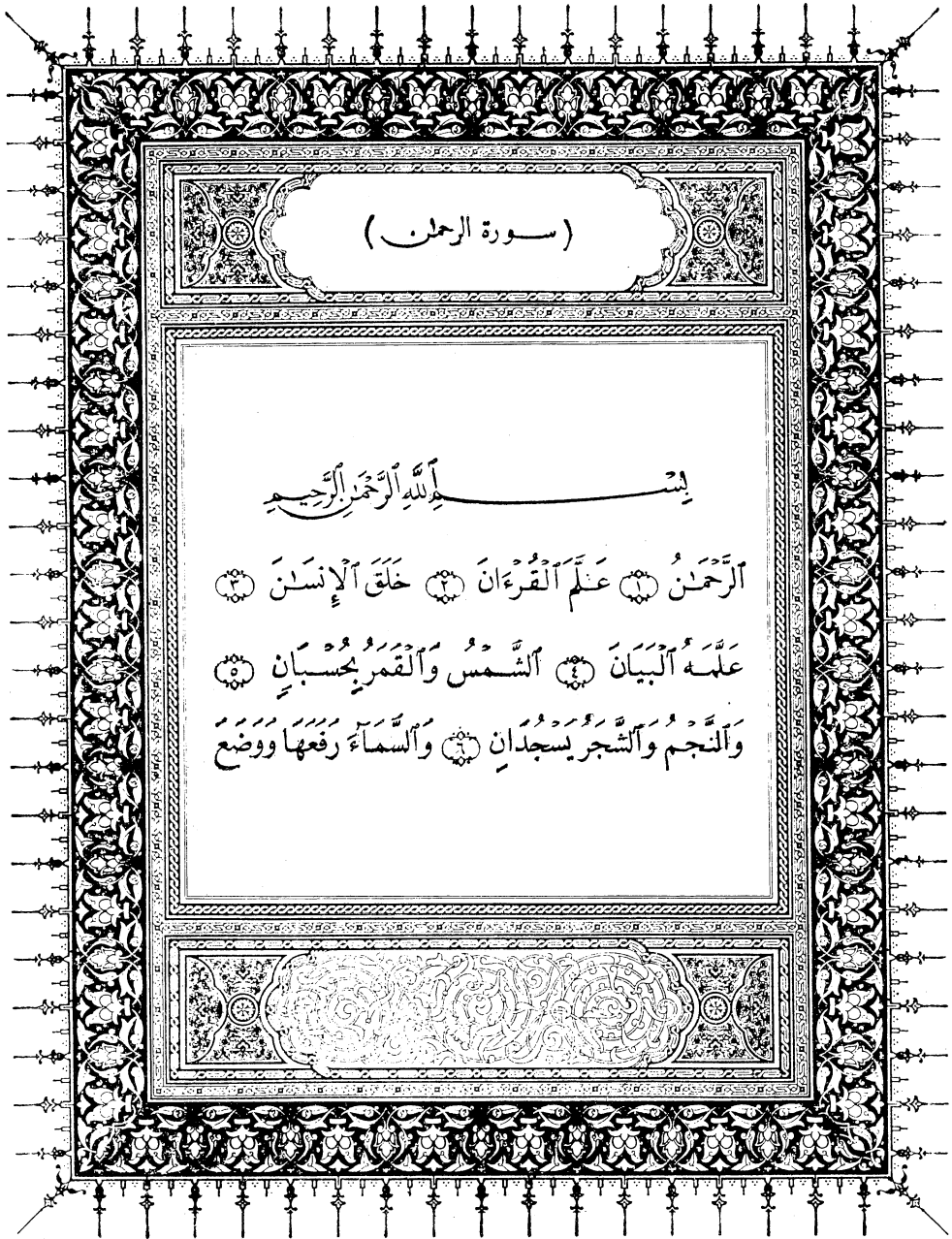
### *Le Tout-Miséricordieux (Ar-Rahmân)*



Quatre-vingt-dix-septième dans l'ordre chronologique ; soixante-dix-huit versets d'inspiration mekkoise. Râz. (XXIX, 82) hésite sur le nombre des versets de cette sourate : soixante-seize, soixante-dix-sept ou soixante-dix-huit. Selon Jalâl (p. 705) le verset 29 est peut-être d'inspiration médinoise.  
Titre tiré du verset I.

### CANEVAS

- Dieu : Ses attributs ; Ses bienfaits ; Son action et Son œuvre sont en perpétuel renouvellement : 1-31.  
 La création : vouée à l'anéantissement : 3-8, 10-32.  
 Les démons : sont avec les hommes deux lourdes charges pour la terre : 33, 39, 56.  
 L'homme créé d'argile par Dieu qui lui a enseigné par le calame ce qu'il ne savait pas et lui a appris le langage ; il l'a établi sur la terre : 3-4, 33, 39.  
 Le Coran : Dieu l'a enseigné à l'homme : 2.  
 Les croyants qui redoutent de se présenter devant Dieu : 46.  
 Les impies : leur destin : 35, 40-44.  
 L'Heure : 37.  
 La résurrection : 39.  
 Le jugement : le bien ne peut avoir que le bien pour récompense et le mal ne peut être rétribué que par le mal : 60.  
 Le paradis : deux descriptions successives : 46-61, 62-78.  
 L'enfer : 43-44.



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compassant.*

1. Le Tout-Miséricordieux.
2. a enseigné le Coran,
3. créé l'homme,
4. lui a appris à s'exprimer clairement.
5. Le soleil et la lune [gravitent] d'après un calcul.
6. Les herbes et les arbres se prosternent.
7. Le ciel, il l'a élevé et il a institué l'équité

V. 5 : Suivant un calcul et pour un temps (Tab., XXVII, 115-116). On retiendra la troublante idée exprimée par ce verset, en songeant aux connaissances acquises, depuis, au sujet du mouvement de l'univers solaire et ses galaxies.

V. 6 : *Les herbes et les arbres*. Beaucoup de traducteurs ont rendu le mot *najm* par « étoile », alors qu'il n'en est rien. Tous les commentateurs rejettent ce sens après examen. Ce mot, en fait, doit être considéré non comme un collectif (les étoiles) mais comme un *masdar* (nom d'action) du verbe à sens complexe *najama* (apparaître, pousser, surgir, sourdre, etc.). Les commentateurs n'admettant pas l'association inhabituelle de l'étoile à la plante, interprètent ainsi ce passage : « Ce qui pousse et les arbres », c'est-à-dire les plantes dépourvues de tige (*sâq*) et celles qui en ont (Tab., XXVII, 116-117 ; Jalâl, p. 705 ; Râz., XXIX, 89 ; Zam., IV, 50 ; Waj., 709, etc.).

*Se prosterner*, devant Dieu : ou encore « font de l'ombre », « leur ombre est leur prosternation » (Tab., XXVII, 117).

## (سورة الرحمن)

الْمِيزَانَ ﴿٧﴾ أَلَّا تَطْغَوْا فِي الْمِيزَانِ ﴿٨﴾ وَأَقِيمُوا الْوَزْنَ  
 بِالْقِسْطِ وَلَا تُخْسِرُوا الْمِيزَانَ ﴿٩﴾ وَالْأَرْضَ وَضَعَهَا  
 لِلْأَنَامِ ﴿١٠﴾ فِيهَا فَاكِهَةٌ وَالنَّخْلُ ذَاتُ الْأَكْمَامِ ﴿١١﴾  
 وَالْحَبُّ ذُو الْعَصْفِ وَالرَّيْحَانُ ﴿١٢﴾ فَبِأَيِّ آيَاتِ رَبِّكُمَا  
 تُكذِّبَانِ ﴿١٣﴾ خَلَقَ الْإِنْسَانَ مِنْ صَلْصَلٍ كَالْفَخَّارِ ﴿١٤﴾  
 وَخَلَقَ الْجَانَّ مِنْ مَّارِجٍ مِنْ نَارٍ ﴿١٥﴾ فَبِأَيِّ آيَاتِ رَبِّكُمَا  
 تُكذِّبَانِ ﴿١٦﴾ رَبُّ الْمَشْرِقَيْنِ وَرَبُّ الْمَغْرِبَيْنِ ﴿١٧﴾  
 فَبِأَيِّ آيَاتِ رَبِّكُمَا تُكذِّبَانِ ﴿١٨﴾ مَرَجَ الْبَحْرَيْنِ  
 يَلْتَقِيَانِ ﴿١٩﴾ بَيْنَهُمَا بَرْزَخٌ لَا يَبْغِيَانِ ﴿٢٠﴾ فَبِأَيِّ آيَاتِ  
 رَبِّكُمَا تُكذِّبَانِ ﴿٢١﴾ يُخْرِجُ مِنْهُمَا اللُّؤْلُؤَ وَالْمَرْجَانَ ﴿٢٢﴾

8. [en vous prescrivant] de ne point fausser la balance,
9. de peser strictement et de ne point [faire] perdre à la pesée.
10. La terre, il l'a placée pour les créatures.
11. Il y a des fruits, des palmiers chargés de planicules,
12. des grains dans leurs balles et des plantes aromatiques.
13. Lequel des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous ?
14. Il a créé l'homme d'une argile analogue à [celle qui sert en] poterie
15. et il a créé les démons d'un feu sans fumée.
16. Lequel des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous,
17. Le Seigneur des deux orientes et des deux occidents ?
18. Lequel des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous ?
19. Il a donné libre cours aux deux mers [pour] se rencontrer.
20. Entre elles est un isthme, en sorte qu'elles ne se mélangent pas.
21. Lequel des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous ?
22. De ces deux [mers] proviennent des perles et le corail.

V. 12 : *Des plantes aromatiques*, lecture de Médine, La Mekke et Bašra. Lecture de Kûfa : *rayhân*, terme qui désigne toute plante odorante et en particulier le basilic et le myrte.

V. 13 : *Vous*. Ce pronom sujet est au duel. Il remplace, selon l'exégèse, le monde des hommes et celui des démons (Ṭab., XXVII, 123). Peut-être par *vous* au duel, faut-il entendre tout simplement l'homme et la femme.

On a remarqué, dans la précédente sourate, la répétition de deux versets qui reviennent l'un et l'autre après un développement de longueur variable. Ce verset de forme interrogative sert de refrain plus bref et plus fréquent dans cette sourate.

V. 14 : [*Celle qui sert en*] *poterie*, text. : « d'une argile comme la poterie ».

V. 17 : Nous avons vu cette expression à la S. XLIII, 38. Il convient d'en dégager la signification à la lumière des données astronomiques connues.

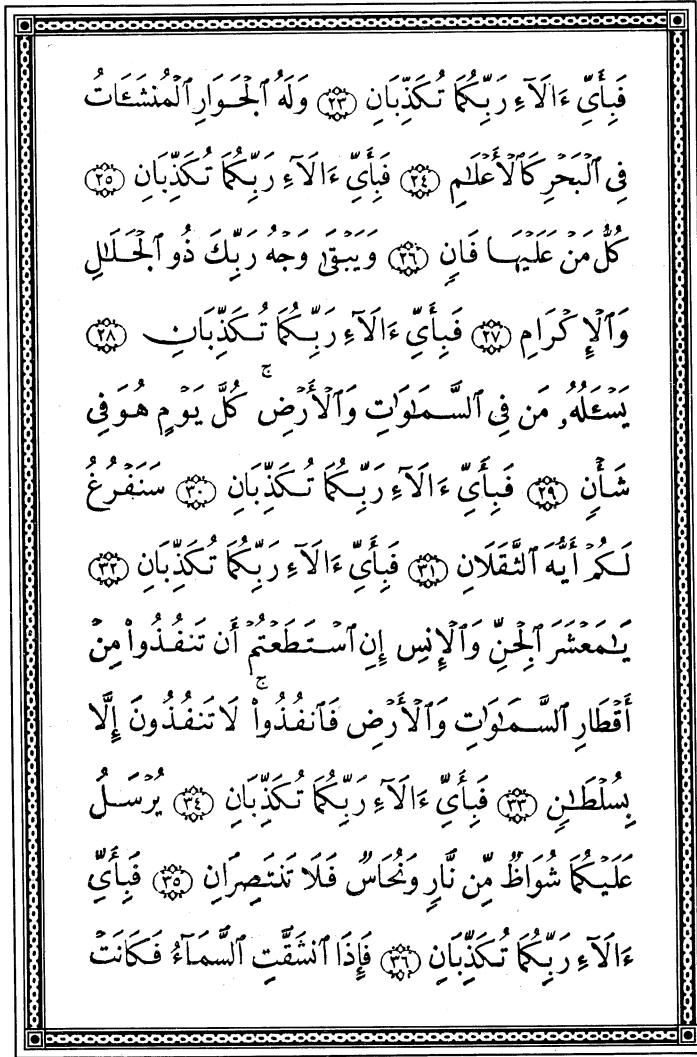
Dans son mouvement autour du soleil, le long de l'écliptique, la terre décrit une orbite dont l'inclinaison par rapport à l'équateur (23°5') explique les variations du lever et du coucher apparents du soleil, à l'inverse des autres étoiles. Grosso modo, le soleil se lève en automne et en hiver au sud-est et se couche au sud-ouest, créant ainsi un orient et un occident ; au printemps et en été il se lève au nord-est et se couche au nord-ouest, créant un nouvel orient et un nouvel occident. D'où l'expression coranique « Maître des deux occidents et des deux orientes ». C'est ce que l'exégèse classique a retenu comme interprétation de ce passage (cf. Ṭab., XXVII, 127). Il se peut aussi qu'en dehors de la variation du mouvement apparent du soleil ou mouvement réel de la terre, l'expression « Maître des deux orientes et des deux occidents » trouve son explication dans un autre phénomène céleste déjà observé et étudié par Képler, largement tributaire des astronomes musulmans comme 'Abû-l-Wafâ, Olug Beg, Baṭṭani, Farghani, az-Zarqal, etc. Il s'agit du déplacement de l'axe des poles terrestres par rapport à la polaire (étoile-repère) déplacement en liaison étroite avec la précession des équinoxes et que l'astronomie moderne a pu confirmer. Le pôle Nord par exemple s'éloigne régulièrement de l'étoile polaire dans la direction de la constellation de Céphée, décrivant une sorte de cône renversé dont il est le sommet, pour reprendre sa position par rapport à la polaire en 25 000 ans.

V. 19 : L'exégèse propose : une mer céleste et une mer terrestre ; l'eau de mer et l'eau des fleuves ; la Méditerranée et la mer Rouge (Ṭab., XXVII, 128). Les modernistes pourraient voir dans ce passage la prédiction du percement du canal de Suez (1869). Sur cette expression, cf. S. XXV, 53.

V. 20 : *Isthme barzakh* (mot persan), synonyme *hâjz*, « barrière étroite ». S'agissant de deux mers, une telle barrière ne peut être qu'un isthme.

*En sorte qu'elles ne se mêlangent pas*. Passage peu clair. L'exégèse propose plusieurs interprétations : en sorte qu'elles ne désirent pas se rencontrer ; que l'une n'empiète pas sur l'autre (Ṭab., XXVII, 130) ou ne la dépasse pas.

## (الجزء السابع والعشرون)



23. Lequel des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous ?
24. A lui appartiennent les [vaisseaux rapides] qui voguent sur la mer, comparables à des montagnes.
25. Lequel des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous ?
26. Tout ce qui est sur terre est voué au néant.
27. [Seul] subsistera le visage de ton Seigneur plein de majesté et de noblesse.
28. Lequel des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous ?
29. Quiconque est dans les cieux et sur la terre lui adresse des demandes. Chaque jour il est dans une [nouvelle] situation.
30. Lequel des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous ?
31. Nous aurons à nous consacrer à vous, ô vous [qui êtes sur terre] deux charges !
32. Lequel des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous ?
33. O peuple des démons et des hommes ! traversez si vous pouvez les espaces célestes et terrestres ! [Mais] vous ne [les] traverseriez qu'avec un pouvoir [émanant de Dieu].
34. Lequel des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous ?
35. Il sera lancé contre vous un jet de feu et de fumée, et vous ne saurez vous secourir.
36. Lequel des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous ?
37. Lorsque le ciel devenu comme un cuir écarlate se fendra,

V. 27 : *Zû* (nominatif) se rapporte à visage. Selon la version d'Ibn Mas'ûd, on doit lire *zî*, lequel vocable se rapporterait à Dieu. R. Blachère a traduit, d'après la version rejetée (l'imâm Malik considère la prière selon la lecture d'Ibn Mas'ûd comme non valable) : « de ton Seigneur détenteur de la Majesté... ! » (BLAC, p. 568).

V. 29 : *Chaque jour...* Cette conception de Dieu est particulière à l'Islâm. Dieu n'est ni indifférent à sa création, ni spectateur satisfait de son œuvre, qui se repose et la contemple après l'avoir accomplie. « Tout est devenir » et Dieu lui-même est chaque jour « dans une situation nouvelle » par suite de son intervention de tout instant dans la création qui a tant besoin de lui (Jalâl, p. 706).

V. 31 : *Nous aurons à nous consacrer...* : le jour du Jugement dernier, à nous occuper de vous.

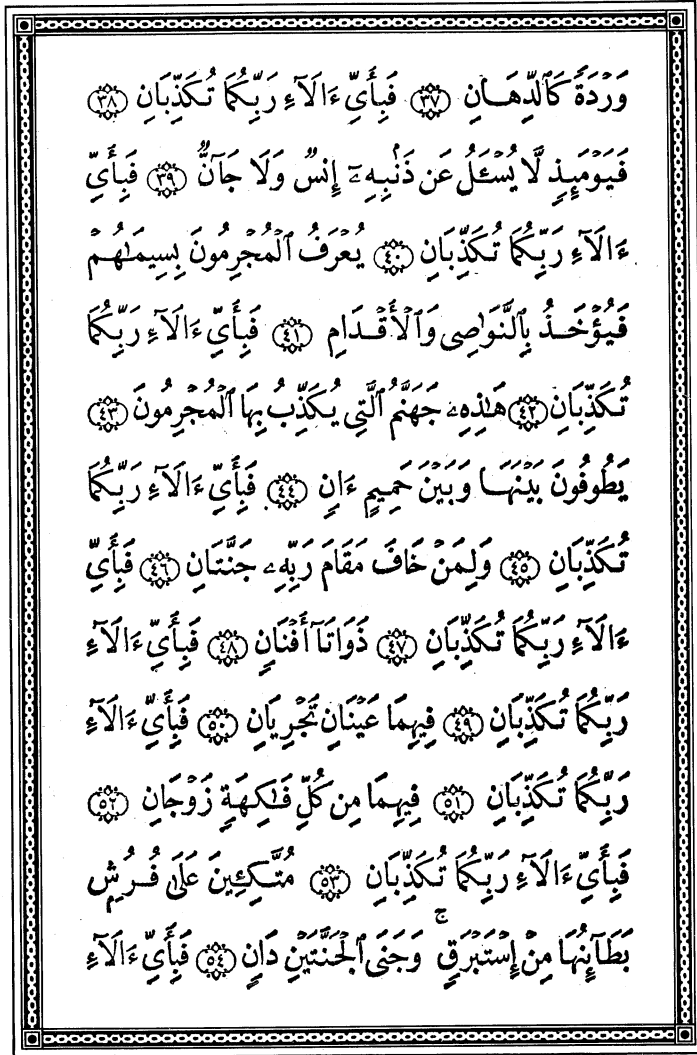
V. 33 : (Tab., XXVII, 136). Dieu cerne dans l'espace ses créatures. Elles sont incapables – sauf avec la volonté de Dieu – de sortir de l'espace. D'où ce verset qui est un défi. *Aqtâr* : « contrées » et aussi « côtés extrêmes, espaces ».

V. 35 : *Un jet de feu et de fumée, shuwâdh*, « flamme, fumée, ardeur du feu ou du soleil ». Fumée, cuivre. Ces deux termes sont diversement interprétés par l'exégèse (Tab., XXVII, 139-140). Nous avons retenu les acceptions adoptées par la majorité des commentateurs.

V. 37 : *Un cuir écarlate dibân*, « cuir rouge » ; le sens « huile », « pommade » et « matière grasse » ne peut être retenu.



## (سورة الرحمن)



38. — lequel des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous ? —
39. ce jour-là, ni hommes ni démons ne seront interrogés sur leurs péchés.
40. Lequel des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous ?
41. Les criminels seront reconnus à leurs traits distinctifs. Ils seront saisis par les toupets et les pieds.
42. Lequel des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous ?
43. [Il leur sera dit] : « Voici la géhenne que les criminels niaient ! »
44. Ils circuleront entre elle et une eau chaude parvenue, alors, à la limite de son ébullition.
45. Lequel des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous ?
46. Deux jardins seront [la récompense] de celui qui aura craint [de se trouver, chargé de péchés], debout [devant] son Seigneur.
47. Lequel des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous ?
48. [Deux jardins] aux multiples ramures.
49. Lequel des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous ?
50. Deux sources y couleront.
51. Lequel des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous ?
52. De tous les fruits il y aura deux espèces.
53. Lequel des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous ?
54. [Les bienheureux] y reposeront sur des tapis doublés de brocart et les fruits [des deux jardins] seront, pour être cueillis, à leur portée.
55. Lequel des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous ?

V. 39 : Ce verset n'implique nullement que « la notion de jugement dernier n'apparaîtra que plus tard », comme le suggère R. Blachère (BLAC, p. 569, notes 39-41) ; il affirme seulement que les péchés seront évidents, en raison de l'omniscience divine et en raison de leur enregistrement antérieur par les anges affectés à cet effet. Au surplus ils ne seront pas interrogés dès leur résurrection, mais seulement lors du Jugement dernier.

V. 46 : Le verset est ambigu et a été mal interprété par les traducteurs : « Il ne se préoccupe des péchés et se remémore sa station debout devant Dieu » (Tab., XXVII, 145). Autre sens : « aura craint le rang de son Seigneur ».

V. 48 : *Ramures*, 'afnân (plur. de *fanan*), « branches ».

## ( الجزء السابع والعشرون )

رَبِّكَ تُكْذِبَانِ ﴿٥٦﴾ فِيهِنَّ قَلْصِرَاتُ الطَّرْفِ لَمْ يَطْمِثْنِ  
 إِنْسٌ قَبْلَهُمْ وَلَا جَانٌّ ﴿٥٧﴾ فَبِأَيِّ آلاءِ رَبِّكَ تُكْذِبَانِ ﴿٥٨﴾  
 كَانَهُنَّ الْيَاقُوتُ وَالْمَرْجَانُ ﴿٥٩﴾ فَبِأَيِّ آلاءِ رَبِّكَ  
 تُكْذِبَانِ ﴿٦٠﴾ هَلْ جَزَاءُ الْإِحْسَنِ إِلَّا الْإِحْسَنُ ﴿٦١﴾  
 فَبِأَيِّ آلاءِ رَبِّكَ تُكْذِبَانِ ﴿٦٢﴾ وَمِنْ دُونِهِمَا جَنَّاتَانِ ﴿٦٣﴾  
 فَبِأَيِّ آلاءِ رَبِّكَ تُكْذِبَانِ ﴿٦٤﴾ مُدَاهِمَاتَانِ ﴿٦٥﴾ فَبِأَيِّ  
 آلاءِ رَبِّكَ تُكْذِبَانِ ﴿٦٦﴾ فِيهِمَا عَيْنَانِ نَضَّخَتَانِ ﴿٦٧﴾  
 فَبِأَيِّ آلاءِ رَبِّكَ تُكْذِبَانِ ﴿٦٨﴾ فِيهِمَا فَلَكَهَةٌ وَنُحْلٌ  
 وَرُمَّانٌ ﴿٦٩﴾ فَبِأَيِّ آلاءِ رَبِّكَ تُكْذِبَانِ ﴿٧٠﴾ فِيهِنَّ  
 خَيْرَاتٌ حِسَانٌ ﴿٧١﴾ فَبِأَيِّ آلاءِ رَبِّكَ تُكْذِبَانِ ﴿٧٢﴾  
 حُورٌ مَّقْصُورَاتٌ فِي الْخِيَامِ ﴿٧٣﴾ فَبِأَيِّ آلاءِ رَبِّكَ  
 تُكْذِبَانِ ﴿٧٤﴾ لَمْ يَطْمِثْنِ إِنْسٌ قَبْلَهُمْ وَلَا جَانٌّ

56. Là, il y aura celles dont les regards sont castes et que ni homme ni démon n'aura touchées avant eux,  
 57. — lequel des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous ? —  
 58. [aussi belles] que l'hyacinthe et le corail.  
 59. Lequel des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous ?  
 60. La récompense du bien est-elle autre chose que le bien ?  
 61. Lequel des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous ?  
 62. En deçà de ces deux jardins il y aura deux [autres] jardins  
 63. — lequel des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous ? —,  
 64. [deux jardins] vert sombre  
 65. — lequel des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous ? —  
 66. dans lesquels il y aura deux sources jaillissantes  
 67. — lequel des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous ? —,  
 68. des fruits, des palmiers-dattiers et des grenadiers  
 69. — lequel des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous ? —,  
 70. [des créatures] vertueuses et belles  
 71. — lequel des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous ? —,  
 72. blanches, cloîtrées en des tentes.  
 73. Lequel des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous ?  
 74. Aucun homme ni démon ne les aura auparavant touchées.

V. 56 : *Celles dont les regards...* : les femmes qui ne portent leurs regards que sur leur époux, à l'exclusion des autres hommes (Tab., XXVII, 150).

V. 60 : Verset fréquemment cité au cours des conversations.

V. 62 : *Min dunibima* : l'exégèse hésite entre *en deçà* au point de vue de la distance et *en deçà* au point de vue du degré ou de la valeur (Tab., XXVII, 154). Ici commence une nouvelle description qui, jusqu'à la fin de la sourate, rappelle celle des versets 46-61.

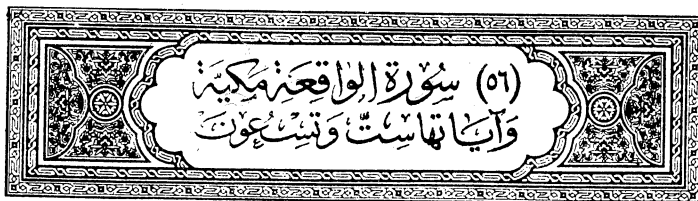
V. 70 : *Belles* (Tab., XXVII, 158), *khayrât*, allégement de *khayyirât*.

V. 72 : *Blanches*, *hûr*, plur. de *hawrâ* : étymologiquement « de peau blanche » ; s'agissant d'un adjectif et non d'un substantif, nous ne traduisons pas par « houris » pour respecter le texte.

## (سورة الرحمن)



75. *Lequel des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous ?*
76. *Elles seront accoudées à des coussins verts, sur des tapis épais d'une merveilleuse beauté.*
77. *Lequel des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous ?*
78. *Béni soit le nom de ton Seigneur plein de majesté et de noblesse !*



## Sourate LVI

### *L'événement (Al-wâqi'a)*



Quarante-sixième dans l'ordre chronologique, quatre-vingt-seize versets d'inspiration mekkoise, sauf les versets 81-82, révélés à Médine.

Titre tiré du verset 1 : « celle qui se produira, qui tombera », nom d'agent fém. désignant un événement, une aventure, un fait. Il s'agit ici de la résurrection.

### CANEVAS

Dieu : Ses bienfaits ; la vraie certitude : 57-74, 96.

La création : 58-73.

Le Coran : révélation de Dieu constituant une noble prédication conforme à un prototype céleste bien gardé ; ne le touchent que les purifiés ; serments attestant son authenticité : 75-80.

Muhammad : doit glorifier son Seigneur : 74, 96.

Exhortation destinée aux idolâtres : 47-51, 81-87.

L'Heure : 1-6.

La résurrection : les hommes seront ressuscités en une forme qu'ils ne connaissent pas et répartis en trois catégories : 61, 7.

catégorie de ceux placés à proximité de Dieu : 10-26, 89-90.

catégorie des gens placés à droite de Dieu : 27-40, 90-91.

catégorie des négateurs placés à sa gauche : 9, 41-46, 91.

Le Jugement dernier : 56.

Le paradis réservé aux prophètes et aux gens rapprochés de Dieu : 12-26.

L'enfer : séjour des gens placés à gauche de Dieu : 42-46, 52-55.

## (سورة الواقعة)

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

إِذَا وَقَعَتِ الْوَاقِعَةُ ﴿١﴾ لَيْسَ لَوْقَعَهَا كَاذِبَةٌ ﴿٢﴾ خَافِضَةٌ  
 رَافِعَةٌ ﴿٣﴾ إِذَا رُجَّتِ الْأَرْضُ رَجًا ﴿٤﴾ وَبُسَّتِ الْجِبَالُ  
 بَسًّا ﴿٥﴾ فَكَانَتْ هَبَاءً مُنْبَثًا ﴿٦﴾ وَكُنْتُمْ أَزْوَاجًا  
 ثَلَاثَةٌ ﴿٧﴾ فَأَصْحَابُ الْمَيْمَنَةِ مَسْرُودُونَ ﴿٨﴾ وَأَصْحَابُ  
 الْمَشْأَمَةِ مَسْرُودُونَ ﴿٩﴾ وَالسَّابِقُونَ ﴿١٠﴾

De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.

1. Lorsque l'événement se produira,
2. sa venue ne sera [niée] par aucune âme trompeuse.
3. Il abaissera les [uns] et élèvera [les] autres.
4. Lorsque la terre subira de violentes secousses,
5. que les montagnes seront réduites en miettes
6. et deviendront une poussière disséminée,
7. alors vous serez [répartis] en trois catégories :
8. les gens de la droite... (que sont les gens de la droite ?)
9. les gens de la gauche... (que sont les gens de la gauche ?)
10. et les devanciers... les devanciers,

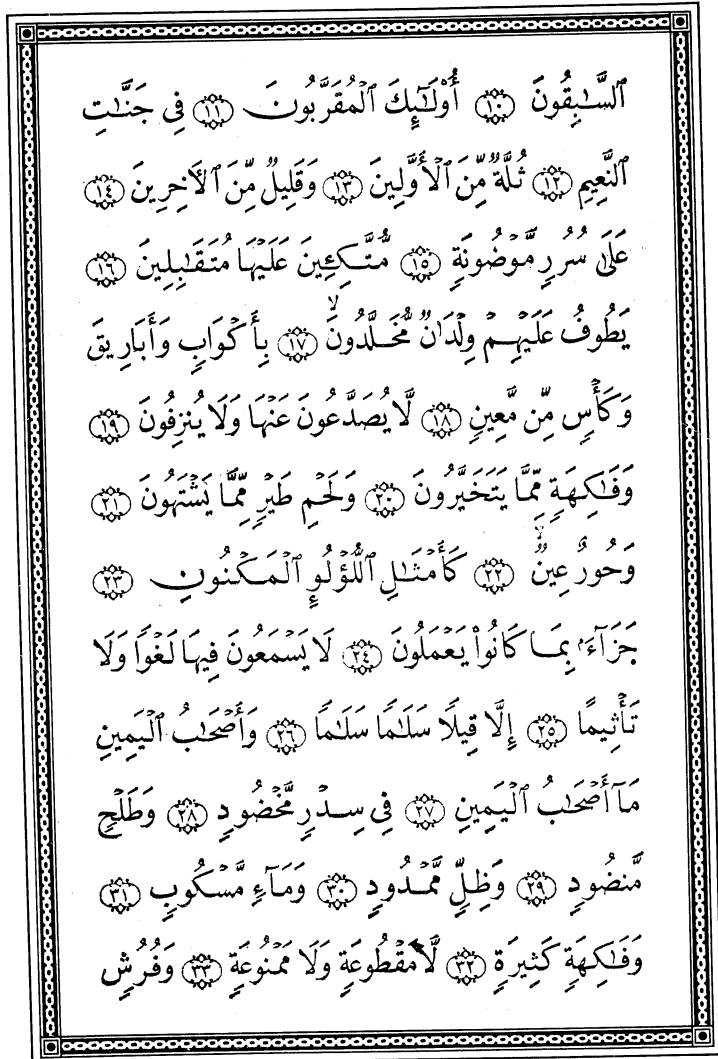
V. 2 : Text. : « pas pour sa venue de menteuse ». C'est arbitrairement que Ṭab. (XXVII, 166) fait de *kāziba* (nom d'agent fém.) un *maṣdar* (nom d'action).

V. 5 : (Ṭab., XXVII, 167-168). Zam. (IV, 56) retient comme sens possible celui de « pousser devant soi un troupeau ». D'autres commentateurs penchent plutôt pour le sens « émettre » (Jalāl, p. 709). Le verset suivant confirme la première acception et exclut le sens « être mis en marche ».

V. 7 : Text. : « les couples (groupes, catégories) trois ». Cette division des hommes, lors de la résurrection en méchants (gens de la gauche), gens de bien (droite) et gens de premier ordre (prophètes et hommes ayant les premiers fait acte de foi en Dieu), éclaire le verset 32 de la S. XXXV. Selon Ṭab. (XXVII, 171) l'expression « les devanciers... les devanciers » désigne les premiers convertis. Les trois versets qui suivent sont coupés par une suspension. Ce genre de construction caractérisée par une brusque interruption et une répétition marque l'admiration (*ta'ajjub*) : « les gens de la droite, ô les gens de la droite ! »



## ( الجزء السابع والعشرون )



11. ceux-ci seront les rapprochés [de Dieu],  
 12. dans les jardins des délices  
 13. — une multitude parmi les premiers  
 14. et un petit nombre parmi les derniers — ,  
 15. sur des lits somptueux,  
 16. ils se reposeront, les uns en face des autres.  
 17. Parmi eux circuleront des éphèbes d'éternelle [jeunesse]  
 18. avec des calices, des aiguières et une coupe d'une liqueur [provenant] d'une source  
 19. qui ne provoquera ni maux de tête, ni étourdissement,  
 20. avec des fruits de leur choix  
 21. et la chair des oiseaux qu'ils désireront.  
 22. [Là, il y aura] des [créatures] aux grands yeux noirs  
 23. semblables à des perles en [leur] écrin,  
 24. en récompense de leurs œuvres [sur terre].  
 25. [Dans ces jardins] ils n'entendront ni parole vaine, ni incrimination,  
 26. mais seulement, comme propos : « Paix ! Paix ! »  
 27. Et les gens de la droite... (que seront les gens de la droite ?)  
 28. Ils seront parmi des lotus sans épines,  
 29. et des rangées d'acacias,  
 30. [dans] une ombre spacieuse  
 31. [près] d'une eau vive ;  
 32. [là, ils auront] des fruits à profusion  
 33. ni coupés, ni défendus.

V. 13 : Les premières générations d'hommes.

V. 14 : Les derniers peuples.

V. 15 : *Somptueux*, autres sens : « tissés, en dentelle, côte à côte » (Tab., XXVII, 172-173).

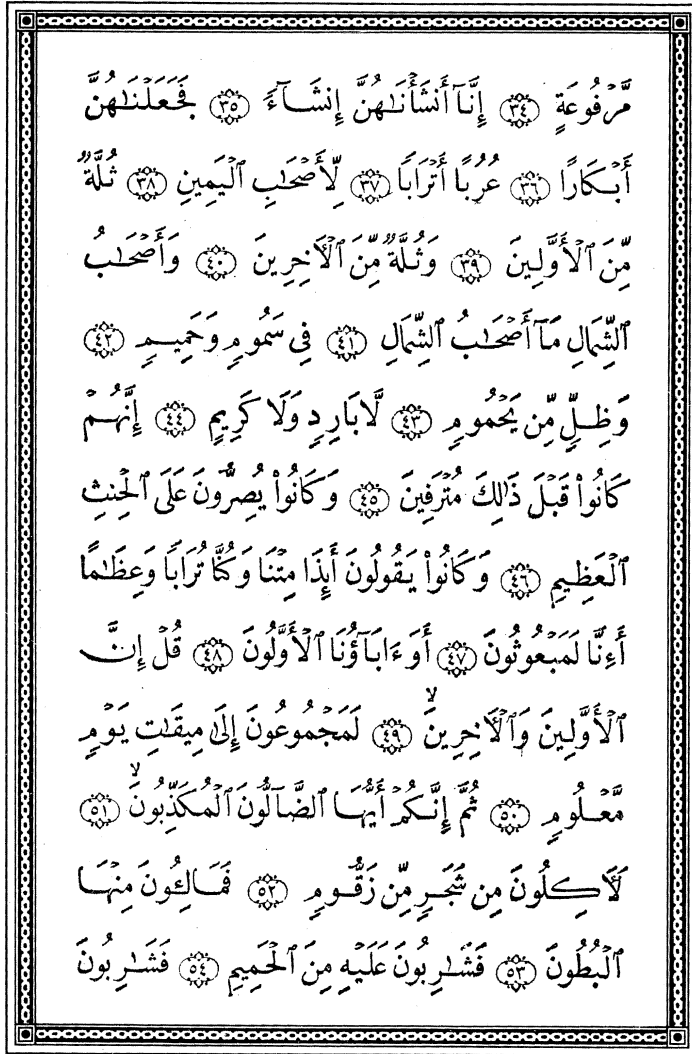
V. 22 : Nous traduisons d'après la lecture de Médine et de Bašra (*bûrun*).

V. 25 : cf. S. LII, 23.

V. 28 : Le lotus du désert est un arbrisseau si épineux que ses jujubes sont presque inaccessibles.

V. 33 : Nous traduisons littéralement. Deux interprétations sont données à ce passage : *a.* des fruits non éloignés pour être coupés, mais à portée de la main, et non protégés ou défendus par des épines qui rendent leur cueillette difficile ou dangereuse (Tab., XXVII, 185) ; *b.* des fruits sans fin, ininterrompus, ni accessibles en raison d'un prix prohibitif (Jalâl, p. 711).

## (سورة الواقعة)



34. [Des créatures prendront place sur] des lits surélevés  
 35. Nous les avons formées à la perfection,  
 36. et faites vierges  
 37. gracieuses et d'égale jeunesse,  
 38. pour ceux de la droite :  
 39. une multitude parmi les anciens  
 40. et une multitude parmi les derniers venus.  
 41. Et les gens de la gauche... (que sont les gens de la gauche ?)  
 42. [ils seront] au milieu d'un souffle brûlant et d'une eau bouillante,  
 43. à l'ombre d'une fumée noire  
 44. [qui ne sera] ni fraîche ni bienfaisante.  
 45. Auparavant, ils auront vécu dans le luxe  
 46. et persisté dans le grand péché.  
 47. « Quand nous serons morts et que nous ne serons que poussière et ossements, serons-nous ressuscités ?  
 auront-ils dit.  
 48. « Et nos premiers ancêtres [aussi] ? »  
 49. Dis-leur : « En vérité, les anciens et les derniers venus  
 50. seront réunis au point fixé d'un jour connu.  
 51. « Et puis, ô égarés qui criez au mensonge,  
 52. vous mangerez de l'arbre Zaqqum ;  
 53. vous vous en emplirez le ventre ;  
 54. et par-dessus, vous boirez de l'eau bouillante

V. 35 : Selon les commentateurs, il s'agirait des [créatures] aux grands yeux noirs mentionnées au verset 22, ce qui exclut toute idée de naissance.

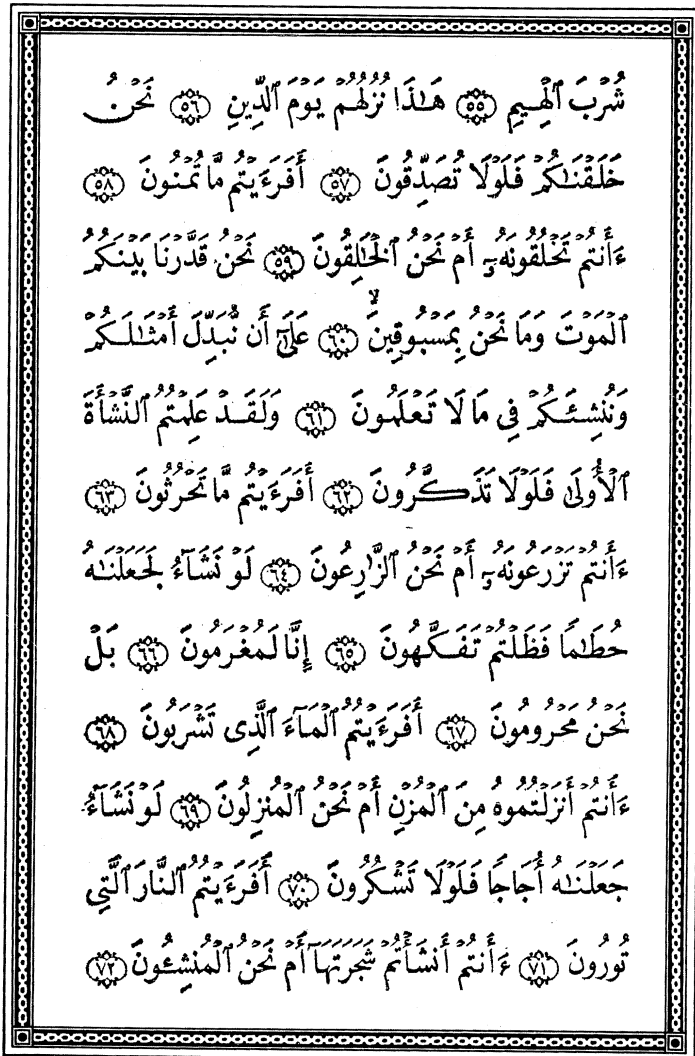
V. 37 : *Gracieuses*, 'arub, plur. de 'ariba, « coquettes » (dans le parler de La Mekke), « maniérées » (dans le parler de Médine), « amoureuses » (parlers bédouins). Autre sens : « au langage agréable » (Tab., XXVII, 185).

V. 43 : *Noires*, yahmûm : « très noir » (Tab., XXVII, 191).

V. 46 : *Le grand péché* : le polythéisme (Tab., XXVII, 193), text. : « le grand parjure ».

V. 52 : *Zaqqûm* : nom d'un arbre infernal, cactus dont les fruits sont tellement amers qu'ils donnent le frisson (cf. S. XVII, 60 et S. XLIV, 43).

## (الجزء السابع والعشرون)



55. *tels des chameaux torturés par la soif. »*
56. *Voilà le repas d'accueil [qui leur sera servi] le jour de la rétribution.*
57. *[C'est] nous qui vous avons créés ! Que ne tenez-vous pour vrai [ce message] !*
58. *Avez-vous remarqué ce que vous éjaculez ?*
59. *Est-ce vous qui créez [le sperme] ou en sommes-nous le créateur ?*
60. *Nous avons décrété que vous mouriez et nous ne saurions être devancés*
61. *pour vous remplacer [après votre trépas] par vos semblables et pour vous faire renaître en ce que vous ne connaissez pas.*
62. *Certes, vous connaissez la première création ! Que ne réfléchissez-vous pas !*
63. *Avez-vous remarqué ce que vous labourez ?*
64. *Est-ce vous qui semez ou bien sommes-nous les semeurs ?*
65. *Si nous voulions, nous le ferions sécher sur pied et vous passeriez votre journée à déplorer [ce qui vous serait arrivé, disant] :*
66. *« Nous voilà grevés*
67. *et exposés aux privations ! »*
68. *Avez-vous remarqué l'eau que vous buvez ?*
69. *Est-ce vous qui l'avez fait précipiter du nuage chargé de pluie ou nous ?*
70. *Nous l'aurions rendue saumâtre, si nous l'avions voulu. Que ne remerciez-vous pas !*
71. *Avez-vous remarqué le feu que vous obtenez par frottement ?*
72. *Est-ce vous qui avez fait croître l'arbre ou nous ?*

V. 55 : *Hîm*, plur. de *hâ'im*, « sable », maladie particulière aux chameaux, caractérisée par une soif chronique qui les oblige à boire sans cesse sous peine de mort (Waj., p. 716 ; Tab., XXVII, 195).

V. 60 : Nul ne peut décider avant nous de votre trépas, de vous faire mourir avant ou après le terme fixé (Tab., XXVII, 196) et nul ne nous devancera pour vous changer, vous transformer (Râz., XXIX, 189).

V. 61 : Les hommes reviendront à la vie, non forcément en leur forme terrestre, mais sous une forme ou dans un état qu'ils ne connaissent pas, au point de vue physique et psychique (Râz., XXIX, 180). La mort apparaît ainsi, non comme une extinction d'un individu ou d'une espèce, mais comme un état intermédiaire entre deux formes de vie. Dieu peut « faire revenir un homme à la vie en la forme d'un singe ou d'un porc » (Jalâl, p. 712). Cependant cette conception de la résurrection ne saurait en aucun cas être confondue avec la métempsycose que l'Islâm rejette formellement sous toutes ses nuances (*tanâsukb*, *hulûl*, *taqammus*, etc.).

V. 62 : *La première création* : la création d'Adam (Tab., XXVII, 197).

V. 65 : *Déplorer* (Tab., XXVII, 199), autre sens : « à manifester votre étonnement, à vous adresser de mutuels reproches ».

V. 66 : Autre sens : « endettés, exposés à la famine, châtiés » (Tab., XXVII, 199).

V. 72 : *L'arbre* qui fournit le bois qui l'alimente ou dont il jaillit par frottement. A remarquer que ce moyen primitif pour obtenir du feu était en usage à l'époque du Prophète et l'est encore chez les nomades.

## (سورة الواقعة)



نَحْنُ جَعَلْنَاهَا تَذِكْرًا وَمَتَاعًا لِّلْمُقِيمِينَ ﴿٧٣﴾ فَسَبِّحْ بِاسْمِ  
 رَبِّكَ الْعَظِيمِ ﴿٧٤﴾ \* فَلَا أُقْسِمُ بِمَوْجِعِ النُّجُومِ ﴿٧٥﴾  
 وَإِنَّهُ لَقَسَمٌ لَّا تَعْلَمُونَ عَظِيمٌ ﴿٧٦﴾ إِنَّهُ لَقُرْءَانٌ كَرِيمٌ ﴿٧٧﴾  
 فِي كِتَابٍ مَّكْنُونٍ ﴿٧٨﴾ لَا يَمَسُّهُ إِلَّا الْمُطَهَّرُونَ ﴿٧٩﴾  
 تَنْزِيلٌ مِّن رَّبِّ الْعَالَمِينَ ﴿٨٠﴾ أَفَبِهَذَا الْحَدِيثِ أَنْتُمْ  
 مُدْهِنُونَ ﴿٨١﴾ وَتَجْعَلُونَ رِزْقَكُمْ أَنْكُمْ تُكَذِّبُونَ ﴿٨٢﴾  
 فَلَوْلَا إِذَا بَلَغَتِ الْحُلُقُومَ ﴿٨٣﴾ وَأَنْتُمْ حِينِيذٍ تَنْظُرُونَ ﴿٨٤﴾  
 وَنَحْنُ أَقْرَبُ إِلَيْهِ مِنْكُمْ وَلَكِن لَّا تُبْصِرُونَ ﴿٨٥﴾  
 فَلَوْلَا إِنْ كُنْتُمْ غَيْرَ مَدِينِينَ ﴿٨٦﴾ تَرْجِعُونَهَا إِنْ كُنْتُمْ  
 صَادِقِينَ ﴿٨٧﴾ فَأَمَّا إِنْ كَانَ مِنَ الْمُقَرَّبِينَ ﴿٨٨﴾ فَرُوحٌ  
 وَرِيحَانٌ وَجَنَّتْ نَعِيمٌ ﴿٨٩﴾ وَأَمَّا إِنْ كَانَ مِنَ أَصْحَابِ

73. Nous en avons fait un souvenir et un [élément] utile pour les créatures.  
 74. Exalte le nom de ton Seigneur sublime !  
 75. Je ne prendrai pas à témoin les levers et les couchers des étoiles,  
 76. ce qui serait un solennel serment, si vous saviez.  
 77. En vérité [le Coran] est une noble prédication  
 78. [figurant] sur un prototype céleste bien gardé  
 79. que seuls les purifiés touchent.  
 80. [C'est] une révélation [émanant] du Seigneur des mondes.  
 81. Accueillerez-vous mollement ce discours ?  
 82. [Est-ce pour] vous une façon de remercier [Dieu] que de tenir [le Coran] pour une imposture  
 83. Lorsque le [souffle de la vie] remonte à la gorge [d'un moribond],  
 84. sous vos regards ?  
 85. et que nous sommes plus proches de lui que vous, sans que vous nous voyiez.  
 86. [Pourquoi donc], si vous ne deviez pas être jugés,  
 87. et si vous étiez véridiques, ne ramèneriez-vous pas [ce souffle dans le corps du défunt] ?  
 88. [Si celui-ci] est du nombre de ceux qui seront rapprochés [du Seigneur],  
 89. repos, parfums et jardins [lui seront accordés].

V. 73 : Du feu de la géhenne (Ṭab., XXVII, 201 ; Jalâl, p. 713).

Pour les créatures (Ṭab., XXVII, 202), autre sens : « pour ceux qui voyagent dans le désert » ou « ceux qui peuvent en tirer profit » ou encore « pour ceux qui ont faim » (Jalâl, p. 713).

V. 74 : *Seigneur sublime*, text. : « L'Immense ».

V. 75 : Nous nous écartons du sens donné de ce verset par certains commentateurs, suivis par tous les traducteurs : « Non, je jure... » Il n'y a aucun lien de cause à effet, ni enchaînement logique entre ce qui précède et ce passage. Il s'agit bien d'une négation, et Zam. (IV, 61) paraphrasé par Râz. (XXIX, 187) penche, après examen de toutes les possibilités de sens données à cette négation, vers l'interprétation la plus logique et la plus simple : « Je ne jurerai pas... » Ṭabari lui-même ne cite l'interprétation « Non, je jure... » que pour mémoire et conclut : « L'opinion la plus conforme au sens juste est : Je ne jure pas... » (XXVII, 204) (la chose est trop manifeste pour qu'il soit nécessaire de prêter serment).

*Les levers et les couchers des étoiles* (Râz. XXIX, 188). Selon Ṭab. (XXVII, 204) et Zam. (IV, 62), on doit interpréter ce terme dans le sens de « mansions stellaires » (*manâzil*) ou « orbites » (*masâ'ir*).

V. 78 : *Un prototype céleste* (Ṭab., XXVII, 203), text. : « un livre caché ».

V. 79 : Les anges dans le ciel (*id.*, 205-206).

V. 81 : Text. : « avec ce récit serez-vous pommadés », c'est-à-dire : ne l'accepterez-vous que du bout des lèvres et par pure courtoisie ?

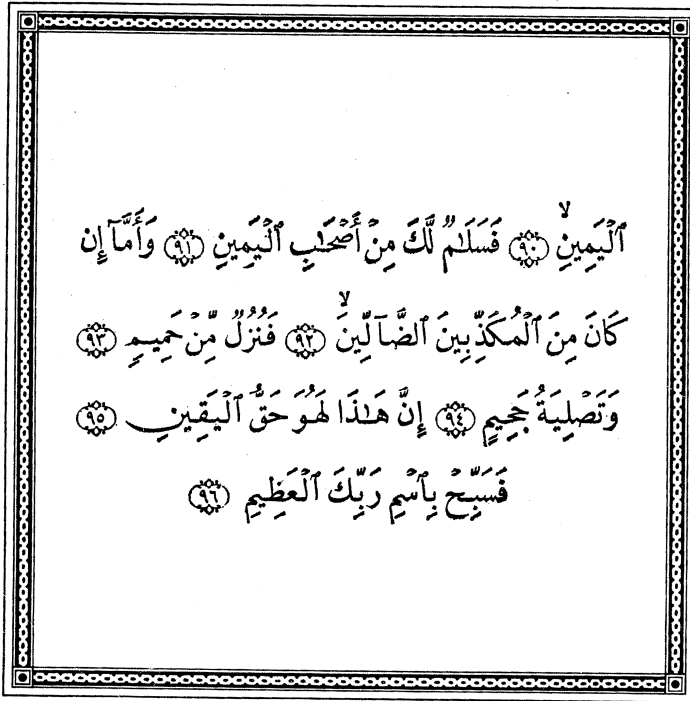
V. 82 : (Ṭab., XXVII, 207-209), text. : « ferez-vous votre subsistance que de crier au mensonge ? »

V. 83 : *Le [souffle de la vie]* (Ṭab., XXVII, 209). Le sujet du verbe n'est pas indiqué.

V. 87 : *[Ce souffle dans le corps du défunt]*, Jalâl, p. 713.



(الجزء السابع والعشرون)



90. *S'il est de ceux de la droite, il sera*  
 91. *[accueilli par ces mots] : « Paix avec toi », de la part des gens de la droite.*  
 92. *Mais s'il est du nombre des négateurs égarés,*  
 93. *il sera plongé dans l'eau bouillante*  
 94. *et précipité dans la fournaise.*  
 95. *Telle est bien l'absolue certitude !*  
 96. *Exalte donc le nom de ton Seigneur sublime !*



## Sourate LVII

### Le fer (Al-ḥadīd)



Quatre-vingt-quatorzième dans l'ordre chronologique, d'inspiration médinoise. Râz. la considère comme mekkoise et Jalâl hésite sur le lieu où elle fut révélée. Vingt-neuf versets.

Titre tiré du v. 25 où il est question du fer et du rôle qu'il joue dans la vie humaine. Ce nom doit être compris dans le sens d'âge du fer, faisant suite à l'âge de la pierre, et des changements apportés au « devenir » de l'homme par l'apparition et l'utilisation de ce métal qui « recèle une force dangereuse et des avantages ».

### CANEVAS

Dieu : Ses attributs, Ses bienfaits ; toute la création Le glorifie ; a pris acte de l'engagement des hommes ; Sa grâce : 1-6, 8, 17, 22, 29.

La création : œuvre de Dieu ; elle lui rend grâce : 4-5.

La vie d'ici-bas : n'est qu'un jeu, distraction, vanité, illusion : 22-23.

Le Coran : révélation divine : 9, 17.

Les prophètes : leur mission auprès des hommes : Noé, Abraham, Jésus : 25-27.

Les croyants : invités à croire et à s'imposer des sacrifices pour la cause de Dieu ; que leurs cœurs s'humilient devant la révélation divine ; encouragements les concernant : 7-12, 16-21, 28.

Les juifs et les chrétiens : l'endurcissement de leurs cœurs ; la charité chrétienne, faite de douceur et de pitié ; le monachisme chrétien non prescrit par Dieu, bon en lui-même, mais dévié de ses buts : 16, 27-29.

Les mécréants : 13-16, 19, 24.

Les hypocrites : 13-16, 19.

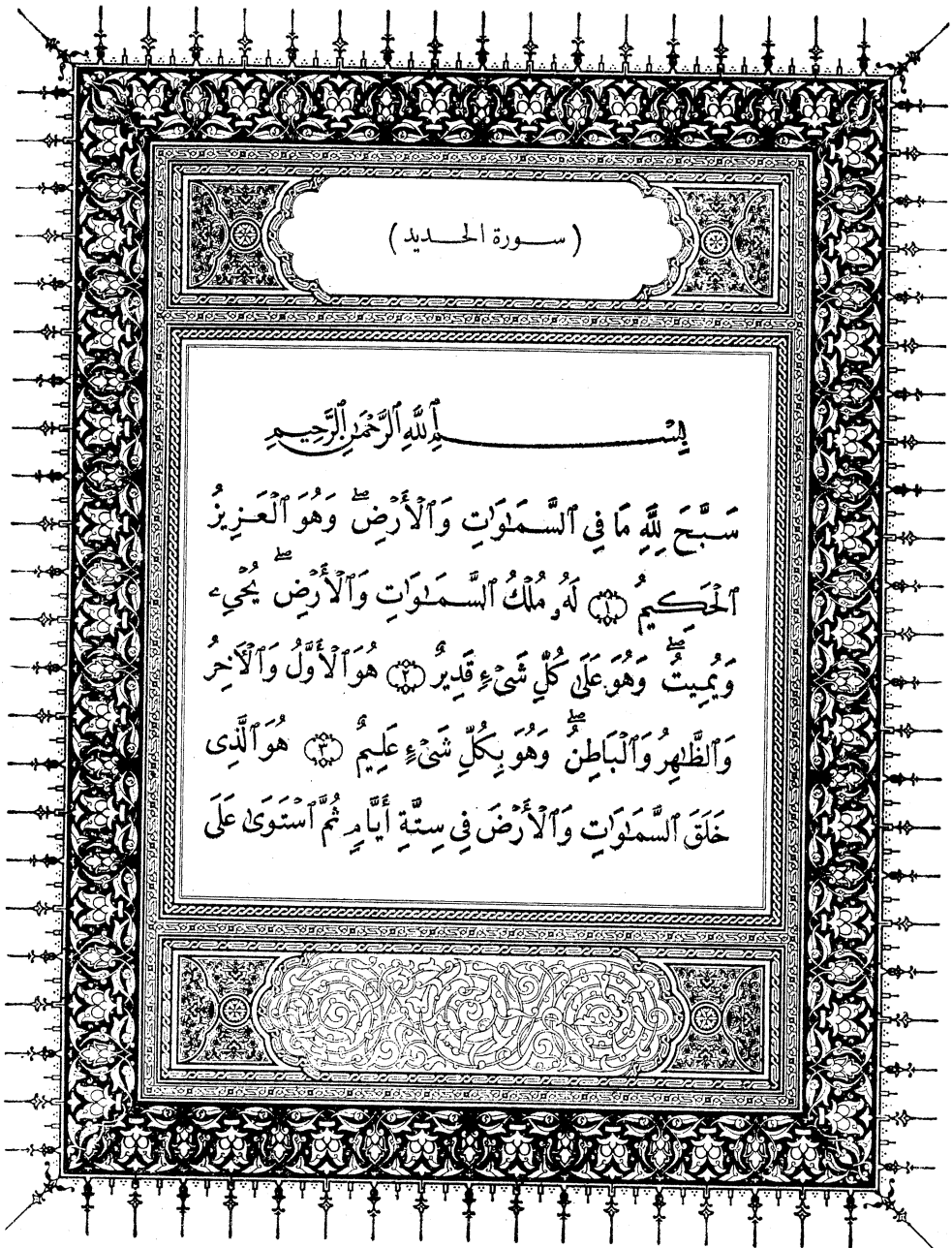
Les avarés, les insolents, les vantards : 23-24.

Le fer : source d'une force terrible et d'avantages nombreux pour les hommes : 25.

La résurrection : 13-16.

Le paradis : vaste comme le ciel : 21

L'enfer : 15, 20.



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. *Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre célèbre la gloire de Dieu puissant et sage.*
2. *La royauté des cieux et de la terre lui appartient. Il donne la vie et la mort, et est omnipotent.*
3. *Il est le premier et le dernier, l'Apparent, le Caché [de tout], et est omniscient.*
4. *C'est lui qui a créé les cieux et la terre en six jours et s'est établi sur le trône. Il sait ce qui pénètre dans la terre et ce qui en sort, ce qui descend du ciel et ce qui y monte. Où que vous soyez, il est avec vous et il a de ce que vous faites une claire vision.*

V. 3 : *Premier et dernier, la nihâya* : l'infini (Tab., XXVII, 215). Il est *l'extérieur* et *l'intérieur* de tout.

## (سورة الحديد)

الْعَرْشِ يَعْلَمُ مَا يَلِجُ فِي الْأَرْضِ وَمَا يَخْرُجُ مِنْهَا وَمَا  
 يَنْزِلُ مِنَ السَّمَاءِ وَمَا يَعْرُجُ فِيهَا وَهُوَ مَعَكُمْ أَيْنَ مَا كُنْتُمْ  
 وَاللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ بَصِيرٌ ﴿٥٦﴾ لَهُ مَلِكُ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ  
 وَإِلَى اللَّهِ تُرْجَعُ الْأُمُورُ ﴿٥٧﴾ يُوَلِّجُ اللَّيْلَ فِي النَّهَارِ  
 وَيُوَلِّجُ النَّهَارَ فِي اللَّيْلِ وَهُوَ عَلِيمٌ بِذَاتِ الصُّدُورِ ﴿٥٨﴾  
 ءَامِنُوا بِاللَّهِ وَرَسُولِهِ ءَأَنْفِقُوا مِمَّا جَعَلَكُمْ مُسْتَخْلِفِينَ فِيهِ  
 قَالِدِينَ ءَأَمِنُوا مِنْكُمْ ءَأَنْفِقُوا لَهُمْ ءَأَجْرٌ كَبِيرٌ ﴿٥٩﴾ وَمَا لَكُمْ  
 لَا تُؤْمِنُونَ بِاللَّهِ وَالرَّسُولِ يَدْعُوكُمْ لِتُؤْمِنُوا بِرَبِّكُمْ وَقَدْ  
 أَخَذَ مِنْتَ لَكُمْ إِنْ كُنْتُمْ مُؤْمِنِينَ ﴿٦٠﴾ هُوَ الَّذِي يُنَزِّلُ عَلَى  
 عَبْدِهِ ءَأَيَاتٍ بَيِّنَاتٍ لِيُخْرِجَكُمْ مِنَ الظُّلُمَاتِ إِلَى النُّورِ  
 وَإِنَّ اللَّهَ بِكُمْ لَرَءُوفٌ رَحِيمٌ ﴿٦١﴾ وَمَا لَكُمْ أَلَّا تُنْفِقُوا  
 فِي سَبِيلِ اللَّهِ وَلِلَّهِ مِيرَاثُ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ لَا يَسْتَوِي

5. La royauté des cieux et de la terre lui appartient et à lui tout est ramené.
6. Il insère la nuit dans la jour et le jour en la nuit, et connaît bien le secret des cœurs.
7. Croyez en Dieu et à son envoyé, et dépensez, en œuvres charitables, des biens dont il a fait de vous les bénéficiaires, car ceux qui parmi vous croient et qui dépensent charitablement auront une magnifique rétribution.
8. Pourquoi ne croirez-vous pas en Dieu et à l'envoyé qui vous appelle à croire en votre Seigneur, qui a pris [acte] de votre engagement si vous êtes [sincères] dans votre foi.
9. C'est lui qui révèle à son serviteur des versets édifiants pour vous faire sortir des ténèbres vers la lumière car, en vérité, Dieu est envers vous plein d'indulgence et de compassion.
10. Pourquoi ne supporterez-vous pas des dépenses pour la cause de Dieu alors qu'en héritage les cieux et la terre lui reviennent ? Ne seront pas égaux ceux d'entre vous qui auront supporté des dépenses, combattu [pour la cause de Dieu] avant le succès – ceux-là seront hiérarchiquement d'un rang plus considérable – et ceux qui auront agi de même, [mais] après... Cependant Dieu promet à chacun [d'eux] la meilleure [récompense], car il est bien informé de ce que vous faites.

V. 6 : Passage amplement développé en théologie musulmane et faisant partie des oraisons mystiques notamment dans l'Ordre de la shazuliyya (cf. SHAL, II, 38, en marge).

V. 8 : Sur l'*engagement* ou pacte (*mithâq*) pris par les hommes d'adorer Dieu et de lui rester fidèles, alors que leur existence n'était encore que virtuelle, en Adam (Tab., XXVII, 218) (Pacte pré-existential).

V. 9 : *Son serviteur* : Muḥammad.

V. 10 : *Le succès* peut être aussi la victoire remportée à Badr ou à La Mekke, le triomphe escompté de l'Islâm sur l'idolâtrie.

## ( الجزء السابع والعشرون )

مِنْكُمْ مَنْ أَنْفَقَ مِنْ قَبْلِ الْفَتْحِ وَقَتْلِ أَوْلِيَّكَ أَكْبَرِ  
 دَرَجَةً مِنَ الَّذِينَ أَنْفَقُوا مِنْ بَعْدِ وَقَتْلِنَا وَكَلَّا وَعَدَّ اللَّهُ  
 الْحَسَنَىٰ وَاللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ خَبِيرٌ ﴿١١﴾ مَنْ ذَا الَّذِي  
 يُقْرِضُ اللَّهَ قَرْضًا حَسَنًا فَيُضْعِفُهُ لَهُ وَهُوَ آجِرٌ كَرِيمٌ ﴿١٢﴾  
 يَوْمَ تَرَى الْمُؤْمِنِينَ وَالْمُؤْمِنَاتِ يَسْعَىٰ نُورُهُمْ بَيْنَ  
 أَيْدِيهِمْ وَبِأَيْمَانِهِمْ بُشْرَىٰ يَوْمَ جَنَّاتٍ تَجْرِي مِنْ تَحْتِهَا  
 الْأَنْهَارُ خَالِدِينَ فِيهَا ذَلِكَ هُوَ الْفَوْزُ الْعَظِيمُ ﴿١٣﴾ يَوْمَ  
 يَقُولُ الْمُنْفِقُونَ وَالْمُنْفِقَاتُ لِلَّذِينَ آمَنُوا انظُرُونَا  
 نَقْتَسِبْ مِنْ نُورِكُمْ قِيلَ ارْجِعُوا وَرَاءَكُمْ فَالْتَمِسُوا نُورًا  
 فَضُرِبَ بَيْنَهُمْ بِسُورٍ لَهُ بَابٌ بَاطِنُهُ فِيهِ الرَّحْمَةُ وَظَاهِرُهُ  
 مِنْ قِبَلِهِ الْعَذَابُ ﴿١٤﴾ ينادونهم ألم نكن معكم قالوا  
 بلى ولكنكم فتنتم أنفسكم وتربصتم وارتبتم وغرتكم

11. *Quiconque consentira un beau sacrifice à Dieu, celui-ci en doublera le mérite pour lui et lui accordera une généreuse rétribution.*
12. *Le jour où l'on verra les croyants et les croyantes rayonnant de lumière grâce à leur foi, [il leur sera dit] : « Bonne nouvelle à vous, en ce jour ! [Voici] pour votre séjour éternel, des jardins où coulent des ruisseaux. C'est là l'immense triomphe ! »*
13. *Le jour où les hypocrites hommes et femmes diront à ceux qui auront cru : « Attendez que nous empruntions un peu de votre lumière ! » il leur sera répondu : « Arrière ! cherchez-la [ailleurs s'il est encore temps]. » Une muraille pourvue d'une porte sera dressée entre eux, à l'intérieur il y aura la miséricorde et à l'extérieur, en face, le châtimeur.*
14. *« N'étions-nous pas avec vous ? » crieront [les hypocrites aux croyants]. « Mais si, répondront [ces derniers]. Seulement vous vous êtes laissé séduire et vous avez [trop] attendu, vous avez douté et nourri de vains espoirs, jusqu'à l'arrivée de l'ordre de Dieu. Vous avez, au sujet de Dieu, été trompés par le séducteur !*

V. 11 : *Sacrifice*, text. : « prêt ». Il s'agit d'une simple image pour décider des gens habitués au négoce à faire des sacrifices. Le Coran parle à chacun selon son langage et sa mentalité. Les expressions « consentir un prêt à Dieu, prêter à Dieu » sont courantes dans l'Ancien et le Nouveau Testament.

V. 12 : *Grâce à*, autre sens possible : « selon ». La traduction de Blachère (BLAC, p. 577) : « leur lumière courant devant eux et à leur droite » est surprenante. L'exégèse après avoir exposé les acceptions proposées rejette une telle interprétation et fait remarquer qu'il s'agit d'une lumière résultant de la foi et non d'une lumière brillant devant eux et à droite, attendu que si lumière il y a, elle rayonne dans tous les sens (Tab., XXVII, 223).

V. 14 : *Le séducteur* : Satan (Tab., XXVII, 227).



## (سورة الحديد)



الْأَمَانِي حَتَّى جَاءَ أَمْرُ اللَّهِ وَعَرَّكُمْ بِاللَّهِ الْغُرُورُ ﴿١٥﴾  
 فَالْيَوْمَ لَا يُؤْخَذُ مِنْكُمْ فِدْيَةٌ وَلَا مِنَ الَّذِينَ كَفَرُوا مَاؤَلَّكُمْ  
 النَّارُ هِيَ مَوْلَاكُمْ وَيَسَّ الْمَصِيرُ ﴿١٦﴾ \* أَلَمْ يَأْنِ  
 لِلَّذِينَ ءَامَنُوا أَنْ تَخْشَعَ قُلُوبُهُمْ لِذِكْرِ اللَّهِ وَمَا نَزَلَ مِنْ  
 الْحَقِّ وَلَا يَكُونُوا كَالَّذِينَ أُوتُوا الْكِتَابَ مِنْ قَبْلُ  
 فَطَالَ عَلَيْهِمُ الْأَمَدُ فَقَسَتْ قُلُوبُهُمْ وَكَثِيرٌ مِنْهُمْ  
 فَاسِقُونَ ﴿١٧﴾ أَعْلَمُوا أَنَّ اللَّهَ يُحْيِي الْأَرْضَ بَعْدَ مَوْتِهَا  
 قَدْ بَيَّنَّا لَكُمُ الْآيَاتِ لَعَلَّكُمْ تَعْقِلُونَ ﴿١٨﴾ إِنَّ الْمُصَدِّقِينَ  
 وَالْمُصَدِّقَاتِ وَأَقْرَضُوا اللَّهَ قَرْضًا حَسَنًا يَضَعُ لَهُمْ  
 وَهُمْ أَجْرٌ كَرِيمٌ ﴿١٩﴾ وَالَّذِينَ ءَامَنُوا بِاللَّهِ وَرُسُلِهِ أُولَئِكَ  
 هُمُ الصَّادِقُونَ وَالشَّهَدَاءُ عِنْدَ رَبِّهِمْ لَهُمْ أَجْرُهُمْ  
 وَنُورُهُمْ وَالَّذِينَ كَفَرُوا وَكَذَّبُوا بِآيَاتِنَا أُولَئِكَ أَصْحَابُ

15. « Aujourd'hui, aucune rançon ne sera reçue de vous, ni de ceux qui furent incroyables. Votre refuge devait être le feu. Vous y voilà donc ! Et quel affreux devenir [pour vous] ! »
16. N'est-il pas temps pour ceux qui croient que leurs cœurs deviennent humbles à l'évocation de Dieu et devant la vérité révélée ? Qu'ils ne soient pas comme ceux qui reçurent l'Écriture auparavant et [trouvèrent] le temps [si] long que leurs cœurs s'endurcirent et que la plupart d'entre eux devinrent pervers.
17. Sachez que Dieu revivifie la terre morte ! Nous avons clairement exposé les signes afin que vous raisonnez.
18. Ceux et celles qui font l'aumône et qui consentent des sacrifices à Dieu, celui-ci doublera le mérite pour eux et ils auront une généreuse rétribution.
19. Ceux qui croient en Dieu et à ses envoyés, ceux-là seront les véridiques et les témoins auprès de leur Seigneur. Ils auront leur rétribution et leur lumière. Ceux qui auront été incroyables et auront traité nos versets de mensonges, ceux-là seront les hôtes de la fournaise.

V. 16: *Ceux qui reçurent l'Écriture...* : les juifs et les chrétiens.

## (الجزء السابع والعشرون)

أَبْجِحِمْ ۝١٩ أَعْمُوا أَنَّمَا الْحَيَاةُ الدُّنْيَا لَعِبٌ وَلَهُوَ وِزِينَةٌ  
 وَتَفَاخُرٌ بَيْنَكُمْ وَتَكَاثُرٌ فِي الْأَمْوَالِ وَالْأَوْلَادِ كَمَثَلِ غَيْثٍ  
 أَجْبَبَ الْكُفَّارَ نَبَاتُهُ ثُمَّ يَهِيجُ فَتَرَهُ مُصْفَرًّا ثُمَّ يَكُونُ  
 حُطْلَمًا ۝٢٠ وَفِي الْأَخِرَةِ عَذَابٌ شَدِيدٌ وَمَغْفِرَةٌ مِّنَ اللَّهِ  
 وَرِضْوَانٌ ۝٢١ وَمَا الْحَيَاةُ الدُّنْيَا إِلَّا مَتَاعُ الْغُرُورِ ۝٢٢ سَابِقُوا  
 إِلَىٰ مَغْفِرَةٍ مِّن رَّبِّكُمْ وَجَنَّةٍ عَرْضُهَا كَعَرْضِ السَّمَاءِ  
 وَالْأَرْضِ أُعِدَّتْ لِلَّذِينَ ءَامَنُوا بِاللَّهِ وَرُسُلِهِ ۚ ذَٰلِكَ فَضْلُ  
 اللَّهِ يُؤْتِيهِ مَن يَشَاءُ ۚ وَاللَّهُ ذُو الْفَضْلِ الْعَظِيمِ ۝٢٣  
 مَا أَصَابَ مَن مُّصِيبَةٍ فِي الْأَرْضِ وَلَا فِي أَنفُسِكُمْ إِلَّا  
 فِي كِتَابٍ مِّن قَبْلِ أَن نَّبْرَأَهَا ۚ إِنَّ ذَٰلِكَ عَلَى اللَّهِ يَسِيرٌ ۝٢٤  
 لَّيْلًا تَأْسَوْا عَلَىٰ مَا فَاتَكُمْ وَلَا تَفْرَحُوا بِمَا ءَاتَكُمْ  
 ۚ وَاللَّهُ لَا يُحِبُّ كُلَّ مُخْتَالٍ فَخُورٍ ۝٢٥ الَّذِينَ يُبْخَلُونَ

20. Sachez que la vie d'ici-bas n'est que jeu, distraction, [vaine] parure, joute d'orgueil entre vous, jactance à propos des richesses et des enfants ; elle est pareille à une pluie ; la végétation [qu'elle fait pousser] émerveille les incrédules, puis se fane, jaunit et devient une herbe desséchée. Il y aura dans la vie future un terrible châtement et aussi pardon et agrément de Dieu. La vie d'ici-bas n'est qu'une illusoire jouissance.
21. Hâtez-vous d'obtenir un pardon de votre Seigneur et un paradis aussi large que le ciel, préparé pour ceux qui auront cru en Dieu et en ses envoyés. C'est la grâce de Dieu, [grâce] qu'il accorde à qui il veut, et Dieu est détenteur de la grâce immense.
22. Nulle calamité n'atteint la terre ni vos personnes qui ne soit consignée dans un livre, avant que nous la fassions survenir. En vérité, cela est aisé pour Dieu,
23. [qui agit ainsi] afin que vous ne vous tourmentiez point au sujet de ce qui vous a échappé et ne vous réjouissiez pas trop de ce qu'il vous accorde. Dieu n'aime pas le superbe plein de gloriole,
24. [ni] ceux qui lésinent et recommandent l'avarice aux autres. Quiconque tourne le dos [à la charité] [doit savoir que] Dieu se suffit à lui-même et qu'il est digne de louange.



## (سورة الحديد)

وَيَأْمُرُونَ النَّاسَ بِالْبُخْلِ وَمَنْ يَتَوَلَّ فَإِنَّ اللَّهَ هُوَ الْغَنِيُّ  
 الْحَمِيدُ ﴿٢٤﴾ لَقَدْ أَرْسَلْنَا رُسُلَنَا بِالْبَيِّنَاتِ وَأَنْزَلْنَا  
 مَعَهُمُ الْكِتَابَ وَالْمِيزَانَ لِيَقُومَ النَّاسُ بِالْقِسْطِ وَأَنْزَلْنَا  
 الْحَدِيدَ فِيهِ بَأْسٌ شَدِيدٌ وَمَنْفَعٌ لِلنَّاسِ وَلِيَعْلَمَ اللَّهُ  
 مَنْ يَنْصُرُهُ وَرُسُلَهُ بِالْغَيْبِ إِنَّ اللَّهَ قَوِيٌّ عَزِيزٌ ﴿٢٥﴾  
 وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا نُوحًا وَإِبْرَاهِيمَ وَجَعَلْنَا فِي ذُرِّيَّتِهِمَا النَّبُوَّةَ  
 وَالْكِتَابَ فَمِنْهُمْ مُهْتَدٍ وَكَثِيرٌ مِنْهُمْ فَاسِقُونَ ﴿٢٦﴾  
 ثُمَّ قَفَّيْنَا عَلَىٰ عَائِلِهِم بِرُسُلِنَا وَقَفَّيْنَا بِعِيسَى ابْنِ مَرْيَمَ  
 وَءَاتَيْنَاهُ الْإِنجِيلَ وَجَعَلْنَا فِي قُلُوبِ الَّذِينَ اتَّبَعُوهُ رَأْفَةً  
 وَرَحْمَةً وَرَهَابَنِيَّةً ابْتَدَعُوهَا مَا كَتَبْنَاهَا عَلَيْهِمْ إِلَّا ابْتِغَاءَ  
 رِضْوَانِ اللَّهِ فَمَا رَعَوْهَا حَقَّ رِعَايَتِهَا فَآتَيْنَا الَّذِينَ ءَامَنُوا  
 مِنْهُمْ أَجْرَهُمْ وَكَثِيرٌ مِنْهُمْ فَاسِقُونَ ﴿٢٧﴾ يَتَأَيَّأُ الَّذِينَ

25. Nous avons envoyé nos messagers porteurs de preuves. [Par leur intermédiaire] nous avons révélé l'Écriture ; nous avons fait descendre la balance pour que les hommes observent l'équité, et le fer — dans lequel il y a une force dangereuse et des avantages pour les hommes — pour que Dieu, dans le mystère, reconnaisse ceux qui défendent [sa cause et celle de] ses prophètes. Dieu est très fort et très puissant.
26. Nous avons envoyé [aux hommes] Noé et Abraham et confié à leurs descendants la prophétie et l'Écriture. Quelques-uns d'entre ces derniers sont dans la bonne direction ; beaucoup d'entre eux [par contre] sont pervers.
27. Nous les avons fait suivre de nos [autres] messagers et nous avons fait suivre [leurs] traces à Jésus, fils de Marie, à qui nous avons confié l'Évangile. Nous avons mis dans le cœur de ceux qui le suivirent de la douceur et de la piété — le monachisme qu'ils instaurèrent [eux-mêmes], nous ne leur avons nullement prescrit — uniquement pour plaire à Dieu. Ils n'observaient pas toutefois ce [monachisme] comme il se devait. Nous avons accordé à ceux qui ont cru parmi eux leur rétribution. [Néanmoins] la plupart d'entre eux sont pervers.
28. O vous qui croyez, craignez Dieu et croyez à son envoyé pour qu'il vous accorde deux parts de sa miséricorde, une lumière grâce à laquelle vous puissiez marcher, et son pardon. Car Dieu est tout-clément et tout-compatissant.

V. 25 : Il y aurait beaucoup à dire sur le fer au point de vue de la sociologie orientale. En effet, malgré l'interdiction qui frappe la magie et les superstitions, les peuples musulmans y attachent diverses croyances et notamment la vertu de préserver des démons. Croyances que l'on retrouve dans différents pays et chez divers peuples depuis les temps les plus reculés.

Dans son *Histoire Naturelle*, Pline y fait allusion. Le Talmud offre de nombreux exemples de cette croyance commune à d'autres peuples d'Afrique et d'Asie. La tradition juive enseigne que les pierres devant être utilisées pour la construction d'un autel ne doivent pas être touchées par le fer (Deut. XXVII, 5-6). Quand le temple de Jérusalem fut bâti, les pierres furent amenées toutes, telles qu'elles devaient être, de sorte qu'on n'entendit ni marteau, ni hache, ni aucun outil de fer (I, Rois, VI, 7). Chez les musulmans, l'interdiction de porter sur soi des objets métalliques et notamment en fer est un des rites du pèlerinage.

Les attitudes des différents groupements humains vis-à-vis du fer s'inspirent en général d'une idée de méfiance et cette méfiance semble liée au passage de l'humanité dans son évolution de l'âge de la pierre à l'âge du fer.

Ce verset selon lequel il y a « une force dangereuse et des avantages dans le fer » est en lui-même assez troublant, si l'on songe à l'utilisation du fer dans les constructions comme dans les destructions humaines depuis le Prophète, jusqu'à nos jours (cf. TAYP, p. 140 ; FRAT, pp. 232 et suiv. ; DOUM, index ; WEISS, index).

*Pour que Dieu...* text. : « et pour ». Cette coordination fait difficulté ; elle ne marque apparemment aucune liaison avec la proposition qui la précède. Jalâl (p. 718) l'explique ainsi : « pour que les hommes observent l'équité... et pour que Dieu reconnaisse... » Nous n'en sommes pas convaincu attendu que la connaissance de Dieu n'est l'effet d'aucune cause. La difficulté, imputable sans doute aux premiers recenseurs du texte sacré, demeure entière. Nous ne ferons pas état des autres explications fournies par les commentateurs, aucune d'entre elles ne nous paraissant satisfaisante.

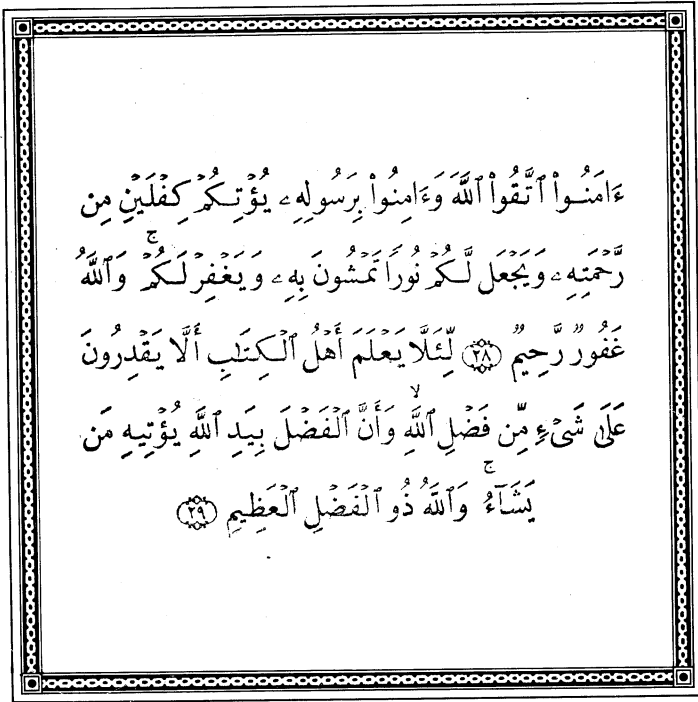
V. 27 : Nous traduisons textuellement ce passage dont la répétition est voulue pour marquer le caractère distinctif de la mission de Jésus.

V. 28 : *Craignez Dieu et croyez...* La juxtaposition de ces deux propositions incite à penser que ce verset s'adresse aux chrétiens et aux juifs, plus particulièrement à une délégation de chrétiens éthiopiens, venue prendre contact avec le Prophète, durant la bataille d'Uḥud (Tab., XXVII, 241-242).

*Deux parts.* Ce duel confirme la remarque précédente : il s'agit de croyants juifs et chrétiens à qui est promise une double récompense, d'abord pour avoir cru en Dieu avant l'Islâm, ensuite en embrassant l'Islâm (Waj., p. 724).

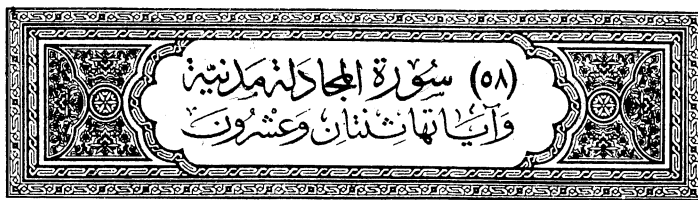
*Une lumière* : le Coran.

## (سورة المجادلة)



29. *Que les détenteurs de l'Écriture sachent qu'ils ne peuvent rien contre la grâce divine, laquelle est au pouvoir de Dieu, détenteur de la grâce infinie et qui l'accorde à qui il veut.*

V. 29 : Les détenteurs de l'Écriture, qui ne croient pas à la mission de Muhammad (Jalâl, p. 719).  
 Qu'ils ne peuvent rien contre la grâce dont Dieu a comblé les musulmans (Tab., XXVII, 245).  
 Au pouvoir, text. : « en la main » (symbole de pouvoir).



## Sourate LVIII

### La discussion (Al-mujâdala)



Cent-cinquième dans l'ordre chronologique ; vingt-deux versets d'inspiration médinoise.

Titre tiré du premier verset où il est question d'une discussion soulevée par une Médinoise répudiée et voulant réintégrer le toit conjugal. L'exégèse nous fournit des détails sur ce litige en lui-même banal mais important en matière juridique.

Une certaine Khawla, du père de laquelle le nom n'est pas précisé, avait été répudiée par son époux, Aws b. aš-Šâmit, qui avait usé publiquement (*dhâbara*) de la formule de répudiation irrévocable, appelée aussi serment d'anathème : « Tu es aussi interdite désormais pour moi que le dos de ma mère ! » La malheureuse, qui avait des enfants en bas âge, vint trouver le Prophète et lui exposa sa situation ajoutant que son mari, malgré la terrible formule, consentait bien à la garder sous son toit. Muḥammad ne put que lui rappeler les effets de cette formule de séparation, qui rendait tout retour à la cohabitation impossible entre conjoints. Elle se retira et dans ses prières se plaignit à Dieu de sa situation et de celle de ses enfants. La révélation des versets 1 et 2 donna un commencement de solution au problème posé. Le mari fut appelé et invité à s'imposer un sacrifice pour expier le sacrilège du serment violé et reprendre avec sa femme la vie commune : racheter une esclave, jeûner deux mois consécutifs, ou subvenir aux besoins de soixante nécessiteux.

Il accepta cette dernière forme d'expiation, le Prophète lui ayant promis de l'aider pour ce faire (Tab., XXVIII, 1-6).

En vertu de ce verset, malgré la rigueur de la formule de répudiation irrévocable, la reprise de la vie conjugale entre époux peut être permise, lorsqu'il y a des enfants en bas âge issus de leur union. Certains auteurs étendent cette licéité de la reprise de la vie conjugale au cas où la formule aurait été prononcée sous le coup d'une violente colère.

#### CANEVAS

Dieu : Son omniprésence ; Ses prescriptions ; Son parti : 1-4, 6-13, 21-22.

Le démon : inspirateur des entretiens clandestins ; sa faction : 10, 19.

Muḥammad : recommandation aux sollicitateurs d'audience et à ceux qui assistent aux séances qu'il tient : 9, 11-13.

Les croyants : ils forment le parti de Dieu ; doivent rompre tout lien avec les leurs si ces derniers ne sont pas croyants ; recommandation touchant leurs entretiens privés et leur tête-à-tête avec le Prophète ; leur récompense : 9, 12-13, 22.

Les hypocrites : leurs relations avec les juifs ; leurs faux serments ; leurs conciliabules perfides : 5, 7-8, 14-20.

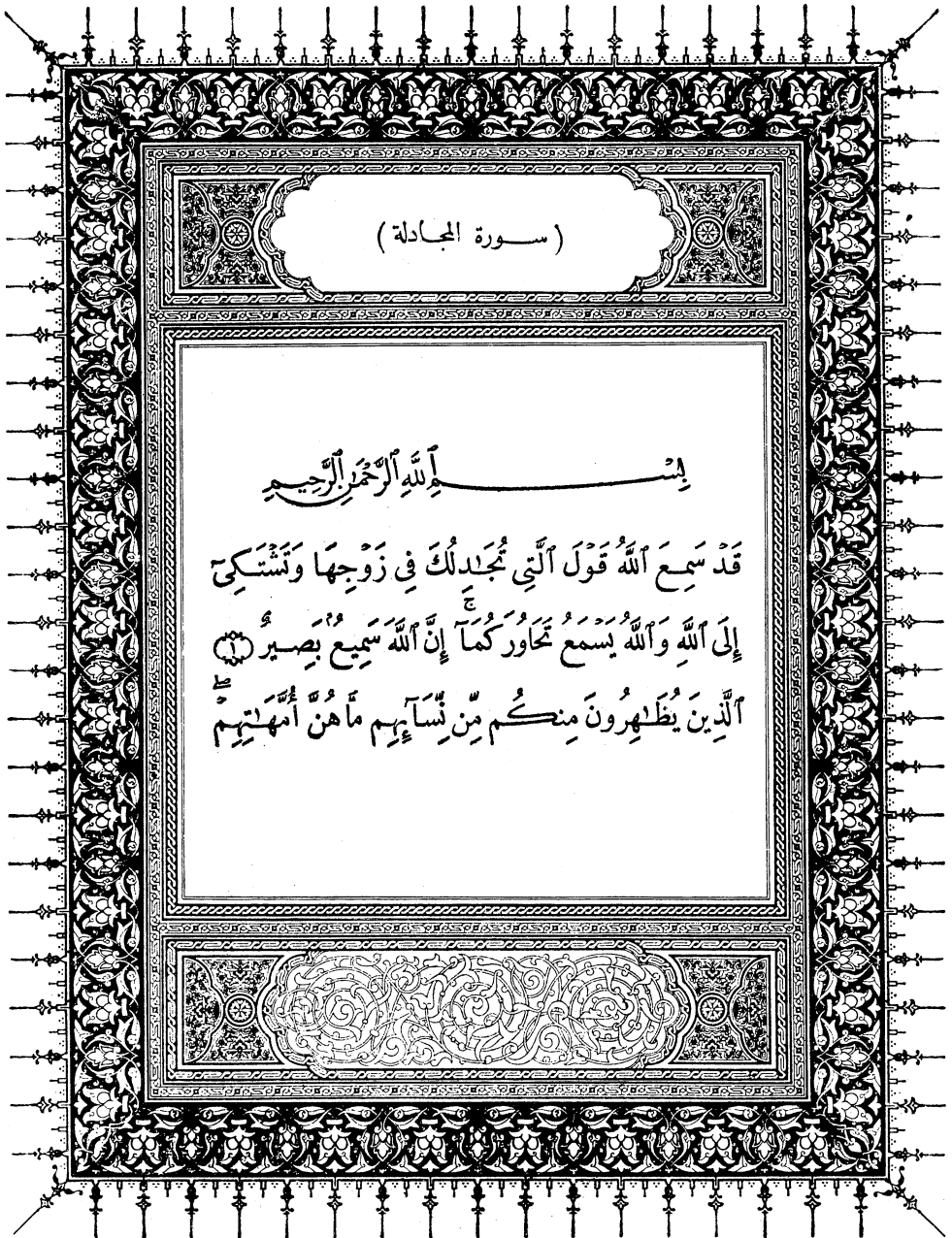
Atténuation de la répudiation irrévocable : on peut moyennant une expiation (charité, jeûne, prière, aumône légale) reprendre la vie commune avec une épouse répudiée sous serment d'anathème, lequel est mal fondé : 1-4.

La résurrection : 6-7.

Le paradis : 22.

L'enfer : 8.





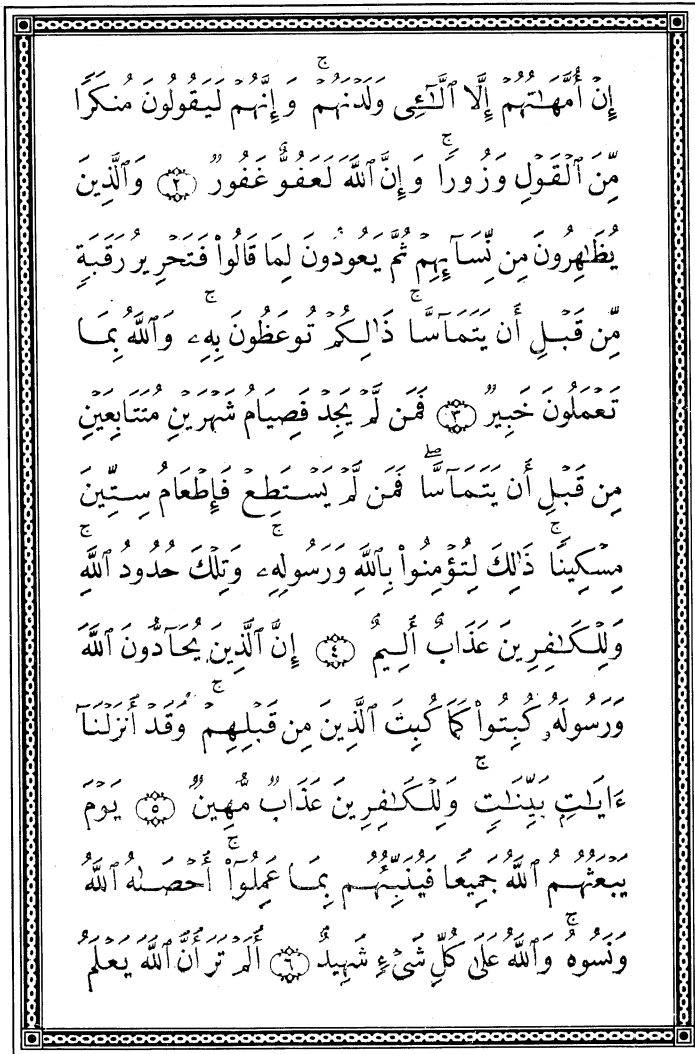
De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.

1. Dieu a entendu les dires de celle qui discutait avec toi au sujet de son époux et qui se plaignait à Dieu. Il a entendu votre dialogue, étant celui qui entend et voit tout.
2. Ceux d'entre vous qui répudient leurs femmes en disant : « Tu es aussi interdite désormais pour moi que le dos de ma mère », [doivent convenir] que leurs épouses ne sont pas leurs mères, que leurs mères sont celles qui les ont enfantés, qu'ils profèrent des paroles blâmables et fausses et que Dieu est indulgent et clément.

V. 1 : *Les dire*<sup>s</sup> : le mot est au singulier dans le texte.  
*Avec toi*, il s'agit du Prophète.

V. 2 : Ce serment d'anathème, qui équivaut à une répudiation irrévocable, remonte au plus haut paganisme arabe. Il été modifié au cours des siècles, car le mot « dos » est un euphémisme atténuant, dans l'ancienne formule, le mot « sexe ». La langue arabe a drainé d'autres formules ordurières païennes

## (سورة المجادلة)



3. Il est prescrit, à titre d'exhortation, à ceux qui prononcent la formule « Tu es aussi interdite désormais pour moi que le dos de ma mère », puis reviennent sur ce qu'ils ont dit, de libérer [à titre d'expiation] un esclave avant de toucher [l'épouse répudiée et reprise]. Dieu sait bien ce que vous faites.
4. A défaut, [il lui est prescrit] un jeûne de deux mois consécutifs, avant de toucher son épouse répudiée, et s'il ne peut s'en acquitter, [il devra] pourvoir à la nourriture de soixante pauvres. Cela [vous est imposé] pour que vous croyiez en Dieu et à son envoyé. Voilà les limites [fixées par] Dieu. Aux incroyants [est réservé] un douloureux châtement.
5. Ceux qui s'opposent à Dieu et à son envoyé seront culbutés comme leurs devanciers. Nous avons révélé des versets clairs. Aux incroyants [est réservé] un châtement avilissant.
6. Le jour où Dieu les ressuscitera en totalité, il leur fera connaître leurs œuvres. Dieu les aura dénombrées, mais eux les auront oubliées. Dieu est témoin de tout.
7. Ne vois-tu pas que Dieu sait tout ce qui est dans les cieux et sur la terre ? Nul conciliabule à trois où il ne soit le quatrième, ni à cinq où il ne soit le sixième ; que ce soit à moins ou à plus et en quelque lieu où se trouvent [les participants] il est avec eux. Il leur fera connaître, le jour de la résurrection, leurs œuvres. Dieu est omniscient.

V. 4 : *A défaut*, text. : « s'il ne trouve pas ou n'a pas d'esclave ».

*La nourriture de soixante pauvres* : un demi-*sâ* de blé ou un *sâ* d'une autre variété de céréales. Un *sâ* correspond à quatre *mudd* et un *mudd* à quatre poignées moyennes de grain.

V. 7 : *Ne vois-tu pas*, par ton cœur (Tab., XXVIII, 12).

## (الجزء الثامن والعشرون)

مَا فِي السَّمٰوٰتِ وَمَا فِي الْاَرْضِ مَا يَكُوْنُ مِنْ نَّجْوٰى  
 ثَلٰثَةٍ اِلَّا هُوَ رٰبِعُهُمْ وَلَا يَحْصِيْهِ اِلَّا هُوَ سَادِسُهُمْ وَلَا اَدْنٰى  
 مِنْ ذٰلِكَ وَلَا اَكْثَرَ اِلَّا هُوَ مَعَهُمْ اَيْنَ مَا كَانُوْا ثُمَّ يَنْبِئُهُمْ  
 بِمَا عَمِلُوْا يَوْمَ الْقِيٰمَةِ اِنَّ اللّٰهَ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيْمٌ ﴿٧٠﴾ اَلَمْ  
 تَرَ اِلَى الَّذِيْنَ نَهَوْا عَنِ النَّجْوٰى ثُمَّ يَعودُوْنَ لِمَا نَهَوْا عَنْهُ  
 وَيَتَنَجَّوْنَ بِالْاِثْمِ وَالْعُدُوْنِ وَمَعْصِيَةِ الرَّسُوْلِ وَاِذَا  
 جَآءُوْكَ حِيُوْكَ بِمَا لَمْ يَحِيْبْكَ بِهٖ اللّٰهُ وَيَقُوْلُوْنَ فِىْ اَنْفُسِهِمْ  
 لَوْلَا يُعَذِّبُنَا اللّٰهُ بِمَا نَقُوْلُ حَسِبْتُمْ جَهَنَّمَ يَصْلُوْنَهَا  
 فِىْئَسَ الْمَصِيْرُ ﴿٧١﴾ يٰۤاَيُّهَا الَّذِيْنَ ءَامَنُوْا اِذَا تَنَجَّيْتُمْ  
 فَلَا تَنَلَّجُوْا بِالْاِثْمِ وَالْعُدُوْنِ وَمَعْصِيَةِ الرَّسُوْلِ وَتَنَلَّجُوْا  
 بِالْبِرِّ وَالتَّقْوٰى وَاَتَّقُوا اللّٰهَ الَّذِىْ اِلَيْهِ تُحْشَرُوْنَ ﴿٧٢﴾  
 اِنَّكَ النَّجْوٰى مِنَ الشَّيْطٰنِ لِيَحْزَنَ الَّذِيْنَ ءَامَنُوْا

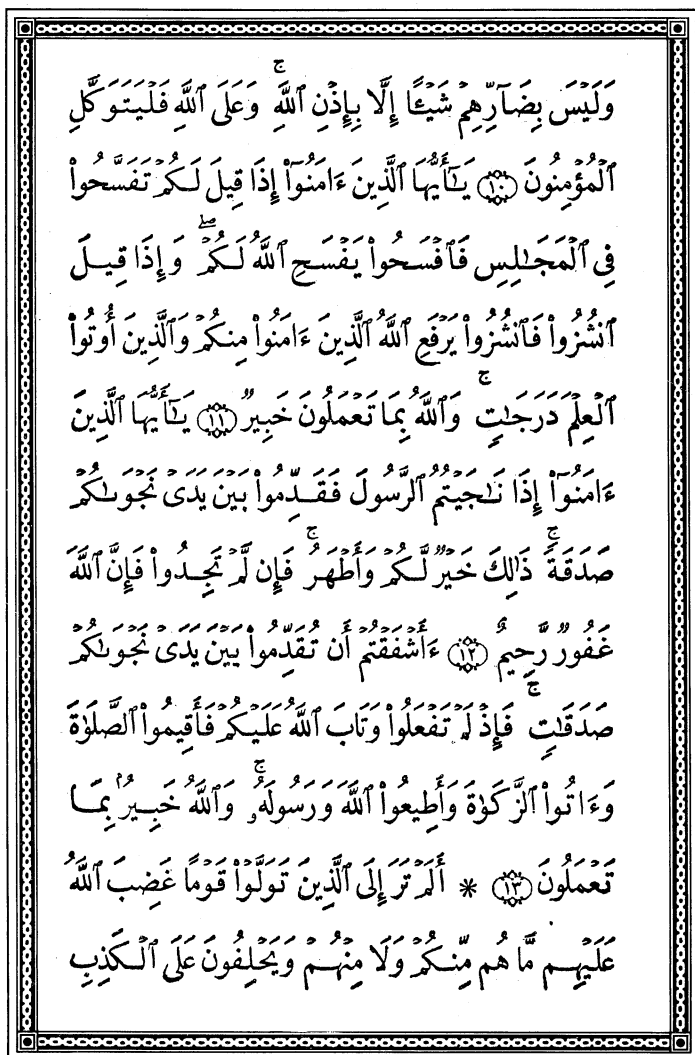
8. N'as-tu pas remarqué ceux à qui les entretiens clandestins ont été interdits ? Ils ont repris, [malgré] l'interdiction, leurs conciliabules et se concertent [pour] pécher, transgresser et désobéir à l'envoyé [de Dieu]. Quand ils viennent te [voir], ils t'adressent des salutations que Dieu ne t'a point adressées, en se disant en eux-mêmes : « Pourquoi Dieu ne nous châtie-t-il pas pour ce que nous disons ? » La gêbenne leur suffira ! Ils y seront précipités ! Quel affreux devenir !
9. O croyants, lorsque vous tenez des conciliabules, ne vous concertez pas [pour] pécher, transgresser et désobéir à l'envoyé [de Dieu]. Entretenez-vous du bien, de la crainte de Dieu ! Craignez Dieu devant qui vous serez rassemblés.
10. Le conciliabule procède de Satan [qui veut] plonger les croyants dans la tristesse, mais qui ne peut leur nuire en rien, sans la permission de Dieu. Que les croyants se fient à Dieu !

V. 8 : *Les entretiens*. Le mot est au singulier dans le texte.

Le verset fait allusion au comportement de certains hypocrites de Médine, qui, ne tenant aucun compte de ce que le Prophète déconseillait, se réunissaient et tenaient sur son compte et sur la nouvelle religion de méchants propos. Il vise également quelques juifs qui, avec leur manie des jeux de mots (cf. S. II, 104 ; S. III, 78 ; S. IV, 46), abordaient le Prophète en disant, au lieu de « *as-Salâmu 'alayka* » (que la paix soit sur toi !), « *as-Sâmu 'alayka* » (que la mort soit sur toi). Quant aux salutations divines adressées au Prophète lors de son ascension (*m<sup>r</sup>râj*) elles furent selon la tradition : « Paix avec toi ! Que la miséricorde et les bénédictions de Dieu soient sur toi ! » (Tab., XXVIII, 13 et suiv.).

V. 10 : Il est dit dans une tradition bien connue : « Jamais un homme et une femme ne s'entretiennent seul à seule sans que le diable leur tienne compagnie. »

## ( سورة المجادلة )



11. O vous qui croyez ! Lorsqu'on vous dit : « Mettez-vous à l'aise dans les assemblées », faites-le, Dieu vous mettra à l'aise au paradis ! Lorsqu'on vous dit : « Retirez-vous ! », faites-le, Dieu élèvera en degrés ceux d'entre vous qui croient et ont reçu la science ! Dieu est bien informé de ce que vous faites.
12. O vous qui croyez ! Lorsque vous avez un entretien confidentiel avec le Prophète, faites précéder cet entretien d'une aumône. C'est préférable pour vous et plus pur [aussi]. A défaut de moyens, [sachez.] que Dieu est tout-clément et tout-compatissant.
13. Craignez-vous [de tomber dans la misère] en faisant précéder d'un acte de charité votre entretien privé [avec le Prophète] ? Lorsque vous ne le faites pas et que Dieu accueille votre repentir, [du moins] accomplissez la prière, libérez-vous de l'aumône légale et obéissez à Dieu et à son envoyé. Dieu est bien informé de ce que vous faites.
14. N'as-tu point vu ceux qui ont pris pour patrons des gens contre lesquels Dieu s'est courroucé et qui ne sont ni des vôtres, ni des leurs ? Ils jurent mensongèrement et ils le savent.

V. 11 : Ces conseils intéressent ceux, nombreux, des croyants qui se disputaient – souvent avec violence – les places pour être aussi près que possible du Prophète (Ṭab., XXVIII, 17).

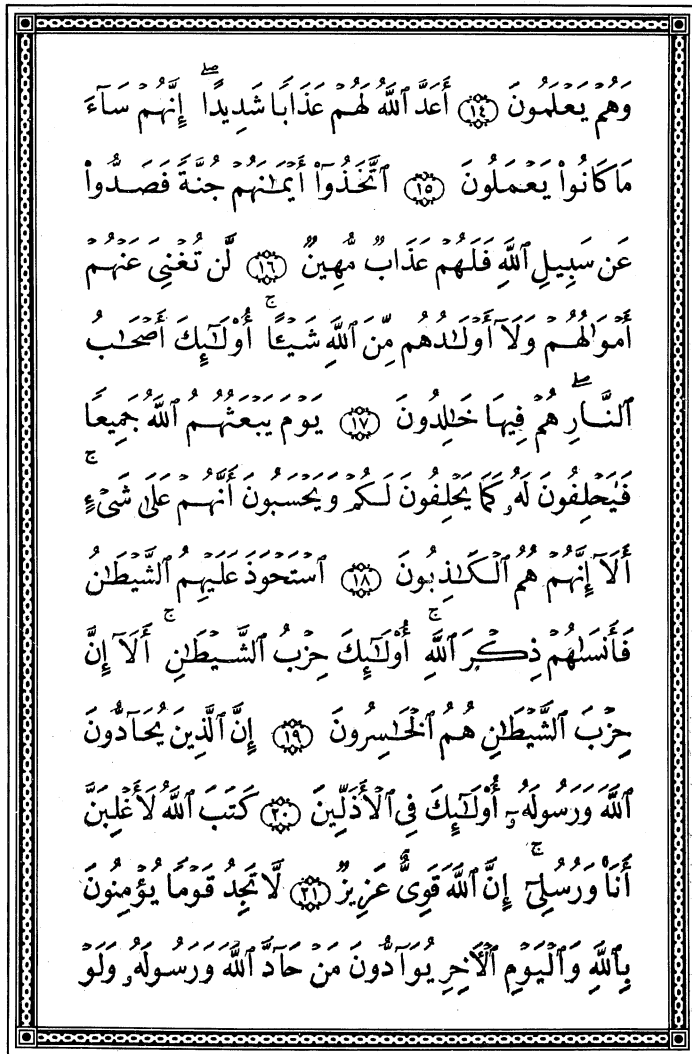
V. 12 : *Un entretien confidentiel, najwâ* (racine : être sauvé, échapper à un danger, devancer, élaguer, etc. ; à la forme conative, communiquer un secret), n'a aucun rapport avec la confession chrétienne et c'est certainement par penchant pour les facéties que Ḥamidullah a pensé à cette similitude. C'est bien à tort qu'il a cru devoir écrire (HAMC, p. 537) : « L'institution de la confession des péchés n'est pas connue en Islâm. C'est peut-être pour cela que les exégètes n'y ont pas pensé à propos de ce verset. » En fait, ils y ont pensé et l'Islâm n'a pas interdit la confession en l'ignorant. Un problème aussi important, intéresse davantage la théologie comparée qu'une simple traduction. La confession chrétienne est un acte de repentir préalable à la communion. Il est vrai que dans son évolution actuelle, la confession est de moins en moins considérée comme un préalable impératif. Le terme arabe correspondant est *'itirâf*. Le terme *najwâ* que nous avons traduit par « conciliabule, entretien confidentiel, tête-à-tête clandestin », selon le contexte, est défini au verset 10 de cette sourate, comme d'inspiration satanique. Les exégètes musulmans, qui connaissent la confession chrétienne et le mystère qui s'y attache, n'ont heureusement pas fait cette confusion, d'autant plus que le Coran interdit formellement – on l'a vu dans plus d'un verset – les intermédiaires. Peut-on supposer que l'intermédiaire en l'occurrence fût le Prophète ? Ce serait vraiment forcer le texte, car rien dans le Coran, ni dans la tradition, ni dans la šîra n'autorise à le supposer. Ce verset est plutôt une tentative de limitation des audiences privées. Ḥamidullah sait parfaitement que le Prophète était agacé nuit et jour par les sollicitateurs « de tête-à-tête » qui souvent s'introduisaient chez lui sans même le prévenir (Râz., XXIX, 271). Le meilleur moyen de mettre fin à un tel abus c'était d'imposer à ces incorrigibles « des frais » au profit des nécessiteux. Et cela ne manqua pas de diminuer le nombre de « visiteurs pour communication confidentielle ». Mais cette mesure ne tarda pas à soulever des commentaires et des plaintes. Elle ne dura pas. Selon une opinion remontant à Qatâda, elle aurait été rapportée peu après son institution. En effet, elle fut abrogée par le verset 13 de cette même sourate qui institue la *zakât* (Zam., IV, 76 ; Jalâl, p. 722 ; Râz., XXIX, 272).

V. 13 : [*De tomber dans la misère*] Ṭab., XXVIII, 22.

V. 14 : L'expression *ceux contre qui Dieu s'est courroucé* désigne les juifs, généralement. Le verset fait allusion aux Médinois qui tenaient des conciliabules avec leurs acolytes juifs et se comportaient vis-à-vis du Prophète selon les conseils malveillants donnés par ces derniers. Souvent même ils insultaient le Prophète, entre eux et quand celui-ci, mis au courant, le leur reprochait, ils se mettaient à jurer qu'ils ne s'étaient jamais permis de le faire.



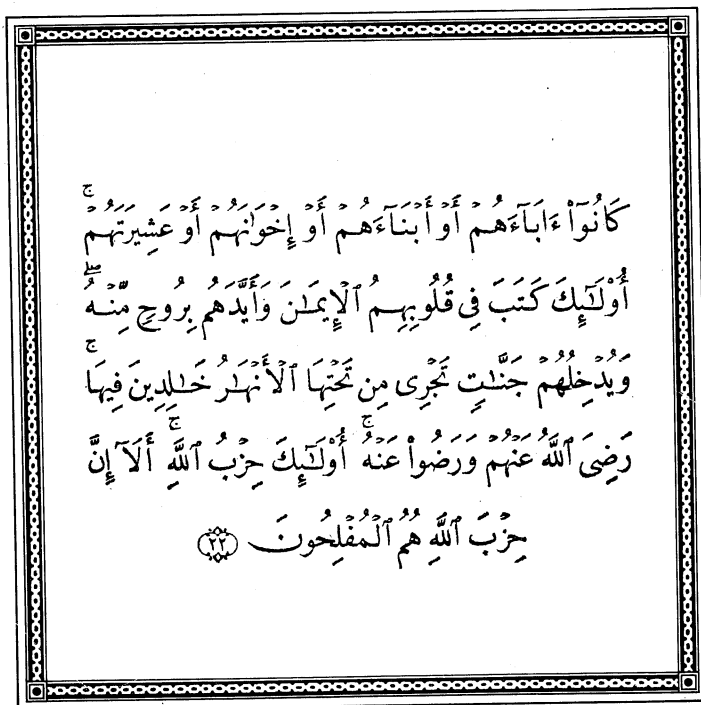
## (الجزء الثامن والعشرون)



15. Dieu a préparé un supplice terrible pour eux, car ce qu'ils ont fait est laid.
16. Ils prennent leurs serments comme boucliers et se détournent du chemin de Dieu. Un châtiment avilissant [les attend].
17. Jamais leurs biens, ni leurs enfants ne leur seront de quelque utilité contre Dieu. Ces gens-là seront les bêtes du feu pour un séjour éternel !
18. Le jour où Dieu les ressuscitera tous, ils lui feront le même serment qu'à vous, s'imaginant [s'appuyer ainsi] sur quelque chose. Or ça, ne sont-ils point des imposteurs ?
19. Le diable s'étant emparé d'eux leur a fait perdre le souvenir de Dieu. Ces gens-là [forment] sa faction. Or ça, les suppôts de Satan ne sont-ils pas perdants ?
20. Ceux qui s'opposent à Dieu et à son envoyé seront, certes, parmi les plus méprisables.
21. Dieu [a décidé par] écrit : « Certes, je triompherai, moi et mes envoyés ! » En vérité, Dieu est très fort et très puissant.

V. 16 : *Boucliers, janna* : « sauvegarde, cuirasse ». Ils croient qu'en prêtant serment ils se rendent invulnérables.

## (سورة الحاقة)

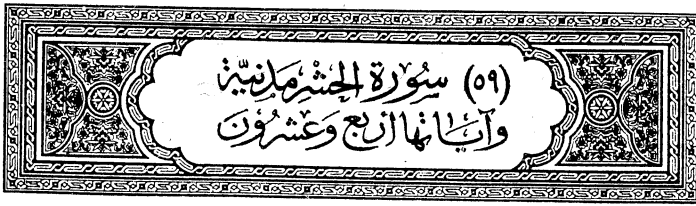


22. *Tu ne trouveras point de gens croyant en Dieu et au jour dernier, se liant d'amitié avec ceux qui sont hostiles à Dieu et à son envoyé, fussent-ils leurs pères, leurs fils, leurs frères ou [de] leur clan. Au cœur de tels croyants Dieu a imprimé la foi et il les a fortifiés d'un esprit émanant de lui. Il les introduira en des jardins sillonnés de ruisseaux pour un séjour éternel. Dieu sera satisfait d'eux et ils seront satisfaits de lui. Ceux-là [forment] le parti de Dieu. Or ça, le parti de Dieu n'est-il point [celui de] ceux qui réussissent ?*

V. 22 : Ce passage fait penser à plusieurs musulmans qui avaient rompu avec les leurs pour leur foi : 'Abû 'Ubayda b. al Janâh tua de sa propre main son père, qui faisait partie de l'armée des idolâtres à la bataille d'Uhud. 'Abû Bakr donna un coup si violent à son père, 'Abû Quhâfa, qui avait insulté le Prophète, qu'il le jeta à terre. Le Prophète intervint, mais 'Abû Bakr indigné déclara : « Par Dieu, si j'avais un sabre à ma portée, je l'aurais tué ! » Un autre jour, à la bataille de Badr, 'Abû Bakr se vit invité par son fils 'Abdu-r-Rahmân, qui était dans le camp ennemi, à un combat singulier. 'Abû Bakr accepta, mais le Prophète le retint disant : « O 'Abû Bakr, fais-moi le plaisir de rester ! Ne sais-tu pas que tu es pour moi comme ma vue et mon ouïe ? » On peut citer d'autres cas (Zam., IV, 78).

Il rappelle également ce passage de l'Évangile : « Je ne suis pas venu apporter la paix, mais l'épée. Car je suis venu mettre la division entre l'homme et son père... » (Mtt., X, 34-37).

*Esprit.* Ce terme est diversement interprété : « lumière » (*nûr*) (Tab., XXVIII, 27 ; Jalâl, p. 723) ; « Coran » (Waj., 729) ; « grâce » (*lutf*) (Zam., IV, 78).



## Sourate LIX

### *Le rassemblement (Al-ḥashr)*



Cent-unième sourate dans l'ordre chronologique selon la tradition, bien que l'événement auquel elle fait allusion doive lui assigner une place parmi les premières sourates médinoises ; vingt-quatre versets révélés à Médine ; tire son titre du verset 2.

Le rassemblement en question vise l'expulsion du clan juif des Banû Naḍir, qui étaient fort riches et monopolisaient tout l'artisanat de Médine. Ils avaient, non loin de cette cité, un faubourg fortifié et étaient clients des 'Aws, clan important dont le chef était 'Abdallah b. 'Ubayy, ennemi implacable du Prophète. Parce qu'ils avaient pactisé avec les Mekkois, Muḥammad prit contre eux une mesure d'expulsion en l'an 3/625. 'Abdallah b. 'Ubayy les ayant abandonnés à leur sort, après leur avoir promis de leur prêter main-forte, ils durent quitter Médine et abandonner leurs biens, n'emportant que ce qu'un chameau pouvait porter pour trois familles réunies. Ils se réfugièrent en Syrie, sauf deux familles qui trouvèrent asile à Khaybar (Zam., IV, 78-79).

### CANEVAS

Dieu : tous les êtres chantent Sa gloire ; hymne à Dieu : 1, 22-24.

Satan : 17.

Le Coran : s'il était descendu sur une montagne, celle-ci eût été pulvérisée : 21.

Partisans ('Anṣâr) et expatriés (Muhâjirûn) : 8-10.

Les croyants : 18, 20.

Les impies : 19, 20.

Les hypocrites : 11-17.

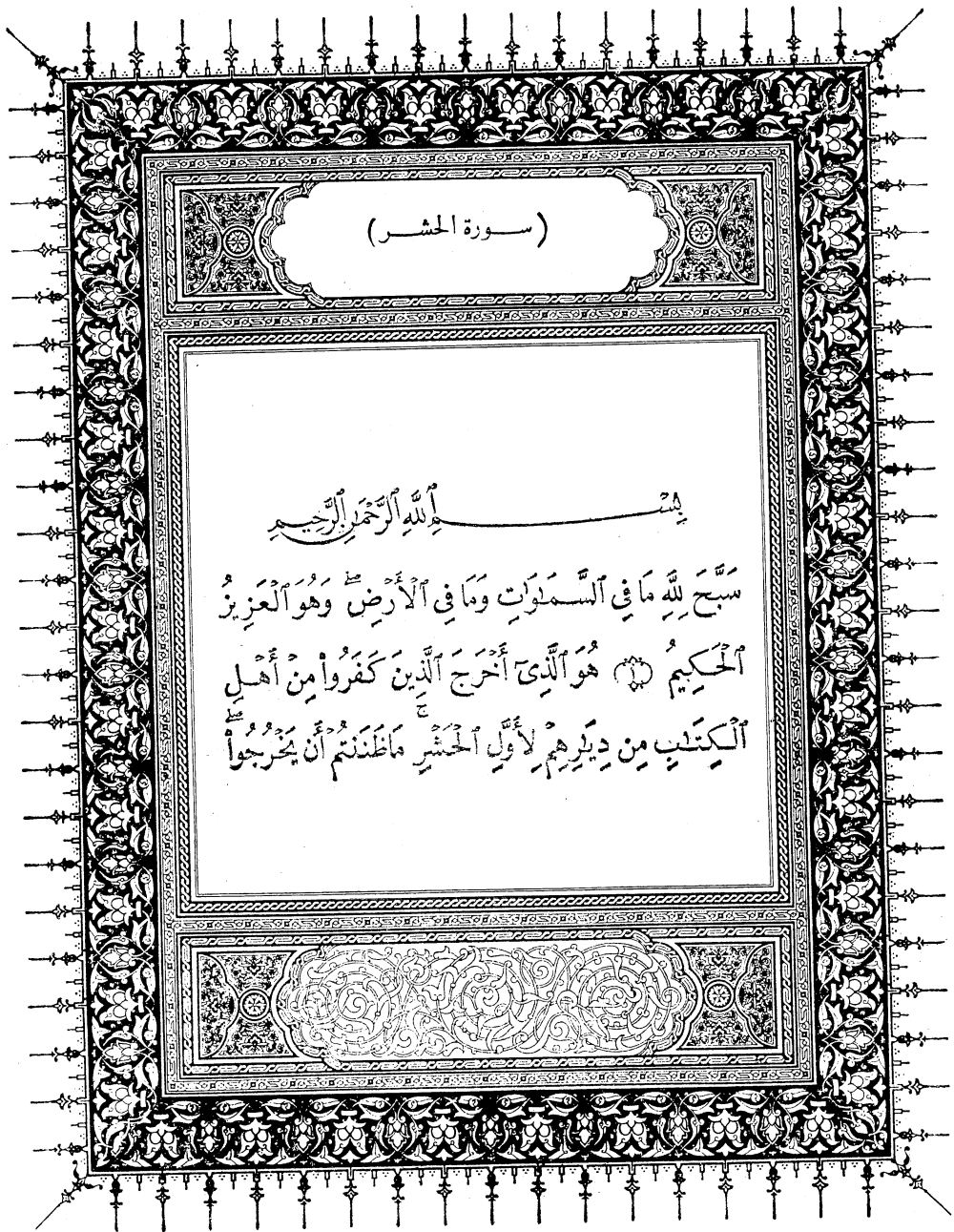
Autour de l'expulsion du clan juif des Banû Naḍir de Médine : 2-4, 11-12.

Réglementation de la répartition des prises de guerre : 6-8.

De l'interdiction de couper les arbres fruitiers, sauf en cas de force majeure : 5.

Le paradis : 20.

L'enfer : 17, 20.



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout compatissant.*

1. *Ce qui est dans les cieux et sur la terre glorifie Dieu, le Puissant, le Sage.*
2. *C'est lui qui a expulsé de leur habitat les incrédules parmi les détenteurs de l'Écriture, lors du premier rassemblement. Vous ne pensiez pas qu'ils sortiraient et eux, [de leur côté], pensaient que leurs forteresses les protégeraient contre Dieu qui les atteignit [néanmoins] par où ils ne s'attendaient pas. Il jeta l'effroi en leur cœur [si bien] qu'ils démolirent avec le concours des croyants leurs demeures de leurs propres mains. Tirez-en une leçon, ô vous qui avez des yeux pour voir.*



## ( الجزء الثامن والعشرون )

وَظَنُوا أَنَّهُمْ مَانَعَتَهُمْ حَصُونُهُمْ مِنَ اللَّهِ فَاتْلُهُمْ اللَّهُ مِنْ  
 حَيْثُ لَمْ يَحْتَسِبُوا وَقَدَفَ فِي قُلُوبِهِمُ الرُّعْبَ يُجْرِبُونَ بِيُوتَهُمْ  
 بِأَيْدِيهِمْ وَأَيْدِي الْمُؤْمِنِينَ فَاعْتَبِرُوا يَا أُولِيَ الْأَبْصَارِ ﴿٣٠﴾  
 وَلَوْلَا أَن كَتَبَ اللَّهُ عَلَيْهِمُ الْجَلَاءَ لَعَذَّبَهُمْ فِي الدُّنْيَا  
 وَهُمْ فِي الْأَخِرَةِ عَذَابُ النَّارِ ﴿٣١﴾ ذَلِكَ بِأَنَّهُمْ شَاقُّوا اللَّهَ  
 وَرُسُلَهُ وَمَنْ يُشَاقِقِ اللَّهَ فَإِنَّ اللَّهَ شَدِيدُ الْعِقَابِ ﴿٣٢﴾  
 مَا قَطَعْتُمْ مِنْ لِيْنَةٍ أَوْ تَرَكْتُمُوهَا قَائِمَةً عَلَى أُصُولِهَا فَبِإِذْنِ  
 اللَّهِ وَلِيُخْزِيَ الْفَاسِقِينَ ﴿٣٣﴾ وَمَا آفَاءَ اللَّهِ عَلَى رَسُولِهِ  
 مِنْهُمْ فَمَا أَوْجَفْتُمْ عَلَيْهِ مِنْ خَيْلٍ وَلَا رِكَابٍ وَلَكِنَّ اللَّهَ  
 يُسَلِّطُ رُسُلَهُ عَلَى مَنْ يَشَاءُ وَاللَّهُ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴿٣٤﴾  
 مَا آفَاءَ اللَّهِ عَلَى رَسُولِهِ مِنْ أَهْلِ الْقُرَى فَلِلَّهِ وَلِلرَّسُولِ  
 وَلِذِي الْقُرْبَىٰ وَالْيَتَامَىٰ وَالْمَسْكِينِ وَابْنِ السَّبِيلِ

3. Si Dieu n'avait pas prescrit à leur rencontre le bannissement, il les aurait suppliciés en la présente vie. Le châtement du feu leur est [néanmoins] réservé en la vie future
4. et ce pour avoir rompu avec Dieu et son envoyé, car quiconque rompt avec Dieu [ne doit pas ignorer que] Dieu est, en vérité, sévère dans ses sanctions.
5. Les palmiers-dattiers que vous avez coupés et ceux que vous avez laissés sur pied [le furent] par la permission de Dieu et en raison de la sanction que méritaient les pervers.
6. Les prises de guerre que Dieu a accordées à son envoyé, à leurs dépens, vous n'avez [pour les acquérir] engagé ni chevaux ni chameaux. Mais Dieu permet à son envoyé de dominer qui il veut. Il est omnipotent.
7. Ce que Dieu a accordé à son envoyé comme prises de guerre faites aux dépens des habitants des cités appartient à Dieu et à son envoyé, aux proches de celui-ci, aux orphelins, aux voyageurs [besogneux], afin [que le butin] ne soit pas exclusivement dévolu aux riches d'entre vous ; ce que l'envoyé [de Dieu] vous donne, prenez-le ! Ce qu'il vous interdit, interdisez-le-vous ! Craignez Dieu, car il est redoutable dans ses sanctions.

V. 4 : *Ses sanctions*. Le mot est au sing. dans le texte.

V. 5 : La destruction d'un arbre fruitier est, dans l'Islâm, un péché (Tab., XXVIII, 33), de même que la plantation d'un arbre est considérée comme une œuvre méritoire. Le Prophète ayant interdit de couper les palmiers lors de son arrivée à Médine, autorisa néanmoins, lors du siège du faubourg fortifié des Banû Nađir, qu'on en coupât quelques-uns pour les besoins stratégiques de l'opération. Ce verset explique cette dérogation imposée par les nécessités de la guerre. Le mot *layyima* désigne une excellente variété de palmiers qui donnent d'abondantes dattes, grosses, juteuses et de couleur grenat, assurant à la production dattière de Médine son renom séculaire.

V. 6 : *A leurs dépens* : des Banû Nađir.

*Chameaux* (Tab., XXVIII, 35), text. : « montures ».

*Permet... de dominer, sallata* : « donner autorité sur, infliger à quelqu'un d'être (sous la coupe) d'un autre ».

V. 7 : Le verset fait allusion aux discussions soulevées par le butin fait aux dépens des Banû Nađir et précise les dispositions réglementaires en matière de prises de guerre : biens meubles, biens fonciers. En ce qui concerne les terres conquises, il fut ainsi décidé qu'elles reviendraient intégralement au Prophète et donc à l'État. En ce qui concerne les prises mobilières, la législation fut la suivante :

a. Le butin pris sur l'ennemi qui se soumet pacifiquement revient de droit au Prophète, en faveur des nécessiteux, c'est-à-dire devient propriété de l'État et la puissance publique en dispose d'après la loi.

b. Le cinquième du butin revient au Prophète et donc à l'État, si l'ennemi est vaincu les armes à la main, et les quatre autres cinquièmes doivent être partagés entre les combattants.

c. Dans tous les autres cas, le butin doit être réparti entre les combattants, la part du cavalier étant double de celle du fantassin. Les Banû Nađir ayant refusé de payer certaines taxes, étant convaincus d'avoir pactisé avec l'ennemi, furent invités à quitter Médine avec ce qu'ils pourront emporter de leurs biens meubles. En ce qui concerne leurs biens fonciers, ils devaient revenir chaque année pour s'occuper de leurs produits. Ayant accepté, puis refusé, ils subirent un siège après lequel ils se livrèrent corps et biens. Ils durent émigrer et leurs biens furent partagés entre les Muhâjirûn (fugitifs de La Mekke) à l'exclusion des 'Ansâr (partisans de Médine). Ce qui ne plut qu'à moitié à ces derniers qui convoitaient une récolte de dattes arrivées à maturité (on était au mois d'août). D'où la phrase... *Vous n'avez engagé ni chevaux, ni chameaux...* Par ailleurs, on est tenté de croire que le chef du clan des 'Aws, 'Abd. b. 'Ubayy, n'avait incité les juifs à la résistance pour les trahir ensuite, que pour qu'une action militaire les forçât à se livrer et rendît le butin partageable dans les conditions fixées antérieurement (cf. S. VIII, 41).

d. Ce passage sera étendu à toute la vie religieuse notamment en matière de rituel, par la théologie et le droit musulmans. Il sera un des principes fondamentaux du *fiqh* (jurisprudence) : ce que le Prophète a prescrit demeure prescrit, ce qu'il a prohibé demeure prohibé.



## (سورة الحشر)

كَيْ لَا يَكُونَ دُولَةٌ بَيْنَ الْأَغْنِيَاءِ مِنْكُمْ وَمَا عَلَيْكُمْ أَلْسُنَ الرَّسُولِ  
 فَخَذُوهُ وَمَا نَهَاكُمْ عَنْهُ فَأَنْتَهُوا وَاتَّقُوا اللَّهَ إِنَّ اللَّهَ شَدِيدُ  
 الْعِقَابِ ﴿٧٧﴾ لِلْفُقَرَاءِ الْمُهَاجِرِينَ الَّذِينَ أُخْرِجُوا مِنْ  
 دِيَارِهِمْ وَأَمْوَالِهِمْ يَبْتَغُونَ فَضْلًا مِنَ اللَّهِ وَرِضْوَانًا  
 وَيَنْصُرُونَ اللَّهَ وَرَسُولَهُ ۚ أُولَئِكَ هُمُ الصَّادِقُونَ ﴿٧٨﴾  
 وَالَّذِينَ تَبَوَّءُوا الدَّارَ وَالْإِيمَانَ مِنْ قَبْلِهِمْ يُحِبُّونَ مَنْ  
 هَاجَرَ إِلَيْهِمْ وَلَا يَجِدُونَ فِي صُدُورِهِمْ حَاجَةً مِمَّا أُوتُوا  
 وَيُؤْتُونَ عَلَى أَنْفُسِهِمْ وَلَوْ كَانَ بِهِمْ خَصَاصَةٌ وَمَنْ يُوقِ  
 شُحَّ نَفْسِهِ ۚ فَأُولَئِكَ هُمُ الْمُفْلِحُونَ ﴿٧٩﴾ وَالَّذِينَ جَاءُوا  
 مِنْ بَعْدِهِمْ يَقُولُونَ رَبَّنَا اغْفِرْ لَنَا وَلِإِخْوَانِنَا الَّذِينَ سَبَقُونَا  
 بِالْإِيمَانِ وَلَا تَجْعَلْ فِي قُلُوبِنَا غِلًّا لِلَّذِينَ ءَامَنُوا رَبَّنَا إِنَّكَ  
 رَءُوفٌ رَحِيمٌ ﴿٨٠﴾ \* أَلَمْ تَرَ إِلَى الَّذِينَ نَافَقُوا يَقُولُونَ



8. [Il appartient également] aux émigrés pauvres qui ont été expulsés de leur habitat, [dépouillés] de leurs biens, en recherchant la grâce et la satisfaction de Dieu, le triomphe de sa cause et celle de son envoyé — ceux-là sont véridiques ! — ,
9. [à] ceux qui, avant eux, se sont installés dans le pays et dans la foi, qui aiment ceux qui se sont réfugiés chez eux, qui ne ressentent aucune envie contre ce qui est octroyé à ces derniers. Ils les préfèrent à eux-mêmes, même s'il y a pénurie — ceux qui se défendront ainsi contre la ladrerie, prospéreront —
10. [enfin à] ceux qui sont venus [à Médine] après eux, en disant : « Seigneur ! pardonne-nous ainsi qu'à nos frères qui nous ont devancés dans la foi. Ne mets en nos cœurs aucune rancune contre ceux qui ont cru avant nous ! Seigneur ! Tu es bienveillant et compatissant ! »
11. N'as-tu point vu les hypocrites dire à leurs amis mécréants, parmi les détenteurs de l'Écriture : « Si vous êtes chassés, nous partirons avec vous. Jamais nous n'obéirons à quelqu'un contre vous. Si vous êtes attaqués, nous serons à vos côtés. » Dieu est cependant témoin de leurs mensonges !

V. 8 : La situation des émigrés mekkois (Muhâjirûn) fut, malgré la générosité de leurs coreligionnaires médinois, très pénible au point de vue matériel. Beaucoup d'entre eux usaient d'un moyen bien connu en Arabie, pour apaiser la faim quand elle devenait intolérable : la mise entre le ventre et la ceinture d'un bloc de pierre. En hiver — et il est rigoureux à Médine — ils n'avaient d'autre gîte qu'un trou qu'ils creusaient eux-mêmes dans le sol (Tab., XXVIII, 40).

V. 9 : Cet éloge concerne les musulmans si accueillants de Médine.

*Dans le pays* : en terre d'Islâm ; ici Médine.

## ( الجزء الثامن والعشرون )

لَا يُخَوِّنُهُمُ الَّذِينَ كَفَرُوا مِنْ أَهْلِ الْكِتَابِ لَئِنْ أُخْرِجْتُمْ  
 لَنُخْرِجَنَّ مَعَكُمْ وَلَا نَطِيعُ فِكْرَ أَحَدٍ أَبَدًا وَإِنْ قُوتِلْتُمْ  
 لَنَنْصُرَنَّكُمْ وَاللَّهُ يَشْهَدُ إِنَّهُمْ لَكَاذِبُونَ ﴿١٢﴾ لَئِنْ أُخْرِجُوا  
 لَا يَخْرُجُونَ مَعَهُمْ وَلَئِنْ قُوتِلُوا لَا يَنْصُرُونَهُمْ وَلَئِنْ نَصَرُوهُمْ  
 لَيُنَلَّيْنَنَّ الْأَذْبُرَ ثُمَّ لَا يَنْصُرُونَ ﴿١٣﴾ لَأَنْتُمْ أَشَدُّ رَهْبَةً  
 فِي صُدُورِهِمْ مِنَ اللَّهِ ذَلِكَ بِأَنَّهُمْ قَوْمٌ لَا يَفْقَهُونَ ﴿١٤﴾  
 لَا يُقَاتِلُونَكُمْ جَمِيعًا إِلَّا فِي قَرْيٍ مُحَصَّنَةٍ أَوْ مِنْ وَرَاءِ  
 جُدُرٍ بَأْسُهُمْ بَيْنَهُمْ شَدِيدٌ تَحْسِبُهُمْ جَمِيعًا وَقُلُوبُهُمْ شَتَّى ﴿١٥﴾  
 ذَلِكَ بِأَنَّهُمْ قَوْمٌ لَا يَعْقِلُونَ ﴿١٦﴾ كَمَثَلِ الَّذِينَ مِنْ قَبْلِهِمْ  
 قَرِيبًا ذَاقُوا وَبَالَ أَمْرِهِمْ وَلَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿١٧﴾ كَمَثَلِ  
 الشَّيْطَانِ إِذْ قَالَ لِلْإِنْسَانِ اكْفُرْ فَلَمَّا كَفَرَ قَالَ إِنِّي  
 بَرِيءٌ مِنْكَ إِنِّي أَخَافُ اللَّهَ رَبَّ الْعَالَمِينَ ﴿١٨﴾ فَكَانَ

12. Si [ces détenteurs de l'Écriture] sont expulsés, les [hypocrites] ne partiront nullement avec. S'ils sont attaqués, ils ne seront pas à leurs côtés et s'ils leur prêtent main-forte, ils seront mis en déroute. [En tout état de cause] ils ne seront pas victorieux.
13. Vous leur inspirez plus de terreur que Dieu [lui-même], car ils ne comprennent pas.
14. Ils ne vous combattront ensemble qu'[à l'abri] des places fortes ou derrière des murailles. Leurs dissensions internes sont extrêmes. On les croirait unis, mais leurs cœurs sont divisés et il en est ainsi parce que ces gens-là ne raisonnent pas.
15. Ils sont pareils à leurs prédécesseurs immédiats qui eurent à goûter les conséquences amères de leur comportement et qui subiront un douloureux châtement [dans la vie future].
16. Ils ressemblent à Satan quand il incite l'homme à la mécréance. Lorsque celui-ci devient mécréant, Satan lui déclare : « Je suis irresponsable de toi ! Je crains Dieu, maître des mondes ! »
17. Ils sont tous deux, en conséquence, voués au feu pour l'éternité et telle est la rétribution des injustes.

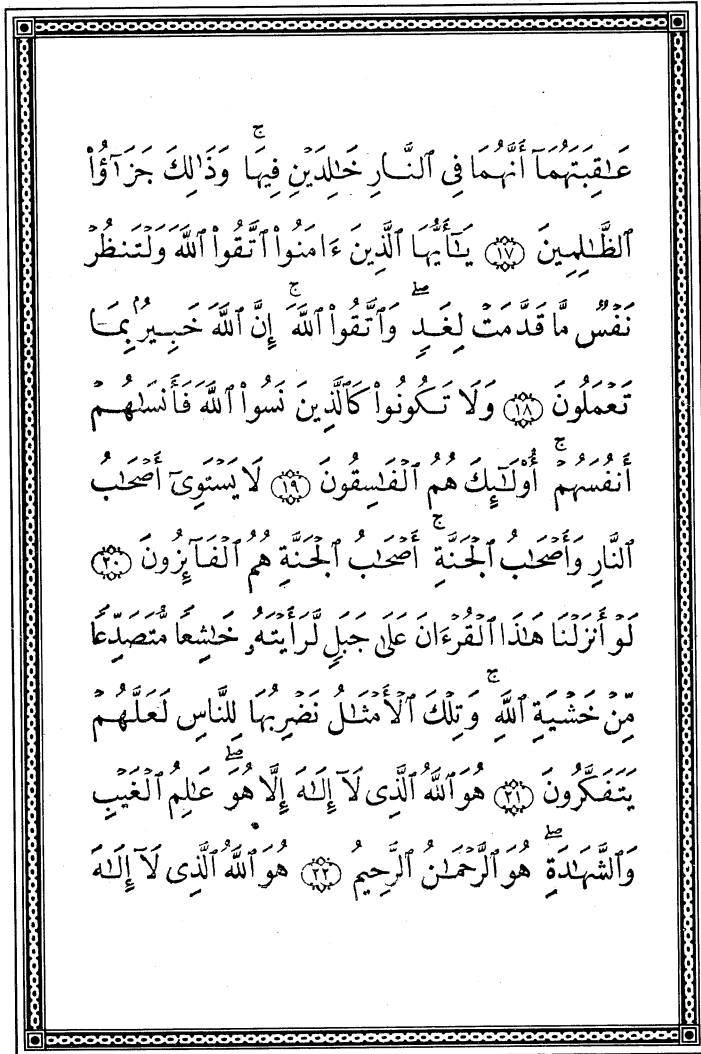
V. 15 : *Leurs prédécesseurs immédiats*. Sans doute les Banû Qaynuqâc qui avaient, un an plus tôt, subi un sort semblable (cf. S. II, 85, et Tab., XXVIII, 38).

V. 16 : L'exégèse fait état de plusieurs religieux qui furent séduits et perdus par Satan, après avoir mené longtemps une vie ascétique (Tab., XXVIII, 49-50).

V. 17 : *Tous deux* : Satan et celui qu'il égare (Jalâl, p. 727).

*Que chaque âme...* : que chacun fasse attention à ce qu'il fait ici-bas pour son salut futur.

## (سورة الحشر)

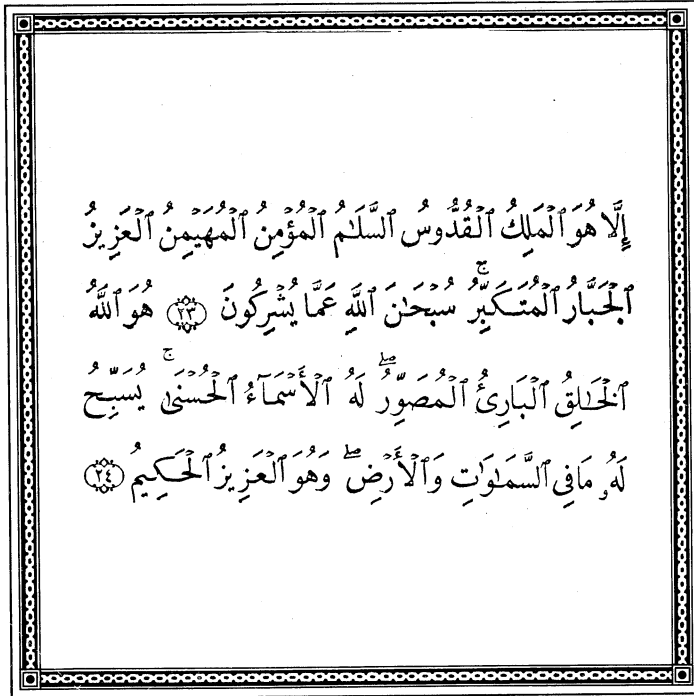


18. O vous qui croyez, craignez Dieu ! Que chaque âme songe à ce qu'elle a avancé ! Craignez Dieu, car il est bien informé de ce que vous faites !
19. Ne soyez pas comme ceux qui oublient Dieu et à qui Dieu [inflige] l'oubli d'eux-mêmes ! Ceux-là sont des pervers !
20. Les hôtes de l'enfer n'égalent pas ceux du paradis. Les hôtes du paradis sont les vainqueurs.
21. Si nous avions fait descendre ce Coran sur une montagne, on la verrait s'abaisser et se fendre par crainte de Dieu. De tels exemples, nous les proposons aux hommes pour qu'ils réfléchissent.
22. [C'est] lui, Dieu, en dehors de qui il n'y a point de divinité, le Connaisseur du mystère du monde et de ce [dont les hommes] peuvent témoigner, le Tout-Miséricordieux, le Tout-Compatissant.

V. 19 : Ceux qui oublient leurs véritables intérêts.

V. 20 : *Sont les vainqueurs* de leurs mauvaises passions.

## (الجزء الثامن والعشرون)



23. [C'est] lui, Dieu, en dehors de qui il n'y a point de divinité, le Souverain, le Très-Haut, le Salut, l'Apaisant, le Vigilant, le Puissant, le Contraignant, le Superbe. Gloire à Dieu ! [Il est au-dessus] de ce qu'on lui associe !
24. [C'est] lui, Dieu, le Créateur, le Novateur, le Façonneur. Il a les plus beaux noms. Ce qui est dans les cieux et sur la terre le glorifie. Il est le Tout-Puissant, le Sage par excellence.

V. 23 : *Salut, salâm*, est un des noms de Dieu.

*Vigilant, mubaymin* (mot d'origine syriaque) : « garant de la sécurité, qui veille sur les êtres ».

Autres sens : « témoin, véridique ».



Sourate LX

*L'éprouvée*



Quatre-vingt-onzième dans l'ordre chronologique ; treize versets d'inspiration médinoise. Titre tiré du verset 10.

CANEVAS

Dieu : Souverain Juge : 3.

La prière : 4-5.

Abraham : modèle parfait pour les croyants : 4-6.

Réglementation des relations avec les polythéistes et les juifs : 1-3, 7-9, 13.

Des croyantes et des païennes qui passent du camp des païens dans le camp des musulmans et inversement ; dispositions à observer dans les deux cas : 10-11.

Du serment d'allégeance prêté au Prophète par les femmes : 12.



## (سورة المتحنة)

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا لَا تَتَّخِذُوا عَدُوِّي وَعَدُوَّكُمْ أَوْلِيَاءَ  
تُلْقُونَ إِلَيْهِم بِالْمَوَدَّةِ وَقَدْ كَفَرُوا بِمَا جَاءَكُمْ مِنَ الْحَقِّ  
يُخْرِجُونَ الرَّسُولَ وَإِيَّاكُمْ أَنْ تُؤْمِنُوا بِاللَّهِ رَبِّكُمْ إِنْ كُنْتُمْ  
نَحْرَبْتُمْ جَهْلَدًا فِي سَبِيلِي وَأَبْتِغَاءَ مَرْضَاتِي تُسِرُّونَ إِلَيْهِمْ  
بِالْمَوَدَّةِ وَأَنَا أَعْلَمُ بِمَا أَخْفَيْتُمْ وَمَا أَعْلَنْتُمْ وَمَنْ يَفْعَلْهُ  
مِنْكُمْ فَقَدْ ضَلَّ سَوَاءَ السَّبِيلِ ﴿١﴾ إِنْ يَشْفِقُكُمْ يُكَفِّرُوا

De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.

1. O vous qui croyez, ne vous liez point avec vos ennemis et les miens en leur donnant des marques d'amitié, alors qu'ils ont renié la vérité qui vous est parvenue en expulsant l'envoyé [de Dieu] et vous-mêmes pour avoir cru en Dieu, votre Seigneur. Si vous entreprenez une campagne pour défendre ma cause et m'être agréables, leur témoignerez-vous une amitié secrète, alors que je connais bien vos pensées intimes et ce que vous divulguez ? Quiconque d'entre vous fait cela s'égare loin du droit chemin.
2. S'ils vous rencontrent [quelque part], ils [vous prouveront] qu'ils sont vos ennemis ; ils porteront la main sur vous et leurs langues ne vous ménageront pas. Ils aimeraient bien que vous deveniez infidèles.

V. 1 : *Les miens* : les idolâtres de La Mekke.

*Des marques d'amitié* : des lettres amicales.

Le verset fait allusion à une lettre envoyée clandestinement par un Médinois à ses amis qurayshites pour les renseigner sur le Prophète. La femme chargée de la transmettre fut rejointe en cours de route, à Khâkh, et son auteur, Hâtîb b. Abî Balṭa'a, aurait été exécuté sans la bonté du Prophète (Tab., XXVIII, 58-59).

## (سورة المتحنة)

لَكُمْ أَعْدَاءٌ وَيَسْطُوا إِلَيْكُمْ أَيْدِيهِمْ وَأَسْنتُهُمْ بِالسُّوءِ  
 وَوَدُّوا لَوْ تَكْفُرُونَ ﴿٣٣﴾ لَنْ نَنْفَعَكَ أَرْحَامُكَ وَلَا  
 أَوْلَادُكَ يَوْمَ الْقِيَامَةِ يَفْصِلُ بَيْنَكُمْ وَاللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ  
 بَصِيرٌ ﴿٣٤﴾ قَدْ كَانَتْ لَكُمْ أُسْوَةٌ حَسَنَةٌ فِي إِبْرَاهِيمَ وَالَّذِينَ  
 مَعَهُ إِذْ قَالُوا لِقَوْمِهِمْ إِنَّا بُرَّاءُ مِنْكُمْ وَمِمَّا تَعْبُدُونَ  
 مِنْ دُونِ اللَّهِ كَفَرْنَا بِكُمْ وَبَدَا بَيْنَنَا وَبَيْنَكُمْ الْعَدَاوَةُ  
 وَالْبَغْضَاءُ أَبَدًا حَتَّى تُؤْمِنُوا بِاللَّهِ وَحَدُّهُ إِلَّا قَوْلَ إِبْرَاهِيمَ  
 لِأَبِيهِ لَا اسْتَغْفِرَنَّ لَكَ وَمَا أَمْلِكُ لَكَ مِنَ اللَّهِ مِنْ شَيْءٍ  
 رَبَّنَا عَلَيْكَ تَوَكَّلْنَا وَإِلَيْكَ أَنبْنَا وَإِلَيْكَ الْمَصِيرُ ﴿٣٥﴾  
 رَبَّنَا لَا تَجْعَلْنَا فِتْنَةً لِلَّذِينَ كَفَرُوا وَاعْفِرْ لَنَا رَبَّنَا إِنَّكَ  
 أَنْتَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ ﴿٣٦﴾ لَقَدْ كَانَ لَكُمْ فِيهِمْ أُسْوَةٌ  
 حَسَنَةٌ لِمَنْ كَانَ يَرْجُوا اللَّهَ وَالْيَوْمَ الْآخِرَ وَنَزَلَتْ

3. Ni vos proches ni vos enfants ne vous seront utiles le jour de la résurrection. [Dieu] vous départagera, ayant une claire vision de ce que vous faites.
4. Vous avez un beau modèle en Abraham et en ceux qui étaient avec lui, lorsqu'ils dirent à leur peuple : « Nous nous désolidarisons de vous et de ce que vous adorez, en dehors de Dieu. Nous vous renions. Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Dieu seul » — exception faite de la parole d'Abraham lorsqu'il dit à son père : « J'implorerai le pardon de Dieu en ta faveur, ne pouvant rien d'autre pour toi auprès de lui » — « Seigneur, en toi nous mettons notre confiance, à toi nous revenons repentants, vers toi est le devenir.
5. « Seigneur, ne nous éprouve pas par les coups des infidèles ! Pardonne-nous, Seigneur, tu es le Puissant, le Sage ! »
6. Vous avez en eux un beau modèle à l'intention de celui qui espère en Dieu et au jour dernier. Mais que celui qui se détourne [de la voie de Dieu sache] que Dieu se suffit à lui-même et est digne de louange.

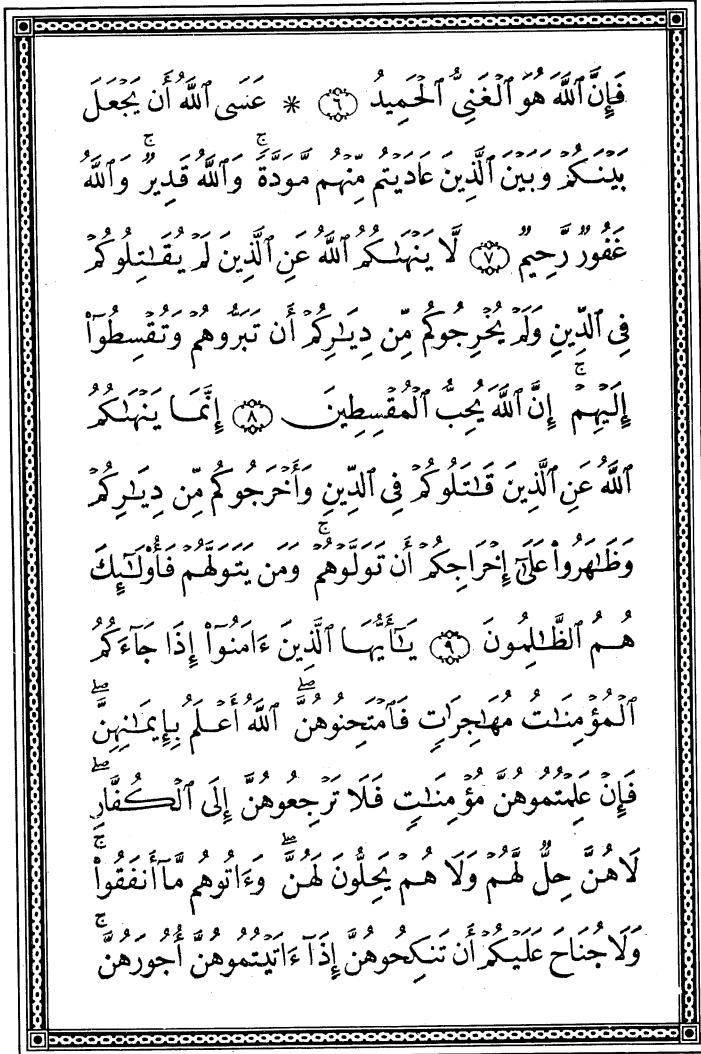
V. 4 : *Sont... déclarées*, text. : « apparaissent ».

— *exception faite...* Malgré tous les efforts déployés par l'exégèse pour justifier cette incidente que rien ne lie à ce qui suit, ni à ce qui précède, il n'en demeure pas moins que l'unité du verset paraît brisée. L'interprétation proposée est la suivante : vous avez un beau modèle en Abraham... sauf dans le discours qu'il tint à son père disant : « J'implorerai... » (Tab., XXVIII, 63). Cette exception (*istiḥnā'*) semble en tout cas en rapport avec S. IX, 114, qui interdit d'implorer Dieu en faveur des mécréants (Jalâl, p. 731). Le sens serait alors : Abraham est un modèle pour les croyants sauf lorsqu'il implora Dieu en faveur de son père qui était idolâtre.

V. 5 : *Ne nous éprouve pas...* ne nous livre pas à leurs coups, ne nous fais pas vaincre par eux ; nous risquerions de perdre notre foi et eux croiraient qu'ils sont dans le vrai (Tab., XXVIII, 64). Text. : « Seigneur, ne fais pas de nous une tentation pour ceux qui ne croient pas. »

V. 6 : *Eux* : Abraham et les autres prophètes (*id.*).

( الجزء الثامن والعشرون )

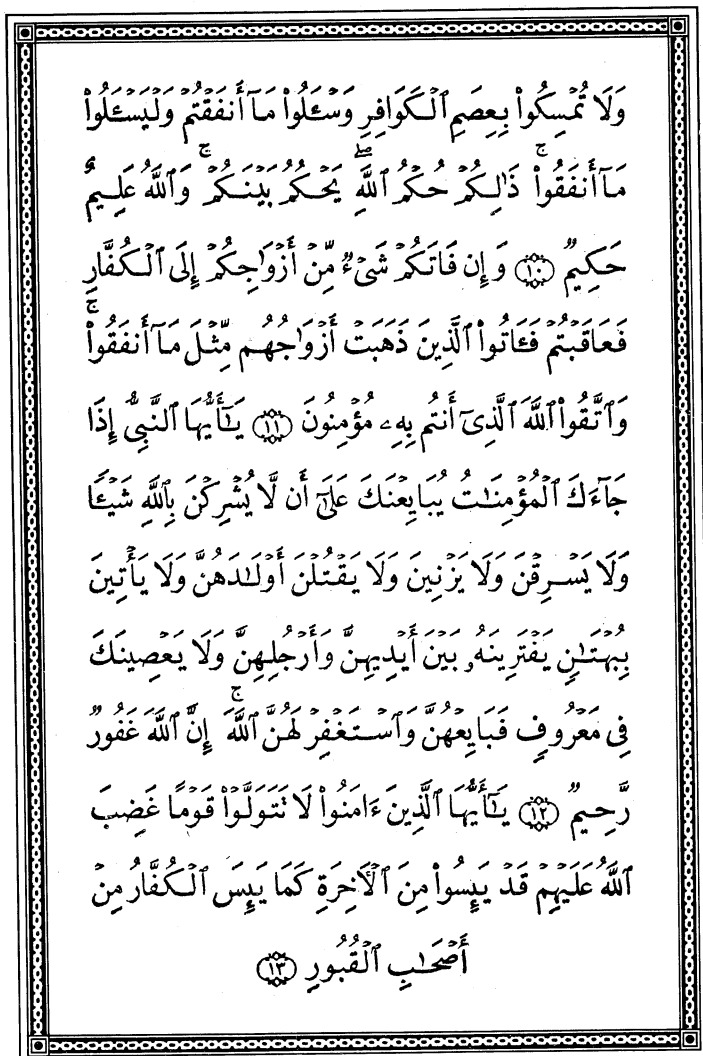


7. Il se peut que Dieu établisse [des liens] d'amitié entre vous et ceux avec qui vous avez rompu parmi eux. Dieu est omnipotent. Dieu est clément et compatissant.
8. Dieu ne vous interdit pas d'être bons et équitables envers ceux [des mécréants] qui ne vous ont pas combattus pour votre religion et ne vous ont pas chassés de votre pays. En vérité, Dieu aime ceux qui sont équitables.
9. Dieu vous interdit seulement de vous lier d'amitié avec ceux des infidèles qui vous ont combattus pour votre religion, chassés de votre pays, et ont participé à votre expulsion. Ceux qui se lient d'amitié avec ces derniers sont des injustes.
10. O vous qui croyez ! Quand des croyantes qui émigrent viennent chez vous, mettez-les à l'épreuve. Dieu est mieux informé [que vous] de leur foi. Si vous constatez qu'elles sont [sincèrement] croyantes, ne les renvoyez pas aux infidèles. Elles ne sont pas licites [en tant qu'épouses] pour eux et eux non plus ne sont pas licites [en tant qu'époux] pour elles. Rendez aux infidèles ce qu'ils ont dépensé pour les épouser et vous n'encourrez aucun grief si vous les épousez, moyennant remise à elles de leur douaire. Par contre, ne retenez pas, par les liens du mariage, les mécréantes ! Réclamez ce que vous avez dépensé [pour vous unir à elles] et que les infidèles réclament ce qu'ils ont dépensé [pour la même raison]. Telle est la sentence de Dieu qui arbitre vos conflits et est omniscient et sage.

V. 10 : Beaucoup de femmes de La Mekke délaissaient leurs maris pour des raisons religieuses (souvent aussi pour d'autres raisons étrangères à la religion) et se réfugiaient à Médine. Il est, par ce verset, prescrit de les mettre à l'épreuve, en leur faisant prononcer la formule de profession de foi islamique, de les observer et de leur poser d'autres questions. S'il s'avérait que leur émigration n'était pas motivée par leur conversion à l'Islâm, elles étaient renvoyées à La Mekke.

En vertu de ce passage, il est interdit aux musulmans d'épouser des païennes ; les juives et les chrétiennes ou *Kitâbiyyât* ne sont pas interdites aux musulmans (cf. S. II, 221, et S. V, 5), mais une musulmane ne peut licitement épouser un non-musulman.

## (سورة المتحنة)



11. Si quelqu'une de vos épouses passe aux impies et que vous preniez votre revanche sur ces derniers, dédommangez celui dont l'épouse s'est enfuie de l'équivalent des dépenses qu'il a supportées [pour l'épouser]. Craignez Dieu en qui vous avez placé votre foi.
12. Prophète, lorsque les croyantes viennent te prêter serment d'allégeance [et jurent] qu'elles n'associeront rien à Dieu, qu'elles ne commettront ni vol, ni adultère, ni infanticide, ni infamie forgée de leurs mains et de leurs pieds, et qu'elles ne te désobéiront pas en ce qui est réputé convenable, prends-en acte et implore le pardon de Dieu en leur faveur, car Dieu est tout-clément et tout-compatissant.
13. O croyants, ne vous liez point avec des gens contre lesquels Dieu est irrité, qui désespèrent de la vie future comme désespèrent les mécréants de [revoir] ceux qui sont dans les sépultures.

V. 11 : Si l'épouse d'un musulman s'enfuit dans un pays infidèle et qu'aucun traité n'existe entre les musulmans et ses gouvernants, l'extradition de l'épouse ou le remboursement de la dot qu'elle a reçue, c'est à la communauté musulmane entière qu'incombe le dédommagement de l'époux victime de cette fuite, soit sur les deniers de l'État, soit sur les prises de guerre faites aux dépens de ce pays (Tab., XXVIII, 75-76).

V. 12 : L'exégèse lie la révélation de ce verset au serment d'allégeance prêté par les femmes au Prophète après la conquête de La Mekke (cf. Zam., IV, 90-91). En plus des situations énoncées, d'autres obligations et d'autres dispenses concernant les femmes furent alors édictées (Tab., XXVIII, 78-81).

Par *infamie forgée de leurs mains* il faut entendre les pratiques païennes touchant l'extériorisation de la douleur ; les femmes se lamentaient, s'arrachaient les cheveux, se balafrèrent le visage de leurs ongles, déchiraient leurs vêtements, etc. (Tab., XXVIII, 78).

L'expression « commettre une infamie avec les pieds » signifie pour la femme marcher en faisant du bruit pour attirer les regards, ou encore attribuer faussement à un homme la paternité d'un bâtard (Waj., 737 ; Tab., XXVIII, 77 ; Jalâl, p. 732 ; Râz., XXIX, 307). Tout le monde est d'accord sur ce dernier sens, sauf Blachère (BLAC, p. 592).

*Prends-en acte*, text. : « prête leur serment d'allégeance », c'est-à-dire reçois leur allégeance. Ajoutons qu'en prenant acte de ce serment, le Prophète refusait de leur toucher la main, par scrupule (Jalâl, p. 722).

V. 13 : *Des gens contre lesquels Dieu est irrité*. L'expression désigne les juifs. Cependant l'exégèse hésite entre les incroyants en général et les juifs libres penseurs.







## Sourate LXI

### *Le rang (As-ṣaff)*



Cent neuvième dans l'ordre chronologique ; quatorze versets d'inspiration médinoise.

Elle tire son titre du verset 4. La tradition et l'exégèse considèrent cette sourate comme un reproche adressé aux croyants au sujet de leurs contradictions et de leurs vantardises. Les uns disaient : « Si nous connaissions l'acte le plus agréable à Dieu que nous puissions faire, nous l'accomplirions sans hésiter au prix de nos biens et de nos enfants. » Mais quand il fallait livrer bataille pour la cause de Dieu, ils devenaient réticents ou cherchaient à s'y dérober. D'autres musulmans s'attribuaient gratuitement des exploits à la guerre qu'ils n'avaient jamais accomplis. Le verset les incite à être plus modestes et moins fanfarons (Tab., XXVIII, 83-85 ; Jalâl, p. 732).

### CANEVAS

Dieu : toute la création chante Sa gloire ; la lutte pour le triomphe de Sa cause : 1, 4.

Muḥammad annoncé par Jésus : 6.

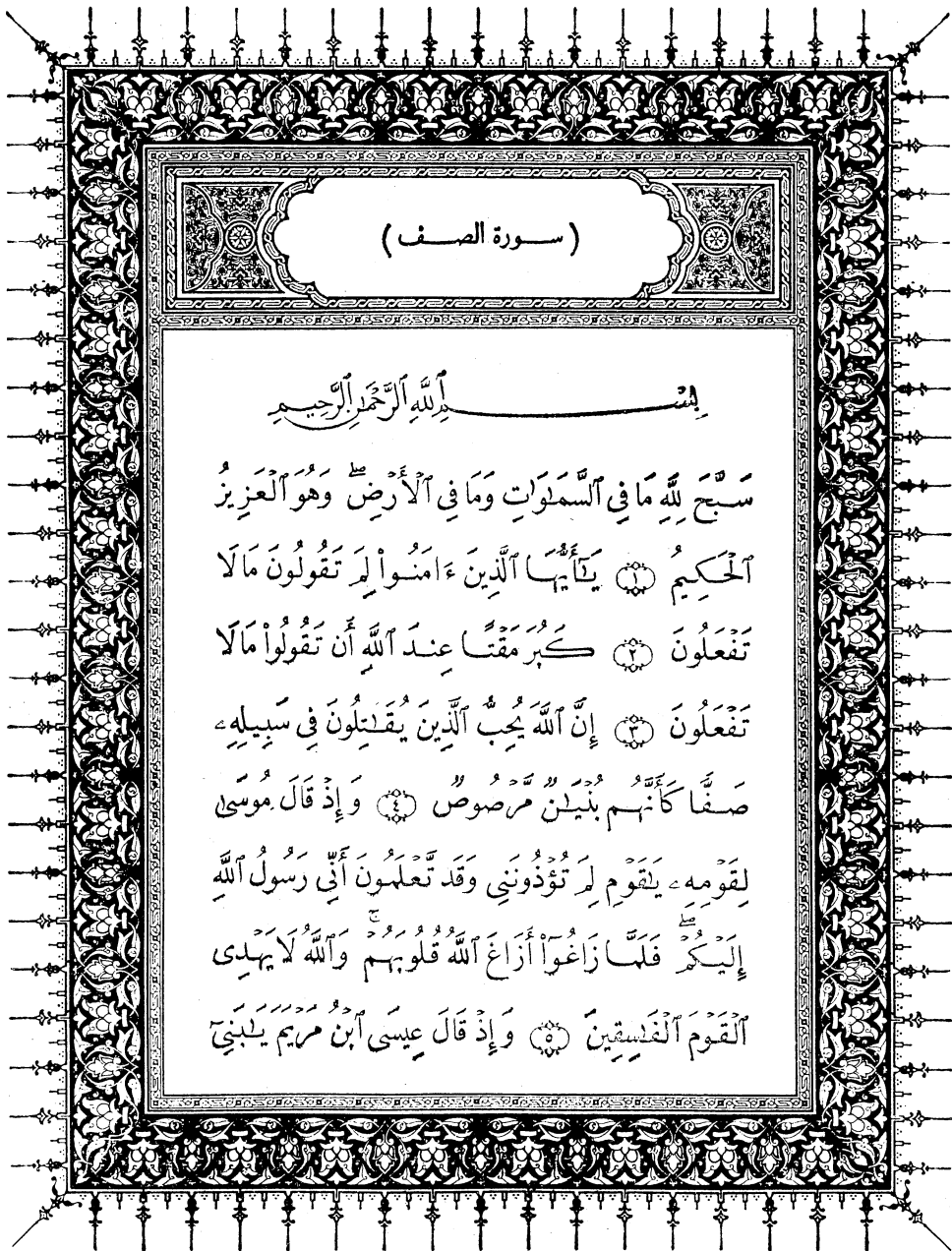
Moïse et les juifs : 5.

Jésus : ses disciples et les juifs : 5, 14.

L'Islâm calomnié par ses ennemis ; il triomphera malgré les infidèles et les polythéistes : 7-9.

Les croyants : il leur est recommandé de ne pas se contredire, d'éviter les rodомontades gratuites, de faire triompher, en sacrifiant leurs biens et leur personne, la cause de Dieu pour leur salut, et d'être les auxiliaires de Dieu en faisant prévaloir l'Islâm sur les autres cultes : 2-3, 10-14.

Le paradis : séjour des auxiliaires de Dieu : 12-13.



## ( سورة الصف )

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

سَبَّحَ لِلَّهِ مَا فِي السَّمَوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ وَهُوَ الْعَزِيزُ  
 الْحَكِيمُ ﴿١﴾ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا لِمَ تَقُولُونَ مَا لَا  
 تَفْعَلُونَ ﴿٢﴾ كَبُرَ مَقْتًا عِنْدَ اللَّهِ أَنْ تَقُولُوا مَا لَا  
 تَفْعَلُونَ ﴿٣﴾ إِنَّ اللَّهَ يُحِبُّ الَّذِينَ يُقَاتِلُونَ فِي سَبِيلِهِ  
 صَفًّا كَأَنَّهُمْ بُنْيَانٌ مَرْصُوصٌ ﴿٤﴾ وَإِذْ قَالَ مُوسَى  
 لِقَوْمِهِ ۖ يَقُومُوا لِمَ تُوذُّونَنِي وَقَدْ تَعْلَمُونَ أَنِّي رَسُولُ اللَّهِ  
 إِلَيْكُمْ فَلَا تَزَاغُوا أَزَاغَ اللَّهِ قُلُوبِهِمْ وَاللَّهُ لَا يَهْدِي  
 الْقَوْمَ الْفَاسِقِينَ ﴿٥﴾ وَإِذْ قَالَ عِيسَى ابْنُ مَرْيَمَ يَلْبَسِي

De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.

1. Ce qui est dans les cieux et sur la terre glorifie Dieu, le Puissant, le Sage.
2. O vous qui croyez, pourquoi dites-vous ce que vous ne faites pas ?
3. Dieu exécère souverainement que vous disiez ce que vous ne faites pas.
4. Il aime plutôt ceux qui combattent pour sa cause en rangs serrés, tel un édifice scellé de plomb.
5. [Évoque] Moïse, quand il dit à son peuple : « O mon peuple ! Pourquoi me maltraitez-vous, sachant que je suis envoyé par Dieu auprès de vous ? » Lorsqu'ils devinrent, Dieu fit dévier leurs cœurs, car il ne guide point les pervers.
6. [Évoque] Jésus, fils de Marie, quand il dit aux fils d'Israël : « Je suis l'envoyé de Dieu auprès de vous [venant] confirmer ce qui, de la Thora, est antérieur à moi et annoncer un messenger qui viendra après moi, dont le nom sera le Très-Glorieux. » Or, lorsque [Jésus] leur eut fourni les preuves, [les fils d'Israël] s'écrièrent : « C'est manifestement de la magie ! »

V. 6 : Le discours de Jésus ne débute pas comme chez les autres prophètes (Noé, Abraham, Moïse, etc.) par « O mon peuple ! » Jésus, dans le Coran, marque ainsi qu'il n'appartient ni aux juifs ni à aucun peuple, mais à l'humanité entière. Le savant philologue Zamakhshari n'a pas manqué de relever cette particularité (IV, 93).

*Le Très-Glorieux, Ahmadu*, superlatif absolu de la racine *hamida* (louer) dont le nom de patient ou participe passif à la 2<sup>e</sup> forme est *Muhammad* (Mahomet), le Loué.

Nous avons évoqué (S. XXVI, 196) les divergences islamo-chrétiennes sur l'interprétation donnée en langue grecque au vocable Paraklétos (Paraclet, Consolateur) qui semble postérieur à Périkytos (le Loué) selon le témoignage d'Ibn Ishâq (II<sup>e</sup> s. / VIII<sup>e</sup> s.) rapporté par Ibn Hishâm (HISS). Nous rappelons que les passages de la Bible et de l'Évangile qui intéressent cette question ardue demeurent, du point de vue de l'Islâm : És., VIII, 23 ; XLII, 1-9 ; L, 8 ; LII, 13-15 ; Mtt., IV, 15-16 ; VIII, 17 ; XII, 17-21, et surtout Jn, XIV, 16 et XVI, 13, qui sont judicieusement examinés par Râz. (XXIX, 313-314).

*Les preuves* : les miracles.

## (سورة الصف)

إِسْرَائِيلَ إِنِّي رَسُولُ اللَّهِ إِلَيْكُمْ مُصَدِّقًا لِمَا بَيْنَ يَدَيَّ  
 مِنَ التَّورَةِ وَمُبَشِّرًا بِرَسُولٍ يَأْتِي مِنْ بَعْدِي اسْمُهُ أَحْمَدٌ  
 فَلَمَّا جَاءَهُمْ بِالْبَيِّنَاتِ قَالُوا هَذَا سِحْرٌ مُبِينٌ ﴿٧﴾  
 وَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنْ افْتَرَى عَلَى اللَّهِ الْكَذِبَ وَهُوَ يُدْعَى إِلَى  
 الْإِسْلَامِ وَاللَّهُ لَا يَهْدِي الْقَوْمَ الظَّالِمِينَ ﴿٨﴾ يُرِيدُونَ  
 لِيُطْفِئُوا نُورَ اللَّهِ بِأَفْوَاهِهِمْ وَاللَّهُ مُتِمُّ نُورِهِ وَلَوْ كَرِهَ  
 الْكَافِرُونَ ﴿٩﴾ هُوَ الَّذِي أَرْسَلَ رَسُولَهُ بِالْهُدَى وَدِينِ  
 الْحَقِّ لِيُظْهِرَهُ عَلَى الدِّينِ كُلِّهِ وَلَوْ كَرِهَ الْمُشْرِكُونَ ﴿١٠﴾  
 يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا هَلْ أَدُلُّكُمْ عَلَى تَجْرِئَةٍ تُنْجِيكُمْ مِنْ  
 عَذَابِ أَلِيمٍ ﴿١١﴾ تُوْمِنُونَ بِاللَّهِ وَرَسُولِهِ وَتُجَاهِدُونَ  
 فِي سَبِيلِ اللَّهِ بِأَمْوَالِكُمْ وَأَنْفُسِكُمْ ذَٰلِكُمْ خَيْرٌ لَّكُمْ إِنْ  
 كُنْتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿١٢﴾ يَغْفِرْ لَكُمْ ذُنُوبَكُمْ وَيُدْخِلْكُمْ جَنَّاتٍ

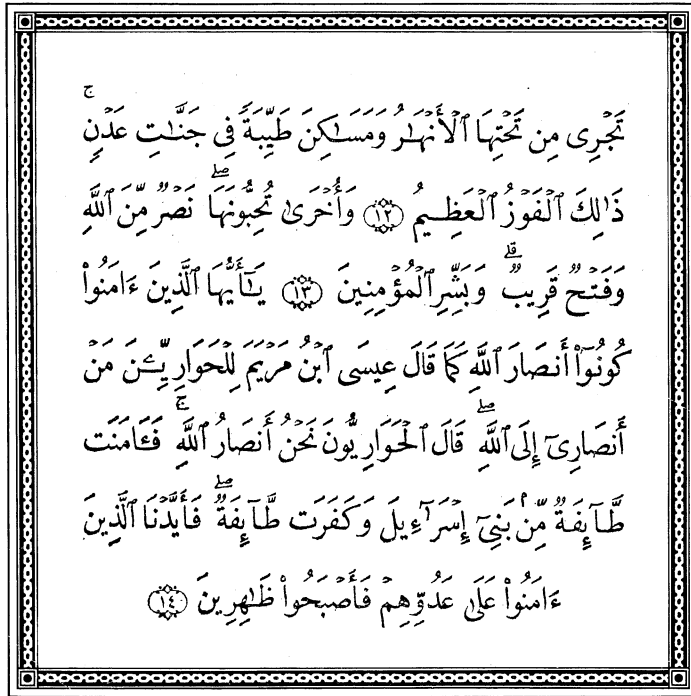
7. *Qui est plus injuste que celui qui attribue des mensonges à Dieu, alors qu'il est appelé à l'Islâm ? Dieu ne guide point les peuples injustes.*
8. *Ils veulent éteindre la lumière de Dieu par [ce qu'expriment] leurs bouches, mais Dieu parachèvera sa lumière, quelle que soit l'aversion des infidèles.*
9. *C'est lui qui a envoyé son messager pour [indiquer] la bonne direction, [transmettre] la religion de la vérité et la faire triompher sur tous les cultes, quelle que soit l'aversion des polythéistes.*
10. *O vous qui croyez ! Vous mettrai-je sur la voie d'un négoce qui vous préservera d'un châtement cruel ?*
11. *Vous croirez en Dieu et à son envoyé, et vous lutterez pour la cause de Dieu [au prix] de vos biens et de vos personnes ! Cela vaudra mieux pour vous, si vous savez !*
12. *[En échange] Dieu vous pardonnera vos péchés et vous introduira dans des jardins sillonnés de ruisseaux et en des demeures agréables dans les jardins d'Eden — ce sera [pour vous] un suprême succès — ,*

V. 8 : *La lumière de Dieu* : l'Islâm.

[*Ce qu'expriment*] par leurs accusations (Tab., XXVIII, 89).

V. 9 : *Pour [indiquer]...*, text. : « avec la bonne direction et la religion de la vérité ».

## (الجزء الثامن والعشرون)



13. plus autre chose que vous aimez : un secours émanant de Dieu et une prochaine victoire. Annonce [cela] aux croyants !
14. Croyants ! Soyez les auxiliaires de Dieu, comme dit Jésus, fils de Marie, aux disciples : « Qui seront mes auxiliaires [dans la voie] de Dieu ? – Nous sommes les auxiliaires de Dieu », répondirent les disciples. Un groupe parmi les fils d'Israël crut et un autre groupe renia. Nous soutînmes le premier contre ses ennemis et ils ont remporté la victoire.

V. 14 : *Disciples*. Ne pas confondre – comme on le fait souvent – les disciples immédiats de Jésus avec les Apôtres (envoyés).

[Dans la voie], text. : « vers » ou « envers ».



## Sourate LXII

### *Le vendredi (Al-Jumu'a)*



Cent dixième dans l'ordre chronologique, d'inspiration médinoise, onze versets.

Titre tiré du verset 9 où le mot *Jumu'a* (vendredi) est employé. Ce terme dérive de la racine *jama'a* (réunir). Il fut employé, selon la tradition, pour la première fois par Qusay, ancêtre des qurayshites, lorsque ayant conquis La Mekke il y rassembla son clan (ADWK, I, 285). Depuis, ce jour resta sacré parmi les jours de la semaine chez les Mekkois en souvenir de cet événement. Plus tard, on attribua la sainteté de ce jour à la rencontre, un vendredi, d'Adam et d'Ève, après leur chute.

Ici, il n'est pas question du jour de vendredi en tant que tel, mais de la prière solennelle (voir v. 9) dite ce jour-là.

La sourate fut, selon la tradition, inspirée dans les circonstances suivantes : le Prophète célébrait l'office un vendredi, quand fut annoncée l'arrivée d'une caravane. Presque tous les fidèles coururent à sa rencontre, laissant le Prophète seul avec douze fidèles. Selon une autre version, l'incident fut provoqué par un mariage dont la musique attira l'attention des fidèles en prière, un vendredi. Un grand nombre d'entre eux interrompit l'office et se rendit à la fête.

### CANEVAS

Dieu : Ses attributs, Ses bienfaits ; connaît seul le mystère de l'univers et ce dont les hommes peuvent témoigner ; accorde Sa grâce à qui Il veut. C'est Lui qui a envoyé Muḥammad à un peuple inculte pour le mettre sur Sa voie : 1-4.

La création : chante toute entière la gloire de Dieu : 1.

Le Coran : ses versets, pleins de sagesse, purifient les incultes : 2.

Muḥammad : envoyé de Dieu : 2.

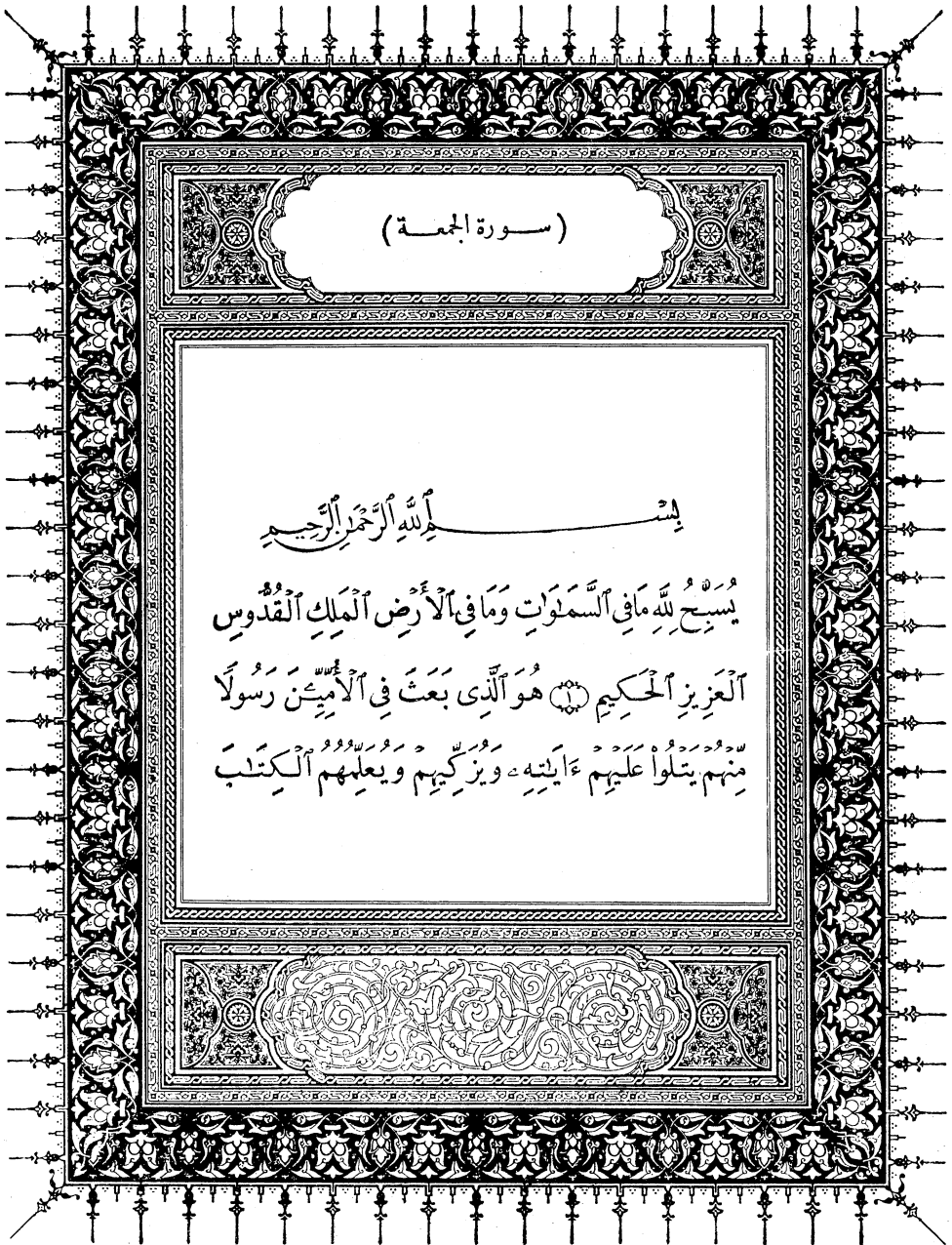
Les croyants : reproches et recommandations : 11.

Les juifs : ceux d'entre eux qui connaissent la Thora et ne tiennent pas compte de son enseignement sont comme un âne chargé de livres auxquels il ne comprend rien. Ils se disent les alliés de Dieu, mais ont horreur de la mort : 5-8.

L'appel à la prière : 9.

L'office du vendredi : 10.





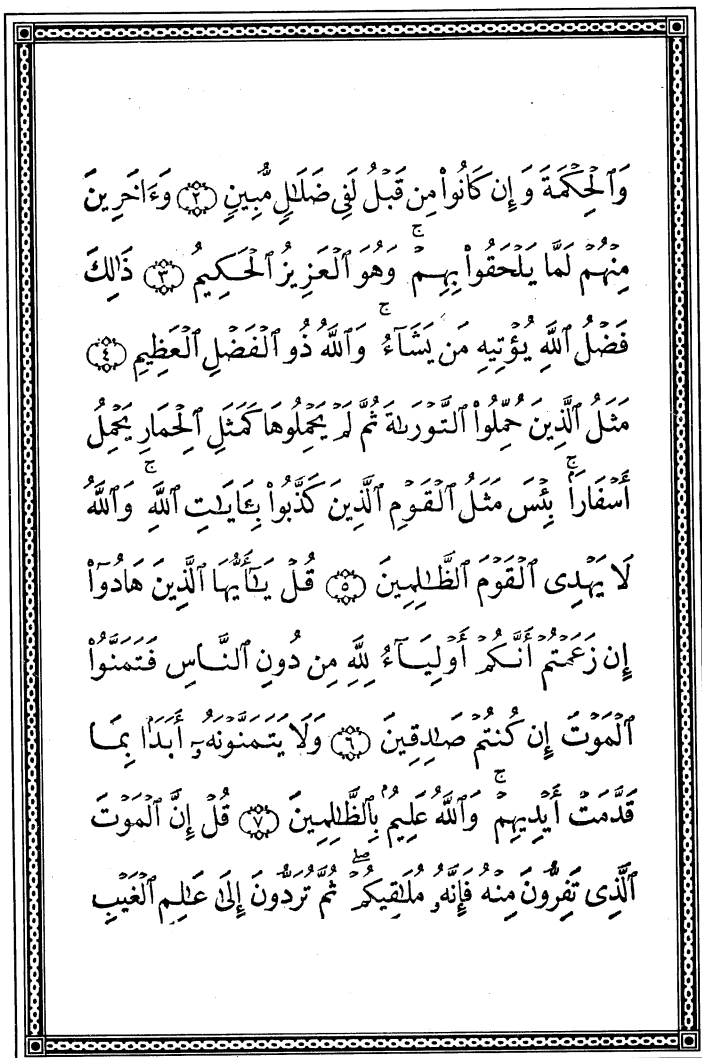
*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. *Ce qui est dans les cieux et sur la terre glorifie Dieu, le Souverain, le Très-Saint, le Puissant, le Sage.*
2. *C'est lui qui a envoyé chez les incultes un prophète issu d'eux qui leur récite ses versets, les purifie, leur enseigne le livre et la sagesse bien qu'ils aient été antérieurement dans une évidente aberration.*

V. 2 : *Les incultes*, *'ummi* : adjectif ethnique dérivé de *'umma* (peuple, communauté), en rapport étymologique avec l'araméen *'ummetba*.

Selon la tradition et l'exégèse le terme *'ummi* désigne moins un illettré qu'un homme appartenant à une communauté (en l'occurrence le peuple arabe) « à laquelle il n'a été accordé aucun livre divin, ne sachant ni lire, ni écrire... un peuple n'ayant reçu ni Écriture, ni enseignement d'un prophète ». Le mot *'ummiyyūna* désigne également ceux qui sont demeurés primitifs (Râz., XXX, 4), et il est souvent employé dans le Coran au singulier et au pluriel (S. II, 78 ; S. III, 20, 75 ; S. VII, 158) et dans ce verset. La première remarque à faire est que ces sourates sont toutes d'inspiration médinoise et le terme *'ummi* y a un sens assez complexe, impliquant à la fois l'idée d'inculture, de primitivité et de paganisme. Le verset 75 de la sourate III autorise à penser qu'il était employé péjorativement par les juifs de Médine pour désigner non seulement le Prophète et les premiers musulmans, mais tous les Arabes dans le sens d'étrangers à la communauté juive, de païens. Dès lors il devient tentant de traduire *'ummi* par « gentil » (BLAC, p. 595 ; HAMC, p. 546). Mais on ne doit pas oublier que la tradition et l'exégèse de l'Islâm ont dépouillé ce terme de toute nuance péjorative, pour lui conserver le sens d'ignorant sur le plan intellectuel, par opposition à ignorant sur le plan moral (*jâbil*). Il est de fait que si les Arabes étaient incultes (*'ummiyyūn*), ils avaient une vie morale, mélange de coutumes barbares et de hautes vertus.

## (سورة الجمعة)



3. [Il l'a aussi envoyé] à d'autres parmi ceux qui ne les ont pas encore rejoints et c'est lui le Puissant, le Sage.
4. Telle est la grâce de Dieu ; il l'accorde à qui il veut, car il est le détenteur de la grâce immense.
5. Ceux qui ont été chargés de la Thora et qui ne l'appliquent plus sont pareils à des ânes qui portent des livres. Quel détestable exemple [que celui donné] par ceux qui traitent de mensonges les versets de Dieu ! Dieu ne guide pas les gens injustes !
6. [Prophète], dis : « O vous qui professez le judaïsme ! Si vous prétendez que vous êtes les alliés de Dieu à l'exclusion des autres hommes, souhaitez donc mourir, si vous êtes véridiques. »
7. Or, ils ne le souhaitent jamais, à cause de ce que leurs mains ont perpétré, et Dieu connaît bien les injustes.
8. [Prophète], dis : « La mort que vous fuyez vous rencontrera et vous serez ensuite ramenés vers celui qui connaît le mystère du monde et ce dont on peut témoigner. Il vous avisera alors de ce que vous faisiez. »

V. 3 : *A d'autres* : aux non-Arabes, à ceux qui ne sont pas arabophones (*'A'ajim*) (Ṭab., XXVIII, 95 ; Râz., XXX, 4). Interrogé sur ce que l'on doit entendre par « d'autres », le Prophète posa sa main sur le Persan Salmân Pak en disant : « Des hommes comme celui-ci » (Zam., IV, 96).

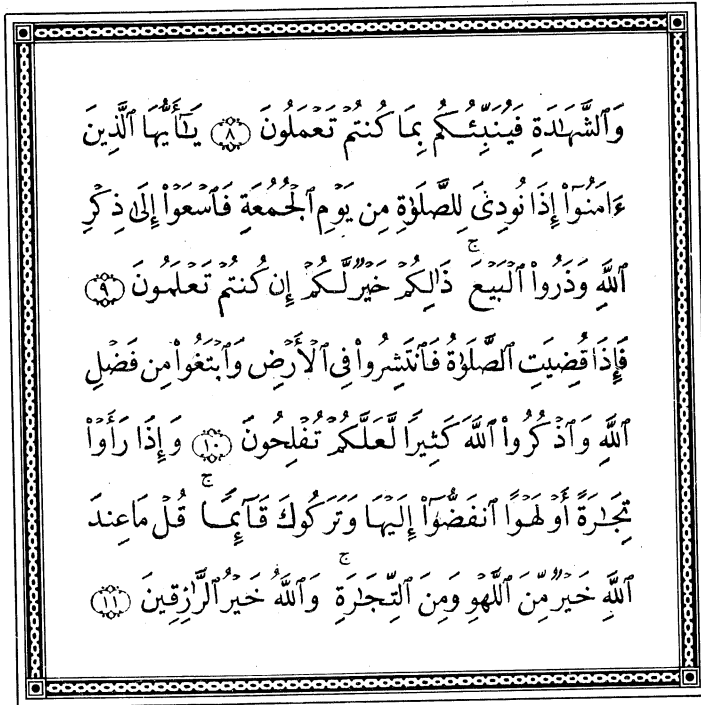
*Qui ne les ont pas encore rejoints*. Les mêmes commentateurs n'excluent pas le sens de « générations futures » jusqu'au jour du Jugement dernier (Waj., 741 ; Jalâl, p. 735).

V. 5 : (Ṭab., XXVIII, 98 ; Waj., 741, etc.). Text. : « ensuite ne la portent pas ».

V. 6 : *Souhaitez donc mourir*, pour en finir avec les tracas et les illusions de la vie, et rencontrer Dieu (Ṭab., XXVIII, 98). Il est dit dans un verset que nous avons déjà vu que de tous les hommes ce sont les juifs qui sont les plus attachés à la vie.

V. 7 : *Ont perpétré*, text. : « ont avancé ».

## ( الجزء الثامن والعشرون )



9. O vous qui croyez, quand l'appel à l'office du vendredi est fait, accourez à la mémoration de Dieu et laissez le négoce. Cela vaudra mieux pour vous, si vous savez !
10. Lorsque l'office est terminé, dispersez-vous. Recherchez [en participant à l'office un peu] de la grâce de Dieu ! Souvenez-vous fréquemment de lui pour que vous prospériez.
11. Lorsqu'ils voient un trafic ou un divertissement, ils se hâtent d'aller [pour y prendre part], en t'abandonnant debout [célébrant l'office à la mosquée]. Dis-leur : « Ce qui est auprès de Dieu vaut mieux que les divertissements et le négoce, car Dieu est le meilleur dispensateur [de richesses]. »

V. 9 : *L'appel*, syn. *'udhina*. Le terme technique exprimant cet appel est *'adbân* d'où est tiré le mot bien connu « muezzin », « l'appelant » à la prière ; l'Islâm préfère la voix humaine à tout autre mode de rassemblement des fidèles, notamment aux cloches, aux gongs, aux trompes et aux crécelles. A l'époque du Prophète, l'appel à l'office du vendredi était répété deux fois : le premier se faisait entendre au moment où le prédicateur (*imâm*) prenait place sur la chaire oratoire (*minbar*), et le second à la fin du prône, ou sermon (*kbutba*), lorsque les fidèles se levaient pour la prière proprement dite (Tab., XXVIII, 101).

Sous le khalife 'Uthmân — qui institua par ailleurs les prières surérogatoires ou *tarâwih* — l'appel fut, sur son ordre, répété trois fois avant la *kbutba*. Après son assassinat et les graves remous qui s'ensuivirent, l'appel redevint double.

Lorsque les Omeyyades — ses vengeurs — prirent le pouvoir, l'appel lancé à trois reprises avant la *kbutba* fut rétabli (ADWK, I, 287). Il fut maintenu en vertu d'un hadîth rapporté par al-Bukhâri : « Suivez ma tradition (*sunna*) et la tradition de mes successeurs orthodoxes. Les *fugabâ'*, ou jurisconsultes de l'Islâm, en discutèrent, mais ils finirent par opter, dans leur grande majorité, pour le triple appel, en vertu du principe de l'*istihsân*, ou validité pour raison d'utilité. Le triple appel fut, en effet, considéré — ainsi que d'ailleurs la célébration de la naissance du Prophète (*manlid*) qui ne fut instituée qu'au V<sup>e</sup> siècle/XI<sup>e</sup> siècle — comme une innovation intrinsèquement bonne.

L'appel est obligatoire dans les mosquées et en tout lieu de prière couvert ou en plein air, où réside un groupe de musulmans formant une petite communauté. Il est assuré par le muezzin.

Pour l'office du vendredi, le muezzin peut être assisté par un ou deux autres fidèles de bonne volonté qui répètent après lui, chacun à son tour, d'une voix modulée l'appel à la prière.

Cet appel est le même que celui lancé pour la première fois du haut du minaret de la Mosquée du Prophète par le Nègre Bilâl, premier muezzin de l'Islâm, dont tous les musulmans noirs du monde tirent un légitime orgueil. Il consiste en une modulation d'une formule invariable : « Dieu est très grand (*bis*) ! Je témoigne qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu (*bis*) ! Je témoigne que Muḥammad est l'envoyé de Dieu (*bis*) ! Venez à la prière (*bis*) ! Venez à la félicité (*bis*) ! Dieu est très grand (*bis*) ! Il n'y a qu'un Dieu ! » (une fois). Cette formule invariable est prononcée à chacun des cinq offices quotidiens de la prière canonique. Seul l'appel du matin peut être complété par cette phrase finale : « la prière est préférable au sommeil ! » (*bis*).

*L'office, salât* : Nous traduisons ici ce terme, qui signifie « invocation », prière canonique, par « office » parce que la prière du vendredi revêt le caractère d'une cérémonie au déroulement solennel et invariable, célébrée à travers tout le monde musulman dès que le soleil se met, dans son mouvement apparent, à décliner (*zawâl*) du zénith (entre midi et treize heures, selon les saisons). C'est une obligation incombant à tout fidèle vivant dans une cité où il y a une mosquée — et à défaut un endroit approprié, en plein air ou couvert (*muṣallâ*) —, en tout centre où les musulmans forment une communauté numériquement supérieure à douze personnes pratiquantes (cf. KHAM, I, 36). En sont dispensés toutefois les jeunes femmes, les enfants n'ayant pas atteint leur puberté, les malades et les impotents. Le prône (*kbutba*) est obligatoire et remplace les deux dernières prosternations (la prière ordinaire du *ḡubr* en comptant quatre).

Pendant cette prière, et pratiquement durant tout l'après-midi du vendredi, tout travail devient illicite, y compris le commerce.

Le déroulement de l'office est le suivant : les fidèles en état de pureté physique et généralement parfumés pénètrent dans la salle des prières (*masjid*) et marquent leur respect pour le lieu par deux prosternations en vertu d'une tradition renforcée (*sunna mu'akkada*), qui en fait pratiquement une obligation. Prosternations non suivies des *mu'agqibât*, ou formules, qui sont dites après chaque prière (Gloire à Dieu ! Louange à Dieu ! Dieu est très grand !), et répétées trente-trois fois. L'imâm à son tour entre dans la salle des prières, s'acquitte des deux prosternations et se dirige aussitôt vers la chaire oratoire où il s'assied et salue l'assistance. Aussitôt retentit l'appel à la prière du haut du minaret, répété trois fois. Dès que l'appel à la prière est terminé, le muezzin se lève et enchaîne aussitôt en ces termes, pour que l'office ne soit pas interrompu : « Je cherche un refuge auprès de Dieu qui entend et sait tout, contre Satan le lapidé. De par le nom de Dieu tout-miséricordieux et tout-compatissant ! Que Dieu bénisse notre Seigneur et patron Muḥammad ainsi que sa famille et tous ses compagnons. » Malik a rapporté, d'après az-Zinâdi, al-'A'raj, 'Abû Hurayra — Dieu soit satisfait d'eux — que le Prophète — Dieu le bénisse et le sauve — a dit : « Si tu dis à ton compagnon "tais-toi" pendant que l'imâm prononce son sermon le vendredi, tu as prononcé des paroles futiles. » Selon une autre voie de transmission : « Quiconque touche une pierre, quiconque dit une parole futile (pendant que l'imâm prononce son sermon) perd le mérite du vendredi. Silence donc, ô serviteurs de Dieu ! Silence, Dieu vous fasse miséricorde ! Silence ! Et mettez-vous en face de l'imâm ! vous serez récompensés ! Puisse Dieu nous pardonner à tous ! » (text. : « pardonner à moi et à vous »). L'imâm se lève alors, s'appuie sur un bâton

qu'il tient de la main droite et fait devant les fidèles, hommes et femmes, assis et silencieux, un sermon sur un sujet de son choix, en rapport en tout cas avec la vie communautaire musulmane. Ce sermon doit être court et comprendre deux parties ayant trait au même thème. Après la première partie de son prône, l'imâm se rassied un court instant pour reprendre haleine, fait, à part soi, une invocation *ad libitum*, puis se lève et prononce la deuxième partie de son sermon. Pendant le sermon, il ne doit en aucun cas être interrompu, sous peine, pour l'interrupteur, de perdre le mérite (*fadl*) de l'office. L'imâm en tout état de cause ne répond pas à l'interrupteur. Le sermon se termine par une invocation (*du'a*) adressée à Dieu, en faveur des assistants, de tous les musulmans morts et vivants, en faveur de l'Islâm en général et en faveur du chef suprême de la communauté musulmane, c'est-à-dire du « Commandeur des croyants », surnom, depuis 'Umar, des califes de l'Islâm. Le califat ayant disparu depuis 1921 avec le dernier sultan turc, l'invocation en faveur du chef de la communauté musulmane est considérée à l'heure actuelle comme sans objet. Elle est ou omise ou dite en faveur du chef de l'État, ou faite en faveur des califes orthodoxes, dans la plupart des mosquées libres, en ces termes : « Seigneur, accordez votre agrément aux califes orthodoxes 'Abû Bakr, 'Umar, 'Uthmân et 'Ali ! » Chez les shi'ites, le sermon se termine par une invocation en faveur du Shâhan-shâh (empereur), du calife 'Ali et de ses descendants, à l'exclusion des autres califes réputés, à leur point de vue, illégitimes. On devine aisément l'importance dogmatique et politique de cette invocation finale en faveur des souverains de l'Islâm morts ou vivants.

Dès que le prône prend fin, l'imâm doit immédiatement se diriger sans parler avec qui que ce soit, vers le *mihrâb*, oratoire situé près de la chaire oratoire et repère d'orientation de la direction (*qibla*) de La Mekke, où il doit se tenir pour diriger la prière. Il est prescrit (*matlub*) que l'imâm qui a prononcé le sermon, célèbre la seconde partie de l'office, c'est-à-dire la prière proprement dite, à l'exclusion de toute autre personne. En cas d'empêchement absolu, que la jurisprudence de l'Islâm a défini et longuement développé, la fin de l'office est assurée par un autre fidèle compétent, ayant autorité et notoriété.

L'*iqâma* (ordre de se lever) a lieu au moment même où l'imâm descend de la chaire oratoire et prend place dans le *mihrâb*. Il est obligatoirement donné par le muezzin qui prononce, en articulant parfaitement chaque mot, avec toutes ses désinences vocaliques (*'irâb*), la pause n'étant pas admise, la formule d'appel à la prière, chaque proposition étant répétée rapidement une fois sauf la première « Dieu est très grand » qui est bissée, laquelle est suivie aussitôt de l'annonce : « La prière commence. » L'imâm, en son nom et au nom de chaque participant, doit dire à voix basse : « Seigneur, à qui s'adresse cette parfaite invocation et au nom de qui est dite la prière qui se célèbre, accorde à notre Seigneur Muḥammad crédit (*wâsîla*), grâce (*fadîla*) et grade élevé (*daraja raft'a*) auprès de toi et assigne-lui lors de la résurrection le rang digne de louange (*maqâman mahmûdan*) que tu lui a promis, car tu es celui qui ne revient pas sur ses engagements. »

Lorsque le muezzin termine son annonce, que les fidèles se sont unis en rangs face au *mihrâb* et que l'invocation intime des fidèles et de l'imâm prend fin, la prière commence aussitôt. A haute voix l'imâm récite la *Fâtiḥa* (S. I) suivie de l'une ou l'autre des quatre sourates recommandées par la tradition de l'office du vendredi : la sourate du vendredi (celle-ci), la sourate des hypocrites (S. LXIII), la sourate du Très-Haut (S. LXXXVII) ou la sourate de l'enveloppante (S. LXXXVIII). Cf. notre *Traité de théologie islamique*, chapitre : prière du vendredi.

Mais l'imâm est libre de choisir une autre sourate ou un autre fragment de sourate. Puis il s'incline et se prosterne, imité par l'assistance ; chacune des formules accompagnant ses gestes est répercutée par le muezzin et par l'ensemble des fidèles. Après s'être prosterné comme pour les prières ordinaires, avec les mêmes gestes et les mêmes formules, il se lève et, toujours à haute voix, récite la *Fâtiḥa* et une autre sourate, puis procède exactement comme pour la première à la seconde prosternation. Il se redresse ensuite et récite à voix basse une formule de bénédiction sur le Prophète, sur les autres envoyés de Dieu, en particulier sur Abraham, et, en témoignage de l'unicité de Dieu, il récite la formule de profession de foi.

Cette transition appelée *tahîyyât* (salutations) terminée, il prononce la formule de paix (*as-Salâmû 'alaykum*) qui marque la fin de toute prière, en se tournant à droite et puis à gauche. A voix basse (*sirrân*) il répète, ainsi que chaque fidèle, trois fois la formule : « Je demande pardon à Dieu le Sublime, en dehors de qui il n'y a aucune divinité, le Vivant, l'Immuable et lui exprime mon repentir. » Puis il se tourne vers la foule, et, toujours assis, récite au nom de tous les assistants, à voix basse, les versets du trône (S. II, 255) et les deux derniers versets de la même sourate (II, 285-286) qu'il fait suivre de cette invocation :

« Seigneur, tu es la paix (*salâm*)  
De toi procède la paix ;  
Sois béni, ô toi qui détiens la majesté et la noblesse !  
Seigneur assiste-moi pour que je me souviens toujours de toi,  
pour que je t'exprime ma reconnaissance,  
pour que je t'adore de la meilleure façon ! »

Cette invocation est suivie, toujours à voix basse, l'imâm étant tourné vers les fidèles, par les *mu'âqqibât*, les trois formules répétées après chaque prière, trente-trois fois. Ce nombre, fixé par le Prophète lui-même, a une signification qui s'acquiert par voie initiatique chez les mystiques (*ablu-l-Bâtîn*) et une valeur symbolique chez les gnostiques de l'Islâm (*ablu-l-Ma'rifa*).

Chez les sunnites, chacune de ces expressions laudatives, compte pour une unité, leur ensemble forme trois fois trente-trois, soit quatre-vingt-dix-neuf formules correspondant chacune à l'un des quatre-vingt-dix-neuf noms de Dieu (*'Asmâ'u Allâhi-l-Husnâ*, littéralement : « les plus beaux noms de Dieu »).

La fin de l'office est marquée par la récitation à haute voix, par l'imâm et tous les assistants, de la *Fâtîha* (S. I), suivie des versets (S. XXXVIII, 180-182) : *Gloire à ton Seigneur ! le Seigneur de la puissance ! Loin de lui ce qu'ils décrivent ! Paix sur les envoyés [de Dieu] ! Louange à Dieu, maître des mondes !*

La cérémonie prend fin et certains fidèles se retirent parfois dans un coin de la mosquée pour réciter individuellement ou ensemble la sourate XVIII, appelée sourate de la caverne (les Sept Dormants), récitation facultative ne faisant absolument pas partie de la liturgie, contrairement à ce que le regretté Massignon a pu penser.

V. 10 : *L'office, zikr* : « mémoration, souvenir ». Ici, il désigne le prône prononcé le vendredi (*kbutba*) (Tab., XXVIII, 102).

On ne doit pas s'attarder dans l'oratoire pour regarder les femmes se concerter sur des choses profanes. On peut y demeurer pour méditer, lire ou réciter des textes sacrés, mais non pour se reposer, dormir, se distraire, manger, fumer ou bavarder.

V. 11 : [... à la mosquée] : mosquée du Prophète à Médine.







### Sourate LXIII

#### *Les hypocrites (Al-munâfiqûn)*



Cent quatrième dans l'ordre chronologique, d'inspiration médinoise, onze versets.

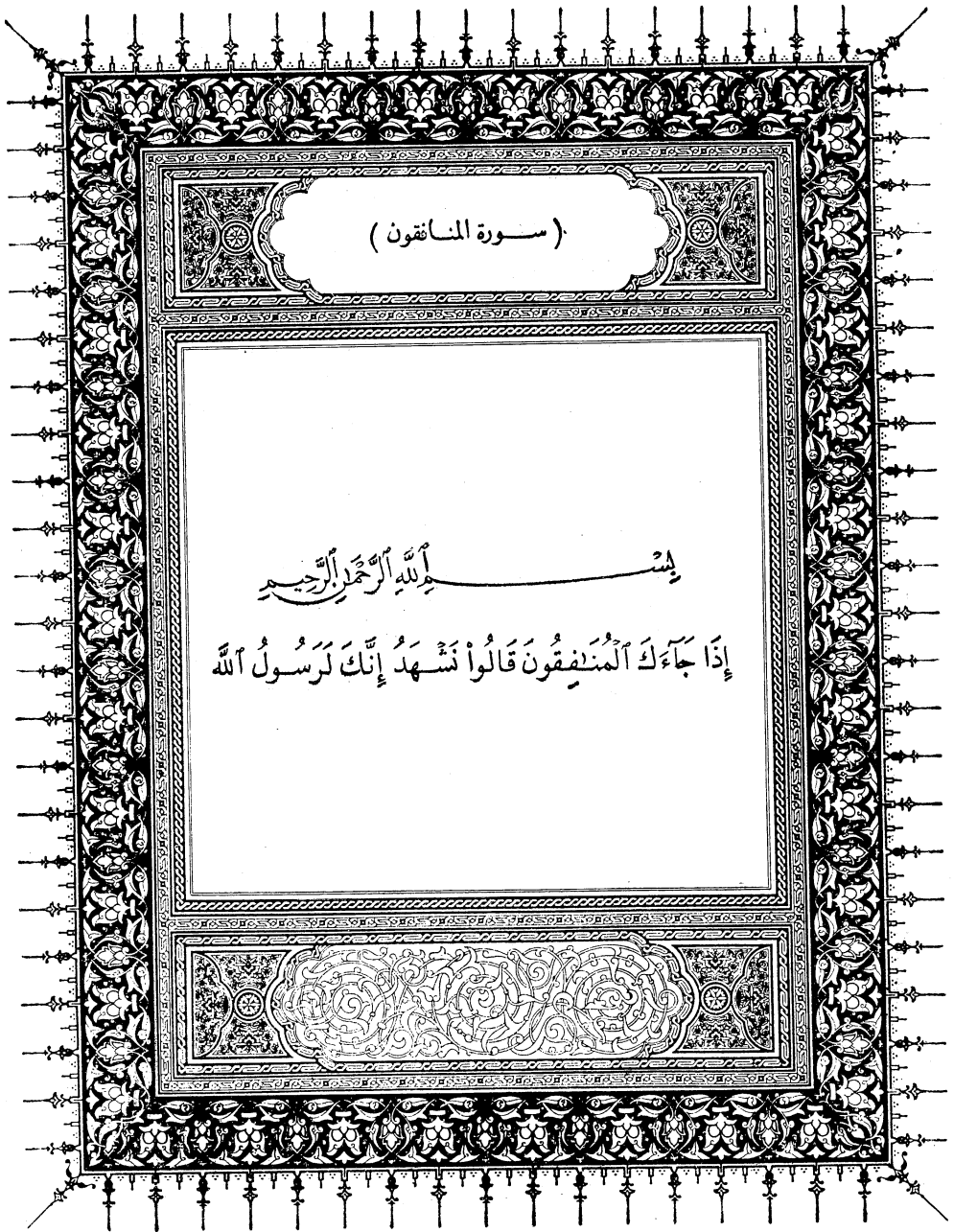
Titre tiré du premier verset où il est question des hypocrites, c'est-à-dire de 'Abd. b. 'Ubayy, de ses acolytes et de la tension qu'ils créèrent, alors que le Prophète revenait à Médine, après son expédition contre la tribu des Banû Mustaliqa (an 4/626). Nous avons signalé cette tension et l'incident au cours duquel 'Abd. b. 'Ubayy osa dire : « Engraisse ton chien et il te mordra. »

#### CANEVAS

Dieu : Ses décrets sont immuables ; Il est omniscient : 11.

Les croyants : ni leur famille ni leur fortune ne doivent les détourner de la pensée de Dieu ; leur foi doit être prouvée par des actes de charité : 9-10.

Les hypocrites : leurs déclarations mensongères ; ce sont les ennemis de la foi ; persuadés qu'il ont réussi à tromper, ils se complaisent dans leur fausse attitude ; ils sont en général gros et gras, sourds aux exhortations et font de l'obstruction en cachette. En réalité ce sont des ignorants : 1-8.

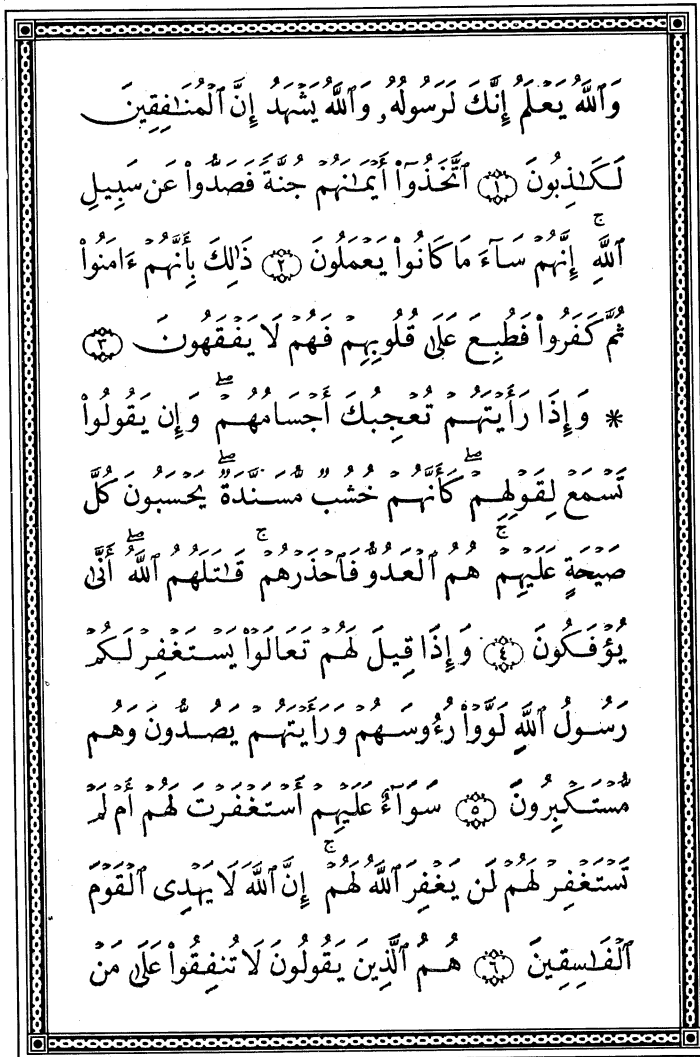


*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. Lorsque les hypocrites viennent à toi, ils déclarent : « Nous témoignons que tu es, en vérité, l'envoyé de Dieu, que Dieu sait que tu es, en vérité, son envoyé ! » [Mais] Dieu atteste que les hypocrites sont, en vérité, des menteurs.



## (سورة المنافقون)



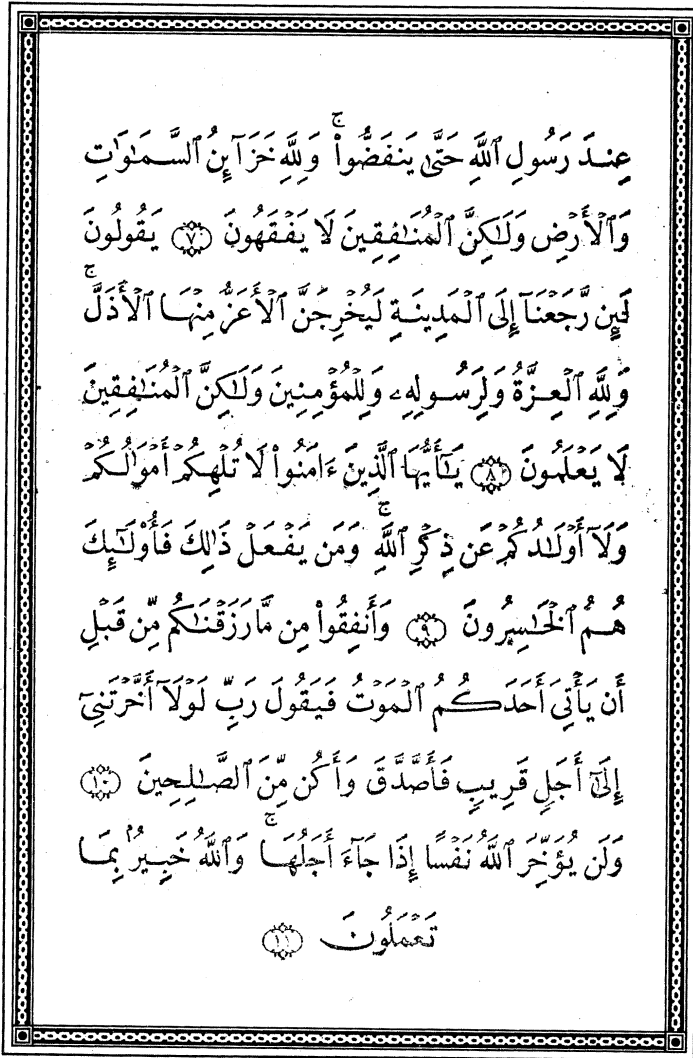
2. Ils prennent leurs serments pour un bouclier et s'écartent du chemin de Dieu. Que ce qu'ils font est détestable, en vérité !
3. Ils ont, en effet, cru puis apostasié. Leurs cœurs ont été scellés et ils ne comprennent plus rien.
4. Lorsqu'on les voit, on admire leur corpulence. S'ils parlent, on les écoute. Ils sont, [en réalité], comme des bûches appuyées [contre des murs]. Ils s'imaginent que chaque cri est [adressé] à eux. L'ennemi, ce sont eux. Prends-y garde ! Dieu les combatte ! Comme ils s'écartent [de la voie de Dieu] !
5. Lorsqu'on leur dit : « Venez, l'envoyé de Dieu implorera le pardon de Dieu en votre faveur ! », ils détournent la tête et on les voit s'éloigner bouffis d'orgueil.
6. Il est égal que tu implorés le pardon de Dieu pour eux ou non ; jamais Dieu ne leur pardonnera, car en vérité, il ne guide pas les pervers.
7. Ce sont eux qui disent : « Ne dépensez pas pour entretenir ceux qui [vivent] auprès de l'envoyé de Dieu afin qu'ils se dispersent ! »  
 A Dieu appartiennent les trésors des cieux et de la terre, mais les hypocrites ne comprennent pas.

V. 4 : *On les écoute...*, text. : « tu ». La 2<sup>e</sup> pers. du masc. sing. et la 3<sup>e</sup> pers. du plur. masc. correspondent en arabe, dans bien des cas, au pronom indéfini on ; comme s'ils étaient des personnes douées de cœur et de raison, « leur langage ressemblant à celui de tout le monde » (Tab., XXVIII, 107).

L'expression *être comme une bûche appuyée [contre des murs]* signifie être sans vie, sans intelligence et donc paraître idiot (le terme s'emploie également en français péjorativement). R. Blachère (BLAC, p. 597) suit le commentaire d'al-Baydâwi, qui, en l'occurrence, a raison dans son interprétation « poutres vermoulues ». L'interprétation de Ḥamidullah « bûches habillées » est fautive. Tous les commentateurs s'en tiennent au sens habituel de l'expression : « gros bois appuyé contre un mur » (Waj., 743 ; Jalâl, p. 737 ; Zam., IV, 101 ; Râz., XXX, 15 ; Tab., XXVIII, 107). Ils glosent ainsi : les hypocrites dont il est question semblent des formes non douées de raison.

V. 7 : Ces paroles qui furent rapportées au Prophète et le verset précédent montrent bien qu'il s'agit de l'incident provoqué par 'Abd. b. 'Ubayy, après l'expédition dirigée contre les Banû Mustalika (Tab., XXVIII, 109-111).

## (الجزء الثامن والعشرون)



8. Ils disent : « Certes, si nous retournons à Médine; le plus fort en expulsera le plus humble. » A Dieu appartient la [vraie] puissance, à son envoyé et aux croyants ; mais les hypocrites ne le savent pas.
9. O vous qui croyez ! Que ni vos biens ni vos enfants ne vous distraient du souvenir de Dieu. Ceux qui font cela seront, certes, les perdants.
10. Dépensez [en œuvres charitables] des biens dont nous vous avons gratifiés avant que la mort ne vienne surprendre chacun de vous et qu'alors celui-ci dise : « Seigneur, que ne reportes-tu [ma mort] à un prochain terme pour que je fasse l'aumône et sois parmi les gens de bien ! »
11. Or Dieu n'accorde jamais de délai à une âme, quand le terme de sa mort vient. Dieu est bien informé de ce que vous faites.



## Sourate LXIV

### *La duperie réciproque (At-taghâbun)*



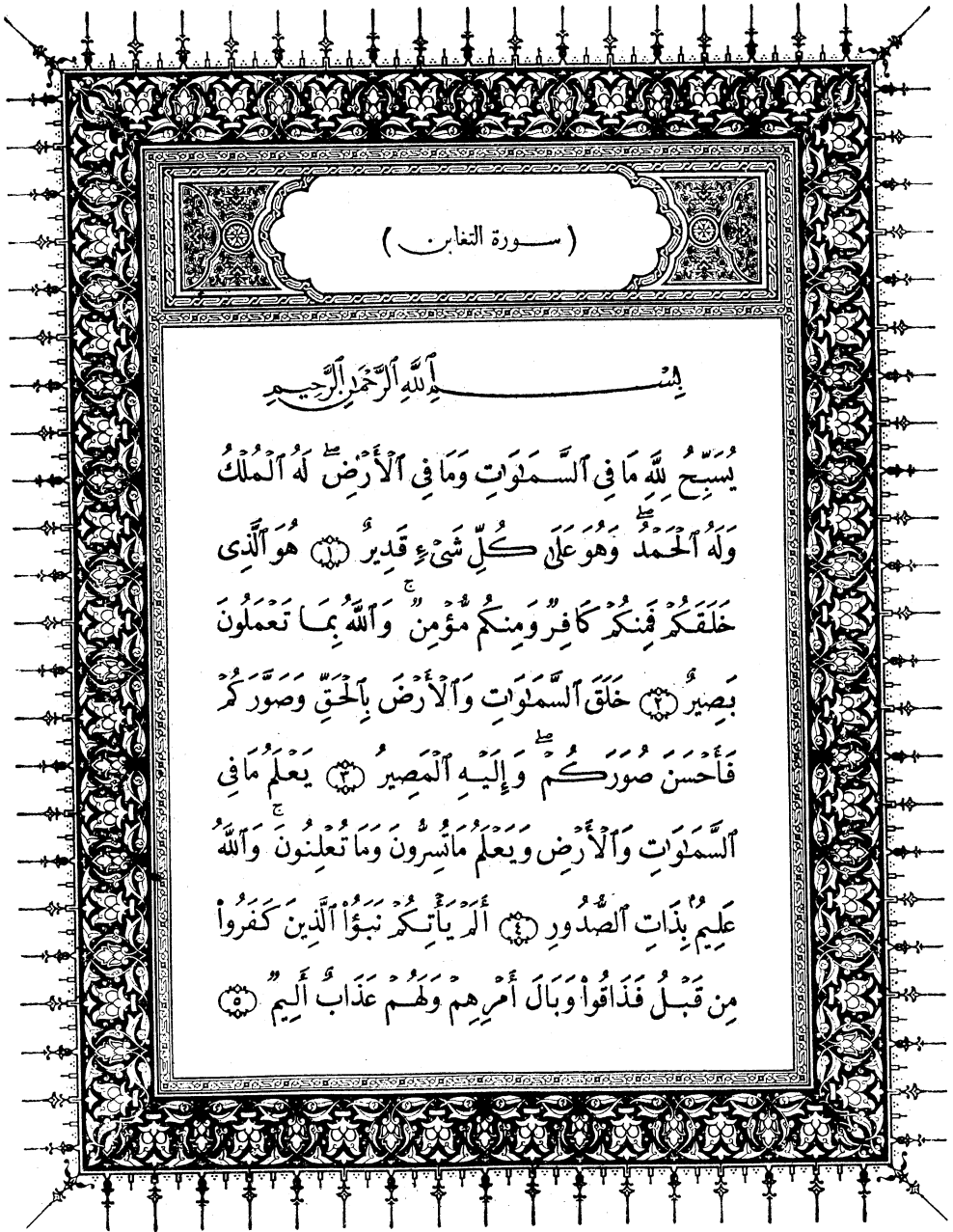
Quatre-vingt-dixième dans l'ordre chronologique ; dix-huit versets d'inspiration médinoise, selon Zam. (IV, 103), Waj. (745) ou mekkoise selon Râz. (XXX, 20). Les autres commentateurs ne prennent pas position quant au lieu précis de sa révélation (I. Kath., IV, 373 ; Jalâl, p. 739, etc.).

Titre tiré du verset 9.

### CANEVAS

- Dieu : Ses attributs, Ses bienfaits ; connaît le mystère du monde et ce dont on peut témoigner ; digne de louange ; nulle autre divinité que Lui : 1-4, 13, 18.
- La création : elle glorifie Dieu : 1-3.
- Les générations détruites pour leur impiété : 5.
- Le Coran : une lumière descendue de Dieu : 8.
- Muhammad : seule la transmission de la révélation lui incombe : 8, 12.
- Les autres prophètes : 6.
- La foi est à l'échelle humaine : 16.
- La prédestination : 11.
- Les croyants : 8-9, 12, 17.
- Les impies : 7, 9, 10.
- Les biens, les épouses, les enfants : tentation et ennemis de l'homme : 14.
- L'avarice : 16.
- La résurrection : 7.
- Le Jugement dernier : 9.
- Le paradis : 9.
- L'enfer : 9-10.





*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. *Ce qui est dans les cieux et sur la terre glorifie Dieu. A lui la royauté et la louange ! Il est omnipotent.*
2. *C'est lui qui vous a créés. [Il y a] parmi vous le mécréant et le croyant. Dieu connaît bien vos agissements.*
3. *Il a créé les cieux et la terre en toute vérité ; il vous a dotés d'une belle forme et le devenir est vers lui.*
4. *Il sait ce qui est dans les cieux et sur la terre, ce que vous dissimulez et ce que vous divulguez. Dieu connaît bien le contenu des cœurs.*
5. *La nouvelle [relative] à ceux qui furent antérieurement incrédules et subirent les conséquences de leur comportement ne vous est-elle [donc] pas parvenue ? Une douloureuse tourmente leur est réservée.*



## ( الجزء الثامن والعشرون )

ذَلِكَ بِأَنَّهُ كَانَتْ تَأْتِيهِمْ رُسُلُهُم بِالْبَيِّنَاتِ فَقَالُوا  
 أَبَشِّرْهُدُونَنَا فَكَفَرُوا وَتَوَلَّوْا وَاسْتَغْنَى اللَّهُ وَاللَّهُ غَنِيٌّ  
 حَمِيدٌ ﴿٦٦﴾ زَعَمَ الَّذِينَ كَفَرُوا أَنْ لَنْ يُبْعَثُوا قُلْ  
 بَلَىٰ وَرَبِّي لَتُبْعَثُنَّ ثُمَّ لَتُنَبَّؤُنَّ بِمَا عَمِلْتُمْ وَذَلِكَ عَلَىٰ اللَّهِ  
 يَسِيرٌ ﴿٦٧﴾ فَآمَنُوا بِاللَّهِ وَرَسُولِهِ وَالنُّورِ الَّذِي أَنْزَلْنَا  
 وَاللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ خَبِيرٌ ﴿٦٨﴾ يَوْمَ يَجْمَعُكُمْ لِيَوْمِ الْجَمْعِ  
 ذَلِكَ يَوْمُ التَّغَابُنِ وَمَنْ يُؤْمِنُ بِاللَّهِ وَيَعْمَلْ صَالِحًا  
 يُكَفِّرْ عَنْهُ سَيِّئَاتِهِ وَيُدْخِلْهُ جَنَّاتٍ تَجْرِي مِنْ تَحْتِهَا  
 الْأَنْهَارُ خَالِدِينَ فِيهَا أَبَدًا ذَلِكَ الْفَوْزُ الْعَظِيمُ ﴿٦٩﴾  
 وَالَّذِينَ كَفَرُوا وَكَذَّبُوا بِآيَاتِنَا أُولَٰئِكَ أَصْحَابُ  
 النَّارِ خَالِدِينَ فِيهَا وَبئسَ الْمَصِيرُ ﴿٧٠﴾ مَا أَصَابَ مِنْ  
 مُصِيبَةٍ إِلَّا بِإِذْنِ اللَّهِ وَمَنْ يُؤْمِنُ بِاللَّهِ يَهْدِ اللَّهُ قَلْبَهُ وَاللَّهُ

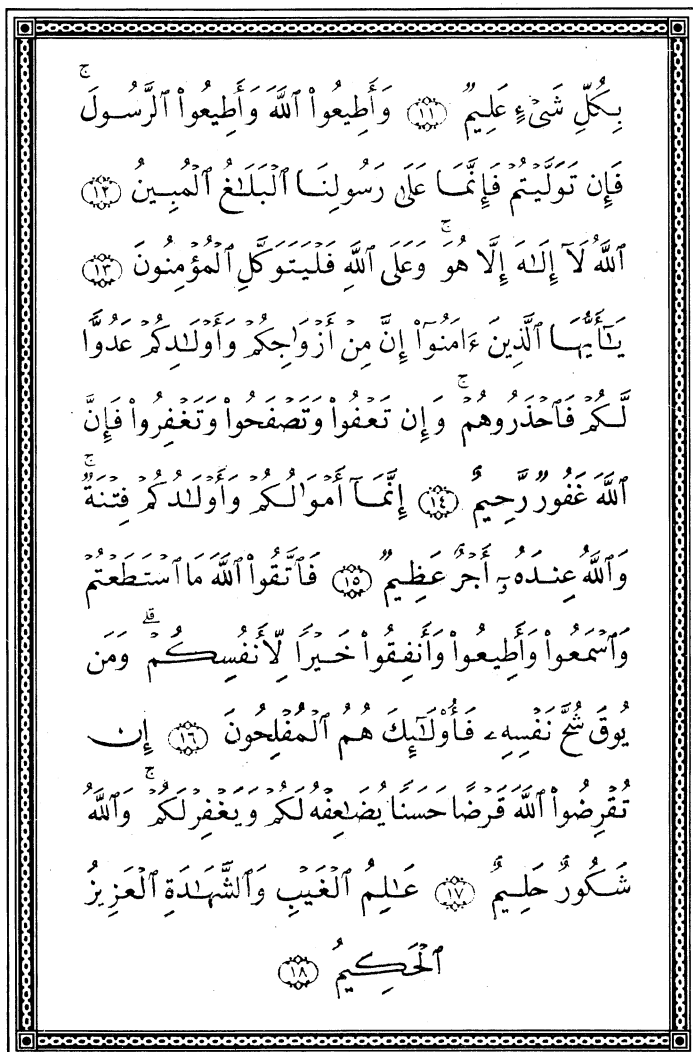
6. Les messagers de Dieu qui leur étaient envoyés leur fournissaient des preuves, [mais] ils disaient : « Des mortels [comme nous] peuvent-ils nous guider ? » Aussi furent-ils incrédules et se détournèrent-ils [de la voie de Dieu]. Dieu se passa [d'eux], car Dieu se suffit à lui-même et est digne de louange.
7. Les incrédules prétendent qu'ils ne seront jamais ressuscités. Dis-leur : Mais si, par mon Seigneur ! Vous serez ressuscités certainement et certainement vous serez avisés de ce que vous aurez fait ! Cela sera aisé pour Dieu ! »
8. Croyez donc en Dieu et à son envoyé, à la lumière qu'il a fait descendre ! De ce que vous faites, Dieu est parfaitement informé !
9. Le jour où il vous rassemblera pour la réunion générale, ce jour-là sera celui de la duperie réciproque. Dieu effacera les mauvaises actions de quiconque aura accompli une œuvre pie et l'introduira dans les jardins arrosés par des ruisseaux, [où il séjournera] toujours, pour l'éternité. Ce sera [pour lui] le triomphe éclatant !
10. Ceux qui ne croient pas et tiennent nos versets pour mensongers, ceux-là seront les bêtes de l'enfer. [Ils] séjourneront éternellement et quel affreux devenir [pour eux] !
11. Aucune catastrophe n'atteint [l'homme] sans la permission de Dieu. Dieu dirige le cœur de quiconque croit en lui. Il est omniscient.

V. 8 : *La lumière* : le Coran (Tab., XXVIII, 121).

V. 9 : *La réunion générale* : le Jugement dernier (*id.*, 122).

*Duperie* : terme commercial signifiant faire un mauvais marché, croire duper quelqu'un alors qu'on est dupé par lui (à trompeur trompeur et demi). Les mécréants croient avoir dupé les croyants, en profitant sans retenue de la vie sur terre et en leur laissant le soin de se conformer aux prescriptions divines. Le jour de la résurrection, les croyants triompheront et les infidèles s'apercevront qu'ils ont tout perdu.

## (سورة التباين)



12. Obéissez à Dieu ! Obéissez à son envoyé ! Si vous vous en détournez, il n'incombe à notre envoyé que la transmission explicite [de ce que nous lui révélons].
13. Dieu ! nulle divinité en dehors de lui ! Que les croyants s'en remettent à lui !
14. O vous qui croyez, vous avez un ennemi en certaines de vos épouses et [en certains] de vos enfants. Méfiez-vous d'eux ! [Mais] si vous êtes indulgents, passez outre et pardonnez. [Sachez] que Dieu est en vérité tout-clément et tout-compatissant.
15. Vos biens et vos enfants ne sont qu'une tentation [à laquelle vous êtes exposés] ! Mais auprès de Dieu [il y a] une magnifique rétribution.
16. Craignez Dieu, selon vos capacités ! Écoutez, obéissez, dépensez de votre bien pour vous-mêmes ! Ceux qui se prémunissent contre la ladrerie sont ceux qui prospéreront.
17. Si vous vous imposez un beau sacrifice pour Dieu, il en doublera le mérite et vous pardonnera [vos péchés]. Dieu est digne de reconnaissance et est longanime.
18. Il connaît le mystère du monde et ce dont les hommes peuvent témoigner. [Il est] le Puissant, le Sage.

V. 14 : Divers faits sont mentionnés par l'exégèse en rapport avec ce verset : d'abord celui de certains Mekkois qui voulaient émigrer vers Médine pour embrasser l'Islâm et se pénétrer de son enseignement. Ils en furent empêchés par leurs femmes idolâtres. S'étant finalement convertis, ils voulurent punir celles-ci, mais le verset recommande le pardon. Un autre cas est celui de 'Awf b. Malik, un Médinois aisé, qui était chaque fois empêché par sa femme et ses enfants de participer aux expéditions du Prophète ; ils lui disaient : « Et à qui vas-tu nous abandonner ? » Il cédait aussitôt et disait au Prophète de ne pas compter sur lui (Tab., XXVIII, 124-126). La faiblesse de l'homme envers les siens est constatée par d'autres versets, notamment le v. 15 et S. VIII, 28.

V. 16 : *Selon vos capacités*, autre sens : « tant que vous pouvez ». Ce verset ramène la piété au niveau de l'homme et modifie le verset S. II, 102, qui met la piété sur un plan surhumain.

(Tab., XXVIII, 127). Le sens « c'est un bien pour vous, cela vaudra mieux pour vous » est à écarter, car *khayr* est à l'accusatif comme complément d'objet direct de *'anfiqû*.

V. 17 : Text. : « si vous consentez un beau prêt à Dieu ».

*Digne de reconnaissance*, text. : « est très reconnaissant ».





## Sourate LXV

### *Le divorce (At-talâq)*



Quatre-vingt-dix-neuvième dans l'ordre chronologique ; douze versets d'inspiration médinoise.  
 Titre tiré du verset 1, *talâq* désignant aussi bien la répudiation unilatérale que le divorce judiciaire.  
 Lorsque le divorce est exigé par l'épouse il est qualifié de *kbul*.

### CANEVAS

Dieu : Ses attributs et Ses bienfaits ; Ses prescriptions ; Il n'impose à chacun que ce qu'il est en état d'accomplir : 1-2, 5, 12.

La création des terres et des cieus : 12.

Cités détruites pour leur impiété et leur insolence : 7-10

Le Coran : révélation émanant de Dieu : 10.

Muhammad : transmetteur de la révélation et guide conduisant les croyants des ténèbres vers la lumière : 11.

Les croyants : 4-5, 10-11.

Le divorce : période d'attente ; droits de l'épouse divorcée ; droit du nourrisson ; dispositions répudiatoires et obligations de l'époux : 1-2, 4-7.

Le paradis : 11.



## (سورة الطلاق)

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

يَا أَيُّهَا النَّبِيُّ إِذَا طَلَّقْتُمُ النِّسَاءَ فَطَلِّقُوهُنَّ لِعَدَّتِهِنَّ  
 وَأَحْصُوا الْعِدَّةَ وَاتَّقُوا اللَّهَ رَبَّكُمْ لَا تُخْرِجُوهُنَّ مِنْ  
 بُيُوتِهِنَّ وَلَا يُخْرَجْنَ إِلَّا أَنْ يَأْتِيَنَّ بِفَحِشَةٍ مُبِينَةٍ وَتِلْكَ  
 حُدُودُ اللَّهِ وَمَنْ يَتَعَدَّ حُدُودَ اللَّهِ فَقَدْ ظَلَمَ نَفْسَهُ  
 لَا تَدْرِي لَعَلَّ اللَّهَ يُحْدِثُ بَعْدَ ذَلِكَ أَمْرًا ﴿١﴾ فَإِذَا بَلَغْنَ  
 أَجَلَهُنَّ فَأَمْسِكُوهُنَّ بِمَعْرُوفٍ أَوْ فَارِقُوهُنَّ بِمَعْرُوفٍ  
 وَأَشْهِدُوا ذَوَى عَدْلٍ مِنْكُمْ وَأَقِيمُوا الشَّهَادَةَ لِلَّهِ ذَلِكَ  
 يُوعِظُ بِهِ مَنْ كَانَ يُؤْمِنُ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ وَمَنْ يَتَّقِ



De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.

1. Prophète ! Quand vous répudiez vos femmes, répudiez-les au terme de leur délai d'attente légale. Comptez [le nombre de jours de] ce délai. Craignez Dieu, votre maître ! Ne les faites pas sortir et qu'elles ne sortent de leurs demeures qu'[en cas] de turpitude manifeste commise par elles ! Telles sont les normes fixées par Dieu et quiconque transgresse les normes divines agit injustement envers lui-même. Tu ne sais pas si, d'ici là, Dieu ne suscitera pas un imprévu.
2. Au terme de ce délai [d'attente], maintenez-les [sous le toit conjugal] d'une manière convenable ou séparez-vous d'elles d'une manière convenable ! Prenez à témoin deux hommes équitables [choisis] parmi vous [à cet effet]. Acquitez-vous du témoignage envers Dieu ! Voilà une exhortation à l'intention de celui qui croit en Dieu et au jour dernier ! Dieu conduira celui qui le craint vers une [heureuse] issue

V. 1 : *Prophète*, sous-entendu : « dis aux croyants ».

(S. II, 227-232), *'idda*, délai de trois mois d'attente au terme desquels le divorce devient définitif et le remariage possible.

*Un imprévu*, text. : « une affaire », c'est-à-dire un moyen propice à la réconciliation.

V. 2 : *Acquittez-vous...* Le témoignage est un devoir. Témoigner c'est s'acquitter d'une obligation; libérer sa conscience, coopérer à la manifestation de la vérité, soutenir le droit et la justice et plaire à Dieu. Le faux témoignage est un péché capital au regard de l'Islâm. Taire la vérité est aussi grave qu'un faux témoignage.

## (سورة الطلاق)

اللَّهُ يَجْعَلُ لَهُ مَخْرَجًا ﴿١٠﴾ وَيَرْزُقُهُ مِنْ حَيْثُ لَا يَحْتَسِبُ  
 وَمَنْ يَتَوَكَّلْ عَلَى اللَّهِ فَهُوَ حَسْبُهُ ﴿١١﴾ إِنَّ اللَّهَ بَلِّغُ أَمْرِهِ  
 قَدْ جَعَلَ اللَّهُ لِكُلِّ شَيْءٍ قَدْرًا ﴿١٢﴾ وَاللَّيْلِ يَبِيسُ مِنَ  
 الْمَحِيضِ مِنْ نِسَائِكُمْ إِنْ أَرْتُمْنَ فَعِدَّتُهُنَّ ثَلَاثَةَ أَشْهُرٍ  
 وَاللَّيْلِ لَمْ يَحِضْنَ وَأُولَاتُ الْأَحْمَالِ أَجَلُهُنَّ أَنْ يَضَعْنَ  
 حَمْلَهُنَّ وَمَنْ يَتَّقِ اللَّهَ يَجْعَلْ لَهُ مِنْ أَمْرِهِ إِسْرًا ﴿١٣﴾  
 ذَلِكَ أَمْرُ اللَّهِ أَنْزَلَهُ إِلَى كُمْ وَمَنْ يَتَّقِ اللَّهَ يَكْفِرْ عَنْهُ  
 سَيِّئَاتِهِ وَيُعْظِمْ لَهُ أَجْرًا ﴿١٤﴾ أَسْكِنُوهُنَّ مِنْ حَيْثُ  
 سَكَنْتُمْ مِنْ وَجْدِكُمْ وَلَا تُضَارُوهُنَّ لِتَضَيِّقُوا عَلَيْهِنَّ  
 وَإِنْ كُنَّ أُولَاتٍ حَمِلٍ فَأَنْفِقُوا عَلَيْهِنَّ حَتَّى يَضَعْنَ حَمْلَهُنَّ  
 فَإِنْ أَرْضَعْنَ لَكُمْ فَآتُوهُنَّ أُجُورَهُنَّ وَأَمِّرُوا بَيْنَكُمْ  
 بِمَعْرُوفٍ وَإِنْ تَعَاَسَرْتُمْ فِى تَرْضِعْ لَهُنَّ أُخْرَىٰ ﴿١٥﴾ لِيُنْفِقَ

3. et lui procurera sa subsistance par une voie sur laquelle il ne comptait pas. Dieu suffira à quiconque s'en remet à lui. Dieu atteint ce qu'il se propose. Il a fixé pour chaque chose une mesure.
4. Le délai d'attente pour celles de vos femmes qui sont à la ménopause et au sujet desquelles vous éprouvez quelque doute est de trois mois. [Même délai pour] celles qui n'ont pas encore leurs menstrues. Pour celles qui sont enceintes, leur délai d'attente prendra fin à leur accouchement. Dieu allégera le sort de quiconque est pieux.
5. Voilà le commandement de Dieu ! Il le révèle pour vous, efface les mauvaises actions et accorde une rétribution considérable à quiconque le craint.
6. Logez [les femmes répudiée, pendant leur délai d'attente,] là où vous logez vous-mêmes, selon vos moyens. Ne cherchez point à leur nuire en leur imposant de vivre à l'étroit. Si elles sont enceintes, pourvoyez à leurs besoins jusqu'à leur délivrance. Si elles allaitent un enfant né de vous, acquittez-vous de la pension qui leur est due et concertez-vous à ce sujet d'une manière honnête. En cas de difficulté, prenez une nourrice pour l'enfant, [à votre charge].
7. Que celui qui est dans l'aisance dépense [à cet effet] selon sa situation et que celui qui dispose de moyens limités dépense [néanmoins pour l'allaitement de son enfant] de ce que Dieu lui a accordé. Dieu n'impose à l'âme que selon ce qu'il lui a accordé : il fait succéder l'aisance à la gêne.



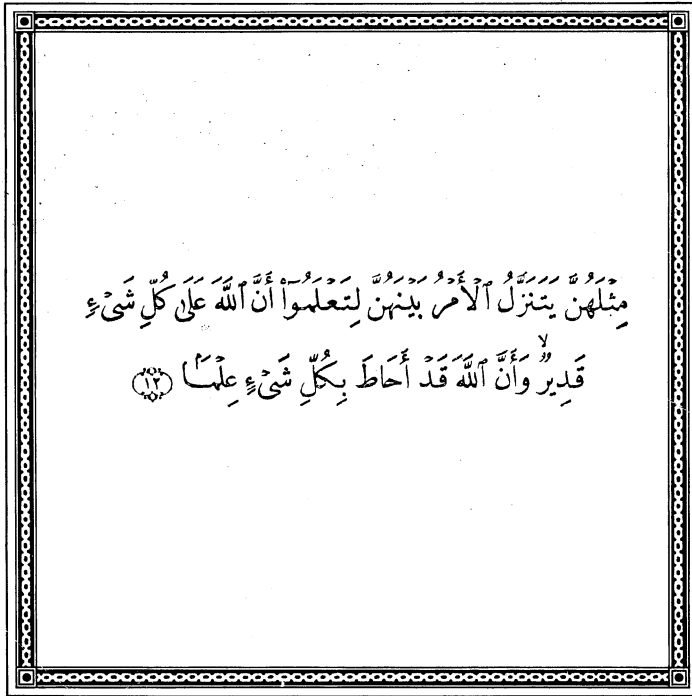
## (الجزء الثامن والعشرون)

ذُو سَعَةٍ مِّن سَعَتِهِ ۗ وَمَن قَدَّرَ عَلَيْهِ رِزْقَهُ فَلْيَنفِقْ مِمَّا  
 آتَاهُ اللَّهُ لَا يَكِلِفُ اللَّهُ نَفْسًا إِلَّا مَاءً أَتَاهَا سَيَجْعَلُ  
 اللَّهُ بَعْدَ عُسْرٍ يُسْرًا ﴿٧٧﴾ وَكَانَ مِن قَرْيَةٍ عَتَتْ عَنْ أَمْرِ  
 رَبِّهَا وَرُسُلِهِ ۚ فَاسْتَبَدَّهَا حَسَابًا شَدِيدًا وَعَذَّبْنَاهَا عَذَابًا  
 نُّكْرًا ﴿٧٨﴾ فَذَاقَتْ وَبَالَ أَمْرِهَا وَكَانَ عَاقِبَةُ أَمْرِهَا  
 خُسْرًا ﴿٧٩﴾ أَعَدَّ اللَّهُ لَهُم عَذَابًا شَدِيدًا ۚ فَاتَّقُوا اللَّهَ يَا أُولِي  
 الْأَلْبَابِ الَّذِينَ ءَامَنُوا قَدْ أَنزَلَ اللَّهُ إِلَيْكُمْ ذِكْرًا ﴿٨٠﴾  
 رَسُولًا يَتْلُوا عَلَيْكُمْ آيَاتِ اللَّهِ مُبَيِّنَاتٍ لِّيُخْرِجَ الَّذِينَ  
 ءَامَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ مِنَ الظُّلُمَاتِ إِلَى النُّورِ ۚ وَمَن  
 يُؤْمِن بِاللَّهِ وَيَعْمَلْ صَالِحًا يُدْخِلْهُ جَنَّاتٍ تَجْرِي مِن  
 تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ خَالِدِينَ فِيهَا أَبَدًا ۖ قَدْ أَحْسَنَ اللَّهُ لَهُ  
 رِزْقًا ﴿٨١﴾ اللَّهُ الَّذِي خَلَقَ سَبْعَ سَمَاوَاتٍ وَمِنَ الْأَرْضِ

8. *Que de cités dédaignèrent l'ordre de leur Seigneur et ses envoyés ! Nous leur fîmes rendre un compte sévère [de leur comportement] et leur infligeâmes un cruel supplice ;*
9. *elles goûtèrent la conséquence de leur [insolence] dont l'aboutissement fut leur ruine.*
10. *Dieu [avait] préparé un terrible châtement pour eux. O vous qui êtes doués d'intelligence et avez la foi ! craignez Dieu qui vous a révélé le Coran*
11. *[et envoyé] un messenger qui vous récite ses versets édifiants, afin de faire sortir ceux qui croient des ténèbres vers la lumière ! Dieu introduit dans des jardins arrosés de ruisseaux quiconque croit en lui et fait une bonne œuvre pour un séjour permanent et à tout jamais, lui accordant ainsi une belle rétribution.*

V. 10 : *Le Coran* (Jalâl, p. 744), text. : « le rappel ». Selon Tab. par le terme *Zikr* il faut entendre « prophètes » (XXVIII, 152).

## (سورة الطلاق)



12. *C'est Dieu qui a créé les sept cieux et autant de terres. Son ordre descend graduellement entre les cieux et la terre, pour que vous sachiez qu'il est omnipotent et embrasse tout de sa science.*



## Sourate LXVI

*L'interdiction (At-tahrîm)*

Cent septième dans l'ordre chronologique, révélée à Médine ; douze versets. Son titre est tiré du verset 1.

*Tahrîm*, *maşdar* (nom d'action), de *ḥarrama* (déclarer illicite). Il s'agit, en l'occurrence, de la révocation d'un serment que le Prophète avait fait à la suite d'une intrigue (Tab., XXVIII, 157), dans laquelle se trouvent mêlées ses épouses Ḥafsa (fille de 'Umar), 'Aysha (fille d'Abû Bakr) et son épouse affranchie Marie la Copte. Le Prophète avait déclaré celle-ci illicite pour lui. Le verset le délie de ce serment et le verset suivant généralise la possibilité de revenir sur un serment lorsqu'il n'est pas conforme aux prescriptions divines, lorsqu'il est en contradiction avec la loi (Jalâl, p. 745).

## CANEVAS

Dieu : Ses attributs et Ses bienfaits : 1-3.

Les anges : soutiens du Prophète : 4.

Muḥammad : incident familial : 1-5.

L'épouse modèle : 5.

Les femmes idéales : la Vierge Marie, Asya épouse de Pharaon : 11-12.

Les femmes infidèles : l'épouse de Noé ; celle de Loth : 10.

Un serment non conforme aux lois et prescriptions divines est sans valeur s'il est prêté : 2.

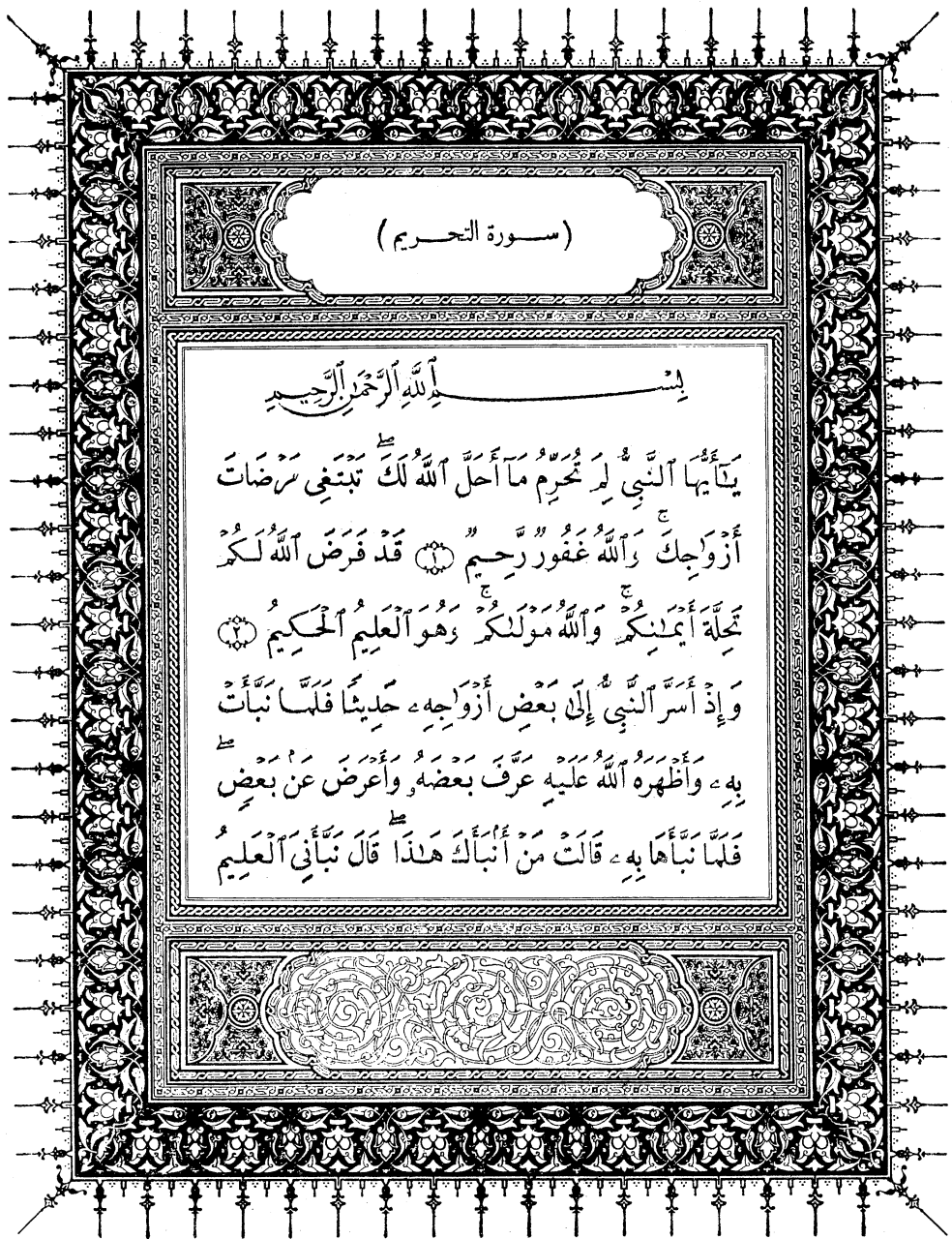
Exhortation à l'adresse des croyants et du Prophète : 6, 8-9.

Menaces contre les infidèles : 7, 9.

Le paradis : 8, 11.

L'enfer : 9-10.





## (سورة التحريم)

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

يَا أَيُّهَا النَّبِيُّ لِمَ تُحَرِّمُ مَا أَحَلَّ اللَّهُ لَكَ تَبْتَغِي مَرْضَاتَ  
 أَزْوَاجِكَ وَاللَّهُ غَفُورٌ رَحِيمٌ ﴿١﴾ قَدْ فَرَضَ اللَّهُ لَكُمْ  
 تَحْلَةَ أَيْمَانِكُمْ وَاللَّهُ مُوَلِّكُمْ وَهُوَ الْعَلِيمُ الْحَكِيمُ ﴿٢﴾  
 وَإِذْ أَسْرَأَ النَّبِيُّ إِلَىٰ بَعْضِ أَزْوَاجِهِ حَدِيثًا فَلَمَّا نَبَأَتْ  
 بِهِ وَأَظْهَرَهُ اللَّهُ عَلَيْهِ عَرَفَ بَعْضُهُ وَأَعْرَضَ عَنْ بَعْضٍ  
 فَلَمَّا نَبَأَهَا بِهِ قَالَتْ مَنْ أَنْبَأَكَ هَذَا قَالَ نَبَأَنِي الْعَلِيمُ

De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.

1. Prophète, pourquoi declares-tu illicite ce que Dieu a rendu licite pour toi, en vue de satisfaire certaines de tes épouses ? Dieu est tout-clément et tout-compatissant.
2. Dieu vous prescrit de vous délier de vos serments [quand ils sont en contradiction avec ses lois]. Dieu est votre maître et il est l'Omniscent, le Sage.
3. Le Prophète ayant confié un secret à l'une de ses épouses, celle-ci le divulgua et Dieu en avisa le Prophète. Celui-ci en informa partiellement [l'indiscret] qui s'écria aussitôt : « Qui t'en a fait part ?  
 – L'Omniscent, le Parfaitement-Informé me l'a communiqué, dit-il.

V. 3 : *L'une de ses épouses* : Hafsa.

## ( الجزء الثامن والعشرون )

الْحَبِيرُ ﴿٤٠﴾ إِنَّ تُوبًا إِلَى اللَّهِ فَقَدْ صَغَتْ قُلُوبُكُمُ  
 وَإِنْ تَظَاهَرَا عَلَيْهِ فَإِنَّ اللَّهَ هُوَ مَوْلَاهُ وَجِبْرِيلُ وَصَلِحُ  
 الْمُؤْمِنِينَ وَالْمَلَائِكَةَ بَعْدَ ذَلِكَ ظَهِيرٌ ﴿٤١﴾ عَسَىٰ رَبُّهُ  
 إِنْ طَلَّقَنَّ أَنْ يَبْدِلَهُمْ أَرْوَاجًا خَيْرًا مِنْكُمْ مُسَلِّتٍ  
 مُّؤْمِنَةٍ قَلْبَتْ تَلْبَيْتٍ عَدَاتٍ سَلِيحَةٍ ثَبِيَّتٍ  
 وَأَبْكَارًا ﴿٤٢﴾ يَتَأَيَّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا قُوا أَنْفُسَكُمْ وَأَهْلِيكُمْ  
 نَارًا وَقُودُهَا النَّاسُ وَالْحِجَارَةُ عَلَيْهَا مَلَائِكَةٌ غِلَظٌ شِدَادٌ  
 لَا يَعْصُونَ اللَّهَ مَا أَمَرَهُمْ وَيَفْعَلُونَ مَا يُؤْمَرُونَ ﴿٤٣﴾  
 يَتَأَيَّهَا الَّذِينَ كَفَرُوا لَا تَعْتَدِرُوا الْيَوْمَ إِنَّمَا تُجْرُونَ مَا كُنْتُمْ  
 تَعْمَلُونَ ﴿٤٤﴾ يَتَأَيَّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا تُوبُوا إِلَى اللَّهِ تَوْبَةً  
 نَّصُوحًا عَسَىٰ رَبُّكُمْ أَنْ يُكَفِّرَ عَنْكُمْ سَيِّئَاتِكُمْ وَيُدْخِلَكُمْ  
 جَنَّاتٍ تَجْرِي مِنْ تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ يَوْمَ لَا يُخْزِي اللَّهُ النَّبِيَّ

4. « Si toutes deux vous vous repentez à Dieu, c'est que vos cœurs se sont inclinés ; mais si vous faites cause commune contre [son prophète], Dieu est son patron et ses soutiens sont Gabriel, les bons croyants ainsi que les anges.
5. « Il se peut que son Seigneur lui donne en échange, s'il vous répudie, de meilleures épouses que vous, soumises à Dieu, croyantes, orantes, repentantes, adoratrices, sobres, qu'elles aient été mariées auparavant ou qu'elles soient vierges. »
6. Croyants, préservez vos personnes et vos familles d'un feu auquel les humains et les pierres serviront de combustible, [un feu] sur lequel [veilleront] des anges gigantesques, impitoyables, ne désobéissant pas à Dieu en ce qu'il ordonne et exécutant ce qui leur sera commandé.
7. O infidèles, ne vous excusez pas ! Vous recevrez le salaire de vos œuvres.
8. O croyants, repentez-vous sincèrement devant Dieu ! Il se peut que votre Seigneur efface pour vous vos mauvaises actions et vous fasse entrer en des jardins arrosés par des ruisseaux, le jour où il épargnera l'humiliation au Prophète, à ceux qui croient avec lui et où leur lumière se répandra devant eux et à leur droite, tandis qu'ils diront : « Seigneur, parachève pour nous notre lumière et pardonne-nous [nos péchés]. En vérité tu es omnipotent. »

V. 4 : Ḥafṣa et 'Aysha.

*Les bons croyants* : Abû Bakr et 'Umar (Jalâl, p. 746).

V. 5 : *Croyantes*, autre sens : « dévotes, assidues à la prière ».

*Sobres*, autre sens : « observant des jeûnes fréquents ». Text. : « itinérantes ». Cette description de l'épouse musulmane idéale rappelle celle du parfait musulman dans la S. IX, 112.

V. 7 : Ṭab. (XXVIII, 166) propose : « Ne vous excusez pas ! Aujourd'hui (c'est-à-dire le jour du Jugement dernier) vous recevrez... »

## (سورة التحريم)

وَالَّذِينَ ءَامَنُوا مَعَهُ نُورُهُمْ يَسْعَىٰ بَيْنَ أَيْدِيهِمْ وَبِأَيْمَانِهِمْ  
 يَقُولُونَ رَبَّنَا ءَاتِنَا نُورَنَا وَءَاغْفِرْ لَنَا إِنَّكَ عَلَىٰ كُلِّ  
 شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴿٨﴾ يَا أَيُّهَا النَّبِيُّ جَاهِدِ الْكُفْرَانَ وَالْمُنَافِقِينَ  
 وَأَغْلظْ عَلَيْهِمْ وَمَا وَلَهُمْ جَهَنَّمُ وَسِئَاصُ الْمَصِيرِ ﴿٩﴾  
 ضَرَبَ اللَّهُ مَثَلًا لِلَّذِينَ كَفَرُوا امْرَأَاتُ نُوحٍ وَامْرَأَاتُ لُوطٍ  
 كَانَتَا تَحْتَ عَبْدَيْنِ مِنْ عِبَادِنَا صَالِحِينَ فَخَفَّتَاهُمَا فَلَمْ يَغْنَبَا  
 عَنْهُمَا مِنْ اللَّهِ شَيْئًا وَقِيلَ ادْخُلَا النَّارَ مَعَ الدَّٰخِلِينَ ﴿١٠﴾  
 وَضَرَبَ اللَّهُ مَثَلًا لِلَّذِينَ ءَامَنُوا امْرَأَاتُ فِرْعَوْنَ إِذْ قَالَتْ  
 رَبِّ ابْنِ لِي عِنْدَكَ بَيْتًا فِي الْجَنَّةِ وَنَجِّنِي مِنْ فِرْعَوْنَ وَعَمَلِهِ  
 وَنَجِّنِي مِنَ الْقَوْمِ الظَّالِمِينَ ﴿١١﴾ وَمَرْيَمُ ابْنَتْ عِمْرَانَ  
 الَّتِي أَحْصَنَتْ فَرْجَهَا فَنفَخْنَا فِيهِ مِنْ رُوحِنَا وَصَدَقَتْ  
 بِكَلِمَاتِ رَبِّهَا وَكُنْتِ مِمَّنْ أَوْصَيْنَا ﴿١٢﴾

9. Prophète, lutte contre les impies et les hypocrites, et sois rude à leur égard. Leur asile sera la géhenne. Quel affreux devenir [pour eux] !
10. Dieu cite comme exemple aux infidèles la femme de Noé et celle de Loth. Elles étaient [sous l'autorité] de deux saints parmi nos serviteurs qu'elles trahirent. Cela ne leur servit à rien contre [la sanction] de Dieu. Il leur fut crié : « Entrez dans l'enfer avec ceux qui y entrent ! »
11. Dieu propose aux croyants, comme exemple, la femme de Pharaon lorsqu'elle dit : « Seigneur, construis pour moi, près de toi, une demeure dans le paradis et préserve-moi de Pharaon et de ce qu'il fait ! Préserve-moi des injustes ! »
12. [Il leur propose aussi en exemple], Marie, fille de 'Imrân, qui vécut chaste et en laquelle nous insufflâmes [une parcelle] de notre Esprit. Elle tint les arrêts de son Seigneur et ses Écritures pour vrais et fut du nombre des orantes.

V. 10 : La femme de Noé le diffamait en disant qu'il était fou et celle de Loth informait discrètement les Sodomites des hôtes qu'il recevait (Tab., XXVIII, 169).

V. 11 : La femme de Pharaon : ayant adopté la religion de Moïse, elle fut condamnée par son mari à être exposée toute la journée à l'ardeur du soleil (Tab., XXVIII, 171).

V. 12 : Fille de 'Imrân : de la tribu de 'Amram.



## Sourate LXVII

### *La royauté (Al-mulk)*



Soixante-dix-septième dans l'ordre chronologique ; trente versets d'inspiration mekkoise.

Titre tiré du premier verset. Cette sourate est aussi connue sous le titre de *Tabâraka* (Béni soit) ou sous celui de *Munjiya* (La préservatrice) (cf. Râz., XXX, 5 2).

CANEVAS

Dieu : Ses attributs, Ses bienfaits, Sa suprême royauté : 1-3, 14, 21, 23-24, 29-30.

La création : 2-5, 19, 23.

Les croyants : 12, 22.

Les infidèles : 6-7, 9-11, 13, 16-19, 22, 27-28.

L'Heure : 25-26.

L'enfer : 5-11.

## (سورة الملك)

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

تَبَارَكَ الَّذِي بِيَدِهِ الْمُلْكُ وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴿١﴾  
 الَّذِي خَلَقَ الْمَوْتَ وَالْحَيَاةَ لِيَبْلُوَكُمْ أَيُّكُمْ أَحْسَنُ عَمَلًا  
 وَهُوَ الْعَزِيزُ الْغَفُورُ ﴿٢﴾ الَّذِي خَلَقَ سَبْعَ سَمَاوَاتٍ طِبَاقًا  
 مَا تَرَى فِي خَلْقِ الرَّحْمَنِ مِنْ تَفَلُوتٍ فَارْجِعِ الْبَصَرَ هَلْ  
 تَرَى مِنْ فُطُورٍ ﴿٣﴾ ثُمَّ ارْجِعِ الْبَصَرَ كَرَّتَيْنِ يَنْقَلِبْ  
 إِلَيْكَ الْبَصَرُ خَاسِئًا وَهُوَ حَسِيرٌ ﴿٤﴾ وَلَقَدْ زَيَّنَّا السَّمَاءَ  
 الدُّنْيَا بِمَصَابِيحٍ وَجَعَلْنَاهَا رُجُومًا لِلشَّيْطَانِ وَأَعْتَدْنَا  
 لَهُمْ عَذَابَ السَّعِيرِ ﴿٥﴾ وَلِلَّذِينَ كَفَرُوا بِرَبِّهِمْ عَذَابُ

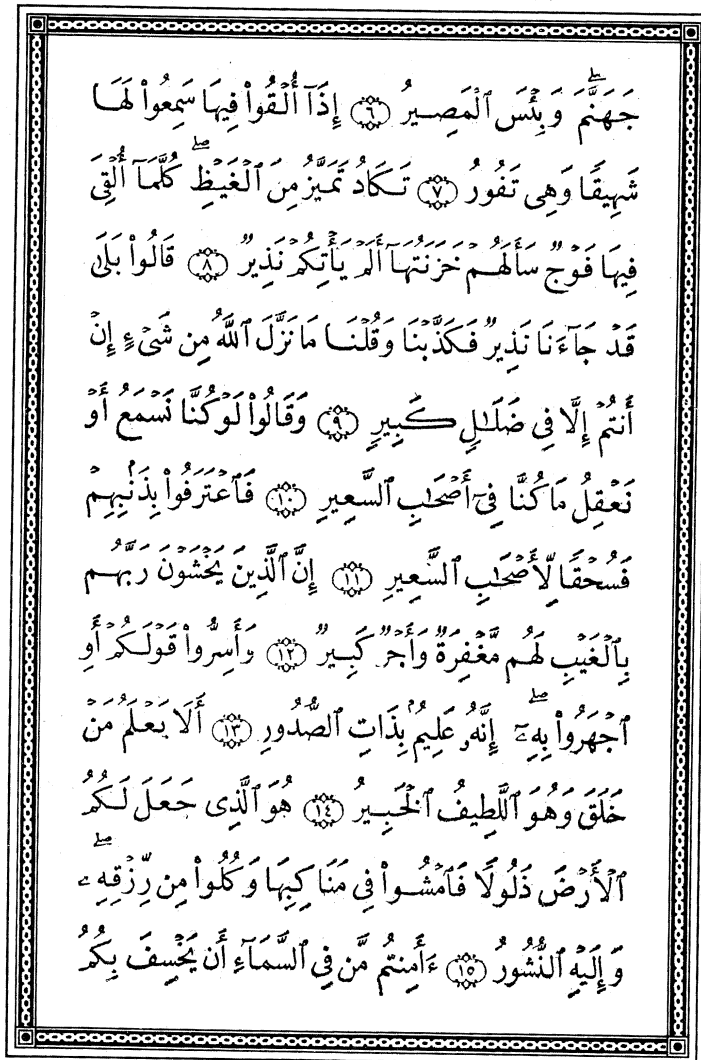
De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.

1. Béni soit celui qui tient en sa main la royauté. C'est lui l'Omnipotent,
2. qui a créé la mort et la vie pour vous mettre à l'épreuve et [connaître] parmi vous le meilleur en œuvre. C'est lui le Tout-Puissant, le Tout-Clément
3. qui a créé sept cieux superposés. On ne voit en la création du Tout-Miséricordieux aucune disproportion. Regarde-[la] ! Y vois-tu quelque faille ?
4. Regarde-[la] deux fois [encore] ! Ton regard reviendra vers toi, frustré et recru [sans avoir découvert de défaut].
5. Nous avons paré le ciel le plus proche de luminaires dont nous avons fait des projectiles contre les démons auxquels nous avons préparé le supplice du brasier.
6. Le supplice de la géhenne [est réservé] à ceux qui renient leur Seigneur. Et quel affreux devenir [pour eux] !

V. 5 : Il est souvent question, dans les sourates mekkoises en particulier, de bolides assurant la défense du ciel le plus proche, du ciel visible pour les humains (*cf.* S. XV, 18 ; XXXVII, 7 ; LXXII, 8-9). Dans la Genèse, cette protection du ciel contre les démons est assurée par des chérubins « qui agitent une épée flamboyante pour garder le chemin de l'Arbre de vie » (III, 24). Les pluies de météorites, les étoiles filantes, les éclipses ont toujours frappé l'imagination des Arabes. Ils considèrent ces phénomènes célestes comme un signe (*ʿalâma*) annonçant un grave événement. La nuit de la naissance de Muḥammad fut, selon la tradition, marquée par une « pluie d'étoiles » qui terrifia les habitants de La Mekke et de Tâ'if.



## (سورة الملك)



7. Lorsqu'ils y seront précipités, ils entendront son mugissement, tandis qu'elle bouillonnera,
8. et qu'elle sera sur le point d'éclater de fureur. Chaque fois qu'une fournée [de damnés] y sera jetée, ses gardiens demanderont : « N'avez-vous reçu aucun avertisseur ? »
9. – Mais si ! répondront-ils, nous avons reçu un avertisseur et l'avons traité de menteur en lui disant : “Dieu n'a rien révélé. Vous êtes [toi et ceux qui te suivent] dans un grand égarement”. »
10. Et ils ajouteront : « Si nous avions écouté ou compris, nous ne serions pas les hôtes du brasier. »
11. Ils confesseront leurs péchés : « Arrière, les hôtes du brasier ! »
12. [Quant à] ceux qui auront redouté leur Seigneur en secret, ils obtiendront un pardon et une grande rétribution.
13. Que vous cachiez ou divulguiez vos propos, [Dieu] connaît bien le contenu des cœurs !
14. Eh quoi ! Celui qui a créé ignorerait-il [quelque chose] alors qu'il est le Subtil et le Bien-Informé ?
15. C'est lui qui a pour vous rendu la terre soumise. Parcourez-la en tous sens et nourrissez-vous de ce qu'il vous [y] attribue. Vers lui [vous serez ramenés, lors de] la résurrection.
16. Êtes-vous sûrs que celui qui est au ciel ne fera pas sombrer la terre sous vos pas ? Et voici qu'elle oscille.

V. 11 : *Arrière, subḡan li* : interjection signifiant « hors d'ici, loin d'ici ». Étymologiquement, ce nom correspond non pas — comme beaucoup de traducteurs l'ont cru — au verbe *saḡaqa* (être haut, *maṣdar subḡuq*), mais au verbe *saḡiqa* (être éloigné, *maṣdar subḡ*). Le sens ici est le suivant : que les damnés soient éloignés de la miséricorde de Dieu ! (Jalâl, p. 749).

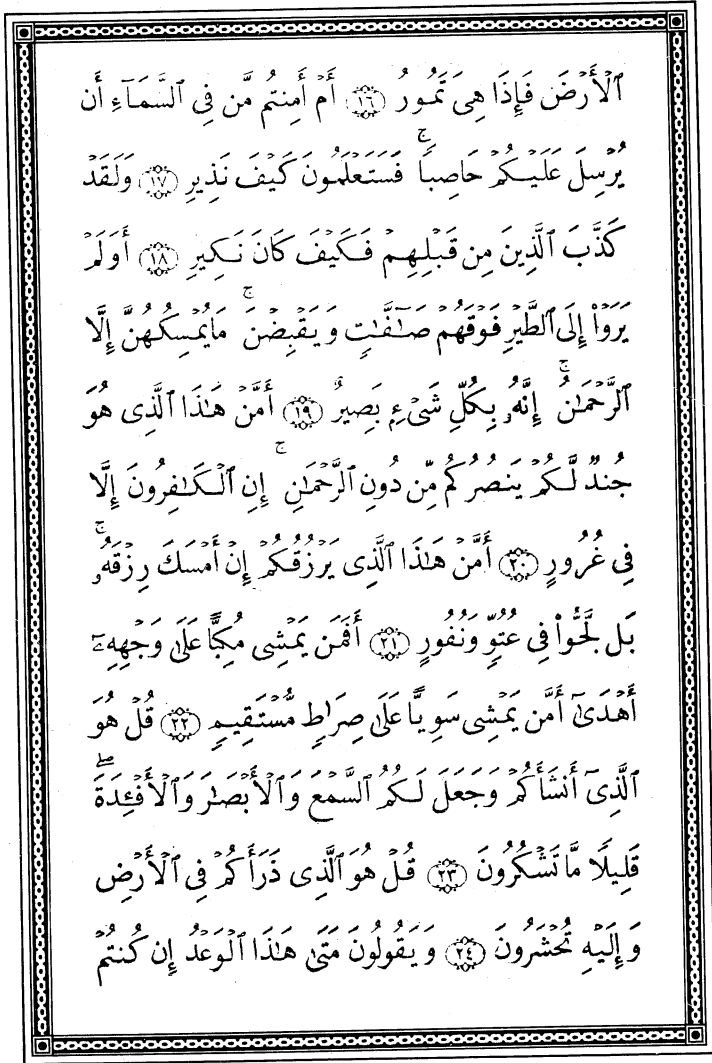
V. 12 : Il n'est pas question d'« inconnaissable » ou de « mystère » de Dieu, mais textuellement d'absence (*ḡbayb*). L'exégèse propose deux interprétations : « ceux qui redoutent Dieu en secret, sans ostentation (Jalâl, p. 749 ; Râz., XXX, 66) ; ou « ceux qui craignent Dieu, bien qu'ils ne le voient pas » (Ṭab., XXIX, 6 ; Waj., 755).

V. 14 : Peu de traducteurs ont compris ce passage pourtant simple. Nous les renvoyons à l'explication de Zam. (IV, 23). Le passage est important et a été longuement traité par les mu'tazilites et leurs adversaires les mutakallimûn. Il soulève, en effet, le problème du connaître et du créer : le savoir précède la création, on crée ce que l'on sait, ce que l'on a conçu et non dans l'ignorance (Râz., XXX, 67).

V. 15 : *Sens, text.* : « côtés, épaules ».

[Y] Ṭab., XXXIX, 7.

## (الجزء التاسع والعشرون)

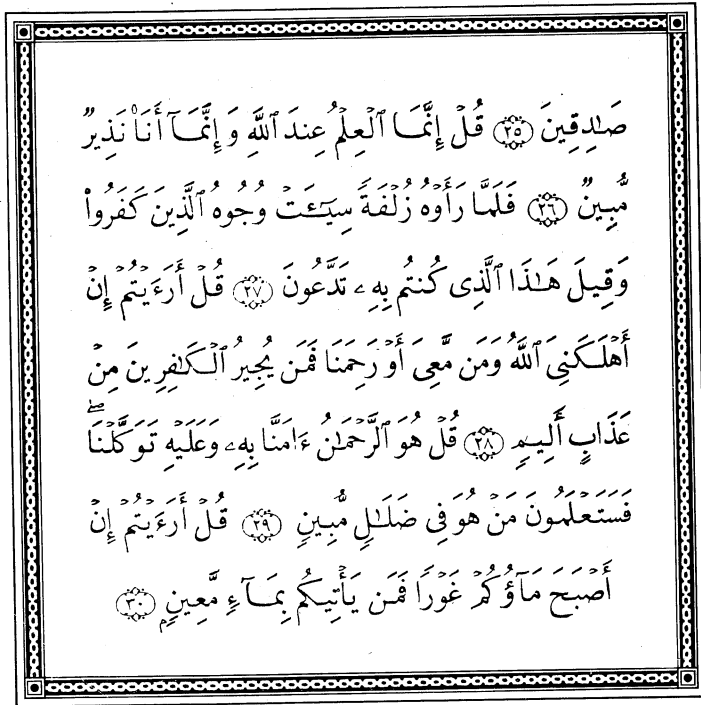


17. Êtes-vous sûrs que celui qui est au ciel ne déchainera pas contre vous un ouragan de pierres pour que vous vous rendiez compte de son avertissement ?
18. Ceux qui furent avant vous crièrent [eux aussi] au mensonge. Et quelle fut alors ma réprobation ?
19. Eh quoi ! n'ont-ils pas observé les oiseaux déployant au-dessus d'eux [leurs ailes] et les reployant, sans autre soutien [dans l'espace] que le Tout-miséricordieux qui voit tout, en vérité ?
20. Quel est donc celui qui constituerait pour vous une armée [capable] de vous secourir, en dehors de lui ? En vérité, les mécréants sont en pleine illusion.
21. Quel est celui qui assurerait votre subsistance, si [Dieu] vous privait de ce qu'il vous attribue. Certes, les impies s'entêtent dans [leur] insolence et [leur] répulsion.
22. Celui qui marche le visage incliné vers la terre est-il mieux guidé que celui qui marche dressé sur ses pieds en un sentier droit ?
23. Dis : « C'est [Dieu] qui vous a fait naître, donné l'ouïe, la vue, le cœur et [cependant] vous [le] remerciez rarement. »
24. Dis : « C'est lui qui vous a disséminés sur la terre et c'est devant lui que vous serez rassemblés. »
25. « Quand [se réalisera] cette promesse, si vous êtes véridiques ? » demandent les [infidèles].

V. 17 : *Son avertissement*, text. : « mon ». Ce possessif se rapporte à *celui qui*. Si on traduit textuellement par le possessif à la première personne, on crée une équivoque.

V. 22 : Celui qui renie Dieu est-il mieux guidé que celui qui a la foi ? (Tab., XXIX, 10). Beaucoup de commentateurs — et naturellement beaucoup de traducteurs — n'ont pas suffisamment mis en relief l'expression *qui marche le visage incliné vers la terre* : elle désigne tous les êtres non bipèdes. Par euphémisme ou par politesse, certains animaux (âne, cochon, mulet, etc.) sont toujours désignés par allusion. Le bon usage arabe réserve l'expression « qui marche le visage incliné vers la terre » plus particulièrement au chien et, par opposition, celle de *celui qui marche dressé sur ses deux pieds* à un homme qu'on ne veut pas, pour une raison ou pour une autre, appeler par son nom. En langage clair, le sens est le suivant : « le chien est-il mieux dirigé que l'homme ? » Selon les ouvrages de magie arabe, la récitation onze fois répétée de ce verset préserve de la hargne et de la méchanceté des chiens. Dans les parlars arabes populaires, le bon usage interdit d'appeler un chien un chien (*kalb*) à moins d'ajouter, à l'adresse de celui ou de ceux avec qui on parle : *Ḥashāk, ḥashākum* (sauf votre respect). En poésie populaire cette règle est de rigueur (cf. QADK, p. 25, v. 6).

## (الجزء الثامن والعشرون)



26. Réponds : « Dieu seul le sait. Je ne suis quant à moi qu'un avertisseur [s'exprimant] clairement. »
27. [Mais] quand ils se rendront compte de son imminence, alors les visages des impies seront bouleversés. Il leur sera dit : « C'est ce que vous réclamiez ! »
28. Dis-leur : « Que vous en semble ? Que Dieu me fasse périr, ainsi que ceux qui sont avec moi, ou qu'il étende sa miséricorde sur nous. Qui préservera [pour autant] les infidèles contre un supplice douloureux ? »
29. Dis-leur : « C'est lui le Miséricordieux ! Nous croyons en lui et à lui nous nous en remettons. Vous saurez, certes, qui [de nous] est dans une aberration manifeste. »
30. Dis-leur : « Que vous en semble ? Si l'eau [dont vous vous alimentez] tarissait un matin, qui vous fournirait une eau vive ? »



## Sourate LXVIII

### *Le calame (Al-qalam)*



Deuxième dans l'ordre chronologique ; cinquante-deux versets d'inspiration mekkoise, sauf les verset 17-33 et 48-52, révélés à Médine.

Titre tiré du verset 1. Autre titre *Nûn* (poisson) ou simplement *N*.

### CANEVAS

Dieu : Ses attributs ; Ses bienfaits ; il ne perd pas de vue l'action des infidèles et se charge lui-même de les châtier : 2, 7, 19, 29, 32, 44, 49-50.

Le Coran : un rappel pour tous les hommes : 15, 52.

Muhammad : n'est pas un possédé ; Dieu l'a gratifié de hautes qualités morales ; doit supporter patiemment les décrets de son Seigneur. Les mécréants nourrissent contre lui une grande haine et voudraient l'atteindre de leurs « mauvais regards » : 2-6, 48.

Les croyants : 34-35.

Les impies : avertissement qui leur est adressé : 5, 8-9, 35-47.

Parabole des propriétaires d'un jardin dévasté (Aṣḥabu-ṣ-Ṣarim) : 17-23.

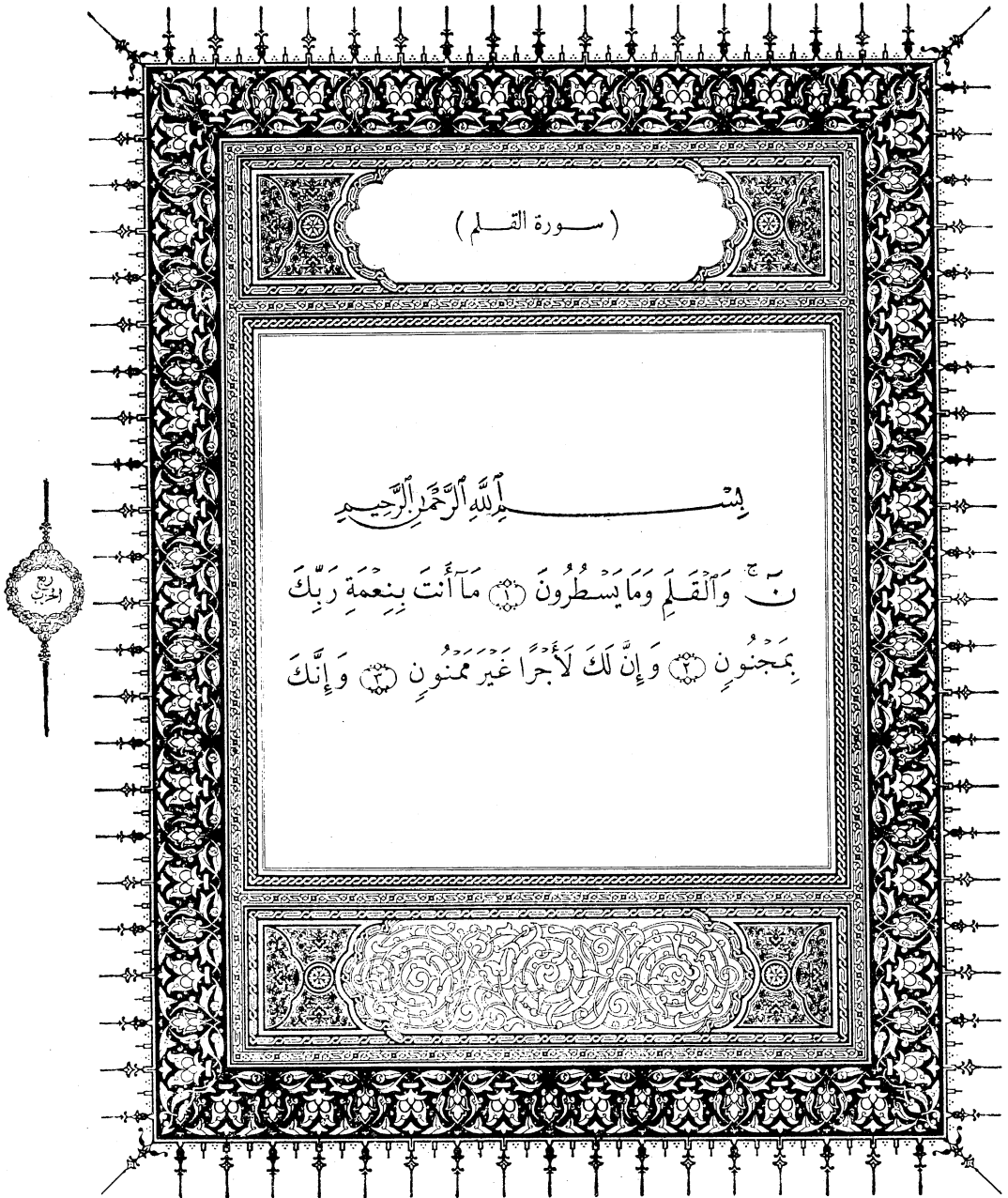
Le négateur : 8-9.

Le jureur impénitent : 10-16.

Le mauvais œil : 51.

Le paradis : 34.

L'enfer : 33.



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout compatissant.*

1. N. (Nún). Par le calame et ce qu'ils tracent !
2. tu n'es pas, par la grâce de ton Seigneur, un possédé !
3. Tu auras, en vérité, une rétribution exempte de reproche
4. et tu es doué d'un caractère éminent.

V. 1 : *N*, prononcer *Nûn*. Sur les sigles par lesquels débutent certaines sourates, cf. S.II, 1.

*N* prend la valeur d'un serment, ce qui milite en faveur de l'opinion selon laquelle *N* serait un nom mystérieux de Dieu ou l'abréviation de Raḥmân ou le nom d'une tablette de lumière, etc. (Tab., XXIV, 15).

Le serment est prêté sur le calame par haute considération (*ta'dbîm*) pour cet instrument (Zam., IV, 26).

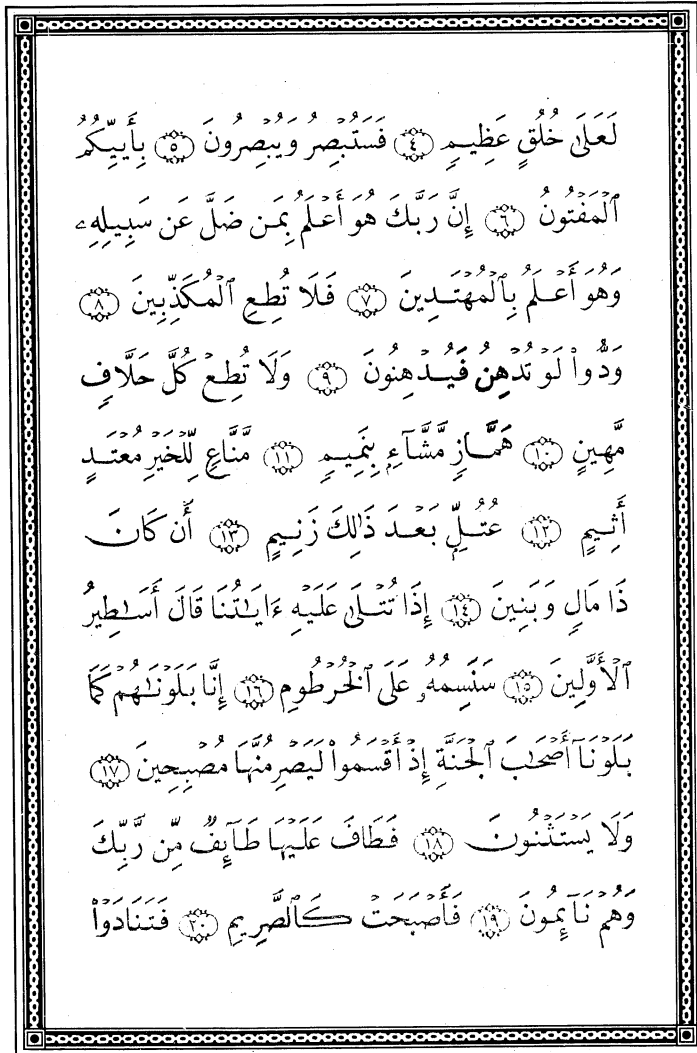
*Calame* : très vieux mot emprunté sans doute, par l'arabe, au parler des Phéniciens qu'on tient pour les précurseurs de l'alphabet.

*Ils tracent* : les anges écrivant sous la dictée de Dieu sur le registre des destinées, ou encore, ce que les hommes de science écrivent (Tab., XXIX, 17).

V. 4 : Nous avons vu plus haut que Muḥammad était accusé de folie, d'être un poète sorcier.



## (الجزء التاسع والعشرون)



5. Tu verras et ils verront
6. qui de vous est soumis aux tentations.
7. En vérité, ton Seigneur connaît aussi bien ceux qui s'égarèrent loin de son chemin, que ceux qui sont dans la bonne voie.
8. N'obéis point aux négateurs !
9. Ils aimeraient que tu te montres accommodant pour qu'ils le soient eux aussi.
10. Et n'obéis à aucun jureur méprisable,
11. détracteur, colporteur de médisance,
12. avare de ses biens, transgresseur, chargé de péchés,
13. perfide et, de surcroît, de père inconnu.
14. [Ne lui obéis pas], même s'il possède des richesses et de nombreux enfants.
15. Lorsque nos versets lui sont récités, il s'écrie : « Ce sont des fables remontant aux anciens ! »
16. Nous le marquerons sur le museau.
17. Nous les avons éprouvés à l'instar des propriétaires du jardin quand ils jurèrent d'en cueillir [la récolte] au matin.
18. [Ils jurèrent] sans réserve.
19. Or, durant leur sommeil, un fléau nocturne [déchainé] par ton Seigneur s'abattit sur le jardin qui se trouva au matin calciné.
20. Le lendemain de bonne heure, ils s'appelèrent les uns les autres

V. 9 : *Accommodant*, text. : « considérable, immense ». Muḥammad, pour les musulmans, est le modèle même de la force de caractère, de la grandeur d'âme, en un mot l'idéal de la vie morale. Autre sens, text. : « que tu passes la pommade ».

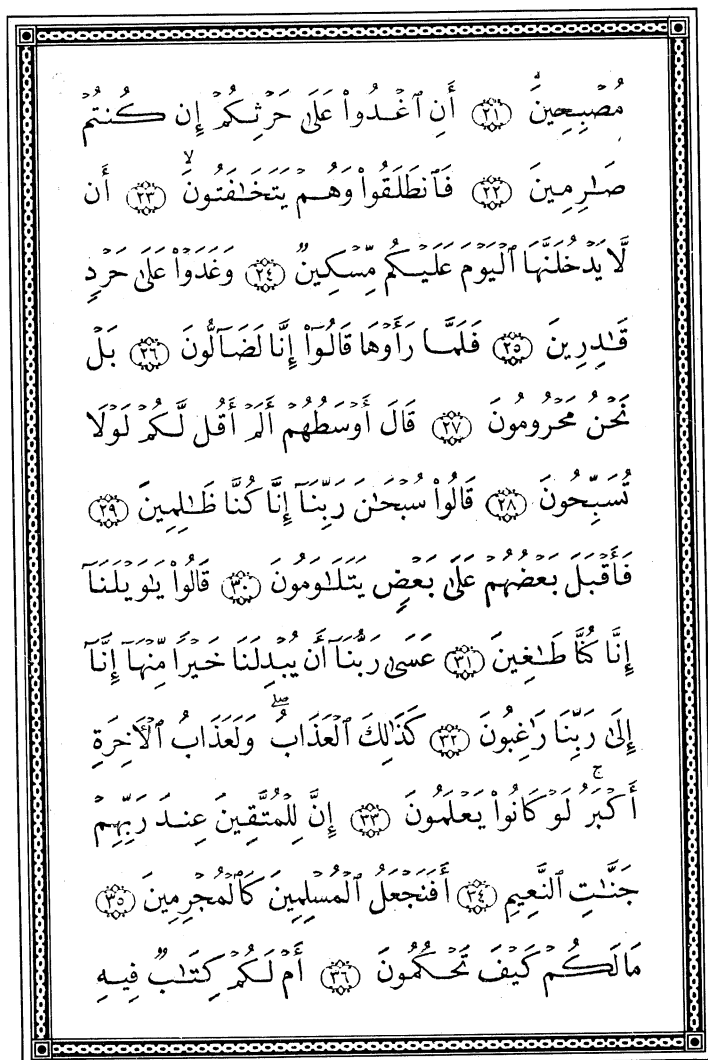
V. 10-13 : Cette impressionnante cascade de défauts a incité les commentateurs à s'interroger sur celui qui pouvait bien l'avoir inspirée. Selon Ibn 'Abbâs, elle vise al-Walid b. Mughîrâ (Jalâl, p. 752).

V. 17 : Il s'agirait d'un riche propriétaire éthiopien qui possédait, non loin de San'â' (Yémen), une ferme et qui se signalait par sa générosité envers les pauvres, malgré l'opposition de ses enfants. A sa mort, ceux-ci jurèrent de ne pas suivre l'exemple de leur père et leur ferme fut dévastée (Waj., 758). Selon une autre opinion, le vieillard charitable en question serait un juif (Ṭab., XXIX, 29). Lorsqu'il procédait à la coupe des régimes de dattes de sa palmeraie, il en faisait profiter les pauvres. A sa mort, ses enfants, n'entendant pas se montrer aussi charitables, décidèrent d'aller de bon matin faire leur récolte, avant que les indigents ne vinssent les importuner. Un incendie ravagea leur palmeraie et leur projet de cueillette matinale échoua (Zam., IV, 128). Cette dernière version se retrouverait, d'après Andrae, dans les *Anecdota Syriaca*, II, 39.

V. 18 : *Sans réserve* : sans dire : '*In sbâ' Allab !* (s'il plaît à Dieu).

V. 20 : *Sarîm* : « noir », d'où l'emploi de ce mot comme nom propre désignant une terre désertique, aux pierres calcinées par le soleil, située dans les environs de San'â' (Yémen) (YAQM, III, 404).

## (سورة القلم)



22. [disant] : « Partons vers notre champ si nous voulons couper [son produit]. »  
 23. Ils se mirent en route, en se parlant à voix basse :  
 24. « Certes, aucun mendiant ne viendra nous [importuner] aujourd'hui ! »  
 25. Ils partirent décidés à user d'avarice [envers les pauvres], convaincus que cela était en leur pouvoir.  
 26. Mais à la vue du jardin, ils s'écrièrent : « Nous sommes, certes, des égarés,  
 27. ou plutôt des infortunés ! »  
 28. Le plus modéré d'entre eux leur dit : « Ne vous l'avais-je pas dit ? Que ne glorifiez-vous Dieu ?  
 29. – Gloire à notre Seigneur ! En vérité, nous étions injustes ! » s'écrièrent-ils.  
 30. Puis ils se mirent à se blâmer mutuellement  
 31. et à se dire : « Malheur à nous ! Nous avons agi en rebelles !  
 32. Il se peut que notre Seigneur nous remplace [notre jardin] par [quelque chose] de mieux. En vérité, nous  
 désirons [nous rapprocher] de lui... ! »  
 33. Telle fut [leur] punition. Mais le châtement de la vie future sera plus grave. Que ne le savent-ils !  
 34. Ceux qui craignent leur Seigneur auront auprès de lui les jardins du délice.  
 35. Eh quoi ! traiterons-nous les musulmans comme criminels ?  
 36. Qu'avez-vous pour juger ainsi ?  
 37. Auriez-vous une Écriture où vous étudieriez,

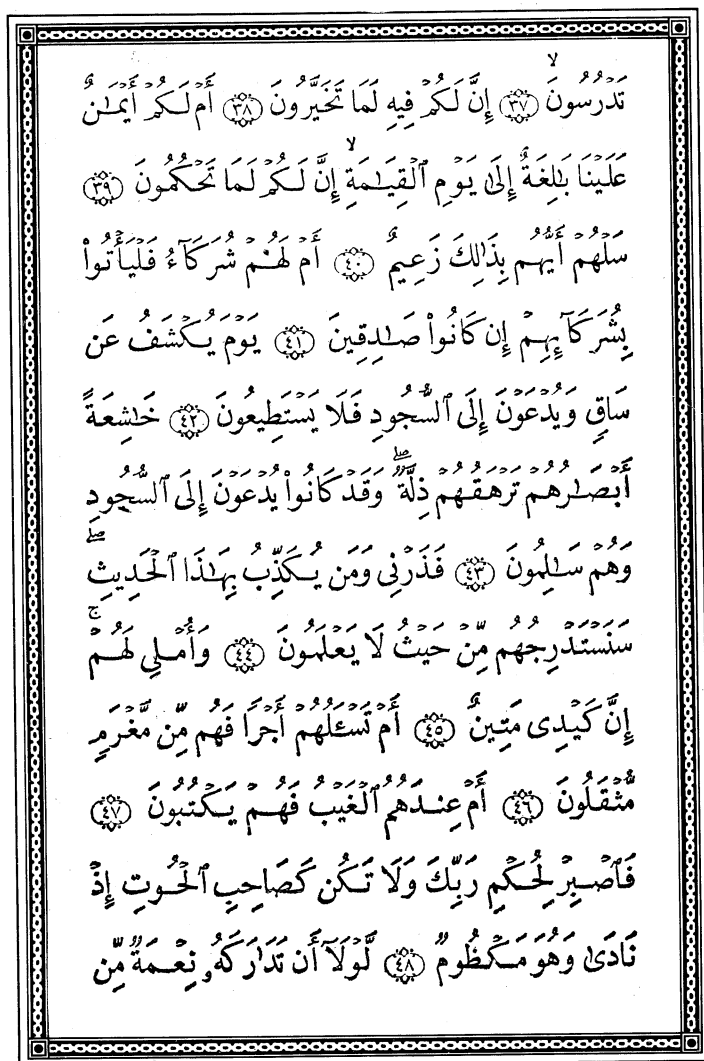
V. 22 : *Partons*. Ce proverbe et les éléments variables qui suivent sont à la 2<sup>e</sup> pers. du plur. Nous avons déjà vu des constructions semblables et traduisons d'après le sens.

V. 25 : (Jalâl, p. 753). Text. : « ils partirent le matin sur la disette, capables ».

V. 33 : [*Leur*] *punition* : leur châtimeut ici-bas.

V. 35 : *Musulmans*, étymologiquement : « soumis à la volonté de Dieu ».

## (الجزء التاسع والعشرون)



38. [et] où vous trouveriez [tout] à votre choix ?  
 39. Serions-nous liés à vous par des serments valables jusqu'au jour de la résurrection, vous permettant d'obtenir ce que vous jugeriez bon [pour vous] ?  
 40. Demande-leur qui d'entre eux en est garant ?  
 41. Auraient-ils des associés ? Qu'ils les amènent, s'il sont toutefois véridiques !  
 42. Le jour où les choses graves seront dévoilées, où ils seront invités à se prosterner et qu'ils ne le pourront pas,  
 43. leurs regards seront abaissés et l'avilissement les couvrira. Et pourtant ils étaient invités à se prosterner quand ils étaient sains et saufs...  
 44. Laisse donc entre moi et tous ceux qui tiennent pour mensonger ce discours ! Graduellement et à leur insu nous les conduirons [à leur perte].  
 45. Je leur donne un répit, car mon plan est sûr, en vérité.  
 46. Leur réclames-tu un salaire constituant une lourde dette pour eux ?  
 47. Ou seraient-ils en possession [de la clef du] mystère et écriraient-ils ?  
 48. Supporte patiemment ce que ton Seigneur décide et ne sois pas comme l'« homme au poisson » lorsqu'il cria, suffoqué.  
 49. Sans la grâce de ton Seigneur à laquelle il dut d'être sauvé, il eût été rejeté en réproposé sur la plage.

V. 39 : [*Pour vous*], Jalâl, p. 754.

V. 42 : (Tab., XXIX, 38), text. : « la jambe sera mise à nu », expression de guerre indiquant l'ardeur du combat et, par extension, un jour de détresse, un jour où l'on soulève ses vêtements pour mettre ses « jambes à son cou » et fuir. Ici, elle signifie « résurrection ».

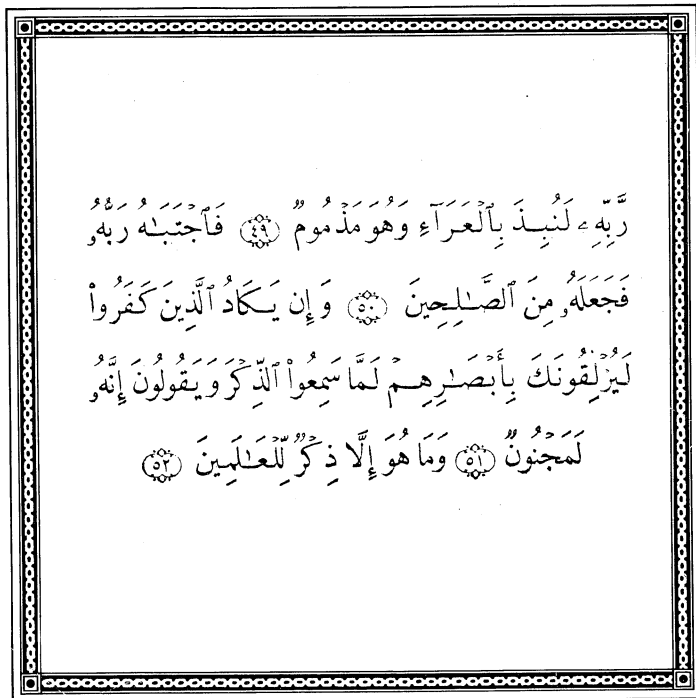
V. 45 : *Plan, kayd* : stratagème, embûche.

V. 47 : Connaitraient-ils les secrets de la Table bien conservée dont ils recopieraient des extraits pour réfuter ce que tu leur transmets (Tab., XXIX, 44).

V. 48 : L'« *homme au poisson* » : Jonas (cf. S. X).

V. 49 : *Plage*, text. : « terre nue ».

## ( الجزء الثامن والعشرون )



50. Mais son Seigneur fixa son choix sur lui et il fut du nombre des saints.
51. Peu s'en faut que les mécréants ne te transpercent de leurs regards [haineux] en entendant la mémoration. Ils disent : « Certes, il est fou ! »
52. Or, [ce Coran] n'est autre chose qu'un rappel [adressé] aux mondes.

V. 51 : Les qurayshites avaient longtemps cherché à nuire à Muḥammad. Ils soudoyaient tous ceux qui étaient réputés avoir « un mauvais œil » (*‘ayyânûn*) pour qu'ils opérassent leur maléfice sur lui. En désespoir de cause, ils déclarèrent qu'il était réfractaire aux sortilèges et donc possédé par les djinns (Tab., XXIX, 46).

D'intéressants détails nous sont fournis à ce sujet par Zam. (IV, 132). La tribu la plus célèbre alors pour ses « jettatore » était celles des Banû 'Asad. Avant de lancer « son mauvais regard », le « jettatore » observait un jeûne de trois jours et se mettait à l'écart. Ce rite accompli, il sortait de son isolement et regardait fixement l'objet, l'animal ou la personne en cause en disant : « Je n'ai rien vu de semblable aujourd'hui ! »

La mémoration : la récitation du Coran.



## Sourate LXIX

### *L'inévitable (Al-hâqqatu)*



Soixante-dix-huitième dans l'ordre chronologique ; d'inspiration mekkoise ; cinquante-deux versets.

Titre tiré des versets 1-3. *Al-hâqqatu*, « celle qui se produira certainement », l'événement au cours duquel tout devient vrai et sérieux, surnom de la résurrection (Jalâl, p. 755).

### CANEVAS

Dieu : Ses bienfaits ; ce qu'Il réserve comme récompense et comme châtiment : 11, 17, 33, 52.

Le Coran : une révélation du Maître des mondes transmise par Muḥammad, non l'œuvre d'un poète ou d'un devin : 25, 38-51.

Muḥammad : n'est ni poète ni devin ; il eût été puni sévèrement s'il avait prêté à Dieu des propos mensongers : 40-47.

Le déluge : 11-12.

Génération anéantie pour leur impiété : Thamûd, 'Ad, Pharaon, ses devanciers et les villes ensevelies : 4-10.

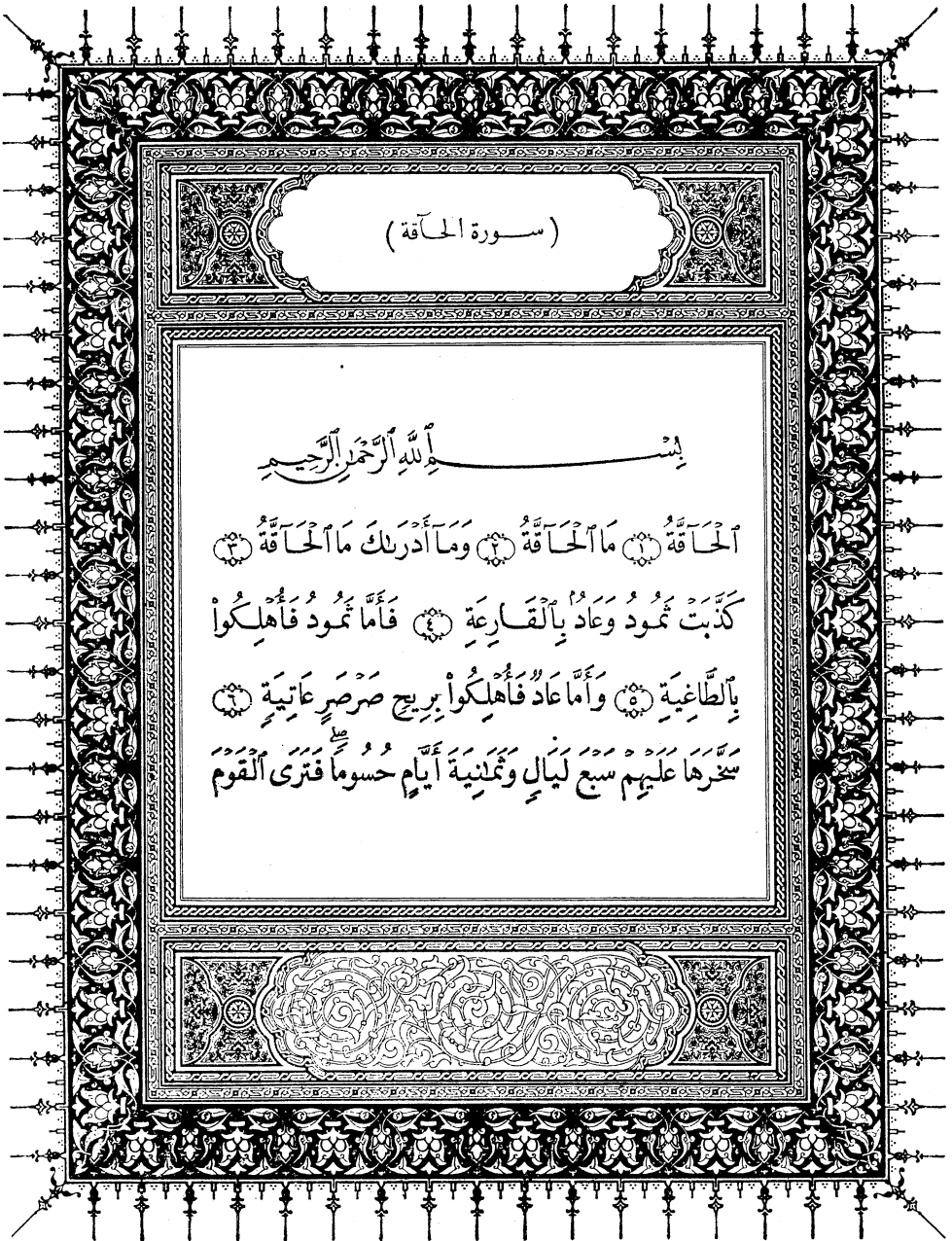
La résurrection : 1-3, 13-16.

Le Jugement dernier : 17-37.

Le paradis : 22.

L'enfer : 30-32.





## (سورة الحاقة)

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

الْحَاقَّةُ ﴿١﴾ مَا الْحَاقَّةُ ﴿٢﴾ وَمَا أُدْرِكُ مَا الْحَاقَّةُ ﴿٣﴾  
 كَذَّبَتْ ثَمُودُ وَعَادٌ بِالْقَارِعَةِ ﴿٤﴾ فَأَمَّا ثَمُودُ فَأُهْلِكُوا  
 بِالطَّاغِيَةِ ﴿٥﴾ وَأَمَّا عَادٌ فَأُهْلِكُوا بِرِيحٍ صَرْصَرٍ عَاتِيَةٍ ﴿٦﴾  
 سَخَّرَهَا عَلَيْهِمْ سَبْعَ لَيَالٍ وَتَمَلَّتْ أَيَّامٌ حُسُومًا فَتَرَى الْقَوْمَ

*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. L'inévitable !
2. Qu'est-ce que l'inévitable ?
3. Qu'est-ce qui te fera connaître l'inévitable ?
4. Les Thamûdites et les 'Adites traitèrent le cataclysme de mensonge.
5. Les Thamûdites furent anéantis par un grondement implacable.
6. Les 'Adites périrent à la suite d'un ouragan mugissant et furieux,
7. [que Dieu] déchaina contre eux durant sept nuits et huit jours consécutifs, si bien qu'on eût pris [leurs cadavres] gisants pour des souches de palmiers évidées.

V. 5 : *Un grondement implacable* (Tab., XXIX, 49), autres interprétations de Thaghiya : « fureur céleste », « cataclysme pour leurs crimes ».

V. 7 : *Consécutifs* (Tab., XXIX, 52), autre sens admis : « néfastes ».

## (الجزء التاسع والعشرون)

فِيهَا صَرَخُوا كَأَنَّهُمْ أَعْجَازُ نَخْلٍ خَاوِيَةٌ ﴿٧﴾ فَهَلْ تَرَى لَهُمْ  
 مِنْ بَاقِيَةٍ ﴿٨﴾ وَجَاءَ فِرْعَوْنُ وَمَنْ قَبْلَهُ وَالْمُؤْتَفِكَاتُ  
 بِالنَّخَاطِئِ ﴿٩﴾ فَعَصَوْا رَسُولَ رَبِّهِمْ فَأَخَذَهُمْ أَخْذَةً  
 رَأِيَةً ﴿١٠﴾ إِنَّا لَمَّا طَغَا الْمَاءُ حَمَلْنَاكُمْ فِي الْجَارِيَةِ ﴿١١﴾  
 لِنَجْعَلَهَا لَكُمْ تَذْكَرَةً وَتَعِبَاءً أَذُنًا وَإِعِيبَةً ﴿١٢﴾ فَإِذَا نُفِخَ  
 فِي الصُّورِ نَفْخَةٌ وَاحِدَةٌ ﴿١٣﴾ وَحُمِلَتِ الْأَرْضُ وَالْجِبَالُ  
 فَدُكَّتَا دَكَّةً وَاحِدَةً ﴿١٤﴾ فَيَوْمَئِذٍ وَقَعَتِ الْوَاقِعَةُ ﴿١٥﴾  
 وَانْشَقَّتِ السَّمَاءُ فَهِيَ يَوْمَئِذٍ وَاهِيَةٌ ﴿١٦﴾ وَالْمَلِكُ عَلَى  
 أَرْجَائِهَا وَيَحْمِلُ عَرْشَ رَبِّكَ فَوْقَهُمْ يَوْمَئِذٍ مَمْنُونَةٌ ﴿١٧﴾  
 يَوْمَئِذٍ تَعْرُضُونَ لَا تُخْفَى مِنْكُمْ خَافِيَةٌ ﴿١٨﴾ فَأَمَّا مَنْ أُوتِيَ  
 كِتَابَهُ وَبِئْمِينِهِ فَيَقُولُ هَؤُلَاءِ أَقْرَبُ وَأَكْتَلِيَةٌ ﴿١٩﴾ إِنِّي  
 ظَنَنْتُ أَنِّي مُلْتَقٍ بِحَسَابِيَةٍ ﴿٢٠﴾ فَهُوَ فِي عِيشَةٍ رَاضِيَةٍ ﴿٢١﴾

8. En vois-tu le moindre vestige ?
9. Pharaon, ses devanciers et les villes ensevelies commirent des fautes.
10. Ils désobéirent aux messagers de leur Seigneur qui les saisit avec une force irrésistible.
11. Quand les eaux [du déluge] débordèrent, nous vous portâmes sur une [arche] rapide,
12. pour en faire, pour vous, un souvenir que toute oreille fidèle conserve.
13. Lorsqu'on sonnara une fois la trompe,
14. que la terre et les montagnes seront soulevées et tassées d'un seul coup
15. ce jour-là l'événement se produira !
16. Le ciel se fendra — il sera, ce jour-là, lézardé.
17. Les anges seront sur ses confins. Huit d'entre eux porteront, ce jour-là, au-dessus d'eux, le trône de ton Seigneur.
18. Ce jour-là vous serez exposés ; rien de vous ne sera caché.
19. Celui qui recevra son écrit en sa main droite dira : « Tenez ! lisez mon écrit !
20. « Je pensais bien que j'y trouverais mon compte. »
21. Et il mènera une vie satisfaisante

V. 9 : *Ses devanciers*. Nous traduisons d'après la lecture de Médine, La Mekke, Kûfa (Kisâ'i excepté). Autre sens possible : « ses subordonnés ».

*Les villes ensevelies* : Sodome, Gomorrhe et les autres cités du peuple de Loth.

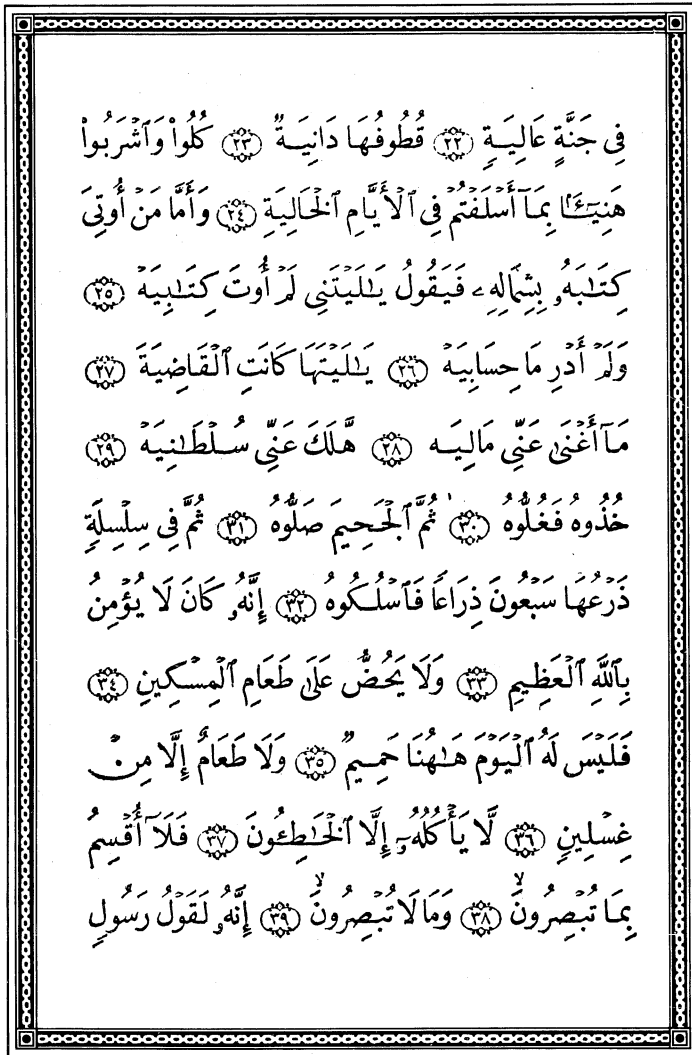
*Commirent*, lire : *ja' a... bi* : « venir avec, apporter, commettre ».

V. 10 : *Aux messagers*. Au sing. dans le texte ; le pluriel est imposé par le sens (Jalâl, p. 756).

V. 12 : *Un souvenir...* : un récit transmis de bouche en bouche, par ouï-dire. Text. : « un souvenir et que toute oreille qui retient le retienne ».

V. 19 : *L'écrit* ou le rôle où sont portés les actes de chacun, bons ou mauvais.

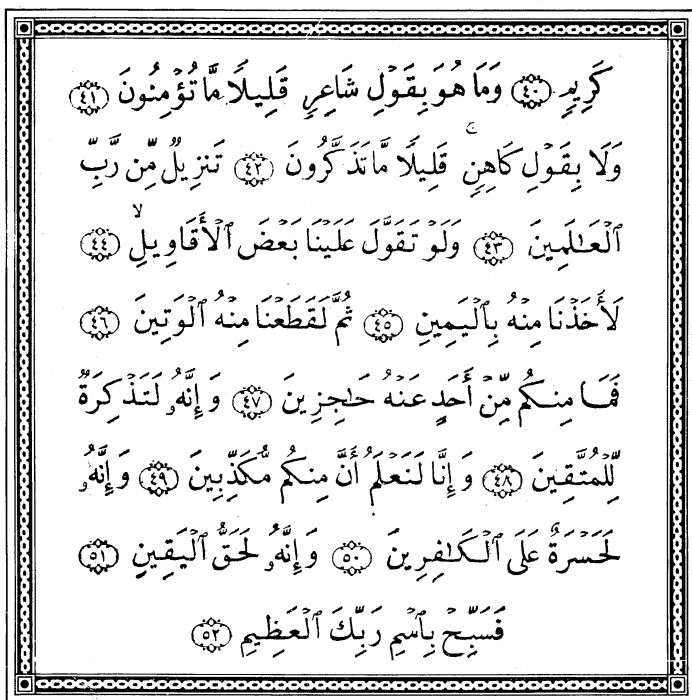
## (سورة الحاقة)



22. en un jardin haut placé,  
 23. dont les fruits seront à portée de sa main.  
 24. [Il sera dit] : « Mangez et buvez en paix, en récompense de ce que vous avez accompli durant les jours révolus. »  
 25. Quant à celui qui recevra son écrit en sa main gauche, il dira : « [Hélas !] Plût à Dieu que je n'eusse pas reçu mon écrit  
 26. et que je ne connusse pas mon compte.  
 27. « Plût à Dieu que la mort fut définitive !  
 28. « Ma fortune ne m'a servi à rien.  
 29. « Mon autorité s'est éteinte. »  
 30. [Alors il sera dit] : « Saisissez-le et ligotez-le !  
 31. jetez-le dans la fournaise,  
 32. puis, attachez-le à une chaîne de soixante-dix coudées,  
 33. car il ne croyait pas en Dieu l'Immense  
 34. et n'incitait pas [les gens] à nourrir le pauvre !  
 35. « Il n'a aujourd'hui, ici, nul proche parent [pour le défendre]  
 36. ni d'autre nourriture que du pus,  
 37. dont seuls les fautifs mangeront. »  
 38. Non ! J'en jure par ce que vous voyez  
 39. et ce que vous ne voyez pas,

V. 36 : *Pws*, text. : « lavure » (de plaies). Tab. (XXIX, 65) écrit : « Personne, en dehors de Dieu, ne sait ce que sont le *zaqqûm* et le *gbislûn*. »

## (الجزء التاسع والعشرون)

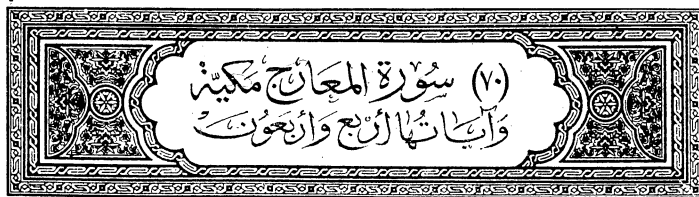


40. [Ce Coran] est, en vérité, la parole [transmise] par un noble messager  
 41. et non le propos d'un poète — pour peu que vous croyiez —,  
 42. ni celui d'un devin — pour peu que vous vous rappeliez.  
 43. [Ce Coran] est une révélation émanant du Seigneur des mondes.  
 44. Si [Muhammad] nous avait attribué quelques propos [inexactes]  
 45. nous l'aurions, certes, saisi par la main droite  
 46. et lui aurions sectionné l'aorte  
 47. et aucun d'entre vous ne l'aurait protégé.  
 48. [Ce Coran] n'est, en vérité, qu'une exhortation pour ceux qui craignent Dieu,  
 49. et nous savons, certes, qu'il y a parmi vous des gens qui le tiennent pour une imposture.  
 50. Mais ce sera, pour les incrédules, un sujet de regrets, en vérité,  
 51. car il est la véritable certitude.  
 52. Glorifie le nom de ton Seigneur, l'Immense !

V. 41 : *Poète*. Les Mekkois accusaient Muḥammad d'être un poète ou un devin (*kābin*). Le style en prose rimée du Coran leur rappelait en effet les sentences des oracles.







## Sourate LXX

### *Les échelons (Al-ma'arij)*



Soixante-dix-neuvième dans l'ordre chronologique ; quarante-quatre versets d'inspiration mekkoise.

Titre tiré du verset 3 où il est question, comme dans la Genèse (XXVIII, 12), d'un système d'ascension (échelles ou marches d'escalier) à l'usage des anges. On est tenté de traduire ce mot par sa signification moderne : les ascenseurs. Nous nous en tenons au sens étymologique : « degrés d'une échelle ».

### CANEVAS

Dieu : Maître absolu ; peut remplacer une génération par une autre : 3, 40.

Les anges et l'Esprit saint Gabriel : 4.

L'homme : inconstant et contradictoire : 19-21.

Muhammad : doit user d'une grande patience en face des mécréants qui ergotent, s'amuse, défient et se moquent : 5, 36, 42.

Les croyants : ce qui est exigé d'eux pour l'obtention de leur salut : 22-35.

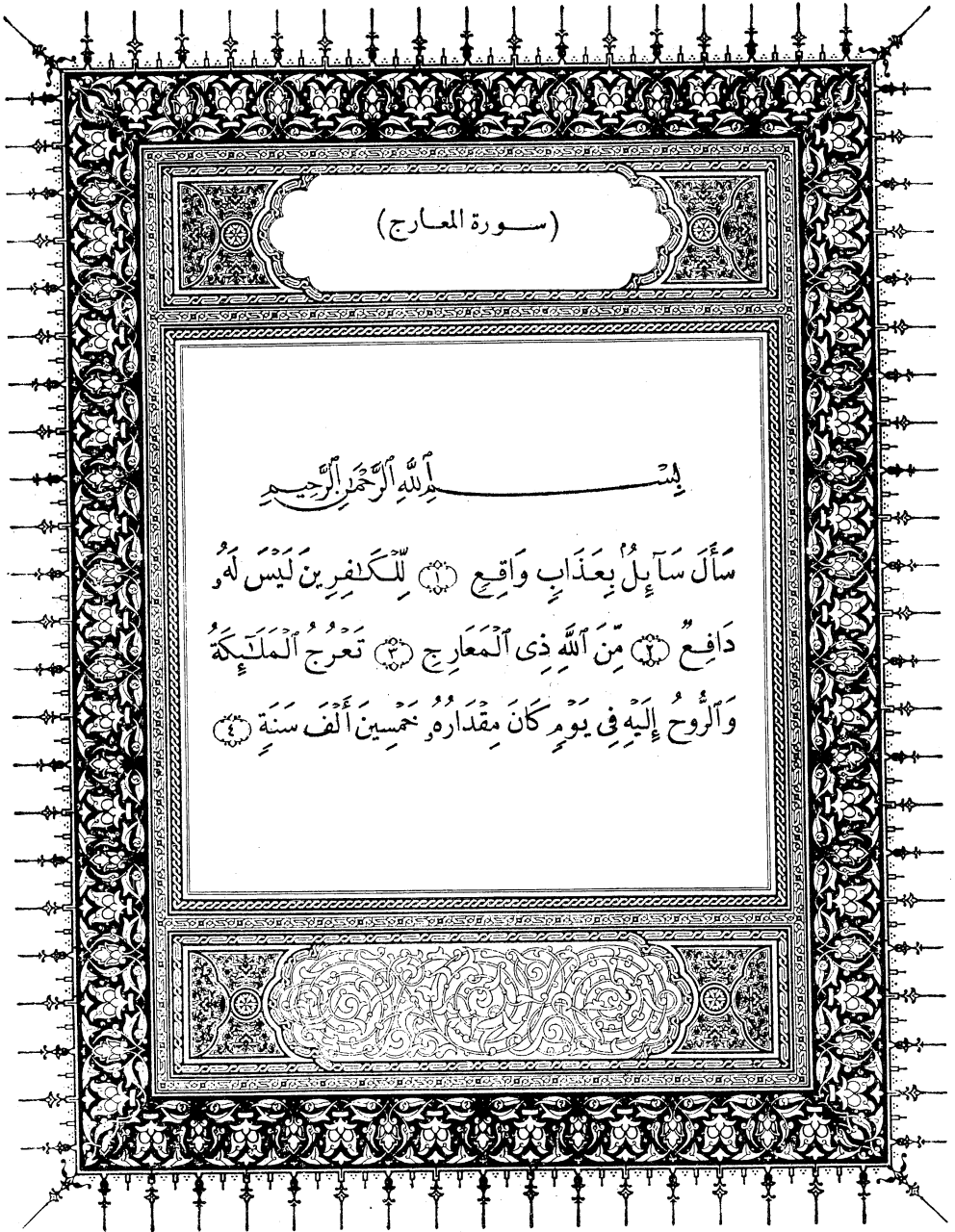
Les polythéistes : l'un d'eux réclame, pour narguer Muhammad, que les foudres du ciel dont il les menace, s'abattent sans tarder sur les infidèles. Mais le jour du Jugement dernier, l'infidèle voudrait tout donner pour échapper à la sanction de Dieu : 1-2, 6, 11, 36-39, 42-44.

Les bétyles : brève allusion au culte du phallus : 43.

La résurrection : 7-14.

Le paradis : 35-38.

L'enfer : c'est une flamme qui consumera les impies : 15-18.



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

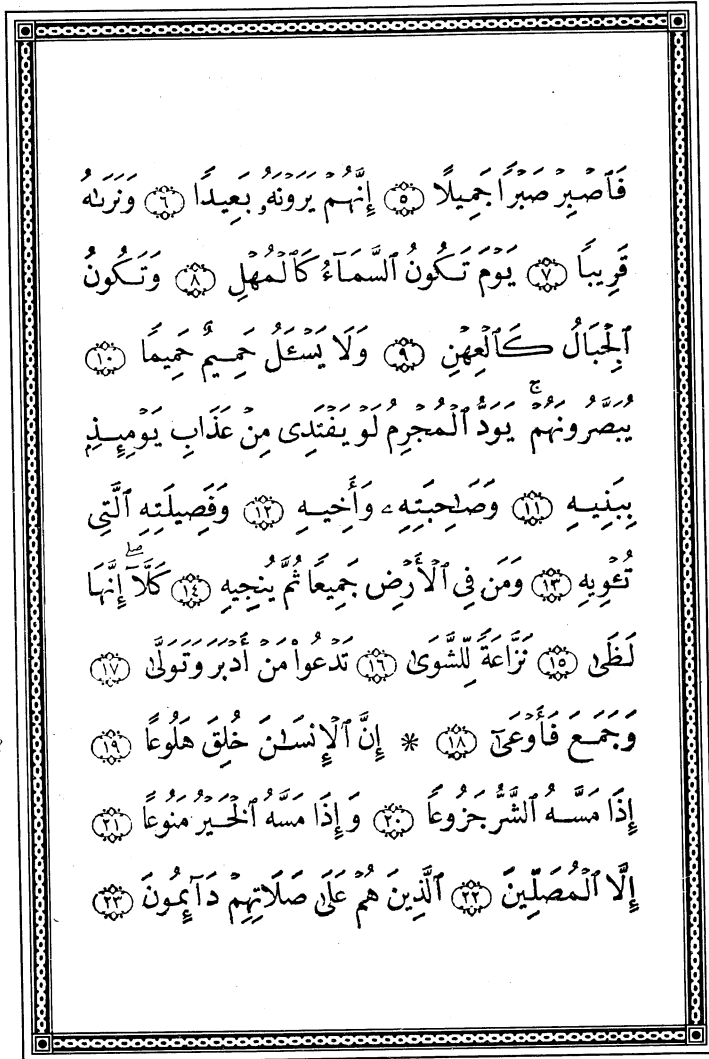
1. Un demandeur a requis un supplice immédiat,
2. que nul ne saurait repousser pour les mécréants,
3. infligé par Dieu, maître des échelons
4. par lesquels les anges et l'Esprit montent vers lui en un jour [dont la durée] est de cinquante mille ans.

V. 1 : *Un demandeur*. Deux personnages sont proposés par l'exégèse : 'Abû Jahl et Nađir b. al-Hârith. Ils avaient exprimé l'un et l'autre, pour narguer le Prophète, un vœu : « Que les foudres dont Muḥammad nous menace, disaient-ils, s'abattent sur nous, si elles sont vraies, sans délai » (Zam., IV, 137 ; Jalâl, p. 758 ; Waj., 764).

V. 4 : *L'Esprit* : l'ange Gabriel.

Sur les chiffres indiquant la durée du temps (six jours, mille ans, cinquante mille ans, etc.) il y a lieu de remarquer qu'il s'agit de cycles ou d'estimations hyperboliques qui ne doivent ni être prises à la lettre, ni confrontées (cf. S. XXXII, 4-5).

## (سورة المعارج)



5. Fais preuve d'une belle patience !  
 6. Ils jugent ce supplice éloigné,  
 7. alors que nous le jugeons proche,  
 8. le jour où le ciel sera comme un métal en fusion,  
 9. où les montagnes [flotteront] comme les [flocons] de laine,  
 10. qu'aucun parent ne s'enquerra de son proche  
 11. — [bien qu'il] soit rendu visible pour lui —, où le criminel, pour se racheter du tourment de ce jour-  
 là, livrerait volontiers ses fils,  
 12. sa compagne, son frère,  
 13. son clan qui lui donne asile,  
 14. et tous ceux qui sont sur terre, pourvu qu'il soit sauvé.  
 15. Ah non ! [l'enfer] est une flamme  
 16. qui écorchera les crânes,  
 17. appellera celui qui aura tourné le dos [aux avertissements de Dieu] et rebroussé chemin,  
 18. ainsi que celui qui aura amassé et thésaurisé.  
 19. En vérité, l'homme est, de par sa création, très instable,  
 20. pusillanime quand le malheur le touche,  
 21. avare quand il est riche ;  
 22. hormis les orants  
 23. qui s'acquittent régulièrement de leurs prières [canoniques] ;

V. 6 : *Ils* : les infidèles.

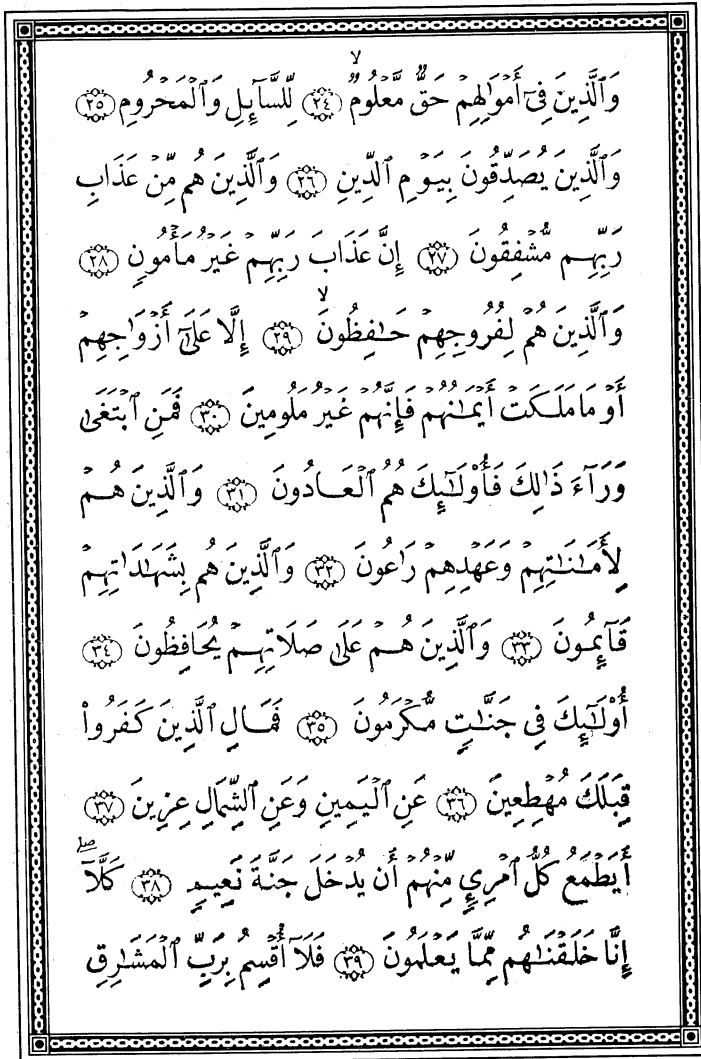
V. 16 : (Jalâl, p. 759), autre sens admis : « qui consumera la peau de la chair » (Tab., XXIX, 77).

V. 19 : *Très instable*, autre sens : « très avide, très inquiet ».

V. 21 : (Tab., XXIX, 79). Text. : « quand le bien le touche ».

V. 23 : Les prières quotidiennes (Tab., XXIX, 79). Nous avons noté qu'au début de la prédication les prières canoniques étaient au nombre de trois. Elles ne furent fixées à cinq qu'après l'ascension ou voyage nocturne (*cf.* S. XVII).

## (الجزء التاسع والعشرون)



24. [hormis] ceux sur les biens desquels est reconnu un droit  
25. au mendiant et à celui qui est privé de tout,  
26. ceux qui tiennent pour véridique le jour du jugement [dernier],  
27. ceux qui redoutent le châtement de leur Seigneur  
28. — car nul, en vérité, n'est assuré contre le châtement du Seigneur —,  
29. ceux qui préservent leur sexe de tout rapport charnel  
30. sauf avec leurs épouses et leurs esclaves (ils ne sont pas blâmables, dans ce cas,  
31. et ceux qui désirent d'autres femmes, en dehors de celles-ci, sont des transgresseurs),  
32. ceux qui respectent fidèlement les dépôts [qu'on leur confie] et les engagements [qu'ils ont pris],  
33. ceux qui disent la vérité quand ils témoignent,  
34. ceux qui prient aux heures voulues.  
35. Ceux-là seront honorés dans les jardins.  
36. Qu'ont donc les mécréants à se hâter vers toi, le cou tendu,  
37. [venant] par bandes, de droite et de gauche ?  
38. Eh quoi ! Est-ce que chacun d'eux espère qu'il sera introduit dans le jardin du délice ?  
39. Ah ! non ! Nous les avons créés de ce qu'ils savent [eux-mêmes].  
40. Eh ! non ! J'en jure par le Maître des orientes et des occidents que nous sommes capables

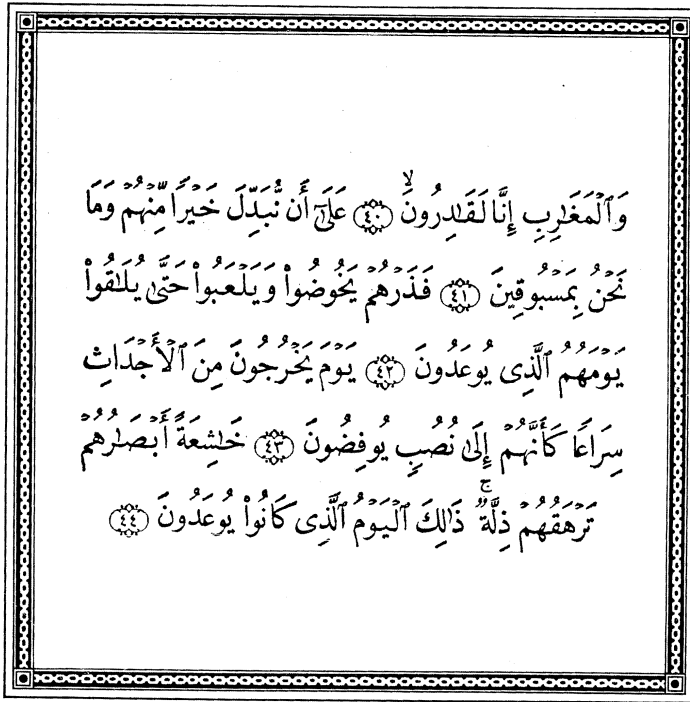
V. 34 : Ceux qui s'acquittent des prières canoniques aux moments prescrits (Tab., XXIX, 84).

V. 39 : *De ce qu'ils savent* : de poussière (cf. S. XXIII, 12-15).

V. 40 : *Des orientes et des occidents*. Les pluriels indiquent que dans leur mouvement apparent, le lever et le coucher du soleil, par rapport à la terre, sont variables tout le long de l'année.



## (سورة المعارج)



41. de remplacer [les polythéistes] par des [hommes] meilleurs qu'eux et nous ne serons pas devancés !  
 42. Laisse-les ergoter et s'amuser jusqu'au jour promis,  
 43. le jour où ils sortiront des tombes, rapides comme s'ils couraient vers les bêtyles  
 44. les yeux baissés, couverts de honte ! Ce jour-là sera le jour qui leur était promis.

V. 41 : *Nous ne serons pas devancés* : si, au moment de les anéantir et de leur substituer d'autres hommes, ils s'avisèrent de fuir, ils ne nous gagneraient pas à la course, aucun d'eux ne saurait nous devancer et nous échapper (Tab., XXIX, 87).

V. 43 : Ce verset est intéressant au sujet du culte phallique dans l'antique Arabie. « Les pierres dressées (*nusûb*) étaient des idoles érigées (*mansûb*) vers lesquelles ils couraient » (Tab., XXIX, 88). Sur les bétyles, les *nusûb*, les *stupas*, cf. S. V, 3.





## Sourate LXXI

### Noé (Nūh)



Soixante et onzième dans l'ordre chronologique, vingt-huit versets d'inspiration mekkoise. Titre tiré du premier verset.

*Nūh* (pour *Nawh*, en hébreu *Noah*) signifie étymologiquement « lamentation, pleurs, gémissements » et sert de surnom au patriarche Noé, commun au judaïsme, au christianisme et à l'Islām avec cette différence que les sources juives le considèrent comme un simple patriarche (*cf.* Gen., VI, 8 ; IX, 29 ; Gen. Rabba, XXIX-XXXVI ; Talm., Sanhédrin, 108 a. b. ; Midrash Tanhuman, Genèse, Noé, 5), tandis que le Coran et les sources musulmanes le tiennent pour un prophète de Dieu (S. XXVI, 105-122 ; S. XXXIII, 7 ; KISQ, I, pp. 85-102 ; THAQ, pp. 34-38 ; TABT, I, pp. 174-201).

Les sources musulmanes relatives à Noé sont en rapport étroit, sur bien des points, avec les sources juives, en particulier la Genèse et l'Aggada. Néanmoins, elles sont plus riches et permettent de combler certaines lacunes de la Bible.

Noé, fils de Lemec, était de la race bénie de Seth. Il vivait parmi un peuple qui n'est nommé ni dans la Bible, ni dans le Coran. La Bible parle de « genre humain » (Gen., VI, 5-7) et le Coran de « gens de Noé » (v. i). C'était, selon toutes les sources, un peuple dépravé, ayant un penchant particulier pour le vin et les femmes, pervers, ingrat envers Dieu et pratiquant diverses croyances : les uns adoraient des idoles, les autres, à l'instar des Sabéens plus tard, adoraient les astres (*cf.* ATHK, pp. 38 et suiv.).

Parmi leurs divinités on cite : Wadd, Suwâc, Yaghûth, Ya'ûq, Naşr, surnommées par les spécialistes de l'antiquité arabe « divinités noachiques ». (*cf.* FAHP, pp. 132-134, 154-156, 182-197.) De nombreux et riches temples de marbre étaient élevés pour leur culte. Leurs prêtres servants recevaient les oblations offertes en leur honneur, surtout lors d'une fête annuelle qui attirait une foule considérable d'hommes et de femmes d'un peu partout. Fête singulière en vérité : elle comportait, en plus des prières, des sacrifices (souvent d'êtres humains), des feux, des encensements, des processions d'un temple à l'autre et des prosternations devant les idoles, des orgies rituelles (AMIB, pp. 61 et suiv.)

C'est au cours de l'une de ces scènes de débauche effrénée et de prostitution sacrée que Noé monta sur une colline et se mit à exhorter.

Les sources musulmanes, comme d'ailleurs la Bible, le signalent comme un homme très ordinaire dont le nom était 'Abdu-l-Ghaffar (serviteur du Pardonneur) selon les uns, Yashkur (reconnaissant) selon les autres. Il fut amusé, ajoutent ces mêmes sources, par la laideur d'un chien d'une forme bizarre, puis il se ravisa, s'étant aperçu qu'il se moquait de l'œuvre divine. Il resta longtemps inconsolable, gémissant et se lamentant sur son sort pour avoir indirectement offensé Dieu. C'est alors que le surnom de Nūh lui fut donné. Ce fait, banal en soi (se divertir d'un chien), mais gros de signification (mise en cause de la création divine), qui plongea Noé dans le désespoir, est à l'origine de la qualification que lui confèrent les sources musulmanes : « le prophète de la repentance ». Ses déboires avec ses compatriotes et le langage qu'il leur tint présentent des similitudes frappantes avec le comportement des qurayshites vis-à-vis de leur concitoyen Muḥammad.

Lorsque, du haut d'une colline, Noé se mit à prêcher, à avertir d'un châtement les foules en liesse, il fut vivement pris à partie. On lui objecta qu'il n'était qu'un individu sorti du peuple (S. X, 71-73), que ses annonces étaient celles d'un imposteur (S. VII, 64), d'un possédé des démons (S. LIV, 9), que si Dieu avait voulu dépêcher un avertisseur auprès des hommes, il aurait envoyé un ange (S. XXIII, 24), non un

débile mental qui fréquentait les mendiants, les esclaves et ne trouvait de crédit que dans la lie du peuple (S. XI, 29). La similitude du peuple de Noé et du peuple de Muḥammad est renforcée encore par l'identité du langage : *Je ne vous demande aucun salaire, car mon salaire n'incombe qu'à Dieu !* (S. X, 72 et S. XI, 29).

Tourné en dérision et persécuté, il confessa l'échec de sa mission à Dieu qui lui annonça le châtement des impies et lui ordonna, par l'entremise de l'ange Gabriel, de construire une arche, de s'y réfugier avec les siens et d'y faire entrer des couples de tous les animaux vivants.

Il se mit à l'ouvrage. Ses concitoyens l'accablèrent de leurs moqueries et de leurs sarcasmes. La vérité finit par se manifester, « le four bouillonna » (S. XI, 40) et des pluies diluviennes s'abattirent sur le genre humain. Tout fut noyé. Durant le Déluge, l'arche de Noé flottait sur les eaux. Au bout d'un certain temps et lorsque la pluie cessa de tomber, Noé envoya dehors, après un corbeau négligent, une colombe qui revint avec, en signe de bonne nouvelle et de paix, un rameau d'olivier en son bec et dans ses pattes de la mousse. Le jour de sortie des singuliers passagers de l'arche allait devenir pour l'Islâm un jour de jeûne et de remerciements : la fête de 'Ashûra.

C'est sur le mont Arâra que l'arche s'arrêta et qu'hommes et bêtes descendirent et se répandirent de nouveau sur la terre.

La Bible (Gen., IX, 20-29) ajoute, après le Déluge, d'autres détails que le Coran ne mentionne pas. Noé but du vin dont la force inconnue le surprit. Il se découvrit dans son ivresse, et fut recouvert avec respect par ses fils Sem, ancêtre des Sémites, et Japhet, ancêtre des Indo-Européens, tandis que son autre fils, Cham, ancêtre des Noirs, osa tourner en dérision la nudité de son père. A son réveil, instruit de ce qui s'était passé, Noé bénit Sem et Japhet et leur descendance et maudit Cham et sa descendance, disant : « Maudit soit Chanaan (fils de Cham) ! qu'il soit l'esclave des esclaves de ses frères ! » (Gen., IX, 25).

Noé vécut longtemps après le Déluge, selon la version musulmane et selon la Bible : « Il vécut trois cent cinquante ans après le Déluge et mourut à l'âge de neuf cent cinquante ans » (Gen., IX, 28-29 ; SIKK, p. 1).

Sans vouloir polémiquer, nous sommes obligé de constater que le récit biblique de Noé et du Déluge est plein de contradictions et de confusions, et dénote un manque total d'enchaînement logique de la narration.

En fait, on y découvre l'intercalation de deux narrations, l'une remontant au IX<sup>e</sup> s. av. J.-C. (récit yahviste) et l'autre à trois siècles plus tard (récit élohiste). Mais alors que le Coran fait du Déluge une catastrophe infligée à un peuple donné, le peuple de Noé, et donc limitée à une région, la Bible en fait un cataclysme universel ayant mis fin à toute vie sur le globe terrestre, en dehors des passagers de l'Arche noachique.

La chronologie relative à Noé est elle-même absolument fantaisiste. L'événement est placé au XXI<sup>e</sup> s. av. J.-C., époque à laquelle brillaient de grandes civilisations (Égypte, Inde, Chine). Or aucune source, aucun vestige remontant à cette époque, n'atteste cet événement qui ne pouvait pas passer inaperçu, ni ne laisser aucune trace.

L'histoire légendaire de Noé a incité divers auteurs à en chercher les éléments dans les légendes païennes. C'est ainsi qu'on a voulu la rapprocher de celle de Firidun, de la légende royale persane, bien que le magisme iranien ignore tout du Déluge, et surtout de la légende chaldéenne de Xisuthros écrite sur des tablettes, découvertes par G. Smith en 1872 et actuellement conservées au British Museum (voir WASA, pp. 41-59 ; SIDO, pp. 26-30).

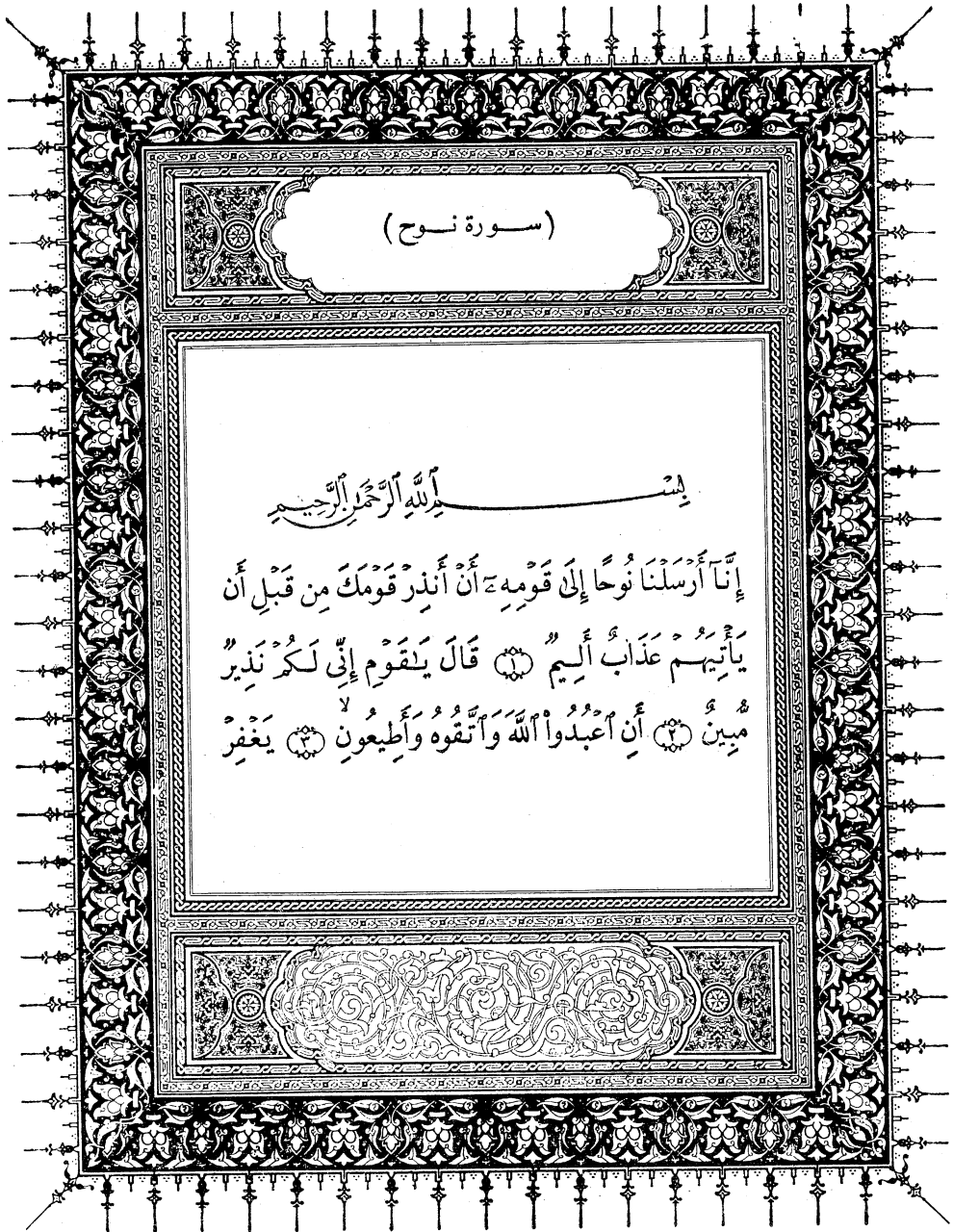
## CANEVAS

Noé : chargé par Dieu de prêcher son peuple ; il se décourage et confesse l'échec de sa mission, malgré tout ce qu'il a promis et ce dont il a menacé les idolâtres : 1-24.

Les idoles adorées par le peuple de Noé : 23.

Les phases de la création de l'homme : 14.

Noé maudit les impies et adresse une prière à Dieu : 26-28.



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. *En vérité, nous avons envoyé Noé à son peuple pour le mettre en garde avant de subir un châtement cruel.*
2. *« O mon peuple ! dit-il, je suis venu vous avertir clairement*
3. *d'avoir à adorer Dieu, à le craindre et à m'obéir,*
4. *pour qu'il vous pardonne [quelques-uns] de vos péchés et vous laisse en vie jusqu'au terme fixé, car — si vous saviez ! — lorsque le terme [fixé par] Dieu échoit, il ne saurait être différé. »*





## ( الجزء التاسع والعشرون )

لَكُمْ مِنْ ذُنُوبِكُمْ وَيُخْرِجَكُمْ إِلَىٰ أَجَلٍ مُّسَمًّى ۚ إِنَّ أَجَلَ  
اللَّهِ إِذَا جَاءَ لَا يُؤَخَّرُ لَوْ كُنْتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿٤﴾ قَالَ رَبِّ إِنِّي  
دَعَوْتُ قَوْمِي لَيْلًا وَنَهَارًا ﴿٥﴾ فَلَمْ يَزِدْهُمْ دُعَايَ إِلَّا  
فِرَارًا ﴿٦﴾ وَإِنِّي كُلَّمَا دَعَوْتُهُمْ لِتَغْفِرَ لَهُمْ جَعَلُوا أَصْوَابَهُمْ  
فِيءَ إِذَانِهِمْ وَاسْتَغْشَوْا ثِيَابَهُمْ وَأَصْرُوا وَاسْتَكْبَرُوا  
سُتُورًا ﴿٧﴾ ثُمَّ إِنِّي دَعَوْتُهُمْ جِهَارًا ﴿٨﴾ ثُمَّ إِنِّي أَعْلَنْتُ  
لَهُمْ وَأَسْرَرْتُ لَهُمْ إِسْرَارًا ﴿٩﴾ فَقُلْتُ اسْتَغْفِرُوا رَبَّكُمْ  
إِنَّهُ كَانَ غَفَّارًا ﴿١٠﴾ يُرْسِلِ السَّمَاءَ عَلَيْكُمْ مِدْرَارًا ﴿١١﴾  
وَيُمِدِّدْكُمْ بِأَمْوَالٍ وَبَنِينَ وَيَجْعَلْ لَكُمْ جَنَّاتٍ وَيَجْعَلْ  
لَكُمْ أَنْهَارًا ﴿١٢﴾ مَا لَكُمْ لَا تَرْجُونَ لِلَّهِ وَقَارًا ﴿١٣﴾ وَقَدْ  
خَلَقَكُمْ أَطْوَارًا ﴿١٤﴾ أَلَمْ تَرَوْا كَيْفَ خَلَقَ اللَّهُ سَبْعَ  
سَمَاوَاتٍ طِبَاقًا ﴿١٥﴾ وَجَعَلَ الْقَمَرَ فِيهِنَّ نُورًا وَجَعَلَ

5. [En désespoir de cause, Noël dit : « Seigneur, j'ai prêché nuit et jour mon peuple,  
6. mais ma prédication n'a fait qu'accroître sa répulsion.  
7. « Chaque fois que je les ai prêchés, pour que tu leur pardonnes, ils se sont bouché les oreilles de leurs  
doigts, se sont enveloppés dans leurs vêtements, se sont obstinés [dans leur impiété] et ont affiché un orgueil  
extrême.  
8. « Je les ai [en vain] prêchés ouvertement,  
9. puis je les ai avisés et leur ai parlé confidentiellement  
10. [disant] : « Implorez le pardon de votre Seigneur — il absout volontiers — ,  
11. pour qu'il vous envoie du ciel une pluie abondante,  
12. accroisse vos richesses et [le nombre] de vos enfants, et vous gratifie de jardins et de cours d'eau !  
13. « Qu'avez-vous donc à désespérer de Dieu en sa magnanimité,  
14. alors qu'il vous a créés par phases successives ?  
15. « N'avez-vous pas remarqué comment il a créé sept cieux superposés  
16. et qu'il y a fait de la lune une clarté et du soleil un lumineux ?

V. 10 : En vertu de ce verset, il est de règle de ne prononcer, lors des rogations (*istisqâ'*), d'autres formules que : « J'implore le pardon de Dieu ». La tradition s'appuie sur le comportement du calife 'Omar en une telle circonstance (Tab., XXIX, 93-94). Mais les coutumes populaires n'observent nullement cette règle et font des rogations une manifestation à laquelle participent les enfants et une vieille femme avec travestissement et récitation de formules qui s'inspirent plutôt des vieux chants païens. (Cf. BELR, pp. 49-98 ; DOUM, pp. 582-588 ; JUYH, p. 93 ; NARA, pp. 26-29 ; Goldziher, *Rev. d'Hist. des rel.*, L, IV, 1905, pp. 226-229).

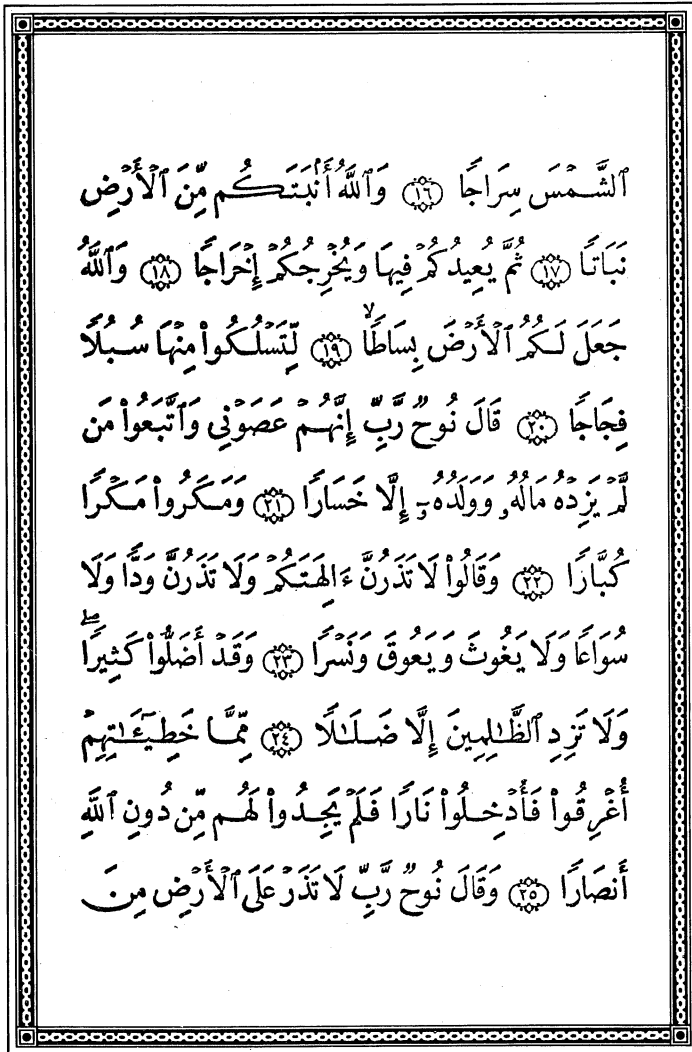
V. 13 : *Désespérer*. En langue arabe *raja* (espérer) signifie dans certains cas « craindre ». D'où une autre possibilité de sens : « Qu'avez-vous à ne pas craindre Dieu dans sa grandeur ? » (Tab., XXIX, 95).

V. 14 : *Phases successives*, *tawr*, de la même racine dérive le terme *tatawwur* (évolution). De là à traduire cette expression par « à la suite de plusieurs évolutions », il n'y a qu'un pas. Mais on nous soupçonnerait sans doute de trop solliciter le texte et de vouloir prétendre que la théorie évolutionniste a une référence dans le Coran. Pour l'exégèse classique, l'interprétation de ce passage est la suivante : « Dieu a créé l'homme à l'origine ou première phase, d'argile, puis dans une seconde phase, d'une goutte de sperme, transformée en jonction sanguine, puis en chair », etc. (cf. S. XXXII, 7-9 et Tab., XXIX, 96).

Mais si l'on ne peut en toute sécurité intellectuelle songer, à propos de ce verset, à la théorie de l'évolution devenue abusivement un dogme scientifique, il n'est pas possible d'écarter de l'ensemble des idées qu'il évoque le problème de la mitose auquel, à l'heure actuelle, la science n'a donné aucune solution.

On sait que toute cellule a un cytoplasme et un noyau entouré, à l'état ordinaire, d'un réseau de chromatine visible au microscope grâce aux colorants basiques. Au moment de sa multiplication la chromatine se rassemble, aux extrémités ou pôles, en chromosomes (44 pour l'être humain) qui se divisent en deux suivant une formule aux données complexes et dont dépend le sexe de l'être futur. Cette multiplication revient au fond à une division de la cellule qui passe par quatre phases (prophase, anaphase, métaphase et téléphase) aboutissant à la formation de deux cellules identiques aux précédentes, comme obéissant à un véritable codage génétique, régi par des lois immuables. Ce qui est déroutant en un tel phénomène c'est qu'avant même cette programmation le phénotype est déjà fixé en des molécules de chromatine ; fixation qui aboutit invariablement au même type d'être. Cette division directe (karyokinèse), les phases de son processus, le codage qu'elle implique, demeurent un mystère.

## (سورة نوح)



17. « Dieu vous fait croître de la terre comme des plantes.
18. « Puis il vous y fera retourner et vous en fera sortir véritablement.
19. « Dieu a fait de la terre un tapis pour vous
20. afin que vous vous y déplaçiez par des voies spacieuses. »
21. « Seigneur, ajouta Noé, ils m'ont désobéi et ont suivi ceux dont la richesse et la descendance ne font qu'aggraver leur aberration.
22. « Ils ont usé d'une basse perfidie
23. et déclaré : "Ne renoncez pas à vos dieux ! N'abandonnez ni Wadd, ni Suwâ'a, ni Yaghûth, ni Ya'ûq, ni Naşr !"
24. « Ils ont égaré un grand nombre [d'hommes]. [Seigneur] n'augmente [rien de ce qui revient] aux injustes si ce n'est leur égarement ! »
25. Par leur faute ils furent engloutis et jetés dans un feu, sans [qu'il leur fût donné] de trouver des soutiens contre Dieu.
26. Noé dit [encore] : « Seigneur, ne laisse aucun infidèle circuler sur terre,

V. 18 : *Vous en fera sortir...*, text. : « d'une sortie ». Il s'agit de la résurrection.

V. 23 : Sur l'origine de ces cinq divinités surnommées « divinités noachiques » et la réalité du culte qui leur était rendu, on est, à l'heure actuelle, dans le vague et les contradictions. Selon l'exégèse, elles étaient adorées dans l'Arabie du Nord par le peuple de Noé et, de cette région de la péninsule, leur culte se répandit dans l'Arabie centrale et au Yémen. Selon les auteurs qui font autorité en la matière, notamment Ibn al-Kalbi (KALA), c'est du Yémen que le culte de Wadd, Suwâ<sup>c</sup>, Yaghût, Ya'ûq et Naşr se répandit dans le reste de l'Arabie, à travers les Minéens, le roi himyarite Tubba<sup>c</sup> (cf. S. XLIV, 37) et à la faveur des multiples courants d'échanges entre le Yémen, foyer de vieille civilisation, et l'Arabie centrale et septentrionale.

La toponymie, l'archéologie, l'anthroponymie et la vieille poésie arabe sont muettes sur ces divinités, devenues bien ternes à la veille de l'Islâm, au point d'apparaître comme des symboles morts, leur culte n'étant plus observé que par quelques tribus éparses qui fondaient vers toutes les croyances prometteuses de pluie bienfaisante, en cas de sécheresse, ou d'une assistance victorieuse au cours des batailles. La tradition et l'exégèse nous apprennent qu'après l'expédition militaire de Tabûk (an 8/630), le Prophète chargea son général de cavalerie, Khâlid b. al Walîd, de détruire, entre autres idoles, celle de Suwâ<sup>c</sup> ; le prêtre attaché à son sanctuaire s'y opposa vigoureusement et fut tué sous sa statue. Sa mère alertée courut vers le sanctuaire détruit, exhala en quelques vers sa douleur près de son fils et expira sur son cadavre. Mais, en fait, le sanctuaire de Suwâ<sup>c</sup> était moins un temple qu'un relais pour les pèlerins qui traversaient la région pour se rendre à la Ka'ba. La régression du culte de ces cinq divinités était due sans doute à leur ancienneté. Elles étaient si vieilles dans la mémoire des hommes que le nom de quelques-unes (Yaghût, Ya'ûq) était devenu nom commun (parèdres, démons). Mais, il semble bien que la dégénérescence progressive de la ferveur qu'elles inspiraient soit due à deux faits historiques, dont on n'a pas toujours mis en relief les conséquences religieuses pour l'Arabie : la conversion du Yémen au judaïsme et un peu plus tard la pénétration du christianisme dans cette région. (Voir S. LXXXV, 4.) Elles semblent en tout cas avoir perdu tout crédit au point qu'on se demandait s'il s'agissait de divinités véritables ou simplement d'hommes célèbres. On disait volontiers que ces noms désignaient plutôt cinq hommes de la tribu des Banû Qâbil, de vrais saints, qui décédèrent au cours d'un même mois, laissant leurs contribuables dans la tristesse et l'étonnement. « On éleva des statues pour perpétuer leur souvenir et d'une génération à l'autre ils finirent par être pris pour des dieux. » Cette tradition, qu'Ibn al-Kalbi rapporte, est néanmoins contredite par le fait que les statues, aux pieds desquelles les nomades faisaient des sacrifices et imploraient la pluie ou une victoire sur des adversaires, étaient différentes les unes des autres.

Wad (selon la prononciation de Kûfa et Başra) ou Wud (selon la prononciation de Médine) qui signifie étymologiquement « affection » était une divinité adorée des Banû Kalb. Elle était représentée par une statue d'homme en armes, à Dumatu-l-Jandal, l'actuel Jof (Arabie du Nord). « Avant sa destruction par Khâlid b. al Walîd, dit un informateur d'Ibn al-Kalbi (KALA, p. 34), mon père m'envoyait auprès de Wadd avec du lait, en me recommandant : "Fais boire ce lait à ton dieu !" Mais, je le buvais moi-même [en cours de route]. » Cette anecdote montre à quel point était tombée sa ferveur, à l'avènement de l'Islâm, et aussi la duplicité des servants de la plupart des idoles de l'Arabie ancienne.

Suwâ<sup>c</sup> (dont le bizarre appellatif signifie éjaculation soudaine), adorée par les Huzaylites, était représentée par une statue de femme, à quelque distance de La Mekke. Selon une autre source peu vraisemblable, sa statue était érigée à Ruhaq près de Yambô, port sur la mer Rouge, non loin de Médine.

Yaghûth (il porte secours), adorée des Madh-hij et d'al-Jurâsh (on dit aussi de Ghutaïf, fraction de Murâd), avait son sanctuaire à Najran, sur la frontière actuelle de l'Arabie Séoudite et du Yémen, et sa statue représentait un lion à l'attaque.

Naşr (vautour, constellation de l'Aigle), adorée par la tribu himyarite des Kulâ<sup>c</sup>, était représentée, comme son nom l'indique, par un vautour. A remarquer que, d'après le Talmud de Babylone et un passage de la Doctrine d'Addaï, le culte du vautour était assez répandu dans toute l'Arabie.

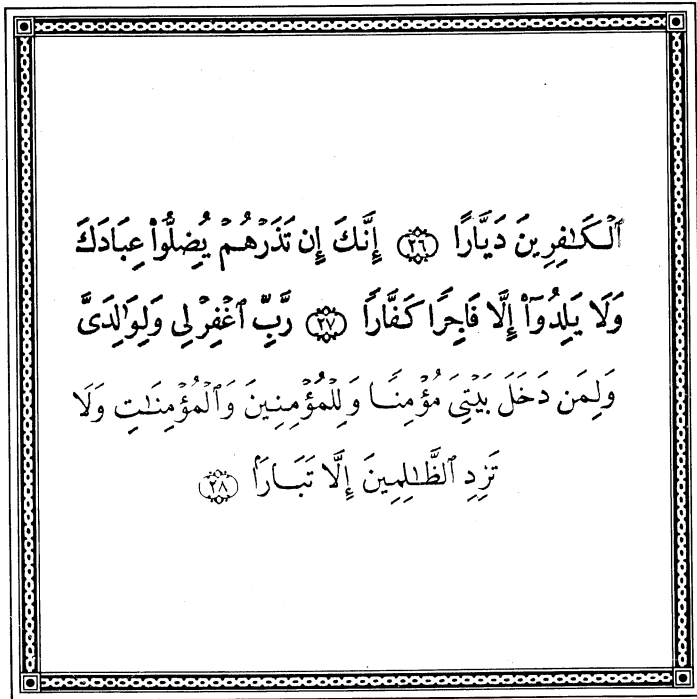
Quant à Ya'ûq (il empêche), divinité des Hamdân dont le sanctuaire était à Khaywân, localité située à deux journées de marche de San'â, en plein Yémen, elle était représentée par un cheval (cf. KALA, pp. 9-11 ; Zam., IV, pp. 143-144 ; Tab., XXIX, p. 99 ; KRER, pp. 66 et suiv. ; DERS, pp. 72-78 ; GLAS ; LENC, pp. 42, 260).

V. 24 : *Ils*, se rapporte aux notables du peuple de Noé (Zam., IV, 144) ou aux idoles (Râz., xxx, 144).

[Seigneur], Zam., IV, 144.

V. 25 : *Contre*, text. : « en dehors de ».

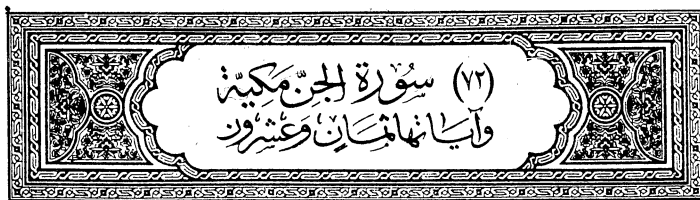
## (الجزء التاسع والعشرون)



27. « sans quoi ils égareraient tes serviteurs et n'engendreraient que des libertins, réfractaires à la foi.
28. « Seigneur ! pardonne-moi ainsi qu'à mes père et mère, à celui qui, ayant la foi, pénètre en une demeure, aux croyants et aux croyantes, et n'augmente [en rien] les injustes si ce n'est en perdition. »

V. 27 : Des libertins, au singulier dans le texte.

V. 28 : Une demeure, autre sens admis : « mon oratoire » (Tab., XXIX, 101).



## Sourate LXXII

### Les djinns (Al-jinn)



Quarante-huitième dans l'ordre chronologique ; vingt-huit versets d'inspiration mekkoise. Elle fait allusion à un événement miraculeux de la vie du Prophète. Il s'était rendu à la foire de 'Ukâdh pour prêcher, en compagnie d'un groupe de fidèles. En cours de route, il récita quelques sourates et sa récitation bouleversa l'ordre et les habitudes des démons toujours à l'affût des nouvelles du ciel (Tab., XXIX, 102-103).

Selon d'autres sources (Jalâl, p. 763), l'émotion provoquée chez les démons par la récitation du Coran se serait produite au retour de Tâ'if (vers 621), après l'échec de la tentative de convertir la célèbre oasis à la nouvelle religion. Ajoutons que la tradition enseigne aussi que, sur les sept ciels, trois furent fermés à Satan lors de la nativité de Jésus et les quatre autres lors de celle de Muḥammad.

Le titre est tiré du premier verset où il est question de djinns. L'Islâm admet l'existence des djinns et la démonologie occupe, dans le dogme aussi bien que dans la vie quotidienne, une place telle qu'elle mérite d'être succinctement exposée.

La croyance aux esprits invisibles a été durant des millénaires pour les humains une vaste encyclopédie grâce à laquelle ils ont calmé leurs alarmes, dominé leur terreur, conjuré les sorts, interprété les phénomènes qui déroutaient leur raison et acquis, à travers la magie, les incantations et les talismans, les moyens illusoire de triompher des obstacles ou de soigner les maladies.

Le sujet a été si souvent et si abondamment traité dans toutes les langues qu'il est devenu une banalité sociologique sur laquelle il ne peut être question de revenir ici. Nous voudrions simplement souligner qu'il s'en faut de beaucoup que la croyance aux djinns soit une particularité de l'Islâm ou que les conceptions relatives aux « esprits » aient été éliminées, même de nos jours, des enseignements religieux ou de la pensée libre.

A dire vrai, la croyance aux démons n'est pas propre à l'Islâm. Elle apparaît au contraire comme une constante de la mentalité humaine. Elle est en elle-même si complexe, si ancienne, si universelle qu'elle semble former l'arrière-plan de la vie religieuse de l'homme de tout temps et de tout lieu, car en fait, aucune religion ne peut se targuer d'avoir ignoré la croyance aux puissances surnaturelles, bonnes ou mauvaises, ni d'être exempte de tout résidu d'un animisme qui a longtemps bercé l'imagination de ses adeptes. L'une des plus vieilles religions du monde, le zoroastrisme, attribuée à Ahriman, symbole du mal, la création des démons, des esprits menteurs et des sorciers (cf. NYBERT : *Questions de cosmogonie et de cosmologie mazdéennes*, dans *Journ. asiat.*, avril-juin 1929).

Les hindous ont, eux aussi, leur démonologie, compliquée, confuse mais présentant des traits originaux : la ligne de démarcation entre leurs dieux et leurs démons n'est pas très nette, mais les textes sacrés et les croyances populaires distinguent nettement, tant au point de vue de la puissance mystérieuse que des caractères moraux et attributs physiques, les Asura (démons) des Devas (dieux) (cf. GUIM, pp. 310 et suiv.). Pour les Chinois le monde est rempli de démons bons au mauvais et de types divers. Les esprits bons (Shen ou Shîn) sont issus de Yang et les esprits mauvais (Kwei) sont issus de Yin (cf. GLAC).

La croyance aux démons est toujours vivante, d'un bout à l'autre de la planète. Fait paradoxal, c'est dans les grandes métropoles intellectuelles du monde que les superstitions apparaissent fortement ancrées, que la croyance aux démons revêt les formes les plus grossières et que les sorciers, devins, tireurs

d'horoscopes pullulent, ... à la lumière de la science et à l'abri des lois. Il est vrai que la démonologie a survécu « diaboliquement » à toutes les civilisations, résisté à toutes les théories scientifiques et continue à fournir encore à l'esprit humain la dose de merveilleux dont sa nature semble avoir constamment besoin. C'est que de nos jours, on l'a, par des mots, « civilisée » et en quelque sorte « spiritualisée ». Il n'est plus question de lutins, d'ogres, de loups-garous, mais de puissances surnaturelles, d'ondins, de génies, d'esprits invisibles. Le « malin » et ses congénères ont ainsi acquis droit de cité et la résurgence de la confiance en leur puissance, même chez les esprits les plus cultivés sinon les plus respectables, ne choque guère, puisqu'en changeant les mots, on a changé les réalités et fait du diable un citoyen de ressources, commode et bien « charmant ». La seule différence entre la croyance ancienne et la croyance moderne aux démons à travers les civilisations, c'est qu'elle est devenue plus discrète, plus libre, plus aimable, plus individuelle, alors que naguère elle était au centre même de la vie religieuse des communautés humaines.

Un autre fait mérite d'être souligné, quand on traite des djinns : alors que chez la plupart des peuples anciens ou modernes la croyance aux « esprits » est assez diffuse, anarchique et de fond arbitraire, chez les Persans, les Babyloniens et chez les peuples professant les confessions issues de la religion du Babylonien Abraham (judaïsme, christianisme, Islâm), elle a reçu un fond doctrinal cohérent, axé sur la croyance à un démon suprême, Satan, révolté contre la puissance et la volonté de Dieu. Et ce démon chef a toute une cohorte d'autres démons (Se'irim, Azazel, Shadim, Lilit, Deber, Keteb, 'Aluka, etc. chez les juifs ; Abaddon, Dragon, Belial, Serpent, Lucifer, etc. chez les chrétiens). Ces démons auxiliaires de Satan et ennemis du genre humain ne sont pas à confondre avec d'autres esprits invisibles, les anges, êtres purs, soumis à Dieu, fidèles à son adoration, exécuteurs de ses ordres.

La croyance des Arabes de l'époque païenne (*Jabiliyya*) apparaît à l'analyse tributaire directement, ou à travers le judaïsme et le christianisme, de la démonologie babylonienne, assyrienne (Outoukou, Alou, Akimnou, Gallou, Illou, Limnou, Ravisou, etc.) et à un moindre degré de la démonologie hiérarchisée des Persans (Ahrimân, Ahuramazda, Aesma, Straostra, Aka Mana, Indra, Drudj, etc.) et de celle des Grecs et des Romains (harpies, gorgones, sirènes, érinyes, oracles, etc.).

Est-ce à dire que la démonologie arabe soit uniquement une démonologie d'emprunt ? Assurément non, car les Arabes préislamiques ont connu une démonologie qui leur était propre. Rappelons à cet égard que nous devons aux philosophes platoniciens et pythagoriciens toute une théorie qui place les démons entre l'Olympe et les hommes avec qui ils peuvent communier. Elle les définit comme des êtres bons ou mauvais doués de corps et d'intelligence, faits de lumière et de ténèbres, ayant une plus grande longévité et une plus grande puissance que les hommes. Plutarque reprend à son compte (*Le Démon de Socrate*, IX, XVII, XXI, XXXVIII) cette théorie que rappellent tour à tour Marc Aurèle et Apulée. L'école néo-platonicienne l'a cultivée jusqu'à sa disparition.

Fait remarquable : alors que l'angéologie des religions abrahamiques a subi des influences étrangères (Iran), la démonologie sémitique en général et celle des Arabes en particulier comportent des éléments originaux. La vieille Arabie, habitat primitif des Sémites, avait ses *Zawâbir*, ses goules, ses *Jibt*, ses *Zabâniya*, ses démons des solitudes désertiques (*Tarqu*) et ses démons de la nuit (*Ummu-l-Layl*), ses satyres, ses *Taghût*, ses nymphes et ses *'Afarît*, ses *sil'ât* et ses *Sadâ*, appelant à la vengeance, et ses *shayâtin* qui inspirent les devins et les poètes.

Leur ensemble varié, leurs rôles, l'univers où ils se meuvent, les formes sous lesquelles on les conçoit constituent un fonds d'animisme dont les origines remontent à la nuit des temps et qui suppose une multitude de démons. Démons invisibles (mais pouvant se manifester) qui déploient leurs activités la nuit (nous verrons plus loin que djinn dérive d'une racine signifiant obscur), laissant aux hommes le soin de disposer du jour. Ils peuvent être favorables ou hostiles à l'homme, sans que cette faveur ou cette hostilité puissent être attribuées à une caste ou à une race de djinns. Leurs dispositions envers les hommes sont le fait des circonstances. Néanmoins, les anciens Arabes considéraient les démons attachés à l'étranger ou à l'ennemi comme des « esprits » foncièrement hostiles ; d'où la notion de famille et de tribu de djinns, et aussi celle d'esprits humains devenus après la mort des esprits démoniaques.

Si la distinction entre les esprits créés surnaturellement (Satan, Ahrimân par exemple) et les esprits engendrés par procréation *sui generis* est nette chez les Persans, les Babyloniens et les juifs, elle est assez diffuse chez les Arabes païens dont les idées religieuses sont, comme chez tous les peuples, en rapport avec l'interprétation qu'ils ont primitivement donnée de la mort. Leur croyance aux djinns apparaît dans bien des cas comme fondamentalement liée au mystère de l'au-delà et à l'esprit des morts. Une telle connexion est confirmée par le fait que les anciens Arabes croyaient à l'intervention des djinns, comme intermédiaires entre les morts et les vivants, à l'esprit des morts se transformant en démons nocturnes, à l'existence des liens conjugaux et donc de liens ethniques (*nasab*) entre les djinns et les humains.

Cette conception a déteint sur l'Islâm, puisque certains juristes ont même essayé d'établir un statut pour les hommes apparentés aux djinns. Ce lien d'ethnicité, à la veille de l'Islâm, était si net qu'on

croyait en l'existence d'une parenté entre Dieu et ces derniers. La S. XXXVII, 158, reproche précisément aux idolâtres de La Mekke d'« établir entre Dieu et les djinns une généalogie ».

Le terme sous lequel les démons sont désignés en arabe est d'une étymologie incertaine. Le terme *djinn* exprime une collectivité sans nom d'unité régulier. Le singulier *jini* (par opposition à *ins*, « être humain ») est plutôt un adjectif relatif qu'un nom véritable. Son synonyme *jānn* est un participe actif marquant un dynamisme, plutôt qu'un substantif. Deux pluriels correspondent à ce singulier virtuel : *junūn*, qui est un nom d'action de par sa forme, et *jinnā*, forme féminine, qui apparaît beaucoup moins une formation grammaticale normale qu'un euphémisme. On sait que le genre féminin revêt en langue arabe une signification de moindre valeur, d'adoucissement du mal qu'évoque le mot (les termes guerre, vent, soleil, bâton, puits, vipère, etc., sont grammaticalement du genre féminin). Dans le Coran, c'est ce pluriel qui est usité (dix fois) et jamais *junūn*.

La racine *janna* dont dérive ce mot implique une idée d'obscurité, de voile (de la nuit), de dissimulation (Râz., XXI, 136), de vol d'insectes sur un tas d'ordures. Le passif (*junna*) implique une idée de folie et le participe passif (*majnūn*) marque l'emprise d'un démon sur un être humain, d'où le sens de posséder. L'adjectif *janīn* désigne un fœtus. D'autres termes de même racine méritent d'être cités : *junna* (bouclier, idée de protection), *janna* (jardin touffu, idée d'obscurité), *janān* (cadavre, tombeau), etc.

C'est de cette démonologie hétérogène que l'Islām a hérité. Héritage qu'il a partiellement avalisé, sauf lorsqu'il met en cause l'unicité, la puissance ou la souveraine volonté de Dieu.

Dans le Coran il est question des djinns et l'exégèse admet leur réalité. Les uns sont bons (*rawāḥīn*) les autres intrinsèquement mauvais (*shayāṭīn*). Il y a parmi eux des croyants, soumis à Dieu, et des infidèles rebelles. Ils forment une communauté spécifique et vivent en marge des hommes. Ils ne doivent pas être confondus avec les anges, créés de lumière (*nūr*), car eux sont créés « d'un feu sans fumée (*nār*) » (S. XVIII, 50 et S. LV, 15 ; HAZK, IV, p. 34).

Les djinns, postérité de Satan, vivent isolément, en famille ou en groupes. On ne peut résumer ici tout ce que les théologiens, les philosophes et les exégètes (surtout Râz., XXX, 148-153) de l'Islām ont émis comme idées ou théories sur la nature et le rôle des djinns, qui sont mentionnés trente et une fois dans le Coran.

A côté des données doctrinales, il y a évidemment les croyances populaires qui attribuent aux djinns une corporalité (*jism*). Selon ces croyances, les démons se rendent invisibles ou visibles à volonté. Ils prennent dans ce dernier cas des formes variables : serpent, lézard, scorpion, araignée, antilope, etc., ce qui implique naturellement qu'ils sont plus près par leur nature des animaux rampants ou rapides que de l'homme et à plus forte raison des anges. Ces démons peuplent les régions inhabitées (*majanna*), hantent les sources, les puits, les rivières, les demeures en ruine, les foyers, les arbres, les cimetières, les seuils, les vallées, les grottes. Ils animent les tourbillons, les vents, les feux-follets. Certaines couleurs, la cendre, la sang, les détritiques les attirent particulièrement. Ils menacent de leurs maléfices le voyageur solitaire, la femme en couches, le nouveau-né auquel ils peuvent substituer un des leurs. Pour les exorciser il faut faire couler le sang, répandre du henné, user de formules prophylactiques — dont la plus efficace est selon al-Kharā'atī (KHAK, Jalāl, pp. 766-678) la suivante : « Je cherche refuge auprès de Dieu contre Satan le lapidé ! De par le nom de Dieu tout-miséricordieux et tout-compatissant. » On peut aussi échapper à leurs maléfices, en récitant certaines sourates coraniques dont celle-ci et les deux dernières (CXIII et CXIV), ou porter sur soi un objet en fer ou certains coquillages, etc.

Ce serait mal connaître l'Islām que d'ignorer que ses rationalistes et ses grands penseurs ont rejeté après un examen approfondi l'existence des djinns. Les mu'tazilites les tiennent pour de simples symboles n'ayant aucune réalité. Le plus célèbre des philosophes de l'Islām, Avicenne, nie lui aussi leur existence et donne à leur mention dans le texte sacré la valeur d'une simple abstraction.

Un autre penseur et non des moindres, Ibn Khaldūn, en fait lui aussi des allégories (*mutashābihāt*), dont Dieu connaît ce à quoi elles correspondent : « Les versets dans lesquels il est question de la révélation, des anges, de l'Esprit saint, des djinns rentrent dans la classe des versets obscurs, à cause de l'incertitude dont leur signification est entourée, signification qui n'est pas de celles qui sont généralement connues » (KHAM, t. III, pp. 68-69. Voir aussi, MACR, pp. 130 et suiv. ; WESS, I ; WEBA, pp. 3 et suiv. ; LAND ; SMIR, pp. 9 et suiv. ; CAND ; DOUM, WILR, etc.).



## CANEVAS

Dieu : n'a ni compagne ni enfant. Son mystère, il ne le dévoile à aucun sauf partiellement, selon Sa volonté conforme à Sa sagesse, à quelques-uns de Ses envoyés, anges ou prophètes : 3, 18, 22-26.

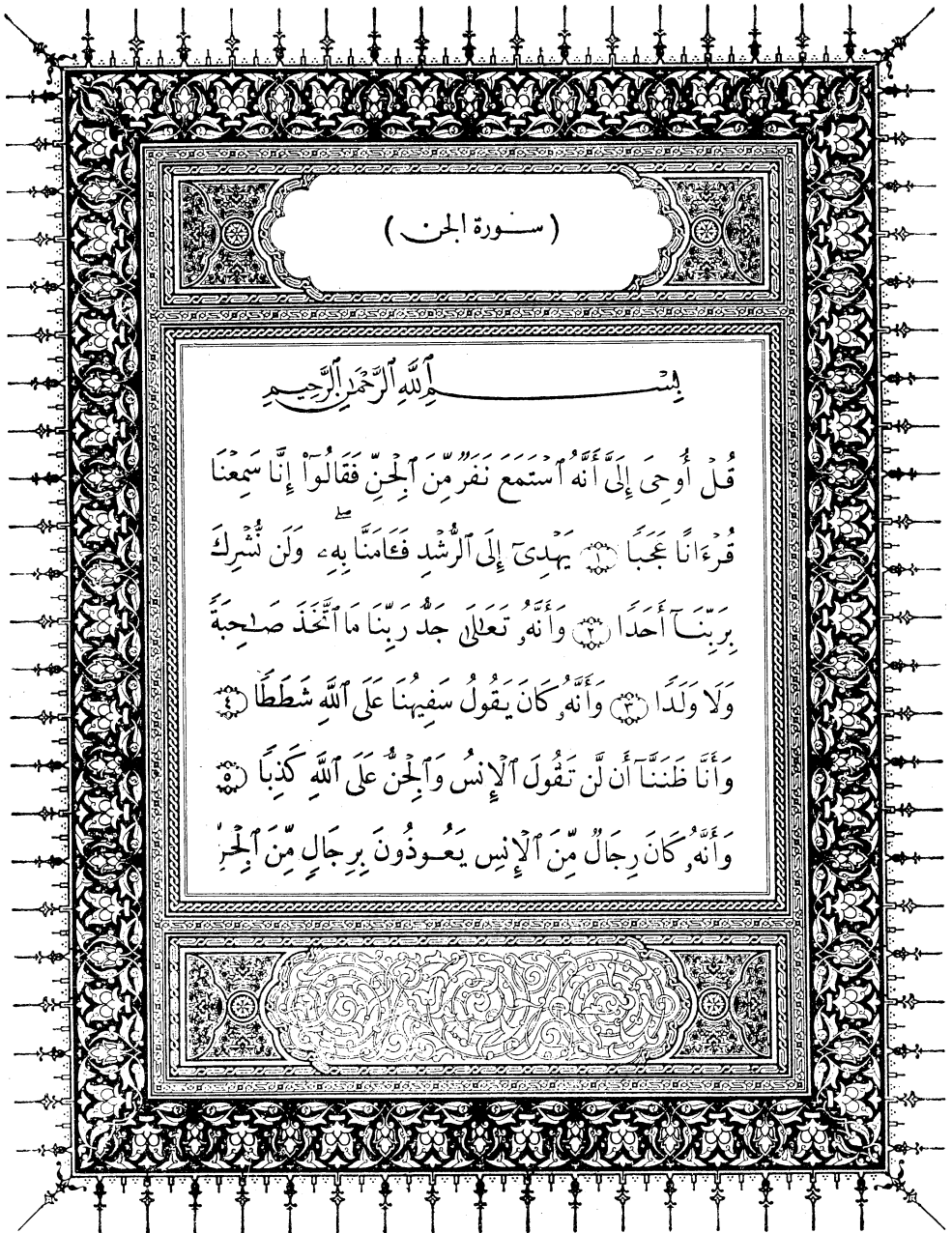
Le Coran : à sa récitation tous les êtres sont sensibles, même les esprits invisibles (djinns).

Quiconque s'en écarte court vers la tourmente : 1-2, 17.

Muhammad : fidèle à sa mission, confesse qu'il ne dispose que des moyens correspondant à sa mission : proclamer l'unicité de Dieu. Il ignore tout du délai fixé pour la réalisation de ce qu'il annonce, délai relevant d'un mystère dont Dieu seul a la clef : 19-25.

Les djinns : les uns sont soumis à Dieu et sensibles à l'audition de Son message, d'autres, dont le chef est Satan, sont dressés contre lui. Aux premiers est réservée une récompense, comme aux hommes soumis et vertueux. La géhenne attend les prévaricateurs et les rebelles parmi eux, comme parmi les hommes : 1, 14-15.





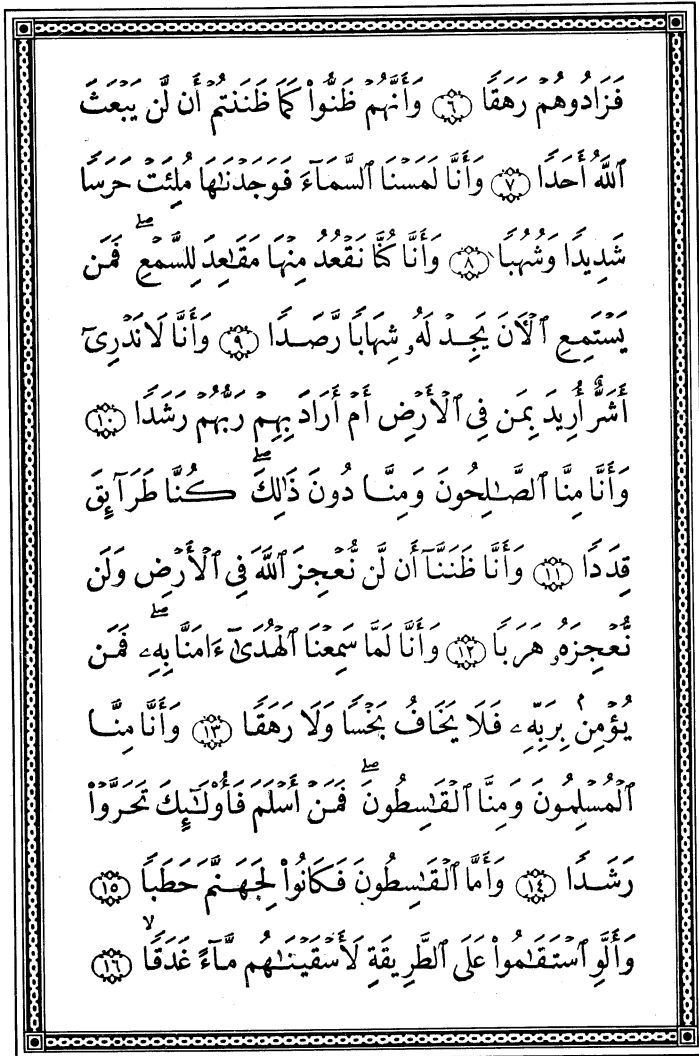
*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. Dis : « Il m'a été révélé qu'un groupe de djinns écoutèrent et dirent : "Nous avons entendu une récitation merveilleuse
2. mettant sur la voie de la droiture. Nous y avons cru et jamais plus nous n'associerons quelqu'un à notre Seigneur,
3. car il n'a — que sa grandeur soit exaltée — pris ni compagne ni enfant.
4. « Notre insensé racontait sur Dieu des choses extravagantes,
5. alors que nous pensions que ni les humains ni les djinns [n'oseraient] proférer un mensonge sur Dieu.
6. « Or, il y avait parmi les humains des mâles qui cherchaient refuge auprès des mâles parmi les djinns, ce qui les a rendus plus abjects.

V. 4 : *Notre insensé* : Satan.

V. 6 : Au cours de leurs déplacements, les Arabes païens disaient en traversant une vallée ou en y passant la nuit : « Je cherche un refuge auprès du puissant djinn, maître de cette vallée » (Tab., XXIX, 108-109 ; Zam., IV, 146).

## (سورة الجن)



7. « Ces humains pensaient comme vous que jamais Dieu n'enverrait de messenger.
8. « Nous avons touché au ciel et l'avons trouvé rempli de gardiens vigilants [armés] d'astéroïdes.
9. « Nous nous y tenions aux écoutes, mais quiconque cherche à entendre maintenant s'expose à un astéroïde tout prêt [à être lancé contre lui].
10. « Aussi ne savons-nous guère si ceux qui sont sur terre sont voués à être frappés d'un malheur ou si leur Seigneur veut les bien guider.
11. « Il y a certes, parmi nous, des vertueux et d'autres qui le sont moins. Nous sommes doctrinalement divisés.
12. « Nous n'avons pas pensé que nous mettrions Dieu en échec sur terre, ni lui échapper en prenant la fuite.
13. « Quand nous avons entendu la récitation du Coran, nous avons cru, car quiconque croit en son Seigneur, n'aura à redouter ni chute de valeur, ni opprobre.
14. « Il y a parmi nous ceux qui sont soumis [à la volonté de Dieu] et des prévaricateurs. Ceux qui sont soumis [à la volonté de Dieu] se sont assuré une bonne voie.
15. « Quant aux prévaricateurs ils sont [voués à servir de] bois [à brûler] à la géhenne. » »
16. [Dis] : « S'ils s'étaient redressés [et confirmés] dans la voie droite, nous les aurions gratifiés d'une eau abondante. »

V. 7 : *Comme vous* : les djinns.

Nous traduisons d'après l'un des sens de *ba'atba* et le contexte, puisque cette audition a convaincu les djinns de l'arrivée d'un prophète, et d'après l'interprétation de Tab. (XXIX, 110). Le verbe *ba'atba* signifie aussi ressusciter et c'est ainsi qu'il a été interprété dans ce verset par Jalâl (p. 764), suivi par Waj. (771). Zam. (IV, 146) glisse sur l'interprétation à retenir. Râz. (XXX, 156-157) considère les deux interprétations comme valables.

V. 8 : *Astéroïdes* (Tab., XXIX, 110), autre sens : « flammes » (cf. S. XXXVII, 6-8).

V. 11 : Les djinns sont conçus comme appartenant à diverses religions. Les vertueux sont ceux qui sont soumis à Dieu (*muslimûn*) (Tab., XXIX, 111-112 ; Râz., XXX, 160 ; Zam., IV, 147).

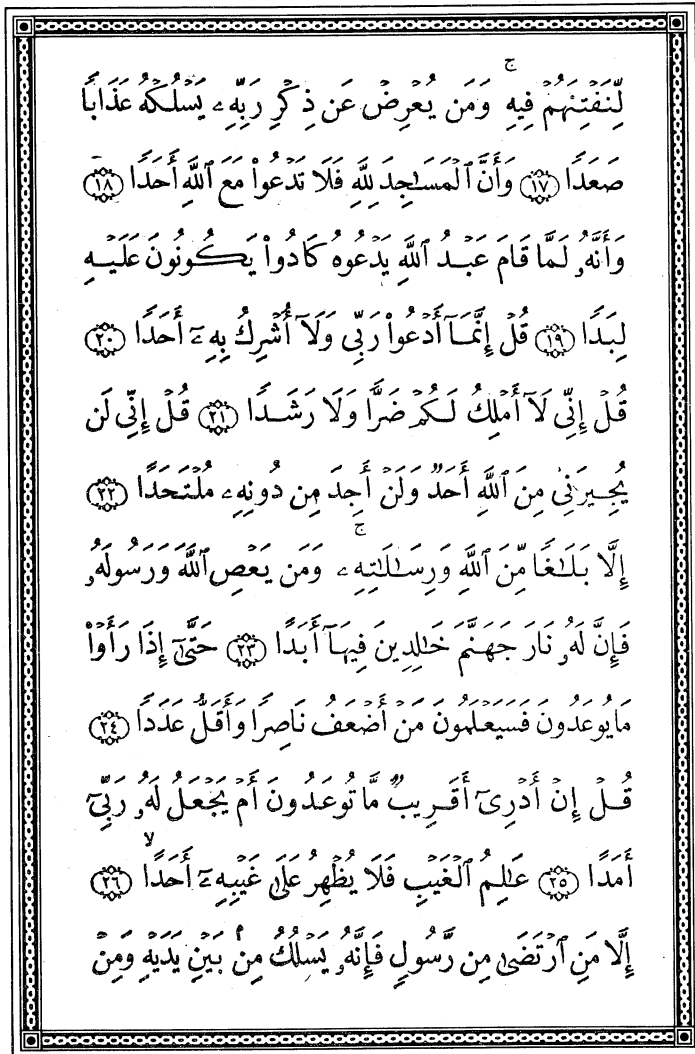
V. 13 : *La récitation du Coran* (Tab., XXIX, 112), text. : « la bonne direction ».

*Chute de valeur*, text. : « mévente, humiliation ».

V. 14 : *Prévaricateurs, qâsîtûn*, « les transgresseurs » (cf. FARM, 344). A ne pas confondre avec *muqsîtûn* (de la même racine), « les justes ».

V. 16 : *La voie droite* : l'Islâm, la soumission à Dieu (Tab., XIX, 44).

## (الجزء التاسع والعشرون)



17. Quiconque s'écarte de la mémoration de ton Seigneur, celui-ci le conduira vers un supplice croissant.
18. [Dis] : « Il m'a été révélé que les mosquées appartiennent à Dieu. N'[y] invoquez donc personne à côté de Dieu. »
19. Et lorsque le serviteur de Dieu se leva pour invoquer [son Seigneur], ils faillirent se ruer en masse sur lui.
20. Dis : « J'invoque seulement mon Seigneur, sans rien lui associer ! »
21. Dis : « Je n'ai aucun pouvoir de vous nuire ou de vous guider ! »
22. Dis : « En vérité, nul ne me garantira un refuge [véritable] en dehors de lui ! »
23. « [Je ne puis que transmettre] un communiqué [émanant] de Dieu et ses messages. » Le feu de la géhenne est à jamais réservé à quiconque désobéit à Dieu, pour un séjour éternel.
24. [C'est] jusqu'au moment où ils verront ce dont ils sont menacés qu'ils sauront qui est le plus faible par le secours [dont il dispose] et qui est numériquement le moins [assisté].
25. Dis : « Je ne sais si ce dont vous êtes menacés est proche ou si un délai lui sera assigné par mon Seigneur
26. qui connaît le mystère et ne dévoile son mystère à personne,

V. 18 : *N'[y] invoquez...*, d'où la tradition qui veut qu'en entrant dans une mosquée (le mot étant entendu dans le sens de lieu de prière) on doive prononcer la formule : « Il n'y a qu'un Dieu ! » (Râz., XXX, 163).

V. 19 : *Le serviteur de Dieu* : Muḥammad.

*Ils* : les djinns (Jalâl, p. 765) ; les idolâtres (Ṭab., XXIX, 119) ; les djinns et les idolâtres (Râz., XXX, 163-164 ; Zam., IV, 149).

V. 24 : Sur l'importance du grand nombre d'hommes valides et de la faiblesse numérique des clans arabes, *cf.* note sur le titre de la S. CII.



## (الجزء التاسع والعشرون)



27. *sauf à un émissaire agréé par lui et qu'il fait précéder et suivre d'une garde vigilante*
28. *pour savoir s'ils ont communiqué les messages dont leur Seigneur [les avait chargés]. Il embrasse [de sa science] ce qui est devant eux et dénombre tout. »*

V. 27 : *Sauf à un messager*, parmi les anges et les prophètes. Il lui dévoile ce qu'il veut de son mystère (message à transmettre, révélation, annonce) (Tab., XXIX, 121-122).

V. 28 : *Ils*. Ce pronom se rapporte à *messager* (verset précédent). Il faudrait donc comprendre : « sauf à [l'un] de ses messagers (verset 27)... s'ils... » (verset 28).



## Sourate LXXIII

### *L'enveloppé (Al-muzzammil)*



Troisième dans l'ordre chronologique ; vingt versets d'inspiration mekkoise, sauf les versets 10, 11, 20 inspirés à Médine (Zam., IV, 151). Selon Râz. (XXX, 171), elle serait toute d'inspiration mekkoise. Jalâl (p. 766) excepte le verset 19 qu'il considère comme d'inspiration médinoise.

Titre tiré du premier verset. *Muzzammil* (la transcription en *muzammil* est un non-sens), participe actif de la racine *zamal* à la 5<sup>e</sup> forme, selon la technologie grammaticale européenne. Par assimilation (*idghâm*) du *t* au *z*, ce participe devenu *muzzammil* (cf. Jalâl, p. 767) signifie s'être enveloppé dans ses vêtements (*ihiyâb*). Rien n'indique qu'il s'agit d'un manteau, comme certains traducteurs ont pu comprendre, ou de draps, car le Prophète n'en avait pas, et ses vêtements lui servaient de couvertures quand il avait froid.

Selon 'Aysha, la révélation de cette sourate est liée aux longues veilles que le Prophète et quelques-uns de ses compagnons s'imposaient (cf. verset final). Ils se levaient et priaient pendant la plus grande partie de la nuit et cette adoration nocturne trop prolongée eut raison de leurs capacités physiques. Leurs pieds et leurs jambes ne tardèrent pas à enfler. Un soir, le Prophète, à bout de forces, s'affaissa, les jambes endolories. S'étant couché sous une couverture, il entendit aussitôt une voix lui ordonnant de modérer cet épuisant exercice d'ascèse : « O toi qui t'es enveloppé... » Cette tradition est communément retenue (Tab., XXIX, 124-126 ; Zam., IV, 151-152 ; Râz., XXX, 171-173 ; Jalâl, pp. 771-773).

## CANEVAS

Dieu : 8-9.

Le Coran : un avertissement solennel : 19.

Muhammad : encouragement ; l'annonce d'une révélation lourde de sens et d'une mission difficile lui est communiquée : 5, 9.

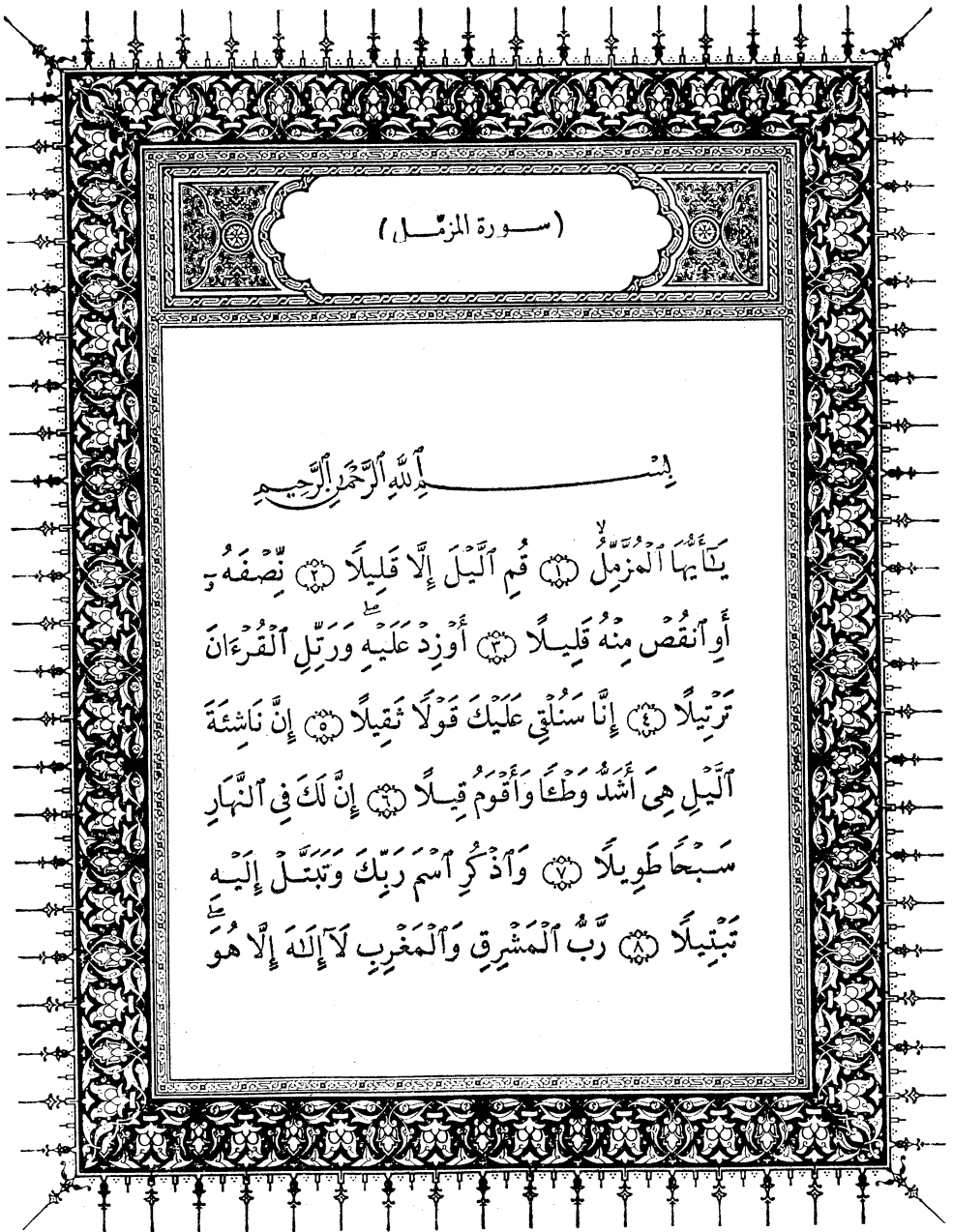
Les exercices de dévotion : efficacité de la prière, du recueillement et de la psalmodie nocturne.

Mais ces exercices doivent être modérés et ne pas absorber toute autre activité ou compromettre la santé du fidèle : 1-4, 6, 20.

Menaces contre les impies : que l'exemple de Pharaon leur serve de leçon : 11-17.

La résurrection et le Jugement dernier : les enfants deviendront de terreur comme des vieillards chenus et le ciel sera fendu : 14, 17-18.

L'enfer : 11-13.



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. *O toi qui t'es enveloppé [dans tes vêtements] !*
2. *Lève-toi [pour prier] seulement une partie de la nuit ;*
3. *la moitié de la nuit ou un peu moins*
4. *ou un peu plus ! Et psalmodie le Coran distinctement.*
5. *Nous allons t'inspirer des paroles lourdes [de sens].*
6. *Se lever la nuit [pour prier témoigne], en vérité, de la plus forte résolution et [donne] plus de rectitude à ce que l'on dit ;*
7. *durant le jour tu as à vaquer longuement.*
8. *Invoque le nom de ton Seigneur et consacre-toi entièrement à son culte.*
9. *Il est le Seigneur de l'orient et de l'occident ! Pas de divinité en dehors de lui ! En lui place ta confiance.*

V. 4 : *Distinctement* (Râz., XXX, 173) : d'une voix lente et claire. Sur la psalmodie coranique, cf. notre article dans l'*Encycl. des musiques sacrées*, éditée par Labergerie, Paris, 1968, t. I, pp. 388-403.

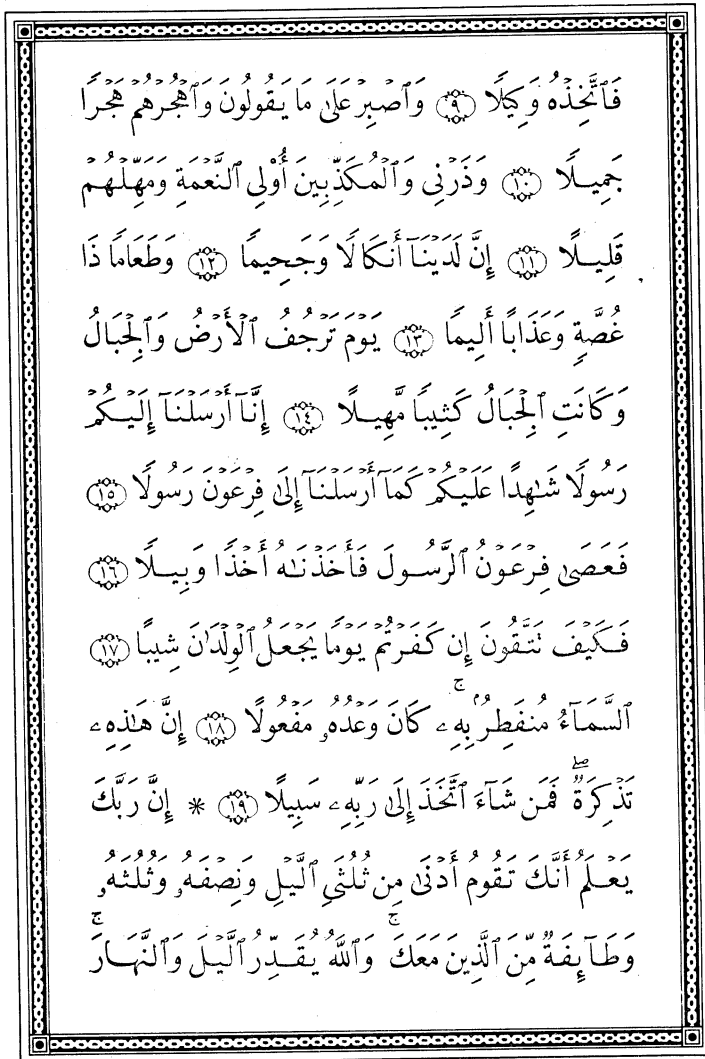
V. 5 :  *Lourdes [de sens]*, autre interprétation : « difficiles à appliquer » (Tab., XXIX, 127). Il s'agit naturellement de la révélation du Coran.

V. 6 : *La nuit*. L'exégèse hésite entre le sens de « début de la nuit » et « la nuit entière ». En réalité *nâshi'a* est un terme éthiopien qui signifie tout simplement « se lever la nuit » et il a conservé cette signification en arabe quand il est suivi du mot *layl*.

[... *témoigne*] *en vérité...* : il y a plus d'accord et d'harmonie entre la parole et le cœur (Jalâl, p. 766).

V. 8 : *Consacre-toi...*, *tabattal* : se séparer, vivre dans le célibat, se détacher du monde pour se consacrer entièrement à Dieu. On ne peut citer ce verbe sans penser à la Vierge Marie surnommée en arabe al-Batûl (celle qui a renoncé à tout pour se vouer au culte de Dieu).

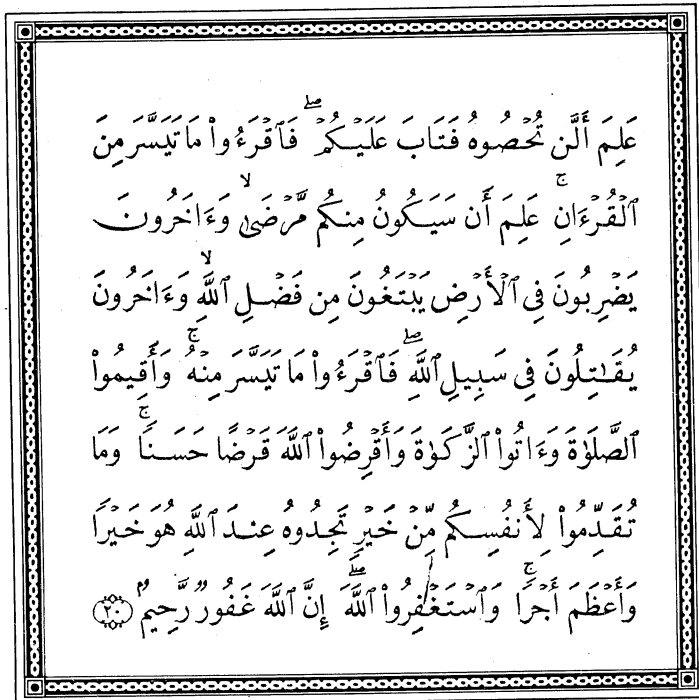
(الجزء التاسع والعشرون)



10. Supporte patiemment ce qu'ils disent et fuis-les d'une manière élégante !
11. Laisse-moi avec ceux qui crient au mensonge et disposent des biens [de ce monde] ! Accorde-leur un court répit !
12. Nous disposons de lourdes chaînes et d'une fournaise [à leur intention],
13. ainsi que d'une nourriture ayant la vertu de rester dans la gorge. Nous [leur réservons] un supplice atroce,
14. le jour où la terre et les montagnes, transformées en dunes mouvantes, trembleront.
15. Nous vous avons envoyé un messenger pour témoigner contre vous, de même que nous avons envoyé un messenger à Pharaon.
16. Or, Pharaon a désobéi au messenger et nous l'avons sévèrement sanctionné.
17. Comment vous préserverez-vous, si vous niez, d'un jour qui fera des enfants des vieillards chenus
18. [et] durant lequel le ciel se fendra et la promesse de Dieu s'accomplira ?
19. En vérité, ces [versets] sont un rappel ! Prenne le chemin de son Seigneur qui veut !

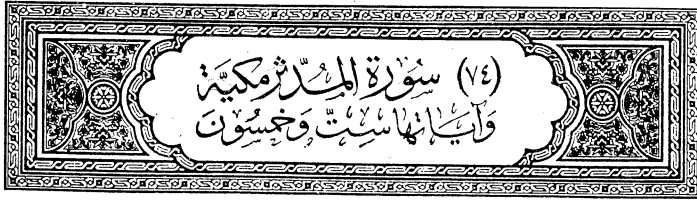
- V. 10 : Ce verset est abrogé par la sourate IX, qui ordonne de leur tenir tête.
- V. 16 : *Sévèrement sanctionné*, text. : « saisi d'une violente saisie ».
- V. 18 : *La promesse de Dieu...* (Jalâl, p. 767), autre interprétation de *bibi* (avec lui) : « pour livrer passage à Dieu » (Tab., XXIX, 138).
- V. 19 : Tab., XXIX, 139.

## (سورة المدثر)



20. *En vérité, ton Seigneur sait que vous vous levez, toi et un groupe de tes compagnons, [pour prier] moins des deux tiers, la moitié et [parfois] le tiers de la nuit. Or Dieu détermine la durée de la nuit et du jour et sait que vous ne saurez jamais supporter de telles veilles. Il use donc d'indulgence envers vous : récitez en conséquence du Coran ce qui est possible pour vous. Il sait qu'il y aura parmi vous des malades, que certains voyagent à travers la terre en quête d'une faveur de Dieu, que d'autres enfin lutteront pour la cause de Dieu. Récitez donc ce qui est possible pour vous ! Accomplissez la prière et acquittez-vous de l'aumône légale ! Sacrifiez généreusement [de ce que vous avez] à Dieu ! Tout bien que vous avancez vous-mêmes [sur terre] vous le retrouverez, auprès de Dieu [dans la vie future], meilleur et plus important par son mérite. Implorez le pardon de Dieu, car Dieu est très clément et très compatissant !*

V. 20 : *Que vous ne saurez...* (Tab., XXIX, 140), text. : « que vous jamais ne l'évaluerez ». *Il use donc d'indulgence...* : il agréé votre repentir.  
*En quête d'une faveur...* : pour faire du commerce (Tab., XXIX, 141).  
*La prière* : les prières canoniques.  
*Sacrifiez*, text. : « consentez un prêt à Dieu ».



## Sourate LXXIV

*Celui qui est couvert d'un manteau (Al-mudaththir)*



Quatrième dans l'ordre chronologique ; cinquante-six versets d'inspiration mekkoise.

Son titre est tiré du premier verset. Sa révélation est en rapport avec un fait qui se situe au début de la prophétie. La première manifestation de l'ange Gabriel avait bouleversé le Prophète et, un mois après, une autre manifestation aggrava son désarroi. Après avoir erré un jour dans les rues de La Mekke, il poursuivit sa marche sans but le long de la vallée qui traverse la vieille cité. Il entendit soudain une voix et ne tarda pas à se rendre compte que c'était celle de l'Être mystérieux (Gabriel) qui l'avait interpellé dans la grotte de Hirâ'. Il revint en hâte chez lui et, tout tremblant, s'allongea sur son lit et demanda à Khadija de le couvrir. Mais, dès qu'il fut couché, il entendit de nouveau la même voix : « O toi qui t'es couvert d'un manteau... ».

Cette version confirmée par Al Bukhâri et Muslim est considérée comme la plus plausible.

Selon une autre version remontant à Ibn 'Abbâs (Jalâl, p. 772 ; Tab., XXIX, 143 ; Zam., IV, 156), les édiles de La Mekke tinrent conseil dans la salle de leurs délibérations (*Nadwa*) et se concertèrent sur la situation créée par Muḥammad et sur l'éventualité d'un surnom péjoratif à lui donner pour le discréditer aux yeux des Arabes. On pensa d'abord à le faire passer pour un poète. Mais Wâlid b. al-Mughîra, l'homme le plus riche et le plus influent de La Mekke, fit remarquer que ce que Muḥammad disait n'avait rien de commun avec la poésie. Sur l'insistance d'Abû Jahl, il proposa qu'on l'accuse d'être un sorcier. Informé de ce qui se tramait contre lui, le Prophète éprouva un grand chagrin, rentra chez lui, s'allongea sur son lit et demanda à Khadija, son épouse, de le couvrir d'un manteau (Tab., XXIX, 156). Mais il entendit alors la voix lui ordonner : « O toi qui t'es enveloppé ». Ajoutons que selon certaines traditions (Tab., XXIX, 143-144) cette sourate serait la première manifestation de la révélation. Elle aurait été révélée avant la S. XC.

### CANEVAS

Dieu : rien ne se fait en dehors de Sa volonté ; Il mérite seul d'être craint ; Il dispose du pardon ; doit être magnifié : 3, 56.

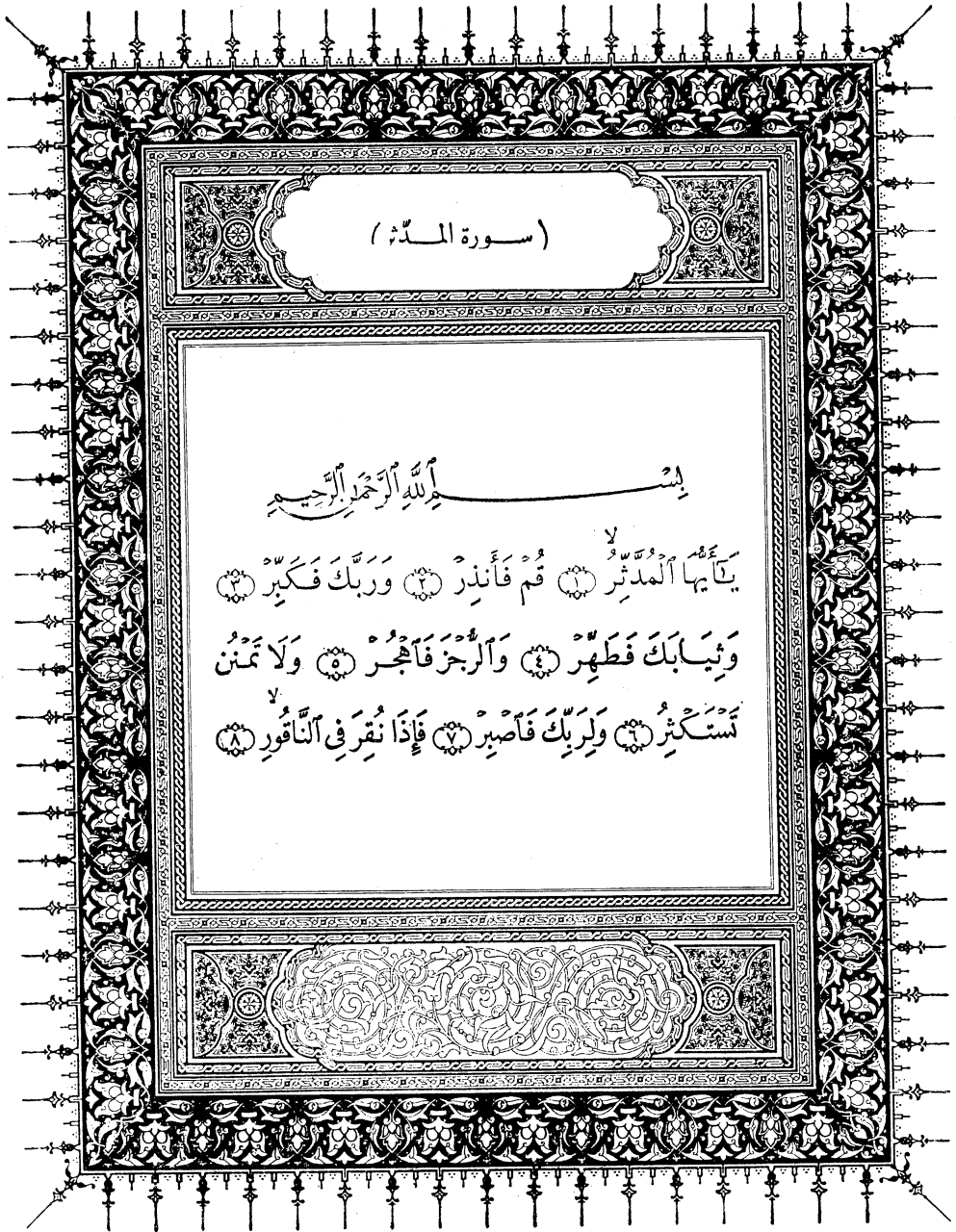
Le Coran : c'est un rappel, un avertissement ; s'en souviennent qui veulent, Dieu aidant : 53-55.

Muḥammad : dans le chagrin et le désarroi ; une voix mystérieuse l'interpelle et lui ordonne de prêcher, de se mettre en état de recevoir la révélation, d'être patient et de ne point exagérer ses actes : 1-7.

Les idolâtres de La Mekke : le plus riche et le plus influent d'entre eux traite le Coran de magie ; un avertissement sévère leur est adressé : 11-25, 43-55.

L'enfer : Saqar, l'une de ses redoutables portes. Séjour éternel des impies qui veulent que du ciel descende un Coran particulier à chacun : 26-51.



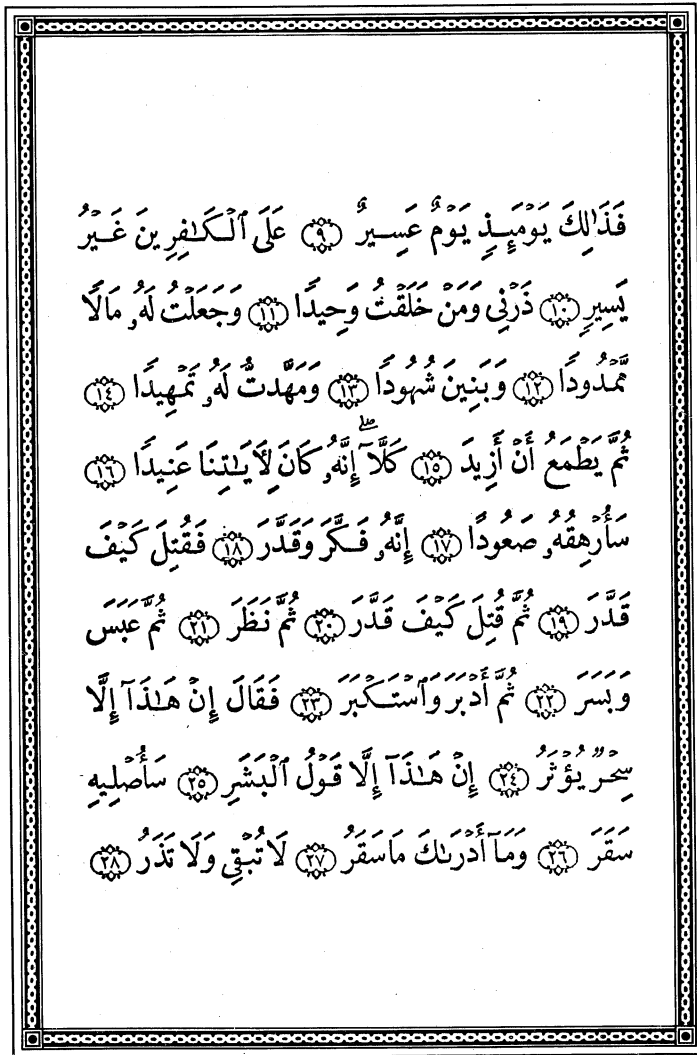


*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. O toi qui es couvert d'un manteau !
2. lève-toi et avertis !
3. Ton Seigneur, magnifie-le !
4. Tes vêtements, purifie-les !
5. L'abomination, fuis-la !
6. Ne rappelle pas [à celui que tu obliges, le service que tu lui rends] l'estimant chose considérable !
7. Envers ton Seigneur, sois patient !
8. Quand il sera soufflé dans la trompe,

V. 6 : *Chose considérable*, autre interprétation : « ne surestime pas tes actes » (Tab., XXIX, 149).

## (الجزء التاسع والعشرون)



9. ce jour-là sera un jour pénible,  
 10. peu facile pour les mécréants.  
 11. Laisse-moi seul avec celui que j'ai créé,  
 12. à qui j'ai donné une fortune considérable  
 13. et des enfants présents,  
 14. pour qui j'ai tout aplani  
 15. et qui convoite une augmentation [de ce que je lui ai déjà donné].  
 16. Ab ! non ! Il s'est montré tellement hostile à nos versets  
 17. [quel] je vais le contraindre à gravir une pente.  
 18. Il a réfléchi et décidé !  
 19. Périsse-t-il comme il a décidé !  
 20. Oui, périsse-t-il comme il-a décidé !  
 21. Il a ensuite regardé.  
 22. Ensuite il s'est renfrogné et son visage s'est durci,  
 23. puis, il a tourné le dos [à la foi] et s'est enflé d'orgueil  
 24. et a déclaré : « Il n'y a là que magie d'emprunt  
 25. et langage d'homme ! »  
 26. Je le livrerai à l'ardeur de Saqar.  
 27. Mais qui t'apprendra ce qu'est Saqar ?  
 28. Il n'abandonne ni ne laisse ;

V. 15 : Allusion à la grande fortune de Walid b. Mughîra (Tab., XXIX, 154).

V. 16 : Le Prophète lui proposa de se convertir, mais il refusa. Il fut le premier à traiter le Prophète de sorcier (Tab., XXIX, 157).

V. 17 : Autre interprétation : « à lui faire gravir Sa'ûd » (nom d'une montagne de l'enfer) (Tab., XXIX, 155).

V. 21 : Lorsqu'il proposa aux idolâtres mekkois de voir en Muḥammad un sorcier, ceux-ci se réjouirent. Alors, il les regarda, heureux de les voir adopter sa suggestion (Tab., XXIX, 157).

V. 26 : *Saqar* : nom d'une porte de l'enfer (Tab., XXIX, 158).

V. 28 : Vieille expression signifiant : « n'épargner ni les vivants ni les morts ».

## (سورة المدثر)

لَوْاحَةٍ لِلْبَشَرِ ﴿٢٩﴾ عَلَيْهَا تِسْعَةَ عَشَرَ ﴿٣٠﴾ وَمَا جَعَلْنَا  
أَصْحَابَ النَّارِ إِلَّا مَلَائِكَةً وَمَا جَعَلْنَا عِدَّتَهُمْ إِلَّا فِتْنَةً  
لِلَّذِينَ كَفَرُوا لِيَسْتَيْقِنَ الَّذِينَ أُوتُوا الْكِتَابَ وَيَزِدَّادَ  
الَّذِينَ ءَامَنُوا إِيمَانًا وَلَا يَرْتَابَ الَّذِينَ أُوتُوا الْكِتَابَ  
وَالْمُؤْمِنُونَ وَيَقُولَ الَّذِينَ فِي قُلُوبِهِمْ مَرَضٌ وَالْكَافِرُونَ  
مَاذَا آرَادَ اللَّهُ بِهَذَا مَثَلًا كَذَلِكَ يُضِلُّ اللَّهُ مَن يَشَاءُ  
وَيَهْدِي مَن يَشَاءُ وَمَا يَعْلَمُ جُنُودَ رَبِّكَ إِلَّا هُوَ وَمَا هِيَ  
إِلَّا ذِكْرٌ لِلْبَشَرِ ﴿٣١﴾ كَلَّا وَالْقَمَرَ ﴿٣٢﴾ وَاللَّيْلَ إِذَا أَدْبَرَ ﴿٣٣﴾  
وَالصُّبْحَ إِذَا أَصْفَرَ ﴿٣٤﴾ إِنَّهَا لِأَحَدَى الْكُبْرِ ﴿٣٥﴾ نَذِيرًا  
لِلْبَشَرِ ﴿٣٦﴾ لِمَن شَاءَ مِنْكُمْ أَن يَتَقَدَّمَ أَوْ يَتَأَخَّرَ ﴿٣٧﴾ كُلُّ  
نَفْسٍ بِمَا كَسَبَتْ رَهِينَةٌ ﴿٣٨﴾ إِلَّا أَصْحَابَ الْيَمِينِ ﴿٣٩﴾  
فِي جَنَّاتٍ يَتَسَاءَلُونَ ﴿٤٠﴾ عَنِ الْمُجْرِمِينَ ﴿٤١﴾ مَسَلِكُمْ

29. il calcine les hommes volontiers ;  
30. dix-neuf [gardiens] veillent sur lui.  
31. Nous n'avons assigné à la garde de l'enfer que des anges et n'avons fixé leur nombre qu'à titre de tentation pour les mécréants afin que ceux qui ont reçu l'Écriture soient convaincus, que les croyants soient plus fortifiés dans leur foi, afin que les uns et les autres n'aient aucun doute, que ceux dont les cœurs sont atteints d'une maladie et les infidèles disent : « Que veut dire Dieu par cette parabole ? » C'est ainsi qu'il égare qui il veut [de ses serviteurs] et guide qui il veut. Nul ne connaît les armées de ton Seigneur, excepté lui. Cela est simplement une mémoration pour les humains.  
32. Ab ! non ! par la lune !  
33. Par la nuit à son déclin  
34. et l'aurore quand elle luit !  
35. Saqar est l'un des plus grands [malheurs],  
36. [il est évoqué] à titre d'avertissement pour les humains,  
37. à ceux qui parmi vous veulent avancer ou reculer [devant la foi].  
38. Toute âme est caution de ses œuvres.  
39. Hormis [celle] des gens de la droite  
40. [qui seront] dans des jardins et se poseront des questions  
41. au sujet des criminels :  
42. « Qu'est-ce qui vous a conduits dans le Saqar ? [leur demanderont-ils].

V. 29 : *Il calcine*. Le sens de « dévorer » serait trop sollicité ! Text. : « brûlant pour les hommes ».

V. 31 : Ce verset est une réponse à l'objection soulevée par le précédent : Abû Jahl disait que les qurayshites étaient assez nombreux pour vaincre ces dix-neuf gardiens en opposant à chacun d'eux dix des leurs. Il lui est ainsi répondu qu'il s'agit d'anges et qu'au surplus ce nombre n'est fourni que pour tenter les infidèles.

*N'aient aucun doute*, sur la mission de Muḥammad (Tab., XXIX, 161).

*Atteints d'une maladie* : les sceptiques.

V. 32 : C'est toujours la suite de la réponse à l'objection d'Abû Jahl.

V. 35 : [*Malbeurs*], Jalâl, p. 770.

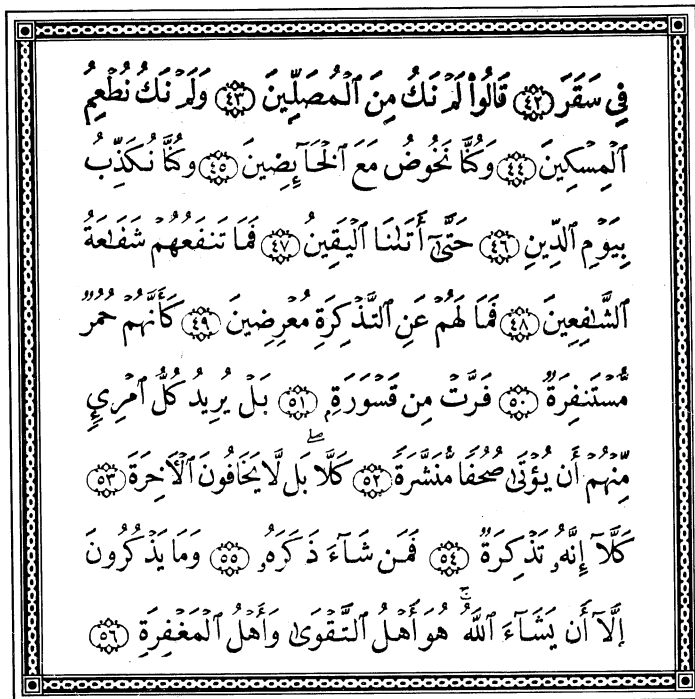
V. 36 : *Avertissement*, *nadbiran*, construction qui prête à plusieurs interprétations. Text. : « en qualité d'avertisseur ». De quel avertisseur s'agit-il ? Muḥammad ? Les anges ? Les avis sont partagés (cf. Tab., XXIX, 164).

V. 37 : Pour ceux qui acceptent ou refusent de croire (Tab., XXIX, 164).

V. 39 : *Gens de la droite* : les élus de Dieu (cf. S. LVI, 8 et suiv.).

Selon une autre interprétation, il s'agit des enfants musulmans non responsables de leurs actes.

## (الجزء التاسع والعشرون)



43. — Nous n'étions pas du nombre de ceux qui prient, répondront [les damnés] ;  
 44. nous ne nourrissions point les pauvres ;  
 45. nous ergotions avec des discutailleurs  
 46. et nous tenions pour mensonger le jour du Jugement,  
 47. jusqu'à ce que nous en eussions [acquis] la certitude ! »  
 48. Inutile sera pour eux l'intervention des intercesseurs.  
 49. [Mais] qu'ont-ils à se détourner du rappel,  
 50. tels des onagres épouvantés  
 51. fuyant devant un lion.  
 52. Chacun d'eux voudrait qu'on lui apporte [du ciel] des feuilles toutes déployées !  
 53. Ab ! non ! Plutôt, ils ne craignent pas la vie future !  
 54. Ab ! non ! Ce [Coran] est, en vérité, un rappel !  
 55. S'en souviens qui veut !  
 56. [Mais] ils ne se souviendront de lui que si Dieu le veut. C'est lui qui mérite d'être craint ! C'est lui qui dispose du pardon !

V. 48 : *Intercesseurs* : les prophètes, les martyrs et ceux à qui Dieu permettra d'intercéder (Tab., XXIX, 167).

V. 49 : *Rappel* : le Coran (Tab., *ibid.*).

V. 51 : *Lion* : *gaswara* : mot éthiopien. Autres sens admis : « des chasseurs à l'affût, des archers » (Tab., XXIX, 168-169).

V. 53 : *Ab ! non !* ce n'est pas de la magie ! (Tab., XXIX, 171).



## Sourate LXXV

*La résurrection (al-Qiyâma)*

Trente et unième dans l'ordre chronologique ; quarante versets d'inspiration mekkoise.

Elle doit son titre au mot résurrection employé au premier verset.

Le Coran revient fréquemment sur la résurrection (soixante-neuf fois). Il ne semble pas inutile de rappeler les données essentielles de l'Islâm.

La tradition — beaucoup plus peut-être que la théologie — a donné une grande ampleur à cette question (*cf.* Bukhâri, Muslim, Nasafi, Ibn Hanbal, Tirmidhi, etc.). Les développements que les traditionnistes lui ont consacrés ont été repris avec beaucoup de circonspection par les théologiens et les mystiques et permettent de mettre en relief les points suivants :

*a.* D'abord les signes qui l'annoncent : une immense fumée couvrira la terre ; le soleil se lèvera à l'ouest et trois éclipses totales auront lieu, séparées par de courts intervalles.

*b.* Des événements importants se produiront avant la résurrection : l'apparition de l'Antéchrist (*Dajjal*) et de la Bête de la terre ; Jésus reviendra, anéantira l'Antéchrist et la Bête, et fera régner la foi dans la justice. Ce règne assez court sera suivi de l'extinction de la vie sous toutes ses formes, au premier son de la trompe (*šûr*).

*c.* La résurrection (*ba'th*) proprement dite se produira ensuite, annoncée par le second son de la trompe. Tous les êtres surgiront et s'interrogeront dans le désarroi sur leur retour à la vie.

*d.* Dieu, assisté des anges et des prophètes en qualité de témoins, procédera au jugement dernier (*Yawmu-d-Din*). Tous les êtres seront rassemblés devant lui (*hasbr*) et se tiendront, chacun ses « écrits » à la main, debout en sa présence (*mawqif*).

*e.* Le jugement commencera aussitôt : chacun sera interrogé sur ses actes qui seront fournis par les livres des comptes (*kitâb*) et pesés à l'aide de la balance des mérites (*mizân*). Les méritants seront placés à droite du trône de Dieu et les damnés à gauche.

*f.* Un pont (*širât*) plus fin qu'une lame de sabre sera jeté sur l'enfer entre le tribunal de Dieu et le paradis. Les damnés seront précipités du haut de ce pont dans l'enfer ; les bienheureux l'emprunteront sans danger pour aller séjourner éternellement dans le paradis. (Voir aussi GHAU, IV, pp. 493-543 ; THAU, I, pp. 130-159, II, pp. 9-55 ; *Encycl. Isl.*, s. v. Kiyâma ; MASH, II, pp. 664-698.)

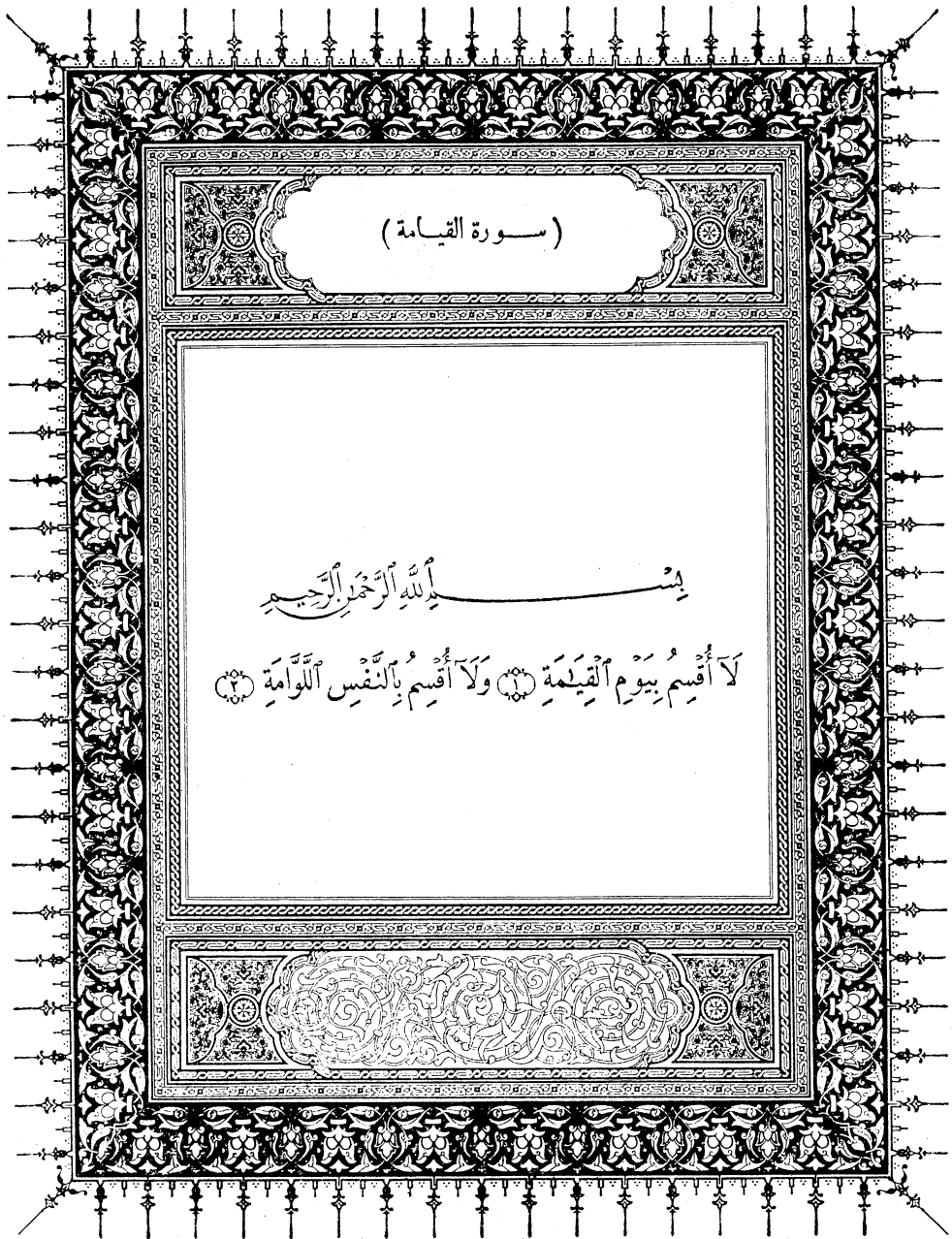
## CANEVAS

Le Prophète : recommandation qui lui est faite concernant la récitation du Coran : 16-19.

L'homme plus attaché à la vie éphémère d'ici-bas qu'à la vie future qui sera plus durable. Que ne médite-t-il le processus de sa création : 3-6, 20-21, 36-40.

La résurrection : son échéance certaine ; le sort des bienheureux et celui des damnés : 1, 22-23, 24-25.





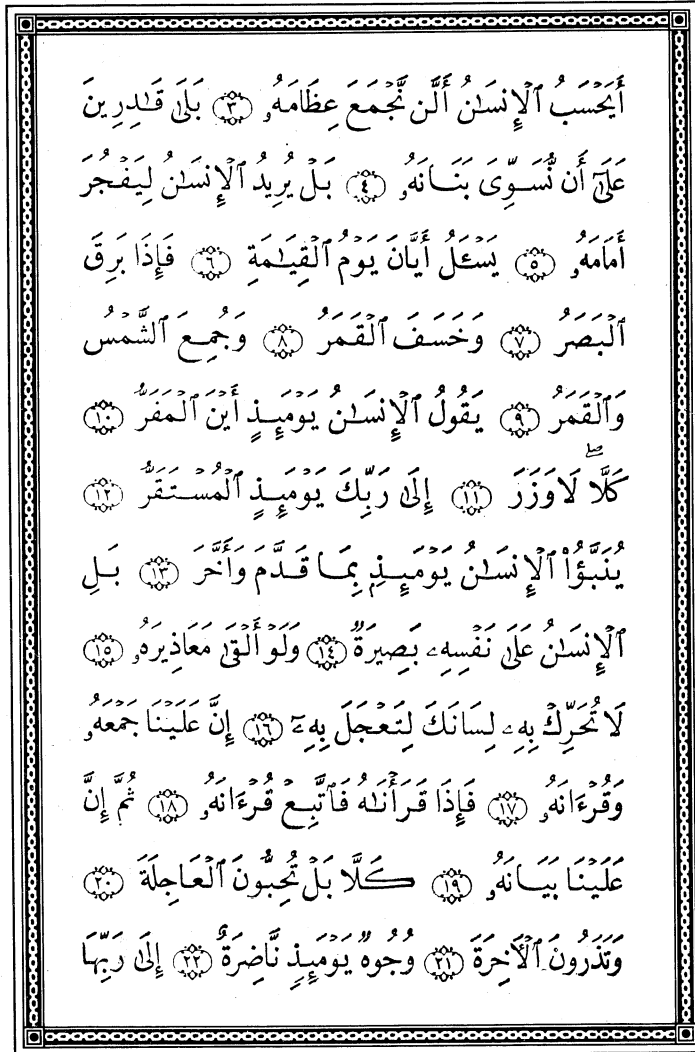
*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. Non ! J'en jure par le jour de la résurrection !
2. Non ! J'en jure par l'âme qui blâme [sans cesse] !

V. 2 : Des lecteurs comme Hasan al-Baṣri et al-'A'raj lisaient, non pas *lā 'uqsimu*, mais *la 'uqsimu*, donnant ainsi à cette particule une valeur corroborative. Zam. (IV, 163) ne se prononce pas d'une manière nette sur sa valeur. Mais les autres commentateurs la tiennent pour une particule explicite (*zā'ida*) séparée (*munfaṣila*) du sens du verset (Ṭab., XXIX, 172 ; Jalâl, p. 772). Ibn Kath. (IV, 447) en fait la négation absolue d'une proposition précédente sous-entendue.

*L'âme qui blâme* : l'âme qui aspire au bien et s'adresse des reproches dès qu'elle pèche (ZAWC, v. 74 ; BUSB, v. 14).

## (سورة القيامة)



3. L'homme croit-il que nous ne réunirons jamais ses ossements ?
4. Mais si ! Nous sommes capables de remettre en ordre [tout en lui, même] ses phalanges.
5. Il voudrait plutôt continuer à vivre dans le libertinage
6. et à demander : « Quand arrivera le jour de la résurrection ? »
7. Lorsque la vue sera éblouie,
8. que la lune entrera en éclipse,
9. que le soleil et la lune seront réunis,
10. ce jour-là l'homme demandera : « Où fuir ? »
11. Ab non ! Pas d'échappatoire !
12. Ce jour-là est [celui de ton] retour vers ton Seigneur !
13. Ce jour-là l'homme sera avisé de ce qu'il aura fait au début et à la fin [de sa vie].
14. Mais en fait, l'homme sera contre lui-même un témoin perspicace,
15. quand bien même il se répandrait en excuses.
16. Ne remue point la langue [dans ton impatience] de réciter [le Coran].
17. [C'est] à nous, en vérité, qu'incombent sa réunion et sa diction.
18. Lors donc que nous le lirons, suis-en la lecture.
19. A nous, ensuite, de l'exposer clairement.
20. Ab non ! Vous aimez plutôt ce qui est fugitif
21. et délaissez la vie future.
22. Le jour [de la résurrection il y aura] des visages resplendissants,
23. contemplant leur Seigneur,

V. 4 : Autre interprétation : « Nous pouvons en faire un tout, par exemple un sabot » (Tab., XXIX, 176).

V. 13 : [*De sa vie*], Tab., XXIX, 184 ; Jalâl, p. 772.

V. 14 : *En fait*, text. : « plutôt ».

*L'homme sera contre lui-même...* : sa peau et ses membres témoigneront contre lui (S. XLI, 20-21 ; Tab., XXIX, 185).

V. 16 : (Tab., XXIX, 187). Il semble bien que cette recommandation vise une réalité qui nous échappe. On ne peut réciter le Coran sans remuer la langue. Ibn 'Abbâs, interrogé sur le sens précis de cette expression, se contenta de remuer les lèvres, en signe d'imitation. Autant dire qu'il ne comprenait pas lui-même de quoi il s'agissait. Il est possible que le mode, ou le processus de réception de la révélation, fût différent du processus d'articulation et d'extériorisation des paroles reçues.

Le mot *bayân* dans le verset suivant, « exposition claire », montre bien cette différence entre l'expression intériorisée et l'expression extériorisée. Avec raison, Blachère fait remarquer (BLAC, p. 626, note 19) à propos de ce dernier terme, lié par le contexte au verset précédent, « qu'il s'agit de l'expression claire, logique, accessible d'un message reçu dans la forme si particulière que lui confère l'état extatique ».

V. 17 : *Sa réunion* : en ton cœur (Jalâl, p. 772).

V. 18 : Il faut entendre par l'entremise de l'ange Gabriel (Jalâl, p. 772). Autres interprétations : « lorsque nous te le révélons ; lorsqu'il t'est lu » (Tab., XXIX, 190).

## (الجزء التاسع والعشرون)

نَاطِرَةٌ ﴿٢٤﴾ وَوَجْوهٌ يَوْمَئِذٍ بَاسِرَةٌ ﴿٢٥﴾ تَظُنُّ أَنْ  
 يُفْعَلَ بِهَا فَاقِرَةٌ ﴿٢٦﴾ كَلَّا إِذَا بَلَغَتِ التَّرَاقِيَ ﴿٢٧﴾  
 وَقِيلَ مِنْ رَاقٍ ﴿٢٨﴾ وَظَنَّ أَنَّهُ الْفِرَاقُ ﴿٢٩﴾ وَالْتَفَتِ  
 إِلَىٰ آلِهَا بِالسَّاقِ ﴿٣٠﴾ إِلَىٰ رَبِّكَ يَوْمَئِذٍ الْمَسَاقُ ﴿٣١﴾  
 فَلَا صَدَقَ وَلَا صَلَّىٰ ﴿٣٢﴾ وَلَكِنْ كَذَّبَ وَتَوَلَّىٰ ﴿٣٣﴾  
 ثُمَّ ذَهَبَ إِلَىٰ أَهْلِهِ يَمِطُّهُنَّ ﴿٣٤﴾ أَوْلَىٰ لَكَ فَأَوْلَىٰ ﴿٣٥﴾  
 ثُمَّ أَوْلَىٰ لَكَ فَأَوْلَىٰ ﴿٣٦﴾ أَيَحْسَبُ الْإِنْسَانُ أَنْ يُتْرَكَ  
 سُدًى ﴿٣٧﴾ أَلَمْ يَكُنْ نُطْفَةً مِنْ مَنِيٍّ يُُمْنَىٰ ﴿٣٨﴾ ثُمَّ كَانَ  
 عَلَقَةً نَفْثًا فَسَوَىٰ ﴿٣٩﴾ بَعَجَلٍ مِنْهُ الرُّؤُوسِ  
 الْأَلْمَلِكُ وَالْأَنْفَىٰ ﴿٤٠﴾ أَلَيْسَ ذَلِكَ بِقَلْدِرٍ عَلَيَّ أَنْ  
 يُحْيِيَ الْمَوْتَىٰ ﴿٤١﴾



24. et des visages crispés  
 25. s'attendant à subir une catastrophe.  
 26. Ab non ! Lorsque [le souffle de vie] parviendra aux clavicules,  
 27. qu'on criera : « Qui est exorciseur ? »  
 28. que [l'agonisant] pensera que c'est [le moment] de se séparer,  
 29. qu'une jambe se raidira contre l'autre,  
 30. alors on sera conduit ce jour-là vers ton Seigneur.  
 31. [Il sera dit] : « Il n'a ni cru, ni prié ;  
 32. [par contre] il a nié et tourné le dos [à la révélation],  
 33. puis s'en est allé vers les siens en se dandinant. »  
 34. Puisses-tu être accablé [de ce que tu détestes !] Puisses-tu... !  
 35. et encore puisses-tu être accablé [de ce que tu détestes !] Puisses-tu... !  
 36. L'homme croit-il qu'il sera laissé sans contrainte ?  
 37. N'a-t-il pas été une goutte de sperme éjaculée,  
 38. qui a été ensuite une jonction sanguine ? [Dieu l'a] créé et proportionné.  
 39. [A partir de l'homme] il a formé un couple, un mâle et une femelle.  
 40. Ne serait-il donc pas capable de redonner la vie aux morts ?

V. 25 : *Subir une catastrophe, fâqira* : blessure pratiquée sur le nez d'une bête comme marque distinctive et sur un homme ou une femme comme marque infamante. Par extension : subir une calamité.

V. 27 : Lorsque le malade agonise et que son entourage demande un exorciseur ou un médecin pour l'arracher à la mort (Tab., XXIX, 194-195).

V. 33 : Cette manière de marcher était propre aux hommes des Banû Makhzûm, clan d'Abû Jahl. Le verset vise soit ce dernier, soit al-Walîd qui était makhzûmite.

V. 34 : Expression figée dont le sens correspond à : « Dieu t'inflige ce que tu détestes » (Jalâl, p. 773 ; Wâj., 780).





## Sourate LXXVI

### L'homme (Al-insân)



Quatre-vingt-huitième dans l'ordre chronologique ; trente et un versets d'inspiration médinoise. Néanmoins, certains commentateurs ne sont pas très affirmatifs et se contentent de dire : révélée à Médine ou à La Mekke (Jalâl, p. 774).

Titre tiré du premier verset. Elle est aussi connue sous le titre de *Ad-dabr* (Le temps). Selon une tradition rapportée par divers traditionnistes, la révélation de cette sourate est en rapport avec les recommandations édictées au sujet des captifs (Jalâl, p. 778).

Selon une autre tradition rapportée par Nasafi et retenu par Zam. (IV, 169), la famille de 'Ali était dans la misère. Celui-ci acheta à crédit à un juif de Médine trois mesures d'orge pour nourrir les siens. Fâtîma, son épouse et fille du Prophète, se hâta de moudre la première mesure et d'en faire des galettes. Elle s'appêtait à en manger avec ses enfants, son mari et tous les siens, lorsqu'un mendiant se présenta et demanda l'aumône. D'un commun accord, ils lui offrirent tous les pains et durent se coucher sans avoir rien pris. Le lendemain ils devaient jeûner. Le soir, au moment de rompre le jeûne avec les galettes faites avec la deuxième mesure d'orge, un orphelin se présenta et fit appel à leur charité. Ils lui offrirent toutes les galettes, se couchèrent et reprirent leur jeûne le lendemain. Le troisième jour, la même chose se répéta avec un captif. Au matin du quatrième jour, 'Ali, tenant Hasan et Husayn par la main, se rendit auprès du Prophète qui fut bouleversé en voyant ses deux petits-enfants sur le point de mourir d'inanition. Informé de ce qui s'était passé, son chagrin fut profond. C'est dans ces conditions émouvantes que la sourate lui fut révélée (cf. aussi Râz., XXX, 244).

## CANEVAS

Dieu accorde Sa grâce à qui Il veut et châtie qui Il veut : 30-31.

Le Coran : révélation progressive faite indirectement par Dieu à Son prophète : 23, 29.

Muhammad : messenger de Dieu ; doit éviter le pécheur et l'ingrat, supporter patiemment sa lourde mission. Prescriptions relatives à la manière dont il doit adorer Dieu : 23-26.

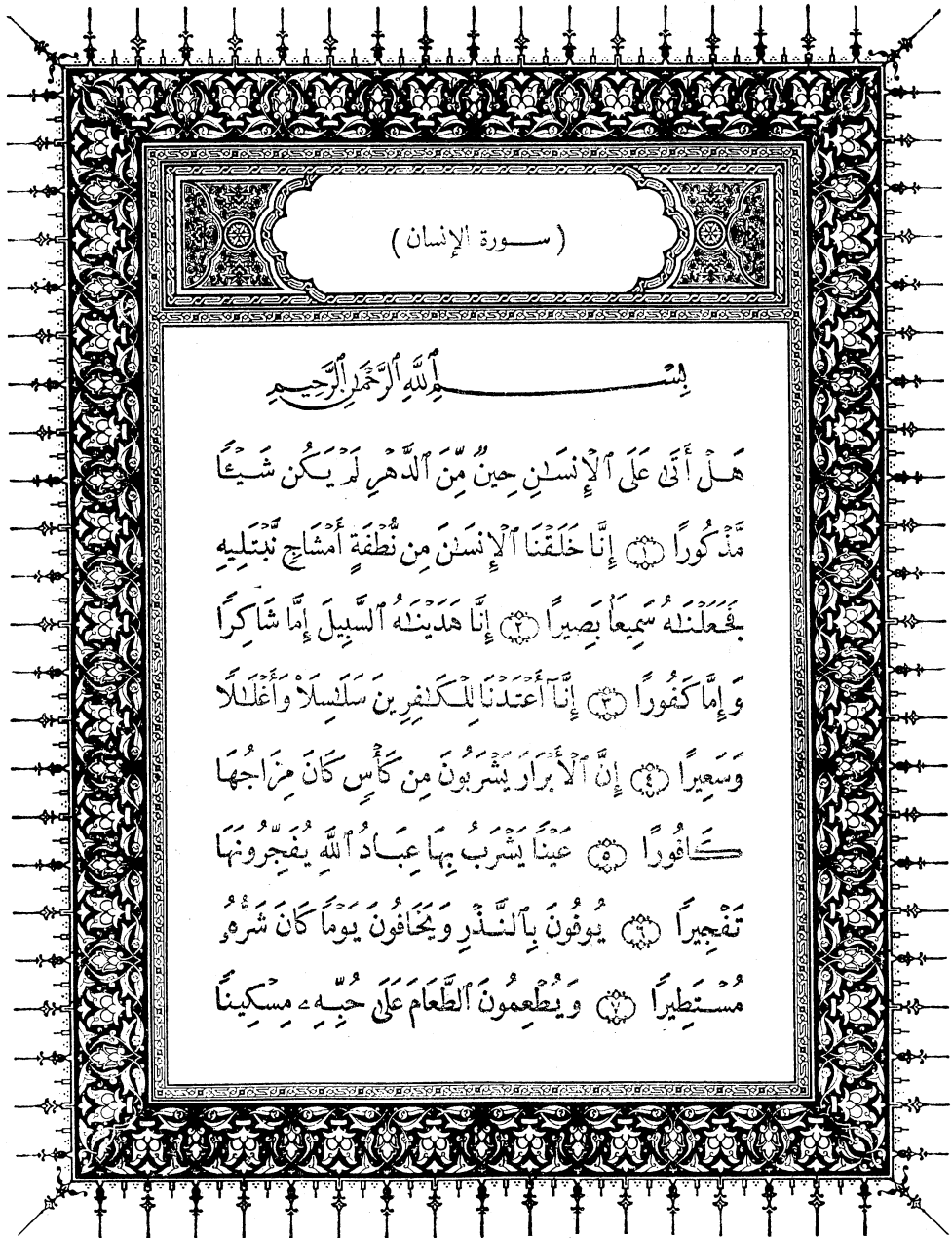
L'homme en général : sa création, sa nature : 1-3, 27-28.

La foi : don de Dieu : 29-30.

Les hommes de bien : leur piété, leur charité, leur récompense : 5-22, 30.

Les impies : 4, 27, 31.





*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. Un laps de temps s'est-il écoulé durant lequel l'homme n'était même pas une chose mentionnable ?
2. En vérité, nous l'avons créé d'une goutte d'un mélange de sperme, pour le mettre à l'épreuve. Nous l'avons pourvu d'ouïe, de vue
3. et mis sur la bonne voie, sans tenir compte de sa reconnaissance, ni de son ingratitude.
4. Nous avons préparé pour les infidèles des chaînes, des carcans et un brasier.
5. Les vertueux boiront à une coupe d'un mélange camphré
6. [puisé] à une source qu'on fera puissamment jaillir et où les serviteurs de Dieu se désaltèreront.
7. Ils auront été fidèles [sur terre] à leurs promesses, auront éprouvé la crainte d'un jour dont le mal sera universel
8. et offert à manger, malgré leur dénuement, au pauvre, à l'orphelin et au captif

V. 1 : Selon la tradition de l'Islâm (Tab., XXIX, 202) la durée de la formation de l'homme à partir d'un limon fut de quarante ans.

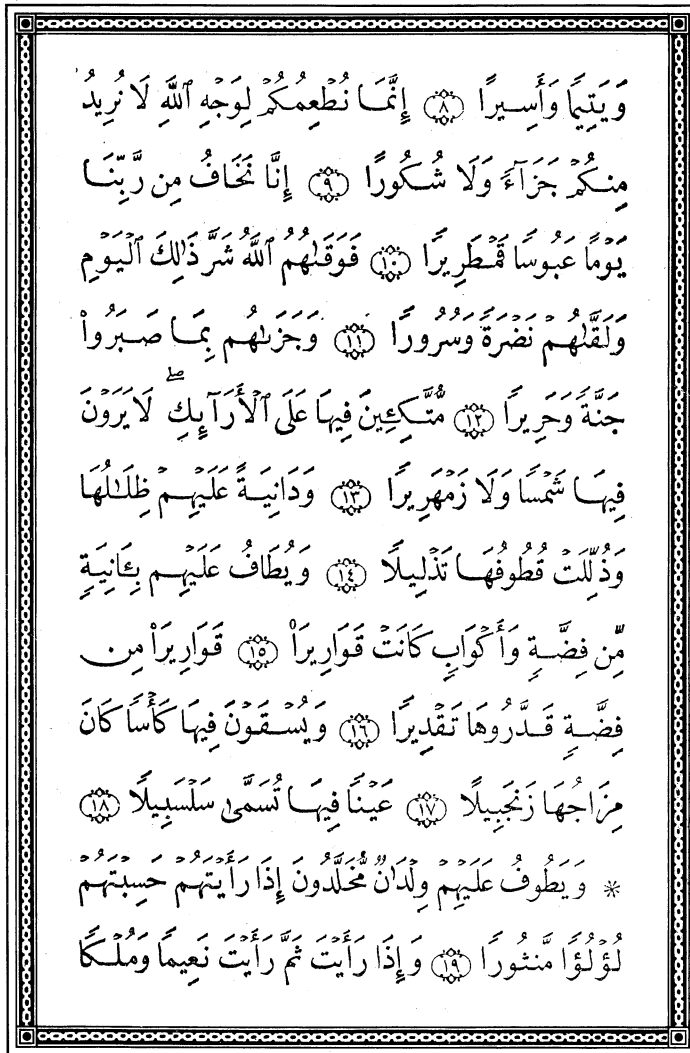
V. 2 : Le sperme de l'homme fécondant l'ovule de la femme (Tab., XXIX, 203).

V. 5 : *Kafûr* (camphre) : nom d'une source paradisiaque (Tab., XXIX, 207).

V. 8 : Ce verset est en rapport avec ce que nous avons signalé au sujet du comportement de 'Ali et des siens à l'égard des mendiants.

A propos de ce verset signalons également un contresens relevé dans la plupart des traductions qui semblent s'être donné le mot. Il n'est pas dit dans le texte *li hubbibi* pour « son amour » (l'amour de Dieu), mais *'ala hubbibi*, « malgré son amour », et l'exégèse explique : malgré leur amour pour la nourriture, c'est-à-dire leurs besoins propres, quelque envie qu'ils eussent de manger, ayant faim eux-mêmes (Tab., XXIX, 209 ; Zam., IV, 169). Les auteurs ajoutent que cette charité doit s'étendre aux humains en général, quels que soient leur confession, leur âge, leur sexe, leur condition, sauf s'ils ont des biens ou sont valides.

## (الجزء التاسع والعشرون)



9. [en pensant] : « Nous vous offrons de la nourriture seulement [pour plaire] à Dieu, ne voulant de vous ni rétribution ni reconnaissance.
10. « En vérité, nous redoutons de notre Seigneur un jour sévère, menaçant. »
11. Dieu les préservera donc du malheur d'un tel jour et leur fera connaître la splendeur et la joie.
12. En récompense de leur patience, il leur accordera un jardin et [des vêtements de] soie.
13. Ils y seront allongés sur des lits somptueux, à l'abri du soleil et du froid glacial.
14. Ses ombrages les couvriront et ses fruits fortement inclinés [seront] à leur portée.
15. On circulera autour d'eux avec des vases d'argent et des coupes cristallines ;
16. [des coupes] cristallines en argent d'une contenance harmonieusement mesurée.
17. Ils boiront à une coupe d'un mélange gingembre
18. [puisé] d'une source se trouvant là, appelée Salsabil.
19. Des éphèbes immortels [les serviront] ; on les prendrait, lorsqu'on les voit, pour des perles éparpillées.
20. Quand on regarde là-bas, on voit un délice et un vaste royaume.

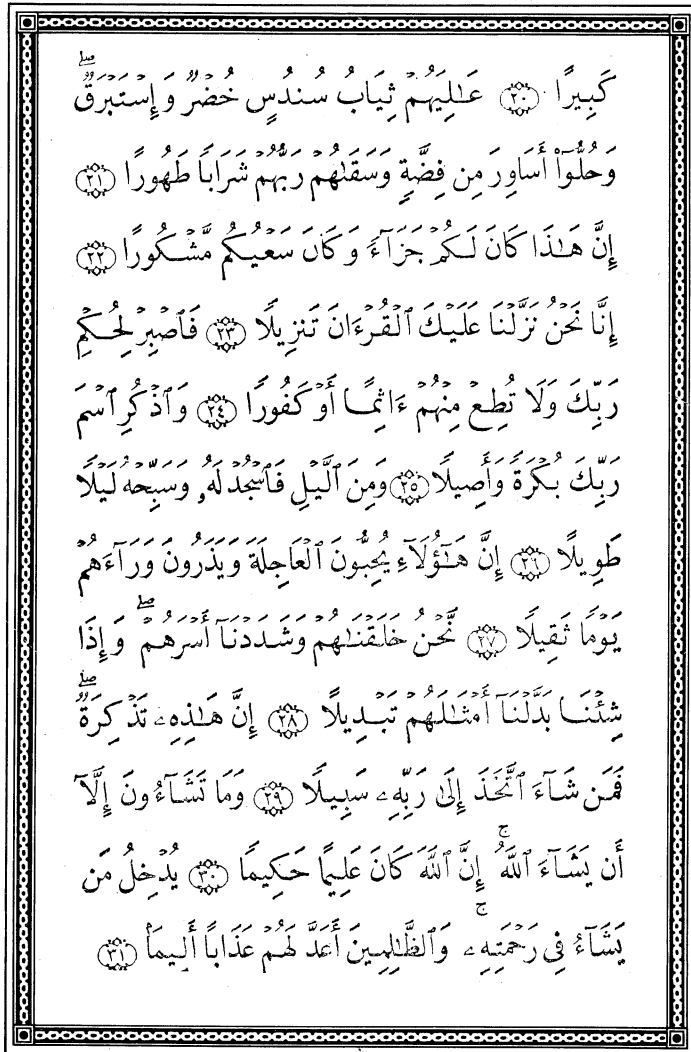
V. 9 : [*En pensant*] : ils pouvaient le penser, mais non le dire pour conserver à leur geste toute sa valeur (Tab., XXIX, 22, 211).

V. 15 : *Cristallines* : Ayant la transparence et la pureté du cristal (Tab., XXIX, 216).

V. 18 : *Salsabil*, mot d'étymologie obscure et dont l'existence n'est attestée, à notre connaissance, par aucune source, avant le Coran. Selon Zajjāj, il dérive de *salāsa* + *bil* → *salsabil* (suavité extrême). Selon Zam. (IV, 220), il serait composé de *sa'ala* + *sabil* : demander, chercher un sentier, s'efforcer de trouver un moyen pour atteindre un but (*salsabil*).

L'hypothèse de R. Blachère selon laquelle il s'agirait d'un nom propre dérivé d'une racine bilitère (SL) ou trilitère (SLL) n'explique pas la syllabe interne *bi*. Nous croyons, avec Ḥamidullah, que l'origine du mot doit être recherchée dans le verbe *sāla* (couler) et *sabil* (chemin, sentier) : « *sāla* + *sabil* → *salsabil* « couler, suivre son chemin, ruisseler », et par extension en parlant d'une boisson, « passer normalement, agréablement, sans contraction pour la gorge ». D'où l'idée de suavité naturelle, on dit bien en français « velouté... » en parlant d'un vin. L'exégèse considère en tout cas ce mot comme désignant une source paradisiaque.

## ( سورة الإنسان )



21. [Ces jeunes ébansons] porteront des vêtements de satin vert et de brocart et [aussi] des bracelets d'argent. Leur Seigneur leur fera prendre une boisson très pure.
22. Voilà, en vérité, ce que sera votre rétribution, et votre effort sera ainsi reconnu.
23. En vérité, c'est nous qui t'avons révélé graduellement le Coran !
24. Supporte patiemment ce que ton Seigneur a décrété [à ton sujet] et n'obéis ni au pécheur, ni à l'ingrat [parmi les idolâtres] !
25. Invoque le nom de ton Seigneur, à l'aube et en fin d'après-midi !
26. Prosterne-toi devant lui une partie de la nuit ! Glorifie-le longuement la nuit !
27. En vérité, ces gens-là aiment ce qui est éphémère et ne songent guère au jour lourd [de conséquence] qui les attend.
28. [C'est] nous qui les avons créés et qui avons fortifié leur constitution. Et si nous voulions, nous les remplacerions par leurs pareils.
29. Voilà, en vérité, une mémoration ! Prends le chemin de ton Seigneur qui veut !
30. [Mais] vous ne saurez vouloir qu'autant que Dieu veuille, car Dieu est omniscient et sage par excellence.
31. Il recevra qui il veut au sein de Sa miséricorde et a préparé pour les impies un supplice atroce.

V. 27 : Nous avons traduit d'après l'idée. Text. : « Certes, ceux-là aiment le rapide et abandonnent derrière eux un jour lourd ». Par *ce qui est éphémère*, il faut entendre la vie d'ici-bas et par *jour lourd*, le Jugement dernier.





## Sourate LXXVII

### *Les envoyées (Al-mursalātu)*



Trente-troisième dans l'ordre chronologique ; cinquante versets d'inspiration mekkoise.

Titre tiré du premier verset où il est question des « envoyées successives », expression que l'exégèse n'interprète pas d'une manière certaine, hésitant entre les vents déchaînés, les anges, les versets coraniques. Il semble que plusieurs cas d'« envoyées » soient visés par l'ensemble de la sourate : d'abord les tempêtes, puis les nuées chargées de pluie et les anges (Tab., XXIX, 228-232).

### CANEVAS

Dieu : Ses bienfaits et Ses rigueurs : 16-27.

Serment attestant la résurrection : 1-7.

Anathème lancé contre ceux qui nient la mission divine du Prophète : 15, 19, 24, 28, 34, 37.

40, 45, 47, 49.

La fin du monde : 7-13.

Le Jugement dernier : jour où les croyants seront séparés des mécréants : 13-39.

Les croyants : esquisse de leur sort : 41-44.

Les impies : leur sort futur : 29-40, 46-50.

Le paradis : 41-42.

L'enfer : 30-33.



## (سورة المرسلات)

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

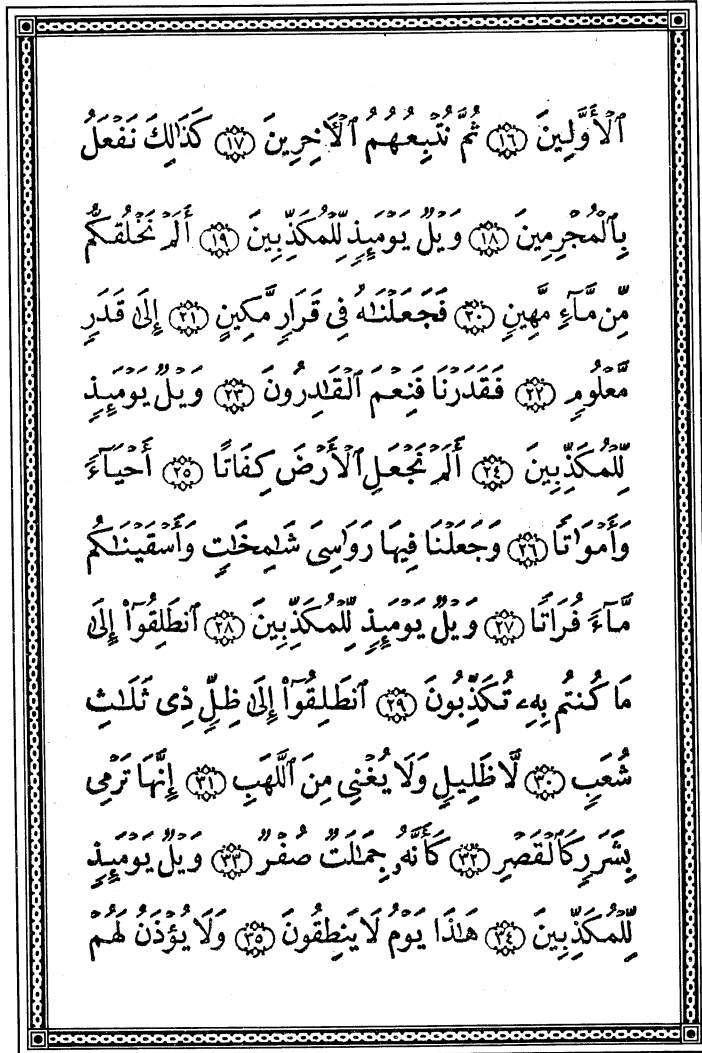
وَالْمُرْسَلَاتِ عُرْفًا ﴿١﴾ فَالْعَصْفَاتِ عَصْفًا ﴿٢﴾  
 وَالنَّشْرِكَتِ نَشْرًا ﴿٣﴾ فَالْفُرْقَاتِ قُرْقًا ﴿٤﴾ فَالْمُقْبِلَاتِ  
 ذِكْرًا ﴿٥﴾ عُدْرًا أَوْ نُذْرًا ﴿٦﴾ إِنَّمَا تُوعَدُونَ لَوَاقِعٌ ﴿٧﴾  
 فَإِذَا النُّجُومُ طُمِسَتْ ﴿٨﴾ وَإِذَا السَّمَاءُ فُرِجَتْ ﴿٩﴾  
 وَإِذَا الْجِبَالُ سُفِّتْ ﴿١٠﴾ وَإِذَا الرَّسُلُ أُقْتِتْ ﴿١١﴾ لَأَيَّ  
 يَوْمٍ أُجِّلَتْ ﴿١٢﴾ لِيَوْمِ الْفَصْلِ ﴿١٣﴾ وَمَا أَدْرَاكَ مَا يَوْمُ  
 الْفَصْلِ ﴿١٤﴾ وَيَلَّ يَوْمَئِذٍ لِلْمُكَذِّبِينَ ﴿١٥﴾ أَلَمْ نُهَبِكْ

1. Par celles qui sont envoyées par rafales,
2. et soufflent impétueusement !
3. Par celles qui dispersent dans tous les sens,
4. séparent nettement
5. et lancent un rappel
6. [en guise] d'excuse ou d'alerte,
7. ce qui vous est promis arrivera certainement !
8. Lorsque les étoiles perdront leur éclat,
9. lorsque le ciel sera lézardé,
10. lorsque les monts seront soufflés
11. lorsque l'heure [de comparaitre] pour les prophètes sonnera,
12. [il sera dit] : « A quel jour est fixée [leur comparution] ? »
13. [Il sera répondu] : « Pour le jour de la séparation ! »
14. Et qu'est-ce qui te fera connaître ce qu'est le jour de la séparation ?
15. Malheur, ce jour-là, à ceux qui nient !

V. 11 : Pour témoigner contre leurs communautés.

V. 12 : Nous traduisons d'après l'interprétation de Waj. (784). Pour Tab. (XXIX, 234), il s'agirait plutôt d'une exclamation incidente : « et à quel jour extraordinaire ils sont convoqués ! »

## (سورة المرسلات)



16. N'avons-nous pas fait périr les premiers [hommes] ?  
 17. Et ne leur avons-nous pas donné les derniers successeurs ?  
 18. C'est ainsi que nous agissons à l'égard des criminels !  
 19. Malheur, ce jour-là, à ceux qui nient !  
 20. Ne vous avons-nous pas créés d'un liquide de faible consistance  
 21. que nous avons placé en un réceptacle sûr  
 22. pour une durée connue ?  
 23. Nous avons pu [faire cela] ! Quel excellent artisan nous sommes !  
 24. Malheur, ce jour-là, à ceux qui nient !  
 25. N'avons-nous pas fait de la terre un habitat  
 26. [pour] les vivants et pour les morts ?  
 27. N'y avons-nous pas établi de hauts massifs montagneux ? Et ne vous [y] avons-nous pas procuré une  
 eau douce ?  
 28. Malheur, ce jour-là, à ceux qui nient !  
 29. [Il leur sera dit] : « Allez donc vers ce que vous teniez pour mensonger !  
 30. Allez vers une ombre formant trois colonnes !  
 31. [Ombre] peu épaisse, et insuffisante contre la flamme,  
 32. car [le feu] lance des étincelles [aussi grosses] que des bûches  
 33. ou qu'on prendrait pour des plaques de cuivre !  
 34. Malheur, ce jour-là, à ceux qui nient !  
 35. Ce sera un jour où [les impies] ne prononceront pas un mot,

V. 20 : *Un liquide...* (Tab., XXIX, 235), text. : « eau vile, faible ». Il s'agit du sperme.

V. 21 : *Réceptacle* : la matrice.

V. 23 : (Jalâl., p. 779). Autre interprétation : « Nous avons déterminé cela ! Quel excellent déterminateur nous sommes. »

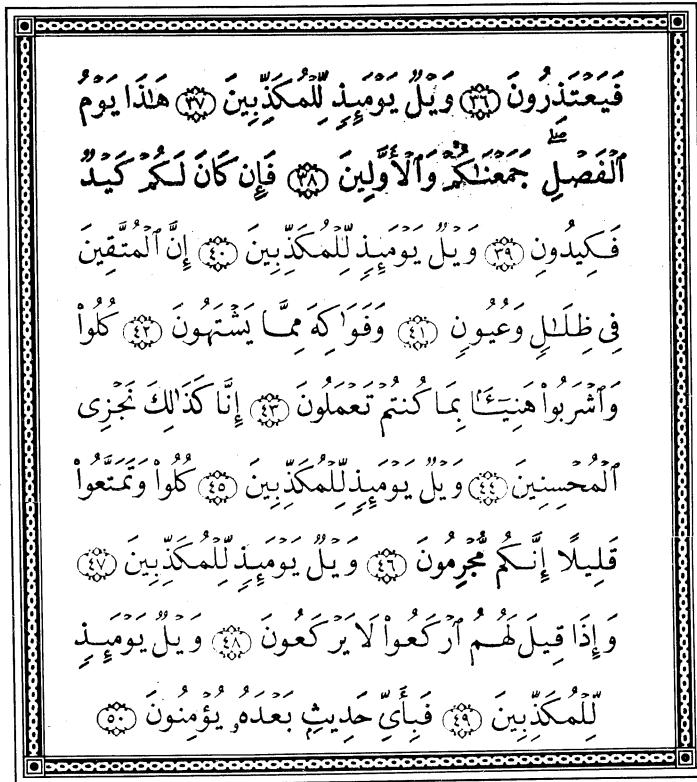
V. 30 : *Une ombre* : la fumée de l'enfer.

V. 31 : *Peu épaisse*, text. : « non nombreuse ».

V. 32 : *bûches, qaṣr* : il ne s'agit pas de châteaux, mais de souches de palmiers ou de grosses bûches longues de trois coudées environ qu'on conserve pour l'hiver (Tab., XXIX, 240).

V. 33 : Certains traducteurs ont rendu ce passage par « chameaux jaunes ». Ce contresens est d'autant plus à écarter que dans un texte coranique, qui passe pour un modèle de style, la comparaison d'une étincelle à... un château ou à un chameau jaune aurait dû tout de même les intriguer. Le malheur c'est qu'ils n'ont pas dû se reporter à l'exégèse où la chose est clairement exposée. Il ne s'agit nullement de chameaux auxquels sont comparées les étincelles, mais de plaques de cuivre rougeoyantes (cf. Tab., XXIX, 241-242).

## ( الجزء التاسع والعشرون )



36. où il ne leur sera pas permis de s'excuser.
37. Malheur, ce jour-là, à ceux qui nient !
38. [Il leur sera dit] : « Voilà le jour de la séparation ! Nous vous avons réunis, vous et les premiers hommes.
39. « Si vous disposez d'un stratagème [pour échapper à ce qui vous attend], usez-en contre moi ! »
40. Malheur, ce jour-là, à ceux qui crient au mensonge !
41. Ceux qui auront craint [le Seigneur] seront parmi les ombrages et les sources
42. et [auront] les fruits qu'ils désirent.
43. [Il leur sera dit] : « Mangez et buvez en paix, en récompense de ce que vous faisiez ! »
44. C'est ainsi, en vérité, que nous récompensons ceux qui font le bien.
45. Malheur, ce jour-là, à ceux qui nient !
46. [O mécréants !] mangez et jouissez pour quelque temps ! Vous êtes, en vérité, des criminels !
47. Malheur, ce jour-là, à ceux qui nient !
48. Lorsqu'on leur dit : « Inclinez-vous [pour prier] », ils ne s'inclinent nullement.
49. Malheur, ce jour-là, à ceux qui nient !
50. A quel discours croiront-ils, après celui-ci ?



Sourate LXXVIII

*La nouvelle (An-nabâ')*



Quatre-vingtième dans l'ordre chronologique ; quarante versets d'inspiration mekkoise.

Titre tiré du deuxième verset, où il est question de la nouvelle sensationnelle et âprement commentée de la mission prophétique de Muḥammad (Tab., XXX, 1).

CANEVAS

Dieu : Ses bienfaits et Sa puissance : 6-16, 37.

L'Esprit et les anges : 38.

Controverse autour d'une grande nouvelle : 1-5.

Avertissement : 40.

Le Jugement dernier : 17-20, 35-40.

Le paradis : séjour de ceux qui craignent Dieu : 31-36.

L'enfer : impatient de recevoir les impies : 21-31.



V. 4 : *Ils sauront* : que Dieu est tout-puissant, que sa récompense et ses menaces sont autant de promesses qui seront tenues et que la résurrection est certaine (Tab., XXX, 2-3).



## ( سورة النبا )

أَوْ تَادَا ﴿٧﴾ وَخَلَقْنَاكُمْ أَزْوَاجًا ﴿٨﴾ وَجَعَلْنَا نَوْمَكُمْ  
 سُبَاتًا ﴿٩﴾ وَجَعَلْنَا اللَّيْلَ لِبَاسًا ﴿١٠﴾ وَجَعَلْنَا النَّهَارَ  
 مَعَاشًا ﴿١١﴾ وَبَنَيْنَا فَوْقَكُمْ سَبْعًا شِدَادًا ﴿١٢﴾ وَجَعَلْنَا  
 سِرَاجًا وَهَّاجًا ﴿١٣﴾ وَأَنْزَلْنَا مِنَ الْمُعْصِرَاتِ مَاءً ثَمَجًا ﴿١٤﴾  
 لِنُخْرِجَ بِهِ حَبًّا وَنَبَاتًا ﴿١٥﴾ وَجَعَلْنَا الْفَافَأَ ﴿١٦﴾ إِنْ  
 يَوْمَ الْفَصْلِ كَانَ مِيقَتَنَا ﴿١٧﴾ يَوْمَ يُنْفَخُ فِي الصُّورِ فَتَأْتُونَ  
 أَفْوَاجًا ﴿١٨﴾ وَفُتِحَتِ السَّمَاءُ فَكَانَتْ أَبْوَابًا ﴿١٩﴾ وَسِيرَتِ  
 الْجِبَالُ فَكَانَتْ سَرَابًا ﴿٢٠﴾ إِنْ جَهَنَّمَ كَانَتْ مِرْصَادًا ﴿٢١﴾  
 لِلطَّاغِينَ مَعَابًا ﴿٢٢﴾ لَلَّذِينَ فِيهَا أَعْقَابًا ﴿٢٣﴾ لَا يَذُقُونَ  
 فِيهَا بَرْدًا وَلَا شَرَابًا ﴿٢٤﴾ إِلَّا حَمِيمًا وَغَسَّاقًا ﴿٢٥﴾ جَزَاءً

8. Nous vous avons créés par couples ;
9. Nous avons fait de votre sommeil une pause,
10. de la nuit un vêtement
11. et du jour [un moment que vous puissiez consacrer à la recherche de votre] subsistance.
12. Au-dessus de vous, nous avons construit sept [plafonds] solides.
13. Nous y avons mis un flambeau éblouissant
14. et des [nuages] condensés nous avons fait descendre une pluie torrentielle.
15. par laquelle nous faisons pousser des grains, des plantes
16. et des jardins luxuriants.
17. Le jour de la séparation est, en vérité, un terme fixé !
18. Lorsqu'il sera soufflé dans la trompe, vous viendrez en foule !
19. Le ciel sera ouvert et [présentera] des portes ;
20. les montagnes ébranlées deviendront un mirage.
21. En vérité, la gébenne sera aux aguets
22. et sera pour les oppresseurs une retraite
23. où ils s'attarderont des siècles
24. sans y goûter ni fraîcheur ni boisson [agréable],
25. hormis un breuvage [tour à tour] surchauffé et glacé
26. [qu'ils auront] comme rétribution correspondant [à leurs mérites].

V. 9 : *subât* : sommeil, repos ; racine *sabata*, « dormir, chômer ». Syn. *sabt*, « intervalle de temps, repos, samedi », etc. *Sabât* : sabbat juif.

V. 10 : *Libâs* : *vêtement* extérieur. Le mot est ici pris dans un sens métaphorique : elle vous couvre de son obscurité tel un manteau.

V. 12 : *Sept [plafonds]*. En langue ancienne, le terme *shidâd* (sing. *shadîd*, « ferme, violent, dense », etc.) est un adjectif qui, au pluriel, signifie plafonds (*sugûf*) (Tab., XXX, 4). Il s'agit ici sans doute des sept cieux, le nombre sept indiquant bien plus une pluralité qu'un chiffre précis.

V. 14 : Text. : « et des pressantes, nous avons fait une eau se déversant » (Tab., XXX, 4).

V. 23 : *Siècles*, *'ahqâb* : espace de quatre-vingts ans, durée d'une génération chez les Arabes. Tab. (XXX, 11) rapporte une opinion selon laquelle ce temps correspond à trois cents ans, chaque année étant de trois cent soixante jours et chaque jour ayant une durée de mille ans.

V. 25 : *Glacé*, *ghassâq* : « glacial », autre sens : « infect ».

## ( الجزء الثلاثون )

وَإِنَّمَا كَانُوا لَا يُرْجُونَ حِسَابًا ﴿٢٧﴾ وَكَذَّبُوا  
 بِعَايِلَتِنَا كَذَابًا ﴿٢٨﴾ وَكُلَّ شَيْءٍ أَحْصَيْنَاهُ كِتَابًا ﴿٢٩﴾  
 فَذُوقُوا فَلَنْ نَزِيدَكُمْ إِلَّا عَذَابًا ﴿٣٠﴾ إِنَّ لِلْمُتَّقِينَ  
 مَفَازًا ﴿٣١﴾ حَدَائِقَ وَأَعْنَابًا ﴿٣٢﴾ وَكَوَاعِبَ أَتْرَابًا ﴿٣٣﴾  
 وَكَأْسًا دِهَاقًا ﴿٣٤﴾ لَا يَسْمَعُونَ فِيهَا لَغْوًا وَلَا كِذَابًا ﴿٣٥﴾  
 جَزَاءً مِّن رَّبِّكَ عَطَاءٌ حِسَابًا ﴿٣٦﴾ رَبِّ السَّمَوَاتِ  
 وَالْأَرْضِ وَمَا بَيْنَهُمَا الرَّحْمَنُ لَا يَمْلِكُونَ مِنْهُ خِطَابًا ﴿٣٧﴾  
 يَوْمَ يَقُومُ الرُّوحُ وَالْمَلَائِكَةُ صَفًّا لَا يَتَكَلَّمُونَ إِلَّا مَنْ  
 أَذِنَ لَهُ الرَّحْمَنُ وَقَالَ صَوَابًا ﴿٣٨﴾ ذَلِكَ الْيَوْمُ الْحَقُّ ﴿٣٩﴾  
 فَمَنْ شَاءَ اتَّخَذْ إِلَىٰ رَبِّهِ مَآبًا ﴿٤٠﴾ إِنَّا أَنْذَرْنَاكُمْ عَذَابًا

27. C'est qu'ils ne se seront attendus [au règlement] d'aucun compte  
 28. et auront renié effrontément nos versets,  
 29. alors que nous aurons tout dénombré [et consigné par écrit].  
 30. [Il leur sera dit] : « Goûtez donc ! Nous ne ferons qu'accroître à jamais votre supplice ! »  
 31. Sont [réservés par contre] à ceux qui craignent Dieu, un triomphe,  
 32. des jardins et des vignes,  
 33. des adolescentes de même âge [comme épouses]  
 34. et des coupes abondantes [d'une délicieuse boisson].  
 35. Ils n'y entendront ni vaine parole ni mensonge.  
 36. [Ce sera] une rétribution, [à titre] de don bien compté de la part de votre Seigneur,  
 37. le Seigneur des cieux, de la terre et de ce qui est entre eux, du Miséricordieux avec lequel personne ne  
 38. le jour où l'Esprit et les anges se tiendront en rang debout, sans parler, excepté celui [d'entre eux] auquel  
 39. le Miséricordieux aura permis de dire une parole pertinente.  
 Ce jour-là sera [celui de] la vérité. Trouvera un refuge auprès de son Seigneur quiconque [le] voudra.

V. 37 : [*Sans sa permission*] (Zam., IV, 179) ; « par crainte de lui » (Jalâl., p. 781).

V. 38 : *L'Esprit*. L'exégèse hésite entre plusieurs interprétations : archange préposé aux âmes ? Essence des âmes ? Essence des anges ? Sublime création de Dieu, supérieure aux anges ? L'ange Gabriel ? Aucun texte de l'exégèse classique ne songe au Saint-Esprit tel que les chrétiens le conçoivent (Zam., IV, 179, Ṭab., XXX, 22 ; Râz., XXXI, 23-24). Ibn Kath. (IV, 465-466), qui fait état de ces interprétations et s'étonne que Ṭabari n'ait pas tranché, signale que, lorsqu'on questionnait Ibn 'Abbas à ce sujet, il gardait le silence.

(الجزء الثلاثون)



40. *Nous vous avons avertis d'un prochain châtement, le jour où l'homme regardant ses actes – [qui l'auront] précédé – s'écriera : « Plût à Dieu que je fusse poussière ! »*



## Sourate LXXIX

### *Les arrachantes (An-nâzi'ât)*



Quatre-vingt-unième dans l'ordre chronologique ; quarante-six versets d'inspiration mekkoise.

Elle doit son titre au premier verset. On a songé à donner à ce nom d'agent au féminin pluriel, le sens d'anges chargés d'arracher les âmes (Zam., IV, 180 ; I. Kath., IV, 466). At-Ṭabari fait cependant remarquer que le terme doit être pris dans un sens général et non spécialement d'anges. Il peut s'agir aussi bien d'anges que de la mort, des astres, des montures qui tirent sur leur bride, des arcs qu'on tend, etc. (Ṭab., XXX, 28).

### CANEVAS

Muḥammad : doit se cantonner dans son rôle d'avertisseur et ne pas parler trop souvent de

l'Heure dont la venue n'est connue que de Dieu : 44-45.

Moïse : son histoire avec Pharaon est un enseignement : 15-26.

L'Heure : 6-7, 13, 14, 34-36, 43-46.

La résurrection attestée par serment solennel : 1-14, 34-35.

Le paradis : asilé des hommes qui craignent Dieu : 40-41.

L'enfer : refuge des impies : 36-39.

## (سورة النازعات)

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

وَالنَّازِعَاتِ غَرْقًا ۝١  
وَالسَّالِقَاتِ سَبْعًا ۝٢  
فَالسَّالِقَاتِ سَبْعًا ۝٣  
فَالْمُدْبِرَاتِ أَمْرًا ۝٤  
يَوْمَ تَرْجُفُ الرَّاجِفَةُ ۝٥  
تَتَّبِعُهَا الرَّاادِفَةُ ۝٦  
قُلُوبٌ يَوْمَئِذٍ وَاجِفَةٌ ۝٧  
أَبْصُرُهَا خَشِعَةٌ ۝٨  
يَقُولُونَ  
أَيْنَا لَمَرْدُودُونَ فِي الْحَافِرَةِ ۝٩  
أَإِذَا كُنَّا عِظْمًا  
تَّخِرَةً ۝١٠  
قَالُوا تِلْكَ إِذًا كَرَّةٌ خَاسِرَةٌ ۝١١  
فَإِنَّمَا هِيَ زَجْرَةٌ  
وَاحِدَةٌ ۝١٢  
فَإِذَا هُمْ بِالسَّاهِرَةِ ۝١٣  
هَلْ أَتَاكَ حَدِيثُ  
مُوسَىٰ ۝١٤  
إِذْ نَادَاهُ رَبُّهُ بِالْوَادِ الْمُقَدَّسِ طُوًى ۝١٥

De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.

1. [J'en jure] par celles qui arrachent violemment !
2. par celles qui s'élancent impétueusement !
3. par celles qui voguent librement !
4. par les rapides qui devancent fougueusement
5. et mènent une affaire à bonne fin !
6. le jour où [la terre] sera violemment ébranlée
7. et [qu'à sa première secousse] en succèdera une autre,
8. des cœurs seront, ce jour-là, épouvantés
9. et des regards humiliés !
10. [Les impies disent] : « Serons-nous renvoyés sur terre
11. quand nous aurons été des ossements pourris ?
12. « Ce serait un retour ruineux ! »
13. [On n'entendra] qu'un son
14. et soudain, les voici à la surface [de la terre] réveillés.
15. L'histoire de Moïse t'a-t-elle été contée ?
16. Quand son Seigneur l'appela dans Tuwâ, le Val Sacré,

V. 6-7 : Au second son de la trompe.

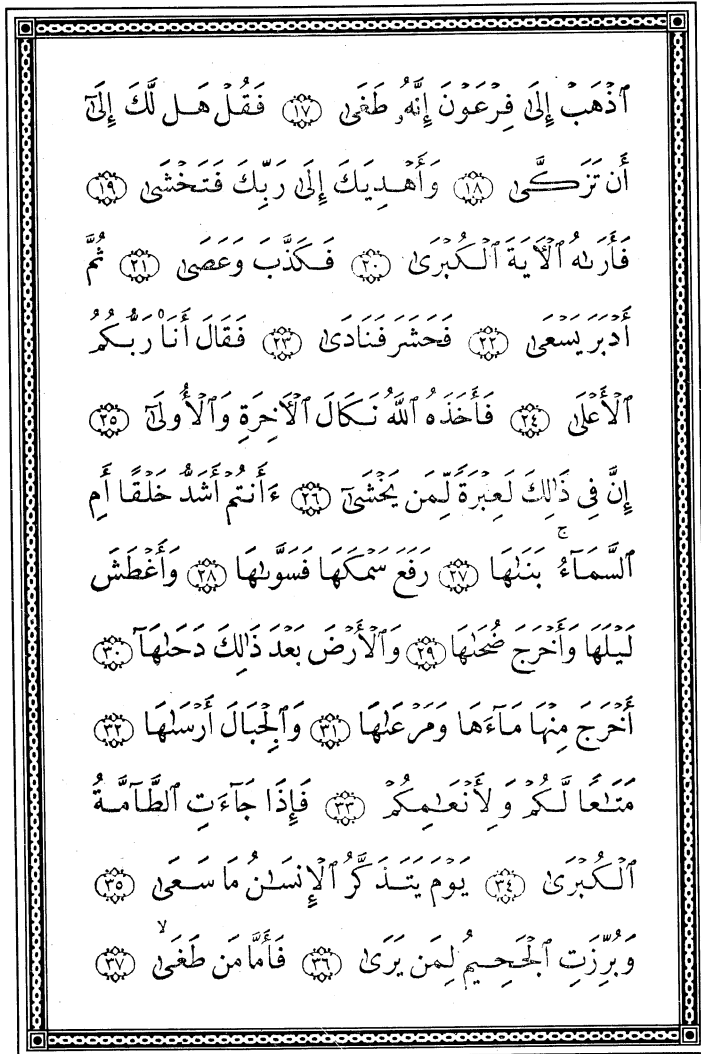
V. 10 : *Sur terre*, autre sens : « à la vie » (Tab., XXX, 34).

V. 14 : *La surface, sâbira* : « celle qui veille ». Dans l'ancienne langue ce terme désigne la surface du sol, pâturage où les bêtes sont conduites la nuit (Tab., XXX, 35).

V. 16 : *Tuwâ* : nom d'une vallée du Sinâï (cf. S. XX, 12).



## ( الجزء الثلاثون )



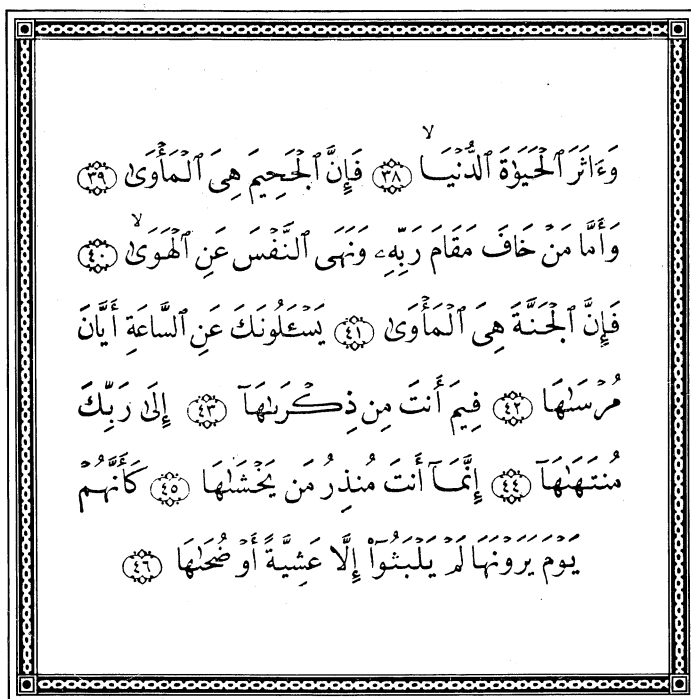
17. [il lui dit]: « Rends-toi auprès de Pharaon, qui se comporte en tyran.  
 18. « Dis-lui : “Es-tu disposé à te purifier ?  
 19. Je t'indiquerai la voie de ton Seigneur afin que tu [le] craignes.” »  
 20. Moïse montra à Pharaon le plus grand signe ;  
 21. mais celui-ci le prit pour une imposture et désobéit,  
 22. puis tourna le dos et s'en alla.  
 23. [Néanmoins] il rassembla les siens et proclama :  
 24. « Je suis votre seigneur le très haut ! »  
 25. Dieu lui infligea le supplice exemplaire de la vie future et de la vie d'ici-bas.  
 26. En vérité, il y a en cela une leçon pour celui qui craint [Dieu].  
 27. Êtes-vous plus difficiles à créer [pour Dieu] que le ciel qu'il a édifié ?  
 28. Il a élevé sa voûte et l'a parfaitement ordonnée.  
 29. Il l'a assombrie et en a fait surgir des clartés.  
 30. Il a ensuite étendu la terre,  
 31. en a fait sortir eau et pâturages  
 32. et [y] a immobilisé des montagnes.  
 33. [Il a fait cela] pour vous faire subsister vous et votre cheptel.  
 34. Mais lorsque se produira le plus grand catachysme  
 35. lorsque l'homme se souviendra de ce qu'il aura accompli,  
 36. et que la fournaise surgira pour quiconque [sera capable] de voir,  
 37. celui qui aura été oppresseur

V. 18 : *Te purifier* : rompre avec l'idolâtrie.

V. 2 » : *Il l'a assombrie* (Tab., XXX, 44), text. : « et il a rendu sa nuit noire ». Le ciel, selon le Coran, est donc d'une obscurité absolue.

V. 34 : *Le plus grand cataclysme, tamma* : boa, surnom de la résurrection.

## ( سورة النازعات )

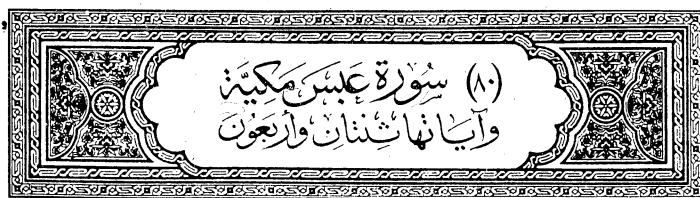


38. et aura préféré la vie d'ici-bas,  
 39. son refuge sera l'enfer.  
 40. Par contre, celui qui aura craint de comparaître [un jour] devant son Seigneur et interdit à son âme [de déchoir] dans la passion,  
 41. son asile sera, certes, le paradis.  
 42. On t'interrogera au sujet de l'Heure, [disant] : « A quand son arrivée ? »  
 43. En quoi te préoccupe-t-elle ?  
 44. C'est à ton Seigneur [d'en déterminer] le terme.  
 45. Tu es seulement [chargé] d'avertir ceux qui la redoutent.  
 46. Ils seront, le jour où ils la verront, comme s'ils ne s'étaient attardés [sur terre] qu'un soir ou un matin.

V. 43 : (Jalâl, p. 783), text. : « en quoi toi de son souvenir ». Il est rapporté que ce verset invitait le Prophète à ne pas évoquer l'Heure trop fréquemment (Tab., XXX, 49).

V. 46 : [Sur terre], Tab., XXX, 49.

Un matin, text. : « son matin », c'est-à-dire le matin qui aura précédé le soir en question (Tab., *ibid.*). Nous avons déjà signalé que, chez les Sémites, la nuit précède le jour, l'obscurité précède la lumière. Dans la Bible comme dans le Coran, la lumière suit, dans l'ordre de la création, les ténèbres ; elle ne les a pas précédées.



## Sourate LXXX

### *Il s'est renfrogné ('Abasa)*



Vingt-quatrième dans l'ordre chronologique ; quarante-deux versets d'inspiration mekkoise.

Elle doit son titre au verbe *'abasa* (se renfrogné, montrer un visage sévère, afficher son antipathie ou se montrer excédé).

Il s'agit en l'occurrence d'un petit incident survenu dans la vie du Prophète au début de son apostolat, incident pour lequel il est sévèrement repris dans la révélation, qui ne le ménage jamais dès qu'il s'écarte de la ligne tracée par Dieu. « Si le Prophète cachait quelque chose de la révélation, il aurait caché cette sourate » (Tab., XXX, 52).

Il exhortait un jour un groupe de notables parmi les idolâtres de La Mekke. Il y avait parmi eux quelques personnages influents dont le Prophète souhaitait vivement l'adhésion à l'Islâm pour le succès même de sa mission, entre autres 'Utba b. Rabi'a, 'Abu Jahl b. Hishâm, son oncle 'Abbas b. 'Abdu-l-Muttalib, Walid b. Mughîra, etc. Pendant qu'il s'efforçait de les convaincre, voici qu'un aveugle nommé 'Abdallah b. 'Umm Maktûm arriva, attiré par leur discussion. Il demanda au Prophète de lui réciter quelques versets du Coran et de l'instruire : « Apprends-moi un peu de ce que Dieu t'a appris. » Le Prophète ainsi dérangé, s'impatient, tourna le dos à l'aveugle et, le visage renfrogné, se remit à parler avec ses interlocuteurs. L'entretien terminé, il se leva pour rentrer chez lui. Mais sur le chemin du retour il ne voyait plus rien et fut pris de vertige. C'est dans ces circonstances et en un tel état que cette sourate lui fut révélée (Tab., XXX, 50-51 ; I. Kath., IV, 470 ; Zam., IV, 184-185).

## CANEVAS

Le Prophète rappelé à l'ordre pour son impatience et son dédain envers un aveugle : 1-11.

Le Coran : une mémoration : 12-15.

L'homme : infidèle et ingrat par nature ; sa création et les bienfaits de Dieu devaient l'inciter à réfléchir et à se montrer reconnaissant : 17-32.

Le fracas (résurrection) : les hommes affolés ne songeront plus, le jour de la résurrection, aux proches et aux amis : 33-37.

Le sort des hommes de bien, le jour de la résurrection : 38-39.

Le sort des impies et des libertins, le jour du « fracas » : 40-42.

(سورة عبس)

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

عَبَسَ وَتَوَلَّى ۙ (١) أَنْ جَاءَهُ الْأَعْمَى (٢) وَمَا يُدْرِيكَ  
لَعَلَّهِ يَظُنُّ (٣) أَوْ يَدْرِكُهُ الذِّكْرَى (٤) أَمَّا مَنْ  
أَسْتَغْنَى ۙ (٥) فَانْتَ لَهُ تَصَدَّى (٦) وَمَا عَلَيْكَ أَلَّا  
يَرْكُنْ (٧) وَأَمَّا مَنْ جَاءَكَ يَسْعَى ۙ (٨) وَهُوَ يَحْتَسِبُ (٩)

De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.

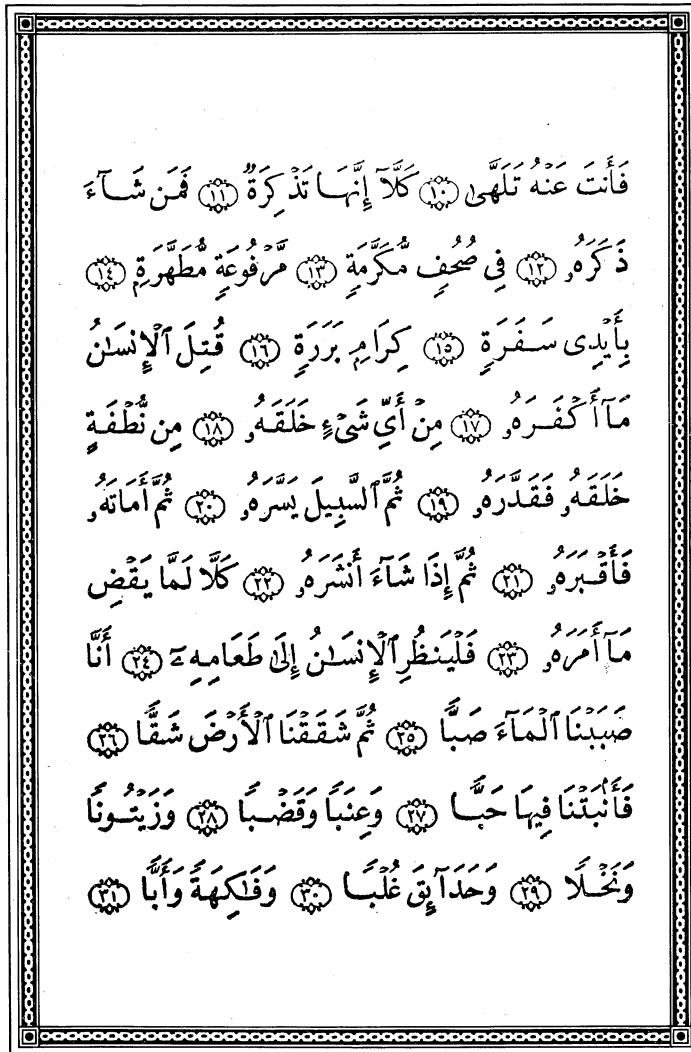
1. Il s'est renfrogné et a tourné le dos,
2. [excédé] qu'un aveugle vint [le trouver] !
3. Qu'en sais-tu ? Peut-être se purifiera-t-il
4. ou réfléchira-t-il de sorte que la réflexion lui soit profitable !
5. Quant à celui qui est plein de suffisance,
6. tu t'en préoccupes !
7. Que t'importe s'il ne se purifie pas ?
8. Quant à celui qui se hâte vers toi
9. plein de crainte,

V. 1 : *Il* : le Prophète.

*Se purifier, tazakkâ* s'emploie dans le Coran avec le sens de rompre avec l'idolâtrie, n'adorer que Dieu, alors que *zakkâ*, signifie purifier son bien, accroître son patrimoine en prélevant la part du pauvre (*zakât*).

V. 5 : *Plein de suffisance* : qui est fier de sa richesse (Tab., XXX, 53).

## (الجزء الثلاثون)



10. tu ne t'en soucies pas !  
 11. Eh bien, non ! c'est un rappel  
 12. — s'en souviens qui veut ! —  
 13. [un rappel consigné] dans des feuilles honorées,  
 14. sublimes et purifiées,  
 15. aux mains d'ambassadeurs  
 16. nobles et intègres.  
 17. Périssent l'homme ! Comme il est ingrat !  
 18. De quoi Dieu l'a-t-il créé ?  
 19. D'une goutte de sperme, il le crée et détermine.  
 20. Puis il lui facilite le chemin [de sortie],  
 21. ensuite il le fait mourir et inhumer.  
 22. Lorsqu'il voudra, il le ressuscitera.  
 23. Eh bien, non ! [L'homme] n'a pas encore accompli ce que [Dieu] a ordonné.  
 24. Que l'homme prête attention à sa nourriture !  
 25. [Pour la lui faire acquérir] nous faisons pleuvoir abondamment.  
 26. Puis nous fendons largement le sol  
 27. et y faisons pousser des graines,  
 28. des vignes, des légumes,  
 29. des oliviers, des palmiers,  
 30. [et y créons] des jardins touffus,  
 31. des fruits et des pâturages

V. 15 : *Ambassadeurs, safara*, mot d'origine nabatéenne, sing. *sâfir*, « intermédiaire, messenger ».

Considérer dans ce verset ce terme comme synonyme de *katib* (scribe, écrivain) c'est commettre un grave faux sens. Le Lisân expliquant ce même verset précise : « Les anges ont été ainsi nommés (*safaratum*) parce qu'ils descendent avec la révélation, servant ainsi de messagers entre Dieu et ses prophètes... ils ont été appelés en conséquence des ambassadeurs (*sufarâ'*). »

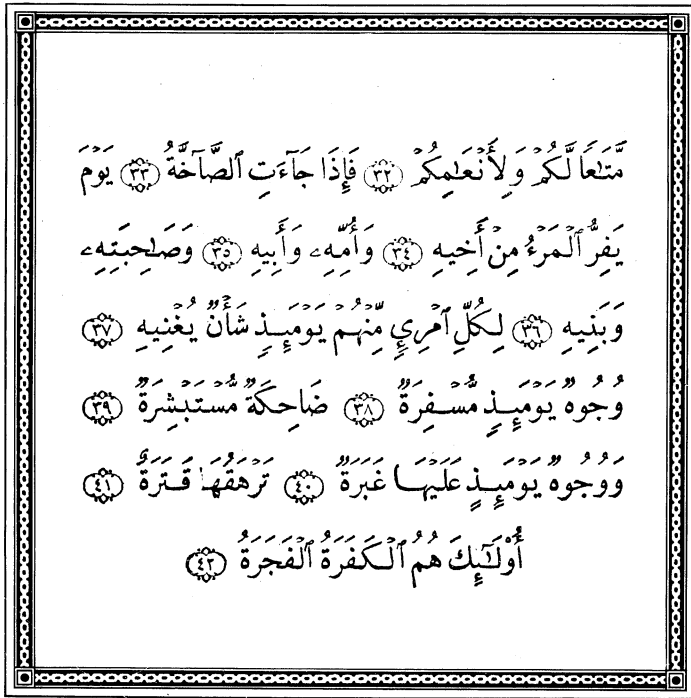
V. 19 : Il a déterminé les phases de son évolution, le processus de sa gestation (Tab., XXX, 45).

V. 20 : Du sein de sa mère. Autre interprétation signalée par Tab. (XXX, 55) : « Dieu a facilité pour lui les moyens d'existence. »

V. 28 : *Des légumes*, text. : « des cannes » ; mais dans le parler de La Mekke, ce terme signifie « légumes frais ».



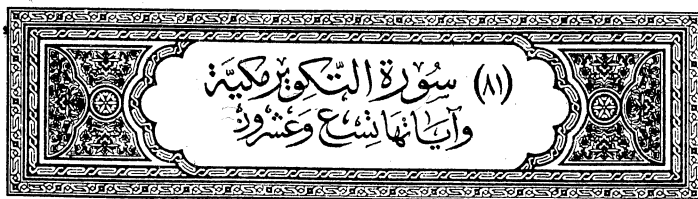
## (سورة النازعات)



32. *comme subsistance pour vous et votre cheptel.*
33. *[Mais] quand se produira le fracas,*
34. *le jour où l'homme fuira son frère,*
35. *sa mère et son père,*
36. *sa compagne et ses enfants,*
37. *chacun ayant, ce jour-là, assez à se préoccuper de son sort,*
38. *ce jour-là [il y aura] des visages rayonnants,*
39. *souriants et optimistes,*
40. *et des visages terreux,*
41. *couverts de poussière.*
42. *Ceux [dont les visages seront ainsi] seront les infidèles et les libertins.*

V. 33 : *Le fracas* : un des surnoms de la résurrection (Tab., XXX, 61).

V. 40 : L'idée est la suivante : ayant la couleur de la terre, des visages éteints par opposition aux visages épanouis des bienheureux.



## Sourate LXXXI

### *L'extinction* (At-takwir)



Septième dans l'ordre chronologique ; vingt-neuf versets d'inspiration mekkoise.

Elle doit son titre au terme *kuwirat*, passif d'un verbe dont le nom d'action (*takwir*) est diversement interprété. La racine est d'origine iranienne et Tab., après avoir mentionné divers sens (être ramassé sur soi-même, être condensé, enroulé tel un turban, s'obscurcir), penche pour celui de « rouler, plier » (XXX, 63-65). Les autres commentateurs retiennent la même acception sans exclure le sens de « perdre sa lumière, disparaître avec son éclat » (I. Kath., IV, 475 ; Râz., XXXI, 66 ; Jalâl, p. 786 ; QUTT, p. 516). Zam. retient seulement le sens de « ployer, décrocher » (IV, 187), tandis que Makhluf (MAKK, p. 488) rejette tout autre sens en dehors de celui d'« obscurcissement ».

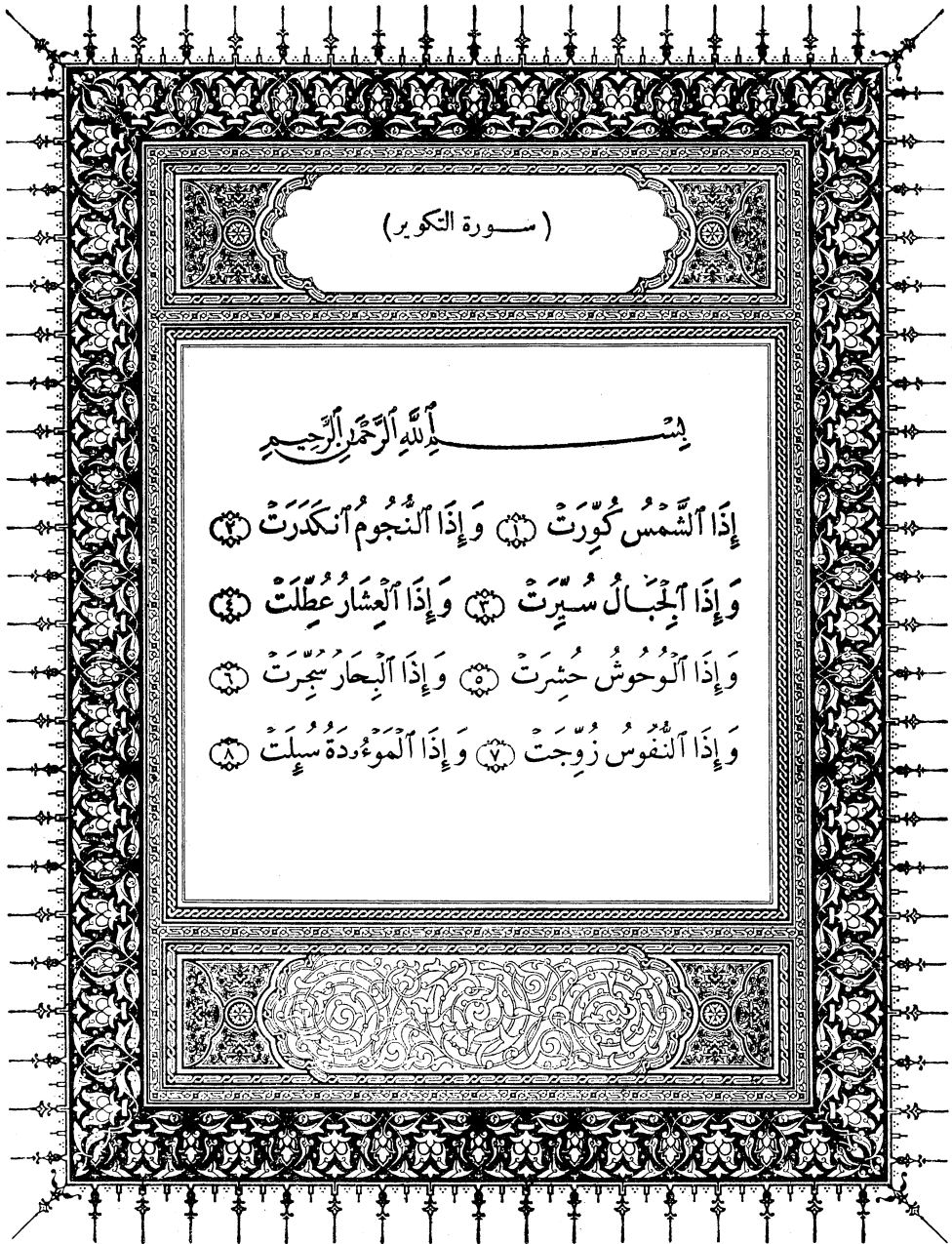
## CANEVAS

Dieu : tout dépend de Lui : 28.

Muhammad : n'est ni un fou ni un possédé ; il reçoit la révélation d'un ange qu'il a perçu au-dessus d'un horizon lumineux ; il divulgue un mystère dont il est témoin : 15-24.

Le Coran : n'est pas une inspiration satanique, mais une révélation transmise par un noble messenger (Gabriel) : 25-29.

Signes annonciateurs de la résurrection : 1-14.



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compassant.*

1. *Lorsque le soleil sera obscurci,*
2. *lorsque les étoiles deviendront ternes,*
3. *lorsque les montagnes seront ébranlées,*
4. *lorsque les chamelles pleines seront négligées,*
5. *lorsque les animaux sauvages seront rassemblés,*
6. *lorsque les mers seront portées à l'ébullition,*
7. *lorsque les âmes réintégreront les corps,*

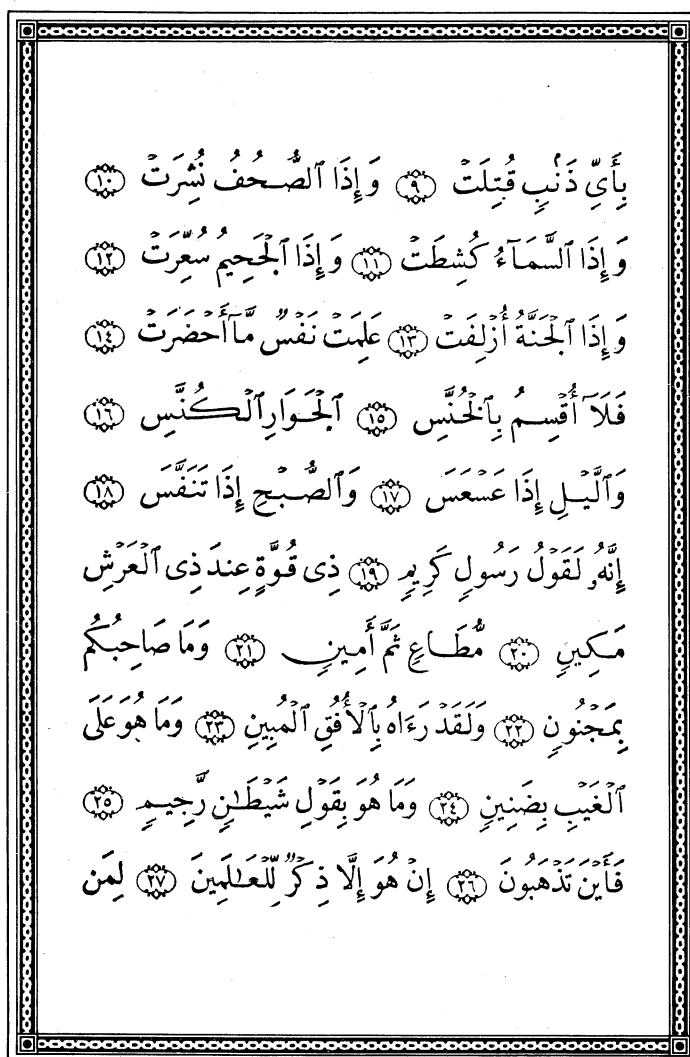
V. 2 : *Ternes*, autre sens admis : « altérées » (Tab., XXX, 65).

V. 4 : Text. : « les chamelles à dix mois ». La chamelle met bas au bout de dix mois. C'est le dixième mois qu'elle est le plus surveillée et entourée des plus grands soins. L'idée est que, si les chamelles pleines de dix mois sont négligées, c'est que leurs propriétaires ont des affaires plus graves qui les préoccupent au point de leur faire oublier ce qu'ils ont de plus cher et de plus précieux (Tab., XXX, 66).

V. 7 : (Jalâl., p. 786 ; Waj., 794). C'est un des sens mentionnés par Tab. (XXX, 70) qui opte cependant pour celui de : « groupées par catégories, triées », etc.

V. 8 : (Tab., XXX, 72 ; Râz., XXXI, 69). Évocation et condamnation indirectes de la coutume pratiquée par les Arabes païens, qui, en cas de disette ou pour des raisons morales, s'estimaient autorisés à enterrer leurs filles vivantes, en bas âge (cf. S. V, 137 et 140).

## (الجزء الثلاثون)



8. lorsque la fillette enterrée vivante sera interrogée
9. sur le crime qu'elle a [pu] commettre pour être tuée,
10. lorsque les écrits seront dépliés,
11. lorsque le ciel sera tiré,
12. lorsque la fournaise sera attisée,
13. lorsque le paradis sera rapproché,
14. [alors] tout âme saura ce qu'elle aura accompli.
15. Ah non ! J'en jure par [les astres] qui gravitent,
16. courent et disparaissent,
17. par la nuit quand elle touche à sa fin,
18. par l'aube quand elle répand ses lueurs,
19. [ce Coran] est, en vérité, la parole [transmise] par un noble messager
20. pourvu de pouvoir auprès du Maître du trône, ferme,
21. obéi et sûr.
22. Votre concitoyen n'est pas fou !
23. Il a vu [l'ange] à l'horizon lumineux.
24. Il n'est pas discret sur le mystère.
25. Ce n'est pas une parole de démon maudit !
26. Où iriez-vous ?
27. [Ce Coran] n'est qu'un rappel pour les mondes,
28. à l'intention de celui d'entre vous qui voudra suivre la voie droite.

V. 10 : *Les écrits*, text. : « les feuilles », c'est-à-dire les feuilles sur lesquelles sont portées les bonnes et les mauvaises actions humaines (Tab., XXX, 73).

V. 11 : *Tiré* (Tab., XXX, 73). « Enlevé comme une peau de bête écorchée » (Jalâl, p. 786). *Le ciel* peut avoir ici le sens d'« atmosphère ».

V. 14 : *Accompli* (Tab., XXX, 74), text. : « présenté ».

V. 15 : [*Les astres*], *kunnas*, autre sens : « antilopes, gazelles ». Tab. (XXX, 77), après avoir signalé la possibilité d'une comparaison entre les astres et les gazelles, conclut prudemment que par ces termes, il faut entendre tout ce qui paraît et disparaît par intervalle. Selon Jalâl. (p. 786), il s'agit des planètes et de leur révolution autour du soleil, ou de leur extinction.

V. 17 : *Touche à sa fin*, *'as'asa* : « survenir » et aussi « s'en aller » en parlant de la nuit. Au sens propre, le verbe signifie « rôder la nuit », en parlant du loup. Nous avons retenu le sens proposé par Tab. (XXX, 79) : *'adbara*, « tourner le dos, reculer, fuir », etc.

V. 18 : Tab. (XXX, 79) : « quand elle respire ».

V. 19 : *Noble messenger* : Gabriel (*id.*).

V. 20 : *Pourvu*, text. : « fort, doué de pouvoir privilégié ».

V. 21 : Ces qualificatifs concernent le noble messenger, Gabriel (*cf.* Tab., XXX, 80).

V. 22 : *Votre concitoyen*, text. : « votre compagnon ». Il s'agit de Muḥammad s'adressant aux Mekkois.

V. 24 : Text. : « Il n'est pas avare du mystère », c'est-à-dire : il ne vous prive pas de la divulgation de ce qu'il voit et de ce qu'il reçoit. Nous traduisons d'après la lecture de Médine (*danin*). Autres lectures : *dbanin*, « suspect, faible ».

V. 25 : *Maudit*, text. : « banni, lapidé ».

V. 26 : Quelle autre voie pourriez-vous suivre en vous écartant du Coran (Tab., XXX, 83).

## (سورة التکویر)



29. *Mais vous ne saurez vouloir qu'autant que Dieu, Seigneur des mondes, [le] veuille.*



Sourate LXXXII

*La lézarde* (Al-infitâr)



Quatre-vingt-deuxième dans l'ordre chronologique ; dix-neuf versets d'inspiration mekkoise.  
Titre tiré du premier verset.

CANEVAS

L'homme : son ingratitude envers son Créateur : 6-9.  
 Les anges gardiens : 10-12.  
 Les signes annonciateurs de la résurrection : 1-5.  
 Le Jugement : 5, 9, 17-19.  
 Les hommes de bien seront récompensés : 13.  
 Les impies seront châtiés : 14-16.



## (سورة الأنفطار)

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

إِذَا السَّمَاءُ أَنْفَطَرَتْ ﴿١﴾ وَإِذَا الْكُوَاكِبُ  
 انْتَثَرَتْ ﴿٢﴾ وَإِذَا الْجِبَارُ فُجِرَتْ ﴿٣﴾ وَإِذَا الْقُبُورُ  
 بُعْثِرَتْ ﴿٤﴾ عَلِمَتْ نَفْسٌ مَّا قَدَّمَتْ وَأَخَّرَتْ ﴿٥﴾ يٰٓأَيُّهَا  
 الْإِنْسَانُ مَا غَرَّكَ بِرَبِّكَ الْكَرِيمِ ﴿٦﴾ الَّذِي خَلَقَكَ  
 فَسَوَّكَ فَعَدَلَكَ ﴿٧﴾ فِي أَيِّ صُورَةٍ مَّا شَاءَ رَكَّبَكَ ﴿٨﴾  
 كَلَّا بَلْ تُكَدِّبُونَ بِالذِّينِ ﴿٩﴾ وَإِنَّ عَلَيْكُمْ لَحَافِظِينَ ﴿١٠﴾

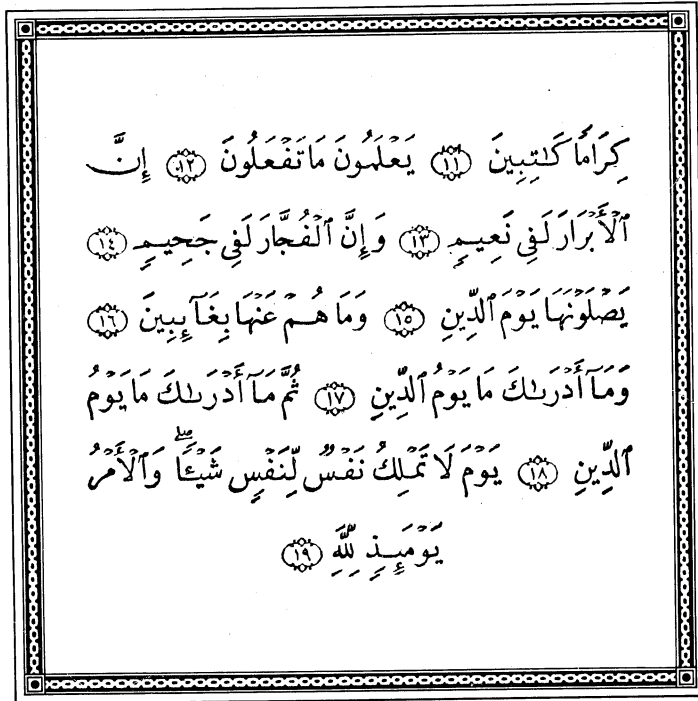
De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.

1. Lorsque le ciel se lézardera,
2. lorsque les astres seront dispersés,
3. lorsque les mers déborderont,
4. lorsque les sépulcres seront sens dessus dessous,
5. toute âme saura, alors, ce qu'elle aura accompli ou remis de faire à plus tard.
6. O homme ! Qu'est-ce qui t'a abusé au sujet de ton Seigneur généreux,
7. qui t'a créé, constitué, équilibré,
8. donné telle forme qu'il a voulue ?
9. ... Eh bien ! Au contraire, vous traitez le Jugement de mensonge,
10. alors que veillent sur vous

V. 5 : *Ce qu'elle aura...*, text. : « ce qu'elle a avancé ou reculé ». Ce qu'elle a fait et ce qu'elle n'a pas fait (Jalâl. p. 787).

V. 9 : *Le Jugement* (Tab., xxx, 88) : le Jugement dernier. Autre sens : « religion ».

## (سورة النازعات)



11. *des gardiens nobles qui écrivent [vos actes]*
12. *et savent ce que vous faites.*
13. *En vérité, les hommes de bien seront dans un délice*
14. *et les libertins dans l'enfer.*
15. *Ils y seront précipités, le jour du Jugement*
16. *auquel ils ne pourront se soustraire.*
17. *Qu'est-ce qui te fera connaître le jour du Jugement ?*
18. *Encore une fois, qu'est-ce qui te fera connaître le jour du Jugement ?*
19. *[Ce sera] le jour où nulle âme ne pourra [faire] quelque chose en faveur d'une autre âme. Ce jour-là, l'ordre sera à Dieu.*

V. 11 : *Des gardiens* : des anges.

V. 16 : Text. : « dont ils ne seront pas absents ».

V. 19 : Text. : « aucune âme ne détiendra pour une âme quelque chose ».



### Sourate LXXXIII

#### *Les fraudeurs (Al-mutaffifûna)*



Quatre-vingt-sixième dans l'ordre chronologique ; trente-six versets d'inspiration mekkoise. Elle fut, selon Zam. (IV, 194), la dernière sourate révélée à La Mekke avant l'hégire et selon Ibn Kath. (IV, 483) l'une des premières révélées à Médine. La tradition (Nasâ'i) signale que sa révélation eut d'heureuses conséquences sur les transactions dans une cité où régnaient, depuis des siècles, des fraudes scandaleuses sur les poids et mesures. Jalâl. (p. 788) ne tranche pas : « Elle est, écrit-il, mekkoise ou médinoise. »

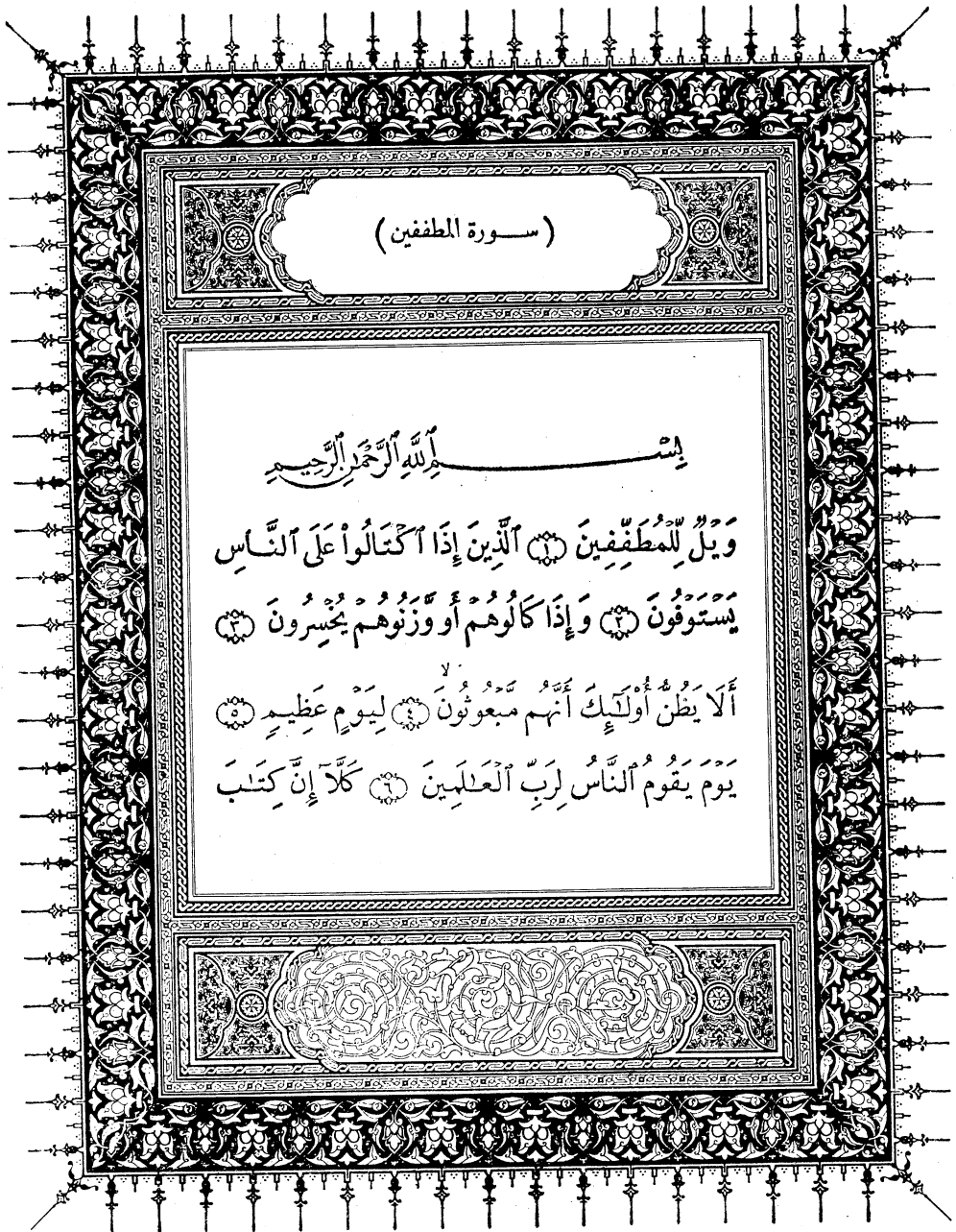
Titre tiré du premier verset.

#### CANEVAS

Les fraudeurs : malheur à ceux qui faussent les poids et mesures : 1-9.

Les négateurs : leur orgueil, leur refus systématique de croire et leurs moqueries à l'égard des croyants ; leur sort dans la vie future : 10-17, 29-36.

Les hommes de bien : récompense qui leur est réservée : 18-28.



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. Malheur aux fraudeurs
2. qui, lorsqu'on leur mesure, sont exigeants
3. et trompent lorsqu'eux-mêmes mesurent ou pèsent !
4. Est-ce que ces gens-là ne pensent pas qu'ils seront ressuscités
5. un jour solennel,
6. un jour où les hommes se tiendront debout devant le Seigneur des mondes ?
7. Qu'ils prennent garde ! Le livre des libertins est dans le Sijjîn.

V. 7 : *Le livre* dans lequel leurs actes sont inscrits.

*Sijjīn*. Plusieurs interprétations sont proposées par les commentateurs : « Septième terre inférieure », repaire de Satan et de ses soutiens ; « un puits en enfer », etc. (Tab., XXX, 94 suiv. ; Jalāl., p. 789). Le mot est expliqué dans les versets suivants : il s'agit du registre où sont consignés les actes, bons ou mauvais, des hommes. Le rapport phonétique entre le *n* et le *l* autorise à penser qu'un rapprochement est à faire entre ce terme (*sijjīn*) et *sijill* qui est bien connu et dont le sens est : registre, édit, rouleau sur lequel on écrit, etc.

## ( سورة المطففين )



الْفُجَّارِ لَنِي سِجِّينٍ ﴿٧﴾ وَمَا أَدْرَاكَ مَا سِجِّينٌ ﴿٨﴾ كَتَبَ  
 مَرْقُومٌ ﴿٩﴾ وَيَلُّ يَوْمَئِذٍ لِلْمُكَذِّبِينَ ﴿١٠﴾ الَّذِينَ  
 يَكْذِبُونَ يَوْمَ الَّذِينَ ﴿١١﴾ وَمَا يُكْذِبُ بِهِ إِلَّا كُلُّ مُعْتَدٍ  
 أَثِيمٍ ﴿١٢﴾ إِذَا تُتْلَىٰ عَلَيْهِ آيَاتُنَا قَالَ أَسَاطِيرُ الْأُولِينَ ﴿١٣﴾  
 كَلَّا بَلْ رَانَ عَلَىٰ قُلُوبِهِمْ مَا كَانُوا يَكْسِبُونَ ﴿١٤﴾  
 كَلَّا إِنَّهُمْ عَنْ رَبِّهِمْ يَوْمَئِذٍ لَمَحْجُوبُونَ ﴿١٥﴾ ثُمَّ إِنَّهُمْ  
 لَصَالُوا الْجَحِيمِ ﴿١٦﴾ ثُمَّ يُقَالُ هَذَا الَّذِي كُنْتُمْ بِهِ  
 تُكَذِّبُونَ ﴿١٧﴾ كَلَّا إِنَّ كِتَابَ آلِ بَرَارٍ لَنِي عَلِيٍّ ﴿١٨﴾  
 وَمَا أَدْرَاكَ مَا عَلِيُّونَ ﴿١٩﴾ كِتَابٌ مَرْقُومٌ ﴿٢٠﴾ يَشْهَدُهُ  
 الْمُقَرَّبُونَ ﴿٢١﴾ إِنَّ آلَ بَرَارٍ لَنِي نَعِيمٍ ﴿٢٢﴾ عَلَىٰ الْأَرَآئِكِ

8. Qu'est-ce qui te fera connaître ce qu'est Sijjîn ?  
 9. C'est un livre gravé !  
 10. Malheur, ce jour-là, aux négateurs  
 11. qui considèrent le jour du Jugement comme un mensonge !  
 12. Seul le considère comme un mensonge le transgresseur chargé de péchés  
 13. qui dit, lorsque nos versets lui sont récités : « Ce sont des fables [remontant] aux anciens !  
 14. Eh bien non ! Ils seront certes, ce jour-là, séparés de leur Seigneur par un voile,  
 16. puis ils tomberont dans la fournaise.  
 17. On [leur] dira : « Voici ce que vous traitiez de mensonge ! »  
 18. Eh bien non !... En vérité, le livre des hommes de bien sera dans l'Illiyyûn  
 19. Et qu'est-ce qui te fera connaître ce qu'est l'Illiyyûn ?  
 20. [C'est] un livre gravé  
 21. que les rapprochés [de Dieu] verront.  
 22. En vérité, les hommes de bien seront dans un délice,  
 23. sur des lits somptueux et promèneront leurs regards.

V. 18 : *Illyyūn*. Plusieurs interprétations sont proposées de ce terme qui n'a aucun rapport de sens avec l'hébreu *Elyon* (Dieu suprême), mais est en rapport d'étymologie et de sens avec la racine 'alā, « être haut, être élevé en rang, illustre ». Il désigne sous sa forme intensive l'endroit le plus élevé du ciel, marqué par le « Lotus de la limite ».

V. 21 : *Les rapprochés* : les élus placés à proximité de Dieu.

V. 23 : *Promèneront leurs regards* : ils regarderont ce que Dieu leur aura accordé (Tab., XXX, 104).



## (الجزء الثلاثون)

يَنْظُرُونَ ﴿٢٤﴾ تَعْرِفُ فِي وُجُوهِهِمْ نَضْرَةَ النَّعِيمِ ﴿٢٤﴾  
 يُسْقَوْنَ مِنْ رَحِيقٍ مَحْتُومٍ ﴿٢٥﴾ خِتْلَمُهُمْ مِنْ مَسْكِ وَفِي  
 ذَلِكَ فَلْيَتَنَافَسِ الْمُتَنَافِسُونَ ﴿٢٦﴾ وَمِنْ أَجْزُلٍ مِنْ  
 تَنْسِيمٍ ﴿٢٧﴾ عَيْنًا يَشْرَبُ بِهَا الْمُقْرَبُونَ ﴿٢٨﴾ إِنَّ الَّذِينَ  
 أَجْرَمُوا كَانُوا مِنَ الَّذِينَ ءَامَنُوا يَضْحَكُونَ ﴿٢٩﴾ وَإِذَا  
 مَرُّوا بِهِمْ يَتَغَامَزُونَ ﴿٣٠﴾ وَإِذَا انْقَلَبُوا إِلَىٰ أَهْلِهِمْ  
 انْقَلَبُوا فَكِهِينَ ﴿٣١﴾ وَإِذَا رَأَوْهُمْ قَالُوا إِنَّ هَٰؤُلَاءِ  
 لَضَالُّونَ ﴿٣٢﴾ وَمَا أُرْسِلُوا عَلَيْهِمْ حَافِظِينَ ﴿٣٣﴾  
 فَالْيَوْمَ الَّذِينَ ءَامَنُوا مِنَ الْكُفَّارِ يَضْحَكُونَ ﴿٣٤﴾ عَلَى  
 الْأَرَائِكِ يَنْظُرُونَ ﴿٣٥﴾ هَلْ تُؤِيبُ الْكُفَّارَ مَا كَانُوا  
 يَفْعَلُونَ ﴿٣٦﴾

24. On reconnaîtra sur leurs visages l'épanouissement de la félicité.  
 25. Ils auront comme boisson une liqueur cachetée,  
 26. Laisant un arrière-goût de musc.  
 Que ceux qui la convoitent entrent en compétition [pour l'acquérir] !  
 27. Elle sera coupée [d'une eau provenant] de Tasnîm,  
 28. [source] à laquelle les rapprochés [de Dieu] boiront.  
 29. En vérité, les criminels riaient de ceux qui avaient la foi.  
 30. Quand ils passaient près des croyants, ils échangeaient des regards entendus  
 et, en réintégrant leurs foyers, ils rentraient en plaisantant.  
 31. Lorsqu'ils voyaient les croyants, ils disaient : « En vérité, ces gens-là sont des égarés ! »  
 32. [Pourtant] ils n'ont pas été chargés de veiller sur eux.  
 33. Ce jour-là, ceux qui auront cru riront des infidèles.  
 34. [Installés] sur des lits somptueux, ils regarderont  
 35. si les infidèles reçoivent la récompense de leurs actes.  
 36.

V. 25 : *Liqueur, rahiq* : « vin pur, vieux, bien corsé ». De tels détails doivent être pris dans un sens allégorique. Le verset est du reste antérieur à celui qui interdit le vin (cf. S. II, 219 ; S. v, 90).

V. 26 : *Arrière-goût : kbitâm* ne signifie pas ici « cachet », ou « argile à cacheter », mais « fin », « conclusion ».

V. 34 : *Ce jour-là* : le jour du Jugement dernier. Text. : « aujourd'hui ».

V. 36 : Quelques traducteurs (BLAC, p. 643) ont mal lu (faisant de *thuwwiba, tuwwiba*).





## Sourate LXXXIV

### *La fêture (Al-inshiqâq)*



Quatre-vingt-troisième dans l'ordre chronologique ; vingt-cinq versets d'inspiration mekkoise. Doit son titre au nom d'action du verbe *'insbaqqa* employé dans le premier verset.

## CANEVAS

Signes précurseurs de la rencontre avec Dieu : 1-6.

La résurrection : 16-19.

Le jugement : 7-15.

Sort des croyants : 25.

Sort des impies : 19-24.

## (سورة الأشقاق)

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

إِذَا السَّمَاءُ أَنْشَقَّتْ ① وَأَذِنَتْ لِرَبِّهَا وَحَقَّتْ ②  
 وَإِذَا الْأَرْضُ مُدَّتْ ③ وَأَلْقَتْ مَا فِيهَا وَتَخَلَّتْ ④  
 وَأَذِنَتْ لِرَبِّهَا وَحَقَّتْ ⑤ يَتَأَيَّهَا الْإِنْسَانُ إِنَّكَ كَادِحٌ  
 إِلَىٰ رَبِّكَ كَذًّا فُلْقِيهِ ⑥ فَأَمَّا مَنْ أُوِّيَ كِتَابُهُ  
 يَمِينِهِ ⑦ فَسَوْفَ يُحَاسَبُ حِسَابًا يَسِيرًا ⑧  
 وَيَنْقَلِبُ إِلَىٰ أَهْلِهِ مَسْرُورًا ⑨ وَأَمَّا مَنْ أُوِّيَ كِتَابُهُ  
 وَرَاءَ ظَهْرِهِ ⑩ فَسَوْفَ يَدْعُوا ثُبُورًا ⑪ وَيَصْلَىٰ  
 سَعِيرًا ⑫ إِنَّهُ كَانَ فِي أَهْلِهِ مَسْرُورًا ⑬ إِنَّهُ ظَنَّ أَنْ

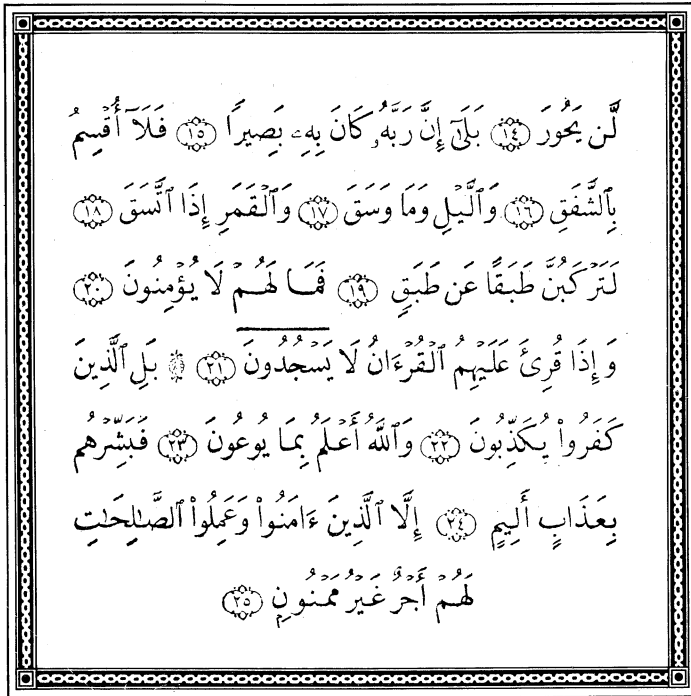
De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.

1. Lorsque le ciel se fêlera
2. et écoutera son Seigneur à juste raison,
3. lorsque la terre étendue
4. rejettera ce qui est en son sein, se videra
5. et écoutera, [elle aussi], son Seigneur à juste raison,
6. ô homme, toi qui t'efforces de rencontrer ton Seigneur, tu le rencontreras, alors.
7. Celui qui recevra en sa main droite son livret
8. sera jugé avec indulgence
9. et retournera réjoui auprès des siens,
10. tandis que celui qui recevra son livret derrière son dos,
11. criera : « O malheur ! »
12. et tombera dans la fournaise.
13. Il aura été [sur terre] heureux parmi les siens
14. pensant ne jamais comparaitre devant Dieu.

V. 7 : *Son livre* : le registre de ses actes.

V. 11 : (Jalâl, p. 791). Il dira : « *Yâ thabûrâb !* » (ô perte !).

## (سورة الأشتاق)



15. Mais si ! Son Seigneur le voyait clairement.
16. Non !... J'en jure par le crépuscule,
17. par la nuit et ce qu'elle couvre,
18. par la lune en son plein,
19. vous monterez catégorie après catégorie.
20. [Mais] qu'ont-ils à refuser de croire .
21. et à ne pas se prosterner, lorsque le Coran leur est récité ?
22. Ceux qui sont incrédules crient plutôt au mensonge.
23. Mais Dieu sait bien ce qu'ils dissimulent.
24. Annonce-leur un supplice atroce,
25. excepté ceux qui ont la foi et font œuvre pie, à qui sera attribuée une rémunération exempte de reproche.



## Sourate LXXXV

### *Les constellations zodiacales (Al-buruj)*



Vingt-septième dans l'ordre chronologique ; vingt-deux versets d'inspiration mekkoise.

Tire son titre du premier verset, où serment est prêté sur les constellations.

*Al-buruj* (sing. *burj* : tour, citadelle, tranche, etc.), les constellations zodiacales, non les constellations boréales (grec *zodiakos*, latin *zodiacus*, arabe *mintaqa*). *Al-buruj* désigne la zone céleste circulaire de seize degrés de largeur dont l'écliptique occupe le milieu et que le soleil, en son mouvement apparent, semble parcourir en douze mois. Cette zone est divisée depuis l'Antiquité en douze parties égales, de trente degrés, à partir du point vernal, appelées signes du zodiaque et que résume le distique mnémotechnique latin : *Sunt Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo/Libraque, Scorpius, Arcitenens, Caper, Amphora, Pisces*.

On sait que cette division est due sans doute aux Chaldéens et qu'en raison de la précession des équinoxes qui se traduit par un déplacement graduel de cinquante secondes, d'orient en occident, le point vernal s'est déplacé depuis l'Antiquité de tout un signe, d'où une discordance entre les noms des signes et les constellations (cf. S. LV, 17).

## CANEVAS

Dieu : Sa puissance, Sa volonté, Sa royauté ; Omniscient et Témoin ; crée et recrée : 8, 9, 12-16, 20.

Les martyrs chrétiens de Najrân (Ashâbu-l-'Akhdûd) : 1-8, 10.

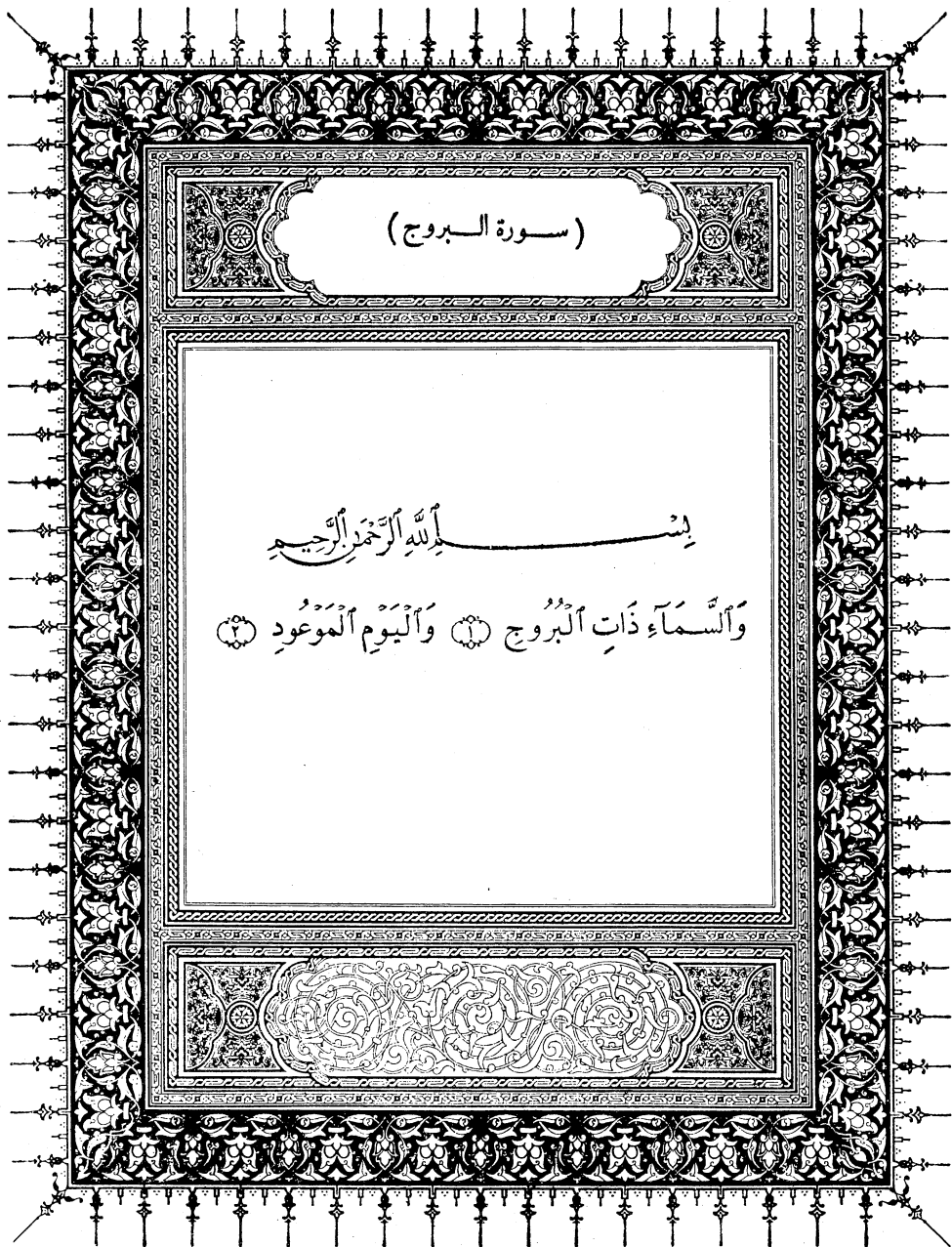
Le Coran : révélation sublime : 21-22.

Les persécuteurs des croyants : 10, 12.

Les croyants : 11.

Pharaon et Thamûd : allusion : 17-19.



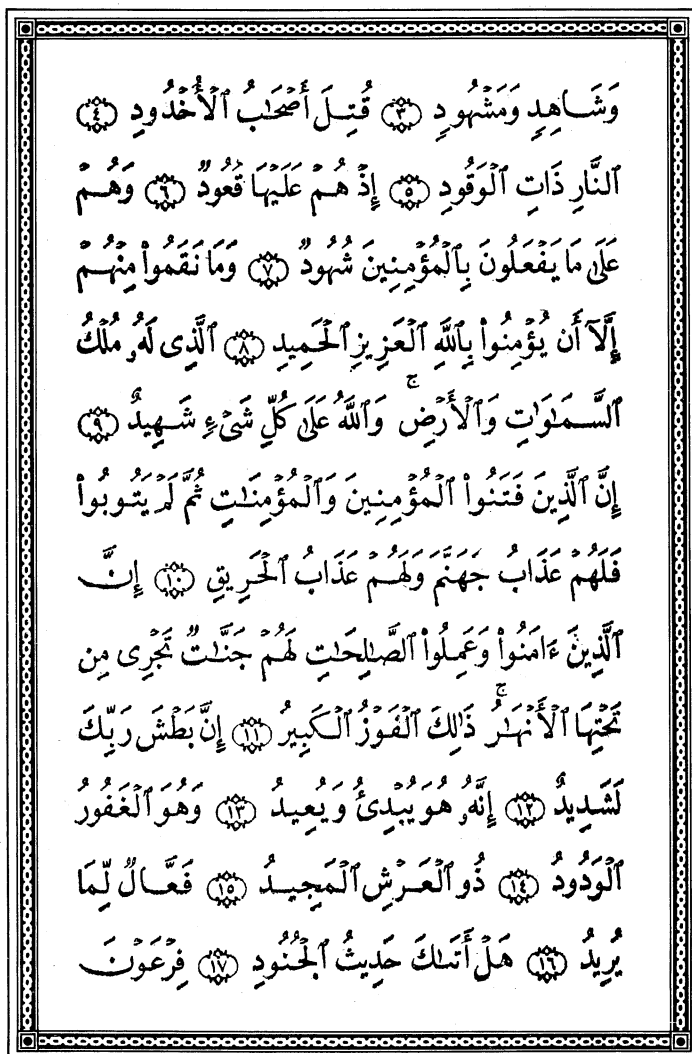


*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. *Par le ciel pourvu de constellations !*
2. *par le jour promis !*

V. 2 : Le jour de la résurrection.

## (سورة البروج)



3. et par le témoin et ce dont on témoigne !  
 4. les gens du Fossé ont été tués,  
 5. [livrés au] feu attisé,  
 6. assis autour [du bûcher],  
 7. témoins de ce que [les impies] faisaient [subir] aux croyants.  
 8. Ils ne les persécutaient que pour leur foi en Dieu, le Puissant, le Digne de louange  
 9. A qui appartient la royauté des cieux et de la terre. Dieu est omniscient et témoin de tout.  
 10. En vérité, ceux qui soumettent à [rude] épreuve les croyants et les croyantes et ne se repentent pas, [il leur est réservé] le châtement de la gehenne et le supplice de la calcination.  
 11. En vérité, [sont réservés] à ceux qui croient et font œuvre pie des jardins arrosés par des ruisseaux. Cela sera [pour eux] le grand succès.  
 12. En vérité, la riposte de ton Seigneur est violente.  
 13. C'est lui qui commence et recommence  
 14. et c'est lui le Tout-Clément et Tout-Affectueux,  
 15. le glorieux Maître du trône.  
 16. [Il] réalise pleinement ce qu'Il veut.  
 17. As-tu connaissance du récit des armées,  
 18. [de] Pharaon et de Thamûd ?

V. 3 : Beaucoup de commentateurs ont interprété ce verset comme une allusion à celui qui assiste à l'office du vendredi, à ce qu'on voit lors de la station au mont Arafâ, au Prophète qui servira de témoin le jour du Jugement dernier, ou à ce dont on sera témoin ce jour-là. Mais il semble bien — et c'est aussi la conclusion de Tab. (XXX, 131) — que l'expression doit être prise dans un sens général : tout témoin et tout objet de témoignage.

V. 4 : Ce verset appelle deux observations, l'une grammaticale, l'autre historique.

a. En tant que réponse (*jawâb*) à un serment, le verbe *qatala* (tuer), aurait dû normalement être précédé du corroboratif *la* (certes). Zam. voit à juste titre dans cette construction une suspension (*ḥāṣṣ*) de la réponse au serment, une malédiction lancée contre les qurayshites qui persécutaient les croyants, à l'instar des assassins des « gens du Fossé » qui avaient livré par milliers des chrétiens au bûcher (cf. S. IV, 199-200).

Selon cette interprétation vers laquelle Râz. (XXXI, 118) semble pencher, le sens du verset est le suivant : « [Périssent les qurayshites comme] furent tués les gens du Fossé » ('*Akhdûd*).

b. Historiquement, le verset fait allusion à un événement connu : il s'agit du conflit judéo-chrétien survenu à Najrân pour des motifs sans doute religieux mais aussi économiques, en 523. Le mot Najrân désigne une ville, une vallée et un vaste territoire au nord du Yémen, à la limite du Hijâz et à sept journées de marche de la ville de San'â' (BGAG, VI, pp. 133, 248). Ce territoire et sa principale cité furent, durant des siècles, un carrefour commercial, le point de rencontre de la plupart des routes caravanières qui reliaient l'Arabie méridionale à la Méditerranée, au nord de l'Arabie et à l'Irak, en passant par le Hijâz d'une part, et d'autre part par le Yamâma et le Bahrayn. Devenue une place commerciale renommée, la ville de Najrân attira de bonne heure une forte colonie de trafiquants, juifs et chrétiens. Les tribus arabes qui peuplaient cette région, toutes d'ascendance ḥimyarite, ne tardèrent pas à subir l'influence des deux nouvelles religions, voire à s'y convertir. C'est ainsi que le christianisme y fut propagé, selon la tradition musulmane, par un jeune Arabe d'une haute lignée, du nom de 'Abdullah b. Thâmîr. La diffusion du christianisme y fut encore accrue grâce à des monophysites qui avaient fui le nord de l'Arabie pour échapper aux persécutions dirigées contre leur secte sous l'empereur Justinien I<sup>er</sup> (518-527).

La présence de trois religions (judaïsme, christianisme, paganisme), la concurrence intérieure, les convoitises extérieures, qu'un négoce florissant devait susciter, ne manquèrent pas d'intéresser au sort de ce territoire et de sa capitale l'Éthiopie, Byzance et, à un moindre degré, la Perse. Suivant une loi constante de l'histoire, ces rivalités commerciales se transformèrent rapidement en un antagonisme idéologique qui mit aux prises juifs et chrétiens en une guerre des plus sanglantes et dont l'épisode le plus tragique fut précisément le massacre d'Al-'Akhdûd évoqué dans cette sourate. Ce drame a eu des résonances jusqu'à Byzance et en Perse. Il a horrifié la vieille Arabie durant des siècles. Le négus Allâ Asbiḥa eut des démêlés avec le roi ḥimyarite Zû Nuwâs qui était de religion juive. Le chef ḥimyarite fut battu, mais parvint néanmoins à se réfugier dans les montagnes où il s'appliqua à reconstituer ses forces. Le négus se retira et laissa un représentant dans le pays. Zû Nuwâs, à une date que les sources ne précisent pas, passa à l'attaque. Attaque qui dès le début prit l'allure d'une véritable campagne d'extermination religieuse, engagée, non seulement contre les occupants éthiopiens, mais encore et surtout contre les Ḥimyarites convertis au christianisme et devenus leurs partisans locaux.

Une première attaque fut dirigée par lui contre Dhafûr où les Éthiopiens tenaient garnison. Il les battit assez facilement, semble-t-il, puisqu'il les obligea à se réfugier dans l'église de la ville qu'il incendia, les faisant ainsi périr jusqu'au dernier. Il porta ensuite son action vers Najrân où il réussit par ruse à neutraliser la garnison éthiopienne qui y assurait l'ordre. En même temps, il invitait tous les Ḥimyarites juifs et païens à massacrer les chrétiens sans exception, partout où ils pouvaient les rencontrer. Mettant à profit les divisions religieuses, ainsi que les conflits tribaux, et aidé par un chef ḥimyarite, devenu héros de légendes populaires, Zû Yazân, il réussit à s'emparer de tout le pays et prit finalement d'assaut Najrân, après un siège qui semble avoir duré peu de temps. Il détruisit les églises, brisa les croix, brûla les livres sacrés et les reliques et invita ce qui restait de la population, son évêque Ibn Thâmîr en tête, à embrasser le judaïsme. Celui-ci refusa catégoriquement. Devant son obstination, Zû Nuwâs fit creuser un grand fossé qu'il transforma en un immense bûcher et y jeta tous ceux qui voulaient rester fidèles à leur foi.

Près de vingt mille chrétiens furent ainsi brûlés vifs. D'autres réussirent à s'enfuir vers l'Éthiopie et vers Byzance. Zû Nuwâs, s'adressant au roi Munzir de Hira et à Chosroès, roi des Perses, leur demanda d'entreprendre la même campagne d'anéantissement des chrétiens dans leurs territoires. Informé de ce martyre, l'empereur d'Orient invita le négus à intervenir, en mettant une flotte considérable à sa disposition. Après la Pentecôte de l'année 525 (18 mai) une armée éthiopienne forte de soixante-dix mille hommes, ayant à sa tête deux généraux, Aryât et Abraha al Ashram, débarqua au Yémen.

Žû Yazân convoqua, dès que la nouvelle du débarquement lui parvint, les chefs ħimyarites et les invita à organiser la défense du pays. Mais la plupart d'entre eux se déroberent. En désespoir de cause, Žû Yazân, décidant de se suicider, lança son cheval dans les flots de la mer Rouge et périt. Les troupes éthiopiennes occupèrent le pays. Elles avaient reçu l'ordre de massacrer, pour venger les martyrs chrétiens, le tiers des hommes de Najrân et de réduire le sixième des femmes à l'esclavage. Après avoir rétabli l'ordre dans le pays, pillant et tuant, Abraha, devenu gouverneur, se retira à San'â' et laissa à Najrân un représentant choisi parmi les chefs locaux.

Une anecdote pouvant intéresser les amateurs de miracles est rapportée par Ṭab. (TABT, II, p. 124). Sous le calife 'Omar, un paysan de Najrân, creusant une fosse près du lieu où les chrétiens avaient été livrés au feu, découvrit le cadavre d'un homme en parfait état de conservation, la main posée sur la tête. Chaque fois que le paysan soulevait cette main, en l'éloignant de la tête, il voyait au-dessous une blessure d'où coulait du sang. Lorsqu'il replaçait la main, le sang cessait de couler. Informé de cette nouvelle peu ordinaire, le calife 'Omar interrogea autour de lui et apprit de 'Ali b. Abî Ṭalib qu'il s'agissait sans doute du cadavre de l'évêque martyr de Najrân, 'Abdullah b. Thâmir, que le roi du Yémen Žû Nuwâs avait tué en lui brisant la tête d'un coup de bâton. 'Omar ordonna de remettre le corps exhumé du saint chrétien en terre et d'ériger un monument au-dessus afin que personne ne profanât plus son sépulcre. (Voir TABT, II, pp. 119-124 ; KHAT, II, pp. 50-61, 242 et suiv. ; ABFM, I, p. 84 ; YAQT, I, pp. 199 et suiv. ; BAKM, p. 180 ; YAQM, IV, p. 341 ; BGAG, VI, pp. 152, 193 ; HAMS, pp. 53, 119 ; ISFT, p. 89 ; MUGS ; RYCP ; RYCI ; RYCS ; RYCC ; *Encycl. Isl.*, s. v. Nadjrân ; MOBB ; MOBL ; CĀSA ; BEEN ; GLAZ ; GLAG ; MALI ; HOTH, t. II ; PHIH, t. II ; FELC ; CARA, X ; WISB ; FARS ; SMIE ; SCHP, IV, 330 ; LIPE ; CAEA, t. II, p. 312, t. IV, pp. 350-359).

V. 6 : Autre sens : « ils étaient assis dessus ».

V. 8 : *Ils ne les persécutaient*, text. : « ils se vengeaient d'eux ».

V. 10 : *Ceux qui...* : les qurayshites.

V. 13 : Il crée et ressuscite.

V. 17 : C'est-à-dire de Pharaon et de Thamûd, permutatif de « armées » (Zam., IV, 201).

## (الجزء الثلاثون)



19. *Pourtant les infidèles [s'obstinent] à crier au mensonge,*  
 20. *alors que Dieu les cerne [à leur insu].*  
 21. *Le Coran est plutôt [une Écriture] sublime*  
 22. *[gravée] sur une table bien conservée.*





## Sourate LXXXVI

L'[astre] nocturne (Aṭ-ṭâriq)



Trente-sixième dans l'ordre chronologique ; dix-sept versets d'inspiration mekkoise.

Titre tiré du premier verset où il est question de *Târiq*, l'hôte qui arrive inopinément le soir. Au verset 3 le mot est expliqué : « l'arrivant du soir » est une étoile. De quel astre s'agit-il ? Les commentateurs en proposent plusieurs, sans aucune référence, l'étoile du soir (Vénus), les Pléiades, Cassiopée, l'Aigle, Saturne, etc. (cf. Tab., XXX, 142 ; Râz., XXXI, 137-138). Nous avons vainement cherché quelques précisions dans l'excellent travail consacré par Benhammouda aux noms arabes des étoiles et des constellations (BENN). Il semble qu'il faille prendre ce terme, comme le suggère Jalâl (p. 793), dans un sens général, c'est-à-dire d'astre indéterminé.

## CANEVAS

Dieu punira ceux qui ourdissent des stratagèmes : 15-16.

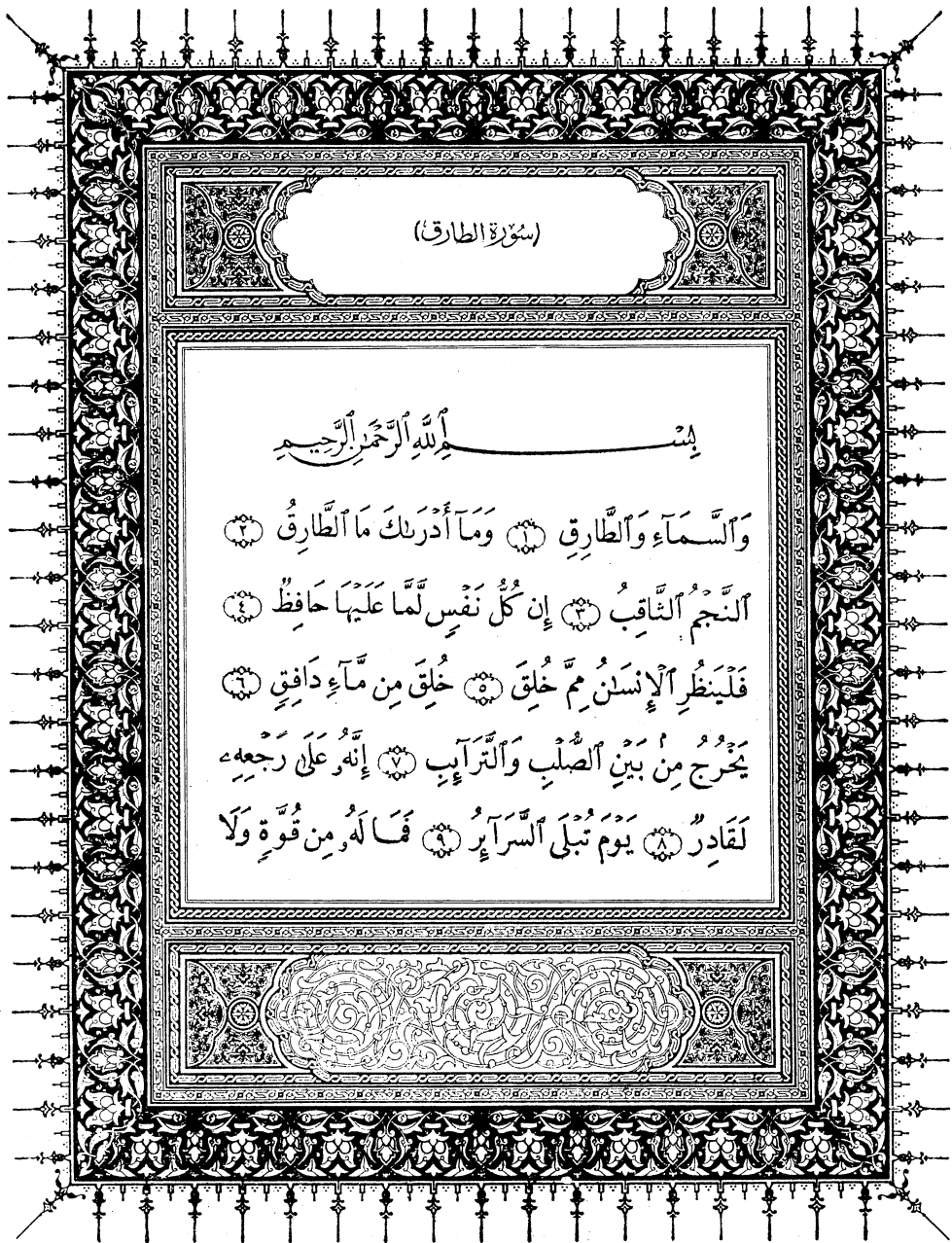
L'âme humaine est soumise à une étroite surveillance : 1-4.

L'homme devrait méditer d'où il vient et où il va : 5-10.

Le Coran : une prédication qui sépare la vérité de l'erreur, non une plaisanterie : 13-14.

Les impies : un court délai leur est accordé avant le châtement : 17.





*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. Par le ciel et l'[astre] nocturne !
2. et qui te fera connaître ce qu'est l'[astre] nocturne ?
3. C'est l'étoile scintillante !
4. Toute âme est [surveillée par] un gardien !
5. Que l'homme examine ce dont il a été formé !
6. Il a été créé d'un liquide éjaculé
7. sortant entre l'épine et les iliaques
8. [Dieu] peut fort bien le ramener [à son état originel].
9. Le jour où les secrets seront mis à l'épreuve,
10. [l'homme] n'aura plus de force, ni de soutien.

V. 3 : *Scintillante*, *thāqib* de *thaqaba* : « percer, briller, scintiller ». Perdant de vue ce dernier sens, des traducteurs ont cru à tort que *tāriq* désigne un météore.

V. 8 : *Ramener* (Tab., XXX, 145 et suiv. ; Zam., IV, 202-203). Ramener n'a nullement le sens de ressusciter ici.

V. 9 : Le jour où les pensées intimes seront dévoilées (Jalâl, p. 794).

## (الجزء الثلاثون)



11. Par le ciel soumis au retour,  
 12. par la terre et ses fentes,  
 13. [ce Coran] est une parole qui sépare [la vérité de l'erreur]  
 14. et non une plaisanterie !  
 15. En vérité, [les impies] manigencent un stratagème  
 16. et moi aussi, je [leur] tends un piège.  
 17. Accorde donc un délai aux infidèles ! Accorde-leur un court délai !

V. 11 : Text. : « le ciel pourvu de retour ». Des commentateurs proposent : « le ciel dont la pluie revient ». Il nous semble qu'il s'agit plutôt du mouvement apparent du ciel.

V. 13 : [La vérité de l'erreur] : Jalâl, p. 794.



## Sourate LXXXVII

### *Le Très-Haut (Al-'Aqâ)*



Huitième dans l'ordre chronologique ; dix-neuf versets d'inspiration mekkoise.  
Titre tiré du premier verset.

CANEVAS

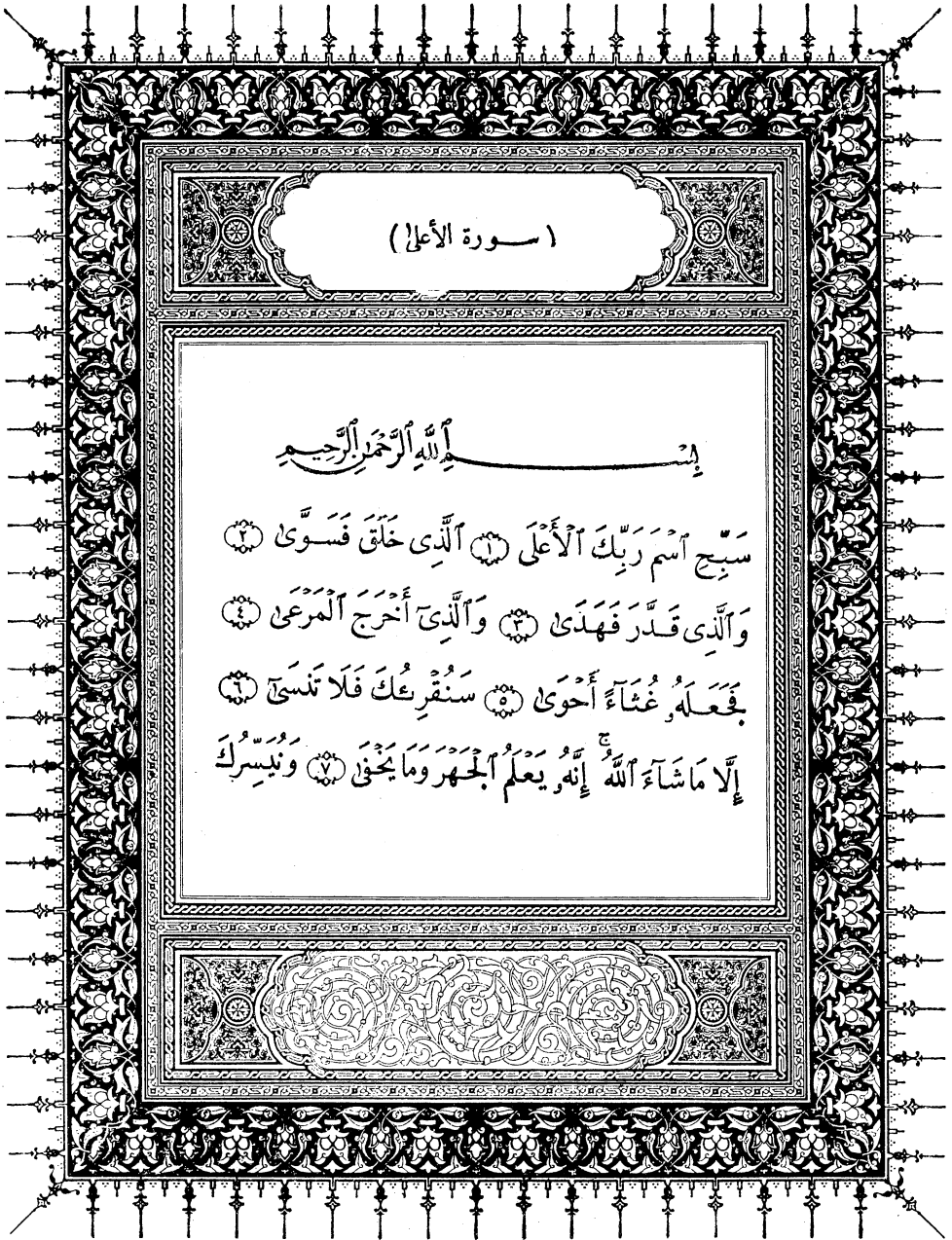
Dieu : doit être glorifié ; Ses bienfaits : 1-5, 7.

Muhammad : Dieu lui facilitera tout ; doit prêcher dans la mesure où la prédication est utile : 6-9

Les croyants : 10, 14-15.

Les impies : 11-13, 16-17.

Référence : les rouleaux d'Abraham et de Moïse : 18-19.



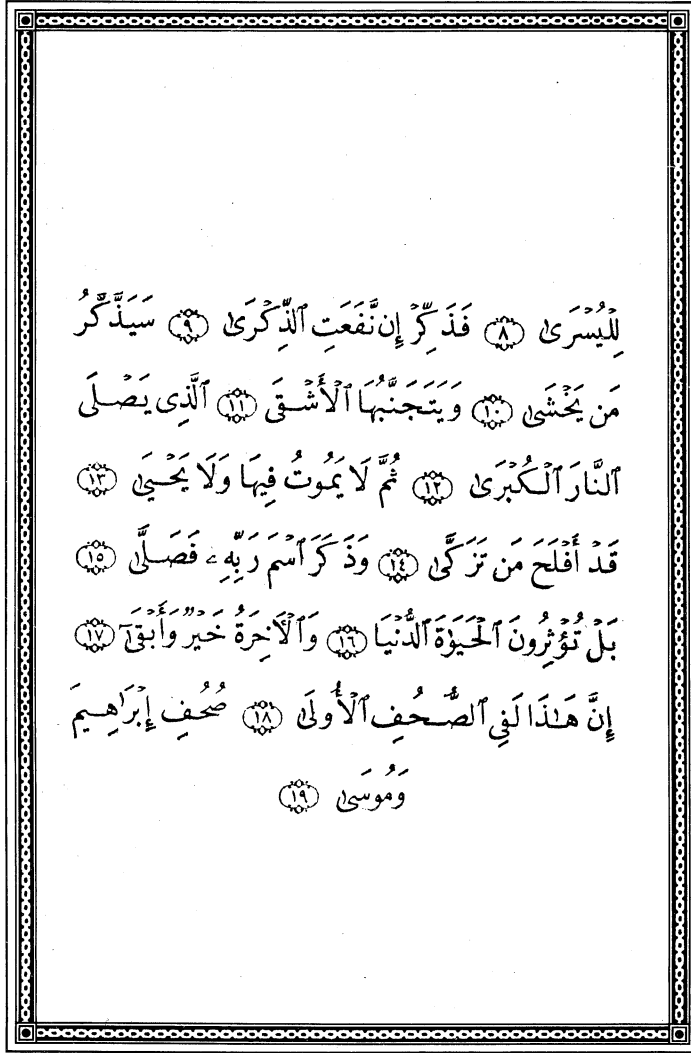
*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compassant.*

1. *Glorifie le nom de ton Seigneur, le Très-Haut.*
2. *qui a créé et agencé,*
3. *déterminé et guidé,*
4. *et qui a fait sortir [de terre] le pâturage*
5. *pour le réduire [ensuite] en foin sombre !*
6. *Nous te ferons réciter [le Coran] en sorte que tu ne l'oublieras pas*
7. *hormis ce que Dieu veut, car il connaît ce qui est divulgué et ce qui [demeure] secret.*
8. *Nous te mettrons dans la voie la plus facile !*

V. 6 : Selon une tradition de faible authenticité, le Prophète se hâtait de redire les versets que l'ange lui révélait, de peur de les oublier. Ce verset le rassure (Jalâl, p. 795).

V. 8 : L'Islâm (Jalâl, p. 795) : « dans la plus grande aisance » (Tab., XXX, 155). Nous te permettrons d'apprendre par cœur le Coran avec la plus grande facilité (Zam., IV, 204).

## (سورة الأعلى)



9. *Rappelle donc, si le rappel est utile !*
10. *Réfléchira qui craint [Dieu]*
11. *et s'[en] écartera [l'homme] le plus malheureux*
12. *qui aura à affronter le plus grand feu*
13. *où il ne [pourra] ni mourir ni vivre.*
14. *Prosperera celui qui se purifie,*
15. *se rappelle le nom de son Seigneur et prie –*
16. *Mais vous préférez la vie d'ici-bas*
17. *alors que la vie future est meilleure et plus durable.*
18. *En vérité, ceci [se trouve] dans des rouleaux anciens,*
19. *les rouleaux d'Abraham et de Moïse.*

V. 14 : C'est-à-dire celui qui renonce à l'idolâtrie et se conforme aux prescriptions divines (Tab., XXX, 155).

V. 19 : Les rouleaux ou feuillets d'Abraham sur lesquels était écrit l'original de la révélation faite à Abraham ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Ḥamidullah, remarquant qu'Abraham était de Sumer et que la civilisation hindoue est également d'origine sumérienne, écrit (HAMC, p. 596) : « On connaît l'histoire de Rama et de sa femme Sita qui a de fortes ressemblances avec celle d'Abraham. Les Hindous n'ont jamais écrit de chronique ; les premières histoires de l'Inde furent de l'époque islamique. Les émigrés hindous à Java ont javanisé leur histoire et les localités des épopées Ramayana et Mahabharata se retrouvent en Indochine. Faut-il croire que ces noms sont dans l'Inde même fictifs ? Dans ce cas les Veda de Brama feraient une liaison avec les feuilles d'Abraham. » Il y a lieu, cependant, de remarquer qu'Abraham était babylonien d'Our, et non sumérien, comme le suppose le professeur Ḥamidullah.

Sur ces mêmes rouleaux, Ibn an-Nadīm nous fournit (NADF, pp. 32-33) quelques précieux mais trop brefs renseignements. Selon les informations qu'il avait reçues à leur sujet, ils constituaient un livre (*kitāb*) comprenant dix chapitres qui fut transposé en langue arabe, parmi les ouvrages anciens écrits en grec, en hébreu, en syriaque, en sabéen, dont le calife al-Ma'mun (mort en 288/833) avait ordonné la traduction.

La perte de ces rouleaux est préjudiciable, certes, pour l'histoire mais sur le plan de la doctrine monothéiste, elle est toute relative. La révélation divine étant identique à elle-même, elle se retrouve dans la Thora, l'Évangile et le Coran, en dépit des divergences qui les séparent, puisqu'ils reconnaissent l'unicité et les attributs de Dieu, professent la même morale et annoncent une vie future. Et c'est essentiel.







## Sourate LXXXVIII

### *L'enveloppante (Al-ghâshiya)*



Soixante-huitième dans l'ordre chronologique ; vingt-six versets d'inspiration mekkoise.

*Ghâshiya*, racine *ghashia* (couvrir, envelopper, assaillir de tous côtés). Le terme est vague, comme en convient Tab. (XXX, 160). Cependant, par référence au verset 55 de la S. XXIX, la plupart des autres commentateurs interprètent ce terme comme un nom métaphorique de la résurrection (Râz., XXXI, 151 ; Zam., IV, 205, etc.). Ajoutons que cette sourate et la précédente jouent un rôle important dans la liturgie. Elles sont, comme nous l'avons déjà signalé (S. LXII, 9), recommandées pour l'office du vendredi. Leur récitation est également recommandée pour la célébration des grandes fêtes (cf. Ibn Kath., 562).

## CANEVAS

Dieu : il Lui appartient de juger les hommes, fidèles ou incroyants : 25-26.

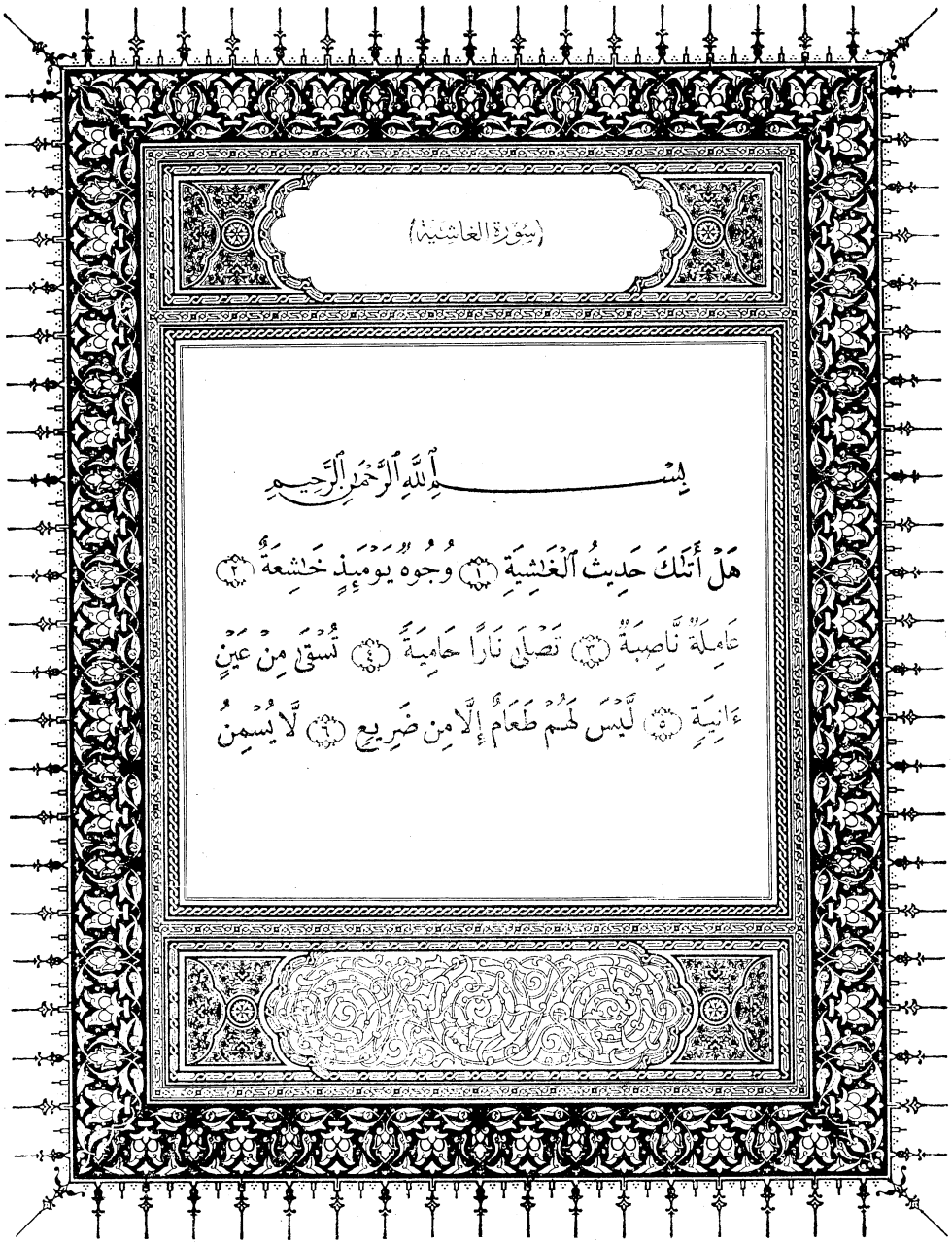
Muhammad : sa mission est de prêcher, non d'exercer un quelconque pouvoir sur les impies : 21-

22.

Sort des croyants le jour de la résurrection : 8-16.

Sort des impies, le même jour : 1-7.

Leçons à tirer de la création : 17-20.

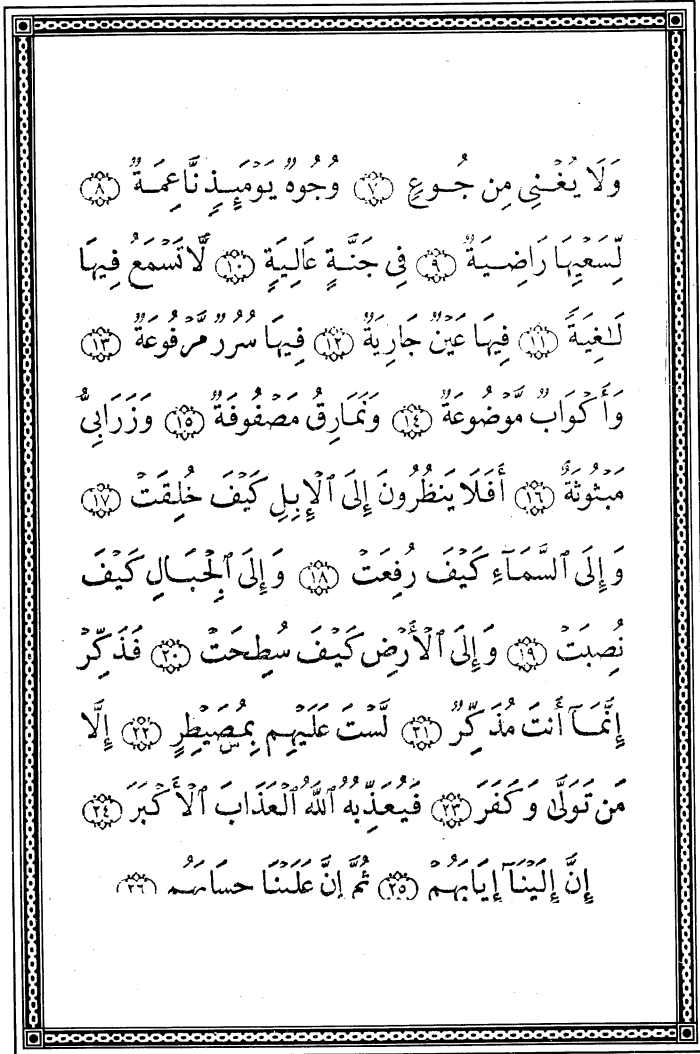


*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. *Le récit de l'enveloppante t'est-il parvenu ?*
2. *Ce jour-là [il y aura des hommes aux] visages contrits,*
3. *préoccupés, harassés,*
4. *affrontant un feu ardent,*
5. *abreuvés à une source bouillante.*
6. *Ils n'auront d'autre nourriture que du dari'*
7. *qui n'engraisse point et n'apaise point la faim.*

V. 6 : *Dari'*. Selon les commentateurs, il s'agit d'une plante infernale, très amère, épineuse, fétide, etc. Les traducteurs instruits par ces qualificatifs ont traduit chacun selon ses préférences par « chardon, bugrane, euphorbe », quand ils n'ont pas, comme Mlle Masson, affirmé qu'elle « n'a pas été identifiée » (MASC, p. 970). En réalité, la plante est connue dans les pays désertiques, elle est à la fois épineuse et amère. Elle est répertoriée dans les dictionnaires sous le terme latin *zilla*. Dans le Hijâz, on lui donne, quand elle est verte, le nom de *shibriq* et c'est seulement quand elle est desséchée qu'elle prend le nom de *dari'* (Tab., XXX, 161). En Syrie, elle est connue sous le nom de *billân* et on en fait des balais (cf. DOZD suppl. t. I, 720). Elle est également connue au Sahara algérien sous le nom de *shabraq* (TRAR, p. 292 ; MONF).

## (سُورَةُ الْغَاشِيَةِ)



8. [Il y aura aussi], ce jour-là, des visages épanouis,  
9. satisfaits de leurs œuvres [sur terre],  
10. dans un jardin élevé,  
11. où l'on n'entend nulle parole frivole,  
12. [et] où il y aura une source abondante,  
13. des lits surélevés,  
14. des coupes posées,  
15. des coussins rangés,  
16. des tapis étendus çà et là.  
17. Ne regardent-ils donc pas comment les camelins furent créés,  
18. comment le ciel fut élevé,  
19. comment les montagnes furent érigées,  
20. comment la terre fut nivelée ?  
21. Rappelle ! tu n'es qu'un rappelleur !  
22. Tu n'as pas d'autorité [à exercer] sur eux.  
23. Néanmoins, celui qui se détourne [de la voie de Dieu] et tombe dans l'infidélité,  
24. [celui-là] Dieu lui infligera le suprême châtement.  
25. En vérité, [les impies] retourneront vers nous.  
26. Ensuite, il nous incombera de leur demander compte.

V. 10 : On est tenté de traduire « des jardins suspendus ».

V. 12 : *Abondante*, text. : « coulante ».

V. 14 : *Coupes*, *'akwāb*, employé quatre fois dans le Coran (cf. S. XLIII, 71 ; S. LVI, 18, S. LXXVI, 15), autre plur., *'akāwīb*, sing. *kawb* (tasse sans anse, bol, coupe) ; à rapprocher du latin *caupulus*, et du bas latin *cupa* (cf. FREL ; DOZD, suppl. ; BLAC, p. 649, n. 14).

V. 17 : *Ne regardent-ils* : les impies.





Sourate LXXXIX

*L'aube (Al-fajr)*



Dixième dans l'ordre chronologique ; trente versets d'inspiration mekkoise.  
Titre tiré du premier verset.

CANEVAS

Dieu : observe tout ; nul ne punira avec autant de sévérité que Lui lors du Jugement dernier : 14, 25-26.

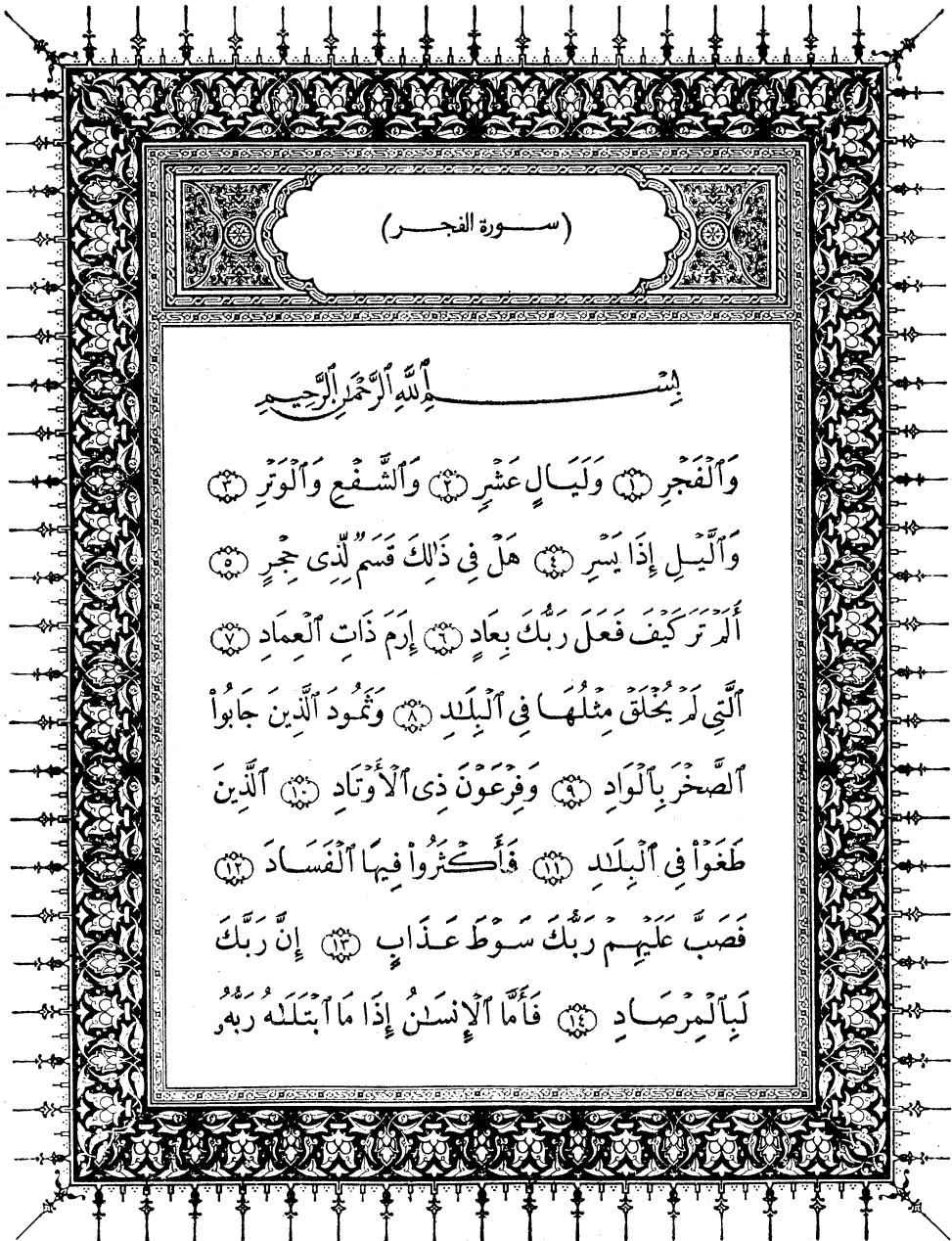
L'homme : instable, insatiable : 15-20.

Évocation des générations, des rois et des cités anéantis pour leur impiété : 1-13.

Mise en garde : il sera trop tard, lors du jugement dernier, de se repentir : 21-24.

Paix et récompense pour les âmes pures : 27-30.





1. Par l'aube !
2. par [les] dix nuits !
3. par le pair et l'impair
4. et la nuit quand elle s'écoule... !
5. — ne voilà-t-il pas un serment pour un homme doué d'entendement ?
6. N'as-tu point vu comment Dieu a agi avec les 'Adites
7. [et avec] Irâm à la colonne [remarquable],
8. [cité] dont jamais pareille ne fut créée dans un quelconque pays ?
9. de même avec les Thamûdites qui creusèrent le roc dans la vallée,
10. et avec Pharaon [l'homme] aux pieux,
11. lesquels s'étaient livrés à des exactions dans [leurs] pays
12. et y avaient semé la corruption ?
13. Ton Seigneur leur appliqua « le fouet du châtement »,
14. car ton Seigneur est à l'affût.
15. L'homme s'écrie, quand pour l'éprouver son Seigneur l'honneur et le comble de bienfaits : « Mon Seigneur m'a honoré ! »

V. 2 : Les dix nuits particulièrement sacrées du hajj (grand pèlerinage), qui est célébré le 10<sup>e</sup> jour du mois de Zûl Hîjja. Ces nuits sont à compter du premier jour dudit mois jusqu'au jour du sacrifice (*nahr*). D'autres interprétations sont proposées : les dix nuits sacrées de la Pâque juive commémorant le délai fixé par Dieu à Moïse (Ṭab., XXX, 169) ; les dix nuits bénies de l'année, c'est-à-dire les dix dernières nuits du mois de Muḥarram, parmi lesquelles on compte la nuit sacrée de 'Ashûrâ'. Râz. (XXXI, 163) ajoute, en s'appuyant sur un ḥadith, les dix dernières nuits de Ramaḍân. Ṭab. préfère cependant la première interprétation : les dix nuits qui précèdent la station (*waqfa*) et le sacrifice consenti à l'occasion du pèlerinage, et c'est aussi l'interprétation de Jalâl (p. 797).

V. 3 : *Le pair et l'impair*. La tradition fait remarquer que la création est essentiellement paire, Dieu seul étant impair. Il y a lieu aussi de remarquer que la prière canonique nocturne est suivie, par tradition (*sunna*), non par prescription coranique (*fard*), de deux prosternations surrogatoires techniquement appelées *shaf*, suivies d'une prosternation appelée *watr*. Ce dernier terme symbolise l'unicité de Dieu, tandis que le *shaf* symbolise la symétrie qui s'observe dans la création divine. Par *watr* (autre forme *witr*), il faut entendre, dans ce verset, le jour que les pèlerins passent près de 'Arafa, et *Shaf* le jour du sacrifice (cf. Râz., XXXI, 163).

V. 5 : Ṭab., XXX, 174.

V. 7 : Sur cette mystérieuse expression qui ne peut s'appliquer aux anciens Araméens en raison même du terme '*imâd*, « colonne », les géographes, les historiens et les voyageurs nous fournissent des renseignements copieux, mais contradictoires où la légende dissout le fait historique, si bien qu'il est difficile de préciser d'une manière sûre le sens de ce verset. Plusieurs explications sont proposées.

a. Irâm serait le nom d'une cité de l'Arabie méridionale, dans la région habitée par les anciens 'Adites. 'Ad, l'ancêtre de cette confédération tribale, avait deux fils, Shaddâd et Shadîd. « Devenu grand roi de la terre », Shaddâd b. 'Ad décida de bâtir une cité à l'image du paradis dont il avait entendu parler. Son projet fut exécuté. La ville dotée de colonnes d'or, de murailles d'argent, de portes garnies de pierres précieuses était d'une beauté et d'un faste défiant l'imagination. Lorsque le roi voulut inaugurer la merveilleuse cité, le prophète Hûd alla le trouver et lui recommanda de ne pas tirer trop de vanité de cette réalisation, de se montrer plus modeste et de craindre Dieu. Le roi le prit pour un radoteur et ordonna à sa garde de l'éloigner. Or, un ouragan de sable survint et ensevelit la ville fabuleuse du roi Shaddâd dans sa totalité.

b. Selon Yaqût, l'appellation « Irâm à la colonne » doit s'appliquer à Damas.

c. Ṭabari (XXX, 175 et suiv.) fait état d'une opinion selon laquelle il s'agirait de la vieille Alexandrie, célèbre par sa colonne de marbre d'un seul bloc (colonne qui existe d'ailleurs encore actuellement) ; mais il pense qu'il s'agit d'une tribu (*qabila*) apparentée ou d'origine 'adite (*id.*, 186).

On consultera sur cet obscur problème l'article de A. Wensinck dans *Encycl. de l'Islâm* (s. v. « Irâm ») et la bibliographie dont il fait suivre son étude.

V. 8 : Text. : « dont il n'en fut créé pareille dans les pays ».

V. 9 : *Le roc dans la vallée* : nom d'une rivière au nord de Médine, plus connue sous le nom de Wadî-l-Qurâ (la Vallée bordée de cités).

V. 10 : *Pharaon aux pieux*. Plusieurs interprétations sont proposées :

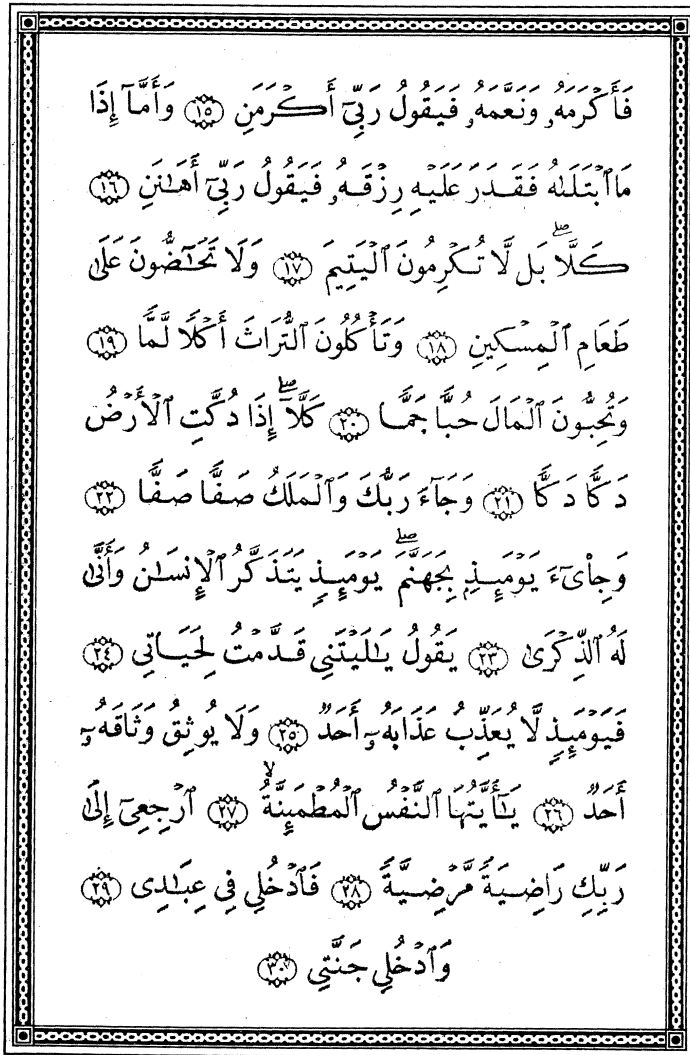
a. Ainsi nommé parce qu'il se servait de pieux comme instrument de torture.

b. Les pieux nécessaires pour dresser les tentes étaient innombrables.

c. L'expression prise dans un sens métaphorique signifie : « aux armées puissantes » (Ṭab., XXX, 179-180).

V. 13 : Ton Seigneur les a châtiés par une série de malheurs.

## (سورة الفجر)

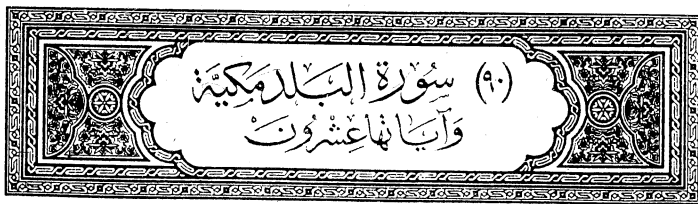


16. Mais, lorsqu'il l'éprouve et lui mesure sa part de bien, il déclare : « Mon Seigneur m'a avili ! »  
 17. Eh bien non ! C'est plutôt vous qui n'honorez pas l'orphelin,  
 18. qui ne vous recommandez pas les uns aux autres de nourrir le pauvre,  
 19. qui vous emparez cupidement des héritages  
 20. et éprouvez un amour effréné pour la richesse !  
 21. Prenez garde ! quand la terre sera pulvérisée, réduite en fine poussière,  
 22. quand ton Seigneur et les anges viendront rang par rang,  
 23. quand la géhenne sera présentée ce jour-là, [eh bien], ce jour-là, l'homme se souviendra ! Mais à quoi bon, pour lui, de se souvenir, alors ?  
 24. Il s'écriera : « Plût à Dieu que j'eusse avancé [quelques œuvres méritoires] pour ma [vraie] vie ! »  
 25. Ce jour-là, nul ne châtiara aussi sévèrement [que Dieu]  
 26. et nul ne garrottera comme lui.  
 27. « Et toi, âme apaisée !  
 28. « Retourne vers ton Seigneur satisfaite et agréée !  
 29. « Entre parmi mes serviteurs !  
 30. « Entre dans mon paradis ! »

V. 25 : Selon Kisâ'i, le sens du verset serait : « Nul, ce jour-là, ne sera aussi supplicié que l'homme. »

V. 28 : Ce verset et le précédent expriment les paroles que les anges adresseront aux âmes sauvées en les recevant au paradis. L'expression *rjy 'ilâ Rabbiki* doit être comprise dans ce cas : « retourne auprès de ton Maître, réintègre ton corps », et les deux derniers versets expriment l'ordre de Dieu (Tab., XXX, 190). Selon une autre version, les quatre derniers versets de cette sourate auraient été inspirés à la suite d'un beau geste accompli par 'Uthmân b. 'Affân : il avait payé de ses deniers un puits et en avait fait une fondation pieuse (Jalâl, p. 798). Ajoutons que ces quatre versets sont compris dans la prière dite en faveur des agonisants.





## Sourate XC

### *La cité (Al-balad)*



Trente-cinquième dans l'ordre chronologique ; vingt versets d'inspiration mekkoise.

Titre tiré du premier verset où un serment est prêté sur la « mère des cités », c'est-à-dire La Mekke (Tab., XXX, 193).

CANEVAS

L'homme créé de condition misérable : ment effrontément ; pourtant Dieu lui a donné les moyens de voir, de s'exprimer et indiqué deux voies : celle du bien et celle du mal : 1-9.

La pente qui conduit au bien : la charité et la foi : 12-18.

La pente qui conduit au mal : la mécréance : 19-21.

(سورة البقرة)

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

لَا أُقْسِمُ بِهَذَا الْبَلَدِ ﴿١﴾ وَأَنْتَ حِلٌّ بِهَذَا الْبَلَدِ ﴿٢﴾  
 وَوَالِدٍ وَمَا وَلَدَ ﴿٣﴾ لَقَدْ خَلَقْنَا الْإِنْسَانَ فِي كَبَدٍ ﴿٤﴾  
 أَيْحَسِبُ أَنْ لَنْ يَقْدِرَ عَلَيْهِ أَحَدٌ ﴿٥﴾ يَقُولُ أَهْلَكْتُ مَالًا  
 لُبَدًا ﴿٦﴾ أَيْحَسِبُ أَنْ لَمْ يَرَهُ أَحَدٌ ﴿٧﴾ أَلَمْ نَجْعَلْ لَهُ  
 عَيْنَيْنِ ﴿٨﴾ وَلِسَانًا وَشَفَتَيْنِ ﴿٩﴾ وَهَدَيْنَاهُ النَّجْدَيْنِ ﴿١٠﴾  
 فَلَا اقْتَحَمَ الْعَقَبَةَ ﴿١١﴾ وَمَا أَدْرَاكَ مَا الْعَقَبَةُ ﴿١٢﴾  
 فَكَّ رِجْلَهُ ﴿١٣﴾ أَوْ اطَّعِمَهُ فِي يَوْمٍ ذِي مَسْغَبَةٍ ﴿١٤﴾  
 يَتِيمًا ذَا مَقْرَبَةٍ ﴿١٥﴾ أَوْ مَسْكِينًا ذَا مَتْرَبَةٍ ﴿١٦﴾ ثُمَّ كَانَ مِنَ

De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compassant.

1. Non !... J'en jure par cette cité
2. [où] tout sera licite pour toi,
3. par [tout] procréateur et sa postérité,
4. nous avons, en vérité, créé l'homme pour qu'il endure !
5. S' imagine-t-il que nul ne saurait [triompher] de lui ?
6. Il dit [volontiers] : « J'ai perdu beaucoup ! »
7. S' imagine-t-il que personne ne l'a vu ?
8. Ne lui avons-nous pas donné deux yeux,
9. une langue, deux lèvres ?
10. Ne lui avons-nous pas indiqué deux voies ?
11. Or il ne gravit pas la pente.
12. Et qu'est-ce qui te fera connaître ce qu'est la pente ?
13. [C'est une pente qu'on gravit] en libérant un esclave
14. ou en nourrissant, par un jour de disette,
15. un orphelin proche parent
16. ou un pauvre terrassé [par la misère],

V. 2 : La ville de La Mekke et son territoire sont sacrés ; il y est interdit de tuer. Le verset fait une exception pour Muḥammad. C'est ainsi que, lorsque la ville fut conquise, il fut permis, malgré une sacralisation séculaire de la cité, de tuer Ibn Khatîl et Maqîs b. Sabâba, au pied du temple de la Ka'ba (Ṭab., xxx, 194 ; Zam., iv, 212 ; Ibn Kath., iv, 511 ; Jalâl, p. 799 ; Waj., 808).

Cependant Râz. (xxxI, 181), qui n'exclut pas ce sens, s'étonne que ce verset qui date de peu avant l'hégire, donc avant la conquête de La Mekke, vise une situation appelée à se produire neuf ans plus tard. Aussi, propose-t-il le sens de « tu es un citoyen de cette ville » ou encore « tout t'y sera licite ». C'est aussi l'interprétation de Jalâl (p. 799).

V. 3 : *Procréateur*. Le terme peut être entendu dans un sens général (Ṭab., xxx, 196) ou viser Adam et ses descendants (Jalâl, p. 799).

V. 4 : *Pour qu'il endure* (Ṭab., xxx, 198 ; Jalâl, p. 799). Autres sens admis : « dans la douleur, appelé à lutter, misérable ».

V. 7 : Il prétend avoir beaucoup dépensé en œuvres charitables. S'imagine-t-il que personne ne l'observe et qu'il peut mentir ? Or, deux anges surveillent ses actes.

V. 10 : *Deux voies* : la voie du bien et la voie du mal (*cf.* S. LXXVI, 3).

V. 11 : (Ṭab., xxx, 201-202 ; Zam., iv, 213). En donnant à la particule *lâ*, la valeur de *ballâ*, le verset peut être ainsi compris : « Que ne gravit-il la pente ! » (Jalâl, 799). Par *'aqaba* (pente, côte et aussi nom d'une montagne de l'enfer), il faut entendre la voie difficile qui exige, pour être parcourue, la crainte de Dieu.

V. 13 : *En libérant un esclave*, text. : « la libération d'un cou », la fin mise à un joug et, métaphoriquement, l'affranchissement d'un esclave (*cf.* S. XXIV, 3). L'Islâm fait de cette libération une vertu cardinale.

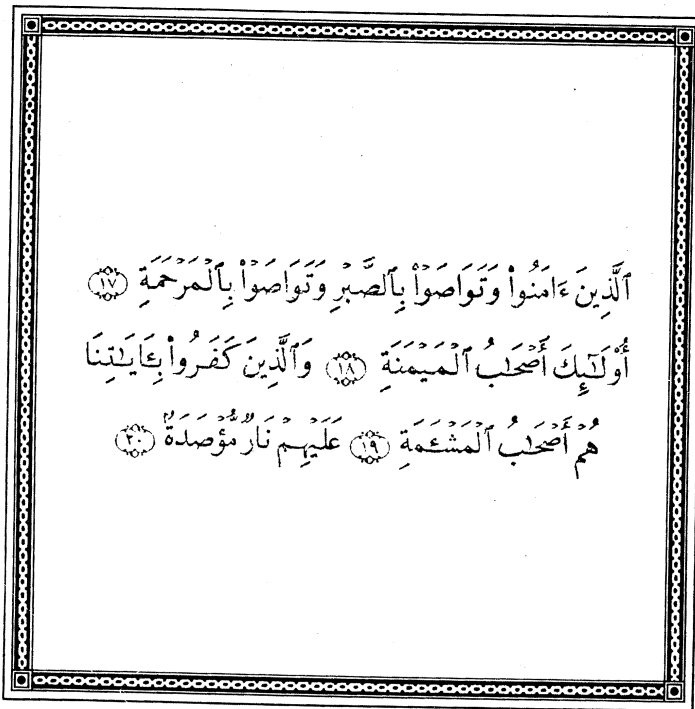
Aucune Écriture sacrée ne saurait, en ce qui concerne l'adoucissement apporté à cette institution aussi vieille que le monde, être comparée au Coran. Le brahmanisme est la religion des castes. La Bible ne s'inquiète que du sort de l'esclave juif et limite à six ans la durée de ses services et de sa privation de liberté, quand il est la propriété d'un autre Hébreu (Ex., XXI, 2-6 ; Deut., xv, 12-18).

Se penchant sur la portée morale et historique de ce verset si favorable aux esclaves, Ḥamidullah insiste (ḤAMC, pp. 599-600) sur l'égalité absolue de l'homme libre de naissance et de l'esclave libéré et signale, à juste raison, le cas des dynasties musulmanes créées par des esclaves affranchis, devenus des souverains incontestés : les Mamlûk d'Égypte et les Ghulâmân de l'Inde. Ajoutons que la loi islamique protège l'esclave dans sa personne et ses biens, lui reconnaît des droits et la faculté de porter plainte contre son maître, ou de se racheter en remboursant son prix d'achat et de devenir libre. *Cf.* Mawardî o.c. chapitre Ḥisba.

V. 16 : *Terrassé [par la misère]* (Ṭab., xxx, 204-205), autres sens : « gisant au bord d'une route, cloué à terre et ne pouvant se lever, chargé de famille ».



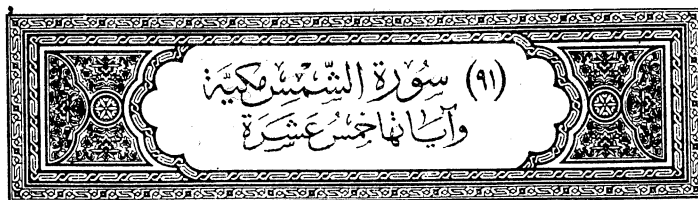
## (الجزء الثلاثون)



17. *parmi ceux qui ont la foi et se recommandent la patience et la sollicitude.*
18. *Ceux-là seront les hommes de la droite.*
19. *Quant à ceux qui nient nos versets, ce seront les gens de la gauche*  
*qu'un feu couvrira.*

V. 18 : Cf. S. LVI, 8-9. Les gens qui, au jour du Jugement dernier, seront à droite de Dieu et iront au paradis et ceux qui seront à gauche et iront en enfer (Tab., XXX, 206).

V. 19 : Autre sens de *maymana* (droite) et *mash'ama* (gauche) : « côté faste » et « côté néfaste ».



## Sourate XCI

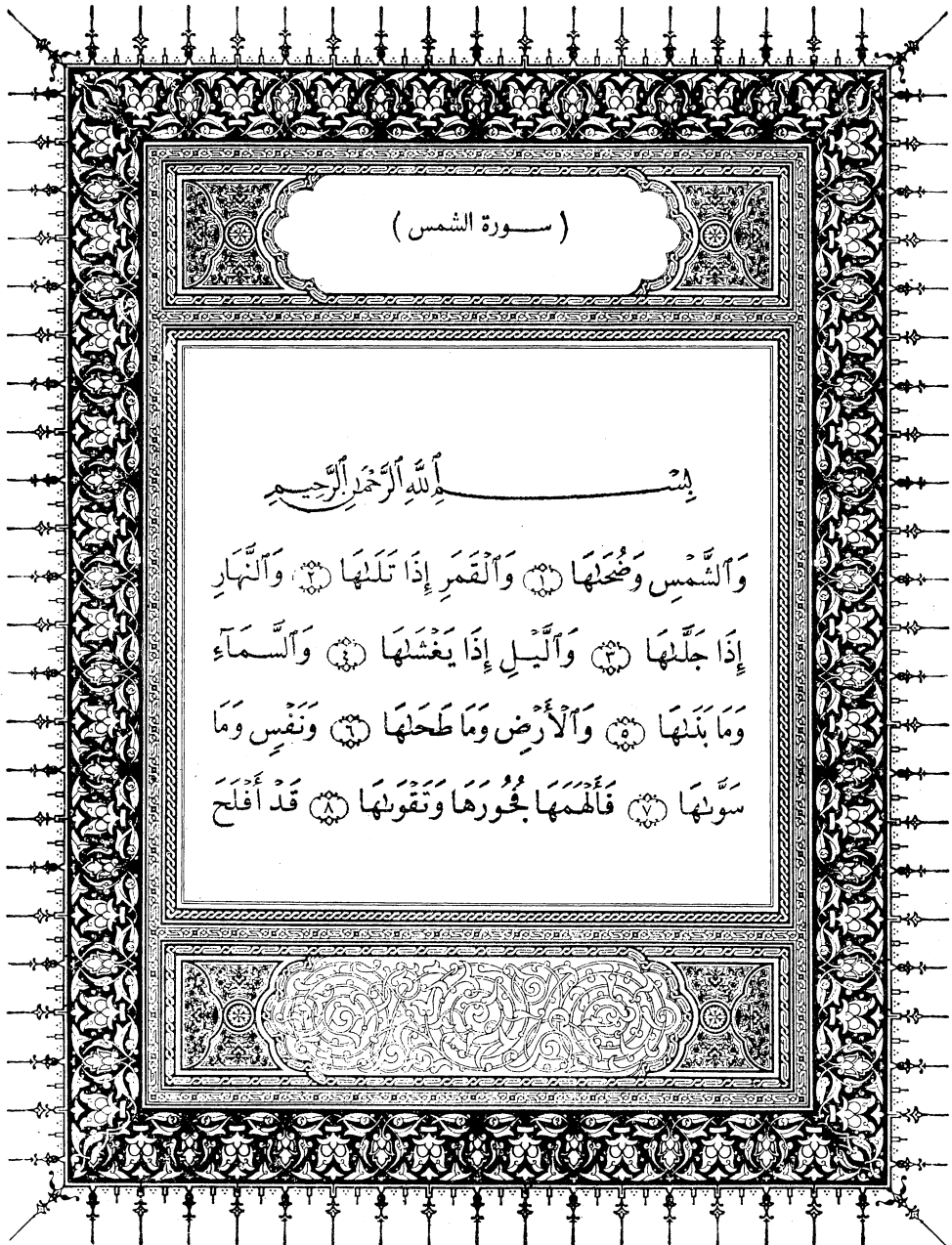
### *Le soleil (Ash-shamsu)*



Vingt-sixième dans l'ordre chronologique ; quinze versets d'inspiration mekkoise.  
Titre tiré du premier verset.

CANEVAS

Heureux celui qui purifie son âme de l'idolâtrie, de l'impiété, de tout ce qui peut la détacher de Dieu : 1-9.  
Malheur à celui qui corrompt son âme : 1-8, 10.  
Anéantissement des Thamûdites pour leur insolence : 11-15.



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

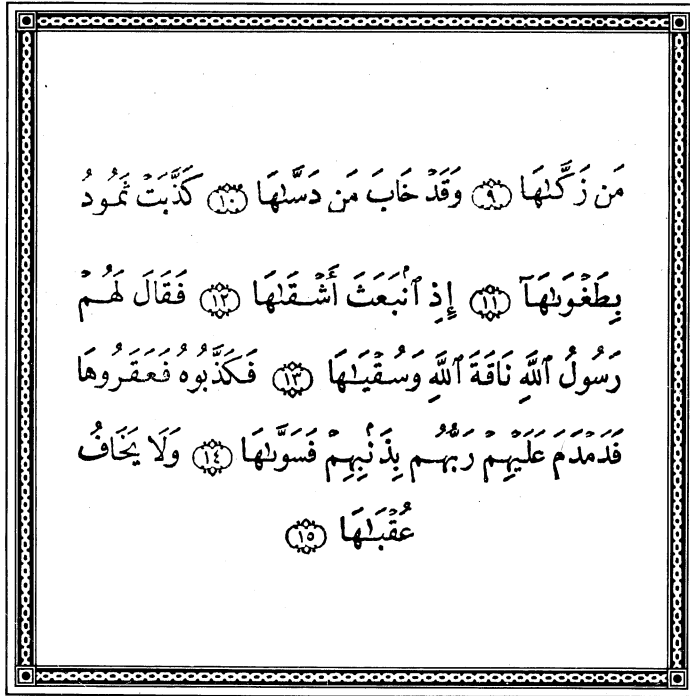
1. Par le soleil et son éclat,
2. la lune quand elle le suit,
3. par le jour quand il l'illumine,
4. par la nuit quand elle le couvre,
5. par le ciel et ce qui l'a construit,
6. par la terre et ce qui l'a étendue,
7. par l'âme et ce qui l'a équilibrée
8. et lui a inspiré son libertinage ou sa piété.

V. 1 : *Et son éclat*, autre sens : « et le jour qu'il éclaire » (Tab., XXX, 207).

V. 2, 3 : Dans ces deux versets, l'affixe *bâ* semble se rapporter à la terre, terme sous-entendu : quand le soleil illumine la terre et que la nuit la couvre de ténèbres. L'équivoque vient de ce que les mots « soleil » et « terre » sont tous deux du féminin en arabe.

V. 5 : Dans ce verset et les deux suivants, le pronom *mâ* (ce que) a la valeur de *man* (celui qui) (Tab., XXX, 209 ; Jalâl, p. 800).

## (الجزء الثلاثون)



9. *Celui qui purifie son âme prospérera*  
 10. *et celui qui l'aura corrompue sera déçu !*  
 11. *Les Thamûdites, dans leur arrogance, ont crié au mensonge,*  
 12. *dès que le plus misérable d'entre eux se dressa.*  
 13. *Le messager de Dieu leur dit : « Et la chamelle de Dieu et son tour de boire ? »*  
 14. *Ils le traitèrent d'imposteur et coupèrent les jarrets de la chamelle. Leur Seigneur les anéantit tous, sans exception,*  
 15. *sans redouter de conséquence.*

V. 12 : *Le plus misérable* : leur chef, qui était en même temps le plus endurci dans l'idolâtrie : Qudâr b. Sâlif (Tab., XXX, 214).

V. 13 : cf. S. VII, 73. Il était convenu entre le prophète Şalîh et les Thamûdites que la chamelle consacrée à Dieu boirait à l'unique source dont ils disposaient, un jour sur deux, le deuxième jour étant réservé à leurs troupeaux (Tab., XXX, 214). Il n'est pas question de lait, comme le pense R. Blachère (BLAC, p. 653).

V. 14 : Le fait de couper les jarrets d'une bête implique chez les Arabes une idée de défi, d'arrogance. Quand une chamelle doit être sacrifiée, elle est égorgée normalement et le verbe qui doit être employé alors est *nahara* pour les camelins, *zabaha* pour les bovins. C'est ce qui a échappé à R. Blachère (*ibid.*) qui traduit : « et sacrifèrent la chamelle ».



**Sourate XCII**

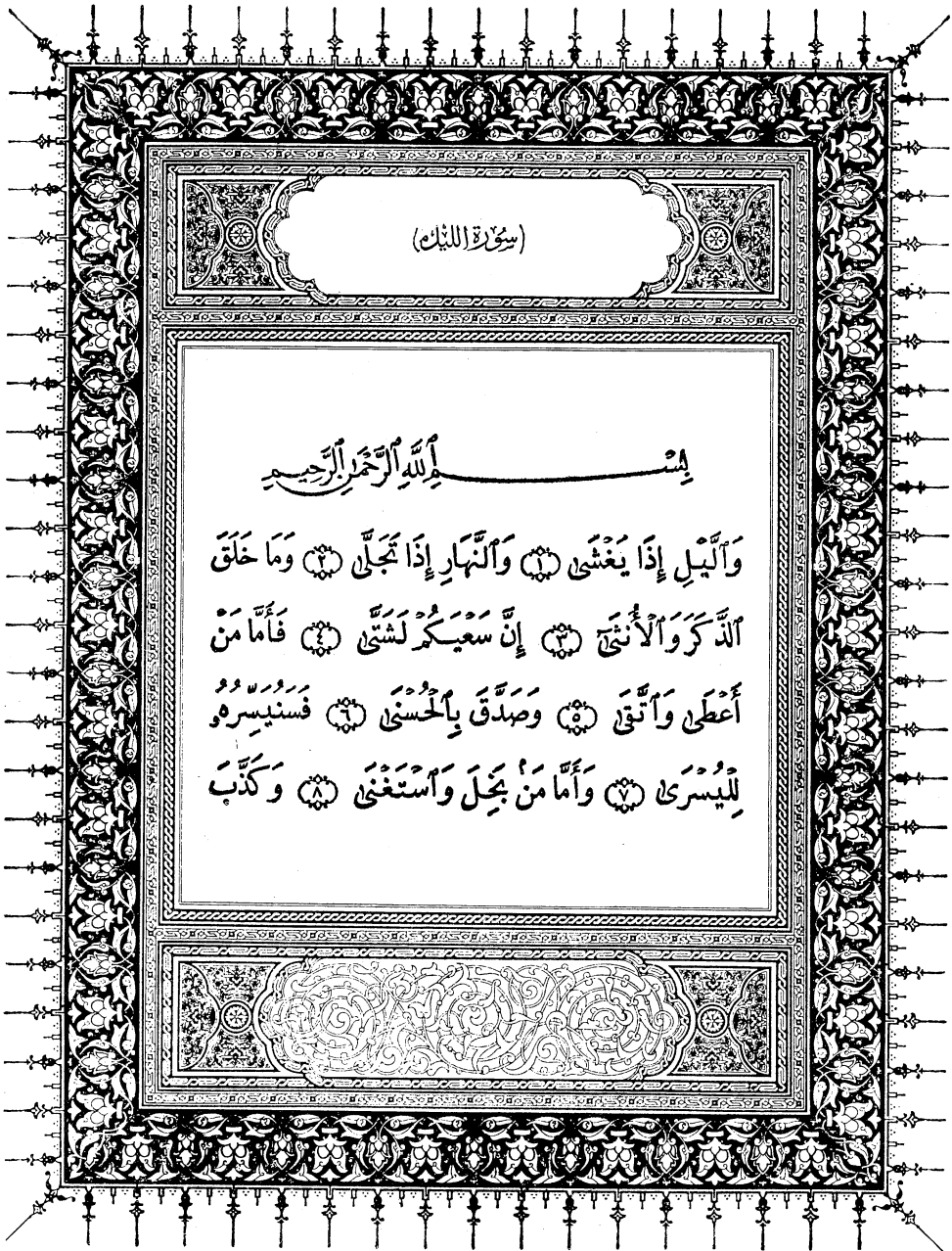
*La nuit (Al-layl)*



Neuvième dans l'ordre chronologique ; vingt et un versets d'inspiration mekkoise.  
Titre tiré du premier verset.

CANEVAS

Dieu : la direction des créatures lui incombe ; Maître ici-bas et dans l'au-delà : 12-13.  
L'homme : les efforts humains varient selon leurs buts : 1-4.  
L'homme de bien agit selon la foi : 5-7.  
Le méchant : lésine et nie la révélation de Dieu : 8-11.  
Alerte aux impies : 14-16.  
Bonne nouvelle pour les croyants charitables : 17-21.



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. Par la nuit quand elle enveloppe [de son obscurité],
2. par le jour quand il se lève,
3. par ce qui a créé le mâle et la femelle,
4. vos efforts, en vérité, sont [de buts] différents !
5. Celui qui donne et craint [Dieu]
6. et déclare vraie la plus belle [profession de foi],
7. nous lui accorderons les moyens [de parvenir] à la plus grande aisance.
8. Quant à celui qui lésine, affecte de la suffisance
9. et tient la plus grande [profession de foi] pour un mensonge,

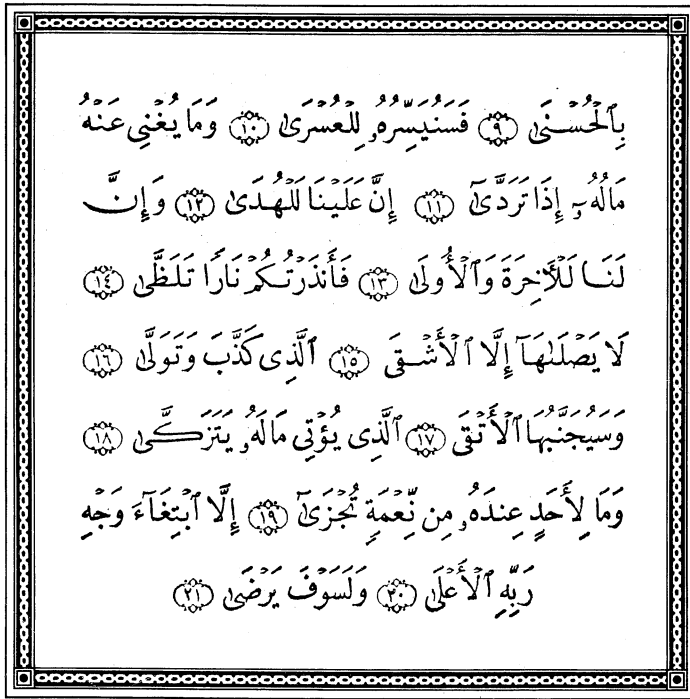
V. 3 : Comme précédemment, *mā* (ce que) a ici la valeur de *man* (celui qui) ou *allaḥī* (qui) (Tab., XXX, 218 ; Jalāl, p. 801).

V. 6 : L'Islām et son intransigeance sur l'unicité de Dieu (Jalāl, p. 801). Autre sens : « qui tient pour vraie la très belle récompense qu'il obtiendra de Dieu, grâce à sa charité ». Ce dernier sens a la préférence de Tabari qui mentionne aussi celui de « la plus belle profession de foi », c'est-à-dire témoigner qu'il n'y a pas d'autre divinité que Dieu (XXX, 220) (*cf.* aussi à cet égard S. XLI, 33).

V. 7 : Tenant compte du contexte, notre traduction diffère légèrement ici de celle par laquelle nous avons rendu la S. LXXXVII, 8.

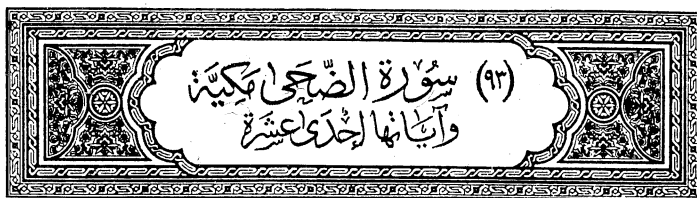


## (الجزء الثلاثون)



10. nous le pousserons vers la plus grande gêne.
11. Sa fortune ne lui servira à rien, quand il sera précipité dans l'abîme.
12. A nous, en vérité, incombe la direction [des créatures]
13. et, en vérité, de nous [dépendent] l'au-delà et le présent.
14. Je vous ai alertés contre le feu flamboyant
15. que seul aura à affronter le plus misérable [des hommes],
16. [celui-là même] qui aura nié et tourné le dos [à la révélation],
17. [feu flamboyant] dont sera éloigné [l'homme] plein de piété
18. qui donne de son bien pour se purifier [des péchés],
19. auprès de qui personne ne profite d'un bienfait intéressé,
20. mais uniquement [inspiré] par le désir de plaire à son Seigneur.
21. [Un tel fidèle] sera satisfait [de la récompense qui lui est réservée].

V. 20 : Text. : « par désir de la face de son Seigneur ». Ce modèle de parfait croyant fut, durant l'apostolat du Prophète, son fidèle ami et compagnon 'Abû Bakr-ş-Şaddîq. Le verset fait allusion à sa foi d'une rare sincérité, à sa fidélité (jamais il ne contredit le Prophète), à son désintéressement et à sa générosité. Il dépensa à peu près toute sa fortune qui était appréciable (40 000 dirhems) pour la diffusion de l'Islâm et le rachat des esclaves convertis comme Bilâl, qu'il affranchissait dès qu'il s'acquittait de leur prix (cf. Râz., XXXI, 205 ; Jalâl, p. 802 ; RIDA, pp. 8-9).



### Sourate XCIII

#### *Le matin (Ad-duḥā)*



Onzième dans l'ordre chronologique ; onze versets d'inspiration mekkoise.

Titre tiré du premier verset : *duḥā* désigne le moment où le soleil est au-dessus de l'horizon et par extension, la matinée (Zam., IV, 218, 219). Cependant des auteurs comme Tab. (XXX, 229) lui donnent le sens de « plein jour » ou « jour entier ». Jalâl admet les deux acceptions (p. 802).

La sourate fut inspirée, après une longue interruption de la révélation. Interruption au cours de laquelle chacun disait que Muḥammad était abandonné par « son mauvais génie ». « Ton maître a rompu avec toi », lui disait la femme d'Abû Lahab (Tab., XXX, 231 et S. CXI).

#### CANEVAS

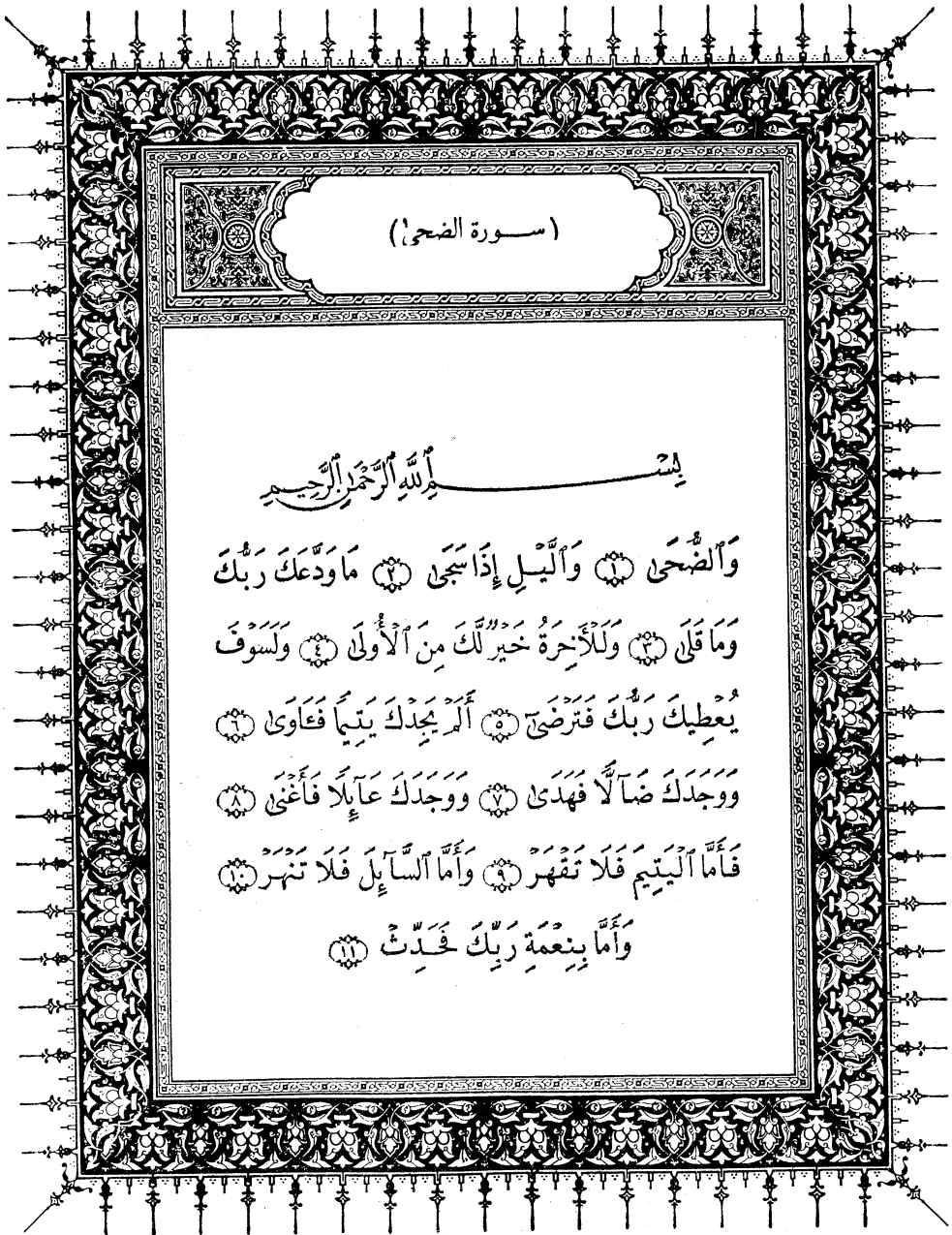
Muḥammad n'est pas abandonné par son Seigneur : 1-4.

Ce que Dieu lui promet : 5-6.

Rappel de la situation de Muḥammad avant la révélation : 6-8.

Recommandation : pas de brimade envers l'orphelin, ni de rebuffade envers le mendiant.

Reconnaître et répandre autour de lui les bienfaits de Dieu : 9-11.



De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.

1. Par le matin
2. et la nuit quand elle s'épaissit,
3. ton Seigneur ne t'a ni abandonné, ni pris en aversion !
4. Et l'au-delà sera, certes, pour toi meilleur que la vie d'ici-bas !
5. Certes, ton Seigneur te donnera et tu seras satisfait !
6. Ne t'a-t-il pas trouvé orphelin ? Aussi t'a-t-il donné un refuge.
7. Ne t'a-t-il pas trouvé égaré ? Aussi t'a-t-il guidé.
8. Ne t'a-t-il pas trouvé pris en charge ? Aussi t'a-t-il enrichi.
9. Ne brime pas l'orphelin !
10. Ne repousse pas le mendiant !
11. et publie les bienfaits de ton Seigneur !

V. 7 : Sur le commentaire de ce verset et des deux précédents, *cf.* S. XLVII, introduction.

V. 11 : Les spécialistes musulmans de la recension coranique précisent que lorsque le Prophète eut reçu la révélation de cette sourate, il s'écria à la fin du dernier verset : « Dieu est très grand ! Il n'y a d'autre Dieu que lui ! Dieu est très grand ! » Aussi la tradition recommande-t-elle de terminer la lecture ou la récitation de cette sourate par la même formule (Jalâl, p. 802).





## Sourate XCIV

### *L'ouverture (Al-'inshiráh)*



Douzième dans l'ordre chronologique ; huit versets d'inspiration mekkoise.

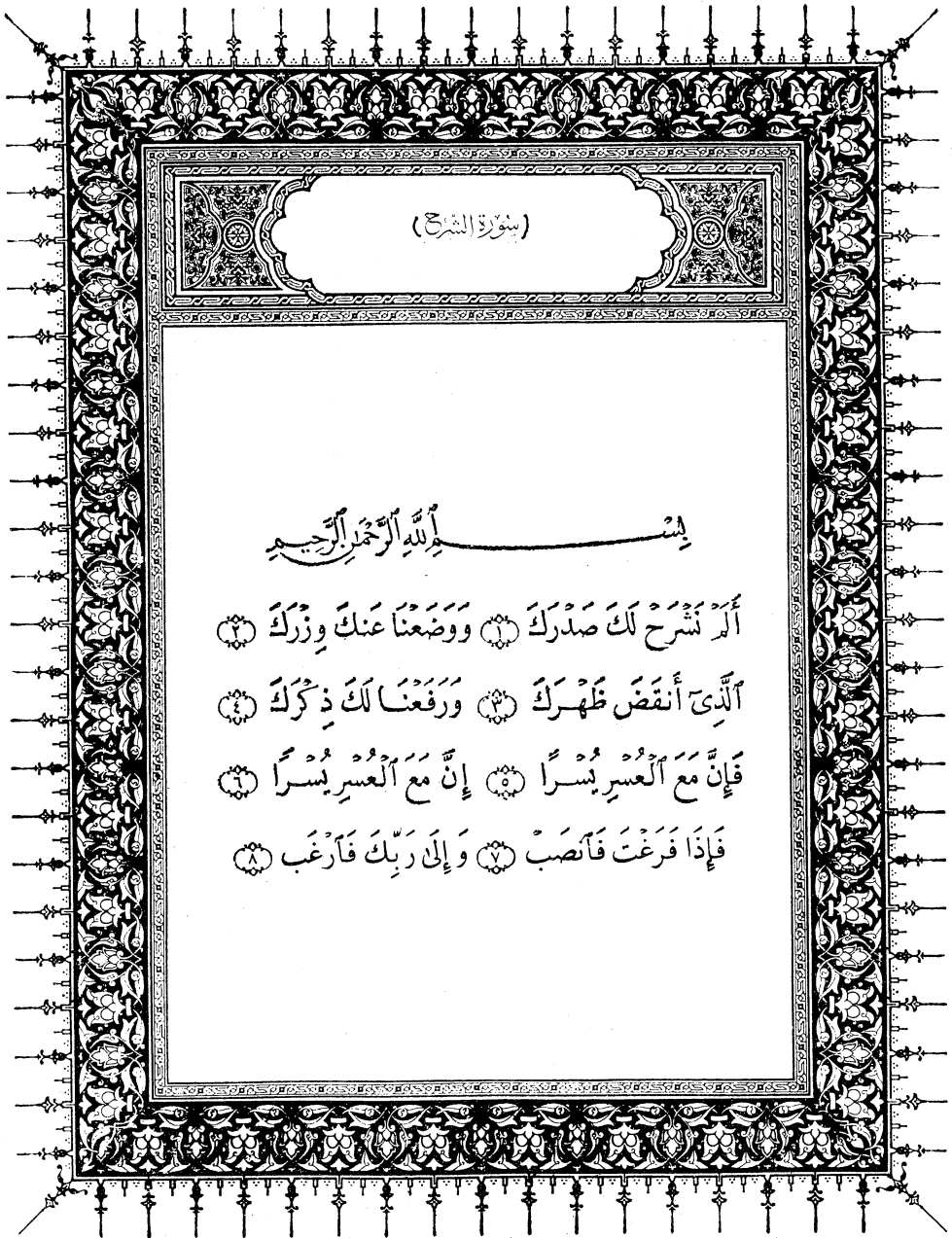
Titre tiré du premier verset où il est question de la mystérieuse ouverture de la poitrine de Muḥammad par des anges pour la purification de son cœur, alors qu'il était chez les B. Sa'd (*cf.* S. XLVII).

## CANEVAS

Muḥammad : Dieu a ouvert sa poitrine et purifié son cœur.

L'adversité et le succès vont de pair.

Dans les moments de loisir, il faut se recueillir et aspirer au contact de Dieu.



بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

أَلَمْ نَشْرَحْ لَكَ صَدْرَكَ ۖ وَوَضَعْنَا عَنكَ وِزْرَكَ ۖ  
 الَّذِي أَنقَضَ ظَهْرَكَ ۖ وَرَفَعْنَا لَكَ ذِكْرَكَ ۖ  
 فَإِنَّ مَعَ الْعُسْرِ يُسْرًا ۖ إِنَّ مَعَ الْعُسْرِ يُسْرًا ۖ  
 فَإِذَا فَرَغْتَ فَانصَبْ ۖ وَإِلَىٰ رَبِّكَ فَارْغَبْ ۖ

*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. Ne t'avons-nous point ouvert la poitrine,
2. [et ne t'avons-nous pas] déchargé de ton fardeau,
3. qui écrasait ton dos ?
4. [N'avons-nous] pas élevé ton renom ?
5. Certes, à côté de la gêne il y a une aisance.
6. Oui, à côté de l'adversité, il y a la félicité.
7. Quand tu auras des loisirs, recueille-toi
8. et recherche ton Seigneur.

V. 1 : Pour la connaissance de la vérité (Tab., XXX, 234).

V. 2 : « Débarrassé de l'idolâtrie et effacé en toi tout péché » (Tab., XXX, 234-235). Dans les perspectives actuelles de certains auteurs chrétiens, le mystère de cette opération équivaut à l'extinction en lui du péché originel (cf. DERM, p. 12). Mais du point de vue de l'Islâm, le péché originel est exclu en tant que notion théologique.

V. 5-6 : Les versets sont de construction identique ; text. : « à côté de la difficulté est une facilité », mais selon l'exégèse leur sens diffère. Dans le premier verset on peut comprendre : « à côté de toute difficulté, il y a une facilité », c'est-à-dire un moyen d'en triompher ou une échappatoire. Dans le second verset, on peut comprendre soit : « en tout mal il y a un peu de bien », soit encore : « le succès succède à l'échec » ; ou : « après la douleur vient la joie ». Ce contraste qui semble une dominante du destin humain a donné naissance en littérature arabe à tout un genre anecdotique inauguré par Al Madâ'ini (mort entre 251-231/830-845) et continué par divers auteurs (cf. WIEI, t. IV, pp. 270-298) dont le plus remarquable représentant fut sans contredit 'Abu 'Ali at-Tanukhi (mort en 394/994), qui a consacré à ce thème un remarquable ouvrage (TANF).







## Sourate XCV

### Les figues (At-tin)



Vingt-huitième dans l'ordre chronologique ; huit versets.

Titre tiré du premier verset où il est question de *tin*, nom collectif désignant les figues et les figuiers. Le mot *tin* est aussi employé comme nom propre et désigne une montagne au voisinage de Damas, tandis que le mot suivant *zaytûn* (oliviers, olives) désigne le célèbre mont des Oliviers. Tab., après avoir fait état de toutes les interprétations proposées, penche pour les acceptions les plus simples : *tin* désigne les figues qu'on mange (*yu'kal*) et *zaytûn* les olives qu'on presse (*yu'sar*) (cf. XXX, 240).

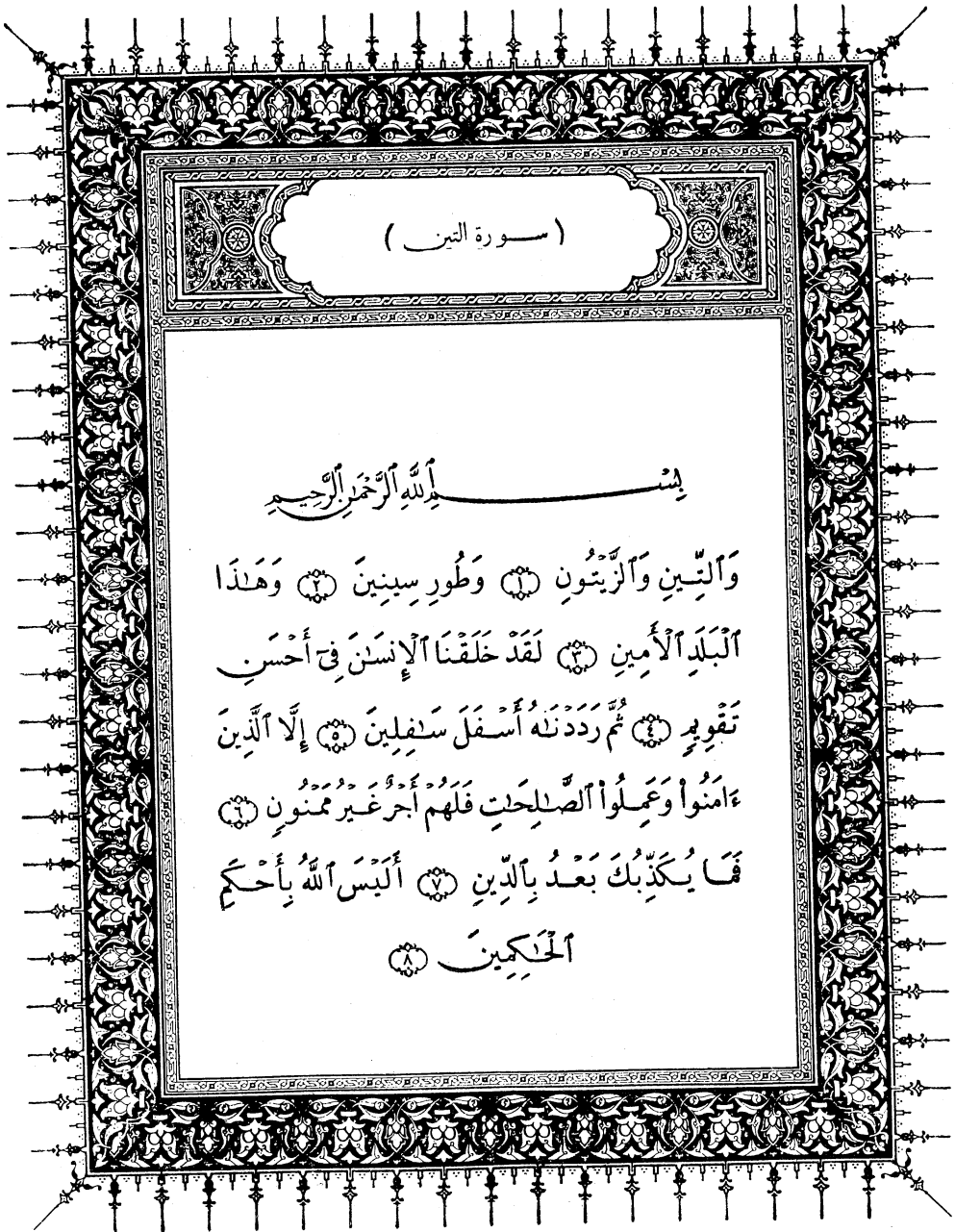
Nous avons vu des serments prêtés sur le temps, des localités, des astres, le ciel, etc. Ici, il est prêté sur des fruits ou des arbres particulièrement bénis chez les peuples sémitiques. On retiendra aussi, en se référant aux versets suivants, que le mont des Oliviers évoque Jésus, le mont Sinâï, Moïse et La Mekke (la cité sûre), Abraham et Muḥammad.

## CANEVAS

Dieu a donné à l'homme la forme physique la mieux proportionnée eu égard à sa vocation et au milieu où il vit : 1-4.

Mais l'homme déchoit, traitant le Jugement dernier de mensonge et ignorant que Dieu est le plus équitable des juges : 5, 7-8.

Les hommes fidèles et qui pratiquent le bien auront, quant à eux, leur récompense : 6.



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. Par les figes et par les olives,
2. par le mont Sinai,
3. par cette cité sûre,
4. nous avons donné à l'homme, en le créant, la forme physique la mieux proportionnée.
5. Puis nous le ferons sombrer dans une extrême déchéance,
6. à l'exception de ceux qui croient et font œuvre pie [à qui est réservée] une récompense qui ne sera pas rappelée.
7. Qu'est-ce qui te fera traiter, après cela, le Jugement dernier de mensonge ?
8. Dieu n'est-il pas le plus équitable des juges ?

V. 2 : *Ṭūr-Sinīna* (mont Sināi) se retrouve dans d'autres sourates, désigné simplement sous le nom de *Ṭūr*, le mont particulièrement béni où Moïse reçut le Décalogue. En langue nabatéenne cette expression signifie le « beau mont » ou « le mont élevé ».

V. 3 : La Mekke.

V. 4 : Text. : « Nous avons créé l'homme dans la disposition la plus belle », la dernière expression étant ainsi glosée par Ṭab. (XXX, 242) : « dans la forme physique (*khalq*) la plus juste et l'image (*sūra*) ou stature la plus belle ».

V. 5 : *Nous le ferons sombrer*. Le futur est imposé par le sens et le verset qui suit.

V. 7 : Ici, la question est posée au Prophète lui-même. Mais il semble plus plausible de maintenir au texte son unité et de considérer la question comme posée à l'homme en général : « Qu'est-ce qui te fait traiter [ô homme] le Jugement dernier d'imposture ? » Ce sens paraît évident ; le Prophète n'ayant jamais douté du Jugement dernier, la question ne pouvait le concerner.





## Sourate XCVI

### *La jonction [sanguine] (Al-'Alaq)*



Première sourate selon l'ordre chronologique ; dix-neuf versets inspirés en la caverne du mont Hirâ', dans la banlieue de La Mekke, surnommé depuis le mont de la Lumière. L'ange Gabriel est apparu au Prophète, durant sa retraite, au mois de Ramadân de l'année 612, l'invita à lire, alors qu'il ne savait pas lire, et l'étreignit pour graver en sa mémoire cette sourate (cf. note biographique, à propos de la S. XLVII, titre).

Titre tiré du deuxième verset. Elle est connue aussi sous le titre de « Sourate du calame » (Râz., XXXII, 13).

Dans notre traduction de la première édition, nous avons rendu le nom d'action 'alaq qui implique l'idée de coller, attacher, suspendre, par son sens habituel, caillot de sang. Or, la médecine moderne enseigne que l'œuf fécondé dans la trompe descend dans la cavité utérine où il se fixe grâce à des saillies qui puisent, telles des racines, dans l'épaisseur de l'organe, ce qui est nécessaire à sa nourriture et à sa croissance. Nous traduisons par jonction sanguine ou jointif.

C'est à la lumière des remarques du professeur Bucaille (cf. Maurice Bucaille, *La Bible, le Coran et la Science*, Paris 1976 pp. 204-205) que nous avons rectifié notre traduction.

Ajoutons que les conclusions que ce savant médecin de la Faculté de Paris a tirées de l'examen des Écritures sacrées à la lumière des connaissances modernes, l'ont amené à opter spirituellement pour l'Islâm et à devenir musulman.

## CANEVAS

Les cinq premiers versets révélés : ils proclament les attributs essentiels de Dieu : le pouvoir de créer et le savoir absolu.

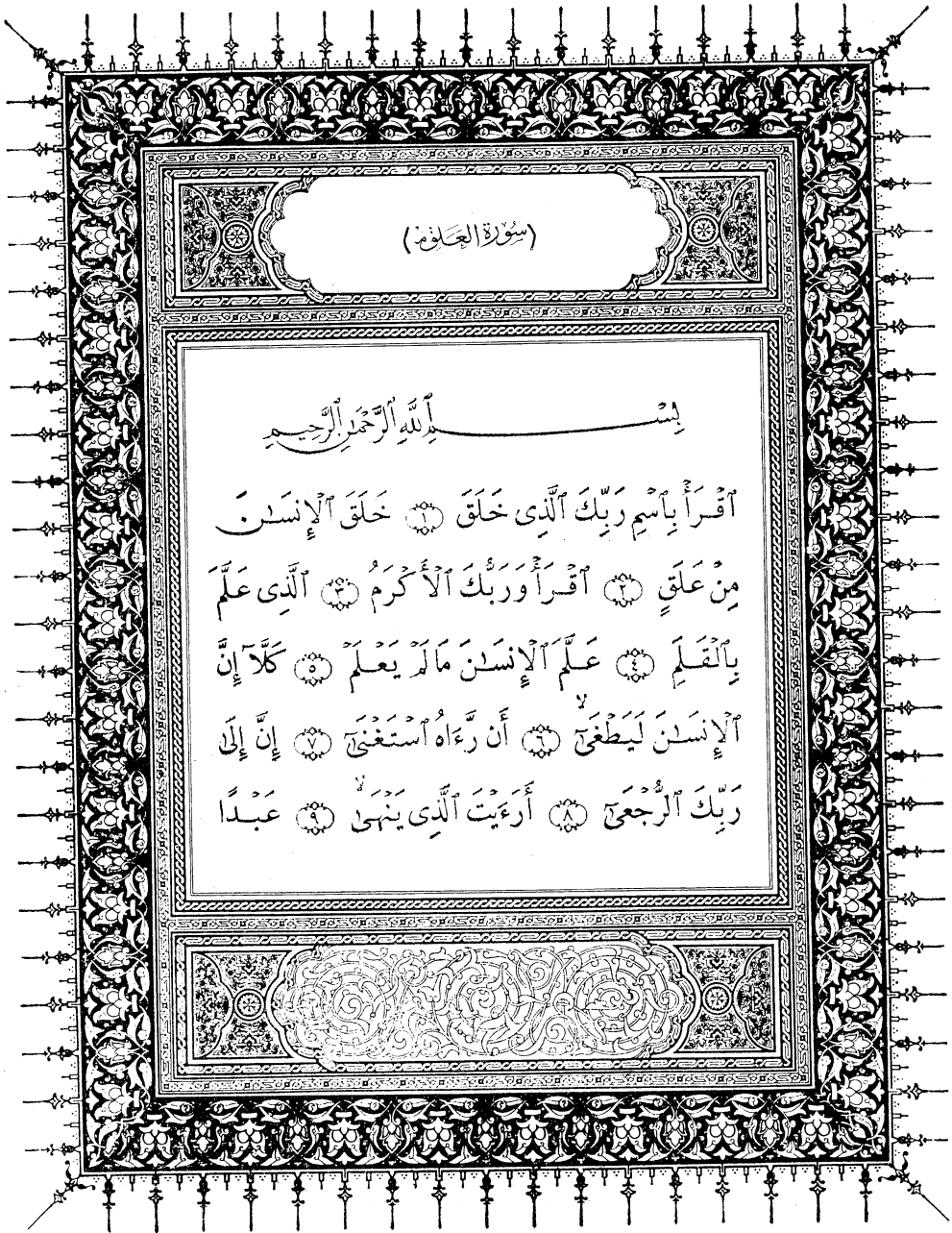
Dieu instruit l'homme par le calame : 1-5.

Tout retourne à Dieu : 8.

L'homme prompt à se montrer insolent : 6, 7.

Un ennemi de Dieu : 9-18.

Se prosterner et chercher à se rapprocher de Dieu malgré les opposants et les persécuteurs : 19.



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. Lis, de par le nom de ton Seigneur, qui a créé,
2. qui a créé l'homme d'une jonction [sanguine] !
3. Lis, car ton Seigneur est très généreux !
4. Il a enseigné par le calame ;
5. Il a enseigné à l'homme ce qu'il ne savait pas.
6. Eh bien, non ! L'homme, en vérité, [devient] impie dès qu'il
7. s'estime [capable] de se suffire à lui-même !
8. Tout retourne pourtant vers ton Seigneur.
9. As-tu vu celui qui interdit
10. à un serviteur [de Dieu] de prier ?

V. 1 : Plusieurs remarques sont à faire à propos de ce verset.

Il est dit : « Lis, de par le nom de ton seigneur » (*šifa* « attribut »), non « de par le nom de ton Dieu » (*Ismu-dh-Dhât*, « nom de l'essence »). Or, le nom de l'essence est primordial ; il est supérieur (*asbraf*) à l'attribut. Cette nuance a opposé la philosophie dogmatique de l'Islâm (*kalâm*) aux partisans du libre arbitre (*mu'taziliyyun*) et aux gnostiques (*ablu-l-ma'rifâ*) de l'Islâm. La mise en avant de l'attribut (Seigneurie divine) a pour première conséquence l'adoration (*'ibâda*), considérée comme premier devoir incombant à l'homme, avant toute aspiration à la connaissance de Dieu (cf. Râz., XXXII, 14). L'adoration suppose en effet la foi, tandis que la connaissance risque d'être purement intellectuelle et de dégénérer en une philosophie stérile, vide de substance parce qu'elle demeure extérieure à son objet et n'engage pas a priori, sauf pour les mystiques, l'aspirant à la connaissance, ni même le connaissant, comme c'est le cas de Satan.

V. 2 : Ce verset, qui souligne la faculté créatrice de Dieu, affirmée avant tout attribut dans cette sourate initiale, montre bien que cet attribut est spécial à Dieu, exclusif, absolu, et doit être distingué des autres attributs. Cf. introduction de cette sourate, ci-dessus..

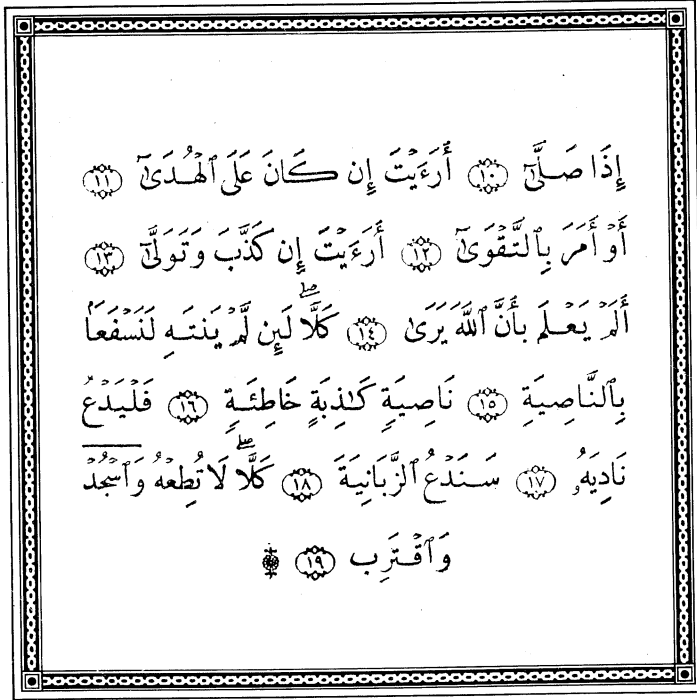
V. 3 : L'attaque initiale impérative (*Lis !*) assortie de l'évocation du savoir est importante au point de vue doctrinal : l'Islâm honorera la science et les hommes de science. « Allez chercher la science, même en Chine ! » dira le Prophète plus tard. On ne peut aborder un tel verset sans songer à l'adage latin : *Nam sine doctrina vita est quasi mortis imago* (sans la science, la vie est presque l'image de la mort).

V. 4 : Les commentateurs font remarquer que l'évocation de l'instruction jointe à celle du calame et de la lecture comporte en elle-même un enseignement : l'instruction, la science, fondements de la foi, supports de toute institution, axe de toute civilisation.

V. 9 : Le verset viserait 'Abû Jahl qui avait menacé Muḥammad de mort s'il priait publiquement près du temple de la Ka'ba (Tab., XXX, 253-254). Si cette hypothèse est exacte, elle se trouve en contradiction avec la tradition selon laquelle cette sourate serait la première qui fut révélée. L'interdiction d'Abû Jahl n'a pu être faite que trois ans au moins après la révélation. Râz. (XXXII, 18), à qui cet anachronisme n'a pas échappé, suppose non sans raison que la sourate révélée pour la première fois ne comprenait que les cinq premiers versets, le reste fut révélé ultérieurement et rattaché, sur ordre du Prophète lui-même, au fragment des cinq versets primitifs.



## (الجزء الثلاثون)



11. Penses-tu qu'il soit dans la bonne direction  
 12. ou qu'il ordonne la piété ?  
 13. Que t'en semble, s'il crie au mensonge et tourne le dos [à l'appel de Dieu ?]  
 14. Ne sait-il pas que Dieu voit ?  
 15. Gare à lui ! s'il ne cesse pas, nous le saisirons par le tout pour le précipiter dans l'enfer,  
 16. toupet [d'un] menteur, [d'un] pécheur.  
 17. Qu'il fasse appel à son cercle [de soutiens] !  
 18. Nous ferons appel aux anges de l'enfer !  
 19. Prends garde ! Ne lui obéis pas ! Prosterne-toi et efforce-toi de te rapprocher [de Dieu].

V. 15 : [Pour le précipiter...], Tab., XXX 255.

V. 17 : 'Abû Jahl en menaçant Muḥammad de mort ajoutait qu'il pouvait bien le tuer sans s'attirer de représailles, étant très riche et du clan le plus nombreux de La Mekke (Tab., XXX, 155-157).

V. 18 : Cf. index et S. LXXIV, 30.



## Sourate XCVII

### *La destinée (Al-qadr)*



Vingt-cinquième dans l'ordre chronologique ; cinq versets d'inspiration mekkoise.

Titre tiré du premier verset où il est question des arrêts immuables de Dieu et de la destinée.

Dieu étant omnipotent, omniscient et créateur, existant en dehors du temps et de l'espace, ne peut ignorer, sans être imparfait, les actes humains qui ont pour supports le temps et l'espace, ni faire une exception, parmi toute sa création, en faveur de l'homme, en lui accordant la faculté d'être indéterminé et donc libre de ses actes.

L'Islâm, par définition, implique le don de soi à Dieu (*tawakkul*), l'abandon confiant en sa volonté (*'irâda, masbî'a*). Le croyant ne peut se donner à Dieu et se considérer par rapport à lui comme libre en ses actes, dans la mesure où la soumission est complète, sincère et définitive. Il a une marge de liberté, mais à l'échelle humaine, c'est-à-dire une volonté relativement libre, mais subordonnée à celle absolue de Dieu.

Les faits les plus nombreux militent en faveur d'un déterminisme par rapport à la volonté de Dieu.

L'homme ne saurait échapper au déterminisme universel qui, au demeurant, relève de Dieu. C'est si vrai qu'il ne peut pas choisir sa race, l'époque à laquelle il vit, son sexe, les conditions fondamentales qui pèsent sur sa naissance (condition sociale, milieu où il voit le jour, langue maternelle, etc.) pas plus que sa couleur, son intelligence, ses capacités, son physique, etc. Reste le fameux « choix du chemin ». Étant placé dans un carrefour, il est apparemment libre de choisir, compte tenu du « conflit des motifs », le chemin qu'il veut suivre. Or, cette liberté est une illusion dont il n'a pas conscience, mais qui est en réalité prédéterminée par Dieu, dans la direction du bien ou la direction du mal : « Celui que Dieu veut mettre dans la voie du bien, il rend facilement accessible pour lui le chemin du bien. Celui que Dieu veut mettre dans la voie du mal, il rend facilement accessible pour lui le chemin du mal » (Tab., xxx, 224). Une telle conception n'implique sur le plan de la vie pratique aucun fatalisme, générateur de paresse. L'Islâm honore, au contraire, l'effort. Rien ne se fait sans effort. L'adoration sincère de Dieu est en elle-même un effort. Nous sommes jugés sur nos efforts, non sur nos résultats. Le travail utile à l'homme et à ses semblables est mis sur le même rang que la prière. Il n'est presque jamais question dans le Coran de foi (*imân*) sans *ṣâlihât* (œuvres méritoires).

A un homme qui voulait laisser sa chamelle sans entrave, disant : « Si le destin veut qu'elle s'en aille et se perde, l'entrave est absolument inutile. Si le destin veut qu'elle demeure en place et ne se perde pas, à quoi bon l'entraver ? » le Prophète répondit : « Attache ta chamelle et place ta confiance en Dieu ! » Autant dire : fais ce que dois, advienne que pourra !

Au reste, ce problème si important en philosophie est rarement traité en lui-même. Il est d'ordinaire si englué dans des considérations de dynamisme, de responsabilité, de sanction et de justice conçues à la très relative échelle humaine qu'on n'arrive pas à le limiter aux seules données qui lui sont propres. A priori on postule de l'antériorité des conceptions humaines à la création et de la conformité, sinon de la subordination, de l'œuvre universelle de Dieu aux lois morales de l'homme. C'est ainsi que le problème de la liberté absolue, opposé au déterminisme scientifique et au mystère du psychisme, a toujours été mal posé et donc mal résolu. Nous n'avons pas l'intention, bien sûr, de traiter de cette question dont l'ampleur dépasse le cadre de ce travail. Il nous semble, néanmoins, utile de rappeler les conclusions de quelques penseurs qui l'ont méditée et notamment les réflexions de Bergson à cet égard :

« En nous interrogeant scrupuleusement, écrit-il, nous verrons qu'il nous arrive de peser des motifs, de délibérer alors que notre résolution est déjà prise... C'est de l'âme entière, en effet, que la décision libre émane, et l'acte sera d'autant plus libre que la série dynamique à laquelle il se rattache tendra davantage à s'identifier avec le moi fondamental. Ainsi entendus, les actes libres sont rares, même de la part de ceux qui ont la coutume de s'observer eux-mêmes et de raisonner de ce qu'ils font. Nos actions journalières s'inspirent bien moins de nos sentiments eux-mêmes, infiniment mobiles, que des images invariables auxquelles ces sentiments adhèrent. [...] Nous voulons savoir en vertu de quelle raison nous sommes décidés et nous trouvons que nous sommes décidés sans raison, peut-être même contre toute raison. On ne discute sur elle (liberté) dans un sens ou dans l'autre qu'à la condition de confondre préalablement succession et simultanéité. Tout déterminisme sera donc réfuté par l'expérience, mais toute définition de la liberté donne raison au déterminisme... Toute différence étant abolie entre l'étendue et la durée, entre la succession et la simultanéité, il ne reste qu'à la rencontrer avec beaucoup d'égards dans le domaine temporel des choses en soit, dont notre conscience ne dépasse pas le seuil mystérieux » (cf. BERE, pp. 122-180).

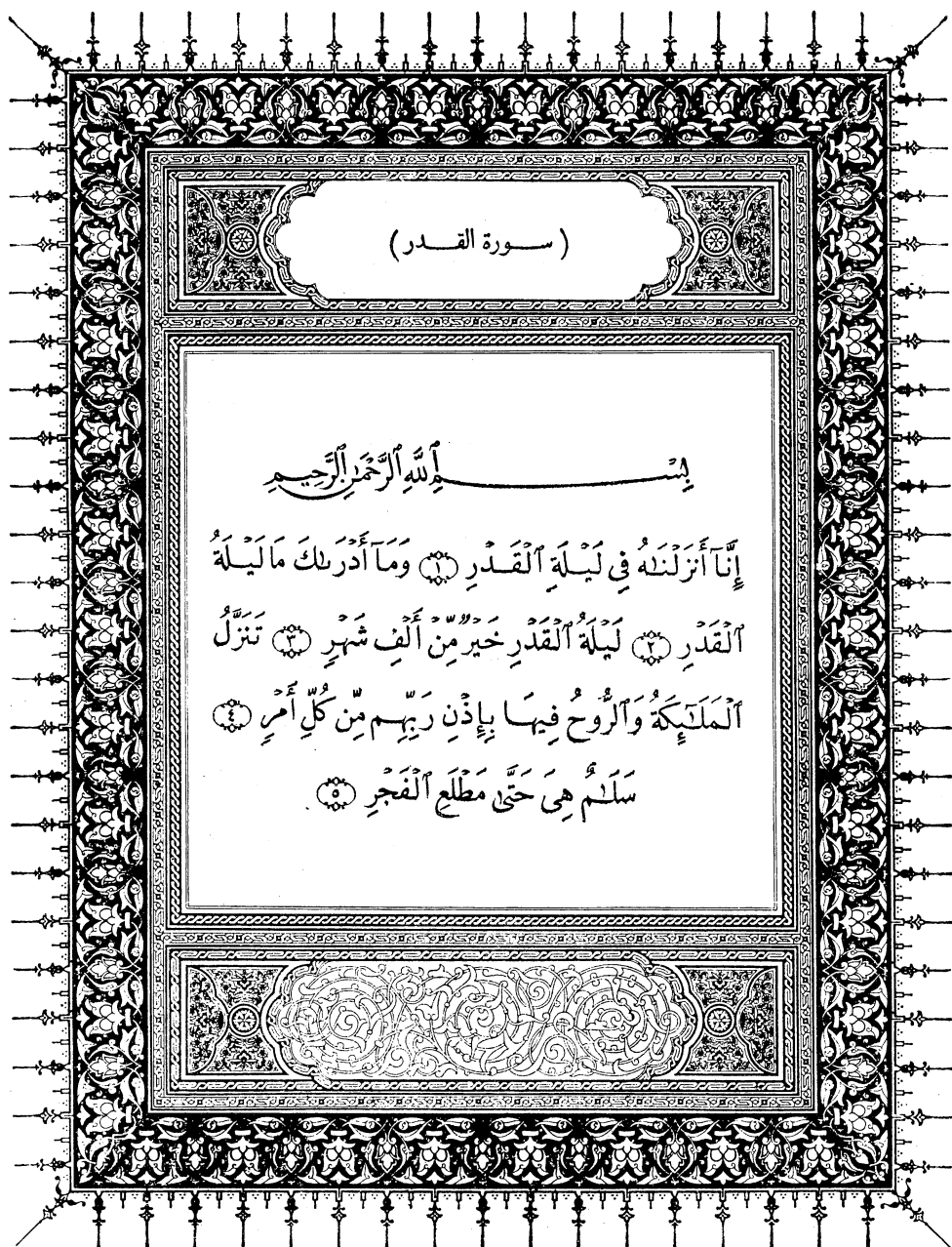
En se plaçant sur le même plan, l'illustre philosophe définit ainsi le rôle de l'intelligence humaine par rapport à l'action :

« Les mouvements constitutifs de l'action même, ou échappent à notre conscience, ou ne lui arrivent que confusément » (cf. BERC, pp. 298-299).

Il y a néanmoins une différence entre l'acte réputé libre selon Bergson et l'acte déterminé selon l'Islâm : c'est que le mystère que la connaissance humaine ne saurait dépasser relève, pour Bergson, du processus conscient et inconscient de l'élaboration de l'action, alors que pour l'Islâm ce mystère relève du rapport de la volonté humaine avec la volonté de Dieu, qui, elle, se situe précisément en dehors de toute notion de durée et d'étendue.

## CANEVAS

Le Coran fut descendu en une nuit particulièrement sacrée de son original primordial au ciel le plus bas pour être révélé graduellement par l'ange Gabriel au Prophète : 1, 4.  
La nuit de la destinée : plus méritoire que mille mois : les arrêts de Dieu reçoivent leur exécution.  
Les anges descendent cette nuit-là du ciel ainsi que l'Esprit. C'est une nuit sacrée de paix et de sécurité : 2-5.



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compassant.*

1. *En vérité, nous l'avons révélé en la nuit de la destinée !*
2. *Et qui est-ce qui te fera connaître ce qu'est la nuit de la destinée ?*
3. *La nuit de la destinée vaut mieux que mille mois !*
4. *Les anges et l'Esprit descendent du [ciel] avec la permission de leur Seigneur, [chargés] de tout ordre.*
5. *C'est une nuit de paix jusqu'au lever du jour !*

V. 1 : On sait que le Coran n'a pas été révélé en une nuit, mais graduellement au cours d'une période de vingt-trois ans. La préposition *fi* (dans) doit donc être entendue, non dans un sens temporel, mais dans un sens de valeur : « Nous avons révélé le Coran en [considération de la sainteté] de la nuit de la destinée. »

Selon une interprétation différente, mais qui est admise par tous les commentateurs, il s'agit de la descente (*'inzâl*), cette nuit-là, du Coran, du ciel le plus haut où se trouve son original (*lawh mahfûdh*), au ciel le plus bas (*samâ' duniâ*) pour être progressivement révélé par le même et unique intermédiaire, l'ange Gabriel, au Prophète de Dieu.

La nuit de la destinée est particulièrement sacrée pour l'Islâm qui en a fait une fête canonique. Elle est célébrée sous le nom de « vingt-septième nuit de Ramaḍân » par référence complémentaire à la S. II, 185.

« Vingt-septième » par tradition et convention tacite, car les avis divergent sur le numéro d'ordre de cette nuit au cours de ce mois. L'opinion la plus généralement admise est qu'il s'agit d'une nuit à situer parmi les nuits impaires de la dernière décade de Ramaḍân : 21<sup>e</sup>, 23<sup>e</sup>, 25<sup>e</sup>, etc. On a finalement choisi la 27<sup>e</sup> nuit (c'est-à-dire le 26<sup>e</sup> jour de Ramaḍân au soir) en raison des traditions qui militent en faveur de celle-ci, jugées plus nombreuses que celles qui militent en faveur de l'une quelconque des autres nuits impaires (Zam., IV, 225 ; Tab., XXX, 258-259 ; I. Kath., IV, 259 ; Jalâl, p. 805, etc.).

La préférence traditionnelle de l'Islâm pour l'imparité relève de sa conception de Dieu dans son unicité absolue (*cf.* note relative aux nombres impairs, S. LXXXIX, 3) et de celle de la parité (*cf.* note sur la théorie coranique des couples, S. XXXVI, 36 ; S. XXXVII, 22). L'Islâm oppose ainsi la monade divine à la dyade, symbole de la symétrie (gauche-droite, négatif-positif, bien-mal, etc.) dont il fait un principe fondamental des réalités créées, visibles ou cachées. Au reste, la préférence de l'Islâm pour l'imparité n'est pas inconnue de certaines écoles philosophiques, de certains peuples et de certaines confessions. On la constate chez les pythagoriciens, chez les philosophes d'Alexandrie.

V. 3 : *Mille mois*. Il fut question, comme modèle de piété, devant les premiers croyants, d'un saint juif qui avait combattu pour le triomphe de la cause divine pendant mille mois. Les croyants en conçurent une certaine jalousie, l'Islâm tolère la jalousie quand il s'agit de dévotion ou de science dans la mesure où cette jalousie stimule le croyant en lui faisant désirer d'être toujours plus près de Dieu et de connaître toujours davantage. Il leur fut révélé par ce verset que la nuit de la destinée devait être considérée par eux comme plus sacrée et plus bénéfique que les mille mois de combat en question (Zam., IV, 225).

Ajoutons qu'historiquement l'expression « mille mois » fut exploitée par les partisans de 'Ali (légitimistes et shi'ites) contre la dynastie omeyyade. Une tradition des plus faibles fut forgée : le Prophète aurait eu une vision de ce qui allait se passer après sa mort. Il vit les Omeyyades s'emparer du pouvoir, souiller son *minbar* (chaire oratoire). Il s'en serait affligé. La révélation lui annonce que la nuit de la destinée est la meilleure compensation d'un règne illégitime qui ne durerait pas mille mois (Jalâl, pp. 808-809).

V. 4 : *L'Esprit* : l'ange Gabriel. Sur ce terme coordonné au mot ange, *cf.* S. V, 110.

La particule *min* a ici la valeur de *bi* et le sens est : les anges et l'Esprit saint (Gabriel) descendent cette nuit-là chargés de tous les ordres de Dieu pour une année (Jalâl, p. 805).





### Sourate XCVIII

#### *La preuve (Al-bayyina)*



Centième dans l'ordre chronologique ; huit versets d'inspiration médinoise. Quelques exégètes ne sont sûrs ni du lieu ni du moment de sa révélation (Jalâl, p. 807).

Elle doit son titre au premier verset où il est question de la preuve qu'attendaient les scripturaires (juifs et chrétiens) et les idolâtres avant l'apostolat de Muḥammad (Zam., IV, 226).

#### CANEVAS

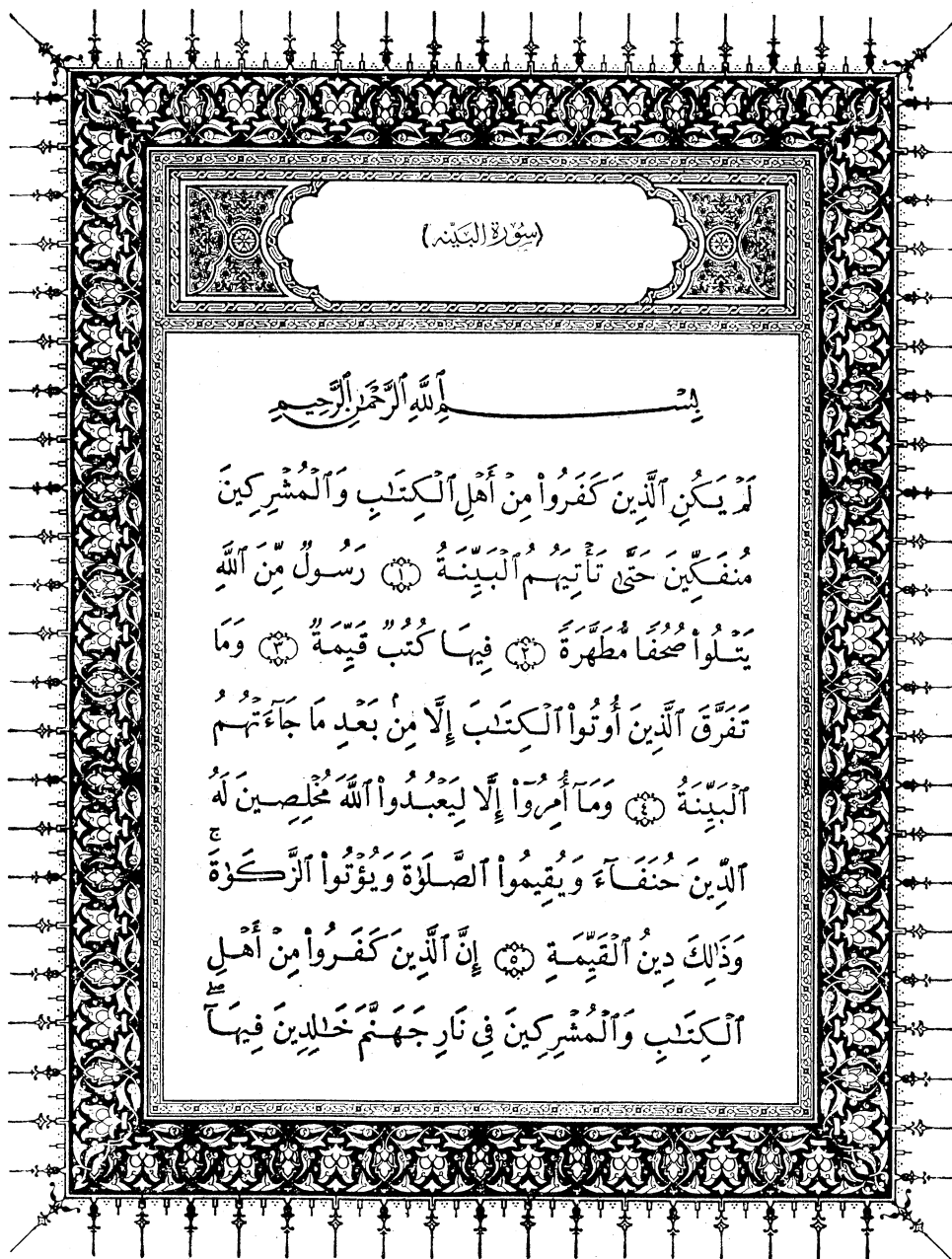
Les infidèles pouvaient sans encourir de graves sanctions observer leurs cultes, jusqu'à preuve divine du contraire : 1-3.

La preuve attendue : Muḥammad étant venu, chargé d'une mission divine, voilà que les juifs et les chrétiens se trouvent divisés à son sujet, alors qu'il ne leur apporte comme message que le culte du vrai Dieu, l'obligation de la prière et de la pratique du bien : 4-5.

Les mécréants sont les pires êtres de la création ; ils seront livrés à l'enfer pour l'éternité : 6.

Les croyants : ce sont les meilleurs êtres qui soient ; leur récompense sera un paradis éternel.





*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. *Les incroyables parmi les détenteurs de l'Écriture et les polythéistes n'étaient pas [tenus] de renoncer [à leurs croyances] tant qu'ils n'avaient pas reçu la preuve :*
2. *[la venue] d'un envoyé de Dieu qui [leur] communiquât [oralement le contenu] de feuilles purifiées,*
3. *renfermant des Écritures d'une [parfaite] orthodoxie.*
4. *Or les détenteurs de l'Écriture ne se sont divisés, cependant, que lorsque la preuve leur fut administrée.*
5. *[Pourtant], il ne leur fut ordonné que d'adorer Dieu, de lui vouer un culte pur, en monothéistes sincères, d'accomplir la prière, de s'acquitter de l'aumône légale, car telle est la religion [de la parfaite] orthodoxie.*
6. *En vérité, les incroyables parmi les détenteurs de l'Écriture et les polythéistes seront livrés au feu de la géhenne et y séjourneront éternellement. Ce sont les pires [êtres] de la création.*

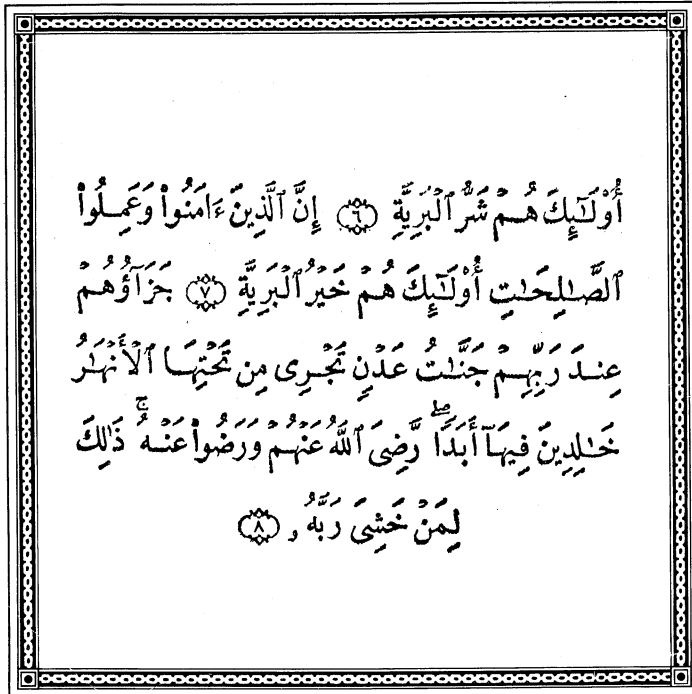
V. 1 : Verset réputé comme étant l'un des plus difficiles à saisir (Râz., xxxii, 38). Diverses interprétations sont proposées par les commentateurs. Zam. (IV, 226) l'explique ainsi : avant Muḥammad les juifs, les chrétiens et les idolâtres prétendaient qu'ils ne renonceraient à leurs cultes que le jour où le Prophète promis (ou en ce qui concerne les polythéistes, une preuve) arriverait.

V. 2 : *Feuilles* (ou rouleaux) exemptes d'erreur (*bâtil*) (Zam., IV, 226).

V. 3 : *Orthodoxie* : Nous employons ce mot au sens étymologique : très droite doctrinalement, d'un enseignement droit.

V. 4 : *La preuve* : l'apostolat de Muḥammad (Tab., xxx, 163).

(الجزء الثلاثون)



7. En vérité, ceux qui croient et font œuvre pie, ce sont les meilleurs [êtres] de la création.
8. Après de leur Seigneur, leur rétribution sera les jardins d'Éden arrosés par les ruisseaux. Ils y séjourneront éternellement. Dieu sera satisfait d'eux et ils seront satisfaits de lui. Voilà [ce qui est réservé] à celui qui redoute son Seigneur !



## Sourate XCIX

### *Le tremblement de terre (Az-zalzâla)*



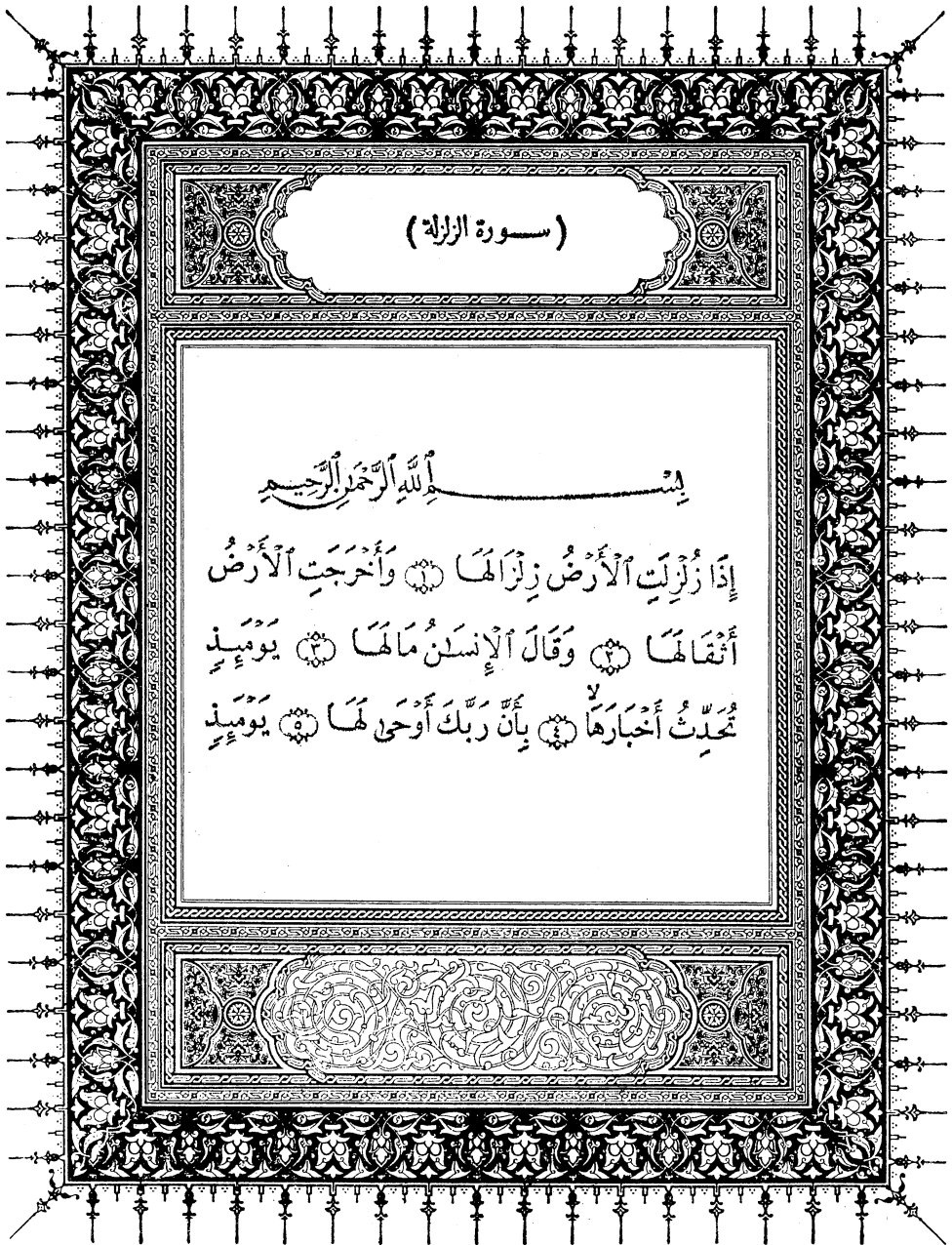
Quatre-vingt-treizième dans l'ordre chronologique ; huit versets d'inspiration médinoise.  
Titre tiré du premier verset : le tremblement de terre annonciateur de la résurrection.

#### CANEVAS

Tremblement de terre annonciateur de la résurrection : 1-2, 4-5.

Angoisse de l'homme : 3.

Résurrection : les hommes, sortis de leurs sépulcres, ils connaîtront leurs actes, bons ou mauvais, quelque infime que soit leur poids : 6-8.



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. Lorsque la terre sera secouée du tremblement [qui l'attend],
2. qu'elle expulsera [de ses entrailles] ses charges
3. et que l'homme demandera : « Qu'a-t-elle ? »,
4. ce jour-là, elle contera son histoire
5. d'après ce que ton Seigneur lui aura révélé.
6. Ce jour-là les hommes sortiront [de leurs tombes] séparément, pour voir les œuvres [qu'ils auront accomplies sur terre].

V. 2 : *Ses charges* : les morts (Tab., XXX, 266).

V. 4 : Text. : « elle apportera ses récits ». Le mot *akbbâr* est employé par les historiens, sous la forme plurale, dans le sens d'« histoires », de « chroniques », etc.

## (سورة الزلزلة)



7. *Quiconque aura accompli un atome de bien le verra*
8. *et quiconque aura commis un atome de mal le verra.*



## Sourate C

### *Les coursiers (Al-'adiyât)*



Quatorzième dans l'ordre chronologique ; onze versets d'inspiration mekkoise.

Titre tiré du premier verset où il est question de « celles qui vont à fond de train, qui courent ». Ce participe actif au féminin pluriel désigne les juments. Mais comme il s'agit d'un pluriel se rapportant à des êtres non doués de raison et compte tenu du contexte, les commentateurs l'interprètent comme destriers, chevaux en général (*khayl*) (Tab., XXX, 273 ; Jalâl, p. 808 ; Râz., XXXII, 64). Pour Zam. (IV, 228) le qualificatif s'applique aux chevaux de combat (*khaylu-l-ghazw*). L'opinion selon laquelle il s'agirait de chameaux est rejetée par Tabari.

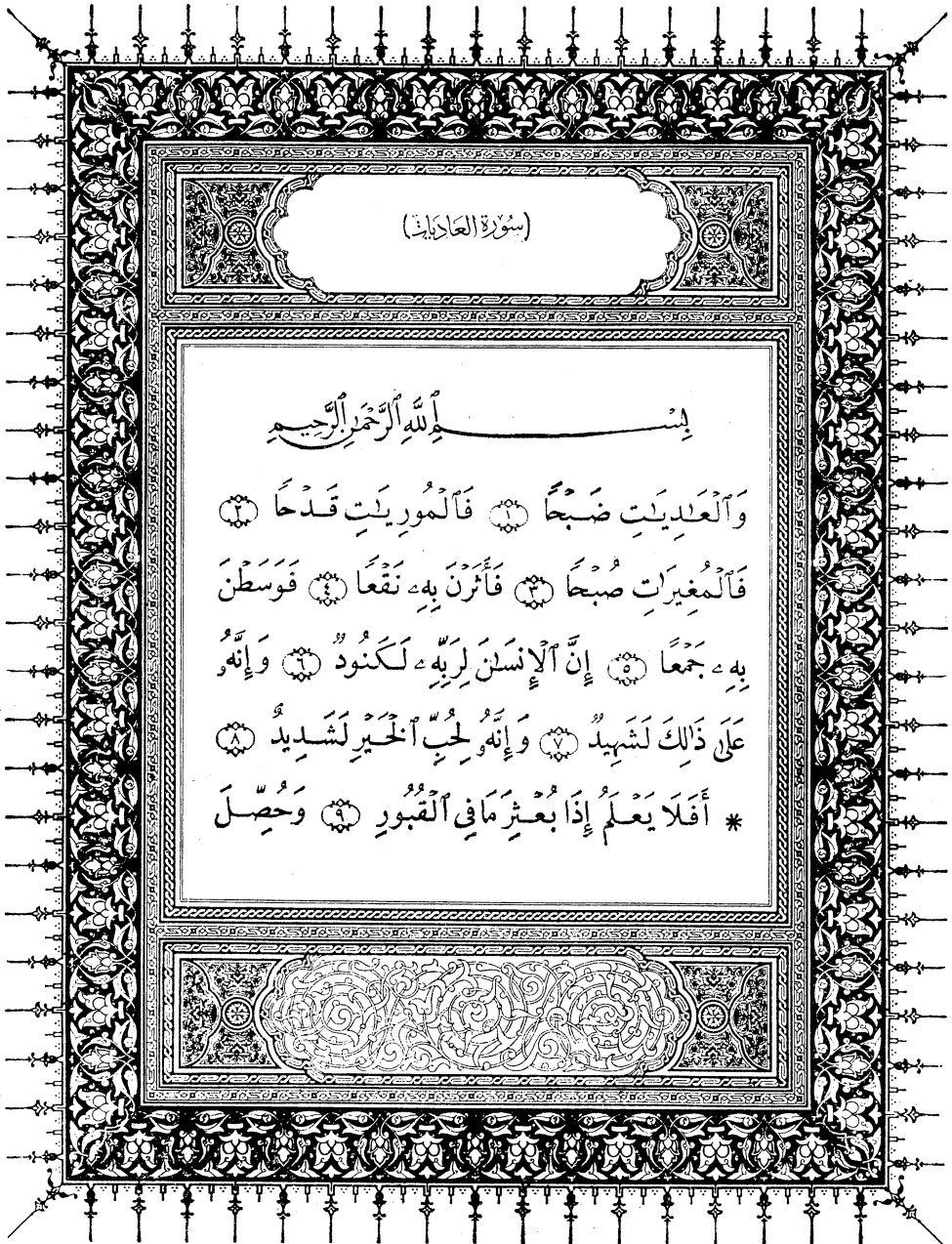
CANEVAS

L'homme est foncièrement ingrat : 1-6.

Il aime passionnément la richesse : 8.

Il ignore que Dieu est témoin et bien informé de tout ce qu'il fait : 7, 9-11.





(سُورَةُ الْغَافِرِ)

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

وَالْعَلِيدِ تِ ضَبْحًا ﴿١﴾ فَالْمُورِي تِ قَدْحًا ﴿٢﴾  
 فَالْمُغِيرِ تِ صُبْحًا ﴿٣﴾ فَأَثَرِنَ بِهِ نَقْعًا ﴿٤﴾ فَوْسَطِنَ  
 بِهِ جَمْعًا ﴿٥﴾ إِنَّ الْإِنْسَانَ لِرَبِّهِ لَكَنُودٌ ﴿٦﴾ وَإِنَّهُ  
 عَلَىٰ ذَٰلِكَ لَشَهِيدٌ ﴿٧﴾ وَإِنَّهُ لِحُبِّ الْخَيْرِ لَشَدِيدٌ ﴿٨﴾  
 \* أَفَلَا يَعْلَمُ إِذَا بُعْثِرَ مَا فِي الْقُبُورِ ﴿٩﴾ وَحُصِّلَ

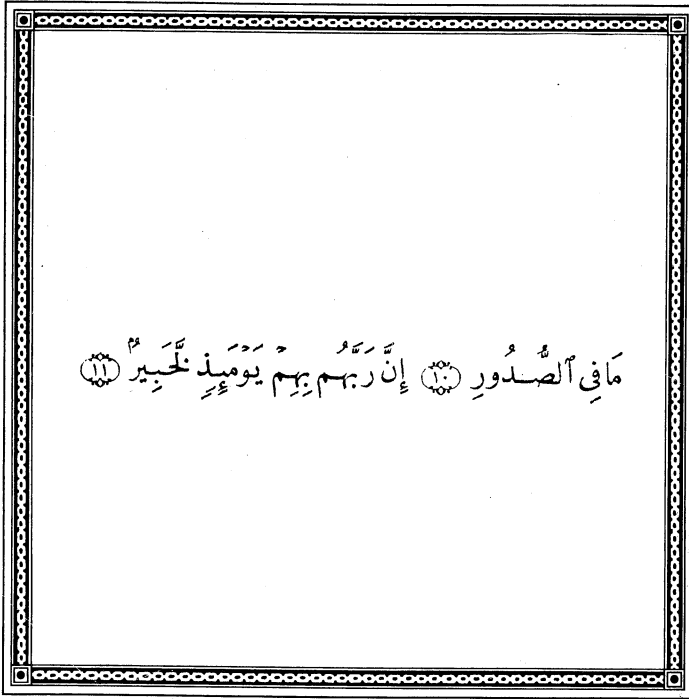
*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compassant.*

1. Par les coursiers haletants
2. qui font jaillir des étincelles [sous les coups de leurs fers],
3. qui chargent le matin
4. dans un tourbillon de poussière
5. [culbutant] le centre d'un rassemblement [ennemi],
6. l'homme est, certes, très ingrat envers son Seigneur !
7. Et de [son ingratitude] Dieu, certes, est témoin.
8. L'homme aime ardemment les biens [de ce monde].
9. Eh quoi ! Ne sait-il pas que lorsque ce qui est dans les tombes sera sens dessus dessous
10. et que les secrets des cœurs seront dévoilés,

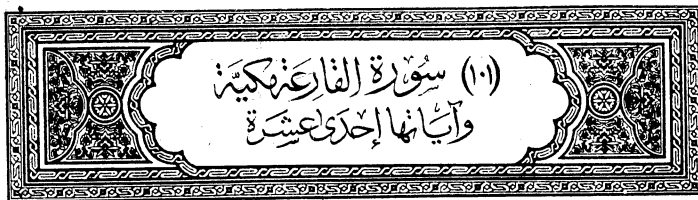
V. 5 : [*Ennemi*], Râz., XXXII, 66.

V. 10 : Text. : « ce qui est dans les poitrines sera obtenu ».

(الجزء الثلاثون)



II. *le Seigneur [des hommes] sera, ce jour-là, très renseigné sur eux ?*



## Sourate CI

### *L'assenante (Al-qâri'atu)*



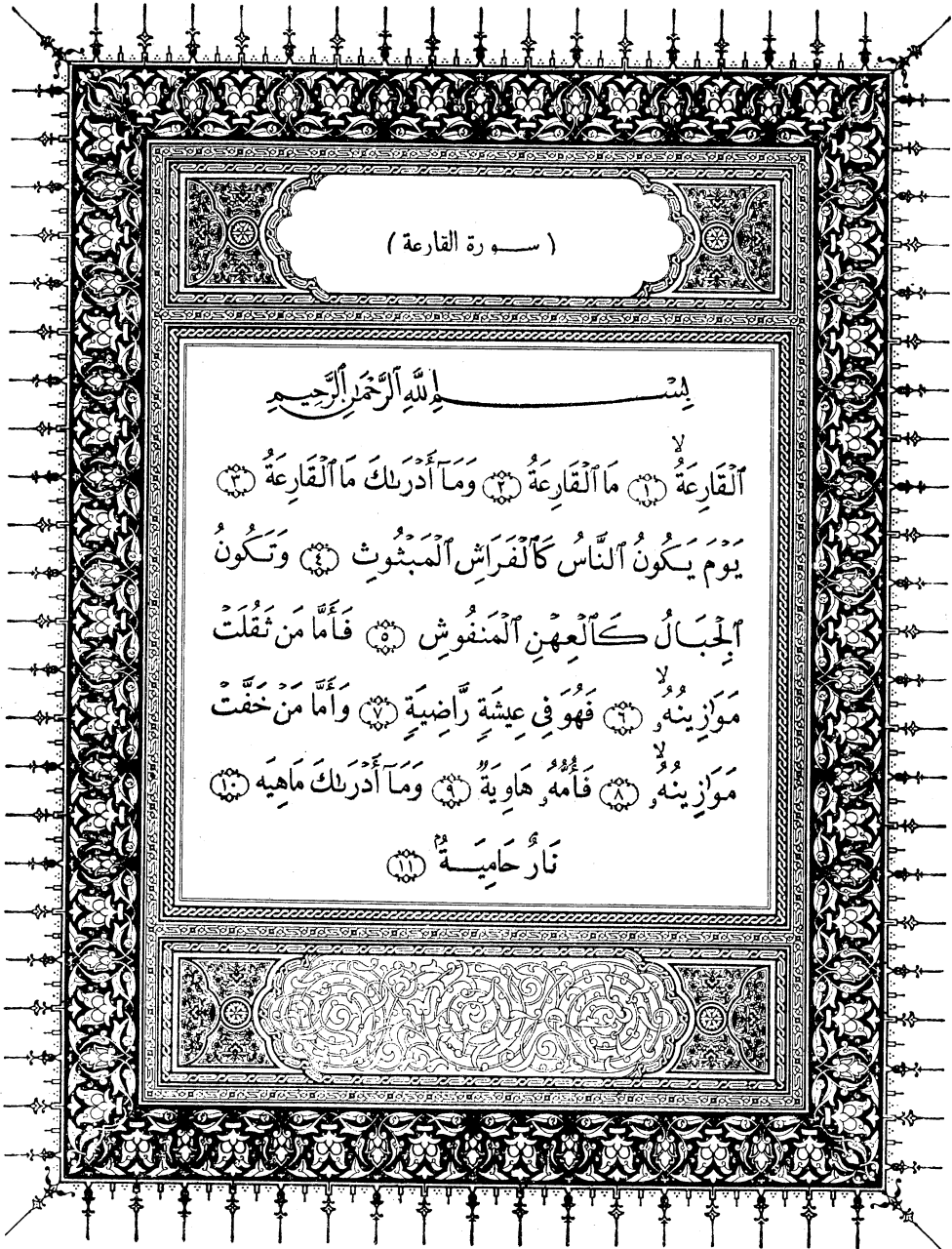
Trentième dans l'ordre chronologique ; onze versets d'inspiration mekkoise.

Titre tiré du premier verset où il est question d'Al-qâri'atu, « celle qui assène un coup à la tête » ou encore « celle qui frappe à la porte ». C'est un des noms métaphoriques de la résurrection (Tab., XXX, 281), ainsi appelée en raison de sa proximité ; le Coran insiste sur la très proche arrivée de l'Heure et sur l'épouvante qu'elle provoquera dans les cœurs (Jalâl., p. 808). Le terme le plus approprié serait « la choquante », si ce terme n'avait en français bien souvent le sens de heurter, de scandaliser.

CANEVAS

L'Heure provoquera un choc terrible ; tout sera bouleversé : 1-5.

Les actions humaines seront pesées. Les hommes de bien connaîtront une vie agréable. Les méchants seront brûlés : 6-11.



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. Celle qui frappe !
2. Qu'est-ce que celle qui frappe ?
3. Qu'est-ce qui te fera connaître ce qu'est celle qui frappe ?
4. Le jour où les hommes seront comme des papillons dispersés
5. et les montagnes comme des flocons de laine cardée,
6. celui dont [les bonnes actions] pèseront lourd
7. mènera une vie agréable.
8. [Par contre], celui dont les [bonnes actions] seront d'un poids léger
9. aura pour asile al-Hawiya.
10. Et qu'est-ce qui te fera connaître ce que c'est ?
11. C'est un feu ardent !

V. 9 : *Al-Hawiya* : étymologiquement : « fosse, abîme ».



## Sourate CII

*La supériorité numérique (At-takâthur)*

Seizième dans l'ordre chronologique ; huit versets d'inspiration mekkoise, selon la plupart des commentateurs. Mais nous la tenons pour une révélation médinoise pour la simple raison que le fait qui lui sert de leitmotiv s'est passé à Médine.

Le terme *takâthur* évoque un aspect si caractéristique de la société arabe qu'il mérite d'être examiné d'assez près.

Quiconque s'est penché sur l'histoire les Arabes, sur les structures et la mentalité de leur société, a remarqué le rôle majeur que l'esprit de clan (*ʿasabiyya*) joue dans leurs tribulations à travers les siècles et les déserts. La définition de ce concept, le sectarisme tribal qui en découle, sa portée historique ont été mis en évidence par Ibn Khaldûn dans sa *Muqaddima* (il en existe plusieurs éditions et une bonne traduction de Slane, KHAM ; cf. aussi *Encycl. Isl.* s. v. Arabie ; HUSE ; BOUK ; NASP ; FAR, t. II ; TYAO ; MAZA).

Tous ceux qui se sont intéressés aux théories historiques de l'illustre penseur ont pu retenir l'importance de cette *ʿasabiyya* pour la compréhension de la morphologie sociale, des fluctuations incohérentes des vieilles tribus arabes et des conflits qui les ont opposées.

Au cours de leur longue histoire, les Arabes ont connu et pratiqué durant des siècles le matriarcat (cf. WILM, t. III, 390-391) et élaboré un symbolisme totémique dont nous retrouvons les traces dans les noms de tribus, le culte de certains animaux, certaines interdictions fondées sur le sacré et le profane (SMIK ; WELR). Symbolisme totémique plutôt que totémisme car la vieille théorie selon laquelle le clan prétendait descendre de l'animal dont il portait le nom et qu'il vénérât est pratiquement abandonnée (cf. GRID ; GRIS ; MAUE).

Il n'en demeure pas moins vrai qu'à une époque très reculée et sur laquelle nous sommes mal renseignés, ils ont fondé l'origine et la cohésion de leurs clans sur une consanguinité agnatique sans laquelle ces derniers eussent été instables et surtout non viables. Le lien de sang que la *ʿasabiyya* suppose, exclut, certes, tout système de caste (comme dans certaines sociétés primitives et notamment aux Indes), mais sert cependant de support à toute hiérarchie intertribale (*tabaqât*) dans l'antique Arabie ; hiérarchie fondée sur l'ancienneté de la souche généalogique (*nasab*) et sur la densité (*katbra*) des groupements qui s'en réclament (MAWS ; Zam., IV, p. 16 ; ALUB, III, pp. 189 et suiv. ; Faym, t. II, vol. I, pp. 371, 628).

Et c'est précisément sur la densité tribale qu'il apparaît nécessaire d'insister pour dégager le sens de cette sourate que les commentateurs classiques n'ont pas toujours comprise et sur laquelle beaucoup de traducteurs se sont gravement mépris (cf. BLAC, pp. 663-664).

Les Arabes tiraient un immense orgueil de la valeur numérique de leurs clans. Le respect et la crainte qu'une tribu pouvait inspirer aux autres tribus n'avaient pas d'autre fondement (cf. SJK, II, p. 49). Son honneur est fonction de sa densité. Un clan nomade ou citadin de faible densité (*qilla*) est volontiers méprisé ou brimé. On le traite de *qubayla* (petite tribu) (cf. HUSZ, I, p. 55). Le *takâthur* dénoncé dans cette sourate était justement une manifestation de la jactance tribale, au cours de laquelle on se livrait à des joutes oratoires, en prose ou en vers, inspirées par la prééminence numérique, au cours desquelles on mettait curieusement l'accent sur le nombre et la gloire, non seulement des vivants, mais encore des morts. On se rendait alors dans les cimetières et on se mettait à dénombrer les tombes

(ALUB, I, p. 278). Des poètes s'efforçaient parfois de soutenir la supériorité morale (bravoure, hospitalité, traditions chevaleresques, éloquence, etc.) contre la supériorité brute, d'opposer le *karam* (noblesse, générosité) au *nasab* (généalogie) ou à la *katbra* (multitude, densité, quantité) (QALA, I, p. 272).

En fait, les Arabes païens accordaient beaucoup plus d'importance au poids physique qu'au tonus moral pour des raisons traditionnelles et surtout pour des raisons de survie. C'est ce qu'atteste cette immense production littéraire, quelle que soit son authenticité, connue sous le nom de *Mufākbarāt* et de *Munāfarāt*, joutes d'honneur qui opposaient autant les groupements tribaux que les individus et qui nécessitaient souvent l'arbitrage d'un juge (*ḥakam*) lequel était généralement un devin (*kābin*) (cf. THAD, II, p. 189 ; QURF, pp. 122-165 ; ALUB, I, pp. 280 et suiv. ; YAQT, I, p. 258 ; JAHB, I, pp. 113-117 ; HISS, pp. 77 et suiv., 393 ; ISFA, XV, pp. 52 et suiv. ; NUWN, I, p. 128 ; GOLM, I, pp. 34 et suiv.).

On disait proverbialement : « Réclame-toi dans les joutes d'honneur de la tribu de Qays à propos de la guerre, ou de Tamīm (*kāthir bi Tamīm*), à propos de la densité numérique » (ABRI, II, p. 278).

Le « volume » était donc un des éléments les plus importants de l'honneur d'une tribu arabe. Et c'est le verbe *kāthara*, « rivaliser quantitativement », auquel correspond le *maṣdar* (nom d'action) *takāthur* qui sert de titre à cette sourate.

L'Islām, appelant les croyants à l'union autour de la foi et conférant à ses adeptes une fraternité fondée sur le culte d'un même et unique Dieu et sur la lutte pour le triomphe de sa cause, ne pouvait tolérer une telle structure tribale. Il brisa donc théoriquement le lien de la *'asabiyya* en tant que cause de division et le remplaça par un lien plus solide et de plus grande portée. A la notion de tribu il substitua celle de communauté mahométane (*'Ummat Muḥammad*). On sait, d'après une tradition souvent évoquée, que le Prophète recommandait aux croyants de se multiplier pour lui permettre, le jour de la résurrection, de tirer fierté de la densité de sa communauté.

La *'asabiyya*, ferment de dissociation menaçant de désagrégation la communauté mahométane encore naissante, devait donc être impitoyablement dénoncée et condamnée. Le Coran rappelle fréquemment aux croyants leurs anciennes divisions et les exhorte à s'unir (S. III, 103). Une autre condamnation du sectarisme tribal est également proclamée en plus de la condamnation du racisme par la S. XL, 13.

A la veille de sa mort, le Prophète, soucieux de la cohésion de la communauté musulmane et craignant une résurgence des rivalités tribales, ne manqua pas, dans son « discours d'adieu », de revenir plus solennellement encore sur la question et mit la *'asabiyya* au rang des coutumes païennes frappées d'interdiction.

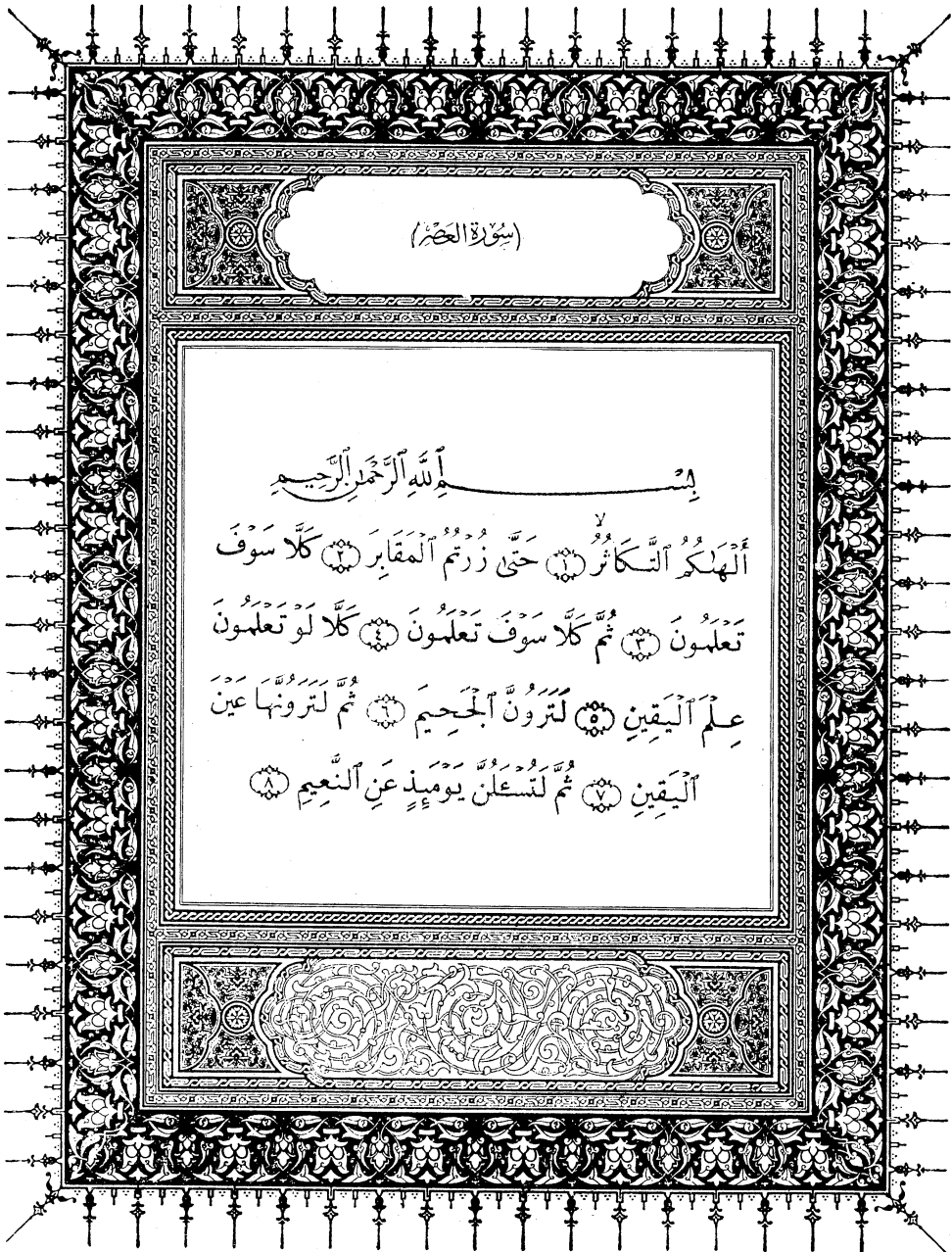
C'est que, de son vivant, ses ennemis, conscients de l'importance du sectarisme tribal dans la vie arabe, ne manquaient aucune occasion de l'exploiter contre lui, en ravivant les vieilles haines, en rappelant les conflits sanglants qui opposaient les clans, en ranimant les joutes d'honneur d'autrefois (MAZA, pp. 343-344).

C'est à l'une de ces tentatives de division de la communauté des croyants que répond cette sourate. Les invectives et le ton exacerbé qui la caractérisent indiquent nettement qu'il s'agissait d'une sérieuse menace de désagrégation. Les commentateurs et en particulier Zam. (IV, 230), Râz. (XXXII, 70), Jalâl. (pp. 811-812) nous fournissent des précisions sur cette affaire. Deux clans arabes, les 'Abd Manâf et les Banû Sahm — selon une autre source (Ibn Kath., IV, 544-545), il s'agissait de deux clans médinois, les Banû Ḥarītha et les Banû Ḥārīth — se livrèrent, en entendant un poème de guerre récité par un jeune homme à l'instigation d'un commerçant juif, à des joutes d'honneur. Ils vantèrent, les uns et les autres, leurs exploits guerriers et en vinrent à la prééminence numérique (*takāthur*). Ils firent état du nombre et des qualités des vivants et évoquèrent les morts. Ils furent ainsi amenés à visiter les cimetières pour dénombrer leurs gloires postumes : « Voici le tombeau d'untel, disaient les uns, qui est des nôtres ! » « Et voici celui d'un tel ! ripostaient les autres, qui est des nôtres ! » La situation allait dégénérer en bataille rangée quand le Prophète, prévenu à temps, courut vers eux et leur récita, pour les rappeler à l'ordre de l'Islām, cette brève sourate.

## CANEVAS

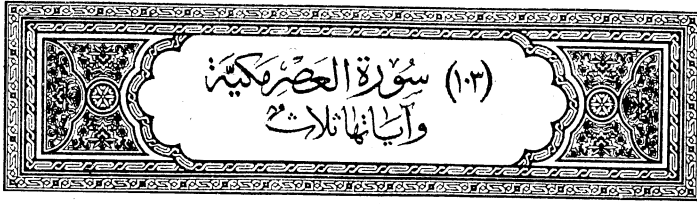
Gare à ceux qui se livrent à des joutes inspirées par l'orgueil d'appartenir à une tribu de forte densité ! Le feu les attend : 1-8.





*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. Vous passez votre temps à rivaliser de supériorité numérique
2. au point de vous rendre aux cimetières [pour dénombrer vos morts] !
3. Gare à vous ! Vous saurez bientôt [la sanction qui vous attend] !
4. Encore une fois, gare à vous ! Vous saurez bientôt !
5. Gare à vous ! Si seulement vous saviez... !
6. Certes, vous verrez la fournaise !
7. Et vous la verrez, en vérité, avec l'œil de la certitude !
8. Et puis vous serez interrogés sur votre félicité !



### Sourate CIII

#### L'époque (Al-ʿaṣr)



Treizième dans l'ordre chronologique, trois versets d'inspiration mekkoise.

Doit son titre au premier verset où il est question de *ʿaṣr*, mot qui primitivement signifie « temps, âge, siècle », c'est aussi un terme technique de la liturgie : la prière de l'après-midi et, par extension, le moment compris entre trois et quatre heures de l'après-midi. Nous avons suivi l'interprétation de Tab. (XXX, 289-290).

C'est une des sourates les plus courtes, mais on a pu dire à juste raison qu'elle résume à peu près toutes les grandes vertus de l'Islâm : la foi, le travail méritoire, la recherche de la vérité, la patience. Sa récitation est particulièrement recommandée aux musulmans (Zam., IV, 232, Ibn Kath., IV, 547).

Comme toutes les grandes confessions, l'Islâm — qui s'affirme, à l'appui de plusieurs versets coraniques, comme étant la seule religion valable de Dieu sur terre (S. III, 19, 85 ; S. IX, 33, S. V, 3) — est axé sur la foi (*imân*) ou croyance en un Dieu unique, créateur, transcendant, parfait, omniscient, omnipotent, libre, sage, sur la croyance aux anges, aux livres révélés (Thora, Evangile, Coran), aux prophètes de Dieu sans distinction, à la résurrection (S. II, 285, S. IV, 59, S. XXIII, 21, etc.) et à la prédestination.

Cette définition de la foi est reprise par la tradition en un *ḥadīth* sacré (*qudsi*) : elle consiste, selon les questions de contrôle posées par l'ange Gabriel au Prophète, peu avant sa mort, à croire en Dieu, aux anges, aux Écritures saintes, aux prophètes et à la vie future (cf. BMIS, I, pp. 19-20) et au prédéterminisme.

Mais la foi ne peut être limitée à une simple adhésion intellectuelle. Elle est vie et pensée et requiert l'adhésion du cœur (S. LXIV, 11).

Les théologiens de l'Islâm, quelle que soit leur obédience (sunnites, shi'ites, kharijites, mu'tazilites, mutakallimûn, dhâhirites, murji'ites, etc.), se sont efforcés d'en analyser le contenu et les manifestations. En dépit de nuances extrêmement subtiles qui les séparent, ils sont tous d'accord sur l'adhésion du cœur qui symbolise (cf. S. LIII, 11) la source de toute vie affective, intellectuelle ou active. Sans cette adhésion, la foi devient une simple affaire de raisonnement, superficiel, incomplet et instable. On peut se dire musulman, sans être pour autant un croyant au sens parfait du terme (cf. S. V, 41, S. XLIX, 14).

La foi procède du cœur et de la pensée. Elle repose essentiellement sur la valeur que le croyant accorde à l'héritage spirituel reçu et sur le jugement qu'il porte sur son authenticité. Ce jugement doit être positif (*taṣḍiq*). Le croyant doit tenir pour vraie la mission de Muḥammad, ajouter foi à l'authenticité du message qu'il a reçu et communiqué, et qui fut transmis après lui de bonne foi (*tawâtur*). Autant dire que ce *taṣḍiq* est la base même de l'*imân*, ou foi, et porte essentiellement sur la véridicité du Coran et la confiance absolue en la sincérité du Prophète.

Mais la foi doit être, sauf cas de force majeure, extériorisée et revêtir le caractère d'un témoignage (*shahâda*) : témoignage que Dieu seul est Dieu, que Muḥammad est son envoyé, que le texte coranique est l'expression de la parole que Dieu a adressée à tous les hommes, par l'entremise de Muḥammad, surnommé le fidèle, le digne de confiance (*Amin*), comme annonce et comme avertissement. Récuser le Prophète ou une partie du Coran reviendrait à tout mettre en cause, à douter de l'ensemble, à rendre le témoignage sans objet et à tomber dans l'infidélité (*kufr*) ou l'athéisme (*ilḥād*).

La foi est un tout et est, en elle-même, salvatrice : la profession de foi peut à elle seule justifier le salut. Selon Anas, le Prophète a dit : « Sortira du feu [de l'enfer] quiconque, ayant le poids d'un atome de bonté dans le cœur, aura dit : il n'y a d'autre divinité que Dieu » (cf. BMIS, pp. 17-18).

Mais elle varie en degré d'un croyant à l'autre. La gamme de sa profondeur s'étend de la désobéissance (*mu'siya*) dans la foi à la crainte (*wara'*), faite de scrupule, de méfiance et de refus (*'ibá'a*) de tout ce qui est contraire à la loi divine (*ḥarām*) ou susceptible de déplaire à Dieu (*ghadāb*). Le verset 13, S. XLIX, fait de cette crainte que Dieu doit inspirer au croyant, pensant et agissant (*taqwá*) la seule base morale de la véritable honorabilité humaine (*karam*), qui ne saurait être fondée ni sur la race, ni sur la condition sociale. La foi peut être tiède, superficielle, inconstante, suffisante, selon les individus. Dieu peut en tout cas, par faveur insigne (*fadl*), la fortifier, en augmenter l'intensité et la profondeur (S. IX, 124-125 ; S. XXX, 22).

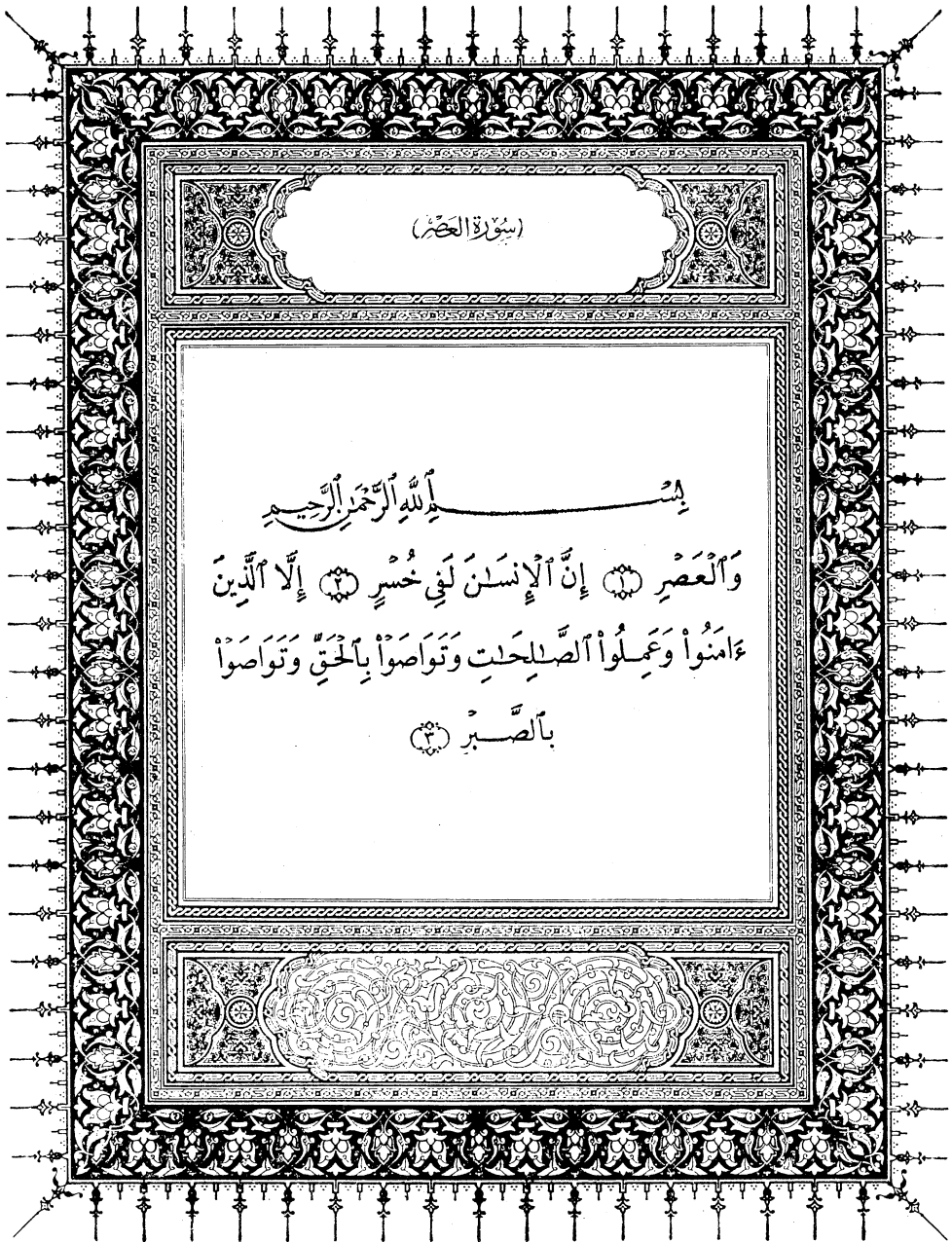
Ses manifestations sont d'abord dans l'accomplissement, dans la mesure du possible, des prescriptions divines (*fará'id*) : prière canonique (*ṣalát*), œuvres de charité (*zakát*), jeûne durant le mois de Ramaḍán (*ṣiyám*), pèlerinage au temple sacré de la Ka'ba suivant les rites consacrés (*ḥajj*). Si les deux premières prescriptions sont avec la profession de foi obligatoires, les deux autres sont subordonnées à la capacité du croyant car Dieu n'impose à l'âme que ce qu'il lui est possible d'accomplir (S. II, 286, S. VI, 152, XVII, 42, etc.). La foi se manifeste aussi dans certaines dispositions de l'âme, dans certains sentiments, dans le comportement du croyant, dans sa vie quotidienne : la patience au milieu des épreuves (S. II, 155 ; S. XXI, 35, S. XLVII, 31), le respect de la vérité (S. II, 42), la pudeur, la piété filiale, le désintéressement dans les sacrifices que l'on consent, la bonne intention dans tout ce que l'on entreprend, les bons conseils prodigués à ceux qui en ont besoin, le respect des animaux et des plantes, l'amour du prochain, le respect des biens et des droits d'autrui. Mais si la profession de foi (*shaháda*) est la condition (*shart*) de l'*imán*, l'accomplissement des œuvres méritoires en est le perfectionnement, car l'Islám est « parole et action ». Et là nous abordons la seconde condition du salut exprimée dans ce verset : la pratique du bien, *aṣ-ṣálihát*.

La foi n'est féconde et sincère que dans la mesure où elle se concrétise par des actes méritoires et le terme *ṣálihát* qui revient fréquemment dans le Coran (soixante-deux fois) désigne l'ensemble des œuvres de charité que l'homme se doit d'accomplir pour témoigner de sa piété, se montrer fier de lui-même parce que utile à ses semblables, agréable à Dieu, digne de sa vocation sur terre : probité, fidélité aux engagements pris, dépenses supportées en faveur des siens, des nécessiteux, des handicapés, des orphelins ; défense des faibles ; opposition au mal et à l'injustice ; encouragement au bien ; visite aux malades ; participation aux convois funèbres ; fondations pieuses ; travaux scientifiques ; composition d'un livre utile ; enseignement, etc. Toutefois ces œuvres n'ont de valeur que si elles sont inspirées par la foi et partent d'une bonne intention (*niya*). L'incrédulité ou le calcul les rendent nulles (S. IV, 120-121 ; S. XLVII, 33, etc.).

CANEVAS

L'homme court à sa perte :

La foi, l'effort méritoire, la recherche de la vérité et la patience seuls peuvent le sauver : 2-3.



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. *Par l'époque,*
2. *l'homme est, en vérité, dans la perdition,*
3. *hormis ceux qui ont la foi, font le bien et se recommandent mutuellement la vérité et la patience.*



## Sourate CIV

### *Le diffamateur (Al-humaza)*



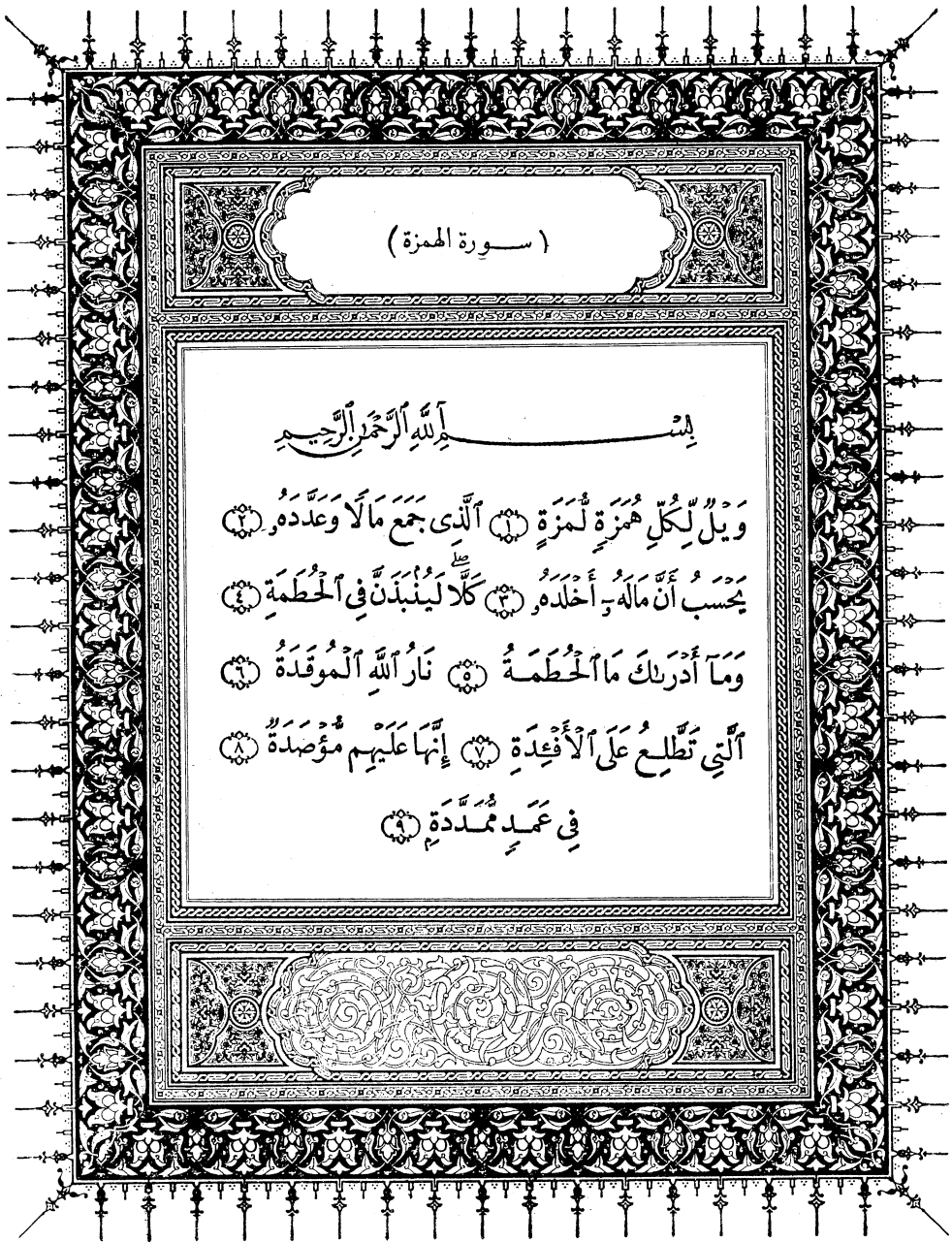
Trente-deuxième dans l'ordre chronologique ; neuf versets d'inspiration mekkoise.

Titre tiré du premier verset où il est question du *humaza* qui médit, se moque des gens et s'attaque à leur réputation.

Plusieurs personnages parmi les adversaires du Prophète sont proposés. Mais il semble bien, compte tenu de l'ensemble des versets, qu'il s'agissait d'Al-Walid b. Mughira qui était très riche et vouait une grande haine au Prophète. La sourate a cependant une portée générale.

### CANEVAS

Le délateur sera livré à l'enfer. Sa fortune sur terre ne l'en préservera point : 1-8.

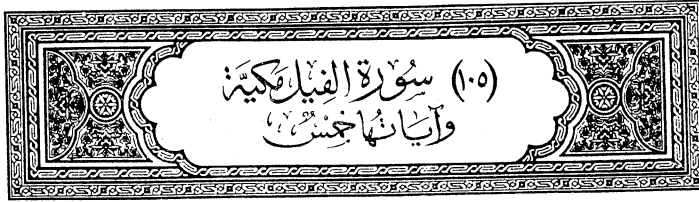


1. Malheur à tout diffamateur calomniateur,
2. qui amasse des richesses et se complait à les compter !
3. Il s' imagine que sa fortune le rendra éternel !
4. Gare à lui ! Il sera précipité dans la Hutama.
5. Et qu' est-ce qui te fera connaître ce qu' est la Hutama ?
6. [C' est] le feu allumé de Dieu
7. qui atteindra les cœurs [des réprouvés] !
8. Certes, il se refermera sur eux
9. en colonnes étendues.

V. 4 : *Huṭama* : « la dévorante » (feu, année stérile), surnom de l'enfer.

V. 9 : Traduction littérale. Nous ne comprenons pas le sens de cette métaphore et aucun commentateur ne lui donne une interprétation satisfaisante. Tab. (XXX, 296) reconnaît que son sens véritable lui échappe.





## Sourate CV

### *L'éléphant (Al-fil)*



Dix-neuvième dans l'ordre chronologique ; cinq versets d'inspiration mekkoise.

Titre tiré du premier verset où il est question des « gens de l'éléphant », expression désignant un fait historique qui faillit bouleverser le destin de l'Arabie et frappa l'imagination des Arabes à un point tel qu'ils prirent l'année où l'événement se produisit — l'année même de la naissance de Muḥammad, 570 ou 571 — comme point de repère pour leur chronologie.

Les sources musulmanes concernant cet événement sont nombreuses ; l'explication qu'elles lui donnent diffère des hypothèses des orientalistes puisqu'elle ne rejette pas le côté miraculeux de l'événement.

Nous avons indiqué (*cf.* S. LXXXV, 4) qu'une armée éthiopienne d'environ soixante-dix mille hommes sous les ordres de deux chefs militaires, Aryât et Abraha (forme éthiopienne d'Abraham), avait débarqué en Arabie méridionale et s'était implantée dans le pays après avoir vengé les martyrs de Najrân. Le général Abraha ne tarda pas à se rendre indépendant et à prendre le titre, non pas de gouverneur ou de vice-roi, mais de roi régnant sur toute l'Arabie du Sud avec comme capitale San'a'. Chrétien, d'obédience nestorienne, il projetait de conquérir l'Arabie du Nord autant pour augmenter sa puissance que pour la convertir à sa religion. Les cérémonies religieuses qui se déroulaient annuellement à La Mekke, autour de la Ka'ba, ne pouvaient lui plaire. Aussi s'évertua-t-il à entraver le pèlerinage de ses sujets vers le temple sacré des païens.

Pour se venger de l'hostilité « du chef des bœufs noirs » (c'est ainsi que les Arabes appelaient péjorativement les Abyssins) un nomade souilla Qullays, la belle cathédrale qu'Abraha avait fait construire à San'a'. Le roi abyssin en fut vivement irrité et décida sur-le-champ d'organiser une expédition militaire contre La Mekke pour venger l'affront fait à sa religion, détruire le temple de la Ka'ba et annexer le pays. Il dirigea lui-même l'opération, monté sur un éléphant, que les sources arabes désignent sous le nom de Maḥmūd. Arrivé aux approches de La Mekke, il campa et fit venir un représentant de la ville pour négocier une reddition pacifique. Ce fut 'Abdul Muṭṭalib, grand-père du Prophète, qui fut chargé d'aller le voir. Par son calme et sa grande allure, il fit une impression favorable sur Abraha qui lui fit dire qu'il était disposé à lui accorder ce qu'il voulait. 'Abdul Muṭṭalib lui demanda de lui restituer les chameaux dont ses soldats s'étaient emparés. Abraha fut outré d'une demande aussi mesquine, ajoutant : « Tu sais que, demain, je vais attaquer votre ville et détruire votre temple dont tu es le gardien. Au lieu de me demander de l'épargner ou de solliciter une faveur plus insigne, digne d'être adressée à un roi, tu ne te préoccupes que de tes chameaux ! » 'Abdul-Muṭṭalib lui répondit calmement : « Je t'ai demandé de me rendre mes chameaux parce qu'ils m'appartiennent. Quant au temple, il a un Maître et c'est à son Maître de le protéger contre toi ! »

Le lendemain, lorsqu'on sonna la charge, l'éléphant refusa d'avancer vers La Mekke et s'agenouilla. Des volées d'oiseaux vinrent faire tomber sur l'armée assaillante une pluie de pierres d'une mystérieuse nature. L'armée éthiopienne fut détruite, le temple sauvé et les Arabes surnommèrent cette année-là « l'année de l'éléphant ».

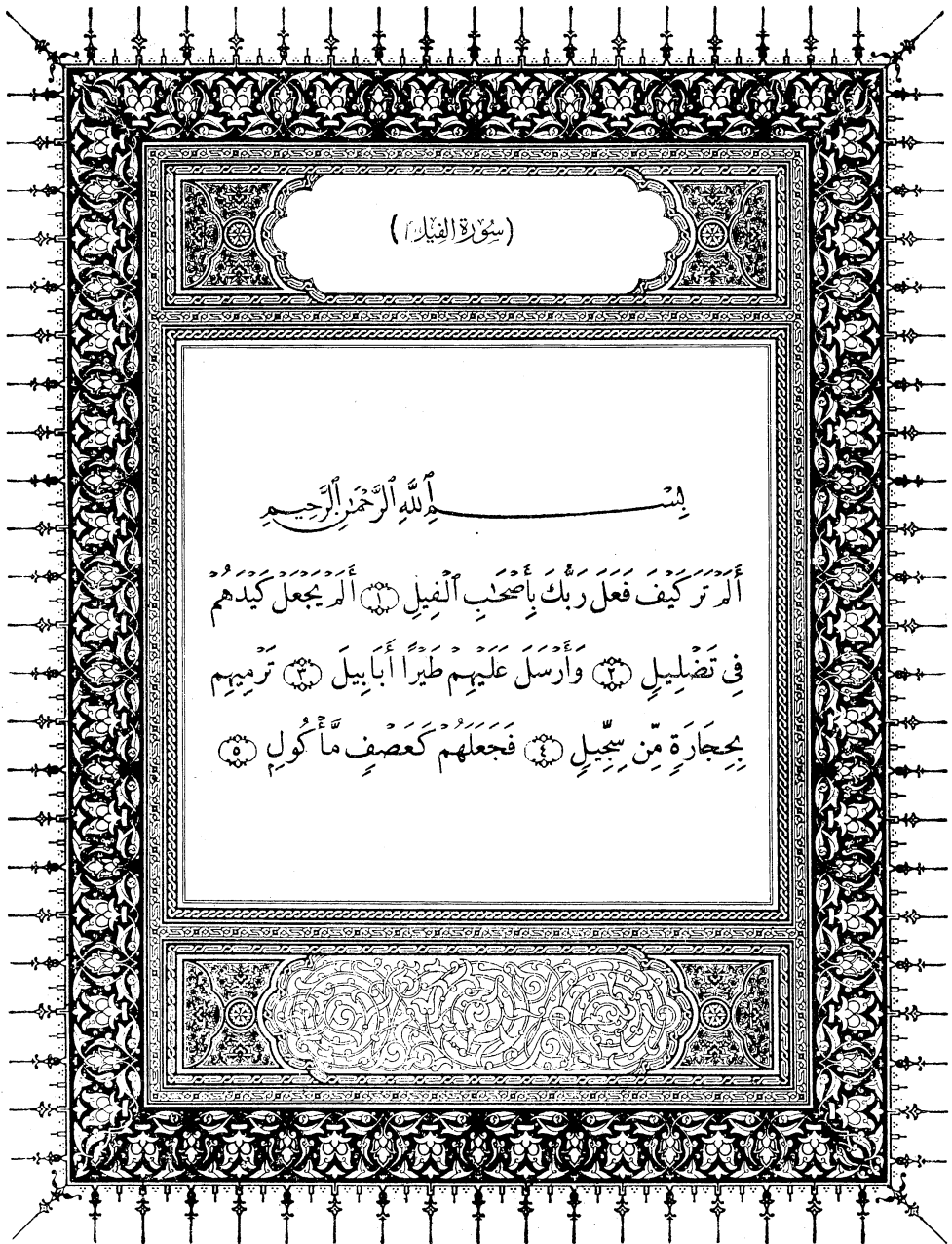
Sur l'établissement des Éthiopiens en Arabie méridionale, les inscriptions découvertes ces dernières années et les sources musulmanes sont assez nombreuses. Nous en avons signalé les plus importantes. (Voir aussi HISS, I, pp. 28-41 ; TABT, I, pp. 131-139 ; CAUE, I, pp. 138-145. A ces sources il

faudrait ajouter les nombreuses références européennes données par A. F. Beeston dans *En. Isl.*, s. v. Abraha.)

Ces sources ne donnent pas — différence de mentalité — au facteur religieux toute l'importance qu'il a chez les Arabes, les juifs et les Éthiopiens. Le ressentiment religieux des Arabes à l'encontre d'Abraha et le défi relevé par celui-ci sont minimisés, voire négligés, et l'expédition est l'objet d'une tout autre hypothèse. Elle aurait été, selon Beeston, inspirée non par des mobiles religieux, mais par la politique expansionniste éthiopienne inaugurée par Abraha qui convoitait les territoires sous la domination ou sous l'influence de la Perse. Hypothèse hasardeuse en vérité, car les sources chrétiennes elles-mêmes présentent les faits tout autrement.

Selon l'opinion de Sprengel (*Histoire de la médecine*), reprise par Hammer (*Gemadsaal*, 1, 24), les « oiseaux abâbil » ne seraient autre chose qu'une épidémie de petite vérole. Nous avons dit (S. XI, 82) ce que nous pensons de cette hypothèse. Ce qui est certain, c'est que lorsque cette sourate fut révélée (dès le début de l'apostolat de Muḥammad), et alors que les qurayshites s'efforçaient de saper par tous les moyens la nouvelle doctrine, l'intervention « des oiseaux abâbil » ne fut contestée par aucun des adversaires du Prophète. Ce qui peut paraître étonnant, puisque l'échec éthiopien aux portes de La Mekke était relativement récent pour les contemporains datant seulement d'une quarantaine d'années.

CANEVAS



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. *N'as-tu point vu comment ton Seigneur a traité les gens de l'éléphant ?*
2. *N'a-t-il pas déjoué leur plan perfide*
3. *en envoyant contre eux des oiseaux par nuées*
4. *pour leur lancer des pierres de sijjil ?*
5. *Il a ainsi fait d'eux comme d'une balle dont le grain a été dévoré.*

V. 1 : Text. : « N'as-tu point vu ». Tab. (XXX, 296) précise le sens de ce verbe : avec l'œil de ton cœur.

V. 3 : *Des oiseaux par nuées, abâbil* : un des rares pluriels arabes n'ayant pas de singulier. Le terme désigne selon les commentateurs une variété d'oiseaux qui venaient par vagues successives du côté de la mer Rouge. Ils étaient de couleur blanche selon les uns, noire selon les autres (Tab., XXX, 297).

V. 4 : *Des pierres de sijjil* (cf. S. XI, 82). Pierres d'origine volcanique. Le mot *sijjil* est employé plusieurs fois dans le Coran (S. XI, 82 ; S. XV, 74, etc.). Quant à son origine, nous l'avons étudiée (cf. S. XI, 82 ; S. XXI, 104).





## Sourate CVI

### Les Qurayshites (Quraysh)



Vingt-neuvième dans l'ordre chronologique ; quatre versets d'inspiration mekkoise. L'opinion de certains philologues de l'école de Baṣra, selon laquelle cette sourate serait une simple suite de la précédente (*cf.* Ṭab., XXX, 305 ; SUYK, t. I, p. 97) n'est pas retenue par la tradition qui, malgré le caractère fragmentaire et la brièveté du texte, en fait un tout à part. Selon Zam. (IV, 235) la précédente sourate et celle-ci forment un tout dans la version coranique d'Ubayy et la formule habituelle qui sépare une sourate d'une autre (*Basmala*, « De par le nom de Dieu ») n'y figure pas.

On prête aussi à 'Omar b. al-Khaṭṭāb, la récitation, au cours d'une prière, de deux sourates d'un seul trait, sans inclusion entre elles de la même formule. L'exégèse et la tradition accordent peu de crédit à ces versions (Rāz., XXXII, 103-105) et considèrent les deux sourates comme indépendantes l'une de l'autre.

Titre tiré du premier verset où il est question de *Quraysh*, c'est-à-dire du milieu social dans lequel Muḥammad vit le jour et l'Islām fit sa première apparition.

Les Qurayshites formaient une tribu qui avait, depuis plus de deux siècles avant l'avènement de l'Islām, renoncé à la vie nomade pour se sédentariser et s'organiser en une oligarchie commerciale, véritable république de marchands qui rappelle à bien des égards la république de Venise. Ethniquement, les Qurayshites sont une branche de la confédération tribale des Kināna, dont les origines remontent, selon les généalogistes arabes, à la race des Muḍarites de l'Arabie centrale et septentrionale. Des questions de zone de parcours l'avaient longtemps opposée à celle des Qahtanites originaires de l'Arabie méridionale. Ils se rattachent aux Kinanites par un ancêtre éponyme Naḍr b. Kināna. Le générique Quraysh est le surnom du petit-fils de Naḍr, Fihri b. Mālik b. Kināna.

Ce surnom de forme diminutive cache une réalité sociologique assez complexe. Etymologiquement, il signifie « petit requin ». S'agit-il d'un euphémisme ? Atteste-t-il, comme dans certains pays, notamment au Dahomet, un totémisme tribal comme Kalb (Chien), 'Asad (lion), Tha'lab (renard), Namr (panthère) etc., éponymes sous lesquels étaient connues certaines tribus ? Si cette hypothèse est exacte, elle impliquerait pour les Qurayshites une vie peut-être de pêcheurs, à une époque très reculée, au bord de la mer, car c'est un des très rares cas où une tribu arabe porte le nom d'un poisson, en l'occurrence un squalo redoutable qui infestait et infeste encore la mer Rouge et l'océan Indien. Les généalogistes donnent à cet énigmatique surnom diverses explications : les uns le considèrent en rapport sémantique avec *taqarrush* (assemblément) et aussi avec *taqrish* (acquisition, négoce) (*cf.* ABRI, III, pp. 259 et suiv., BALN, I, pp. 38 et suiv., QALN, pp. 397 et suiv.).

D'aucuns y voient un sobriquet attestant la rapacité de leur ancêtre dans le commerce et le pillage. On suppose aussi qu'il est lié au fait que Qusayy a réussi à les réunir pour en faire une tribu cohérente. Avant de faire parler d'eux, les Qurayshites avaient connu une existence difficile : ils étaient dispersés parmi les autres tribus kinānites et vivaient en parents pauvres dans leur voisinage. C'est à l'un des leurs, en effet, qu'ils doivent la reconstitution de leur unité tribale et leur cohésion : Qusayy.

Le mot *qusayy* signifie « le petit éloigné » ou « expatrié ». Sa mère avait épousé en secondes noces un certain Rabī'a al 'Uzri. Elle dut, à une date qui n'est pas précisée, accompagner ce dernier en Syrie, avec son fils orphelin et en bas âge. Celui-ci devenu un jeune homme réintégra, selon les coutumes du

désert, la tribu de son père et le surnom de Qusayy lui fut donné. On ne le considérait pas comme *'ajnabi* (étranger) mais comme « expulsé » par le sort et élevé dans un lointain pays.

Qusayy réussit à rassembler les fractions qurayshites éparses, à en faire une force agressive fondée sur l'ethnicité et attaquée, à leur tête, La Mekke – la Mecoraba de Ptolémée – dont il chassa sans grande résistance les habitants, les Khuzá'a qui y étaient depuis trois siècles.

La Mekke, déjà réputée comme carrefour commercial et métropole religieuse, devint ainsi la cité des Qurayshites, qui y plantèrent leurs tentes sous l'autorité de leur commandant victorieux, Qusayy, reconnu par eux comme chef civil et militaire.

Les renseignements fournis par les historiens, les généalogistes, les auteurs de monographies consacrées à La Mekke et les biographes du Prophète permettent de situer cet événement à la fin du IV<sup>e</sup> siècle après J.-C.

Qusayy installa ses contribuables au fond même (Bathâ) de la vallée stérile et pierreuse que dominent les monts arides de Jabalu-l-Hindi à l'ouest, et le mont 'Abû Qubays à l'est. Cette Bathâ formait une cuvette au centre de laquelle était érigé, à quelques mètres du puits de Zemzem, le temple de la Ka'ba édifié, selon les sources musulmanes, un millénaire plus tôt parmi les tribus jurhumites, par le patriarche Abraham. Il divisa autour de la Ka'ba et le long de la vallée, les espaces libres en quartiers (*shib'* plur. *shib'âb*) et attribua à chaque fraction de sa tribu un *shib'* bien délimité pour éviter toute friction génératrice de division et d'impuissance. Aussi de bonne heure prirent-ils le surnom de Abtahiyyun ou Bitah (originaires du fond de la vallée, c'est-à-dire de la plus haute lignée qurayshite).

D'autres Qurayshites moins favorisés, ou arrivés tardivement, s'installèrent ainsi que des éléments allogènes (Bédouins, chrétiens, esclaves affranchis, juifs, marchands venus d'un peu partout) dans ce que les historiens appellent les *dhawâbir* ou extérieurs de la Bathâ, les faubourgs qui n'étaient, en réalité, que des groupes de maisons grossièrement construites s'étagant sur les pentes des deux montagnes et le long des gorges de la vallée. Quand on songe que le terme *qasr* (palais) a d'abord signifié en arabe maison dotée d'une terrasse, on peut se faire une idée de la construction de ces demeures hâtivement édifiées par des nomades et qui se réduisaient bien souvent à quatre murs entourant une tente. L'histoire nous a conservé les noms des principaux clans établis autour de la Ka'ba et dont les chefs bénéficiaient de privilèges définis et transmissibles de chef en chef (*Kabir 'an Kabir*). D'abord le clan qui donna naissance, plus tard, au Prophète, le clan des Banû Hâshim dont le chef détenait le monopole de la distribution d'eau de Zemzem aux pèlerins qui, chaque année, venaient nombreux accomplir les rites du pèlerinage à La Mekke. Un autre clan fera parler de lui avant et après le Prophète, celui des Banû 'Umayya, dont les futurs califes, 'Uthmân et Mu'awiyya, fondateur de la dynastie omeyyade, tirent leur origine. Le chef de ce clan, 'Abû Sufyan b. Hârb, prendra figure de chef de la cité, lorsque les Qurayshites se dresseront contre l'Islâm. Comme prérogative, ce clan était détenteur de l'étendard (*'uqab*, « aigle ») de La Mekke. Les Banû Nawfal avaient la charge de recueillir les contributions consenties par les Mekkois pour constituer des vivres destinés aux pèlerins à l'occasion du hajj (*rifâda*).

A cette fraction appartiendra Khadija, première épouse du Prophète. Le chef de clan des Banû, 'Abdu-d-Dâr (serviteur de la maison), avait l'insigne honneur de la garde (*sidâna*) et de la discipline (*'imâra*) du temple. Il détenait les clefs de la salle (*nadwa*) où les édiles ou sénateurs de La Mekke (pour participer à leur conseil, il fallait être âgé d'au moins quarante ans) se réunissaient pour délibérer sur les affaires importantes (mercuriales, réceptions d'ambassadeurs, alliances, envois de missions, guerre, paix, caravanes saisonnières, etc.) et où étaient célébrées certaines cérémonies privées (circoncision ou *'dhar*, mariages, etc.). Il détenait également un autre drapeau (*liwâ'*) dont le symbole n'est pas bien précisé.

Les attributions de bourgmestre étaient reconnues au chef des B. 'Asad. Il était consulté, avec droit de veto, sur toutes les questions d'intérêt communal.

Le clan des B. Makhzûm, dont l'un des futurs chefs sera le plus célèbre des généraux arabes, Khâlid b. al-Walid, avait la prérogative de réceptionner, en cas de guerre, les munitions dans un pavillon (*qubba*) et celle de commander la cavalerie (*al 'a'inna*, « les rênes »). A ce même clan appartiendra plus tard le plus farouche adversaire de Muḥammad et de l'Islâm, 'Abû Jahl b. Hishâm, et le célèbre poète 'Umar b. 'Abî Rabî'a. Les Banû Taym b. Murra, clan du futur calife 'Abû Bakr, détenaient un privilège assez mal précisé : fixation et perception de certains prélèvements et surtaxes, perçus en compensation ou pour faire face aux préjudices causés aux tiers : prix du sang, dons d'expiation, etc.

Le clan des Banû 'Adî, dont sera issu le calife 'Umar b. Khattâb, avait comme privilège la diplomatie (*sifâra*) : négociations avec les autres tribus et joutes d'honneur (*munâfara*) qui en général préludaient aux conflits armés.

Les Jumahites avaient le privilège de la garde des flèches (*'aysûr*, *'arzlâm*) qu'on tirait pour consulter le sort, prendre une décision lorsqu'on était embarrassé devant un choix délicat, « percer » l'avenir pour connaître le succès ou l'échec d'une entreprise, procéder aux partages, etc.

Aux Banû Saḥm était dévolu l'arbitrage (*ḥukūma*) dans les conflits et la garde des offrandes en nature ou en espèces faites aux divinités.

A la veille de l'Islâm, les deux clans les plus riches, les plus puissants et qui « donnaient le ton » à La Mekke, étaient sans conteste les Banû Makhzūm et les Banû 'Umayya, dont le chef portait volontiers le titre de chef des Qurayshites (*Sayyid Quraysh*). Les deux clans formaient ce que nous pourrions appeler une « haute bourgeoisie », très attachée à ses intérêts, usurière, arrogante, avaricieuse, dénoncée plus d'une fois par le Coran autant pour sa dureté envers les pauvres que pour son hostilité à l'Islâm naissant.

Les Qurayshites tiraient de gros avantages de la Ka'ba, élevée primitivement au culte d'un seul Dieu, le Dieu d'Abraham. Ils en firent, dans un but intéressé, un sanctuaire pour toutes les idoles sans distinction, un véritable panthéon arabe anté-islamique qui donnait de la religion une conception curieusement plus romaine que sémitique. Leur religiosité était d'ailleurs fort superficielle. Ils ne croyaient ni à la vie future, ni à la supériorité d'une divinité sur une autre. Ils étaient surtout attachés par tradition à une idolatrie ancestrale et lucrative. Leur principale et sans doute unique activité était le négoce, les spéculations commerciales à l'extérieur, les transactions et le trafic religieux à l'intérieur de la cité. Si l'exploitation de l'industrie religieuse était rituelle, l'organisation du commerce extérieur était conçue avec un sens extraordinaire des affaires. Ils avaient obtenu, vers 467, la faveur spéciale des rois de Perse, des empereurs romains d'Orient et du négus, de faire circuler librement sur leurs territoires les deux caravanes annuelles que mentionne cette sourate, l'une organisée en hiver vers le Yémen, l'autre en été vers la Syrie. Ces caravanes, auxquelles participaient tous les Mekkois ayant quelques moyens, effectuaient des échanges et assuraient le ravitaillement de la vieille cité, devenue grâce à l'esprit d'initiative et au goût du commerce de ses habitants, une des plus grandes places du négoce international, placée sur la « route de l'encens », des épices, des pierres précieuses, entre le golfe Persique, la mer Rouge, l'océan Indien et la Méditerranée. Elle avait d'ailleurs ses comptoirs, ses colonies et ses entrepôts en des régions habilement choisies : Tihâma, Najrân, Baḥrayn, Tabâla, Jurash. L'oasis de Ṭa'if, dans les monts Sarât, si célèbre par ses vergers et sa fraîcheur en été, était pour ces banquiers pacifiques et attachés à la bonne vie une station estivale où ils avaient chacun leur propriété avec « jardin, villa et esclaves pour les garder ».

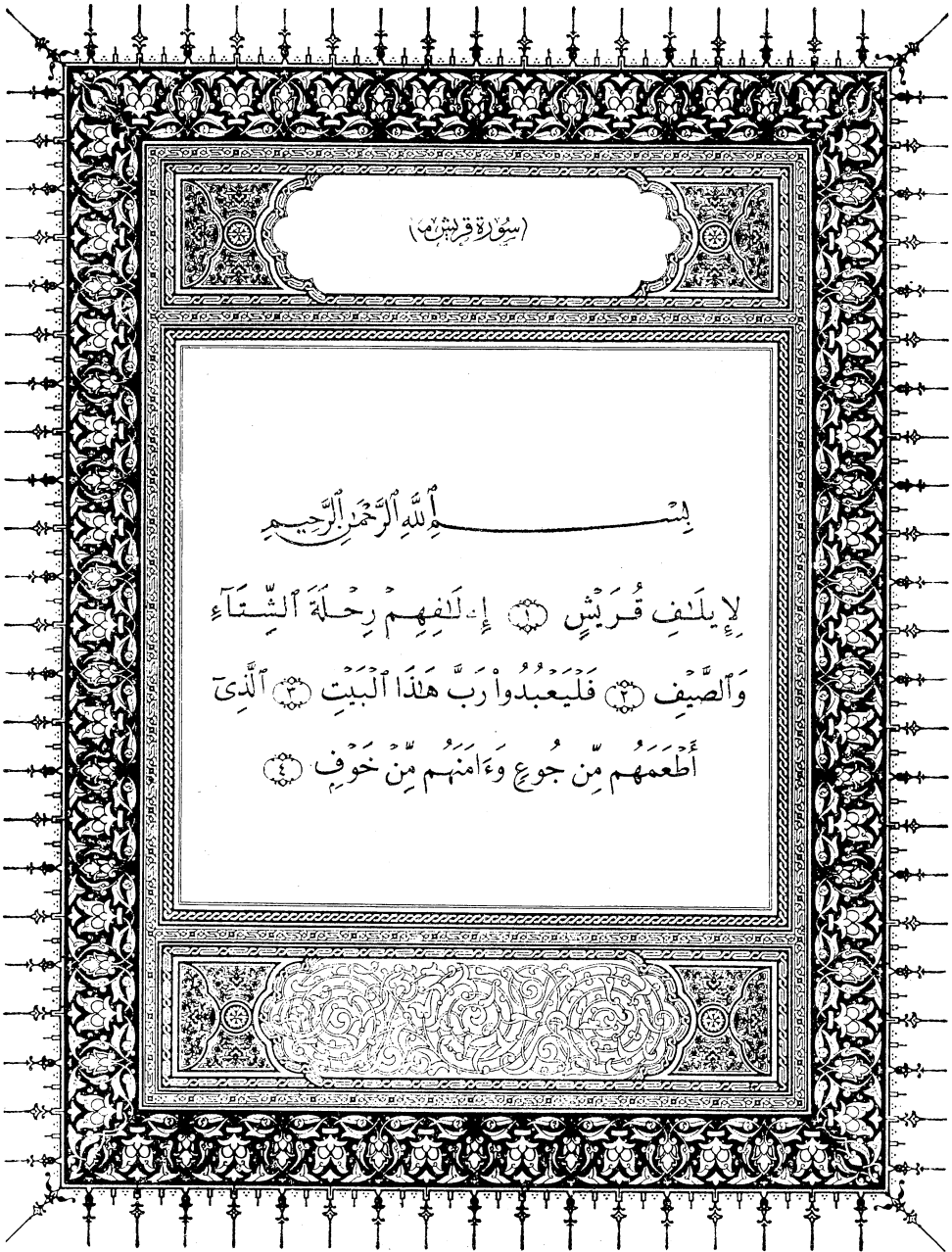
Les caravanes se déplaçaient sans grand risque d'être pillées, car en tant que gardiens du sanctuaire des idoles arabes, les Qurayshites étaient *ḥirmi*, c'est-à-dire inviolables, dans leurs biens et leurs personnes parmi les tribus.

Pour assurer la sécurité de leur cité, ils avaient néanmoins créé une armée de mercenaires à leur solde (*'aḥābiṣh*). Cela les discréditait un peu parmi les Arabes, pour qui la guerre était, à bien des égards, un sport permettant à chacun de donner la mesure de sa vaillance, de son élégance dans le combat, de sa loyauté vis-à-vis de l'adversaire et d'acquérir un honneur, non par la naissance ou la richesse, mais au tranchant du sabre, du *saif*, dont le poète Antara disait : « Mon sabre était au cours des batailles un médecin guérissant ceux qui souffraient de maux de tête (vaniteux) ».

Mais si, sur le plan des combats et aussi de la poésie, les Qurayshites n'étaient guère à citer en exemple, du moins tout le monde leur reconnaissait pour le négoce une habileté extraordinaire, un bon sens à toute épreuve, une souplesse et une civilité qui contrastaient avec la rudesse, l'insolence et la grossièreté des Bédouins. (Cf. HISS, AZRA, index, I, pp. 90-115, II, pp. 109-110 ; YAQM, V, pp. 186 et suiv. ; TAB ; TABT ; TABC ; ATHK ; ATHN ; ATHU ; ABFM ; *Encycl. Isl.*, s. v. Mekka).

CANEVAS





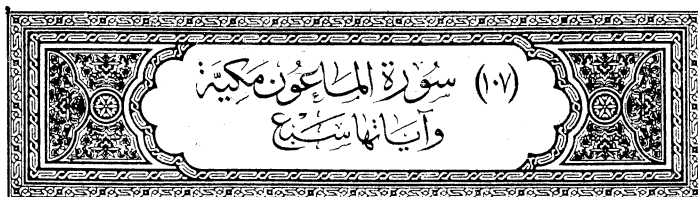
*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. *Qu'en raison de leur entente*
2. *— entente [relative à l'envoi] de la caravane d'hiver et d'été —*
3. *les Qurayshites adorent donc le Maître du temple*
4. *qui leur procure de la nourriture, [les préservant ainsi] de la faim, et assure leur sécurité [en leur épargnant toute] crainte !*

Pour rendre cette sourate claire, nous avons dû intervertir l'ordre des noms, pronoms, et adjectifs possessifs. Littéralement :

- V. 1 : *A cause de l'entente des Quraysbites,*
- V. 2 : *leur entente [au sujet] de la caravane [envoyée] en hiver et en été,*
- V. 3 : *qu'ils adorent le Maître de ce temple*
- V. 4 : *qui les a munis contre la faim et assurés contre [la] crainte.*





## Sourate CVII

*As-tu vu ? ('A ra'ayta)*



Dix-septième dans l'ordre chronologique ; sept versets, les versets 1-3 sont d'inspiration mekkoise et les versets 4-7 d'inspiration médinoise.

Titre tiré du premier verset (Tab., XXX, 310 ; Zam., IV, 236 ; Râz., XXXII, 111). Elle est connue aussi sous l'appellation *Mâ'un* (aide, ustensile) (Jalâl., p. 811 ; Waj., p. 823).

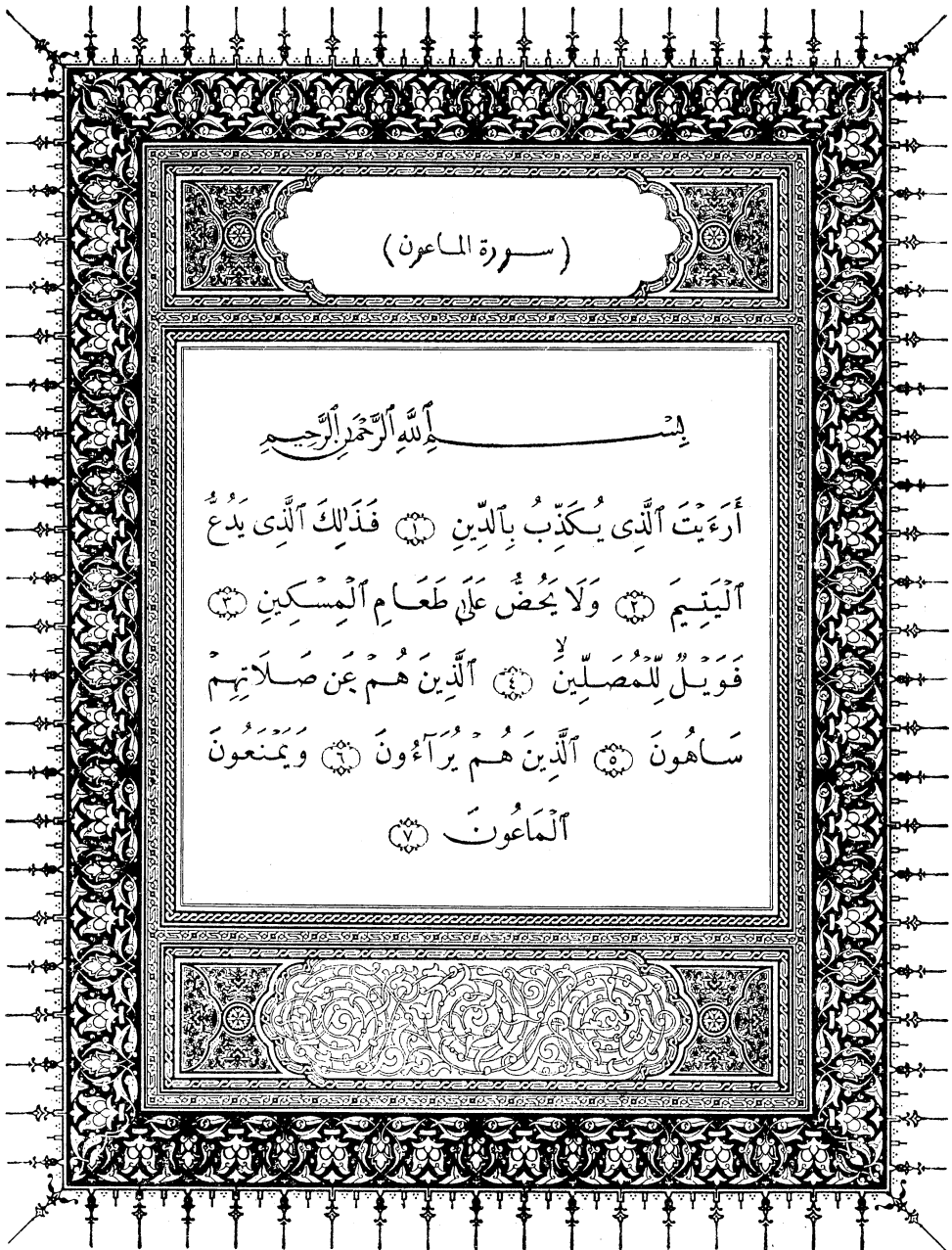
Les commentateurs admettent la juxtaposition de deux fragments, le second (4-7) visant l'attitude de certains Médinois qui, n'ayant embrassé l'Islâm que du bout des lèvres, priaient ostensiblement pour se faire passer pour des musulmans convaincus. Sur le leitmotiv du premier fragment, les opinions sont partagées. Selon une tradition, le personnage visé serait Abû Sufiyân b. Harb, chef du clan des Banû 'Umayya, qui aurait frappé un jeune orphelin qui lui demandait une aumône. Une autre tradition donne comme circonstance de cette révélation le fait suivant. Un jeune orphelin alla trouver son tuteur qui n'était autre qu'Abû Jahl (du clan des Banû Makhzûm), pour lui réclamer une partie de ses biens. Celui-ci le renvoya sans ménagement et négligea par la suite de se soucier de lui. L'orphelin fit part de l'affaire aux notables ('*Akâbir*) qurayshites qui, pour se moquer de lui, lui conseillèrent d'aller se plaindre à Muḥammad. En toute innocence, l'enfant alla trouver le Prophète et le mit au courant. Aussitôt celui-ci se leva, demanda au jeune orphelin de le suivre et se rendit auprès d'Abû Jahl. Or, à sa grande surprise, 'Abû Jahl le reçut avec égards et ne fit aucune difficulté pour remettre à l'enfant ses biens. Informé de l'accueil aimable réservé au Prophète par 'Abû Jahl, les qurayshites reprochèrent à celui-ci sa duplicité : « Quand Muḥammad s'est assis, dit-il, j'ai remarqué qu'il avait une lance. Je n'ai donc pas pu faire autrement » (Râz., XXXII, 111-112).

Cependant, la plupart des commentateurs considèrent cette sourate comme devant être comprise dans un sens général, la première partie visant les impies, la seconde les hypocrites (Tab., XXX, 320).

### CANEVAS

Dureté des impies envers l'orphelin et le pauvre : 1-3.

Malheur aux hypocrites, à ceux qui ne sont pas serviables : 4-7.



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. *As-tu vu celui qui tient le Jugement dernier pour un mensonge ?*
2. *C'est celui qui repousse [brutalement] l'orphelin*
3. *et ne stimule pas [ses semblables] à nourrir le pauvre !*
4. *Malheur aux orants*
5. *insouciants de l'office,*
6. *qui prient par ostentation*
7. *et refusent obstinément d'obliger !*

V. 5 : Il y a dans certaines traductions une confusion entre *sabā'an* (négliger, être distrait au point d'oublier, ici, de faire sa prière aux heures prescrites) et *sabā fi*, « être distrait en quelque chose, au moment où » (ici durant la prière). La première interprétation est seule valable (SUYK, I, p. 146).

V. 6 : *Par ostentation* : par hypocrisie, pour tromper les gens ou exploiter ceux qui ont la foi.

V. 7 : Nous traduisons le mot *mā'un* qui désigne tout ce dont on se sert : instrument, ustensile et, par extension, aide, aumône. Selon l'opinion la plus courante, il s'agit des outils ou des ustensiles qu'on refuse de prêter à son voisin (Tab., XXX, 314-320).





### Sourate CVIII

#### *Le don magnifique (Al-kawthar)*



Quinzième dans l'ordre chronologique ; trois versets d'inspiration mekkoise.

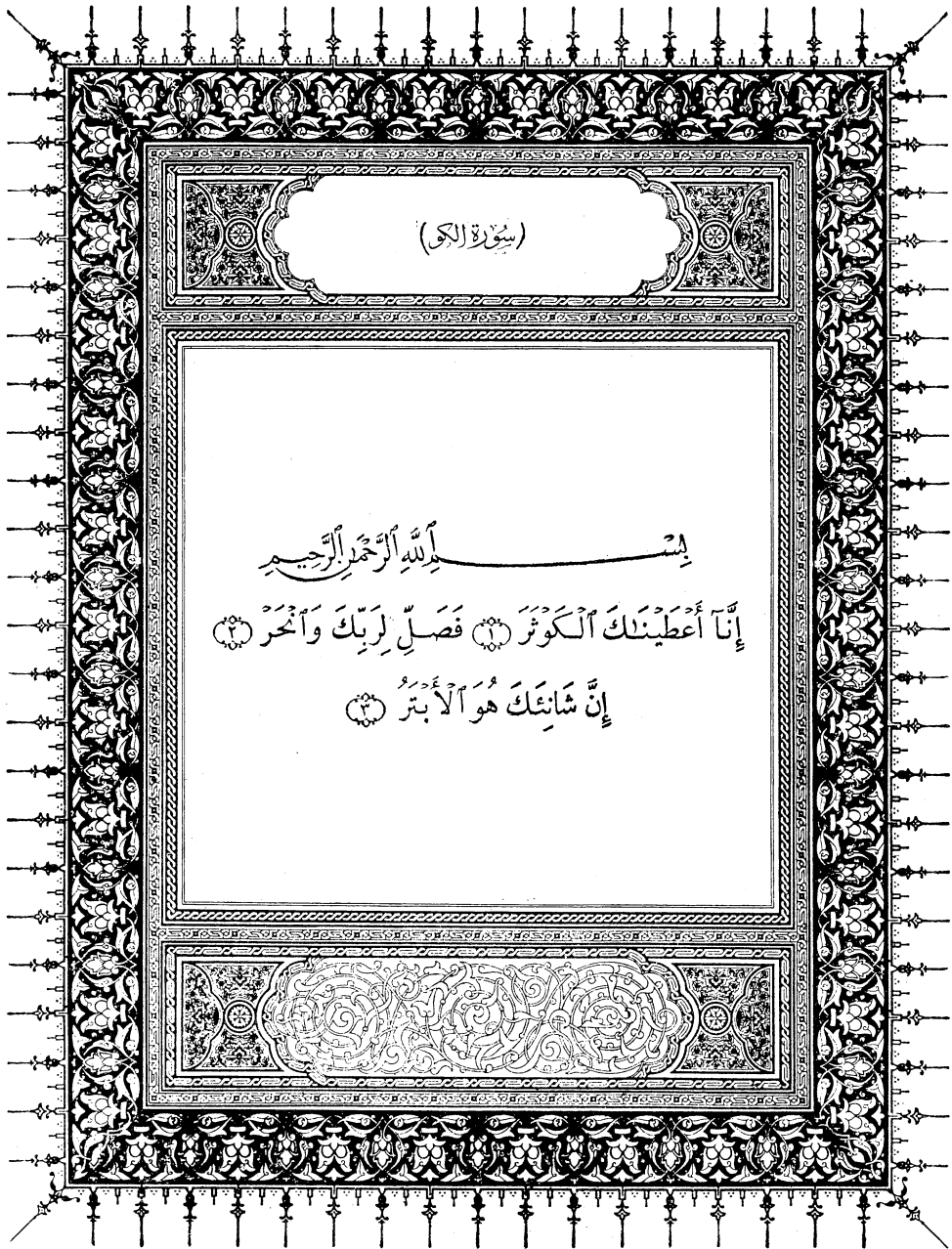
Titre tiré du premier verset où il est question d'*al-kawthar*, terme sur lequel l'exégèse est assez flottante. Étymologiquement, le terme signifie « profusion de toute chose, abondance, grand nombre ». Par extension, ce que Dieu a donné à Muḥammad : la prophétie, qui est un don éclatant.

Les commentateurs retiennent, comme sens, le nom d'un fleuve paradisiaque (*Kawthar*). C'est le don qui console de tout, qui compense tout. Mais cette interprétation est considérée comme d'inspiration judaïque. Râzi donne au mot *kawthar* une signification essentiellement spirituelle. Dans le paradis, l'âme du Prophète, plongée dans les lumières de Dieu, occupera un rang supérieur à celui réservé aux autres âmes (XXXII, 117-118).

CANEVAS

Consolation pour une grande peine : la perte d'un enfant et les sarcasmes des ennemis.





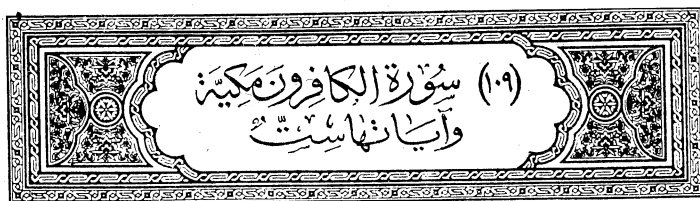
1. *En vérité, nous t'avons accordé un don magnifique !*
2. *Adresse donc ta prière à Dieu et sacrifie !*
3. *En vérité, c'est celui qui te hait qui sera sans postérité.*

V. 2 : *Sacrifie* : immole au profit des pauvres pour plaire à Dieu et lui témoigner ainsi ta ferveur, ta soumission à sa volonté.

Le terme *naḥara*, « se tenir en face » de quelqu'un ou de quelque chose, « atteindre quelqu'un à la clavicule » et par extension « égorger un chameau », a été compris par les jurisconsultes de l'école shaf'ite comme une indication sur l'attitude à observer en priant : regarder vers La Mekke en posant la main droite sur le revers de la main gauche (Ṭab., XXX, 325).

V. 3 : Le Prophète, à la mort de son fils Qâsim, éprouva une grande douleur (l'opinion selon laquelle il s'agirait de son fils Ibrahim né et mort à Médine, alors que cette sourate fut révélée à La Mekke, avant l'hégire, est dénuée de fondement). Mais sa souffrance ne suscita aucune compassion chez ses adversaires. Au contraire, ils l'accablèrent de sarcasmes, car le fait de n'avoir pas d'enfant mâle est, chez les Arabes, déshonorant. On applique à celui qui se trouve en une telle situation le terme injurieux *'abtar* qui signifie étymologiquement être écourté, tronqué, abrégé, et désigne, en général, un animal auquel on a coupé la queue ou un vase dont l'anse est brisée. Par extension, il signifie être mutilé et métaphoriquement être sans postérité mâle; le Prophète ayant perdu son unique garçon, au lieu d'observer, par délicatesse, le silence, les qurayshites s'évertuèrent au contraire, par la bouche de l'un des leurs, Al 'Aṣ b. Wâ 'il, d'aviver sa tristesse en le traitant de « bête sans queue » (*'abtar*) ou encore de *sunbûr* (palmier sans écorce en sa partie inférieure, syn. d'isolé, ne donnant pas de fruits, etc.). La révélation de cette sourate constitue donc une consolation. Elle rappelle la faveur insigne (*ḳawthar*) faite à Muḥammad par Dieu, qui lui confia une mission prophétique et lui fait remarquer que c'est plutôt son adversaire qui sera *'abtar*, c'est-à-dire sans postérité et sans Dieu (Zam., IV, 236-237 ; Ṭab., XXX, 329 ; Jalâl., pp. 813-814).





## Sourate CIX

### *Les mécréants (Al-kâfirûna)*



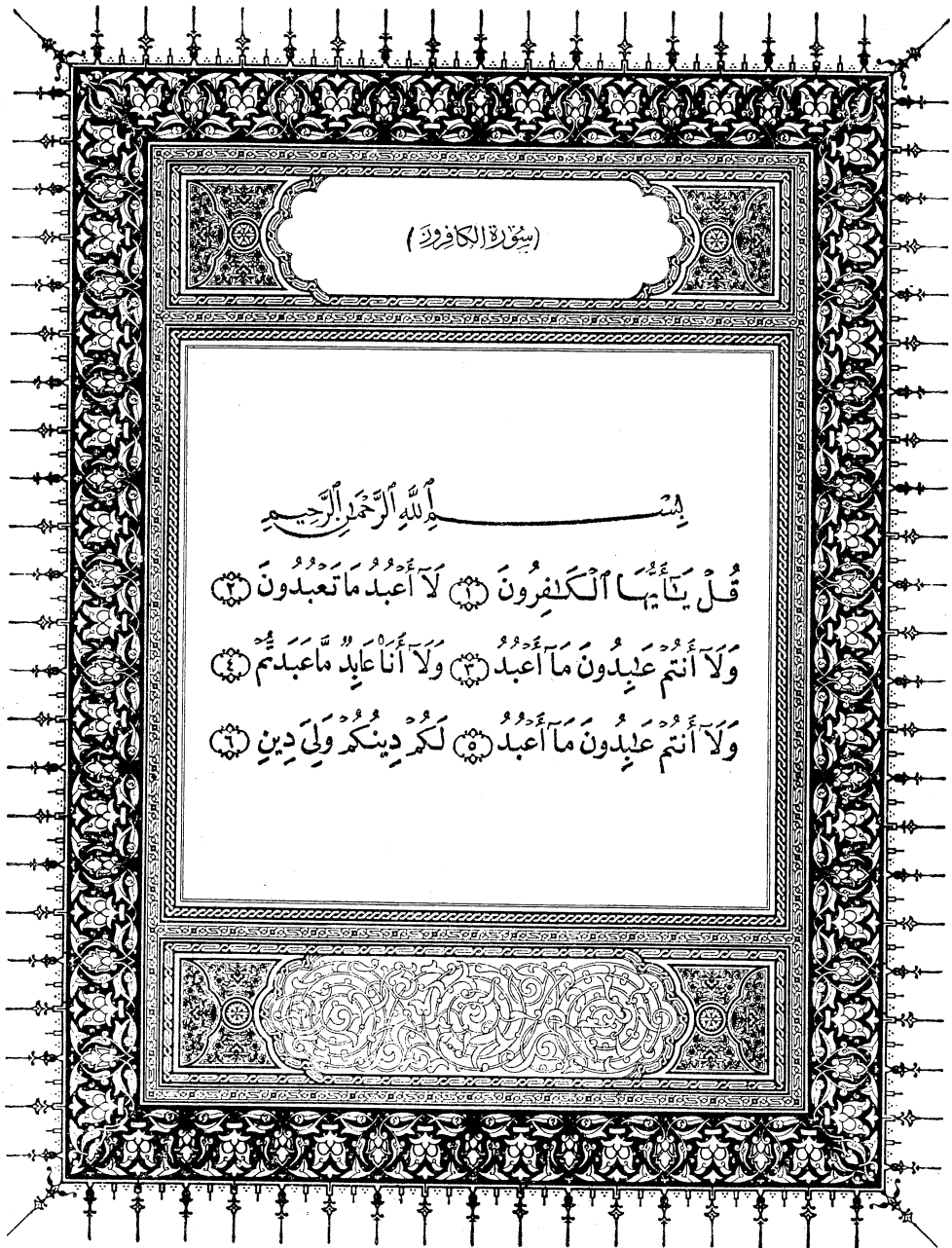
Dix-huitième dans l'ordre chronologique ; six versets d'inspiration mekkoise.

Titre tiré du premier verset.

La sourate indique une rupture définitive avec les autres confessions. Elle marque, dès le début de l'apostolat, la condamnation de toute équivoque, de toute conciliation avec les religions existantes, aussi bien l'idolâtrie que le judaïsme et le christianisme. L'Islâm s'avère ainsi fondamentalement hostile à tout opportunisme, à toute compromission avec les autres doctrines, à toute ambiguïté sur l'unicité absolue de Dieu. Des versets ultérieurs constitueront de vibrants appels au judaïsme et au christianisme pour le culte du même Dieu. L'invitation s'est heurtée à des différences de conceptions, touchant le problème de Dieu et celui de la prophétie. En désespoir de cause, la rupture sera marquée par le changement de l'orientation de la prière. Mais il est faux de dire, comme on l'a souvent affirmé, que de telles sourates sont des tentatives de compromis sur la nature et l'unicité de Dieu. La conception de Dieu dans le Coran est absolument invariable, du début jusqu'à la fin de la prophétie. Les versets en cause ne constituent nullement en eux-mêmes un compromis, mais un appel persuasif et solennel en faveur d'un Islâm qui rétablit le culte de Dieu unique. Des commentateurs font état, à cet égard, d'une tentative de négociation amorcée par Musaylima, le faux prophète du Yamâma, qui proposait au Prophète de s'entendre avec lui et d'unifier l'Arabie, en leur nom, autour d'un culte commun ou alternatif. D'autres commentateurs signalent que les qurayshites avaient proposé des richesses et de belles femmes au Prophète pour peu qu'il renonce à insulter leurs divinités. Mais il refusa énergiquement. Ils s'efforcèrent alors de le convaincre de l'utilité d'une fusion de leur religion avec la sienne, en professant par exemple l'idolâtrie un an et l'Islâm un an, et ainsi de suite. Dans un cas comme dans l'autre, le refus fut catégorique : il est clairement exprimé et solennellement réitéré dans cette sourate (Tab., XXX, 330-332 ; Râz., XXXII, 137-148 ; I. Kath., IV, 559-561 ; Jalâl, pp. 814-815).

CANEVAS

Pas de compromis entre la vérité et l'erreur, entre la religion de Dieu et les autres confessions : 1-



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. Dis : « O mécréants !
2. « Je n'adorerai pas ce que vous adorez !
3. « Vous n'adorerez pas ce que j'adore !
4. « Je ne suis pas à même d'adorer ce que vous adorez
5. « et vous n'avez pas à adorer ce que j'adore !
6. « Donc à vous votre religion, et à moi la mienne ! »



## Sourate CX

### *Le triomphe (An-nasr)*



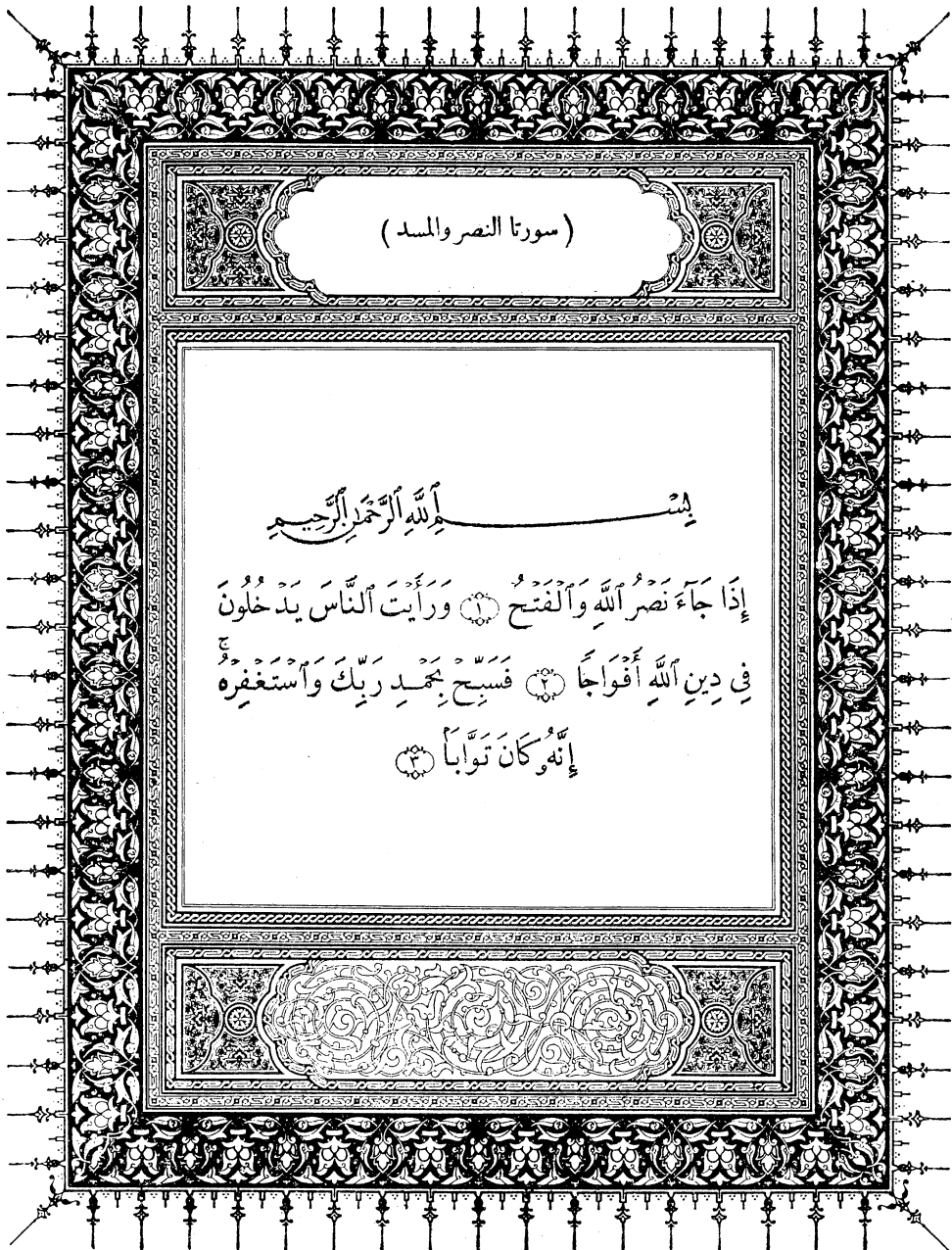
Cent quatorzième dans l'ordre chronologique ; trois versets d'inspiration mekkoise.

Tire son titre du premier verset où il est question du triomphe de l'Islâm, du secours apporté par Dieu à son Prophète pour la victoire du monothéisme sur l'idolâtrie. Autant dire que c'est la dernière sourate d'une révélation qui avait duré près de vingt-trois ans, connu des succès et des revers et fini par imposer ses vérités, grâce à la sincérité et à la ténacité de son Apôtre. Il l'avait reçue, il avait lutté sans jamais se décourager, soumis à la volonté de Dieu, confiant et absolument certain du succès de la vérité sur l'erreur et l'injustice. Elle fut révélée, selon la tradition, après le pèlerinage de Muḥammad (le pèlerinage de l'adieu), en Zûl Hġija de la dixième année de l'hégire, c'est-à-dire en février 632.

A cette même occasion, le Prophète annonça sa mort prochaine aux milliers de fidèles venus de tous les coins de l'Arabie pour le pèlerinage et réunis autour de lui, au pied du mont 'Arafa : « ... Je ne sais pas si nous nous reverrons après la présente année ! » Revenu à Médine, il y mourut quelques mois après son émouvant discours et la révélation de cette sourate, qui met un point final à la révélation coranique.

CANEVAS

Grâce à l'assistance divine, l'Islâm triomphe et les gens se convertissent en foule : 1-2.  
Il faut glorifier Dieu et implorer Son pardon : 3.



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. *Lorsque le secours de Dieu vient, ainsi que la victoire,*
2. *et que tu vois les gens entrer en foule dans la religion de Dieu,*
3. *exalte ton Seigneur par la louange et implore son pardon ! En vérité, il accueille volontiers le repentir.*

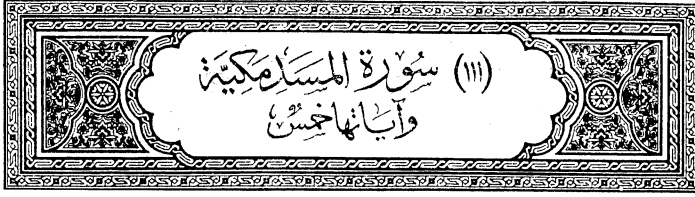
V. 1 : *La victoire*. Selon d'autres traditions, il s'agirait de la conquête de La Mekke (an 9/631).

V. 3 : *Implore son pardon*, euphémisme allusif, signifiant ici : prépare-toi à mourir (Ṭab., xxx, 334-335). Son oncle 'Abbās comprit le sens voilé du verset, ainsi que 'Abû Bakr. Selon un ḥadîth bien connu, le Prophète, quelque temps avant sa mort, ne cessait de répéter : « Je te glorifie, mon Seigneur, par la louange ! J'implore ton pardon et je me repens ! » (Zam., IV, 189). Dès son retour, en effet, il appela sa fille Fâṭima et lui annonça « son départ ». Elle se mit à pleurer. « Pourquoi pleures-tu ainsi ? Ne sais-tu pas que tu seras la première qui me suivra parmi les miens ? » Elle mourut effectivement six mois après son père (Zam., IV, 240).

Autre prédiction. On prête au Prophète ce propos : « En foule les gens entreront dans la religion et en foule ils s'en détacheront ! » (Ibn Kath., IV, 563). Dans cet ordre d'idées, un ḥadîth, rapporté à peu près par tous les traditionnistes, d'après Abû Ḥurayra, et notamment par Bukhârî et Muslim, fait dire au Prophète, à propos de l'approche de l'Heure et de la fin des temps : « L'Islâm a fait son apparition en étranger (*gharib*) et il redeviendra étranger [sur terre]. Heureux les étrangers ! »







## Sourate CXI

### *La corde (Al masad)*

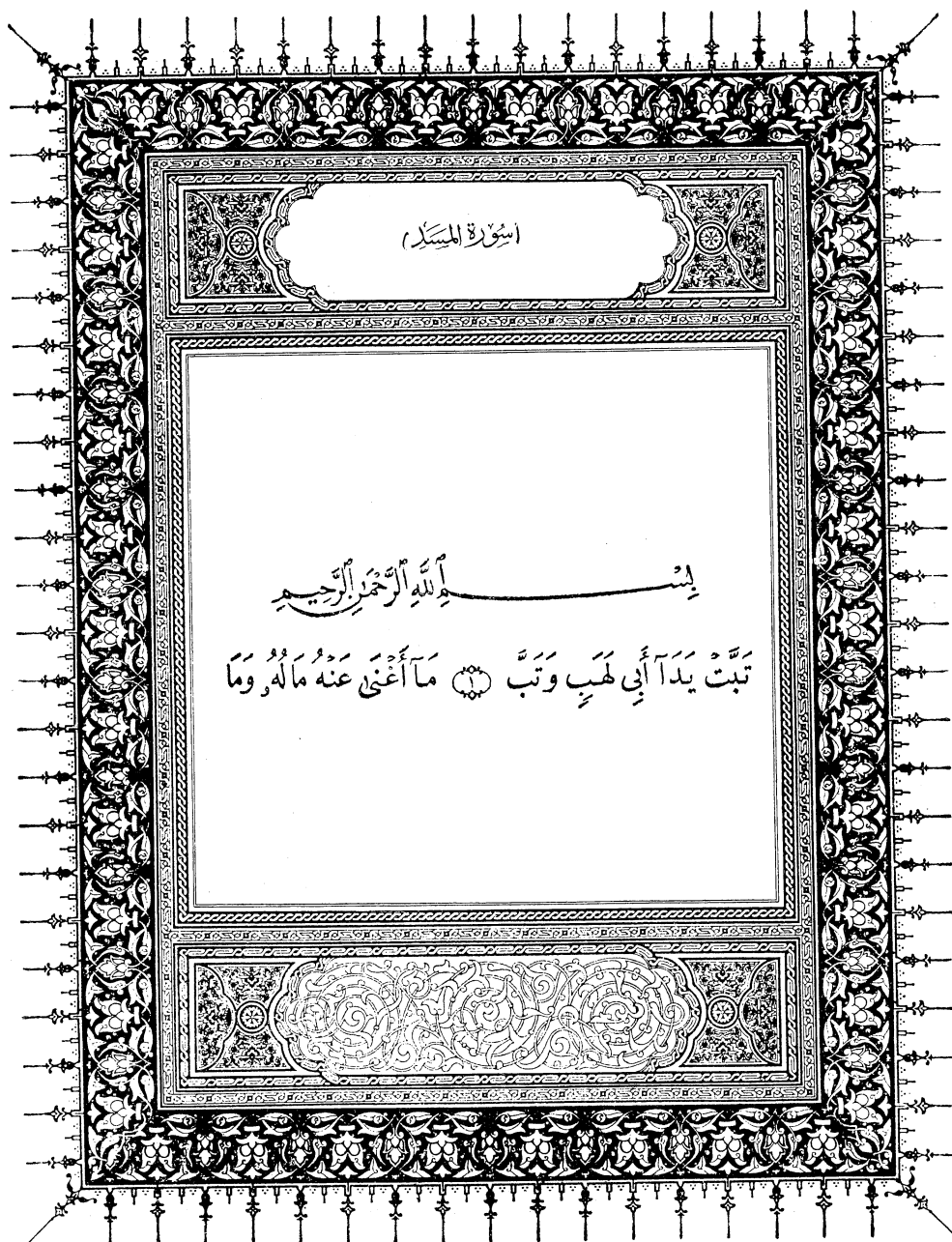


Sixième dans l'ordre chronologique ; cinq versets d'inspiration mekkoise.

Titre tiré du premier verset (Tab., xxx, 336, I. Kath., IV, 563). Elle est connue aussi sous le nom de *Abû Labab* (Râz., xxxii, 165), de *La flamme* (Jalâl, p. 814) et de « Périssent » (Zam., IV, 240).

CANEVAS

Imprécation contre deux ennemis de Dieu : Abû Lahab et sa femme.



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout compatissant.*

1. *Périssent les deux mains d'Abû Labab ! Qu'il périsse [lui-même] !*
2. *Sa fortune et ce qu'il a acquis ne lui serviront à rien.*

V. 1 : *Périssent*, text. : « coupées soient ». Vieille expression arabe employée comme malédiction.

'*Abû Lahab* (père de la flamme). Surnom de l'un des oncles du Prophète, frère de son père, dont il a souvent été question, de son vrai nom 'Abdul 'Uzza (serviteur de la déesse 'Uzza), devenu de bonne heure un ennemi juré pour lui. Son implacable inimitié eut comme cause déterminante le soutien apporté par Muḥammad à son autre oncle, 'Abû Ṭālib, à propos d'un litige qui les opposait. Lorsque Muḥammad convia ses oncles, ses cousins et ses proches parents à un repas, leur parla de la religion qu'il avait mission de prêcher, leur demanda d'embrasser l'Islâm et de le soutenir dans son apostolat, 'Abû Lahab fut le premier à lui refuser son concours et à dénoncer sa prédication comme contraire au culte légué par les ancêtres. Une autre fois, ayant interrogé le Prophète sur la place que lui ferait l'Islâm dans le paradis qu'il promettait, s'il se convertissait, celui-ci lui déclara qu'il serait traité comme tous les croyants. 'Abû Lahab s'estima offensé de cette assimilation et se mit à injurier l'Islâm et Muḥammad. Lorsque les qurayshites eurent mis à l'index le Prophète et tout le clan des Hashimites, 'Abû Lahab fut le seul à prendre fait et cause pour les idolâtres et à se détacher — exemple surprenant — des siens, au mépris de la solidarité tribale (*ʿaṣabiyya*). Il obligea son fils 'Utba à répudier Ruḡayya, fille de Muḥammad, qu'il avait épousée en justes noces, pour se conformer à cette mise au ban des qurayshites. La haine déclarée qu'il portait à Muḥammad ne s'explique pas seulement par le soutien apporté contre lui par le Prophète à son frère et chef de son clan, 'Abû Ṭālib. De sérieuses raisons permettent de la considérer comme une conséquence de la vive hostilité nourrie contre lui par sa belle-tante, 'Umm Jumayl bint Ḥarb, épouse d'Abû Lahab et sœur du chef de clan des Banû 'Umayya, le fameux 'Abû Sufiyân b. Ḥarb, qui prendra l'allure d'un chef incontesté lorsque la guerre éclatera entre La Mekke et Muḥammad. Il se peut aussi que d'autres raisons que nous ignorons aient provoqué le déchaînement de 'Umm Jumayl contre lui. Elle poussait la haine jusqu'à ramasser des branches d'arbres épineux et à les mettre la nuit, devant la maison de Muḥammad, qui ne rentrait en général chez lui qu'après la prière du soir, près de la Ka'ba.

'Abû Lahab semble avoir voué un culte profond à la déesse dont il portait le nom, allant jusqu'à s'engager devant le prêtre préposé au culte de cette divinité à le remplacer s'il décédait avant lui.

'Abû Lahab avait belle allure. Il était très blond, et, selon Ibn Hishâm (I, 180, note 4), il doit son surnom plutôt à la couleur de sa peau qu'à l'imprécation dont il devait être l'objet à la suite de cette sourate (père de la flamme). Il se faisait remarquer par son caractère entier et impulsif. Grâce au jeu de flèches, il avait acquis une coquette fortune et s'efforçait d'être compté, n'étant le chef d'aucun clan, parmi les principaux notables de La Mekke. Il tirait également une certaine vanité d'être, grâce à son mariage, l'allié de la plus prestigieuse famille du puissant et opulent clan des Banû 'Umayya. Ne pouvant participer au premier acte d'hostilité entre Muḥammad et les qurayshites (an 2/624) pour des raisons de santé, il équipa et envoya à sa place l'un de ses débiteurs, Al 'As b. Hishâm. A l'annonce du désastre de l'armée qurayshite, il tomba dans une colère si violente qu'il battit sa femme et celui qui lui avait apporté la nouvelle. Il mourut peu après d'une maladie contagieuse, sans doute la variole. Par crainte de la contagion, personne ne voulut toucher à son cadavre, pas même ses deux fils. Le corps s'étant corrompu, on dut mettre ces derniers en demeure de l'enterrer ; ce qu'ils firent sans empressement et à contrecoeur.

La sourate semble en rapport avec un événement rapporté par les traditionnistes, les exégètes et les historiens.

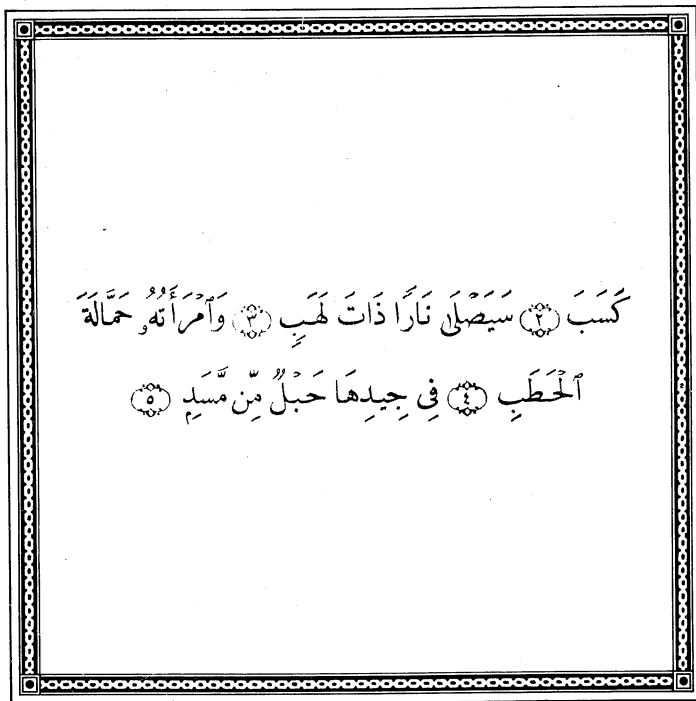
Après avoir prêché secrètement pendant trois ans, le Prophète reçut une révélation lui ordonnant de faire connaître ouvertement l'Islâm parmi ses concitoyens (S. XXVI, 213-215). Il se rendit vers la butte de Safâ et lança un appel de rassemblement aux Mekkois. Lorsqu'ils y arrivèrent, il leur posa cette question : « Si je vous disais qu'un ennemi s'approche de vous, me croiriez-vous ?

— Certainement ! dirent-ils.

— Et si je vous disais, reprit le Prophète, qu'un grand châtement [divin] vous menace, me croiriez-vous ? » 'Abû Lahab, devinant ce qu'il allait prêcher, s'écria : « Puisses-tu périr ! C'est pour cela que tu nous as appelés ? » C'est en réponse à cette malédiction que cette sourate imprécative fut révélée (I. Kath. IV, 563-564, Tab., XXX, 336-342, Zam., IV, 240-241 ; Râz. XXXII, 165-173 ; HISS, 318-319 ; WSQK, pp. 42, 351).

V. 2 : 'Abû Lahab disait fréquemment : « Si les menaces que Muḥammad profère contre les idolâtres se réalisent, j'ai assez de bien pour me racheter » (Jalâl, p. 814).

## (الجزء الثلاثون)



3. *Il sera exposé à un feu flamboyant,*
4. *ainsi que son épouse, la porteuse de bois,*
5. *[qui] aura une corde rugueuse au cou.*

V. 4 : La femme de Abû Lahab, 'Umm Jamyl (Jamîla) b. Harb. b. 'Umayya fut outrée de cette appellation, étant d'une famille aristocratique, et se rendit, munie d'une grosse pierre, vers le temple, à la recherche de Muḥammad pour lui demander raison de cette insulte. Ne l'ayant pas trouvé, elle proféra des injures à l'adresse de sa religion et de sa personne, le traitant de méprisable insolent (HISS, I, 356).

V. 5 : *Une corde faite avec des fibres ligneuses de tronc de palmier, masad* (Tab., XXX, 342 note, cf. Lisân).



## Sourate CXII

### La foi pure (Al-'ikhlâs)



Vingt-deuxième dans l'ordre chronologique ; quatre versets d'inspiration mekkoise.

'Ikhlâs, de la racine *khalasa*, « être d'une blancheur immaculée, être sauvé, vouer à Dieu un culte pur, reconnaître en toute sincérité l'unicité de Dieu ».

L'unicité (*wahdaniyya*) absolue de Dieu est le fondement même de l'Islâm, unicité proclamée, défendue et imposée par Muḥammad à son milieu dans la souffrance et l'espérance.

Cette sourate appelée aussi *Unicité* est la base même de la théologie musulmane (*tawḥîd*), le résumé de sa doctrine, l'expression de sa foi en un Dieu absolu, unique, omniscient, omnipotent, sage, libre. A elle seule, elle résume tout le Coran (Zam., IV, 242).

La profession de foi islamique ne dit rien d'autre, dans sa première partie : « Pas de divinité autre que Dieu ! » Cette unicité de Dieu exclut la Trinité chrétienne, le polythéisme, l'idolâtrie, le panthéisme, la métempsycose, toute pratique et toute doctrine contraires au monothéisme le plus intransigeant, le plus pur, le plus sincère qu'est l'Islâm. Être musulman, c'est être profondément convaincu de l'unicité de Dieu et l'affirmer en toute circonstance. Dis : « *Il [est] Dieu unique, Dieu l'Imploré.* » Sous leur forme nominale, ces deux propositions semblent répondre à des questionneurs.

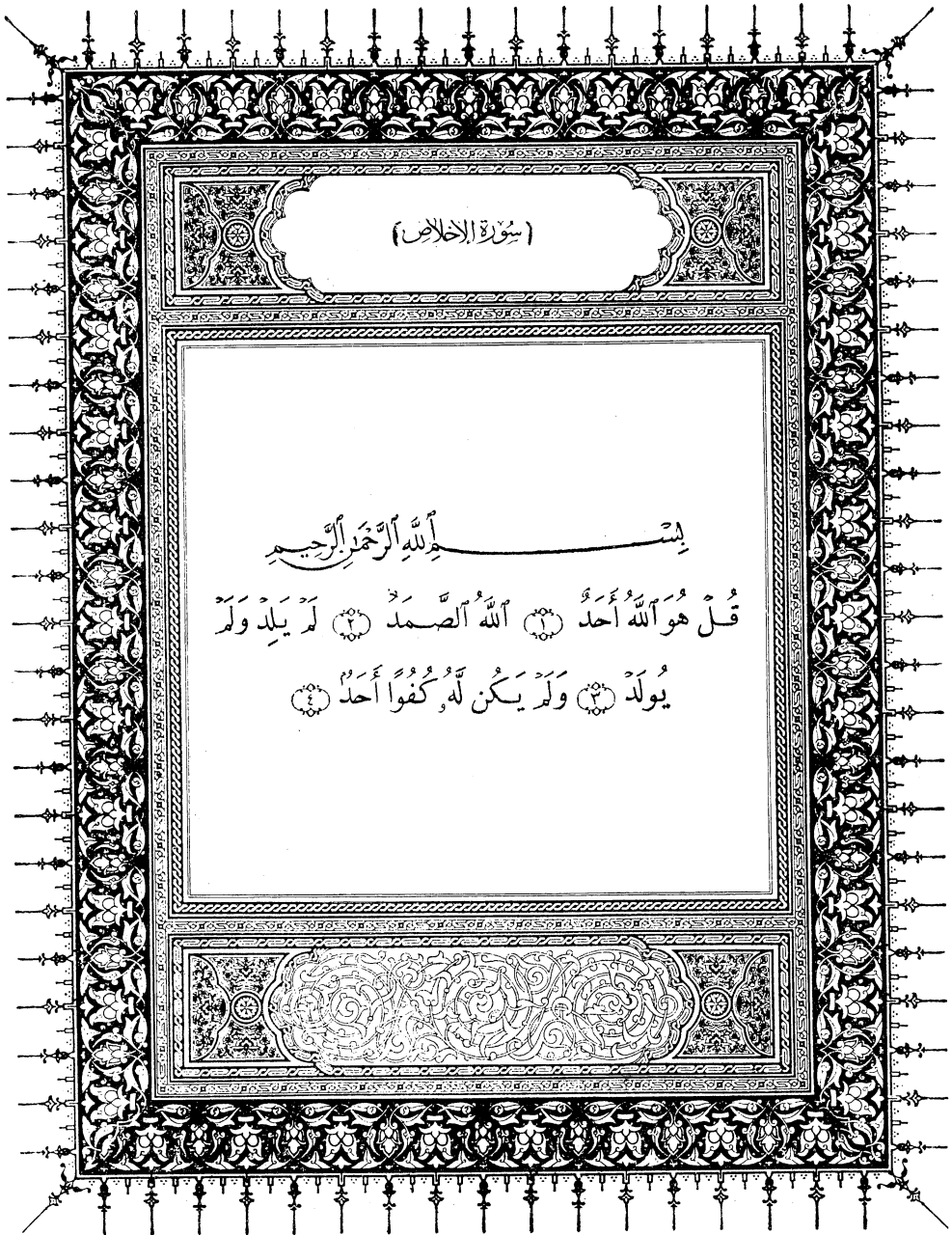
Et, en effet, il s'agit bien d'une réponse : une réponse faite à La Mekke aux polythéistes qurayshites qui demandèrent au Prophète de leur décrire son Dieu.

La sourate, en affirmant l'unicité de Dieu, exprime, dans les versets suivants, sa transcendance par rapport à sa création. Rien de commun entre lui et ce qui n'est pas lui, sauf le rapport du créé au Créateur. Il crée et n'enfante pas, lui-même n'a pas été enfanté. Il est éternel, vivant, immuable, subsistant et faisant subsister ce qu'il crée.

La sourate servit de réponse plus tard à Médine non plus à des polythéistes, mais aux juifs et aux chrétiens. Aux uns, elle affirme l'universalité de Dieu à qui tous les êtres ont recours, sans distinction, préférence, ni élection, et aux autres, le rejet de toute idée d'incarnation, d'enfantement, de filiation et de trinité.

Cette réponse faite une première fois à La Mekke aux polythéistes et une seconde fois à Médine aux scripturaires, marquait ainsi la stabilité absolue de la conception de Dieu dans l'Islâm. Conception qui a amené des commentateurs à penser que cette sourate fut révélée deux fois, une fois à La Mekke et une fois à Médine. Il n'en est rien. C'est une simple répétition, à Médine, dans des circonstances différentes, d'une révélation inspirée, en guise de réponse, à La Mekke.

Voir Tab. (XXX, 342-348), Zam. (IV, 242), Râz. (XXXII, 174-185), I. Kath. (IV, 565-571).



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. *Dis : « Il [est] Dieu unique,*
2. *« Dieu l'Imploré*
3. *« Il n'a ni enfanté, ni été enfanté.*
4. *« Nul ne saurait l'égaliser. »*

V. 2 : « A lui s'adressent tous les êtres dans leurs besoins. Il est sollicité par toute la création. »

V. 3 : Rejet de la Trinité chrétienne.

V. 4 : Différence entre l'unique Créateur et sa création, entre le mystère de Dieu et le mystère du monde, entre l'essence de l'absolu, de l'infini, de l'éternel et l'essence du relatif, du limité et du périssable. « Gloire à lui ! Il est au-dessus de tout ce qu'on peut décrire » (S. VI, 100).







## Sourate CXIII

### *L'aube naissante (Al-falaq)*

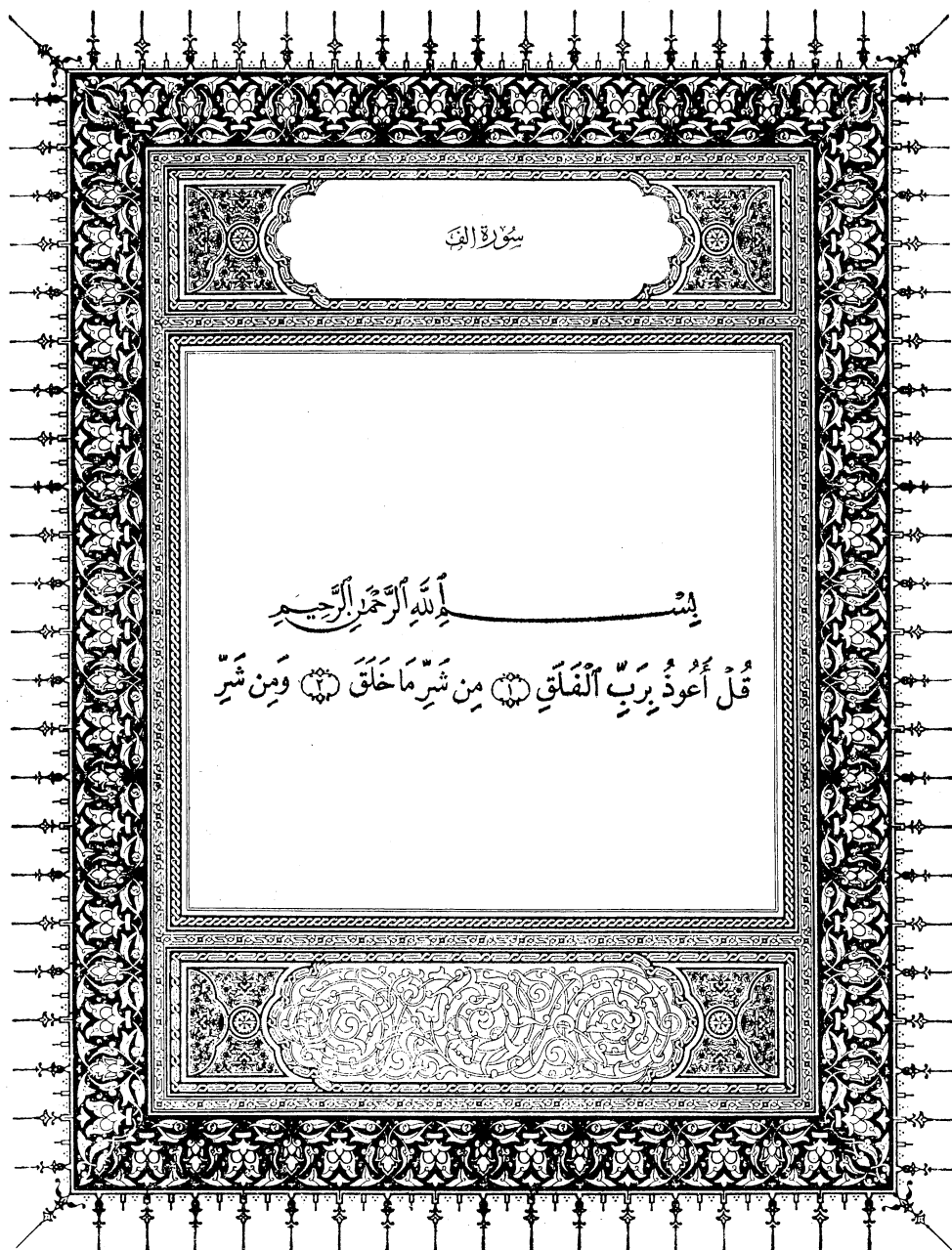


Vingtième dans l'ordre chronologique ; cinq versets d'inspiration mekkoise.

Titre tiré du premier verset où il question du *falaq* : « action de fendre, de scinder, pratiquer une fissure », et métaphoriquement : « moment où la nuit commence à disparaître pour donner naissance au jour ».

CANEVAS

C'est en cherchant une protection auprès de Dieu qu'on échappe aux maléfices.



*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. *Dis : « Je cherche un refuge auprès du Maître de l'aube naissante, [pour me garantir]*
2. *contre le mal [émanant] de ce qu'Il a créé,*
3. *contre le mal de l'obscurité quand elle survient,*

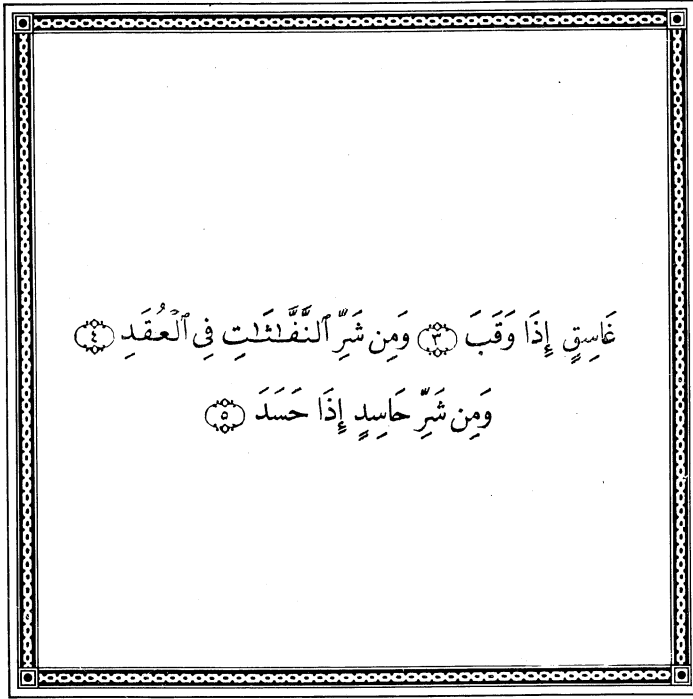
V. 1 : *Je cherche un refuge* : une protection.

Cette sourate et la suivante, qui commence par la même expression, sont appelées les *Mu'awwazātāni* (les deux sourates préservatrices). Leur récitation est réputée préserver des sortilèges par la recherche d'une protection divine.

V. 3 : L'obscurité est considérée non comme un mal en soi, mais comme le moment propice à la propagation du mal, à la fréquence des mauvaises actions (crimes, vols), à l'activité des djinns et des sorciers, etc.

Cependant, le verset évoque sous sa forme vague tout le mystère de l'obscurité. Dans la mesure où l'on assimile le « fluide » humain (celui du sorcier) à une radiation (CONM, pp. 100-101), il est certain que les ondes se propagent plus facilement la nuit que le jour.

## (الجزء الثلاثون)



4. *contre le mal de celles qui soufflent sur les nœuds,*
5. *et contre le mal [provoqué] par l'envieux quand il envie .»*

V. 4 : *Celles qui soufflent sur les nœuds*. Il s'agit des sorcières qui, pour jeter un sort, faisaient des nœuds avec une ficelle et soufflaient dessus. Cette pratique d'envoûtement était connue depuis des millénaires en milieu sémitique. Déjà le Deutéronome dénonce les « noueurs de nœuds » dans lesquels RUFs (p. 71) voit à juste raison les magiciens cananéens. Les sévères interdictions du Pentateuque (Deut., XVIII, 9-14) n'avaient nullement supprimé les sorciers et les sorcières qui pullulaient en milieu juif (Gen., XLIV, 5 ; Lévi., XIX, 31 ; Nn., XXII, 7-11 ; És., II, 6 ; Éz., XXI, 26-28 ; II Rois, XVII, 17, etc.). Cette magie n'était pas d'origine juive, mais appartenait à tous les pays où les Hébreux avaient séjourné plus ou moins longtemps, en particulier en Mésopotamie et en Égypte.

Les commentateurs du Coran voient dans les *naffâhât fi-l-'uqad* des sorcières juives. Le peuple juif passait alors pour le plus sorcier de la terre et cette réputation devait plus tard, en Europe, à l'époque médiévale, lui valoir les honteuses cruautés que l'on connaît. Contre l'« abomination » de la magie, le rabbinat n'avait cessé d'élever de véhémentes protestations et quand les admonitions ne suffisaient pas, il employait la manière forte. C'est ainsi qu'un rabbin du 1<sup>er</sup> siècle fit capturer quatre-vingts sorcières à Ashkalon et les fit pendre toutes, le même jour. Le dogme lui-même et le rituel ne semblent pas avoir échappé, d'après certaines formules invocatives, à l'influence babylonienne, patrie de la magie. Les juifs, les chrétiens, les musulmans emploient, à la fin de leurs suppliques, le vocable sacramentel « Amen », sans se douter que c'est la traduction de la formule magique qu'employaient les sorciers akkadiens : *ka-kama* « ainsi soit-il ».

La tradition et l'exégèse de l'Islâm donnent à l'expression « celles qui soufflent sur les nœuds » une interprétation circonstanciée : une sorcière juive aurait fait neuf nœuds (ou onze) avec une ficelle et récité des formules incantatoires, en soufflant sur chacun d'eux pour nuire au Prophète. Celui-ci serait tombé malade et aurait récité, pour échapper au maléfice, onze fois cette sourate et la suivante. Il aurait ainsi recouvré la santé.

Mais ce qu'il faut retenir de cette sourate, d'un point de vue sociologique, c'est surtout cette forme d'envoûtement qui était en usage en Arabie à l'époque du Prophète. Forme d'envoûtement qui relève de la vieille mentalité sémitique. Depuis des millénaires, les Sémites tenaient l'usage des nœuds, dans les envoûtements, pour un renforcement de la puissance magique des incantations.

On retrouve cette vieille croyance dans la *Maqlu* (Tablettes brûlantes) : « Son nœud est défait, sa sorcellerie est devenue nulle et tous ses charmes remplissent le désert. » (IDRM, p. 101.)

Comme chez tous les peuples, l'envoûtement a pour cause principale, chez les Sémites, la malveillance, l'intention de nuire. Sa réalisation est subordonnée à l'expression verbale ainsi qu'au concours des rites magiques qui l'accompagnent et confèrent aux formules une force dont elles seraient dépourvues, si elles n'étaient qu'une suite de simples mots. En l'occurrence, il est question dans cette sourate du souffle et des nœuds.

Le souffle ou haleine est en lui-même un maléfice au même titre que le crachat et, d'une manière générale, tout ce qui émane de l'envoûteur, que les Babyloniens appellent « le méchant dont la face est mauvaise, la bouche mauvaise, la langue mauvaise, l'œil mauvais, la lèvre mauvaise, la salive mauvaise » (cf. MORD, p. 10 ; WESS, p. 164).

Quant aux nœuds, ils ont dans l'envoûtement sémitique une valeur symbolique. L'envoûteur compare le mauvais sort qu'il veut jeter aux nœuds qu'il fait, pour enchaîner les démons par conjuration, ou défait pour que le charme s'évanouisse (CONM, p. 164).

Chez les Arabes païens, les nœuds magiques étaient connus bien avant l'Islâm, aussi bien dans le rituel de l'envoûtement, que comme magie révélatrice. Lorsqu'un Arabe devait partir en voyage, il cherchait un genêt désertique et faisait un nœud avec une branche, en pensant à la fidélité de son épouse, durant son absence. Si, à son retour, il trouvait la branche dénouée, il s'écriait : « Ma femme m'a trompé ! » (cf. IBSM, II, p. 164). Mais ce qui est curieux, c'est que le mal peut être « lié » par une ficelle nouée, de même que le bien, par le recours au même rite, appuyé de formules appropriées. Dans les oasis sahariennes, il nous a été donné d'observer des guérisseurs faisant onze nœuds avec une ficelle faite de laine rouge ou noire. Ils récitaient sur chaque nœud des incantations à voix basse, puis l'attachaient autour de la tête de ceux qui s'adressaient à eux pour les guérir de maux d'yeux. Dans les tribus d'Asie centrale, la maladie est guérie en « soufflant sur les nœuds » (cf. IDRM, p. 102 ; FRAF, p. 139 ; LENM ; LENS ; SAYR : Talonud ; *Jewish Encyclopaedia*, s. v. Magic).

V. 5 : « Le mal de l'envieux lorsqu'il envie », c'est-à-dire le mauvais œil (cf. S. V, 64 ; S. LXVIII, 51).





## Sourate CXIV

### *Les hommes (An-nâs)*



Vingt et unième dans l'ordre chronologique ; six versets d'inspiration mekkoise.

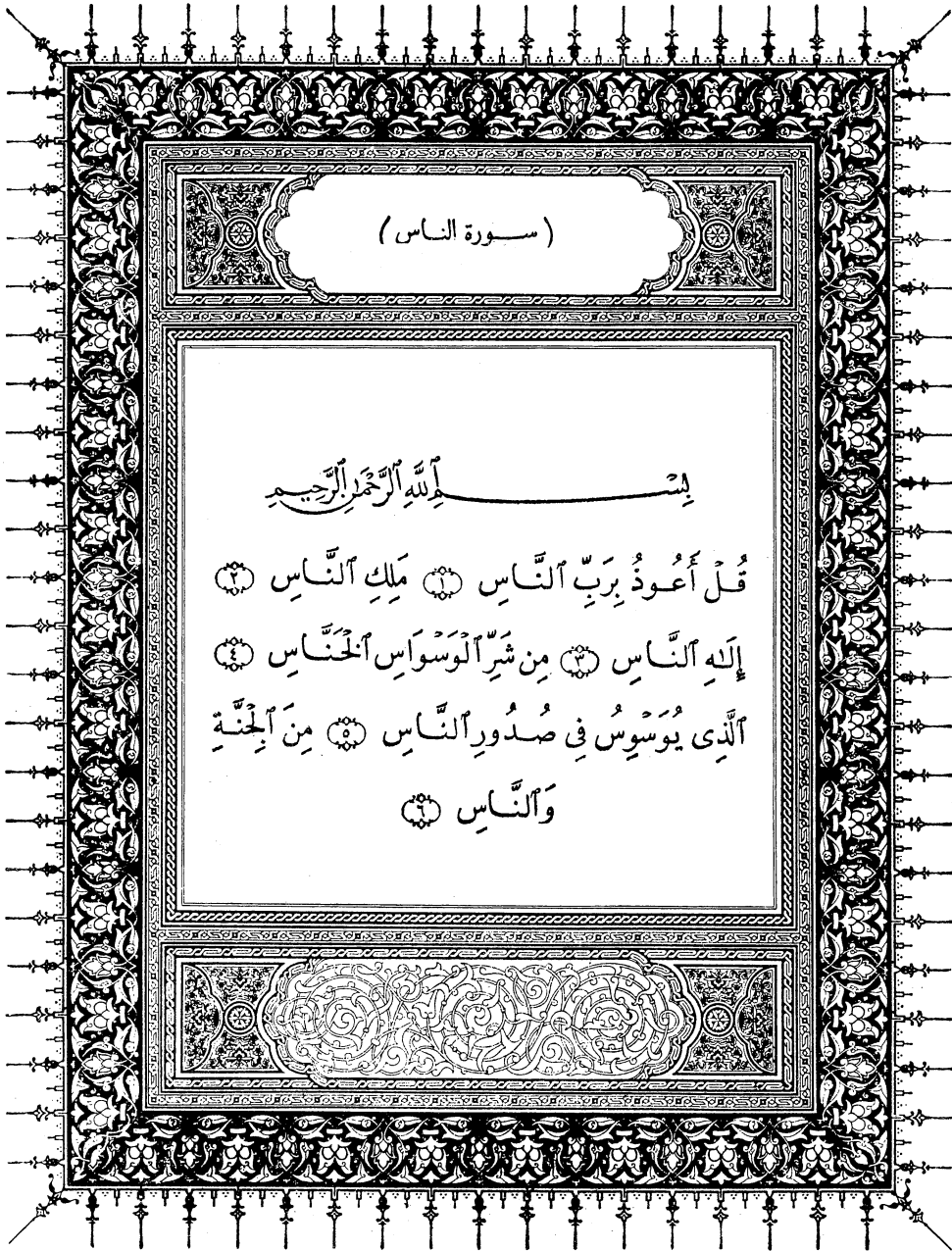
Titre tiré du premier verset.

Dans la précédente sourate, il s'agissait des maléfices pouvant compromettre la santé du corps. Dans celle-ci, il s'agit des agitations qui s'emparent de l'âme et troublent sa quiétude : dépression nerveuse, mélancolie, manie de la persécution, etc., qui peuvent être suggérées aussi bien par les hommes que par Satan (tentateur).

CANEVAS

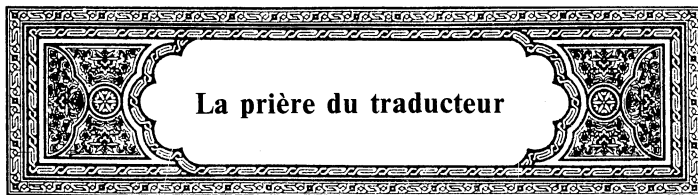
C'est en cherchant un refuge auprès de Dieu, Maître suprême des hommes, qu'on échappe aux mauvaises pensées.





*De par le nom de Dieu tout-miséricordieux, tout-compatissant.*

1. Dis : « Je cherche un refuge auprès du Maître des hommes,
2. Rois des hommes,
3. Dieu des hommes, [pour me garantir]
4. contre le mal [venant] du tentateur qui s'esquive,
5. qui insinue [de mauvaises pensées] dans l'esprit des hommes,
6. qu'il soit des djinns ou [qu'il soit] des humains. »



**La prière du traducteur**



Seigneur !

Je crois en toi, tel que tu t'es révélé aux hommes en ton glorieux Coran. En musulman sincèrement convaincu, je me livre en toute confiance à ta volonté de souverain Créateur, dans ton omniscience, ton omnipotence, ta liberté, ta justice, ta sagesse, ta miséricorde. Je témoigne qu'il n'y a aucune divinité, hormis toi, unique, incomparable.

Je témoigne que Muḥammad est ton serviteur et ton envoyé ! Je crois en toi, en tes anges, aux Saintes Écritures, que tu as révélées à tes prophètes sans distinction, et à la résurrection.

J'atteste que Noé a été délivré par toi, qu'Abraham fut ton intime ami, que Moïse fut ton interlocuteur, que Jésus, fils de Marie, a procédé surnaturellement de ton Esprit et que Muḥammad a été ton serviteur résolu, ton messenger affectionné, auprès des hommes.

Seigneur !

J'ai entrepris ce travail fortuitement pour essayer de connaître et faire connaître en toute bonne foi ta vérité, me pénétrer moi-même de tes lumières et servir, comme tant d'autres, ta cause à laquelle sont liés le sort et le salut de l'humanité.

Dès l'abord, je me suis senti écrasé par une tâche aussi difficile. Mon ignorance, mes souffrances morales et la maladie me plaçaient très au-dessous des exigences de ma louable intention. Ma soumission à ta volonté et l'amour que je te porte m'ont soutenu dans mes difficultés, ton assistance m'a aidé à surmonter les obstacles.

Mes prières et mes jeûnes ont été pour moi, grâce à toi, une source de sérénité, de consolation, d'encouragement et de persévérance dans mon labeur et dans ma foi, malgré mes peines et mes déceptions.

Seigneur !

J'implore ton pardon si mon travail souffre d'un oubli, d'une distraction ou d'une erreur. Toute œuvre humaine est en elle-même imparfaite et tu es le seul parfait et absolu en ton essence et ton œuvre. Accorde-moi, comme sécurité, refuge et protection, ta bienveillance et ton indulgence, contre l'égoïsme, l'intolérance, l'esprit de révolte contre toi en ce monde, contre les tourments de la tombe, l'opprobre du Jugement dernier et le supplice de l'enfer dans la vie future.

Préserve-moi du fanatisme, de l'impiété, de la suffisance et des illusions de tous ceux qui, mal guidés et emplis d'orgueil, doutent de ton existence, critiquent ton œuvre, discutent tes attributs, désobéissent à tes lois, propagent le mal, l'injustice, la haine, la corruption et l'erreur parmi les hommes.

Seigneur !

Je confesse que ma faiblesse et mes défauts ne m'ont pas toujours aidé à t'adorer comme il se doit. Je confesse que ma nature et les circonstances de mon existence m'ont souvent éloigné de toi, au grand préjudice de mon âme pourtant attachée à la vérité, à la charité, à tout ce qui rapproche de toi. Je confesse qu'en raison de mes imperfections, du milieu et de l'époque où je vis, l'orgueil, le ressentiment,

les penchants avilissants, je ressens un profond désespoir qui n'a d'égal, Seigneur, que mon espoir en ta bonté et ta compassion.

Seigneur !

Agréé ce modeste travail comme témoignage de ma faiblesse, de ma souffrance, de la précarité de mes moyens et de mon désir de bénéficier de ta longanimité.

Accueille mon témoignage contre moi-même et mon repentir. Pardonne-moi, Seigneur, ainsi qu'à mes ascendants et descendants, à mes maîtres, aux musulmans et aux musulmanes, à tous les croyants et à toutes les croyantes, à tous les hommes et à toutes les femmes de la terre, aux vivants, aux morts. Si tu nous refuses ton indulgence, Seigneur, à qui s'adresseront tes faibles créatures et qui entendra les soupirs du pécheur repentant ?

Louange à Dieu, maître de l'univers !

Il est au-dessus de tout ce qu'on peut décrire !

Puisse-t-il répandre son salut et ses bénédictions sur tous ses prophètes et accorder sa paix à tous les hommes de bonne volonté.

Puisse ce travail être utile à la connaissance de la doctrine de l'Islâm et à la diffusion de ses lumières au service de la vérité.

*Louange à Dieu !*

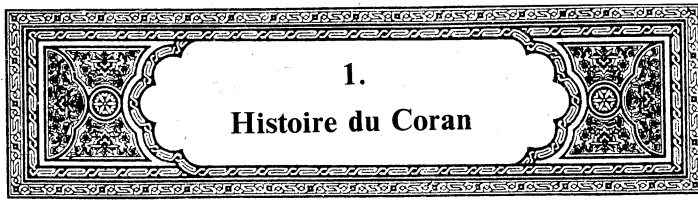
CHEIKH SI HAMZA BOUBAKEUR.

Bois-le-Roi (Seine-et-Marne), novembre 1971.



ANNEXES





1.  
Histoire du Coran

## La recension du Coran

Le Coran est une prédication orale. Reçue fragmentairement de l'ange Gabriel, par voie auditive, comme parole incréée de Dieu, par Muḥammad, elle fut communiquée oralement par celui-ci et mise par écrit, de son vivant, par des scribes bénévoles sur des omoplates, des morceaux de parchemin, des tablettes de bois, des débris de poterie. Parmi ces scribes ('Ali b. Abî Ṭalib, 'Uthmân b. Affân, 'Ubayy b. Ka'b, Hassân b. Thâbit, Mu'awiyya b. 'Abî Sufiyân), il y a lieu de noter surtout Zayd b. Thâbit qui devait jouer ultérieurement un rôle majeur dans l'établissement définitif du texte sacré<sup>1</sup>.

La tradition<sup>2</sup> et les études islamiques entreprises sur la recension du Coran<sup>3</sup> sont formelles sur l'ordre des versets à l'intérieur des fragments, ou sourates, de la révélation, exception faite de quelques-uns qui furent déplacés sous le règne de 'Uthmân (23-35/644-655) et dont on ne savait plus à quelle sourate et dans quel ordre les incorporer. Nous renvoyons le lecteur au substantiel travail d'Ibn Kathîr<sup>4</sup> et à celui d'As-Suyûtî<sup>5</sup> sur cette question.

Rappelons seulement que, du vivant du Prophète, la plupart de ses compagnons (*ṣaḥāba*) savaient par cœur le texte sacré dans son intégralité. Après sa mort, un grand nombre des « porteurs du Coran en leur mémoire » (*ḥāmilū-l-Qur'ān*) furent tués au cours des sanglantes expéditions ordonnées par son successeur immédiat, le calife 'Abû Bakr, dès son accession au pouvoir (an 11/632), contre les tribus bédouines en révolte, les apostats et les faux prophètes, en particulier contre le plus dangereux de ces derniers, Musaylima, surnommé al-Kaẓẓāb (l'imposteur). Il fut aidé par un transfuge de l'Islâm, nommé Naharu-r-Rajjāl et par la puissante tribu des Banû Ḥanîfa, solidement retranchée dans les forteresses de Yamâma. Le besoin se fit sentir alors de fixer d'urgence le Coran par écrit. Le premier à s'inquiéter de cette situation et de l'avenir du texte sacré fut 'Omar b. al Khaṭṭāb, qui fit part de ses craintes à 'Abû Bakr. Celui-ci refusa tout d'abord d'entreprendre un travail auquel le Prophète lui-même n'avait pas songé. Cependant, 'Omar parvint, en insistant à plusieurs reprises, à persuader le calife de l'utilité d'un tel travail et à dissiper ses scrupules. Faisant appel, tous deux, au concours du meilleur secrétaire du Prophète, Zayd b. Thâbit, ils firent établir un premier corpus de la Vulgate de l'Islâm, sous forme d'une collection de feuillets formant un volume (*muṣḥaf*). Il contenait les versets coraniques recueillis de la bouche d'au moins deux récitateurs, honorablement connus pour leur probité intellectuelle et leur piété. Zayd qui savait lui-même le Coran par cœur, mais à qui 'Abû Bakr avait recommandé de ne pas se fier à sa seule mémoire, entreprit sa besogne en toute indépendance, n'acceptant que les versets indiscutablement établis. C'est ainsi qu'il refusa d'incorporer un verset relatif à la lapidation des adultères, rapporté par le seul 'Omar, en dépit de son autorité et de sa notoriété de musulman intransigeant, et malgré son insistance, faute d'autres récitateurs témoins.

Ce prototype fut conservé par 'Abû Bakr durant son califat et, à sa mort, il fut confié par son successeur 'Omar à Hafṣa, fille de ce dernier et veuve du Prophète. Lorsqu'une multitude de textes

1. Cf. TABA, I; TABC, III, p. 198.

2. Cf. BMIS, t. VI, pp. 20-233.

3. NADF, pp. 36-57; SUYK.

4. I. Kath, o. c., IV, in fine.

5. SUYK. Itqân II, 186 et suiv.



coraniques incontrôlables et souvent farcis d'inexactitudes circulèrent dans les diverses contrées de l'Islâm, le troisième calife, 'Uthmân b. 'Affân, jugea aussi nécessaire qu'urgent de mettre fin à cette anarchie qui risquait de compromettre la pureté et l'unité du dogme et de diviser les musulmans. Il emprunta à Hafsa l'exemplaire établi sous 'Abû Bakr et le remit comme document de base à une commission d'experts qu'il chargea de procéder à une recension du texte.

Cette commission très restreinte était composée de Zayd b. Thâbit, 'Abdallah b. Zubayr, Sa'd b. Al'As, 'Abdû-r-Ramhân b. Al Harith. Leur connaissance en la matière et leur autorité – Zayd b. Thâbit excepté – étaient loin d'égaliser celles des compagnons que le calife avait, pour des mobiles personnels, injustement écartés, en particulier 'Ali b. Abî Tâlib, Ibn 'Abbâs, 'Abdallah b. Mas'ûd et 'Abû Mûsâ-l-Ash'ari. Un autre récitateur témoin non moins réputé, qui avait servi de secrétaire au Prophète, 'Ubayy b. Ka'b, n'en faisait pas partie, étant mort deux ans auparavant.

Elle prit sa tâche à cœur et dut faire appel, en une sorte de consultation générale, à tous les musulmans dépositaires de la prédication révélée (*huffâdh*). Son appel fut entendu et les bonnes volontés ne manquèrent pas. Les matériaux qu'elle put ainsi réunir furent soumis à une critique externe des plus sévères. Pour qu'un verset récité fût retenu et pour qu'une lecture fût préférée à une autre, il fallait, pour en garantir l'authenticité, la concordance des témoignages, le critère de forme étant, a priori, la primauté du parler de Quraysh, langue du Prophète, sur les autres parlers arabes. Elle put, par cette méthode, compléter et réviser le corpus d'Abû Bakr et de 'Omar et procéder à une mise en ordre des sourates et des versets.

C'est dans de telles conditions qu'elle put donner un corpus intégral et définitif, connu sous le nom de *Muṣḥaf 'Uthmân* (Corpus de 'Uthmân), devenu la Vulgate officielle de l'Islâm, sunnites et shi'ites compris. Il contient aussi bien des versets abrogés (*mansûkh*), maintenus par un souci de probité et de fidélité, que les versets modificatifs (*nâsikh*).

Ce corpus fut reproduit en plusieurs autres exemplaires qui furent envoyés dans les diverses provinces de l'Empire musulman. Les versions coraniques, incomplètes ou mal établies, furent considérées *de plano* comme sans valeur et déclarées nulles.

Quelques années plus tard, un des plus dévoués soutiens de la dynastie omeyyade à ses débuts, Al Hajjâj b. Yûsuf le Thaqifite, entreprit de donner une meilleure présentation au Corpus de 'Uthmân, pour l'imposer au détriment des autres versions, par une fixation plus sûre du texte et par la réduction des variantes au minimum.

## Les versions divergentes

Ce corpus officiel, qui fut imposé par le calife 'Uthmân et par la dynastie des Omeyyades issue de sa famille, ne mit pas fin cependant à l'existence de toutes les versions privées existantes. Quelques-unes purent survivre encore quelque temps ; notamment celle de 'Ali b. 'Abî Tâlib, dont il nous a été donné, en 1964, de trouver un exemplaire à la grande mosquée de New Delhi ; celle d'Ibn Mas'ûd, à laquelle l'Irak (la ville d'Al Baṣra exceptée) était attaché ; et celle de 'Ubayy b. Ka'b qui avait la préférence de la Syrie et de Baṣra. Mais ces versions ne différaient de celle de 'Uthmân que par l'ordre et les titres des sourates, par la suppression des deux dernières (S. CXIII, et S. CXIV) dans la version d'Ibn Mas'ûd, par l'addition de deux fragments analogues à la première sourate (S. 1) dans la version d'Ubayy et par des variantes négligeables.

Ces variantes sont appelées *qirâ'ât*, terme signifiant étymologiquement « lectures ». Leur valeur technique est évidente ; il s'agit, non de la manière de lire le Coran, mais de différences de morphologie, de syntaxe, de nombre et d'ordre des sourates, observées dans le corpus coranique primitif.

## Le classement des sourates suivant l'ordre traditionnel et suivant l'ordre chronologique

Les sourates (étym. « pan de mur, degré, étape », cf. Lisân), dont chacune forme un fragment coranique indépendant, sont classées par ordre de longueur. Ce classement arbitraire, officiellement imposé, est différent de celui du corpus d'Ibn Mas'ûd et de 'Ubayy (cf. BLAC, p. 47), mais il est maintenu par la tradition. Il ne correspond ni à un enchaînement logique, ni à un quelconque souci de la chronologie de la révélation.

Les cent quatorze sourates du Coran sont réparties suivant un usage traditionnel, compte tenu des besoins de l'étude par cœur du texte sacré et des besoins de la liturgie, en sept stations (*manẓal*, pl. *manāzil*), trentes fractions (*jurz'*, pl. *'ajzâ'*). Chaque sourate comprend des paragraphes ou quarts (*rubû'*), indiqués marginalement dans les bons manuscrits et les bonnes éditions. L'Afrique du Nord divise l'ensemble du texte en soixante sections (*ḥizb*, pl. *'ahzâb*) pour les mêmes raisons.

Le Coran comprend un ensemble de cent quatorze sourates révélées les unes à La Mekke, les autres à Médine, quelques-unes au cours d'un déplacement ou d'une expédition. Dans le corps d'une sourate, les versets n'appartiennent pas toujours à un même lieu ou à un même moment d'inspiration. Certains versets révélés à La Mekke ont été déplacés par le Prophète et inclus dans l'une ou l'autre des sourates révélées à Médine, et inversement. Nous avons signalé, au début de la traduction de chaque sourate, le nombre et le numéro d'ordre des versets ainsi déplacés.

Les spécialistes musulmans des études coraniques ont soumis le texte sacré, comme on peut s'en douter, à un examen formel des plus serrés. Le plus illustre d'entre eux, dans cet ordre d'idées, est le polygraphe al Asyûti, plus connu sous le nom de Jamalu-d-Dîn as-Suyûti (mort en 911/1505).

En se fondant sur son *Kitâbu-l-Itqân* (SUYK, pp. 8-35) et sur le *Fibrîst*, d'Ibn Nadîm (NADF, pp. 37-38), l'ordre traditionnel adopté d'après la longueur des sourates correspond, au point de vue de la chronologie de la révélation, au classement suivant<sup>1</sup> :

96, 68, 73, 64, 1, 111, 81, 87, 92, 89, 93, 94, 103, 100, 108, 102, 107, 109, 105, 113, 114, 22, 53, 80, 97, 91, 85, 95, 106, 101, 75, 104, 77, 50, 90, 86, 54, 38, 7, 72, 36, 25, 35, 19, 20, 56, 26, 27, 28, 17, 84, 30, 29, 83, 2, 8, 3, 33, 60, 4, 99, 57, 47, 13, 55, 76, 65, 98, 59, 24, 22, 63, 58, 49, 66, 64, 61, 62, 48, 5, 9, 110.

Les spécialistes se sont penchés également sur le nombre de mots et de lettres pour en préciser le nombre. Selon divers auteurs, dont le plus sûr en la matière demeure as-Suyûti (SUYK, I, 69), le Coran comprend 6 616 mots arabes représentés par 323 671 lettres.

## Les écoles de lectures coraniques

Ces différences ne mettent nullement en cause la doctrine elle-même. Elles concernent seulement le nombre et l'ordre des sourates et le détail du texte. Elles sont à l'origine de la science des lectures et de la naissance, au cours des trois premiers siècles de l'hégire, de toute une série d'écoles, dites écoles de lecture<sup>2</sup>.

Il ne peut être question de résumer ici, même sous une forme succincte, le fond et l'évolution du problème tel qu'il s'est posé à la communauté musulmane à travers les siècles, ni de rappeler l'origine et l'organisation de la corporation des lecteurs, les raisons qui ont abouti à la création de cette discipline (*'ilmu-l-Qirâ'ât*), tributaire, comme l'exégèse et la jurisprudence, de la tradition orale, dont les chaînes de transmission (*'isnâd*) remontent aux compagnons du Prophète. Ce qu'il faut souligner, c'est que cette discipline apparaît avant tout comme un compromis d'inspiration conservatrice, qui a épargné à l'Islâm bon nombre de déviations dangereuses pour l'unité et la pérennité de la doctrine.

L'objet de cette science est la codification des lectures valables, établies sur un fond traditionnel. Elle s'oppose aux influences novatrices<sup>3</sup> et aux spéculations intéressées. Malgré les scandales suscités par la déchéance morale de certains lecteurs, malgré les désordres et le déchaînement des passions qui agitèrent toutes les couches de la société, provoqués clandestinement ou ouvertement par les shî'ites, les khârijites et les mu'tazilites, du I<sup>er</sup> au II<sup>e</sup> siècle (VII-IX s.), la stabilité doctrinale du vieil Islâm s'est affirmée et maintenue en ce qui concerne l'essentiel, grâce à l'intransigeance conservatrice des milieux religieux de Médine et de La Mekke. La popularité des lectures (*'ahruf*) fut admise par référence au Prophète, mais leur nombre fut limité néanmoins et les exigences pour l'option (*ikhtiyâr*) en faveur de telle lecture plutôt que de telle autre ne furent pas laissées à l'initiative personnelle de chacun, mais conditionnées par l'accord (*'ijmâ'*) des docteurs de la loi et l'authenticité de la chaîne de transmission. Ainsi furent reconnues comme valables d'abord sept, puis dix, puis quatorze et finalement sept écoles de lecture coranique.

1. Des divers classements proposés par les orientalistes, nous retiendrons celui qui nous paraît le plus scientifique et le plus prudent, un des plus anciens également. Il est dû au savant allemand Th. Nöldeke (NOLQ). Il distingue quatre périodes dans la révélation coranique, dont les trois premières sont antérieures à l'hégire (juillet 622) :

2. a. Première période mekkoise : 96, 74, 111, 108, 104, 107, 102, 105, 92, 90, 94, 93, 97, 86, 91, 80, 68, 87, 95, 103, 85, 73, 101, 99, 82, 81, 53, 84, 100, 79, 77, 78, 88, 89, 75, 83, 69, 51, 52, 56, 70, 55, 112, 109, 113, 114, 1.

b. Deuxième période mekkoise : 54, 37, 71, 76, 44, 50, 20, 26, 15, 19, 38, 36, 43, 72, 67, 23, 21, 25, 17, 27, 18.

c. Troisième période mekkoise : 32, 41, 45, 16, 30, 11, 14, 12, 40, 28, 39, 29, 31, 42, 10, 34, 35, 7, 46, 6, 13.

3. Sourates post-hégiriennes, inspirées surtout à Médine : 2, 98, 64, 62, 8, 47, 3, 61, 57, 4, 65, 59, 33, 63, 24, 58, 22, 48, 66, 60, 110, 49, 9, 5.

2. NADF, pp. 36-41.

3. BLAC, p. 106.

*École de Médine*

Fondateur Nafi', né à Médine à une date imprécise et mort dans cette ville en 169/785. Son principal disciple fut l'imâm Malik, et les meilleurs transmetteurs de sa lecture et de sa psalmodie furent Warsh (mort en 197/812) et Ibn Qalûn (mort vers 220/835). Sa lecture et sa psalmodie s'implantèrent en Égypte d'où elles se répandirent en Tunisie grâce au Kairouanais Ibn Khayrûn (mort en 306/918). De là, elles submergèrent, durant le Moyen Âge, la Sicile, l'Algérie et l'Espagne. Des influences diverses (Almoḥades, dhâhirisme) s'opposèrent à sa fixation au Maroc, où s'est implanté le système de Ḥamza, dérivé de l'école de Kûfa.

Grâce à des lecteurs modernes émérites, le cheikh Maḥmûd Husari et le cheikh Mustapha Ismâ'il (venus tous deux à la mosquée de Paris où ils purent donner en 1965 et en 1966 toute la mesure de leur science et de leur art de psalmodier le Coran), cette école est appelée à maintenir ses positions et à en gagner de nouvelles à travers le monde musulman.

*École de La Mekke*

Fondateur Ibn Kathîr, né à La Mekke où il est mort en 120/737. Elle eut comme transmetteurs Al Bazzi (né en 240/854) et son disciple Qunbul (mort à La Mekke en 291/903).

*École d'Al Baṣra*

Fondateur Ibn-l-l 'Alâ, mort en 154/770. Ses transmetteurs furent as-Sûsi (mort en 261/874) et ad Dûri (mort en 246/860).

*École de Damas.*

Fondateur Ibn 'Amir, mort en 118/736, dont les disciples et transmetteurs furent assez nombreux : Adh-Dhimari (mort en 145/762), Ibn Żakhwân (mort en 241/856), Sulâmi, mort à Damas en 245/859.

La lecture et la psalmodie de cette école sont encore en vogue en Syrie.

*École de Kûfa*

Elle se subdivisa dès ses débuts en trois écoles ayant chacune un système propre.

a. *Système de 'Aṣim*, le plus en vogue dans le monde musulman, même en Égypte, patrie de Warsh, élève du fondateur de l'école de Médine, où elle tend à s'imposer grâce à l'édition du Coran établie d'après sa lecture, réalisée au Caire. Transmetteurs : Ḥafṣ (mort en 190/805) et Ibn 'Ayyâsh (mort en 194/809).

b. *Système de Ḥamza* (mort en 156/772) qui eut comme transmetteur Khalaf, son propagateur au Maroc.

c. *Système de Kisâi'y* (mort en 189/804) en vogue en Arabie orientale, en Irâk et dans divers pays du Moyen-Orient grâce à Ibn Ḥanbal (mort en 241/855) qui en fut l'infatigable et intransigeant transmetteur.

L'autorité de ces sept écoles est devenue peu à peu incontestable. Des auteurs comme Dâni, Shâtîbi et Ibn al Jazarî reconnaissent cette primauté.

**L'art de réciter et lire le Coran**

La piété musulmane attache une grande importance à la récitation, sans le secours du texte (*tilâwa*), et à la lecture cursive (*qirâ'a*) du Coran. L'une et l'autre doivent être parfaites puisqu'il s'agit de paroles divines, dont il convient de respecter autant le fond que la forme. Pour parvenir à ce but, le récitant ou le lecteur doit articuler à la perfection les consonnes arabes, donner à chaque voyelle sa juste valeur, observer, à propos de chaque syllabe, de chaque mot, de chaque proposition dans le corps du verset — qui est en prose rimée (*saj'*) —, les règles d'allongement, de brièveté, de quiescence, d'emphase, d'inclinaison, d'adoucissement de la voix, de contraction, de durée de pause et de reprise qui ne sont pas laissées au hasard ou au goût de chacun. Elles font au contraire l'objet de toute une discipline connue

sous le nom de *tajwîd*<sup>1</sup> (parfaite diction du Coran), en connexion avec la grammaire et la phonétique arabes.

En tant que tel, le *tajwîd* doit réaliser une prononciation parfaite des voyelles et des consonnes, tenir compte des sons en fonction de leur emploi, se référer, en conséquence, aux données classiques de la langue arabe et en particulier à ce que Zamakhshari (mort en 538/1143) appelle *mushtarak*, ou phénomènes consonantiques (prévocaliques, communs aux noms, aux verbes et aux particules (prépositions, adverbess, etc). Il a donc pour objet la formation de la voix, les règles qui régissent son émission, en donnant à chaque voyelle, à chaque consonne, à chaque diphtongue, sa pleine valeur, tant au point de vue de la pureté et du timbre qu'au point de vue de la hauteur et de la durée. Donc, à défaut de toute graphie conventionnelle, c'est sur la structure des versets et sur les lois de la phonétique que la bonne diction s'appuie.

Le *tajwîd* a ses méthodes. Il a aussi ses spécialistes. Le récitant qualifié du Coran doit non seulement savoir le texte par cœur (*qâri'*), mais connaître à fond les règles du *tajwîd*. A ce titre, il porte le nom de *muqri'*.

## Psalmodie du Coran

La parfaite récitation du Coran peut être modulée et cette modulation a donné naissance à tout un art connu sous le nom de *tartil* (psalmodie). Il importe d'éviter une confusion trop fréquente entre psalmodie et musique. Aussi avons-nous repris la question dans l'*Encyclopédie de musique religieuse*<sup>2</sup>.

Si le *tajwîd* est la réalisation de la parfaite diction du texte sacré, la psalmodie en est la parure. Dans la piété islamique, la psalmodie du Coran occupe, comme mode d'expression de l'émotion religieuse, une place importante, tant au point de vue de l'effet qu'elle produit sur l'auditeur et sur le récitant lui-même, qu'en tant que témoignage sonore de la permanence d'une tradition séculaire. Son origine et son but, sa canonicité, sa transmission à travers les siècles, son devenir parmi les peuples musulmans, ses principales lignes mélodiques et la richesse de ses arabesques soulèvent de multiples problèmes qui deviennent particulièrement complexes lorsqu'il s'agit de les poser et de tenter de les résoudre à l'intention du lecteur non musulman et non arabophone, désireux de s'informer de cette réalité.

Les auteurs musulmans d'hier et d'aujourd'hui soulignent qu'entre la psalmodie coranique et le chant profane (*ghinâ'*), il n'y a absolument aucun rapport. La différence ainsi établie a de sérieuses conséquences quant aux moyens de fixation et de transmission de cet héritage essentiellement vocal. Toute intervention d'une graphie conventionnelle, tout appui instrumental sont rigoureusement prohibés. On se trouve donc réduit à la seule étude de la voix.

### Canonicité

La licéité de la psalmodie coranique se réfère aussi bien à la révélation islamique qu'à la tradition (*sunna*) du Prophète. Le texte sacré la prescrit expressément (S. LXXXIII, 4). C'est au mystère de ses rythmes, de sa modulation, de ses silences et de ses soupirs que fait allusion le verset 79, S. XVII.

C'est en entendant sa sœur psalmodier le Coran que le fougueux Omar, deuxième calife de l'Îslâm, se convertit dès les débuts de la prédication et devint l'un de ses plus sûrs soutiens.

La psalmodie coranique date du vivant même du Prophète. C'est des vieilles cantates du désert que ses cadences, aux dires des spécialistes, se rapprochent. Il recommandait lui-même à ses disciples : « Récitez le Coran d'après les mélodies et l'intonation des Arabes (du Nejd) et non d'après celles des débauchés, ni celles de ceux qui ont reçu l'Écriture » (juifs et chrétiens).

La tradition nous rapporte que lorsque le Prophète recevait la révélation, il était sujet à une intense émotion. Après un moment de silence, il récitait les versets transmis par l'ange Gabriel, en s'efforçant de les reproduire comme il les avait entendus. Voulait-il en hâter le débit ? une voix intérieure le rappelait aussitôt à l'ordre (S. LXXV, 16-20).

Les traditionnistes, si attentifs aux faits, gestes et propos du Prophète, nous rapportent, d'après ses compagnons immédiats, qu'il avait un penchant particulier pour la psalmodie ; il disait : « Dieu n'a rien permis à son Prophète aussi pleinement, que la récitation modulée (*taghanni*) du Coran. »

Lors de la conquête de La Mekke (an 9 de l'hégire/631), il jubilait sur sa monture et récitait la sourate intitulée *La victoire* (XLVIII), en donnant une grande ampleur aux voyelles longues : â devenait â-â-â.

1. Voir sur cette discipline HUSM, HUSA ; MART ; BAJT, HADF, SHAI ; SAFG ; *Enycl. Isl.*, s. v. Tajwid ; CATE ; BLAC, pp. 103-132.

2. GERR, pp. 64-67 ; GERM, pp. 43-102 ; FARI, pp. 62-63 ; FART, p. 33 ; FARC ; ROUM, t. I, pp. 2676-2804 ; BOUP, pp. 388-403.

Ses disciples s'efforçaient naturellement de l'imiter aussi parfaitement que possible en modulant le Coran. Il disait à Ibn Mas'ûd : « Récite-moi le Coran en le modulant. — Puis-je le psalmodier pour toi, disait l'autre, alors que c'est à toi qu'il a été révélé ? — J'aime bien, reprenait le Prophète, l'entendre réciter par quelqu'un d'autre que moi. » A 'Abû Mûsâ Al Ash'arî il demanda un jour : « T'es-tu aperçu, hier, que je t'écoutais psalmodier le Coran ? Vraiment, tu possèdes une voix (aussi agréable à entendre) qu'une de ces flûtes dont se servaient les proches de David ! — Ah ! Si j'avais su que tu m'écoutais, répondit 'Abû Mûsâ, ma psalmodie eût été plus belle ! »

### *Psalmodie et graphie musicale*

La psalmodie coranique, essentiellement homophonique, doit uniquement à la mémoire auditive sa transmission de génération en génération et d'un pays musulman à l'autre. On tolère à peine la psalmodie du Coran et la scansion des panégyriques du Prophète par la célèbre chanteuse égyptienne 'Umm Kalthûm, fille pourtant d'un récitateur apprécié du Coran.

Cette attitude ne résulte nullement d'une quelconque hostilité à l'égard de la femme, mais s'inspire uniquement de la pieuse intention d'épargner à l'auditeur toute pensée profane qu'une voix féminine captivante pourrait susciter, la psalmodie devant par son caractère solennel, ses modulations graves, créer un état d'âme, favoriser le repliement sur soi-même et faciliter l'élan du croyant vers Dieu.

Il n'y a pas de psalmodie transcrite. Les anciens ouvrages de *tajwid*, les ouvrages de musicologie anciens et modernes ne contiennent aucune sourate transcrite. Lorsque, ces dernières années, le chanteur égyptien bien connu 'Abdul Wahhâb voulut se livrer à ce travail, il se heurta à la violente réaction de l'université d'Al Azhar et dut, en s'excusant, renoncer à son projet.

Quand on se penche sur l'importance du facteur religieux dans la vie musulmane, d'une part, et, d'autre part, sur l'immense production réalisée par les penseurs de l'Islâm dans l'ordre de la science, de la philosophie, des lettres et des arts, on est quelque peu surpris de l'absence de toute graphie, de toute convention pouvant permettre de fixer et de maintenir à travers les siècles la manière de « psalmodier avec soin le Coran ».

Cette grave constatation est valable aussi bien pour la psalmodie coranique, le chant religieux (*jadd*) que pour le chant profane (*baql*). Il y a eu, certes, des musicologues musulmans, mais ils n'ont pu prétendre à ce titre qu'en qualité d'historiens ou de mathématiciens, car à la lumière des ouvrages qui traitent de cet art et qui nous sont parvenus, on s'aperçoit que la musique est conçue par les auteurs musulmans comme une branche de la philosophie et de la science. Elle est réduite, en théorie, à la mélodie. Ses théoriciens, dont les plus représentatifs sont Al Kindî (mort en 248/862), Mas'ûdî (mort en 346/957), Al Farabî (mort en 339/951), Ibn Sinâ (Avicenne, mort en 478/1085), les auteurs anonymes de l'encyclopédie des « Frères Fidèles » (V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s./XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.), Sâfi-d-Dîn al Baghdâdî (mort en 656/1258) et leurs successeurs, depuis Ibn Khaldûn (mort en 808/1406) jusqu'aux musicologues de l'époque contemporaine, comme Ahmed Kamel-l-Khoulay, en ont étudié particulièrement le côté mathématique, avec une rigoureuse application des lois de la physique, une remarquable précision des rythmes, de la métrique, une division de l'octave en dix-sept intervalles, l'exposé des cinq espèces de quarte, la distinction des modes et la curieuse théorie de la circulation qui par transport de chaque gamme des dix-sept degrés de l'échelle peut donner mille quatre cent vingt-huit combinaisons tonales. Mais ils n'ont élaboré aucun système d'écriture musicale. Ils avaient pourtant connu et médité les systèmes de notation musicale des peuples dont ils se sont souvent inspirés dans leur effort créateur : Grecs, Byzantins, Persans, Arméniens, Indiens d'Asie, etc. Ils n'ignoraient ni Alypius, ni Pythagore, ni Platon, ni Boèce, ni les neumes des Mozarabes d'Espagne, ni les règles de notation liturgique des chrétiens orthodoxes d'Orient. Ils n'ont, cependant, ni retenu et adopté un système d'écriture musicale étrangère, ni inventé et codifié un système original. Si de nos jours, grâce aux travaux d'orientalistes et de musicologues occidentaux de renom qui se sont penchés sur ce problème (d'Erlanger, Rouanet, Carra de Vaux, Riano, Kosegarten, Andrès, La Borde, etc.) et grâce aussi au disque, la musique arabe profane peut être étudiée et partiellement transcrite ou enregistrée, on ne saurait en dire autant de la musique religieuse et en particulier de la psalmodie, si on excepte les enregistrements du Coran psalmodié sur disque, dus à l'initiative de l'Office des affaires culturelles islamiques de la République arabe unie, avec le concours de savants lecteurs comme le cheikh Muḥammad al Ḥuṣari, le cheikh Mustapha Ismâ'il, ainsi qu'à l'initiative de certaines maisons de disques comme Cairophon qui a fait appel au cheikh Taha El Fachni, et Philips qui a mis à profit la collaboration du cheikh Abû-l-'Aynayn Shuwaysha'.

La tradition ayant considéré l'assimilation de la psalmodie au chant comme une hérésie, il n'est pas étonnant de constater qu'on ne trouve aucune allusion à cet art dans les traités de musique, bien que la plupart des grands chanteurs appartiennent à des familles de lecteurs réputés.

### *Structure et transmission de la psalmodie*

La psalmodie coranique est foncièrement monodique. Sa structure révèle des lignes mélodiques constantes et des enrichissements ou fioritures, qui varient d'un pays à l'autre et d'une génération à l'autre. Il arrive que chez le même récitant ces ornements varient d'un jour à l'autre. Ces enrichissements ou arabesques constituent l'apport personnel.

Chaque maître (*cheikh*) initie à son art sacré ses disciples, lesquels à leur tour initient les leurs, et ce, de siècle en siècle, jusqu'à nos jours. Mais cette transmission vocale risquait de subir les atteintes du temps, les trahisons des interprètes, d'autant plus que dès le début de l'Islâm, plusieurs écoles de lecteurs du Coran se sont formées, et qu'aucune de ces écoles ne s'est préoccupée de transcrire la psalmodie du texte sacré.

### *Psalmodie et structure des versets*

La psalmodie doit, en premier lieu, tenir compte de la valeur quantitative des éléments plus ou moins rimés que sont les versets. On peut constater à la lumière de ce qui précède que chacune des cent quatorze sourates qui forment la Vulgate islamique, comprend un nombre variable de versets de longueur inégale, allant d'un seul mot aux plus amples périodes. Ces versets appartiennent à une forme littéraire particulière à la langue arabe, le *saj'*, ou prose rimée, qui n'est en réalité ni prose ni vers, mais tient des deux et en réunit les qualités.

Chaque verset contient une phrase, parfois moins, parfois davantage. Il peut ainsi se suffire à lui-même au point de vue du sens, ou dépendre du verset précédent ou suivant, d'où une disposition où l'assonance et la rime tiennent lieu de coupe (*fâsila*). Cette *fâsila* (séparante, virgule) est en réalité moins une césure qu'un appui rythmique qui ne coïncide pas toujours avec la fin de la phrase. Les syllabes ouvertes ou fermées qui marquent cette assonance sont fort nombreuses. Les plus fréquentes sont, compte tenu de la psalmodie plutôt que des flexions : *ân, in, ún, úm, im, ál, áb, ás, ár, ír, úd, bâ*, etc.

Longs ou courts, amples ou concis, distants ou rapprochés, les versets se présentent, dans leur enchevêtrement, comme des quantités syllabiques dont le récitant doit observer le déploiement vocal et la durée variable des pauses qui en interrompent la succession.

### *Psalmodie et phonétique*

Les théoriciens du *tajwid* et les maîtres du *tartil* se sont penchés ensuite sur le problème de la formation et de l'émission des sons, en accordant aux consonnes, aux voyelles, aux syllabes, à l'accent, aux rythmes et à la pause, ainsi qu'aux divers organes de l'appareil phonatoire (poumons, pharynx, cordes vocales assimilées à une membrane vibratoire, fosses nasales, voile du palais, luette, bouche, langue, dents, lèvres) toute l'importance scientifique requise. Ils n'ont pas manqué de conclure que la mise en jeu de ces différents organes (expiration, articulation, vibration des cordes vocales, résonance nasale) produit le son (*harf*) dont la tonalité et la qualité sont en connexion avec la cavité buccale. La psalmodie doit donc tenir compte de ces phénomènes organiques, de l'écartement des mâchoires qui conditionne la forme et le volume de la cavité buccale, de la position de la langue dans la bouche et des cas de vibration des lèvres. Dans cet ordre d'idées la consonne (*šâmita*) est assimilée à un obstacle dans l'appareil phonatoire que le souffle expiratoire doit franchir, et la voyelle (*mušawwita*) est assimilée à un mouvement (*haraka*) qui met en branle la consonne et dont l'absence conduit dans l'émission du son à une quiescence (*sukûn*).

L'art de psalmodier exige donc, faute de notes appropriées, la détermination et le classement des points de sortie (*makhârij*) du son, c'est-à-dire les points mêmes où se forment l'obstacle à franchir et le mouvement qui l'affecte, ainsi que la nature, le mode et l'intensité de l'articulation.

On trouvera un schéma de ces points d'articulation établis avec une indéniable autorité scientifique par as-Sakkâkî (mort en 626/1229) dans son traité bien connu *Clef des Sciences*, éd. du Caire (1317).

### *Rythmes*

On arrive ainsi à la notion de rythme, c'est-à-dire au retour à des intervalles de durées comparables, d'impressions auditives analogues. A ce titre, le rythme sert théoriquement de support métrique à la psalmodie. Mais comme les versets n'ont aucun rapport quant à la succession des quantités syllabiques et à la mesure avec les vers, la psalmodie se réduit en général à une succession de périodes de durée inégale, destinées à marquer les mouvements de l'âme vers Dieu beaucoup plus qu'à produire un effet musical. De ce fait l'aspect modal l'emporte sur l'aspect rythmique. Nous avons dit que la

psalmodie est essentiellement monodique et diatonique : elle exclut toute succession chromatique. Si l'on devait se permettre de traduire cette réalité par des termes musicaux, on pourrait ajouter que la place des tons et des demi-tons, par rapport à la tonique, se trouve chaque fois modifiée selon le point de départ adopté, d'où sa richesse modale extraordinaire où toute notion de rythme mesurable est à exclure. Le rythme de la psalmodie est en effet libre, il combine à son gré, tout en demeurant précis, les éléments binaires ou ternaires : temps premiers indivisibles, pratiquement égaux entre eux, se combinant librement ; temps composés inégaux se groupant en rythmes composés, en incisives, en membres, en phrases pour aboutir à une haute tenue, analogue à celle du *planus cantus* ou chant grégorien, et dont la tessiture comprend plus de deux octaves.

Affranchi de la mesure, le rythme de la psalmodie l'est également de l'intensité du temps fort ; il apparaît comme une ligne mélodique ondulante, légère, pouvant s'adapter aisément à toutes les floraisons vocales, en une fluidité de la phrase délivrée de toute entrave matérielle.

### L'accent

L'accent est l'insistance sur une syllabe par exagération du niveau, de l'intensité, de la durée ou de tous ces éléments à la fois, par rapport aux mêmes éléments des syllabes voisines.

Il y a un accent de mot et un accent de phrase, mais aucune règle précise n'est formulée par les auteurs de traités de *tajwid*. C'est un phénomène subjectif variable. Tout ce qu'on peut observer, c'est qu'en général l'insistance dans les mots porte sur leur première syllabe longue à compter de la finale, les finales longues ne recevant pas d'accent. Dans la phrase l'accent doit porter sur le mot qu'on veut mettre en relief et se traduire par une exagération de la première longue à partir de sa fin. Là aussi, le facteur subjectif joue un rôle dominant et l'accent se fait bien souvent sentir par une élévation du niveau dans les impératifs ou les particules d'ordre ou de prohibition.

### La pause (waqf)

La fin du verset n'implique pas nécessairement une pause dans la psalmodie. Il y a une pause s'il n'y a pas de rapport évident de sens (*ma'nâ*), ni d'expression (*lafdh*) entre un verset et le suivant. Souvent, dans un même verset, la pause est indispensable quand il y a changement d'idée ou de sujet (*waqf kâfi*). Elle est recommandée (*waqf hasan*) quand il convient de mettre en valeur le sens d'un mot ou d'une expression.

Mais comment se traduit dans la psalmodie cet arrêt ? Il faut d'abord retenir que dans un verset la syllabe finale occupe une position spéciale : elle ne peut être terminée ni par une voyelle longue, ni par une consonne. Les voyelles brèves finales s'allongent dans certains cas, mais en général tombent. C'est ainsi que le *n* du *tanwîn* (*an, in, un*) disparaît et que la voyelle qui le précédait tombe, si elle était *u* ou *i* mais s'allonge si elle était *a*.

Dans la psalmodie, le lecteur est guidé par des signes conventionnels qui lui indiquent dans le texte sacré les allongements, les pauses, les liaisons et aussi les passages après la lecture desquels il doit se prosterner. Ces signes, qui sont employés assez uniformément à travers tout le monde musulman, sont en général les abréviations des mots qu'ils représentent.

### La psalmodie et les voix

L'intervention de tout instrument dans la psalmodie étant interdite, la voix a été l'objet d'un examen approfondi au point de vue des nuances. Parmi les trente variétés de voix que les auteurs ont pu distinguer, certaines sont incompatibles avec la psalmodie, tandis que d'autres offrent toutes les exigences qu'elle requiert. Citons parmi ces dernières :

1. *ash-shahhy* : voix pure, douce, étendue ;
2. *mukhalkhal* : voix élevée, aiguë avec douceur, sonore avec ampleur ;
3. *'ajass* : voix haute, avec un léger voile agréable et une sonorité puissante ;
4. *nâ'im* : voix de sonorité douce et pure ;
5. *karawâny* : voix qui rappelle celle de la perdrix d'Arabie, nette, pure, homogène ;
6. *'aghann* : voix mélodieuse, douce, légèrement nasillarde ;
7. *ratb* : voix fluide, se déployant sans effort ;
8. *'amlas* : voix équilibrée, mais peu sonore ;
9. *mubalbal* : voix légère, souple, rappelant le chant du rossignol ;
10. *zawâ'idi* : voix très ample (voix de tête) ;
11. *daqiq* : voix menue, contenue, à peine sensible.

Le récitant doit observer un certain nombre de règles pour réaliser une psalmodie harmonieuse :

- a. *istirsâl* : prolonger le son, sans laisser tomber la voix ;
- b. *tarkhîm* : adoucir le son sans perdre l'intonation ;
- c. *tafkhîm* : amplifier le son pour l'embellir ;
- d. *taqdir-l-l 'anfâs* : respirer aux pauses naturelles ;
- e. *tajrid* : savoir passer des sons forts aux sons faibles et inversement.

Cet exposé eût été moins aride si la psalmodie coranique pouvait être transcrite en utilisant toutes les techniques musicales, pour mettre en relief ses lignes mélodiques dans leur pureté et découvrir les lois de composition et les nuances d'interprétation qui lui sont propres. On connaît le patient et long effort déployé par les bénédictins de Solesmes pour parvenir à la mise au point systématique du chant grégorien, pour imaginer le long travail d'équipe qu'il eût fallu fournir pour transcrire la psalmodie coranique, sans la moindre trahison. Or, la tradition de l'Islâm est intransigeante sur ce point. Le Coran étant un texte sacré, sa psalmodie ne peut être assimilée au chant profane et faire l'objet, comme le chant, d'une graphie. Elle doit, pour conserver son caractère religieux et demeurer pleinement vivante, être transmise oralement d'un cheikh à un autre et conserver à travers les générations sa valeur de témoignage précieux de ferveur et de nostalgie du divin, pieusement communiqués d'homme à homme par-delà les siècles et les contrées.





2.  
**Index analytique  
des matières**

Les rubriques reprises dans cet index systématique des sourates et des versets ont fait l'objet d'une note théologique, historique, sociologique, philosophique ou scientifique intéressant le dogme, les rites et les institutions de l'Islâm, ses antécédents spirituels, l'ambiance morale, le milieu ethnique, le cadre social où il est né et s'est développé<sup>1</sup>.

**Le messager de Dieu**

*Muhammad, sa vie*

Biographie, XLII, titre.

Quelques-uns de ses surnoms, de ses faits et gestes, son annonce, au regard des musulmans, dans les Écritures saintes, ses chagrins, son impeccabilité, son ascension céleste, sa mort. Il demeure pour les musulmans l'idéal même de la vie spirituelle et morale, VII, 157 ; X, 16 ; **XVII, titre** ; XX, titre ; **XXVI, 196** ; **XXII, 11** ; XXXII, 23 ; XXXIII, 40 ; XXXV, 1 ; XXXVI, titre ; LXVIII, 9 ; LXI, 6 ; LXXIII, 1 ; LXXX, titre ; XCIV, 1 ; CX, titre.

Passages intéressant sa famille, **III, 61** ; VIII, 67 ; IX, 30 ; **40** ; XVII, 11 ; XX, 84 ; XXIII, 33 ; XXV, 11 ; XXX, 50 ; XLIII, 15 ; LXXVI, titre ; CVIII, 3.

Quelques-uns de ses proches parents, hommes et femmes, VI, 26 ; IX, 19, **113, 40** ; **XVII, titre** ; XXVIII, 56 ; XXVI, 214 ; XXXIII, 36, 37 ; XXXVIII, titre ; CXI, 1.

Son ethnie : les qurayshites ; opposition de ces derniers à l'Islâm ; l'esprit tribal, II, 199 ; VIII, 53 ; **IX, 19, 40** ; X, 2 ; XIV, 44 ; XXIII, 67 ; LIII, 33 ; LVIII, 51 ; CVI, 3 ; CII, titre.

*Le cadre géographique, religieux, coutumier, social et moral de la prédication coranique*

La Ka'ba, temple édifié depuis Abraham pour le culte de Dieu, III, 96 ; VIII, 19 ; **XIV, 37** ; **XXII, 29**.

La Mekke, III, 96 ; XIV, 35, **37**, xc, titre.

Yathrib, accueille Muhammad et devient sa ville illustre : Al-Madîna-l-Munawwara, **XXX, 13**.

*Ambiance religieuse*

Idoles et idolâtrie, IV, 51, 60, 117 ; VI, 136, 138 ; X, 18, 29 ; XIII, 38 ; **XIV, 36** ; 37, 44 ; XVI, 1 ; XVII, 13 ; **XXII, 73** ; XXIII, 90 ; **XXXVIII, 17** ; **XLVIII, 26**.

Divinités arabes, entre autres celle dites noachiques, **LIII, 19** ; **LXXI, 23**.

Divinités babyloniennes, XXI, 58.

Divinités hindoues, II, 67.

Zoroastrisme, VI, 119 ; XVII, 61 ; XXIV, 35.

Sabéisme, **II, 62**.

Culte phallique et autres cultes païens, **V, 3** ; **VI, 29** ; LXX, 43.

Coutumes, croyances, euphémismes, superstitions, magie, etc., II, 59, 189 ; IV, 119 ; V, 64, 103 ; **VII, 112**, 131 ; XI, 5 ; XVI, 57 ; 60 ; XVII, 13 ; XXIV, 61 ; XXXVII, 28 ; XLI, 16 ; **LVII, 25** ; **LXVII, 22** ; **LVIII, 51** ; **LXXII, titre**, II ; CX, 3 ; **CXIII, 4**.

*Quelques aspects de la vie sociale*

L'esprit et la densité du clan, la vengeance conçue comme la poursuite normale du droit privé, facteurs déterminants de la cohésion et de l'organisation de la tribu, cellule de la société arabe pré-islamique, S. CII, titre ; III, 4 ; V, 8 ; XVII, 33.

Mœurs, **XXIV, 7, 33** ; **XXXIII, 52, 53**.

La prostitution, IV, 25 ; XXIV, 3, **33**.

Sexualité, II, 222, 223 ; XXIV, 2.

Inceste, IV, 23.

Infanticide : enterrement des filles vivantes, **VI, 137, 140** ; XVII, 40, 57 ; LIII, 21.

*Son apostolat*

VI, 4 ; **VII, 197** ; VIII, 19 ; X, 2 ; XVII, titre ; XX, 2.

**Mission du Prophète**

*Début de la prédication*

A la Mekke parmi des païens irréductibles ; l'Islâm prêché secrètement d'abord est proclamé ouvertement : partisans et soutiens ; les humbles sont parmi les premiers convertis ; un compagnon fidèle et un ami sincère : Abû Bakr ; les femmes adhèrent à l'Islâm, le soutiennent et le défendent résolument ; beaucoup de musulmans émigrent

1. Les références sont conformes à l'ordre traditionnel des sourates et des versets. Le premier chiffre indique la sourate (S.), le second le verset et son commentaire.

pour rester fidèles à leur foi nouvelle et connaissent de terribles souffrances, v, 54 ; VIII, 67 ; VI, 52 ; IX, 11, **40** ; XVIII, 28, 46 ; **XXIV, 11**, 22 ; XLI, 30 ; XLIX, 15 ; LVIII, 22 ; XLIX, 2 ; LIX, 8 ; LX, 10 ; LXIV, 41 ; XCII, 20.

Les indifférents, les indécis, les sceptiques, les instables, II, 10 ; VIII, 22, 49 ; XI, 5 ; XXXIII, 32 ; LIII, 33 ; III, titre, 61 ; XIII, 31 ; V, 59 ; VI, 25 ; XVI, titre ; XVII, 85 ; XVIII, 22, 60 ; XLIII, 57.

Réaction : épreuves et persécution, VIII, 30, 39 ; IX, 40 ; X, 2 ; XVII, titre ; XXII, 52 ; XXIX, 2, 52 ; XLI, 30 ; XLVI, 28 ; LXX, 30.

L'intransigeance du Prophète sur l'unicité de Dieu fait échouer toutes les tentatives de compromis, XXXVIII, titre, 11 ; LIII, 19.

### *Fuite vers Médine (16 juillet 622)*

Adversaires résolus de La Mekke, de Médine et du désert : leur hostilité, leurs moqueries, leurs complots ; mesure de bannissement prise contre le Prophète par ses ennemis mekkois ; ses adversaires les plus avérés ; alliance judéo-païenne contre le messager de l'Islâm, **S. IX, 40**.

Les païens en général, XXXVIII, 11.

La bourgeoisie réactionnaire, esclave de ses intérêts immédiats, v, 42 ; VI, 123 ; LXIII, titre, 4.

Abû Lahab, CXI, 1.

Abû Jahl, **VII, 19** ; XIII, 31 ; LXXIV, 31 ; XCVI, 9 ; XCVII, titre.

Al-Walid b. al Mughîra et ses acolytes, **XV, 90** ; LXXIV, 15.

Abû Sufiyân, VIII, 36.

Les Arabes nomades, **IX, 97**.

Les poètes stipendiés, **XXVI, titre**, 225, 227.

Les hypocrites, II, 8, 11, 204 ; XXX, 12.

'Abdullah b. 'Ubayy b. Salûl IX, 46, 80 ; S. XLV, 14.

Autres adversaires, IX, 49, 64 ; XLV, 14.

Conciliabules pour nuire au Prophète et dénigrer l'Islâm, **IX, 40** ; LVII, 8.

Coalitions judéo-païennes dirigées contre le Prophète et l'Islâm.

### *La lutte à main armée pour la cause de Dieu*

Les moyens persuasifs n'ayant pas été efficaces et l'action des païens rendant sa situation intenable, le Prophète passe à l'action.

#### *Théorie de la guerre en général*

Elle neutralise les méchants qui pourraient corrompre la terre entière, II, 251.

#### *Les lois de la guerre*

La fuite en plein combat ; les prises et les prisonniers de guerre, II, 190 ; VIII, titre, 16, 41 ; IX, 25 ; XVI, 126 ; XXII, 39 ; **LIX, 7**.

#### *La lutte pour la cause de Dieu*

IX, 73, **111** ; XXII, 39, 78.

#### *Politique de guerre*

Être implacable dans les revers, plein de mansuétude dans la victoire ; éviter autant que possible les effusions de sang ; respecter les trêves coutumières et se montrer souple

dans les négociations ; intéresser les chefs et les notables parmi les adversaires et leur rendre sympathique la cause que l'on défend ; diviser les adversaires ; ne pas sacrifier l'essentiel au détail. La convention de Hûdaybiyya est un exemple à citer dans cet ordre d'idées, II, 194, 217 ; IX, 25, 66, 74 ; XLVIII, titre, **10**, 26, 27.

#### *Les expéditions militaires du Prophète*

Bataille de Badr, **III, 12** ; VIII, 5, 12, 19, 42, 47, 48.

Bataille d'Uhûd, III, 139, 144, **152**, 159, 167, 172 ; XLVII, 3, 11.

Reddition des faubourgs juifs de Médine, **XLVII, titre** ; LIX, titre.

Raid dirigé contre les Bédouins Banû Mustâliqa, XLV, 14.

Prise de l'oasis fortifiée juive de Khaybar, XLVIII, titre.

Reddition de La Mekke, XLVIII, 27, 29.

Bataille de Hunayn, **IX, 25**.

Expédition contre la cité byzantine de Tabûk, **IX, 38**, 64, 74.

Autres expéditions, XLVIII, 16, 24.

#### *Après plus de vingt ans de lutte*

L'Islâm triomphe en Arabie sur le paganisme arabe et toutes les autres confessions. Son potentiel spirituel, militaire, économique et social est énorme. L'élan irrésistible que lui imprime le Prophète brisera les Bédouins apostats aussi instables dans leur habitat que dans leurs idées religieuses et culbutera les vieux empires voisins de Perse et de Byzance.

Des scripturaires se convertissent à la nouvelle religion, VIII, 29 ; XIII, 36 ; XXVIII, 52, 53.

L'idolâtrie est anéantie et l'Arabie est unifiée autour du culte d'un Dieu unique, XLVIII, titre, 21, 27.

Programme expansionniste, IX, 123.

#### *L'œuvre du Prophète est achevée*

Des foules viennent de tous côtés se convertir à l'Islâm triomphant. Muḥammad fait ses adieux à sa communauté et se prépare à mourir, en laissant le Coran comme doctrine religieuse et miséricorde émanant de Dieu, v, 3 ; CX, toute la sourate.

### *Le Coran, base d'une religion monothéiste universelle : l'Islâm.*

#### *Son archétype céleste*

XIII, 39 ; XXII, 70 ; XXXIII, 6 ; XXXVI, 12.

Révélation divine transmise graduellement au Prophète par l'ange Gabriel, II, 4, 106, 185 ; VII, 143 ; XVI, 2 ; XXI, titre ; LXXIV, titre ; LXXV, 18 ; LXXX, 10 ; XCVI, titre ; XCVII, 1.

Les idolâtres accusent le Prophète de recevoir la révélation non d'un archange, mais des scripturaires, X, 36 ; XVI, 103.

#### *L'incipit des sourates (basmala)*

**I, titre** ; IX, titre ; L, titre.

#### *Les sigles*

**II, 1** ; XXXVI, titre ; XL, 1.

*Son inimitabilité*

II, 24.

*Comparaisons, métaphores et, paraboles*II, 19, 26 ; **XVIII, 61** ; XIX, 62 ; XXIV, 40.*Des versets coraniques*

Ils purifient les impies de leur mécréance, dissipent leur aberration et leur enseignent la sagesse, en leur apprenant que la voie de Dieu conduit au salut et que la vraie libération est dans le renoncement au monde. Certains d'entre eux ont été abrogés par d'autres versets modificatifs au cours de la révélation. Leur sens apparent et leur sens caché selon les mystiques, II, 39 ; **IX, 111** ; IX, 24 ; X, **3, 15**, 18, 61 ; XLI, 53 ; XV, 92 ; **XVI, 8**, 101 ; XX, 131 ; XXIV, titre, **35** ; XXXIII, 72 ; XL, 11 ; LXII, 9 ; LXX, 1.

Versets du trône, II, 255.

**Dieu***Sa transcendance et son unicité, fondement de l'Islâm*

II, 255 ; IV, 171 ; VI, 13 ; XLIII, 81 ; CXII, 1.

*Tout retourne à Dieu*II, 285 ; **X, 3**, 56 ; V, 18 ; XC, 8.*Seul détenteur du secret de l'heure de la résurrection et du mystère du monde***II, 3** ; VII, 186 ; XVI, 77 ; XVIII, 21 ; XXII, 1, 7.*Ses attributs connus des hommes, son nom ineffable et ses autres plus beaux noms***I, titre**, 11, 14, 255 ; IV, 65 ; XIII, 30 ; **XX, 8** ; XL, 15 ; XLVIII, 21 ; XCVI, 1 ; CXII, toute la sourate.*Dieu, lumière absolue***XXIV titre**, 35.*Esprit de Dieu et Esprit de Sainteté ; Jésus procède de l'Esprit de Dieu***S. V, 110** ; XXXII, 9 ; XL, 15 ; LXXVIII, 38 ; XCVII, 4.*Ordre de Dieu. son verbe ou sa parole ; « Sois ! » et c'« est »*

III, 59 ; XXXII, 5 ; XL, 68.

*La parole de Dieu.*

VII, 144.

*Vision de Dieu*

Muhammad, ami de Dieu, « a perçu celui-ci par le cœur et son cœur n'a pas menti », VI, 103 ; **IX, 24** ; **LIII, 11**.

*L'amour de Dieu*

Dieu étant infini, l'amour qu'on lui porte doit être exclusif mais, il faut en être digne et donc se surpasser et se perfectionner, **IX, 24**.

*Les signes de Dieu*

II, 39.

*Sa grâce*

Sans elle les hommes, pourtant ingrats pour la plupart connaîtraient de terribles souffrances. Il l'accorde à qui il veut, XXIV, 14, 21, 22 ; XXVII, 73 ; LVII, 21 ; LXII, 4.

*La miséricorde de Dieu***I, incipit** ; II, 48 ; VI, 12.*Ses bienfaits*

Ils sont innombrables, XIV, 34 ; XVI, 18 ; **LV, plusieurs versets**.

*De ceux qui ont encouru sa disgrâce ou sa punition***I, 7** ; VII, 183 ; XIII, 42 ; LVIII, 14.*Engagement primordial des hommes envers Dieu***II, 27**, 40 ; VII, 172 ; **IX, 111** ; XIII, 20.*Il est au-dessus de toute description ou comparaison*

Rien ne saurait lui être comparé ni l'égaliser. L'anthropomorphisme est à cet égard un blasphème, VI, 100 ; XXXVII, 180 ; XLII, 11 ; XLIII, 82 ; CXII, toute la sourate.

Dieu selon Abraham, Jésus, Muhammad, **II, 225** ; **XLIII, 63**.

La voie qui mène vers lui, I, 5.

**La Création***Dieu, transcendant*

Il crée et recrée sans fatigue ni besoin de repos. Il ne se désintéresse pas de sa création dont le but est sérieux. Elle n'est ni l'effet d'un accident ou du hasard, ni un jeu ou une distraction pour lui, III, 59 ; **X, 3, 34** ; XXI, 16 ; XXXII, 5 ; XL, 68 ; L, 4 ; LV, 29.

*Elle est l'œuvre et la propriété de Dieu*

Il la « cerne » de son omnipotence, de son omniscience, de sa volonté et de sa sagesse et tout entière elle le loue et le glorifie, **I, 1** ; **X, 3** ; XL, 7 ; **XVI, 4, 5** ; XVII, 70 ; XXI, 16 ; **XXIV, 35, 45** ; LV, 33 ; LXII, 1.

*Elle se situe dans le temps*

Il lui est antérieur et son devenir est incessant ; ce qu'il faut entendre par création en six jours, **VII, 54** ; **X, 3, 31** ; XXV, 59 ; **XLI, 9**.

*L'univers et son mystère*

Issu du chaos, il retournera au chaos, terme final de son long devenir ; son unité fondamentale, sa symétrie ;

pluralité des mondes habités, **I, 1 ; II, 3** ; v, 109 ; vi, 96 ; **X, 3** ; xi, 108 ; xiii, 13 ; xxi, 16 ; xxxvi, 36.

### *Apparition et origine de la vie*

De l'eau Dieu a créé tout ce qui est vivant ; elle suit le cours du perpétuel devenir de la création. Dieu extrait la vie de la mort et la mort de la vie. La forme que les êtres ont reçue est la mieux adaptée à leur existence, celle de l'homme étant en outre la plus belle, vi, 32 ; x, 31 ; xxi, 30 ; xxx, 19, **30** ; xliii, 36 ; lvii, 20 ; lxxvi, 1, 2 ; xcv, 4 ; xcvi, 2.

### *Le déluge ; l'âge du fer*

**XI, 40** ; xxiii, 27 ; lvii, 25.

### *La mort*

Loi inéluctable à laquelle nul ne saurait échapper ; le deuil, ii, 234 ; iii, 18 ; iv, 78 ; x, 31 ; xxix, 57 ; xxx, 19 ; xl, 11 ; l, 19 ; lxii, 8.

*Les âmes durant l'intervalle compris entre la mort et la résurrection* (albarzakh)

**XXIII, 100.**

### *La fin du monde*

*La création est vouée à disparaître*

La fin du monde, xlv, 10 ; vl, 26.

### *Signes avant-coureurs*

Gog et Magog ; la bête apocalyptique, xviii, 94 ; xxi, 96 ; xxvii, 82.

### *La résurrection*

vi, 38 ; xi, 7 ; xvi, 1 ; xxii, 2 ; lvi, titre, 7, 61 ; lxix, toute la sourate ; **LXXV, titre, 1** ; lxxxix, 24 ; xcix, toute la sourate ; ci, toute la sourate.

### *Le Jugement dernier*

#### *La rétribution*

Regardant ses actes, l'homme dira : « Plût à Dieu que je fusse poussière », ii, 39, 48, 62 ; lii, 47 ; lv, 39 ; lxxviii, 40.

#### *Le paradis*

**II, 25, 39 ; X, 26** ; xiii, 29 ; xix, 62 ; xxxii, 17 ; xxxviii, 61, 74 ; lxx, 22.

#### *L'enfer*

**II, 24, 39** ; xxxvii, 62 ; xxxviii, 63 ; xli, 29.

### *Anges et démons*

*Les anges ; l'ange Gabriel*

**VIII, 9, 5** ; x, 68 ; xiii, 11, 38 ; xiv, 23 ; xv, 51 ; xvi, 57 ; xix, 18, 24, 64 ; **XXXV, titre, 1** ; l, 17 ; lxxxii, titre ; lxxxiv, 31.

### *Les démons (djinns)*

ii, 14 ; iv, 51, 60 ; vii, 189 ; xv, 17 ; xvi, 98 ; xvii, 61 ; lxxxii, titre.

### *L'homme*

Adam et Ève ; la condition humaine ; l'homme créé d'une argile fétide, après avoir été longtemps dans le néant ; puis, d'une goutte de sperme ; atteint sa maturité après une difficile gestation et un long développement ; n'agit que par intérêt ; foncièrement ingrat, injuste, insolent, il est instable dans ses idées et ses sentiments, trop attaché aux choses illusoire, aux biens de ce monde sans penser que la richesse et les enfants sont une tentation. L'homme et la femme. Celle-ci trop attachée aux parures, aux beaux vêtements, aux bijoux, aux fards, préfère volontiers l'artificiel au naturel, l'éphémère au durable. L'âme humaine est pécheresse, troublée fréquemment par les insinuations des hommes et les suggestions de Satan. Hommes et femmes condamnés à osciller entre l'heur et le malheur. Ils sont dans la perdition et ne sauraient être sauvés que par la foi, la patience et la recherche de la vérité. Douée de raison, l'espèce humaine a des choses une connaissance limitée, extérieure et relative et son savoir ne saurait être comparé à celui absolu de Dieu, antérieur à la création et embrassant tout. C'est à Dieu que l'homme doit la « connaissance des noms » et le savoir par le calame. La doctrine des noms. La vocation de l'homme sur terre.

**II, 3, 31, 35, 36, 37, 39, 42, 44, 48, 67, 228, 231, 419** ; v, 52 ; vii, 37, 189, 190 ; viii, 28 ; xvi, 2 ; xvii, 85 ; **XVIII, 61, 85** ; xxiv, 31 ; **XXX, 30 ; XXXVIII, 6** ; xliii, 18 ; lx, 12 ; lxvii, 14 ; lxxv, 2 ; lxxvi, 19 ; xcvi, 1 à 5 ; c, 6 ; cii, toute la sourate ; cxiv, toute la sourate.

*Des miracles* vii, 107 ; xvii, 141.

### *Allusions coraniques à des notions et à des théories scientifiques*

Espace et temps ; leur antériorité à la création : vii, 54 ; xxv, 59.

Obscurité absolue du cosmos, lxxviii, 29.

Nuée originelle, xli, 11.

Univers : inter-indépendance harmonieuse, expansion, évolution, orbites ; tout y est soumis à des lois (calculs) ; sa création ne relève ni du hasard, ni d'une distraction, mais offre des signes aux hommes doués de raison ; dans son ensemble, son mystère relève de Dieu, xvi, 12 ; xxiii, 86 ; xxxv, 39 ; xxxvi, 40 ; xlv, 3, 5, 13 ; li, 47.

Pluralité et extinction de l'univers. Des mondes habités, i, 1 ; xi, 102 ; xxi, 16 ; xxxi, 10 ; xlii, 29.

De ce qui est entre le ciel et la terre, xx, 16.

Constellations zodiacales, lxxxv, titre.

Étoiles, constellations, soleil, planètes, terre, lune, succession du jour et de la nuit, x, 5 ; vi, 76 ; xxv, 61 ; xxxi, 29 ; xxxvi, 38, 40 ; xxxvii, 6 ; lv, 3, 6 ; lxxxii, 1, 2.

Le problème de l'étoile Sirius, liii, 49.

La terre : stabilité, fixation des plissements montagneux, cycle de l'eau, rôle des vents, xiii, 3 ; xv, 19, 22 ; xxvii, 6 ; xxiii, 18, 19 ; xxv, 48, 49 ; xxx, 48 ; xxxv, 9 ; l, 9, 11.

L'eau est à l'origine de tout ce qui est vivant, XVI, 10, 11 ; XX, 53 ; XXI, 30 ; XXIV, 45.

Équilibre des règnes animal et végétal, XV, 19.

Communautés animales, VI, 38 ; XVI, 68-69 ; XXIX, 41.

Les couples, XXXVI, 36 ; LIII, 45, 48.

Théorie de la symétrie, XXXVI, 36.

Reproduction et formation animales ; sperme, embryon, croissance, XVI, 4 ; XXII, 5 ; LXXV, 37, 38 ; LXXVI, 2 ; LXXVII, 6, 8 ; LXXXVI, 6 ; XCVI, 1, 2.

Évolutionnisme, LXXVI, 36.

Les deux orient et les deux occidents, LVII, 35.

De quelques réalisations techniques modernes ; voyages spaciaux, greffe du cœur, XXX, 30 ; LIV, titre ; LV, 33.

## Des prophètes

IV, 65 ; XIX, 49 ; **XXI, titre.**

Muhammad n'est qu'un prophète que d'autres prophètes ont déjà précédé, III, 144.

## Noé

LXX, titre.

Abraham, ami de Dieu, monothéiste parfait.

Guide des vrais croyants, II, 124 ; VI, 74, 75, 78 ; **XIV, titre, 37 ; XV, 51** ; XVI, 120 ; XXI, 69 ; XXXVII, 89, 93 ; XXXVII, 83 ; LX, 4.

Sa *milla* (doctrine) ou hanifisme, II, 130.

Ses feuillets ou rouleaux, LIII, 36 ; LXXXVII, 19.

Agar (Hagar), XII, 8 ; **XIV, 37.**

Ismaël et Isaac ; problème de l'« immolé », **XIV, titre, 35 ; IV, 37.**

## Moïse, interlocuteur de Dieu

En Égypte, à Madyan, au mont Sinâï ; sa mission rendue difficile par l'indiscipline des juifs, les adorateurs du Veau d'or ; Coré ; le Samaritain et divers adversaires, II, 248 ; VII, 104, 108, **13 à 141 ; 144**, 155 ; X, 88 ; XX, 10, 12, 22 ; **XXVIII, 3** ; XX, 85, 96 ; XXVIII, 8, 15, 18, 21, 76 ; XXXII, 23 ; XXXIII, 69 ; XLIII, 52 ; XCV, 2.

Les Tables de la Loi, le Décalogue, la Thora, IV, 154 ; VII, 2, 141, 145 ; XVII, 23, 85 ; XXVIII, 48, 49 ; LXII, 5.

Israélites et judaïsme traditionnel ; judaïsme « moderniste ». La profonde inimitié des juifs à l'égard des croyants, II, 40, 47, 62, 85, 89 ; V, **82** ; VII, 129, 138, **141** ; XXI, titre ; XXXIII, 26 ; LXII, 6.

## Jésus, prophète de Dieu, procédant de son Esprit et né surnaturellement

Sa filiation, sa nativité, sa vie, II, 115 ; IV, 153 ; XIX, 23 ; V, 73 ; **XLIII, 57, 63.**

L'Oint, son enseignement, ses miracles, quelques scènes de sa vie, III, 45 ; V, titre ; XIX, 32, 33, 37 ; LXI, 6.

Ses adversaires ; Dieu le rappelle auprès de lui, IV, 157 ; XLIII, 65, 86.

Les Mekkois s'indignent quand le Prophète affirme la supériorité de Jésus sur leurs idoles, XLIII, 57.

## Marie, la Mère Virginale

Sa soumission à Dieu, « l'atroce calomnie », **III, 35, 137, 47 ; IV, 156 ; XIX, titre, 18, 22, 231.**

Élisabeth, XIX, 23.

Zacharie, XIX, 4, 16, 22.

Joseph, XIX, 20 ; XLIII, 57.

## L'Évangile

Son établissement tardif après les Épîtres pauliennes et les Actes des Apôtres ; objections de l'Islâm sur son authenticité, **III, 3 ; V, 68 ; XXVIII, 49.**

## Disciples et Apôtres de Jésus

**V, 111.**

## Christianisme

Église ancienne, sectes, Église contestataire marxisante, II, 62, 113 ; V, 14, 73, **82.**

L'amitié entre musulmans et chrétiens est profonde, V, 82.

A propos du dialogue souhaité entre musulmans et chrétiens, V, 14, **73.**

Les sectes chrétiennes, V, 14 ; XIX, 37.

Du baptême, II, 138.

De la confession, XXV, 58.

## Autres prophètes et hommes de Dieu

Énoch, XIX, 56.

Loth, VII, 80 ; S. XV, 51.

Élie, **XVIII, 61.**

Jacob, XII, 8, 99.

Joseph, **XII, titre, 51, 52, 58, 62, 76.**

Shu'ayb, VII, 85 ; XXVIII, 25.

Hûd, VII, 70 ; XXVI, 128.

Şâlih, VII, 73 ; XXVII, 46.

Job, XXI, 84, 85.

Jonas, X, titre.

David, XXX, 20 ; XXXVIII, 21.

Salomon, IV, 163 ; XXI, 78, 82 ; **XXVI, 16 ; XXVII, 22** ; XVII, 35, 44 ; XXXIV, 14 ; XXXVIII, 32, 34.

Jean Baptiste, XIX, 4, 12.

## Ancien et Nouveau Testament

Ce qu'ils représentent pour l'Islâm, II, 4.

Des scripturaires, juifs et chrétiens, II, 62, 134 ; VII, 157 ; IX, 30 ; XIII, 36.

## L'Islâm

Ses conceptions, son antisyncrétisme, ses pratiques, son anticléricalisme.

## Sa définition

Soumission totale et confiante à Dieu, l'Unique, II, 128, 285 ; CXII, toute la sourate.

La foi : les meilleurs parmi les hommes sont les croyants ; les pires sont les mécréants ; de quelques modèles de croyants : Abraham, les Sept Dormants, Joseph, Job, II,

6 ; **XII, titre** ; **XIV, 24** ; XVI, 120 ; **XVIII, titre** ; 29 ; XXI, 84 ; XL, 32, 34 ; LX, 2 ; XCVIII, 6 et 7 ; **CIII, 3**.

Pas de syncrétisme : aucun compromis en matière de foi n'est possible avec les scripturaires et tous ceux qui appartiennent à d'autres confessions, II, 61 ; III, 85 ; V, 3, 69 ; CIX, toute la sourate.

Pas de contrainte en matière de foi ; une religion imposée au mépris de la conscience ou sous menace n'en est pas une, II, 256.

Les œuvres : la foi, sans les œuvres, est incomplète, II, 201 ; XVIII, 31 ; CIII, 3.

Aucune intercession, sauf celle permise par Dieu à ses anges et à ses prophètes. Pas de confession, ni d'excommunication. Aucun homme, quel que soit son mérite ou son savoir ne pourrait prétendre, sans encourir la damnation éternelle, pouvoir servir d'intermédiaire entre Dieu et le croyant. Ni vie monastique, ni hiérarchie cléricale, S. II, 48 ; III, 155 ; X, 18 ; XXV, 58 ; LVIII, 12.

### *Du prédéterminisme et de la liberté humaine*

Suivant une harmonie divine préétablie, l'homme n'est pas libre de ses actes.

La liberté humaine est relative ; transposée sur le plan de l'absolu elle devient une illusion, IV, 142 ; VIII, 17 ; **XVIII, 39** ; XIV, 27 ; XVIII, 49 ; XCVII, titre.

Objections des partisans du libre arbitre, au nom de la justice, VII, 43 ; IX, 119 ; XIV, 27.

Mais la justice de Dieu échappe à l'homme limité dans sa raison et son savoir et qui juge non en dehors du temps et en allant au fond des choses, mais d'après les apparences et d'une manière généralement subjective, **XVIII, 61**.

### *La responsabilité*

Chacun est seul responsable de ses actes ; à l'impossible nul n'est tenu, II, 134, 233 ; XXXVII, 22 ; XXXVIII, 7.

La sanction, VII, 43.

### *Le problème du mal : son origine et sa signification*

Dans son omniscience, son omnipotence et sa liberté absolue inséparable de sa haute sagesse, Dieu est indéniablement à l'origine de tout ce qui existe dans le concret ou dans l'abstrait. Le mal, comme le bien, est subordonné à sa souveraine volonté. Il a défini le mal non seulement comme un retour aux ténèbres et au chaos et donc comme un désaveu profond de l'œuvre divine, mais encore en raison de la perversité qu'il entraîne pour l'âme humaine. Aussi l'a-t-il interdit.

Il n'y a pas de chute définitive hormis la négation de Dieu ou le fait de le comparer ou de l'associer à quelqu'un ou à quelque chose. La tentation n'implique en elle-même ni condamnation définitive, ni exclusion de l'indulgence divine. Il n'y a donc pas lieu de désespérer de Dieu quelle que soit la gravité de la chute, sauf quand on se méprend sur son unicité, sa clémence et sa longanimité. IV, 79 ; VII, 164 ; VIII, 25 ; XII, 53 ; CXIII, 3 ; CXII, 4.

### *Le péché ou crime commis délibérément contre la volonté ou l'œuvre divine*

Rejet du principe du péché originel : S. II, 39.

De la mauvaise action en général : elle est le fait des âmes perverses auxquelles elle est exclusivement imputable et qui en sont seules responsables. Elle reçoit une récompense correspondant à dix fois son mérite. II, 48, 134 ; IV, 79 ; VI, 160 ; XXXVIII, 53 ; XL, 55 ; XLI, 34.

Des péchés irrémissibles. II, 48 ; IV, 31 ; IV, 48.

De l'impeccabilité des prophètes : XLVIII, 2.

### *La prière*

Généralités : elle doit être faite avec ferveur, sans ostentation, aux moments prescrits. Fixé d'abord à trois, le nombre des prières canoniques fut porté à cinq par jour. Prières surégatoires et prières funèbres, **II, 3, 238** ; VI, 52 ; IX, 11, **84, 98, 113** ; X, 10 ; **XI, 114** ; XVII, 78, 79, 110 ; XXX, 17 ; XXXVIII, 4 ; XLVIII, 29 ; L, 40 ; LXII, 9 ; LXX, 23.

Purification corporelle préalable ; ablutions et état d'impureté, II, 222, 223, 228 ; IV, 43 ; V, 6 ; VI, 26.

Direction de la prière (*qibla*), II, 15, **142, 177** ; X, 87.

Première mosquée : la maison du Prophète ; de quelques autres mosquées primitives, **IX, 107** ; **XVII, titre** ; **LXII, 9**.

L'appel à la prière, **LXII, 9**.

L'office du vendredi, LXX, titre, **9**.

### *La charité*

II, 3, 17, 272 ; IX, 60 ; XIII, 21 ; XVIII, 31 ; XXX, 39.

### *Le jeûne du Ramadân*

II, 183, 184.

### *Le pèlerinage au temple sacré de la Ka'ba, à La Mekke*

Son déroulement et ses rites païens ; charges anciennement assumées par des privilégiés qurayshites : réformes que lui apportent l'islam et signification qu'il lui donne. Les dix nuits sacrées, II, 158, **196, 197, 198, 200, 203** ; V, 1 ; VII, 26, 31 ; VIII, 35 ; IX, 3, **19** ; XX, 28 ; **XXII, 29, 33** ; XLVIII, 27 ; LXXXIX, 2.

### *La piété*

II, 177 ; XXIII, 2 ; LXIV, 15 ; XCVII, 3.

### *Des martyrs de la foi*

S. XXXIII, 23.

### *De la bigoterie*

V, 86 ; XX, 7 ; LXI, titre.

### *Vertus chères à l'islam*

Rendre le bien pour le mal, patienter, respecter les dépôts confiés, protéger les faibles et les orphelins, être plein de pitié filiale envers les parents, se montrer chaste et longanime, affable et poli, II, 44, 46, 225 ; **IV, 86** ; V, 87 ; XVII, 23 ; XXIV, 4 ; XLI, 35 ; CVII, titre.

### *De quelques vices particulièrement exécrés par l'islam*

Hypocrisie, diffamation, concupiscence, vantardise, fraude, faux, avarice, etc. II, 16 ; XXIV, 19, 31 ; LXI, titre, 3 et 4 ; LXXXIII, titre ; CIV, toute la sourate.

### *De certains rites et de certaines prohibitions*

Rogations, aliments, boissons alcoolisées, stupéfiants, jeux de hasard, sang, II, 219, 222 ; IV, 43 ; V, 3, **5, 91, 92** ; VI, 119 ; XVI, 67 ; LXXI, 10.

### *La communauté musulmane*

Une communauté de juste milieu, soumise à Dieu, pratiquant le bien et s'opposant au mal, témoin de Dieu à qui elle demeure fidèle quels que soient les malheurs qui

puissent l'accabler. La plus belle parole qu'un musulman puisse dire, après avoir appelé ses semblables à Dieu et fait une bonne action est : « En vérité, je suis soumis à Dieu ! » Il doit être indulgent envers ses semblables et ne jamais désespérer de Dieu, II, 128, 143, 155 ; III, 104, 110 ; XVI, 106 ; XXXVIII, 69 ; XXXIX, 53 ; XL, 55 ; XLI, 33 ; XLVIII, 29.

### *Caractère spécifique*

Religion oecuménique, s'adressant à tous les hommes et toutes les femmes sans aucune distinction, XXXIV, 28.

Religion de l'effort et du progrès, XIII, 11.

Religion démocratique, XLII, 38.

Religion de la tolérance, v, 73.

## **Fondement du droit et de la loi**

### *Principes*

Dieu ordonne la justice, le bien et interdit le mal et les turpitudes. Ce que le Prophète a ordonné demeure prescrit et ce qu'il a interdit demeure interdit, XVI, 90 ; LIX, 71.

### *L'équité*

L'injustice doit être combattue, IV, 135 ; XLII, 39.

### *De la loi en général et de la loi du talion en particulier*

II, 178 ; v, 45 ; XLII, 40.

### *Du témoignage en général et de la preuve testimoniale*

v, 107 ; XXXVIII, 20, 69 ; v, 107 ; LVI, 6 ; LXXXV, 3.

### *Des serments*

Valeur et révocation, II, 224, 226 ; XXIV, 53 ; LXV, titre.

## **De l'union conjugale**

### *Le mariage*

Le don nuptial ou douaire est une condition sans laquelle le mariage n'a aucune validité légale, II, 220, 228, 231, 232, 236, 237 ; IV, 4, 25 ; V, 5 ; XXXIII, 50.

Mariage mixte, II, 221.

Mariage polygamique, IV, 3 ; XII, 8.

Union putative et union libre, II, 221 ; v, 15.

La mésalliance est une notion étrangère à l'Islâm, XXXIII, 37.

Adultère, XXIV, 2, 7.

Viduité, II, 236.

Concubinat et harem, v, 5 ; XXX, 50.

Célibat, v, 87 ; XX, 97 ; XXIV, 32.

### *Les enfants*

Allaitement des enfants, II, 233.

### *Planning familial*

Limitation des naissances, N, 6.

Adoption, XXXIII, 5, 37.

### *Rupture du lien conjugal*

Divorce et répudiation ; formules répudiatoires païennes abolies par l'Islâm ; révocation par expiation du serment anathème de répudiation irrévocable, II, 226, 229, 231, 232, 236 ; XXXIII, 4, 49 ; LVIII, titre, 2, 3 et 4.

### *Autres points de droit privé*

Des successions, II, 180 ; II, 226 et 228 ; II, 233 ; IV, 34 ; IV, 119 ; VIII, 75 ; XXXIII, 6.

De l'homicide et du prix du sang, v, 42 ; XVII, 33 ; XLII, 39.

De l'esclave, XVI, 71 ; XXIV, 33 ; XC, 13.

De l'usure, II, 275.

### *Droit public, institutions politiques, droit social*

Principe. Les cas non prévus par le Coran ou la tradition du Prophète doivent faire l'objet d'une concertation communautaire, III, 159 ; XLII, 38.

L'impôt, II, 431 ; VII, 167 ; IX, 28 ; IX, 29, 34, 74, 76, 103.

Le droit de propriété, ne saurait être mis en cause par les théories collectivistes. L'Islâm à égale distance des marxiste athée et du capitalisme oppresseur.

IX, 34.

Des biens à caractère communautaire échappant à toute appropriation ou droit privé, IX, 34.

De la censure des mœurs et du contrôle des marchés (principe), III, 110 ; VII, 164 ; XVI, 90.

Droit du parent, du voyageur étranger, du voisin, IV, 36 ; VIII, 48 ; XVII, 26 ; XXX, 38 ; XLIII, 20.





### 3. Index onomastique succinct<sup>1</sup>

- AARON (HĀRŪN) : III, 183 ; V, 25 ; VII, 104 ; XIX, titre ; XX, 32 ; XXI, titre.
- 'ABBĀS ('ABDALLĀH B. AL-'ABBĀS IBN), né en 619, mort en 68 h/687, un des plus célèbres traditionnalistes de l'Islām : II, 115 ; VIII, 9 ; XIV, titre ; XXII, 29, 25 ; XLII, 23 ; XLVIII, 13.
- 'ABBĀS B. 'ABDU-L-MUṬṬALIB, oncle de Muḥammad, né en 564, mort à Médine en 652 (ou 32 h) : IX, 19 ; XXVI, 214 ; CX, 3.
- ABBASSIDES, califes de Baghdād, descendants de 'Abbās b. 'Abd-al-Muṭṭalib, régnèrent de 132 h à 656 h (750-1258) : XLII, 38. S'étant réfugiés en Égypte après la prise de Baghdād par les Mongols sous Hūlāgū (626 h/1258), ils n'exercèrent aucune autorité, sauf le droit de donner l'investiture aux sultans mameluks, leurs protecteurs. Le dernier d'entre eux, Al Mutawakkil III, emmené à Constantinople, fut contraint de se démettre de ses dernières prérogatives religieuses au profit du sultan Sélim I<sup>er</sup>, vainqueur des mameluks. Le souverain turc se proclama sultan-calife, nanti de pouvoirs civils, militaires et religieux et le califat abbasside, même nominal, disparut (945 h/1538) :
- 'ABDU-D-DĀR (B.) : CVI, 3.
- 'ABD MANĀF (BANŪ 'ABD MANĀF), *id.* : CII, titre.
- 'ABDU-D-DĀR (BANŪ 'ABDU-D-DĀR) clan qurayshite de La Mekke : VIII, 32.
- 'ABDUH (CHEIKH MUḤAMMAD), théologien musulman, disciple de Jamalūd-Din Al-Afghāni, l'un des pionniers du réformisme moderniste de l'Islām, né en 1849, mort au Caire en 1905 :
- 'ABDU-L-'AZIZ ('UMAR B.), calife ommeyyade, né en 63 h/682, mort en 101 h/720 : XIV, titre.
- 'ABDU-L-KARĪM B. 'AJRAD : XII, titre.
- 'ABDULLAH B. 'ABDU-L-MUṬṬALIB, père du Prophète, né vers 545 et mort à Médine en 570 : XIV, titre ; XXXIII, 40 ; XLVII, titre ; XXVI, 196.
- 'ABDULLAH B. 'ABŪ BAKR, fils du premier calife de l'Islām : IX, 40.
- 'ABDULLAH B. 'AMR, compagnon du Prophète : III, 167.
- 'ABDU-L-MUṬṬALIB B. HASHIM, grand-père du Prophète : III, 139 ; VII, 30 ; XLVII, titre ; CV, titre.
- 'ABDU-R-RAḤMĀN B. 'AWE, qurayshite converti dès le début à l'Islām, mort en 31 h/652 : XLVII, titre.
- 'ABDU-L-QĀDIR AL-JILĀNI (cheikh), grand mystique sunnite fondateur de l'une des plus grandes confréries musulmanes, Al-Qādiriyya (470-561 h/1077-1166).
- 'ABDU-L-'UZZA : XLVII, titre.
- 'ABĪBI, roi des Hyksos : XII, titre.
- 'ABILITES : VII, 73.
- ABRAHA, gouverneur, puis roi éthiopien du Yémen au VI<sup>e</sup> s., mena une expédition non réussie contre La Mekke : LXXXV, 4 ; CV, titre.
- ABRAHAM (IBRAHĪM AL-KHALĪL), le Prophète : II, 40 ; III, 67 ; XIV, début ; III, 95 ; IV, 31, 54, 125 ; VI, 74, 75 ; VII, 80 ; XI, 72, 77 ; XVI, 120 ; XVII, titre ; XIX, 49 ; XXI, 58, 69 ; XXII, 22 ; XLVII, titre ; CVI, 3.
- ABRAM, nom originel d'Abraham : VI, 74 ; XIV, titre.
- ABṬĀHIYYŪN : CVI, 3.
- 'ABU 'AMR, un des lecteurs du Coran, né vers 70 h/689 à La Mekke, mort en 154 h/770 à Kūfa : XLIV, 47.
- 'ABU BAKR AṢ-ṢĪDDĪQ, un des premiers convertis à l'Islām, né vers 573, mort en 13 h/634. Premier calife de l'Islām : II, 224 ; III, 144, 181 ; IV, 83 ; V, 54 ; VIII, 30 ; IX, 40, 11 ; XIV, titre ; XVII, titre ; XXIV, 22, 54 ; XXVI, titre ; XXX, 3 ; XLI, 30 ; XLV, 14 ; XLVI, 15 ; XLIX, 14 ; XCII, 20 ; CVI, 3.
- 'ABU ḤANĪFA, juriste musulman, fondateur de l'école « ḥanifite, né vers 80 h/696 et mort à Kūfa en 150 h/767 : III, 131 ; IV, 23, 25 ; V, 38 ; IX, 60 ; XXIV, 1.
- 'ABU HUDHAYL, théologien mu'tazilite, né en 135 h/752, mort en 226 h/840 à Baghdād : XXVIII, 3.
- 'ABU HURAYRA, un des plus célèbres traditionnalistes et compagnons du Prophète, mort à Médine en 58 h/678 : II, 48 ; LXII, 9.
- 'ABU JAHL, adversaire déclaré du Prophète, mort à la bataille de Badr, en l'an 2 h (624) : II, 8 ; III, 12 ; VI, 25, 26, 123 ; VIII, 11 ; XIII, 31 ; XVII, 60 ; XX, 2 ; XXV, 55 ; XXXVIII, titre ; XLIV, 49 ; XLVIII, 24 ; LIV, 44 ; LXX, 1 ; XCVI, 1 ; CVI, 3 ; CVII, titre.
- 'ABU JAHL ('IKRĪMA B.), fils d'Abū Jahl : III, 152.
- 'ABU LAHAB ('ABDU-L-'UZZA B. 'ABDU-L-MUṬṬALIB), oncle du Prophète, mais son adversaire le plus acharné, mort peu après la bataille de Badr, en l'an 2 h (624) : II, 8 ; VI, 123 ; XVII, titre ; XXII, 32 ; XXVI, 214 ; XXXVIII, titre ; XLVII, titre ; LII, 30 ; XCH, titre ; CXI, 1.
- 'ABU-L-WAFA, mathématicien, né en 328 h/940, mort à Baghdād en 387 h/997 : LV, 17.
- 'Abu Qubays, montagne dominant La Mekke : XLVII, titre ; CVI, 3.
- 'ABU QUḤĀFA, père d'Abū Bakr, XLVII, titre.
- 'ABU SUFYĀN, chef qurayshite, le plus éminent des adversaires du Prophète, se convertit après la prise de La Mekke ; sa fille Umm Ḥabība, épouse du Prophète. Mort en 31 h/651 : III, 139, 152, 172 ; VI, 123 ; VIII, 5 ; IX, 60 ; XXVI, titre ; XXXIII, titre, 28 ; CVI, 3 ; CVII, titre ; CXI, 1.
- 'ABU SUFYĀN, chef qurayshite, le plus éminent des adversaires du Prophète, se convertit après la prise de La Mekke ; sa fille Umm Ḥabība, épouse du Prophète. Mort en 31 h/651 : III, 139, 152, 172 ; VI, 123 ; VIII, 5 ; IX, 60 ; XXVI, titre ; XXXIII, titre, 28 ; CVI, 3 ; CVII, titre ; CXI, 1.
- Abyssinie* : IX, 40 ; XXVII, 22 ; XLVII, titre.
- ABYSSINS : XXX, 3 ; XXXI, titre.

1. Les noms de personnes sont donnés en petites capitales.

- 'AD, tribu ancienne de l'Arabie antique : VI, 6 ; VII, 65, 69, 71 ; VII, 72, 73 ; XXVI, 129 ; LXXXIX, 7.
- 'ADAD, ancienne tribu de l'Arabie antique : XVIII, 83 ; XXI, titre.
- ADAM : II, 31, 35 ; III, 35, 59 ; XIX, 58 ; XX, 115, 118, 120 ; IV, 1 ; V, 73 ; VII, 26, 27, 190 ; XVII, titre ; XIX, titre ; XXI, titre ; XXII, 29 ; XXXV, titre ; XLII, titre.
- 'ADAS, esclave chrétien affranchi : XXV, 8.
- Adharbayjân* : XVIII, 94.
- 'ADITES : XI, 59, 60 ; XXXI, titre ; XLVI, titre.
- 'ADIB. ḤANIFA : VI, 93.
- ADONIS : V, 3.
- Adura*, localité aux confins de la Syrie : IX, 38.
- 'AFGHĀNI (JAMĀLU-D-DĪN AL-), maître du cheikh Muḥammad 'Abdūh, né en 1254 h/1838, mort à Istanbul en 1315 h/1897, pionnier du réveil de l'Islām à la civilisation moderne : XIII, 11.
- Afrique du Nord* : XXII, 15 ; XLII, 11.
- 'Afsūs (Éphèse, Yarpuz), localités en Cappadoce désignées anciennement sous le même nom arabe : XVIII, titre ; XVIII, 19 ; XIX, titre.
- AGABUS, prophète biblique : XXXVI, 13.
- AGAR (ḤAGAR), co-épouse du prophète Abraham : XII, 8 ; XIV, titre, 35, 37.
- Aginta* (Inde) : V, 3.
- AHIKAR L'ASSYRIEN : XXXI, 18.
- AHLU-L-BAYT, « les gens de la maison », la famille du Prophète. Les shi'ites limitent cette dénomination à 'Ali, Fāṭima et à leurs descendants : III, 12 ; V, 3 ; XXXIII, 33.
- 'AHMADU, nom par lequel le Prophète est désigné une fois dans le Coran, dérivé, comme Muḥammad, de la même racine *ḥamida* (louer) : LXI, 6.
- AHQĀF, titre de la sourate XLVI, plur. de *ḥiqf*, « dune très haute et incurvée » : VII, 65 ; XLVI, titre.
- Aila* (Eilat), localité dans le golfe d'Akaba : II, 65 ; XXXI, titre.
- Akḥdūd*, le « Fossé » : LXXXV, 4.
- AKKADIENS : VI, 76 ; XXI, titre.
- 'ALAWITES, dynastie qui règne actuellement sur le Maroc, venue d'Orient à la fin du VII<sup>e</sup> h/ XIII<sup>e</sup> siècle : XLIII, 38.
- ALEXANDRE LE GRAND : VII, 11 ; XVIII, 83.
- Alexandrie* : XVIII, 83.
- 'ALIB. 'ABI ṬĀLIB, l'une des plus nobles figures de l'Islām à ses débuts, cousin et gendre du Prophète, né vers 605, assassiné en 40 h/661. Quatrième calife chronologiquement : II, 32 ; III, 12, 61 ; III, 144, 152 ; V, 3 ; VIII, 25, 11, 30 ; XIV, titre ; XVII, titre ; XVIII, 13 ; XXII, 19 ; XXIV, 11, 22, 54 ; LI, 4 ; LXXXV, 4.
- ALLĀT, divinité de l'Arabie préislamique : I, 2 ; IV, 117 ; VII, 180 ; IX, 25 ; XXXIX, 17.
- ALMOHADES, dynastie maghrébine ayant régné de 515 h/1121 à 668 h/1269 : V, 64 ; XLII, 11.
- ALMORAVIDES, dynastie maghrébine ayant régné de 447 h/1055 à 541 h/1147 : III, 199 ; XLII, 11.
- Alpaïde* : IV, 3.
- AMALÉCITE : V, 23.
- 'Amāliq : XIV, 37.
- Amarna* (Tell al-) : XII, titre.
- AMĒNOPHIS IV, roi d'Égypte : XII, titre.
- 'AMILA, une des tribus syro-arabes au sud-est de la mer Morte : XXXIV, titre.
- 'AMINA B. WAḤB, mère du Prophète : XXVI, 196 ; XXXIII, 40 ; XLVII, titre.
- AMINITES : VII, 73.
- 'AMIR (IBN), un des lecteurs canoniques du Coran : XLIV, 47.
- 'AMIR (JAMĪLB.), adversaire du Prophète : CIV, titre.
- AMMON : un des deux fils de Loth : II, 251 ; VII, 80.
- AMMONITES, VII, 84 ; XXVII, 16.
- AMORÉENS, population primitive de la Palestine : V, 23.
- Amorium* (*'Ammuriyya*), actuellement appelée Ḥadī Ḥamza : XVIII, titre.
- AMOS, prophète biblique : XXI, titre.
- 'AMRĀM, père de Moïse et Aaron : III, 33 ; XXVIII, 3.
- 'AMR B. AL-'AS, conquérant d'Égypte, mort en 43 h/663 : V, 82.
- ANAËL, père d'Ahikar l'Assyrien : XXXI, 18.
- 'ANAM, selon une tradition légendaire le fils ou le neveu de Luqmān : XXXI, introd.
- 'ANMĀR, tribu de l'Arabie méridionale : XXXIV, titre.
- ANNE, femme de Zacharie et mère du prophète Jean Baptiste : III, 35, 36 ; XIX, titre.
- 'ANSĀR, les Médinois partisans et alliés du Prophète et de ses compagnons Mekkois : II, 222 ; III, 103, 152 ; XXXIV, 19 ; XLVII, 38 ; XLVII, titre ; LIX, 7, 8.
- ANTAR : IV, 4.
- ANTECHRIST (DAJĀL) : XVIII, titre ; XLVII, titre ; LXXXV, 1.
- Antioche* : XXXVI, 13.
- ANTIPAS : XLVIII, 65.
- APIS, divinité égyptienne : VII, 127.
- Apulée* : LXXII, titre.
- 'Aqāba : XXII, 30.
- 'Ā'RAB (BÉDOUINS) : II, 8 ; V ; XLVIII, 15 ; XLIX, 14.
- ARABES : XXI, titre ; LIII, II.
- 'Arafa, montagne dans le voisinage de La Mekke, qui doit être visitée lors du pèlerinage annuel : II, 203 ; V, titre, 3 ; VII, 172 ; IX, titre ; XXII, 28, 29 ; XLVII, titre ; CVI, 3.
- 'ARAJ (AL-), lecteur du Coran : XLII, 9 ; LXXXV, 2.
- ARAMÉENS : XXI, titre ; LXXXIX, 7.
- Arāra* : LXXI, titre.
- ARIENS : III, 19.
- 'ARĪM (AL-) : XXXIV, 16, 19.
- ARISTOTE : XVIII, 83 ; XXXV, titre.
- Arménie* : XVIII, 94.
- ARYĀT, homme de guerre éthiopien : LXXXV, 4 ; CV, titre.
- 'ASAD, IV, 91 ; VII, III ; IX, 90 ; XXII, 15 ; XXXIII, titre, 36 ; L, 12.
- 'ASADITES : XLIX, 14.
- 'AṢBĀT, les douze tribus d'Israël : II, 40 ; V, 12.
- Ascension*, XIX, titre.
- 'Asd : XLVII, titre.
- ASENATH, XII, 26.
- ASFAL : XXXVII, 98.
- 'ASH'ARI (AL-), théologien né en 260 h/873, mort à Baghdād en 324 h/935 : XXIV, titre ; XXVIII, 3 ; X, 3.
- 'ASH'ARITES : I, titre.
- ASHJA' : XXXIII, titre.
- ASHRAF (KA'BB.), adversaire juif du Prophète : IV, 51.
- 'Ashūrā : LXXI, titre.
- ASHKALON : CXIII, 4.
- 'AṢIM : III, 83 ; XLIV, 47.
- ASIYA, femme de Pharaon : LXVI, II : XX, 39 ; XXVIII, 9.
- 'ASLAM : XLVIII, 10.
- ASMODÉE : XXXV, titre.
- ASSOURBANIPAL : LIII, II.
- ASSUÉRUS : XXXV, titre.
- ASSYRIENS : LIII, II.
- ASTARTÉ : XXVII, 16.
- ATATURK : XIII, II.
- ATUM : VII, 127.

- AUGUSTE, XX, 85.  
 AUGUSTIN(Saint) : II, 25 ; V, 60 ; XXVIII, 3 ; XXXV, titre.  
*Aurangabad* : V, 3.  
 'AWAN : IX, 10.  
 'AWF : IX, 61 ; XXXIII, 9.  
 'AWF B. MĀLIK : LXIV, 14.  
 'AWS : II, 85 ; III, 12, 99, 121 ; VIII, 63 ; XXIV, II ; 26 ; XXXIV, 19 ; XLVII, titre ; LIX, titre.  
 'AWS B. AS-SĀMIT : LVIII, titre.  
 'AYKA (ASHĀBU-L-AYKA) : XV, 78 ; XXXVIII, 13.  
 'AYSHA (AĪCHA), épouse du Prophète, morte en 58 h/678 : IV, titre, 162 ; V, 38 ; XVII, titre ; XXXIII, 27, 53 ; XXIV, II.  
 'AYYĀD : XIII, 21.  
 'AYYUBIDES, dynastie ayant régné sur l'Égypte, la Syrie, la Palestine, la haute Mésopotamie et le Yémen à la fin du VI<sup>e</sup> h/XII<sup>e</sup> s., et dans la première moitié du VII<sup>e</sup> h/XIII<sup>e</sup> s. : XXIV, 33.  
 'AZAD : XXXIV, 19.  
 AZAR : VI, 74 ; XIV, 35.  
 'AZAZĪL : II, 34.  
 'AZD : XXXIV, titre ; XLVIII, 12.  
 AZIR : XXXI, titre.
- BAAL : XXI, titre.  
 BAANA : II, titre.  
*Babel (Tour de)* : XXI, 58.  
*Babylone* : VII, 141 ; XVIII, 83 ; XXI, titre, 58 ; XXXV, titre.  
 BABYLONIENS : VI, 76 ; LIII, II.  
*Badr* : II, 183, 249 ; III, 12, 152, 165 ; VIII, I, 5, 25 ; XXVI, titre ; XLVII, titre.  
 BAĤĪIRA : XLVII, titre.  
 BAHRAM : XXX, 3.  
*Bahrayn* : LXXXV, 4 ; CVI, 3.  
 BAJILA : V, 33.  
 BAKKA : III, 96.  
 BALĀAM : VII, 175, XXXI, titre.  
 BALŤĀ'A : XXVII, 22.  
 BALŤĀ'A (IBN 'ABĪ) : VIII, 27 ; LX, I.  
 BANŪ 'ABDU-L-QAYS : III, 173.  
 BANŪ 'ADĪ : IX, 40 ; CVI, 3.  
 BANŪ 'AMIR : IX, 90.  
 BANŪ 'ASAD : XIV, 38 ; LXVIII, 51 ; CVI, 3.  
 BANŪ BAKR : III, 152.  
 BANŪ DINAR : III, 152.  
 BANU GHIFĀR : IX, 90.  
 BANŪ ḤANĪFA : XLVIII, 16.  
 BANŪ ḤĀRĪTH : CII, titre.  
 BANŪ ḤĀRĪTHA : III, 121 ; CII, titre.  
 BANŪ ḤĀSHIM : CVI, 3.  
 BANŪ HĪLAL : IX, 25 ; XXII, 15.  
 BANU JUDĪMA : IX, 7.  
 BANU JUMĀH : CVI, 3.  
 BANŪ KĀLB : LXXI, 23.  
 BANŪ MAKḤZŪM : IX, 60 ; XIII, 31 ; XIV, 38 ; LXXXV, 33 ; CVI, 3 ; CVII, titre.  
 BANU MUḠHĪRA : XIV, 38.  
 BANŪ MUSTĀLIQ : XXIV, 11 ; XLV, 14 ; XLIX, 6 ; LXIII, titre.  
 BANŪ NĀDHĪRA : II, 85 ; IV, 53 ; V, 11 ; LIX, titre, 5, 7.  
 BANŪ QĀBĪL : LXXI, 23.  
 BANŪ QAYNUQA' : II, 85 ; LIX, 7.  
 BANŪ QURAYDĤĀ : II, 75 ; III, 12 ; V, 43 ; XXXIII, titre, 26 ; XLVII, titre.
- BANŪ SA'D : IX, 25 ; XLVII, titre ; XCIV, titre.  
 BANŪ SAHM : CII, titre ; CVI, 3.  
 BANŪ SALĀMA : IX, 49.  
 BANŪ SĀLĪMA : III, 121.  
 BANŪ SULAYM : IX, 25.  
 BANŪ 'UMAYYA : IX, 60 ; XIV, 38 ; CVI, 3 ; CXI, 1 ; CVII, titre.  
 BANŪ ZĀHRA : XLVII, titre.  
 BARNADAS : XXXVI, 13.  
 BARNARD (Professeur) : XXX, 30.  
 BARQĪSH : XXXI, titre.  
 BARSŪMA : XXXI, titre.  
 BARZA ('ABU) : IV, 60.  
 BASHSHĀR B. BURD : XVII, 60.  
*Baṣra* : III, 144 ; IV, 162 ; VII, 111 ; VIII, 25 ; CVI, 3.  
 BASRĪ (ḤASAN AL.), traditionniste et mystique, né en 21h/642, mort à Baṣra en 100 h/728 : IV, 18 ; IX, 61, 111 ; XI, 16 ; LIII, 11 ; LXXXV, 2.  
 BASTET : VII, 127.  
*Baḥa* : CVI, 3.  
 BATH-SCHEBA : XXVII, 19 ; XXXIII, 36.  
 BATNU-N-NAKHLA : II, 217 ; IV, 53.  
*Battani* : LV, 17.  
 BA'ŪRĀ : XXXI, titre.  
 BĀYHAQI : XVIII, titre.  
 BAYT, cf. AHLU-K-BAYT.  
 BAYTU-L-MAQDĪS : XVII, titre.  
 BÉDOUIN, voir 'A'RAB.  
 BEELZĒBUT : XXXV, titre.  
 BEG (OLUG) : LV, 17.  
 BELL : VII, 141.  
 BELLIAL : XXXV, titre.  
*Bénarès* : V, 3.  
 BENJAMIN : XII, 8.  
 BEOR : VII, 175.  
 BERBĒRES : IV, 19.  
 BERNABÉ(Saint) : V, 68.  
 BERNARD(CLAUDE) : XVIII, titre.  
*Bébel* : XX, 85.  
*Béthléhem* : XII, 99 ; XVII, titre ; XIX, titre.  
 BETHSABÉE : II, 251.  
 BETHSAÏDE : XLIII, 65.  
 BILĀL, d'origine africaine, né esclave, l'un des premiers à accepter l'Islām. Affranchi par 'Abū Bakr, il fut plus tard le premier muezzin de l'Islām : IX, 40 ; XVIII, 28 ; XXXIV, 28 ; XLVII, titre ; LXII, 9.  
 BILĤA : XII, 8.  
 BILQĪS : XXVII, 22.  
 BIṢĤĀMI 'ABU YZĪD (AL.), célèbre mystique, mort à Biṣṭām vers 250 h/863 : V, 68.  
*Bū'āḥ* : CVI, 3.  
*Bombay* : V, 3.  
 BOUDDHA : XXVI, 196.  
*Bou-Hadjar* : IV, 119.  
*Bu'āḥ* : III, 167 ; II, 98 ; III, 99 ; VIII, 63.  
*Bubastis* : VII, 127.  
*Burāq* : XVII, titre.  
 BUWAYHIDES, dynastie iranienne, ayant régné de 320 h/932 à 447 h/1055 : XXIV, 33.  
*Byzance* : XXX, 3 ; XLIV, 37 ; LXXXV, 4 ; CVI, 3.  
 BYZANTINS : II, 62 ; XXX, 3.

- ÇAKYA-MOUNI : XLIII, 63.  
 CALVIN : IV, 142.  
 Camos : XXI, titre.  
 Canaan : XXI, titre.  
 CANANÉENS : II, 229 ; V, 12, 23.  
*Capharnabum* : XLIII, 65.  
 CARLYLE : XLVII, titre.  
*Caspienne (Mer)* : I, 12.  
 CAZELLES (H.) : XXVIII, 3.  
*Céphée* (constellation) : LV, 17.  
 CÉSAR : XXXIII, 12.  
 CHAB : IV, 31.  
 CHANDRASEKHAN : XXI, 30.  
 CHALDEENS : LXXXV, 1.  
 CHAM : XVII, 3 ; LXXI, titre.  
*Chammaïte (École)* : IV, 15.  
*Chanaan* : LXXI, titre.  
 CHARLEMAGNE : IV, 3.  
 CHARLES MARTEL : IV, 3.  
 CHEYENE (T.) : XXVIII, 3.  
 CHOÏB, voir SHU'AYB  
 CHORAZIM : XLIII, 65.  
 CLAUDE, empereur romain : XXXVI, 13.  
 CONCILE VATICAN II : II, 62 ; III, 19 ; XLVII, titre.  
 CONSOLATEUR : V, 68 ; XXVI, 196.  
 COPERNIC : LV, 17.  
 CORÉ : XXVIII, 76 ; XI, 24.  
*Coupole du Roqber* : XVII, titre.  
*Croisades* : XXX, 3.  
*Croix* : XXX, 3.  
*Ctésiphon* : V, 3.  
  
 DAGOBERT : IV, 3.  
 DAJJÂL : III, 55 ; XVIII, titre ; LXXV, 1.  
*Dajrama* : VIII, 11.  
*Damas* : XCV, 2.  
*Damûr* : VII, 65.  
 DAN : XII, 8 ; XX, 85.  
 DANIEL : III, 81 ; XVIII, titre ; XXI, titre ; XXXV, titre ; XLIII, 63.  
 DAQNÛS : XVIII, titre.  
 DA'R (MÂLIK B.) : XII, titre.  
 DARIUS : XVIII, 83.  
 DARR : VII, 65.  
 DASHRA : IV, 117.  
 DAVID : II, 65 ; II, 183 ; III, 81 ; V, 23, 78 ; VII, 195 ; XXI, 78 ; XXVII, 15, 16 ; XXXI, titre ; XXXIII, 36 ; XXXVI, titre ; XXXVIII, 20.  
 DAWUD : voir David.  
 DÂWÛD ('ABÛ) : VII, 26.  
 DÉCIUS : XVIII, titre.  
*Delphes* : XXXI, titre.  
*Déluge* : XI, 40 ; XIV, titre ; XXIX, 14 ; LXXI, titre.  
 DÉMÉTRIUS DE PHALÈRE : XXXI, titre.  
*Dendra* : VII, 127.  
 DENIS LE PETIT : XIX, titre.  
*Dhafir* : I, 4.  
 DHÂHIRITES : I, titre.  
 DINET : XXVIII, 3.  
 DIODORE : XXXIV, 15.  
 DJAMI : XII, titre.  
 DORMANTS (LES SEPT) : XVIII, titre ; LXN, 7.  
  
 DUJÂNA ('ABU) : III, 152.  
*Dûma* : IX, 38.  
 DÛMAT JANDAL : LXXI, 23.  
 DUVAL : XII, titre.  
  
 ÊA : XXI, 58.  
 ÊBIONISTES, III, 19.  
*Éden* : XIX, 60.  
*Edfou* : VII, 127.  
*Égypte* : VI, 108 ; XXI, titre.  
 ÊLÉAZAR : VI, 74.  
*Éléphantia* : V, 3.  
 ÊLIE (ILLIYAS) : II, 256, 258 ; XVIII, 61.  
 ÊLISABETH : III, titre, 37.  
*Ellora* : V, 3.  
 ÊMPÉDOCLE : IX, 24.  
 ÊNOCH : III, 81 ; XIX, 56.  
*Éphèse*, voir 'Afsûs.  
 ÊPHRAÏM (Saint), II, titre.  
 ÊSAÛ : II, 40.  
 ÊSCHYLE : XXVI, 129.  
 ÊSDRAS : II, 258 ; III, 80 ; V, 13 ; VII, 141.  
 ÊSKINASY : XIV, titre.  
 ÊSOPE : XXXI, titre.  
 ÊSSÉNIENS : III, 19 ; V, 68 ; XVIII, titre, 19.  
 ÊSTHER : XXXV, titre.  
*Éthiopie* : V, 82 ; VIII, 53 ; XXVII, 22 ; XXXI, titre ; LXXXV 4 ; CVI, 3.  
 ÊTIENNE DE BYZANCE : XXXIII, 13.  
*Euphrate* : XXV, 50.  
 EUTYCHES : III, 19.  
 ÈVE : II, 35 ; IV, 1 ; VII, 24, 26, 27, 190 ; XXII, 29 ; LXII, titre.  
 ÊZÉCHIEL : II, 62 ; XXI, titre.  
  
*Farghani* : LV, 17.  
 FÂR'Â : XXVII, 22.  
 FÂRINA : XIV, 37.  
 FÂRÛQ : IV, 59.  
 FÂTÏMA, fille du Prophète par sa première épouse Khadija et épouse de 'Ali (morte en 11 h/632) : III, 61, 152 ; XVIII, titre ; XXVI, 214 ; XXXIII, 40 ; XLVII, titre ; CX, 3.  
 FATIMIDES, dynastie shi'ite maghrébine, puis égyptienne, ayant régné de 297 h/909 à 567 h/1171 : XXIV, 33.  
 FÂTÏR : XVIII, titre.  
 FATTAL : II, 61.  
*Fayoum* : VII, 127.  
*Firdawsi* : XII, titre.  
 FOUCAULD (CH. DE) : XLVII, titre.  
*Frenda* : IV, 119.  
 FREUD : IV, 23.  
*Fubayra* : IX, 40.  
*Furqân* : II, 53 ; III, 3 ; VIII, 29 ; XXV, titre.  
*Fustât* : XIV, 37.  
*Fuzâra* : XXXIII, titre.  
  
 GABRIEL (Ange) : II, 86, 185 ; V, 110 ; VIII, titre ; XIX, titre ; XLVII, titre ; LXXI, titre ; XCVI, titre ; XCVII, 1.  
 GAD : XII, 8.  
 GALILÉE : V, 66 ; XX, 95.

- GARDNER : XXVIII, 3.  
GARIZIM : XIV, titre ; XX, 85.  
GÉDÉON : II, 249 ; V, 3.  
GHADIS KHUMM : V, 3.  
GHANDI : XLI, 35.  
GHASAN : XXXIV, titre.  
GHASNAM : IX, 107.  
GHASSANIDES, dynastie arabe chrétienne de Syrie, vassale de Byzance, ayant régné d'environ 529 à 614 : XXX, 3.  
GHATAFÂN : IV, 91 ; IX, 97 ; XXII, 15 ; XXXIII, titre ; XLVIII, 16.  
GHAWRATH B. AL-HARÎTH : V, 11.  
GHAYY : XIX, 59.  
GHIFÂR : XLVII, 10.  
GILGAMESH : XVIII, 60.  
GÛETHE : XXVIII, 3 ; XLVII, titre.  
GOG et MAGOG : XVIII, 94 ; XXI, 96.  
GOLIATH (JALUT) : II, 249, 251 ; XVII, 3.  
*Gomorrbe* : VII, 84 ; IX, 70 ; XXIX, 31 ; XXXVII, 137 ; LI, 35.  
GORTYNE : III, 61.  
GOTHS : XVIII, titre.  
*Grèce* : V, 3.  
GRÉGOIRE VII : IV, 3.  
GRIFFITHS (J.) : XXVIII, 3.  
GUILLAUME DE TYR : XXX, 3.
- HABÂ : VII, 65.  
HABÎB LE LÉPREUX : XXXVI, 13.  
HABÎBA BINT 'UBAYY : II, 229 ; XXXIII, 28.  
HABIRU : VII, 141.  
HADRAMAWT : XXII, 15 ; XLVI, titre.  
HADRAMI 'AMR (AL-) : II, 217.  
HADRIEN, empereur romain : IV, 51 ; XXXV, titre.  
HAFÛ, lecteur du Coran : III, 83.  
HAFÛA, fille du calife 'Omar et épouse du Prophète, morte à Médine en 45 h/665 : XXXIII, 28.  
HAGAR, voir AGAR.  
HALÎMA : XXVIII, 6 ; XL, 24.  
HAMADÂNI (AL-) : LXXXV, 4.  
HAMDÂN : LXXI, 23.  
HAMMOURAPI : V, 45 ; XII, titre ; LIII, 11.  
HAMMA BEN JAÛSH : III, 152 ; XXIV, 11.  
HAMRÂ-L-ASAD : III, 172.  
HAMZA, lecteur du Coran : XLIV, 47.  
HAMZA B. 'ABDU-L-MUÛTALIB, oncle et frère de lait du Prophète, guerrier valeureux aux exploits légendaires, surnommé le lion de l'Envoyé de Dieu. Mort en héros à la bataille d'UÛud, en l'an 3 de l'hégire (625) : III, 12, 139, 152 ; XVI, 126 ; XXII, 19 ; XLVII, titre.  
HANAN : III, 154.  
HANBAL (IBN), théologien et traditionniste, fondateur de l'école (*ma'ribab*) hanbalite, né en 164 h/780, mort en 241 h/855 à Bagdad : II, 43, 183, 212, 224 ; IV, 18 ; V, 3 ; IX, 60 ; XVII, titre ; XLVII, titre ; LXXV, 1.  
HANBALITES : XXIV, 33.  
HARIRI (AL-) : IV, 86.  
HARITH (IBN AL-) : XXI, 38.  
HARITH B. SUWAYD (AL-) : III, 89.  
HARITH NABTAL (IBN AL-) : IX, 61.  
HARITH NADHIR (IBN AL-) : LXX, 1.  
HARITH NADR (IBN AL-) : XXV, 5.  
HAROD : II, 249.
- Harout* : II, 102 ; XXXV, titre.  
HARÛN, voir AARON.  
HASAN : III, 61.  
HASAN AL-BASRI, voir BASRI (AL-).  
HASHIMITES, clan du Prophète : VI, 36 ; IX, 40 ; XVII, titre ; LII, 30.  
HASSIDITES : III, 19.  
HATHAR : VII, 127.  
HATSHEPSHUT : VII, 141.  
HATTÂR : VII, 65.  
HAWAZIN : IX, 25, 97 ; XIII, 31 ; XLVII, titre ; XLVIII, 16.  
HAWWÂ', voir ÈVE.  
HAVY B. 'AKHTAB : IV, 51.  
HÉBREUX : XXI, titre.  
*Hébron* : XVII, titre.  
*Héliopolis* : VII, 127.  
HÉNOCH : XXXI, titre.  
HÉRA : IV, 23.  
HÉRACLIUS : XXX, 3.  
*Hériapolis* : V, 68.  
HERMÈS : XXIV, 35.  
*Hermonîs* : VII, 127.  
HÉRODE XX, 85.  
*Hijâz* : XXII, 19 ; XLVII, titre.  
HIJÛU-L-WADÂ' : XLVII, titre.  
HIJR (AL-) : VII, 74 ; XV, titre ; XLVI, 27 ; XLVII, titre.  
*Hilla* : II, 199.  
*Hillelîte (École)* : IV, 15.  
HIMYARITES : XXXIV, titre ; XLIV, 37 ; LXXI, 23 ; LXXXV, 4.  
*Hind bint 'Utba* : III, 139.  
*Hindi (Jabal al-)* : CVI, 3.  
*Hirâ* : XLVII, titre ; LXXXV, 4 ; XCVI, titre.  
HISHAM (AL-'AS IBN) : CXI, 1.  
HISHAM AL-HÂRITH (IBN) : IX, 60.  
HITTITES : V, 23.  
*Hoggar* : VII, 69.  
HOREB : XX, 40.  
HORUS : VII, 127.  
HOSÉE, voir JOSSUÉ.  
*Hubab* : VII, 85.  
*Hubal* : IV, 117.  
*Hûd* : VII, 65 ; XXVI, 129 ; XLVI, 21 ; LXXXIX, 7.  
HUDAYBIYYA : II, 194 ; IX, titre ; XXII, 25 ; XLVIII, titre, 15, 24, 27.  
HUGO (VICTOR) : XLVII, titre.  
HUNAYN : IX, 60, 25 ; XLVII, titre ; XLVIII.  
HURAYRA, voir 'ABÛ HURAYRA.  
*Hurrân* : II, 62.  
HUSAYN, second fils d'Ali et de Fâtima, né en 4 h/625, mort en martyr à Karbala, en 61 h/680 : III, 61.  
HUSAYNITES : XLII, 38.  
HATAM : V, 2.  
HYKSOS : XII, titre.
- IBLIS, voir SATAN.  
IBRAHIM, fils du Prophète : XXXIII, 40 ; CVIII, 3.  
IDRIS (HÉNOCH) : XVII, titre ; XIX, 56.  
IGBRÎS : IV, 119.  
'IKHWÂNU-S-SAFÂ (Frères de la pureté ou de la fidélité), association secrète de libres penseurs à laquelle on attribue un ouvrage encyclopédique important : *Rasâ'il (Iv°/X°)* : VII, 54.

- '*Ikrîma* : XIV, titre ; XLVIII, 16, 24.  
 'ILYÁS : XXXVII, 130.  
 'ILYÁSIN, voir 'ILYÁS.  
 'IMAMITES : V, 54.  
 '*Imâms cachés* : XXXIII, 33.  
*Immaculée Conception*, voir MARIE.  
 'IMRÂN, voir AMRÂM.  
*Inde* : XLVII, titre.  
*Institut musulman de la Mosquée de Paris* : XXX, 30.  
*Irâm* : XI, 60 ; XIX, titre ; LXXXIX, 7.  
 'IRAMITES : VII, 73.  
*Iran* : XLII, 38.  
*Irâq* : LXXXV, 4.  
 'ISÂ, voir JÉSUS.  
 ISAAC : II, 40 ; XIV, titre ; XI, 71 ; XXXVII, 107.  
 'ISAF : IV, 117.  
 ISAÏE : III, 83 ; XXI, titre.  
 ISBABETH : II, 251.  
 'ISHÂD (IBN) : XLVII, titre.  
 ISHTAR : VI, 76 ; XVIII, 83.  
 ISIS : IV, 23 ; VII, 127.  
*Islâm* : II, 39, 128 ; III, 83, 84, 85, 95 ; V, 3 ; XXXI, 12 ; CX, 3 ; XCVII, titre.  
 'ISLAMI : IV, 90.  
 ISMAËL : II, 90 ; XIV, titre, 37 ; XXII, 29 ; XXXVII, 101, 107.  
 ISMAÏLIEN : X, 3.  
 ISRAËL : II, 40, 90 ; III, 93 ; XII, titre ; XXI, titre.  
 'ISRAFAËL : XX, 102.  
 ISSACAR : XII, 8.  
 ISSUS : XVIII, 83.  
 IZÂR : XXV, 5.
- JABALU-R-RAĤMA : XXII, 29.  
 JABR : XXV, 5.  
 JACOB : II, 40, 229, 236 ; III, 81, 93 ; XII, titre ; XVIII, 60.  
 JACQUES (SAINT) : V, 60.  
 JADISITES : VII, 73.  
 JAĤSH : II, 152 ; XXIV, 11 ; XXXIII, 152.  
 JAĤSH 'ABDALLAH (IBN) : II, 217 ; XXXIII, 152.  
 JAÏS : XIV, titre.  
*Jalût* : XVII, 5.  
 JAM' (MUZDALIFA) : XXII, 32.  
 JANSËNIUS : IV, 142.  
 JAPHET : XVII, 3 ; LXXII, titre.  
*Jarba* : IX, 38.  
 JASSÂSA : XXVII, 82 ; LXXX, 32.  
*Jaypur* : V, 3.  
 JEAN (SAINT) : II, 25 ; IV, 157 ; V, 68 ; XIX, titre ; XXVI, 196.  
 JEAN BAPTISTE : II, 61, 62 ; III, 39 ; XIX, titre.  
 JËBUS : V, 23.  
 JËBUSIENS : V, 23.  
 JËRËMIE : II, 62, 258 ; VII, 141 ; XXI, titre.  
*JËricho* : V, 23.  
 JËROBOAM : XXI, titre.  
*JËrusalem* : II, 58 ; V, 23, 68 ; VII, 141 ; XIV, titre ; XIX, titre.  
 JËSUS : III, 36, 45, 59 ; IV, 15, 157 ; V, 68, 73 ; VI, 164 ; X, 3 ; XVII, titre ; XIX, titre ; XXI, titre ; XXVIII, 3 ; XXXV, titre ; XXXVI, 13 ; XLIII, 57, 63, 65 ; XLVII, titre ; LXI, 6 ; LXXV, 1.  
 JËTHRO : VII, 85.
- JIBT : IV, 51.  
*Jibâr* : IX, 25.  
*Jilî* : I, 2.  
 JOACHIM : XIX, titre.  
 JOB : XXI, 83 ; XXXI, titre, 12.  
 JOCABEL : XXVIII, titre.  
 JOËL : XXI, titre.  
 JOKEBED : XXVIII, titre.  
 JONAS : , titre ; IV, 161 ; VI, 86 ; X, 98 ; XXIX, 25 ; XXXVII, 139, 140, 141 ; LVIII, 48 ; LXVIII, 47.  
*Jordanie* : XXII, 15.  
 JOS : XXI, titre.  
 JOSEPH : II, 229 ; III, 37 ; VI, 7 ; VII, 141 ; XII, titre ; XVII, titre ; XVIII, 60 ; XIX, titre ; XXI, titre.  
 JOSIAS : VII, 141 ; XXI, titre.  
 JOSSUË : II, 246 ; V, 23.  
*Jourdâin* : XX, 85.  
 JUBAYR ('ABDALLAH B.), commandant des archers pendant la bataille d'Uĥud : III, 152.  
 JUDA : XII, 8, 96.  
 JUDA LE GAULONITE : XLIII, 63.  
*Judaïsme* : XXII, 17 ; XLVII, titre ; LXXI, 23.  
*Judée* : XX, 85.  
*Judhâm* : XXXIV, titre.  
 JUDITH : III, 47.  
*Jubayma* : IX, 90 ; XLVIII, 10.  
*Juhfa* : XXVIII, titre.  
 JUIFS : V, 7, 68, 82 ; LVIII, 14 ; LX, 13 ; LXII, 2.  
*Jugement dernier* : II, 48, 123.  
 JUNDET : II, 24.  
 JUPITER : IV, 23 ; VI, 76.  
*Jurash* : CVI, 3 ; LXXI, 23.  
*Jurbum* : CVI, 3 ; XIV, 37.  
*Jurkemi* : XXXV, titre.  
 JU'SHUM (IBN) : IV, 90.  
 JUSTINIEN 1<sup>er</sup> : LXXXV, 4.  
*Juwayriyya* : XXXIII, 28.
- Ka'ab* : XLVIII, 16.  
*Ka'ba*, temple sacré de Dieu : II, 142, 144, 196, 197, 215 ; IV, 58 ; V, 97 ; XIV, 35 ; XVII, titre ; XXII, 29 ; XXVII, 82 ; CV, titre.  
 KAB' AL-AĤBÂR 'ABU ISĤAQ, docteur juif, originaire du Yémen, converti à l'Islâm après la mort du Prophète, de grande érudition théologique, mort en 34 h/654 : XXII, 29.  
 KABBALISTES : III, 19.  
*Kabylie* : IV, 19.  
 KÂFIR 'ABU 'AMIR (AL-) : IX, 107.  
 KAÏPHA : III, 52.  
 KALADA NADĤIR (IBN) : VIII, 32.  
 KHALASA : XIV, 35.  
*Kalukî Pourouna* : XXVI, 137.  
 KANANYA (BEN) : XXXV, titre.  
 KARÂMITES : XII, 106.  
 KEMOSCH : XXVII, 16.  
 KEPHAH, voir PIERRE (SAINT).  
 KHABBÂB (IBN) : XIX, 77.  
*Khabâb* : XVIII, 28.  
 KHADÏJA, première épouse du Prophète, morte en 619 : II, 183 ; III, 152 ; IX, 40 ; XVII, titre ; XXXIII, 40 ; XLVII, titre ; CVI, 3.  
 KHAKH : LX, 1.

- KHALAF 'UBAYY (IBN) : xxv, 27 ; CIV, titre.  
 KHALAF UMAYYA (IBN) : CIV, titre.  
 KHĀLID B. AL-WĀLID, général arabe, conquérant de la Syrie, mort à Hims en 21 h/641 : XLVIII, 24 ; LXXI, 23 ; III, 152 ; IV, 59 ; XLIX, 6 ; CVI, 3.  
*Kbandaq (Al-)* : II, 214.  
 KHARIJITES, premiers dissidents de l'Islām : I, titre ; II, 26 ; III, 106, 155 ; IV, 25 ; XXIV, 2 ; XLII, 38.  
 KHATĪL (IBN) : XC, 2.  
 KHAWLA : LVIII, titre.  
*Khaybar* : V, 11 ; XXXIII, 27, 57 ; XLVII, titre . XLVIII, titre, 15, 18.  
*Khaywān* : LXXI, 23.  
 KHAZRAJ : II, 85 ; III, 12, 99, 121 ; VIII, 63 ; XXIV, 11 ; XXXIV, 19 ; XLVII, titre.  
 KHOSROËS (ANUSHIRWAN) : XXX, 3 ; XXXIII, 12.  
*Khurasān* : XIII, 21.  
 KHUZA'A : II, 199 ; IV, 90 ; IX, 9 ; XXIV, 11 ; XXXIV, 19 ; CVI, 3.  
*Kid* : IV, 34.  
 KINANA : II, 199 ; XXIV, 60 ; XXXIII, titre.  
 KINDA : XXXIV, titre.  
 KINDI (AL) : X, 3.  
*Kūfa* : III, 79, 144 ; IV, 162 ; VII, 111 ; VIII, 25.  
 KULĀ : LXXI, 23.  
  
 LABAN : II, 256 ; XII, 8.  
 LACROUTE : XXI, 30.  
*Laylā* : XXXV, titre.  
 LAKHM : XXXIV, titre.  
 LAWḤU-L-MAḤFUḌH (AL-) : III, 58 ; VI, 38, 59 ; XIII, 39 ; XXXIII, 6 ; XXXIV, 13 ; XXXVI, 12.  
 LAYLĀ IBN 'ABĪ : XLVIII, 16.  
 LĒA : II, 229 ; XII, 8.  
 LĒNEC : LXXI, titre.  
 LĒVI-BRÜHL : XVIII, titre.  
 LĒVY : VII, 85 ; XVIII, 60.  
 LILĪTH : III, 36.  
 LOTH : VII, 80 ; XI, 79 ; XXI, 74 ; XXIX, 26 ; LI, 35.  
 LOTI (P.) : XXVIII, 3.  
 LOUIS (Saint) : III, 61.  
 LUBĀBA ('ABŪ) : VIII, 27.  
 LUC (Saint) : II, 25 ; V, 68.  
 LUCIFER : XXXV, titre.  
 LUḤAYY 'AMR (IBN) : XIV, 35 ; XXII, 30.  
*Lumière (Mont de la)* : XCVI, titre.  
 LUQMĀN : XXXI, titre.  
 LUTHER : IV, 2.  
  
 MA'U-S-SAMĀ' : XVIII, 83.  
 MACCHABÉE : VII, 112 ; XLIII, 63.  
 MACĒDONIUS : III, 19.  
*Madā'in (Al-)* : XXX, 3.  
 MADĀ'INI (AL-) : XCIV, 6.  
*Madā'in Ṣalīb* : VII, 74.  
 MADHĪJ : XXXIV, titre ; LXXI, 23.  
*Madyan* : II, 65, 249 ; VII, 80 ; XX, 40 ; XXVIII, 3 ; XLVII, titre.  
 MAHMŪD, nom d'un éléphant : CV, titre.  
 MAHOMET, voir MUḤAMMAD.  
 MĀ'IN, voir MINĒENS.  
 MAJĀH (IBN), traditionniste : XXXVI, titre.  
 MAJŪJ : XVIII, 94.  
 MALACHIE : VII, 112.
- MALIK B. 'ANAS, juriste, fondateur de l'école malékite, né en 94 h/712, mort à Médine en 179 h/795 : III, 17 ; V, 38 ; IX, 60, 84.  
 MĀLIK B. 'AWF : IX, 25.  
 MĀLIK FIHR (IBN) : CVI, 3.  
 MĀLIK KĀ'B (IBN) : IX, 118 ; XXVI, titre.  
 MALKON : XXI, titre.  
 MAMMON : XXXV, titre.  
 MA'MŪN : XI, 114.  
 MANĀF (IBN 'ABD) : IV, 90.  
 MANASSÉ : XVIII, 60.  
 MANAT : IV, 117.  
 MANDEËNS : II, 61.  
 MANICHEËNS : II, 62.  
 MAQĪS : XC, 2.  
 MARACCI : XIX, titre.  
 MARC (Saint) : V, 68.  
 MARC AURELE : LXXII, titre.  
 MARDOUK : VI, 76 ; XXI, 58 ; LIII, 11.  
 MA'RĪB : XXVII, 22 ; XXXIV, 15, 16, 19.  
 MARIE : III, 35, 36, 37 ; IV, 156, 171 ; V, 68, 73 ; VI, 164, XVIII, titre ; XIX, titre ; XXVIII, 3 ; XXXIII, 40 ; XXXV, titre ; XLIII, 65 ; LXVI, 12.  
*Marijja* : XVI, titre.  
 MAROUT : II, 102 ; XXXV, titre.  
 MARS : VI, 76.  
*Marwa* : II, 159, 196 ; V, 2 ; XIV, 37 ; XXII, 29.  
 MĀRWĀN ('ABDUL-MĀLIK B.) : XVII, titre.  
 MARX (KARL) : IX, 34.  
 MARYAM, mère de Jésus, voir MARIE.  
 MARYAM, sœur de Moïse : XX, 40.  
*Mascara* : VI, 119.  
 MASDŪQ : XXXVI, 13.  
*Mash'ar al-Ḥarām (Al-)* : II, 198.  
*Masjidu-l-'Aqsā (Al-)* : XVII, titre.  
 MASSO : IV, 86.  
 MAS'UD 'ABDALLAH (IBN), un des premiers convertis à l'Islām; fidèle serviteur du Prophète et un des dix à qui celui-ci avait promis le paradis. Adversaire de 'Uthmān qui l'écarta de la commission chargée officiellement de la recension du Coran. Il en donna lui-même une version connue sous son nom : I, 2 ; II, 48 ; XI, 28 ; XIV, titre ; chapitre « Recension du Coran ».
- MATHRĀN : XXXI, titre.  
 MATHUSALEM : XIX, 56.  
 MATTHIEU (Saint) : II, 25, 92 ; IV, 15, 31 ; V, 68 ; XXIV, 32 ; XLII, 40.  
 MATURIDITES : I, titre.  
 MAYMŪNA : XXXIII, 28, 50.  
*Mécoraba* : CVI, 3.  
*Médine* : XXXIII, 13 ; XLII, titre.  
*Méditerranée* : XX, 85.  
*Mégasthène* : VII, 141.  
*Mekilta* : XLII, 63.  
*Mekke (La)* : V, 96 ; VI, XLVII, titre.  
*Memphis* : VII, 112 ; XXVIII, 15.  
 MENG : IV, 34.  
 MENSCHING : XXI, titre.  
 MERCURE : VI, 76.  
*Mésopotamie* : IV, 117 ; XIV, 35.  
 MESSIE : XIX, titre.  
 MÉTATRON : XXXV, titre.  
*Mexique* : V, 3.  
 MICHÉE : XXI, titre.



- MICHEL : II, 98 ; XVII, titre.  
MICHNA : XXXV, titre.  
MIDHĀDH : XIV, 35.  
MILLĒNARISTES : III, 19.  
*Mina* : II, 196 ; IX, titre ; XIV, titre ; XXII, 19, 28, 30 ; XLVII, titre ; XLVIII, 25 ; CVI, 3.  
MINĒENS : XXXIV, titre ; LXXI, 23.  
*Minurta* : VI, 76.  
MIRSHĀH B. QAYS : III, 99.  
*Mīyr* : XII, 99.  
MISTAĀH : II, 224 ; XXIV, 22.  
MOAB : IV, 117 ; VII, 80.  
MOABITES : VII, 84.  
MOÏSE : II, 51 ; III, 81 ; IV, 153 ; V, 26 ; VII, 85, 104, 108, 141, 197 ; X, 88 ; XII, titre ; XVII, titre ; XVIII, 60 ; XX, 10, 69 ; XXI, titre ; XXVII, 82 ; XXVIII, 3, 20, 21, 76 ; XXXIII, 52 ; XLVII, titre.  
MOLOG : XXVII, 16.  
*Month* : VII, 127.  
*Mosquée Sacrée* : II, 114, 191 ; VIII, 34 ; XVII, titre ; XLVII, titre ; XLVIII, 25.  
MU'ATĪL SUFYĀN (IBN) : XXIV, 11.  
MU'AWIYYA, premier calife omeyyade, mort à Damas en 60 h/680 : XVII, 33 ; XLII, 38.  
MUḌAR : II, 217 ; VI, 137 ; XXXIV, 16, 19 ; CVI, 3.  
MUGHĪRA (AL-WALĪD IBN) : XVII, 48 ; XX, 2 ; XLIII, 31 ; LXVIII, 13 ; CIV, titre.  
MUHĀJIRŪN : II, 8, 272 ; III, 110 ; XLII, 38 ; XLVII, titre ; LIX, 7, 8.  
MUHAMMAD (LE PROPHÈTE) : III, 144, 180 ; XXVI, 196 ; XXXIII, 40 ; XLVII, titre.  
MUHARRAM : II, 217 ; V, 2 ; IX, 5.  
MUJĀHĪD, traditionniste : XXII, 29.  
MUJLIB : XII, titre.  
MUNABBIH, voir WAHB.  
*Munawwara* (Médine) : XLVII, titre.  
MUNDHIR : XVIII, 83 ; LXXXV, titre.  
MUQDĀD B. AL-'ASWALD : III, 152.  
MURĀD : LXXI, 23 ;  
MURRA : XXXIII, titre.  
MURRAKUSHI (AL-) : I, 2.  
MURSALAT : LXXVII, titre.  
MUṢĀB B. 'UMAYR, porte-drapeau du Prophète : III, 12, 144, 152.  
MUṢĀB B. 'UMAYYA : VII, 111.  
MUSAYLIMA, faux prophète des Banū Ḥanīfa, déclencha une révolte peu après la mort de Muḥammad et fut battu par Khālid b. al-Walīd sous le califat d'Abū Bakr : I, 2 ; VI, 93 ; XXI, 36 ; XXI, 60 ; XLVIII, 16 ; CIX, 6.  
MUSTAPHA KEMAL : XIII, 11.  
MUṬAHHAR (AL-) : XXXIII, 40.  
MŪTAKALLIMŪN : I, titre ; XVIII, 29 ; XXIV, titre ; LXVII, 14 ; XCVII, titre.  
MUTANABBI : XXVI, titre.  
MUṬAZILITES : I, titre ; IV, 40, 48, 78, 79, 100, 148, 153, 167 ; III, 81 ; VII, 43 ; XI, 114 ; XVIII, 29 ; XXIV, titre ; XXV, 16 ; XXXVIII, 1 ; LXVII, 14 ; XCVI, 1 ; XCVI, titre.  
MUTH'AM B. 'ADIA : XVII, titre.  
MUṬṬALIB : XXXIII, 40.  
MUZĀHIM : XXIII, 8.  
MUZAYNA : IX, 90 ; XLVIII, 10.  
*Muzdalifa* : II, 196 ; XXII, 19, 30, 32 ; CVI, 3.  
MYĀS : XIV, 35.  
NĀBIT : XIV, 35.  
NABŪ : VI, 76 ; XII, titre.  
NABUCHODONOSOR : II, 256 ; VII, 141 ; XVII, 5 ; LII, 11.  
NADHIR : XLVII, titre.  
NADR : CVI, 3.  
*Nadwa* : VIII, 30 ; XVII, 48 ; LII, 30.  
NAFĪ, lecteur du Corān : XVIII, titre ; XLIV, 47.  
*Nabr ash-Shari'a* : II, 249.  
NAHUM : VII, 112.  
NAHŪR : XXXI, titre.  
NAJJĀR ('ABD-N-) : X, titre ; XII, titre.  
NAJRĀN : III, titre ; IX, titre ; LXXI, 23 ; LXXXV, 4 ; CV, titre ; CVI, 3.  
NAKHA' : XIII, 31.  
NAKHLA : IX, 25.  
*Namūs* : XLVII, titre.  
NAPHTALIE : XII, 8.  
*Naplouse* : XX, 85.  
NARGAL : VI, 76.  
NĀSIK : XVIII, 86.  
*Nāsira*, voir *Nazareth*.  
NĀSIR LI-DĪN ALLĀH : XVIII, 13.  
NĀSE : VII, 65 ; LXXI, titre, 23.  
NATHAN : XXXVIII, 21.  
NAWFAL : CVI, 3.  
NAWĤ, voir NOË.  
NAZARÉENS : II, 62 ; V, 82.  
*Nazareth* : V, 82 ; XIX, titre ; XVIII, 65.  
NĒGUS : III, 199 ; V, 66, 82 ; IX, 40 ; LXXXV, 4.  
NEITH : VII, 127.  
*Najd* : L, 12.  
NEMROD : II, 256 ; VI, 75 ; XXI, 55, 69.  
NESTORIUS : III, 19.  
*Nīsb* : XIV, 35.  
*Nil* : XII, titre ; XVIII, 83 ; XX, 59.  
*Nimive* : XXX, 3 ; XXXI, 18 ; XXXVII, 147.  
NOAH, voir NOË.  
NOË : XXII, 29 ; LXVI, 10 ; LXXI, titre.  
NORDHMANN : XIII, 21.  
NU'AM : VII, 172.  
NU'AM AL-GHĀRIM : IX, 19.  
NU'AM AL-MUNZIR : V, 3.  
NUBIENS : XXI, titre.  
NŪH, voir NOË.  
NUṢAYBA BINT KA'AB UMM 'IMĀRA : III, 152.  
*Oliviers (Mont des)* : XLV, 2.  
'OMAR B. AL-KHATTĀB ('UMAR), deuxième calife de l'Islām, assassiné en 23 h/644 : VIIC, 9 ; XLVII, titre ; LXXXV, 4 ; CVI, titre.  
*Ombos* : VII, 127.  
OMEYYADES, dynastie fondée par Mu'awiyya b. 'Abī Sufyān, qui usurpa le pouvoir après l'assassinat d'Alī ; transféra la capitale de l'Islām de Médine à Damas ; substitua le pouvoir dynastique au pouvoir électif. Elle régna de 41 h/661 à 132 h/750 : XLII, 38 ; LXII, 9 ; XCVII, 3.  
OMRI : XX, 85.  
ONAN : IV, 31.  
OPHRA : V, 3.  
ORANIE : IV, 3.  
OSÉE : XX, 85 ; XXI, titre.  
OSIRIS : IV, 23 ; VII, 127.  
OTHMĀN B. 'AFFĀN, voir 'UTHMĀN B. 'AFFĀN.

- Our* : XXI, titre.  
*OZAÏR* : IX, 30.  
 PALACIOS (MIGUEL ASIN Y) : XVII, titre ; XLVII, titre.  
*Palesine* : V, 60 ; XLVII, titre.  
*Pâques* : VII, 129.  
 PARACLET : V, 68 ; XLVII, titre.  
 PARVIZ : XXX, 3.  
 PASCAL (BLAISE) : V, 73 ; IX, 24.  
 PAUL (Saint) : III, 183 ; IV, 34 ; V, 3, 68 ; VII, 201 ; XXIV, 32.  
 PAULIN : XXX, 3.  
 PEHLEVITES : XLII, 16.  
 PÉPIN D'HERISTAL : IV, 3.  
 PERSANS : XXX, 3 ; XLVIII, 16.  
*Perse* : VIII, 53 ; XXX, 3 ; XLIV, 37 ; XLVII, titre ; LXXV, 4 ; CVI, 3.  
*Persique (Golfe)* : V, 96.  
 PHARISIENS : III, 49 ; IV, 15 ; V, 78 ; XLIII, 65.  
 PHEDRE : XXXI, 12.  
 PHÉNICIENS : XXVII, 16 ; LIII, 11.  
 PHILIPPE DE MACEDOÏNE : VII, 11.  
 PHRYGIEN : XXXI, titre.  
 PIERRE (Saint) : V, 68 ; XXXVI, 13.  
 PINHÁS : III, 183.  
 PITAḤ : VII, 112.  
 PLANUDE : XXXI, titre.  
 PLECTRUDE : IV, 3.  
*Pleiades* : LIII, 1.  
*Pompéi* : VII, 79.  
 PONCE PILATE : III, 54.  
 PRIAPE : V, 3.  
*Proche-Orient* : V, 60, 68.  
 PUTIPHAR : VII, titre, 21.  
 PYTHAGORICIENS : XCVII, 1.  
 QADIRITES : XVIII, 49.  
 QAḤTÂN : XXXIV, 16 ; CVI, 3.  
 QAMIYA AL-ḤĀRITH (IBN) : III, 144.  
 QARMATES : XXIV, titre.  
 QĀSIM (AL-) fils du Prophète : XXXIII, 40 ; XLVII, titre ; CVIII, 3.  
*Qassâr* : III, 52.  
 QĀTADA : XLVIII, 16 ; LVIII, 12.  
 QĀTŪRA : XIV, 37.  
 QAYDAR : XIV, 35.  
 QAYNUQĀ', voir BANŪ QAYNUQĀ'.  
 QAYS : VII, 111 ; CII, titre.  
 QAYS (JADD IBN) : IX, 46, 49.  
 QAYS (THĀBIT IBN) : XLIX, 2.  
*Q'f da (Dbâl)* : II, 194, 197 ; V, 2 ; IX, 5.  
*Qidana* : XIV, 35.  
 QITFIR : XII, titre.  
*Qubbatu-s-Sakbra* : XVII, titre.  
 QUDĀR B. SĀLIF : XC, 5.  
 QULLAYS : CV, titre.  
 QULZŪM (BAḤR) : V, 96 ; VII, 141.  
*Quraydha* : XLVII, titre.  
 QURAYSH : II, 199 ; IX, 19 ; CVI, 3.  
 QURAYSHITES : CIX, 6.  
 QUSAY : IX, 19 ; LXII, titre ; CVI, 3.  
 QUSHAYR MU'ADH (IBN) : XXXIII, 12.  
*Quzah* : II, 199.  
*Rabat* : III, 199.  
 RABĪ I<sup>er</sup> : IX, 5.  
 RABĪ II : IX, 5.  
 RABĪ'A : V, 2 ; VI, 137.  
 RABĪ'A (MUSĀRA IBN) : IX, 118.  
 RABĪ'A (UMAR IBN) : CVI, 3.  
 RABĪ'A ŪTBA (IBN) : XXII, 19.  
 RACHEL : II, 229 ; XII, 8, 99.  
 RAFIDITES : V, 3, 5, 54.  
 RAḤMĀN : I, 2 ; X, 1 ; XIII, 30 ; XXI, 36 ; XXV, 60 ; LVI, titre.  
*Rajab* : II, 217 ; V, 2.  
 RĀ'LA : XIV, 35.  
*Rama* : III, 61.  
 RAMSES II : VII, 141.  
 RAPHAËL : XXXV, titre.  
 RAQĪM : XVIII, titre.  
 RASHIDŪN (AR-) (orthodoxes), nom sous lequel sont désignés les quatre premiers califes : XXIV, 54.  
 RASHIQ (IBN) : XXVI, titre.  
 RASS : C, 12.  
 RAWĀHA 'ABDALLAH : IX, 111 ; XXVI, titre.  
 RAYAMANA : III, 61.  
 RAYYĀN : XII, titre ; XXVII, 22.  
 RĒ : VII, 127.  
 RECHAB : II, 251.  
*Renaissance* : XXXI, titre.  
 REUEL : VII, 85 ; XXVIII, 25.  
 REUSS : XXI, titre.  
*Ribāt* : III, 199.  
*Ridwān* : XLVIII, 27.  
*Ridwān (Bay'atu)* : XLVIII, 10.  
*Riḥla* : XXXIII, 13.  
 RIMBAUD : XXVIII, 3.  
 ROMANIS : XLVIII, 16.  
*Rome* : V, 3, 68.  
*Roseaux (Mer des)* : VII, 141.  
*Rouge (Mer)* : II, 65 ; V, 96.  
 RUBEN : II, 229 ; XII, 8, 10.  
*Rubū'u-l-Khalī* : VII, 69.  
 RŪM, voir BYZANTINS.  
 RUQAYYA, fille de Prophète : XXXIII, 40 ; XLVII, titre ; CVI, 1.  
 RUQAYYA, tante du Prophète : IX, 40.  
*Sabā'* : XXVII, 22 ; XXXIV, titre, 15.  
 SABÉENS : II, 61 ; XXII, 17.  
 SADDUCÉENS : XXXV, titre.  
 ŠADIQ : XXXVI, 13.  
*Šafā'* : II, 159, 196 ; V, 2 ; XXII, 22, 32 ; XXVIII, 82 ; XIV, 37.  
*Šafar* : IX, 5.  
 ŠAFIYA : III, 152 ; XXVI, 214 ; XXXIII, 28, 53.  
 ŠAFURI : II, 48.  
*Šahāt* : XXXVII, 177.  
*Sabr*, voir *Subr*.  
*Sainte-Sophie* : XII, 53.  
*Sais* : VII, 127.  
 SALIF QUDAR (IBN) : LIV, 10.  
 SALIḤ : VII, 73, 75 ; XLV, 35 ; XC, 13.  
 SĀLIMA (UMM) : IV, 32.  
 SALLĀM 'ABDALLAH (IBN) : V, 66.  
 SALMAN PAK AL FARISI : II, 62 ; XVIII, 28 ; XXXIV, 28 ; LXII, 3.

- SALOMON : II, 102 ; III, 35 ; VII, 141 ; XVII, titre ; XXI, titre, 78, 82 ; XXVII, 82, 15, 16 ; XXXIV, 14 ; XXXVIII, 32.  
*Salonique* : XIII, 11.  
 ŠALT 'UMAYYA (IBN 'ABI) : IV, 86 ; XXVI, titre ; XXXV, titre.  
 SALUL (IBN), voir 'UBAYY B. SALUL 'ABDALLAH (IBN).  
 SALŪM : XXXVI, 13.  
*Salwān* : XIX, titre.  
 SAMAËL : XXXV, titre.  
 SAMARI, voir SAMARITAIN.  
*Samarie* : XX, 85, 96.  
*Samarkande* : XLVI, 37.  
 SAMĪN (ZAYD IBN) : IV, 106.  
 SAMĪR : II, 85.  
 SAMŪD : VII, 65.  
*San'a'* : XXVII, 22 ; XXXIV, 15 ; LXVIII, 20 ; LXXI, 23 ; LXXXV, 4 ; CV, titre.  
 SANCHINOTHON : VII, 141.  
 SANDŪBI : XXXIII, 13.  
*Sanbédrim* : IV, 15, 23, 31.  
 SAPHORA : XX, 10.  
 SARA : VI, 74 ; XIV, titre, 37.  
*Sarāb* : CVI, 3.  
 SARH 'ABDULLAH B. ŠA'D (IBN 'ABI) : VI, 93 ; XVI, 110.  
 SASSĀN : XIV, 37.  
 SASSANIDES : XIV, 37.  
 SATAN : I, 34 ; III, 36 ; IV, 118 ; V, 90 ; VI, 44 ; VII, 16 ; XVII, 60 ; XXXV, titre.  
 SĀTURNE : VI, 76.  
 SAŪL : V, 3 ; XXIV, 32 ; II, 247 ; XXXVI, 13.  
 SAUL, voir PAUL (Saint).  
*Sa'wa* : XXV, 40.  
*Sawdā'* : XXXIII, 28.  
 SAYFU ALLĀH : XLVIII, 24.  
 SCHACHT : XXVI, 33.  
 SCHAUM : VII, 127.  
 SCHRIEKE : XVII, titre.  
 SCHWALLY : XI, 12.  
*Sébasté* : XX, 85.  
 SEDĒCIAS : XVIII, 83.  
 SĒDILLOT : LV, 17.  
 SELIGSOHN : XXI, 84.  
 SEM : XVII, 3 ; LXXI, titre.  
 SĒMITES : LIII, 11.  
 SENNACHĒRIB : XXXI, titre.  
*Sephra* : XLIII, 63.  
*Septante* : III, 47.  
 SEPT DORMANTS, voir DORMANTS.  
*Sépulcre (Saint)* : XXX, 8.  
 ŠHADDĀD B. 'AD : XXXI, titre ; LXXXIX, 7.  
 ŠHĀDHULI 'ABU-L-ĤASAN (ASH), mystique, fondateur de l'une des plus attachantes confréries musulmanes, né en 593 h/1196, mort à Homaythirā (Haute-Égypte) en 656 h/1258 : XX, 8 ; XXIV, titre.  
 ŠHĀDHULIYYA, nom de la confrérie du suivant : I, 2 ; II, 255.  
 ŠHADID : LXXXIX, 7.  
 ŠHĀFI' (ASH-), juriste, fondateur de l'école šāfi'ite, né en 150 h/767, mort à Fustāt en 204 h/820 : II, 34 ; IV, 23 ; V, 5 ; IX, 60.  
 ŠHĀFI'ITES : CVIII, 2.  
 ŠHAMASH : VI, 76.  
 ŠHANFARA : XXXI, titre.  
 ŠHĀRĪQ AL-'AKHNAS (IBN) : CVI, titre.  
 ŠHARKH : XXVII, 22.  
*Šhawf* : III, 152.  
 ŠHAWWĀL : II, 197.  
 ŠHAYBA : XXII, 19.  
 ŠHAYBA, frère de Hind : III, 152.  
 ŠHIHR : XLIV, titre.  
 ŠHI'ITES, partisans du légitimisme alide : II, 3 ; III, 61, 110 ; V, 3, 6, 67 ; IX, 38, 98 ; XXIV, 22 ; XXXIII, 33 ; XLII, 38 ; XCVII, 3.  
 ŠHIMA : IX, 25.  
*Šhīrā (Ash-)*, voir *Sirius*.  
 ŠHU'AYB : II, 65 ; VII, 85.  
 ŠHU'AYBA : V, 96.  
 ŠHURAHĪL : XXVII, 19.  
*Šichem* : XX, 85.  
 ŠIDDĪQ, voir 'ABU BAKR.  
*Sidon* : XXXVIII, 34.  
*Sifra* (cf. Lévitique, Nombres) : IV, 31.  
*Sihāb* : V, 2.  
 ŠIKKIT (IBN-S.) : XIX, 56.  
 ŠILPIUS : XXXVI, 13.  
 ŠIMEON : XII, titre.  
 ŠIN : VI, 76 ; XVIII, 83 ; XXI, titre.  
*Šināi* : II, 63 ; IV, 153 ; VII, 143 ; XXIII, 20 ; LII, titre ; XCV, 2.  
*Sirius* : LIII, 49.  
*Šīta* : III, 61.  
 ŠOBK : VII, 127.  
*Sodome* : VII, 80, 84 ; IX, 70 ; XI, 77 ; XXI, 74 ; XXV, 40 ; XXIX, 31 ; XXXVII, 137 ; XLVII, titre ; LI, 35.  
 ŠŪFA : IX, 19.  
 ŠUHAYB : XVIII, 28 ; XXXIV, 28.  
 ŠUHAYB B. 'AMR : IX, 25.  
 ŠUHAYL : XLVIII, 26.  
*Šuḥr* : XXXI, titre.  
 ŠULAYM : V, 33 ; XXXIII, titre.  
 ŠUMAYYIL : LXXI, 14.  
*Sumer* : XXI, titre.  
 ŠUMĒRIENS : VI, 76 ; XXI, titre ; LIII, 11.  
*Šunna* : V, 3, 87 ; XIII, 39 ; XXIV, titre ; XXXIII, 62 ; LXII, 9 ; LXXXIX, 3.  
 ŠUNNITES (orthodoxes) : I, titre ; IV, 100, 148 ; V, 3 ; XXV, 16 ; XLII, 38.  
*Suwā* : VII, 65 ; LXXI, titre, 23.  
*Synoptiques* : XLIII, 63.  
*Syrie* : IX, 65 ; XXXVII, 137 ; XLVII, titre.  
 TA'ABBĀTA ŠHARRAN : XXXI, titre.  
*Tabāla* : CVI, 3.  
*Table bien gardée*, voir *Lawḥu-l-Mahfud (Al-)*.  
*Tabūk* : XLVIII, 15 ; LXXI, 23.  
 TĀCITE : IV, 3.  
 TAGHŪT : XXXIX, 17.  
 TĀHIR, fils du Prophète : XLVII, titre.  
*Ta'if* : VII, 173 ; IX, 25 ; XVII, titre ; XLII, 31 ; XLVII, titre ; XLVIII, 16 ; CVI, 3.  
*Talmud* : XXXV, titre ; XLIII, 63.  
 TĀMĪM : VII, 111 ; IX, 58 ; XXXIII, 40 ; CII, titre.  
 TARAH : VI, 74.  
 TARĀKH : XXXI, titre.  
 TĀSIMITES : VII, 73.  
 TĀSM : XIV, 37.  
 TĀTHEWATSĪ : V, 68.  
*Tawrat*, voir *Thora*.  
*Tayba* : XXXIII, 13.

- ṬAYYIB(AT) : XXXIII, 40 ; XLVII, titre.  
*Terre Promise* : XXI, titre.  
 THABIT (IBN) : XXIV, 11.  
 THAMAR : II, 251.  
 THĀMIR 'ABDULLAH (IBN) : LXXXV, 4.  
 THAMUD : VI, 6 ; VII, 73 ; XXXVI, 13 ; I, 12.  
 THAMŪDITES : XC, 13.  
 THĀQIF : IX, 25 ; XLVIII, 16.  
 THĀQIF 'URWA (ATH-) : XLIII, 31.  
*Thaur* (Mont) : IX, 40.  
*Thèbes* : VII, 127 ; XII, titre.  
 THÉODOSE II : XVIII, titre.  
 THÉOPHRASTE : XXXIV, 15.  
 THÉRAPEUTES : III, 19.  
 THÉRÈSE D'AVILA (Sainte) : XXVIII, 3.  
 THOMAS D'AQUIN (Saint) : XXVIII, 3 ; XLVII, titre.  
*Thor* (tûr) : XXIII, 20.  
*Thora* : II, 63, 90 ; III, 3 ; V, 68 ; VI, 75 ; V, 13 ; X, 1 ; XXXV, titre.  
 THUT : VII, 127.  
 TIAUT : IV, 119.  
 TIBÈRE : III, 54.  
*Tibériade* (Lac de) : XLIII, 65.  
*Tibesti* : VII, 69.  
*Tigre* : XXV, 19.  
*Tibâma* : XXXIV, 19.  
*Timâ* : XIV, 35.  
 TIMOTHÉE : IV, 34.  
 TITUS : XVII, 7.  
 TOBIE : XXXI, 18.  
 TOUAREG : VII, 69.  
 TOUTMÈS : VII, 141.  
 TOUTMÈS III : XII, titre.  
 TRIBUS (LES DOUZES TRIBUS D'ISRAËL), voir 'ASBĀṬ.  
 TRIBUS (DOUZE TRIBUS ISSUES D'ISMAËL) : XIV, 35.  
 TUBBA' : XVIII, 83 ; XLIV, 37 ; LXXI, 23.  
 ṬUFAYL (IBN) : X, 3.  
 TUMART (IBN) : V, 64.  
 TURCS : XXX, 3.  
*Tuwâ* (Vallée sacrée de) : XX, 12 ; XXVIII, 3 ; LXXIX, 16.  
*Tuwwa* (Dhû) : II, 197.  
 UBAYDA : XXII, 19.  
 'UBAYRIK (IBN) : IV, 103.  
 'UBAYY : CVI, titre.  
 'UBAYY B. SALŪL 'ABDALLAH (IBN), Médinois, chef des 'Awsites, adversaire sournois du Prophète : II, 8 ; III, 12, 121, 152, 157, 159, 165, 167, 172 ; IV, 117 ; XVI, 126 ; XXVI, titre ; XLVII, titre.  
 'UJRA KĀB (IBN) : II, 196.  
 'UKADH : II, 198 ; IX, 25 ; XLVII, titre.  
 'UKHUWWA (IBN) : III, 110.  
 'UMAN : XXXIV, 19 ; XLVI, titre.  
 'UMAR 'ABDULLAH (IBN), traditionniste : IV, 119.  
 'UMAR B. ABDU-L-'AZIZ, calife omeyyade, mort en 120 h/720 : XLV, 14.  
 'UMAR B. AL-KHATTĀB, voir OMAR.  
 'UMAYYA (IBN) : XIII, 31.  
 'UMAYYA B. 'ABI SALT, voir SALT.  
 'UMAYYA HILĀL (IBN) : X, 118.  
 'UMM HANI : XVII, titre.  
 'UMM JUMAYYIL BINT HĀRB : CXI, 1.  
 'UMM KULTHŪM, fille du Prophète : XXXIII, 40 ; XLVII, titre.  
 'UMM RUMMĀN : XLVI, 15.  
 'UMM SALĀMA : XXXIII, 28.  
 'UMM SHĀRIK : XXXIII, 50.  
 'UQBA B. MU'ĪṬ (WALĪD IBN) : XLIX, 6.  
 URĪE : II, 251 ; XXXIII, 36 ; XXXVIII, 21, 24, 25.  
 URIEL : XXXV, titre.  
 'URĪNA : V, 33.  
 U.R.S.S. : XXIX, 56.  
*'Urub* : LVI, 37.  
 'UTBA, père de Hind : III, 152 ; CXI, 1.  
 'UTBA B. 'ABI MU'ĪṬ : XXV, 27.  
 'UTHĀL (IBN) : XXIII, 76.  
 'UTHMĀN B. 'AFFĀN (Othman), l'un des premiers notables qurayshites convertis à l'Islām, mit son influence et sa fortune au service de sa nouvelle religion, gendre du Prophète, troisième calife, assassiné en 35 h/656 : III, 143, 155 ; IV, 162 ; VIII, 25 ; XVII, titre ; XXIV, 54 ; LXII, 9.  
 UTHMĀN B. ṬALĤA, gardien du temple de la Ka'ba : IV, 58 ; VIII, 25.  
 'UTHMĀN ṬALĤA (IBN) : III, 132 ; VIII, 34.  
 'UYAYNA : XVIII, 28 ; XXXIII, 53.  
 'UZAYR, voir ESDRAS.  
 'ZZA (AL), divinité arabe anté-islamique : I, 2 ; IV, 117 ; VII, 180 ; IX, 25 ; XXXIX, 17.  
*Veau d'or* : II, 52, 69, 80, 92 ; IV, 153 ; XX, 85 ; XXXV, titre.  
*Venise* : CVI, 3.  
*Vénus* : V, 3 ; VI, 76.  
 VINCENT (A.) : XXI, titre.  
 VOILLAUME (René) : XLVII, titre.  
 WĀBARITES : VII, 73.  
 WADD : VII, 65 ; LXXI, titre ; 23.  
*Wādī Danna* : XXXIV, 15.  
*Wādī-Qurā* : LXXXIX, 9.  
 WĀHĀBITES : VII, 31.  
 WĀHB B. MUNĀBBIH : XXXI, titre.  
 WĀHĪDĪ (AL-) : IX, 124.  
 WĀḤSHĪ : III, 152.  
 WĀ'IL AL-'ĀS : CVIII, titre.  
 WĀLĪD (AL) : XXII, 19.  
 WĀLĪD, fils de Hind : III, 152.  
 WĀQQĀS (SĀ'D IBN) : III, 152 ; XXXI, 14.  
 WĀQQĀS 'UTBA (IBN) : III, 144.  
 WĀRAQA B. NĀWFAYL : XLVII, titre.  
 WĀSĪL : XIV, 35.  
 WEIZSÄKER (VON) : XXI, 30.  
*Wundet* : IV, 86.  
 XISUTHROS : LXXI, titre.  
*Yagbū* : VII, 65 ; LXXI, titre, 23.  
 YĀHVĒ : XIV, titre ; XXI, titre.  
*Yabvisme* : XXI, titre.  
 YĀ'ISH (IBN) : XXXV, titre.  
 YĀJŪJ, voir GOG ET MAGOG.  
 YĀLĪL B. 'AMR 'ABDALLAH : IX, 25.  
*Yamāma* : V, 2 ; XVII, 110 ; XXI, 36 ; XXIII, 76 ; XXV, 60 ; XLVIII, 16 ; XLIX, 4 ; LXXXV, 4 ; CIX, 6.  
*Yambo*, voir *Yambu'*.  
*Yambū'* : IX, 90 ; LXXI, 23.  
 YĀ'QŪB : XLIV, 47.

YASHKUR (surnom de Noé) : LXXI, titre.

YASIN : XXXV, 2.

YASIR ('AMIR BEN) : IV, 59.

YASŪ, voir JĒSUS.

Y*ai*brib, ancien nom de Médine : II, 8, 85, 222 ; VIII, 30 ;  
XXXIII, 13 ; XXXIV, 13 ; XLVII, titre.

YATŪR : XIV, 35.

YA'ŪQ : VII, 65 ; LXXI, titre, 23.

Y*eb*amoth : II, 229.

Y*em*en : V, 96 ; VIII, 53 ; XXX, 3 ; XXXIV, 15 ; XLIV, 37 ;  
XLVI, titre ; XLVII, titre ; LXXI, 23.

YOSUA : IV, 31.

YŪNUS, voir JONAS.

ZABIDI : XI, 82.

ZABULON : XII, 8.

ZACHARIE : III, 37 ; XXI, titre, 89, 90.

ZAJJĀJ : IX, 61.

ZAKAWANI : XXIV, 11.

ZANJ : XVIII, 86.

Z*anzibar* : XVIII, 86.

ZARQAL (M.) : LV, 17.

ZARR ('ABU), compagnon du Prophète et traditionniste,  
mort à Ar-Rabada en 32 h/652 : IV, 86 ; XVIII, 28.

ZAYB. 'ABIHI : XXXIII, 4.

ZAYDB. ḤARITH : XXXIII, 4, 36 ; XLVII, titre.

ZAYNAB, épouse du Prophète : XXXIII, 28, 36.

ZAYNAB, fille du Prophète : XXXIII, 40 ; XLVII, titre.

ZAYNAB B. KHAZĪMA : XXXIII, 50.

Z*emzem* : XIV, 37 ; XVII, titre ; XLVII, titre ; CVI, 3.

ZEND AVESTA : XXVI, 196.

ZEUS : XVIII, 83.

ZIB'ARA : XXVI, titre.

ZILPA : XII, 8.

ZIMĀDI : LXII, 9.

ZOROASTRE : XXIV, 35 ; XXVI, 137.

ZOROASTRIENS : II, 62 ; IV, 23 ; VI, 119, 121 ; XXX, 3.

ZUBAYR 'ABDU-L-LĀH : XVII, titre.

ZUBAYR B. AL-'AWWĀM : III, 152 ; VIII, 25, 11 ; XLVII,  
titre.

ZUHRI : XLVIII, 16.

ZULAYKHA : XII, titre.

Z*ul-l-Hijja* : II, 197, 196 ; V, 2 ; IX, 5 ; XXII, 28, 33.

ZŪ-L-KIFL : XXI, 85.

ZŪ-L-QALBAYN : XXXIII, 4.

ZŪ-L-QARNAYN : XVIII, 83.

ZŪ-N-NŪN, voir JONAS.

ZŪ NUWĀS : LXXXV, 4.

ZŪ-R-RUMMA : V, 3.

ZŪ YAZN : LXXXV, 4.

4.  
Index des mots  
commentés

- '*ajim* : LXII, 3 ; non arabophones, barbares.  
'*ababil* : XI, 82 ; CV, titre ; oiseaux fabuleux.  
'*abad* : III, 30 ; durée illimitée.  
*ab'ad* : VII, 54 ; dimensions.  
abattage : V, 3 ; VI, 119.  
'*ablasa* : VI, 44 ; s'attrister.  
ablutions : II, 230 ; IV, 43 ; V, 6, 2.  
'*abrâr* : II, 20 ; pieux, justes.  
'*abtala* : VII, 172 ; réfuter, annuler.  
'*abtar* : XXXIII, 40 ; CVIII, 3 ; mutilé, sans postérité mâle.  
*achera* : V, 3 ; pieu sacré (terme hébreu).  
action : II, 201 ; IV, 79 ; VI, 160.  
'*addâd* : II, 49 ; amphibologies.  
'*adba* : II, 67 ; CXIII, 1 ; chercher auprès de Dieu un refuge.  
'*adbâ* : II, 222 ; menstruation.  
'*adhan* : II, 263 ; LXII, 9 ; mal, grief, tort.  
'*adbbâ* : V, 3 ; agréable.  
'*adbfâr* (sing. *dbufr*) : VII, 27 ; ongles, griffes, serres.  
'*adbdhama* : XXII, 32 ; magnifier.  
'*adhyya* : II, 200 ; animal licite destiné à être immolé.  
'*adbir* : XXXIII, 69 ; herniaire.  
'*adbr* : CVI, 3 ; circoncision.  
'*adim* : XXIV, 16 ; immense.  
'*adim* : VII, 108 ; brun foncé.  
'*adl* : II, 14 ; XXIV, titre ; équité.  
adoption : IV, 33 ; XXXIII, 4, 36.  
'*adraka* : VI, 103 ; atteindre, arriver à l'âge de raison, comprendre, rattraper.  
adultère : IV, 15, 25.  
'*afada* : XXIV, 14 ; engager un entretien, parler clairement.  
'*afidba* : IV, 21 ; parvenir à.  
affranchissement : IV, 25.  
'*afifa* : XXIV, 4 ; chaste, vertueuse.  
'*aflabâ* : XXIII, 1 ; prospérer.  
'*aflak* : XXXV, titre.  
'*agbâni* : XXVI, titre ; chansons.  
'*âbada* : IX, 75 ; conclure un contrat.  
'*ahâta* : XXVII, 22 ; cerner.  
'*abd* : II, 27, 40 ; V, 1, 7 ; VI, 152 ; engagement.  
'*absana* : XXXII, 7 ; faire une bonne action, embellir.  
'*abzâb*, voir *hizb* ; partis, factions.  
'*a'inna* : CVI, 3 ; rênes.  
'*ajal musammâ* : XI, 3 ; terme désigné, fixé.  
'*ajin* : XXVI, titre ; pâte.  
'*ajr* : II, 236 ; IV, 24 ; salaire, dot.  
'*ajr*, voir minorité.  
'*akbara* : XII, 31 ; agrandir, magnifier.  
'*akhadba* : IV, 91 ; prendre, se mettre à, tirer vengeance.  
'*akbfâ* : XX, 6, 15 ; cacher, interioriser.  
'*akbira* : II, 4 ; vie future.  
'*akbwaf* : III, 131 ; plus terrifiant.  
'*al* : II, 49 ; famille de haute lignée.  
'*alâ* : XI, 5 ; or çà, hé, quoi !  
'*alaka* : XXXV, titre ; envoyer.  
'*a lam* : III, 19 ; interrogation négative.  
'*alâmûn* : I, 1 ; II, 47 ; univers.  
'*alâq* : II, 236 ; don nuptial, dot.  
alcool : VII, 31.  
'*alhâda* : VII, 181 ; XVI, 103 ; nier (Dieu).  
*alla ašîha* : LXXXV, 4.  
'*allabumma* : III, 26 ; ô mon Dieu.  
allaitement : II, 233.  
allégeance : LX, 12.  
alliance, voir *hîfl*, '*abd*.  
alliés : II, 28.  
'*amad* : III, 30 ; longue durée, nom d'un vautour fabuleux.  
'*amâ'im* : VIII, 9 ; turbans.  
'*amâna* : III, 75 ; IV, 58 ; XXXIII, 72 ; dépôt.  
amarandes : XII, 88.  
'*amara* : III, 104 ; ordonner.  
amen : CXIII, 4 ; ainsi soit-il !  
'*amin* : III, 97 ; fidèle, en sécurité, mandataire.  
'*amîru-l-mu'mînîn* : LXII, 9 ; commandeur, chef des croyants.  
amitié : III, 28.  
'*ammara* : LXXV, 2 ; inciter quelqu'un à faire quelque chose.  
'*ammâratu bi-s-su'i* : XII, 53 ; âme perverse.  
amour : XXVI, titre.  
'*amr* (pl. '*umûr*) : III, 109 ; XXI, titre ; XLV, 18 ; ordre, chose.  
'*an'am* : III, 14 ; V, 1 ; VI, 142 ; XXII, 30 ; bétail.  
anathème : LVIII, titre.  
'*andâd*, voir *nidd* ; parèdre.  
'*anf* : IV, 100 ; nez.  
'*anfaqa* : II, 3 ; III, 93 ; dépenser au profit de quelqu'un.  
anges : III, 18, 80, 87 ; IV, 166, 172 ; VI, 164 ; VIII, 9 ; X, 21 ; XII, 11 ; XXV, 7 ; XXXV, titre.  
angéologie : XXXV, titre.  
anges gardiens : I, 17.  
angoisse : III, 152.  
'*anûta* : III, 18 ; être en difficulté.  
anthropomorphisme : I, titre ; V, 64 ; XIII, 20 ; XLII, 11. veuve.  
anti-matière : XXXVI, 36.  
antipathie : IV, 19.  
'*anzala*, *nazzala* : II, 4 ; III, titre ; XXIV, 1 ; descendre quelque chose, révéler.  
aphorisme : XLIII, 63.  
apocryphes : V, 68.  
apostasie : IV, 31, 91, 106 ; V, 54 ; XLIX, 14.  
apostasier : III, 88, 91, 101.  
apostats : III, 85, 106.

- Apôtres : III, 52 ; LXI, 14.  
 'aqaba : XC, 11 ; pente.  
 'aqara : VII, 77 ; XC, 14 ; couper les jarrets d'une bête de somme.  
 'aqarib, *dhū-l-qurbā*, voir proches.  
 'aqbala : LI, 29 ; avancer, se mettre à.  
 'aqd, voir 'abd ; acte.  
 'aqiba : XI, 49 ; issue, fin.  
 'aqim : XXII, 55 ; néfaste.  
 'aqir : II, 229 ; stérile.  
 'aql, voir aussi raison ('aqala) : II, 44, 164 ; VI, 89 ; XXIV, titre ; XXXIII, 72 ; XXXV, titre ; lier, entraver, être capable de raisonner.  
 'agrada : II, 245, 246 ; consentir un prêt avantageux.  
 'aqtār : LV, 33 ; contrées, pays.  
 'ār : XXVI, titre ; déshonneur, infamie.  
 'arā'ayta : XVIII, 63 ; as-tu vu ?  
 'arāb (bédouins) : II, 8 ; V, 11 ; VIII, 15 ; XLIX, 14.  
 arabophones : LXII, 3.  
 'arāda : XXXIV, 14 ; termites.  
 'arak : XXXIV, 16 ; plante épineuse dont les chameaux se nourrissent.  
 arbitre, voir *ḥakam*.  
 arbitre (libre) : IV, 165.  
 arbitrer : VI, 152.  
 arbre (destruction d'un) : LIX, 5.  
 arc : LIII, 9.  
 arche : VII, 64 ; LXXI, titre.  
 archétype : XXXVI, 12 ; XCVII, 1.  
 'ard, voir terre.  
 argent : XI, 12.  
 argument, voir *ḥujja*.  
 'arbaba : VIII, 60 ; terroriser.  
 'arḥām : III, 6 ; IV, 12 ; matrices.  
 'arif : V, 12 ; représentant, délégué d'une corporation, gnostique.  
 'arik (pl. *arā'ik*) : XVIII, 31 ; siège muni d'accoudoirs.  
 'arim : XXXIV, 16, 19 ; tas de pierre, n.p.  
 'ariqqa' : IX, 60 ; esclaves.  
 'arjā : VII, 111 ; retarder, faire attendre.  
 'armala (pl. *'arāmīl*) : II, 234 ; veuve.  
 aromates : XII, 88 ; XXXIV, 15.  
 'arqaba : VII, 77 ; couper les jarrets d'une bête de somme.  
 'arsh : II, 255 ; XI, 7 ; trône.  
 artisanat : LIX, titre.  
 'aṣab : IV, 12 ; agnats, successibles.  
 'aṣaba : XII, 8 ; groupe d'hommes de même clan.  
 'aṣabiyya : III, 103 ; VIII, 26, 63 ; IX, 40 ; XVII, titre, 33 ; XXVI, titre ; LII, 30 ; CII, titre ; esprit de clan, sectarisme tribal.  
 'as'asa : LXXXI, 7 ; tomber (nuit).  
 asātir (al '*awwālīm*) : VI, 25, 27, 89 ; XXV, 5 ; fables.  
 ascendant(e)s : IV, 7, 11, 12, 21, 33.  
 ascension : XVIII, titre.  
 ascèse : IX, 16, 111 ; XIX, 76.  
 'aṣḥābu-s-suffa : II, 273 ; les gens du péristyle.  
 'aṣbīr : XXII, 13 ; voisin, acolyte.  
 'aṣbudd : VI, 152 ; XII, 22 ; maturité, force de l'âge.  
 'aṣbūrā : II, 183 ; LXXXIX, 2 ; nom d'une nuit sacrée.  
 'aṣīl : VII, 205 ; XI, 114 ; fin de l'après-midi.  
 'aṣkana : VII, 189 ; demeurer, s'apaiser, habiter, se mettre à.  
 'aṣlahā : XXI, 90 ; améliorer, amender, réformer.  
 'aṣlama : II, 131 ; XXXI, 22 ; livrer, abandonner.  
 'asmā' : LXII, 9 ; noms.  
 aṣnām : XIV, 35 ; idoles.  
 'aṣr : II, 238 ; VII, 205 ; XI, 114 ; CIII, titre ; milieu de l'après-midi, époque, siècle.  
 'aṣrā : IX, 60 ; XVII, 1 ; voyager la nuit.  
 'aṣrafa : VII, 31 ; exagérer, excéder.  
 assistance : XVII, 26.  
 astrolâtrie : VI, 76 ; XXII, 30 ; XXVI, 129.  
 'aṭḥām : XVII, 65 ; péchés.  
 'aṭḥār : XVIII, titre ; vestiges, traces.  
 'aṭḥāta : VII, 30 ; consolider, renforcer, marquer.  
 athéisme : II, 62 ; XIII, 16.  
 'aṭīq : XXII, 19 ; ancien, antique.  
 aṭmar : II, 234 ; vêtements usés portés en signe de deuil.  
 atome : IV, 40.  
 atomique : XXXVI, 36.  
 atomisme : V, 64.  
 attentat : V, 11.  
 attribut, voir *ṣifa*.  
 aubier : V, 2.  
 augure : IX, 74.  
 aumône : IX, 11.  
 authentiques (les) : XLVII, titre.  
 avarice : III, 180 ; IV, 37, 53, 128.  
 aventurisme : V, 14.  
 aveugle : XXIV, 60.  
 avocat : IV, 105.  
 'awābir : XXIV, 3 ; prostituées.  
 'awafa : II, 219 ; excédent.  
 'awḥā : XVI, 68 ; révéler.  
 'awala laḥa : LXXV, 35.  
 'awrada : XI, 98 ; faire entrer.  
 'awṭhān : VI, 164, voir aussi *wathān* ; idoles.  
 'awṭhaqa : VII, 30 ; lier solidement.  
 'awwāb : IX, 115 ; XI, 75 ; enclin à gémir.  
 axe : LV, 17.  
 'aya : II, 39, 129, 231 ; III, 70, 97, 190 ; VI, 27 ; signe.  
 'ayatu-l-'umarā' : IV, 58 ; versets des commandants.  
 'ayb : XXXIII, 69 ; défaut, infirmité.  
 'aymān (sing. *yamin*), voir serments.  
 'ayn, voir œil (mauvais œil).  
 'aysur : CVI, 3 ; flèches.  
 'ayyām : VII, 187 ; X, 3 ; les six jours de la création.  
 'ayyām at-tasbīq : XXII, 28 ; jours de dessiccation des viandes provenant des bêtes immolées.  
 'ayyām ma'dūla : II, 203 ; jours comptés.  
 'ayyām ma'lūma : XXII, 38 ; jours connus.  
 'ayyim (pl. *'ayāmā*) : XXIV, 32 ; de condition libre.  
 'azal : III, 30 ; éternité.  
 'azāla : II, 36 ; éloigner.  
 azalla : II, 36 ; faire trébucher.  
 'azlām : CVI, 3 ; flèches divinatoires.  
 'azraq (pl. *zuqr*), bleu.  
 'azwāj : VI, 142 ; XXXVI, 36 ; XXXVII, 22 ; couples.  
 ba'atḥa : LXXII, 7 ; envoyer.  
 bāb : II, 59 ; IV, 154 ; porte, chapitre.  
 bacchanales : V, 3.  
 badal : II, 229 ; permutation.  
 badana : XLVIII, 25 ; bête destinée à être sacrifiée.  
 bagbiyy : XXIV, 3 ; prostituée.  
 bahā : XXIV, titre ; beauté.  
 bahij : XXII, 5 ; gai, beau.  
 bahīma : V, 1 ; bête, brute.

*babîra* : IV, 119 ; V, 103 ; animal devenu sacré, tabou.  
*bahrayni* : LV, 19 ; deux mers.  
*ba'is* : VII, 163 ; funeste, misérable.  
*ba'l* : II, 229 ; époux.  
*balâ'* : II, 49 ; heure, malheur.  
*balâgh* : III, 129 ; message.  
*balance* : VII, 8 ; LXXV, 1.  
*balasa* : II, 34 ; être découragé.  
*baqara* : II, 3, 67, 69 ; vache.  
*baqyyât* : XIX, 76 ; LXII, 9 ; œuvres durables.  
*barâ'a* : IX, 1 ; se déclarer innocent, guéri, innocent.  
*baraka* : X, 18 ; influence mystique d'un saint, bénédiction.  
*bardi* : VI, 7 ; papyrus, roseau.  
*barzakb* : XXIII, 100 ; XXIV, titre ; XXXV, titre ; LV, 20 ; barrière.  
*ba's* : IV, 84 ; VII, 4 ; malheur, danger.  
*bašâ'ir* : VI, 104 ; VII, 203 ; visions, vues intérieures, intelligence, preuves.  
*bashar* : XV, 28 ; genre humain.  
*basbir* : XLI, 4 ; annonciateur d'une bonne nouvelle.  
*basilic*, voir *rayhân*.  
*basmala* : I, titre ; IX, titre ; formule « de par le nom de Dieu ».  
*bataille du chameau* : VIII, 25 ; XXIV, 11.  
*ba'th* : LXXXV, 1 ; résurrection.  
*bâtîl* : IV, 4 ; vain, nul, faux.  
*batl* : XXVI, titre ; héros.  
*ba'ûda* : II, 26 ; cousin (insecte).  
*baume* : XII, 88.  
*bawâr* : XIV, 28 ; ruine, enfer.  
*bay'a* : XLII, 38 ; investiture.  
*bayân* : LXXV, 16 ; déclaration, éloquence, exposition claire.  
*bay'atu-r-riḍwân* : XLVIII, 10, 18 ; investiture plénière.  
*bayrâm* : XXII, 33 ; grande fête du sacrifice (terme iranien).  
*bayt* (pl. *buyût*) : III, 96 ; XVI, 80 ; XXII, 29 ; maison, temple, tente.  
*baytu-l-mâl* : IX, 60 ; trésor public.  
*bayyina* : IV, 94 ; XXXVIII, 20 ; preuve, démonstration.  
*berbères* : IV, 19.  
*bestialité* : II, 222 ; IV, 15.  
*bétail*, voir *babîma*.  
*betbel* : V, 3.  
*bid'a* : XII, 42 ; LXII, 9 ; innovation blâmable.  
*bien (le)* : II, 82 ; III, 180 ; XCVII, titre.  
*bigoterie* : V, 87.  
*bijoux* : XXIV, 31.  
*billân* : LXXXVIII, 6 ; plante épineuse et amère.  
*birr* : II, 174, 177 ; III, 92, 134 ; IX, 60 ; CIII, 3 ; piété, bonté, charité.  
*blanc* : III, 125 ; XXXVII, 47.  
*blé*, voir *hîma*.  
*blocus* : XXXIII, 9.  
*bois* : V, 3.  
*boissons alcoolisées* : II, 219 ; IV, 43 ; V, 90, 91 ; VII, 33 ; IX, 34.  
*bourgeoisie* : XI, 12 ; XLII, 23 ; XLVII, titre.  
*bovins* : VI, 142.  
*bracelets* : XLII, 53.  
*brebis* : IV, 119.  
*brigands* : III, 54.  
*budn* : XXII, 36 ; chameaux d'aspect imposant.  
*bubtân* : IV, 21, 112, 156 ; LX, 12 ; cynisme, stupéfaction, scandale, imposture.  
*bukra* : XI, 114 ; aube (du jour).

*bûr* : XXV, 18 ; XLVIII, 10 ; jachère, stérile.  
*bureaux de bienfaisance* : IX, 60.  
*burhân* : XII, 23, 24 ; argument irrefragable.  
*burj* : LXXXV, 1 ; citadelles, tours, constellations zodiacales.  
*busbr* : VII, 54 ; XXV, 48 ; dispersé, bonne nouvelle.  
*butin* : III, 12, 161 ; VIII, 1 ; LIX, 7.  
*cactus* : XVII, 60.  
*cadavre* : XXX, 30.  
*calames* : III, 44.  
*calcul* : LV, 5.  
*calembour* : II, 104.  
*calife*, voir aussi *khalifa* : LXII, 9.  
*camélins* : VI, 142, 119 ; IX, 64.  
*cannibalisme* : III, 152.  
*cantique* : III, 47.  
*capitalisme* : IX, 12, 34.  
*capitation*, voir *jirziya*.  
*caprins* : VI, 142.  
*captifs* : IX, 60.  
*caverne* : XVIII, titre ; LXII, 9.  
*célibat* : IV, 16 ; V, 87 ; XIII, 38 ; XXIV, 32.  
*charcuterie* : V, 5.  
*charité*, voir *birr*.  
*charogne* : VI, 145.  
*chasse*, voir aussi *ṣayd* : XXI, 58.  
*chasteté* : V, 87.  
*chevaleresque* : V, 101.  
*chevalerie* : XVIII, 13.  
*chien* : V, 4 ; LXVII, 22 ; LXII, titre.  
*chiens de l'enfer*, voir *kbarijites*.  
*choix (libre)* : XXVIII, 68.  
*cieux* : XVII, titre.  
*circconcision* : II, 130 ; V, 62.  
*circumambulation*, voir aussi *tawâf* : VII, 26, 28, 31.  
*civilisation* : III, 103.  
*clan* : XI, 91 ; XLIX, 13.  
*cloches* : LXII, 9.  
*clochettes* : XXIV, 7, 31.  
*clôture de la prophétie* : XXI, titre.  
*coalisés* : XXXIII, 9.  
*cœur* : XXX, 30 ; XCIV, titre.  
*collectivisme* : IX, 34.  
*collier (affaire du)* : XXIV, 11, 22.  
*colliers*, voir *galâ'id*.  
*colloques*, voir *najwâ*.  
*colombe* : LXXXI, titre.  
*colonnes* : LXXXIX, 7.  
*commandement* : XXI, titre.  
*commandements de l'Islâm* : XVII, titre.  
*communauté*, voir aussi *'umma* : CII, titre.  
*communauté de Dieu* : XXI, titre.  
*communisme* : V, 14 ; IX, 34.  
*concertation* : V, 14.  
*conciles* : III, 19 ; XIX, 33.  
*conciliabules* : LVIII, 14.  
*concubinat* : XXXIII, 50.  
*confession* : XXV, 58 ; LVIII, 12.  
*conflit des motifs* : XCVII, titre.  
*confréries* : X, 18.  
*congrès* : XXX, 30.  
*conjugaison* : XXXVI, 36.  
*connaître (ma'rifâ)* : VII, 54.



constellations, voir *burūj*.  
 consubstantiel : III, 59.  
 contestations : V, 14.  
 contraceptifs : IV, 3.  
 contrainte : XXIV, 33.  
 corbeau : LXXI, titre.  
 cordes célestes : XXII, 15 ; XXXVIII, 10 ; XL, 37.  
 corne : XVIII, 83.  
 corps : XXX, 30.  
 cosmos : V, 17 ; XXI, 16.  
 côte d'Adam : IV, 1.  
 cottes de mailles : XXI, 80.  
 coupe, voir *kās*.  
 couple, voir *'arwāf*.  
 courtisans : IV, 25.  
 création : III, 190 ; X, 3 ; XI, 7 ; XXI, 16 ; XXXII, 4 ; XXXV, titre ; XLI, 9.  
 crécelles : LXII, 9.  
 créer : XCVI, 1.  
 criminalistes : V, 45.  
 crocodile : VII, 127.  
 crotales : V, 3.  
 croyant, voir *mu'min*.  
 cruautés : II, 190.  
 crucifixion : III, 54.  
 culte de la personne : III, 64.  
 cycle (les 6 cycles de la création) : X, 3 ; XLI, 9 ; LXX, 4.  
 cycle de la vie : III, 27.  
 cynisme, voir *bubtān*.

*da'aba* : III, 11 ; XIV, 32 ; s'appliquer à.  
*da'afa* : IV, 40 ; doubler, multiplier.  
*da'b* : III, 11 ; état, condition, habitude.  
*daf* : XXII, 19 ; départ vers Minā (terme technique de pèlerinage).  
*ḏāba'a* : IX, 30 ; confondre, ressembler.  
*ḏā'ib*, voir *da'aba*.  
*da'ira* : V, 58 ; cercle, revêtement du sort.  
*ḏalal* : II, 2 ; IV, 116 ; égarement, erreur.  
*ḏall* : XXI, titre.  
*ḏalla* : XXXII, 10 ; s'égarer, disparaître.  
*ḏallūn* : I, 7 ; XXI, titre (pl. de *ḏall*) ; égarés.  
*dahw* : LI, 59 ; seau.  
*danīm* : LXXXI, 24 ; être avare de quelque chose, obstiné.  
*dār* : VII, 78 ; demeure, pays.  
*daraja* : LXII, 9 ; degré, grade.  
*ḏari'* : LXXXVIII, 6 ; plante infernale.  
*ḏarūra* : V, 3 ; cas de force majeure, nécessité.  
*dashra* : IV, 117.  
*ḏaw* : XXIV, titre ; lumière.  
*da'wa* : X, 10 ; allégation, assignation, réclamation.  
*dāwala* : III, 140 ; alterner, faire succéder.  
*dawarān* : VI, 96 ; révolution d'un astre, rotation.  
*dayyān*, voir *bakām*.  
 déchaussement : XXVIII, 3.  
 décorations : V, 2.  
 défense (légitime) : XLII, 38.  
 déisme : II, 62.  
 déité : V, 68.  
 déluge : XI, 40 ; XIV, titre ; XXIX, 14 ; LXXI, titre.  
 démocratie : XLII, 38.  
 démons, voir *djinn*.  
 dépôts, voir *'amanāt*.

dépouille mortelle : XXX, 30.  
 descendant(e)s : IV, 21.  
 désespérés : XXXIX, 53.  
 destin, voir aussi *laylatu-l-qadr* : XXX, 30.  
 destinée : IX, 119 ; XCVII, titre.  
 destructions : II, 190.  
 devin : IV, 51, 60.  
*ḏhabāba* : II, 67 ; égorger.  
*ḏhabīḥ* : XIV, titre ; immolé.  
*ḏhakkāra* : III, 7 ; IV, 103 ; XXI, 36 ; remémorer, réfléchir.  
*ḏhalama* : XXIX, 46 ; léser.  
*ḏhamm* : XXVI, titre ; déshonneur, reproche.  
*ḏha'n* : XVI, 80 ; caravane.  
*ḏhanb*, voir péché.  
*ḏhanna* : II, 46 ; XII, 42 ; penser, présumer, s'imaginer.  
*ḏhāqa* : VII, 22 ; goûter.  
*ḏhariyat* : LI, titre ; vanneuse.  
*ḏharra*, voir atome.  
*ḏbāt*, voir essence.  
*ḏbātu-r-rāyāt* : XXIV, 3 ; prostituées ayant des emblèmes à leur tente.  
*ḏbirk* : XVIII, 28 ; XXI, 105 ; XXXVI, 11 ; LXII, 10 ; remémoration, évocation, verset.  
*ḏbimma* : IX, 8 ; protection.  
*ḏbimmi* : II, 62 ; III, 61 ; bénéficiaire de la protection de l'Islām (juif, chrétien).  
*ḏbū* : VIII, 1 ; possesseur, doué de.  
*ḏhubr* : XI, 114 ; midi.  
*ḏbulm* : II, 14 ; XXXI, 13 ; injustice.  
*ḏburriyya* : VII, 172 ; X, 83 ; XXXVI, 41 ; prospérité, descendance.  
 dialogue interreligieux : III, 4, 64 ; V, 14, 68, 69, 73, 82.  
 dialogue islamo-chrétien : XVIII, titre.  
 diffamateurs : XXI, 19.  
 diffamation : XXIV, 19.  
*ḏighf* : XXXVIII, 44 ; gerbe, régime de palmier.  
*ḏibān* : LV, 37 ; cuir rouge, enduit.  
*din* : XXIV, 25 ; XXVI, titre ; XXXIII, 72 ; religion, culte.  
*ḏir'* : XX, 131 ; cote de mailles, cuirasse.  
*ḏirbem* : XII, 20 ; pièce de monnaie en argent.  
 dirigisme : IX, 34.  
 disciple : LXI, 14.  
 discuter : IV, 107 ; VII, 71 ; VIII, 6 ; XIII, 13 ; XVI, 125 ; XVIII, 56 ; XXII, 3, 8 ; XXIX, 46 ; XXXI, 20 ; XL, 4, 69.  
 disputeur, laddu-l-Khisān : II, 204.  
 dissection : XXX, 30.  
 dits : V, 68.  
 divination : V, 101 ; XXI, titre.  
 divinités : X, 18.  
 divinités noachiques : LXXI, titre.  
 division : XXXVI, 36.  
 divorce, voir *ṭalāq*.  
*ḏiya* : IV, 53, 92 ; V, 42 ; XVII, 33.  
*djinn* : I, 2 ; VI, 100, 164 ; VII, 201 ; XVIII, 50 ; XXXIV, 14 ; XXXV, titre ; XXXIX, 18 ; LXXII, titre, 11 ; CXIII, 3.  
 dot, voir aussi *mabr* : XXXIII, 50.  
 droit d'asile : IX, 6.  
*ḏu'a* : IX, 98 ; X, 10 ; LXII, 9.  
 dualistes : XVII, 61.  
 duel imprécatoire : III, 61, 159.  
*ḏubā* : XCIII, titre ; aurore.  
*ḏuṣa* : II, 231 ; mariage fictif.  
 dyonisie : V, 3.

- eau, voir aussi *mâ'*, : XI, 7.  
 écliptique : LV, 17.  
 écorce : V, 3.  
 écriture, voir *kitâb*.  
 édiles : XVII, 48.  
 effort : II, 39.  
 élohistes : XIV, titre.  
 émancipation (de la femme) : IV, 25, 34.  
 émasculé : V, 3.  
 encens : XXXIV, 15.  
 encéphalogramme : XXX, 30.  
 endogamie, voir mariage.  
 énergie : XXIV, titre.  
 enfants naturels : IV, 21.  
 enfer, voir géhenne.  
 engagements, voir *'abd*.  
 élections : XXXVI, 36.  
 éléphant : CV, titre.  
 entre (les cieux et la terre) : XXI, 16.  
 envoûtement : CXIII, 3, 4.  
 épheod-oracle : V, 3.  
 épices : XXXIV, 15.  
 éponyme : IV, 1.  
 épouse idéale : LXVI, 5.  
 épouses (échange d') : XXXIII, 52.  
 épouses du Prophète : XXXIII, 6, 28.  
 époux idéal : IX, 112.  
 épreuves : II, 155 ; III, 186 ; V, 165 ; VI, 165 ; XVIII, 7 ;  
 XXI, 35 ; XXVII, 40 ; LXVIII, 40.  
 équidés : V, 5.  
 équinoxes : LV, 17.  
 esclave : XC, 13.  
 esclaves : III, 54 ; IV, 25 ; XXIV, 33 ; XC, 13.  
 espace : VI, 13 ; LV, 33.  
 esprit : IV, 171.  
 Esprit de sainteté, voir *rûb ul-qudus* : II, 87.  
 essence : I, titre ; VII, 1 ; X, 3 ; XXIV, titre.  
 étalon : IV, 119.  
 étoile : LIII, 1.  
 étoile polaire : LV, 17.  
 être : VII, 54.  
 eulogie : IV, 86.  
 euphémisme : IV, 117 ; XLV, 24.  
 Évangile (*injl*) : III, 3 ; V, 59, 68.  
 évêque : XXXIII, 40.  
 évolution : III, 103 ; LXXI, 14.  
 excommunication, voir *tabrîyya* : III, 155.  
 excommuniés : III, 106.  
 exercice spirituel : XVII, 79.  
 existence : XXIV, titre.  
 exogamie : XXVII, 16.  
 expiation, voir *kaffâra* : II, 183, 184 ; IX, 60 ; XXIV, 22 ;  
 XXXIII, 4.  
 expier, voir *kaffâra* : *idem*.  
 expropriation : IX, 34.  
 expulsion : LIX, titre.  
 extinction du monde : XXII, 2.  
 extrémisme, voir *ghilâ* : IV, 171 ; V, 77.  
  
*fâ'a* : II, 226 ; tourner (ombre).  
 fables des Anciens, voir *'asâtîr*.  
 fabulistes : XXXI, introd.  
*fadâ* : VII, 54 ; espace.  
  
*fadila* : LXII, 9 ; mérite, qualité éminente.  
*fadl*, voir supériorité : IV, 125.  
*fahl* : II, 229 ; étalon, géniteur.  
*fahîsha* : VII, 28, 32 ; XXIV, 19 ; turpitude, abomination.  
*fajj* : XXII, 27 ; défilé, lieu éloigné.  
*fajr* : VI, 96 ; XI, 114 ; aube.  
*fâl* : VII, 131 ; augure.  
*falak* : XXI, 33 ; sphère céleste.  
*falaq* : VI, 96 ; apparition du soleil, aurore.  
*falâsifa* : XXIV, titre ; XLII, 11 ; philosophes.  
*fâliq* : VI, 96 ; fendant.  
*fanâ* : XL, 11 ; anéantissement.  
*fanân* : LV, 48 ; branche.  
*fâni* : XXIV, titre ; périssable.  
*fâqira* : LXXV, 25 ; mutilation (du nez), marque infamante,  
 calamité.  
*fâqî'um* : II, 69 ; jaune clair.  
*farâ'id* : IV, 77 ; XIX, 76 ; obligations, prescriptions.  
*faraj* : XII, 87.  
*farâqa* : IX, 56 ; séparer.  
*fard* : II, 217 ; LXXXIX, 3 ; isolé, singulier.  
*fard* : II, 183 ; IV, 12 ; VII, 163 ; obligatoire, prescrit par le  
 Coran.  
*fard kifâya* : XXX, 30 ; obligation communautaire.  
 fards : IV, 119 ; XXX, 30.  
*fard Kifâya* : XXX, 30.  
*fariða* : II, 236 ; obligation, don nuptial, dot.  
*fariqa* : IX, 56 ; être pusillanime.  
*farrâqa* : II, 285 ; III, 84 ; distinguer, trier.  
*fasâd* : II, 11, 204 ; V, 68 ; corruption, dépravation.  
*fâsid* : IV, 4 ; XLVIII, 12 ; corrompu, vicieux, irrégulier.  
*fâsiq*, pl. *fawâsiq* : II, 26 ; V, 25 ; XXIV, 5 ; pervers, nuisible,  
 vicieux.  
*fâsl* : III, 180 ; disjonction.  
*fatâ* : XVIII, titre, 60 ; adolescent, chevalier.  
 fatalisme : XCVII, titre.  
*fatât* : IV, 25 ; jeune fille adulte, jeune esclave.  
*fatû* : XXXII, 28 ; LVII, 10 ; ouverture, conquête, victoire.  
*fâtîba* : I, 1 ; LXII, 9 ; nom de la 1<sup>re</sup> sourate du Coran  
 (ouvrante, prologue).  
*fatîl* : IV, 49 ; XVII, 71 ; mèche de lampe, brin.  
*fatwâ* : IV, 127 ; décision, réponse donnée à une consulta-  
 tion juridique ou théologique.  
 faucon : V, 3.  
 faute, voir *kbatî'a*.  
*fawâtîh* (sigles, *huruf muqatta'a*) : II, titre ; sigles.  
*fawr* : III, 125 ; ébullition.  
*fawz*, *fawza* : XIX, 33 ; XXII, 2 ; effroi.  
 femelles : IV, 117.  
 féminin (genre) : IV, 117.  
 féminisation : IV, 117.  
 femme : II, 227, 229, 231, 232 ; III, 42, 152, 195 ; IV,  
 19, 25, 34, 127 ; VI, 138 ; XI, 16 ; XXIV, 33.  
 feu : III, 183 ; XXXV, titre.  
*fidya* : II, 183, 184.  
 figuier : VII, 22.  
 fil blanc, voir *kbatî' 'abyad*.  
 filiation : II, 229 ; III, 61 ; V, 68 ; XXXIII, 4.  
 fille (petite-) : IV, 12.  
 filles : XVII, 40.  
 filles (meurtre de) : VI, 137, 140.  
 filles de Dieu : VI, 164.  
 fils : XLIII, 63.

- fiqh* : II, 224 ; XI, 114 ; jurisprudence.
- firâr mina-z-zahf* : III, 155 ; IV, 31 ; VIII, 16 ; fuite devant l'ennemi.
- firdaws* : II, 25 ; XVIII, 107 ; paradis.
- fiscalité : IX, 74.
- fitna* : II, 191 ; VIII, 25 ; désarroi, épreuve, révolte, séduction.
- flèches divinatoires : III, 44 ; V, 90.
- fœtus : VI, 139.
- foi : XLIX, 13.
- formalisme : III, 50.
- formule de congé : XI, 73.
- formule de pardon : XI, 52.
- formule répudiaire : II, 229 ; XXXIII, 4.
- formules : LVIII, 12.
- formule sacramentelle : XXII, 36.
- formules ordurières : LVIII, 2.
- fornication : II, 48 ; IV, 15, 16 ; VI, 120 ; XVII, 32.
- four, voir *tannûr*.
- fraternité conventionnelle, voir *ta'akbûbi*.
- fraude : III, 161.
- frères : III, 103.
- fu'ad* : LIII, 11 ; viscères, cœur.
- fuite, voir *hijra* : VIII, 30 ; IX, 40.
- fuite durant le combat, voir *firâr*.
- fulk* : II, 164 ; VII, 64 ; XXIII, 22 ; esquif, felouque.
- fûm (ihûm)* : II, 61 ; ail.
- fuqâba'* : LXII, 9 ; juriconsultes, docteurs de la loi.
- fuqarâ'* : IX, 60 ; indigents.
- fuwûwa* : XVIII, 13 ; adolescence, ordre mystique de chevalerie.
- gal* : V, 3.
- galles : V, 3.
- garçons : XVII, 40.
- garde du corps : V, 67.
- gardiens du temple de la Ka'ba, voir *sadana* : IV, 58.
- gauchissement : II, 104 ; III, 78 ; IV, 46.
- gazelle : XIV, 37.
- géhenne : II, 24 ; III, 181 ; XI, 107.
- génération : II, 134.
- genêt : CXIII, 4.
- géniteur : II, 229 ; III, 59.
- génocide : V, 7.
- gentil : LXII, 2.
- gentils : III, 75.
- ghadab* : I, 7 ; III, 4 ; XI, 60 ; CIII, 3 ; courroux.
- ghilâ'* : IV, 171 ; V, 77 ; exagération, outrecuidance, excès.
- ghalla* : III, 161 ; insérer, tromper, mettre un carcan à quelqu'un.
- ghamâm* : VII, 160 ; XXXIII, 72 ; nuage blanchâtre.
- ghamra* : LI, 11 ; adversité.
- gharâma* : IX, 98 ; XXV, 65 ; impôt.
- gharib* : CX, 3 ; étranger, apatride.
- ghârim* : IX, 60 ; sinistre, insolvable.
- gharrâ* : III, 196 ; abuser.
- ghasâq* : XXXVIII, 57 ; LXXVIII, 25 ; fétide, pus.
- ghasl* : XIV, 37 ; toilette.
- ghashya* : LXXXVIII, titre ; enveloppante, résurrection.
- ghawl* : XXXVII, 47 ; trouble de la raison, mal de tête.
- ghâwûn* : XXVI, 224 ; dévoyé.
- ghayb* : II, 3 ; V, 94, 109 ; XXIII, 92 ; XXXV, 18 ; absence, irrévélation, mystère du monde.
- ghayba* : II, 48 ; calomnie.
- ghazal* : XXXIII, 59 ; poésie érotique.
- ghazawât* : III, 121 ; XXXIII, 9 ; expéditions militaires du Prophète.
- ghifâr* : IX, 25 ; trêve coutumière.
- ghislîn* : LXIX, 36 ; sanie.
- ghuduwûw* : VII, 205 ; fin de l'aube.
- ghulf* : II, 90 ; IV, 155 ; incirconcis.
- ghuthâ'* : XXIII, 41 ; déchets, alluvions.
- gibier : V, 94, 95.
- glaise, voir *salsâl*.
- gnomiste : XXXI, titre.
- gongs : LXII, 9.
- goules : VI, 71.
- gradation, voir *istidrâj* : VI, 44.
- graisse : VI, 146, 147.
- grammairiens : IV, 162.
- greffe du cœur : XXX, 30.
- grottes : V, 3.
- grottes des serpents : IX, 40.
- guépard : V, 4.
- guerre de position : XXXIII, 9.
- guerre sainte, voir *jihâd* : II, 48 ; IX, 73 ; XXII, 78 ; XXXI, 12.
- guirlandes, voir *qualâ'id* : V, 2 ; XXIV, 31.
- habâ* : VII, 65.
- habika* (pl. *hubuk*) : LI, 7 ; traînée, ondulation, bande intérieure soutenant la tente.
- habl* : III, 103 ; corde, foi, Coran.
- hadab* : XXI, 96 ; bosselure.
- hadâna* : II, 228 ; garde des enfants mineurs.
- hadara* : XXIII, 98 ; avoir présent à l'esprit, être obsédé par.
- hadd* : VII, 54 ; limite, frontière.
- haddu al-haram* : III, 97 ; limite du territoire sacré (La Mekke).
- hâdi* : XXI, titre ; guide, indicateur de la bonne voie.
- hadith* : II, 2 ; II, 27 ; IV, 78 ; XVIII, titre ; XLVII, titre ; propos, entretien.
- hadm* : XX, 112 ; digestion, démolition, grignotage sur une dette.
- hady* : V, 2 ; offrande, oblation.
- hafidh* : IV, 80 ; gardien, protecteur.
- hâja* : XXXIX, 21 ; se précipiter sur, être altéré.
- haja'a* : LI, 17 ; somnoler.
- hajin* : IV, 25 ; mulâtre.
- hajj* : II, 196 ; IX, 37 ; CIII, 3 ; pèlerinage.
- hakam* : IV, 35, 60 ; CII, titre ; arbitre, juge.
- hakim* : X, 1 ; XI, 1 ; sage.
- halal, bill*, voir licite.
- halâq* : II, 196 ; coupe de cheveux.
- halim* : V, 101 ; longanime.
- halq* : XXII, 19 ; XLVIII, 25, 27 ; rasage.
- hâma* : XXVI, 225 ; errer, aimer passionnément.
- hama'* : XV, 26 ; vase.
- hamâq* : XI, 82 ; petite vérole.
- hami* : V, 103 ; chameau étalon devenu tabou.
- hamiyya* : XLVIII, 26 ; gravité, emportement.
- hamim* : VI, 70 ; chaud.
- hanif* : II, 130 ; III, 67 ; XXXI, titre ; dévot monothéiste.
- hanifites : XXX, 30 ; adeptes de l'imâm Abu Hanîfa.
- haplogie : III, 7, 32.
- hâqq* : XXI, 55 ; LI, 19 ; vérité.
- haqqa* : LXIX, titre ; événement sûr, résurrection.
- harâm*, voir illicite.

- haras : VIII, 60.  
*ḥarb* : III, 152, 172 ; guerre.  
 harpes : V, 3.  
*barra* : VII, 175 ; grogner, montrer les dents (chien, chat).  
*ḥarrada* : IV, 84 ; stimuler.  
*ḥarīb* : II, 71 ; labour.  
*ḥasab* : III, 75 ; notoriété, noblesse de rang.  
*ḥasana* : II, 201 ; IV, 79 ; IX, 50 ; bienfait, bonne action.  
*ḥāsbir* : VII, 111 ; XXVI, agent de police, factionnaire.  
*ḥasbiḥ* : IV, 43 ; chanvre, drogue.  
*ḥasbr* : LXXV, 1 ; rassemblement.  
*ḥasra* : XIX, 39 ; soupir.  
*ḥawānit* : VI, 120 ; boutiques.  
*ḥawāriyyūn*, voir Apôtres.  
*hawdaj* : XXIV, 11 ; palanquin.  
*hawīyya* : XXIV, titre ; CI, 9 ; abîme.  
*haya'* : VII, 26 ; CIII, 3 ; pudeur, décence.  
*ḥayd* : II, 222 ; IV, 43 ; menstruation.  
*ḥayta* : XII, 23 ; interjection invitative.  
*ḥayy* : XI, 68 ; tribu, arrondissement.  
*ḥayyā*, voir saluer.  
*ḥāzin* : XXVIII, 3 ; prêtre magicien.  
*ḥazl* : XXI, 55 ; badinage.  
 hébreu : V, 68.  
 hégire, voir *hijra* : VIII, 30 ; IX, 40 ; ère musulmane.  
 hérésie : XIX, 37.  
 héritage : III, 180.  
 héritiers : IV, 12.  
 hétaires : XXIV, 33.  
 heure : XVII, 51.  
*hibā'* : II, 236 ; don nuptial.  
*ḥidād* : II, 234 ; délai de viduité.  
 hiérarchie : III, 163.  
 hiératique : VI, 7.  
*ḥijā'* : XXVI, titre ; satire.  
*ḥijāb* : XXXVIII, 32 ; voile.  
*ḥijāba* : IX, 19 ; charge d'appariteur, de chambellan.  
*ḥijr* : XXV, 22 ; giron.  
*ḥijra* : VIII, 30 ; IX, 40 ; fuite du Prophète vers Médine, début de l'ère musulmane (17 juil. 622).  
*ḥilf* : II, 180 ; IV, 33 ; alliance.  
*ḥill* : XC, 2 ; licite.  
*ḥilla* : II, 199 ; peuplace, séjour, sans privilège.  
*ḥilm* : II, 225 ; V, 101 ; longanimité.  
*ḥils* : II, 234 ; petit lézard du désert.  
*ḥim* : LVI, 55 ; maladie particulière aux chameaux.  
*ḥimta* : II, 58, 59 ; VII, 161 ; froment.  
*ḥimth* : LVI, 46 ; parjure, félonie.  
*ḥiqf* : XLVI, titre ; dune élevée et incurvée.  
*ḥisāb* : III, 129 ; compte.  
*ḥisān* : VIII, 60 ; destrier.  
*ḥisbā* : III, 110 ; VII, 163 ; institution islamique relative à la censure des mœurs, au contrôle des marchés, etc.  
 historiens des croisades : XXX, 3.  
*ḥitta* : II, 58, 59 ; VII, 161 ; déchargement, allègement.  
*ḥizāi* : XLIII, 65 ; front sanglant (sobriquet hébreu).  
*ḥizb* : II, 1, 255 ; XIII, 36 ; XXXIII, titre ; XLIII, 63 ; section, parti.  
 holocauste : III, 183.  
 homicide : XVII, 33.  
 homme : IV, 28.  
 homosexualité : VII, 80.  
 honneur : XXVI, titre ; CII, titre.  
 hôte : XI, 78.  
 houries, voir aussi *ḥūr* : LII, 21.  
*ḥubb* : XXXIII, 72 ; amour.  
*ḥudā* : II, 2 ; XXI, titre ; XXIV, titre ; bonne direction.  
*ḥudūd* : II, 190 ; IV, 13, 14 ; limites frontières.  
*ḥujja* : IV, 91, 141 165 ; argument.  
*ḥukm* : III, 79 ; XXVI, 21 ; XXXIII, 72 ; jugement, pouvoir.  
*ḥukūma* : CVI, 3 ; arbitrage, gouvernement.  
*ḥulūl* : LVI, 61 ; métempsycose.  
*ḥumaza* : CIV, titre ; diffamateur.  
 huppe : XXVII, 19.  
*ḥuqub* (pl. *ahqāb*) : XVIII, 60 ; LXXVIII, 23 ; période.  
*ḥūr* : XLIV, 54 ; houries.  
*ḥurmi* : CVI, 3 ; syn. *ḥirmi* ; sacré, inviolable.  
*ḥurra* : XXIV, 5 ; libre, émancipée.  
*ḥurūf muqatta'a* : II, titre ; sigles.  
*ḥusbān* : VI, 96 ; XVIII, 40 ; comput, révolution.  
*ḥusum* : LXIX, 7 ; néfastes.  
*ḥutam* : V, 2.  
*ḥutāma* : CIV, titre ; un des noms de l'enfer.  
*ḥuzn* : IX, 111 ; tristesse, affliction.  
 hydrogène : XXI, 30.  
 hygiène, voir aussi *ṭabāra* : XXIV, 61.  
 hyperdulie : III, 61.  
 hypocrites, voir *munāfiqūn*.  
 hypostase : XIX, titre.  
 hystérie : V, 3.  
*ḥibāda* : XXXIII, 72 ; adoration, dévotion.  
*'ibkār* : VII, 205 ; aller de grand matin, originalité.  
*'idda* : II, 234 ; LXV, titre ; viduité.  
 idéal : II, 39.  
 idolâtrie : IV, 31 ; VI, 72 ; XXII, 30 ; XXXIX, 53.  
 idole, voir *sanam*.  
*'ifāda* : XXII, 19 ; profit.  
*'ifk* : XXIV, 11 ; mensonge, imposture.  
 ignorance : II, 67 ; III, 75 ; IV, 17.  
 ignorant : LXII, 2.  
*'ibrām* : II, 196 ; V, 1, 95 ; XXII, 29 ; sacralisation.  
*'ihsān* : IV, 21 ; bien agir, embellir, action méritoire.  
*'iḥyā* : XI, 11 ; reviviscence.  
*'ikbā* : XXXIII, 6 ; fraternisation, fraternité.  
*'ikblās* : CXII, titre ; sincérité, vouer un culte sincère à Dieu.  
*ikbtalata* : X, 24 ; se mélanger.  
*ikbtiyār* : VII, 30 ; XI, 119 ; choix.  
*'ikrāb* : II, 256, 272 ; contrainte.  
*'ikrām* : CIII, 3 ; témoignage de respect, accueil, hospitalité, traitement généreux.  
*'ilā* : II, 12 ; à, vers.  
*'ilhād* : CIII, 3 ; athéisme.  
*'ilḥiz* : XVI, 115 ; XXIII, 76 ; mets bédouin.  
*'ill* : IX, 8 ; pacte, parenté, ressentiment.  
 illicite : III, 23, 50, 93 ; V, 3, 87 ; VI, 146 ; XVI, 116 ; XXII, 19 ; XXXVII, 85 ; illicéité, sacré.  
*'illiyūn* : LXXXIII, 18.  
*'ilm*, voir science.  
*'ilmu lillāb ('al)* : III, 73 ; IV, 137 ; la science est à Dieu.  
*'imād* : III, 180 ; pilier.  
*'imām* : II, 124, 130 ; VII, 205 ; IX, 12, 38 ; XVII, 71 ; XXV, 74 ; XXXII, 24 ; XXXVI, 12 ; LXII, 9.  
*'imāma* : II, 248 ; V, 3 ; dignité d'imām, de chef spirituel.  
*'imān* : CIII, 3 ; foi.  
*'imāra* : IX, 19 ; CVI, 3 ; entretien du temple de La Mekke.

- '*immā* (*in + mā*) : II, 36 ; particule complexe (si + ce que).  
 immuabilité : XXX, 30.  
 impair, voir *witr* ou *watr*.  
 imparité : XCVII, 1.  
 impeccable : XXI, titre.  
 impôt : VII, 167, 199 ; IX, 74 ; XXIV, 33 ; XLVII, titre.  
 '*imsāk* : IV, 21 ; action de tenir, de garder.  
 '*in* : IV, 117 ; et, si, exceptionnellement, ne pas.  
 '*ināth*, voir femelles.  
 incantation : V, 68 ; XXX, 30 ; CXIII, 4.  
 inceste : II, 222 ; IV, 15, 23.  
 incinération : XXX, 30.  
 incirconcis : IV, 155.  
 indigents : IV, 36.  
 indulgences : IV, 15.  
 indult : IV, 101.  
 inégalité : XLIX, 13.  
 infamie, voir '*ār*.  
 infanticide : VI, 137, 140 ; XVII, 31.  
 infini : LVIII, 3.  
 ingratitude envers les parents, voir '*ūqūq*.  
 inimitabilité du Coran : XI, 16 ; XVII, 88.  
 injustice : IV, 58 ; VI, 72.  
 insémination : II, 129.  
*in shā' Allāh* : XVIII, 24 ; plaise à Dieu, si Dieu veut.  
 '*insbirāh* : XCIV, titre.  
 institutions : XLII, 38.  
 insubordination : IV, 19, 34.  
 intégrité physique : XXX, 30.  
 intercession, voir *shafā'a*.  
 interdictions, voir illicite.  
 intermédiaire : IV, 48 ; XVII, 57.  
 '*intiḡām*, voir *thar* ; vengeance.  
 '*inzāl* : VIII, 9 ; descente.  
 '*iqāb* : III, 3 ; sanction.  
 '*iqāma* : LXII, 9 ; ordre de se lever (therme technique de prière).  
 '*ir* : VIII, 7 ; caravane.  
 '*ird* : III, 152, 225 ; XXIV, 19 ; XLIV, 20 ; honneur.  
 '*irfān* : XIII, 11 ; connaissance diffusion du savoir.  
 irrationnel : V, 73.  
 irrigation : XXXIV, 15.  
 '*iṣbāh* : VI, 96 ; être au lever du jour.  
 '*iṣbā'* : II, 183 ; XI, 114 ; XXII, 19 ; prière nocturne canonique.  
 '*iṣbār* : LXXXI, 4 ; chamelles pleines.  
 '*iṣbq* : XXXIII, 72 ; amour, attachement.  
 '*iṣbrāk* : IV, 31, 48, 116 ; VI, 164 ; XXI, titre ; XXIV, titre ; XXXIX, 53 ; idolâtrie, polythéisme.  
 '*iṣbtirakiyya* : IX, 34 ; XIII, 11 ; socialisme.  
 '*iṣlāh* : II, 220 ; XIII, 11 ; réformisme.  
 '*iṣlahiyyūn*, voir réformistes.  
*ism* (pl. *asmā'*), voir nom.  
 '*isma* : XXI, titre ; impeccable.  
 '*isnād* : V, 6 ; XLVI, titre ; chaîne des transmetteurs d'une tradition.  
 '*isrā'* : XI, 114 ; XVII, titre ; XXXII, 17 ; voyage nocturne.  
 '*isrāf* : II, 219 ; excès, exagération, abus.  
 '*isrāt ilhyyāt* : XXII, 19 ; récits ou traditions d'origine juive.  
 '*iṣrār* : II, 48 ; III, 135 ; persistance dans le mal.  
*istakbara* : II, 34 ; s'enorgueillir.  
 '*istafā'* : IV, 127 ; consulter.  
 '*istafataha* : VIII, 19 ; implorer Dieu pour mener à bien une tâche.  
 '*istaghṣbā* : XI, 5 ; se couvrir la tête.  
 '*istajāra* : IX, 6 ; XLIV, 20 ; se réfugier dans le voisinage de quelqu'un, implorer la protection de quelqu'un.  
 '*istākāna* : XXIII, 76 ; passer d'un état à un autre.  
*ista'nasa* : XXIV, 27 ; solliciter une permission (sens rare), chercher de la compagnie.  
 '*istaqāma* : XLI, 6 ; se redresser.  
 '*istawā* : II, 29 ; VII, 54 ; XLI, 11 ; s'établir.  
 '*istib'ād* : II, 229 ; insémination.  
 '*istidrāj* : VI, 44 ; gradation.  
 '*istifād* : II, 234 ; rite marquant la fin d'un deuil.  
 '*istihṣān* : LXIII, 9 ; estimer une chose intrinsèquement belle ou bonne.  
 '*istinjā* : V, 6 ; faire sa toilette intime (préalable faculté de la prière).  
 '*istisqā'*, rogations.  
 '*itāb* : IX, 91 ; reproche.  
 '*itār* : XI, 7 ; cadre.  
 '*itīm*, voir aussi péché : XXIV, 2.  
 '*tirāf*, confession.  
 '*ittiḡād* : VII, 54 ; union, fusion.  
 ivresse : IV, 43.  
 '*ḡyān* : II, 55 ; de visu.  
 '*ḡzār* : V, 1 ; page.  
*ja'ala* : VI, 1 ; faire, façonner.  
*jabābira* : XXII, 29 ; tyrans.  
*jabr* : II, 229 ; contrainte (mariage de).  
 jactance : III, 99, 152 ; CII, titre.  
*jadala* : IV, 109 ; discuter.  
*jadri* : XI, 82 ; petite vérole.  
*jabada* : VII, 51 ; nier, dissimuler.  
*jāhil* : II, 67 ; XI, 46 ; ignorant au sens moral.  
*jahilliyya* : V, 3, 50 ; paganisme.  
*jabr* : IV, 148 ; à haute voix.  
*jalāla* : XXII, 29 ; majesté.  
*jamā'a* : II, 229 ; assemblée.  
*jamarrāt* : II, 203 ; XXII, 19 ; pierres (terme technique de pèlerinage).  
*janaba* : IV, 43 ; pollution.  
*jānn* : XV, 27 ; XXVII, 10 ; esprit mauvais, démon.  
*janna* : II, 25 ; verger, paradis.  
*jar*, voir voisin.  
*jarīyya* : V, 4 ; XXIV, 3 ; esclave, concubine.  
*jasad* : XXXVIII, 34 ; corps.  
 jaune : III, 125.  
*jawari* : XXIV, 3, plur. de *jarīyya*.  
*jayb* : XXVII, 12 ; poche, sinus.  
*jazā* : II, 48 ; rétribuer.  
*jettature* : LXVIII, 51.  
 jeûne : XIX, 26.  
 jeux de hasard : II, 219 ; IV, 29 ; V, 90.  
*jibt* : IV, 51 ; démon, magie noire.  
*judd* : XXI, 55 ; sérieux (substantif).  
*jihād* : II, 48 ; IX, 73 ; XXII, 78 ; XXXI, 12 ; effort, lutte.  
*jilbāb* : XXIV, 60 ; tunique.  
*jimalāt* : LXXVII, 33 ; plaques, chameaux.  
*jism* : XXIV, titre ; corps.  
*jūwār* : XVII, titre ; protection due au voisin.  
*jūz'a* : III, 61 ; IX, 28, 34, 76 ; XXIX, 46 ; capitation.  
 jour faste, néfaste : III, 140.  
 jours (durée 50 000 ans) : LXX, 4.  
 jours (les dix) : XXII, 28.  
 joutes, voir *mafākhir*.

- juges : IV, 135.  
 jububier : XXXIV, 16.  
*jum'at* : LXII, titre ; vendredi, offre solennel du vendredi.  
*junāh* : IX, 91 ; grief, reproche, péché.  
*junna* : LVIII, 16 ; sauvegarde, cuirasse.  
*junub* : IX, 28 ; impur, pollué.  
 juste : IV, 4, 135.  
 justice : IV, 135 ; XIV, 27.
- kabā'ir* : II, 8 ; III, 125, 155 ; IV, 31 ; VIII, 16 ; XXIV, 2, 3 ; péché irrémissible.  
*kabir 'an kabir* : CVI, 3 ; de grand en grand (succession).  
*kāda* : XXIV, 40 ; être sur le point de, faillir.  
*kadhbiba, kadhbibaba* : II, 10 ; LIII, 11 ; nier.  
*kadhīm* : XII, 84 ; qui refoule, qui est accablé de douleur.  
*kafara* : II, 6 ; mécroire.  
*kaffāra* : II, 183, 184 ; IX, 60 ; XXIV, 22 ; XXXIII, 4 ; expiation.  
*kāfil* : V, 12 ; mandataire.  
*kāfir* : XXI, titre ; XXVI, 19 ; mécréant.  
*kābin*, voir aussi *bakam*, devin : LXIX, 36 ; CII, titre.  
*kabl* : III, 46 ; d'âge mur.  
*kalām* : XCVI, 1 ; théologie spéculative.  
*kalīma* : III, 45, 64 ; IV, 46 ; VI, 34 ; XI, 110 ; XIX, titre ; parole (dire, en parlant de Dieu : « Sois ! » et la chose est).  
*kallāfa* : IV, 84 ; charger quelqu'un d'une mission.  
*kallama* : VII, 144 ; adresser la parole, interpeller.  
*kalama* : V, 3 ; être entier, parachevé.  
*kāna'* : III, 45, 59 ; être.  
*kanīsa* : XVIII, 13 ; assemblée, église.  
*karam* : CII, titre ; générosité, noblesse d'âme.  
*karb* : XXI, 76 ; affliction.  
*kās (ka's)* : XVIII, 13 ; XXXVII, 45 ; coupe.  
*kāthāra* : CII, titre ; rivaliser, se livrer à des joutes de jactance.  
*kawākib* : VI, 164 ; astres.  
*kawthar* : CVIII, titre ; nom d'un fleuve du paradis.  
*kayd* : VII, 183 ; LXVIII, 45 ; ruse, stratagème, perfidie.  
*khabīth* : V, 5 ; impur, vicieux, nuisible.  
*khabāda'a* : IV, 142 ; trahir.  
*khalāq* : II, 199 ; part de bonheur.  
*khalāqa* : XXIV, 45 ; créer.  
*khalf* : VII, 169 ; progéniture, génération succédant à une autre.  
*khali'* : XXIV, 5 ; dépouillé, récusé, paria.  
*khālil* : II, 130 ; ami intime, confident.  
*khālifa* : II, 30 ; XXIV, 54 ; successeur, vicaire, lieutenant.  
*khalkhāl* : III, 152 ; XXIV, 7, 31 ; bracelet de cheville.  
*khālq* : XXI, 104 ; créature, création, forme physique.  
*khām*, voir boissons alcoolisées.  
*khām* : XXXIV, 16 ; plante épineuse.  
*khardal* : XXI, 47 ; grain de sénevé.  
 kharijisme : XII, titre ; nom d'une secte musulmane.  
*kharra* : XXV, 73 ; tomber.  
*khasha'a* : XXIII, 2 ; s'incliner, se montrer humble.  
*khathu* : XII, 51 ; XX, 95 ; (*mā khatbuka*) de quoi s'agit-il ? (vieille expression inusitée).  
*khātī'a* : IV, 112 ; faute, péché.  
*khātī'a ašlīya* : II, 39 ; III, 36 ; IV, 31, 112 ; V, 68 ; XLVII, titre ; péché originel.  
*khātim ul-'anbiyā'* : XXI, titre ; sceau de la prophétie.  
*khawālīf* : IX, 87 ; ce qu'on laisse derrière soi, en allant au combat.  
*khawāriq* : II, 35 ; inventions.
- khawātim* : XXIV, 31 ; bagues, sceaux.  
*khawd* : VI, 91 ; LII, 12 ; conciliabule, palabre.  
*khawf* : IX, 111 ; peur.  
*khayāl* : LIII, 11 ; imagination.  
*khayl* : VIII, 60 ; chevaux.  
*khayr* : IV, 170 ; bien.  
*khayt 'abyad* : II, 187 ; fil blanc (indice marquant le commencement du jeûne quotidien).  
*khazā'in* : XII, 55 ; trésors, magasins, entrepôts.  
*khidn* : II, 229 ; IV, 25 ; V, 4 ; mariage putatif.  
*khilāl* : XXIV, 43 ; intervalle, milieu.  
*khimār* : XXIV, 60 ; voile de femme couvrant la tête.  
*khishf* : XXXIX, 9 ; LII, 44 ; fragment, pan.  
*khul'* : II, 229 ; LXV, titre ; répudiation de l'époux par l'épouse moyennant dédommagement.  
*khulug* : XXVI, 137 ; caractère, nature.  
*khumus* : III, 12 ; quint.  
*khutba* : V, 6 ; XXII, 19, 33 ; LXII, 9 ; sermon, discours.  
*kifāya* : VII, 163 ; suffisance.  
*kinm (pl. aknān)* : XVI, 81 ; abri, repaire.  
*kirb* : LIII, 11 ; cœur (terme babylonien).  
*kisaf* : XXXIV, 9 ; blocs, fragments.  
*kitāb* : XXI, titre ; Ecriture, livre révélé.  
*kitāb mubin* : XI, 6 ; livre édifiant, éclairant.  
*kitābiāt* : II, 221 ; femmes juives et chrétiennes.  
*kīb* : LXXXVIII, 14 ; coupe.  
*kubbār* : LXXI, 22 ; très grand, immense.  
*kuf* : CIII, 3 ; mécréance.  
*kuhl* : II, 234 ; antimoine.  
*kumm* : XXVII, 12 ; manche.  
*kunnas* : LXXXI, 16 ; antilopes, gîte d'antilopes.
- la'aka* : XXXV, titre ; envoyer.  
*la'alla* : II, 21, 52 ; III, 123 ; VII, 163 ; peut-être que, afin que.  
*labbayka* : II, 194, 196 ; « Me voici », expression figée, employée par les pèlerins à la vue du temple de la Ka'ba.  
*labīs*, voir cote de mailles.  
*lagha* : XLI, 26 ; baragouiner, criailier.  
*laghw* : II, 225 ; XXIII, 3 ; langage incohérent.  
*lahw* : XXI, 17 ; divertissement.  
*la'ib* : XXI, 55 ; jeu, plaisanterie.  
 lamentations : XII, 84.  
 lampe, voir *mišbāh*.  
*la'n* : XI, 60 ; malédiction.  
 lapidation : III, 23, 52.  
 lapidé (Satan le), voir *rajīm*.  
*lāta hina manāsin* : XXXVIII, 3 ; songer à faire une chose tardivement (expression désuète).  
 lave : XI, 81.  
 laver ses os : II, 203.  
*lawā* : IV, 135 ; tondre, récuser, éluder.  
*lawwāma* : LXXV, 2 ; encline à faire des reproches (âme).  
*layālīn 'asbr* : LXXXIX, 2 ; les dix premières nuits du mois de Dhūl hijja.  
*laylat ul-qadr* : II, 183 ; XIII, 39 ; nuit de la destinée.  
*layyina* : LIX, 5 ; variété de dattes.  
 legs : IV, 11, 12.  
 lèpre : VII, 108.  
 léser : IV, 40.  
 leurrer, voir *khāda'a*.  
 lévirat : II, 229 ; IV, 19 ; VII, 141.  
 lévrier : V, 4.  
*libās* : II, 187 ; LXXVIII, 10 ; vêture, habit extérieur.

- libb* : LIII, 11 ; cœur (terme akkadien).  
 libération : LXXI, titre.  
*liberia* : V, 3.  
 liberté : III, 129 ; XIV, 27 ; XCVII, titre.  
 licite : III, 94 ; V, 3 ; VI, 118, 119 ; XXII, 19.  
 liens de sang : I, titre ; VI, 1.  
*lif* : CXI, 4 ; tissu réticulaire enveloppant des branches de palmier à leur naissance.  
*libâ* : V, 2 ; aubier.  
 limites, voir *hudûd*.  
 linéotique : VI, 7.  
*lîwâ* : IX, 19 ; CVI, 4 ; étendard, privilège et ancien titre nobiliaire qurayshite.  
 loge : XIII, 11.  
 lotus de la limite : XVII, titre.  
*lubb* : VI, 89 ; intelligence.  
 lumière : VI, 1 ; voir aussi *nûr*.  
 lune : XV, 18 ; LIV, titre.  
*lutf* : XI, 119 ; grâce.  
 luxure : XXIII, 5.  
  
*ma'* : XXIV, 45 ; eau, origine de la vie.  
*ma'ârij* : LXX, titre ; échelons, marches d'escalier.  
*ma'arra* : XLVIII, 25 ; chose détestable, crime, perfidie, dommage.  
 maçonnique : XIII, 11.  
*madhbhab* (pl. *madhbâbib*) : V, 3, 5 ; IX, 60 ; XXII, 19 ; XXIV, 2 ; XXX, 30 ; étym. : passage, chemin, par ext. rite, école.  
*mafâkbîr* : II, 200 ; III, 99, 159 ; joutes d'honneur.  
*mafâza* : III, 188 ; désert.  
*maf'rûd* : IV, 7 ; prescrit, imposé.  
*maghlûla* : V, 64 ; enchaînée (main).  
*maghrîb* : VII, 205 ; LXXXV, 1 ; coucher du soleil, occident.  
*maghrîbânî* : LV, 17 ; (les) deux occidents.  
 magicien, voir *sâhîr*.  
 magie : IV, 51 ; VII, 112 ; XXI, titre ; voir aussi *sîhr*.  
 magique : IV, 117, 119.  
 magnifique (le) : III, 47.  
*mahdûrât* : V, 3 ; inviolables, sacrées, prohibées.  
*mahîyya* : XXIV, titre ; nature ou état d'une chose.  
*mahjûr* : XXV, 22 ; interdit, inaccessible.  
*mabr* : II, 229, 236 ; IV, 4 ; douaire.  
*mabrûm* : LI, 19 ; privé de joie en ce monde.  
*maḥṣur* : XVII, 29 ; épuisé, ruiné, fourbu.  
*ma'îyya* : VII, 54 ; simultanéité, coexistence.  
*ma'im* : XXXVII, 45 ; courante, vive (eau).  
 main : V, 64 ; IX, 34.  
 main tendue : V, 14.  
 maison de vie : VII, 112.  
 majesté, voir *jalâla*.  
*majnûn* : XV, 6 ; possédé, fou.  
*makân* : VII, 54 ; lieu, étendue.  
*makr* : II, 48 ; III, 54 ; VIII, 30, 99 ; X, 21 ; perfidie, subterfuge.  
*makrûb* : V, 3 ; réprouvé, blâmable.  
*maks* : XXIV, 33 ; taxe.  
*mâl* : IX, 34 ; bien, richesse.  
 mal : XCVII, titre ; CXIII, 3.  
 mal, voir aussi péché : III, 104, 180 ; IV, 17, 18, 79, 123 ; VII, 163.  
 mal (origine du) : VII, 16.  
*malâ'* : VII, 60 ; assemblée, conseil.  
*malâ'ika*, voir anges.  
  
*malaka* : XXXV, titre ; posséder, régner.  
*malakba* : XXXVI, 67 ; s'éloigner.  
*malakût* : VI, 75 ; XXIII, 89 ; royauté.  
 malédiction : V, 13, 60.  
*malîk* : LXII, 9 ; roi.  
*manâfir*, voir *mafâkbîr*.  
*manâm* : VIII, 9 ; sommeil.  
*manâzil* : XXXVI, 39 ; LVI, 75 ; station, phase.  
*mandûd* : XI, 82 ; empilé, superposé.  
 manger : XXIV, 61.  
 manichéens : XVII, 60.  
 manifeste, voir aussi *mubin* : III, 138.  
*mann* : II, 57 ; manne.  
*manna* : II, 262 ; III, 165 ; rappeler inlassablement un bienfait ou un service rendu.  
 manne céleste, voir *mann*.  
*mansak* : XXII, 67 ; ermitage.  
 mansions : LVI, 75.  
*mansûkb* : XVI, 101 ; XIX, 76 ; XXIV, 2 ; abrogé, modifié.  
 mantique : XXI, titre.  
*maqâlid* : XLII, 12 ; clef (terme persan).  
*maqâm Ibrâhim* : II, 125 ; III, 97 ; LXII, 9 ; CVIII, titre ; station d'Abraham, sanctuaire près de la Ka'ba.  
*maqûl* : XXIV, titre ; tué, surnom du mystique Suhrawardi.  
 maquillage : IV, 119.  
*mâra* : LII, 9 ; tourner, onduler.  
 marabout : III, 193 ; X, 18.  
*marad* : II, 10 ; maladie.  
*marad (fi qulûbibim marad)* : II, 10 ; V, 52 ; sceptiques.  
*maradd* : XIX, 76 ; lieu de retour, fin ultime.  
 mariage : II, 232 ; IV, 21, 22, 23, 24 ; V, 5, 87 ; XXIV, 32 ; XXXIII, 4, 49.  
 mariage avec les païennes : LX, 10, 11.  
*ma'rîfa* : LXII, 9 ; connaissance, gnose.  
 martyrs : II, 154 ; III, 169 ; V, 93 ; XXXIII, 23.  
*ma'rûf* : III, 104 ; VII, 163 ; connu, bonne action, bien.  
*ma'rushât* : VI, 141 ; treille.  
*masad* : CXI, 4 ; corde faite avec des fibres de palmier.  
*masâ'ir* : LVI, 75 ; orbites.  
*masâkin* : IX, 60 ; pl. de *miskîn*, voir ce dernier mot.  
*maṣânîf* : XXVI, 129 ; réservoirs (ancien terme technique), usines.  
*masb'ama* : XC, 19 ; gauche.  
*masb'ar* : XXII, 32 ; (mot à sens complexe), rite.  
*masb'a* : XVIII, 24 ; XXI, titre ; volonté.  
*masbriq* : LXXXV, 1 ; levant.  
*masbriqâni* : LV, 17 ; (les) deux orientes.  
*masîh* : III, 45 ; IV, 157, 171, 172 ; oint.  
*masîhi* : II, 62 ; chrétien.  
*mâsikb* : XVI, 101 ; métamorphosant, adultérant.  
*maṣîr* : II, 285 ; V, 18 ; X, 3 ; devenir, destin du monde.  
*ma'sîyya* : CIII, 3 ; acte de désobéissance, péché.  
*masjîd*, voir aussi mosquée sacrée ; VII, 29, 31 ; XVIII, 21 ; LXII, 9 ; lieu où l'on se prosterne, oratoire.  
*masjûr* : LII, 6 ; bouillant.  
*maskan* (pl. *masâkin*) : XLVI, 25 ; demeure, habitat.  
*masnûn* : XV, 26 ; fétide.  
*ma'sûm* : XXI, titre ; XLVIII, titre, 3 ; impeccable.  
 matérialisme historique : IX, 34.  
*matbal* : II, 25, 26 ; parabole, allégorie, exemple, proverbe.  
*matbâla bi* : XVI, 126 ; faire un exemple de.  
 matière : XXXVI, 36.  
*matraba* : XC, 16 ; terrassé par la misère.

- matriarcat : II, 199 ; IV, 25.  
*mawâqif* : LVI, 73 ; mansions stellaires.  
*mawâtin* : IX, 25 ; lieux, pays.  
*mawbiq* : XVIII, 52 ; péril, danger.  
*mawlid (al-) nabawi (an-)* : LXII, 9 ; natalité du Prophète.  
*maw'ûda* : LXXXI, 8 ; fille enterrée vivante.  
*maymana* : XC, 18 ; droite (aile droite d'une armée).  
*maysir* : II, 219 ; jeu de flèches, tirage au sort.  
 mazdéens : XVII, 61.  
*médakia* : XLIII, 65 ; manche de pilon (terme hébreu).  
*mekfoub* : V, 14 ; (c'était) écrit.  
 mensonge : XXXVII, 85.  
 menstrues, voir *hayd*.  
 mentir : IV, 114.  
 mer : V, 96.  
 mer des roseaux : VII, 141.  
 mère : IV, 33, 36.  
 messianisme : XXI, titre.  
 mesures, voir poids et mesures.  
 métépsychose : X, 3 ; XXX, 30 ; LVI, 61.  
 meurtre : IV, 29, 92, 93.  
 miel : XII, 88.  
*mihâl* : XIII, 13 ; puissance, hostilité, malheur, ruse, ruine.  
*mihna* : II, 49 ; épreuve.  
*mihrab* : III, 37 ; LXII, 9 ; oratoire.  
*mihrafa* : XXIV, 60 ; pagne de femme.  
*mihraq* : XIII, 20.  
*milk* : IX, 34 ; propriété (théorie de la propriété).  
*milla* : III, 95 ; VI, 161 ; religion, doctrine religieuse, communauté spirituelle.  
*Mille et Une Nuits* : IV, 4.  
 mimosa, voir aussi *samura* : V, 2.  
*minbar* : LXII, 9 ; chaire oratoire.  
 minéens : XXXIV, titre ; nom propre.  
 mineurs : IV, 127.  
 minorité : IV, 6.  
*mins'a* : XXXIV, 14 ; houlette.  
*migma'* : XXII, 21 ; bâton ferré.  
 miracles : III, 183 ; XVII, 59.  
*mir'raj* : XVII, titre ; ascension.  
*mirra* : LIII, 6 ; validité, force.  
 myrrhe : XII, 88.  
*mirî* : III, 61 ; tunique en poil de chèvre.  
*misâsa* : XX, 97 ; contact, attouchement.  
*mişbah* : XXIV, 35 ; lampe.  
 miséricorde, voir aussi *rahma* : XXXIX, 53.  
*mishkat* : XXIV, 35 ; niche.  
*miskin* (pl. *masâkin*) : IV, 36 ; IX, 60 ; indigents.  
*mişâq* : VII, 172 ; LVII, 8 ; pacte, accord, alliance.  
*mişqâl* : IV, 40 ; poids.  
*mi'wal* : IV, 77 ; hache.  
*mizân*, voir aussi balance : LXXV, 1.  
 moines : II, 190 ; V, 82, 87.  
 mois sacré, voir aussi *shabr harâm* : V, 97.  
 mondes habités : XLII, 29.  
 monogamie : IV, 3 ; XXXIII, 50.  
 monophysisme : III, titre.  
 monophysistes : LXXXV, 4 ; XXI, titre.  
 monothéisme : XXI, titre.  
 montagnes : V, 3 ; XXI, 31.  
 morale de l'Islâm : XXXI, 12.  
 mort : III, 27, 154, 155, 185, 198 ; XXXVI, 12.  
 mosquée : XXXVI, 12.  
 motifs (conflit des) : XCVII, titre.  
*mu'akhadba* : IX, 91 ; représailles.  
*mu'allafatu qulububum* : IX, 60 ; sympathisants.  
*mu'ammâr* : XXXI, titre ; ayant une longue vie, très avancé en âge.  
*mu'agqibat* : LXII, 9 ; formules terminales de la prière.  
*mu'awadhatâni* : CXIII, 1 ; les deux dernières sourates du Coran.  
*mubâbala*, voir aussi ordalie, duel imprécatoire : III, titre, 61.  
*mubin* : IV, 112 ; V, 15 ; XV, 1 ; manifeste, édifiant, évident.  
*mublisûn* : VI, 44 ; attristés, désespérants.  
*mudd* : LVIII, 3 ; mesure de capacité.  
*mudda* : VII, 54 ; durée, laps de temps.  
*mudhamman* : CXI, 4 ; décrié, improuvé.  
*muḍqa* : XXII, 5 ; XXIII, 14 ; bouchée, embryon.  
 muezzin : V, 60 ; VII, 44, 205 ; LXII, 9 ; appelant à la prière.  
*muḥakharât* : CII, titre ; genre littéraire ayant la jactance pour thème.  
*mufîi* : VII, 205 ; jurisconsulte.  
*muḥammadîyya* : XXIV, 35 ; mahométante, se rapportant au Prophète.  
*muḥaymin* : V, 48 ; LIX, 23 ; observateur (Dieu), terme hébreu.  
*muḥḍar* : XXXVII, 127 ; comparant.  
*muḥkamât* : III, 7 ; parachevées, perfectionnées.  
*muḥl* : XLIV, 45 ; plomb ou argent en fusion.  
*muḥṣanât* : IV, 24, 31 ; V, 4 ; XXIV, 4 ; cloîtrées, soustraites aux regards (femmes).  
*muḥâr* : XXI, 43 ; voisin protégé.  
*muḥâdana* : IV, 25 ; polyandrie.  
*muḥaddirât*, voir stupéfiants.  
*mulâ'a* : XXIV, 60 ; grand voile couvrant tout le corps.  
*mulk* : IV, 54 ; propriété, royauté, dignité, privilège.  
*mu'min* : XXIII, titre ; croyant.  
*mu'minûn* : XXI, titre ; croyants.  
*munâdi* : IX, 40 ; crieur public.  
*munâfara* : CVI, 3 ; joute d'honneur.  
*munâfarat* : CII, titre ; genre littéraire ayant pour thème les joutes d'honneur.  
*munâfiqûn* : II, 8, 44, 204 ; III, 106 ; IX, 61, 64 ; XXXIII, titre ; hypocrites.  
*munawwara* : XXXIII, 13 ; illustre (qualificatif de Médine).  
*munkar* : III, 104 ; VII, 163 ; réprouvé, abominable, répréhensible.  
*muqallada* : XXII, 33 ; pourvue de collier.  
*muqâm* : XLIV, 49 ; résidence, séjour.  
*muqarrabûn* : II, 20 ; III, 45 ; IV, 172 ; rapprochés (de Dieu), saints anges.  
*muqarran* : XXV, 13 ; mains liées derrière le cou.  
*muqmâh* : XXXVI, 8 ; ayant la tête haute et les yeux baissés.  
*murâgham* : IV, 100 ; contraint.  
*murâjjal* : III, 61 ; festonné, gallonné.  
*murḍ'a* : XXII, 2 ; nourrice.  
*muṣâfihât* : IV, 25 ; courtisanes.  
*muṣallâ* : LXII, 9 ; oratoire, lieu où l'on prie.  
*muṣawwim* : III, 125 ; marqué.  
*muṣhab* : XXI, 43 ; allié, voisin.  
*muṣhaf* : XLVII, titre ; exemplaire du Coran.  
*muṣbrik* : VI, 136, 137, 164 ; associationniste, idolâtre.  
*muṣbrikât* : II, 221 ; fém. du précédent.  
*mu'sirât* : LXXXIII, 14.  
*muṣliḥ* : VII, 169 ; réformateur.



- muslim* : II, 127 ; soumis à la volonté de Dieu, musulman.  
*muslimûn* : II, 4 ; III, 102 ; pl. du précédent.  
*mustajâb* : VIII, 30 ; dû, mérité.  
*mustaqarr* : VI, 67, 98 ; XXXVI, 38 ; refuge.  
*mustaqim* : I, 6 ; VI, 161 ; droit, dressé.  
*mustawda'* : XI, 6 ; VI, 98 ; matrice, tombe.  
*mustawbima* : IV, 119 ; tatouée.  
*mut'a* : II, 229 ; IV, 24 ; jouissance.  
*mutafallija* : IV, 119 ; ayant les incisives écartées (signe de beauté).  
*mutaffifîn* : LXXXIII, titre ; fraudeurs, faussaires.  
*mutakallimûn* : VII, 54 ; XLII, 11 ; théologiens rationalistes.  
*mutanamisa* : IV, 119 ; épilées (signe de beauté).  
*mutashabihât* : III, 7 ; ambigus.  
*mutilations* : IV, 119 ; XXX, 30.  
*muttabhirûn* : IX, 108 ; propres, purifiées.  
*muttakâ* : XII, 31 ; appuyé, accoude.  
*muttaqin* : II, 4 ; pieux, craignant Dieu.  
 myrte, voir *rayhân*.  
 mystère : III, 44 ; IV, 157 ; V, 73 ; XXXV, titre.  
 mystique : X, 18 ; XXIV, titre.  
 mystiques : III, 27.  
 mythologie : XXI, titre.
- naba'* : LIV, 4 ; nouvelle annonce.  
*nabadha (warâ'a dhabribi)* : II, 101 ; rejeter, refuser irrévocablement.  
*nabaha* : VII, 175 ; aboyer.  
*nabi* : II, 285 ; III, 80, 81 ; XIX, 49 ; XXI, titre ; prophète.  
*nadhara* : XXXVIII, 15 ; attendre (sens rare).  
*nadhârât isha'iyât*, voir théories collectivistes.  
*nadhir* : XII, 4 ; avertisseur.  
*nadir* : LIII, 7 ; nadir (terme d'astronomie).  
*nadwa* : IX, 19 ; CVI, salle de réunion des édiles mekkois.  
*nafadha* : LV, 33 ; traverser, s'échapper.  
*nafal* (pl. *nawâfil*) : VIII, 1 ; excédent, butin, gratification.  
*nafar* : XVIII, 34 ; clan, contingent.  
*nafara* : IX, 38 ; s'effaroucher, avoir de la répulsion pour.  
*nafasba* : XXI, 78 ; paître la nuit.  
*naffâtihât* : CXIII, 4 ; sorcière soufflant sur des nœuds.  
*nâfila* : L, 40 ; prière surérogatoire.  
*nafir* : VIII, 7 ; trompe, clairon, troupe de secours.  
*nafkha* : XXII, 2 ; souffle.  
*nafir* : XXII, 19 ; groupe d'hommes.  
*nafs* : XXIV, titre ; souffle, âme.  
*naha* : III, 104 ; prohiber, déconseiller.  
*nahara* : CVIII, 2.  
*nabâda* : XIII, 11 ; mouvement, essor.  
*nabr* : LIV, 54 ; ruisseau, fleuve.  
*nah* : II, 196, 200 ; IX, titre ; XXII, 28, 33 ; sacrifice, immolation de camélins ou d'ovins.  
*nâ'ib* : V, 12 ; délégué.  
*nâ'im* : V, 65 ; bien-être, confort.  
 naissance : III, 36.  
*najas* : IX, 28 ; impureté, souillure.  
*najm* : LV, 6 ; étoiles, chiendent, herbacées.  
*najwâ* : IV, 114 ; LVIII, 12 ; conciliabules.  
*nâkaha* : XXIV, 3 ; épouser.  
*nâl* : V, 2 ; chaussures, sandales.  
*naqama* : IX, 74 ; venger, blâmer.  
*naqasa* : V, 3 ; diminuer.  
*naqib*, voir syndic.  
*naqir* : IV, 53, 124 ; infime partie d'une chose.
- naql* : XXXV, titre ; transposition, translation, transfert.  
*nâr* : II, 24 ; XVII, 61 ; feu, enfer.  
*nâs* : XXI, titre ; humains.  
*nasa'a* : IX, 37 ; différer.  
*nasab* : XXV, 54 ; CII, titre ; lignage paternel, généalogie.  
*nâsbi'a* : LXXXIII, 6 ; début (de la nuit).  
*nashira* : XXI, 78 ; paître la nuit (troupeau).  
*nashr* : VII, 57 ; vent doux, au souffle agréable.  
*nasi* : IX, 37 ; homme compétent pour le décalage du calendrier.  
*našîha* : CIII, 3 ; bon conseil.  
*nâsikb* : II, 106 ; XVI, 101 ; XIX, 76 ; XXIV, 2 ; abrogeant, modificatif.  
*našîya* : XI, 56 ; toupet.  
*nâsr* (pl. *nusûr*) : III, 30 ; VIII, 9 ; LXXI, 23, CX, titre ; vautour.  
*nassabûn* : CVI, 3 ; généalogistes.  
*nazafa* : XXXVII, 47 ; épuiser, saigner.  
*nâzât* : LXXIX, titre ; arracheuses.  
 négatif : XXXVI, 36.  
*nîyya* : CIII, 3 ; intention.  
*nidd* : XIV, 35 ; parèdre, fétiche.  
*nihla* : II, 236 ; IV, 4 ; dot.  
*nikâh*, voir mariage.  
*nikfi* : XLIII, 65 ; traîne-savates (sobriquet hébreu).  
*ni'ma* : II, 49 ; bienfait, faveur.  
 nœuds (*uqad*) : CXIII, 4 ; CXIV, 4.  
 Noms : I, titre ; II, 31 ; IV, 31 ; XXXV, titre.  
 noms (les plus beaux) : VII, 180 ; XX, 8.  
 noyau : XXXVI, 36.  
*nu'as* : III, 154 ; assoupissement, somnolence.  
*nubu'a*, voir prophétie.  
*nubunwa* : VII, 175 ; divination, prophétie.  
 nudisme : VII, 26, 28, 31.  
 nudité : VII, 22, 26, 28.  
*nuhas* : LV, 35 ; cuivre.  
*nûr* : II, 255 ; IV, 174 ; XXIV, titre, 35 ; XXXV, titre ; lumière.  
*nusbûz* : IV, 34 ; insubordination.  
*nusub* : V, 3 ; LXX, 43 ; stèles, bethels, pierres phalliques.  
*nusuk* : VI, 162 ; oblations, dévotions, rites.  
*nuzûl* : XXXVII, 62 ; bon mets servi aux hôtes à leur arrivée.
- obéissance, voir *tâ'a*.  
 oblation : III, 183 ; V, 3 ; XLVIII, 25.  
 obligations de l'Islâm, voir aussi *farâ'id* : II, 183 ; IV, 12 ; V, 77 ; VII, 63 ; XIX, 76 ; LXXXIX, 3.  
 obscurité : CXIII, 3..  
 occidents : LV, 17.  
 ocque : XII, 20.  
 ceil (mauvais) : I, 2 ; V, 64 ; LXVII, 51.  
 oiseau : XXXVI, 18.  
 oligarchie : CVI, 3.  
 olivier : XXIV, 35 ; LXXI, titre ; XCV, titre.  
 ombre : LV, 6.  
 onanisme : II, 222.  
 onglés : VI, 146.  
 ordalie : III, 61.  
 ordre, voir *'amr*.  
 oreille : IV, 119 ; LIII, 11.  
 orient : XXXVII, 5 ; LV, 17.  
 orphelin : II, 48, 220 ; IV, 36, 127 ; VI, 152 ; XVII, 34.  
 ostentation : IV, 38.  
 ovins : VI, 142.

- pacte : II, 27, 40 ; V, 1, 7.  
 « pacte des femmes » : IX, 111.  
 pair, voir *šaf*.  
 paix, voir *šalām*.  
 palmier-dattier : XX, 71 ; LXI, 5.  
 panthéisme : X, 3.  
 papyrus : VI, 7.  
 paraclét : XLVII, titre ; LXI, 6.  
 paradis : IX, 7 ; X, 26 ; XIX, 62 ; XXXII, 17 ; LII, 21.  
*parakletos* : XXVI, 196.  
*paraklytos* : XXVI, 196.  
 paramécie : XXXVI, 36.  
 pardon : XLII, 40.  
 parenté : XXVI, 106.  
 parents : XVII, 23.  
 parité : XCVII, 1.  
 parole : XXVIII, 3.  
 parures : XXIV, 31.  
 pasteurs : V, 82.  
 patience : II, 45 ; III, 186, 200 ; CIII, 3.  
 pauvre : XI, 16.  
 pavoisement : XX, 59.  
 pêche : V, 96.  
 péché : II, 39, 48, 134 ; III, 36 ; IV, 17, 31, 48 ; VI, 120 ;  
 XXXIX, 53 ; XLVIII, titre.  
 péché originel : II, 39, 134 ; IV, 31 ; III, 36 ; V, 68 ; XLVII,  
 titre.  
 peine capitale : IV, 16 ; V, 45.  
 peine infamante : IV, 16.  
 pèlerinage : XXI, 58 ; XXII, 29.  
 pèlerinage de l'adieu : CX, titre.  
 père : IV, 33, 36.  
 pesée : VII, 8.  
 phalange : VIII, 11.  
 phallophories : V, 3.  
 phallus : V, 3.  
 pharisiens : XLIII, 65.  
 phases de la création : XII, 9.  
 phylactère : V, 64.  
 pierres animées : V, 3.  
 pierres ignées : XI, 81.  
 pierres phalliques, voir *musūb*.  
 piété, voir *birr*.  
 piété filiale : XVII, 23.  
 pieu sacré, voir *achbera*.  
 pistaches : XII, 88.  
 plaider, voir aussi *jadala* : IV, 109.  
 plaies d'Égypte (dix) : VII, 103.  
 planning familial : IV, 3.  
 plantes de longue vie : V, 3.  
 pléiades : LIII, 1.  
 pleurs : XII, 84.  
 pleureurs : XII, 84.  
 plissement : XXI, 31.  
 pluie : VII, 57.  
 pluralité des mondes : XLII, 29.  
 poètes : XXVI, titre ; LII, 21.  
 poids et mesures : III, 14, 75 ; VI, 152 ; VII, 65, 85.  
 poissons : VII, 163.  
 polarité : XXXVI, 36.  
 pôles : LV, 17.  
 politesse : IV, 86.  
 pollution : IV, 43.  
 polyandrie : II, 229 ; IV, 25.  
 polygamie : II, 229 ; IV, 3, 129 ; XXXIII, 50.  
 polythéisme : IV, 48 ; V, 82.  
 porcs : II, 173 ; V, 3, 60 ; VI, 145.  
 porcins : IX, 34.  
 pornographie : LXXI, titre.  
 porte, voir *bāb*.  
 positif : XXXVI, 36.  
 possédés : VII, 201.  
 pourouna : XXVI, 196 ; anciens textes sacrés brahmaniques.  
 précession : LV, 17.  
 prédestination : XVIII, 49.  
 premier-né : XXXVII, 102.  
 prépuce, voir *gbulf*.  
 présage, voir *fāl*.  
 prêt à terme : III, 130.  
 prêtres : V, 82, 87.  
 preuve : XXXVIII, 20.  
 prière des morts : IX, 84.  
 prières, voir aussi *šalāt* : IV, 101, 102, 103 ; V, 118, 120.  
 prières canoniques : XVII, titre, 78, 110 ; LXXXIX, 3.  
 prises de guerre (répartition des) : LXI, 7.  
 prisonnier : VIII, 67, 68.  
 prix du sang, voir *diya*.  
 procession : XXI, 58 ; LXXI, titre.  
 proches : IV, 7, 33, 36.  
 profanation : IV, 31.  
 profession de foi, voir *šahāda*.  
 progrès spirituel : II, 39.  
 progressiste : IX, 34.  
 prophètes : III, 80, 144, 164 ; XVII, 55.  
 prophétie : V, 101 ; VI, 19 ; XXI, titre.  
 prophylactique : I, titre ; IV, 86.  
 propreté, voir *tabāra*.  
 propriété : IX, 34.  
 prose rimée, voir *saǰ'*.  
 prostituées, voir aussi *musāfiḥāt* : IV, 25.  
 prostitution : II, 229 ; V, 3 ; VI, 120 ; XXIV, 3, 33 ; LXXI,  
 titre.  
 proxénètes : XXIV, 33.  
 psaumes : II, 251 ; IV, 163.  
 pudeur, voir *ḥāyā* : VII, 26.  
 purification, voir *tabāra*.  
 putatif : II, 229.  
  
*qadā* : VI, 57 ; juger, trancher un litige.  
*qadam* : VII, 57 ; antériorité.  
*qadar*, voir destinée.  
*qadb* : LXXX, 28 ; arbre à longues branches, baguette.  
*qaddasa, taqdis* : II, 30 ; sanctifier.  
*qadbf* : IV, 31 ; déclaration calomnieuse.  
*qādi* : II, 229 ; magistrat, juge.  
*qafā* : XVII, 36 ; nuque.  
*qalā'id* : V, 2, 97 ; XXIV, 31 ; colliers.  
*qalb* (pl. *qulūb*) : II, 10 ; V, 52 ; LIII, 11 ; cœur.  
*qanata* : III, 43 ; adorer, se recueillir, prier assidûment.  
*qarn* : VI, 6 ; XI, 8 ; XXIII, 31 ; génération, siècle.  
*qarna* : XXXIII, 33.  
*qasam*, voir serments.  
*qasida* : LII, 21 ; XXVI, titre ; poème classique.  
*qaṣr* : LXXVII, 32 ; CVI, 3 ; palais, souche de palmier.  
*qaṣṣa* : VI, 57 ; narrer, couper.  
*qatl*, voir meurtre.

*qawl* : XXXVI, titre ; XXXIX, 18 ; opinion, dire, parole.  
*qawm* : XXI, titre ; XXVI, titre ; peuplade, peuple, gens.  
*qayl* : XXVII, 22 ; chef yéménite.  
*qayyim* : II, 225 ; subsistant.  
*qibla* : II, 115, 142 ; III, 37 ; IV, 117 ; X, 87 ; LXII, 9 ; direction de la prière (Ka'ba).  
*qidâh*, voir aussi *maysir* : II, 219 ; flèches à tirer au sort.  
*qinâ'* : XXIV, 60 ; voilette.  
*qintâr* (pl. *qanâtir*) : III, 14, 75 ; terme byzantin, poids, charge variable (6 kg environ).  
*qirb* : LIII, 11 ; cœur (terme hébreu).  
*qirtâs* : VI, 7 ; feuillet.  
*qişâş*, voir talion.  
*qissâs*, voir pasteurs.  
*qital* : IV, 77 ; combat.  
*qitt* : XXXVIII, 16 ; part, livre de part.  
*qiyâm* : V, 97 ; VI, 161 ; XXII, 2 ; état normal, soutien, station, culte.  
quadragésime (jeûne chrétien) : II, 183.  
*qubba* : CVI, 3 ; coupole, pavillon.  
quint : III, 12.  
*qunût* : II, 48 ; désespérer de Dieu.  
*qurûû* : XXIV, 31 ; boucles d'oreilles.  
*qusûr*, voir minorité.  
  
*ra'a* : VI, 103 ; XI, 28 ; voir, juger, opiner.  
*râbâta* : III, 199 ; menacer l'ennemi sur ses frontières, serrer, lier, interdire.  
*rabb* : I, 1 ; II, 1, 5 ; maître.  
rabbî : III, 144, 181, 183 ; XVIII, 60.  
rabbînat : III, 50 ; IV, 31 ; V, 15 ; CXIII, 4.  
rabi'a : V, 2.  
race : XLIX, 13.  
rachat : II, 39 ; IX, 60.  
racisme : V, 7.  
*radâ'a*, voir allaitement.  
radiodiffusion : XXX, 30.  
*raghman* : IV, 100 ; malgré, en dépit de.  
*râbib*, pl. *rubbân*, voir moines.  
*rahîm* : I, 2 ; très compatissant.  
*rahîq* : LXXXIII, 25 ; vin généreux.  
*rahma* : II, 38 ; VI, 12 ; XII, 87 ; XXI, titre ; miséricorde.  
*rahmân* : I, 2 ; XVII, 110 ; très miséricordieux.  
*rahw* : XLIV, 24 ; calme.  
*râ'inâ*, voir gauchissement.  
raison, voir *'aql*.  
*rajâ* : LXXI, 13 ; espérer.  
*rajama* : XVIII, 22 ; XIX, 46 ; lapider.  
*rajfa* : VII, 78 ; secousse, tremblement.  
*rajîm* : III, 36 ; XVI, 98 ; lapidé.  
*rajj* : XXII, 2 ; vibration, secousse.  
*rajm* : XXIV, 2 ; lapidation.  
*rak'a* : II, 183 ; genuflection.  
*rakâka* : IV, 171 ; langage inconsistant, radotage.  
*Ramadân* : II, 183 ; nom du 9<sup>e</sup> mois du calendrier musulman.  
*raqaba* (pl. *riqâb*) : IX, 34, 60 ; XC, 13 ; cou, serf, esclave.  
*raqîm* : XVIII, titre, 9 ; tablette, nom d'une vallée de Palestine.  
*rasâ* : VII, 187 ; s'arrêter, jeter l'ancre.  
*rasmalîyya*, voir capitalisme.  
*rass* : I, 12.  
*rasûl* : XIX, 49 ; XXI, titre ; envoyé, messenger.  
*rata'a* : XII, 12 ; paître, faire paître.

*ratam*, voir genêt.  
*ratq* : XXI, 30 ; homogène, compact.  
*rattala* : LXXIII, 4 ; moduler, psalmodier.  
*rawâsiyâ* : XXI, 31 ; stables, ancrées.  
*rayât* ('ulâtu-r-) : VI, 120 ; emblèmes.  
*raybu-l-manûm* : LII, 30 ; mort, vicissitudes.  
*rayhân* : LV, 12 ; myrte, basilic.  
recension coranique : VIII, 54.  
récompense immense : IV, 40.  
récompense multipliée : IV, 40.  
rédemption : II, 39.  
réformateurs : I, titre.  
réformistes : X, 18.  
régulation des naissances, voir planning familial.  
religion : III, 83, 85, 95 ; IV, 125 ; V, 3.  
remémoration : XV, 6.  
remémorer (se), voir *dhakara*.  
repentance : LXXI, titre.  
repentir : IV, 16, 17, 18, 26, 27, 48 ; XXXIX, 53.  
répudiation, voir *talâq*.  
répugnance : IV, 128.  
requin : IX, 19 ; CVI, titre.  
restitution des dépôts, voir *'amana*.  
rétroactif (effet) : IV, 22.  
révélation : IV, 163 ; XXI, titre ; XCVII, 1.  
*ri'* : XXVI, 128 ; monticule, défilé, route.  
*ri'a'*, voir ostentation.  
*ribâ* : II, 48, 275 ; III, 130 ; IV, 29, 161 ; usure.  
*ribbi*, voir rabbin.  
riches : XI, 16.  
richesse : VIII, 28 ; IX, 34.  
*ridâ'* : V, 1 ; XXIV, 60 ; manteau.  
*riidda*, voir apostasie.  
*rifâda* : IX, 19 ; CVI, 3 ; privilège et titre nobiliaire quarayshite.  
*rihm* (pl. *arhâm*), voir lien du sang et matrice.  
*rijs* : IX, 125 ; souillure, impureté, saleté.  
*rijz* : II, 59 ; malpropreté, idolâtrie.  
*risâla* : XXI, titre ; message.  
*rîsh* : VII, 26 ; plume, vêtements.  
rites : III, 50 ; V, 2 ; XXII, 29.  
rivières : V, 3.  
*riya* : IX, 79 ; ostentation, hypocrisie.  
rogations : LXXI, 10.  
roi : V, 20.  
romantisme : XLVII, titre.  
rouan : III, 125.  
roue du temps, voir *dâ'ira*.  
royaume de Dieu : XLIII, 63.  
royaume de la grâce : IX, 24.  
royaume des cieux : V, 60.  
royauté : XLII, 38.  
*rubbamâ* : XV, 2 ; souvent.  
*rûh* : XII, 87 ; XVI, 2 ; XVII, 85 ; XXIV, titre ; XL, 15 ; LXX, 4 ; souffle, âme, esprit.  
*rûh, ar-rûh-l-qudus* : II, 87 ; Esprit saint.  
*rûmi* : XXI, 84 ; byzantin.  
*rushd*, voir aussi majorité : IV, 6 ; majorité, bonne direction.  
*ru'ya* : IV, 153 ; X, 26 ; XXVIII, 3 ; LIII, 11 ; vision, songe.  
  
*sâ'* : II, 196 ; LVIII, 3 ; mesure de capacité.  
*sâ'a* : IV, 38 ; VII, 175 ; causer un préjudice.

- sabab* pl. *asbāb*) : XVIII, 85 ; XXII, 15 ; XXXVII, 10 ; XL, 37 ; cordelette, syllabe; chemin.
- sababun-nuzūl* : II, 256 ; cause, argument de la révélation.
- ṣabāḥ* : LIV, 38 ; matin.
- ṣabara* : XVI, 126 ; patienter.
- ṣabbaha* : XXI, 79 ; LIV, 38 ; rendre une visite matinale à quelqu'un.
- sabbat* : II, 14 ; III, 49 ; IV, 47, 154 ; V, 68 ; VII, 163 ; XVI, 124 ; XVII, 101 ; L, 15 ; sabat.
- Sabil (Ibn)*, voir voyageur.
- sabil-llāb* : II, 190, 244 ; VI, 55 ; sentier de Dieu, cause de Dieu.
- sab<sup>c</sup> mathānī* : I, titre ; XV, 87 ; les sept répétés.
- ṣābirūn* : II, 45 ; patients, endurements.
- ṣabr*, voir patience.
- sacralisation : V, 1 ; V, 96.
- sacrificateur : III, 183 ; LIV, 10.
- sacrifice : XXII, 33.
- sadana* : IV, 58 (*sādin*) ; VI, 137 ; VIII, 34 ; bedeau d'un temple, privilège et titre nobiliaire qurayshite.
- sadaq*, voir aussi *mabr* : XXXIII, 50 ; douaire, don nuptial.
- sadaqa* : II, 48 ; IX, 58, 60, 74 ; aumône.
- sadaqa* : II, 236 ; amitié.
- Ṣafar* : IX, 37 ; nom du deuxième mois de l'année arabe.
- safara* : LXXX, 15 ; terme nabatéen, envoyé, ambassadeur.
- ṣaffāt* : XXXVII, titre ; rangs.
- sāfina* : XXXVIII, 31 ; vaisseau, coursiers.
- safrā'*, *asfar* : II, 69 ; jaune.
- safran : II, 234.
- sagesse : XXXI, 12.
- ṣaḥar* (pl. *asḥār*) : III, 17 ; LI, 18 ; fin de la nuit.
- ṣāḥib* : VII, 184 ; compagnon, ami.
- ṣāḥibu-l-'amr* : LXII, 9 ; dirigeant, commandant en chef.
- ṣāḥibu-l-janb* : IV, 36 ; compagnon de voyage, épouse.
- ṣahifa* : IX, 40 ; page, parchemin.
- ṣahīḥ* : XLVII, titre ; authentique.
- sābir* : VII, 112 ; magicien.
- sābira* : LXXIX, 14 ; celle qui veille, pâturage.
- sā'iba* : IV, 119 ; V, 103 ; chamelle affranchie de tout travail et dont la chair est interdite.
- sā'ih* : IX, 112 ; voyageur, touriste.
- sā'iqā* : II, 55 ; terrifiante, foudre, supplice.
- ṣaf* : V, 3 ; prose rimée.
- sakḥaṭ* : XI, 60 ; irritation, malédiction.
- ṣakḥkha* : LXXX, 33 ; fracas, résurrection.
- sakḥkbara* : XIV, 32 ; favoriser, faciliter (sens spécial), soumettre.
- sakīna* : II, 248 ; XVII, titre ; XVIII, titre ; quiétude.
- salaka* : XXVI, 200 ; suivre une voie.
- salakha* : XXXVI, 37 ; écorcher, dépouiller.
- salām* : IV, 86, 94 ; XI, 69 ; XXI, 69 ; XXXIII, 56 ; paix, salut.
- ṣalāt* : II, 3, 30, 45 ; IV, 43 ; V, 118, 120 ; IX, 34 ; X, 10 ; L, 40 ; LXII, 9 ; CIII, 3 ; prière canonique.
- ṣalawāt* : IX, 1 – ; XXII, 40 ; pl. du précédent.
- ṣāliḥ* : II, 130 ; vertueux, saint.
- ṣālibāt* : II, 82 ; CIII, 3 ; bonnes actions.
- sallata* : LIX, 6 ; assujettir.
- alsāl* : XV, 26 ; argile sèche.
- saluer : IV, 86.
- salutation, voir *salām*.
- samedi : VII, 163 ; XVI, 124.
- sammā* : XXII, 78 ; nommer.
- samūm* : XV, 27 ; LII, 27 ; ardeur mortelle.
- samur* : V, 2 ; aubier.
- samura* : V, 2 ; XLVIII, 18 ; genre de mimosa.
- sanashārib* : XVII, 3.
- ṣanam* (pl. *asnām*) : V, 3 ; VI, 164 ; idole.
- sanction : II, 48.
- sang : II, 222 ; VI, 145, 146.
- sangler : V, 3.
- ṣāq* : LXVIII, 42 ; jambe.
- ṣaqā* : XXVIII, 23 ; arroser, faire sa provision d'eau, abreuver.
- ṣāqa* : XXII, 2 ; foudre, grondement céleste.
- ṣarāwil* : XVIII, 13 ; pantalons.
- ṣarīm* : LXVIII, 20 ; noir.
- ṣarr* : II, 260 ; nouer, découper.
- ṣatara* : XVII, 45 ; voiler, cacher.
- ṣatyagraha* : XLI, 35 ; grandeur d'âme (terme sanscrit).
- sawā'āt* : VII, 25 ; sexes.
- ṣay* : II, 196 ; V, 2 ; XIV, 37 ; XXII, 29 ; marche rapide, course rituelle du pèlerinage.
- ṣayd* : V, 1, 4, 96 ; chasse, pêche.
- ṣayf* : CVI, 3 ; été.
- ṣayḥa* : VII, 78 ; XI, 67 ; XV, 73 ; XXIII, 41 ; XXXVIII, 15 ; cri terrifiant.
- ṣayy'ā* : mauvaise action, voir mal.
- ṣayyid* : XXVI, titre ; CVI, 3 ; chef, seigneur.
- sceptiques, voir aussi *marad fi qulubihim* : II, 10 ; XXXIII, 12, 32.
- ṣebekīnā* : IV, 153 ; terme hébreu, voir *sakīna*.
- science, voir aussi *ma'rifa* : III, 180 ; XVII, 85.
- scribe : V, 68, 78 ; VII, 112.
- scriptuaires : XIII, 36.
- séparation des biens (régime de la) : IV, 4.
- sept : XXIII, 171.
- sept répétées, voir *sab<sup>c</sup> mathānī*.
- serment d'anathème : CVIII, titre, 2.
- serments : II, 224 ; IV, 33 ; V, 89, 106, 108 ; XXIV, 22 ; XXXIII, titre ; XXXVIII, 20 ; LI, titre ; LX, 12.
- servante : XII, 8.
- seuil : II, 59.
- sérvices : IV, 34.
- sexe : VII, 22.
- sexualité : II, 222 ; IV, 15, 21, 24 ; V, 3.
- sexué : XXXVI, 36.
- sexuelle (vie) : XXIV, 32.
- ṣba'ā'ir* : V, 2 ; XXII, 32 ; rites.
- ṣba'b* : XXVI, titre ; peuple.
- ṣhabbaba* : IV, 157 ; assimiler, comparer.
- ṣhabraq* : LXXXVIII, 6 ; plante épineuse et amère.
- ṣhaḥf* : LXXXIX, 3 ; paire, nom d'une prière de deux prosternations.
- ṣhaḥā'a* : II, 48, 210 ; IV, 85 ; XX, 18 ; XXI, titre ; XXIV, 23 ; XXX, 23 ; intercession.
- ṣhaḥḥtes* : XXX, 30 ; adeptes de l'imam Shāfi'.  
*ṣhabāda* : VI, 62 ; profession de foi.
- ṣhabāda* : CIII, 3 ; témoignage.
- ṣhābanshāb* : LXII, 9 ; roi des rois, appelat. iranien.
- ṣhabawāt* : III, 14 ; passions, désirs, appétits.
- ṣhabīd* : XXI, titre ; martyr, témoin.
- ṣhabīda* : II, 17 ; voir, apercevoir.
- ṣhabr ḥaram* : V, 2 ; II, 194, 217 ; mois sacré, mois de trêve.
- ṣhā'ira* : V, 2 ; pl. *ṣba'ā'ir* ; rites.
- ṣhajā'a* : I, 6 ; vaillance, courage.
- ṣhaḥiya* : XX, 2 ; se fatiguer inutilement.
- ṣhāqqa* : IV, 115 ; se séparer, se détacher.

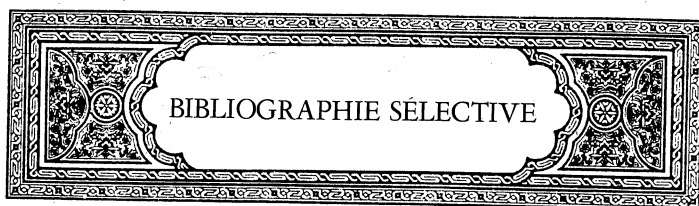
- shar* : V, 2 ; poil de chèvre.  
*sharâ* : II, 207 ; IV, 74 ; acheter, vendre.  
*shatât* : XVIII, 13 ; mensonge atroce, excès de paroles fausses.  
*shawb* : XXXVII, 67 ; mélange, mixture.  
*shay'* : V, 68 ; chose.  
*shayâtin*, voir aussi *jinn-satan* : II, 14 ; terme hébreu, démons, êtres diaboliques.  
*shaykb* : XVIII, titre ; vieillard, maître, directeur spirituel.  
*shî'b* : CVI, 3 ; vallée, chemin dans la montagne, quartier de La Mekke.  
*shîbriq* : LXXXVIII, 6 ; plante épineuse.  
*shîdâd* : LXXVIII, 12 ; ferme, violent, dense, plafond.  
*shîfâ'* : II, 3 ; guérison.  
*shîghâr* : II, 229 ; mariage de compensation.  
*shî'isme* : XII, titre ; doctrine du légitimisme alide.  
*shîkmi* : XLIII, 65 ; (terme hébreu), bossu.  
*shîr'a* : V, 48 ; doctrine juridique, corde d'un arc.  
*shîrk* : II, 48, 81 ; associatisme, polythéisme, idolâtrie.  
*shîrâdâ'* : II, 143 ; III, 139, 169 ; XXXIX, 69 ; martyrs.  
*shûrâ* : XLII, 38 ; concertation.  
*shû'âbiyya* : XVII, 61 ; polémique raciale.  
*shuwâdb* : LV, 35 ; flamme.  
*sidâna* : IX, 19 ; CVI, 3 ; charge de bedeau de la Ka'ba.  
*sidq* : II, 236 ; XXXIII, 72 ; sincérité, véridicité.  
*sidratu-l-muntaba* : XVII, titre ; lotus de la limite.  
*shîfa* : I, titre attribut ; qualité.  
*shîfâh* : II, 229 ; polyandrie, prostitution.  
*shîfâra* : CVI, 3 ; ambassade.  
 signes, voir *'âya*.  
*shîr* : II, 48 ; IV, 31, 51 ; XXV, 54 ; XXXV, titre ; magie.  
*shîjal* : III, 152 ; comportant des succès et des revers (guerre).  
*shîjil* : XI, 82 ; XXI, 104 ; pierre ignée, calcinée.  
*shîjîm* : LXXXIII, 7 ; registre.  
*shîbâb* : II, 234 ; voile couvrant la tête.  
*sîma* : II, 273 ; III, 14 ; marque distinctive.  
*sîmoune* : VII, 65.  
 singes : II, 65 ; V, 60 ; VII, 166.  
*shîqâya* : IX, 19 ; CVI, 3 ; privilège de distribuer de l'eau aux pèlerins avant l'Islâm.  
*sîra* : III, 121 ; V, 68 ; XXXIII, 9 ; XLVII, titre ; biographie du Prophète.  
*sîrâj* : XXIV, titre ; flambeau.  
*shîrât* : LXXV, 1 ; voie, chemin.  
*shîrbâl* (pl. *sarâbil*) : XVI, 81 ; cote de mailles, cuirasse.  
*shîrr* : XXXV, titre ; secret, mystère.  
*shîrr* : III, 117 ; XXV, 6 ; vent glacial.  
 sîstres : V, 3.  
*shîwâr* : XXIV, 31 ; bracelet.  
*shîyâm* : II, 183 ; CIII, 3 ; jeûne.  
 socialisme, voir *ishîirakîa*.  
 sodomie : II, 222, 223 ; IV, 16 ; XI, 79.  
 solstices : LV, 17.  
 sorcellerie, voir *shîr*.  
 sorcier : IV, 51 ; XXXIX, 17 ; CXIII, 4.  
 sororal (mariage), voir mariage.  
 spoliation : IV, 29.  
 sport : CVI, 3.  
 stabilité : XXI, 31.  
 station d'Abraham, voir *maqâm Ibrahim*.  
 statue : XIV, 35 ; XXI, 82.  
 stèles : V, 3, 90.  
 strabisme : II, 222, 223.  
*stupas* : V, 3.  
 stupéfiants : IV, 43 ; V, 90.  
*su'* : IV, 148 ; malfeasance, mal.  
*subât* : LXXVIII, 9 ; sommeil, repos.  
 succès : XXXIX, 61.  
 succésible : IV, 9, 33, 176.  
 successions : IV, 7, 32, 176 ; VIII, 73, 75 ; XXXIII, 6.  
*shûdûr* : VII, 43 ; poitrines, cœurs.  
*shûfr* : LXXVII, 33 ; plaques de cuivre.  
 suggestions de Satan : XXII, 52.  
*shûq* : LXVII, 11 ; éloignement.  
*shûrif* : XXXV, titre ; LIII, 19 ; LXXXVII, 19 ; feuillets, parchemins, pages.  
 suicide : II, 132 ; IV, 29, 66.  
*shûjud* : L, 40 ; prosternation.  
*sukârâ* : IV, 43 ; ivres.  
*shûlb* : VII, 172 ; lombes.  
*sultân* : IV, 91, 144 ; X, 68 ; XIV, 10 ; XI, 35 ; LXII, 9 ; pouvoir, argument, sultan.  
*sunan* : III, 137 ; lois, voies, générations, coutumes.  
*sunbûr* : CVIII, 3 ; palmier dépouillé de son écorce.  
*sunna mu'akkada* : LXII, 9.  
 supériorité : IV, 125.  
*sûr*, voir trompe.  
 surnaturel : III, 59.  
 synagogues : XXI, 82 ; XLIII, 63.  
 syncrétisme : II, 62.  
 syncrétiste : XXVII, 16.  
 syndics : V, 12.  
 syndicat : V, 12.  
 synoptiques : V, 68.  
*tâ'a* : XXXIII, 72 ; obéissance.  
*tâ'addî* : XXIV, 2 ; dépassement des limites, excès, infraction.  
*tâ'akbbî* : IV, 33 ; fraternisation, confraternité conventionnelle.  
*tâ'âla* (pl. *tâ'âlû*) : III, 61 ; « Viens ! » (impératif figé).  
*tâ'am* : V, 5 ; nourriture.  
 tabac : IV, 43.  
*tabakhtara* : LXXV, 33 ; se pavaner, se dandiner.  
*tabanni*, voir adoption.  
*tabattala* : LXXIII, 8 ; vivre dans le célibat.  
*tabayyana* : IV, 94 ; s'éclairer, s'informer, être édifié.  
*tabba* : CXI, 1 ; « périsse ! » vieille expression incantatoire.  
*tabdbîr* : XVII, 26.  
 tables : IV, 153.  
*tabou* : IV, 119 ; VI, 138, 139 ; IX, 19.  
*tabriyya*, *tabri'â* : III, 155 ; excommunication, rupture, déclaration d'irresponsabilité ou d'innocence.  
*tâbût* : II, 248 ; XX, 39 ; reliquaire, cercueil, arche.  
*tadbîrâ* : LXIX, 12 ; souvenir.  
*tâfa* : VII, 201 ; tourner autour, rôder, accomplir une circumambulation.  
*tâfaqqada* : XXVII, 19 ; s'apercevoir, chercher (sens spécial).  
*taghîya* : LXIX, 5 ; fureur céleste, grondement.  
*taghûit* : II, 256 ; IV, 51, 60 ; XXXIX, 17 ; démon, divinité.  
*tabajjud* : XVII, 79 ; XXXII, 16 ; prière nocturne surrogatoire.  
*taḥallul* : XXII, 19 ; désacralisation.  
*tabâra* : II, 222 ; IV, 43 ; V, 6 ; IX, 28 ; XCIV, titre ; pureté, propreté.  
*tabbara* : IX, 103 ; purifier.  
*taḥîyya* : X, 10 ; LXII, 9 ; salutation.  
*taḥluka* : II, 195 ; péril.  
*taḥrîm* : LXVI, titre ; prohibition.

- tā'ifa* : VI, 156 ; XXIV, 2 ; groupe, bande, peuplade.  
*tajallā* : VII, 143 ; briller, produire un éclat.  
*tajalli* : XXIV, titre ; éclat, rayonnement éblouissant.  
*tajassum*, voir anthropomorphisme.  
*tā'jir* : II, 229 ; mariage « de location ».  
*tajwid* : VII, 200 ; diction parfaite du Coran, art de lire le Coran.  
*takāthbur* : CII, titre ; joute de prééminence d'après le nombre d'hommes.  
*takwīr* : LXXXI, titre ; condensation, rotondité.  
*ṭalāq* : II, 227, 229 ; IV, 15 ; XXXIII, 4, 49 ; LVIII, titre ; LXV, titre ; divorce, répudiation.  
*talbīyya* : XXII, 29 ; dire : « Me voici ! » acquiescement.  
*talion* : II, 178 ; V, 45 ; XVII, 33 ; XLII, 40.  
*ṭaliq* : II, 229 ; relâchée, libre, (formule de dissolution du mariage).  
*tamaris* : XXXIV, 16.  
*tāmattu'* : XXIV, 32 ; jouissance.  
*tambour* : III, 152 ; V, 3.  
*tāmma* : LXXIX, 34 ; boa, résurrection.  
*tanāsukb*, voir métempsychose.  
*tandhīm* : XIII, 11 ; agencement, organisation.  
*tannūr* : XXIII, 27 ; four.  
*tanzīl* : II, 183 ; descente, révélation.  
*taqallub* : III, 196 ; changement, variation, versatilité.  
*taqammus* : LVI, 55 ; immersion, cf. métempsychose.  
*taqbīl* : XXII, 29 ; action de baisser la pierre sacrée de la Ka'ba.  
*taghayyur* : XIII, 11 ; changement, modification.  
*taqwā* : CIII, 3 ; piété, crainte de Dieu.  
*taqwīm* : XCV, 4 ; disposition, redressement.  
*tarabbasa* : II, 226 ; IV, 141 ; attendre.  
*tarā'iq* : XXIII, 17 ; voies.  
*taraka* : XXXVII, 78 ; délaissier.  
*tarāwih* : II, 183 ; LXII, 9 ; prières surérogatoires.  
*ṭariq* : LXXXVI, titre ; astre nocturne, hôte arrivant le soir.  
*ṭariqa* : LI, 7 ; voie, doctrine mystique, méthode.  
*tarwīyya* : XXII, 29 ; approvisionnement en eau.  
*tasabbub* : VIII, 17 ; action de chercher une cause, un prétexte, motivation.  
*taṣarruf* : IX, 34 ; usufruit, avoir à sa disposition, administrer.  
*taṣdiq* : CIII, 3 ; ajouter foi, tenir pour véridique.  
*taṣbrīh* : V, 3 ; voir *taṣbrīq*.  
*taṣbrīq* : II, 203 ; XXII, 38 ; faire sécher au soleil la viande des bêtes sacrifiées.  
*tasmīyya* : XXII, 36 ; action de donner un nom ou de réciter la formule « de par le nom de Dieu... ».  
*tatawwu'* : II, 184 ; discipline, obéissance.  
*tatawwur* : LXXI, 14 ; évolution.  
*tatouage* : IV, 119 ; XXX, 30.  
*tā'thīm* : LI, 23 ; accuser quelqu'un de commettre des péchés.  
*tawāf* : II, 196, 125, 158 ; V, 3 ; VIII, 35 ; XXII, 29 ; circumambulation.  
*tawaffā* : II, 234 ; III, 55 ; rappeler à lui (Dieu).  
*tawakkul* : XIX, titre ; XXXI, 12 ; XXXIII, 72 ; XLIII, 63 ; action de s'en remettre à Dieu.  
*tawātur* : CIII, titre ; transmission d'une tradition par des rapporteurs dignes de foi.  
*tawdhīf ul-māl* : II, 275 ; investissement.  
*tawhīd* : XXIV, titre ; CXII, titre ; reconnaissance de l'unicité de Dieu, théologie.  
*tā'wil* : VII, 53 ; interprétation.  
*ṭawr* (pl. *aṭwār*) : LXXI, 14 ; cycle, catégorie, stade.  
*Tawrāt* : III, 3 ; Thora, Pentateuque.  
*tayammum* : II, 230 ; IV, 43 ; V, 6 ; purification symbolique par attouchement du sol.  
*tayf* : VII, 201 ; fantôme, spectre.  
*tayyib* : XXXIV, 15 ; agréable.  
*tayyibāt* : V, 5 ; nourritures saines et agréables.  
*tarakkā* : XXXV, titre ; LXXX, 3 ; se purifier, faire l'aumône, s'acquitter de l'impôt.  
« téléphone arabe » : IV, 83.  
télévision : XXX, 30.  
témoignage : III, 140 ; V, 106, 108 ; LXV, 2.  
témoignage (faux), voir *zūr*.  
témoins : II, 143 ; III, 70, 81 ; IV, 41, 166 ; V, 106 ; XXXIX, 69.  
temple : III, 96.  
temps : VI, 13 ; XIX, 64.  
ténèbres : VI, 1.  
tentes : XVI, 80.  
terre : XXXIX, 74.  
territoire sacré : V, 2 ; XIV, 35.  
tester : IV, 9.  
*thāqaba* : LXXXVI, 3 ; percer, scintiller.  
*thaqāfa* : XIII, 11 ; culture.  
*thaqālāmi* : XXXV, titre ; les deux mondes (hommes et génies).  
*thār* : III, 4, 152 ; IX, 40 ; XI, 91 ; XVII, 33 ; XXIV, 22 ; XXVI, titre ; vengeance.  
théories collectivistes : IX, 34.  
thésaurisation : IX, 34.  
*thiyāb* : XXIV, 60 ; habits, vêtements.  
*Thora*, voir *Tawrāt*.  
*timhāl* : XIV, 35 ; statue.  
*ṭīm* : XVII, 61 ; XCV, titre ; argile.  
*ṭishri* : II, 183 ; terme hébreu, jeûne israélite.  
*ṭiyāra* : VII, 131 ; augure d'après le vol des oiseaux.  
tolérance : XXIX, 56.  
tolérance (maison de) : XXIV, 33.  
tortures : II, 190 ; XXX, 30.  
totem : IV, 1.  
totémisme : IX, 19 ; CVI, 3.  
toupet, voir *nāsīyya*.  
trahir, voir *khāda'a*.  
tranchée : XXXIII, titre, 23.  
transcendance : I, titre.  
transplantation d'organes : XXX, 30.  
trêve : II, 194, 217.  
tribu, voir *qabila*.  
Trinité : III, titre, 45 ; IV, 159, 171 ; V, 68, 73 ; IX, 30 ; XIX, titre.  
triomphe, voir succès.  
trompe : LXXV, 1.  
troquer : IV, 74.  
troupeaux : III, 14.  
*ṭufān*, voir Déluge.  
turban : III, 125.  
*ṭwīza* : X, 18 ; entraide (terme berbère).  
*'udda* : IX, 14 ; viduité, délai de retraite légale pour les femmes.  
*'uffīn* : XVII, 23 ; « Fi ! ».  
*'ufūd* : XLVIII, titre ; déportations.  
*'ujūd* : X, 3 ; XXIV, titre ; existence.  
*'umm* : I, 1 ; XLIII, 4 ; mère, emblème, drapeau.  
*'umma* : II, 134, 143 ; III, 104, 109, 110 ; V, 3 ; XI, 8 ; XII, 45 ; XVI, 120 ; XXI, 92 ; XLIII, 22 ; LXII, 2 ; communauté, nation.

'*ummi* : II, 67 ; III, 75 ; VII, 157 ; XI, 46 ; XXV, 5 ; LXII, 2 ; illettré.  
'*ummubatu-l-mu'minin* : XXXIII, 6 ; mères des croyants (épouses du Prophète).  
'*umm ul-ktâb* : I, titre ; III, 7 ; XIII, 39 ; emblème du livre.  
'*umra* : II, 196, 200 ; pèlerinage individuel à date indéterminée.  
univers : XI, 108 ; XII, 9.  
'*uqab* : CVI, 3 ; aigle.  
'*uqad*, voir aussi nœuds : CXIII, 4 ; nœuds.  
'*uqr* : II, 236.  
'*uqûf* : II, 196 ; arrêt, station.  
'*uqûq* : II, 48 ; IV, 31 ; ingratitude, impiété filiale.  
'*urwa* : II, 296 ; V, 2 ; corde, ganse, cordonnet.  
'*urina* : V, 33.  
'*uşât* : XIV, 36 ; rebelles, insoumis.  
'*uşba* : XXIV, 11 ; bande, groupuscule.  
'*usr* : XCIV, 6.  
usufruit : II, 36.  
usure, voir *ribâ*.  
vautour, voir *naşr*.  
vendredi : LXII, 9.  
vengeance, voir *thâr*.  
verbe de Dieu (*kalima*) : III, 45 ; IV, 171 ; XIX, titre ; « sois » et la chose est.  
vêtements : VII, 26 ; XXIV, 31.  
viandê : VI, 118, 119, 145.  
viandes licites : XXII, 19.  
vie : III, 185, 197 ; VI, 32 ; XV, 27 ; XXI, 30 ; XXIV, 45 ; LXXVII, 20.  
vindicatif : III, 4 ; V, 96.  
violence : II, 190.  
vision, voir *ru'ya*.  
vivant, voir vie.  
voisin : II, 8 ; IV, 36.  
voisin (droit du) : IX, 6.  
voyage : XXXIX, 10.  
voyages interplanétaires : XV, 18 ; LVI, titre.  
voyageur : II, 215.  
*wâ'd* : XXI, 38 ; promesse.  
wahabisme : II, 48.  
*wahdaniyya* : CXII, titre ; unicité.  
*wahy* : XXI, titre ; XXIV, titre ; révélation.  
*wakîl* : II, 232 ; III, 173 ; XXXIII, 3 ; curateur, mandataire, fondé de pouvoir.  
*walâ* : X, 62 ; être à proximité.  
*walad* : X, 68 ; XIX, 88 ; XXI, 26 ; fils.  
*walâya* : XVIII, 44 ; parenté.  
*walî* : II, 232, 236 ; III, 68 ; X, 62 ; ami, protecteur.  
*walî-l-'abd* : XLII, 38 ; héritier présomptif.  
*wallâ* : IV, 116 ; rebrousser chemin.  
*waqfa* ou '*uqûf* : IX, titre ; XXII, 28 ; arrêt, stationnement.  
*warâ'* : IX, 111 ; XIV, 24 ; CIII, 3 ; scrupule, crainte d'offenser Dieu.  
*wârith*, voir héritier et successible.  
*waşala* : XIII, 21 ; arriver, offrir.  
*wâshira* : IV, 119 ; avoir les incisives supérieures écartées (signe de beauté).

*wâst* : IV, 130 ; puissant, riche, large.  
*waşila* : IV, 119 ; V, 103 ; XVII, 57 ; LXII, 9 ; brebis ou chamelle devenue tabou.  
*waţ'* : XXIV, 2 ; coit, action de fonder.  
*wathân* : XIV, 35 ; idole.  
*watr* : LXXXIX, 3 ; impair.  
*wayl* : II, 79 ; malheur, châtement, nom d'une vallée de l'enfer.  
*wilâya* : XVIII, 44 ; parenté, charge de gouverneur.  
*wird* : XI, 98 ; aiguade.  
*witr* : XI, 114 ; injustice, impair.  
*wudu'*, voir ablutions.

*yad*, voir main.  
*yad mabsûta* : XVII, 29 ; main ouverte, généreuse.  
*yad maghlûla* : XVII, 29 ; main enchaînée, avare.  
*yahmûm* : LVI, 43 ; très noir.  
yahviste : XIV, titre.  
*ya'îsa* : XIII, 31 ; désespérer.  
*yamîn* : XVI, 91 ; XXXVII, 28, 93 ; XXXVIII, 20 ; serments.  
*yamm* : XX, 39 ; côte, mer, flot.  
*yawma-d-dîn* : LXXV, 1 ; jour du Jugement dernier, résurrection.  
*yaqîn* : XXXVII, 146 ; cucurbitacée.  
*yashkur* : LXXI, titre ; « Il reconnaît », surnom de Noé.  
*yatbrib* (verbe) : XXXIII, 13 ; faire mal, réprimander.  
*yâtîm*, voir orphelin.  
*yawm* : XXII, 28 ; jour, période, cycle, bataille.  
*yawm-d-Dim* : LXXV, 1.  
*yawm şabah* : LIV, 38 ; jour d'un combat matinal.  
*zabûr*, voir aussi psaumes : XVII, 55.  
*zakât*, voir aussi impôt : II, 43 ; VI, 136, 141 ; IX, 5, 34, 60, 74 ; CIII, 3 ; dime, purification, aumône.  
*zakkâ* : IX, 103 ; faire croître, purifier.  
*zalaq* : XVIII, 40 ; endroit glissant.  
*zalkâl* : XXII, 2 ; tremblement.  
*zamân* : VII, 54 ; temps.  
*zanâ* : XXIV, 2 ; fornicuer.  
*zand* : XX, 10 ; briquet.  
*zaqqûm* : XVII, 60 ; XXXVII, 62 ; XLIV, 43 ; LVI, 52 ; plante infernale.  
*zawâj*, voir mariage.  
*zawâl* : XIV, 46 ; LXII, 9 ; déclin du soleil dès qu'il quitte le zénith.  
*zaygh* : III, 7 ; déviation, action de s'écarter de la voie de Dieu, doute.  
*zaytun, zaytûna*, voir olivier.  
zénith : LIII, 7.  
*ziggurat* : XVIII, 83 ; XXVI, 129.  
*zîna* : XX, 87 ; parure.  
*zînâ* : VII, 31, 32 ; XXIV, 2 ; fornication.  
*zîyâda* : X, 26 ; surplus, supplément.  
*zîyâra* : X, 18 ; visite, offrande lors d'une visite très pieuse.  
zodiaque : LXXXV, 1.  
zoroastriens : XVII, 61.  
*zûbd*, voir ascèse.  
*zujâja* : XXIV, 35 ; morceau de verre, réceptacle de cristal.  
*zûr* : II, 48 ; IV, 31, 135 ; faux témoignage.



BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Nous indiquons, dans cette bibliographie, les principaux auteurs cités et les ouvrages consultés (noms et titres abrégés). N'y figurent pas les dictionnaires, les articles d'encyclopédie ou de périodiques, non plus que les textes sacrés juifs et chrétiens (Thora, Évangiles, Talmud, etc.). Les dates sont celles des éditions consultées.

Les sigles de quatre lettres, correspondant à chaque titre et figurant en marge, sont ceux auxquels renvoient les références des commentaires.

La liste des principaux commentaires consultés est placés au début de l'ouvrage (t. I, pp. 22).

- AAJD ABDELKADER AL-JAZĀ'IRI (Émir) : *Diwān*, Alexandrie, 1903.
- ABHU 'ABDI-L-ĤAMĪD (IBN) : *'Umdatul- Akhbār fi Madinati-l- Mukbīar*, Alexandrie, 1305/1887.
- ABRI 'ABDI-RABBIĤ (IBN) : *Al-'Iqd al- Farid*, Le Caire, 1313/1895.
- ABRB *Al-'Iqd Bulāq*, Le Caire, 1293.
- ABDR 'ABDUH (Cheikh MUHAMMED) : *Risālatu-t- Tawḥīd*, ou exposé de la religion musulmane, Le Caire, 1351/1932, trad. B. MICHEL
- et MUST. 'ABDEL RAZIK, Paris 1925, commentaire de NAḤJU-L-BALĀGHA, Le Caire, s.d.
- ABBK 'ABDU-L-BAQĪ : *Khadīja*, Le Caire, 1376/1957.
- ABMM 'ABDU-L-BAQĪ MUḤ FU'AD : *Al Mu' Jam ul- Mufa li Alfadhi-l- Qur'an il- Karim*, Le Caire, 1378/1958.
- ABDA 'ABDU-L-BARR (IBN) : *Al-'Ist' ab- fi Ma' rifati-l- Aṣḥāb*, Le Caire, s. d.
- AYAH 'ABDULLAH YUSŪF 'ALI : *The Holy Qur'an*, Cambridge, Mass., 2<sup>e</sup> éd., 1938.
- ABQA 'ABDU-L-QUDDUS : *Aḥbāru-l- Madīna*. Damas, 1935.
- ARAD 'ABDU-R-RAḤĪM B. AḤMAD : *Dbikru-l- Janna wa-n- Nār*, Le Caire, 1943.
- ARHF 'ABDU-R-RAḤMĀN ḤASĀN : *Al- Fiqhu 'alā-l- Madhābīb-l- Arba'a*, Le Caire, 1349/1931.
- ABRD 'ABRAS (IBN AL-) : *Diwān*, Layde, 1913.
- ABBS ABŪ BAKR (H.) : *Sirāju-l- Qur'an*, Djakarta, 1955.
- ABKD 'ABŪ KHIRĀSH : *Diwān des Hudlaylites*, Leipzig, 1933.
- AMIB ABŪ-L-BARAKĀT MUḤ. B. IYĀS : *Badāt- z- Zubūr*, Le Caire, 1356/1937.
- ABFM ABŪ-L-FIDĀ' : *Mukbtasar fi Akhbār al- Bashar*, Beyrouth, 1970.
- ABFT *Tazīkh*, Beyrouth, 1970.
- ABUF ABŪ-L-MUNTAḤĀ : *Fiq Haiderabab*, 1321/1903.
- AMAB ABŪ MUḤ. B. 'ABDALLAH AL-'IRĀQĪ : *Bayna abli- z- Zaygh*, Ankara, 1961.
- AUBM ABŪ 'UBAYDA (MUHAMMAD) : *Majāzu-l- Qur'an*, Le Caire, 1374/1954.
- ABUT ABU ZAHRA : *Tandhimu-l- Islām lil Mu'jama*, Le Caire, 1385/1965.
- AZMT ABŪ ZAHRA (MUHAMMAD) : *Tarīku-l- Madhābīb-l- Islamiyyaa*, Le Caire, s.d.
- ACET 'ACEM (IBN) : *Tuhfa*, trad. HOUDASET MARTEL, Alger, 1882.
- ADAI ADAMS (CH.) : *Islam and Modernism in Egypt*, Londres, 1933, trad. arabe, 'ABBĀS MAḤMUD, Le Caire, 1935.
- ADWK ADĀWI (AL-) : *Kūfāyatu-t- Tālib*, Le Caire, 1357/1938.
- ADLT ADLER (ALFR.) : *Le Tempérament nerveux*, Paris, s. d.
- AFIM 'AFĪFI (AL-) : *Al- Mar' atu-l- 'arabiyya*, Le Caire, 1921.
- AFIK *Kūābu Rauḥi-r- Rayāḥin*, Le Caire, 1307.
- AIRS FAḤMI (MUHAMMAD) : *Sikka arabiyya*, Le Caire, 1965.
- AAMQ 'AINI 'ALI MOḤ : *La Quintessence de la philosophie de Ibnu-l- 'Arabi*, trad. RECHID, Paris, 1926.
- ALES ALEXIEV (P.) : *La Signification sociale de la « Parandja »*, dans *Komounist Tadjikistana*, 12 juillet 1951.
- ALPK ALP (TEKIM) : *Le Kémalisme*, Paris, 1937.
- ALTR ALTHEIM : *La Religion romaine antique*, trad. DEL MEDICO, Paris, 1955.
- ALUB 'ALŪSI (AL-) : *Bulūgh al- 'arab*, Le Caire, 1342/1924.
- ALUR *Rubu-l- Ma'ani fi tafsir il- Qur'an*, Le Caire, 1884.
- AAHF AMIN AḤMAD : *Fajru-l- Islām*, Le Caire, 1963.
- ANAM ANAWATHI (C. G.) et GARDET LOUIS) : *Mystique musulmane*, Paris, 1961.



- AARI ANBARI 'ABDU-R-RAHMAN (AL.): *Al-Insâf*, Le Caire, 1380/1961.
- ANDM ANDRAE (TOR): *Mabomet et sa doctrine*, trad. J GAUDEFRY-DEMONBYNES, Paris, 1945.
- ANDU *Der Ursprung des Islâms und das Christentum*, Upsala, 1926.
- AQMA 'IQQAD A. MUH (AL.): *'Aysba as-Siddiqiyya*, Le Caire, 1353/1934.
- AMDQ 'ARABI MOHYI-D-DIN IBN (AL.): *La Quintessence de la philosophie d'Ibn al 'Arabi*, trad. AHM. RECHID, Paris, 1926.
- ARBH ARBERRY (J.): *The Holy Koran* (anthologie), Londres, 1953.
- ARCM ARCHER (J.C.): *Mystical Elements in Mohammed*, New Haven, Conn., 1924.
- ARME ARMINJON (P.): *L'Enseignement, la doctrine et la vie dans les universités musulmanes d'Égypte*, Paris, 1907.
- ASHD 'ASHÂ QAYS: *Diwan*, Le Caire, 1937.
- AAHK ASH'ARI ABÛ-L-HASAN AL.): *Kitâbu-l-Maqâlât*, éd. HELMUT RITTER, Istanbul, 1929.
- AHR ASH'ARI ABÛ-L-HASAN AL.): *Risâla... fi 'ilmi-l-kalâm*, Haiderabab, 1344/1925.
- ASIT 'ASIM (IBN): *Tahfat*, éd. et trad. HOUDAS et MARTEL, Alger, 1882.
- ASIE ASIN Y PALACIOS: *La Escatologa musulmana en la Divina Comedia*, Madrid, 1924.
- ASID *Dante y el Islâm*, Madrid, 1927.
- ATHK ATHIR (IBN AL.): *Al-Kâmil fit-t-Târikh*, Le Caire, s.d.
- ATHN *Nihâya*, Le Caire, 1311/1895.
- ATHU *'Usudu-l-Ghâba*, Le Caire, 1385/1965.
- AUGC AUGUSTIN (Saint): *La Cité de Dieu*, trad. VIDAL, Strasbourg, 1920.
- AUSI AUSTRUY (J.): *L'Islâm face au développement économique*, Paris, 1961.
- AUSF *Le Proche-Orient*, Paris, 1957.
- AVTT A VERROES (IBN RUSHD): *Talkhîs*, Le Caire, 1960.
- AVTH *Tabafut at-Tabafut*, éd. M. BOUYGES, Beyrouth, 1930.
- AVTH *Tafsîr ma'ba'ad at-Tabî'a*, éd. M. BOUYGES, Beyrouth, 1948.
- AVII A VICENNE (IBN SINÂ): *Isbârât*, Leyde, 1892.
- AVIN *Ibbatu-n-Nubuwwa*, Bulâq, s. D.
- AVIR *Le Récit de Hayy Ibn Yaqzân*, trad. H. CORBIN, Téhéran, 1953.
- AWBI 'AWF BASHIR: *Ishtirâkiyyatubum wa Islâmunâ*, Beyrouth, 1966.
- AZRA AZRAQI (AL.): *Akbbâr Makka*, La Mekke, 1385/1965.
- ABÛ MUHAMMAD AL'IRAQI: *Bayna abli-z-zaygh*, Ankara, 1961.
- AZZR 'AZZAM 'ABDU-R-RAHMAN: *Ar-Risâla al-Khâlida*, Le Caire, 1384/1964.
- BABN BABI TAQI-D-DIN (AL): *Nuzbatu-n-Nadhirin*, Le Caire, 1346/1927.
- BADH BADSHAH HUSSAIN (A. F.): *The Holy Koran with Commentary*, Lucknow, 1924.
- BAED BAENTSCHOFF: *David, roi d'Israël*, trad. J. MARTY, Paris, 1935.
- BAGM BAGHAWI ABÛ MUH. AL-FARRA (AL.): *Ma'âlimu-t-Tanzil (Tafsîr)*, en marge d'AL-KHÂZIN, Le Caire, 1381/1961.
- BAGK BAGHDÂDI 'ABDUL-QÂDIR B. 'UMAR (AL.): *Kitâbu-l-Farq*, Le Caire, 1910.
- BAGA *Khrânatu-l-'Adab*, Le Caire, s. d.
- BAJT BAJALILI MUHAMMAD (AL.): *Tabîra*, Alger, 1327.
- BJH BAJÛRI IBN. B. MUH: *Hâshiya 'ala sharh al-Ghâzi*, Le Caire, 1321/1903.
- BAKRI 'ABDALLAH B. 'ABDU-L-'AZIZ (AL.): *Mu'jam*, éd. WÛSBAKMTENFELD, Göttingen, 1876.
- BALF BALÂDHÛRI AHMED B. YAHYA: *Futûh*, éd. DE GOEJE, Leyde, 1866.
- BALA *Akbbâr*, éd. WLADIMIR GIRJAS, Leyde, s. d.
- BALN *Ansâbu-l-Asbrâf*, Le Caire, 1959.
- BALM BAJON (J. M. S.): *Modern Muslim Koran Interpretation*, Leyde, 1961.
- BAMV BAMMATE (HAIDAR): *Visages de l'Islâm*, Lausanne, 1946.
- BAQI BAQALÂNI (ABÛ BAKR, AL.): *I'jâzu-l-Qur'an*, Le Caire, 1374/1954.
- BASK BASRI ABÛ TAYYIB (AL.): *Kitâbu-l-Mu'tamad*, éd. MOH. HAMIDULLAH, Damas, 1964-1965.
- BASB BASSET (RENÉ): *La Bordab*, Paris, 1894.
- BASL *Loqmân berbère*, Paris, 1892.
- BATR BATANUNI (AL.): *Ar-Rihla al-Hijaziyya*, Le Caire, 1329/1911.
- BATV BATTÛTA (IBN): *Voyages*, éd. et trad. DEFERMY et SANGUINETTI, Paris, 1926; nouv. éd., Paris, 1969.
- BAUS BAUDISSION: *Studien zue semitischen Religionsgeschichte*, Berlin, 1876.
- BAUC BAUSANI (ALESSANDRO): *Il Corano*, trad. introd. e commento, Florence, 1961.
- BADT BAYDÂWI (NASIRU-D-DIN AL.): *Tafsîr*, plusieurs éd., dont celle du Caire, 1371/1951.
- BAYS BAYJÛRI IBN. (AL.): *Asb-Shamâ 'ilu-d-Diniyya*, Le Caire, 1355/1936.
- BECP BECKER (C. H.): *Papyri Schott-Reinhardt*, Heidelberg, 1906.
- BEEN BEESTON (A. E. L.): *Notes on the Mureigham Inscription*.
- BEHM BEHRNAUER: *Mémoire sur les institutions de police chez les Arabes et les Turcs*, dans *Journal asiatique*, V<sup>e</sup> série, t. XV-XVI, 1860-1861.
- BELR BEL (AFRED): *Quelques rites pour obtenir la pluie en temps de secheresse chez les musulmans maghrébins*, dans *Actes du XIX<sup>e</sup> congrès des orientalistes*, Alger, 1905.
- BELQ BELI (R.): *The Qu'rân, translated with a critical Rearrangement of the Sûrabs*, Edimbourg, 1937-1939.

- BELI Introduction to the Qu'ran, Édimbourg, 1953.
- BELA BELLE : *The Aphroditie Papyri*.
- BENP BENCHENEB(MOH) : *Proverbes arabes de l'Algérie et du Maghreb*, Paris, 1905-1907.
- BENN BENHAMMOUDA(MOH) : *Noms arabes des constellations et des étoiles*, Alger, 1952.
- BERL BERCHER(L.) : *Les Délits et peines de droit commun prévus par le Coran*, Paris, 1926.
- BERP BERG(VANDEN) : *Principes du droit musulman*, Alger, 1896.
- BEGM BERGSON(HENRI) : *Matière et mémoire*, Paris, 1939.
- BERE Essai sur les données immédiates de la conscience, Paris, 1961.
- BERG L'Évolution créatrice, Paris, 1962.
- BERS L'Énergie spirituelle, Paris, 1964.
- BERD Les deux sources de la morale et de la religion, Paris, 1962.
- BEQA BERQUE(JACQUES) : *Les Arabes d'hier et de demain*, Paris, 1960.
- BEQE L'Égypte, impérialisme et révolution, Paris, 1967.
- BERA BERTHELOT(R.) : *La Pensée de l'Asie et l'astrobiologie*, Paris, 1938.
- BETR BETHA(E.) : *Religion and Magic*, Berlin, 1927.
- BEVM BEYAN : Mohammed, Ascension to Heaven.
- BGAG Bibliotheca geographorum arabicorum (B. G. A.), éd. DE GOEJE, Leyde, 1967.
- BIJA BIJAWI(ABU FADL IBRAHIM AL.) : 'Ayyāmu-l-'Arab fi-l-Islām, Le Caire, 1369/1950.
- BIGK BIQILLANI AL.) : *Kitābu-ṭ-Ṭawāsīn*, ms B. N. Paris.
- BIRC BIRUNI(AL.) : *Chronologie orientalischer Völker (Al' Athar)*, éd. Sachau, s. d.
- BLAL BLACHERE(REGIS) : *La Littérature arabe des origines jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1952-1964.
- BLAC Le Coran, traduit selon un essai de reclassement des sourates, Paris, 1947-1951 ; nouvelle traduction dans l'ordre traditionnel, Paris, 1957.
- BLAP Le Problème de Mahomet. Essai de biographie critique du fondateur de l'Islām, Paris, 1952.
- BLOC BLOCHET(E.) : *Le Culte d'Aphrodite-Anahita chez les Arabes du paganisme*, Paris, 1902.
- BOHZ BÖHL(FR. TH.) : *Das Zeitalter Abrahams in dem alten Orient*, 1931.
- BOIE BOISSIER(ALFRED) : *Les Éléments babyloniens de la légende de Caïn et Abel*, Genève, 1909.
- BONC BONNELLI(L.) : *Il Corano*, Milan, 1946.
- BOUP BOUBAKEUR(SIHAMZA) : *La Psalmodie coranique*, dans *Encyclopédie de musique religieuse*, Paris, 1968.
- BOUK BOUTHOU(L.) : *Ibn Khaldūn, sa philosophie sociale*, Paris, 1930.
- BRAM BRANDT(W.) : *Die manichäische Religion*, Leipzig, 1889.
- BRED BREASTED(J. H.) : *Development of Religion and Thought in Ancient Egypt*, New York, 1912.
- BRID BRICTEUX(AUGUSTE) : *Djami Youssouf et Zouleika*, Paris, 1927.
- BRUE BRUNOT et coll. : *L'Évangile avant les Évangiles. Les sources de l'histoire de Jésus*, Paris, 1961.
- BUCB BUCAILLE(MAURICE) : *La Bible, le Coran et la Science*, Paris, 1976.
- BUDE BUDJE(W.) : *Egyptian Magic*, Londres, 1899.
- BUDH The History of Alexander The Great, Londres, 1889.
- BUDA Amulets and Superstitions, Londres, 1889.
- BUHM BUHL(F.) : *Muhammad Liv*, Copenhague, 1903.
- BUHF Muhammad religiöse Forkyndelse efter Quranen, Copenhague, 1924.
- BMIS BUKHARI MUH. B. ISM'IL(AL.) : *As-Sahih*, Le Caire, 1345/1927 ; trad. HOUDAS et MARÇAIS, Paris, 1906-1914.
- BURL BURTON(RICHARD) : *The Land of Madian*, Londres, 1879.
- BUSB BUSIRI(AL.) : *Burda*, plusieurs éditions.
- CAEA CAETANI(L.) : *Annali dell'Islām*, Milan, 1915-1926.
- CAES Studi di storia orientale, Milan, 1914.
- CAND CANAAN(TAUFIK) : *Dämonenglaube im Lande der Bibel*, Berlin, 1929.
- CATE CANTINEAU(J.) : *Études de linguistique arabe (Mémoires Jean Cantineau)*, Paris, 1960.
- CARV CARCOPINO(JÉRÔME) : *La Vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'Empire*, Paris, 1939.
- CARP CARMOLY : *Paraboles de Sandabar sur les ruses des femmes*, Paris, 1850.
- CARA CARPENTIER(F.) : *Acta sanctorum*, col. X, oct. 1869.
- CARL CARRA DE VAUX(B.) : *Les Penseurs de l'Islām*, Paris, 1921-1926.
- CASA CASTEL(W.) : *Entdeckungen in Arabien*, L. N. W. G., fasc. 30, 1954.
- CASI CASTIGLIONI(A.) : *Incantation et magie*, Paris, 1951.
- CASG CASTRIES(H. DE) : *Les Gnomes de Sidi Abd-er-Rahman el-Medjdoub*, éd. et trad., Paris, 1896.
- CASE Islām, études et impressions, Paris, 1928.
- CAUE CAUSSIN DE PERCEVAL(P.) : *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme... jusqu'à la réduction de toutes les tribus sous la loi musulmane*, Paris, 1847-1848, 1902.
- CAVC CAVAINAC(E.) : *Chronologie*, Paris, 1946.
- CERA CERNY(J.) : *Ancient Egyptian Religion*, Londres, 1952.
- CERL CERULLI(E.) : *Il « Libro della Scala »*, Cité du Vatican, 1949.
- CHAE CHAFIK-PACHA(MOH.) : *L'Égypte et les influences modernes*, Le Caire, 1931.

- CHAH CHAFUROV (G.) : *Histoire du peuple tadjik*, Moscou, 1952.
- CHAL CHAMPDOR (ALBERT) : *Le Livre des morts*, Paris, 1963.
- CHAB CHAPIRA (BERNARD) : *Légendes bibliques attribuées à Ka'b al Abbar*, dans *Revue des études juives*, 1909.
- CHEF CHERBONNEAU (A.) : *Fables de Lokmán*, Paris, 1864.
- CHOP CHOURAQUI (ANDRÉ) : *La Pensée juive*, Paris, 1965.
- CLEL CLERMONT-GANNEAU : *La Lampe et l'olivier dans le Coran*, dans *Revue d'histoire des religions*, LXXX, 1920.
- CODM CODRINGTON (H.) : *A Manual of Muslim Numismatics*, Londres, 1904.
- COHT COHEN (A.) : *Le Talmud*, trad. J. MARTY, Paris, 1950.
- COHR COHEN (M.) : *Les Résultats acquis de la grammaire comparée chanmitosémitique*, dans *Conférences de l'institut de linguistique de l'université de Paris*, 1933.
- COME COMBAZ : *L'Évolution des stupas en Asie dans Mélanges chinois et bouddhiques*, Bruxelles, 1936.
- COND CONTENEAU (G.) : *La Divination chez les Assyriens et les Babyloniens*, Paris, 1932.
- CONM *La Magie chez les Assyriens et les Babyloniens*, Paris, 1947.
- COND *Le Déluge babylonien*, Paris, 1932.
- COQA COQUEREL (A.) : *Bibliographie sacrée*, Paris, 1840.
- CORH CORBIN (HENRI) : *Histoire de la philosophie islamique*, Paris, 1964.
- CORG *De la gnose antique à la gnose ismaélienne*, Rome, 1957.
- CORR *Le récit d'initiation et l'hermétisme en Iran*, dans *Eranos-Jahrbuch*, 1949.
- COUE COULAND (J.) : *L'Éveil du monde arabe*, Paris, 1964.
- COUT COURDEMANCHE (de) : *Traité pratique des poids et mesures des peuples anciens et des Arabes*, Paris, 1909.
- COUM *Sur les misqals et dirhems arabes*, Paris, 1908.
- CRUM CRUM (W.) : *La Magie copte*, Paris, 1922.
- DABG DABBĀ' 'ALI MUḤ. (AD-) : *Ghāyatu n-Naf'i-ſil-Qirā'āti-s-Sab*, (en marge du commentaire de SIRĀJ AL QĀRĪ' D'AL-BAGHDĀDĪ par ĀSH-SHĀṬĪBĪ), Le Caire, 1358/1939.
- DALG DALMANN : *Grammatik des jüdisch-palästinischen Aramäischen*/Leipzig, 1905.
- DAMD DAM HAJ AH. AS-SINĠHALĪ : *Diya' (Tafsir)*, Le Caire, 1386, 1966.
- DAMH DAMĪRĪ (AD-) : *Ḥayātu-l-Ḥayawān*, Le Caire, 1298/1880.
- DANM DĀNĪ ABU 'AMR (AD-) : *Al-Muḥkam fi Naqti-l-Maṣāḥif*, Damas, 1379/1960.
- DAIP DANĪLOU (card. JEAN) : *Philon et son temps*, Paris, 1958.
- DAND DANTE (DURANTE ALIGHIERI, dit) : *La Divine Comédie*, trad. ARNAUD DE MONTOR, Paris, s.d.
- DAUM DAUMAS (MELCHIOR) : *Mœurs et coutumes de l'Algérie*, Paris, 1853.
- DAWI DAWĀLIBĪ (MAR.) : *Al Islām 'amāma-r-Rasmāliyya wal marksyya*, Le Caire, 1966.
- DAYA DAYNAWĀRĪ : *Akḥbār Tūwāl*, Leyde, 1888.
- DELS DELITZSCH (FRANZ) : *Summerisches Glossar*, Leipzig, s.d.
- DELL DELLA VIDA (LEVI) : *Les Sémites*, Paris, 1938.
- DELB DEL MEDICO (H.E.) : *La Bible cananéenne*, Paris, 1950.
- DELE *L'Énigme des manuscrits de la mer Morte*, Paris, 1957.
- DELM *Le Mythe des Esséniens*, Paris, 1958.
- DERF DERENBOURG (J.) : *Fables de Loqman le Sage*, Berlin, 1850.
- DERS *Le dieu Souwa' dans le Coran et sur une inscription sabéenne*, dans *Bulletin de l'Académie royale d'histoire*, juill.-sept., Madrid, 1905.
- DERE *L'Encensement des morts chez les anciens Arabes*, dans *Actes du XIV<sup>e</sup> congrès d'orientalistes*.
- DERV DERMENGHEM (ÉMILE) : *La Vie de Mahomet*, Paris, 1926.
- DERM *Mahomet et la tradition islamique*, Paris, 1955.
- DESA DESPARMET (J.) : *L'arabe dialectal*, Alger, 1913.
- DHAM DHAHĀBĪ : *Mirzānu-l-I'tiqād*, Le Caire, s.d.
- DHOE DHORME (ÉDOUARD) : *L'Emploi métaphorique des noms de parties du corps en hébreu et en accadien*, Paris, 1923.
- DHOB *La Bible et l'archéologie*, Paris, 1936.
- DHOR *La Religion des Hébreux nomades*, Paris, 1937.
- DHOA *Abraham dans le cadre de l'histoire*, Paris, s.d.
- DHON *Les nouvelles tablettes d'Armana*, dans *Revue biblique*, 1924, 1928, 1931.
- DHOH *Les Habiru et les Hébreux*, Paris, 1924.
- DIMS DIMASHQĪ (AD-) : *Surat Yūsuf. Mu'tamar Tafsir*, Damas, 1381/1961.
- DINP DINET (E.) : *Pèlerinage à la Maison sacrée d'Allah*, Paris, 1930.
- DIRK DIRINI (AD-) : *Kitābu-t-Tafsir*, Le Caire, 1310/1892.
- DJAI DJAFARASH-SHĀRĪF : *Islām in India*, Londres, 1921.
- DOUA DOUGHTY (CH.) : *Arabia deserta*, trad. MARTY, Paris, 1949.
- DOUM DOUTTÉ (ED.) : *Magie et religion en Afrique du Nord*, Paris, 1909.
- DOZD DOZY (R.) : *Dictionnaire détaillé des noms de vêtements chez les Arabes*, Amsterdam, 1845.
- DRAM DRAZ (M.A.) : *La Morale du Coran*, Paris, 1930.
- DRIC DRIGTON (E.) : *Croyances et coutumes funéraires de l'ancienne Égypte*, Le Caire, 1943.
- DURP DURCKHEIM (ÉMILE) : *La Prohibition de l'inceste et ses origines*, dans *Ann. sc. et phil.*, Paris, 1896-1897.

- DUSD DUSSAUD(R.) : *Les Découvertes de Ras Shamra et l'Ancien Testament*, Paris, 1937.
- DUSO *Origines cananéennes du sacrifice israélite*, Paris, 1921.
- ERMR ERMAN(A.) : *La Religion des Égyptiens*, trad. WILD, Paris, 1937.
- ERMC ERMAN(A.) et RANK(H.) : *La Civilisation égyptienne*, trad. CH. MATHIEU, Paris, 1957.
- ESSM ESSAD BEY(MOHAMMED) : *Mabomet*, trad. MARTY ET LEPAGE, Paris, 1934.
- ESSA *Allah est grand...*, trad. G. MONTANDON, Paris, 1937.
- EUSH EUSEBE de Césarée : *Histoire ecclésiastique*, éd. G. DINDORF, Berlin, 1867/1871.
- FAHP FAHD(TOUFIC) : *Le Panthéon de l'Arabie centrale à la veille de l'hégire*, Paris, 1968.
- FAQK FAQH AL-HAMADHANI(IBN) : *Kitab al-Boldân*, éd. DE GOEJE, Leyde, 1967 (B.G.A., I).
- FARR FARABI(AL-) : *Risâlatu-l-'Aql*, éd. et trad. BOUYGES, Beyrouth, 1938.
- FARH FARES(BICHR) : *L'Honneur chez les Arabes avant l'Islâm*, Paris, 1932.
- FARI FARMER(G.) : *The religious Music of Islam*, dans *Journal of the Royal Asiatic Society*, 1952.
- FART *A History of Arabian Music*, Londres, 1929.
- FARC *Types of Cantilation*, tir. à p. de l'*Encyclopædia Britannica*, 1967.
- FARA FARRA(AL-) : *Al-Alfadu-l-Qur'ania*, Le Caire, 1927.
- FARM FARM *Ma'âni-l-Qu'rân*, Le Caire, s.d.
- FATS FATTAL(A.) : *Le Statut des non-musulmans en pays d'Islâm*, Beyrouth, 1958.
- FARS FARRER : *Südarabien nach Hamadâni*, Londres, 1942.
- FAYM FAYYUMI(AL-) : *Misbâb Munir*, Le Caire, 1912.
- FELC FELL(W.) : *Die Christenweirne in Südarabien*, Leipzig, 1881.
- FIRS FIRKAWI(AL-) : *Sbarh manâzil as-Sâ'irîn*, éd. LAUGIER DE BEAURECUEIL, Le Caire, 1953.
- FISA FISCHER(HUGO) : *L'Aube de la civilisation*, Paris, 1954.
- FLAA FLAVIUS JOSEPHÉ : *Antiquités judaïques*, trad. BUCHON, Paris, 1838.
- FLEJ FLEG(EDMOND) : *Jésus raconté par le Juif errant*, Paris, 1953.
- FLIS FLINDERS PETRIE(W.M.) : *Social Life in Ancient Egypt*, Londres, 1923.
- FORC FORGET : *Un chapitre inédit de la philosophie d'Avicenne*, dans *Revue néo-scholastique*, 1894.
- FOUH FOUART(G.) : *Histoire des religions et méthode comparative*, Paris, 1912.
- FRAC FRACASSI(A.) : *Il Corano*, Milan, 1914.
- FRAF FRAZER(J.) : *Le Folklore dans l'Ancien Testament*, trad. de l'anglais par ANDRA, Paris, 1924.
- FRAT *Taboo and the Perils of the Soll*, Londres, 1911.
- FRAZ *Totemism and Exogamy*, Londres, s.d.
- FREL FREYTAG(G.W.) : *Lexicon arabico-latinum*, Halle, 1835.
- GAGA GAGNIER(J.) : *Abû-l-Feda*, de vita et rebus gestis Mohammedis, Oxford, 1733.
- GAGV *La Vie de Mabomet, traduite et compilée de l'Alcoran... de la Sonna et des meilleurs auteurs arabes*, Amsterdam, 1732.
- GARV GAROT(J.S.) : *La Vie religieuse dans l'ancienne Égypte*, Paris, 1948.
- GARR *Religions égyptiennes*, Paris, 1952.
- GART GARRAUD : *Traité théorique et pratique du droit français*, Paris, 1937.
- GASE GASTER : *Encyclopedia of Religion and Ethico*, Edimbourg, s.d.
- GAUP GAUDEFROY-DEMONBYNES(MAURICE) : *Le Pèlerinage à La Mekke*, Paris, 1923.
- GAUM *Mabomet*, Paris, 1969.
- GAUF *La Fête de l'Achoura à Tunis*, dans *Revue des traditions populaires*, XVIII, Paris, 1903.
- GAUH GAUTHIER(E. FÉLIX) : *Histoire et historiens d'Algérie*, Paris, 1931. *Mœurs et coutumes des musulmans*, Paris, 2<sup>e</sup> éd., 1949.
- GENM GENTIZON(P.) : *Mustapha Kemal ou l'Orient en marche*, Paris, 1929.
- GEOS GEORGES : *Le Sacrifice d'Abraham*, éd. des Fac. cath., Lyon, 1948.
- GERV GEROCK(C.F.) : *Versuch einer Darstellung der Christologie des Korans*, Leipzig, 1839.
- GERR GERSON-KIWI(E.) : *Religious Chant : A pan-Asiatic Conception of Music*, dans *Journal of the International Folk Music Council*, 1961.
- GERM *Music in Islam*, dans *Journal and Proceedings of the Asiatic Society of Bengale (Letters)*, 1957.
- GHAH GHALYNI MUH.(AL-) : *Al-Islâm ribhu-l-madaniyya*, 3<sup>e</sup> éd., Beyrouth, 1348/1930.
- GHAU GHAZALI ABÛ HAMID(AL-) : *Ihyâ 'Ulûmi-d-Dîn*, Le Caire, s.d.
- GHAQ *Qistas*, 2<sup>e</sup> éd., Le Caire, s.d.
- GHAM *Ma'âriju-l-Quds*, Le Caire, 1927.
- GHAA *Misqatu-l-Anwâr*, Le Caire, s.d., et éd. NICHOLSON, Londres, 1924.
- GHAJ *Radd ul Jamil (ar) (La belle réfutation)*, ms. d'Istanbul.
- GHAR *Rukn.*, Le Caire, 1903.
- GHAZ *Mizân*, Le Caire, 1328.
- GHEV GHEORGHIU(C. VIRGIL) : *La Vie de Mabomet*, Paris, 1962.
- GHYM GHYKA(MATILA) : *Mystique du nombre*, Paris, 1952.
- GIAR GIACOBETTI(père A.) : *Recueil d'énigmes arabes populaires*, Alger, 1916.

- GILH GILSON (ÉTIENNE) : *Histoire de la philosophie au Moyen Age*, Paris, 1952.
- GLAC GLASENAPP (HELMUTH VON) : *Les cinq grandes religions du monde*, trad. PIERRE JUNDT, Paris, 1954.
- GLAS GLAZER (E.) : *Suwa' und 'Uzza*, Munich, 1905.
- GLAZ *Zwei Inschriften über den Dammbbruch von Mârib*, 1897.
- GLAG *Skizze der Geschichte und Geographie Arabiens*, Munich, 1909.
- GOBC GOBLET D'AVIELLA : *Croyances, rites, institutions*, Paris, 1911.
- GOID GOICHON (A.M.) : *La Distinction de l'essence et de l'existence d'après Ibn Sinâ*, Paris, 1937.
- GOIL *Lexique de la langue philosophique d'Ibn Sinâ*, Paris, 1937.
- GOLM GOLDZIHNER (IGNAZ) : *Mubammadanische Studien*, Halle, 1889. 1890 (extraits trad. en fr. de BUCHER, Paris, 1954).
- GOLV *Die verschiedenen Richtungen der Koranauslegung*, Leyde, 1920.
- GOLS *Die Sabbatinstitution im Islâm*, Budapest, 1899.
- GOLR *Die Richtungen der islamischen Koranauslegung*, Leyde, 1920, trad. en arabe par ALI HASAN ABDUL-QADIR, Le Caire, 1944.
- GOLA *Abhandlungen, arabischer Philologie*, Leyde, 1896.
- GRAG GRAETZ : *Geschichte der Juden*, Vienne, 1863/1876.
- GRID GRIAULE (M.) : *Dieu de l'eau*, Paris, 1948.
- GRIS *Le Sao légendaire*, Paris, 1937.
- GRIE GRIFFITHS (J.) : *The Egyptian Derivation of the Moses*, dans *Journ. of Eastern Studies*, 1953.
- GRIM GRIMM (H.) : *Mohammed*, Munster, 1892/1895, Munich, 1904.
- GROV GROCK : *Versuch einer Darstellung der Christologie des Korans*, Hamburg, 1839.
- GROE GROFF et WALLIS BUDGE (E.) : *Egyptian Magic*, Londres, 1899.
- GUEN GUENON (RENÉ) » *Note sur l'angéologie de l'alphabet arabe*, dans *Études traditionnelles*, Paris, 1938.
- GUID GUIDI (IGNAZIO) : *Della sede primitiva dei popoli semitici*, Milan, 1879.
- GUIDI (M.) : *L'Arabie anti-islamique*, Paris, 1921.
- GUIS *Storia e cultura degli Arabi fino alla morte di Moametto*, Florence, 1951.
- GUIP GUILLAUME (A.) : *Prophétie et divination chez les Semites*, trad. de l'anglais par MARTY, Paris, 1931.
- GUIM GUIRAND : *Mythologie générale*, Paris, 1935.
- GUTG GUTHE (E.) : *Geschichte des Volkes Israels*, Leipzig, 1899.
- HADDF HADDAD MUHAMMAD (AL-) : *Falḥu-l-Majid fi Ulûm al-Tajwid*, Le Caire, 1344.
- HAJA HAJAR (IBN) : *Al-Isâba fi Akhbârî-s-Ṣabâba*, Le Caire, 1358/1939.
- HALS ḤALABI 'ALI (AL-) : *Sira*, Le Caire, 1320/1902.
- HALN HALÉVY (JOSEPH) : *Nouvel essai sur les inscriptions proto-arabes*, Paris, 1903.
- HALR *Rapport sur une mission archéologique dans le Yémen*, dans *Journal asiatique*, 1782, 6<sup>e</sup> série, XIX.
- HALE *Études sabéennes*, dans *Journal asiatique*, 1873, 7<sup>e</sup> série, I, II.
- HALM HALIM (MAHUD 'ABDUL) : *Al-Mubāsibi, un mystique musulman religieux et moraliste*, Paris, 1940.
- HALK ḤALLAJ (AL-) : *Kitâbu-Tawâsin* (version persane), éd. et trad. LOUIS MASSIGNON, Paris, 1913.
- HALD *Diwân*, éd. et trad. LOUIS MASSIGNON, Paris, 1955.
- HAMS HAMADANI (AL-) : *Ṣifât Jazīrati-l-'Arab*, Le Caire, s. d.
- HAMP HAMIDULLAH (MOḤ.) : *Le Prophète de l'Islâm*, Paris, 1378/1959.
- HAMC *Le Coran*, Paris, 1959.
- HALL *Les Pèlerinages*, Paris, 1960.
- HAMM *Majmu'u-l-Waḥbâ'q*, Beyrouth, 3<sup>e</sup> éd., 1389/1969.
- HANM ḤANBAL (IBN) : *Al-Musnad*, Le Caire, 1368/1949.
- HARD HARIRI (AL-) : *Durratu-l-Ghawwâs*, éd. THORBECKE, Leipzig, 1871.
- HARS HARRIS (RUNDEL) : *Story of Abikar*, Londres, s. d.
- HARW HARTTE : *Zum semitischen Waserkultur*, Halle, 1921.
- HAYA HAYKAL (MOḤ. ḤUS.) : *'Abû Bakr is-Siddiq*, Le Caire, 1377/1958.
- HAWS ḤAWQAL (IBN) : *Ṣuratu-l-'ard*, éd. KRAMERS et G. WIET, Paris, 1964.
- HAZF ḤAZM (ABU 'ABDALLAH B.) : *Fi-mâ'rifati-n-Nāsibk wal Mansûkb*, en marge du commentaire d'AL JALAYNI, Le Caire, 1345/1927.
- HAZK ḤAZM ('ABU MUḤ. IBN) : *Kitâbu-l-Fasl fi-l-Milal wa-l-'Abwâwa-n-Niḥal*, Le Caire, 1321/1903.
- HENK HENNING (MAX) : *Der Koran*, trad. all., Francfort-sur-le-Main, 1910.
- HERB HERBELOT (M. D') : *Bibliothèque orientale*, Paris, 1781-1783.
- HERH HÉRODOTE : *Histoires*, trad. P. Saliat, revue par TALBOT, Paris, 1864.
- HIBN HIBATULLAH 'ABU-L-QASIM SALÂMA : *An-Nāsibk wal Mansûkb*, en marge d'*Asbâbu-n-Nuzûl* d'AL WAḤIDI, Le Caire, 1315/1897.
- HIBM *Minhâju-Karâma*, Le Caire, s. d.
- HIRJ HIRSCHFELD (H.) : *Jüdische Elemente in Koran*, Berlin, 1878.
- HIRB *Beiträge zur Erklärung des Korans*, Leipzig, 1886.
- HIRN *New Researches into Composition and Exegesis of the Qoran*, Londres, 1902.
- HISS HISHÂM (IBN) : *As Sira*, Le Caire, 1383/1963.

- HITH HITTI (P.K.) : *History of the Arabs*, Londres, 1949.
- HOLN HOLMA (M) : *Die Namen der Körperteile im Assyrisch-Babylonischen*, Göttingen, 1911.
- HORK HOROVITZ (J.) : *Koranische Untersuchungen*, Berlin-Leipzig, 1926.
- HORP HORTEN (MAX) : *Die Philosophie der Erleuchtung nach Subrawerdi*, Bonn, 1912.
- HOTH HOTTI (P.K.) : *History of the Arabs*, Oxford, 1949.
- HOUB HOUDAS (O.) et MARAIS (W.) : *El Bokhari, les traditions islamiques*, Paris, 1906-1914.
- HUBU HUBERT : *Über der Meisir*, Leipzig, 1883.
- HUAH HUART (C.) : *Histoire des Arabes*, Paris, 1912-1913.
- HUBJ HUBERT (CH.) : *Journal d'un voyage en Arabie*, Paris, 1891.
- HUBM HUBERT (H.) : *Magia*, dans *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*.
- HUDP HUDHAYL AL-ANDALUSI (IBN) : *La Parure des cavaliers*, trad. MERCIER, Paris, 1924.  
*L'Ornement des âmes*, trad. MERCIER, Paris, 1939.
- HUSM HUSARI (SHAYKH MAHMUD AL-) : *Ma'a-l-Qur'an*, Le Caire, 1382/1963.  
*Ahsan-l-Atbar*, Le Caire, s.d.
- HUSA HUSRI : *Zabru-l-Adab*, éd. CF2Mubarak, Le Caire, s.d.
- HUSZ HUSSEIN (TAHA) : *Étude analytique et critique de la philosophie sociale d'Ibn Kaldûm*, Paris, 1917.  
*Présence de l'islâm dans la littérature romantique, en France*, Le Caire, 1960.
- HUSE HUTAY'A : *Divân* : Le Caire, 1344/1925.
- IBRK IBRAHIM AL'UBAYDI : *Kitâb 'umdati-t-Iahqi fi bashâ'ir Al as-Siddiq*, en marge d'AL'ATTIFI : *Kitâbu Rawdi-r-Rayâhim*, Le Caire, 1307.
- IBSM IBSHIHI (AL-) : *Al-Mustatraf*, Le Caire, 1379/1959, trad. RAT, Paris, 1902.
- IDRM IDRIES (SHAH SAYED) : *La Magie orientale*, trad. MAZE, Paris, 1957.  
IMAMU-L-HARÂMAYN : Voir LUCIANI.
- IRAB 'IRAQI AL-HANAFI (AL-) : *Bayna 'abl az-Zaygh wa zanâdiqa*, Ankara, 1961.
- ISFT ISFAHÂNI (AL-) : *Tâ'rikh*, Berlin, ms.  
*'Aghâni*, Le Caire, 1285/1868.
- ISKA ISKANDARI 'ANDU-L-MU'TI (AL-) : *'Ansâriyyât*, éd. LAUGIER DE BEAURECUEIL, 2<sup>e</sup> vol., Beyrouth, s. d.
- ISMI ISMÂIL MUH. IBR. : *Islâm and Contemporary Economic Theories*, Le Caire, 1381/1961.
- IVAI IVANOW (W.) : *Ismâili Literature*, Téhéran, 1943.
- JACA JACOB (G.) : *Altarabisches Beduinenleben*, Berlin, 1897.
- JADK JÂHDH (AL-) : *Kitâbu-l-Hayawan*, Le Caire, 1356/1938.  
*Al Bayân*, éd. SANDÛBI, Le Caire, 1932.
- JADB JALÂL. JALÂLU-D-DIN AS-SUYÛTI : *Tafsîr (Tafsîr al-Jalâlayni)*, Damas, 1379/1960.
- JALM JALIL ('ABDEL) : *Marie et l'Islâm*, Paris, 1950.
- JAMI JAMÂL 'ABDU-L-ANÂSIR : *Al Isbitrâkiyya al-'arabiyya*, Le Caire, 1967.
- JAMR JAMÂL AD-DIN AFGHÂNI : *Ar-Raddu 'alâ-d-dabriyyin*, trad. arabe Cheik MULI 'ABDUH, Beyrouth, 1303/1842.
- JANC JANSSEN (A.) : *Coutumes des Arabes en pays de Moab*, Paris, 1908.
- JANM JANSSEN et SAVIGNAC : *Mission archéologique dans le Nord de l'Arabie*, Paris, 1909-1922.
- JAWT JAWÂD 'ALI : *Tarikbu-l-'Arab qabla-l-Islâm*, Bagdad, 1370/1951.
- JAWJ JAWÂD ATTANTÂWI : *Al Jawabir fi tafsîr al Qu'an il Karim*, Le Caire, 1341/1925.  
*Nidbâm al-'âlam wa-l-'umama*, Le Caire, 1324/1906.  
*Al Qur'an wal-'ulûm ul 'asriyya*, Le Caire, 1345/1926.
- JAWQ JAWZI (IBN AL-) : *Kitâbu-n-Namûs*, Le Caire, 1340-1921.  
*Kitâbu-r-Rûb*, Haiderabab, 1324/1906.
- JAWR JEANROY (A.) : *La Poésie lyrique des troubadours*, Paris, 1934.
- JEAP JEFFERY (A.) : *Materials for the History of the Text of the Qur'an*, Leyde, 1937.  
*The Qur'an as Scripture*, New York, 1952.  
*The foreign Vocabulary of the Qur'an*, Baroda, 1938.
- JEQC JEQUIER (G.) : *Considérations sur les religions égyptiennes*, Neuchâtel, 1946.
- JERA JEREMIAS (ALFRED) : *Das Alte Testament im Lichte des alten Orients*, 4<sup>e</sup> éd., Berlin, 1930.
- JILF JILÂNI ('ABDU-L-QÂDIR AL-) : *Al-Fatihu-r-Rabbâni*, Le Caire, 1302/1884.  
*Futûh-ul-Ghyab*, Istanbul, 1281/1864.  
*Al Fuyûdât ur-Rabbâniyya*, Le Caire, 1302.
- JILG SIRRU-L-'Asrâr, ms. de l'université d'Istanbul, fds Riza pacha, n° 3616.
- JILR JOLIVET (L.) : *L'Évolution sociale et politique des pays arabes*, dans *Revue des études islamiques*, 1933, IV.
- JOLS JOMIER (PÈRE) : *Le Nom divin al-Rahmân dans le Coran*, *Mélanges Louis Massignou*, Damas, 1957.  
*Les Commentaires coraniques du Manâr*, Paris, 1954.
- JOMC JUBS JUBAYR (IBN) : *Voyages en Sicile*, éd. et trad. M. AMARI, Paris, 1846.  
*Voyages*, trad. M. GAUDEFROY-DEMOMBYNES, Paris, 1946-1965.
- JUBV RÛHLA, Le Caire, s. d.

- JUHM JUHDI JĀR ALLAH : *Al-Mu 'taxila*, Le Caire, 1947.
- JUNF JUNG (L.) : *Fallen Angels in Jewish, Christian and Mohammedan Literature*, dans J. O. B., nouv. sér. XV, 1924-1925.
- JURK JURJANI (AL-) : *Kitāb at-Ta'rifāt. Definitiones*, éd. G. FLÜGEL, Leipzig, 1845.
- JURS *Sharb Mawāqif al-Idbij*, Bulāq, 1266/1849.
- JUWM JUWĀNI ABŪ MUḤ (AL-) : *Marḥamtu-l-Ḥāl*, éd. Ross, Calcutta, 1910.
- JUYH HUYNBOLL (T.) : *Handbuch des islamischen Gesetzes*, Leyde, s. d.
- KALK KALABĀDHI (AL-) : *Kitābu-t-Ta 'arruf*, Le Caire, 1934.
- KALT *Kitābu-t-Ta 'arruf*, éd. et trad. A. ARBERRY, Cambridge, 1945.
- KALI KALĀT 'ABDU-R-RAHMĀN (AL-) : *Kitābu-l-Iktifā*, Alger, 1931.
- KALA KALBI (IBN AL-) : *Kitābu-l-Aṣṅām*, Le Caire, 1384/1964.
- KAMN KAMĀL JARF (MUḤ) : *An-Nidḥāmu-l-Māli Al Islāmi*, Le Caire, 1970.
- I. Kath. KATHĪR (IBN) : *Tafsīr*, Le Caire, s. d.
- KATB *Al-Bidāya wa-l-Nihāya*, Le Caire, s. d.
- KATS KATIRJOGLOU MAHMŪD : *La Sagesse coranique*, Paris, 1935.
- KAWT KAWĀKIBI (AL-) : *Tabā'ī'u-l-Istibdād*, Le Caire, 1318/1900.
- KAZL KAZIMIRSKI : *Le Coran*, éd. nouv., Paris, 1925.
- KESG KESS (H.) : *Götterglaube im alten Agypten*, Leipzig, 1941.
- KHAI KHALDŪN (IBN) : *Ibar*, Bulāq, 1284/1867.
- KHAM *Muqaddima (Prologomènes)*, trad. DE SLAINE, rééd., Paris, 1938.
- KHAH *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, trad. DE SLAINE, nouv. éd., Paris, 1925-1956.
- KHAT *Tā'rikh*, Bulāq, 1284.
- KHAF KHALFALLAH (MUḤ. AH.) : *Fannu-l-Qaṣaṣ fi-l-Qūr'an*, Le Caire, 1957.
- KHAN KHALIL AHMAD : *Nasb'atu-t-Tafsīr*, Alexandrie, 1373-1954.
- KHAE KHALIL (OSMAN) : *L'expropriation pour cause d'utilité en droit musulman*, dans *Travaux de la semaine internationale de droit musulman de Paris*, 2-7 juillet 1952.
- KHAM KHALIL B. IŠĤĀQ : *Mukḥtasar*, éd. avec commentaires d'AL 'ABĪ 'ABDU-S-SAMĪ, Le Caire, 1346-1927.
- KHAU *Mukḥtasar*, trad. partielle par N. Seignette, Paris, 1911.
- KHAA *Mukḥtasar*, trad. SANTILLANA, Milan, 1919.
- KHAK KHARĀ'ĀTĪ (AL-) : *Kitāb Hawātifu-l-Jann*, Bulāq, s. d.
- KHAT KHAYYĀT (AL-) : *Kitābu-l-Intiṣār*, Le Caire, 1925.
- Khāz KĀHZIN 'ALĀ-D-DIN B. MUḤ (AL-) : *Lubabu-t-Ta'wil (Tafsīr)*, Le Caire, 1381-1961.
- KHUS KHUDARI BEK MUḤ (AL-) : *Siratu-l-Kbulafā*, Le Caire, 1934.
- KHUT *Tā'rikh at- Tasbri' -l-Islāmi*, Le Caire, 1353-1934.
- KHUB KHŪLI-ABŪ-L-QĀSIM AL-MUSAWĪ (AL-) : *Al Bayān fi tafsīri-l-Qur'an*, Najaf, 1375-1955.
- KHUK KHURDĀDHABAYH (IBN) : *Kitāb al-Masālik wa-l-Mamālik*, éd. DE GOEJE, Leyde, 1967 (B. G. A., VI).
- KIAI KIAN GHOLAM REZA : *Introduction à l'histoire de la monnaie*, Paris, 1934.
- KINB KING : *Babylonian Religion and Mythology*, Londres, 1899.
- KINL *The letters and Inscriptions of Hammurabi*, Londres, s. d.
- KISQ KISĀT : *Qisṣasu-l-'Anbiyā*, Bulāq, s. d., éd. ISAAC EISENBERG, Leyde, 1922-1923.
- KISV *Vita prophetarum*, éd. I. EISENBERG, Leyde, 1922.
- KLAF KLAMROTH : *Die fünfzig ältesten Suren des Korans*, Hambourg, 1890.
- KRAP KRAFFT-EBBING (R. VON) : *Psychopathia sexualis*, trad. de l'anglais par R. LOBSTEIN, Paris, 1950.
- KREL KREHL (L.) : *Das Leben des Muhammads*, Leipzig, 1884.
- KRER *Über die Religion der vorislamischen Araber*, Leipzig, 1883.
- KREU KREMER (VON) : *Über di Südarab-Sage*, Leipzig, 1886.
- LABK LA BEAUME (J.) : *Le Koran analysé*, Paris, 1878.
- LABD LABID : *Dīwan*, éd. C. BROCKELMANN, Leyde, 1891.
- LAGV LAGRANGE (PÈRE MARIE-JOSEPH) : *La Vie de Jésus d'après Ernest Renan*, Paris, 1923.
- LAIC LAÏMECHE et BENDAOUZ : *Le Coran*, trad. franç., Oran, s. d.
- LANE LANDBERG (COMTE DE) : *Études sur les dialectes de l'Arabie méridionale*, Leyde, 1901-1913.
- LANM LANE (E.) : *Manners and Customs of the Modern Egyptians*, Londres, 1842.
- LANP LANGTON (E.) : *Le Poème sumérien du paradis, du Déluge, de la chute de l'homme*, trad. VIROLLEAU, Paris, 1919.
- LAND *La Démonologie*, trad. G. WARINGHIEN, Paris, 1961.
- LAOP LAOUST (HENRI) : *Précis de droit musulman de Qodāma*, Paris, 1953.
- LAOC *Le Califat dans la doctrine de Rasḥīd Ridḥa*, Beyrouth, 1938.
- LEBC LE BON (GUSTAVE) : *La Civilisation des Arabes*, Paris, 1884. Trad. en arabe par 'ADIL ZU'IKAR, *Hadārat-ul-'Arab ta'lif-u-d-Duktur Lubūn*, Le Caire, 1384-1964.
- LEDM LEDIT (PÈRE CHARLES) : *Mahomet, Israël et le Christ*, Paris, 1956.
- LEFH LEFEBURE (G.) : *Histoire des grands prêtres d'Amon de Karnak*, dans *Bibl. égypt.*, XXXVI, 1915.

- LEFI *L'Importance du nom chez les Egyptiens*, dans *Bibl. égyptol.*, XXXVI, 1915.
- LENM LENORMAND(FRANÇOIS) : *La Magie chez les Chaldéens*, Paris, 1874.
- LENS *La Science occulte en Asie*, Paris, 1874-1875.
- LENC *Sur le culte païen de la Ka'aba*, Paris, 1877.
- LESJ LESZINSKI : *Die Junden in Arabien sur Zeit Mobammeds*, Berlin, 1910.
- LETI LETOURNEAU(R.) : *L'Islâm contemporain*, Paris, 1950.
- LEVH LEVI(ÉLIPHAS) : *Histoire de la magie*, Paris, 1912.
- LEWH LEVINSOHN(B.) : *Histoire de la vie sexuelle*, trad. LAMARLETTE, Paris, 1957.
- LEXM LEXAS(E.) : *La Magie dans l'Égypte antique et l'ancien Empire à l'époque copte*, Paris, 1925.
- LIPE LIPPENS(TH.) : *Expédition en Asie centrale*, Paris, 1956.
- LITE LITTMANN(E.) : *Zur Entzifferung der Safa-Inschriften*, Leipzig, 1901.
- LITS *Semitic Inscriptions*, New York-Londres, 1905.
- LODI LODS : *Israël des origines au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1932.
- LOIR LOISY(ALFRED) : *La Religion d'Israël*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, 1933.
- LOTN LOTHROP STODDARD(T.) : *The New World of Islâm*, 2<sup>e</sup> éd., New York, 1922 ; trad. franç. par ABEL DOYSIE, Paris, 1923.
- LUCI LUCIANI(J. D.) : *El Irshâd par Imân el-Haramein*, Paris, 1928.
- MAAR MA'ARRI ABU-L-'ALA(AL-) : *Risâlatu-l-Ghufrân*, plusieurs éditions.
- MACR MACDONALD(D.) : *The Religious Life and Attitude in Islâm*, 1908, rééd., Beyrouth, 1965.
- MADA MADHAR('ALI) : *Al-'Asabiyya*, Le Caire, 1342/1923.
- MAIG MAIMONIDE(IBN MAYMÛN) : *Le Guide des égarés*, trad. MUNK, Paris, 1930.
- MAJS MAJID MOH('ABDUL) : *Le Socialisme arabe*, Le Caire, 1964.
- MAKK MAKJÛF(H. M.) : *Kalimatu-l-Qur'an*, Le Caire, 1379/1960.
- MAKQ MAKKI(ABU TALIB AL-) : *Qûtu-l-Qulûb*, Le Caire, 1351/1832.
- MALM MALK B. ANAS(IMÂN) : *Al-Muwattâ'*, Le Caire, 1348/1929.
- MALI MALKER(K.) : *Die Inschrift von Hisnal Gurab*, Leipzig, 1927.
- MALD MALOUX(MAURICE) : *Dictionnaire de proverbes, sentences et maximes*, Paris, 1960.
- MAQU MAQDISI BAHÂ'U-D-DIN(AL-) : *Al' Udda fi sbarbi-l-'Umda*, Le Caire, s. d.
- MAQS *Shudur*, trad. S. DE SACY, Paris, 1797.
- MAQN MAQQARI(AL-) : *Nafhu-t-Tib*, Bulâq, 1279/1862 ; Le Caire, 1302/1884.
- MAQK MAQRIZI(AHMED AL-) : *Khitât*, Beyrouth, 1951.
- MARD MARÂGHINI IBR. B. AH.(AL-) : *Dalîlu-l-Havyrân*, Tunis, 1326/1908.
- MART *An-Nujûmu-t-Tawâlî'*, Tunis, 1354/1935.
- MARI MARCUSE(MAX) : *Vom Irze st.*, Halle, s. d.
- MARM MARGOLIOUTH(D. S.) : *Mohammed and the Rise of Islâm*, New York-Londres, 1905.
- MARR *The Relations between Arabs and Israelites prior to the Rise of Islâm*, Londres, 1924.
- MARH *Harût and Marût*, M. W., 1928.
- MARC MARTIN-ACHARD(R.) : *Actualité d'Abrabam*, Neuchâtel, 1969.
- MARN AD-DAWÂLIBI(D.) MA'RÛF : *Nadbarât islâmîyya fi-l-Isbtirâ-kîyya atthawria*, Le Caire, 1965.
- MARA *Al-Islâm 'amâma-r-rasmâliyya wa-l-marksiyya*, Le Caire, 1965.
- MARS MARX(V.) : *Die Stellung der Frau in Babylon*, Leipzig, 1896.
- MASO MASSIGNON(LOUIS) : *Essai sur les origines du lexique technique de la mystique musulmane*, Paris, 1954.
- MASH *La Passion d'Al-Hallâj*, Paris, 1922.
- MASS *Les Sept Dormants d'Éphèse*, dans *Revue des études islamiques*, Paris, 1955-1963 (8 fasc. en tirage à part).
- MASA *Annuaire du monde musulman*, 4<sup>e</sup> éd., par V. MONTEIL, Paris, 1955.
- MASI *Salmân Pâk et les prémices spirituelles de l'Islâm iranien*, publicat. de la Société des études iraniennes, Tours, 1934.
- MAST *Textes inédits*, Paris, 1929.
- MASE *Le Christ dans les Évangiles selon al Gharzâli*, dans *Revue des études islamiques*, 1932.
- MASM *La Mubâbala de Médine et l'hyperdulie de Fatima*, Paris, 1955.
- MASC MASSON(D.) : *Le Coran*, trad., Paris, 1967.
- MASO MASUDI : *Murâju-db-Dhabab*, Beyrouth, 1385/1965, trad. BARBIER DE MEYNARD et POVET DE COURTEILLE, Paris, 1861-1867 ; t. I et II revus par CH. PELLAT, Paris, 1962-1965.
- MASL *Le Livre de l'avertissement et de la révision*, trad. B. CARRA DE VAUX, Paris, 1897.
- MAUL MAUSS : *Loi de la numismatique musulmane*, Paris, 1898. *Essai sur le don, forme archaïque de l'échange*, dans *Année sociologique*, nouv. sér., Paris, 1894.
- MAWS MAWARDI(AL-) : *Les Statuts gouvernementaux*, trad. FAGNAN, Alger, 1915.
- MAYA MAYDANI : *Al-'Anthâl*, Bulâq, 1284/1867.
- MAYL *Livre des proverbes*, éd. FREYTAG, Bonn, 1838.
- MAYJ *Jamharatu-l-Anthâl*, Bombay, 1306-1307/1888-1889.
- MAYU MAYER(E.) : *Ursprung und Anfang des Christentums*, Stuttgart, s. d.
- MAYMÛN(IBN) : voir MAÏMONIDE.



- MAZF MAZHERI (A.) : *La Famille iranienne aux temps anté-islamiques*, Paris, 1938.
- MAZM MAZANDARANI MUH (AL.) : *Mushtabahātu-l-Qur'an, wa mukhtalafātubu*, Téhéran, 1328/1910.
- MAZA MAZHAR ('ALI) : *Al-'Aṣabiyya 'inda-l-'Arab*, Le Caire, 1917.
- MEGS MEGUID (MAH. 'ABDEL) : *Le socialisme arabe*, trad. fr. REDA OKBA et MOH. AMBAR, Le Caire, 1384/1964.
- MEIH MEIER (M. H. E.) : *Histoire de l'amour grec dans l'Antiquité*, Paris, 1930.
- MEIM MEISSA (M. S.) : *Le Message du pardon*, trad. de la RISĀLA D'AL MA'ARRI, Paris, 1932.
- MENL MENASCE (J.P.) : *Une légende indo-européenne dans l'angéologie judéo-musulmane*, dans *Asiatische Studien*, 1917.
- MEYL MEYER (ABRAHAM) : *Légendes juives apocryphes sur la vie de Moïse*, Paris, 1925.
- MEYG MEYER (ED.) : *Geschichte des Altertums*, 2<sup>e</sup> éd., 1928-1931.
- MEYE *Egyptian Chronology*, Oxford, 1906.
- MEYS *Sumerer und Somiten in Babylonien*, dans *Abhandlungen der preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1906.
- MEZR MEZ (ADAM) : *Die Renaissance des Islams*, Heidelberg, 1921.
- MILI MILLOT (LOUIS) : *Introduction à l'étude du droit musulman*, Paris, 1950.
- MINS MINGANA (A.) : *Syriac Influence on the Style of the Qur'an*, Manchester, 1927.
- MITZ MITTWOCH (E.) : *Zur Entstehungsgeschichte des islamischen Gebetes*, Berlin, 1913.
- MOBB MOBERG (A.) : *The Book of the Himayrite*, Oxford, 1924.
- MODC MODENE (LÉON DE) : *Cérémonies et coutumes qui s'observent parmi les Juifs*, trad. DE SIMONVILLE, Paris, 1929.
- MONE MONTAGNE (R.) : *L'Évolution moderne des pays arabes*, dans *Annales sociologiques*, Paris, 1935, sér. A. fasc. 2.
- MOMG MOMMSEN (TH.) : *Römische Geschichte*, Berlin, 1856-1885.
- MONF MONTEIL (V.) et SAUVAGE : *Flore du Sahara*, Paris, 1949.
- MONC MONTET (E.) : *Coran*, trad. franç. nouvelle, Paris, 1929.
- MONM MONTGOMERY WATT (W.) : *Mahomet et La Mekke*, Paris, 1958.
- MONA *Mahomet à Médine*, Paris, 1959.
- MORF MORAN (MARCEL) : *La Famille musulmane*, Paris, 1910.
- MORC MORET (A.) et DAVY (G.) : *Des clans aux empires*, Paris, 1923.
- MORM MORET (E.) : *La Magie dans l'Égypte ancienne*, Paris, 1906.
- MORL *La Magie au temps des pharaons*, Paris, 1908.
- MORP MORGAN (J. DE) : *La Préhistoire orientale*, Paris, 1925-1927.
- MORD MORGENSTERN (J.) : *The Doctrine of Sin in the Babylonian Religion*, Berlin, 1905.
- MORA MORITZ (B.) : *Arabian*, Hanovre, 1923.
- MOUA MOUBARAC (YVES) : *Abraham dans le Coran*, Paris, 1958.
- MOUM *Moïse dans le Coran* (dans *Moïse*, par un groupe d'auteurs, Paris, 1955).
- MUAF MU'AFI (AL.) : *Mubammad the Prophet*, Lahore, 1924.
- MUFD MUFADDAL B. MUH. (AL.) : *Diwānu-l-Mufaddaliyyat*, avec le commentaire d'ABŪ MOH. AL-QASIM AL-ANBĀRI, éd. LYALL, Oxford, 1921.
- MUFK MUFĪD ASH-SHAYKH (AL.) : *Kitābu-l-Irsbād*, Tabriz, s. d.
- MUGT MŪGHANI MUH. 'UTHMĀN (AL.) : *Tāju-t-Tafsīr*, Bulāq, 1313/1895.
- MUHH MUḤAMMED 'ALI : *The Holy Qur'an*, Woking, 1917.
- MUHK MUḤĀSIBI AL-HĀRITH B. AL-ASAD : *Kitābu-l-Ri'āya li-ḥuquq Allah*, Le Caire, s. d.
- MUHT *Kitābu-t-Tawabbuh*, éd. A. ARBERRY, Le Caire, 1937.
- MUKS MUKHĀWIR (IBN AL.) : *Sifat Bilad al-Yaman*, éd. OSCAR LÖFGREN, Leyde, 1951.
- MULF MULLER (A.) : *Fragmenta historicorum quae arum*, Berlin, 1885.
- MULS *Südarabische Studien*, Vienne, 1877.
- MUNT MUNAJJIB (S.) : *At-Tadlil al-ishtirāki*, Le Caire, 1966.
- MURM MURRAKUSHI (AL.) : *Min Sāḥib Muslim*, Le Caire, 1354/1936.
- MUTD MUTAZZ (IBN AL.) : *Diwān*, Beyrouth, 1332/1913.
- MUWM MUWAFI (AH) : *Min al-Fiqh-il-Jinā'i-l-Muqāran*, Le Caire, 1384/1965.
- NAJD NABIGHA AL-'JADI (AAN.) : *Diwān*, Derenbourg, Paris, 1869.
- NABD NABIGHA DH-DHUBIYANI (AN.) : *Diwān*, Beyrouth, 1931.
- NADS NADER (AL N.) : *Le Système philosophique des Muc'tazila*, Paris, 1956.
- NADF NADĪM (IBN) : *Al-Fibrīst*, Le Caire, 1348/1929.
- NAJQ NAJJĀR ('ABDUL-WAHHAB AN.) : *Qaṣṣasu-l-'Anbiya'*, Le Caire, 1351/1932.
- NALA NALLINO (C.) : *L'arabo parlato in Egitto*, Milan, 1913.
- NALR *Rivista degli studi orientali*.
- NARA NARBUSHÜBER : *Aus dem Leben der arabischen Bevölkerung in Sfax*, Leipzig, 1907.
- NASAFI (AN.) : *'Aqūdī*, Le Caire, 1321/1903.
- NASIF NASSER : *La Pensée réaliste d'Ibn Khaldūn*, Paris, 1967.
- NAUH NAU (F.) : *Histoire et sagesse d'Abikar l'Assyrien*, Paris, 1909.
- NAWA NAWAWI 'ABŪ ZAKARIĀ (AN.) : *Al-'Aḥādīth al-'A-rba'una*, plusieurs éditions.

- NAWT *At-Tibyân fi Adabi Hamalati-l-Qur'ân*, Damas, s. d.
- NICS NICHOLSON (R. A.) : *Studies in Islamic Mysticism*, Cambridge, nouv. éd., 1967.
- NIEH NIELSEN (D.) : *Hanbuch der aljarabischen Altertumskunde*, Leipzig, 1929.
- NIMP NIMET (M.) : *Proverbes et maximes turcs*, Ankara, 1953.
- NINB NINCK : *Die Bedeutung des Wassers im Kult und Leben des alten Philologus*, 1921.
- NISA NISABURI ABÛ-L-HASAN ALI (AL.) : *'Asbâbu-n-Nuzûl*, Le Caire, 1315/1897.
- NOLL NÖLDEKE (TH.) : *Das Leben Mubammads*, Hanovre, 1863.
- NOLG *Zur Geschichte des Alexanderromans*, Vienne, 1890.
- NOLP *Geschichte des Perser and Araber zur Zeit der Sassaniden*, Leyde, 1879.
- NOLA *Zur Grammatik des Klassischen Arabischer*, dans *Zeitschrift der deutschen Morgen-gesellschaft*, XXXVIII, XL.
- NOLQ *Geschichte des Qorans*, Leipzig, 1860, rééd., 1938.
- NUMA NU'MÂN AL-GHÂRIMI : *Adyân-u-l-'Arab fil Jâbiliyya*, Le Caire, 1923.
- NUWN NUWAYRI (AN.) : *Nihâyat ul-'Arab*, Le Caire, s. d.
- OZAG OZANAM (FRÉDÉRIC) : *Les Germains*, Paris, 1894.
- PALQ PALMER (E. H.) : *The Qur'ân*, Oxford, 1880.
- PEAI PEARSON (J. D.) : *Index islamicus*, Cambridge, 1906-1955, 2<sup>e</sup> éd., 1961-1965.
- PEDV PEDRALS (D. R. DE) : *La Vie sexuelle en Afrique Noire*, Paris, 1950.
- PERE PERCEVAL (C. DE) : *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*, Paris, s. d.
- PERP PÉRÉS (H.) : *La Poésie andalouse en arabe classique au XI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1937, rééd., Paris, 1953.
- PESC PESLE (O.) et TIDJANI (A.) : *Coran*, trad. franç., 3<sup>e</sup> éd., Paris, 1954.
- PESF PESLE (O.) : *La Femme musulmane*, Rabat, 1946.
- PETD PETRUS ALPHONSIS : *Disciplina clericalis*, Berlin, 1927.
- PTOT PTOLÉMÉE (CLAUDE) : *Traité de géographie*.
- PHIL PHILBY (B.) : *The Land of Madian*, Londres, 1957.
- PHIH *In the Heart of Arabia*, Londres, s. d.
- PHID PHILIPPS : *Doctrines d'Addai*, éd. et trad., Londres, 1876.
- PIKM PICKHTALL (MOH. MARMADUKE) : *The Meaning of the Glorious Koran*, New York, 1959.
- PINJ PINES (SALOMO) : *The Jews and Christians of the Early Centuries*, Jérusalem, 1966.
- PLOE PLINE (L'ANCIEN) : *Histoire naturelle*, trad. fr., 1950 et suiv.
- PLOTIN : *Ennéades*, trad. Bréhier, Paris, 1927.
- PLUTARQUE : *de Viris illustribus*, trad. Amyot, Paris, 1826 (12 vol.)
- QUADK QÂDI MUHAMMAD : *Al-Kanz al-Maknûn*, Alger, 1928.
- QALA QÂLI (ABU ALI AL.) : *Al-'Amâli wa-dîb-dîbayl wa-n-Nawâdir*, Le Caire, 1323-1905.
- QALN QALQASHANDI SHIHÂBU-D-DIN (AL.) : *Nihâyat al-'Arab*, Le Caire, 1378-1959.
- QARH QARDÂVI (AL.) : *Al-Halâl wa-l-Harâm fi-l-Islâm*, Damas, 1382-1962.
- QAST QASIM AMÛN : *Tahrîru-l-Mar'a*, Le Caire, 1899.
- QASM *Al-Mar'atu-j-jadida*, Le Caire, 1901.
- QAYE QAYRAWÂNI (AL.) : *Risâla*, éd. et trad. L. BERCHER, Alger, 1949.
- QAYR *Risâla*, Tunis, 1370-1951.
- QAZA QAZWINI (AL.) : *'Ajâb 'ib ul-Maklûqât*, éd. WUSTENFELD, Göttingen, 1849, Le Caire, s. d.
- QUAP QUADRI (E.) : *La Philosophie arabe en Europe médiévale*, trad. R. MURET, Paris, 1947.
- QUDM QUDÂMA MUH ABU 'UMAR : *Al-Munghni wa Sharhu-l-Kabir*, Le Caire, 1341-1922.
- QURJ QURASHI ABÛ ZAYD (AL.) : *Jambara*, Le Caire, 1308-1891.
- QUSI QUSHAYRI : *Ilmam*, Damas, 1383-1963.
- QUSR *Risâlat*, Le Caire, 1328-1900.
- QUTK QUTAYBA (IBN) : *Kitâbu-l-Maysir wa-l-Qidâh*, Le Caire, 1343-1924.
- QUTU *'Uyûnu-l-Akbbâr*, Le Caire, 1383/1963.
- QUTT *Tafsîru-l-gbarib fi-l-Qur'ân*, Le Caire, 1378/1958.
- RABI RABBIH (IBN 'ABDI) : *Al-'Iqd al-Farid*, Bulâq, 1293/1875.
- RAFT RÂFI 'ABDUR (AR.) : *Tarikh al-haraka al-Qawmiyya... fi Mîsr*, Le Caire, 1347-1349/1929-1930.
- RAFI RÂFI (Docteur) : *Al-Islâm Nidhâm insâni*, Le Caire, 1384/1964.
- RAFB RÂFI 'I (MUST. SÂDIQ AR.) : *Bayna-l-Qadim wa-l-Jadid*, Le Caire, 1373.
- RAGF RAGÂI (DORIA) : *La Femme et le droit religieux de l'Égypte contemporaine*, Paris, 1940.
- RAMI RAMADÂN (SAÏD) : *Islamic Law*, Genève, 1961.
- RANC RANK (H.) et ERMAN (A.) : *La Civilisation égyptienne*, trad. CH. MATHIEU, Paris, 1957.
- RASA RASÂ'IL : *Ikbwâ as-Safa* (anonyme), Beyrouth, 1377/1957.
- RAST RASHID RIDÂ (MAH) : *Tafsîr-l-Manâr*, Le Caire, 1373/1954.
- RASS *Tarikh asb-Shaykh Muh. 'Abduh*, 2<sup>e</sup> éd., Le Caire, 1380.

- RASK *Al-Khilāfa*, Le Caire, 1341/1923.
- RASU RASHIQ (IBN) : *Al-'Umda*, Le Caire, 1907.
- RAZM RAZI (AR-) : *Mafātīḥu-l-Ghayb*, Le Caire, 1308/1890.
- RAZA RAZI ABŪ BAKR AL-JASSAS (AR-) : *Aḥkāmū-l-Qur'ān*, Le Caire, 1347/1928.
- RAZR RAZI ABŪ MUḤ. AL-KULAYNI (AR-) : ar-Rawda mina-l-Kāfi, Téhéran, 1377/1957.
- RAZU *Al-'usūl mina-Kaḥfī*, Téhéran, 1375/1956.
- Raz. RĀZI AL-FAKHR (AR-) : *Tafsīr*, Le Caire, s. d.
- REIN REICH (S.) : *Notes archéologiques sur Médine*, dans *Revue des études islamiques*, 1935, cahier I.
- RENCH RENAN (ERNEST) : *Histoire du peuple d'Israël, Œuvres complètes*, t. VI, rééd., Paris, 1953.
- RENV *La Vie de Jésus*, Paris, 1949.
- RIBN RIBĀTĪ'ALĪ B. BARRI (AR-) : *An-Nujūm at-Tawālīf*, Tunis, 1354/1935.
- RIDA RIDĀ MOḤAMMED : *'Abū-Bakr is-S'iddiq*, Le Caire, 1353/1935.
- ROBS ROBERTS (R.) : *The Social Laws of the Quran*, Londres, 1925.
- ROCE ROCHAS (A.) : *L'Envoûtement*, Paris, 1893.
- RODK RODWELL (A.) : *The Koran*, 2<sup>e</sup> éd., Londres, 1876.
- ROSS ROSENTHAL (F.) : *Some Minors Problems in the Qur'ān*, New York, 1953.
- ROTN ROTOURS (R. DES) : *Notes sur l'anthropophagie en Chine*, Leyde, 1963.
- ROUM ROUANET (JULES) : *La Musique arabe dans Encyclopédie de la musique*, Paris, 1922.
- ROUE ROUX (CHARLES) : *L'Égypte de 1801 à 1882*, Paris, s. d.
- ROUT ROUX (J. P.) : *La Turquie*, Paris, 1953.
- RUFS RUFFAT (A.) : *La Superstition à travers les âges*, Paris, 1951.
- RUHS RŪHĀNĪ MUḤ (AR-) : *Fiḡḥu-s-Sādiq*, Qumm, 1373/1954.
- RUMD RŪMĪ JALĀLU-D-DĪN (AR-) : *Dīwān*, Istanbul, s. d.
- RUMK *Kashfu-l-'Asrār*, Bibl. Nat. Paris.
- RUSHD (IBN) : voir AVERROES.
- RYCP RYCKMANS (CR.) : *La Persécution des chrétiens himyanites au VI<sup>e</sup> siècle*, Istanbul, 1956.
- RYCR *Les Religions préislamiques*, Louvain, 1951.
- RYCI *L'Institution monarchique en Arabie méridionale avant l'Islām*, Louvain, 1952.
- RYCS *Inscriptions historiques sabéennes de l'Arabie centrale*, Istanbul, 1956.
- RYCC *Une inscription chrétienne sabéenne aux musées d'antiquités d'Istanbul*, dans *Muséon*, 59, 1946.
- SAAB SAAD (IBN) : *Biographien Mubammeds*, Leyde, 1904.
- SABK SĪJISTĀNĪ ABŪ BAKR B. 'ASH'ATH : *Kitābu-l-Maṣāḥif*, Le Caire, 1355/1936.
- SABM SABBAGH (T.) : *La Métaphore dans le Coran*, Paris, 1943.
- SABP SABLIER (ÉD.) : *Au pays de l'Islām rouge*, dans *Le Monde*, 26-30 juin 1956.
- SABQ SABRY (M.) : *La Question d'Égypte depuis Bonaparte jusqu'à la révolution de 1919*, 4<sup>e</sup> éd., Paris, 1920.
- SABG *La genèse de l'esprit national égyptien (1863-1882)*, Paris, 1924 (thèse de doctorat).
- SACL SACCO (G.) : *Le credenze religiose di Maometto. Loro origine e rapporte alla tradizione guidaico-cristiana*, Rome, 1922.
- SACC SACY (SILVESTRE de) : *Chrestomathie arabe*, Paris, 1827.
- SADT SA'D (IBN) : *At-Tabaqāt al-Kubrā*, Beyrouth, 1377/1958.
- SAFG SAFAQSI (AS) : *Ghayḥu-n-Naf'*, Le Caire, 1358/1939.
- SAFN SAFŪRĪ : *Nuzḥatu-l-Majālis*, Le Caire, 1357/1938.
- SAIT SA'ID AL-ANDALUSI : *Tabaqāt*, Paris, 1935.
- SAIC SAINTYVES (P.) : *Corpus du folklore des eaux*, Paris, s. d.
- SALM SALAMA (IBN) : *An Nasīkh wal Mansūkh*, Le Caire, 1315.
- SALN SALAMA MŪSA : *Nadḥariāt at-Tatawūw wa 'Aslu-l-'Insān*, Le Caire, 1925.
- SALI SALVET (CH.) : *Introduction à la lecture du Coran*, Alger, 1846.
- SAMH SAMMASCE (A.) : *Histoire de l'Égypte moderne depuis Mubammed 'Ali jusqu'à l'occupation britannique (1801-1882)*, Paris, 1937.
- SANK SANBŪDĪ (AS-) : *Kbulāṣatu-l-wafāf*, Bulāq, 1285/1868.
- SAQA SAQĀTĪ MUḤ. (AS-) : *Adabu-l-Hisba*, éd. COLIN ET LEVI-PROVENÇAL, Paris, 1931.
- SARK SARRĀJ (AS-) : *Kitābu-l-Lumā'*, éd. NICHOLSON, Londres, 1914.
- SAUL SAUVAGET (J.) : *Introduction à l'histoire de l'Orient musulman*, Paris, 1943.
- SAUM SAUVAIRE : *Matériaux pour servir à l'histoire de la numismatique et de la métrologie musulmanes*, Paris, 1882.
- SAWA SAWĪ (AS-) : *Alā-l-Jalālayni*, Le Caire, s. d.
- SAYR SAYES (A. H.) : *The Religion of Ancient Egypt and Babylonia*, Edimbourg, 1902.
- SAYJ SAYOUS (E.) : *Jésus-Christ d'après Mabomet*, Paris-Leipzig, 1880.
- SCHS SCHAEFFER (H.) : *The Social Legislation in the Primitive Semitic Society*, New Haven, Conn., 1916.
- SCHH SCHAPIRO (I.) : *Die bagdadischen Elemente im erzählenden Teil des Korans*, Francfort, 1907.
- SCHT SCHEIL (V.) : *Textes élamites-sémitiques*, Paris, s. d.
- SCHL *La Loi de Hammurabi*, Paris, 1904.
- SCHL SCHMIDT (E.) : *Liebe und Leben im alten und modernen Indien*, Londres, 1925.

- SCHJ SCHWAB (MOÏSE) : *Le Talmud de Jérusalem*, trad. franç., Paris, 1969.
- SCHA SCHWOLSOHN (D.) : *Die Arabier und der Ssabismus*, Saint-Petersbourg, 1856.
- SELH SELL (E.) : *The Historical Development of the Koran*, Madras, 1898.
- SELG SELLIN : *Geschichte des israelitischen und jüdischen Volkes*, Berlin, 1924.
- SETA SETH : *Die alten ägyptischen Pyramidentexte*, Leipzig, 1908-1922.
- SHAH SHĀDULI ABU-L-HASAN (ASH-) : *Ḥirzu-n-Nūr*, dans *Lata'if d' Ash-Sha'rāni*, Le Caire, 1357/1938.  
*Abzāb* (en marge de ASH-SHA'RĀNI, *Lata'ifu-l-Minan*, Le Caire, 1357/1938).
- SHAA SHAHRĀSTĀNI (ASH-) : *Al-Mūlal wa-n-Nibal*, Le Caire, 1381/1961.  
*Nihāyatu-l-Iqdām*, éd. et trad. A. Guillaume, Oxford, 1934.
- SHAM SHA'RĀNI ABŪ-L-MAWĀHIB (ASH-) : *Lata'ifu-l-Minan*, Le Caire, 1357/1938.
- SHAN SHĀT AL-*Tabaqātu-l-Kubrā*, Le Caire, 1373-1954.
- SHAT SHAṬĪBI ABŪ MUḤ. AR-RA'INI (ASH) : *Hirzu-l-'Amāni*, texte et commentaire de *Sirāju-l-Qāri* d'AL-QAṢIH AL-BAGHDĀDI. Le Caire, 1359-1939.
- SHAI SHĀTTANAUFĪ (ASH-) : *Bahjatu-l-'Asrār*, Le Caire, 1304-1886.
- SHAB SHĀWKĀNI : *Faṭḥu-l-Qādir*, Le Caire, s. d.
- SHAF SHĀWAYḤ : *Al-Kitāb*, éd. DERENBOURG, Paris, 1883, Bulāq, 1317-1899.
- SIBK SIDERSKY (S.) : *Les Origines des légendes musulmanes*, Paris, 1933.
- SIDO SIJSTĀNI (AS-) : *Kitābu-l-Mu'ammārin*, Leyde, 1899.  
*Kasfu-l-Mahjub*, trad. H. CORBIN, Paris, 1949.
- SIJM SĪNĀ (IBN) : voir *Avicenne*.
- SISM SISTER (H.) : *Metaphoren und Vergleiche im Koran*, Berlin, 1931.
- SMIE SMITH (SIDNEY) : *Events in Arabia in the 6th Century*, Londres, 1954.
- SMII SMITH (W. C.) : *L'Islām dans le monde moderne*, trad. GUIMBRETIÈRE, Paris, 1932.
- SMIK SMITH (ROBERTSON) : *Kinship and Marriage in Early Arabia*, 2<sup>e</sup> éd., Londres, 1903.  
*The Religion of the Semites*, Londres, 1927.
- SMIR SNOUCK HURGRONJE (C.) : *Mekkanische Sprichwörter und Redensarten*, La Haye, 1886.
- SNOM SOUVARINE (B.) : *L'Islām et le communisme*, Paris, 1959.
- SOUI SPEISER (E. A.) : *Mesopotamian Origins : the Basir Population of The Near East*, Philadelphie, 1930.
- SPEM SPELEERS : *Égypte*, suppl. au *Dictionnaire de la Bible*, Paris, 1954.
- SPEE SPIEGEL : *Die Alexandersage bei den Orientalen*, Leipzig, 1851.
- SPIA SPRENGER (O.) : *Das Leben und die Lehre Mohammeds*, 2<sup>e</sup> éd., Berlin, 1869.
- SPRL STADE : *Die Entstehung des Volkes Israels*, Berlin, 1897.
- STAE STRABON : *Géographie*, trad. A. TARDIEU, Paris, 1890.
- STRG STROTHMANN (R.) : *Gnosistexte der Ismailiten*, Göttingen, 1943.
- STRI SUBKĪ 'ABDU-L-PLAṬĪF (AS-) : *Fi Rjyādi-l-Qur'an*, Le Caire, 1383-1963.
- SUBF SUHRAWARDĪ AL-HALĀBI (AS-) : *Munāja*, ms. du Caire (MAX HORTEN : *Die Philosophie der Erleuchtung nach Subrawardi*, Halle, 1912).
- SUHM SUYUTĪ (JALĀL DĪN) : *Kitābu-l-'Itqān fi 'Ulūmi-l-Qur'an*, Le Caire, 1317-1899.  
*Lubābu-n-Nuqūl fi 'Asbābi-n-Nuzūl* (en marge du commentaire du Coran), Le Caire, 1345-1926.  
*Ṭabaqātu-l-Mufasssirin*, Téhéran, 1960.
- SUYT SUYUTĪ (JALĀL DĪN) et MAHAL (JALĀL AL-) : *Tafsīr (al-Jalalayni)*, Damas, 1379-1960.
- Tab. ṬĀBĀRI IBN JĀRĪR (AT-) : *Jāmi'u-l-Bāyan 'an ta'wili-l-Qur'an (Tafsīr)*, Le Caire, 1373-1954.  
*Annales*, éd. DE GEOJE, Leyde, 1964-1965.
- TABA ṬĀRIKH, éd. ABŪ-L-FADH IBRAHĪM, Le Caire, 1958.
- TABT *Chronique*, trad. franç. d'HERMANN ZOTENBERG, Paris, 1958.
- TABC ṬĀBARISTĪ (ABŪ ALĪ) : *Majma' ul Bayān* (commentaire imamite du Coran), Téhéran, s. d..
- TABM ṬĀHA HUSSAYN (MOENIS) : *Présence de l'Islām dans la littérature romantique en Europe*, Le Caire, 1960.
- TAHP ṬĀHA HUSSAYN (Père) : *Étude analytique et critique de la philosophie d'Ibn Khaldūn*, Paris, 1917.  
— id — : *Fil' Adābi-l-Jāhili*, Le Caire, 1345-1927.
- TAHE ṬĀ'ĪMA (ṢĀBĪR) : *Irādātu-t- Taghīyir fil Islām*, Le Caire, 1968.
- TAII ṬĀMĪMĪ (IBN HĀYYUN AT-) : *Asāsu-t- Ta'wil*, Beyrouth, 1960.
- TAMA ṬĀMMĀN (ABŪ) : *Hamāsa*, Le Caire, 1346/1927.
- TAMH ṬĀNṬĀWĪ 'ALĪ (AT-) : *Abu Bakr is-Ṣiddiq*, Le Caire, 1372-1952.
- TANA ṬĀNŪKHĪ ABŪ 'ALĪ (AT-) : *Al-Faraj ba'd ash-shidda*, Le Caire, 1375-1955.  
*Niswār*, éd. MARGOLIOUTH, Londres, 1921 (I, II, VIII).
- TANF TĀWHĪDĪ (AT-) : *Muqāsabat*, Le Caire, 1929.
- TANN TAYLOR (E.) : *Primitive Culture*, Londres, 1891.
- TAWN TĀYMIĀ (IBN) : *Minhāju-s-Sunna*, Bulāq, 1321-1322/1903-1904.  
*Fatawi*, Le Caire, 1329/1911.  
*Al-Jawabu-s-Ṣaḥīḥ liman baddal Dīna-l-Masīḥ*, Le Caire, 1379/1960.
- TAYP ṬĀ'ĀLIBĪ 'ABDU-L-MĀLIK 'ABŪ MĀNSUR (ATH-) : *Fiḡbu-l-Lughba*, Le Caire, 1317/1899.
- TAYJ ṬĀ'ĀLIBĪ ABDU-R-RAḤMĀN AL-JAZĀ'IRĪ (ATH-) : *Al-Jawābiru-l-Ḥisān fi Tafsīru-l-Qur'an* (commentaire incomplet), Alger, 1325.

- THAU 'Umûru-l-'Akbira, Bulâq, 1318/1900.
- THAA THA'ALIBI ABU ISHAQ AH. B. MOH. (ATH.): 'Ara'isu-l-Majâlis fi-qaṣaṣ-l-'Anbiyâ', Le Caire, 1312/1894.
- THAD THABIT HASSAN(B.): *Diwân*, Le Caire, 1929.
- THIR THIEBERGER (FRÉDÉRIC): *Le Roi Salomon et son temps*, Paris, 1957.
- THOA THOMAS(BERT): *Les Arabes*, trad. R. HURET, Paris, 1946.
- THOF THORNING (H.): *Die Futuwwa*, Berlin, *Türkische Bibl.*, s. d.
- TIRM TIRAZU-L-MANQUSH: Ms. Bibl. de la Zaytûna, Tunis et Berlin (Codex Wetstein, I, 137).
- TIRA TIRMDHI MUH. B. 'ISA (AT.): *Asb-Shamâ'ilu-l-Muḥammadiyya*, Le Caire, 1355/1936.
- TISE TSICHENDORF: *Evangelia apocrypha*, 2<sup>e</sup> éd., Leipzig, 1876.
- TOLS TOLSTOV (S. P.): *Sur les traces de l'antique civilisation du Kwarezm*, Moscou-Leningrad, 1949.
- TORC TORREY (CH.): *The Commercial-theological Terms in the Koran*, Leyde, 1892.
- TOOU TOUSSAINT (C.): *Les Origines de la religion d'Israël*, Paris, 1931.
- TRAR TRABUT (L.): *Répertoire des noms indigènes des plantes dans l'Afrique du Nord*, Alger, 1955.
- TURS TURTUSHI (AT.): *Sirâju-l-Mulûk*, Bulâq, 1299/1887.
- TYAO TYAN (E.): *L'Organisation judiciaire en pays d'Islâm*, Paris, 1938.
- UKHM 'UKHUWWA (IBN): *Ma'âlîmu-l-Qurba fi 'Akhâmu-l-Hisba*, Haiderabad, 1348-1350/1919-1931.
- ULLK ULLMANN (L.): *Der Koran*, Krefeld, 1840.
- VANP VAN DE VALLE: *La Piété des Égyptiens*, Bruges, 1954.
- VANR VANDIER (J.): *La Religion égyptienne*, Paris, 1954.
- VARP VARTIER (JEAN): *Les Procès d'animaux au Moyen Age*, Paris, 1970.
- VASE VASQUEZ QUEIPO (don): *Essai sur les systèmes métriques et monétaires des anciens peuples*, Paris, 1859.
- WAHM WHAḤID (MUSTAFA ABDUL): *Al-Mâl fil Islâm*, Le Caire, 1971.
- WAHA WAḤIDI (ABUL-HASAN-L.): *Asbâbu-n-Nuzul*, Le Caire, 1315/1897.
- WAJ WAJDI (MUH. FARID): *Al-Muṣḥafu-l-Mufasssîr*, Le Caire, 1377/1957.
- WALM WALKER: *The Meaning of Moses*, Epsom, 1948.
- WALA WALLIS BUDGE (E.): *Amulet and Superstition*, Londres, 1930.
- WALE *Egyptian Magic*, Londres, 1899.
- WAHL *The History of Alexander the Great*, Londres, 1869.
- WAQK WAQIDI (AL.): *Kitâb al-Maghâzi*, éd. MARSDEN JONES, Londres, 1966.
- WASA WASFI (DOCTEUR M.): *Al-'Anbiyâ wa-r-Rusûl*, Le Caire, 1385/1965.
- WATF WATT (W. MONTGOMERY): *Free Will and Predestination in Early Islâm*, Londres, 1949.
- WATM *Muḥammad at Mecca*, Oxford, 1953, trad. franç. F. DOURVEIL, Paris, 1958.
- WATU *Muḥammad at Medina*, Oxford, 1954, trad. franç. S. M. GUILLEMIN et F. VANDOU, Paris, 1959.
- WEBA WEBER (C.): *Arabien vor dem Islâm*, Berlin, 1901.
- WEBT WEBSTER (H.): *Le Tabou*, trad. J. MARTY, Paris, 1912.
- WEIB WEIL (G.): *Die Behandlung des Hamza-Alif im Arabischen*, Munich, 1905..
- WEIM *Mohammad der Prophet, sein Leben und seine Lehre*, Stuttgart, 1843.
- WEIL (RAYMOND): *La Légende des patriarches et l'histoire*, Paris, 1938.
- WEIS *Le Séjour des Israélites au désert*, dans *Revue des études judaïques*, 1909.
- WELR WELHAUSEN (J.): *Reste arabisches Heidentums*, Berlin, 1897.
- WELE *Die Ehe bei Arabern*, Göttingen, 1893.
- WENT WENSINCK (A.): *Tree and Bird as Cosmological Symbols in West-Asia*, Amsterdam, 1921.
- WENM *Mohamed en de Juden te Medina*, Leyde, 1908.
- WENP *La Pensée d'Al-Ghazali*, Paris, 1940.
- WESS WESTERMARCK (E.): *Survivances païennes dans la religion mahométane*, trad. R. GODET, Paris, 1935.
- WESO *Origine et développement des idées morales*, trad. R. GODET, Paris, s. d.
- WESH *Histoire du mariage*, Paris, 1934-1938.
- WHEC WHERRY (E. M.): *A Comprehensive Commentary and the Quran*, Boston, 1882-1886.
- WIEM WIEDERMANN (A.): *Magie und Zauber im alten Ägypten*, Leipzig, 1905.
- WIEI WIENER: *Der Islâm* (année 1913).
- WILM WILKEN (G. A.): *Das Matriarchat bei den alten Arabern*, Leipzig, 1884.
- WING WINKLER: *Gesetze Hammurabis, König von Babylonien*, Leipzig, 1902.
- WINI *Geschichte Israels*, Leipzig, 1902.
- WINA *Abraham als Babylonier, Joseph als Ägypter*, Leipzig, 1903.
- WINS *Arabisch, semitisch, orientalisches*, dans *Mitteil des vorderasiatischen Gesellsch.*, 1901, n° 4.
- WINH WINTRAUB (A.): *Le Hassidisme*, Paris, 1928.
- WUSC WÜSTENFELD (F.): *Die Chroniken der Stadt Mekka*, Leipzig, 1858-1861.
- WUSG *Geschichte des Stadt Medina*, dans *Abhandlungen geschichtlicher Wissenschaft*, Göttingen, 1860.
- YAQT YA'QUBI: *Tarikh*, Beyrouth, 1379/1960.

- YAQM YAQÛT : *Mu'jamu-l-Buldân*, Beyrouth, 1376/1957.
- YUSH YUSUF'ALI : *The Holy Qur'an*, Lahore, 1934.
- ZAHQ ZAHRÂN (MUH.) : *Qaṣaṣ min al-Qur'an* (Légendes coraniques), Le Caire, 1375/1956.
- Zam. ZAMAKHSHARÎ (AZ.) : *Al-Kashshâf*, Le Caire, 1354/1935.
- ZAWC ZAWZANÎ (AZ.) : *Commentaire des Mu'allafates*, Alexandrie, 1292/1875.
- ZAYT ZAYDÂN (G. J.) : *Tarikh Misri-l-hadûth*, 2<sup>e</sup> éd., Le Caire, 1911.
- ZAYA *Al-'Arabu Qabla-l-Islâm*, Le Caire, 1938.
- ZAIS ZAZA : *Le Serment chez les Sémites*, thèse, Paris, 1958.





**Table des matières <sup>1</sup>**

1. Les sourates sont données dans l'ordre traditionnel. Pour l'ordre chronologique voir Annexes, chap. 1.





TOME PREMIER

Dédicace.....	9
Lettre de S.E. Ahmad Elrefaï, directeur de la mosquée du Prophète à Médine.....	11
Liminaire.....	15
Préface de la seconde édition.....	19
Note sur la transcription, les conventions, les abréviations et les sigles.....	21
SOURATE I, <i>Prologue</i> (Al-fâtiḥa).....	26
SOURATE II, <i>La vache</i> (Al baqara).....	34
SOURATE III, <i>La famille d' Amram</i> (Al-Imrân).....	176
SOURATE IV, <i>Les femmes</i> (An-nisâ').....	252
SOURATE V, <i>La table</i> (Al mâ'ida).....	332
SOURATE VI, <i>Les bestiaux</i> (Al-an'âm).....	398
SOURATE VII, <i>Les murailles</i> (Al a'râf).....	462
SOURATE VIII, <i>Les prises de guerre</i> (Al'anfâl).....	538
SOURATE IX, <i>La repentance</i> (Tawba).....	580
SOURATE X, <i>Jonas</i> (Yûnus).....	648
SOURATE XI, <i>Houd</i> (Hûd).....	687
SOURATE XII, <i>Joseph</i> (Yûsuf).....	730
SOURATE XIII, <i>Le tonnerre</i> (Ar-ra'd).....	771
SOURATE XIV, <i>Abrabam</i> (Ibrâhim).....	792
SOURATE XV, <i>Al Hijr</i> .....	815
SOURATE XVI, <i>Les abeilles</i> (An nahl).....	833
SOURATE XVII, <i>Le voyage nocturne</i> (Al isrâ').....	874
SOURATE XVIII, <i>La caverne</i> (Al kahf).....	912
SOURATE XIX, <i>Marie</i> (Maryam).....	952
SOURATE XX, <i>Tâ. Hâ</i> .....	977
SOURATE XXI, <i>Les prophètes</i> (Al 'anbiyâ').....	1008
SOURATE XXII, <i>le pèlerinage</i> (Al-ḥajj).....	1039
SOURATE XXIII, <i>Les croyants</i> (Al-mu minûna).....	1071
SOURATE XXIV, <i>La lumière</i> (An-nûr).....	1096
SOURATE XXV, <i>La distinction</i> (Al furqân).....	1131

TOME SECOND

SOURATE XXVI, <i>Les poètes</i> (Ash-shu'arâ').....	1159
SOURATE XXVII, <i>Les fourmis</i> (An-naml).....	1193
SOURATE XXVIII, <i>Le récit</i> (Al-qaṣas).....	1221
SOURATE XXIX, <i>L'araignée</i> (Al-ankabût).....	1253
SOURATE XXX, <i>Les Byzantins</i> (Ar-Rûm).....	1274
SOURATE XXXI, <i>Luqmân</i> .....	1295
SOURATE XXXII, <i>La prosternation</i> (As-sajda).....	1313
SOURATE XXXIII, <i>Les coalisés</i> (Al-ahzâb).....	1323
SOURATE XXXIV, <i>La tribu des Sabâ'</i> (Sabâ').....	1354
SOURATE XXXV, <i>Les anges</i> (Fâtîr 'awil-Malâ'ika).....	1374
SOURATE XXXVI, <i>Yâ-Sin</i> .....	1394
SOURATE XXXVII, <i>Les rangs</i> (Aṣ-ṣaffât).....	1413
SOURATE XXXVIII, <i>Ṣâd</i> .....	1435
SOURATE XXXIX, <i>Les groupes</i> (Az-zumar).....	1457
SOURATE XL, <i>Le croyant</i> (Al-mu'min).....	1483
SOURATE XLI, <i>Les versets clairement exposés</i> (Fuṣṣilat).....	1511
SOURATE XLII, <i>La concertation</i> (Ash-shûrâ).....	1531
SOURATE XLIII, <i>L'ornement</i> (Az-zukhruf).....	1551
SOURATE XLIV, <i>La fumée</i> (Ad-dukḥân).....	1573

SOURATE	XLV, <i>L'agenouillée</i> (Aj-jāthiya) . . . . .	1583
SOURATE	XLVI, <i>Al-Aḥqāf</i> . . . . .	1595
SOURATE	XLVII, <i>Mabomet</i> (Muhāmmad) . . . . .	1610
SOURATE	XLVIII, <i>La victoire</i> (Al-fath) . . . . .	1667
SOURATE	XLXIX, <i>Les appartements</i> (Al-ḥujurāt) . . . . .	1681
SOURATE	L, <i>Qāf</i> . . . . .	1691
SOURATE	LI, <i>Les vanneuses</i> (Adh-dhāriyāt) . . . . .	1701
SOURATE	LII, <i>Le mont</i> (At-tur) . . . . .	1711
SOURATE	LIII, <i>L'étoile</i> (An-najm) . . . . .	1721
SOURATE	LIV, <i>La lune</i> (Al-qamar) . . . . .	1734
SOURATE	LV, <i>Le Tout-Miséricordieux</i> (Ar-Rahmān) . . . . .	1745
SOURATE	LVI, <i>L'événement</i> (Al-wāḥqīʿ) . . . . .	1757
SOURATE	LVII, <i>Le fer</i> (Ar-ḥadīd) . . . . .	1769
SOURATE	LVIII, <i>La discussion</i> (Al-mujādala) . . . . .	1782
SOURATE	LIX, <i>Le rassemblement</i> (Al-ḥaṣhr) . . . . .	1795
SOURATE	LX, <i>La femme mise à l'épreuve</i> (Al-mumtahina) . . . . .	1807
SOURATE	LXI, <i>Le rang</i> (As-saff) . . . . .	1817
SOURATE	LXII, <i>Le vendredi</i> (Al-Jumu'a) . . . . .	1823
SOURATE	LXIII, <i>Les hypocrites</i> (Al-munāfiqūn) . . . . .	1833
SOURATE	LXIV, <i>La duperie réciproque</i> (Al-taghābun) . . . . .	1839
SOURATE	LXV, <i>Le divorce</i> (At-talāq) . . . . .	1847
SOURATE	LXVI, <i>L'interdiction</i> (At-tahrim) . . . . .	1855
SOURATE	LXVII, <i>La royauté</i> (Al-mulk) . . . . .	1861
SOURATE	LXVIII, <i>Le calame</i> (Al-qalam) . . . . .	1869
SOURATE	LXXIX, <i>L'inévitable</i> (Al-ḥāqqatu) . . . . .	1879
SOURATE	LXX, <i>Les échelons</i> (Al-ma'arīj) . . . . .	1889
SOURATE	LXXI, <i>Noé</i> (Nūḥ) . . . . .	1899
SOURATE	LXXII, <i>Les djinns</i> (Al-jinn) . . . . .	1909
SOURATE	LXXIII, <i>L'enveloppe</i> (Al-muzzammil) . . . . .	1921
SOURATE	LXXIV, <i>Celui qui est couvert d'un manteau</i> (Al-mudaththir) . . . . .	1927
SOURATE	LXXV, <i>La résurrection</i> (Al-qiyāma) . . . . .	1935
SOURATE	LXXVI, <i>L'homme</i> (Al-insān) . . . . .	1943
SOURATE	LXXVII, <i>Les envoyées</i> (Al-mursalātu) . . . . .	1951
SOURATE	LXXVIII, <i>La nouvelle</i> (An-nabā') . . . . .	1957
SOURATE	LXXIX, <i>Celles qui arrachent</i> (An-nāzi'āt) . . . . .	1965
SOURATE	LXXX, <i>Il s'est renfrogné</i> ('Abasa) . . . . .	1971
SOURATE	LXXXI, <i>L'extinction</i> (At-takwīr) . . . . .	1977
SOURATE	LXXXII, <i>La lézarde</i> (Al-infiṭār) . . . . .	1983
SOURATE	LXXXIII, <i>Les fraudeurs</i> (Al-muṭaffifūna) . . . . .	1987
SOURATE	LXXXIV, <i>La féleure</i> (Al-inshiqāq) . . . . .	1995
SOURATE	LXXXV, <i>Les constellations zodiacales</i> (Al-burūj) . . . . .	1999
SOURATE	LXXXVI, <i>L[astre] nocturne</i> (At-tāriq) . . . . .	2007
SOURATE	LXXXVII, <i>Le Très-Haut</i> (Al-'Alā) . . . . .	2011
SOURATE	LXXXVIII, <i>L'enveloppant</i> (Al-gashīya) . . . . .	2017
SOURATE	LXXXIX, <i>L'aube</i> (Al-fajr) . . . . .	2023
SOURATE	XC, <i>La cité</i> (Al-balad) . . . . .	2029
SOURATE	XC1, <i>Le soleil</i> (Ash-shamsu) . . . . .	2033
SOURATE	XCII, <i>La nuit</i> (Al-layl) . . . . .	2037
SOURATE	XCIII, <i>Le matin</i> (Ad-duḥā) . . . . .	2041
SOURATE	XCIV, <i>L'Ouverture</i> (Al-inshirāḥ) . . . . .	2045
SOURATE	XCv, <i>Les figues</i> (At-tin) . . . . .	2049
SOURATE	XCVI, <i>La jonction sanguine</i> (Al-'Alāq) . . . . .	2053
SOURATE	XCvII, <i>La destinée</i> (Al-qadr) . . . . .	2057
SOURATE	XCvIII, <i>La preuve</i> (Al-bayyīna) . . . . .	2063
SOURATE	XCIX, <i>Le tremblement de terre</i> (Az-zalzala) . . . . .	2067
SOURATE	C, <i>Les coursiers</i> (Al-'ādiyāt) . . . . .	2071
SOURATE	CI, <i>La frappante</i> (Al-qārī'atu) . . . . .	2075
SOURATE	CII, <i>La supériorité numérique</i> (At-takāthur) . . . . .	2078
SOURATE	CIII, <i>L'époque</i> (Al-'asr) . . . . .	2081
SOURATE	CIV, <i>Le diffamateur</i> (Al-humaza) . . . . .	2085
SOURATE	CV, <i>L'éléphant</i> (Al-fil) . . . . .	2088
SOURATE	CVI, <i>Les Quraysites</i> (Quraysh) . . . . .	2093
SOURATE	CVII, <i>As-tu vu ?</i> ('A ra āyta) . . . . .	2099
SOURATE	CVIII, <i>Le don magnifique</i> (Al-kawthar) . . . . .	2103
SOURATE	CIX, <i>Les mécréants</i> (Al-kāfirūna) . . . . .	2107
SOURATE	CX, <i>Le triomphe</i> (An-naṣr) . . . . .	2109
SOURATE	CXI, <i>La corde !</i> (Tabbat) . . . . .	2113
SOURATE	CXII, <i>La foi pure</i> (Al-ikhlās) . . . . .	2117
SOURATE	CXIII, <i>L'aube naissante</i> (Al-falaq) . . . . .	2121
SOURATE	CXIV, <i>Les hommes</i> (An-nās) . . . . .	2127



## ANNEXES :

1. HISTOIRE DU CORAN .....	2135
Recension du Coran .....	2135
Versions divergentes .....	2136
Classement des sourates suivant l'ordre traditionnel et l'ordre chronologique .....	2137
Les écoles de lectures coraniques .....	2128
L'art de réciter et de lire le Coran .....	2138
Psalmodie du Coran .....	2139
2. INDEX ANALYTIQUE DES MATIERES .....	2145
3. INDEX ONOMASTIQUE SUCCINCT .....	2153
4. INDEX DES MOTS COMMENTES .....	2165
5. BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE .....	2183





Cet ouvrage a été composé en garamont  
par Nord Compo à Wattignies.  
Achevé d'imprimer le 20 mai 1979  
sur les presses de l'imprimerie Maury  
à Malesherbes  
relié par les Etablissements Brun  
à Malesherbes  
pour le compte de  
la librairie Arthème Fayard  
75, rue des Saints-Pères à Paris  
N° d'éditeur : 5878  
N° d'imprimeur : E79/7025  
ISBN 2-213-00704-7



